

IR 301

Administration générale du Duché de Savoie avant 1792

- Gouverneur général du Duché de Savoie, Intendance générale de Savoie et Intendances provinciales de Maurienne et de Tarentaise
- Bureaux de Finances : Trésoreries générale et provinciales de Maurienne et de Tarentaise, Direction des gabelles de Savoie, Commissaires d'extentes
- Bureau de la Péréquation générale et du Cadastre de Savoie
- Délégations générales pour les biens féodaux et la péréquation des tailles et pour les affranchissements des droits seigneuriaux
- Délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles qui occupèrent la Savoie de 1742 à 1748
- Conseil de Santé

Cote: FR.AD073-C 1-1861 et C 4834-5052

Inventaire sommaire de la série C tome I

1887 et 1892 Alexis de JUSSIEU Archiviste départemental de la Savoie (1860-1890)

Version océrisée 2010

Archives départementales de la Savoie 244 quai de la Rize 73000 Chambéry

www.savoie-archives.fr - www.sabaudia.org

Sommaire

Sommaire	2
Avant propos, André PERRET, 1979	3
Historique du fonds	3
Composition du fonds	4
Introduction d'Alexis de JUSSIEU, 1887	5
Inventaire sommaire (série C, tome I)	10
Gouverneur général du Duché de Savoie. 1748-1794 - (C 1-57)	10
Intendance générale de Savoie. 996-1815 - (C 58-763)	30
Intendance provinciale de Maurienne. 1550-1792 - (C 764-820)	243
Intendance de Tarentaise 1569-1756 - (C 821-1473)	262
Trésorerie générale de Savoie. 1593-1792 - (C 1474-1614)	391
Trésorerie de Maurienne. 1758-1792 - (C 1615-1617)	417
Trésorerie de Tarentaise. 1695-1794 - (C 1618-1695)	418
Direction des gabelles de Savoie. 1504-1792 - (C 1696-1756)	426
Commissaires d'extentes. 1313-1791 - (C 1757-1841)	434
Délégation générale pour les biens féodaux et la péréquation de la taille. 1729-1790 - (C 48	
Délégation générale pour les affranchissements des droits féodaux. 1709-1793 - (C 4901-497	'1)466
Subdélégation pour les affranchissements en Maurienne. 1688-1792 - (C 4972-4979)	481
Subdélégation pour les affranchissements en Tarentaise. 1762-1792 - (C 4980-5007)	482
Délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles en Savoie. 1742-1756 - (C 50	
Conseil de santé de la Savoie. 1623-1792 – (C 5037-5052)	495
Tables des matières détaillée	499

Avant propos, André PERRET, 1979

Historique du fonds

Parmi les fonds conservés dans la sous-série C, il faut citer tout **d'abord les archives administratives provenant des gouverneurs généraux du duché de Savoie**. Représentant la personne même du duc, le gouverneur du duché avait, par délégation, une autorité presque souveraine en deçà des Monts. Depuis qu'au XVIe siècle, Chambéry avait été supplantée par Turin comme résidence ordinaire du duc, il était devenu nécessaire d'avoir dans la Savoie, séparée du prince par la ligne de faite des Alpes, un haut personnage, pourvu de pouvoirs très étendus. Le gouverneur avait dans ses attributions la sécurité publique c'est-à-dire la police des frontières, la police générale et la police intérieure et les rapports avec les responsables de la sécurité dans les pays limitrophes. Les affaires militaires dépendaient de lui. A ce titre, il surveillait les commandants de place et les commandants de forteresses, en particulier celui à qui était confiée la prison d'Etat de Miolans. Les archives des gouverneurs du duché ne sont pas antérieures à 1748. Un incendie survenu en 1743 au château de Chambéry, où logeaient le gouverneur et ses services, fut certainement la cause de la destruction des documents plus anciens. Ce sinistre eut lieu lors de l'occupation de la Savoie, de 1742 à 1748 par les armées espagnoles.

Un intendant de Savoie fut créé sur le modèle français par Victor-Amédée II, probablement en 1686. Lors des occupations françaises de 1690-1696 et de 1703-1713, le duché de Savoie fut temporairement administré par l'intendant du Dauphiné. Après le traité d'Utrecht, Victor-Amédée II réorganisa l'administration civile. Il y eut, à partir de 1716-1717 un intendant général du duché à Chambéry.

Entre 1717 et 1720, des intendances particulières furent créées dans les provinces. L'édit du 7 janvier 1720 confia l'administration générale du duché à l'intendant général et plaça sous ses ordres les intendants des provinces. Ceux-ci exerçaient leur autorité en Genevois, Faucigny, Chablais, Maurienne et Tarentaise. Ils résidaient respectivement à Annecy, Thonon, Saint-Jean-de-Maurienne et Moûtiers. En 1780 fut créée l'intendance de Carouge. Le gouverneur du duché jouissait de la préséance sur l'intendant général, qui cependant était le rouage essentiel de l'administration civile. Il avait la haute responsabilité de la perception de la taille, des gabelles, des travaux publics et contrôlait la gestion des communes. La préparation et l'application des grandes réformes du XVIIIe siècle (confection du cadastre, affranchissement des droits féodaux) se firent sous son autorité.

Les Archives de la Savoie conservent les fonds provenant de l'intendance générale et des intendances de Maurienne et de Tarentaise. Ceux des autres intendances se trouvent aux Archives de la Haute-Savoie. Ces fonds d'intendances ont subi des pertes. La première moitié du XVIIIe siècle a de sérieuses lacunes, probablement dues aux occupations française et espagnole et à l'incendie de 1743, qui détruisit partiellement le château de Chambéry, où logeaient l'intendant général et ses bureaux. Seuls les documents de la deuxième moitié du XVIIIe siècle présentent de belles continuités. Il est à remarquer que les intendances ont recueilli des documents plus anciens, en particulier dans les domaines religieux et financier. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de documents saisis ou retenus pour des raisons administratives. D'autre part, sous le nom de famille souveraine de Savoie des documents, cachés en 1536 sous le plancher du château de Chambéry pour les dérober à l'occupation française et retrouvés seulement au XIXe siècle, ont été alors joints au fonds de l'intendance générale. Il s'agit en réalité d'anciens titres du Trésor des Chartes ou de documents de la Chambre des Comptes.

Il y eut des trésoriers de Savoie depuis le Moyen Age. Les comptes des trésoriers généraux, qui forment une source historique fort importante, sont restés à Turin, où ils furent transportés en 1724. Il ne subsiste aux Archives de la Savoie que **les dossiers et registres de la Trésorerie générale** du XVIIIe siècle. Cette administration financière avait ses locaux depuis 1727 au château de Chambéry, dans la tour à laquelle elle donna son nom de tour Trésorerie. Il existait des trésoriers dans les provinces. Les fonds des trésoreries de Maurienne et de Tarentaise sont conservés aux Archives de la Savoie.

La Direction des Gabelles de Savoie groupait sous son autorité les différentes gabelles : celles du sel, du vin, du tabac, du papier timbré, etc. Elle veillait à la répression des fraudes et de la contrebande. La gabelle du sel était la plus ancienne. Consentie au duc Emmanuel-Philibert par les Etats de 1560, elle fut organisée par l'édit du 3 novembre 1560, qui donna au duc le monopole du sel. Cet impôt fut suspendu en 1565 puis remplacé, l'année

suivante, par l'imposition de la taille. La gabelle du sel fut cependant rétablie, mais elle resta affermée jusqu'à l'édit du 14 janvier 1720, qui la réorganisa et en rendit la responsabilité à l'Etat.

Le fonds laissé par les commissaires d'extentes est très important. Ces fonctionnaires, étaient à la fois des commissaires à terrier et des agents comptables du domaine. Ces feudistes, cités dans les *Statuta Sabaudiae*, promulgués en 1430 par Amédé VIII, avaient une origine très ancienne. Le commissaire général des extentes, placé à la tête de cette administration, eut au XVIIIe siècle, la responsabilité de la conservation de toutes les archives du château de Chambéry.

Le cadastre général de Savoie fut entrepris et exécuté pour toute la province de 1728 à 1738 sous l'autorité de l'Intendant général, à la suite des lettres patentes du 9 avril 1728, qui prescrivaient cette opération en vue de parvenir à une plus équitable répartition de la taille. Les plans ou « mappes » furent faits par des géomètres transalpins qui avaient déjà effectué le cadastre du Piémont. Un surintendant du Cadastre eut la direction technique des travaux, qui comportèrent aussi l'exécution de registres. Il fut effectué pour chaque commune deux « mappes » originales, l'une destinée à être conservée dans les archives du château de Chambéry, l'autre était gardée par la commune concernée. Dès le XVIIIe siècle, des copies en couleurs des « mappes » originales furent exécutées pour les Archives royales de Turin. Ces copies firent partie des documents transférés en 1802 de Turin à Chambéry et sont restées, depuis cette date, dans les archives de la Savoie. Ces divers travaux furent très remarquables pour l'époque.

Des commissions spéciales, nommées délégations générales, furent créées pour réaliser certaines réformes ou faire face à des circonstances exceptionnelles. La délégation générale pour la vérification des biens féodaux ou ecclésiastiques et la péréquation des tailles, fut instituée par lettres patentes du roi Victor-Amédée II du 12 décembre 1729. Son objectif était de soumettre à la taille tous les biens féodaux ou ecclésiastiques, qui n'étaient pas d'ancien patrimoine. Il fallait donc procéder à la vérification des titres produits. La Délégation générale pour l'affranchissement des droits seigneuriaux, mesure décidée par un édit de Charles-Emmanuel III, en date du 19 décembre 1771, interrompit, à cause de résistances rencontrées, ses travaux de 1775 à 1778 et les reprit à partir de cette date. Cette abolition avait le caractère d'une expropriation pour cause d'utilité publique. Elle était opérée contre une indemnité, discutée entre les seigneurs et les communes. La Délégation tranchait en cas de conflits entre les parties.

L'occupation de la Savoie par les armées espagnoles de 1742 à 1748, à l'occasion de la guerre de succession d'Autriche, donna lieu à la création à Chambéry d'une délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles. Il lui incombait de recueillir les ressources exigées par l'occupant.

Ces divers fonds d'archives ne furent pas compris, à l'exception des « mappes » cadastrales en couleurs, dans le transfert de 1724 pour Turin, et furent conservés dans le château de Chambéry. A l'époque de la Restauration sarde, le professeur Cyrille Buffet, sous la direction de l'historien Léon Ménabréa, en tenta le classement, qui ne fut effectivement réalisé qu'après 1860 par Alexis de Jussieu, archiviste départemental.

Composition du fonds

Il semble nécessaire d'attirer plus spécialement l'attention des chercheurs sur certaines catégories des documents de la série C.

Dans le fonds d'archives laissé par le gouvernement général de Savoie, il se trouve de nombreux renseignements sur la contrebande, en particulier sur la bande de Mandrin ; la correspondance des gouverneurs généraux est utile à consulter pour la pénétration de la propagande révolutionnaire en Savoie, l'arrivée des émigrés venus de France, l'agitation politique en 1789-1792. Les dossiers relatifs au château de Miolans, prison d'État, donnent des indications sur la captivité et l'évasion du marquis de Sade.

Le fonds de l'intendance générale est particulièrement utile à l'histoire. Il contient, à propos des impôts, des rôles des nouveaux anoblis (1647), les noms et cotes des nobles de toute la Savoie en 1702, 1715, etc... Les dossiers relatifs aux gabelles fournissent des états et dénombrements des personnes et du bétail (1757-1780). Les archives concernant les travaux publics nous renseignent sur le château de Chambéry, les forts de Miolans, de Montmélian et autres fortifications, sur la voirie, notamment sur la route du Mont-Cenis. Sur les salines de Tarentaise la documentation est fort importante. L'histoire économique a beaucoup à apprendre dans les mercuriales du prix des grains à Chambéry et dans les villes principales de la Savoie, documents conservés parmi les dossiers de l'agriculture. Sous le nom de statistique ont été classés des dénombrements de la population, des états de bestiaux, etc. Parmi les archives dites " Cours et juridictions ", des documents sur le Sénat de Savoie apportent un complément à la série B. Des documents importants, parfois anciens, réunis par l'intendance

générale sur le clergé séculier et régulier complètent les séries ecclésiastiques G et H, qui sont pauvres en Savoie. Nous avons vu que l'histoire ecclésiastique trouve des sources également dans la série SA.

Le fonds de l'intendance de Tarentaise est riche en documents sur les salines de cette province.

Le fonds des commissaires d'extentes fournit une documentation inégalée sur les fiefs. Le répertoire analytique, dit " Indice Savoya " et les documents qui se rattachent à cette énorme documentation rédigée par les feudistes, joints aux registres conservés dans la série SA (Archives de Cour et Section Finances) sur les mêmes matières, constituent une source de premier ordre sur le patrimoine des classes privilégiées. L'histoire sociale et économique doit y prendre d'autant plus d'intérêt que bien des documents, qui ont servi de sources à ces travaux, ont pour la plupart disparu au cours des " brûlements " révolutionnaires.

Les délégations générales pour les biens féodaux et la péréquation des tailles et pour les affranchissements des droits seigneuriaux ont laissé des archives, qui sont aussi une mine de renseignements sur les fiefs et la supputation de leur valeur financière.

Particulièrement important pour l'histoire démographique est le dénombrement nominatif effectué lors de l'occupation espagnole de 1742-1748 en vue de l'imposition de la capitation. Ce recensement peut donner les âges et les professions, mais il n'a pas été établi partout de manière uniforme.

Le fonds du Conseil de Santé est à compléter par des documents reccueillis par le Sénat de Savoie sur ce conseil (Série B).

André PERRET Directeur des services d'archives de la Savoie 1979

Introduction d'Alexis de JUSSIEU, 1887

La série C de l'inventaire des archives départementales de la Savoie comprend les fonds suivants, sur l'origine et la composition desquels il a paru opportun de donner quelques indications sommaires.

- Gouverneurs généraux du duché de Savoie ;
- Intendance générale de Savoie ;
- Intendances provinciales de Maurienne et de Tarentaise ;
- Trésorerie générale de Savoie ;
- Trésoreries provinciales de Maurienne et de Tarentaise ;
- Gabelles de Savoie ;
- Commissaires d'Extentes de Savoie ;
- Direction générale du Cadastre de Savoie ;
- Délégation générale pour la vérification des biens féodaux ou ecclésiastiques, et la péréquation des tailles;
- Délégation générale pour l'affranchissement des droits féodaux ;
- Délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles qui ont occupé la Savoie, de 1742 à 1748.

Depuis l'acquisition du château de Chambéry, faite en 1285, du seigneur de La Rochette, par Amé V, comte de Savoie, cette demeure seigneuriale devint la résidence la plus ordinaire et le siège du gouvernement des princes de la Maison de Savoie, qui ne la quittèrent définitivement qu'en 1536, à la suite de l'entrée à Chambéry du roi de France, François I^{er}. - Lorsque la Savoie fat rendue au duc Emmanuel-Philibert, en vertu du traité de Cateau-Cambrésis, en 1559 ce prince se fixa à Turin, qui devint alors la capitale des États sardes.

Le Gouverneur général du duché de Savoie, qui fut, surtout depuis 1560, le représentant le plus élevé de l'autorité souveraine, résidait au château de Chambéry.

L'Intendant général, qui réunissait dans ses mains presque toutes les branches de l'administration, et la direction de tous les services publics, y avait aussi ses bureaux et ses archives.

Le Trésor des princes de Savoie était déposé dans une grosse tour qui domine le mur d'enceinte, au nordest du château, et s'appelle encore aujourd'hui, la Tour de la Trésorerie. On croit que les trésoriers ducaux tenaient leurs registres et papiers dans l'étage supérieur de cette tour, avant l'établissement des bureaux et des caisses de la trésorerie générale du Savoie, au XVIII^e siècle, dans les anciens locaux de la Chambre des comptes de Savoie, où ils étaient encore en 1860.

Les Directeurs des Gabelles de Savoie ne paraissent pas avoir eu, plus que les chefs de nos régies financières françaises, un local imposé par le pouvoir central.

Il en était de même du Commissaire général des Extentes de Savoie qui n'avait pas sa demeure au château de Chambéry, mais qui y avait les grosses archives féodales du duché, dont il était le gardien. Au siècle dernier, il s'intitulait Archiviste royal du duché de Savoie.

La Direction du Cadastre de Savoie, qui fut créée par des lettres patentes du roi Victor-Amédée II, du 9 avril 1728, eut aussi son siège au château de Chambéry, et c'est pour y installer plus tard ses archives encombrantes, qu'on disposa, en 1784, au second étage des bâtiments de la préfecture actuelle, la grande galerie voûtée qu'elles occupent encore aujourd'hui, avec toutes les autres collections des titres antérieurs à 1792.

Les 3 Délégations générales (commissions souveraines temporaires) pour les biens féodaux, pour les affranchissements, et pour les armées espagnoles (aux travaux desquelles l'intendant général prenait une grande part), se réunissaient au château de Chambéry, et leurs archives y sont restées.

On le voit, sauf les papiers des intendances et des trésoreries provinciales de Maurienne et de Tarentaise, que l'archiviste départemental actuel a retrouvés dans les sous-préfectures, après 1860, et qu'il a fait entrer au dépôt départemental, presque tous les fonds qui composent aujourd'hui la série C de l'inventaire de nos archives, étaient et ont toujours été au château de Chambéry. - Il est d'autant plus regrettable que ces collections variées n'aient pas été mieux conservées jadis. Il faut surtout déplorer le brûlement révolutionnaire qui a détruit, en 1792, sur la place Saint-Léger, de Chambéry, toute la portion des archives féodales qui n'avaient pas pris la route de Turin, en 1720, avec celles de la Chambre des comptes de Savoie, supprimée à cette date. Enfin on ne peut s'empêcher de rappeler la dernière cause d'appauvrissement de nos archives, d'où le gouvernement Sarde a fait rapporter à Turin, quelques mois seulement avant la cession de la Savoie à la France, en 1860, des quantités considérables de titres historiques, dont la restitution a été vainement réclamée, depuis lors.

Quoi qu'il en soit, ce qui nous reste de ces divers fonds, permet de se faire une idée des attributions et du fonctionnement des services administratifs dont ils proviennent et que nous tâcherons d'expliquer en quelques mots.

Gouverneurs généraux du duché de Savoie. – La création de ces hauts dignitaires, dont nous n'avons que des papiers du XVIII^e siècle, remonte au moins au comte Amé VI. Grillet donne Étienne de la Baume-Montrevel, comme ayant été le premier titulaire de cette charge, en 1350. C'étaient, avant tout, les commandants militaires du pays ; mais plus tard, et notamment aux XVII^e et XVIII^e siècles, ils reçurent des pouvoirs considérables et des attributions très variées. Ainsi que le prouvent les documents qui nous restent, on voit qu'à cette époque ils étaient les grands chefs de la police internationale, de la police politique et de la police intérieure. Ils avaient la haute surveillance et une autorité presque souveraine leur était déléguée sur les fonctionnaires de tous ordres ; et en leur qualité de représentants immédiats du chef de l'État, dans le duché, ils entraient, le chapeau sur la tête, au Sénat et à la Chambre des comptes.

Intendants des provinces. – C'est seulement par des lettres patentes du 12 mai 1696, que le duc de Savoie, Victor-Amédée II constitua, d'une façon régulière et permanente, dans chaque province, ces directeurs de l'administration, dont les attributions embrassaient presque tous les services publics. – Protecteurs des intérêts du Domaine souverain, administrateurs des provinces, tuteurs des communes, les Intendants de finances, Justice et Police, Conservateurs des Gabelles, des Monnaies, des Forêts, du Tabellion, etc., régissaient, en vertu d'une autorité qui leur était définitivement déléguée, presque toutes les branches de l'administration publique, et correspondaient en conséquence, sans intermédiaires, avec les ministres de Turin. Cette situation, qui les faisait chefs des fonctionnaires de tous ordres, explique la variété de leurs attributions, dont nos archives suffisent encore, dans une certaine mesure, a montrer les détails et la multiplicité.

Trésoriers généraux et provinciaux. – Il est hors de doute que les premiers comtes de Savoie ont eu déjà des Trésoriers, chargés de la centralisation des recettes, des impôts et des autres revenus de la couronne, ainsi que des dépenses publiques et de celles de la Maison du souverain. Les papiers anciens de ces trésoriers ne sont pas perdus, fort heureusement, mais ils sont à Turin, avec les comptes des châtelains et des autres comptables secondaires. On sait quel intérêt historique présentent les documents de cette nature, dont nous ne pouvons que regretter l'absence des archives de Chambéry, où nous n'avons guère que ceux du XVIII^e siècle.

C'est seulement sous le règne du duc Emmanuel-Philibert que les finances et la comptabilité reçurent des règles bien étudiées et uniformément appliquées. Au XVIII^e siècle, les registres des trésoriers généraux et provinciaux ont déjà pris en quelque sorte la sécheresse et le laconisme de ceux de nos jours, ce qui en diminue beaucoup la valeur, comme pièces d'archives historiques.

Direction des Gabelles de Savoie. – Nous sommes réduits à en dire autant des documents provenant de ce fonds. On y trouve cependant quelques détails à noter, sur le monopole du tabac et sur la contrebande qui était, au XVIII^e siècle, un des gros soucis du gouvernement sarde.

Le Directeur des gabelles de Savoie, dont la création est assez ancienne, relevait du Conservateur général, résidant à Turin, et de l'Intendant général de Chambéry.

Commissaires d'Extentes [Du mot de basse latinité, extenta, qui signifie estimation].- Ces fonctionnaires remontent à une époque très reculée. Dans les Statuta Sabaudiae du duc Amédée VIII de Savoie, de 1430, ils sont qualifiés « Commissarii Extentarum seu recognitionum nostrarum fiscalium, feudorum nobilium, etc. ». - II en est déjà fait mention aussi, dans les statuts de la Chambre des comptes, d'Anne de Bourbon, du 29 décembre 1389. Les attributions de ces agents financiers étaient de même nature mais plus étendues que celles des Commissaires à terriers, dont ils remplissaient aussi les fonctions. C'étaient des comptables du Domaine souverain, qui percevaient tous les droits, tributs, revenus du Trésor, etc., se rapportant aux matières féodales. Toutes les transmissions de fiefs, à un titre quelconque, les consignements, les investitures, les actes de foi et hommage et de reconnaissances féodales, les liquidations de laods et ventes, à mutation de seigneur et de vassal, les rôles de la Cavalcade, etc., étaient réglés par les Commissaires d'extentes, qui en percevaient la finance, pour le compte du Trésor. Le Commissaire des extentes pour Sa Majesté, deçà les Monts, au XVIIIe siècle, résidait à Chambéry, et il avait, en sa qualité, la garde des volumineuses archives féodales du duché de Savoie, qui étaient installées dans une des tours du château royal de Chambéry, mais dont notre dépôt départemental ne possède que fort peu de chose. Une portion de ces intéressantes collections, qui avait échappé au brûlement révolutionnaire des titres féodaux, en 1792, a été emportée à Turin, par ordre du gouvernement sarde, avant l'annexion de la Savoie à la France, en 1860.

Délégation générale pour la vérification des biens féodaux et la péréquation des tailles. —Pour réaliser la seconde partie du but qu'il se proposait, le roi de Sardaigne créa, par lettres patentes du 12 décembre 1729, une Commission spéciale, appelée la Délégation générale pour la vérification des biens féodaux ou ecclésiastiques, qui fut chargée de statuer en dernier ressort, sur toutes les questions se rattachant à la fixation, à la répartition et à l'exemption des tailles, but de la nouvelle. péréquation. - On sait que tous les biens féodaux ou d'ancien patrimoine de l'église, étaient et devaient demeurer exempts du paiement de la taille royale. Tous les possesseurs de biens, pour lesquels ils voulaient soutenir le droit à une immunité quelconque, furent tenus de produire, par devant la Délégation générale, des titres suffisants (reconnaissances féodales, investitures de fiefs, cessions et filiations d'héritages, etc.), à l'appui de leurs prétentions. C'est après l'examen de ces actes que la Délégation générale rendait un arrêt, appelé Déclaratoire en vertu duquel les biens étaient ou non inscrits au rôle de la taille.

Quoique les titres communiqués à la Délégation générale, par les propriétaires des biens nobles ou ecclésiastiques, leur aient été restitués au moment de la décision, il n'est pas nécessaire, sans doute, d'insister sur l'intérêt que présentent, au point de vue de l'histoire de la féodalité en Savoie, les registres et papiers de cette commission, qui a siégé d'une façon plus ou moins permanente, pendant près d'un demi-siècle, au château de Chambéry, où ses archives se trouvent encore aujourd'hui, réunies au dépôt départemental.

Délégation générale pour les affranchissements des biens et devoirs féodaux. — C'est le nom qui fut donné à une autre commission, du même genre que celle dont nous venons de parler, et qui fut créée par le roi Charles-Emmanuel III, par des lettres patentes du 19 décembre 1771, « pour l'affranchissement des fonds sujets à devoirs féodaux ou emphytéotiques, en Savoie ; et autres dispositions relatives à cet objet, aux fiefs et emphytéoses, aux dettes des Communautés, et à la réduction des intérêts ; avec établissement d'une Délégation pour procéder aux affranchissements et à la vérification des dettes des communes, et des comptes de l'administration publique ». Cet acte souverain, qui était appelé, en quelque sorte, à bouleverser l'état social, puisqu'il devait avoir pour première conséquence de faire disparaître, légalement, sans révolution et sans secousse, la féodalité et tout l'ancien régime de la propriété, en Savoie, fut bientôt suivi de plusieurs autres édits destinés à le compléter, à le commenter, et à en faciliter l'exécution. Ce qui nous reste des archives de la Délégation, qui siégeait au château de Chambéry, donne des détails qu'on ne trouvera peut être nulle part ailleurs, sur l'accueil fait à la mesure à la fois économique et libérale du roi de Sardaigne, soit par les possesseurs de fiefs, soit par les tenanciers.

Les lettres patentes sus-mentionnées prescrivent aux seigneurs laïques ou ecclésiastiques de faire connaître à la Délégation générale, et par des titres authentiques, l'étendue et la situation de leurs biens féodaux, ainsi que la valeur des dîmes, servis et autres droits seigneuriaux dont ils jouissaient. —Les communes étaient mises en demeure de déclarer s'il leur convenait de s'affranchir, et pour cela, de se procurer les fonds qu'elles devaient payer à leur seigneur, et dont la quotité était arbitrée, soit à l'amiable par l'Intendant général, soit en dernier ressort, par la Délégation générale. — Pour faciliter ces opérations, au point de vue financier, le gouvernement avait créé une Caisse des affranchissements, qui était gérée par le trésorier général, et qui parait avoir rendu des services analogues à ceux des Caisses des chemins vicinaux et des Caisses des écoles, établies en France, depuis quelques années. Les communes y versaient leurs ressources fractionnées, sous formes d'impôts annuels, et y trouvaient, à l'heure utile, les capitaux qu'elles avaient besoin d'emprunter, quand le moment était venu de désintéresser leur seigneur.

Des subdélégations furent aussi établies, dans chaque province, pour préparer et accélérer les travaux de la Délégation générale de Chambéry.

Il résulta de tout ce que nous venons d'expliquer, que le jour où la Savoie se trouva placée, par son annexion à la France, en 1792, sous le régime des lois républicaines qui y avaient aboli purement et simplement, et sans réciprocité, tous les droits seigneuriaux et toutes les redevances féodales, cette grosse affaire avait déjà été réglée sur la majeure partie du territoire savoisien, et qu'un très petit nombre de communes en retard bénéficièrent seules de la loi française.

L'édit du roi de Sardaigne, du 19 décembre 1771 ne fut d'ailleurs que la dernière étape de la route parcourue par les princes de Savoie, depuis deux siècles, dans la voie de l'émancipation de leurs sujets.

A son retour dans ses États en 1559, le duc Emmanuel-Philibert, entrant résolument dans cette carrière libérale, avait décrété, par des lettres patentes du 18 octobre 1561, qui furent complétées par plusieurs autres, que « tous taillables et astreints à mains-mortes pourraient s'affranchir et rentrer dans la jouissance des droits civils, aux conditions y exprimées ». Un article de la loi soumettait à des restrictions ceux qui ne le feraient pas ! - Il paraît probable que les obligations imposées, pour obtenir l'affranchissement, et qui consistaient avant tout, dans le paiement d'une somme d'argent, variant avec le degré de servitude à racheter, avaient été trouvées trop onéreuses par ceux à qui on le présentait comme un bienfait, car l'élan fut loin d'être général, et cette mesure à la fois économique et sociale dut être reprise deux siècles plus tard, mais cette fois avec un plein succès, par le roi Charles-Emmanuel III. Par ses lettres patentes du 20 janvier 1762, ce prince ordonna, de nouveau, vu les insuccès antérieurs dont il indiqua les causes, l'affranchissement de la taillabilité personnelle en Savoie, et chargea les intendants des provinces d'y faire procéder. Après avoir déclaré affranchir, lui-même, par la présente loi, et sans paiement d'aucune finance, tous les taillables de son domaine, hommes et femmes, de toute taillabilité personnelle, de quelque nature qu'elle soit, le souverain ajoute : « Tous les taillables et lièges, hommes et femmes, de notre duché de Savoie, sous quelque dénomination que l'une ou l'autre de ces conditions ait été reconnue, qui se trouvent astreints à main-morte et échûte de tous leurs biens ou de leurs meubles seulement envers nos vassaux ou autres personnes, de quelque condition que ce soit, nul excepté, pourront s'affranchir à leur gré, rendre libres et exempts, pour leurs personnes et leurs descendants, de toute taillabilité, main-morte et échûte, en payant cependant, chacun d'eux pour une fois, la somme qui sera convenue entre eux et leurs seigneurs, et au défaut de ce, arbitrée par les intendants des provinces, d'une manière équitable et proportionnée aux circonstances. »

Ainsi fut fait, paraît-il sans grande difficulté, car moins de 10 ans après, à la promulgation de la loi de 1771 qui allait couronner l'édifice en affranchissant la terre, il n'y avait plus guère que des hommes libres dans tout le duché de Savoie.

Délégation générale établie à Chambéry, pour l'entretien des armées espagnoles qui occupèrent la Savoie, de 1742 à 1748. – Les papiers composant ce fonds qui clôt la série C des archives départementales de la Savoie, perpétuent le souvenir d'une période néfaste, celle de l'invasion prolongée du pays par des troupes étrangères.

On sait que, dans la guerre pour la succession d'Autriche, Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, avait pris parti pour Marie-Thérèse, fille de Charles VI, dernier mâle des Habsbourg, dont l'héritage était convoité par la Bavière, la Saxe, la Prusse, l'Espagne et le Piémont. Le roi de Sardaigne avait offert son appui à la Cour de Vienne, en échange du Milanais. C'est alors que les Espagnols, commandés par l'infant don Philippe, second fils du roi Philippe V et d'Élisabeth de Parme, pénétrèrent en Savoie, le 2 septembre 1742, par le col du Galibier, Après une campagne dont les détails ne sauraient trouver place ici, et qui fut absolument désastreuse pour le roi de Sardaigne et pour ses sujets, don Philippe fit, le 5 janvier 1743, son entrée triomphale à Chambéry, où il s'installa au château jusqu'en 1748, époque à laquelle la Savoie fut rendue à son souverain légitime, en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle qui termina la guerre (octobre 1748).

Il est regrettable que les documents qui nous restent, concernant le séjour du prince espagnol et de ses soldats en Savoie, ne fournissent aucun moyen de fixer l'exactitude de certains faits, articulés par quelques

historiens, sur l'attitude des corps constitués et de la noblesse du pays, vis à vis des envahisseurs. Nos archives de la Délégation, étant purement administratives, elles sont à peu près muettes sur les relations qui s'établirent entre les vainqueurs et la haute société des vaincus. Ce qui paraît se dégager de ces archives c'est que, si la Savoie a subi pendant 6 ans, tous les désastres de la guerre et toutes les horreurs d'une occupation militaire étrangère, de longue durée ; si les exactions énormes, les extorsions arbitraires auxquelles les habitants ont été soumis, ont épuisé et ruiné le sol et l'épargne du pays, ce que nous avons sous les yeux permet cependant de reconnaître que le prince espagnol don Philippe, qui commandait et usait de tout en maître absolu, a cherché au moins à sauver les apparences. Ainsi la Délégation générale dont nous nous occupons, et qu'il avait composée de 5 ou 6 personnes des plus considérables de la province, renouvelées à des époques déterminées, recevait les ordres du général en chef et de l'intendant général espagnol du duché, mais elle n'avait qu'un droit, celui d'aviser au moyen d'y satisfaire, de la manière la moins onéreuse et la moins oppressive pour les populations. Plusieurs de ces courageux citoyens, dont les archives perpétueront le souvenir, payèrent de leur liberté des tentatives de résistance inutile.

Quand cela était possible, on mettait en adjudication la fourniture à faire, et l'entrepreneur devait être payé par le trésorier, sur les fonds produits par la capitation, et par les autres contributions de guerre. Ou bien la Délégation générale décrétait une imposition en nature, dans toutes les communes dont chaque habitant devait fournir son contingent en blé, avoine, orge, huile, paille, etc., au prorata de ses tailles ordinaires. Il avait été dit, en principe, que les troupes ne seraient approvisionnées que par les commis des magasins militaires qu'on avait établis, sur divers points du territoire, et dans lesquels les fournitures devaient être apportées, à la diligence des syndics; mais ce système, qui eut été le meilleur et le moins dur de tous, n'a fonctionné que d'une manière incomplète et presque illusoire; et les communes furent souvent réquisitionnées, avec autant de brutalité que d'injustice, par les officiers subalternes cantonnés dans les villages.

Vu la rareté des documents de cette nature, remontant à une date un peu ancienne, on est heureux de trouver, dans les papiers de la Délégation générale, une série de pièces qu'on ne devait pas s'attendre à y rencontrer : ce sont des cahiers du dénombrement de la population, pour un certain nombre de communes, et qui avaient été dressés pour le paiement de la capitation ou de l'impôt extraordinaire, par tête d'habitant, que le prince espagnol avait exigé, dès son arrivée, comme contribution de guerre, et qui fut constamment payée, malgré les autres taxes arbitraires qui ruinèrent la Savoie, pendant six ans.

Inventaire sommaire (série C, tome I)

Gouverneur général du Duché de Savoie. 1748-1794 - (C 1-57)

C 1 Police générale et internationale. - Lettres, mémoires et instructions adressés par des ministres et des directeurs des administrations centrales de Turin (le comte Bogin, le comte de Saint-Laurent, l'avocat Mazé), au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, concernant: - la surveillance et la violation des frontières; - la recherche, l'arrestation et l'extradition, entre les gouvernements sarde, français et suisse, de criminels, assassins, voleurs, faux monnayeurs, contrebandiers, etc., nommés Mathieu Pradier, Pierre Chevalier, Antoine Borge, Louis Jarrier, Étienne Rostan, François Girard, etc. - Quatre billets royaux signés de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, adressés au gouverneur général pour le règlement de ces affaires. – Signalements de Louis et de Claude Mandrin, de Bélizard, de Jacques Pascal et d'autres individus sans notoriété, accusés d'avoir rançonné à main armée et d'avoir fait de la contrebande. - Lettre de l'avocat Mazé, prescrivant de rechercher un nommé Joseph Valerio, maître d'hôtel du comte de Merci, ambassadeur de Hongrie, qui s'était enfui après avoir commis un vol considérable chez son maître. – Billet royal signé de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, ordonnant l'extradition et la remise au gouvernement français d'un assassin français nommé Mathieu Pradier, condamné à la roue, qui avait été arrêté à Chambéry, et que l'énormité de ses crimes rendait indigne de l'asile en Savoie. - Autre billet royal par leguel le roi envoyait au gouverneur de Chambéry le signalement de plusieurs malfaiteurs qui s'étaient rendus en Savoie, après avoir commis des délits considérables en France, et pour la capture desquels l'ambassadeur de France avait sollicité le concours du gouvernement sarde ; – etc.

Liasse, 82 pièces, papier, 2 sceaux en placard.

1749-1759

C 2 Police générale et internationale. - Lettres, mémoires, rapports, etc., adressés au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par le comte de Marcieu, gouverneur du Dauphiné, M. de Sartirane, de Paris, M. de Rochebaron, gouverneur de Lyon, F. Étienne Biclet, général des Chartreux, le chevalier de Cerisier, commandant au Pont-de-Beauvoisin, le chevalier de Quint, commandant aux Échelles, le comte de La Balme, commandant à Moûtiers, Turetin, syndic de Genève, et d'autres fonctionnaires de France et des États sardes, concernant : – des réclamations réciproques entre la France et la Savoie, contre des agents des gabelles et des militaires qui avaient dépassé les frontières, dans l'exercice de leurs fonctions; - la recherche des nommés La Matelote, Le Dragon et d'autres malfaiteurs. - Rapport de M. de La Morlière, commandant un détachement de troupes françaises sur la frontière au Pont-de-Beauvoisin, qui avertit que Mandrin doit se rendre, avec plusieurs de ses hommes, au château de Domessin. - Lettre de M. de Cerisier, commandant, au sujet de l'arrestation d'une femme qui s'était sauvée avec son amant, en emportant l'argent et les bijoux de son mari qui la faisait rechercher; -Du même, qui annonce l'arrestation, au Pont-de-Beauvoision, de Pascal, un des complices les plus dangereux de Mandrin. - Ordre d'expulsion signifié par le châtelain d'Aime à un prêtre espagnol, retiré chez M. de Villaremond qui refusait de le livrer aux agents de l'autorité chargés de l'appréhender.

Liasse, 98 pièces, papier.

1750-1759

C 3 Police générale et internationale. – Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin, (MM. Mazé, Villa, le comte Bogin, etc.), au comte de Menthon des Ollières,

gouverneur général à Chambéry: — de M. Mazé, contenant des instructions pour la recherche de voleurs étrangers qui s'étaient cachés en Savoie et dont le comte de Choiseul, ambassadeur de France, avait envoyé les signalements; — de M. Bruel, concernant un ordre de faire partir un moine bénédictin de Bellevaux, dont le roi de Sardaigne avait prononcé l'expulsion de ses États, et pour lequel il avait obtenu de l'abbé de Cluny, supérieur général, l'admission dans un autre monastère de son Ordre, en France; — de M. Bruel, concernant un ecclésiastique du Dauphiné, nommé C..., qui était venu en Savoie où il était parvenu à se faire agréer par Mme Sherdley, femme du chargé d'affaires d'Angleterre, comme précepteur de ses enfants, et que le roi de Sardaigne faisait expulser de ses États, ainsi qu'il l'avait été de France; — de M. Bruel, faisant connaître au gouverneur général que l'intention du roi est qu'on permette, sans difficulté, le passage de la frontière aux Genevois qu'on trouvera chassant en Savoie, excepté dans les vignes ou les terres ensemencées; — etc. Liasse, 58 pièces, papier.

1763-1769

C 4 Police générale et internationale. - Lettres du comte de Tonnerre, gouverneur du Dauphiné, du comte du Mesnil, commandant à Grenoble, de MM. de Baillon, intendant à Lyon, Rousset, premier syndic à Lyon, Lullin, syndic de Genève, etc., au comte de Menthon des Ollières, gouverneur général à Chambéry: - de M. du Mesnil, pour la capture d'un soldat français, nommé Joseph C..., qui avait déserté après avoir assassiné un de ses camarades ; - du comte de Tonnerre, au sujet d'un jeune gentilhomme forézien, nommé de T..., dont la famille avait obtenu du roi de Sardaigne l'arrestation à Chambéry, où il avait été provisoirement incarcéré, et que ses parents voulaient faire enfermer dans une prison d'État, en France, à cause de sa mauvaise conduite ; - concernant les ordres par lesquels le roi de France avait formellement interdit, sur les frontières, tout commerce entre la France et Genève ; le gouverneur du Dauphiné écrit au gouverneur de la Savoie, afin de se concerter avec lui sur les mesures propres à sauvegarder les intérêts du commerce des Savoisiens avec les Suisses, tout en assurant les prohibitions édictées par la France, à l'égard des Genevois. - Lettre de M. Rousset, premier échevin de Lyon, recommandant au gouverneur de Savoie un pauvre père de famille, nommé Claude Barcet, venu à Chambéry à la recherché de sa fille, enlevée par un séducteur qui l'avait amenée en Savoie; on offre de marier les fugitifs, s'ils consentent à revenir à Lyon ; - etc. Liasse, 28 pièces, papier.

1763-1769

C 5 Police générale et internationale. – Lettres et pièces administratives adressées par le comte de Rochemont, secrétaire d'État de Genève, le comte Chiavarina, le comte Corte, le comte de Lascaris, le chevalier de Mouroux, le chevalier Coconito, le comte Bogin, etc., de Turin, au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry; - du comte Bogin, contenant des recommandations au sujet de certains individus qui avaient été signalés comme faisant des enrôlements pour l'armée du roi de Prusse; - prescrivant un redoublement de surveillance pour arrêter la contrebande du sel et du tabac, sur la frontière ; - du chevalier de Mouroux, ordonnant l'expulsion des États sardes, d'un religieux cordelier de Myans, qui avait fait des dettes ; - concernant un Français résidant au Pont-de-Beauvoisin, où il avait une conduite scandaleuse; – accompagnant l'envoi d'un billet royal par lequel le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, ordonnait au gouverneur général de Chambéry de faire remettre aux autorités françaises, un voleur français détenu dans les prisons de Chambéry, « en vue de l'assurance qui a été donnée par l'ambassadeur de France, au nom de sa Cour, qu'elle restituera toujours, en pareille circonstance, les sujets sardes, à première réquisition »; contenant des instructions de M. de Mouroux, pour le rapatriement de la femme d'un maître de danse de Turin, nommée Casassa, qui s'était sauvée avec un Anglais et qui venait d'être arrêtée à Lyon ; - etc.

Liasse, 71 pièces, papier.

1771-1779

Polie générale et internationale. – Lettres de fonctionnaires de France et des provinces des États sardes (le comte de Tonnerre, gouverneur du Dauphiné, le marquis de Pusigneu, commandant à Grenoble, Bouvier, agent du roi de Sardaigne, à Lyon, Peysson de Bacot, procureur du roi, à Lyon, etc.) ; au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry : – de l'agent du roi de Sardaigne, à Lyon, recommandant au gouverneur général de Chambéry M. de Neuf-Vy, trésorier de France à Orléans, qui se rendait en Savoie pour traiter de

l'exploitation des mines de Bonvillard en Maurienne; — de M. de Romécourt, procureur général près la Chambre des Comptes de Bar, demandant qu'on recherchât en Savoie et qu'on arrêtât un ancien président au présidial de Vitry, nommé B..., évadé du château de Pierre-Cize, où il avait été renfermé en vertu d'une lettre de cachet; sa famille joint ses sollicitations à celles du procureur général; — de M. de Pusigneu, commandant à Grenoble, demandant quelles sont les formalités qu'aurait à remplir un domestique de M. de Clermont-Tonnerre, gouverneur du Dauphiné, jadis déserteur de l'armée sarde, et qui désirerait rentrer dans son pays pour s'y fixer, en profitant de l'amnistie qui venait d'être accordée par le nouveau roi de Sardaigne, à l'occasion de son avènement; — etc. Liasse. 39 pièces, papier.

1770-1779

C 7 Police générale et internationale. – Lettres, instructions, etc., adressées par des ministres et des directeurs généraux de Turin (le comte Corte, le comte de Perron, le chevalier Coconito, etc.), au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry : - du comte Mélina, au sujet d'un jeune ingénieur savoisien, nommé Brun, qui demandait l'autorisation (qu'on lui accorda) de se mettre au service de la Prusse; - transmettant des instructions du comte Corte, pour faire installer chez les religieux Augustins de Chambéry, comme pensionnaire, à la demande de sa famille et avec l'agrément donné, à cet effet, par le roi de France, le comte de Bourdeille, frère de l'évêque de Soissons, dont l'état de santé nécessitait cette mesure ; avis de sa mort à Aix, avant l'exécution de la décision, notifié par le comte Corte; - du même, donnant connaissance de l'autorisation accordée par le roi de Sardaigne au marquis de La Serraz, de se rendre en Lorraine, afin d'y recueillir la succession de Mme de Saint-Pierre, sa belle-mère ; - du même, informant de la permission accordée par le roi au comte de Boringe, d'accompagner son fils aîné qui se rendait en Espagne; - transmettant des signalements de voleurs étrangers à rechercher. Les voleuses étaient condamnées au fouet ; - du chevalier Coconito, recommandant d'empêcher les enrôlements militaires de Savoisiens par les Genevois; - transmettant des instructions du comte Corte, relatives à une demande d'extradition, par le gouvernement français, d'un individu nommé Guilin, dit le Sauvage, convaincu d'avoir été le chef d'une insurrection qui s'était produite à Lyon, mais au suiet de laquelle la lettre ne donne aucun renseignement. – Envoi par le comte d'Hauteville. d'instructions et de la copie d'une lettre par laquelle le comte de Durfort, commandant en Dauphiné, avait sollicité le concours du gouvernement sarde pour rétablir, dans les environs du fort de Barraux en Dauphiné, la tranquillité troublée par des agitateurs politiques et des malfaiteurs (1789).

Liasse, 70 pièces, papier.

1779-1789

C 8 Police générale et internationale. – Lettres et rapports adressés de l'étranger et des provinces des États sardes, au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry : par le chevalier Dutour, commandant au Pont-de-Beauvoisin, rendant compte des agissements d'un officier hollandais qui cherchait à enrôler des Savoisiens; - par le même, faisant connaître l'arrestation en Savoie de déserteurs appartenant à l'armée française; par M. de Vissaguet, gentilhomme forézien et subdélégué de l'intendance de Lyon, demandant qu'on recherchât en Savoie son fils, qui avait disparu avec un aventurier. - Acte de rétractation d'un vaurien, nommé Seguin, qui avait commis plusieurs escroqueries en prenant successivement les noms de deux personnes honorables : le chevalier de La Roche de Fontenil et le chevalier de Lourmel, officier de marine. – Mémoires, rapports, instructions, minutes de lettres du gouverneur général, ordonnances, etc., concernant une battue générale organisée dans tout le duché de Savoie, pour la capture ou l'expulsion des bandits et des vagabonds étrangers qui infestaient le pays. Outre les troupes régulières qui se trouvaient dans les diverses garnisons du duché, on mit sur pied, dans chaque commune, des milices bourgeoises qui fouillèrent la contrée dans tous les sens. Liasse, 95 pièces, papier.

1780-1789

C 9 Police générale et internationale. – Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin, (le comte Graneri, le comte d'Hauteville, le chevalier de Mouroux), au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry : – du comte de Perron, concernant la recherche d'un valet de chambre du prince Youssoupoff, Chargé d'affaires de Russie, qui s'était enfui après avoir volé son maître ; – du comte Graneri, contenant des instructions ministérielles au

sujet du nombre excessif de Français qui venaient en Savoie, depuis les derniers événements politiques de France (mai 1790). Aux commerçants, on n'accordera que des permis de séjour très limités; aux seigneurs, on fera sentir poliment qu'il vaut mieux qu'ils s'en aillent, pour leur propre repos, parce que la fermentation révolutionnaire commence à se manifester en Savoie; - du même, accompagnant le renvoi en communication d'une adresse des syndics de Chambéry, (signée de Buttet de Tresserve, premier syndic, Marin, syndic, Gariod, syndic, Peyssard, syndic, Picolet d'Hermillon, conseiller), pour demander, au nom de la ville, que le gouvernement permît aux Français réfugiés à Chambéry, d'y rester. -Lettre du comte d'Hauteville, contenant l'ordre de disperser une petite troupe de trente jeunes gentilshommes français, armés, qui s'étaient rassemblés au Bourget (Savoie) sous la conduite de M. de Bussy; - du comte Graneri, exprimant la profonde tristesse que le Roi avait ressentie à la nouvelle d'une émeute qui s'était produite à Montmélian ; S. M. accueillera néanmoins avec bonté la députation annoncée, que la ville envoyait pour faire amende honorable; - du même, recommandant de surveiller activement et d'empêcher l'entrée et la circulation en Savoie, des publications politiques et des écrits révolutionnaires venant de France. On n'a pu parvenir à saisir un exemplaire de La Marmotte endormie ; - du comte Graneri, au sujet du choix d'un individu italien, comme agent de police sécrète, qui est chargé de renseigner le gouvernement sarde sur tout ce qui se passera à Grenoble et dans la région, au point de vue politique, etc. Liasse, 31 pièces, papier.

1790-1792

C 10 Police générale, internationale et politique. – Lettres, rapports, etc., adressés au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry, par des fonctionnaires et des particuliers des provinces sardes et françaises (le bureau de la Société des Amis de la Constitution (Isère), Mgr M.-J., évêque du Puy, le chevalier de Bagneul, commandant à Moûtiers, le chevalier de La Place, commandant au Pont-de-Beauvoisin, le marquis d'Yenne, etc.), contenant des renseignements fournis sur l'agitation produite en Savoie par les événements politiques en France, et faisant connaître qu'il devenait difficile d'empêcher même des collisions entre Français et Savoisiens, sur les frontières qui étaient souvent violées ; – que des sujets du roi de Sardaigne avaient tenté d'abattre un arbre de la liberté à la Chapelle-de-Bard (Isère) : que des officiers français avaient été insultés, à Annecy, à cause de leur cocarde tricolore. -Lettres des commandants de place rendant compte de la surveillance active qu'ils exerçaient, pour empêcher la propagande des idées républicaines et des écrits révolutionnaires, ainsi que des efforts qui étaient faits pour diminuer, sans violence, le nombre des Français et surtout des nobles que les événements politiques avaient amenés à chercher un asile en Savoie. Ces derniers ne devaient pas y conserver des domestiques français; une exception ayant été faite à cet égard en faveur de quelques-uns, et entre autres, de l'évêque du Puy, ce prélat écrit au gouverneur général, pour l'en remercier. -Lettres de commandants de place contenant leurs rapports sur des mouvements et des concentrations de troupes françaises à la frontière. - Avis donné parle comte d'Osasque, lieutenant-colonel, de visites faites par le général Montesquiou, commandant les troupes françaises, qui venait inspecter, accompagné de plusieurs officiers français, tous les passages conduisant en Savoie, dans la région avoisinant le fort de Barraux. - Avis donné par le commandant de Seyssel, de l'occupation du fort de Pierre-Châtel par les gardes nationales de Belley (Ain). - Minute d'une lettre confidentielle du chevalier de Perron, gouverneur général, au roi de Sardaigne, lui faisant connaître la situation et demandant des munitions. – Quatre lettres d'un abbé Bonne, des Échelles, au sujet de l'arrestation de son frère, chevalier de Saint-Louis, qui venait d'être conduit au château de Pierre-Cize. L'abbé et le chevalier Bonne avaient deux autres frères. Liasse, 100 pièces, papier.

1789-1792

C 11 Police générale et internationale ; affaires non politiques. – Lettres adressées au chevalier de Perron, gouverneur général, par des fonctionnaires et des particuliers des provinces sardes et françaises (le chevalier de Châtillon, commandant à Montmélian, le chevalier de Verzol, commandant à Moûtiers, le comte de Durfort, commandant à Grenoble, le chevalier de Soyrier, à Saint-Pierre d'Albigny, etc.), concernant : – la recherche de malfaiteurs qui s'étaient évadés des prisons d'Avignon ; – la surveillance des étrangers aux eaux d'Aix ; – l'arrestation de déserteurs français ; – des rixes entre Français et Savoisiens, sur les frontières. – Lettre des administrateurs du district de Belley (Ain), déclarant qu'ils n'ont

donné aucun ordre de nature à entraver la faculté accordée par le traité de 1760, aux Savoisiens qui possédaient des biens en France, d'en apporter les produits en Savoie. Liasse, 83 pièces, papier.

1790-1792

C 12 Police intérieure. - Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin (le comte Bogin, le comte de Saint-Laurent, le chevalier Ossorio, l'avocat Mazé, etc.), au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry : - du comte de Saint-Laurent, prescrivant la marche à suivre pour arriver à prohiber le port des armes à feu, en Savoie ; - du comte Bogin, concernant l'arrestation de soldats qui se livraient à la contrebande du tabac : accompagnant l'envoi de lettres-patentes de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, destinées à faciliter et à accélérer l'instruction des procédures contre les contrebandiers et autres délinquants. - Lettre du comte de Saint-Laurent, priant le gouverneur de faire déquerpir d'une maison qu'il possédait à Chambéry, une femme dont la mauvaise conduite était désagréable aux autres locataires. - A la suite d'un bal chez la marquise d'Yenne, à Chambéry, où on avait joué à la bassette, le gouverneur avait mis aux arrêts un officier qui avait tenu la banque à ce jeu défendu : lettre du ministre, (le comte Bogin), qui réclame des explications à ce sujet, attendu qu'avant de se mettre au jeu, l'officier avait demandé et obtenu l'autorisation du comte de La Saunière, son colonel; minute du rapport du gouverneur de Sinsan fournissant les explications ; – etc. Liasse, 30 pièces, papier.

1750-1759

C 13 Police intérieure. - Lettres adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par des fonctionnaires et des particuliers du duché (D. Boysson, prieur de Bellevaux, le chevalier de Menthon de Mareste, commandant à Montmélian, la sœur du Villard, abbesse du Betton, le comte de Casasque, intendant de Maurienne, M. Maraldi, intendant de Tarentaise, etc.), signalant des cas scandaleux de concubinage; - contenant des avis d'arrestation de voleurs ou de contrebandiers ; - dans lesquelles des femmes et des maris trompés réclament l'aide du gouvernement. - Lettres : du conseil municipal du Pont-de-Beauvoisin, réclamant contre la présence d'un contrebandier étranger à la commune, où il avait déjà maltraité plusieurs personnes ; – du secrétaire de la commune de La Clusaz, informant le gouverneur général qu'il a publié, d'après ses ordres, en présence du peuple assemblé, la permission de rouvrir un cabaret qui avait été fermé antérieurement ; - de M. de Charrière, priant le gouverneur général d'aider un gentilhomme de ses amis, nommé M..., à retrouver son fils qui s'était sauvé de la maison paternelle ; - d'un vieux curé de la Biolle, nommé Bouchardy, se plaignant des mauvais procédés de son neveu, auquel il le prie d'intimer l'ordre de sortir du presbytère et de la paroisse ; – etc. Liasse, 95 pièces, papier.

1749-1755

C 14 Police intérieure. - Lettres adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur à Chambéry, par des fonctionnaires et des particuliers du duché (le chevalier de Launay, commandant à Saint-Jean de Maurienne, le chevalier de Marcley, commandant à Aix, le marquis des Marches, l'abbé Pichollet, curé de Cessens, l'abbé Jacquemard, curé de Chindrieux, l'abbé Hugonnier, curé de Conflans, etc.): - par la marquise de Chaumont de Piolenc, se plaignant qu'on chasse abusivement dans sa terre de Rochefort (Savoie); – par le curé de Chindrieux, se plaignant, au nom de ses paroissiens, des exactions d'un regrattier; - par Mgr Claude-Humbert, archevêque de Tarentaise, réclamant le concours du gouverneur contre les mauvais procédés de son fermier; - par le Conseil communal et le curé de Conflans, réclamant l'expulsion d'une femme qui vivait en concubinage; - par le chanoine d'Ezery, doyen du chapitre collégial d'Aix, signalant des ecclésiastiques qui fréquentaient les cabarets à Aix; - contenant des rapports de châtelains, au sujet de rixes et de délits peu importants; - de M. de Riddes du Rosay, faisant connaître que son chien n'est pas méchant, et que si son voisin, le comte de Biu de Flumet s'en est plaint au gouverneur général en demandant que cet animal fût tué, c'était par animosité; - etc. Liasse, 88 pièces, papier.

C 15 Police intérieure. — Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin (le comte Bogin, MM. Mazé, Calamandrina, etc.), au comte de Menthon des Ollières, gouverneur général à Chambéry, concernant — la recherche de malfaiteurs, nommés Sigismond, Péguin, Atour, Gringot; — d'un dragon qui avait déserté après avoir égorgé son brigadier. — Lettre signée Bruel, ordonnant, de la part du Roi, à un chanoine du Chapitre collégial d'Aiguebelle, nommé P..., qui était en même temps curé de Montsapey, de se rendre sans délai au séminaire de Saint-Jean de Maurienne, « pour y apprendre à vivre et y exécuter tout ce qui lui sera prescrit par Mgr l'évêque de Maurienne » ; — etc. Liasse, 28 pièces papier.

1761-1768

Police intérieure. – Lettres des ministres et des administrations centrales de Turin (le comte Corte, le comte Chiavarina, le chevalier de Mouroux, etc.), au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry : – du comte Chiavarina, contenant l'ordre d'interdire à tout individu qui n'appartient pas à l'armée, le port de costumes, armes ou insignes militaires ; – de M. de Mouroux, donnant avis de l'envoi d'un sieur Rochet, directeur-adjudant de l'école vétérinaire, pour étudier une épizootie qui sévissait en Savoie. On renonce provisoirement à faire les frais de l'entretien de quelques élèves à l'école vétérinaire de Lyon ; – de M. Viretti, donnant l'ordre de faire arrêter un jeune gentilhomme savoisien, fils du comte de P..., dont la conduite déréglée avait décidé sa famille à réclamer cette mesure ; – de M. de Mouroux, faisant connaître que, pour la commodité du public, le Roi avait décidé que la porte dite de la Reine, à Chambéry, demeurerait ouverte pendant le jour ; – interdisant la prolongation des bals et soupers, soit publics, soit particuliers, au delà de minuit, le mardi-gras, sous peine, pour les contrevenants, des arrêts chez eux ou de la prison, suivant les circonstances et la qualité des personnes ; – etc.

Liasse, 47 pièces, papier.

1771-1778

C 17 Police intérieure. - Lettres de châtelains, de commandants de place, de curés et de particuliers des provinces du duché, au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry : - des syndics de Montmélian, demandant qu'on renouvelât les défenses de faire brûler les chenevottes dans les rues, de peur d'incendie; - de l'avocat Martin, concernant trois conseillers de Saint-Jean de Maurienne, nommés Saussaz, Roger et Martin, qui avaient été mis aux arrêts chez eux, pour être restés jusqu'à dix heures et demie du soir à souper dans une auberge, à la suite d'une séance du Conseil municipal, et qui écrivaient pour se disculper en exposant les faits; - de M. de La Tour du Pin, commandant au Pont-de-Beauvoisin, faisant connaître que, sur la plainte portée par le comte de La Marmora, il avait mis en prison un postillon, pour l'avoir mené trop lentement; - du châtelain du Pont-de-Beauvoisin, intercédant, avec d'autres personnes notables, afin d'obtenir un adoucissement à la peine d'un militaire qui avait été condamné à la bastonnade pour avoir blessé son sergent ; – de M. de Morel, commandant à Montmélian, faisant connaître qu'il a fait mettre « aux ceps1 » un individu nommé D..., pour avoir fait du tapage chez lui et avoir insulté son curé; - de l'abbé Vuillermet, curé de Villardléger, se plaignant d'une rixe survenue, à l'occasion d'un mariage, entre les gens de la noce et les jeunes gens du village qui voulaient faire payer aux époux « un certain droit de badoche »; - de l'abbé Durand, curé de Clarafond, dénonçant des délits de chasse ; - des commandants de Cerisier, au Pont-de-Beauvoisin, de Quint, à Saint-Jean de Maurienne, concernant la recherche des malfaiteurs ; etc.

Liasse, 86 pièces, papier.

1771-1779

C 18 Police intérieure. – Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin (le comte Ferri, le comte Corte, le chevalier Coconito, M. de Saint-Marsan, etc.), au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, concernant des rixes sanglantes entre des militaires et des bourgeois et contenant des instructions à ce sujet: – félicitant, au nom du Roi, le gouverneur, de la tranquillité qui régnait en Savoie, « malgré l'abondance de la récolte du vin dans ce pays »; – concernant une battue générale « pour l'extirpation des malvivants, », dans la région du duché, entre Saint-pierre d'Albigny et L'Hôpital; – informant que le Roi ne

¹ Les ceps étaient un appareil en bois, fixé au lit de camp, dans les prisons, et dans lequel on engageait les jambes des prisonniers pour les empêcher de se sauver.

voulait pas qu'on tirât des boîtes, à l'occasion du passage du prince et de la princesse de Piémont dans les communes ; – interdisant le port de l'épaulette aux domestiques ; – etc. Liasse, 48 pièces, papier.

1782-1787

C 19 Police intérieure. - Lettres adressées des provinces du duché, par des fonctionnaires et des particuliers, (le chevalier de Ballaison, commandant à Saint-Jean de Maurienne, de Sirace, id. à Montmélian, Dutour, id. au Pont-de-Beauvoisin, le marquis d'Yenne, etc.), au chevalier Tarin-Impérial gouverneur général à Chambéry: - de l'abbé Cunibert, vicaire général de Saint-Jean de Maurienne se plaignant de la légèreté des mœurs des jeunes filles de la ville épiscopale : - du chevalier de Ballaison, signalant un charlatan qui exercait illégalement la médecine et faisait des dupes en Maurienne : - du même, faisant connaître qu'un individu, nommé Floret, qui avait insulté l'abbé Dufreney, curé de Villarodin, était condamné à lui faire des excuses publiques, en présence des autorités; - d'un procureur au bailliage de Maurienne, nommé Robert, qui avait été condamné aux arrêts dans sa maison, avec défense à ses domestiques de le laisser manger autre chose que ce qui serait permis par le proto-médecin. Celui-ci tardant à venir prescrire le régime, le patient affamé réclamait auprès du gouverneur, en lui envoyant les pièces de l'affaire. Il paraît qu'on voulait le faire passer pour fou. - Lettre du prieur de la chartreuse de Saint-Hugon (Savoie), J.-P. Rey, signalant une bande de malfaiteurs qui avait commis des vols à la chartreuse et dans les environs; - de Mgr F.-G.-A., archevêque de Tarentaise, demandant grâce pour une femme de Moûtiers, condamnée à une forte amende, parce qu'on avait joué chez elle à un jeu défendu ; - etc.

Liasse, 97 pièces, papier.

1780-1789

C 20 Police intérieure. – Lettres des ministres et des directeurs généraux de Turin (le comte Corte, le comte Graneri, le comte de Valperga, etc.), au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry : – du comté Graneri, accompagnant l'envoi d'un billet royal par lequel le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, accordait le pardon qui lui était demandé par les députés envoyés auprès de lui à cet effet par la ville de Montmélian, où une émeute s'était produite. Le ministre rapporte, dans une longue lettre, les paroles touchantes du Roi à cette occasion. – Correspondance au sujet de deux religieuses de l'Annonciade de Chambéry, qui avaient quitté leur couvent et ne voulaient plus y rentrer ; – du comte Corte, informant le gouverneur général qu'il était inutile de continuer à visiter les lettres que recevaient les religieux Dominicains à Chambéry. – Lettres ministérielles : – approuvant une nouvelle battue ordonnée en Savoie par le gouverneur général, pour donner la chasse aux vagabonds et arrêter les malfaiteurs ; – accusant réception d'un mémoire sur les Francs-Maçons, qui avait sans doute été envoyé par le gouverneur général ; – etc. Liasse, 24 pièces, papier.

1790-1791

C 21 Police intérieure. - Lettres, rapports, etc., de commandants de place, de curés, de syndics, etc. (le comte d'Allemogne, commandant à Yenne, le comte de Sonnaz, au château de Montmélian, le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, l'abbé Bernard, curé de Sainte-Hélène du Lac, la sœur du Bourget, abbesse du Betton, etc.), au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry : – rendant compte d'un tumulte qui s'était produit à Yenne, pour délivrer un joueur de violon que 1e commandant de place avait fait enfermer au corps de garde, parce qu'il avait fait danser pendant la grand'messe; - du syndic du Pont-de-Beauvoisin, faisant connaître l'état des récoltes et le prix des denrées dans sa région ; – du comte de Sonnaz, exprimant les sentiments d'allégresse avec lesquels les habitants de Montmélian, qui avaient fait une émeute et envahi le château, avaient recu le pardon du Roi. Il ajoute que l'irritation était toujours très grande contre l'ancien commandant de place, le chevalier de Marcley; - des « pauvres habitants » de L'Hôpital-sous-Conflans, qui réclamaient contre l'exportation du blé; - du baron de Loche, rendant compte de troubles survenus à ce sujet à Conflans ; - de l'abbé Maistre, demandant le concours du gouverneur général contre un individu qui avait failli assommer l'abbé Rey, curé de Montgirod, qui lui avait refusé l'absolution. - Minute d'un projet de dispositions à prendre pour l'expulsion des vagabonds; - etc.

Liasse, 85 pièces, papier.

C 22 Lettres concernant la famille royale de Savoie, des princes étrangers et d'autres personnages de distinction, adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin et divers fonctionnaires, (le comte Bogin, le comte de Saint-Laurent, de Turin, le comte de Marcieu, de Grenoble, M. Matton, intendant de Maurienne, M. Dutour de Villeneuve, premier syndic de Moûtiers, etc.); - accompagnant deux billets royaux, par lesquels Charles-Emmanuel III notifiait, le 5 octobre 1754 et le 25 juillet 1759, la naissance de deux princes, fils de sa belle-fille, la duchesse de Savoie. On chantera le Te Deum dans toutes les églises; - indiquant les dispositions prescrites à l'occasion du passage en Savoie de la duchesse de Modène, femme du comte de La Marche, qui se rendait de Milan en France. Elle recevra les honneurs militaires et on préparera ses logements; - annonçant le passage du duc de Penthièvre, qui venait de Turin ; du marquis de Chanvelin, ambassadeur de France à Venise ; du comte de Noailles, que le comte de Mareste, commandant de place de Montmélian, va saluer avec tout le conseil municipal; de M. d'Andréada, ambassadeur de Portugal à Rome; - etc. Liasse, 38 pièces papier, 2 sceaux en placard.

1750-1759

C 23 Lettres et autres documents concernant la famille royale de Savoie, adressés au comte de Menthon des Ollières, gouverneur général à Chambéry, par les ministres de Turin (le comte Bogin, M. Bruel): — transmettant un billet royal par lequel le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, notifiait, le 13 septembre 1762, la naissance d'un prince, fils de la duchesse de Savoie, sa belle-fille; — donnant des instructions au sujet du passage par la Savoie de la princesse Thérèse de Savoie-Carignan, qui, après avoir épousé, à Turin, par procuration, le prince de Lamballe, allait en France, rejoindre son époux. Le gouverneur général du duché, le premier président du Sénat de Savoie, l'intendant général avec un cortège composé des principaux officiers et de la noblesse, iront la complimenter; — etc. Liasse, 4 pièces, papier.

1762-1767

Lettres et rapports concernant la Cour de Sardaigne, adressés au comte de La Tour, C 24 gouverneur à Chambéry, par le comte Bogin, le comte Chiavarina, le comte Corte, ministres de Turin, Mgr F.-Gaspard-Augustin, archevêgue de Tarentaise, les syndics de Montmélian, etc.: - transmettant un billet royal du 20 février 1773, par lequel le roi Victor-Amédée III notifiait la mort de son père, le roi Charles-Emmanuel III, et prescrivait le deuil pour les fonctionnaires, la noblesse et l'armée, ainsi que des services funèbres dans toutes les églises. Lettre autographe de l'archevêque de Tarentaise et lettres des syndics de Saint-Jean de Maurienne et de Montmélian, à cette occasion ; lettre du ministre, contenant le récit détaillé des derniers moments du roi défunt. - Lettres concernant un voyage du roi Victor-Amédée III, de la Reine et de la famille royale en Savoie, et prescrivant diverses mesures à prendre, ainsi que les préparatifs à faire pour les recevoir. On réparera la route que les augustes voyageurs devaient parcourir; on restaurera les appartements du château de Chambéry, qu'ils devaient occuper. Lettre adressée de Moûtiers au gouverneur général par le commandant de place Bastian, au sujet de l'entrée et du séjour du Roi dans cette ville. Les syndics lui présentèrent, pour la première fois, les clefs de la ville, qu'on offrait jadis aux archevêques. (Mgr de Rolland avait cédé, quelques années auparavant, au roi de Sardaigne, les droits temporels que ses prédécesseurs sur le siège de Tarentaise possédaient dans leur ville métropolitaine.) Des fenêtres de l'archevêché où il était logé, le Roi vit défiler les « compagnies bourgeoises des villages, qui le firent beaucoup rire », et en partant il dit au commandant de la compagnie de Moûtiers qui l'escortait : « A vous revoir ! » d'un ton gracieux qui enchanta tout le monde ; - etc. Liasse, 41 pièces, papier.

1773-1775

C 25 Lettres adressées au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry par des ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Bogin, le comte Chiavarina, le chevalier de Mouroux, le marquis d'Aigueblanche, le comte Mazzet de Frine, etc.), concernant des membres de la famille royale de Savoie, des princes étrangers et quelques autres personnages de distinction : – transmettant des instructions et indiquant les préparatifs à faire à l'occasion du voyage de la princesse Joséphine de Savoie, en 1771, et pour la cérémonie de sa remise officielle, à la frontière, au Pont-de-Beauvoisin, aux ambassadeurs de France qui venaient la recevoir pour la conduire à son époux, le comte de Provence ; –

informant du désir exprimé par le Roi que la noblesse de Chambéry renonçât à son projet de former, à cette occasion, une garde d'honneur, « voulant éviter cette dépense à ses bons sujets de Savoie » ; — faisant connaître quelle gouverneur général, l'intendant général et la noblesse recevront la princesse à la porte de la ville de Chambéry, et que le Chapitre de la Sainte-Chapelle sera admis, sur sa demande, à lui présenter ses hommages ; — concernant le voyage, en 1772, du duc de Chablais qui venait prendre les eaux à Aix-les-Bains et à Évian ; — concernant le passage, par la Savoie, de la princesse Marie-Thérèse de Savoie, future comtesse d'Artois. On pratiquera le même cérémonial que pour la comtesse de Provence ; — accompagnant un billet royal par lequel le roi Victor-Amédée III notifiait le mariage de son fils le prince de Piémont, avec la princesse Marie-Adélaïde-Clotilde, sœur aînée du roi de France ; — concernant les voyages : du chevalier Lynch, envoyé extraordinaire d'Angleterre ; du cardinal Giraud, ex-nonce apostolique à Paris ; avec un règlement fixant les honneurs à rendre aux cardinaux ; — annonçant l'arrivée à Chambéry du prince Xavier de Saxe, qui se rendait en France incognito ; — etc. Liasse, 65 pièces, papier.

1771-1775

C 26 Lettres adressées au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Corte, le chevalier Coconito, le chevalier Bertolotti, le chevalier Ferraris, le comte de La Marmora, le duc de Tonnerre, de Grenoble, les syndics de Moûtiers, etc.), concernant des membres de la famille royale de Savoie, des princes étrangers et d'autres personnages de distinction: - donnant des instructions relatives au voyage du prince et de la princesse de Piémont, qui venaient de France à Turin. On leur présentera les clefs de la ville de Chambéry, comme au Roi ; concernant le voyage du duc et de la duchesse de Chablais, qui allaient aux eaux d'Évian. Ils suivront, pour les réceptions des dames, les règles observées lors du voyage du Roi en Savoie, en y ajoutant seulement les nouvelles mariées qui se trouveraient dans les conditions requises, comme la marquise d'Yenne et la marquise d'Allemogne; - prescrivant d'assurer des logements et des relais de poste, pour le prince et la princesse de Russie, qui traversaient la Savoie, sous les noms de comte et comtesse du Nord ; - recommandant de favoriser et de faciliter le voyage du comte de Glocester, qui venait visiter les glaciers de Chamonix : - concernant le séjour en Savoie du comte de La Marmora, qui fut logé à Châteaublanc, chez M. de Saint Amour ; - etc. Liasse, 22 pièces, papier.

1780-1789

C 27 Gouverneur du duché de Savoie. - Lettres adressées au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le marquis de Cravanzane, le comte Graneri, le comte d'Hauteville, le baron de Choiseul, etc.), concernant des princes et d'autres personnages de distinction : – du marquis de Cravanzane, contenant des ordres donnés pour les honneurs à rendre à LL. AA. RR. les tantes du roi de France, qui se rendaient en Piémont ; - contenant des dispositions particulières au sujet de l'interdiction, pour les nobles français que les événements politiques de France amenaient en Savoie, d'y conserver des domestiques français: on maintiendra cette règle, et on l'appliquera immédiatement pour le duc de Caderousse, mais on accordera un délai à la princesse de Conti ; - du comte Graneri, recommandant les plus grands égards pour le légat d'Avignon ; donnant avis de l'arrivée à Evian, sans passeport, de la comtesse de Montillet et de l'abbé de Montazet ; – du comte d'Hauteville, recommandant spécialement au gouverneur général, le marquis d'Espinay, que le roi de Sardaigne avait décoré de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, et qui se rendait de Turin à Coblentz ; – etc. Liasse, 10 pièces, papier.

1791-1792

C 28 Affaires militaires. – Lettres, rapports, etc., des ministres, des commandants de détachements, syndics, etc. (le comte Bogin, le commandeur Richa, de Turin, le chevalier Avogadro au Pont-de-Beauvoisin, le chevalier de Morel à Montmélian, le comte de Casasque à Saint-Jean de Maurienne, etc.), au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, concernant le recrutement des soldats, les nominations d'officiers, les déserteurs, la police militaire: – du comte Bogin, notifiant la nomination du baron de Valérieu comme colonel, de M. Morand comme lieutenant-colonel, et de M. de La Grave comme major; – concernant le droit qui appartenait au major d'une place, de prendre l'épée

des officiers d'état-major qui mouraient; - du comte Bogin, transmettant un règlement général pour l'uniforme des officiers ; - du commandeur Richa, au sujet des soldats à fournir par chaque commune, et de l'abus commis par les conseils municipaux, qui désignaient des individus absents, afin d'échapper à la loi pendant qu'on les recherchait; - concernant des soldats condamnés à la bastonnade pour avoir fait de la contrebande ; - etc. Liasse, 89 pièces, papier.

1750-1759

C 29 Gouverneur général du fiché de Savoie. - Affaires militaires. - Lettres adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Bogin, le commandeur Richa), et des officiers de l'armée (MM. de Regard, de Menthon de Mareste, de Corsinge, de La Balme, etc.), concernant des congés temporaires ou définitifs, accordés à des officiers ou à des soldats : - notifiant le remplacement d'un soldat, nommé Joseph Garnier, qui devenait soutien de famille, par suite de la mort de son père; - informant que des congés étaient accordés au chevalier d'Oza, lieutenant de vaisseau, au capitaine de Loche, qui allait se marier, au chevalier de Chiusan, lieutenant, qui était dispensé du service, pendant son quartier, en qualité de gentilhomme de bouche à 1a Cour de Turin ; – concernant la requête présentée par un chirurgien de l'hôpital de Saint-Jean de Maurienne, nommé Lartique, qui réclamait pour lui l'exemption de tout service militaire, dans les occasions où le commandant de place faisait prendre les armes aux habitants; - transmettant un congé définitif, accordé à un grenadier du régiment royal suisse, nommé Jacques Marin; - etc.

Liasse, 48 pièces, papier.

1749-1759

C 30 Affaires militaires. - Lettres adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin et divers fonctionnaires (le comte Bogin, M. Maccabei, de Turin, le comte de Casasque, intendant de Maurienne, le chevalier de La Trinité, le marquis des Marches, les syndics de Saint-Jean de Maurienne, M. Angiono, intendant, et le chevalier du Bettex, commandant à Moûtiers, etc.), concernant le casernement, les subsistances et les mouvements des troupes : - invitant le gouverneur générai à laisser sortir des États le lieutenant d'artillerie Rebuffo, que le gouvernement sarde envoyait à Saint-Étienne en Forez, pour y assister à l'épreuve des canons de fusil qui y avaient été commandés par le Roi (1750); - donnant des règles pour les adjudications de fournitures de l'armée, par la voie des enchères; - du comte de Boringe, commandant du fort de Montmélian, demandant qu'on remplaçât les cartouches que sa garnison avait brûlées, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu ; – informant du retrait du détachement de Séez, à cause des neiges qui rendaient le passage du Saint-Bernard absolument impraticable ; du commandant du Bettex de Moûtiers, demandant (le 22 mars) qu'on continuât, encore pendant quelques semaines, la distribution du bois pour le chauffage des corps de garde, à cause de la rigueur du froid. – Six billets royaux du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, ordonnant, des changements de garnison ; - etc. Liasse, 91 pièces, papier.

1750-1759

C 31 Affaires militaires. - Lettres et autres documents adressés au comte de Menthon des Ollières, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Bogin, M. Durand de Ville): - concernant un sergent du régiment de Tarentaise, nommé Antoine Bataillard, qui demandait son congé pour entrer dans les Ordres, et auquel on ne l'accordera que si l'évêque le réclame ; – concernant la nomination d'un abbé Léger comme aumônier du régiment de Tarentaise, qui sera dispensé d'aller à Turin, passer l'examen prescrit, pardevant le cardinal des Lances, grand-aumônier ; - faisant connaître que des congés étaient accordés au capitaine baron de Seyssel, aux enseignes de Varax, d'Avril, d'Humilly, au lieutenant de Clermont, qui venait de perdre sa mère ; concernant une enquête ordonnée, par suite de la mauvaise qualité du foin qu'un fournisseur avait livré pour les troupes. - Deux billets royaux signés de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, portant que, lorsqu'un soldat aurait servi huit ans, ses frères seraient exempts jusqu'au nombre de trois. - Deux autres billets royaux du même souverain prescrivant des mouvements de troupes et des changements de garnison. - Autre billet royal du même prince, au sujet d'une dispute entre deux officiers, le chevalier de Lazary, lieutenant, et le chevalier de La Tour, enseigne dans le régiment de Savoie, accompagné de la copie de deux autres billets royaux adressés au comte de Saint-Michel, commandant de cet officier, par le Roi qui envoie des ordres au sujet de cette affaire. Le Roi ne veut pas qu'on en parle en Savoie, et le gouverneur devra mettre aux arrêts ceux qui se permettront de le faire; – etc.

Liasse, 42 pièces, papier.

1763-1768

C 32 Affaires militaires. - Lettres adressées au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Bogin, le comte Durand de Ville, le comte Gaschi, le chevalier Burzio, de Turin, les syndics de Saint-Jean de Maurienne, etc.), concernant le recrutement et le licenciement des soldats, la police militaire. etc. : - faisant connaître que des soldats du régiment de Tarentaise, nommés Claude Combaz, Philibert Gardien, Louis Claus et Sébastien Brunet, qui avaient obtenu leur congé pour entrer dans les Ordres, à la condition de justifier, dans un temps donné, de leur ordination, seront poursuivis comme réfractaires, s'ils ne se mettent pas en règle; concernant la fixation du contingent militaire à fournir par les territoires cédés au roi de Sardaigne par la France et par la république de Genève, à la suite des derniers traités ; concernant un sergent du régiment de Savoie, nommé Biord, qui avait déserté en emportant, au préjudice de l'État, l'argent qui lui était confié, et dont le Roi avait ordonné, par égard pour Mgr Biord, évêque d'Annecy et son parent, la simple réclusion dans un fort, sans qu'il passât en jugement ; copie d'une lettre du bureau de la guerre à l'évêque pour l'informer de cette décision. - Lettre accompagnant l'extrait d'un billet royal de 1748, par lequel le roi de Sardaigne, pour récompenser les soldats de leur zèle et de leur dévouement pendant la guerre de 1742 à 1748, avait exempté tous leurs enfants de la première génération, d'être élus soldats dans les régiments de leur province ; - d'un ancien soldat, nommé Vincent Claude, qui avait déserté et qui implorait son pardon en demandant à reprendre du service ; etc.

Liasse, 95 pièces, papier.

1748-1779

Affaires militaires. - Lettres adressées au comte de La Tour, gouverneur général à C 33 Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Bogin, le comte Chiavarina, le chevalier Coconito), concernant la nomination, l'avancement, les congés et la retraite des officiers : faisant connaître que M. de Charrière était nommé commandant de place à Saint-Jean de Maurienne ; - que M. de Villy de Lorme était nommé sous-lieutenant dans le bataillon des invalides; - que le marquis de Saint-Maurice était nommé colonel du régiment de Savoie; que le comte de Forax, capitaine, avait obtenu la permission d'aller passer un mois en France ; - que le lieutenant de Cavour était dispensé du service à son régiment, pendant le quartier qu'il allait passer à la Cour de Turin, en qualité de gentilhomme de bouche ; - que le commandant de Galifet, le capitaine de Gouvon, le lieutenant de Château-Dauphin, avaient obtenu des congés : – que le baron de La Grave, lieutenant-colonel du régiment de Savoie, était nommé colonel du régiment de Chablais ; - que le chevalier de Lazary était nommé lieutenant-colonel du régiment de Genevois, M. de La Fléchère, capitaine-major, et M. de Gondé, capitaine, dans le même corps ; - faisant connaître que le lieutenant de R..., qui avait eu des relations coupables avec la fille d'un cabaretier de sa résidence, avait été changé de garnison, avec défense de chercher à revoir sa maîtresse, et qu'il avait demandé un congé, pendant lequel il était retourné près d'elle ; – etc. Liasse, 48 pièces, papier.

1771-1779

C 34 Affaires. militaires. – Lettres et autres documents adressés au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par les ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Bogin, le chevalier Chiavarina, le chevalier Coconito, de Turin, M. de Serraval, commandant à Moûtiers, les syndics de Saint-Jean de Maurienne, etc.), concernant les garnisons, les mouvements, les logements et les subsistances des troupes: – lettres recommandant de surveiller la manière dont un nouvel adjudicataire de la fourniture du pain pour les soldats remplissait ses engagements; – transmettant un billet royal par lequel le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, décidait que pour tous ceux qui se présenteraient pour servir dans les détachements chargés, sur les frontières, d'empêcher la contrebande, ce temps de service compterait pour le double. – Deux autres billets royaux par lesquels le même souverain ordonnait des mouvements de troupes. – Lettres concernant un projet de convertir en caserne l'ancienne maison des chanoines réguliers de Saint-Antoine de

Chambéry: le commandeur de Loras, supérieur de l'Ordre, avait fait, contre l'exécution de ce plan, des représentations qui n'étaient pas prises en considération; — prescrivant de maintenir les trois sentinelles établies alors aux portes du château de Chambéry, et autorisant la suppression de celle de la porte de Montmélian; — faisant connaître que, sur les représentations du marquis de Sales et autres intéressés dans la fabrique de verres et cristaux de Thorens, le Roi avait accordé, pour le maintien de l'ordre dans cette localité, un détachement de cinq invalides commandés par un caporal, à condition que les demandeurs leur fourniraient un logement et une haute-paye; — etc. Liasse, 57 pièces, papier.

1770-1779

C 35 Affaires militaires. - Lettres, mémoires, etc., adressés au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, par les ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Gaschi, le comte Ferri, le chevalier Coconito, de Turin, le capitaine baron de Viry, F. de Varax, prieur d'Hautecombe, M. Olive, intendant à Moûtiers, le chevalier de Marcley, commandant à Montmélian, etc.), concernant le recrutement, les congés des soldats, la police militaire, etc.: - lettre renvoyant, avec l'avis du ministre, une pétition d'un sieur Girod, bourgeois de Chambéry, qui avait réclamé contre la désignation de son fils faite par la commune de Méry, pour le soldat qu'elle devait fournir au régiment provincial, alléguant que son titre de bourgeois de Chambéry, où il habitait avec sa famille, devait exempter ses enfants, qui n'allaient à Méry que pour y cultiver ses propriétés; – recommandant au gouverneur général une loterie, dont le produit était destiné à subvenir aux besoins de la Congrégation du Refuge pour les filles de militaires; - transmettant des états et des instructions pour la répartition des contingents à fournir par les communes, aux régiments provinciaux de Maurienne et de Genevois; - relativement à un nommé Thevenon, qui réclamait contre son élection comme soldat par la commune de la Bauche, sous prétexte que le choix aurait dû porter, conformément à la loi, sur d'autres familles ayant un plus grand nombre d'hommes en état de porter les armes ; - informant le gouverneur que le Roi, ayant égard à sa recommandation et à celle du prince Eugène de Savoie, avait gracié un déserteur, nommé Claude B. ; – transmettant un billet royal par leguel le roi Victor-Amédée III. à la demande du prince et de la princesse de Piémont, avait accordé sa grâce à un soldat qui avait tenté de déserter, après une lutte avec la sentinelle de la porte de la Reine à Chambéry; - transmettant la copie d'une convention passée entre le comte Ferrero de La Marmora, grand-maître de la Maison du roi de Sardaigne, commandant en chef des troupes rassemblées dans les provinces de Genevois, Chablais, Carouge, etc., et le marquis de Jancourt, inspecteur général des troupes du roi de France et commandant en chef de celles rassemblées dans le pays de Gex, etc., pour la restitution réciproque des déserteurs ; – etc. Liasse, 87 pièces, papier.

1781-1787

C 36 Affaires militaires - Lettres et autres documents adressés par des ministres de Turin, des officiers, etc. (le marquis de Cravanzane, le chevalier Coconito, de Turin, les chevaliers de Ballaison à Saint-Jean de Maurienne, Dutour au Pont-de-Beauvoisin, de La Peisse à Montmélian, etc.), au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, concernant la nomination, les congés, les retraites, etc., des officiers : - informant le gouverneur général que le chevalier de La Guidara était nommé major en second, et le comte de La Chavanne, major de la place de Chambéry ; - que le chevalier de Loche était nommé major du régiment de Maurienne, en remplacement du chevalier des Maisons; - que M. de Soyrier était nommé lieutenant-colonel et MM. de Chevilly et de Portier, promus majors dans le régiment de Genevois ; - que le marquis de Saint-Séverin était nommé major dans le régiment de Maurienne; - notifiant des nominations et des promotions en faveur de MM. de Saint-Sulpice, de Sainte-Croix, Pacoret de Saint-Bon, de Villard-Sallet, le comte de Monthoux, le marquis de Saint-Maurice, etc.; - la mise à la retraite de M. de Bracorens, capitaine au fort de Montmélian ; - notifiant un congé accordé au capitaine de Conzié d'Allemogne, pour se rendre en Auvergne, à l'occasion de la mort de son grand-père, le marquis de Lignières ; faisant connaître que la veuve d'un lieutenant d'infanterie, ancien directeur de haras, nommé Plagnat, qui avait demandé une pension, ne pouvait l'obtenir, attendu que sa position de fortune ne légitimait pas cette prétention. - Billet royal de Victor-Amédée III, par lequel un quartier-maître du régiment de Tarentaise était condamné au bannissement pour trois ans, à cause de sa vie scandaleuse. Le colonel est fortement réprimandé pour ne pas avoir signalé lui-même la conduite de cet officier, nommé P...; - autre billet royal par lequel le même souverain accordait sa grâce au comte de La Morrra, lieutenant, qui avait involontairement tué son domestique, dans un moment d'emportement ; – etc. Liasse, 98 pièces, papier.

1780-1788

C 37 Gouverneur généra1 du duché de Savoie. - Affaires militaires. - Lettres, mémoires, etc., adressés au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général de Chambéry, par des ministres de Turin et d'autres fonctionnaires (le comte Bogin, le chevalier Coconito, de Turin, le chevalier de Marcley, de Montmélian, le chevalier de Ballaison, de Saint-Jean de Maurienne, le chevalier de La Peisse, de Miolans, le marquis d'Yenne, etc.), concernant les mouvements, les subsistances, le casernement des troupes : - lettres transmettant, avec un avis favorable, un rapport de l'intendant du Faucigny, qui démontrait la nécessité d'augmenter la garnison de Bonneville, à cause des nombreux contrebandiers qui désolaient le pays; - accompagnant un billet royal de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, qui ordonnait des changements de garnisons; - faisant connaître que le gouvernement avait renoncé au projet de convertir en casernes les bâtiments des chanoines de Saint-Antoine à Chambéry; - notifiant l'ordre du Roi de démolir le fort de La Balme de Pierre-Châtel, qui était trop difficile à défendre en temps de guerre, et ne pouvait même plus fournir, en temps de paix, un logement pour le garde des gabelles. - Lettre du fourrier des étapes, à Aiguebelle, se plaignant de la difficulté qu'il éprouvait à trouver des logements pour les troupes, à cause du nombre abusif des dispensés; - du marquis d'Yenne, donnant l'assurance qu'on pourra compter à Yenne sur une petite milice bourgeoise de quinze hommes, et qu'il suffira de les équiper et de leur accorder une haute paye, quand ils seront sous les armes ; - etc.

Liasse, 78 pièces, papier.

1780-1789

C 38 Affaires militaires. - Lettres, rapports, etc., des ministres de Turin, d'officiers et de fonctionnaires (le comte Carlevaris de San Damiano, le marquis de Cravanzane, le chevalier de Collegno, le chevalier Coconito, le major de la Guidara, le chevalier de Quassol, le chevalier de Soyrier, à Saint-Pierre d'Albigny, le chevalier de La Place, au Pont-de-Beauvoisin, etc.), au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry : - proposant de prendre dans le magasin de la Tour-Bossue, à Chambéry, les cartouches demandées par le commandant de Saint-Pierre d'Albigny; - concernant des mouvements de troupes, des détails de casernement. - Minute d'une lettre du chevalier de Perron, gouverneur général, au marquis de Cravanzane, relativement à l'installation devenue nécessaire (5 septembre 1792) des hôpitaux pour l'armée ; il propose de les mettre à Saint-Pierre d'Albigny, et ajoute que cette localité avait déjà été choisie pour cet objet, pendant les anciennes guerres. - État des officiers du 1er bataillon du régiment des gardes : chef, le Roi ; lieutenant-général, le marquis de Cordon; officiers, MM. Vibô d'Aglié, de La Motte, d'Yenne, de Montcrivel, de Cluse, de Marentin, de Frane, de Valmeinier, de La Fléchère, de Saint-Martin ; – etc. Liasse, 100 pièces, papier.

1789-1792

C 39 Château fort de Miolans, prison d'État. - Lettres, mémoires, rapports, états, etc., adressés aux gouverneurs généraux de Chambéry (le commandeur de Sinsan, le comte de Menthon des Ollières, le comte de La Tour, le chevalier Tarin-Impérial, le chevalier de Perron), par des ministres de Turin, des commandants du fort et d'autres fonctionnaires (le comte Bogin, le chevalier Coconito, l'avocat Mazé, les commandants Le Blanc, de La Peisse, de Launay, Antonioz, le chirurgien-major Berthollet, le lieutenant Gaschi, etc.), au sujet de la garnison et du personnel de l'administration du fort (officiers, soldats, aumôniers, chirurgiens, etc.): concernant la nomination, comme aumônier du fort, de l'abbé du Villard, ancien curé d'Arvillard, qui était l'oncle du commandant Le Blanc. - Lettre informant le commandant qu'un abbé Berthier, qui venait d'être nommé aumônier de Miolans, était dispensé de se rendre à Turin pour y passer l'examen prescrit, par-devant l'archevêque de Turin, grandaumônier; - du commandant Antonioz, accompagnant un règlement rédigé par lui pour les adjudants au fort de Miolans; - du même, réclamant la franchise postale; - du chevalier Coconito, donnant l'ordre de transférer au fort de Bard, des soldats invalides du château de Miolans, qui étaient soupçonnés d'entretenir des intelligences avec les prisonniers, dont un d'entre eux, nommé Barberis, avait réussi à s'évader; – du commandant de Launay, demandant qu'on ne fit payer le sel que 2 sous au lieu de 4, aux invalides de la garnison de Miolans, comme à la troupe ; – du comte Bogin, donnant avis de la nomination du docteur Des Maisons, comme chirurgien du fort de Miolans. – Quelques états de revue de la garnison ; – etc.

Liasse, 98 pièces, papier.

1750-1792

C 40 Château de Miolans, prison d'État. – Lettres et autres documents adressés aux gouverneurs de Chambéry (le commandeur de Sinsan et le comte de Menthon des Ollières) par les ministres de Turin, des commandants du fort, etc. (le comte Bogin, le comte de Saint-Laurent, l'avocat Mazé, le commandant de Launay, le comte de Grésy de Cessens, etc.), au sujet des prisonniers d'État et des détentions économiques (détentions aux frais des familles des prisonniers): - lettre du commandant Le Blanc, faisant respectueusement observer au gouverneur général de Sinsan qu'il ne pouvait recevoir et retenir un prisonnier au fort de Miolans, sans un ordre direct du Roi ; - du ministère de Turin, donnant l'ordre d'élargir le jeune Joseph de G. de V., qui avait été enfermé pour quelque temps à Miolans, à la demande de sa mère, la baronne de Saint-C. ; - transmettant des instructions, avec un billet royal de Charles-Emmanuel III, pour la séquestration, au château de Miolans, d'un prêtre originaire du Faucigny, nommé B., sur les instances et aux frais de sa famille ; - concernant un jeune gentilhomme français, nommé Hoinard de La Malonnière, dont le roi de Sardaigne avait permis l'incarcération provisoire à Miolans, sollicitée par son père, et qu'il ordonnait plus tard de rendre à sa famille. - Autre billet royal du même prince, enjoignant de faire arrêter et conduire à Miolans un bourgeois de Chambéry, nommé Jean-Claude G., qui « dissipe son patrimoine par ses prodigalités dans une vie brutale et scandaleuse, laissant manquer du nécessaire à ses enfants et à sa femme qu'il excède par ses maltraitements »; décidant, en outre, que le Sénat de Savoie fixera et fera payer, par le curateur qu'il doit établir aux enfants et aux biens de ce prisonnier, la subsistance de celui-ci, pendant sa détention ; - etc.

Liasse, 34 pièces, papier.

1749-1776

C 41 Château de Miolans, prison d'État. - Lettres, mémoires, rapports, etc., adressés au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin, des commandants du fort, etc. (le comte Corte, le chevalier de Mouroux, le comte Bogin, le comte Botton de Castellamont, les commandants de Launay, de La Balme, etc.), au sujet des prisonniers d'État et des détentions économiques: – donnant des ordres pour la séquestration à Miolans du jeune Jean-Baptiste de B., de Chambéry, accusé de vol; – au sujet du fils de M. F., président au Sénat de Savoie, qui s'était fait une mauvaise affaire avec un gentilhomme français, au Pont-de-Beauvoisin, contre lequel il avait eu l'imprudence d'écrire des lettres pleines d'invectives ; lettre du jeune F., se plaignant de son père qui l'avait fait incarcérer ; concernant le jeune Colomb de Bâtines de Copponex, qui avait été enfermé à Miolans, à la demande de sa mère ; acte de soumission écrit et signé par le prisonnier, qui promet de ne pas chercher à s'évader. - Pétition d'un gentilhomme de Bonneville, nommé de Lallée de Songy, dans laquelle il expose qu'ayant été enfermé au château-fort de Miolans, il avait réussi à s'échapper au bout de 14 mois, avec le marquis de Sade. Il supplie le Roi de lui accorder sa grâce, et de lui permettre de rentrer dans sa patrie. Un billet royal de 1778 par lequel le roi Victor-Amédée III, à la demande de Louise de Carpinel, veuve de Lallée de Songy, ordonnait de mettre en liberté M. de Songy, qui venait de perdre son père, prouve que cet ancien hôte de la prison d'État y avait été replacé. - Billet royal du roi Charles-Emmanuel III, ordonnant de conduire au fort de Miolans le marquis de La Chambre, pour avoir maltraité des postillons qui le conduisaient ; – etc. Liasse, 46 pièces, papier.

1771-1779

C 42 Château de Miolans, prison d'État. – Lettres, mémoires, rapports, etc., concernant le marquis de Sade, prisonnier à Miolans, adressés au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par le chevalier de Mouroux, ministre de Turin, le comte de La Marmora, ambassadeur de Sardaigne à Paris, le marquis de Sade, la marquise de Launay de Sade, sa femme, la marquise de Launay de Montreuil, sa belle-mère, le commandant du château, M. de Launay, etc., au sujet des conditions et du régime qui lui furent appliqués : on lui enlèvera tous ses papiers, ainsi que ses manuscrits, qui ne seront vus que par le gouverneur général. Il sera désigné, dans le fort, sous le nom de comte de Mazan. Sa

famille paie toutes ses dépenses : mémoire de fournisseur. – Lettre de la marquise, sa femme, qui l'aime toujours et s'efforce d'obtenir, sinon sa liberté, au moins un adoucissement à son sort. – Engagement signé par lui, le 9 décembre 1772, jour de son arrivée à Miolans, de ne faire aucune tentative d'évasion. – Lettre de la marquise de Montreuil, exprimant son regret que le commandant de Miolans ait été disgracié, à la suite de l'évasion du marquis de Sade ; – etc. Liasse, 75 pièces, papier.

1772-1775

Château de Miolans, prison d'État: - Lettres, mémoires, rapports, etc., adressés au C 43 chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, par les ministres de Turin et autres fonctionnaires (le comte Corte, le chevalier Coconito, MM. de La Peysse et de Buttet, commandants à Miolans, le marquis de Montanière à Saint-Pierre d'Albigny, le chevalier Palma à Moûtiers, etc.), concernant les prisonniers d'État et les détentions économiques : lettres de Turin, accompagnant neuf billets royaux de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, pour la traduction au fort de Miolans, des nommés Guillot, trésorier de Tarentaise, concussionnaire, le chevalier Louis Avogadro de Valdengo, Cordero de Vonzo, J.-F. Dussongey, jeunes dissipateurs, F. Tharin, de Besançon, ancien lieutenant, Berthet, notaire, de Viuz-en-Salaz, Marin, prêtre, de Mégève, Monnier, Barberis, etc. - Cinq autres billets royaux du même prince, accordant rémission entière ou partielle aux prisonniers Berthet, Tharin, Daviet, Dubouchet, Cordero de Vonzo. - Lettres des commandants du fort, accompagnant des états détaillés des prisonniers de Miolans, dont quelques-uns y étaient depuis vingt ans ; - notifiant le décès des prisonniers Marin et Guillot ; - du chevalier de Buttet, un des officiers du fort, annonçant la mort du commandant de La Balme. -Soumission passée par Claude-Louis, fils de Pierre Caffe, détenu à Miolans, à qui le Roi accordait sa grâce, à condition qu'il quitterait pour toujours le pays, ce qu'il promet. - Lettres du comte Corte, de l'évêque d'Annecy, du chevalier de Saint-Étienne, commandant à Annecy, du commandant de La Peysse à Miolans, au sujet de l'arrestation à faire, sans éclat, et de l'incarcération à Miolans du chanoine Mouthon, de Pellionnex ; - etc. Liasse, 100 pièces, papier.

1780-1783

Château de Miolans, prison. d'État. - Lettres, mémoires, rapports, etc., adressés au C 44 chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin, d'autres fonctionnaires, etc. (le comte Corte, le chevalier Coconito, le marquis de Cordon, le comte d'Hauteville, les commandants Antonioz et de La Peysse, etc.), au sujet des prisonniers d'État et des détentions économiques : – états détaillés des prisonniers du château de Miolans, dressés et transmis au gouverneur général par les commandants, et indiquant, pour chaque détenu, la date et les motifs de son incarcération, son caractère, son état de santé et les conditions de son entretien (aux frais de l'État ou de sa famille). – Lettre ministérielle accompagnant un billet royal par lequel le roi Victor-Amédée III accordait, en 1784, la liberté à un prêtre, nommé J.-J. Poy, qui avait été condamné à une détention perpétuelle par l'évêque de Casal; à ces pièces sont jointes la soumission et promesse signée par ledit Poy de se bien conduire, et l'ampliation du billet royal de Charles-Emmanuel III, qui avait ordonné son incarcération en 1764. – Billet royal par lequel le roi Victor-Amédée III graciait, en 1785, le chevalier Avogadro de Valdengo, qui était à Miolans depuis cinq ans ; autre billet royal du même, ordonnant, l'année suivante, sa réintégration dans la prison. -Lettre transmettant des instructions ministérielles et un billet royal par lequel le roi Victor-Amédée III ordonnait de transférer au château d'Ivrée le prisonnier Vincent Lavini, qui était détenu à Miolans depuis vingt ans, pour avoir fabriqué de faux billets du Trésor, à l'instigation du comte de Stortiglione, ministre des finances. A ces pièces sont jointes des copies de l'arrêt du Sénat de Turin, qui avait condamné, en 1765, Stortiglione à être décapité et Lavini à être pendu ; et du billet royal par lequel le roi Charles-Emmanuel III avait commué ces peines en celles du bannissement pour le premier, et des galères pour le second. Ce dernier arrêt a été encore modifié ; il ne paraît pas que le comte ait jamais subi le moindre châtiment ; quant à Lavini, les états de prisonniers constatent qu'il est entré le 23 juin 1765 au château de Miolans2, d'où il a été dirigé, en juin I 786, sur le château d'Ivrée, où il est mort. Il avait été arrêté en France, en 1762, ainsi que l'apprennent deux lettres

² La détention de Lavini est devenue légendaire en Savoie. On montre encore, au château de Miolans, la chambre qu'il habitait et qui a gardé des traces de son séjour. Les collectionneurs savoisiens conservent des ouvrages de patience fabriqués par lui pendant sa réclusion ; entre autres un éventail finement peint au noir de fumée, avec un pinceau fait par lui, d'une mèche de ses cheveux.

ministérielles, relatives à sa remise par les autorités françaises, et qui sont jointes au dossier; – etc.

Liasse, 80 pièces, papier.

1762-1789

C 45 Château de Miolans, prison d'État. - Lettres, mémoires, etc., adressés au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry, par le comte Graneri, ministre de Turin, les commandants du fort de Miolans (Rey, Antonioz), le frère Marc-Antoine Curtet, procureur du couvent des Dominicains de Chambéry, au sujet des prisonniers d'État et des détentions économiques : – lettre ministérielle transmettant un billet roval par lequel le roi de Sardaigne. Victor-Amédée III, accordait sa grâce au frère Richard, dominicain de Chambéry, détenu à Miolans, qui se rendra dans un couvent de son Ordre, et y gardera la clôture pendant trois mois. Il dut de nouveau être renfermé à Miolans, ainsi que le prouve un engagement signé, le 31 août 1792, par le procureur des Dominicains, qui se charge du paiement de la pension du prisonnier. - Lettre du commandant Antonioz, réclamant au sujet de l'insuffisance de la pension allouée pour l'entretien, à Miolans, du jeune de Mailland, qui y était détenu, à la demande et aux frais de son père. Ce dernier ne payant que très péniblement la pension déjà trop faible, et le jeune homme manifestant les sentiments les plus rassurants pour l'avenir, le commandant proposait au gouverneur général de solliciter sa mise en liberté. -Minute d'une lettre du chevalier de Perron, prescrivant à l'officier du poste de Saint-Pierre d'Albigny, d'arréter et de conduire à Miolans un nommé R.., qui vivait en concubinage ; sa complice sera punie de quinze jours de prison ; - etc. Liasse, 12 pièces, papier.

1790-1792

C 46 Affaires diverses. - Lettres, billets royaux, etc., adressés au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Bogin, le comte de Saint-Laurent, le comte Caissotti de Saint-Vincent, 1e marquis Solar de Breille, le comte Lanfranchi, le comte de Grégory, etc.), concernant des affaires personnelles, ou traitant successivement et très sommairement, dans une même lettre, plusieurs petites questions sans grande importance, et n'ayant généralement aucune connexité: - deux billets royaux de Charles-Emmanuel III et une lettre du prince de Piémont Victor-Amédée, remerciant le gouverneur général des vœux de nouvel an qu'il, leur avait adressés. – Autre billet royal du même souverain, chargeant le commandeur de Sinsan de recevoir le serment du marquis Jacques d'Allinges, nommé premier gentilhomme de la Chambre, avec le procès-verbal de la prestation de serment. – Deux autres billets royaux de Charles-Emmanuel III, chargeant le gouverneur général de Sinsan, chevalier grand'croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, de remettre la croix de cet Ordre au capitaine François Courtois d'Arcollières et au comte Joseph de La Grange de Taninge, qui venaient d'obtenir cette distinction. - Plusieurs lettres et un billet royal au sujet d'un différend grave entre les Jésuites de Chambéry et le chanoine Reloge, chargé, par le Chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, des fonctions curiales dans l'église de Saint-Léger, et qui ne voulait plus que les Jésuites vinssent faire le catéchisme dans son église. Une de ces lettres ministérielles réclame en même temps l'état des revenus de tous les dignitaires du Chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, qui devait être placé sous les yeux du Roi, au moment où S.M. allait pourvoir au remplacement de l'abbé de Salins, doyen du Chapitre, décédé. - Lettres ministérielles chargeant le gouverneur général, de la part du Roi, de faire comprendre au baron de Troche qu'il est convenable qu'il ne marie pas sa fille à un étranger; - chargeant le gouverneur de faire connaître aux religieuses de Sainte-Claire-hors-ville, de Chambéry, que leur confesseur actuel était suspendu, et que le droit qu'elles avaient d'élire son remplaçant, ne pourrait s'exercer que sur les trois sujets qui seraient présentés à leur choix par le gouvernement ; etc.

Liasse, 92 pièces ; papier.

1750-1759

C 47 Affaires diverses. – Lettres concernant des affaires personnelles, etc., adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry: – par Mgr J.-N., évêque d'Annecy, se félicitant que le Roi ait donné à la Savoie, au moment où elle rentrait sous son sceptre (1750), un gouverneur général comme le commandeur de Sinsan; – par le comte de Casasque, intendant de Maurienne, demandant que ses secrétaires, dont il avait besoin, soient dispensés de prendre les armes dans la milice, même à l'occasion des réjouissances

publiques pour l'accouchement de la duchesse de Savoie en 1751 ; - par le chevalier de Boringe, commandant du château de Montmélian, informant le gouverneur général qu'avec quelques réparations, on pourra installer un dépôt de 400 barils de poudre, dans une des casemates du Château; - par Mgr C.-H., archevêque de Tarentaise, informant le gouverneur général des brutalités de M. de Gruffy, beau-frère du prélat, envers Mme de Gruffy, sa sœur, qu'il va faire retirer au couvent de la Visitation de Rumilly; - par l'abbé de Montfalcon, que le gouverneur général avait chargé de voir le marquis de Saint-Séverin, qu'on disait vouloir marier sa fille à un étranger; il fait connaître que le marquis vient, au contraire, de refuser, pour cette union, un gentilhomme français présenté par Mme de Mareste, prétextant de ne pouvoir songer à un établissement pour sa fille, avant l'issue de la discussion pendante à l'occasion des prétentions du marquis de Challes et du marquis de Saint-Michel, dans la succession du comte de La Barre, son grand-père. Il ajoute que M. de Saint-Séverin ne songerait pas à prendre un parti pour sa fille, sans obtenir l'agrément de la Cour ; - par l'abbé de La Palud, d'Aiguebelle, rendant compte de son intervention pour raccommoder des époux qui faisaient mauvais ménage ; – etc. Liasse, 96 pièces papier.

1749-1754

C 48 Affaires diverses. - Lettres concernant des affaires personnelles, etc., adressées au commandeur de Sinsan, gouverneur général à Chambéry: - par le commandant de place de Montmélian, M. de Marcley, priant le gouverneur général d'intervenir pour empêcher le capitaine de Marcley, son fils, de faire un mariage qui ne convenait pas à sa famille ; - par le marquis de Compeys de Lucinge, remerciant le gouverneur général d'avoir préservé sa maison de Chambéry, qu'on voulait convertir en caserne ; - par un chirurgien civil, nommé Basthard, réclamant le prix de soins donnés et de médicaments fournis à des soldats, à Conflans ; - par dom Tourne, religieux bénédictin, priant le gouverneur général de solliciter quelques explications de l'archevêque de Tarentaise, au sujet d'un carême que ce religieux avait promis de prêcher, à Moûtiers ; - par le comte de Capris, qui envoie, de Munich, ses vœux de nouvel an au gouverneur général. - Le châtelain de Saint-Pierre d'Albigny s'étant plaint que le conseil communal ne le convoquait pas pour les assemblées du Corps de ville, les syndics écrivent au gouverneur général, lui faisant observer qu'aux termes des Royales Constitutions, le châtelain ne peut exiger d'être averti autrement que par la cloche qu'on sonne pour avertir tous ceux qui doivent se rendre au conseil ; - etc. Liasse, 72 pièces, papier.

1755-1759

C 49 Affaires diverses. – Lettres adressées au comte de Menthon des Ollières, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Bogin, Bruel, Villa), remerciant le commandant de Menthon des Ollières d'avoir informé d'urgence l'administration centrale, du décès du gouverneur général de Sinsan, et le chargeant de quelques mesures d'ordre, relativement aux archives du gouvernement, pendant que l'intérim lui est confié ; – invitant le gouverneur général à se concerter avec le comte Salteur, premier président du Sénat de Savoie, pour le choix d'un Réformateur des études au collège de Chambéry, en remplacement de l'abbé de Montfalcon, décédé ; – annonçant que le Roi vient de faire expédier des grains dans la Maurienne, où la récolte n'avait pas été suffisante pour nourrir les habitants ; – etc. Liasse, 12 pièces, papier.

1759-1767

Affaires diverses. – Lettres relatives à des affaires personnelles et autres, adressées au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par les ministres de Turin (le comte Bogin, le comte de Tonningue, le chevalier de Mouroux, le comte Chiavarina, Carlevaris, etc.): – concernant une disette qui affligeait la province de Chablais, et les moyens d'y remédier en faisant venir du blé de la Sardaigne; concernant l'établissement, à Chambéry, d'une Société d'agriculture; – des modifications proposées dans les circonscriptions paroissiales de la ville de Chambéry. D'après le projet à l'étude, il s'agissait: 1° de transporter, de l'église de Saint-Léger, alors en mauvais état, le service paroissial dans l'église du couvent des Antonins; 2° de créer, au faubourg de Montmélian, une paroisse nouvelle dans l'église des religieux Augustins, qu'on installerait au couvent de Sainte-Marie-Égyptienne, dont les religieux avaient été unis, par le pape, aux Cordeliers franciscains. Le ministre transmet une copie d'une lettre écrite au Roi par l'abbé général de Saint-Antoine,

qui combat le projet, alléguant le mauvais état de l'église des Antonins, qui est, dit-il, la plus ancienne de la ville. – Lettres informant que le logement du gouverneur général, occupé jadis au château de Chambéry par le commandeur de Sinsan, mais qui n'avait pas été accordé au comte des Ollières, son successeur, est rendu au comte de La Tour; – faisant connaître que le Roi a nommé le lieutenant d'artillerie Graffion, directeur du laboratoire de chimie et de minéralogie; – etc.

Liasse, 98 pièces, papier.

1771-1794

C 51 Affaires diverses. - Lettres, mémoires, etc., adressés au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le comte Corte, le comte Chiavarina, le chevalier Coconito, le chevalier de Mouroux, etc.), concernant des affaires personnelles et autres : - communiquant au gouverneur général le placet d'un bourgeois de Chambéry, que le commandant de place avait condamné à faire des excuses publiques, à genoux, à un officier (le baron de Saint-Rémy); - informant le gouverneur général que le Roi lui accorde une pension de 1000 francs sur les revenus de la commanderie de Saint-Victor; - qu'il n'y a plus lieu de continuer les recherches ordonnées pour retrouver deux jeunes pages, le marquis d'Oncieu et le chevalier Gros, qui s'étaient évadés du château de Montcalier ; invitant le comte de La Tour à assister, en habit de cérémonie, comme grand'croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, à la procession du Saint-Suaire, en portant le dais; demandant des renseignements sur une pétition de l'imprimeur Gorrin, qui sollicitait l'emploi de concierge du château de Chambéry ; - chargeant le gouverneur général de régler une dette du marquis de Saint-Maurice, qui vendait sa terre de Lupigny, en Genevois; transmettant une réponse de la direction générale des postes, au sujet d'une réclamation du chevalier de Blanzy, commandant à Annecy, qui prétendait recevoir son courrier avant l'intendant de la province ; – etc.

Liasse, 92 pièces, papier.

1775-1779

C 52 Affaires diverses. - Lettres concernant des affaires personnelles et autres, adressées au comte de La Tour, gouverneur général à Chambéry, par des fonctionnaires et des particuliers : - par le doyen Denis, vicaire capitulaire de l'archevêché de Tarentaise, s'excusant d'avoir donné à l'abbé Péronnier, curé de Tournon, l'institution canonique d'une chapelle qui était à la nomination du comte de La Tour (ce qu'il ignorait); - par un Anglais résidant à Filly, nommé Floyd, exprimant au gouverneur général sa respectueuse satisfaction d'habiter un pays qui possède un tel administrateur, et lui demandant sa protection ; - par les syndics de Moûtiers, priant le gouverneur général de permettre que la garde bourgeoise prenne les armes et paraisse au cortège, à l'occasion de l'entrée solennelle de Mgr Laurent de Saint-Agnès, nouvel archevêgue de Tarentaise (1772), ainsi que cela s'est pratiqué pour ses prédécesseurs : - par le châtelain d'Aix, nommé Vignet, faisant connaître que le curé de Saint-Innocent a refusé la communion à un individu, qui s'était présenté cependant avec un billet de confession ; - par F.-B. Jacques, prieur de la chartreuse d'Aillon, écrivant au gouverneur général qu'il est très empressé de prêter à Son Excellence les 100 louis qu'il lui a demandés, mais qu'il les prête à M. de La Tour personnellement, et non au gouverneur général ; - etc. Liasse, 74 pièces, papier.

1771-1779

Gouverneur général du duché de Savoie – Affaires diverses. – Lettres concernant des affaires personnelles et autres, adressées au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le marquis de Cravanzana, le comte Provana, le comte Melita, le comte Corte, le chevalier Coconito) : – transmettant un billet royal imprimé, du roi Victor-Amédée III, qui fixe les règles à suivre pour les réparations aux logements concédés dans les châteaux et auges bâtiments royaux ; – donnant avis au gouverneur général que, sur la demande de l'intendant général, le Roi a décidé qu'un soldat invalide serait affecté à la garde des archives du château de Chambéry ; – informant le gouverneur général que la municipalité de Chambéry est autorisée à faire combler les fossés, entre le pont du Reclus et le Verney, pour y établir un marché au bois ; – transmettant, avec l'avis du gouverneur général, la pétition d'un négociant de Lyon, nommé Atis, qui avait sollicité le concours du roi de Sardaigne pour l'établissement d'une filature en Savoie. On le laissera libre de s'installer, et le gouvernement se réserve de lui accorder ensuite les avantages que

méritera son entreprise; – informant la Compagnie des Chevaliers-Tireurs de Chambéry, que l'autorisation sollicitée par elle, d'agrandir son bâtiment, ne peut lui être accordée, parce que l'emplacement nécessaire appartient à la ville; – etc. Liasse. 61 pièces, papier.

1781-1788

C 54 Affaires diverses. – Lettres concernant des affaires personnelles et autres, adressées au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général à Chambéry: – par Mgr G.-P., évêque d'Annecy, les syndics de Montmélian, Moûtiers, Saint-Jean de Maurienne, Rumilly, la Roche, Bonneville, Sallanches, MM. Fabre et Saint-Réal, syndics d'Annecy, félicitant le chevalier Tarin-Impérial de sa nomination de gouverneur général du duché; – par le père Bernard, abbé de Tamié, M. Olive, intendant de Tarentaise, Mgr Joseph-Charles, évêque de Maurienne, à l'occasion du nouvel an; – par le marquis d'Yenne, au sujet du choix d'un chirurgien pour soigner les soldats de la garnison d'Yenne; – par Mme de Marcley, sollicitant un secours pour son mari, commandant à Montmélian, qui y est malade. – Compliment adressé par le prévôt de la cathédrale d'Annecy, dont le nom n'est pas sur cette copie de son discours, au gouverneur général Tarin-Impérial, à l'occasion de son premier voyage dans cette ville; – etc. Liasse, 100 pièces papier.

1779-1789

C 55 Affaires diverses. - Lettres concernant des affaires personnelles et autres, adressées au chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry, par des ministres de Turin (le marquis de Cravanzana, le comte Viretti, le comte de Graneri, le comte Gaschi, le chevalier Coconito, etc.): - concernant la pénurie des récoltes en Savoie, et les moyens d'y remédier; - transmettant un billet royal de Victor-Amédée III, pour une répartition plus équitable des corvées ; - chargeant le gouverneur général de chercher à raccommoder M. de La Palme avec sa femme, fille de Mme de Châteauneuf, dont l'intervention pourrait aussi être utile. - Minute d'une lettre adressée au roi de Sardaigne par le chevalier de Perron, gouverneur général, qui regardait comme attentatoire à sa dignité, l'obligation de demander au Sénat de Savoie l'entérinement de ses patentes de gouverneur général ; – copie de la réponse personnelle du Roi, qui dit que c'est la règle, et félicite le chevalier de Perron de « son zèle et de sa bonne tête. » - Lettre autographe de Benoît Maurice de Savoie, duc de Chablais, datée de Montcalier, en 1 789, et assurant le chevalier de Perron de son bienveillant intérêt ; - etc. Liasse, 30 pièces, papier.

1779-1792

Affaires diverses. - Lettres concernant des affaires personnelles et autres, adressées au C 56 chevalier de Perron, gouverneur général à Chambéry: – par Mgr C.-J., évêque de Maurienne, le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, les syndics de Saint-Jean de Maurienne, Aiguebelle, Montmélian, M. Garnier, d'Allonzier, intendant du Faucigny, à l'occasion du nouvel an; - par la marquise de Lucey, exprimant ses bons souhaits au gouverneur général, et lui conseillant les eaux d'Évian (source Cachat); - par le colonel de Bellegarde, informant le gouverneur général que le comte de Costa, gentilhomme de la Chambre, « dont les talents sont suffisamment connus, » offre de dresser une carte topographique des frontières de la Savoie, de Genève au Galibier; - par le comte de Maillans, commandant à Saint-Jean de Maurienne, faisant connaître que, malgré les ordres du gouverneur général, on n'a pas encore mis de lits, pour les malades pauvres, à l'hôpital de Saint-Michel, où un malheureux est mort récemment sur un peu de paille; - par dom Belly, religieux bénédictin, réclamant le concours du gouverneur général pour obtenir de son cousin Charles Belly, capitaine dans la légion des campements, le paiement des arrérages d'une pension qu'il lui devait; - par M. Olive, intendant de Tarentaise, fournissant des renseignements sur l'excédant en grains et fourrages que les communes de sa province pouvaient avoir en sus des besoins de leur consommation ; - etc. Liasse, 89 pièces, papier.

1789-1792

C 57 Lettres, instructions, etc., adressées par les gouverneurs généraux de Chambéry (le chevalier Tarin-Impérial, le chevalier de Perron) aux officiers qui commandaient le

détachement en garnison à Saint-Pierre d'Albigny (les chevaliers de Saint-Thomas, de Non, de Rové, de Galatte, de Manuel, le comte Fausson de Montelupo, etc.), et qui ont probablement été rapportées aux archives du gouverneur général, à la suite d'une suppression de ce petit poste militaire : — instructions données par le gouverneur général Tarin-Impérial, à l'officier commandant à Saint-Pierre d'Albigny, et qu'il était tenu de transmettre à son successeur. — Ordres d'empêcher la circulation en Savoie d'un journal révolutionnaire, La Correspondance des Nations, journal politique et littéraire, imprimé à Paris, et pour lequel on s'abonnait à Versoix et à Sacconnex (Suisse). — Instructions et signalements pour la recherche de malfaiteurs sans notoriété. — Lettres concernant la surveillance à exercer sur les Français qui s'étaient retirés en Savoie, après la chute du roi Louis XVI ; — prescrivant au comte Fausson de Montelupo, commandant à Saint-Pierre d'Albigny, de fournir, quand il en aura besoin, au marquis de La Pierre, commandeur d'Aiguebelle, un brigadier et un dragon, pour accompagner l'exacteur des droits de leyde et d'éminage, qui lui étaient dus sur les foires et marchés du district de sa commanderie ; — etc. Liasse, 78 pièces, papier.

1781-1792

Intendance générale de Savoie. 996-1815 - (C 58-763)

C 58 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets du comte Ferraris, intendant général: prescrivant au trésorier général de Savoie, de recevoir les sommes que le gouvernement espagnol avait à restituer au gouvernement sarde, en vertu des comptes réglés à la fin de l'occupation de la Savoie par l'armée espagnole ; - enjoignant aux syndics de Saint-Pierre d'Albigny, Sainte-Reine, Jarsy, École, Doucy et le Châtelard, de rétablir la circulation sur le chemin du col du Frêne, obstrué par les neiges; - visant l'enregistrement des lettrespatentes par lesquelles Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, a nommé le sieur Natalis contrôleur aux salines de Moûtiers; - annoncant des adjudications de travaux de réparations au pont de Montmélian, aux prisons de Chambéry, aux murs de clôture du jardin du château de Chambéry ; - concédant, par ordre du Roi, à Révérend Girod, promoteur du décanat de Savoie, au bénéfice des pauvres malades incurables de Chambéry, les matériaux de l'intérieur de la salle du théâtre qui avait été établie dans le château de Chambéry, pendant l'occupation espagnole, et dont on conservera seulement les murailles, la toiture et les portes ; - autorisant la commune de Thoiry à faire refondre ses deux grosses cloches qui étaient cassées : - nommant les sieurs Baud et Léger, commissaires d'extentes en Savoie, et réglant leurs attributions; – ordonnant, sous peine de punition pour désobéissance, aux syndics de toutes les communes situées sur la grande route d'Aiguebelle à Modane, de fournir, aux prix ordinaires de chaque localité, toutes les voitures réquisitionnées par l'entrepreneur du transport des grains envoyés en Savoie; - prescrivant aux religieux de Lémenc, aux chanoines d'Aiguebelle, etc., de fournir des manœuvres pour la réparation des routes, digues, etc. ; – autorisant la commune de L'Hôpital-sous-Conflans à rebâtir son église, dans des conditions économiques déterminées ; - etc. Registre. In-4° cartonné, 294 feuillets, papier.

1749-1751

C 59 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets du comte Ferraris, intendant général: interdisant le défrichement des terrains qui bordent l'Isère, dans la commune de Cruet; invitant les communes à mettre leurs mappes cadastrales à la disposition d'un sieur Rubellotty, accrédité pour en prendre des copies ; – enjoignant au sieur Battaillard, exacteur de la commune de Francin, de rendre ses comptes; - autorisant l'entrepreneur de la construction de l'église de la commune de la Trinité, à employer des ardoises de Maurienne, faute de pouvoir se procurer des ardoises de Cevins, qui avaient été toutes retenues pour les salines royales; - assurant les gîtes d'étape d'un convoi de forçats, dans les communes de Montmélian, Aiguebelle, la Chambre, Saint-Jean de Maurienne, Saint-Michel, Modane, Lanslebourg et la Grand-Croix (Mont-Cenis) ; - réglant la quotité à payer par les particuliers, pour les pavés de la ville d'Aix ; – autorisant le marquis de Lescheraine à couper un taillis qu'il possède à Feigères, à condition de conserver les baliveaux réglementaires et en interdisant, pendant cinq ans, l'introduction du bétail dans la pièce en question ; - ordonnant au Chapitre collégial de Sainte-Catherine d'Aiguebelle, comme possesseur de biens ecclésiastiques de l'ancien patrimoine de l'Église, à Bonvillaret, de contribuer, pour sa part, aux réparations du presbytère de cette commune ; - autorisant noble Joseph Rey à faire transporter sur le lac du Bourget, à Chindrieux, des bois qu'il avait achetés au Bourget, pour reconstruire sa maison. L'exportation des bois de Savoie était interdite ; - ordonnant à tous les charpentiers de Montmélian et des environs, de se rendre à Conflans, pour travailler à la construction des nouvelles salines ; ils traiteront de gré à gré, sur les lieux, pour leur salaire ; - nommant la femme Josephte Ganel baigneuse aux thermes d'Aix, en remplacement de Claudine Forestier; - défendant, à la requête de Dame Louise Éléonor de Warens de La Tour, à M. Mansord et Cie d'exporter les produits des mines de la Maurienne ; - édictant un règlement de police pour la propreté et la salubrité du bourg de Saint-Genix ; - etc. Registre. In-4° cartonné, 98 feuillets, papier.

1751-1752

C 60 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets du comte Ferraris, intendant général: attribuant, sur le budget de la ville d'Aix, une prime de 5 fr. au nommé Chapuis qui avait tué un loup, et dont l'identité est attestée par le secrétaire de la commune et par le Chanoine Dimier, curé de la paroisse ; - notifiant un billet royal par lequel Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, accorde à dame Éléonore de Warens de La Tour et Jean Rodolphe de Courtille, le privilège de la « recherche et excavation des minières de charbons de pierre et de terre, soit houille, » dans tout le duché de Savoie; – autorisant, à la requête du sieur Didier, trésorier de la province de Tarentaise, l'exportation d'une quantité déterminée de minerai de cuivre ; - autorisant, après avis favorable du Conseil communal d'École, les religieuses de l'abbaye du Betton à défricher une futaie de sapins qu'elles possédaient sur la montagne d'Arclusaz ; - pour l'installation du sieur Dégaillon, contrôleur à la trésorerie générale de Savoie, avec une copie de ses lettres-patentes de nomination par le roi Charles-Emmanuel III, et sa prestation de serment ; - ordonnant le paiement de la quotité due par les habitants du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), pour les réparations de l'église de ce lieu, auxquelles devaient aussi contribuer les habitants « à la part de France ; » - autorisant les sieurs Girard, Robert et Carrier, entrepreneurs de la fourniture des fusils pour l'arsenal du roi de Sardaigne, à exporter, pour cette destination, 300 plateaux de noyer de la Savoie; prescrivant l'enregistrement des lettres-patentes par lesquelles Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, avait accordé aux Chartreux de Ripaille, qui avaient établi une fabrique de fer dans le pays de Vallon, diverses facilités pour se procurer de la fonte et du bois ; - réglant la manière dont la commune de Samoëns devra réaliser une somme de 12000 francs, due par elle au marquis J.-B. Salteur, pour le prix de la seigneurie de Samoëns, qu'elle avait été autorisée à racheter de ce seigneur, par lettres-patentes du 30 mai 1753 ; - etc. Registre.In-4° cartonné, 218 feuillets, papier.

1752-1755

C 61 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets du comte Ferraris et du comte Capris de Castellamont, intendants généraux : - réglant pour les habitants de Presle, l'usage de leurs bois et pâturages communaux, où il sera interdit d'introduire des bestiaux étrangers; autorisant les enfants du faubourg Montmélian de Chambéry à défaire quelques pavés pour planter un May, à l'occasion de la fête patronale de ce faubourg ; - prescrivant le paiement des honoraires dus à l'architecte Garella, pour l'étude des travaux destinés à amener à Aix, la source d'eau fraîche de Mouxy ; - condamnant au logement d'un garnisaire, les habitants d'Oncin, en retard de fournir les corvées qu'ils devaient pour la construction du logement du vicaire et pour les réparations du presbytère ; - nommant un sieur Arnaud, inspecteur des travaux à exécuter au fort de Miolans; - invitant la municipalité de Montmélian à fournir une chambre à feu, pour le logement du garde des gabelles ; - contenant le règlement d'une contestation entre le seigneur de Candie, le baron du Bourget, le comte de Montjoie, le comte de Rochefort, les seigneurs de Mellarède et de Saint-Agnès, les syndics des communes de Voglans, le Bourget, Bourdeau, le hameau de Saint-Ombre, soit Chambéryle-Vieux, d'une part, et demoiselle Michal, d'autre part, au sujet d'un chemin ; - autorisant Mme de Warens et on associé, M. de Curtille, à faire transporter à Genève les 15000 quintaux de charbon de terre qu'ils avaient extraits dans la commune d'Arache en Faucigny, et pour lesquels ils n'avaient pas réussi à trouver des acquéreurs en Savoie ; - notifiant des lettres-patentes par lesquelles le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, exempte du droit d'aubaine le chevalier Camille Perrichon, principal intéressé dans la société des minières de la Maurienne, ainsi que tous les employés et ouvriers de ces exploitations, avec un état nominatif des 15 étrangers qui s'y trouvaient alors ; – etc. Registre. In-4° cartonné, 216 feuillets, papier.

1751-1759

Secrétariat général. – Ordonnances et décrets du comte Capris de Castellamont, intendant général : – confirmant une ordonnance antérieure qui prescrivait aux communes de Chamoux, Betton-Bettonet et Bourgneuf, des travaux pour régulariser le cours du Gelon ; – concernant la répartition à faire entre les communes de Bissy, Cognin, la Motte-Servolex, et le Bourget, des travaux de défense à exécuter contre le torrent d'Hyère, au pont de Bissy ; – enjoignant aux habitants de la portion de la commune de Villard-Benoît, en Dauphiné, qui a été cédée au roi de Sardaigne par suite du traité de 1760, de payer leurs tailles de 1760 ; – portant sommation aux tenanciers du marquisat de Conflans, en retard du paiement de leurs

servis, de les acquitter sans délai entre les mains du fermier de ce fief du Roi ; - chargeant le sieur Picolet, châtelain, de réunir en assemblée générale tous les chefs de famille du village de Leyssaud, section de la commune française de Villard-Benoît, qui venait d'être réunie à la Savoie par le traité de 1760, et d'être érigée, par le roi de Sardaigne, en commune distincte, sous le nom de Leyssaud ; et de faire élire, par cette assemblée, un conseil municipal dont il recevra le serment ; - autorisant le notaire J.-J. Vignet, secrétaire de la ville d'Aix, à se faire délivrer, par le conservateur du tabellion d'Aix, une copie de son minutaire de 1760, qui avait été brûlé chez lui, par accident ; – prescrivant l'instruction d'une réclamation du marquis J.-F. de Clermont-Mont-Saint-Jean, contre le chiffre de la taille que la nouvelle péréquation avait attribué à ses biens de Trévignin ; - autorisant à interrompre, à cause des neiges, les travaux en cours à la route du Mont-du-Chat ; – invitant les syndics de toutes les communes du duché de Savoie à reconnaître le sieur Hyacinthe Favre, orfèvre à Chambéry, que le Roi venait de nommer échantilleur des poids et mesures, et à lui prêter tout le concours qu'il pourra réclamer en cette qualité ; - accordant une diminution justifiée de corvées aux comtesses d'Évieux et de Châtillon, héritières des biens de la marquise de Thônes, à Sonnaz ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 172 feuillets ; papier.

1759-1764

C 63 Secrétariat général. – Ordonnances et décrets du comte Capris de Castellamont, intendant général : – invitant l'exacteur d'Hauteluce à payer une somme de 5 francs au sieur Jacques Deduc, qui avait tué un loup [note : Le poète Ducis est issu de la famille Deduc d'Hauteluce.]; - requérant, pour réparer les digues de la Leysse au midi de Chambéry, les communes de Barby, Triviers, la Ravoire, Barberaz-le-Petit et les suburbains compris dans le périmètre des franchises de Chambéry; - pour réparer les digues de l'Isère, destinées à protéger les salines de Conflans, les communes de Tours, Gilly, Saint-Paul, la Bâthie, Saint-Sigismond; - réglant les conditions auxquelles noble Prosper Carelly pourra exporter les ardoises de la carrière de Cevins ; - nommant le sieur Charles Magnin doucheur aux bains d'Aix, en remplacement de son père ; - réglant, sur la proposition du conseil municipal d'Hauteluce, les conditions auxquelles les habitants pourront introduire dans les pâturages communaux des bestiaux étrangers à la commune : - décidant que le sieur Jean-Antoine Anselmet, député et conseiller de la commune de Bonneval, qui avait été condamné aux arrêts à Chambéry jusqu'à nouvel ordre, pourra s'absenter 8 jours pour aller rendre ses comptes de regrattier; - prescrivant aux syndics de Grézy des mesures pour combattre une épizootie ; – statuant sur la demande en décharge d'impôts, présentée par la commune de Beaufort, dont une partie du territoire avait été ravagée par des débordements de torrents ; approuvant les mémoires des sieurs Fleury, médecin, Pacoret, chirurgien, et Boysset, apothicaire, qui avaient été envoyés dans les communes de Jongieux, Traize, la Balme, Loisieux, pour combattre une épidémie; - pour le paiement à l'entrepreneur de la construction du presbytère de Saint-Genix, nommé J. Labully, d'un acompte sur le montant de cette entreprise; – faisant connaître qu'en raison de la gêne occasionnée par l'insuffisance de la dernière récolte, les ouvriers employés aux travaux de la grande route de Chambéry à Genève seront payés au fur. et à mesure des travaux exécutés ; – etc. Registre In-4° cartonné, 208 feuillets, papier.

1765-1769

C 64 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets du comte Capris de Castellamont et de l'avocat Blanchot, intendants généraux : - mettant la commune de Saint-Jeoire en Faucigny en demeure de faire les formalités nécessaires pour traiter de l'affranchissement de tous les droits féodaux qu'elle devait au président baron Foncet de Montailleur, faute de quoi il sera statué d'office ; – remettant, conformément à un arrêt de la Chambre des Comptes, transcrit en tête de l'ordonnance, la dame marquise J. de C, femme séparée de biens de M. J.-B. comte de P., président au parlement de Grenoble, en possession et jouissance de son château de Rochefort, qui avait été saisi faute de paiement des cavalcades qu'elle devait, pour cette seigneurie, à cause de son comté de Montbel ; - invitant la commune d'Aillon, vu la vacance qui vient de se produire dans le conseil, à y pourvoir, en choisissant parmi les habitants du village le plus considérable de la commune, qui ne se trouvait pas représenté alors dans le conseil; - nommant l'avocat Catie et l'architecte Garella, commissaires du gouvernement sarde, chargés d'aller, de concert avec les commissaires du gouvernement français, replanter aux confins du territoire de Leyssaud, conformément aux clauses du traité du 24 mars 1760, la borne internationale que le torrent du Bréda avait emportée; enjoignant aux syndics de Saint-Cassin, d'envoyer des hommes en aussi grand nombre que possible, pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans la forêt de cette commune ; – concernant un canal projeté pour l'assainissement des prairies du Bourget, par nobles Victor et Joseph Laurent de Saint-Agnès et le sieur Claude Perrin, capitaine de justice ; – portant saisie, à la requête du directeur de l'Académie de Turin, entre les mains du fermier de la marquise de Clermont, à la Bâthie, d'une somme de 291 francs 13 sous 4 décimes que le marquis de Clermont, son fils, devait encore à l'Académie pour sa pension ; – etc. Registre In-4° cartonné, 201 feuillets, papier.

1769-1775

C 65 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets des intendants généraux Blanchot et Vacca : - contenant des instructions au châtelain et au géomètre, pour la mensuration et l'estimation des biens communaux de L'Hôpital-sous-Conflans; - réquisitionnant des bouviers des communes de La Ravoire et Barby, pour le transport des bois pour les réparations du château de Chambéry ; - assignant aux communes du mandement d'Aiguebelle, où le roi de Sardaigne devait coucher avec sa suite, le nombre de 120 paillasses et 120 matelas qu'elles devaient réunir à Aiguebelle pour cette circonstance; - requérant le syndic d'Aillon, de fournir 2 mulets pour transporter, de cette commune où ils se fabriquaient, les clous commandés pour les réparations du château de Chambéry ; - réglant les indemnités à payer par 18 individus qui avaient commis des impiétements dans les biens communaux de la commune des Marches ; – interdisant à un sieur Reguettaz, qui avait établi un four à chaux dans la commune de Vérel-de-Montbel, d'en vendre les produits à l'étranger, avant d'avoir fait constater par le châtelain qu'aucun des sujets du Roi n'en avait besoin ; - enjoignant au Conseil municipal de Châteauneuf de procurer, sous peine de punition, un logement dans le village de Maltaverne, au sieur Tatin, maître de poste; - nommant, à la requête des particuliers du village de la Croix-Rouge, près Chambéry, et à leurs frais, le sieur Bastian comme garde-bois; autres ordonnances notifiant cette nomination au public devant l'église de Lémenc ; constatant la prestation de serment dudit Bastian ; – envoyant une brigade à 20 sous par jour, aux syndics de Vérel-Pragondran, jusqu'à l'extinction d'un incendie qui dévorait la forêt de cette commune, sans que les syndics eussent pris aucune mesure pour combattre le fléau : - réquisitionnant des corvées pour l'entretien de la grande route de Chambéry à Genève : - etc.

Registre In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1775-1780

C 66 Secrétariat général. - Ordonnances et décrets de l'intendant général Vacca : - défendant aux habitants de Montailleur et de Grézy-sur-Isère, de couper des bois ailleurs que dans les parties des biens communaux qui seront déterminées, chaque année, par les syndics; enjoignant aux individus habitant en France, qui possèdent des biens dans la commune de Leyssaud, dont ils n'aient pas encore payé les impôts échus, de s'acquitter sans retard; prescrivant au Conseil communal de Cléry, à la suite d'une requête présentée par Révérend Claude Velat, curé de la paroisse, de faire réparer, d'office, le chemin qui va de l'église de Cléry au hameau de Villard-Marin; - chargeant le sieur Léger, commissaire d'extentes à Chambéry, d'examiner, comme expert, la note de frais présentée par Madame de Saint-Bonnet, à l'occasion du traité entre les religieuses de Sainte-Claire-hors-ville, de Chambéry, et la commune de Sainte-Marie d'Alvey, pour l'affranchissement des droits féodaux; chargeant le châtelain de Sonnaz de dresser un état détaillé de tous les habitants qui ont éprouvé des pertes dans un récent incendie de ce village ; – statuant définitivement sur des difficultés et des questions de droit administratif qui avaient surgi, à l'occasion de la mise aux enchères d'une portion des biens communaux de Beaufort, que cette commune demandait à aliéner pour subvenir aux frais de son affranchissement des servis féodaux ; - défendant aux habitants de Saint-Germain, de pêcher dans le lac du Bourget, au long de la baronnie de Cessens, entre la pointe de La Buffaz et Le Noir, attendu que ce droit de pêche a été exclusivement concédé à perpétuité, par lettres-patentes du 23 août 1680, à noble Enard Carron, représenté aujourd'hui par dame Baytaz de Chalon, veuve et héritière de noble François-Vincent Carron, seigneur et comte de Grézy et Cessens ; - fixant les conditions auxquelles noble Gabriel-Antoine Cize est autorisé à faire couper et enlever le bois mort dans sa forêt; - approuvant le projet soumis à l'intendance générale, par la commune de Gilly, d'une construction pour ses archives ; – etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 130 feuillets, papier.

C 67

Secrétariat général. – Ordonnances et décrets des intendants généraux Vacca et Secchi de La Scaletta: - chargeant le sieur Rochet, directeur-adjoint de l'école vétérinaire, de se rendre à Bissy, afin d'y prescrire les mesures nécessaires pour combattre une épizootie ; concernant l'établissement d'une fontaine sur la place des halles de Saint-Genix : - réglant les conditions auxquelles le marquis de Corbeau de Vaulserre, français, sera autorisé à couper du bois de haute-futaie dans sa forêt de Saint-Franc, ainsi que le marquis Antoine de Corbeau son père, et le comte Francois-Aimé de Corbeau de Vaulserre son onde, dont il est héritier, en avaient obtenu la permission, par lettres-patentes du 13 mars 1739 ; - notifiant le consentement donné par la commune de Jarsy, à ce que la commune d'École fasse exécuter, sur le territoire de Jarsy, la recherche d'une carrière de tuf, et à ce que, en cas d'insuccès, elle puisse extraire, des carrières dudit Jarsy, déjà exploitées, le tuf qui lui est nécessaire pour la reconstruction de la voûte de son église; - prononçant décharge d'impôts en faveur de noble J.-B. de Marcellaz, le marquis de Tournon, le curé de Saint-Félix, la chapelle de Saint-Georges, le marquis de Coudré, la commune d'Albens et d'autres propriétaires de terrains qui ont été occupés pour l'établissement de la route d'Annecy à Genève ; - nommant le sieur François Rochet doucheur surnuméraire aux bains d'Aix ; prescrivant à tous les pêcheurs du lac du Bourget de consigner au sieur J.-P. Veyret, tout le poisson qu'ils prendront, et qui est retenu pour le service de la table du duc et de la duchesse de Chablais et de leur suite, à Aix ; - accordant à noble Fr. Marie de la Fléchère seigneur de Beauregard et de Mont-Vérend, l'autorisation de faire entrer en franchise, en Savoie, et conduire en Faucigny, sa patrie, 70 émines de vin dont il avait hérité de Joseph d'Angeville, seigneur de Mont-Vérend ; - condamnant le Conseil communal de Saint-Pierre d'Alvey à la brigade, pour avoir nommé conseiller un bâtard qui ne possédait aucun bien ; obligeant la comtesse de Sainte-Hélène, soeur de l'abbé Amé Philibert de Mellarède et son héritière, à rembourser aux royales finances, les sommes dont elle a joui abusivement depuis le décès de son père, le comte Pierre-Louis de Mellarède, qui avait été exempté du paiement des tailles pendant sa vie, par lettres-patentes du 26 novembre 1739, pour tous les biens possédés par le comte de Mellarède son père, avant la guerre de 1690 ; exemption qui avait été accordée en mémoire de la défense courageuse du fort de Montmélian, aux habitants qui y avaient pris part, mais qui ne devait pas s'étendre à leur descendance ; - etc. Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1779-1788

Secrétariat général. – Ordonnances et décrets du comte Secchi de la Scaletti et du comte Vignet des Étoles, intendants généraux : – autorisant les communes de Queige, Champagny, Saint-Genix, Massingy, Cordon, Saint-André, Saint-Pierre d'Albigny, Fréterive, Lucey, Jongieux, etc., à se réunir en assemblées générales de tous les chefs de famille, pour délibérer, en présence de leurs châtelains, sur les projets d'affranchissement des droits et servis féodaux ; – autorisant de semblables assemblées dans la commune de Saint-Colomban-des-Villards, afin d'arrêter un règlement pour le mode de jouissance de ses biens communaux ; – dans la commune de Voglans, pour aviser au moyen d'y appliquer les eaux de l'Albane à l'irrigation ; – dans la paroisse des Houches en Faucigny, pour délibérer sur sa séparation de la commune de Chamonix, dont elle dépendait pour le temporel ; – Ordonnances nommant, conformément aux délibérations prises à ce sujet par les communes intéressées, les sieurs T. Bouchet, secrétaire de Sonnaz et de Chambéry-le-Vieux ; Tissot, secrétaire de Cruet, Fréterive, Saint-Jean de la Porte et Saint-Pierre d'Albigny ; Buchard, secrétaire de Grézy-sur-Isère ; Mermoz, secrétaire de Montailleur ; – etc

Registre In 4° cartonné, 48 feuillets, papier.

1781-1791

Secrétariat général. – Ordonnances et décrets du comte Vignet des Étoles, intendant général – portant règlement pour les octrois de Conflans, Saint-Pierre d'Albigny, la Rochette, la Motte-Servolex, Saint-Genix; – permettant au nommé Ailloud de chasser pendant tout le temps que le duc et la duchesse de Chablais passeront à Chambéry, à la condition qu'il consignera, pour la table des princes, tout le gibier qu'il tuera; – défendant d'établir des boucheries dans les petites localités autour de Chambéry, et ordonnant la suppression de celles qui y existaient, dans les juridictions de Jacob-Bellecombette et des Charmettes; – maintenant le partage des biens communaux des communes de Leyssaud (Savoie), la Chapelle-Blanche (Savoie), et celles du mandement d'Avallon (France), tel qu'il avait été réglé par le traité du 24 mars 1760, entre le roi de France et le roi de Sardaigne, et en vertu duquel tous les marais situés en dessous du village de Leyssaud étaient attribués aux

Savoisiens, et tous les marais qui se trouvent au-dessous des Augustins restaient aux Français ; - invitant le Conseil communal de Serrières à délibérer d'urgence sur les moyens de soulager les habitants de cette localité, qui se trouvaient réduits à la misère par la disette des grains : et autorisant l'exacteur à délivrer, en attendant d'autres secours, au Conseil, une somme de 400 francs pour faire face aux premières nécessités; - condamnant un sieur Gerbelot-Gris, qui s'était arrogé le droit de distribuer un secours en argent, accordé par le Gouvernement aux pauvres de la commune de La Bridoire, et qui l'avait fait avec partialité, à réparer, de ses deniers, les injustices commises, en suivant un état de répartition dressé par le Conseil communal et le curé ; – prescrivant des poursuites contre des individus en retard de payer leur quote-part du prix des affranchissements des droits féodaux, qui avaient été conclus entre la comtesse de La Pérouse, le marquis d'Yenne, etc., et la commune de Lucey; - réglant, entre toutes les communes intéressées, la répartition du prix de l'affranchissement des droits de layde qui appartenaient à la commanderie d'Entresex, sur les foires et marchés d'Aiguebelle; - défendant de vendre, dans la commune du Bourget, pendant le mois d'août, d'autre vin que celui du prieuré du Bourget ; – etc. Registre In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1788-1792

C 70 Secrétariat général. - Ordonnances, circulaires administratives, lettres d'avis, imprimées et portant la signature des intendants généraux comte Capris de Castellamont, Vacca, Secchi della Scaletta, Fava; des gouverneurs généraux de Sinsan et comte de La Tour; des intendants de provinces Olive, du Chablais, de Saint-Réal, de la Maurienne, et d'autres fonctionnaires: - de don Julien Amorin de Velasco, chargé par le roi d'Espagne de l'intendance générale des troupes et de la surintendance générale des finances du duché de Savoie, et de don de Semodeville marquis de La Ensenada, intendant général de l'armée espagnole, imposant des garnisaires aux communes en retard de payer la capitation; chargeant les syndics de Chambéry de répartir entre les communes de la province, le total des réquisitions en grains et fourrages, imposées par les chefs de l'armée espagnole; - du bureau général de la solde, à Turin, réglant le service dans les haras d'étalons ; - du comte de La Tour, gouverneur général, défendant tous les jeux de hasard : – portant règlement de police pour les auberges, les armes, les charivaris, les patrouilles, les feux d'artifice, les bals. les sérénades, les musiciens ambulants, les charlatans, les loteries ; - de l'avocat fiscal Curti, au sujet de l'exportation abusive des céréales. - Copie d'une lettre du comte de La Marmora aux syndics de Genève, leur faisant connaître que « pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans cette république, et rétablir le gouvernement légitime, le Roi lui a ordonné d'entrer dans la ville de Genève avec les troupes dont il a le commandement ; » et indiquant les ordres que les syndics auront à donner en conséquence. - Imprimés (en blanc) pour les baux à ferme de la gabelle du tabac. - Avis (affiches) de l'intendant de la province de Maurienne (le chevalier de Saint-Réal) pour l'acensement des fabriques de fer de la commune d'Epierre. - Arrêtés : - du gouverneur général de Sinsan interdisant la chasse ; du syndic de Chambéry, pour l'approvisionnement des boucheries de la ville : – de l'avocat Fava, régent de l'intendance générale, ordonnant à tous les négociants de présenter leurs poids et mesures au vérificateur H. Favre ; - etc. Liasse 75 pièces, papier.

1742-1790

C 71 Secrétariat général. - Relations (Rapports) de l'Intendant général, comte Capris de Castellamont, sur des suppliques présentées au Roi par divers particuliers et dont plusieurs sont jointes au rapport : - sur un mémoire (joint) du baron de Valérieux, qui avait demandé le privilège d'extraire, par radeaux sur l'Arve, les charbons exploités à Arache en Faucigny par la compagnie industrielle que la baronne de Warens avait formée, et dont il était le secrétaire : - sur une requête présentée au Roi par les syndics de Lanslevillard, qui réclamaient contre la nomination faite par le comte de Casasque, intendant de Maurienne, du notaire Augustin Rivet, pour être leur secrétaire communal, et qu'ils refusaient « pour leur être suspect » ; – sur l'état des salines de Moûtiers et les procédés de fabrication du sel qui y étaient pratiqués; - sur les jardins du château de Chambéry et leurs dépendances, qui avaient été, en grande partie, détériorés ou détournés de leur destination pendant l'occupation espagnole et qu'on voulait restaurer ; - sur une pétition présentée au Roi par la comtesse de La Tour, l'une des dames directrices de la Maison des Orphelines de Chambéry, qui sollicitait un secours pour cet établissement ; - sur les portions congrues, aumônes à distribuer et autres charges que le Chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry paie annuellement aux curés prébendés et sacristains de ses prieurés d'Arbin, Cruet et Bassens; — sur la supplique des habitants de l'Hôpital-sous-Conflans, qui sollicitaient un secours, à la suite de l'incendie du 11 avril 1758, — sur une pétition du recteur de la chapelle de Charmeix, et de la commune de Modane, qui demandaient un subside pour les aider à reconstruire le pont conduisant à cette chapelle; — sur le placet des habitants de Bonneval en Maurienne, qui réclamaient l'érection de leur paroisse en commune séparée de Bessans; — sur l'exploitation des mines de Bonvillard; — sur les charges et les ressources du prieuré d'Entremont; — sur les plaintes qui avaient été formulées contre le Conseil municipal de Thonon et l'intendant du Chablais, avec une notice détaillée sur les membres de toutes les familles nobles habitant Thonon et pouvant, ou non, entrer dans le Conseil de Ville; — sur la composition et le mode de recouvrement des revenus du marquisat de Conflans dépendant du Domaine royal; — etc.

Registre In-4° cartonné, 466 feuillets, papier.

1756-1761

Intendance générale de Savoie - Secrétariat général. - Relations (Rapports) du comte C 72 Capris de Castellamont, intendant général, sur les requêtes présentées au Roi : - sur une supplique des religieux Minimes de Thonon, qui réclamaient contre le préjudice que le régime de la pêche dans le lac Léman causait à leur couvent, à l'État et aux Gabelles ; – sur la liquidation de la succession du comte François-Amédée de Faverges, avec un état détaillé de son hoirie ; - sur la situation de la fabrique de faïence établie en 1730, à La Forest, par Noël Bouchard ; - au sujet d'un article du traité international de 1760 (entre la France et la Sardaigne) concernant l'extraction en franchise, des produits du sol, par les propriétaires de fonds sur les terres respectivement échangées ; – sur la supplique des religieux Dominicains de Chambéry, demandant une augmentation de loyer pour les locaux que le Sénat de Savoie occupait dans leur couvent; - sur les griefs formulés par la commune de Pesey, contre la Compagnie qui exploitait les mines de plomb argentifère de cette commune ; l'augmentation des fourneaux épuisait les forêts communales; la fumée nuisait aux récoltes ; les ouvriers, tous gens inconnus, sans moralité et irrégulièrement payés, causaient du trouble, du scandale et des dommages dans le pays; tous ces inconvénients étaient moindres sous le régime de la Compagnie anglaise qui avait précédé celle-ci : - sur la chartreuse de Mélan en Faucigny, et le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers ; qui avaient demandé quelques secours, à la suite de ravages que des inondations avaient causés à leurs propriétés. État des biens de ces monastères ; – sur une supplique des hôpitaux de la Charité, de l'Hôtel-Dieu, de Maché, et de Saint-François de Chambéry, et de l'hôpital d'Annecy, qui demandaient des subsides au gouvernement; - sur une pétition de M. de Cordon de Veyrens, réclamant l'exemption cadastrale pour ses biens, dans la commune de la Balme de Pierre-Châtel, réunie à la Savoie par le traité de 1760, en attendant qu'il justifiât, par-devant la Délégation générale pour la vérification des biens féodaux ou ecclésiastiques, de la féodalité desdits biens ; - sur la demande des paroissiens de Séez en Tarentaise, tendant à obtenir un quatrième prêtre pour desservir leur église. L'intendant émet un avis contraire, dans l'intérêt des finances de la commune ; - sur la nouvelle église de Miolans, qui avait été érigée sous le vocable de saint Étienne, par le roi Victor-Amédée III ; l'ancienne église ayant été convertie en chapelle domestique. Procèsverbal de consécration de la nouvelle par Monseigneur Jean de Caulet, évêque de Grenoble et doyen de Savoie; - etc.

Registre In-4° cartonné, 485 feuillets, papier.

1762-1768

C 73 Secrétariat général. – Relations (Rapports) de l'Intendant général Vacca, sur les requêtes présentées au Roi : – sur une réclamation de noble Léonard de Carpinel, demandant décharge du droit de trézain, par lui dû sur deux maisons qu'il avait acquises du marquis Joseph-Joachim Millet de Faverges, et de noble André-Antoine de Capris de la Peysse, et qu'il disait être situées en dehors des limites dans l'intérieur desquelles le droit était dû ; l'intendant cite un extrait de la transaction passée en 1382, entre le comte Amédée VI et la ville de Chambéry, au sujet du droit de trézain ; – sur un projet de canalisation du torrent du Gelon et de ses affluents, dans la vallée de La Rochette, qui avait été présenté par l'abbé de Mellarède. L'intendant général propose, pour l'exécution de ce projet, l'organisation d'un consortium, ce qui a été appliqué plus tard ; – sur une demande de secours présentée par un pauvre habitant de Saint-Alban, sous prétexte qu'il avait eu 20 enfants, dont 4 garçons et 10 filles vivaient encore ; – sur les travaux de canalisation de la Laysse, entre Chambéry et le lac du Bourget, qui avaient été concédés à MM. Victor et Joseph Laurent de Saint-Agnès, et Perrin, par lettres-patentes de 1774, – sur une réclamation de l'avocat Gruat, de

Chambéry, qui prétendait ne pas devoir payer aux entrepreneurs du canal de la Laysse l'annuité due par les riverains, alléguant que ses prés ne bénéficiaient pas de l'irrigation; — sur la contrebande que les franchises douanières accordées au Pays de Gex, pourraient occasionner en Savoie, et sur les moyens de l'empêcher; — sur une pétition des habitants de Champagny en Tarentaise, qui sollicitaient un secours du Roi pour la construction d'une nouvelle église, attendu que l'ancienne menaçait de s'écrouler, par suite du défaut de solidité du sol sur lequel elle était bâtie; — sur un placet présenté au Roi par noble J.-A. de Castagnère baron de Châteauneuf, au sujet de l'affranchissement, poursuivi par la commune de Châteauneuf, des droits féodaux qu'elle devait audit baron, affranchissement que ce seigneur cherchait à éloigner, ainsi que le démontre l'intendant général; — sur la demande formée par un sieur Assier, de La Chapelle en Maurienne, tendant à la création, en sa faveur, de la charge de Député de la Savoie, avec mission de représenter, en toutes circonstances, à Turin, les intérêts publics et privés des Savoisiens; — etc. Registre In-4° cartonné, 113 feuillets, papier.

1775

C 74 Secrétariat général. – Relations (Rapports) de l'Intendant général Vacca sur des requêtes présentées au Roi: - sur une pétition d'un sieur Denis Excoffier, de Valmenier en Maurienne, dans laquelle il exposait qu'il avait inventé des cribles pour les grains, qu'il fabriquait de la toile métallique et des cardes pour carder la laine; il ajoutait qu'il se chargerait d'en fournir à toutes les fabriques du duché, si on lui accordait, pour cet objet, le privilège qu'il sollicitait; - sur un recours de la ville de Moûtiers, demandant que le gouvernement accordât à la municipalité la juridiction de police dans la ville, et autorisât en outre le Conseil à voter un emprunt extraordinaire, pour établir des fontaines; - sur un placet présenté par noble J.-F. Deville, prieur de Saint-Baldoph, qui expose que l'église d'Apremont, dont il est décimateur, ayant été incendiée en 1742 par les Espagnols, il a dû supporter en grande partie les frais de la reconstruction de cet édifice, et il sollicite un subside du Roi; - sur la composition à adopter pour le Conseil municipal de Bonneville; sur une supplique des frères Favre, qui avaient établi, à l'hôpital général de Chambéry et à Cognin, des filatures pour lesquelles ils sollicitaient des privilèges. Après avoir donné quelques renseignements sur l'industrie des pétitionnaires, l'intendant général émet un avis favorable: - sur les religieuses Bernardines, de Chambéry, qui imploraient un secours, alléguant que leur couvent avait éprouvé, à deux reprises, une ruine presque complète, pendant l'occupation espagnole et ensuite, par l'incendie du faubourg de Maché. Elles avaient des pensionnaires « très bien éduquées, soit dans les principes de la religion, soit dans les travaux manuels qui sont les plus propres à leur sexe, soit aussi dans la lecture et l'écriture. » - Sur les verreries de Sales, avec un état des gisements houillers découverts par Joseph de Chasal, un des copropriétaires de cette manufacture, qui avait demandé le privilège des concessions de mines de charbons en Faucigny; - sur les mines de fer de Saint-Georges d'Huretières, dont l'intendant général expose avec détail la situation et les conditions d'exploitation, et pour lesquelles, la Compagnie qui les exploitait demandait des immunités ; – sur une demande d'autorisation, par la commune de Termignon, d'appliquer à l'entretien des écoles les fonds appartenant à l'aumône de l'huile : – etc. Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1776-1777

C 75 Secrétariat général. – Relations (Rapports) de l'intendant général Vacca, sur les requêtes présentées au Roi: – sur la jouissance des pâturages communaux appartenant à la commune de Lanslebourg, sur le plateau du Mont-Cenis ; - sur la pétition d'un sieur Vincent Roux-Fouillet, de Grenoble, qui avait demandé l'appui du gouvernement pour établir une manufacture de draps à Chambéry, dans un bâtiment acheté jadis par les habitants du faubourg Montmélian de Chambéry, pour en faire une église paroissiale; - sur la supplique d'un sculpteur nommé André Martel, habitant à Mâcot, qui avait été ruiné par l'incendie de ce village en 1772, dans lequel il avait perdu non seulement son mobilier, mais deux rétables entièrement achevés, destinés aux églises de Tessens et de Saint-Laurent-de-la-Côte; sur la pétition d'un sieur Renaud, libraire, demandant l'autorisation (que l'intendant général est d'avis de refuser) d'établir une imprimerie au Pont-de-Beauvoisin ; - sur la pétition d'un sieur Milliot, qui sollicitait un secours pour la fabrique de couvertures de laine qu'il avait établie à Chambéry ; – sur une demande de subside qui avait été adressée au Roi par les habitants d'École en Beauges, à la suite d'un incendie qui avait détruit leur église et 40 maisons de ce village; - sur une demande de secours formulée par les syndics de la commune d'Ayse, qui venait d'être dévastée par un éboulement de la montagne du Môle ; - sur le placet d'un sieur Hyacinthe Heurteur, qui exposait que par billet royal du 13 octobre 1750, il avait été décoré du titre de Vitrier du Roi en Savoie, avec les honneurs, privilèges, exemptions et prérogatives en dépendant, à la charge de veiller à la conservation des vitres du château et de la Sainte-Chapelle de Chambéry; qu'il était le 4ème de sa famille ayant exercé ledit emploi, dont son aïeul avait déjà été pourvu par lettres-patentes de la princesse Jeanne-Baptiste de Savoie – Nemours; il demandait son maintien, sur lequel l'intendant général donne un avis favorable; – émettant un sentiment conforme au voeu de la Compagnie des Chevaliers-Tireurs de Rumilly, pour la confirmation des privilèges qui lui avaient été accordés par les lettres-patentes des 24 juin 1654 et 94 août 1774; – etc. Registre In-4° cartonné, 160 feuillets, papier.

1777-1778

C 76 Secrétariat général. - Relations (Rapports) du comte Secchi della Scaletta, intendant général, sur des requêtes présentées au Roi : - sur les moulinages de soie existant dans le duché de Savoie ; - au sujet de la propriété de la montagne de la Tioppaz, en contestation entre les communes de Champagny et de Bellentre ; - sur une pétition de la ville de Saint-Jean de Maurienne, demandant l'autorisation d'établir, à son profit, un droit d'entrée sur les vins étrangers ; - sur un pourvoi des communes de Reignier, Ézery, La Muraz et Esserts en Genevois, qui demandaient à être réunies à la nouvelle province de Carouge; - sur les mesures à adopter pour débarrasser le commerce en Savoie de l'excédant des monnaies suisses; – sur la pétition d'un médecin nommé Michel, exposant qu'après avoir fait ses études classiques comme boursier au collège des provinces à Turin, il a suivi pendant deux ans les cours de médecine à Paris, aux frais des communes du mandement d'Aime, sa patrie ; mais que le produit de l'exercice de son art ne suffit pas à son entretien ; il demande que les communes en question se cotisent pour lui constituer un traitement de 800 francs par an ; - sur la requête de la commune d'Aiguebelle, tendant à ce que le gouvernement fixât la quote-part à assigner à chacune des communes du mandement, pour le traitement d'un chirurgien qui s'établirait alors dans la région; - sur une demande de quelques privilèges, présentée par Maurice-Augustin Montgolfier, d'Annonay, dans l'intérêt de sa papeterie de Laysse, dans la commune de Saint-Alban, près Chambéry : – sur une pétition d'un sieur Pierre-André Crescent, demandant l'autorisation de dériver le ruisseau de La Côte d'Aime, pour établir un moulin, un martinet et d'autres artifices dont cette commune était absolument dépourvue; - sur les droits à percevoir pour les boucheries, avec un état indiquant les villes et les seigneurs, dans le duché de Savoie, qui possédaient un droit de cette nature, " le produit qu'ils en retirent, et sur quel pied, comme aussi en vertu de quel titre ils jouissent dudit droit. » (Le rapport analyse les lettres-patentes ou autres actes des souverains ou des seigneurs qui avaient concédé ou réglé l'exercice de la boucherie, dans les divers bourgs de la Savoie); - etc.

Registre In-4° cartonné, 155 feuillets ; papier.

1780-1781

C 77 Secrétariat général. - Relations (Rapports) du comte Secchi della Scaletta, intendant général, sur les suppliques présentées au Roi : - sur une requête du Chapitre collégial d'Aix, demandant qu'on interdise les sépultures dans l'église paroissiale d'Aix, qui est en même temps la Collégiale; - sur une pétition d'un sieur Coutaz, concierge du château de Chambéry, qui avait sollicité la protection du duc de Chablais pour obtenir du Roi l'emploi de concierge des bains d'Aix; - sur un placet du sieur Claude Chatron, chamoiseur à Thônes, demandant un privilège exclusif pour la préparation des peaux de chèvres, en Savoie ; - sur un projet d'élargissement de la voie publique, au faubourg du Reclus de Chambéry; - sur une lettre de M. de Boringe, 1er syndic d'Annecy, qui s'était plaint du manque d'assiduité des conseillers aux réunions, et demandait les moyens d'y remédier; - sur la Caisse des épidémies, son établissement, sa situation et les moyens de rembourser au Trésor les dépenses de ce service ; - sur un projet présenté par un sieur J.-L. Bérard, de Romans en Dauphiné, pour la création d'une fabrique de bonnets et bas de laine, en Savoie; - sur l'industrie de la tannerie et de la mégisserie, en Savoie; - sur la situation de la ville de Carouge et les moyens de lui procurer des revenus, de construire des ponts, d'organiser des écoles, d'avoir un médecin ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 162 feuillets, papier.

C 78 Secrétariat général. - Relations (Rapports) du comte Secchi della Scaletta, intendant général, sur des suppliques présentées au Roi : - sur un projet d'établissement d'un service de diligences entre Chambéry et Carouge, qui avait été proposé par un sieur Girod ; - sur les moyens d'établir à Chambéry, un cours d'accouchement destiné à former des sagesfemmes pour tout le duché de Savoie; - sur un pourvoi de la paroisse d'Arbroz, demandant à être érigée en commune distincte de la commune des Gets; - fournissant des notes sommaires sur les juridictions féodales dans les communes frontières du duché de Savoie, depuis Seyssel jusqu'à Allevard; - sur la Chartreuse de Mélan et sur la pénurie de ses ressources, qui avait obligé la Chartreuse d'Aillon à venir à son secours ; - sur des actes d'emportement auxquels un curé de Bellecombe en Beauges, nommé Burgos, se serait livré contre le châtelain qui venait saisir, au préjudice d'un exacteur en retard de verser ses recettes à la Trésorerie, des récoltes que la veuve de cet exacteur avait vendues au curé. L'intendant réclame la punition de cet ecclésiastique ; - sur une erreur de limites, commise dans la rédaction des pièces cadastrales, entre les communes de La Table et du Verneil; sur la pétition d'un sieur Chosal, qui demandait la concession de l'eau du nouveau canal de Carouge, pour y établir des tanneries; - sur la pétition de noble François-Alexandre de Morand de Saint-Sulpice de Montfort, demandant l'autorisation d'exploiter les mines de houille qu'il pourra découvrir dans ses terres ; - sur un projet de règlement général pour le service des bains d'Aix, indiquant les fonctions d'un directeur dont la création était proposée, les devoirs des doucheurs, porteurs, etc., la police intérieure, la comptabilité ; - etc. Registre In-4° cartonné, 148 feuillets. papier.

1782-1784

C 79 Secrétariat général. - Relations (Rapports) du comte Secchi della Scaletta, intendant général, sur les suppliques présentées au Roi : - sur une pétition des Chartreux de Prémol en Dauphiné, demandant l'autorisation d'exporter 6,000 ardoises des carrières de Cevins en Tarentaise ; - sur une pétition du marquis de La Serraz, demandant à empiéter de quelques toises sur la place du château de Chambéry, pour agrandir la terrasse de sa maison; . – sur une proposition faite au gouvernement par la société des mines de Servoz et Chamonix, d'acquérir un terrain appartenant à cette dernière commune ; – sur un projet de réunion en une seule commune, des paroisses de Saint-Donat et Saint-Maurice d'Alby: - sur une supplique des sieurs Favre et Bouvier, horlogers à Cluses, sollicitant des royales finances : 1° le prêt de 20 à 30,000 francs pour les aider à établir un comptoir d'horlogerie dans ladite ville; 2° l'exemption des droits de douane pour l'importation des outils et autres objets absolument nécessaires à leur fabrique ; 3° la permission de travailler l'or et l'argent qu'ils emploient, au même titre qu'à Genève; - sur une pétition du sieur Louis Bazin, sollicitant pour sa fabrique de papiers de la Serraz, qui était alors chargée de la fourniture du papier timbré, le titre de Fabrique royale et le droit de mettre les armoiries royales au-dessus de la porte. Considérant que « cette fabrique est la moins mauvaise du duché, " l'intendant général est d'avis d'accueillir favorablement la demande de l'impétrant, à condition qu'il ne s'en prévaudra pas, plus tard, pour prétendre à une exemption de corvées ; – sur le bilan des grandes routes du duché de Savoie à la charge du duché, et sur celui des routes provinciales; - sur une demande en autorisation d'exploiter une mine de fer à Arvillard, formulée par les sieurs Louis Sandraz, Jean Bonfand et Joseph Drevet; - sur un placet de Marc-François Gorrin, imprimeur à Chambéry, qui demandait la survivance, pour son fils Ignace-François, comme ses auteurs l'avaient obtenue successivement depuis 1002. Registre In-4° cartonné, 144 feuillets, papier.

1787-1790

C 80 Secrétariat général. – --- Copies de lettres-patentes et de billets royaux de Victor-Amédée III, sur des requêtes présentées par des communes ou des particuliers du duché, au Roi, accompagnés généralement d'une copie de la requête et d'un rapport sommaire des intendants généraux Vacca et Secchi della Scaletta : – billet royal accordant, conformément à l'avis du ministre des affaires internes, des privilèges que la comtesse Jeanne Deschamps de Piolenc avait demandés, pour la fabrique de faïence qu'elle avait établie dans son château de Lépine ; – accordant aux nobles de Saint-Réal père et fils, le privilège de l'exploitation des mines de houille d'Arache en Faucigny, et de Droisy en Genevois ; – modifiant la composition du conseil municipal de Sallanches ; – prorogeant le privilège accordé, en 1773, aux frères de Gerbais de Sonnaz, pour l'exploitation des mines de houille du Chablais ; – nommant J.-B. Foussat Friot, intendant de la nouvelle province de Carouge ; – concernant le droit de péage de Chambéry ; – désignant l'intendant général Secchi della Scaletta, comme arbitre pour l'affranchissement d'un sieur Jacquemoud, qui était taillable du

marquis Guillaume d'Oncieu de La Bathie ; – créant un marché hebdomadaire à Yenne ; – autorisant les communes de Conflans et de Saint-Sigismond à imposer une gabelle sur le vin ; – au sujet de l'administration des biens provenant de l'ancien collège des Jésuites, supprimés ; biens qui avaient dès lors été administrés par l'Économat royal ; – etc. Registre In-4° cartonné, 104 feuillets, papier.

1776-1792

Secrétariat général. C 81-120

Contrats administratifs de travaux

(1725-1791)

Repertoire numérique par Claire Martin (2003)

C 81 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1666

Secrétariat général. Originaux des ventes, achats, baux à ferme, acensements, adjudications de travaux publics et autres contrats administratifs passés par l'intendant général, avec des procès-verbaux d'enchères, des affiches, devis, soumissions et autres annexes à l'appui des contrats.

- Pages 9-76 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, tribune royale, adjudication de la construction.
- Pages 80-121 : Aix-les-Bains, tabellion, construction du local des archives (3 plans : plan au sol et plan en coupe du local des archives de l'insinuation, plan au sol de la tour des archives).
- Pages 125-134: Entremont, ferme de l'abbave, acensement.
- Pages 137-150 : Fort de Miolans, magasin à poudre, construction de palissades.
- Pages 157-165 : Route de Chambéry aux Échelles, travaux.
- Pages 175-182: Route de Lyon (des Échelles au pont Saint-Charles), route et ponts,
 travaux -
- Pages 183-195 : Bourgneuf, péage de La Croix-d'Aiguebelle, acensement (1761).
- Pages 199-250 : Les Échelles, tabellion, construction du local des archives (5 plans du bâtiment : au sol, en coupe, rez-de-chaussée et premier étage).
- Pages 261-280 : Vimines, église et clocher, travaux.
- Pages 287-313 : Conflans, pont, travaux.
- Pages 317-349 : Château de Chambéry, tour des archives, tour du trésor et clocher de l'église, travaux.
- Pages 351-370 : Château de Chambéry, voûte de la cave, construction.
- Pages 373-392 : Chambéry, église Saint-Pierre de Maché, travaux (plan au sol du perron de l'église).
- Pages 399-429 : Château de Chambéry, tour du carrefour, élargissement des fenêtres et installation d'étagères pour les archives.
- Pages 433-446 : Bourgneuf, ferme du péage de La Croix- d'Aiguebelle, adjudication (1726).
- Pages 449-508 : Entremont, abbaye, travaux à l'église et aux dépendances.
- Pages 511-527 : Chambéry, Sainte-Chapelle, construction d'un retable de marbre.
- Pages 533-558 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 569-604 : Route de Yenne à La Balme, chemin de la Maladrerie, travaux.
- Pages 609-653 : Chambéry, établissement du bureau de la Poste au domicile du comte de La Val-d'Isère, travaux.
- Pages 657-676 : Fort de Miolans, fourniture de portes en fer et de barrils de poudre.
- Pages 681-687 : Transport de sel de Montmélian à Conflans.
- Pages 693-727 : Fourniture et transport de sel destiné à la Savoie.
- Pages 733-809 : Le Regonfle, greniers à sel, reconstruction (plan du cours du Regonfle et de la digue).

Registre in-4° en partie relié, 809 p., papier.

1725-1761

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 3-20 : Route de Chambéry aux Échelles, adjudication de travaux.
- Pages 31-37: Fort de Miolans, serment du garde-magasin.
- Pages 43-195 : Travaux de défense sur le Rhône, démolition et construction de digues, dossier d'adjudication et contrats.
- Pages 205-240 : Conflans et Aiguebelle, droits de péage et pontenage, baux à ferme.
- Pages 245-259 : Bailliage de Savoie, acensement du revenu des greffes.
- Pages 263-319: Château de Chambéry et fort de Miolans, adjudication de travaux.
- Pages 325-340 : Saint-Cassin, pont Saint-Charles, travaux.
- Pages 345-364: Château de Chambéry, tribune de la Sainte-Chapelle, reconstruction.
- Pages 367-371 : Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 375-389 : Transport de salpêtre de Cognin à Chambéry.
- Pages 393-414 : Montmélian, pont, travaux.
- Pages 417-435 : Chambéry, greniers à sel, adjudication.
- Pages 439-450 : Chambéry, fonderie du faubourg de Maché, achat de fer.

Registre in-4° relié, 450 p., papier.

1728

C 83 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1666

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-17 : Château de Chambéry, maison du jardinier, travaux.
- Pages 23-28 : Fabrication de salpêtre, adjudication.
- Pages 31-49 : Conflans, pont, travaux.
- Pages 53-82 : Château de Chambéry, travaux.
- Pages 89-108: Fort de Miolans, murailles, toiture et pont-levis, travaux.
- Pages 111-131: Fourniture de sel, adjudication.
- Pages 139-173 : Route de Chambéry à Épierre, réparation des ponts et chemins.
- Pages 179-199 : Chambéry, salpêtrière, construction d'une halle.
- Pages 203-215 : Transport de sel de Montmélian à Conflans.
- Pages 223-251: Moûtiers, pont sur l'Isère, reconstruction.

255-271: Ugine, ponts, travaux.

- Pages 274-319 : Route de Chambéry à Alby-sur-Chéran, construction.
- Pages 327-341 : Bourgneuf, péage de La Croix-d'Aiguebelle, affermage.
- Pages 345-357 : Chambéry, hôpital Saint-François, acensement de six chambres pour le collège.
- Pages 361-371 : Chambéry, acensement de la ferme des langues de bovins.
- Pages 375-390 : Bourgneuf, pont, réparation.
- Pages 393-394 et p. 439-446 : Rumilly, collège, confection de chaires dans les classes et d'un autel à la chapelle.
- Pages 399-421 : Chambéry, hôpital Saint-François, collège, construction de deux autels, de chaires, bancs et chandeliers.
- Pages 431-436 : Bellerive-sous-Collonge, château, travaux.
- Pages 451-477 : Fort de Miolans, construction d'une église et d'un presbytère en dehors de l'enceinte.
- Pages 485-501 : Château de Chambéry, toiture, travaux.

Registre in-4° relié, 504 p., papier.

1729

C 84 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1666**

- Pages 1-26 : Château de Chambéry, Tour de la Trésorerie et escalier près de la Sainte-Chapelle, travaux.
- Pages 29-46 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, travaux.
- Pages 49-67 : Fort de Miolans, voûtes, fenêtres et portes, travaux.
- Pages 71-126: Aix-les-Bains, digue et pont du Sierroz, travaux.
- Pages 129-141 : Chamousset et Châteauneuf, digue contre l'Isère, construction.
- Pages 147-177 : Annecy, château, Grosse Tour, appartements et maison du jardinier, travaux
- Pages 185-194 et p. 359-379 : Étrembières, pont, travaux.

- Pages 203-214 : Route de Monnetier-Mornex à Étrembières, travaux.
- Pages 225-255 : Le Bourget-du-Lac, rives de l'Isère, construction d'une digue.
- Pages 259-277 : Château de Chambéry, réfection des planchers.
- Pages 281-298 : Conflans, pont, travaux.
- Pages 301-304 : Chambéry, bureau général et fabrique de tabac, établissement d'un garde-magasin.
- Pages 309-329 : Les Échelles, construction d'une digue sur le Guiers.
- Pages 333-358: Méry, église, travaux (toiture, tribune, escaliers).
- Pages 383-392 : Trésorerie provinciale de Genevois, établissement d'un receveur.
- Pages 399-419 : Saint-Genix-sur-Guiers, pont, travaux.
- Pages 423-436 : Les Échelles, pont, travaux.
- Pages 441-443 : Ferme des greffes de la judicature mage de Savoie, cautionnement par des proches du fermier, emprisonné pour dettes.
- Pages 449-467 : Chambéry, hôpital Saint-François, collège, construction d'une chapelle et aménagement de chambres.
- Pages 470 : Chambéry, « état des pauvres des paroisses aux environs de Chambéry ».
- Pages 471-476 : Domaine royal d'Arâches, affermage.
- Pages 479-483 : Chambéry, ferme du tabac, du papier timbré et de la douane, établissement d'un receveur général.
- 487-489 et 495-499 : Chambéry, bureau général et fabrique du tabac et du papier timbré, établissement d'un contrôleur.
- Pages 491-493 : Domaine et droits du tabellion en Savoie, établissement d'un receveur.
- Pages 507-531 : Domaine royal d'Annecy, bail à ferme.

Registre in-4° relié, 532 p., papier.

1730

C 85 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1666

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-6: Domaine royal d'Annecy, bail à ferme et cautionnement.
- Pages 9-26 : Château de Chambéry, muraille du jardin et de la terrasse, travaux.
- Pages 33-76 : Lucey, digues sur le Rhône, travaux.
- Pages 77-79 : Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 85-131 : Château de Chambéry, appartements, travaux.
- Pages 135-157 : Fort de Miolans, chemin d'accès et murs, travaux.
- Pages 161-191 : Château de Chambéry, jardin du roi, affermage en parcelles.
- Pages 195-218: Fort de Miolans, murs, travaux.
- Pages 221-240: Drumettaz-Clarafond, église, travaux (toiture, plafond, maçonnerie).
- Pages 245-265 : Château de Chambéry, appartements, travaux après incendie (planchers, maçonnerie).
- Pages 271-284 : Transport de salpêtre d'Annecy à Turin.
- Pages 293-305 : Château de Chambéry, jardin potager du roi, construction d'un bassin à
- Pages 311-330 : La Motte-Servolex, église, travaux.
- Pages 333-346 : Montmélian, pont, travaux.
- Pages 357-372 : Conflans, péage et pontenage, acensement.
- Pages 375-448 : Château de Chambéry, fontaines et toitures, contrat d'entretien.
- Pages 451-463 : Château de Chambéry, construction d'un escalier descendant de l'appartement du Roi.
- Pages 467-480 : Chambéry, maison du bourreau, travaux.
- Pages 485-488 : Domaine royal du Sionzier (Faucigny), affermage.
- Pages 493-497: Annecy, greffe des appellations, acensement.
- Pages 501-505 : Ferme des poudres et salpêtres, établissement d'un receveur.
- Pages 507-547 : Salines de Tarentaise, contrat d'exploitation.

Registre in-4° relié, 552 p., papier.

1731

C 86 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1667**

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

 Pages 1-20 : Salines de Tarentaise, commercialisation du sel à l'étranger, notamment en Suisse.

- Pages 29-77 : Salines de Tarentaise, construction de digues de protection.
- Pages 85-97 : Transport de salpêtre de Chambéry à Turin.
- Pages 103-107 : Entremont, ferme des sels et tabacs, établissement d'un commis.
- Pages 111-125 : Sel de Tarentaise, contrat de vente à la République de Berne pendant 20 ans.
- Pages 135-140 : Château de Chambéry, recette de la rente féodale, nomination d'un percepteur.
- Pages 147-162 : Sel de Tarentaise, contrat de vente à la République de Fribourg pendant 15 ans.
- Pages 175-179 : Transport de salpêtre de Chambéry à Turin.
- Pages 183-197 : Sel de Tarentaise, transport de Moûtiers à Conflans.
- Pages 203-235 : Sel de Tarentaise, transport de Conflans à Annecy.
- Pages 239-249 : Sel de Tarentaise, transport d'Annecy à Genève.
- Pages 253-267 : Château de Chambéry, gouttières, fenêtres, portes, travaux.
- Pages 269-271 : Fief d'Arenthon, rénovation des droits féodaux.
- Pages 275-284 : Exploitation du salpêtre en Maurienne, établissement d'un employé.
- Pages 287-306 : Sel de Tarentaise, transport de Moûtiers à Genève.
- Pages 309-311 : Bellerive, magasins à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 317-319 : Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 325-341 : Château de Chambéry, murs, travaux.
- Pages 343-355 : Saint-Badolph, pont de Gallaz, reconstruction.
- Pages 359-373: Fort de Miolans, chapelle du donjon et appartements, travaux.
- Pages 375-421 : Route de Conflans à Ugine, travaux.
- Pages 425-434 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 439-492 : Dîme, convention de liquidation des arrérages entre la commaunauté de Valloire et l'évêque de Maurienne.
- Pages 495-513 : Routes autour de Conflans, travaux pour les rendre davantage praticables.
- Pages 517-526 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, refonte de la cloche.
- Pages 531-543: Aix-les-Bains, tabellion, local d'archives, travaux.
- Pages 547-569 : Chambéry, couvent des Augustins, murs séparant le jardin de la Leysse, travaux.
- Pages 573-576 : Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 581-586 : Le Regonfle, établissement d'un receveur.
- Pages 593-596 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 601-632 : Bellerive, château, toitures et maçonnerie, travaux.
- Pages 636-695 : Route de Saint-Michel-de-Maurienne au Pas de la Roche, travaux et construction d'une digue.
- Pages 699-711 : Saint-Martin-de-la-Porte, route de Maurienne, travaux.
- Pages 715-729 : La Chambre, protection du village contre les inondations.
- Pages 733-761 : Plancherive, église, travaux.
- Pages 763-777 : Contrat concernant l'échange des monnaies d'or et d'argent qui n'ont plus cours.
- Pages 779-803 : Annecy, château, toitures et appartements, travaux.
- Pages 807-811 : Transport de salpêtre de Chambéry à Turin.
- Pages 815-849 : Route de Moûtiers à Conflans, travaux.
- Pages 855-927 : Étrembières, pont, reconstruction.
- Pages 933-973 : L'Hôpital-sous-Conflans, construction de digues.
- Pages 979-992 : Moûtiers, salines de Tarentaise, construction d'un bassin sur l'Isère.
- Pages 995-999 : Fourniture de papier timbré à la ferme de Savoie.
- Pages 1003-1006: La Thuile-sur-Montmélian, droits de justice, rentes et fiefs, convention de paiement entre le prieur de la Chartreuse de Notre-Dame d'Aillon et l'intendant.
- Pages 1011-1042 : Cordon, démolition d'un éperon rocheux sur le Rhône et transport de pierres.

Registre in-4° relié, 1 044 p., papier.

1732-1733

C 87 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1667

- Pages 3-5 : Ferme des tabacs, cautionnement en faveur du receveur général.
- Pages 7-11 : Les Échelles, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 15-31 : Vaulx, route de Rumilly à Annecy, construction d'un pont.

- Pages 35-103 : Salines de Tarentaise, construction de plusieurs digues.
- Pages 115-154 : Route d'Épierre à La-Chapelle-en-Maurienne et cours de l'Arc, travaux (plan du cours de l'Arc et de la digue à construire).
- Pages 157-231 : Route de Cognin aux Échelles, travaux.
- Pages 235-326 : Plaine entre Voglans et Le Bourget-du-Lac, travaux à la suite des inondations de la Leysse.
- Pages 329-347 : Route de Cevins à Moûtiers, travaux.
- Pages 351-371 : Pont de la Pisserotte, route des Échelles, reconstruction.
- Pages 375-391 : Chambéry, hôpital général, réparation du mur du jardin.
- Pages 395-401 : Conflans, ferme du péage et pontenage, adjudication.
- Pages 411-427 : Saint-Jeoire-en-Faucigny, route et digue, travaux.
- Pages 431-461 : Argentine, pont, travaux (plan du cours de l'Arc près d'Argentine).
- Pages 465-471 : Saint-André, pont et routes, travaux.
- Pages 473-515 : Route de Lanslebourg à Saint-Julien-Montdenis, routes et ponts, travaux.
- Pages 519-545 : Samoëns, digues contre le Clévieux, construction.
- Pages 549-557 : Saint-Jean-de-Maurienne, prisons, travaux.
- Pages 565-590 : Saint-Jean de Maurienne, pont sur l'Arvan et digues, travaux (plan du cours de l'Arvan et du pont).
- Pages 597-611 : Route de Grand-Cœur à Moûtiers, construction d'un mur.
- Pages 615-681 : Route d'Ugines à Sallanches, chemin des pierres d'Héry, travaux.
- Pages 685-701 : Route de Chambéry à Yenne par le Mont-du-Chat, travaux.
- Pages 705-787: Le Regonfle, greniers à sel, travaux.
- Pages 791-794 : Exploitation du salpêtre dans la province de Faucigny, établissement d'un commis.
- Pages 799-845 : Route de Saint-Jean de Maurienne à Turin, le long de l'Arc, construction d'une digue (plan du cours de l'Arc et de la digue).
- Pages 849-893 : Conflans, pont, reconstruction.
- Pages 899-910 : Salines de Tarentaise, fourniture de plaques et de clous pour les chaudières.
- Pages 915-917 : Établissement d'un commissaire chargé des rentes des domaines du roi.
- Pages 923-936: Frontenex, ponts, travaux.
- Pages 945-953 : Chailles et La Grotte (route de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin), ponts, travaux.
- Pages 961-981 : Lescheraines, pont, travaux.
- Pages 987-1005 : Le Châtelard, pont, travaux.
- Pages 1011-1025 : Abbaye d'Hautecombe, halle de Jarsy, travaux.
- Pages 1033-1087 : Casernes du duché de Savoie, fourniture de lits.
- Pages 1103-1106 : Montmélian, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 1113-1115 : Établissement d'un receveur de la capitation due par les nobles de Savoie.
- Pages 1119-1148 : Route de Maurienne, ponts et digues, travaux (plan en coupe du pont de Saint-André).
- Pages 1151-1159 : Château de Chambéry, acensement du jardin.
- Pages 1163-1181 : Transport de sel de Moûtiers à Cevins.

Registre in-4° relié, 1 188 p., papier.

1734

C 88 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1668

- Pages 1-122 : Construction de digues sur le Rhône entre Lucey et Yenne.
- Pages 133-139 : Poste et messagerie entre Chambéry, Moûtiers et Genève, établissement d'un commis.
- Pages 145-151 : Viry, grenier à sel de L'Éluiset, établissement d'un commis.
- Pages 157-169 : Trésorerie provinciale de Maurienne, établissement d'un caissier.
- Pages 173-177 : Montmélian et Arbin, droits de péage et pontenage, établissement d'un receveur et économe.
- Pages 181-185 : Ferme des tabacs, papier timbré et douanes, établissement d'un receveur général.
- Pages 189-219 : Régiment de Tarentaise, contrat pour l'entretien des armes.
- Pages 223-269 : Domaine royal d'Annecy, acensement.
- Pages 273-282 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 285-315: Château de Chambéry, appartements, cuisines, Tour des armes, travaux.

- Pages 319-327 : Gardes-du-Corps du Roi, fourniture de fourrage.
- Pages 333-360: Gorges de Chailles, construction d'un parapet.
- Pages 365-369 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 373-377 : Chambéry, église des religieuses de Sainte-Claire-en-Ville, refonte de la cloche.
- Pages 381-396 : Conflans, péage et pontenage, acensement.
- Pages 397-400 : Trésorerie de la province de Maurienne, démission du trésorier.
- Pages 405-495: Ameublement des casernes de Chambéry, cautionnement et contrats.
- Pages 499-533: Carouge, pont et digues, travaux (plan de Carouge et du cours de l'Arve).
- Pages 541-569 : Aix-les-Bains, église, travaux.
- Pages 573-645 : Salines de Tarentaise, bassins sur l'Isère, travaux.
- Pages 655-673 : Domaine royal d'Annecy, réparation des bâtiments et curage des fossés.
- Pages 677-690 : Château d'Annecy, écuries, travaux.
- Pages 699-725 : Chambéry, prisons et chambre de la question, travaux.
- Pages 723-732 : Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 737-761 : Bellerive, ponts, travaux.
- Pages 765-805 : La Motte-Servolex, presbytère, travaux.
- Pages 807-819 : Tabellion de Savoie, établissement d'un receveur général.
- Pages 822-829 : Montmélian, grenier à sel, établissement d'un receveur.
- Pages 835-838 : Pont-de-Beauvoisin, douane, établissement d'un receveur.
- Pages 843-860 : Château de Chambéry, acensement du jardin.
- Pages 865-929 : Régiment de Tarentaise, contrat d'entretien des armes (avec un état des travaux nécessaires).
- Pages 933-955 : Fort de Miolans, contrat d'entretien des armes (avec un état des travaux nécessaires).
- Pages 963-1185 : Chautagne, digues du Rhône, travaux.
- Pages 1187-1231 : Carouge, pont et digues, travaux.
- Pages 1239-1277 : Carouge, poste de douane, travaux (3 plans au sol du bâtiment).
- Pages 1281-1317: Étrembières, pont, travaux (plan du cours de l'Arve et du pont).
- Pages 1319-1339 : Bellerive, château, travaux.
- Pages 1343-1367 : Transport de sel de Cevins à Conflans.
- Pages 1375-1414 : Digues du Doron, travaux.
- Pages 1417-1445 : Salines de Tarentaise, construction d'un canal près des bâtiments d'exploitation.
- Pages 1451-1463 : Transport de sel de Moûtiers à Cevins.

Registre in-4° relié, 1 467 p., papier.

1737

C 89 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1668**

- Pages 1-11 : Viry, grenier à sel de L'Éluiset, établissement d'un commis.
- Pages 17-19 : Bellerive, salines de Tarentaise, établissement d'un contrôleur.
- Pages 25-27 : Chambéry, poste de douane, établissement d'un contrôleur.
- Pages 33-70 : Aiguebelle, routes, travaux.
- Pages 73-94 : Étrembières, poste de douane, travaux.
- Pages 97-154 : Route de Chailles aux Échelles, travaux ; pont de La Bertolette, travaux (plan au sol et élévation du pont de La Bertolette).
- Pages 157-180 : Château de Chambéry, pavillón face au faubourg de Maché, maçonnerie.
- Pages 183-187 : Direction générale des gabelles, fourniture du papier timbré.
- Pages 191-211 : Fort de Miolans, appartements et chambre des armes, travaux.
- Pages 215-231: Argentine, routes, travaux.
- Pages 239-257 : Château de Chambéry, appartements, toitures, fontaines, travaux.
- Pages 261-281 : Annecy, prisons, fenêtres et toitures, travaux.
- Pages 285-303 : Château de Chambéry, toitures et fontaines, entretien.
- Pages 309-340 : Cognin, digue, travaux (plan du cours de l'Hyère et de la digue).
- Pages 347-359 : Chambéry, maison du bourreau, travaux.
- Pages 363-459 : La Ravoire, hameau de Leysse, travaux de protection contre la rivière (2 plans du cours de la Leysse et de la digue à construire).
- Pages 461-484 : Conflans, tabellion, local des archives, travaux (plan au sol du bâtiment).
- Pages 493-501 : Chambéry, acensement de la ferme des langues de bovins.
- Pages 505-515 : Bourgneuf, péage de La Croix- d'Aiguebelle, acensement.
- Pages 519-549 : Pont sur l'Hyère, travaux.

- Pages 553-575 : Cevins, routes, travaux (plan du cours de l'Isère).
- Pages 579-600 : Conflans, route, travaux.
- Pages 603-631 : Sels de Peccais, fourniture pour le compte des gabelles de Savoie.
- Pages 639-665 : Montmélian, pont sur l'Isère, travaux.
- Pages 669-683 : Les Échelles, route, travaux.
- Pages 687-722 : Sel de Tarentaise, transport de Conflans à Genève.
- Pages 737-911: Aix-les-Bains, thermes, travaux de protection de la source thermale contre une autre source et travaux.
- Pages 917-935 : Bellerive, château, travaux.
- Pages 941-969 : Montmélian, pont, travaux.

Registre in-4° relié, 972 p., papier.

1738

C 90 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1669

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-19 : Briançon, pont, travaux.
- Pages 21 : Fourniture de foin et d'avoine dans le duché de Savoie.
- Pages 23-45: Cevins, routes, travaux.
- Pages 47-58 : Lullin, église et clocher, travaux.
- Pages 59-107: Cevins, cours de l'Isère, travaux (plan de l'Isère et de la digue).
- Pages 109-151 : Saint-Julien-Montdenis, hameau de Villard-Clément, pont et digues, travaux (plan au sol et élévation du pont).
- Pages 155-176 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 183-196 : Frontenex, pont, travaux.
- Pages 203-215 : Bonneville, prisons, travaux.
- Pages 223-249: Fort de Miolans, toitures et menuiserie, travaux.
- Pages 259-287: Annecy, prisons, travaux.
- Pages 293-311 : Château de Chambéry, appartements, travaux.
- Pages 321-345 : Annecy, château, travaux.
- Pages 357-389 : Bourg-Saint-Maurice, digues, construction.
- Pages 395-415 : Aix-les-Bains, battoir, reconstruction.
- Pages 429-491 : Vions, digue, travaux (2 plans du cours du Rhône).
- Pages 501-603 : Orelle, pont de la Denise, construction (4 plans au sol et en coupe).
- Pages 607-687 : Bonneville, pont et digues, travaux.
- Pages 691-882 : Routes et digue entre La Chambre et Épierre, travaux (plan de profil de la digue sur l'Arc, plan du cours de l'Arc).
- Pages 887-975 : Albens, Saint-Girod et Saint-Félix, assèchement des marais (plan des propriétés le long de la Daysse).
- Pages 983-1057 : Carouge, travaux contre le cours de l'Arve.
- Pages 1065-1121 : Saint-Jean-de-Maurienne, digues contre le cours de l'Arvan, travaux.
- Pages 1125-1211 : Aiguebelle, digue, travaux (2 plans du cours de l'Arc).

Registre in-4° relié, 1 220 p., papier.

1740-1741

C 91 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1669

- Pages 1-46: Trésorerie générale de Savoie, procès-verbal de vérification de la caisse d'un changeur d'espèces monnayées défectueuses.
- Pages 69-70 : Gabelles de Genevois, Faucigny et Chablais, établissement d'un commis général.
- Pages 73-74 : Tabellion de Savoie, établissement d'un receveur des droits et domaines.
- Pages 77-107 : Montmélian, pont, travaux.
- Pages 115-154 : Salines de Tarentaise, fourniture de fer et de fonte.
- Pages 167-194 : Abbaye Notre-Dame-d'Aulps, maison abbatiale, travaux (plan au sol et élévation de la maison abbatiale).
- Pages 201-208 : Rumilly, clocher de l'église, travaux.
- Pages 217-219 : Gabelles de Savoie, cautionnement.
- Pages 225-226: Traize, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 229-244: Bonneville, prisons, travaux.
- Pages 255-262 : Chambéry, prisons, travaux.

- Pages 271-278 : Chambéry, salpêtrière, vente d'ustensiles et d'outils.
- Pages 287-294 : Fort de Miolans, toiture et maçonnerie, travaux.
- Pages 303-318 : Château de Chambéry, appartements, travaux.
- Pages 329 : Bellerive, grenier à sel, cautionnement.
- Pages 333-361 : Yenne, travaux de défense contre le Rhône (plan de la ville, du cours du Rhône et des montagnes environnantes).
- Pages 375-378 : Chambéry, poste de douane, cautionnement.

Registre in-4° relié, 386 p., papier

1742

C 92 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1669**

Secrétariat général. Troupes dans le duché de Savoie, fourniture et transport de pain et de céréales, contrats passés par les intendants généraux ou les commissaires des guerres. Registre in-4° relié, 268 p., papier

1749-1757

C 93 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1669

Secrétariat général. Fourniture des casernes de Savoie (ameublement, nourriture et habillement, fourrage, etc.), contrats d'adjudication, instructions, cahiers des charges :

- Pages 1-97 : Fourniture générale (1749-1753)
- Pages 105-108: Cautionnement par un entrepreneur en fournitures.
- Pages 113-159: Caserne de Saint-Pierre-d'Albigny, contrat de fournitures (1758-1763)
- Pages 175-282 : Fourniture générale (1754-1758)
- Pages 287-333 : Casernes de Montmélian, Rumilly, Annecy, Valloire (1763-1767)
- Pages 341-393 : Casernes de Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix-sur-Guiers, Les Échelles (1758-1762)
- Pages 401-576 : Fourniture générale (1760-1765)
- Pages 579-653 : Fourniture générale (1766-1774)

Registre in-4° relié, 660 p., papier.

1749-1766

C 94 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1670

Secrétariat général. Régiments de cavalerie, fourniture de paille pour les chevaux, contrats passés par les intendants et les commissaires des guerres :

- Pages 1-4: 1749
- Pages 9-13: 1750
- Pages 17-27 : 1751
- Pages 31-35 : 1752
- Pages 43-73 : 1753
- Pages 77-99 : 1754
- Pages 103-119: 1755
- Pages 123-151 : 1756
- Pages 155-179 : 1757– Pages 183-193 : 1759
- Pages 197-207 : 1760
- Pages 211-221 : 1761
- Pages 225-239 : 1762
- Pages 243-269 : 1763
- Pages 275-285 : 1764
- Pages 289-299 : 1765
- Pages 303-331 : 1766
- Pages 335-356 : 1767

Registre in-4° relié, 358 p., papier.

1749-1767

C 95 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1670

- Pages 1-34 : Collège de Chambéry, salles de classe, travaux.
- Pages 37-47 : Séez, poste de douane, établissement d'un receveur.

- Pages 53-64 : Château de Chambéry, murs du jardin, travaux.
- Pages 75-151 : Route de Conflans à Beaufort et pont à Queige, travaux (2 plans au sol et en élévation du pont).
- Pages 155-157 : Collège de Chambéry, déclaration du recteur concernant une acquisition du collège à la communauté de Megève.
- Pages 163-191 : Ugine, pont, travaux (plan du cours de la Chaise et plan en coupe du pont).
- Pages 195-197 : Chambéry, prisons, fourniture de bois aux soldats de garde.
- Pages 203-261 : Montmélian, fortifications, fournitures de palissades et de poteaux.
- Pages 265-267 : Chambéry, hôpital général, acte de garantie en faveur des finances royales.
- Pages 273-276: Le Bourget-du-Lac, grenier à sel, papier timbré, plomb et poudres, établissement d'un commis.
- Pages 281-301 : Montmélian, fort, travaux.
- Pages 307-337 : Intendance de Savoie, fourniture de papier.
- Pages 339-342 : Tabellion de Beaufort, établissement d'un économe.
- Pages 347-432 : Rivière de la Doria, ponts, travaux (plan en élévation du pont de Plamaz à Saint-Jean d'Arvey).
- Pages 441-447 : Gabelle générale des tabacs en Savoie, établissement d'un directeurinspecteur.
- Pages 451-466 : Jacob-Bellecombette, église, travaux.
- Pages 475-508 : Annecy, château, quartiers occupés par les troupes, travaux.
- Pages 515-517 : Gabelles de Savoie, établissement d'un commis.
- Pages 519-607 : Gabelles de Savoie, salines de Conflans et de Moûtiers, fourniture de sacs.
- Pages 611-660 : Route de Bourgneuf le long de l'Arc, travaux.
- Pages 667-681 : Cours de l'Arc de Saint-Genix-sur-Guiers aux Échelles, inspection des digues.
- Pages 687-711 : Château de Chambéry, jardin, murs et maison du jardinier, travaux.
- Pages 717-737 : Bonneville, prisons, travaux (2 plans de niveau du bâtiment).
- Pages 739-813 : Route de Beaufort à Queige, travaux.
- Pages 829-867 : Beaufort, pont du Villard, travaux (plan au sol et élévation du pont).

Quittance donnée à l'intendant général par le directeur de l'hôpital général de Chambéry concernant le remboursement d'un prêt (absence constatée en 1914)

26 cahiers in-4° non reliés, 872 p., papier.

1751-1755

C 96 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1670

Secrétariat général. Régiments de cavalerie, fourniture de foin et d'avoine pour les chevaux, contrats passés par les intendants et les commissaires des guerres :

- Pages 1-69 : 1754 (fourniture générale)
- Pages 77-142 : 1755
- Pages 147-229 : 1756
- Pages 233-393 : 1757
- Pages 397-413 : Fourniture aux Dragons du roi en détachement aux Échelles, à Pont-de-Beauvoisin et à Saint-Genix-sur-Guiers (1757)
- Pages 419-423 : Fourniture aux Dragons du roi en détachement à Saint-Julien-Montdenis (1757)
- Pages 427-504 : 1758
- Pages 511-593: 1759
- Pages 601-696 : 1760
- Pages 705-778: 1761
- Pages 791-895 : 1762
- Pages 897-955 : 1763
- Pages 959-1010 : 1764
- Pages 1017-1089 : 1765
- Pages 1093-1138 : 1766
- Pages 1093-1136 : 1766 - Pages 1141-1213 : 1767
- 14 cahiers in-4° non reliés, 1 216 p., papier.

1753-1766

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-8: La Ravoire et Saint-Alban-Leysse, digue sur la Leysse, procès-verbal constatant les travaux à faire.
- Pages 9-14 : Yenne, grenier à sel, papier timbré, plomb, poudres et salpêtre, établissement d'un commis.
- Pages 21-33 : Marquisat de Conflans, acensement des revenus.
- Pages 43-44 : Fourniture des casernes de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Miolans, contrat.
- Pages 49-52: Tarentaise, exploitation du salpêtre, établissement d'un receveur.
- Pages 57-61: Tabellion de Beaufort, acquisition de l'office.
- Pages 69-88 : Route de Chêne-en-Semine à Genève, démolition et reconstruction des pavés.
- Pages 95-136 : Cours de la Drance, province de Chablais, travaux sur les digues.
- Pages 143-162 : Château de Chambéry, murs du jardin, toitures et planchers, fenêtres et façades de la Sainte-Chapelle, travaux.
- Pages 169-184 : Annecy, château, toitures, travaux.
- Pages 191-214 : Habère-Lullin, église et sacristie, travaux.
- Pages 221-248 : Lescheraines, pont, travaux.
- Pages 255-321 : Carouge, poste de douane, construction (4 plans de niveau et élévations du bâtiment).
- Pages 325-327 : Le Regonfle, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 333-383 : Fort de Miolans, maçonnerie, travaux.
- Pages 387-426 : Saint-Alban-Leysse, ponts des Déserts et de Thoiry, travaux.
- Pages 433-456 : Montmélian, fort, toitures et maçonnerie, travaux.
- Pages 463-486 : Saint-Michel-de-Maurienne, routes et ponts, travaux.
- Pages 495-498 : Troupes stationnées à Saint-Pierre-d'Albigny, fourniture de blé, contrat.
- Pages 503-506 : Troupes stationnées à Chambéry, fourniture de blé, contrat et cautionnement.
- Pages 511-514 : Saint-Genix-sur-Guiers, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 519-521 : Bellerive, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 527-532 : Oncin, presbytère et logement du vicaire, travaux.
- Pages 539-588 : Saint-Michel-de-Maurienne, pont de la Denise sur le cours de l'Arc (plan au sol et élévation du pont).
- Pages 597-723 : Le Regonfle, greniers à sel, travaux (4 plans du bâtiment : en coupe, en élévation, de niveau, au sol).
- Pages 729-767: Régiment de Dragons en détachement aux Échelles et à Pont-de-Beauvoisin, fourniture de foin et d'avoine aux chevaux, contrats.
- Pages 775-778 : Fourniture de toile aux troupes du duché de Savoie, contrat (présence d'échantillons de toile scellés par l'intendant et le commissaire des guerres).
 Registre in-4° en partie relié, 782 p., papier.

1754

C 98 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1671

- Pages 1-15: Le Regonfle, acensement du halage.
- Pages 23-100: Gabelle générale du tabac, établissement de débitants de tabac à Conflans, Lancrey, Aiguebelle, Croix-de-la-Rochette, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix-sur-Guiers, Rumilly et aux Échelles.
- Pages 105-107 : Salines de Moûtiers et Conflans, établissement de la caisse des recettes.
- Pages 113-142 : Chêne-en-Semine, poste de douane, construction.
- Pages 147-150 : Pont-de-Beauvoisin, vente de tabac à l'étranger.
- Pages 157-160 : Chambéry, établissement d'un peseur public.
- Pages 169-178 : Gabelle générale du tabac, établissement de débitants de tabac à Entremont et Montmélian.
- Pages 183-201 : Vésenaz, poste de douane, construction (plan en coupe, élévation et de niveau du bâtiment).
- Pages 209-256: Établissement d'un peseur public à Aiguebelle, Montmélian, aux Échelles, au Châtelard et à Yenne.
- Pages 261-288: Aix-les-Bains, pont de Saint-Simond, travaux (2 plans en coupe du pont).
- Pages 295-297 : Rumilly, établissement d'un peseur public.
- Pages 305-306 : Arvillard, vente de tabac à l'étranger.

- Pages 313-314 : Gabelle du sel en Savoie, distribution de sel, établissement d'un commis.
- Pages 319-350 : Montmélian, fort, vente de bois.
- Pages 355-358 : Brison-Saint-Innocent, établissement d'un peseur public.
- Pages 363-373 : Route de Chambéry à Genève, curage des fossés.
- Pages 379-411 : Sonnaz, église et presbytère, travaux.
- Pages 423-482 : Domaine d'Onex, dîme et cens, affranchissement.
- Pages 483-598 : Cessens, église, travaux (transformation d'un chapelle en église paroissiale) (plan au sol et élévation de l'église).
- Pages 601-606 : Le Regonfle, grenier à sel, établissement d'un contrôleur général.
- Pages 613-663 : Aix-les-Bains, pont du Sierroz, travaux (plan du cours de la rivière).
- Pages 671-684 : Éloise, bâtiment des employés aux gabelles, travaux.
- Pages 693-718 : Chambéry, prisons et maison du bourreau, travaux.
- Pages 725-752 : Château de Chambéry, écuries, appartements, Sainte-Chapelle, travaux.
- Pages 759-778 : Conflans, presbytère, travaux.
- Pages 785-793 : Bourgneuf, péage de La-Croix-d'Aiguebelle, acensement.
- Pages 801-807 : Établissement d'un garde-magasin général des tabacs de Savoie.
- Pages 811-815 : Chambéry, adjudication de la ferme des langues de bovins.
- Pages 819-823 : Conflans, péage et pontenage, acensement.
- Pages 829-874 : Intendance de Savoie, fourniture de papier timbré.
- Pages 877-885 : Établissement d'un receveur principal de la gabelle du tabac en Savoie. Registre in-4° relié, 890 p., papier.

1755

C 99 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1671**

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-31 : Oncin, presbytère et logement du vicaire, travaux (plan de niveau et élévation du bâtiment)
- Pages 41-77 : Apremont, église, presbytère et grange, reconstruction (plan en coupe et élévation de l'église).
- Pages 83-91 : Gabelle des tabacs de Savoie, établissement d'un contrôleur aux magasins généraux.
- Pages 97-127 : Château de Chambéry, réparation de la porte de La Reine et construction d'un corps de garde y attenant (plan du bâtiment).
- Pages 133-158 : Cognin, travaux de rectification du lit de l'Hyère (plan du cours de la rivière).
- Pages 165-188 : Chailles, pont, travaux.
- Pages 195-231 : Saint-Béron, toiture de l'église, travaux (plan au sol de l'église).
- Pages 239-298: Les Échelles, pont et digues, travaux (plan du cours du Guiers).
- Pages 305-328 : Carouge, route le long de l'Arve, construction d'une palissade pour lutter contre la contrebande de sel (plan de la palissade).
- Pages 335-374 : Château de Chambéry, appartements, travaux.
- Pages 381-489: Albens, tour du clocher, travaux (plan en coupe et au sol de la tour).
- Pages 493-536 : Fort de Miolans, appartements, toitures, entretien annuel, travaux.
- Pages 543-575 : Chambéry, prisons, cachots, maçonnerie.
- Pages 583-612 : Annecy, château, travaux de maçonnerie.
- Pages 615-635 : Plaine de Conflans, biens acquis par le roi, acensement.
- Pages 639-660 : Annecy, prisons, travaux dans les cachots.
- Pages 667-672 : Gabelle des tabacs de Savoie, établissement d'un contrôleur aux magasins généraux.
- Pages 677 : Gabelle générale de Savoie, établissement d'un contrôleur au magasin général de papier timbré.
- Pages 683-706 : Les Échelles, pont et digues, travaux.
- Pages 711-752 : Aiguebelle, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 763-821 : Chautagne, digue contre le Rhône, travaux (plan de la digue).

Registre in-4° relié, 824 p., papier.

1756

C 100 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1672

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

Pages 1-17 : Conflans, péage et pontenage, acensement.

- Pages 23-25: Stationnement de troupes, fourniture de fourrage aux chevaux.
- Pages 29-60 : Salines de Tarentaise, fourniture de sacs.
- Pages 65-89 : Salines de Tarentaise, transport de sel.
- Pages 93-101 : Tabellion de La Rochette, établissement d'un économe.
- Pages 105-108 : Salines de Tarentaise, transport de sel.
- Pages 109-111: Conflans, grenier à sel, papier timbré, plomb et poudre, établissement d'un commis.
- Pages 121-143 : Saint-André, route de Maurienne le long de l'Arc, travaux (plan d'un pont).
- Pages 145-170 : Route de Saint-André à Chambéry, travaux (plans de plusieurs ponts sur le chemin).
- Pages 179-211: Méry, presbytère, travaux.
- Pages 221-244 : Annecy, prisons, travaux.
- Pages 251-308: La Ravoire, cours de la Leysse, travaux (plan des rives de la Leysse).
- Pages 315-455 : Yenne, Champagneux et Chautagne, digues du Rhône, travaux (3 plans du cours du Rhône et plan d'un pont).
- Pages 461-499 : Aiguebelle, travaux contre le cours de l'Arc (2 plans de la digue d'Épierre et du cours de l'Arc).
- Pages 505-507 : Montmélian, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 513-613 : La Thuile, église et presbytère, travaux.
- Pages 617-684 : Annecy, château, grande tour, rez-de-chaussée et étages, travaux.
- Pages 691-728 : Château de Chambéry, pavillon, Sainte-Chapelle, appartements, travaux.
- Pages 735-758 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 769-817 : La Ravoire, presbytère et grange, travaux.
- Pages 823-845 : Fort de Miolans, maçonnerie et toitures, travaux.
- Pages 853-954 : Route de Chambéry à Saint-Félix, travaux (plan du tracé de la route à partir du faubourg du Reclus à Chambéry).
- Pages 965-983 : Bourgneuf, hameau de La Croix-d'Aiguebelle, digue et pont, travaux (plan du cours de l'Arc).
- Pages 987-988: Tabellion de La Rochette, établissement d'un secrétaire insinuateur.
- Pages 989-993 et p. 1003-1056 : Intendance de Savoie, fourniture de papier timbré.
- Pages 999-1000 et 1061-1062 : Viry, grenier à sel de L'Éluiset, établissement d'un commis.
- Pages 1063-1079 : Chambéry, ferme des langues bovines, acensement.
- Pages 1085-1091 : Conflans, péage et pontenage, acensement.
- Pages 1099-1104 : Bonneville, grenier à sel, établissement d'un commis.

Registre in-4° relié, 1 110 p., papier.

1757

C 101 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1672

- Pages 1-79 : Annecy, château, puits, toitures, écuries, appartements, travaux.
- Pages 85-96 : Yenne, grenier à sel, établissement d'un commis et transport de sel.
- Pages 99-118 : Aix-les-Bains, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 127-141 : Conflans, carrière, convention autorisant un entrepreneur à extraire des pierres pour construire une digue sur l'Arly.
- Pages 147-170: Francin, canal, travaux.
- Pages 177 : Établissement d'un contrôleur au magasin général de papier timbré.
- Pages 181-182 : Le Bourget-du-Lac, grenier à sel, papier timbré, plomb et poudre et recette de la douane, établissement d'un commis.
- Pages 187-190 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 195-246 : Salines, fourniture de sacs.
- Pages 251-273 : Annecy, prisons, travaux.
- Pages 279-308 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, appartements, pavillons, travaux
- Pages 315-334 : Montmélian, boulangerie du fort, travaux après incendie.
- Pages 341-368 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 375-376 : Évian, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 377-395 : Annecy, château, travaux.
- Pages 405-436 : Fort de Miolans, travaux de maçonnerie.
- Pages 447-454 : Chambéry, poste de douane, établissement d'un receveur.

- Pages 459-475: Chambéry, poste de douane, travaux (plan au sol et en coupe du bâtiment).
- Pages 481-497 : Yenne, digue, approvisionnement en pierres.
- Pages 501-537: Conflans, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 545-556 : Bourgneuf, péage et pontenage de La Croix-d'Aiguebelle, acensement.
- Pages 559-635 : Saint-Jean-de-Maurienne, construction d'une digue contre l'Arc (plan du cours de la rivière).
- Pages 643-681 : Hermillon, pont, et Saint-Julien-Montdenis, hameau de Villard-Clément, pont et digue, travaux (plan en coupe du pont d'Hermillon, et plan du cours de l'Arc près de Saint-Jean-de-Maurienne).
- Pages 693-711 : Aiguebelle, digue, renforcement (plan du cours de l'Arc).
- Pages 717-724 : Tessens, pêche dans le canal, contrat.
- Pages 725-771 : Saint-Alban-Leysse, travaux de protection contre la rivière (plan des éperons à construire sur le cours de la rivière).
- Pages 777-782 : Conflans, péage et pontenage, acensement.
- Pages 785-797 : Le Bourget-du-Lac, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 805-847 : Saint-Genix-sur-Guiers, fourniture des casernes.
- Pages 857-874 : Fiefs du roi en Chablais, rénovation et acensement.
- Pages 877-894 : Montmélian, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 901-910: Rumilly, ferme des tabacs, établissement d'un commis.
- Pages 913-916 : Saint-Genix-sur-Guiers, bureau d'insinuation, établissement provisoire d'un économe-receveur.

Registre in-4° relié, 920 p., papier.

1758

C 102 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1672

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-4 : Montmélian, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 9-15 : Sel de Tarentaise, stockage et transport, et greniers à sel, plomb, poudres et papier timbré, établissement d'un commis.
- Pages 25-36: Établissement d'un commissaire des extentes du roi en Savoie (et instructions concernant la conservation des archives).
- Pages 45-81 : Château de Chambéry, travaux (plan d'une salle à construire au-dessus de la voûte du château).
- Pages 89-112 : Fort de Miolans, travaux.
- Pages 119 : Prestation de serment d'un contrôleur des émoluments des arrêts et ordonnances du Sénat.
- Pages 123-138 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 155-175 : Montmélian, fort, travaux (plan au sol et en coupe du corps de garde du bas-fort).
- Pages 185-218: Annecy, château et prisons, travaux.
- Pages 225-258 : Annecy, château, tour de la Perrière, travaux après incendie.
- Pages 269-325 : Aiguebelle, digue sur l'Arc, construction.
- Pages 335-353 : Serrières-en-Chautagne, église, travaux.
- Pages 363-382 : Route de Chailles au Pont-de-Beauvoisin, travaux.
- Pages 389-419 : Bissy, pont, travaux de défense contre l'Hyère (plan du cours de la rivière et de la digue).
- Pages 425-444 : Les Échelles, pont, travaux.
- Pages 451-466: Chambéry-le-Vieux, église et presbytère, travaux.
- Pages 475-482 : Montmélian, poste de douane et péage et pontenage, établissement d'un receveur.
- Pages 487-513 : Tabellion des Échelles, local des archives, travaux.
- Pages 517-531 : Yenne, grenier à sel et ferme des tabacs, établissement d'un commis.
- Pages 535-538 : Établissement d'un commis au déchargement des sels de Savoie.

Registre in-4° relié, 544 p., papier.

1759

C 103 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1673

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

Pages 3-13 : Gabelle générale des tabacs, établissement d'un directeur à Arvillard.

- Pages 19-26 : Ferme générale de Savoie, établissement d'un directeur.
- Pages 33-62 : Salines de Tarentaise, fourniture de sacs.
- Pages 67-115 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, appartements de l'intendant et du gouverneur général, pavillon, travaux.
- Pages 119-133 : Gabelle des tabacs, établissement d'un garde-magasin général.
- Pages 135-163: Fort de Miolans, chapelle, appartements du commandant et du major, travaux.
- Pages 167-193 : Montmélian, fort, casernes, pavillon du vivandier, corps de garde, travaux (plan au sol et en coupe d'une aile du donjon).
- Pages 197-257, p. 313-336 et p. 571-595 : Annecy, château, tour de la Perrière, parapets, appartements, travaux.
- Pages 263-269: Montmélian, grenier à sel, papier timbré, plomb et poudre, établissement d'un commis.
- Pages 275-309: Chambéry, prisons, porte principale, cachots, mur mitoyen avec le couvent des Jacobins, travaux.
- Pages 343-346: Saint-Genix-sur-Guiers, tabellion, établissement d'un secrétaire insinuateur.
- Pages 351-374 : Pont-de-Beauvoisin, remplacement de la barrière-frontière sur le pont du Guiers (dessin de la barrière projetée).
- Pages 383-385 : Chanaz, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 389-404 : Chambéry, route du couvent des Ursulines à la maison du marquis de Lescheraine, travaux.
- Pages 411-421 : Seyssel, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 427-483 : Annecy, prisons, cachots, travaux.
- Pages 487-539: Montailleur, église, travaux (dessin du plafond de l'église, plan en coupe de la charpente de la toiture, plan du plancher de l'église).
- Pages 543-546 : Château de Chambéry, acensement du jardin.
- Pages 551-561: Nice, grenier des tabacs, établissement d'un garde-magasin.
- Pages 599-760 : Diques contre l'Isère, le Doron et l'Arly, travaux de protection des salines de Conflans (plan du cours du Pis près de Saint-Jean-de-Maurienne).

Registre in-4° relié, 760 p., papier.

1760

C 104 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1673

- Pages 1-76 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 79-127 : Bourgneuf, digue contre l'Arc, construction (plan du cours de l'Arc près de La Croix-d'Aiguebelle et de la digue prévue).
- Pages 131-139 : Gabelle générale de Savoie, tenue des comptes et vérification des stocks de sel, contrat.
- Pages 143-153 : Montmélian, tabellion, établissement d'un secrétaire insinuateur.
- Pages 159-163 : Montmélian, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 167-201 : Intendance générale, fourniture de papier timbré.
- Pages 203-319 : Mensuration cadastrale des terres cédées par la France à la Savoie en 1760, adjudication à des géomètres (communes concernées : Seyssel, La Balme, Chanaz, La Chapelle-Blanche, Chapareillan et Les Marches).
- Pages 331-334 : Recherche de salpêtre, établissement d'un officier.
- Pages 339-367 : Saint-Jean-de-Maurienne, prisons, portes et maçonnerie, travaux.
- Pages 371-399: Viry, pont de L'Éluiset, travaux (plan du cours d'eau et de la digue).
- Pages 403-425 : Annecy, prisons, travaux.
- Pages 429-453: Annecy, château, travaux.
- Pages 457-487 : Chambéry, prisons, murs extérieurs et cachots, travaux.
- Pages 491-507: Fort de Miolans, travaux.
- Pages 511-539 : Château de Chambéry, toiture et voûtes de la Sainte-Chapelle, travaux.
- Pages 543-571: Chambéry, maison du bourreau, travaux de maçonnerie et condamnation des ouvertures sur la rue.
- Pages 575-599 : Champagneux, digues, démolition partielle.
- Pages 603-665 : Chambéry, couvent Saint-Dominique, salle accueillant les séances du second bureau du Sénat, travaux (plan de niveau et en coupe de la salle, qui jouxte le couvent et l'église).
- Pages 669-672 : Montmélian, tabellion, établissement d'un secrétaire insinuateur.

- Pages 677-696 : Les Échelles, pont, démolition d'un éperon rocheux (absence du plan constatée en 2003).
- Pages 701-721 : Seyssel, construction d'une barrière-frontière devant le pont (plan de la barrière).
- Pages 729-847 : Route de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin, travaux (plans des différents ponts sur la route).
- Pages 851-893 : Route de Chambéry à Yenne (route du Mont-du-Chat), travaux.
- Pages 909-960 : Route de La Balme à Yenne, travaux.
- Pages 967-972 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 975-978: Le Regonfle, ferme du halage, acensement.
- Pages 983-1001 : Chaumont, élargissement de la route de Saint-Jean-d'Arvey à Genève.
- Pages 1005-1007 : Trévignin, prestation de serment d'un estimateur chargé d'examiner la plainte du marquis de Mont-Saint-Jean concernant le montant de la taille.
- Pages 1013-1037 : Frangy, pont, construction.
- Pages 1041-1052 : Conflans, péage, acensement.
- Pages 1055-1099 : Saint-Pierre-d'Albigny, église, travaux (5 plans : plan des pilastres, coupes du bâtiment, plan au sol, plan de la charpente).
- 31 cahiers in-4° non reliés, 1 102 p., papier.

1761

C 105 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1673

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-23 : Conflans, ferme des tabacs, établissement d'un régisseur.
- Pages 29-46: Montmélian, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 53-59 : Chambéry, établissement d'un commis chargé de timbrer le papier de la gabelle.
- Pages 65-80 : Les Échelles, pont, travaux de consolidation des piles.
- Pages 87-128: Rumilly et Chaumont, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 139-163 : Aiguebelle, ferme des tabacs, acensement.
- Pages 171-176 : Règlement d'une dette de Hyacinthe de Capré, comte de Megève, aux héritiers d'un apothicaire à Chambéry.
- Pages 183-229 : Montmélian, pont, travaux (plan en coupe et au sol).
- Pages 233-237 : Fabrication de plomb pour la gabelle de Savoie, contrat.
- Pages 241-243 : Chambéry, poste de douane, établissement d'un contrôleur.
- Pages 249-266: La Balme, fort, travaux.
- Pages 273-283 : Annecy, château, travaux.
- Pages 291-329 : Annecy, prisons, travaux de maçonnerie (plan détaillé du palais de l'Isle, dans lequel la prison était établie).
- Pages 337-362: Fort de Miolans, corps de garde, fontaines, menuiserie, travaux.
- Pages 371-382: Yenne, tabellion, local des archives, travaux.
- Pages 387-424 : Château de Chambéry, autels de la Sainte-Chapelle, cuisine du sacristain, intendance générale, travaux.
- Pages 433-563 : Route de Seyssel à Genève, construction de trois ponts à Bassy ou dans les environs immédiats (plans des 3 ponts en élévation).
- Pages 567-609 : Plaine de Conflans, acensement des biens acquis par le roi.
- 20 cahiers in-4° non reliés, 614 p., papier.

1762

C 106 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1673

- Pages 1-29: L'Hôpital-sous-Conflans, pont, travaux.
- Pages 41-57 : Château de Chambéry, Sainte-Chapelle, bureau de l'intendance générale, jardins, travaux.
- Pages 67-97 : Annecy, château, travaux.
- Pages 101-177 : Chapareillan, poste de douane, construction (2 plans en coupe, élévation et de niveau du bâtiment).
- Pages 179-211: Annecy, prisons, cachots et salle d'audience, travaux (plan de niveau du palais de l'Isle).
- Pages 215-251 : Chambéry, prisons, travaux.
- Pages 255-283: Fort de Miolans, chapelle, pont-levis, fenêtres, travaux.

- Pages 287-290 : Rumilly, grenier à sel et papier timbré, établissement d'un commis provisoire.
- Pages 295-330 : Châtel, pont sur le torrent des Usses, construction (plan en élévation du pont).
- Pages 339-361 : Méry, intérieur du presbytère, travaux.
- Pages 365-405 : Route de Rumilly à Frangy, pont sur le torrent de la Morge (plan au sol et en élévation du pont).
- Pages 419-453 : Salines de Tarentaise, fourniture de sacs.
- Pages 457-460 : Aiguebelle, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 465-468 : Myans, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 473-476 : Chanaz, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 481-509: Fort de Miolans, construction d'un logement pour un officier.
- 17 cahiers in-4°non reliés, 512 p., papier.

1763

C 107 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Chemise n°1 : Aiguebelle, travaux de défense contre le cours du Randens.
- Chemise n°2 : Chanaz, église et presbytère, travaux.
- Chemise n°3: Régiment de cavalerie, fourniture générale de foin et d'avoine aux chevaux.
- Chemise n°4 : Puygros, église, travaux (plan de la charpente).
- Chemise n°5 : Curienne, église et presbytère, travaux.
- Chemise n°6 : Saint-Thibaud-de-Couz, église, presbytère et cimetière, travaux.
- Chemise n°7: Entremont-le-Vieux, presbytère, travaux.
- Chemise n°8 : La Ravoire, route de Chambéry à Montmélian, devis concernant des travaux.
- Chemise n°9 : Montcel, église, travaux.
- Chemise n°10 : Albens, église, travaux.
- Chemise n°11 : Chambéry, ferme des langues bovines, acensement.
- Chemise n°12 : La Bauche, église et sacristie, travaux.
- Chemise n°13 : Saint-Germain-la-Chambotte, presbytère, travaux.
- Chemise n°14 : Veyrier, église, travaux.
- Chemise n°15: Conflans, ferme des tabacs, acensement.
- Chemise n°16: Aiguebelle, ferme des tabacs, acensement.
- Chemise n°17 : Montmélian, ferme des tabacs, acensement.
- Chemise n°18 : Châtel, pont sur le torrent des Usses, travaux.
- Chemise n°19 : Chambéry, ferme des tabacs, acensement.
- Chemise n°20 : Conflans, ferme du péage, acensement.
- Chemise n°21 : Moûtiers, transformation d'une maison particulière en prison.
- Chemise n°22 : Pont-de-Beauvoisin, fourniture d'avoine à la ville.
- Chemise n°23 : Les Échelles, fourniture de foin et d'avoine à la ville.
- Chemise n°24 : Aiguebelle, fourniture de foin et d'avoine à la ville.
- Chemise n°25 : Fourniture de foin et d'avoine aux villes précédentes, contrat.
- Chemise n°26 : Chambéry et Montmélian, fourniture de foin et d'avoine.
- Chemise n°27 : Aiguebelle, fourniture de paille à la ville.
- Chemise n°28 : Seyssel, ferme des tabacs, acensement.
- Chemise n°29 : Annecy, prisons, travaux.
- Chemise n°30 : Annecy, château, travaux.
- Chemise n°31 : La Rochette, poste de douane et ferme des tabacs, établissement d'un receveur provisoire.
- Chemise n°32 : Château de Chambéry, ancien garde-meuble destiné à devenir un dépôt d'archives, travaux.
- Chemise n°33 : Château de Chambéry, remise, travaux de comblement pour lutter contre la pluie.
- Chemise n°34 : Route de Chambéry à Aiguebelle, travaux.
- 34 cahiers in-4° non reliés, 836 p., papier.

1770-1771

C 108 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1674**

- Pages 1-47: L'Hôpital-sous-Conflans, construction d'un pont sur l'Arly (2 plans en coupe du pont).
- Pages 55-64: Saint-Bon-Tarentaise, gestion des revenus de la paroisse entre 1766 et 1770, procès-verbal.
- Pages 71-76 : Saint-Bon-Tarentaise, Bozel et Pralognan-la-Vanoise, acensement de la pêche et de la chasse.
- Pages 79-94 : Les Échelles, pont, travaux.
- Pages 105-116: Fort de Miolans, appartements et magasins à vivres, travaux.
- Pages 123-133 et p. 201-202 : Entretien de chevaux et achat de poulains pour le roi, contrat et cautionnement.
- Pages 137-145 : Conflans, ferme du péage, acensement.
- Pages 149-195 : Aiguebelle, pont Sainte-Catherine, acensement.
- Pages 205-212 : Saint-Julien-Montdenis, hameau de Villard-Clément, construction du pont.
- Yenne, construction de nouvelles digues (plan du cours du Rhône d'Yenne à la digue de Richardon). (absence constatée en 2003)
- Chautagne, digues du Rhône (plan du cours du Rhône et de la frontière entre la France et la Savoie après le traité de 1760, et 2 plans des digues à construire). (absence constatée en 2003)

10 cahiers in-4° non reliés, 216 p., papier.

1772-1774

C 109 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-4 : Conflans, établissement d'un receveur principal du papier timbré.
- Pages 11-15 : Chambéry, couvent Saint-François, acensement de bureaux à la direction générale des gabelles et magins de tabacs.
- Pages 21-62 : Troupes dans le duché de Savoie, fourniture de paille pour les chevaux, contrat.
- Pages 67-70 : Carouge, contruction d'un presbytère, d'une école de filles et d'un cimetière.
- Pages 73-78 : Conflans, ferme du péage, acensement.
- Pages 83-91 : Le Regonfle, grenier à sel, procès-verbal et devis.
- Pages 99-159 : Saint-Cassin, pont sur l'Hyère, travaux.
- Pages 165-183 : Sonnaz, construction d'un aqueduc près du pont de Rager.
- Pages 187-193 : Acensement des droits féodaux appartenant au roi dans le bailliage de Gaillard.
- Pages 199-200 : Fourniture des chevaux de remonte à l'armée, contrat.
- Pages 203-207 : Saint-Georges-d'Hurtières, société pour l'exploitation des mines, contrat de recherche de nouveaux filons.
- Pages 211-212 : Aiguebelle, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 215-216 : Carouge, construction d'un puits et d'une pompe.
- Pages 217-220 : Prestation de serment du contrôleur des émoluments des arrêts du Sénat
- Pages 225-228 : Pont-de-Beauvoisin, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 233-253 : Chambéry, prisons, cachots et logement du geôlier, travaux.
- Pages 259- : Fort de Miolans, appartements, travaux.
- Pages 299 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 301-303 : Chambéry, indemnisation accordée par l'intendant général à deux particuliers après un incendie.
- Pages 309-335 : Fourniture de fauteuils au Sénat de Savoie par un tapissier.
- Pages 341-344 : Clavières, établissement d'un receveur des gabelles.
- Pages 353-357 : Aiguebelle, vente de sel au détail, contrat.
- Pages 365 : Certificat du secrétaire de la communauté des Marches concernant l'imposition foncière d'un particulier.
- pour la continuation des travaux des digues contre le Rhône, à Yenne et en Chautagne. 25 cahiers in-4° non reliés, 368 p., papier.

1775-1779

C 110 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

- Pages 1-2 : Saint-Georges d'Hurtières, mines, établissement d'un commis.
- Pages 3-49 : Salines de Conflans, pont sur l'Isère dans la forêt de Ronne, construction (plan du pont).
- Pages 53-59 : Trésorerie générale de Savoie, transport de fonds de Chambéry à Turin.
- Pages 69-73: Transport de sel des greniers d'Aix-les-Bains à ceux de Saint-Genix-sur-Guiers.
- Pages 77-101 : Yenne, digues sur le Rhône, travaux.
- Pages 103-148 : Rumilly, tabellion, construction du local d'archives (plan au sol et élévation du bâtiment, plan de niveau).
- Pages 159-187: L'Hôpital-sous-Conflans, pont, travaux.
- Pages 193-208 : Montmélian, corps de garde et grange du fort, travaux.
- Pages 213-217 : Genève, établissement d'un commis des gabelles.
- Pages 221-233 : Chambéry, prisons, cour de la prison, travaux.
- Pages 237-239 : Modane, acensement d'une épicerie.
- Pages 241-261 : Château de Chambéry, murs du jardin, sacristie de la Sainte-Chapelle,
 Tour des mappes et orangerie, travaux.
- Pages 267-270 : Saint-Genix-sur-Guiers, grenier à sel, établissement d'un commis.
- Pages 275-312 : Saint-Cassin, pont sur l'Hyère, travaux.
- Pages 317-321 : Carouge, poste de douane, travaux.
- Pages 325-375 : Les Échelles et La Grotte, construction de deux ponts (2 plans en élévation des ponts).
- Pages 379-397 : Le Regonfle, grenier à sel, établissement d'un commis-receveur.
- Pages 399-404 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 407-429 : Montmélian, pont provisoire, démolition.
- Pages 435-625 : Gabelle des tabacs, baux à ferme, départements (par ordre alphabétique)
 d'Aiguebelle, Aix, Conflans, Les Échelles, Montmélian, Pont-de-Beauvoisin, La Rochette,
 Rumilly, Saint-Genix-sur-Guiers, Seyssel et Yenne.
- Pages 627-653 : L'Hôpital-sous-Conflans, pont, travaux.
- 34 cahiers in-4° non reliés, 654 p., papier.

1779

C 111 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-4 : Prestation de serment de l'intendant de Chablais.
- Pages 9-48 et p. 65-93 : École (commune des Bauges), église, reconstruction (2 plans au sol et en coupe de l'église).
- Pages 57-61: Prestation de serment de l'intendant de Carouge.
- Pages 97-123 : Aiguebelle, ferme du péage de Sainte-Catherine, acensement.
- Pages 129-152 et p. 221-243 : Château de Chambéry, construction d'une écurie et d'une remise pour le gouverneur (3 plans : plan au sol et élévation de l'écurie, 2 plans au sol de la grande cour du château et des bâtiments environnants).
- Pages 155-176 : Route et ponts de Chambéry à Aiguebelle, travaux.
- Pages 177-180: Pont de la Gorgeat (entre Saint-Thibaud-de-Couz et Les Échelles), travaux.
- Pages 183-195 : Fort de Miolans, appartements du commandant, travaux.
- Pages 199-202 : La Trinité, hameau de La Charrière, déplacement du chemin public et indemnisation du particulier concerné.
- Pages 207-209 : Troupes, fourniture de paille pour les chevaux.
- Pages 213-219: Thonon-les-Bains, prisons, travaux.
- 14 cahiers in-4° non reliés, 246 p., papier.

1780-1781

C 112 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

- Pages 1-36 : L'Hôpital-sous-Conflans, ferme du péage du pont, acensement.
- Pages 39-40 : Orelle, hameau de Francoz, et Saint-Jean-de-Maurienne, hameau des Sorderettes, travaux de maçonnerie non précisés.
- Pages 41-94 : Bramans, pont, construction.
- Pages 97-100 : Rumilly, recherche, exploitation et fourniture de salpêtre, contrat.

- Pages 105-153 : Fort de Miolans, chapelle, appartements des officiers et de l'aumônier, magasins de vivres, cachots, donjon, travaux.
- Pages 159-242 : Annecy, grenier à sel, travaux d'agrandissement (2 plans au sol et en coupe du bâtiment).
- Pages 243-297 : Saint-Jean-de-Maurienne, construction de digues contre le cours de l'Arvan et de l'Arc.
- Pages 301 : L'Hôpital-sous-Conflans, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 305-308: Thoiry, Curienne, Trivier et Saint-Jean-d'Arvey, vente de sel au détail, contrat.
- Pages 313-323 : Salines de Conflans, acensement d'un jardin en dépendant.
- Pages 331-354: L'Hôpital-sous-Conflans, pont, travaux.

13 cahiers in-4° non reliés, 360 p., papier.

1782

C 113 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1674

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-26: Yenne, ferme des tabacs, baux à ferme.
- Pages 29-31 : Le Regonfle, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 37-55 : Montmélian, pont, réfection du pavage.
- Pages 63-103 : Aiguebelle, pont Sainte-Catherine, travaux.
- Pages 111-114 et p. 397-398 : Bramans, pont, travaux.
- Pages 115-126: Saint-Jean-de-Maurienne, hameau des Sorderettes, travaux de consolidation de la route.
- Pages 127-145 : Aix-les-Bains, établissement du directeur des thermes (et règlement de fonctionnement).
- Pages 147-151 : Aix-les-Bains, délibérations concernant l'assiette d'une imposition.
- Pages 155-164 : Correspondance au sujet du choix d'un caissier par le trésorier général de Savoie.
- Pages 167-194 : Château de Chambéry, bureaux de la trésorerie générale, logement du concierge, terrasse, appartements, travaux.
- Pages 205-244: Fort de Miolans, logement de l'aumônier, pont-levis, cachots, travaux.
- Pages 251-265 : Chambéry, maison du bourreau, puits, murs et toiture, travaux.
- Pages 275-304 : Chambéry, prisons, cour, cachots, travaux.
- Pages 309-312 : Annecy, fourniture de salpêtre.
- Pages 317-335 : Montmélian, château, compte des droits féodaux réunis au domaine royal.
- Pages 349-396: Rumilly, pont sur le Chéran, travaux.
- Pages 401-409: Route du Mont-Cenis, ponts, digues et prolongation de la route, travaux.
- Pages 413-477 : Lac du Bourget, construction d'une jetée de protection pour les navires transportant du sel (plan de la jetée).
- Pages 481-486 : Bureau général des gabelles, fourniture de papier.
- Pages 489-493 : Saint-Genix-sur-Guiers, Champagneux, Grésin, Saint-Maurice-de-Rotherens et Avressieux, vente au détail de sel, papier timbré, poudre et plomb.
- Pages 497-501 : Aix-les-Bains, vente au détail de papier timbré, poudre et plomb.
- Pages 505-518 : Saint-Julien-Montdenis, pont de Villard-Clément, contestation de la construction.

24 cahiers in-4° non reliés, 524 p., papier.

1783

C 114 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1675**

- Pages 1-5 : Aix-les-Bains, acensement de deux places d'épicerie.
- Pages 13-14 : Chambéry, prison, paiement de la nourriture d'un détenu.
- Pages 17-58 : Saint-Pierre-d'Albigny, tabellion, établissement d'un secrétaire-insinuateur provisoire.
- Pages 59-72 : Route de Saint-André à Francoz, consolidation.
- Pages 75-76 : Chambéry, fourniture de salpêtre.
- Pages 79-109 : Gabelles générales de Savoie, vente aux enchères de sacs de mauvaise qualité.

- Pages 117-147: Château de Chambéry, jardin, construction d'une porte en fer (dessin de
- Pages 149-152: Intendance générale, inspection du papier timbré, établissement d'un commis.
- Pages 157-167: Chambéry, prisons, conciergerie et cachots, travaux.
- Pages 175-198 : Montmélian, fort, corps de garde et grange, travaux.
- Pages 205-238 : Fort de Miolans, appartements, casernes, portes, travaux.
- Pages 257-288: Château de Chambéry, cuisines, Sainte-Chapelle, bureaux de la trésorerie générale, travaux.
- Pages 295-327: Fort de Miolans, murs, porte principale, grenier à poudre, travaux (plan de la brèche dans la muraille de l'enceinte).
- Pages 335-341: Aix-les-Bains et Chambéry, fourniture de bois et de charbon aux cuisiniers du prince de Piémont.
- Pages 349-432 : La Balme, chambres cédées au bureau général des gabelles par le comte de Seyssel, travaux.
- Pages 441-444 : Transport des équipages du prince de Piémont de Chambéry à Turin, contrat.
- Pages 449-500 : Chignin, église, clocher et presbytère, travaux.
- Pages 503-507 : Trésorerie générale de la Savoie, vérification de quittances.
- Pages 511-514: Bureau général des gabelles, établissement d'un receveur du papier timbré.
- Pages 519-522: Intendance générale, inspection du papier timbré, établissement d'un commis.

21 cahiers in-4° non reliés, 526 p., papier.

1784

C 115 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1675

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-23: Province de Faucigny, ponts et routes, travaux.
- Pages 25-57: Marguisat de Conflans, acensement des revenus.
- Pages 61-71 : Province de Maurienne, ponts et routes, travaux.
- Pages 73-82 : Le Regonfle, ferme du halage, acensement.
- Pages 87-91 : Trésorerie générale, prestation de serment d'un assistant-contrôleur.
- Pages 95-110 : Chambéry, prisons et maison du bourreau, travaux.
- Pages 127-147: Fort de Miolans, appartements, piles du pont, travaux.
- Pages 153-173 : Montmélian, fort, murs et toiture, travaux.
- Pages 177-188: Trésorerie de la province de Savoie, établissement et prestation de serment du trésorier.
- Pages 193-219 : Château de Chambéry, fontaines et gouttières, travaux.
- Pages 225-229 : Intendance générale, acensement du poste de géomètre-mesureur.
- Pages 233-247 : Chambre des comptes de Savoie, instructions au trésorier de la province de Savoie concernant ses fonctions.
- Pages 253-261: Aiguebelle, digues contre l'Arc, travaux.
- Pages 265-268 : Entremont, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 273-284 : Route de Chambéry aux Échelles, ponts, travaux.
- Pages 285-463 : Gabelle des tabacs, baux à ferme, départements (par ordre alphabétique) d'Aiguebelle, Aix, Conflans, Les Échelles, Montmélian, Pont-de-Beauvoisin, La Rochette, Rumilly, Saint-Genix-sur-Guiers, Seyssel et Yenne.
- Pages 465-477: Le Regonfle, ferme du halage, acensement.
- Pages 481-482 : Drumettaz-Clarafond, pont, travaux.
- Pages 485-502 : Montmélian, ferme de la rente féodale, acensement.
- Pages 521-526: Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Jean-de-la Porte et Fréterive, vente de sel
- Pages 529-542 : Transport de sel dans les différents greniers du duché.
- Pages 547-552 : Seyssel, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 557-561 : Seyssel, gabelle des tabacs, bail à ferme.
- 24 cahiers in-4° non reliés, 564 p., papier.

1785

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-43 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 49-75 : Château de Chambéry, construction d'une galerie près des appartements royaux pour les archives du cadastre.
- Pages 77-88 : Marquisat de Conflans, acensement des revenus.
- Pages 89-107 : Château de Chambéry, cuisines, reconstruction (2 plans en coupe et au sol).
- Pages 119-123 : Bailliage de la province de Savoie, augmentation du loyer des chambres louées par les Cordeliers de Chambéry.
- Pages 131-132 : Bureau général des gabelles, fourniture de plomb.
- Pages 135-143 : Saint-Pierre-d'Albigny, acensement de deux places d'épicerie.
- Pages 147-153 : Montmélian, acensement de deux places d'épicerie.
- Pages 161-191 : Saint-Pierre-d'Albigny, route du pic de Frêne, consolidation par un mur de soutien (plan du mur prévu).
- Pages 193-232 : Aix-les-Bains, construction des boucheries de la ville.
- Pages 235-239 : Seyssel, poste de douane, établissement d'un receveur.
- Pages 243-264 : Chambéry, prisons, toitures, cachots, conciergerie, travaux.
- Pages 269-279 : Montmélian, fort, corps de garde, murailles, travaux.
- Pages 285-315 : Château de Chambéry, tour des archives, toiture et maçonnerie, travaux.
- Pages 323 : Bureau de l'intendance générale, quittances des droits d'insinuation des actes.
- Pages 327-328 : Pont sur le Glandon, entre le col du Glandon et Saint-Étienne-de-Cuines, construction.
- Pages 331-334 : Chambéry, Apremont, Bissy, La Motte-Servolex, Saint-Sulpice et Sonnaz, vente de sel au détail.
- Pages 339-363 : Fort de Miolans, toiture de la caserne de la cantine, pont du donjon, travaux.
- Pages 365-393 : Province de Savoie-Propre, acensement des revenus du greffe de la judicature-mage.

19 cahiers in-4° non reliés, 400 p., papier.

1786

C 117 Document non communicable. Consultez le cédérom **2num 1675**

- Pages 1-14 : Épierre, acensement aux enchères des biens de la communauté, mémoire de l'intendant de Maurienne.
- Pages 17-21 : Saint-Genix-sur-Guiers, grenier à sel, établissement d'un receveur.
- Pages 29-55 : Montmélian, revenus du greffe de la principauté, acensement.
- Pages 77-107 : Digues contre le Rhône en Chautagne, contrat.
- Pages 113-177 : Château de Chambéry, travaux non précisés.
- Pages 179-181: Fourniture de carrosses et de chevaux pour le voyage du duc de Chablais de Lanslebourg à Evian, contrat.
- Pages 183-189 : Montmélian, château, grange, travaux.
- Pages 195-248 : Chambéry, place Saint-Léger, construction d'un corps de garde (2 plans de niveau du bâtiment).
- Pages 259-286 : Chambéry, château (bureaux de l'intendance générale, Sainte-Chapelle, cuisines, salle des pages), prisons (planchers et plafonds) et fort de Miolans (planchers), travaux
- Pages 291-295 : Chambéry, faubourg du Reclus, construction d'un bâtiment sur les anciens fossés de la ville.
- Pages 299-321 : L'Hôpital-sous-Conflans, pont, travaux.
- Pages 335-338 et p. 355-357 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un receveur.
- Pages 343-350 : Chambéry, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 359-366 : Bureau général des gabelles, fourniture de papier timbré.
- Pages 371-372 : Genève, grenier à sel, établissement d'un contrôleur.
- Pages 375-382 : Château de Chambéry, toitures, travaux après tempête.
- Pages 387-408 : Montmélian, rente féodale du château, acensement.
- Pages 413-414 : Chambéry, maison du bourreau, travaux.
- 17 cahiers in-4° non reliés, 416 p., papier.

C 118 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1675

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1-31 : Saint-Pierre d'Albigny, église, élévation du clocher (plan en coupe du clocher).
- Pages 35-104 : Veyrier, hameau de Sierne, pont sur l'Arve, travaux (plan en coupe du pont).
- Pages 119-151 : Saint-Genix-sur-Guiers, travaux de défense sur le Guier (plan du cours de la rivière et des rives).
- Pages 161-168 : Duché de Savoie, établissement d'un géomètre-mesureur.
- Pages 177-229 : Vimines, logement du vicaire et chambre consulaire, construction (plan de niveau et plan en coupe du bâtiment).
- Pages 231 : Château de Chambéry, travaux, liste des enchères.
- Pages 235-236 : Chambéry, ferme des langues de bovins, acensement.
- Pages 239-243 : Conflans, acensement de deux places d'épicerie.

8 cahiers in-4° non reliés, 250 p., papier.

1788

C 119 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1675

Secrétariat général. Contrats administratifs et de travaux publics passés par devant l'intendant général, avec les annexes ordinaires.

- Pages 1 : Carouge, poste de douane, établissement d'un commis-assistant.
- Pages 9-37 : La Biolle, presbytère, construction.
- Pages 39-85 : Aix-les-Bains, thermes, terrasse et bain royal, travaux.
- Pages 87-155 et p. 763-771 : Saint-Genix-sur-Guiers, travaux de défense contre le Guiers (plan du cours et des rives du Guiers).
- Pages 163-193 : Les Échelles, pont et digues, travaux.
- Pages 199-203 : L'Hôpital-sous-Conflans, acensement de d'une place d'épicerie.
- Pages 211-243 : Chambéry, prisons (cachots et logement du concierge) et fort de Miolans (appartements), travaux.
- Pages 249-404, p. 451-474 et p. 541-546 : Château de Chambéry, nouveau dépôt d'archives, maçonnerie, menuiserie (3 plans des armoires d'archives et du nouveau local).
- Pages 411-445 : Château de Chambéry, appartements et intendance générale, travaux.
- Pages 481-538 : Château de Chambéry, nouveau dépôt d'archives et pièces voisines, serrurerie (dessin des différentes serrures).
- Pages 549-558 : Montmélian, fort, travaux.
- Pages 567-588 : Les Échelles, pont et digue, travaux d'extension.
- Pages 591-666 : Bourgneuf, digue, construction (plan du cours de l'Arc, des rives et de la digue projetée, plan du confluent Arc-Isère et des villages environnants).
- Pages 671-741 : Carouge, pont sur le ruisseau de Drise et travaux de protection de la route d'Annecy à Genève (plan au sol et élévation du pont).
- Pages 751-758 : Trésorerie générale de Savoie, transport de fonds de Chambéry à Turin.
- Pages 775-819 : Chambéry, couvent Saint-Dominique (en partie loué par le Sénat de Savoie), travaux et augmentation de loyer.

23 cahiers in-4° non reliés, 822 p., papier.

1789

C 120 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1675

- Pages 1-58 : Saint-Badolph, clocher, presbytère, cimetière et pont, travaux.
- Pages 61-104 : Massingy, église, travaux (plan en élévation de la façade).
- Pages 107-115 : Saint-Genix-sur-Guiers, grenier à sel, vérification des comptes après le décès d'un commis.
- Pages 119-152 : La Chambre, route de Maurienne, pont sur le Bugeon, travaux.
- Pages 155-209 : Aix-les-Bains, thermes, bâtiment des douches, travaux.
- Pages 215-267: Ferme de la gabelle sur la viande, acensement.
- Pages 269-330 : Méry, église, travaux.
- Pages 333-357: Montmélian, pont, réfection du pavage.
- Pages 359-381: Fort de Miolans, mur d'enceinte, corps de garde, pont-levis, travaux.
- Pages 383-389: Rumilly, pont, travaux.
- Pages 397-443 : Chambéry, place Saint-Léger, construction d'un corps de garde.

- Pages 451-462 : Montmélian, pont, réfection des parapets.
- Pages 467-527: Challes-les-Eaux, hameau de Grand-Barberaz, canal et fontaine, construction (2 plans du village, du canal de dérivation prévu et de la fontaine).
- Pages 531-560 et p. 791-867 : Francoz, consolidation de la route de Turin (plan du cours de l'Arc le long de la route et profil de la route et du mur de soutien à construire).
- Pages 567-544 : Bourgneuf (digues), La Grotte (ponts) et Chailles (consolidation de la route), travaux.
- Pages 555-569 et p. 595-631 : La Chambre, digues et route, travaux (plan du tracé de la route voisine).
- Pages 575-594 : Hermillon, digue près du pont sur l'Arvan, travaux.
- Pages 633-648: Route entre la Grotte et Saint-Thibaud-de-Couz, travaux.
- Pages 653-661 et p. 783-788 : Régiment de cavalerie, fourniture de litière aux chevaux.
- Pages 669-676 : La Chambre et La Chapelle, digues et route, travaux.
- Pages 681-702 : Chambéry, château (corps de garde et appartements) et prisons (cachots), travaux.
- Pages 705-753 : Gilly-sur-Isère, pont d'Hauterive, et ponts environnants sur la route de Conflans et du col de Tamié, travaux (plan en coupe et élévation du pont d'Hauterive).
- Pages 755-763 : Montmélian, fort, fourniture de clous et d'ardoises.
- Pages 767-780 : Route de L'Hôpital-sous-Conflans à Ugine, travaux.
- Pages 871-874 : Quittances des actes du bureau de l'intendance générale soumis au tabellion.
- Pages 877-893 : Chailles, route de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin, travaux. 30 cahiers in-4° non reliés, 900 p., papier.

1791

C 121 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au général des finances, lui exposant les motifs qui permettent d'autoriser l'abbaye de Tamié à défricher une forêt qu'elle possédait à la Bridoire, à condition que les bois coupés ne pourront être exportés en France et qu'ils devront être exposés en vente pendant un mois : à M. Pettiti, l'informant qu'on fabrique déjà 1,000 quintaux de sel par semaine aux salines de Tarentaise : - sur le recouvrement de l'impôt de la cavalcade, dû par les propriétaires de fiefs; - sur la vente des places de droguistes et d'épiciers; - sur le mauvais effet produit par un retard dans le paiement des gages des magistrats et autres fonctionnaires; - faisant connaître que les mesures concertées entre les syndics de Chambéry et les administrateurs de l'hôpital général, pour le soulagement des malheureux, ont si bien réussi, que la mendicité a presque complètement cessé, bien que 3,000 pauvres des environs « se fussent jetés à Chambéry; » - exposant les difficultés qu'il rencontrait à trouver des acquéreurs de lettres de noblesse pour le prix de 2,000 francs ; - à M. Verany, lui faisant connaître les embarras qu'éprouvait l'entrepreneur de la fourniture des canons de fusil pour l'armée, à cause des défenses faites aux bons ouvriers des autres pays où cette industrie existe, de s'expatrier; – à M. Perruca, pour faire modifier le nombre des procureurs au Sénat de Savoie, qui paraissait insuffisant, et faire diminuer celui des procureurs au bailliage; annonçant que M. Charroct, trésorier de Savoie, demandait à se démettre de ses fonctions, en raison de son grand âge et de l'état de sa santé ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 151 feuillets, papier.

1734-1735

C 122 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au procureur du Roi, Maistre, lui transmettant une réclamation du chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, qui prétendait avoir le droit de faire passer sur le pont de Montmélian, sans rien payer, les denrées provenant de ses biens de Montmélian et d'Arbin ; – à M. Perruca, l'informant que la princesse Victoire prenait à sa charge les réparations au pavillon du château de Chambéry que le Roi avait fait mettre à sa disposition, pour son logement ; mais l'intendant général ajoute que les finances de l'État devront supporter les frais d'installation, dans une autre partie du château, des archives de la péréquation générale qui occupaient alors le pavillon en question ; – à la Chambre des comptes, lui transmettant un inventaire des biens délaissés par la nommée Catherine Maleines, de Bourges en France, qui appartenaient aux finances sardes ; en vertu du droit d'aubaine ; – au commandeur Pettiti, lui donnant avis d'un congé qui était accordé au comte Boutal, intendant de Maurienne, pour aller se marier en Piémont ; – au général des finances,

relativement à un traité à conclure avec le gouvernement de Berne, qui demandait à s'approvisionner de sel des salines de Tarentaise; — au sujet d'un projet de la commune de Chamoux, de s'affranchir des servis féodaux qu'elle devait au chapitre collégial de Sallanches: projet qu'elle avait déjà soumis au gouvernement, en 1698, et dont les dernières guerres n'avaient pas laissé le loisir de s'occuper; — au comte de Salmours, au sujet d'une tannerie que l'intendant général cherchait à faire établir en Savoie, et dans l'intérêt de laquelle il voulait obtenir le concours du ministère; — à M. Perruca, lui demandant un crédit pour remplacer les bas rouges des trois huissiers du Sénat de Savoie; — etc. Registre In-4° cartonné, 198 feuillets, papier.

1735-1736

Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux autres C 123 administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort: - à M. Pettiti, sur la production des salines de Tarentaise; - à M. Vérany, lui faisant connaître que le sieur Cloche, armurier de Montmélian, n'ayant pas conservé l'entreprise qui lui avait été donnée, de l'entretien des armes du régiment de Tarentaise, cette entreprise avait pu être confiée à un autre ouvrier de Montmélian, nommé B. Boisier ; - à M. Perruca, lui recommandant des fabricants d'indienne, de Genève, qui avaient obtenu du Roi l'autorisation d'établir leur industrie en Piémont, et qui se rendaient dans ce but à Turin ; - au comte de Grégory et au marquis d'Orméa, relativement à un prochain voyage de la Cour en Savoie, à la réparation des chemins que les princes devaient parcourir, aux approvisionnements et aux autres préparatifs. L'intendant annonce qu'il a écrit à des chasseurs de Maurienne et de Tarentaise pour avoir du gibier ; qu'il s'est entendu aussi « avec la meilleure volaillère de Chambéry »; qu'il aura des vins de Chautagne, de Saint-Jean-de-la-Porte et de Frangy. La neige est si abondante sur le Mont-Cenis « qu'on sera obligé de voiturer à dos de mulet les chaises, carrosses et équipages ; » – etc. Registre In-4° cartonné, 96 feuillets, papier.

1736-1737

Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministères et aux autres C 124 administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort: - au général des finances, sur la situation des archives et de divers autres services dépendant de l'intendance générale, au moment du départ des Espagnols de Chambéry ; au comte de Saint-Laurent, sur l'évacuation de la Savoie par les troupes espagnoles, le 11 février 1749. L'évêque de Grenoble est venu à Chambéry et on y a chanté un Te Deum d'actions de grâces. La jeune noblesse a terminé cette heureuse journée par un bal chez la marquise de Chevelu. Le soir, toute la ville était illuminée; enfin on attendait avec impatience l'arrivée du nouveau gouverneur du duché de Savoie, pour Sa Majesté le loi de Sardaigne, et on préparait, pour son arrivée, les manifestations les plus éclatantes de l'allégresse publique : - concernant la réintégration des anciens fonctionnaires sardes qui avaient été remplacés, depuis sept ans, par des Espagnols; - concernant le règlement de certaines dettes qui restaient au compte du roi d'Espagne, savoir: 74,000 francs aux magistrats du Sénat de Savoie ; 3,000 francs à Madame de Warens ; ce qui était dû aux religieuses de Sainte-Claire d'Annecy, etc; - faisant connaître, ainsi que le Roi l'avait demandé, que les récoltes avaient été mauvaises en Savoie, et qu'en conséquence il était nécessaire d'y expédier des grains pour soulager les malheureux; - signalant des accapareurs de blé à Annecy, à Conflans, à Moûtiers, etc.; - montrant la nécessité d'adjuger, le plus tôt possible, les travaux de réparations qu'exigeaient les bâtiments publics, les prisons de Chambéry et de Moûtiers, les châteaux d'Annecy, de Montmélian, de Chambéry, les digues de la Leysse, etc. ; - au comte de La Chavanne, chef du Conseil du commerce, lui demandant de faire exempter du service militaire un sieur Bouverat, ouvrier chamoiseur, vu l'intérêt qu'il y aurait à conserver, dans le pays, un individu capable d'y établir une fabrique nouvelle, très nécessaire ; - etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1749-1750

C 125 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées aux ministères et aux autres administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au ministre des affaires internes, sur l'apurement des comptabilités de toutes natures, du temps des dernières guerres ; – sur l'acensement de la boucherie d'Annecy ; – au premier officier du bureau de la Contadorerie générale, au sujet des indemnités dues aux

communes qui avaient fourni des invalides dirigés sur le fort de Miolans; - soumettant au directeur des bâtiments et fortifications, quelques observations sur des réparations à faire au mur du Grand-Jardin du château de Chambéry ; - informant le comte de Saint-Laurent que le gouvernement français venait de permettre de faire passer des blés de Bourgogne dans le Lyonnais, d'où il devenait facile d'en introduire en Savoie où on en manquait; - au comte Bogin, pour le consulter sur ce que le ministère avait l'intention de faire d'une petite maison à Montmélian, appartenant au président Viallet et dans laquelle les Espagnols avaient établi un magasin à poudre. (Depuis leur départ, le propriétaire était en instance pour rentrer en possession de son immeuble); - au comte de Morris, l'informant, à l'occasion du renouvellement des pavés de la ville de Saint-Jean de Maurienne, qui avaient été détériorés pendant la dernière querre, et dont le remplacement est à la charge des propriétaires des immeubles qui bordent la chaussée, que les finances royales doivent payer pour ceux de la voie publique qui longe le mur de la prison ; sur l'opinion émise dans une lettre ministérielle, que cette dernière dépense devait être à la charge de l'évêque de Maurienne, parce que les greffes lui appartenaient, l'intendant général répondait qu'il n'y avait, dans le duché de Savoie, que deux prisons qui fussent à la charge des possesseurs de fiefs, celle de Moûtiers, qui était dans les bâtiments de l'archevêché, et celle de Saint-Julien, qui était dans le château du marquis d'Allinges ; – etc.

Registre In-4°cartonné, 282 feuillets, papier.

1750-1752

C 126 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au général des finances, concernant le dixième des produits des gâteaux d'argent provenant des mines de Modane, qui est dû aux royales finances ; - donnant quelques explications sur des réparations à faire à deux cachots dépendant des prisons de Chambéry, mais qui étaient établis dans le sous-sol d'un bâtiment du couvent de Saint-Dominique ; - donnant avis du décès, à Chambéry, de l'abbé de Lescheraine, par suite duquel les prieurés de Lovagny, Saint-Paul en Genevois et Pellionnex devenaient vacants; - annonçant au substitut du procureur général du Roi, à Turin, l'envoi d'un document généalogique contenant le détail des grandes contestations qui avaient eu lieu, anciennement, entre les familles de Cardé et de Chevrières, pour la succession des anciens barons de Miolans. Anthelme de Miolans avait été marié deux fois : en premières noces, à Gabrielle de Crussol, de laquelle sont nés Louis-Jacques et deux filles ; de son second mariage avec Gilberte de Polignac, il eut Claude, Jacques, Urbain et une fille nommée Marguerite; - au commandeur Riccha, sur la situation de l'exploitation des mines et des hauts-fourneaux d'Argentine, par une compagnie anglaise qui les avait loués; - fournissant des renseignements sommaires sur les mines de plomb du duché de Savoie : sur celles des Huilles qui appartenaient au comte de Montjoie ; de la Haute-Maurienne qui étaient exploitées par une société que la baronne de Warens avait formée ; - au général des finances, à propos de l'inventaire des biens délaissés par la nommée Élisabeth Lejeune, de Stuttgard, qui revenaient aux finances en vertu du droit d'aubaine, mais dont cette femme avait disposé en faveur des églises de Moûtiers et de Villaroger; - etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1753-1754

C 127 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au comte de Saint-Laurent, lui transmettant une réclamation d'un entrepreneur qui avait été chargé de faire des travaux à la source d'eaux minérales de l'Échaillon en Maurienne ; - donnant des détails sur l'arrestation de Mandrin au château de Rochefort en Savoie, opérée par des troupes françaises, qui auraient commis, dans cette circonstance, des excès graves à Saint-Genix et sur d'autres points du territoire de la Savoie; - transmettant l'offre faite par un habitant de Thonon, d'acquérir l'office de tabellion dudit lieu, avec titre d'hérédité; - à la Chambre des comptes, lui rappelant que pendant l'occupation espagnole, les communes et les individus qui avaient éprouvé des dommages causés par la grêle et les incendies, et auxquels les lois sardes accordaient des décharges d'impôts et des secours, n'avaient pas encore été indemnisés; - au général des finances, lui rendant compte de l'arrestation de colporteurs qui faisaient la contrebande du sel et du tabac, du côté de Genève. Quatre de ces individus s'étaient présentés chez le vice-conservateur des gabelles de Saint-Julien, et ne l'ayant pas trouvé chez lui, ils avaient chargé ses enfants de lui dire de tenir prêtes 2,000 livres, dans quinze jours, pour les indemniser d'une saisie qui leur avait été faite peu de temps auparavant ; ajoutant que s'il ne s'exécutait pas, sa maison serait brûlée ; – informant le comte de Saint-Laurent qu'il venait de condamner à dix ans de galères, pour contrebande, un nommé Morandin, établi depuis quatre ans, comme recruteur à Carouge, pour le régiment suisse du Roi ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 196 feuillets, papier.

1754-1756

C 128 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au comte de Saint-Laurent, lui faisant connaître que sur l'avis qu'il avait recu du comte de Casasque. intendant de Maurienne, qu'un religieux du couvent des Cordeliers de la Chambre favorisait la contrebande et entretenait des relations avec les contrebandiers, il avait obtenu du Père Général de l'Ordre, un changement de résidence pour ce moine qui s'y était refusé; et il ajoutait que les démarches qu'il faudrait faire pour l'y contraindre, causeraient un scandale plus grand que celui qu'on voulait éviter ; - au général des finances, au sujet des comptes à régler entre le gouvernement suisse et les finances royales pour le sel que les salines de Tarentaise fournissaient à Berne et à Fribourg; - sur l'arrestation et la demande d'extradition de contrebandiers français, dont l'un était accusé d'avoir introduit en Savoie des livres protestants; - au sujet des réparations à exécuter à l'église du fort de Miolans, pour lesquelles le Roi avait accordé des fonds ; - faisant connaître au général des finances les désastres terribles causés en Tarentaise par l'Isère et en Maurienne par l'Arc, qui avaient été grossis par des pluies torrentielles et par la fonte des neiges; - au comte Stortiglione, conseiller du commerce, l'informant (à propos d'une demande en autorisation de création d'une fabrique d'indienne, présentée par un sieur Baudier, de Thonon) qu'il n'y avait dans les six provinces du duché de Savoie, aucune fabrique de ce genre, « avec privilège exclusif ou autrement. » - notifiant au comte de Saint-Laurent, la mort de Mgr de Rosignan, évêque de Maurienne, le 22 septembre 1756 ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1756-1757

C 129 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de sen ressort : - à M. Taraglio, au sujet de l'érection en marquisat de la terre de Vuache qui appartenait au marquis de Lescheraine, - pour le remplacement de la corde du bac de Rhonne, sur l'Isère, en dessous de Conflans; - donnant avis de l'acquisition de la terre de Scionzier, par les Chartreux du Reposoir; – au comte Bonaud, au sujet des négociations entamées avec M. de Favier, colonel du régiment de Tarentaise, qu'il ne pouvait décider à acquérir, pour 6,000 francs, la judicature de Chignin, avec titre de comté; - faisant observer que la monnaie d'argent qui sort de Savoie n'y rentre plus, à cause de l'élévation de son titre qui permet aux agioteurs de réaliser des bénéfices considérables : – au sujet d'une entrevue qui devait avoir lieu à Culoz, entre l'intendant de Bourgogne et l'intendant général de Savoie, à l'occasion d'une dique que la France avait fait construire contre le Rhône à Culoz, et dont le gouvernement sarde demandait la démolition; - démontrant l'inconvénient qu'il y avait à permettre l'introduction des vins étrangers en Savoie, parce que ; cela faisait sortir l'argent du pays ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1758-1760

C 130 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au comte Bogin, lui faisant connaître que si on songeait à exploiter la mine de fer qui venait d'être découverte à Saint-Paul-sur-Yenne, il n'y aurait, dans cette région, que la montagne de L'Épine qui pourrait fournir le bois nécessaire ; et que le marquis de Chaumont, à qui elle appartenait, serait disposé à y autoriser des coupes régulières ; – rendant un compte détaillé d'une entrevue qu'il avait eue à Culoz (Ain) avec l'intendant de Bourgogne, pour l'établissement d'une nouvelle digue contre le Rhône, dans cette localité. Le fonctionnaire savoisien décrit à son ministre l'accueil fastueux qu'il avait reçu de M. Joly de Fleury, ainsi que de l'archevêque d'Auch, qui s'y trouvait aussi ; – fournissant un rapport sur une contestation au sujet d'une montagne dont les habitants de Saint-Colomban des Villards revendiquaient la propriété, comme faisant partie du fief du marquis de la Chambre, tandis que le prince de Condé soutenait que cette montagne était dans ses domaines ; – à M.

Mazé, l'informant que le frère du docteur Fleury, qui avait été nommé chanoine du Chapitre collégial d'Aix par le marquis de Coudrée, demandait à prendre possession de son canonicat; – informant qu'il a permis de déposer, dans un local propice, au château de Chambéry, quelques meubles provenant de la sacristie et de l'église de Saint-Léger de Chambéry, ainsi que de diverses confréries établies dans les chapelles de cette église, qui était devenue tout à fait caduque et presque hors de service; – etc. Registre In-4° cartonné, 175 feuillets, papier.

1758-1760

C 131 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées par l'intendant général au bureau central des finances, à Turin, sur toutes sortes d'affaires de son ressort : – à M. Taraglio, l'informant qu'il allait inviter M. de La Poype et le curé d'Archamp à payer, chacun, la part qui était à leur charge dans les réparations du choeur de l'église de cette commune ; – fournissant des renseignements sur la ferme des langues bovines de Chambéry ; – transmettant une requête du marquis de Coudrée, qui demandait à retirer le capital de 200 livres de rente que lui devaient les royales finances, par suite de la cession de sa terre de la Pérouse, afin d'employer ce capital à payer, à l'hôpital de Chambéry, un legs fait par l'abbé, son oncle, dont il était héritier ; – demandant des instructions plus détaillées au sujet d'une analyse des produits des mines de Pesey, à laquelle le gouvernement voulait faire procéder, afin de s'assurer des droits de seigneuriage que ces mines devaient aux royales finances, informant aussi le général des finances qu'il avait fait prévenir, à ce sujet, le marquis de Cordon, fils et procureur du comte de La Tour, ambassadeur d'Espagne et propriétaire des-dites mines ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1760-1762

C 132 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes sortes d'affaires de son ressort : – à M. Mazé, au sujet des meubles laissés par la baronne de Warens, et dont la valeur ne suffisait pas pour payer ses dettes; - à M. de Collonges, au sujet de la publication d'un manifeste de la Chambre des comptes, concernant le privilège exclusif accordé par le roi de Sardaigne à la Société de la nouvelle fabrique d'ouvrages en carton et de tabatières vernissées; - annonçant à la Maison du Roi, à Turin, l'envoi de meubles qui provenaient du château royal de Chambéry; - donnant avis de la visite qu'il allait faire des bâtiments des commanderies de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, pour constater leur état matériel; – à M. Mazé, lui demandant des instructions pour la mise en vigueur d'un article du traité international de 1760, qui permettait l'exportation en franchise, du Bugey et du Val-Romey, de 15,000 sacs de blé pour la Semine-en-Genevois, où la récolte des céréales ne suffisait pas à la nourriture des habitants; - au chevalier de Mouroux, concernant les réparations projetées au clocher et à l'église du Mollard de Vions, qui appartenait à l'Ordre des Saints Maurice et Lazare : – à M. Mazé, le remerciant de l'avoir informé que le prisonnier d'État Vincent Lavini avait été consigné, le 26 octobre 1762, à la citadelle de Turin, par un maréchal-des-logis de dragons ;

Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1760-1765

C 133 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées, en général, au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Taraglio, lui annonçant l'envoi de deux caisses qui contenaient les plans et registres du cadastre des terres cédées à la Sardaigne par la France, en vertu du traité de 1760 ; – concernant les impôts et les droits de tabellion dans les terres sus-mentionnées ; – donnant avis de l'envoi de plusieurs livres de cristal de roche provenant des montagnes de Chamonix, et qui avait été demandé par le Roi ; – accompagnant des envois de fonds et de pièces de comptabilité de la trésorerie générale de Savoie ; – proposant de rendre les abords de la mine de sel d'Arbonne impraticables, pour empêcher les habitants de la région de s'y approvisionner au préjudice des gabelles ; la situation de ce « roc salé » dans un lieu fort escarpé, rendant d'ailleurs cette opération très facile aux ingénieurs ; – faisant part d'un incendie qui venait de détruire quinze maisons aux Échelles, le 6 janvier 1763 ; – donnant quelques renseignements sur l'exploitation des mines des Huilles par MM. de Montjoie et de Saint-Oyen ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1762-1764

C 134 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au général des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort: – lui annonçant l'envoi d'échantillons du minerai des Huilles; – concernant la ferme des droits de péage et pontenage de la Croix-de-la-Rochette et Conflans; – donnant avis d'un incendie qui avait détruit trente-deux maisons à L'Hôpital-sous-Conflans, le 26 décembre 1764; – au sujet de grands travaux d'endiguement contre le Guiers, entre la France et la Savoie, qui devaient être exécutés de concert par les deux gouvernements; – transmettant une liste dressée par l'avocat fiscal général, de tous les ornements et vases sacrés qui manquaient à la chapelle des prisons de Chambéry, pour le service du culte; – etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1761-1767

C 135 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux directeurs des administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - annonçant à M. Mazé que, sur un rapport de M. de Mellarède, il allait charger un architecte d'aviser au moyen de préserver l'église d'Aiguebelle, qui se trouvait menacée par les débordements du torrent de Randens; - le priant de se concerter avec l'intendant de Dauphiné, afin qu'on pût donner des ordres pour faire relever le poteau servant de limite entre la France et la Savoie, aux Échelles; - à M. Bruel, au sujet du partage des biens communaux, entre les communes de Laissaud et la Chapelle-Blanche (Savoie), et celles du mandement d'Avallon (Isère), dont l'intendant général de Savoie et l'intendant général du Dauphiné avaient été chargés ; - à l'abbé Berthaz, bibliothécaire du Roi, l'informant qu'on avait saisi, dans les environs de Carouge, trois balles de livres traitant de la religion protestante, et que leurs détenteurs se proposaient de répandre en Savoie ; – à M. Mazé, lui accusant réception de lettres-patentes, par lesquelles le Roi autorisait la ville de Seyssel à percevoir, pendant 20 ans, un droit de command par pinte de vin vendu ; - à M. de Mouroux, au sujet de l'affranchissement des fiefs de la commanderie de Lémenc, qui appartenait à l'Ordre des Saints Maurice et Lazare ; - à la Chambre des comptes, au sujet de l'exécution d'un jugement qui condamnait à la question un contrebandier dont les complices étaient recherchés. Elle n'avait pas été appliquée, parce que le Sénat n'en avait pas fixé la durée, et avait omis, en outre, de dire si, dans le cas où l'état du patient ne permettrait pas de le soumettre à la question par la corde, on devrait lui faire subir celle des dés ou celle du feu ; - contenant un rapport sur une contestation entre le marquis Granéry de La Roche et le conseil municipal de la Roche, relativement aux anciens privilèges de cette petite ville; signalant les émigrations qui tendaient à se multiplier en Savoie ; - etc. Registre. – In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1765-1768

C 136 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux directeurs des administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort: - à M. Taraglio, au sujet d'une réclamation de la commune de Bonneval en Maurienne, contre les opérations de la péréquation. L'intendant général propose de punir de la prison, après les avoir révoqués, les conseillers de cette commune qui refusaient de mettre en recouvrement les rôles de la taille, sur le pied fixé par l'administration; relativement à des réparations au pont des Échelles, sur la limite entre la France et la Savoie, qui devaient être exécutées simultanément par les deux États, chacun pour la partie du pont qui se trouvait sur son territoire ; – donnant avis du départ de convois d'argent de la trésorerie générale de Chambéry, à destination de Turin; - consultant le général des finances au sujet d'une requête de la chartreuse de Portes en Bugey, qui avait acheté du Roi, en 1716, le marquisat de Saint-Sorlin, et demandait communication d'un terrier des archives du château de Chambéry, qui l'intéressait; - faisant connaître qu'il notifiera au marquis de Lustret (?) la permission qui lui est accordée par le Roi, d'employer le procédé dont il est l'inventeur, pour extraire les paillettes d'or qui se trouvent dans les sables des torrents de la Savoie ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

C 137 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux directeurs des administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - donnant avis au chevalier de Mouroux et au comte Bogin, des préparatifs faits ou à faire à l'occasion du passage de la princesse Joséphine de Savoie, qui allait traverser tout le duché de Savoie (1771), depuis le Mont-Cenis jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, en se rendant de Turin en France, après son mariage avec le comte de Provence; - rappelant aux syndics du Pont-de-Beauvoisin une lettre qui les chargeait de « dire aux religieux Carmes de prendre la peine de se pourvoir de logements, pendant que la princesse et sa suite occuperaient leur couvent, d'après les intentions du Roi ; » – à M. de Mouroux, au sujet de la répartition de la dépense de réparations projetées à l'église de Maché de Chambéry : stipulant les conditions auxquelles on pourrait autoriser la vente d'une coupe de bois, sollicitée par la commune de Thorens, et réglant l'aménagement de la forêt pour les coupes à venir; - au sujet d'une épizootie qui s'était déclarée dans les communes de Saint-Sigismond et de L'Hôpital-sous-Conflans, en 1771 ; – au comte de Toningue, lui exposant le mauvais état de la route de Chambéry à Genève, ce qui « éloignait les étrangers de cette direction. » L'intendant proposait des rectifications au tracé; - à M. Périny, au sujet de l'établissement d'un entrepôt de grains, dans un local que les religieux Cordeliers de Chambéry loueraient volontiers. Ce local était l'ancienne église et la sacristie des Pénitents blancs de Chambéry, que les Cordeliers avaient achetées, « pour se débarrasser de ces Pénitents qui les gênaient; » - au comte de Toningue, pour lui développer un plan des réformes qui étaient destinées à faire disparaître de nombreux abus résultant de ce que les juges ordinaires ne résidaient pas sur les lieux de leur juridiction, et de ce que beaucoup de paroisses n'avaient ni châtelains ni procureurs fiscaux ; - etc. Registre In-4° cartonné, 189 feuillets, papier.

1771-1772

C 138 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - concernant des envois de fonds de la Trésorerie générale de Chambéry à celle de Turin, et des vérifications de caisse et autres opérations relatives à la comptabilité du Trésor; – au comte Botton de Castellamont, lui rappelant que la misère était alors extrême en Savoie (1771), par suite d'un manque général de récoltes, auquel le Roi lui-même s'était efforcé de remédier en y faisant envoyer du blé; et ajoutant que, dans ces conditions, il serait inhumain et impolitique de poursuivre les contribuables en retard ; - relativement à un acte de résistance du conseil communal de Massingy, aux ordres de l'administration. L'intendant général proposait : 1° de casser le conseil et d'en former un autre ; 2° de prier l'évêque de Genève de défendre au curé de se mêler des affaires temporelles de la paroisse, sous peine du séminaire; donnant un avis défavorable au projet d'établissement d'un chemin de L'Hôpital-sous-Conflans à Ugines, d'Ugines à Faverges et de là à Annecy, en suivant le cours de l'Arly, sous prétexte qu'on pouvait, à la rigueur, rendre la traversée de L'Hôpital à Faverges, par le Col de Tamié, praticable aux chariots : – etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1771-1774

C 139 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : transmettant à M. de Mouroux un état des charges et des revenus des religieuses Carmélites de Chambéry, qui avaient demandé un secours au Roi; - concernant une requête des habitants de Bonnevaux, village de la commune de Vacheresse en Chablais, qui désiraient être érigés en commune distincte ; - au sujet du payement d'un subside de 7,000 livres que le Roi venait d'accorder pour la construction d'un théâtre à Chambéry; demandant, de la part de l'intendant du Faucigny, l'autorisation d'ajourner à l'hiver, les assemblées générales qui devaient se tenir dans les communes, pour traiter les affaires relatives aux affranchissements des servis féodaux, parce que, dans un grand nombre de ces communes, « presque tous les chefs de famille sont en coutume d'aller négocier à l'étranger, dans la belle saison; » - à M. Collomb, pour lui donner son avis sur les deux routes de Chambéry à Genève, l'une par Frangy, l'autre par la Caille et Annecy, avec la mesure des relais de poste ; - au comte Melina, lui faisant connaître la situation précaire de la veuve Martin de La Motte, fille de noble Pierre-Joseph Sollière d'Arves, décédé capitaine de dragons, et pour laquelle il y avait lieu de solliciter un secours du Roi; - au comte Platzaert, au sujet des archives et de la bibliothèque des religieux Feuillants de Lémenc, qui avaient vendu à un professeur de l'Université de Turin un lot de vieux livres, parmi lesquels se trouvait un manuscrit de l'histoire de la Maison de Savoie, écrit par un religieux nommé D. Hilaire, qui avait travaillé avec Guichenon ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 280 feuillets, papier.

1771-1778

C 140 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux directeurs des administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au ministre des affaires internes, lui rendant compte de la cérémonie de la remise, par les ambassadeurs de la Cour de Sardaigne à ceux de la France, au Pont-de-Beauvoisin, de la princesse Marie-Joséphine de Savoie, qui épousait le comte d'Artois ; le consultant sur des dépenses et des préparatifs qu'on avait dû faire à cette occasion; - au comte Chiavarina, lui transmettant des notes détaillées sur le couvent de la Visitation de Chambéry et sur les charges et les ressources de ces religieuses, à qui l'intendant n'était pas d'avis d'accorder le secours qu'elles avaient sollicité de la bonté du Roi ; - contenant des propositions pour l'installation, dans la troisième salle de la tour des archives, au château de Chambéry, des archives des commanderies des Saints Maurice et Lazare, en Savoie ; - au sujet des préparatifs de toute sorte qui lui avaient été commandés, pour le voyage du duc de Chablais aux eaux d'Aix et d'Évian ; - à M. de Mouroux, lui rendant compte de l'explosion (le 25 juin 1773) de la poudrière qui existait dans une des tours du mur d'enceinte de la ville de Chambéry. Il y avait eu huit morts, et la tour avait été entièrement détruite; - au comte Botton de Castellamont, lui fournissant un rapport détaillé sur l'administration municipale de la ville de Montmélian ; – à M. Ferri, au sujet de la Porte de la Reine, qui avait été ouverte, dans le mur d'enceinte de la ville de Chambéry, à l'occasion du mariage du Roi Charles-Emmanuel III avec la princesse de Lorraine. Cette porte avait été fermée ensuite, et rouverte seulement en 1771, à l'occasion du mariage de la princesse Marie-Joséphine de Savoie avec le comte de Provence; - au comte Botton, à propos des secours qu'il convenait d'accorder aux victimes d'un incendie qui avait détruit cinquante maisons du bourg des Échelles ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 183 feuillets, papier.

1773-1774

C 141 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées aux ministères et autres administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au comte Corte, relativement à une transaction avec le marquis d'Arvillard, le marquis d'Allinges, le marquis de Faverges et quelques autres concessionnaires des eaux de l'Albane, près de Chambéry ; – sur l'application des lois pour la conservation des forêts ; – sur les dommages causés par l'explosion de la poudrière de Chambéry, qui avait eu lieu en 1773 ; – sur l'itinéraire à fixer pour un voyage que le Roi se proposait de faire en Savoie ; – à M. de Brandis, lui faisant connaître les prix auxquels il pourra réaliser les approvisionnements pour le service de la Cour pendant son séjour en Savoie, où elle allait se rendre (février 1775) ; – au comte Corte, au sujet de la dépense pour l'église de Rumilly, dont la réparation était à la charge de l'abbé de Talloire, comme haut décimateur de la paroisse ; – au sujet des irrégularités qui avaient été signalées dans l'administration de la ville et de l'Hôtel-Dieu de Conflans ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1774-1775

C 142 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – donnant avis du départ du Roi et de la famille royale, de Chambéry pour le Genevois ; – au sujet du traitement du médecin du fort de Miolans et des autres prisons, avec un projet de convention pour un apothicaire qui fournirait tous les remèdes ; – au comte Botton, du bureau central des finances, lettre-mémoire sur le régime forestier, sur les lois qui réglaient la jouissance des bois et sur les abus qui s'y commettaient ; – sur le mauvais recrutement des châtelains et des juges locaux, et sur les inconvénients qui en résultaient ; – au sujet de l'exemption qui était réclamée pour les domestiques des nobles, de travailler aux réparations des chemins vicinaux ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

C 143 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au sujet d'une demande d'indemnité qui avait été présentée au Roi par l'abbé Joseph Deville, prieur de Saint-Baldoph, pour les dommages que l'armée espagnole lui avait causés; - sur le renouvellement des baux de la ferme des tabacs en Savoie; - sur la gabelle du sel; - sur les avantages et les inconvénients d'une route traversant la Savoie, au moyen de laquelle on attirerait le transit des fromages qui vont de la Suisse dans le midi de la France; relativement à l'inféodation du droit de chasse que le seigneur de Roberty demandait à acquérir, sur sa terre de Sainte-Hélène du Lac ; – donnant avis du décès, à Lyon, du jeune Humbert d'Hermineur que le roi de Sardaigne entretenait comme élève à l'École vétérinaire de Lyon, au moyen d'une pension de 300 livres, et proposant de le remplacer par son frère; - fournissant quelques renseignements sommaires sur les hôpitaux de Chambéry, sur la date et les auteurs de leur fondation ; - transmettant un exemplaire du bref par lequel le pape Clément XIV avait uni les religieux Observantins de Sainte-Marie aux Mineurs Conventuels, dans le duché de Savoie ; – au sujet d'une réclamation du fermier des greffes civils et criminels cédés au Roi par l'archevêque de Tarentaise, qui demandait une indemnité, parce que les finances royales avaient aliéné la juridiction de la Bâtie au sieur Claude Perrier, qui y avait nommé un greffier spécial ; – etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1776-1778

C 144 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - fournissant quelques renseignements très incomplets sur les divers travaux publics (digues, routes, ponts, etc.), qui étaient à la charge du Trésor; - au sujet du paiement réclamé par un sieur Jean-Louis Rey, d'un terrain lui appartenant, qui avait été occupé pour l'établissement, à Rumilly, d'une place d'armes destinée aux exercices du bataillon de la légion des campements, qui s'assemblait dans ladite ville ; la même place devait aussi servir de champ de foire ; présentant des états de situation du rendement des impôts; - sur une pétition de dame Thérèse de Valfré de Vandier, veuve de Pierre-Antoine Castagnère, baron de Châteauneuf, qui demandait l'autorisation de couper des bois dans la forêt de Champ-Robert, pour le service de ses mines et hauts-fourneaux d'Argentine ; - donnant des détails sur les ravages et les désastres que le débordement des torrents, occasionné par des pluies persistantes, avait causés dans toutes les provinces du duché de Savoie, pendant le mois d'octobre 1778 ; - au sujet d'un sieur Weitemann, qui avait établi une fabrique d'indienne en Savoie, pour laquelle le gouvernement lui avait avancé 2,000 livres remboursables en dix ans, sans intérêts à payer ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 174 feuillets, papier.

1778-1780

C 145 Intendance générale de Savoie. . - Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministères et aux administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - fournissant au comte Corte des renseignements sur le couvent des Célestins de Lyon, qui avait été fondé par un prince de la Maison de Savoie, le duc Amédée VIII; - au sujet d'une demande de secours, qui avait été présentée au Roi par les religieuses Bernardines de Chambéry; - sur un procédé nouveau inventé par M. de Marcley, pour la fabrication de l'huile de noix ; - proposant une liste des communes devant constituer le département de l'intendance et de la judicature-maje qu'on allait établir à Carouge; - au comte Corte, sur le commerce du bétail, en Chablais, et sur l'inopportunité qu'il y aurait à gêner le trafic important que cette province en faisait avec la Suisse ; - au contrôleur général des finances, relativement à une enquête à faire sur la gestion d'un trésorier de Tarentaise, nommé G., qui était accusé de détournements. L'intendant général pense que l'instruction de cette affaire ne saurait être confiée au juge-maje de Tarentaise, dont l'entière liberté ne peut être assurée en cette circonstance ; - au comte d'Hauteville, le priant de lui procurer les renseignements que pouvait avoir le ministère sur le commerce des vins entre la France et la Savoie ; - donnant des détails sur les démarches qu'il avait faites pour l'admission dans des maisons de charité d'Annecy, d'un vieux receveur des gabelles et de ses deux filles, qui étaient dans la plus extrême misère, et qui venaient d'obtenir du Roi un petit secours annuel; - etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

C 146 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées au bureau central des finances de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au marquis de Cravanzane, au sujet des questions soulevées par la création de la nouvelle intendance provinciale de Carouge; - concernant l'offre faite par le marquis de Thônes, qui vendait son marquisat, d'acheter du Roi la terre de Chignin, qui était alors sans juridiction, à la condition qu'on l'érigerait en marquisat. Il offrit d'abord 6,000 livres qui ne furent pas acceptées, et on traita à 9,000 livres; - au sujet de la reconstruction d'un pont à Seyssel, entre la France et la Savoie : - relativement à la proposition faite par un médecin de Saint-Jean de Belleville, nommé M.-J. Michel, d'aller s'établir à Aime, à condition que toutes les communes du voisinage se cotiseraient pour lui faire un traitement de 800 livres par année; - relativement à un projet de restauration du pont de Villard-Clément, sur l'Arc, près de Saint-Julien; concernant des réparations à la grande route de Chambéry à Turin, dans la traversée de la Maurienne; - concernant les conditions auxquelles ou pourrait permettre au nommé Mestrallet, de Sollière, l'exploitation de la mine de fer de Lapraz, que la Chambre des comptes lui avait concédée ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1781

C 147 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – notifiant les recherches faites pour découvrir l'auteur des vols de sel qui se commettaient aux salines de Tarentaise ; – fournissant des détails sur le voyage du duc et de la duchesse de Chablais, du Mont-Cenis à Chambéry (juillet 1781). L'intendant général s'était porté à leur rencontre jusqu'à Aiguebelle. Ils furent reçus à la porte de Chambéry par le gouverneur général, qui leur présenta des glaces. La noblesse vint aussi les saluer ; – transmettant des états curieux des revenus et des charges du trésorier général du duché de Savoie ; – donnant avis d'un incendie qui avait détruit cent cinquante bâtiments à Longefoy, en Tarentaise, le 8 avril 1782 ; – au sujet d'une répartition plus équitable de l'impôt dit des ponts et chemins. Considérant que la province de Maurienne, qui était traversée dans toute sa longueur par la grande route de Turin, recevait de cette position même un avantage très considérable, le Roi avait exprimé l'opinion que le contingent de cette province ne devait pas être diminué ; – etc. Registre In-4° cartonné. 180 feuillets, papier.

1781-1782

C 148 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministres et aux directeurs généraux, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à M. Paget, lui rendant compte des démarches qu'il avait faites dans le but de trouver un logement convenable pour le duc et la duchesse de Chablais, à Aix, où ils venaient prendre les eaux ; – au comte de Toningue, au sujet du manque d'argent en Savoie, et au peu de chance qu'un emprunt aurait d'être couvert sur les différentes places du voisinage. Après avoir discuté plusieurs combinaisons financières, l'intendant général rappelle que le gouvernement français venait d'émettre un emprunt de 70,000,000 de livres ; que le duc de Parme cherche à emprunter 160,000 sequins ; le comte d'Artois, 2,450,000 livres ; le comte de Provence, 600,000 livres; les tantes du roi de France, 600,009, livres; le duc d'Orléans, 1,200,000 livres, etc.; - au comte Adami au sujet de l'affranchissement des droits féodaux appartenant à M. de Rochefort, dans le château de Montmélian ; - au comte d'Hauteville, relativement au passage en Savoie du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie, qui voyageaient sous les noms de comte et comtesse du Nord, se rendant de France en Italie au comte Corte, lui donnant des renseignements sur les troubles qui se produisaient à Genève, et sur l'entrée (juillet 1782) des troupes sardes et françaises dans cette République, ou la présence du général de La Marmora avait exercé, dit-il, la plus heureuse influence ; etc.

Registre In-4° cartonné. 175 feuillets, papier.

1781-1783

C 149 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : – au sujet d'une maladie épidémique qui s'était déclarée à Bonneville, en 1782 ; – informant qu'il fera payer le secours de 80,000 livres , accordé par le Roi aux nommés Nicolas et Élisabeth Bertrand, dont le père, qui travaillait aux corvées, avait été tué par la chute d'une pièce de bois ; – demandant une augmentation des frais de déplacement alloués à l'intendant général

et à ses vice-intendants généraux, pour l'instruction des affaires criminelles dont ils étaient parfois chargés; — relativement à la création des ressources nécessaires pour des réparations très coûteuses qu'il s'agissait d'exécuter à l'église de Corbel. Cette commune, située sur la frontière de la Savoie, du côté du Dauphiné, comptait un certain nombre de paroissiens habitant sur territoire français, et qu'il y avait lieu de faire concourir à la dépense; — transmettant l'avis donné par le chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, d'un accident survenu à la malle-poste de Turin, qui avait été renversée par le Bugeon (torrent impétueux qui descend des montagnes près de la Chambre), et qu'on avait eu beaucoup de peine à repêcher; — envoyant la copie d'un mémoire, dans lequel un sieur Favre, coutelier à Hauteluce, donnait le détail des mines d'or, de cuivre, de plomb et des carrières de marbre qu'il disait avoir découvertes dans les montagnes de cette commune; — etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets ; papier.

1782-1784

C 150 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministères et autres administrations centrales de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au comte Corte, au sujet d'un projet de création d'un cours d'accouchement, à Chambéry; - pour le règlement des honoraires dus au curé de Monthey en Valais, qui était chargé de dire des messes fondées par des princes de la Maison de Savoie, dans la chapelle de Monthey; demandant, au nom de la ville d'Aix, qu'on fasse insérer dans les gazettes la cure d'un officier atteint de la pierre, et qui avait été guéri par les eaux de la source d'alun; - à M. Jayme, au sujet de la création d'un petit port sur le lac du Bourget, pour le débarquement des sels, près d'Aix; - au comte Corte, émettant un avis défavorable sur un placet des religieuses chartreuses de Mélan, qui sollicitaient une exemption d'impôts; - au sujet des avantages qu'il y avait lieu d'accorder aux étrangers qui manifestaient l'intention de venir s'établir à Carouge, et notamment à deux individus de Genève, qui proposaient d'y créer des tanneries, pour lesquelles ils demandaient à dériver un bras du canal; - concernant l'hôtelde-ville, l'hôpital et le collège qu'on allait construire à Carouge; - transmettant un rapport détaillé de l'architecte Garella, sur les tourbières de Bossey : – au suiet du service des relais et des logements que l'intendant général devait assurer pour le duc et la duchesse de Chablais, qui se rendaient aux eaux d'Aix ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 172 pièces, papier.

1783-1785

C 151 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances de Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son administration : – donnant avis d'un secours accordé par le Roi à des habitants de Faverges, dont les maisons avaient été détruites par un incendie ; – au marquis de Cravanzane, au sujet de la réunion, au Domaine royal, du fief du prieuré du Bourget, avec le détail des droits féodaux qui dépendaient de ce fief et qui étaient distincts de ceux de la baronnie du Bourget, appartenant à noble Joseph-Marie de Buttet et à Victor-François-Catherin Cliollet ; – envoyant le dossier d'une requête présentée par les villages de Cohennoz et de Panissat, qui demandaient à être distraits, pour le temporel, de la commune d'Héry-sur-Ugine, dont ils avaient déjà été séparés pour le spirituel ; – fournissant, à propos de réparations projetées aux bâtiments du collège de Moûtiers, des renseignements sur ce qui se pratiquait en pareil cas, au point de vue financier, dans les autres collèges du duché, sauf pour ceux de Bonneville et de Saint-Jean de Maurienne, « qui étaient peu importants ; » – etc. Registre In-4° cartonné, 254 feuillets, papier.

1784-1785

C 152 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : – au sujet du bail à ferme de la rente féodale dépendant du château de Montmélian, réunie au Domaine royal ; – relativement à une réclamation du curé de St-Bon, à l'occasion des tailles qui lui étaient imposées, en sa qualité de recteur de la chapelle de Saint-Antoine ; – au sujet de l'apurement de la comptabilité de l'ex-trésorier général de la Savoie, M. Mansoz, et de son successeur, M. Mongis ; – au sujet d'une réclamation du marquis d'Aix, demandant qu'on creusât un canal pour ramener, dans ses prés, l'eau qui en avait été détournée par l'établissement de la promenade d'Aix ; – transmettant un mémoire par lequel le directeur des bains d'Aix insiste pour qu'on prescrive quelques règlements de police dans l'intérêt de

la propreté de la ville, ce qui y attirera les étrangers ; - annonçant qu'il a « enjoint à la ville d'Aix d'intimer aux bouchers l'ordre de choisir un emplacement hors de la ville pour amatter et distribuer la viande, puisque, outre ce qu'on doit aux Augustes Princes lorsqu'ils veulent bien honorer ladite ville de leur présence, par leur concours aux bains, son intérêt même ne permet pas qu'on laisse essuyer aux étrangers qui viennent l'enrichir, le dégoût et l'ennui du voisinage des boucheries; » – etc.

Registre In-4° cartonné, 139 feuillets, papier.

1785-1786

C 153 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées au bureau central des finances. à Turin. par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - au sujet des dommages causés à la grande route de Chambéry à Turin, par suite du détournement d'une prise d'eau, fait abusivement par un sieur Perrier, de la Croix-d'Aiguebelle; - rendant compte d'orages mêlés de pluie et de grêle, qui venaient de ravager toutes les communes de la vallée de Chambéry. Tous les torrents avaient débordé, et la ville même de Chambéry avait été inondée par la Leysse et l'Albane ; - au sujet d'un mémoire des docteurs Despine, d'Aix, et Tingy, professeur de chimie et d'histoire naturelle, à Genève, qui préconisaient l'établissement de locaux pour bains de vapeur à Aix ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1786-1788

C 154 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées au bureau central des finances, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - formulant des propositions pour favoriser la circulation des nouveaux billets de finances dans le duché de Savoie ; - demandant un secours pour un ouvrier terrassier, nommé Vuagnat, qui avait été estropié par un éboulement de terrain, en travaillant à la grande route, près de Carouge; - relative au paiement des dépenses publiques ; - donnant avis (18 juin 1789) de la mort du comte Maistre, second président au Sénat de Savoie, « qui emportait les regrets de tout le public; » - concernant un mémoire présenté par le sieur Léger, archiviste du château de Chambéry, qui demandait l'adoption de diverses mesures dans l'intérêt des archives, et un crédit pour faire relier les collections de registres ; - rendant compte d'une émeute causée à Genève par la cherté du pain. Le peuple avait dévalisé les boulangers, brisé les reverbères, etc. : - au suiet de l'exploitation de deux nouvelles mines de fer, récemment découvertes à Arvillard; - concernant le gage de l'horloger qui était chargé de monter et d'entretenir l'horloge de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry ; - proposant de faire faire par le Trésor un prêt à la ville de Carouge, qui achèterait des blés, afin de se prémunir contre une disette dont elle paraissait menacée; - etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1788-1790

C 155 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées aux ministères et aux autres administrations centrales, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - donnant avis à M. de Serraval de l'arrivée, au Pont-de-Beauvoisin, de la comtesse d'Artois, qui devait s'arrêter au Mont-Cenis, en allant à Turin; - au sujet de l'exercice du droit de seigneuriage appartenant aux finances, sur les minéraux affinés dans les fonderies de la Savoie; droit à l'encontre duquel des observations avaient été présentées par les grands propriétaires d'usines et de hauts-fourneaux, l'abbaye de Tamié, la chartreuse de Saint-Hugon, le prieuré de Bellevaux, la Compagnie des Hurtières, la baronne de Châteauneuf, etc.; – au comte Granéry, à propos d'une fabrique de chocolat qu'un industriel voulait établir à Chambéry, et sur les fabriques de ce genre qui existaient déjà en Savoie ; rendant compte de la fête religieuse et des réjouissances publiques, par lesquelles on avait célébré, à Moûtiers, l'anniversaire de la naissance du Roi (29 juin); - pour obtenir la continuation d'une gratification de 300 fr., par laquelle le Roi avait récompensé les services d'un professeur de dessin de Chambéry, nommé Gringet, « vu le zèle avec lequel il s'efforçait de former des élèves dans un art qui est la base de l'architecture, de la peinture et de la sculpture ; » – etc.

Registre In-4° cartonné, 115 feuillets, papier.

C 156 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au comte Boutal, intendant de Maurienne, concernant le chemin d'Orelle, qui avait été rompu par des éboulements : concernant aussi le pont du même lieu, dont la réparation était à la charge du marquis de Saint-Michel; - au marquis de Chaumont, au sujet d'un procès entre l'abbaye d'Hautecombe et le chapitre de Saint-Just, de Lyon ; - à l'intendant de Faucigny, au sujet du compte des revenus de l'abbaye d'Aulps, au décès de l'abbé Granéry ; - à Mme de Sonnaz, supérieure du couvent des Annonciades de Chambéry, lui promettant de donner des ordres pour que le feu de joie de la fête des Carmes, au faubourg de Montmélian, à Chambéry, ne soit pas placé trop près de son monastère ; - à M. de La Balme de Seyssel, qui demandait à être exempté d'un impôt pour les chemins ; - à M. Maraldi, intendant de Tarentaise, au sujet de réformes à opérer dans la fabrication du sel aux salines de Moûtiers; - au clergé de Mégève, qui ne se montrait pas très empressé de profiter des facilités qu'un billet royal venait de donner, pour l'aliénation de la taille ; - à l'abbé Belly, au sujet de sa nomination comme prieur claustral de l'abbaye de Talloires, dont l'abbé de Mellarède était commendataire ; - au marquis de Valérieux, pour lui demander des échantillons d'une mine d'or qui aurait été découverte dans la montagne de Saint-André, en Chautagne ; – etc. Registre In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1735-1736

C 157 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à l'intendant de Faucigny, lui faisant connaître que tous les individus qui manqueraient de moyens d'existence, dans sa province, trouveront de l'ouvrage en Tarentaise, où on les emploiera à des terrassements et autres travaux publics; - lui envoyant le procès-verbal d'adjudication approuvé par la Chambre des comptes, des réparations à faire au château de Neydens, qui dépendait de l'abbaye royale d'Aulps; - au syndic de la Trinité, lui recommandant des mesures pour combattre une épizootie ; - au syndic de Rumilly, lui annonçant qu'il avait accordé un délai à ceux qui avaient à justifier du paiement de la finance de bourgeoisie ; - à M. de Brotti de Neuvecelle, premier syndic de Thonon, le priant de conserver ses fonctions : – invitant les intendants de toutes les provinces du duché, « à prendre des connaissances exactes sur l'état des biens, bâtiments et revenus des bénéfices ecclésiastiques qui étaient à la nomination du Roi, afin qu'ils fussent très soigneusement administrés et tenus en bon état par ceux qui en étaient pourvus; » - à l'intendant de Chablais, pour l'informer que le Roi ayant, eu la charité d'accorder 200 veissels de blé aux treize communes de la province qui avaient été ravagées par la grêle, la distribution de ce secours serait faite par lui et par le préfet de la Sainte-Maison de Thonon ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 148 feuillets, papier.

1741

C 158 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - aux syndics de Chambéry, leur donnant des instructions sur la mise à exécution d'un ordre du Roi qui avait prescrit l'envoi, à Chambéry, de quantités considérables de blés de Piémont, qu'on y vendrait à prix réduit, afin de remédier, autant que possible, à la disette qui désolait le pays; - au sous-économe apostolique et royal des bénéfices ecclésiastiques vacants, demandant des renseignements sur ces bénéfices et sur leurs revenus; - à M. Ducret, subdélegué de l'intendance de Genevois, au sujet de l'acensement des boucheries d'Annecy; – à tous les intendants des provinces du duché, leur faisant connaître la valeur réduite sous laquelle la monnaie romaine serait reçue, à l'avenir, dans les caisses de l'État : les pièces de 5s, de Rome, ne seront acceptées que pour 4s; celles de 10s, pour 8s, etc.; au secrétaire de la commune de Conflans, le chargeant d'aviser au meilleur moyen de réparer les dégâts considérables que les débordements du torrent de l'Arly avaient causés, dans la plaine de Saint-Sigismond et de l'Hôpital; - à l'architecte Garella, au sujet des frais matériels à faire pour la confection d'un plan du château de Montmélian, qui lui avait été demandé par le gouvernement ; - à l'intendant de Genevois. relativement au mode employé pour la distribution d'un secours de 15,000 livres que le Roi avait accordé pour les pauvres de la province; – à M. Blanchot, intendant de Maurienne, au sujet de divers travaux de réparations aux chemins de la province, et à la grande route de Chambéry à Turin ; - etc. Registre In-4° cartonné, 270 feuillets, papier.

C 159 Secrétariat, général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - au comte de Saint-Amour, lui faisant connaître que le Roi avait défendu de déplacer aucun titre des archives, mais qu'on lui fournirait des copies authentiques de ceux dont il aurait besoin, pour la rénovation de son fief de Gaillard; - chargeant M. Astesan, lieutenant de la judicaturemaje, subdéléqué de l'intendance de Maurienne, et juge-courrier de la cité de Saint-Jean de Maurienne, de l'intérim de l'intendance de la province, en attendant le remplacement de M. Blanchot, qui venait d'être nommé intendant à Biella ; - chargeant M. Vignet, secrétaire de la ville d'Aix, de visiter les rues, et de lui faire un rapport sur leur malpropreté et leur mauvaise tenue : - au comte de Casasque, au sujet d'une pétition des députés qui allaient à Turin, présenter au Roi les hommages de la ville et du conseil municipal. de Saint-Jean de Maurienne, et qui demandaient une gratification, en dehors des frais de déplacement et de nourriture qui leur étaient alloués ; - au syndic de Villarembert, lui faisant connaître que les communes n'avaient pas le droit de changer leur secrétaire, qui était nommé par le gouvernement; - etc.

Registre In-4° cartonné, 280 feuillets, papier.

1749-1750

C 160 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration: - aux entrepreneurs d'une fourniture de fusils, pour l'arsenal de Turin, qui désiraient faire embarquer, sur le lac du Bourget, des bois qu'ils avaient achetés en Savoie, et qui avaient un droit à payer aux seigneurs des terres d'où provenaient ces bois; - aux syndics de Chambéry, au sujet des réparations à faire au clocher de l'église de Saint-Léger; informant l'archevêque de Tarentaise que le Roi avait accordé un secours de 3,000 livres pour la reconstruction de l'église paroissiale de Moûtiers ; - à la supérieure du couvent des religieuses Bernardines de Rumilly, lui faisant connaître que le Roi lui avait alloué un secours de 181 livres, et l'invitant à payer 18 livres pour lods et pour quartier de l'affranchissement passé, en faveur de son monastère, par noble Michel Portier du Belair; lui prescrivant, en outre, de faire parvenir au sieur Léger, commissaire d'extentes, un état détaillé, avec confins, des biens qu'elle possédait, et qui relevaient du fief de M. de Livron, comte de Belmont : - aux syndics de Montmélian, au sujet des poteaux, palissades et autres engins provenant des fortifications de la ville, pendant la dernière guerre, qu'on avait déposés dans les dépendances de l'hôpital; - à M. Depassier, intendant de Genevois, au sujet du transport des dépêches, et d'un postillon qui avait été arrêté en route par des malfaiteurs; - à M. Goybet, intendant de Chablais, relativement au malaise causé, dans cette province, par l'abondance, à Genève, des vins de la Franche-Comté, qui diminuait considérablement l'écoulement des vins de Chablais en Suisse ; - etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1750-1751

C 161 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - à MM. Depassier, intendant de Genevois, et Graffion, intendant de Faucigny, au sujet des travaux à exécuter pour les routes et ponts de leurs provinces; - au seigneur Paget, juge-maje, concernant des battues générales pour la destruction des loups qui ravageaient le bailliage de Ternier; - au curé Vittoz, à La Giettaz, pour le remercier de l'envoi d'un exemplaire du nouveau catéchisme dont il était l'auteur ; - à M. de Motz, juge-maje, l'invitant à faire une enquête sur une plainte dans laquelle Révérend Antoine Nicolet, curé de Saint-Didier en Dauphiné, déclarait avoir été maltraité par des marchands de Saint-Genix; - à Révérend Baud, curé de Mornex, pour lui donner l'assurance qu'il n'avait jamais ouï dire que les professeurs du collège d'Annecy se fussent fait payer leurs appointements par les parents des élèves, pendant l'occupation espagnole; - au comte de Casasque, intendant de Maurienne, relativement à une discussion d'intérêts, entre le chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne et la commune de Saint-Sorlin d'Arves; - à M. de Gantelet, au sujet d'une réclamation du marquis de Saint-Maurice, qui demandait l'exemption détaillé, accordée par la loi aux pères de 12 enfants ; - etc. Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1751-1752

C 162. Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - aux syndics de Chambéry, les invitant à choisir un logement, pour y installer, à l'avenir, les commissaires des guerres [note : Ces fonctions correspondaient à peu près à celles de nos officiers de recrutement Elles portaient encore le même nom, en Savoie, en 1860.] dont le Roi avait ordonné la création à Chambéry; - au comte de Casasque, intendant de Maurienne, au sujet de l'entretien des ponts de la grande route de Chambéry à Turin ; - au secrétaire de St-Jean de Couz, concernant les réparations projetées à l'église de cette commune ; - informant M. Rey, directeur des gabelles en Savoie, que le Roi avait concédé gratuitement, à M. de Disonche, le sel dont il avait besoin pour ses verreries du Genevois ; à M. Depassier, intendant de Genevois, lui demandant un état des professeurs qui avaient continué les classes au collège d'Annecy, pendant les dernières guerres, et notamment celui des curés que l'évêque d'Annecy avait chargés provisoirement des cours, pendant cette période troublée; - à M. Graffion, intendant de Faucigny, au sujet des réparations que le conseil municipal de Sallanches voulait faire exécuter au clocher de l'église, au moyen de la répartition de la somme nécessaire entre tous les habitants, ce qui ne pouvait être autorisé que par le Roi ; - au marquis de Faverges, au sujet de la vérification des droits féodaux qu'il possédait dans les bailliages de Gaillard et de Ternier ; – etc. Registre In-4° cartonné, 194 feuillets, papier.

1752

C 163 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - au marquis de Chaumont, en son château de l'Épine, au sujet de la reconstruction du presbytère de Novalaise ; - , à un inspecteur des mines, au sujet de la découverte d'une source saline, à Chamonix; - au Père Clerc, procureur des Célestins de Villard-Sallet, au sujet des corvées dont les fermiers du comte de Bronzolo ne pouvaient être exemptés d'office. L'intendant général écrira néanmoins au secrétaire de la commune de Villard-Sallet, pour l'inviter à examiner si les boeufs de ces fermiers sont réellement hors d'état de marcher, ainsi que cela avait été alléqué; dans ce cas, le syndic pourrait dispenser des corvées : - à M. Fodéré, secrétaire et, châtelain de la commune de Bessans, au suiet des usurpations qui avaient été commises dans les bois communaux de cette commune ; - à M. de Mérande, l'informant, à regret, que s'il tarde à payer les tailles arriérées qu'il avait refusé d'acquitter jusqu'à ce jour, et qu'il devait pour le compte de ses fermiers de Chautagne, ainsi que le baron, son frère, il sera poursuivi rigoureusement ; - autre lettre du même genre, au marquis de la Chambre, pour ses biens de Drumettaz-Clarafond; - au secrétaire de la commune des Marches, relativement à une taxe fixée par l'intendant général, pour l'usage des terrains communaux; - à l'architecte Garella, aux intendants des provinces et aux inspecteurs de travaux publics, au sujet de l'entretien des chemins dans le duché ; - etc. Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1752-1753

C 164 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - au Père Ville, prieur des religieux Cordeliers de la Chambre, au sujet d'une somme qu'un entrepreneur des travaux de la digue de Notre-Dame-du-Cruet devait au couvent de la Chambre ; - pour l'établissement d'une sacristie à l'église de Gerbaix, en prenant pour cela la chapelle du seigneur du lieu; - au marquis de Sales, chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade, général de cavalerie et capitaine de la 1ère compagnie des gentilshommesarchers de la garde du Roi, qui s'était plaint de la manière dont le secrétaire de la commune de Thorens s'acquittait de ses fonctions ; - au conseil communal d'Aiguebelle, l'invitant à ne pas retarder plus longtemps la répartition des fonds qui lui avaient été délivrés par le trésorier général, pour rembourser les habitants de la commune qui avaient fait des fournitures aux troupes; - au chevalier de Buttet, commandant à Bonneville, au sujet d'arrérages qui étaient restés à payer, depuis la dernière guerre, et notamment de ce qui était encore dû, de ce chef, aux héritiers de M. de Mégève ; - au secrétaire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny, relativement à l'établissement d'un bassin de fontaine qui était demandé pour les besoins du public et de la garnison, mais contre l'emplacement duquel les religieux Carmes de Saint-Pierre d'Albigny avaient réclamé, parce que cela les privait d'une prise d'eau dont ils avaient toujours joui, et dont ils demandaient que la municipalité leur maintint la possession, au moyen de quelques tuyaux de conduite ; – etc. Registre in-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1753

C 165 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : - au marquis des Marches, lui donnant avis de la remise que le Roi venait de lui accorder des arrérages qu'il devait, sur ses tailles, à cause des dommages qu'il avait éprouvés, en 1742, aux Marches, au moment de l'entrée des Espagnols en Savoie; - à l'intendant de Maurienne, pour l'informer que le prieuré de Saint-Pierre de Belleville et la cure de Saint-Léger ayant obtenu, de la délégation générale pour la vérification des droits féodaux et ecclésiastiques, l'exemption des tailles pour certains biens qui avaient été déclarés de l'ancien patrimoine de l'Église, il y aurait lieu de modifier en conséguence les pièces cadastrales et les rôles de taille de Saint-Pierre de Belleville et de Saint-Léger : - à l'archevêque de Tarentaise, pour lui offrir ses voeux de nouvel an; - invitant un sieur Mamiot, fermier, pour le Roi, des biens « provenant de M. de Watteville, » à venir rendre ses comptes; - à l'abbé Laurent, préfet de la Sainte-Maison de Thonon, l'assurant qu'il avait donné les dispositions nécessaires pour que cet établissement religieux pût jouir des exemptions de tailles afférentes aux biens déclarés de l'ancien patrimoine de l'Église, qu'il possédait à Barby et à Chignin ; - à dom Estivain, religieux de l'abbaye de Talloires, au sujet des droits de greffe revendiqués par cette abbaye ; - au baron de Ballon, qui se prétendait indûment imposé, pour des biens qu'il possédait à Lancrens ; – aux syndics de Montmélian, les invitant à prendre les mesures requises, pour préparer le gîte d'étape d'une chaîne de forçats et de son escorte, qui devaient passer par cette ville ; – etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1753-1754

C 166 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires ressortissant à son administration : – à M. de Motz, sénateur et juge-maje, au sujet de travaux exécutés dans le cours du Guiers, près de Saint-Genix, par des Français, au préjudice de la commune de Saint-Genix ; – au comte de Mégève et à l'intendant de Faucigny, relativement à un arrangement d'après lequel le comte céderait aux communes de Mégève et Demi-Quartier de Mégève, une partie des droits féodaux dépendant de son comté de Mégève ; objection au sujet du dénombrement de ce fief qui dépendait du Roi ; - au comte de Casasque, intendant de Maurienne, à l'occasion d'une entreprise de contrebandiers qui s'étaient rendus, en armes et en nombre à la foire de Saint-Jean de Maurienne, où ils avaient débité des marchandises de contrebande ; – à M. Conseil, vicaire général et official du diocèse de Genève, au sujet de la dépense pour l'achat d'ornements d'église, et de la fourniture des meubles, tabernacles, etc., pour les églises de Neydens, Onex et Valery; - à Mme de Villette, relativement à un insinuateur de Faverges, qu'elle lui avait recommandé et qui ne versait pas avec exactitude, au Trésor, les recettes du tabellion dont il était chargé; - à M. Olive, professeur de théologie, pour lui envoyer les mandats des professeurs du collège de Rumilly ; – etc. Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1754-1755

C 167 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à M. Depassier, intendant de Genevois, au sujet d'une somme que la ville d'Annecy devait à la Bourse des Nouveaux Convertis, (institution créée pour contribuer au progrès des conversions à la religion catholique, dans les terres acquises à la Savoie par son dernier traité avec la République de Genève); - à M. Michel Conseil, vicaire général du diocèse d'Annecy, concernant l'installation de 3 curés dans les paroisses de Neydens, Onex et Valery; - au châtelain et aux syndics de Sallanches, pour leur recommander plus de vigilance et de fermeté contre les contrebandiers ; - à Mgr de Rolland, archevêque de Tarentaise, lui exposant que la ville de Rumilly qui lui devait de l'argent, n'était pas alors en mesure de se libérer ; - au comte de Gerbaix, 1er syndic de Thonon, qui avait manifesté l'intention de se démettre de ses fonctions, et que l'intendant général désirait voir rester à la tête de l'administration; - à Dom Bourbon, procureur de l'abbaye de Tamié, au sujet d'un petit enfant qui avait été exposé à Plancherine, et dont l'entretien tombait, en vertu des règlements, à la charge de la commune ; - au chevalier d'Arves, 1er syndic, et à MM. Martin, Rapin, Ducol et Bérard, syndics de Saint-Jean de Maurienne, qui l'avaient consulté sur la

composition des conseils municipaux des principales villes du duché de Savoie, et sur la proportion adoptée entre les syndics nobles et les syndics bourgeois ; – etc. Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1755

C 168 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort; - à M. Depassier, intendant de Genevois, au sujet de l'adjudication qui venait d'être donnée à un fabricant de Faverges, pour la fourniture du papier timbré en Savoie : - au châtelain d'Aix, concernant l'opportunité des mesures qu'il convenait de prendre, pour la conservation des cloches de l'église d'Albens, vu le mauvais état du clocher; - aux syndics de Rumilly, relativement à l'exécution d'une convention conclue, quelques années auparavant, entre le prieur de Notre-Dame de l'Aumône et la municipalité de Rumilly, pour la distribution des aumônes qui étaient à la charge du prieur; - à l'archevêque de Tarentaise, lui faisant connaître que l'administration centrale ne s'opposera pas à l'établissement d'un second prêtre pour desservir la commune de Palud, s'il est démontré que cette création ne sera pas une charge pour les finances de la commune ; - à Révérend Dulin, curé d'Ontex et de la Chapelle-du-Mont-du-Chat, au sujet de la construction d'un presbytère pour ces deux communes ; - aux syndics d'Aix, leur recommandant d'examiner s'il n'y aurait aucun moyen plus économique d'approvisionner la ville d'eau potable, avant d'entreprendre d'y amener celles des sources de Mouxy; - -à Révérend Boyat, au sujet des réparations de son presbytère, qu'il voulait exiger de la commune, au compte de laquelle il n'y avait pas lieu de mettre cette dépense ; -

Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1755-1756

C 169 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à M. Graffion, intendant de Faucigny, concernant les logements et les subsistances des détachements de troupes, envoyés dans cette province pour empêcher la contrebande; - au baron Cholet du Bourget, au sujet de la réparation des chemins et du four banal de la commune de Voglans; - à M. de Rolland de Savoiroux, pour lui accorder un délai pour le paiement des tributs qu'il devait encore; - à M. Palluel, châtelain, lui prescrivant de procéder à une enquête au sujet de certaines « surexactions » qui étaient reprochées à l'exacteur de la commune de Verrens; - aux secrétaires des communes de Grézy-sur-Isère et de Montailleur, donnant des ordres détaillés au sujet du passage, dans ces deux localités, de trois compagnies de dragons, pour lesquelles il fallait préparer des gîtes, des vivres et des fourrages ; - à M. Graffion, intendant de Faucigny, lui demandant des renseignements sur une requête de la commune de Taninge, qui désirait s'imposer une capitation très élevée pour le rachat de la terre, seigneurie et juridiction de Taninge : – à tous les secrétaires-insinuateurs, les invitant à verser plus exactement les droits de tabellion encaissés par eux ; - à MM. Goybet, intendant de Chablais, Graffion, intendant de Faucigny, et Paget, juge-mage des bailliages de Gaillard et de Ternier, pour leur demander s'ils avaient, dans les prisons de leurs provinces, les nommés Antoine Tevenot, de Serrières, et Guillaume Noiret, du Bugey, contrebandiers, qui venaient d'être graciés par le Roi. Dans ce cas, l'intendant qui les trouvera les fera élargir, « à condition qu'ils ne soient point relaps, qu'ils passeront soumission de mieux vivre à l'avenir, et qu'ils devront, auparavant d'être élargis, payer la récompense promise au dénonciateur, ainsi que tous les frais, sauf qu'ils soient tout à fait pauvres et hors d'état de les payer; » – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1756

C 170 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à Mme de Montfalcon, au sujet des tailles qu'elle devait dans la commune de la Biolle ; – à M. Graffion, intendant de Faucigny, lui transmettant des instructions concernant la comptabilité du trésorier de cette province qui venait de mourir. – Circulaire aux intendants de toutes les provinces, relativement à la circulation des monnaies étrangères. – Lettre au comte de Casasque, intendant de Maurienne, lui donnant des explications sur un grand rapport d'ensemble qui avait été demandé à tous les intendants, et par lequel ils devaient renseigner l'administration centrale sur la situation économique, politique, judiciaire de toutes les

communes de leur province, sur le mouvement de la population, le commerce, l'industrie, le fonctionnement des tribunaux, l'esprit public, celui des conseils communaux, etc.; – à Révérend Germain, curé de Reyvroz, au sujet du prix des dîmes de cette, paroisse que cet ecclésiastique avait achetées. – Circulaire aux avocats fiscaux des provinces, leur rappelant la limite fort restreinte de leurs attributions, dans les procès pour contraventions en matière de gabelles. – Lettre à M. Matton, intendant de Maurienne, au moment de son installation dans ses fonctions; – à M. Orengo, récemment nommé intendant de Chablais; – à M. Goybet, ex-intendant de Chablais, à l'occasion de sa jubilation (admission à la retraite); – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1756

Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de C 171. Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - donnant avis d'une décision du Roi, pour la nomination des secrétaires de communes par les communes ellesmêmes ; - à M. Revel, curé de la Thuile, au sujet des réparations de son presbytère ; - à M. Matton, intendant de Maurienne, l'invitant à faire payer par la commune de Termignon, pour les réparations de la route du Mont-Cenis, les ouvriers nécessaires au remplacement de ceux qui avaient été commandés à cet effet, dans cette commune, et qui avaient refusé de marcher; - donnant l'ordre à M. Orengo, intendant de Chablais, de vérifier un rapport qui avait été fait à l'intendant général, et d'après lequel 150 ouvriers suisses auraient coupé des bois appartenant à M. de Blonay, sur territoire de Savoie, et se seraient répandus dans le pays, où ils prêtaient main-forte aux contrebandiers; - à Dom Bourbon, procureur de l'abbaye de Tamié, lui demandant de faire chasser dans les bois de ce monastère, et de lui expédier tous les faisans, gelinottes, perdreaux, cailles, lièvres, chevreuils, faons, « s'il est possible d'en avoir, » à Chambéry; - même demande au Père général de la Grande-Chartreuse, à l'occasion du passage de la duchesse de Parme en Savoie. Cette princesse s'était arrêtée à Montmélian, le 25 août 1757, et le lendemain, aux Échelles. Lettres prescrivant aux châtelains des communes, tout le long de la grande route, de commander, dans chacune de ces communes, 40 paysans qui se tiendront, avec le syndic, sur la route, au moment du passage, pour prêter assistance, en cas de besoin, au cortège de la duchesse : - au secrétaire de la ville de Conflans, lui rappelant la jurisprudence pour la nomination des regrattiers dans les communes ; - à M. Orengo, intendant de Chablais, lui rappelant la diminution du chiffre de la taille des communes de Collonges-sur-Bellerive et de Cholex, dont une partie avait passé à la Suisse, par suite du traité du 3 juin 1754, entre le roi de Sardaigne et la République de Genève ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1757-1 758

C 172 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à Mme Chollet du Bourget, abbesse du Betton, qui avait demandé l'autorisation de couper des bois dans la forêt de Saint-Paul en Tarentaise, pour des réparations à faire à son monastère ; - à M. Orengo, intendant de Chablais, relativement à un manifeste sur le change des monnaies, dont il n'avait encore reçu qu'un exemplaire en italien, et qu'il lui adressera aussitôt que le gouvernement lui aura fait parvenir les exemplaires en français; - demandant des renseignements sur des mines qui auraient été exploitées autrefois, et qui auraient été retrouvées à Bonvillard; – à M. Graffion, intendant de Faucigny, lui donnant des ordres au sujet de troubles qui s'étaient produits à Saint-Germain, à cause de la mauvaise qualité du sel dont les habitants s'étaient plaints. Après avoir fait subir aux conseillers de la commune quelques jours de prison, il fera paraître ces conseillers devant lui, et leur ordonnera de déclarer, par un acte consulaire, qu'ils reconnaissent leur faute de s'être assemblés sans autorisation; « que, dans la supposition que le sel des salines qu'on leur distribue soit préjudiciable à leur santé, à leurs bestiaux et à leurs fruits, ils les ont crus tels par une fausse prévention, ainsi que l'expérience les en convaincra ; que la nomination d'un nouveau regrattier, faite par eux, est nulle et qu'ils la révoquent ; qu'ils désavouent toutes leurs délibérations du 15 février 1758; » enfin, que la délibération dans laquelle ils énonceront toutes les déclarations qui précèdent, sera inscrite au registre de la commune, et qu'une copie authentique en sera transmise à l'intendant de la province, par les soins du secrétaire de la commune ; - à la marquise de Chamousset, lui promettant de prendre des mesures pour faire constater et réparer le plus tôt possible les dégâts que le torrent du Chiriac venait de causer dans la commune de Gilly; - au secrétaire de Trévignin, lui demandant des renseignements très complets sur une forêt que le marquis de Mont-Saint-Jean possédait dans cette commune ; – à M. Angiono, intendant de Tarentaise, relativement aux digues que le gouvernement faisait construire à Tours, pour préserver les salines de Conflans contre les débordements fréquents de l'Isère ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1758

C 173 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à l'intendant de Maurienne, lui demandant des renseignements sur le trésorier de cette province, qui était accusé de malversations; - circulaire à tous les intendants pour leur faire connaître les intentions du Roi, sur les propositions qui avaient été délibérées dans la dernière assemblée tenue par les intendants, relativement à l'administration qui leur est confiée; - invitant le comte de La Tour à payer les frais de l'exécution d'un malfaiteur, qui avait été condamné à la potence par le Sénat de Savoie ; - à Mme de Saint-Séverin, lui exprimant son regret de ne pouvoir faire bénéficier d'un secours accordé par le Roi, pour les communes pauvres du duché de Savoie, celle du Pont-de-Beauvoisin, qui ne se trouvait pas dans les conditions requises; - au curé de Lucey, à l'occasion d'un procès qu'il avait avec le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, pour le règlement de la portion congrue que le chapitre lui devait ; - au sénateur Paget, juge-mage des bailliages de Gaillard et de Ternier, au sujet du mauvais effet produit à Turin, par l'évasion de tous les prisonniers de la prison de Saint-Julien, qui ne saurait être imputée qu'à un défaut de surveillance; - au marquis de La Grange du Vuache, concernant les droits de lod qu'il devait aux finances royales, par suite de son acquisition du marquisat du Vuache ; - au marquis d'Yenne, lui transmettant la note des frais qu'il avait à payer pour l'exécution du nommé Sulpice Hiocoud, de Saint-Sulpice, qui avait été condamné à la peine du fouet par le Sénat de Savoie; - au marquis de La Serraz, au sujet des lods qu'il devait aux finances royales, par suite de son acquisition du marquisat de la Serraz ; - chargeant le secrétaire de Saint-Paul-sur-Yenne d'examiner si les forêts de cette commune pourraient suffire, sans en souffrir, à la fourniture de la quantité de bois qu'exigerait l'exploitation d'une mine qu'on y avait récemment découverte : – etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1758-1759

C 174 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à Dom Dupré, prieur de la chartreuse de Saint-Hugon, au sujet de ce qu'il avait à payer aux finances royales, à cause de l'acquisition du lac de Sainte-Hélène, que le couvent venait de faire ; - au secrétaire d'École, lui prescrivant les mesures sanitaires à prendre contre une épizootie qui s'était déclarée dans cette commune ; – au marquis d'Yenne, au sujet de l'opportunité qu'il y aurait à faire concourir aux réparations de la route du Mont-du-Chat, les communes d'Ontex, Chanaz et le Val-de-Cruenna ; – à M. Deschamps, le priant de le renseigner sur les travaux que pouvait avoir faits un sieur Chamay, qui avait obtenu du Roi, par patentes du 1er septembre 1758, la concession d'une mine de fer dans la commune de Bonvillard, située au mas du Châtelet, Les Ravines et La Mollière; - au comte d'Hauteville, réformateur du collège de Rumilly, lui transmettant un mandat pour le traitement des professeurs de ce collège; - aux syndics de Chambéry, leur envoyant une lettre à cachet, par laquelle le Roi autorisait une taxe extraordinaire de 4,000 livres sur tous les habitants de la paroisse de Saint-Léger de Chambéry, pour être employée « aux frais de la démolition de cette église. » L'intendant général recommande de prendre pour base de la répartition « les facultés des chefs de famille; » - etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1759-1761

C 175 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au Père Candide, provincial des capucins, lui donnant avis d'un secours de 300 livres que le Roi leur avait accordé, pour les aider à réparer leurs couvents de Montmélian et de Rumilly ; – à Mme de Clermont de Mareste, qui demandait une exemption pour ses boeufs, commandés pour les corvées ; – aux syndics de Mognard, les invitant à rayer du rôle des corvées le maître de poste de Rumilly, qui était exempt de droit, à cause de ses fonctions ; – à un prêtre de Conflans, qui faisait le commerce du blé. L'intendant général lui rappelle que c'est contraire

à sa dignité et aux canons, et l'avertit qu'il en référera au Roi si cela est nécessaire; – à M. le marquis de Mont-St-Jean, au sujet d'une remise que le Roi lui avait accordée sur la taille des biens qu'il possédait à Trévignin; – au comte de la Val-d'Isère, l'informant que le Roi avait mis à sa charge les frais de justice résultant d'un arrêt rendu contre trois malfaiteurs; – aux syndics de Montmélian, leur notifiant l'annulation d'une délibération du conseil municipal qui avait maintenu l'emploi d'exacteur des dîmes à un sieur Coendo, avec une remise de 3 ½ %, tandis que les règlements prescrivaient d'adjuger cette exaction aux enchères, à celui qui offrirait les meilleures conditions; – à M. Pillet, relativement à la vérification des taillables et hommes-liges de la Sainte-Maison de Thonon, dans la commune de Saint-Jeoire; – à M. Lyonnaz, secrétaire de Saint-Offenge, lui demandant des renseignements sur la fabrique de faïence que le sieur Pierre-Marc Bouchard exploitait à la Forest; – etc. *Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.*

1761-1763

C 176 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - demandant à la commune du Pont-de-Beauvoisin et à quelques autres, sur la même frontière, des renseignements sur les règles suivies pour le transit en Savoie, des produits des biens possédés en France par des Savoisiens ; - à Révérend Mille, prieur des Échelles, au sujet d'une réclamation en matière de tailles ; - aux secrétaires des communes de Layssaud et la Chapelle-Blanche, cédées à la Savoie par la France, en vertu du traité du 24 mars 1760, concernant la mensuration cadastrale de ces territoires ; - à M. Mansoz, lui rappelant qu'il est absolument interdit par les règlements, d'introduire en Savoie des bouteilles fabriquées en France ; - au marquis d'Yenne, le priant de traiter avec générosité un des taillables de sa terre de Chevelu, nommé Anthelme Broda, qui demandait à s'affranchir; - à l'abbé Bally, ancien régent de l'école de Conflans, et qui était devenu recteur de la chapelle de Saint-Sigismond, lui rappelant que les revenus des écoles ont cessé de lui appartenir, le jour où il a été mis en possession du bénéfice de Saint-Sigismond ; - au châtelain de Rumilly, pour lui rappeler les lois et ordonnances sur les monnaies, qui étaient enfreintes à Rumilly, où il circulait beaucoup de monnaies étrangères prohibées, et même des louis d'or de France, avec une valeur supérieure à celle qui leur était attribuée par l'édit du 10 février 1755 : - au commis de la poste de Rumilly, pour lui rappeler que, « s'il n'est pas obligé de porter ou de faire porter, aux particuliers, leurs lettres, cela n'empêche pas que si, dans le paquet, il y en a de l'intendance générale ou d'autres qui soient contresignées, il fasse avertir ceux à qui elles sont adressées, de venir les retirer du bureau; » – etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1763-1766

C 177 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - demandant des renseignements sur l'incendie de l'église de Montgilbert ; - au sujet du remplacement de la cloche de l'église d'Ansigny qui avait été cassée ; - à Dom Charbonnel, prieur de Bellevaux, pour des droits d'amortissement qu'il devait payer aux finances royales pour les biens du prieuré; - au marquis d'Yenne, concernant le projet d'établir à Yenne un chirurgien, au traitement duquel on ferait contribuer les communes voisines; - aux conseils des communes de la Chapelle-Blanche et Layssaud, relativement au partage des biens communaux entre ces communes et celles du mandement d'Avallon en Dauphiné, qui allait être tranché par les intendants généraux de Chambéry et de Grenoble; - au châtelain d'Yenne, lui envoyant des instructions très détaillées pour les mesures à prendre, à l'occasion d'une épidémie qui sévissait dans cette localité ; - à l'abbé de Pingon, comte de Lyon, vicaire général de Vienne ; au sujet des travaux de défense qu'il avait demandés, pour préserver ses propriétés contre les érosions du Nant-Bruant, à la Motte : – au conseil de la commune de Sales, l'invitant à faire connaître les raisons sur lesquelles il se fondait, pour imposer un droit aux particuliers qui désiraient se faire enterrer dans l'église paroissiale; -

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1766-1768

C 178 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au commandant du fort de Miolans, au sujet de la pension de Lavini, prisonnier d'État ; – aux secrétaires des

communes de Saint-Pierre d'Albigny, Fréterive, Grézy-sur-Isère, Saint-Vital, Montailleur, Cléry-Frontenex, Sainte-Héléne-des-Millières, Notre-Dame-des-Millières, Tournon, Verrens, Plancherine, Mercury-Gemilly, Saint-Sigismond, Gilly, L'Hôpital, Conflans, Grignon, Monthion, Bissy, la Motte-Servolex, Voglans, Viviers, le Bourget, Chambéry-le-Vieux, Chindrieux, Mollard, Ruffieux, Serrières, Motz, Villard-Sallet, la Trinité, Villard-Léger, Chamoux, Betton-Bettonnet et Albens, pour les informer de l'intention du Roi d'établir des dépôts d'étalons en Savoie, et leur faire connaître les conditions auxquelles on pourra les obtenir; - à Dom Borrel, prieur de la chartreuse d'Aillon, au sujet du contrat d'affranchissement qu'il avait à passer avec la commune de la Thuile ; - à la commune de Thônes, lui faisant connaître que, pour l'affranchissement des droits féodaux, elle devra traiter avec tous les coseigneurs de ce fief; - à M. de La Bonnardière, lui prescrivant les mesures à prendre contre un habitant du Pont-de-Beauvoisin, qui avait été signalé comme y vendant publiquement du tabac de contrebande; - aux secrétaires des communes de Beaufort, Hauteluce, Villard-de-Beaufort, leur faisant connaître que M. Chamiot-Métral avait acquis des demoiselles de Boëge, des rentes féodales dans le mandement de Beaufort, et que les communes de ce mandement venant de se libérer de tous les droits féodaux qui appartenaient au marquis de Fleury, il ne conviendrait pas de laisser subsister ceux qui étaient dus à M. Métral; - etc.

Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1768-1769

C 179 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au curé de Montailleur, l'informant de l'arrivée prochaine, à Chambéry, du baron Foncet, avec lequel les députés de la commune de Montailleur pourraient venir traiter, pour l'affranchissement des droits féodaux que le baron possédait dans cette commune ; - aux secrétaires-insinuateurs, pour leur donner ses instructions au sujet d'une visite des notaires et des tabellions, à laquelle l'administration supérieure se proposait de procéder; - à Dom Rogès, abbé de Tamié, relativement à la rénovation de ses fiefs ; – à Mme de Saint-Ours, lui exprimant son regret de ne pouvoir accorder l'emploi de secrétaire de la commune de Cuzy à un sieur Arnaud, qu'elle lui avait recommandé : - au comte de La Tour, au sujet d'une analyse des produits des mines de plomb argentifère de Pesey, à laquelle le gouvernement venait de faire procéder par l'architecte Garella; - prescrivant au prieur des Carmes de Chambéry, à M. de Marcellaz, au curé de Barberaz, aux chanoines de Saint-Antoine, à M. de Mégève, au curé d'Apremont, etc., d'ordonner à leurs grangers et censiers de curer les fossés de la route de Chambéry à Montmélian, chacun dans la portion qui borde leurs propriétés ; - au syndic de Chanaz, l'informant qu'il a donné l'ordre de faire placer une chaîne de fer en travers du canal de Savières, pour empêcher la sortie, par cette voie, des grains et des fourrages qu'on envoyait, par bateaux, du lac du Bourget au Rhône et en France; – au marquis de Lescheraine, au sujet de l'affranchissement des droits féodaux qu'il possédait dans la commune de Marthod; - etc.

Registre In-4° cartonné, 198 feuillets, papier.

1769-1771

C 180 Secrétariat générai. - Minutes de lettres adressées dans toutes les provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au secrétaire des Marches, lui faisant connaître qu'il a chargé un architecte de dresser le devis des réparations à faire à l'église, conformément à la délibération du conseil communal ; - au châtelain des Beauges, relativement à une coupe de bois que les religieux de Bellevaux voulaient faire dans les forêts de la montagne d'Arclusaz, et à laquelle les habitants d'École s'opposaient, alléquant que ces bois préservaient la vallée des avalanches ; - envoyant au secrétaire de Beaufort une ordonnance du feu comte Capris de Castellamont, intendant général, qui avait désigné les biens communaux que cette commune avait été autorisée à vendre, pour payer son affranchissement des servis féodaux; - au marquis Costa, au sujet de certains biens que la commune du Villard allait acenser, et sur lesquels le marquis revendiquait un droit de propriété; - au secrétaire de Césarches, relativement aux démarches que cette commune faisait alors, dans le but d'obtenir sa séparation de Venthon, pour le spirituel, et son érection en paroisse ; – à M. Ratti, intendant du Chablais, au sujet de l'approbation par la délégation générale, d'un contrat d'affranchissement entre la commune de Vailly et les marguis de Saint-Michel et des Marches; - etc.

Registre In-4° cartonné, 58 feuillets, papier.

C 181 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux syndics de Marthod, relativement aux droits féodaux que cette commune devait au marquis de Lescheraine ; - au syndic d'Yenne, pour lui prescrire d'empêcher la plantation d'un arbre et un feu de joie qu'on voulait faire à Yenne, en signe de réjouissance, le jour de la publication de l'édit sur les affranchissements; - à la comtesse de Piolenc, au château de Lépine, l'informant que les échantillons de houille qu'elle avait transmis à l'intendant général, à Chambéry, ont été envoyés à Turin, pour y être analysés; - au châtelain de Saint-Genix, lui demandant des renseignements sur une scène tumultueuse qui se serait passée, le jour de la publication de l'édit pour les affranchissements, dans cette commune, où on aurait brûlé, en place publique, sur un feu de joie, « un fantôme fait en paille et ayant la forme d'un livre terrier ; » – aux syndics d'Aix, leur recommandant de donner tous leurs soins à la bonne tenue des bains d'Aix, dont la malpropreté avait provoqué les plaintes des malades ; - à M. Gay, Résident en France, pour le roi de Sardaigne, pour lui exposer que la récolte en blé ne suffisant pas, cette année, à la consommation en Savoie, on serait forcé d'en faire venir de l'étranger, et que le Piémont n'ayant pas été mieux favorisé, et l'exportation étant interdite en France, il ne restera que la Sardaigne et la Barbarie qui envoient beaucoup de céréales à Marseille. M. Gay est prié de se tenir au courant des arrivages de grains à Marseille, et d'avertir l'intendant général de Chambéry quand les acquisitions lui paraîtront opportunes; - au marquis Costa, lui restituant un extrait des lettres-patentes d'inféodation du marquisat de Saint-Genix, du 25 janvier 1700, en faveur de noble J.-B. Costa ; – etc. Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1771-1774

C 182 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux syndics de Chambéry, au sujet d'une crue du torrent de l'Hyère qui menaçait le faubourg de Maché; - aux syndics d'Aix, relativement au règlement d'administration et à la nomination des doucheuses des thermes d'Aix; - à M. de Marcley, commandant à Montmélian, pour lui donner avis de l'adjudication des matériaux provenant de la toiture et des planchers du fort de Montmélian ; - à des architectes ou des entrepreneurs, pour la mise en état des routes, à l'occasion d'un voyage du roi de Sardaigne en Savoie, au printemps de 1775 ; - au sénateur Rambert, au sujet des pièces qu'il avait à fournir pour l'affranchissement des droits féodaux qu'il possédait dans les communes de Ruffieux, Chindrieux, Serrières, etc.; - à l'abbesse du Betton, relativement à l'affranchissement de son fief de Rotherens; - aux ingénieurs Piacenza et Capellini, leur donnant ordre d'aller étudier, sur les lieux, les moyens d'assainir les marais de la Rochette, et de dresser un projet de canalisation du Gelon; - aux syndics de Chambéry, les avertissant qu'il circulait un grand nombre de louis d'or faux, qui avaient été fabriqués en Angleterre ; – au secrétaire du Châtelard, pour lui faire remarquer que cette commune n'ayant pas, comme la plupart de celles du marquisat des Beauges, prohibé l'entrée des chèvres dans les bois, ses forêts sont dévastées. L'intendant général lui prescrit d'inviter le conseil municipal à prendre des mesures pour faire cesser cet état de choses ; etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1775-1777

C 183 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort – au châtelain des Beauges, pour compléter les mesures déjà prises contre une épizootie qui s'était déclarée dans la région ; à l'architecte Capellini, l'invitant à hâter la construction d'un nouveau bâtiment aux thermes d'Aix; - aux secrétaires des communes de Cruet, Fréterive, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Jean-de-la-Porte, et autres riveraines de l'Isère et de l'Arc, leur demandant, par ordre du Roi, un état détaillé des fonds qui avaient été inondés ou ravagés par les eaux ; - à M. Millioz, directeur des mines de Pesey, l'invitant à se démettre de ses fonctions de secrétaire de la commune des Molettes, qu'il ne pouvait plus remplir concurremment avec son nouvel emploi ; - à la marquise de Mareste, née de Saint-Marcel de Lucey, lui exprimant son regret de ne pouvoir permettre au marquis de Monteynard, ci-devant ministre en France, d'exporter de Savoie les ardoises dont il avait besoin pour recouvrir sa maison, en Dauphiné; informant les syndics de Montmélian, que la procédure pour la séparation de cette commune de la paroisse d'Arbin étant à la veille de recevoir une solution, on pouvait ajourner de quelques mois la mise en recouvrement des rôles; - à la comtesse de Grézy, l'invitant à acquitter une redevance en lavarets [note : Poisson renommé et particulier au lac du Bourget.] qu'elle devait aux finances royales ; – à Mme de Saint-Sulpice, qui avait demandé, pour un de ses protégés, un emploi aux salines de Tarentaise ; – etc. Registre In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1777-1780

C 184 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort - aux frères Laurent de Saint-Agnès, les invitant à verser, à la trésorerie générale de Savoie, le montant de l'annuité qu'ils devaient pour le droit qui leur avait été accordé, de dériver les eaux de l'Albane, à Chambéry : - à M. de Costa, lui réclamant, à cause de sa qualité de seigneur de Saint-Genix, les frais de l'exécution d'un jugement rendu par le Sénat de Savoie, contre un individu dudit lieu, condamné aux galères à vie et à passer sous la potence ; - au châtelain de Seyssel, pour empêcher que des marchands fassent le commerce des chiffons, sans l'autorisation des fabricants de papier; - au baron de Montfort, second écuyer du duc de Chablais, à Aix, lui envoyant deux permis de chasse en blanc, destinés aux individus qu'il allait charger de tuer du gibier pour la table du Prince, à Aix; - à Dom Jacques, prieur de la chartreuse d'Aillon, le remerciant d'un chevreuil qu'il avait envoyé pour le même objet ; - au secrétaire de Presle, le chargeant d'assembler le conseil communal et de lui démontrer l'avantage qu'il y aurait à accepter, pour la réparation du presbytère, les offres du curé, Révérend Boniface, qui proposait de s'en charger, comme entrepreneur, à des conditions meilleures que celles qui étaient fixées par le devis de l'architecte; - aux syndics de Chambéry, les invitant à faire réparer le chemin qui allait du faubourg du Larith au monastère des religieuses Ursulines ; - etc.

Registre In-4° cartonné. 174 feuillets, papier.

1780-1782

C 185 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux secrétaires des communes du Pont-de-Beauvoisin et des Échelles, relativement à l'acensement des places d'épicier ; aux syndics de Chambéry, concernant le paiement, non encore effectué par la municipalité, d'une certaine quantité de grains qu'on avait fait venir pour son compte, à la suite de la disette de 1771 ; – aux secrétaires d'Aix, Aiguebelle et autres communes, afin d'y assurer le logement des troupes en marche; - à Mme de Loche, supérieure des religieuses Bernardines de Rumilly, à l'occasion de la prise de voile, dans ce monastère, d'une demoiselle Guiguet, à qui sa famille donnait une dot de 2000 livres et une pension annuelle de 100 livres; - à la baronne Dutour d'Ézery, au sujet de l'affranchissement des droits féodaux qu'elle possédait dans les communes de Cléry, Gilly, Plancherine et Saint-Sigisriiond ; – à Révérend Charvet, curé de Césarches, au sujet de la réparation d'un pont sur le Doron de Beaufort ; – au prieur de la chartreuse de Saint-Hugon, lui demandant, pour hâter l'achèvement du nouveau chemin de la Rochette, de payer, par anticipation, sa cote qui avait été imposée pour ce travail ; – aux syndics de Chambéry les engageant à accueillir favorablement les offres d'un sieur Jean-Louis Bérard, fabricant de bas de laine à Romans (Drôme), qui offrait d'établir à Chambéry, une manufacture semblable de cent métiers, et demandait que la ville lui concédât, pour l'installer, une maison de l'hôpital Saint-François, au faubourg de Maché, avec la jouissance de la partie des fossés de la ville, qui s'étendait depuis ce faubourg jusqu'au couvent de la Visitation; - aux mêmes, leur transmettant un mandat de 800 livres, envoyé par le Roi, pour indemniser la cité des frais du bal qui avait été donné au comte et à la comtesse du Nord [note : Nom sous lequel le grand-duc et la grande-duchesse de Russie voyageaient.], lors de leur passage à Chambéry ; - etc. Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1782

C 186 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-. Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à des syndics, des secrétaires de communes, etc., afin de préparer les logements et les approvisionnements pour le duc et la duchesse de Chablais et pour le prince et la princesse de Piémont, qui devaient venir prendre les eaux à Aix ; – à M. de Seyssel, au sujet de la démolition du fort de la Balme ; – au comte de Bourdeille, l'invitant à s'entendre, à Aix, avec M. Vignet, chargé de la direction des doucheurs, aux bains, pour avoir celui qu'il désirait ; – notifiant une modification dans l'itinéraire du voyage du duc de Chablais, à M. de Juge, dans la maison duquel il devait loger à Rumilly ; – au secrétaire de Lucey, lui prescrivant d'inviter le conseil communal à délibérer

sur les moyens de pourvoir à l'admission d'une folle à l'hôpital, et à l'entretien de ses deux enfants; – au secrétaire de Bonvillard, lui demandant un rapport détaillé sur une mine de plomb argentifère située dans cette commune, au mas du Châtelet, la Mollière et les Ravines, et dont un sieur Chamay, de la Rochette, avait obtenu la concession, pendant trente ans, à partir du 20 septembre 1758; – à l'abbé Panisset [note : Les armées françaises, sous les ordres du général Montesquiou, sont entrées en Savoie le 22 septembre 1792.], curé de Saint-Pierre d'Albigny, au sujet de vitrages qu'il s'agissait de placer dans l'église de cette commune; – etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1784-1785

C 187 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux syndics d'Aix, concernant la disposition vicieuse des fontaines qui alimentaient la ville ; – aux secrétaires des communes de la Chavanne et de Planaise, relativement à une offre faite par le comte de La Pérouse, de réparer, à ses frais, les digues de l'Isère qui avaient été dégradées; - aux syndics de Chambéry, concernant la dépense pour l'échenillage des arbres de la promenade du Verney ; - au secrétaire de Layssaud, lui réclamant un rapport sur une demande formulée par M. Durey de Noinville, seigneur de la Chapelle-Blanche et Layssaud, qui avait sollicité l'autorisation de couper les bois qu'il possédait à Layssaud, et de les exporter en France ; à la marquise de La Bâthie, lui exprimant son regret de ne pouvoir dispenser la commune de Curienne, de fournir son contingent dans la réparation de la grande route ; - au secrétaire d'Aix, au sujet des approvisionnements à assurer pour le service de la Cour, pendant son séjour à Aix; - recommandant, dans la même circonstance, à Dom Guinet, prieur de la chartreuse d'Aillon, de bien faire nourrir les veaux, dans les montagnes des Beauges; - au marquis de Saint-Innocent, lui réclamant les intérêts, à 3 1/2 %, d'une somme de 3,450 livres qu'il devait encore, depuis 1781, sur le prix d'acquisition du fief de Saint-Innocent; informant le comte de La Chavanne, que s'il ne consentait pas à traiter à l'amiable, avec les entrepreneurs des réparations du château de Chambéry, pour la terre à fabriquer les tuiles dont ils avaient besoin, et qu'on trouvait dans son domaine de la Ravoire, on procéderait d'office, pour cause d'utilité publique ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1785-1787

C 188 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, pour toutes les affaires de son ressort : - aux secrétaires de Saint-Offenge, Trévignin, etc., relativement à l'affranchissement des fiefs situés dans ces communes ; – à Dom de Varax, prieur de l'abbaye d'Hautecombe, l'invitant à permettre de couper des bois dans les forêts appartenant à ce monastère, pour les réparations dont un entrepreneur était chargé, au château de Chambéry : – aux syndics de Rumilly, à la suite d'un accident arrivé à M. et Mlle de La Rue, qui avaient été précipités, avec leur voiture, en bas d'un pont en mauvais état ; – au châtelain de Frontenex, lui prescrivant des mesures, à la suite du passage d'un chien enragé qui avait traversé cette paroisse. Quatre personnes, qui avaient été mordues, seront traitées. Un porc, qui avait été mordu aussi, sera tué et brûlé, et le propriétaire recevra une indemnité ad valorem; - au curé de Saint-Jean de Chevelu, lui rappelant que les réparations nécessaires à la toiture de son presbytère, qui avait été récemment refaite aux frais de la commune, et qui venait d'être fortement endommagée par un ouragan, étaient à sa charge ; - au châtelain d'Arvillard, au sujet de l'autorisation demandée par des fournisseurs de la marine française, de couper soixante arbres qu'ils achetaient des chartreux de Saint-Hugon, pour le service de la marine ; – à M. de Genet, major du régiment de Savoie, lui demandant la permission d'employer aux travaux de terrassement de la grande route, à Saint-Jeoire, un soldat de ce régiment qui était un bon maçon; - à Dom Garbillon, prieur d'Hautecombe, au sujet de l'autorisation sollicitée par les entrepreneurs des réparations au château de Chambéry, de couper des bois, dans les forêts de l'abbaye, pour cuire leurs tuiles ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1787-1789

C 189 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à l'architecte Capellini, au sujet d'un projet de construction d'un hôtel-de-ville à Aix ; – au secrétaire de la Bridoire,

relativement à l'affranchissement des fiefs dans cette commune, et particulièrement de celui qui appartenait à l'abbaye de Tamié; — au secrétaire de Loisieux, lui demandant si l'on pouvait, sans inconvénient pour la commune, accorder au marquis Costa, l'autorisation de couper, pour le vendre en France, du bois sur ses terres; — à M. Rivoire, notaire au Pont-de-Beauvoisin, l'invitant à recueillir des renseignements sur une supplique des communes de Saint-Genix et Champagneux, qui avaient demandé un secours au Roi, parce que les gelées de l'hiver précédent avaient détruit leurs vignes et leurs châtaignes; — à M. Bincaz, lui traçant la marche à suivre pour la distribution de la portion du capital de l'Aumône du prieuré de Saint-Jeoire, qui avait été attribuée à la commune de Cognin; — au capitaine Leblanc, à la Rochette, lui demandant des renseignements sur un nommé Sandrat, qui avait obtenu l'autorisation d'exploiter une mine de fer à Arvillard; — au curé de Cuzy, au sujet de l'entretien de la sacristie et de la fourniture des ornements d'église, qui étaient à la charge des décimateurs. Les chapelles qui n'avaient pas été construites par les communes et qui avaient des recteurs et des patrons, n'étaient pas entretenues aux frais des communes; — etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1788-1790

C 190 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – aux secrétaires des communes de Jongieux, Saint-Jean de Chevelu, Chanaz, Lucey, Saint-Paul d'Yenne, Billième, Yenne, Saint-Maurice de Rotherens, la Chapelle du Mont-du-Chat, Trévouet, annonçant l'envoi d'un secours que le Roi avait accordé à chacune d'elles, pour cause d'extrême détresse, par suite du manque de récolte ; - à divers fonctionnaires ou agents inférieurs, relativement aux arrivages de grains envoyés de Piémont en Savoie ; - au curé de Ruffieux, l'informant que des ordres venaient d'être donnés à l'exacteur de cette commune, afin qu'il délivrât au syndic une somme de 200 livres, pour acheter du blé qu'il distribuera aux habitants les plus nécessiteux ; - à M. de La Balme, lui faisant connaître que le Roi autorisait la commune de la Balme à couper des bois, à les vendre et les exporter en France, pour en employer le prix au soulagement des indigents : - à Dom Béroud, prieur d'Hautecombe, lui annoncant les secours qui venaient d'être alloués aux communes de Coniux et Saint-Pierre de Curtille, et lui demandant de multiplier et d'augmenter encore, s'il le pouvait, les aumônes et les efforts de son abbaye, pour venir en aide à la misère publique; - --au secrétaire d'Hauteluce, relativement à tin procès que cette commune avait intenté aux habitants d'un de ses hameaux, à qui elle réclamait les dîmes dues jadis au marquis de Fleury, avant qu'il eût traité avec la commune pour l'affranchissement de ses droits féodaux ; - etc. Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1790-1791

C 191 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux secrétaires des communes de Saint-Christophe, les Échelles et le Pont-de-Beauvoisin, au sujet du commerce d'exportation des vins en France, qui se faisait dans cette région de la Savoie, et des modifications que pouvaient y apporter les nouveaux décrets de l'Assemblée nationale de France sur cette matière ; - relativement au paiement du prix de l'affranchissement dû par la commune de Gresin-Lepin-les-Molettes à M. de Valérieux ; - au châtelain de Montmélian, lui recommandant d'empêcher l'exportation du minerai et de la fonte hors de la Savoie; - au secrétaire de Novalaise, au sujet de l'affranchissement des fiefs, dans cette commune, qui appartenaient à MM. de Piolenc et de Saint-Séverin, au curé de Novalaise, à l'abbaye de Tamié, au marquis d'Yenne, au prieuré du Bourget, au chapitre cathédral de Belley, à M. de Somont et à l'ordre de Malte; - aux syndics d'Yenne, qui se proposaient d'appliquer à l'affranchissement des droits féodaux dus par la commune, des capitaux assez considérables, provenant d'une aumône que la chartreuse de Pierre-Châtel devait à cette commune, et qu'on détournait ainsi de leur destination : le soulagement des malheureux ; au gouverneur général du duché de Savoie, le priant d'attribuer aux bureaux de l'intendance générale de Chambéry, un troisième soldat invalide pour faire les courses ; – etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1791-1792

C 192 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Matton, intendant de la

province, au sujet de réparations aux prisons de Saint-Jean de Maurienne; - à quelques conducteurs de travaux publics, sur la route de Chambéry à Turin; - à M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, relativement à la cote et au recouvrement des tailles des communes de Bessans-et-Bonneval, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Jean d'Arves, Saint-Julien, Modane, Montaymont, Termignon et Valloires, que le Roi avait comprises, par des lettres-patentes du 8 février 1763, dans l'apanage de son fils cadet, Benoît-Marie-Maurice de Savoie ; - envoyant à l'intendant de Maurienne les lettres-patentes des 9 octobre et 23 novembre 1761, par lesquelles la paroisse de Bonneval a été séparée de Bessans, et érigée en commune distincte, ainsi que des délibérations du conseil communal de Bessans, concernant cette affaire; - donnant ordre au muletier Richard, de Termignon, de se rendre à Chambéry, avec ses mulets, pour y recevoir les fonds de la trésorerie de Chambéry, qu'il était chargé de transporter à Turin ; - félicitant l'intendant de Maurienne d'avoir fait incarcérer un individu de Saint-Martin de la Porte, qui voulait s'expatrier, et l'informant qu'il a aussi fait mettre en prison un homme de la Trinité, qui partait en émigration, sur une charrette, avec sa femme et huit petits enfants. La femme et les enfants sont retenus provisoirement en fourrière, ainsi que la charrette, et le père est en prison. A cette lettre est jointe la copie d'un manifeste du Sénat de Savoie qui défendait l'émigration ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1762-1768

C 193 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à l'intendant de la province, au sujet de la fixation de nouvelles limites entre Bessans et Bonneval ; - relativement à des contrebandiers qui s'étaient évadés des prisons ; - à l'architecte Capellini, à l'occasion des préparatifs faits pour le passage du comte de Provence en Savoie, et notamment pour la construction de halles provisoires devant servir de remise aux voitures de la Cour, à Lanslebourg et à Modane; - concernant des réparations aux prisons de Saint-Jean de Maurienne, qui avaient été réclamées par MM. de Montgenis, jugemaje, et Péras, avocatfiscal ; - à M. de Saint-Sulpice, pour lui réclamer le quart, porté à son compte, des frais de l'exécution d'un malfaiteur qui avait été pendu en vertu d'une sentence du Sénat de Savoie : - à l'intendant de Maurienne, au sujet d'une réclamation du recteur de l'école de la Chapelle, qui demandait, en cette qualité, à être exempt des corvées, attendu qu'il n'avait pas de domestique; - à l'évêque de Maurienne, le priant de donner des ordres pour que, le 27 mars 770, les heures des offices soient fixées, dans son diocèse, de manière à faciliter, dans chaque paroisse, aux notaires qui venaient d'en être chargés, la publication des Royales-Constitutions récemment édictées ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 232 feuillets, papier.

1768-1772

C 194 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – au curé de Bonneval, au sujet des mesures proposées pour prévenir, dans la province de Maurienne, les dangers causés par les avalanches ; – à M. Richard, intendant de Maurienne, pour lui accuser réception des lettres-patentes par lesquelles le curé de Sardières avait été nommé recteur de la chapelle de Saint-Laurent ; – etc.

Registre In-4° non cartonné, 30 feuillets, papier.

1772

C 195 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, pour demander des états de fiefs de la province ; – relativement à des envois de fonds de la trésorerie provinciale de Maurienne, à la trésorerie générale de Savoie ; – invitant l'intendant à faire connaître aux syndics de Bessans et de Bonneval les prix, qu'il lui transmet, et auxquels ces communes pourront acheter, à Moûtiers, les grains qui leur manquaient ; – à M. Richard, intendant de Maurienne, au sujet des sommes dues au marquis de La Chambre par les communes de la Chambre, Saint-Avre, Saint-Martin, les Chavannes, Notre-Dame-du-Cruet, Montgelafrey et Montaymont, pour l'affranchissement des fiefs qu'il possédait dans ces communes ; – pour assurer le service des approvisionnements, sur toute la route que devait parcourir la comtesse d'Artois ; – lui donnant ordre, de la part du Roi, de faire subir huit jours d'arrêt, à Saint-Jean de Maurienne,

au syndic et au conseil de Lanslebourg, qui avaient résisté aux volontés de l'administration supérieure. Afin que les affaires de la commune ne restent pas en souffrance, les conseillers viendront seulement deux par deux subir leur peine à Saint-Jean de Maurienne; — envoyant à M. Fernex, syndic d'Aiguebelle, l'autorisation de faire, au nom de la commune, la dépense d'un feu de joie, à l'occasion du passage du Roi et de la Cour; — etc. Registre In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1772-1775

C 196 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Grange, à Saint-Michel, lui faisant connaître que les communes de Saint-Martin-de-la-Porte, Beaune, Thyl, Orelle, Valmeimer, qui paient, tous les 20 ans, des lods pour « le droit d'amortissement et capacité qu'elles tiennent du souverain, d'acquérir et posséder des fiefs nobles, » ne peuvent être dispensées de passer, pour ce fait, un acte de reconnaissance féodale en faveur de la couronne; – à M. de Saint-Réal, à l'occasion de son arrivée à Saint-Jean de Maurienne, où il venait d'être nommé intendant, en remplacement du chevalier Arborio de Gattinara, transféré à l'intendance de Genevois (1779); – au baron Brunet, juge-maje de Maurienne, le remerciant de ses aimables procédés; – à l'intendant de Maurienne, lui recommandant des mesures pour arriver à remplacer par des toitures en matières incombustibles, les couvertures en chaume qui occasionnaient de fréquents incendies dans la province; – etc. Registre In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1775-1781

C 197 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - demandant à M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, un rapport sur une requête de la commune d'Aiguebelle et des onze communes de cette région, qui avaient prié le Roi de leur procurer un chirurgien qui y résiderait, attendu qu'il n'y en existait aucun, et auquel elles constitueraient un traitement qui serait fixé par S. M.; - au sujet d'une étude à laquelle procédaient MM. Graffion et de Buttet, capitaines d'artillerie, pour faire une rectification au tracé de la grande route de Chambéry à Turin, qu'on proposait de diriger sur les territoires d'Aussois et du Bourget de Villarodin, en lui faisant éviter le Bois du Nant, où elle passait ; - annonçant à l'intendant de Maurienne, un envoi de volailles et d'autres objets demandés à l'occasion d'un séjour en Savoie du grandduc et de la grande-duchesse de Russie, qui voyageaient sous les noms de comte et comtesse du Nord, et lui transmettant les prix de ces objets ; - lui donnant des instructions détaillées pour l'établissement des budgets des communes, et indiquant les principales dépenses qui étaient à leur charge; - l'invitant à préconiser, dans sa province, une association qui se formait à Turin, sous le patronage du Roi et avec la caution de négociants riches et honorables, pour le commerce maritime; - concernant les corvées et quelques réparations aux ponts et chemins ; - etc.

1781-1783

C 198 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Maurienne, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, au sujet d'un affranchissement de droits féodaux à régler entre la commune d'Aiton et le marquis de Chamousset ; – donnant des instructions très détaillées à l'intendant de Maurienne, M. de Saint-Réal, chargé de faire une enquête et une vérification de la situation du sieur Salomon, trésorier de Maurienne, qui était accusé de détournements et de mauvaise gestion ; – demandant à l'intendant son avis sur un placet d'un sieur Piston, ci-devant commis à l'entrepôt des sels, à la montagne d'Entre-deux-Eaux, sur la Vanoise, qui sollicitait l'exemption des corvées, pour lui et sa famille, en raison des dépenses qu'il avait faites pour la construction du magasin de cet entrepôt, à plus de 2,000 mètres d'altitude ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

Registre In-4° cartonné, 172 feuillets, papier.

1783-1787

C 199 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – à M. Angiono, intendant à Moûtiers, lui demandant des renseignements à l'occasion d'un rapport par lequel le fermier

de la gabelle du tabac, à Moûtiers, aurait fait connaître le tort considérable que lui causaient les contrebandiers, dont il avait même reçu des menaces de mort; - lui donnant avis de l'arrivée à Chambéry de l'infante duchesse de Parme, qui devait loger chez le marquis de Coudrée ; - l'informant de la nomination, comme juge-maje de Tarentaise, de M. de La Balme, substitut de l'avocat des pauvres, en remplacement de M. Thiolier qui allait succéder, en Faucigny, à M. Rouph, décédé; - au sujet de l'exemption des tailles dont jouissaient la commune de Séez et le quartier de Saint-Germain, chargés, à cette condition, d'entretenir le chemin du Petit-Saint-bernard; - lui demandant un rapport détaillé sur tous les services dont il avait la direction; sur tous les besoins de la province de Tarentaise, sur la situation économique, etc., et lui rappelant les pièces administratives que les intendants des provinces avaient à fournir périodiquement aux intendants généraux; - à Révérend Colombo, prieur de Séez, qui avait demandé l'établissement d'un bureau de poste au Bourg-Saint-Maurice, qui ne pouvait être accordé. On y suppléera en chargeant un individu de cette commune, de recevoir et de distribuer les lettres, avantage que n'avaient pas les communes de la Haute-Maurienne et du Haut-Faucigny, qui sont encore plus éloignées du chef-lieu de leur province que la Haute-Tarentaise ne l'est de Moûtiers ; – etc. Registre In-4° cartonné, 164 feuillets, papier.

1755-1757

C 200 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à l'intendant de Tarentaise, lui donnant des instructions pour empêcher les infractions à l'édit de 1755, sur les monnaies ; à l'économe des revenus du marquisat de Conflans, au sujet de la perception de ces revenus; - à l'intendant de Tarentaise, pour assurer les subsistances de troupes en marche; - accusant réception au trésorier de Tarentaise, nommé Guillot, d'une lettre par laquelle celui-ci l'avait informé que la compagnie anglaise qui exploitait les mines de Pesey, venait de lui remettre quatorze gâteaux d'argent du poids de 931 marcs; - au père gardien des Observantins de Moûtiers, lui faisant connaître que le secours accordé par le Roi était exclusivement réservé aux familles pauvres, et qu'il n'était pas possible d'en rien distraire pour les ordres religieux, même mendiants; – à l'avocat Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise. l'informant que le Roi venait de faire analyser de nouveau les sels des salines de Tarentaise, dont quelques communes s'étaient plaintes, et que ces sels ont été reconnus très salubres : - chargeant le baron de Saint-Marcel de transmettre tous ses remerciments à la commune de l'Hôpital, qui avait fait des prières publiques pour le rétablissement de sa santé. L'intendant général ajoute qu'il y a eu erreur ou fausse nouvelle; qu'il se porte fort bien, et que c'est son valet de chambre qui vient d'être gravement malade ; - au chevalier de Robilant, que le gouvernement sarde avait chargé de visiter tous les gisements métallifères de la Tarentaise. Il lui envoie la liste des communes de Césarches, Venthon, Grignon, Monthion, Coise, Hauteville, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Jean de la Porte, Cruet et Fréterive, comme ne possédant aucune mine de houille, et signale Hauteluce comme en ayant une ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1758-1761

C 201 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à l'avocat Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, relativement aux droits féodaux dus aux finances royales par le chapitre métropolitain de Moûtiers, en qualité de propriétaire de l'office du tabellion de Bourg-Saint-Maurice; - à M. Angiono, intendant de Tarentaise, et au marquis de Saint-Oyen, relativement à un marché de bois, de la forêt de la commune du Bois, que ce dernier avait conclu avec un marchand qui devait emporter ces bois en France. Comme cette exportation était défendue, l'administration les faisait saisir ; - donnant des instructions à l'intendant pour combattre une épizootie qui sévissait en Tarentaise; – au chanoine Dichat, réformateur des études, relativement au paiement des traitements des professeurs du collège de Moûtiers; - à Mgr de Rolland, archevêque de Moûtiers, concernant la nomination qu'il avait faite de Révérend Girod, comme recteur de l'école de Conflans ; - à Révérend Girod, au sujet de l'examen qu'il devait, en conséquence, venir passer à Chambéry, devant l'abbé de Montfalcon, réformateur des collèges de Savoie; - à M. Angiono, intendant de Tarentaise, à propos d'une enquête à faire pour apprécier les dommages causés, en 1761, par un incendie, aux habitants de Granier, qui avaient demandé un secours au Roi; – à Mme de Châteauneuf, supérieure du couvent des Bernardines de Conflans, au sujet d'un secours qu'elles avaient sollicité auprès du Roi, à cause des dommages que les récentes inondations avaient occasionnés à ce monastère ; – à M. Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, l'invitant à faire fournir par les sieurs Bernard, commis des gabelles, Mermoz, médecin, et Bal, apothicaire, des renseignements complets sur une mine d'antimoine qu'ils exploitaient à Saint-Thomas-des-Esserts, et dont ils traitaient le minerai dans une usine qu'ils avaient construite au hameau de Gubigny, commune de la Bâthie ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1761-1765

C 202 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort: - demandant à M. Angiono, intendant de Tarentaise, des renseignements sur la possibilité d'acheter des blés dans cette province, pour les faire conduire à Chambéry ; - à l'architecte Capellini, pour les réparations des diques de l'Arly; - à Mme de Morel, supérieure des Bernardines de Conflans, au sujet des réparations à faire à son monastère ; - engageant M. Levret, secrétaire de Marthod, à se démettre de ses fonctions, dans l'intérêt de la commune, parce que le curé, très âgé, qui avait manifesté l'intention de donner 6,000 livres à cette commune, avait déclaré qu'il ne le ferait qu'à la condition que l'acte serait rédigé par un notaire nommé Lulier, en qualité de secrétaire de Marthod; - priant M. Angiono, intendant de Tarentaise, d'autoriser les habitants de Chignin à faire couper, dans les forêts des communes de la Tarentaise, des bois qu'ils ne trouvaient pas chez eux, pour reconstruire 80 maisons du village de Torméry, détruites par un incendie; - au sujet de réparations devenues absolument indispensables aux prisons de Moûtiers, tant au point de vue sanitaire que pour prévenir les évasions ; etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1765-1769

C 203 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - aux syndics de Chevron, au sujet de l'affranchissement des fiefs du comte de La Tour; - demandant à l'intendant de Tarentaise des renseignements sur un projet de séparation de la Ciserette et des trois autres hameaux de la commune de Champagny, qui voulaient être érigés en commune et paroisse distinctes; - le priant de réunir des notes complètes sur les pertes éprouvées par les habitants du village de Sangot, commune de Macot, qui venait d'être détruit par un incendie (mai 1769); - lui donnant ses instructions pour l'exécution des derniers édits sur les monnaies étrangères et sur la vérification des poids et mesures ; - au sujet du mode de publication des nouvelles Constitutions Royales, dans toutes les communes de la province ; - le priant de vérifier si les rigueurs du dernier hiver (1769-1770) avaient réellement compromis les récoltes en blé, au point de rendre de nouvelles semailles nécessaires ; - le chargeant d'indiguer un homme probe et intelligent, à qui on pût confier la mission d'aller acheter, conformément aux ordres du Roi, dans la vallée d'Aoste, des fèves, du maïs, de l'orge et du blé noir, pour soulager la misère, qui était extrême en Chablais et en Faucigny; - à M. Bastian, juge-maje de Tarentaise, lui indiquant les règles qu'il devra observer pour l'installation, au nom du Roi, du nouveau conseil municipal de Moûtiers; - informant Mgr Laurent de Saint-Agnès, archevêque de Tarentaise, qu'il avait commis M. Léger, commissaire d'extentes, pour vérifier tous les titres et documents des archives de l'archevêché, relatifs aux droits féodaux cédés au Roi par Mgr de Rolland, archevêque de Tarentaise, en vertu de la transaction du 26 juin 1769 ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1769-1773

C 204 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : – donnant à M. Mouthon, intendant de Tarentaise, des instructions sur la manière de dresser l'état pour la répartition d'un secours que le Roi avait accordé aux incendiés de Saint-Jean-de-Belleville ; – au sujet de l'affranchissement des droits féodaux dus par la commune de Montagny aux prêtres de Sainte-Marie-de Moûtiers ; – demandant des renseignements sur un incendie qui s'était produit dans les bâtiments des salines de Moûtiers ; – à Révérend Cressent, curé des Allues, lui rappelant que, dans la province de Savoie-Propre, l'entretien du linge des églises est à la charge des paroisses ; – à M. Mouthon, intendant de Tarentaise, lui faisant connaître les prérogatives et honneurs appartenant aux bas officiers, à l'église, dans les processions

et autres cérémonies publiques; — le chargeant de faire savoir à la commune de Champagny, qui avait demandé un secours au Roi, pour la construction d'une nouvelle église, qu'il n'y avait pas lieu de le lui accorder, attendu que l'acensement de ses biens communaux, qui lui procurait un revenu annuel de 2,389 livres 9 sous 12 deniers , prouvait l'état prospère de ses finances ; — demandant un rapport sur les carrières d'ardoises et les fabriques de tuiles de la province, pour parvenir à remplacer les couvertures en chaume par des toitures incombustibles ; — transmettant les dispositions d'un nouveau règlement d'administration qui fixait, avec plus de précision, les attributions des intendants et des subdélégués d'intendance ; — demandant un rapport sur l'exportation du jeune bétail de la Savoie en France, et sur les moyens de diriger, de préférence, cette exportation sur le Piémont ; — etc.

Registre In-4° cartonné, 178 feuillets, papier.

1773-1779

C 205 Secrétariat général. - Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - au chanoine Bouchage, de Moûtiers, relativement à l'affranchissement demandé par les villages des Houtards et des Traverses de Beaufort, et qu'ils désiraient traiter avec lui pour les droits féodaux que cet ecclésiastique possédait sur leur territoire, par suite de son acquisition du marquis de Chamousset ; – à M. Mouthon, intendant de Tarentaise, au sujet d'un déficit considérable qui avait été constaté dans la caisse de M. de M. trésorier ; – lui demandant s'il n'y avait pas d'inconvénient à autoriser M. de Chamousset, lieutenant général des armées du roi de France, à extraire de Savoie 60 milliers d'ardoises de Cevins et 500 pieds de sapins, pour le château qu'il faisait bâtir, sur le bord de l'Isère, à trois lieues au-dessous de Montmélian ; au baron Rosset, lui prescrivant de faire arrêter le trésorier de Tarentaise, nommé Guilliot, qui était accusé de détournements de fonds, et de le faire mettre en prison, en gardant d'ailleurs pour lui les égards que réclamait son grand âge; - à M. Olive, intendant de Tarentaise, lui demandant son avis sur une pétition par laquelle un sieur Blanc sollicitait l'autorisation d'établir un moulin et une scie sur le torrent de Villarfloux, dans la commune de la Perrière : - au sujet des secours à demander au Roi pour les malheureux habitants de Longefoy, à la suite du terrible incendie de leur village, le 28 avril 1782 : l'intendant répartira d'urgence une somme de 1,000 livres et fournira un état détaillé des sinistrés, de leurs pertes et de leurs ressources, qui servira pour les secours à distribuer ultérieurement, relativement aux mesures à prendre contre une épizootie qui sévissait en Faucigny, et menaçait de gagner la Tarentaise. On s'entendra, à cet égard, avec M. Rolf, intendant de Faucigny; - etc.

Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1779-1782

C 206 Secrétariat général. – Minutes de lettres adressées dans la province de Tarentaise, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - accusant réception, à M. Olive, intendant de Tarentaise, d'un mémoire de l'architecte qui avait tracé le chemin du col de la Vanoise; - demandant des explications sur les mines de Pesey et sur diverses modifications qui y auraient été introduites, ainsi que sur certaines mésintelligences qui se seraient manifestées au sein de la Compagnie concessionnaire de l'exploitation, dont le marquis de Cordon était directeur. Ces dissentiments paraissaient de nature à compromettre le succès de l'entreprise, et par conséquent les droits revenant aux finances royales. Une partie des associés proposait de transporter à Landry, c'est-à-dire dans un lieu moins éloigné des voies de communication, la fonderie et quelques autres ateliers ; – au sujet du paiement d'une rente qui avait été léguée par un nommé Gastaldo aux pauvres des communes de Saint-Thomas-des-Esserts, Sainte-Foy et Tignes; – au sujet de l'affranchissement des fiefs que Révérend Delachenal, plébain de Thônes, possédait dans les communes de Saint-Paul, de Blay et de Saint-Thomas-des-Esserts, et dont il avait vainement réclamé le règlement depuis plusieurs années ; - à M. Serres, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, concernant le budget des salines de Moûtiers (26 octobre 1792) [note : Les armées françaises, sous les ordres du général Montesquiou, sont entrées en Savoie le 22 septembre 1792.]; - au citoyen Serres, au sujet du paiement des professeurs du collège de Moûtiers ; - l'informant que, d'après les décrets de l'assemblée nationale (de France), qui ne tarderont pas à être publiés en Savoie, les droits de péage, de layde, de langues bovines, de pêche, de chasse, etc., sont supprimés. - (La dernière lettre de ce registre (qui est relative à l'envoi des lois françaises) est du 19 mars 1793. Il est probable que depuis le 22 septembre 1792, jusqu'à la fin du mois de mars de l'année suivante, les anciennes intendances sardes ont continué à fonctionner. L'intendant de Tarentaise s'était vraisemblablement retiré, mais l'intendance était gérée par le subdélégué Serres, qui continua ces fonctions jusqu'au mois de novembre 1792); – etc. Registre In-4° cartonné, 139 feuillets, papier.

1788-1793

C 207 Secrétariat général. - Minutes de circulaires adressées aux intendants des provinces du duché de Savoie, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : - à MM. Ballada, intendant de Genevois, Rolf, de Faucigny, Olive, de Tarentaise, Foassa-Friot, de Carouge, et de Saint-Réal, intendant de Maurienne, leur recommandant d'assurer la rentrée complète des tailles avant la clôture de l'exercice ; – les informant qu'en vertu d'une décision royale, les biens dits de l'ancien patrimoine de l'Église, seraient désormais assujettis à l'impôt de deux sols par livre, au profit de la caisse des ponts et chemins, comme tous les autres contribuables; - par laquelle le comte Botton de Castellamont, intendant général, recommande (22 septembre 1792) « le pays étant menacé d'une invasion hostile et qu'on dit très imminente, » de mettre en sûreté la trésorerie, dans chaque province; - 29 octobre 1792, aux citoyens administrateurs des intendances, leur demandant un état de situation de leurs trésoreries provinciales, qui devra indiquer les fonds en caisse et les sommes emportées par les Piémontais ; – annonçant l'envoi de diverses lois de (Assemblée nationale française, sur la formation des nouvelles municipalités, sur les assemblées primaires, la garde nationale, la saisie et le séquestre de tous les effets en or et en argent, meubles précieux et autres fonds existant dans les sacristies et églises des communes des districts, de même que des fonds et du numéraire confiés à la régie des curés et autres prêtres, en laissant seulement aux curés les meubles et objets nécessaires pour le service du culte. -Envoi des procès-verbaux de l'Administration provisoire du département du Mont-Blanc, des 20,22 et 28 février 1793, qui prescrivaient le port de la cocarde tricolore ; – etc. Registre In-4° cartonné, 216 feuillets, papier.

1780-1793

C 208 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Bonaud et au comte Ferraris, intendants généraux : - de M. de Grégory au comte Bonaud, relativement à une erreur commise dans la traduction en français d'un édit à publier en Savoie; – du même au comte Ferraris, au sujet de la vente des offices de notaire; - accompagnant une lettre de M. de Vidonne, juge du consulat de Chambéry, qui réclamait le paiement de son traitement ; concernant une requête de M. Charles-Joseph de Riddes de Belletour, qui prétendait pouvoir disposer de l'office de la curialité de Flumet ; - à l'occasion du paiement d'une rente annuelle pour la célébration d'un service religieux, fondé dans la chapelle de l'hospice de Monthey-en-Valais « par un prince de la Maison de Savoie ; » – du comte de Saint-Laurent au comte Ferraris, relativement à la cherté des blés en Savoie, et aux moyens d'y remédier ; - au sujet d'un secours que le Roi accordait au marquis de Saint-Maurice, pour l'aider à faire face à ses affaires; - concernant une requête des habitants du village alpestre des Averoles (section très écartée de la commune de Bessans), qui suppliaient le Roi de leur allouer un subside pour entretenir un prêtre, dans ce hameau composé de 26 feux, et qui se trouvait, pendant quatre mois au moins, complètement fermé par les neiges et privé de toute communication avec ses voisins; - du comte de La Chavanne, au sujet de la fabrication des cartes à jouer, à Chambéry; - du commandant Riccha, pour la vente de treize vieilles chaudières qui se trouvaient dans le magasin de l'économe des salpêtres, à Chambéry; du comte de Grégory, au sujet des ustensiles que les communes du duché de Savoie devaient payer aux gouverneurs généraux, et notamment au comte Piccon ; – etc. Liasse 99 pièces, papier.

1742-1750

C 209 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au vice-intendant général Perrin et au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par le comte de Grégory, donnant au vice-intendant général Perrin des instructions sommaires sur les affaires à traiter, pendant l'intérim dont il avait été chargé, entre le départ du comte Ferraris, intendant général, et l'arrivée de son successeur, le comte Capris de Castellamont ; – par M. Maccario, rendant compte de l'essai qui venait d'être fait, à l'hôtel des monnaies de Turin, de deux gâteaux d'argent provenant des mines du Bourget-en-Huille et de Bonvillard (Savoie) ; – par M.

Mazé, invitant le comte Capris de Castellamont à hâter la solution d'un procès que le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry avait intenté aux communes de Doussard, Chevaline et la Thuile, pour des bois situés dans la montagne de Cherel, et qui provenaient de la mense de l'abbaye d'Hautecombe, récemment unie au chapitre de la Sainte-Chapelle; – par M. Sturler, transmettant officieusement un mouvement important et diverses nominations que le Roi venait de faire dans le haut personnel administratif. – Lettres de nouvel an, de félicitations, de remerciments; – etc. Liasse 80 pièces, papier.

1756-1760

C 210 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – lettres de nouvel an, du comte Morri de Castelmagne, de MM. Mazé, de Raiberti, Lanfranchi, le comte Corte, le chevalier de Mouroux, etc. ; – de M. Maistre, au sujet d'un portrait du Roi que le Sénat de Savoie avait demandé à Sa Majesté, pour le placer dans la nouvelle chambre ; – de M. Verany, concernant la mort du vice-roi de Sardaigne (avril 1763) ; – etc.

Liasse 127 pièces, papier.

1760-1763

C 211 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – de M. Mazé, demandant des renseignements sur un sieur Dupasquier, qui sollicitait un secours du gouvernement sarde pour aller faire ses études à l'école vétérinaire de Lyon ; – au sujet d'une pétition des dames administratrices de la maison des Repenties de Chambéry, qui réclamaient une augmentation du loyer que la ville leur payait pour un de leurs bâtiments occupé par une compagnie de dragons ; – de M. Lovere [note : Probablement le fils de l'intendant général du même nom.], lui annonçant son prochain mariage avec Mlle de Villeneuve de Savillan, et le priant de demander au chanoine Rambert ou à l'official du décanat de Savoie, Révérend Alex, un certificat constatant que, pendant son séjour en Savoie, il n'avait pris aucun engagement de nature à empêcher son mariage ; – etc.

Liasse 42 pièces, papier.

1764-1767

C 212 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires particulières et autres. - Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général: - de M. Villa, au sujet de l'autorisation demandée par les religieux Carmes du Pont-de-Beauvoisin, de faire des constructions nouvelles dans leur couvent ; du même, au sujet d'un projet de translation de la poste de France, de Genève à Versoix : annonçant que le Roi venait d'accorder un secours de 6,100 livres aux incendiés du village de Torméry; - faisant connaître (28 septembre 1768) la nomination du chevalier de Mouroux aux fonctions de ministre des affaires internes; - la mort du chanoine Laurent, doyen du chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry ; – l'envoi d'une somme de 621 livres que le gouvernement avait accordée à M. de Montfalcon, abbé commendataire d'Entremont, pour la démolition du vieux clocher de son église abbatiale et la construction du nouveau, qui étaient à sa charge ; - portant un ordre pour le chargé d'affaires du roi de Sardaigne à Lyon, de faire savoir à tous les Savoisiens résidant en France, qui voudraient rentrer dans leur pays, que le gouvernement était disposé à payer tous les frais de leur rapatriement ; de M. Mazin, annonçant officieusement que le comte Caissotti, premier président du Sénat de Turin, était nommé grand-chancelier ; - que le comte de La Marmora, ambassadeur de Sardaigne à Paris, était nommé ministre des affaires étrangères; - du comte d'Exilles, annonçant la maladie du marquis Camen de Villeneuve, aide-de-camp de la duchesse de Savoie ; – du marquis Granéry, faisant part de la mort de son père, le marquis Granéry de La Roche, qui était âgé de 80 ans. - Lettres de nouvel an du comte de Toningue, du comte Asinari de Grézy, du commandant Riccha; – etc.

Liasse 126 pièces, papier.

C 213 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général, et au baron Garnier d'Allonzier, vice-intendant général : - de M. de Collonge, chargeant de faire parvenir aux religieuses Carmélites de Chambéry, une aumône que leur envoyait la duchesse de Savoie ; - du comte Bogin, remerciant (23 février 1771) le baron d'Allonzier de lui avoir annoncé la mort du comte Capris de Castellamont, et lui faisant connaître que M. Blanchot était nommé intendant général à Chambéry; - de M. Angiono, l'informant qu'on continuait à parler, à Turin, de la création d'un évêché à Chambéry ; - du comte d'Exilles, au sujet de la confection des diques de Chautagne, contre le Rhône; - sur un projet de construction pour les bains d'Aix, préparé par M. de Robilant : - donnant des nouvelles de la Cour et des Princes, - du comte Chiavarina, chargeant de faire compter, au nom du Roi, un secours de 200 livres à Mme veuve Colomb de Bàtines, dont la situation était digne d'intérêt; - du comte Secchi, nommé intendant de Genevois, à M. Blanchot, intendant général, se félicitant d'être appelé à servir sous les ordres d'un chef aussi distingué; - du comte Vignet des Étoles, faisant connaître que M. Astesan était nommé intendant de Chablais; M. Secchi della Scaletta, intendant de Genevois; M. Mouthon, intendant de Tarentaise; M. Cocchis, intendant de Maurienne; – etc. Liasse 123 pièces, papier.

1771-1773

C 214 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, à l'intendant général Blanchot : - du comte Botton de Castellamont, accompagnant un bordereau sommaire des secours accordés par le gouvernement dans chaque province ; - faisant connaître qu'on ne pouvait accueillir la requête par laquelle les secrétaires de l'intendance générale de Chambéry avaient sollicité une gratification, pour « les mettre dans le cas de prendre le deuil du Roi ; » - approuvant la dépense qui avait été faite, par l'avocat fiscal général, pour fournir un habillement complet de deuil aux trois huissiers du Sénat de Savoie; - informant que le Roi venait d'accorder un congé à l'intendant Secchi pour se rendre en Piémont, où l'appelaient ses affaires personnelles : - faisant connaître qu'en raison de l'ancienneté des services du président Dufreney, qui régissait alors la 3ème chambre du Sénat de Sayoie, le Roi venait de lui accorder une pension annuelle de 500 livres, outre celle de 300 livres dont il jouissait déjà ; – de M. Mansoz, trésorier général de Savoie, qui était allé à Turin, d'où il écrit qu'il a obtenu une longue audience du Roi ; qu'il a diné avec le marquis d'Aigueblanche, nouveau ministre, chez le comte de Favria, grand-écuyer, etc.; - du marquis de Saint-Maurice, exposant qu'il avait vendu, avec l'agrément du Roi, sa terre de Lupigny à un M. Gay, qui avait déjà obtenu l'autorisation de posséder des fiefs nobles, et en faveur duquel il sollicitait des lettres de noblesse. - Lettres de nouvel an adressées à l'intendant général par M. Mélina, par le comte Corte, etc., de Turin. ; – etc. Liasse 120 pièces, papier.

1773-1776

C 215 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Vacca et au comte Secchi della Scaletta, intendants généraux, et au baron Garnier d'Allonzier, vice-intendant général : du comte Botton de Castellamont, demandant à l'intendant général Vacca un rapport sur une pétition d'un sieur J.-B. Têtu, de Chambéry, qui sollicitait le privilège de la vente des cartes à jouer, à Aix, pendant la saison des bains ; - pour le règlement de certains frais de déplacement dus à M. d'Alexandry, juge-maje de la province de Savoie-Propre, et à M. Vernaz, son greffier ; - de M. Rossi de Toningue, prescrivant de procéder, à l'improviste, à une vérification de la caisse de la trésorerie générale de Savoie, ainsi que le gouvernement avait été amené à l'ordonner d'une manière générale, par suite d'irrégularités graves qui auraient été constatées dans plusieurs trésoreries ; - du marquis de Cravanzane, au sujet de l'indemnité réclamée par un sieur Joseph Mayan, de Chambéry, pour les dommages causés à sa maison par l'explosion du magasin à poudre de ladite ville en 1772 ; - informant de la nomination de M. Toesca comme intendant à Moûtiers, en remplacement de M. Mouthon ; - faisant connaître que le Roi avait accordé exceptionnellement une pension de 200 livres à l'avocat Revilliod, vice-intendant ; - félicitant (30 août 1780) le comte Secchi della Scaletta de son arrivée à Chambéry, où il venait d'être nommé intendant général; – au même, lettres de nouvel an, du comte Chiavarina, de MM. Adami, Ramma, Sclarandi-Spada, le chevalier Coconito, Mgr Victor, archevêque de Turin ; – etc. Liasse 104 pièces, papier.

1766-1782

C 216 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres de ministres, de directeurs généraux, etc., de Turin, au comte Secchi della Scaletta, au baron Vignet des Étoles et au comte Botton de Castellamont, intendants généraux, au chevalier Radicati de Villeneuve, vice-intendant général, et à l'avocat Fava, régent de l'intendance générale : – de M. Morretti, donnant avis de la création d'un second vice-intendant général à Chambéry, et de la nomination de l'avocat P.-L. Roze à cet emploi. – Lettres de félicitations, de remerciments, de nouvel an, etc., de l'intendant Rolf, de MM. Tholozan, Avogadro de Quaregno, Adami, Sclarandi-Spada, comte Chiavarina, comte Bogin, de Bernez, de La Marmora, d'Aigueblanche, marquis de Cravanzane, de Rossi, Ramma, Talpon, Bertholin, Ferri, Petitti, le chevalier Coconito ; – etc. Liasse 114 pièces, papier.

1783-1792

C 217 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées, des provinces du duché de Savoie, au commandant Petitti, intendant général : par le comte Saint-Martin de Baldissere, intendant de Maurienne, exprimant sa satisfaction de l'arrivée de l'avocat Richard, nommé subdéléqué de l'intendance de Maurienne ; - faisant connaître qu'il n'avait pu, ainsi que le ministre le lui demandait, faire élargir un individu détenu pour contrebande de sel, attendu que les règlements n'attribuaient qu'à l'intendant général les décisions en cette matière ; - au sujet du recrutement et de la surveillance des géomètres employés à la confection du cadastre, en Maurienne ; - par M. Maraldi, intendant de Tarentaise, concernant une adjudication de travaux pour les bâtiments des salines de Moûtiers ; - relativement à une provision de chandelles que l'intendant général l'avait chargé de lui expédier de Moûtiers ; - par M. Graffion, lui donnant des nouvelles de sa femme et de sa famille ; - par M. Albrieux, subdélégué de l'intendance de Maurienne, annonçant que l'intendant venait de partir pour une visite des tabellions de la province. - Lettre de nouvel an de Mgr François-Hyacinthe, évêque de Maurienne ; - etc. Liasse 51 pièces, papier.

1730

C 218 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées, des provinces du duché de Savoie, au comte Ferraris, intendant général : - par M. Goybet, intendant de Chablais, exposant la difficulté de trouver à Évian, le nombre proportionnel de nobles et de bourgeois que les lois prescrivaient de faire entrer dans le conseil de ville; - rappelant que « l'intérêt du Roi et du public exigeait qu'on envoyât en Chablais 50 soldats au moins, soit pour faire payer les tributs, soit pour se faire obéir : les Espagnols avant habitué les peuples à ne rien faire sans cette ressource; » - par M. Graffion, intendant de Faucigny, au sujet du pain fourni pour la nourriture des prisonniers par un boulanger de Bonneville; - par M. Depassier, intendant de Genevois, relativement à quelques réparations aux prisons d'Annecy et aux chemins de la province ; - par M. Hospes, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, qui avait été desservi auprès de l'administration supérieure et du président de Garbillon; - par M. Maraldi, intendant de Tarentaise, transmettant une soumission d'un sieur Joseph-Ignace Cornu, d'Aime, qui offrait d'acquérir l'emploi de secrétaire insinuateur d'Aime, à titre héréditaire ; - par M. Blanchot, intendant de Maurienne, concernant le transport, par le Mont-Cenis, des grains que le gouvernement envoyait du Piémont en Savoie, où la récolte avait manqué. – Lettres de nouvel an de M. de Valpergue de Chevron, du comte de Saint-Pierre de Cevins, de M. H. Levret, de L'Hôpitalsous-Conflans; - etc.

Liasse 118 pièces, papier.

C 219 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées, des provinces du duché de Savoie, au comte Ferraris, intendant général : – par M. Astesan, faisant fonctions d'intendant de Maurienne, au sujet de la désignation comme exacteur, par le conseil municipal de Saint-Jean de Maurienne, d'un aubergiste qui savait à peine écrire son nom et refusait la charge, que les syndics étaient forcés, en vertu des règlements, d'exercer eux-mêmes, quand ils ne réussissaient pas à trouver un titulaire convenable; – par M. Paraz, qui dit « qu'ayant réfléchi que les féries de Pâques sont à

1749

l'honneur de Dieu, il a cru, en conformité des Royales Constitutions, ne pouvoir faire, pendant ce temps, la publication d'un décret; » – par M. Fodéré, annonçant l'arrivée, à Saint-Jean de Maurienne, du comte de Casasque, intendant de Maurienne; – par les sieurs Feige et Mollot, demandant des emplois de secrétaires de communes; – par un sieur Bergonzy, sollicitant le poste de contrôleur des sels à Moûtiers; – par M. Maraldi; intendant de Tarentaise, fournissant des renseignements sur la fabrication du sel aux salines de Moûtiers; – par M. Maistre, rappelant que « l'intention du Roi est que les gardes de ses gabelles se maintiennent toujours en la possession d'exercer leur emploi dans le chemin d'Arve, mais qu'en même temps elles s'abstiennent, sans affectation, de s'avancer sur le terrain appelé Queue d'Arve. » – Lettre de nouvel an de M. Graffion, intendant de Faucigny; – etc.

Liasse 140 pièces, papier.

1750-1752

C 220 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Ferraris, intendant général : - par le vice-intendant général Perrin, en mission à Conflans, annonçant qu'il se rendait d'urgence à Moûtiers, auprès de M. Maraldi, intendant de Tarentaise, qui était à toute extrémité et avait désiré le voir; - par M. Angiono, annonçant son arrivée à Moûtiers (novembre 1753), comme successeur de M. Maraldi; - par le comte Asinari de Casasque, intendant de Maurienne, au sujet d'un fief situé dans la commune de Montaymont, et dont il était seigneur, avec MM. de Comnène et de Mulassan; - demandant si les bois emportés par une avalanche, d'une forêt communale sur un terrain particulier, appartiennent, en vertu des règlements, à la commune ou au propriétaire du terrain sur lequel les bois se sont arrêtés ; au sujet de certaines difficultés qu'il avait avec le chevalier d'Arves, premier syndic de Saint-Jean de Maurienne, pour le casernement de la garnison de cette ville ; - expliquant qu'à cause du tapage nocturne et du passage fréquent de contrebandiers et de maraudeurs, à Saint-Jean de Maurienne, il faisait faire des rondes de nuit et des patrouilles par une milice bourgeoise, et qu'ayant ordonné à cette troupe d'arrêter un individu qui avait refusé de faire le service à son tour, les miliciens s'étaient rendus à son domicile, où ils auraient commis des abus assez graves: - par M. Sylvestre, secrétaire de l'intendance de Tarentaise. annoncant la mort du sieur Gazagne, receveur des salines de Moûtiers; - par un sieur Mansord, de Beaufort, faisant connaitre qu'il avait loué des lettres de notaire pour exercer cet office; - contenant des réflexions sur le remplacement (juillet 1756) du comte Ferraris par le comte Capris de Castellamont, comme intendant général à Chambéry. - Lettres de félicitations et de nouvel an de MM. Clément, châtelain de Saint-Michel; Dutour de Villeneuve, 1er syndic de Moûtiers ; - etc.

Liasse 140 pièces, papier.

1753-1756

C 221 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par le comte de Casasque, intendant de Maurienne, demandant l'autorisation de faire relier les registres de ses bureaux par un relieur de Saint-Jean de Maurienne ; - par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, au sujet d'un voyage de la duchesse de Parme, et des préparatifs qui avaient été commandés à cette occasion ; - par M. Matton, successeur de M. de Casasque à l'intendance de Maurienne, relativement à une requête des soldats du détachement de Saint-Michel, qui demandaient qu'on leur donnât le sel à deux sous la livre ; - proposant d'acquérir d'un particulier qui la possédait, une copie de la mappe cadastrale de Termignon, pour remplacer celle de la commune, qui avait été détruite dans un incendie de la maison du secrétaire; - par le chanoine Mermoz, professeur de théologie, rappelant que le Roi lui avait promis, ainsi qu'à ses collègues, que le traitement qu'ils n'avaient pas touché pendant les dernières guerres leur serait payé ; - par M. Roze, de Saint-Genix, informant que, contrairement aux traités internationaux, les habitants de Romagneux avaient fait des travaux de défense contre le Guiers, avec l'autorisation de l'intendant de Dauphiné, mais sans s'être pourvus de celle de l'intendant général de Savoie ; - par le curé de Frontenex, au sujet de sa portion congrue. - Lettres de félicitations du marquis d'Yenne; de M. Genin, premier syndic de Montmélian; de la soeur Chollet, abbesse du Betton; de M. Feuillat, receveur des salines de Moûtiers; de M. Matton, intendant de Maurienne ; - etc.

Liasse 146 pièces, papier.

C 222 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, faisant connaître, en réponse à un questionnaire de la Chambre des comptes, qu'il n'existait aucune papeterie dans la province de Maurienne ; - par M. Matton, intendant de Maurienne, annonçant qu'il venait de se concerter avec le vicaire général, les syndics et le curé de Saint-Jean de Maurienne, pour la répartition d'un secours de 500 livres , que le Roi avait accordé aux pauvres de cette ville; - au sujet d'un projet du conseil municipal de Saint-Jean de Maurienne, de voter un traitement annuel de 400 livres , pour un médecin qui viendrait s'établir dans la ville, avec l'obligation d'y traiter gratuitement les pauvres. « Comme c'est une nouveauté, » l'intendant Matton croit devoir solliciter l'autorisation de l'intendant général; - annonçant (7 novembre 1759) la mort du sénateur Astesan, juge-maje de Maurienne; - par MM. de Mouxy, de Charrière, Favre, Losserand et Desmaisons, annonçant que le conseil municipal d'Annecy venait de les élire syndics; - par M. de Serraval, lieutenant dans le régiment des dragons de Savoie, au sujet d'une altercation qu'il avait eue avec un sieur Cordel, syndic d'Aiguebelle. - Lettres de nouvel an de Mgr Claude-Humbert (de Rolland), archevêque de Tarentaise ; de Mgr C.-J., évêque de Maurienne ; de MM. Angiono, intendant de Tarentaise; Capellini, ingénieur; l'abbé Champiot, curé de Miolans; - etc.

Liasse 121 pièces, papier.

1758-1759

Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres C 223 adressées des provinces du duché de Savoie au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. de Choizel, réclamant l'exemption des tailles pour une terre qu'il possédait en Bugey, ainsi que le stipulait le traité national de 1760 (art. XX), qui est ainsi conçu : « La noblesse de Savoie doit aussi avoir réciproquement la même exemption que celle accordée à la noblesse des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, pour les biens que ladite noblesse de Savoie possède aussi, dès la péréquation de 1738, dans les provinces susdites : - par le chanoine de Mareschal, official du diocèse de Tarentaise, donnant des nouvelles de son archevêque; - par Mgr Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, se plaignant des procès que lui suscitaient M. Hospes, avocat de ville, et M. Dutour, premier syndic de Moûtiers; - par MM. Bergonzy, Capite et Vignet, syndics de Moûtiers, notifiant leur élection à ces fonctions ; - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, annonçant l'expédition d'une petite boîte envoyée par la soeur du comte Capris de Castellamont, chanoinesse à Aoste; - par M. Fosseret, secrétaire de la Rochette, accompagnant une délibération du conseil de cette commune qui priait l'intendant général de nommer le fils Fosseret à la place de son père. - Lettres de nouvel an de MM. Cayen, trésorier de Chablais ; Guillot, trésorier de Tarentaise ; Sylvestre, secrétaire de l'intendance de Moûtiers ; Levret, secrétaire de L'Hôpital-sous-Conflans ; – etc. Liasse 133 pièces, papier.

1760

C 224 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par M. Millioz, châtelain de la baronnie de Miolans, accompagnant son certificat de publication d'une ordonnance du comte des Ollières, commandant en Savoie, au sujet de la police ; – par M. Angiono, intendant de Tarentaise, faisant connaître que pour obtenir l'apurement du compte des tailles arriérées de la commune de Val-de-Tignes, il ne voit plus qu'un moyen, qui ne serait même pas infaillible, dit-il, c'est de mettre en prison l'exacteur et « ceux des conseillers qu'on pourra saisir ; » – par le comte de Garbillon, demandant un emploi pour un sieur Vallet, qui avait été son secrétaire quand il était procureur général ; – par M. de La Saunière, invitant l'intendant général à venir le voir ; – par la baronne de Nus, pour lui recommander les intérêts de sa femme de chambre qui avait un procès ; – etc. Liasse 75 pièces, papier.

1761

C 225 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par M. Matton, intendant de Maurienne, transmettant un certificat de publication, dans la commune de Saint-Colomban-des-Villards, d'un manifeste de l'intendant général, du

5 décembre 1761, pour la vérification des biens féodaux ou de l'ancien patrimoine de l'Église; — par M. de Manuel de Locatel, recommandant le notaire Pachoud à la bienveillance de l'administration, et transmettant une délibération par laquelle le conseil municipal de Grignon sollicite la nomination de ce notaire comme secrétaire de la commune; — par le comte Asinari de Grézy, remerciant de l'envoi d'une somme d'argent dont l'intendant général lui avait promis le paiement; — par la baronne Duverger de Saint-Maurice, au sujet d'un procès qu'elle avait avec un sieur Daiguier; — par l'avocat Bonnardel, juge de l'archevêché et subdélégué de l'intendance de Tarentaise, à qui on contestait le droit de cumuler ces deux charges; — par M. Angiono, intendant de Tarentaise, qui avait envoyé une caisse de saucissons à l'intendant général; — etc. Liasse 94 pièces, papier.

1762

C 226 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. Matton, intendant de Maurienne, faisant connaître que « le régiment des dragons du Roi se trouvant à Saint-Jean de Maurienne, précisément dans le temps que l'évêque faisait chanter un Te Deum à l'occasion de la naissance d'un nouveau prince (septembre 1762), le colonel avait demandé, pour la parade de sa troupe, un rub de poudre qui lui avait été accordé; - demandant un congé, pour suivre un traitement contre le goître que son séjour à Saint-Jean de Maurienne lui avait fait contracter ; - par le marquis Costa, recommandant le notaire Bally pour successeur du notaire Dupasquier, en qualité de secrétaire des communes de Gerbaix, la Chapelle-Saint-Martin et Loisieux ; - par le marquis d'Yenne, qui proposait de donner au fils dudit Dupasquier la survivance de son père ; – par le chanoine Dichat, sacristain, au sujet du traitement des professeurs du collège de Moûtiers; - par Mgr Claude-Humbert (de Rolland), archevêque de Tarentaise, faisant pressentir qu'il ne saurait se dispenser de tenir compte de la recommandation du cardinal de Luynes, chez qui il avait passé une partie de sa jeunesse, et auquel le prêtre Jacques Chevalier-Joly, de Beaufort, avait eu recours, parce que le conseil communal de Beaufort voulait lui enlever la chapelle d'Arêches qu'il desservait depuis douze ans. - Lettres de nouvel an de MM. Matton, intendant de Maurienne; Angiono, intendant de Tarentaise; Bal et Dumas, syndics de Moûtiers ; le chevalier de Robilant ; H. Levret, secrétaire de L'Hôpitalsous-Conflans; - etc.

Liasse 103 pièces, papier.

1762

C 227 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général: - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, accompagnant une copie qui lui avait été demandée par l'intendant général, des instructions du directeur des gabelles, sur les consignes du sel et les autres détails du service, ainsi qu'un état nominatif des châtelains des mandements de la province de Tarentaise, qui indique, pour chaque mandement, le chef-lieu, les paroisses qui le composent, les noms et la résidence des châtelains; annonçant une expédition de plomb des mines de Pesey; – par l'avocat Fontanil, avocat de ville et juge de l'archevêché de Tarentaise, que l'avocat Serre, premier syndic de Moûtiers, voulait forcer à se démettre de la première de ces charges, qu'il convoitait ; - par le comte d'Aglié, sollicitant un petit emploi pour un sieur Chiono, qu'il protégeait; - par M. Levret, secrétaire de L'Hôpital et de Conflans, au sujet de la nécessité d'améliorer les chemins d'accès de ces deux communes, dans l'intérêt du commerce considérable qui s'y faisait ; par le doyen abbé de Montfalcon, sollicitant l'emploi de secrétaire de Lucey et Val-de-Crêne, pour un sieur Gojon qui était déjà secrétaire de Chanaz. - Lettres de nouvel an de MM. Pontet, curé d'Avuzy ; de Marcley ; Angiono, intendant de Tarentaise ; le marquis d'Yenne ;

Liasse 88 pièces, papier.

1763

C 228 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par le baron de Crousaz, au sujet de la garance qu'il cultivait en grand à Belmont, dans la province de Savoie-Propre, et en Chablais, sur la demande du gouvernement ; – par le marquis d'Yenne, relativement à la propriété du bac de la Balme-sous-Pierre-Châtel, sur

le Rhône; – par M. de Manuel de Locatel, recommandant un sieur Carron, comme trésorier du Chablais; – par un sieur Cuillerat, à propos d'une retenue que la Chambre des comptes avait ordonnée sur ses gages, au profit de l'hôpital de Saint-Michel; – par M. de La Palud, demandant, en l'absence du marquis de Lescheraine, l'emploi de secrétaire des communes de Lescheraine et de la Motte-en-Beauges, pour un sieur Guerraz; – par le trésorier général de Savoie, Mansoz, sollicitant le même poste pour le notaire Bertin; – par M. Angiono, intendant de Tarentaise, annonçant l'envoi d'un certificat destiné à procurer à l'avocat Cartanaz l'exemption de tailles que la loi accordait aux pères de douze enfants; – demandant l'autorisation d'aller prendre les eaux d'Amphion. – Lettres de nouvel an de MM. Feuillat, receveur des salines à Moûtiers; Capellini, ingénieur; Fr. Jean-Jacques, abbé de Tamié; le marquis d'Yenne; Genin, syndic de Montmélian; l'abbé de Vidonne; – etc. Liasse 146 pièces, papier.

1764

C 229 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général: - par l'abbé de Mellarède, fournissant quelques renseignements sur l'état satisfaisant de la fabrique des Huilles ; - par M. Mollot, qui transmet un certificat constatant que le regrattier de Montendry s'est cassé la jambe et ne peut se rendre aux ordres de l'intendant général, à Chambéry; - par Mgr Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, annonçant qu'il venait de donner un poste à M. Bergonzy, protégé de l'intendant général ; – par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, demandant qu'on fasse transférer à Chambéry deux individus détenus dans les prisons de Saint-Jean de Maurienne, pour contrebande de sel, attendu que le nombre trop considérable de prisonniers qui se trouvaient alors sous la garde du geôlier de Saint-Jean de Maurienne, rendait la surveillance trop difficile; - par M. Vignet, annonçant, l'envoi d'un sac de châtaignes de Saint-Innocent. -Lettres de nouvel an de MM. Paraz, de Saint-Jean de Maurienne ; Roux, curé des Molettes ; le chanoine Bruyset, d'Aix; Ducornet, Bouvier et Guichon, syndics de Moûtiers; Bal et Duverger de Blay, conseillers de la même ville ; – etc. Liasse 133 pièces, papier.

1765

C 230 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. Bonne, des Échelles, faisant connaître que le duc de Choiseul et le comte de Tianges sont venus, à plusieurs reprises, explorer la frontière, le long du cours du Guiers, et lever des plans jusqu'au château d'Entremont qui va être fortifié, et qu'on lui a rapporté qu'il venait d'arriver à Grenoble des quantités considérables de fusils et de petits canons de campagne ; – par M. Gay, demandant la protection de l'intendant général, afin que le Roi lui accordât des lettres de noblesse, qu'il sollicitait, en récompense du bien qu'il avait fait à son pays, en établissant une fabrique de soie à Chambéry; – par M. de La Bonnardière, du Pont-de-Beauvoisin, et par plusieurs secrétaires de communes, au sujet du dénombrement des fusils et carabines existant chez les particuliers, que le gouvernement avait prescrit; par M. Duverger de Blay, syndic de Moûtiers, se plaignant des procédés de l'archevêque, qui lui reprochait d'avoir délivré un certificat à un prêtre nommé D. . . , qui quittait le pays, et à qui le prélat en avait refusé un ; - par l'abbé Petitti de Roreto, recommandant un individu qui sollicitait le bureau de tabac de Saint-Sorlin d'Arves ; – par le marquis d'Yenne, donnant des nouvelles de Mme de La Pérouse, sa fille ; - par M. de La Fléchère de Beauregard, au sujet du village de Toisinge, menacé d'inondation ; – par le marquis Ferrero de la Marmora, recommandant un débitant de tabac, à Sallanches ; – par l'abbé de Fontaine, curé de Saint-Offenge, en faveur d'un exacteur en retard et qui s'était cassé la jambe ; – etc. Liasse 103 pièces, papier.

1766-1767

C 231 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par M. Matton de Benevel, intendant de Maurienne, faisant connaître que, dans cette province, la nouvelle du décret d'union du mandement d'Aiguebelle, Bonvillard et Montsapey à la Maurienne, était accueillie avec satisfaction ; – que le Roi, dont il avait eu récemment une audience, lui avait donné l'ordre de s'occuper d'urgence des affranchissements des fiefs dépendant de l'évêché de Maurienne ; – par Mgr Claude-

Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, recommandant un sieur Bal, bourgeois de Moûtiers; – annonçant à l'intendant général qu'il avait donné, « selon ses ordres, » le sous-diaconat à l'abbé Dégaillon; – par M. Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, faisant connaître les mesures qu'il avait prises pour combattre une épidémie qui sévissait à Hautecour; – donnant des nouvelles de la santé de l'archevêque de Tarentaise, gravement malade; – etc.

Liasse 88 pièces, papier.

1768

C 232 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général: - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, annonçant qu'il attendait, pour expédier à Chambéry deux détenus qui avaient volé des balles de sel dans le magasin du commis de Moûtiers, que la Chambre des comptes eût approuvé le décret par lequel l'intendant général les avait condamnés à la question ; - transmettant une lettre du général des finances, qui s'opposait à ce qu'on inscrivît au budget de la ville de Moûtiers une pension de 200 livres en faveur du médecin Abondance; - par M. Matton de Benevel, intendant de Maurienne, constatant la répugnance que les habitants de cette province éprouvaient pour les fonctions de syndic; - par M. Favre, subdéléqué de l'intendance de Maurienne, rendant compte de l'évasion de cinq détenus des prisons de Saint-Jean de Maurienne. – Lettres de nouvel an de MM. Angiono, intendant de Tarentaise; Salomon, trésorier de Maurienne; Guillot, trésorier de Tarentaise; le comte de Belmont de Saint-Oyen; l'abbesse du Betton; Bourgeois, garde-magasin d'artillerie au fort de Miolans; Bal et Dumas, syndics de Moûtiers ; Cattrier et Thomas, syndics de la ville de Montmélian ; – etc. Liasse 94 pièces, papier.

1768

C 233 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – par M. Matton de Benevel, intendant de Maurienne, fournissant des renseignements sur le prix du vin vieux de Suse, que l'intendant général voulait acheter ; – accompagnant un certificat du secrétaire de l'intendance de Maurienne, qui déclarait qu'aucun étranger ne possédait des biens dans cette province ; – annonçant que la Chambre des comptes venait de le déléguer pour la mise en possession de la principauté d'Aiguebelle, que le Roi venait de concéder à l'évêque de Maurienne ; – par le chevalier de Montgenis, juge-maje de Maurienne, faisant connaître qu'il ne pouvait obtempérer à un ordre du subdélégué de l'intendance, ni lui en accuser réception. – Lettres de nouvel an de MM. Graffion, intendant de Faucigny ; le chanoine Bruyset, d'Aix ; d'Hauteville, Frère J. Rogès, abbé de Tamié ; – etc.

Liasse 93 pièces, papier.

1769

C 234 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. Fabre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, s'excusant de ne pas fournir plus tôt la liste des « notaires qui doivent composer le collège des notaires à établir à Saint-Jean de Maurienne; » - transmettant le procès-verbal de l'installation provisoire, faite par lui, du sieur Claude-François Salomon, comme gérant intérimaire de la trésorerie de Maurienne, vacante par le décès de Claude-Amédée Salomon, son père; – par le prêtre Bally, de Saint-Sigismond, annonçant que l'archevêque de Tarentaise était mort le 27 novembre 1770; – par l'avocat Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, annonçant qu'un incendie venait de détruire quinze bâtiments dans un village de la commune de Saint-Jean de Belleville, qui avait déjà éprouvé deux sinistres du même genre depuis douze ans; - par M. Dunand, accompagnant une lettre du sieur Richard, juge du comté de Duing, au châtelain, relativement à la suppression de tous les cabarets, qui ne pourront se rouvrir ensuite qu'avec une permission du juge ; - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, accompagnant une lettre dans laquelle un sieur Minoret rendait compte de la difficulté qu'il venait d'éprouver pour passer le col du Petit-Saint-Bernard. - Lettre de félicitations adressée à M. Blanchot, par M. Garnier, juge-maje à Annecy, à l'occasion de sa nomination à l'intendance générale de Chambéry. - Lettres de nouvel an de l'évêque de Maurienne, de l'abbé Petitti, de M. de Martinel ; – etc.

Liasse 139 pièces, papier.

1770-1771

C 235 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, à l'intendant général Blanchot: - par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, au sujet de réparations à exécuter à la grosse tour des prisons de Saint-Jean de Maurienne; - annonçant la nomination de M. Richard, comme intendant de Maurienne, en remplacement de M. Coquis; - par M. Fabri, d'Aire-la-Ville, dont le Roi avait érigé la terre en baronnie, et qui demandait des renseignements sur les formalités qu'il avait à remplir à cette occasion : - par Mme Salteur de Belmont, née Chevillard, demandant un congé pour le fils d'une veuve nommée Picollet; - par le comte Secchi della Scaletta, intendant de Genevois, avec un mémoire, rédigé par lui, sur les irrégularités qui auraient été commises à l'occasion de quelques réparations projetées au chemin d'Ugines ; - par M. de Vignet, lieutenant dans le régiment de la Marine, discutant le prix d'une petite terre féodale qu'il se proposait d'acquérir dans la commune de la Perrière ; il objecte que M. Rosset n'a payé que 4,000 livres la seigneurie de Tours, « mais on doit l'avoir érigée en baronnie, » ce qu'il ne demande pas pour le fief de la Perrière. - Lettres de félicitations de M. Paraz, avocat fiscal à Saint-Jean de Maurienne, et du marquis de Sales de Thorens ; - etc. Liasse 104 pièces, papier.

1772

C 236 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, à l'intendant général Blanchot: - par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, rendant compte d'un incendie qui venait de détruire la plus grande partie du village de la Chambre et le clocher de l'église du couvent des Cordeliers; - du marquis d'Yenne, au sujet de ses affaires personnelles et de l'affranchissement de ses fiefs ; - par M. Richard, intendant de Maurienne, rendant compte d'une tournée qu'il venait de faire dans la Haute-Maurienne, pour y assurer la mise en bon état des chemins, en prévision d'un voyage du duc de Chablais en Savoie ; – au sujet de réparations indispensables aux prisons de Saint-Jean de Maurienne, où quatre détenus avaient rompu un mur de communication entre deux cachots, et commis d'autres dégâts pour s'évader ; - par le sieur Hemling, annonçant que le Roi venait de le nommer directeur, au passage du Mont-Cenis. - Lettres de nouvel an de MM. Richard, intendant de Maurienne; Dutour de Villeneuve, Capite et Vominet, syndics de Moûtiers; Genin et Thomas, syndics de Montmélian ; Salomon, trésorier de Maurienne ; le marquis d'Yenne ; la comtesse de Piolenc; Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne; Mouthon, intendant de Tarentaise; Chappex, recteur de la chapelle de Monthey-en-Valais; le chanoine Borivent, Gravier et Rostaing, syndics de Saint-Jean de Maurienne ; – etc. Liasse 147 pièces, papier.

1773

C 237 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, à l'intendant général Blanchot : – par M. Dufaud, au sujet de l'affranchissement de fiefs situés dans la commune du Châtelard, et qui appartenaient au marquis de Lescheraine, aux religieux de Bellevaux, aux religieuses du Betton, et à M. Guigues de Revel, comte de Leschaud ; – par M. Richard, intendant de Maurienne, relativement aux approvisionnements en grains de cette province ; – transmettant un procès-verbal dressé par J.-B. Mestrallet, secrétaire insinuateur de Termignon, des minutes du notaire Demaison, décédé ; – par Mme de Menthon d'Yenne, recommandant un sieur Richard pour l'emploi de secrétaire de la commune de Conflans ; – par M. Rosset de Tours, pour le paiement de quelques vacations qui lui étaient dues ; – par M. Jacquemoud, se justifiant de quelques reproches qui lui avaient été adressés à l'occasion de sa gestion, en qualité de procureur de l'Hôtel-Dieu de Conflans. – Lettre de nouvel an du chanoine Truchet, de Saint-Jean de Maurienne ; – etc. Liasse 59 pièces, papier.

1774-1775

C 238 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, aux intendants généraux Blanchot et Vacca :

- par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, annoncant l'envoi de deux caisses de belles pommes calvilles qui lui avaient été demandées ; - par M. Brunet, juge-maje de Maurienne, au sujet d'un conflit d'attributions qu'il avait avec M. Arborio Gattinara, intendant de la province ; - par M. Arborio Gattinara, qui s'exprime ainsi, à propos de l'affranchissement des biens ecclésiastiques : « J'ai découvert que le chapitre de la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne a beaucoup de titres anciens et précieux touchant la Maison de Savoie ; mais les chanoines qui le composent ne sont guère souples. Ils sont jaloux de ses archives. M. Matton a déjà eu la commission de leur intimer, d'ordre du Roi, de lui consigner un inventaire exact de leurs papiers, pour leur en procurer des autres, qu'un M. de Lesdiguières, noble français, avait emportés desdites archives, en France, dans le temps de Louis XIII. M. Matton leur a signifié lesdits ordres par lettre ; ils l'ont gardée, sans la daigner (sic) d'une réponse, et ils n'ont jamais rien fait. Je pense que tout recours, sur cet article, réussira inutile (sic); » – annoncant que la route de Turin venait d'être interceptée, à Orelle, par la chute d'une avalanche, qui avait obstrué et même détruit la voie sur un long parcours. - Lettres de nouvel an de MM. Coutat et Châtelard, syndics d'Aiguebelle ; du marquis d'Yenne ; - etc. Liasse 134 pièces, papier.

1776

Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres C 239 adressées des provinces du duché de Savoie, à M. Blanchot et au comte Secchi della Scaletta, intendants généraux: - par le baron de Châteauneuf, réclamant contre la prétention du fermier du péage d'Aiguebelle, de faire payer un droit à ceux qui exportaient des marchandises de sa manufacture d'Argentine, tandis qu'ils seraient exempts de cette servitude en vertu d'une transaction passée entre ledit baron et les barons d'Aiguebelle ; par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, annonçant, dans les termes suivants, l'envoi d'un agneau dont il faisait présent à l'intendant général : « Un Mouthon, Monsieur, a l'honneur de vous présenter un agneau, qui repose dans une caisse que j'ai consignée au messager Courtois; » – annonçant le départ de MM. de Vignet de Bellecombe et Baudé, conseillers, députés par la ville de Moûtiers, pour aller présenter au gouverneur général du duché de Savoie les hommages de cette cité : – par M. Arborio Gattinara, annoncant son transfert de l'intendance de Maurienne à celle de Genevois : - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, demandant l'autorisation d'aller passer un mois dans sa famille à Annecy. -Lettres de nouvel an et de félicitations de MM. Mouthon, intendant de Tarentaise ; Salomon, trésorier de Maurienne; Bruyset, chanoine d'Aix; Bouvier, Excoffier et Damas, syndics de Moûtiers; Dunand et Thomas, syndics de Montmélian; de Menthon de Lornay; - de M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, remerciant l'intendant général de l'avoir fait nommer vice-intendant. - Lettre de l'évêque de Maurienne à Mme Vacca, femme de l'intendant général, recommandant un sieur Portier, pour l'emploi de secrétaire de la commune d'Aiton ; – etc.

Liasse 99 pièces, papier.

1777-1780

C 240 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : - par Fr. Bruno Guynet, prieur de la chartreuse d'Aillon, lui annonçant qu'il lui envoyait du charbon de bois; - par M. Thomas, de Montmélian, faisant connaître qu'un jeune chamois vivant, que l'intendant général désirait acheter, coûtera 30 livres , avec la chèvre qui l'allaitait ; - par le sénateur Perrin, auditeur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, demandant l'emploi de secrétaire des communes de Lépin, Aiguebelette, Attignat-Oncin et Saint-Franc, pour un sieur Frandin, notaire ; - par le marquis de Coudrée, au château de la Rochette, recommandant un sieur Bertet, qui sollicitait un petit emploi ; - par le sieur Chuit, maréchal-des-logis à Saint-Pierre d'Albigny, annoncant l'envoi de deux invalides du fort de Miolans, qui avaient été demandés pour faire le service dans les bureaux de l'intendance générale ; - par M. Toesca, intendant de Tarentaise, rendant compte des mesures qu'il avait prises pour faire distribuer, en temps utile, dans toutes les communes de sa province, un ordre du gouverneur général du duché; - par M. Olive, remerciant de l'envoi de ses patentes de nomination en qualité d'intendant de Tarentaise ; – etc. Liasse 93 pièces, papier.

C 241 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Secchi della Scaletta, intendant général: - par M. Olive, intendant de Tarentaise, au sujet des formalités relatives à l'installation de M. Grogniet, en qualité de trésorier de cette province ; - annonçant qu'il se proposait de se rendre à Thonon, avec son oncle, chanoine de cette ville ; - par le baron de Châteauneuf, informant l'intendant général qu'il venait de charger le comte de Sonnaz de lui remettre une montre à répétition, avec prière de la faire parvenir à l'intendant de Voghera : par le baron Garnier d'Allonzier, vice-intendant général à Chambéry, qui était en chasse dans les forêts de la chartreuse de Saint-Hugon, et s'excusait, auprès de l'intendant général, de ne pas lui envoyer une plus grande quantité de gibier ; - par l'abbé Girerd, curé de Saint-Pierre d'Alvey, signalant une élection irrégulière qui venait d'être faite dans le conseil de cette commune, où on avait élu un neveu d'un conseiller en fonctions, ce qui était contraire à la loi. - Lettres de nouvel an et de félicitations de MM. Salomon, trésorier de Maurienne ; Rolf, intendant de Faucigny; Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne; De Boringe, Colomb, Dompmartin et Philippe, syndics d'Annecy; – etc. Liasse 102 pièces, papier.

1781

Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres C 242 adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Secchi. della Scaletta, intendant général : - par le secrétaire de la commune de Mercury, relativement à l'inscription au rôle des impositions, de l'annuité due par la commune pour l'affranchissement des fiefs du comte de La Tour, qui était seigneur de Chevron ; – par le comte Avogadro, vice-intendant général à Chambéry, en tournée à Montmélian, pour la visite des tabellions, et qui lui transmettait une invitation à dîner, de la part des PP. Jacobins de ladite ville ; - par le marquis de Piolenc, au sujet des trop nombreux cabarets qui démoralisaient les paysans de sa terre de Montbel, où il s'était vendu, en un an, pour 10,000 livres de vin dans la seule paroisse de Novalaise, qui ne comptait que 25 feux ; - par la marquise de Lescheraine, recommandant un sieur Montserrat, notaire à Conflans, pour le secrétariat des communes de Venthon et de Césarches : - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, envoyant la copie d'une lettre par laquelle il venait de faire connaître au bureau des affaires internes. à Turin, les dispositions qu'il avait prises pour assurer les logements, les transports et les approvisionnements, pour le comte et la comtesse du Nord (nom sous lequel le grand-duc et la grande-duchesse de Russie voyageaient incognito); - envoyant une note détaillée des fournitures faites, à cette occasion, par des marchands de Saint-Jean de Maurienne ; - etc. Liasse 89 pièces, papier.

1782

C 243. Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : - par M. Olive, intendant de Tarentaise, demandant si un conseil municipal avait qualité pour accepter définitivement la démission donnée par un de ses membres; annonçant un envoi de fleurs des montagnes, qu'il adressait à la comtesse Secchi della Scaletta ; - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, fournissant des renseignements sur la route du Mont-Cenis, et sur les moyens de transport (voitures ou traîneaux) que le comte de La Marmora aurait à employer, à cause de la plus ou moins grande quantité de neige, dans les différentes parties de la traversée de Modane à Suse, par le col du Mont-Cenis, ; - par un secrétaire de la commune des Molettes, exprimant son regret de ne plus avoir (au mois de juillet) des raisins conservés à offrir à l'intendant général ; ajoutant qu'il en conservait souvent jusqu'au mois de juin. - Lettres de nouvel an et de félicitations de MM. de Gondé, Dunand, Burnod et Blanc, syndics d'Annecy; Mouthon, intendant de Chablais; Olive, intendant de Tarentaise; Muffat Saint-Amour, de Bonneville; Bouvier, Excoffier et Dumaz, syndics de Moûtiers ; Defresne, trésorier de Genevois ; Ducol et Arnaud, syndics de Saint-Jean de Maurienne; Falquet, d'Annecy; de Marcley, de Thonon; de Passier, de Bonneville; Ribba, de Viry; Deschamps, de Saint-Jean de Maurienne; Foassa-Friot, intendant de Carouge; Salomon, trésorier de Maurienne: Jacquier, trésorier de Faucigny; Vignet, trésorier de Chablais ; MMgrs F.-G.-A., archevêque de Tarentaise ; Charles-Joseph, évêque de Maurienne ; G.-P., évêque de Genève ; – etc. Liasse 108 pièces, papier.

C 244 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché - de Savoie, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : - par M. Arnaud, transmettant la copie d'une lettre de l'archevêque de Tarentaise à tous les curés de son diocèse, qu'il chargeait, par ordre du Roi, de dresser un dénombrement détaillé de la population de leurs paroisses ; - par le comte Avogadro, viceintendant général à Chambéry, discutant un projet pour l'agrandissement du presbytère et la création d'un vicariat aux Échelles ; - par Mme de Manuel du Bouchage, recommandant un sieur Fontaine pour le secrétariat de la commune de Venthon; – par la baronne Duverger, qui désirait contracter un emprunt ; - par le chanoine Bruyzet, invitant l'intendant général à venir à Aix, « dans cette ville brillante, policée et peuplée d'honnêtes gens, par les sages dispositions du comte Secchi; » - par M. Vignet, accusant réception de trois patentes de doucheurs et sa nomination comme directeur des bains d'Aix ; - par l'abbé de Varax, prieur d'Hautecombe, recommandant le docteur Michaud, à l'occasion du choix d'un chirurgien qu'on se proposait de créer pour les bains d'Aix. - Lettres de nouvel an de MM. Donier et Bernard, syndics de Moûtiers ; Frère Bernard Desmaisons et Frère Rogès, abbés de Tamié ; Durhône, de Rumilly; Salomon, trésorier de Maurienne; Humbert, syndic d'Aiguebelle; Serre, subdélégué de l'intendance de Tarentaise; Frère J.-P. Rey, chartreux de Saint-Hugon ; Rivet et Sambuys, syndics de Saint-Jean de Maurienne ; Magnin, subdélégué de l'intendance de Genevois ; la soeur Guiguet, religieuse bernardine, filleule du comte Secchi, intendant général; - etc.

Liasse 133 pièces, papier.

1783

C 245 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Secchi della Scaletta et au baron Vignet des Étoles, intendants généraux : - par M. Rivoire, du Pont-de-Beauvoisin, donnant au comte Secchi des renseignements sur les héritiers que laissait le baron de Crousaz; par M. Rey, curé de Thoiry, exprimant son regret de ne pouvoir envoyer à l'intendant général des oeillets de son jardin, que le soleil avait flétris; - par le secrétaire de la commune de Bettonnet, renvoyant, après l'avoir signifié, un ordre par lequel le comte Secchi enjoignait au sieur Tardy de se présenter chez l'intendant général pour y recevoir ses ordres, sous peine de prison. – Lettres de félicitations et de regrets adressées au comte Secchi della Scaletta, à l'occasion de sa nomination comme intendant général des gabelles, par Mgr J.-P., évêque de Genève; MM. Olive, intendant de Tarentaise; Serre, subdélégué de l'intendance à Moûtiers ; le comte de La Balme de Seyssel ; Virginio, Girard et de Montaurouge, syndics de Carouge; de Regard de Villeneuve de Becon; le baron Foncet; Ballada, intendant de Genevois ; Dom de Lannoy, abbé de Talloire. - Lettres de nouvel an adressées au baron Vignet des Étoles, intendant général, successeur du comte Secchi della Scaletta, par Mgr J.-P., évêque de Genève; MM. Rosset de Tours; Baudré, receveur des sels à Aix; Finas et Bonnevie, syndics de Montmélian; Châtellard, 1er syndic, au nom du conseil municipal d'Aiguebelle ; Salomon, trésorier de Maurienne ; - etc. Liasse 137 pièces, papier.

1784

C 246 Secrétariat général. - Correspondances générales, affaires personnelles et autres. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au baron Vignet des Étoles, intendant général, et à M. Fava, qui lui succéda avec le titre de régent de l'intendance générale seulement : - par M. Olive, intendant de Tarentaise, accusant réception d'une ordonnance du gouverneur général du duché de Savoie, pour l'extirpation des bandits et malfaiteurs, qu'il fera distribuer dans toutes les communes de sa province, et dont il assurera l'exécution; transmettant un long rapport sur les services d'un médecin de Moûtiers nommé Abondance, qui sollicitait un secours du Roi ; - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, annonçant que, conformément aux ordres qu'il a reçus, il se rendra à Aiguebelle, à Saint-Michel, et au besoin à Lanslebourg, à la suite des membres de la Famille Royale; – par le marquis de Lucey, se plaignant du nombre excessif des cabarets de la commune de Lucey; - par l'abbé Rey, curé de Thoiry, qui fait la même plainte en ce qui concerne sa paroisse, dans laquelle les règlements n'autorisent qu'un cabaret, tandis qu'il y en a douze, dont il envoie les noms. - Lettres de nouvel an de MM. Baudré, receveur des sels à Aix ; l'abbé Bouverat, ancien professeur de français des filles du baron Vignet des Étoles, intendant général; - de MM. Borson, de Saint-Pierre d'Albigny; Bonnevie et Thomas, syndics de Montmélian; Serre, subdélégué de l'intendance de Tarentaise ; le chanoine Mermoz, de Moûtiers ; Ducol, Guille et Rostaing, syndics de Saint-Jean de Maurienne ; Favre, vice-intendant à Saint-Jean de Maurienne ; – etc.

Liasse 61 pièces, papier.

1785-1786

C 247 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, à M. Fava, régent de l'intendance générale : - par M. Viollat, second syndic d'Évian, faisant connaître que, malgré les défenses de l'intendant général, en ce qui concerne les jeux, un individu de Genève louait chaque année une maison, dans laquelle il tenait, à Évian, des jeux publics qui faisajent beaucoup de mal : enfin, les nombreux domestiques protestants des deux sexes, qui venaient à la suite des gens riches, démoralisaient le pays ; - par M. Olive, intendant de Tarentaise, transmettant un mémoire sur l'exploitation des mines de plomb argentifère de Pesey; - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, demandant un congé; - envoyant un rapport sur une demande de secours présentée par un sieur Piot, inspecteur de travaux publics. - Lettres de nouvel an de MM. Martin, Ducol et Salomon, syndics de Saint-Jean de Maurienne; Durhône, de Rumilly; Ballada, intendant de Genevois; Gavaud, receveur des gabelles à Saint-Jean de Maurienne; Viguet, d'Aix; Jacquier, trésorier de Faucigny; Bal et Grogniet, syndics de Moûtiers; Olive, intendant de Tarentaise; - etc. Liasse 87 pièces, papier.

1787

C 248 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie à M. Fava, régent de l'intendance générale : – par M. de Bienvenu, réclamant un état des fiefs de la commune de Saint-Genix ; – par M. Casella de Selve, s'excusant de ne pas avoir encore rempli les formalités pour l'enregistrement de ses patentes d'intendant de Maurienne ; – informant que le sieur Rochet, vétérinaire, en tournée dans la province de Maurienne, va se rendre en Tarentaise. – Lettres de nouvel an de MM. Picolet, de Carouge ; d'Asnières, Jacquier et Anthomoz, syndics de Rumilly ; le comte de Somont, du Pont-de-Beauvoisin ; Casella de Selve, intendant. de Maurienne ; Olive, intendant de Tarentaise ; Grillet et Sonnet, syndics de Montmélian ; Grange et Borivent, syndics de Saint-Jean de Maurienne ; de Marcley, de Filly ; de Lamarre, capitaine pensionné de S. M. ; Serre, subdélégué de l'intendance de Tarentaise ; Frère Jean-Pierre Rey, chartreux de Saint-Hugon ; Budé de Boisy ; – etc. Liasse 83 pièces, papier.

1788-1790

C 249 Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Botton de Castellamont, intendant général: - par le secrétaire de la commune de la Motte en Beauges, renvoyant, avec son certificat de signification, un ordre de l'intendant général, qui enjoignait au collecteur du prix des affranchissements de cette commune, de venir verser à la caisse des affranchissements, 500 livres destitnées à payer le capital dû à noble Joseph-Emmanuel Guigues de Revel, comte de Leschaux, en vertu de son contrat d'affranchissement du 24 mars 1786; - par M. Olive, intendant de Tarentaise, accusant réception de 85 exemplaires, pour les communes de sa province, des lettres-patentes du 19 août 1791, portant « défense de fabriquer, vendre, porter et retenir des armes à feu; contenant aussi de nouvelles dispositions à l'égard des baïonnettes, et la défense de retenir des cartouches à balles ; » par Mme de Manuel du Bouchage, au sujet du dommage causé à ses propriétés par certains travaux de défense que l'Administration avait fait exécuter contre les débordements de l'Arly. Lettres de nouvel an de MM. Rosset, Brunier et Magnin, syndics d'Annecy; Olive, intendant de Tarentaise; Brunet, juge à Moûtiers; Bouvier et Grogniet, syndics de Moûtiers; Ducol, Guille et Martin, syndics de Saint-Jean de Maurienne ; Capellini, ingénieur ; – etc. Liasse 102 pièces, papier.

1791-1792

C 250 Secrétariat général. – Personnel. – État présentant les noms et qualités des ministres de Turin et des principaux fonctionnaires, en 1776. – État des dépenses faites pour les funérailles de Mme de Mouroux, femme d'un ministre des affaires internes, qui était morte à Chambéry; inventaire des objets trouvés chez elle. – Procès-verbal de prestation de

serment et d'installation du baron Vignet des Étoles, nommé intendant de la province de Savoie-Propre en 1772. – Lettre du comte de Grégory au comte Ferraris, intendant général à Chambéry, au sujet de la pension accordée par le Roi à M. Maraldi, intendant de Tarentaise; – de M. Moretti à M. Fava, régent de l'intendance générale de Chambéry, accompagnant un billet royal qui nommait le chevalier Alexandre Crotti vice-intendant général à Chambéry. – Copie de trois billets royaux nommant, MM. Tholozan, Beauregard, Masson et Dupasquier, secrétaires à l'intendance générale de Chambéry. – Lettre du marquis de Cravanzane, faisant connaître à M. Fava, régent de l'intendance générale de Chambéry, les gratifications que le Roi venait d'accorder aux employés de l'intendance générale, Masson, Ruffard, Dupasquier, Bertrand, Garella, Pacoret, Dupuy et Cartier. – Procès-verbal de réception officielle, par le comte Bonaud de Monteu, intendant général à Chambéry, de la démission du sieur François Bourgeois, secrétaire du consulat, à Chambéry; – etc.

Liasse 38 pièces, papier.

1738-1792

C 251 Secrétariat général. - Personnel. - Lettres et papiers personnels d'un sieur Ruffard, secrétaire à l'intendance générale de Chambéry : - Lettre d'un sieur Ratel, lui demandant d'obtenir pour lui, de l'intendant général, l'emploi de commis des gabelles à Modane; - de l'abbé Roissard, curé de Méry, le priant de faire porter sur le rôle de cette commune le remboursement de ce qu'il avait avancé pour les réparations de son presbytère ; - d'un M. Bertrand, annonçant que « M. Montgolfier a trouvé lui-même le moyen de diriger la machine aérostatique. Il a annoncé qu'il partirait vers les premiers jours du mois prochain (fin de 1783), pour, depuis Lyon, aller déjeuner à Avignon, et dîner à Marseille ; » - d'un sieur Blanche, lui envoyant la copie d'un article de la Gazette qui faisait savoir qu'un « officier du génie français est l'auteur d'un bateau d'un bois très léger, dont le dessus, en forme de cône, est rempli de gaz inflammable, ce qui ne revient qu'à un sol le pied cube ; au-dessus de ce bateau seront placés des matelots qui, avec des rames dont le bout est plein de gaz, fendront l'air. . . On en va d'abord faire l'essai...; » lui donnant, en outre, des nouvelles de ses amis de Chambéry et de la troupe d'opéra, composée de 46 personnes, qui y donnait des représentations : - etc.

Liasse 51 pièces, papier.

1778-1783

C 252 Secrétariat général. - Personnel. - Lettres et papiers personnels du sieur Ruffard, secrétaire à l'intendance générale de Chambéry : - de M. Laracine, lui annonçant qu'on redoutait une épidémie de peste à Turin ; - l'informant que « le comte Maistre a prêté le serment de fidélité au Roi pour l'intendant Garnier, ses deux frères et ses trois soeurs, à l'occasion de leur investiture de la baronnie d'Allonzier et de la seigneurie d'Andens. - Billet intime et sans signature, donnant des détails humoristiques sur le passage, à Turin, du roi de Suède, « che tutto vede, poco intende e nullo paga, et est demeuré trois jours ici, trottant beaucoup, buvant bien et mangeant mieux; » - d'un M. Arnaud, rendant compte de la préoccupation que l'invention des ballons produisait dans le public. « On ne parle que de ballons, dit-il. M. de Montgolfier en monte un à Lyon d'une figure et d'une construction particulières. MM. Pilâtre et Durozier (sic) l'accompagnent. Ils auront pour quatre jours de provisions. On ne sait quelle route ces hardis voyageurs prendront. On assure qu'il y a 30,000 personnes à Lyon pour voir partir la machine aérostatique, du nombre desquelles se trouve le duc de Chartres, qui garde l'incognito; » – etc. Liasse 118 pièces, papier.

1784

C 253 Secrétariat général. – Personnel. – Lettres et papiers personnels du sieur Ruffard, secrétaire à l'intendance générale de Chambéry : – du sénateur de Garbillon, relativement à quelques affaires de famille ; – de M. Laracine, lui annonçant la nomination de M. de Garbillon comme avocat patrimonial ; celle de M. Salteur, comme sénateur ; de MM. Viallet et de Juge, comme substituts de l'avocat fiscal, à Chambéry ; – de M. Roche, de Moûtiers, le chargeant de lui acheter les volumes parus de la « Bibliothèque physico-économique instructive et amusante » dont il lui envoie un prospectus, et qui se vendait chez Lullin, imprimeur-libraire à Chambéry ; – etc.

Liasse 59 pièces, papier.

C 254 Secrétariat général. – Fournitures et frais de bureaux de l'intendance générale. – États des fournitures d'imprimés faites à l'intendance générale par Gorrin, imprimeur du Roi. – Règlement approuvant un tarif fixe pour toutes les impressions administratives. – Notes et mémoires acquittés pour fournitures de bois, chandeliers, chandelles, plumes, canifs, etc., dont la dépense était remboursée aux intendants généraux par le trésor. – Requête de l'imprimeur Dufour, exposant que, de temps immémorial, ses auteurs ont relié tous les livres et registres de l'intendance générale. – Soumission du sieur Puthod, libraire-relieur, qui s'engage à relier les registres du tabellion de Chambéry et de la province. – Lettre de M. de Serraval, annonçant l'envoi, de Turin, d'une caisse de fournitures de bureaux pour l'intendance générale de Chambéry ; – etc. Liasse 31 pièces, papier.

1741-1792

C 255 Secrétariat général. – Archives royales du château de Chambéry: – Copie d'un billet royal de Charles-Emmanuel III, nommant M. J.-B. Léger commissaire d'extentes et archiviste royal du château de Chambéry. – Autre billet royal de Victor-Amédée II, nommant Louis-Joachim Léger, fils de Jean-Baptiste, commissaire d'extentes et archiviste, tant du château de Chambéry que des mappes (plans), cadastres et autres titres relatifs à la péréquation, et secrétaire de la délégation établie en Savoie pour l'affranchissement des servis ecclésiastiques et féodaux. – Mémoire relatif aux fonctions et aux états de services de Louis-Joachim Léger, de 1772 à 1792, adressé en 1815 (après la restauration sarde) à l'intendant général de Chambéry, par cet ancien archiviste, qui avait été remplacé, en 1792, par suite de l'annexion de la Savoie à la France, et qui sollicitait sa réintégration. (Ce document, assez curieux, fait connaître les circonstances dans lesquelles les titres féodaux ont été brûlés à Chambéry, pendant la Révolution). – Lettre de M. Platzaert, de Turin, recommandant un sieur Bellemin, pour un emploi vacant aux archives royales de Chambéry; – etc.

Liasse 8 pièces, papier.

1758-1815

C 256 Secrétariat général. – Archives. – Ancien inventaire intitulé: « Copie d'inventaire des titres envoyés en Piémont en 1516, Signé Crusillat, 14 avril, » contenant, entre autres, les articles suivants: – Donation faite par Frédéric, empereur, à Thomas, comte de Savoie, des lieux de Turin, Montcallier, etc., signé Franciscus de Cusinens et plusieurs autres. – Donation faite par ledit Frédéric, empereur, au comte de Savoie, de la cité d'Ivrée, avec la constitution de Vicaire de l'empire. – Vidimus de lettres de Robert, fils du roi de Sicile, touchant la confirmation par lui faite au prince d'Achaïe, sur l'acquisition du comté d'Asti. – Copie d'une lettre de Guillaume, roi des Romains, d'inféodation faite à Amé, comte de Savoie, de Turin, Yvrée, etc.

Registre In-4° sans couverture, 8 feuillets. papier.

Registre In-4° cartonné, 76 feuillets, papier.

1516

C 257 Secrétariat général. – Archives. – « Inventaire des droits, titres et documents, tant en volumes que d'autres, concernant les trois bailliages de Gex, Thonon et Ternier, remis par Mes très-redoubtés seigneurs de Berne, à l'Altesse de Mgr le duc de Savoie, par les mains de Nycolas Zerkinden, leur secrétaire d'Estat, suivant le traité et ordonnance de MM. les Médiateurs des unze cantons neutres, concleu à Lausanne; » – « Inventaire des droits séculiers et patrimoniaux de la baronnie de Gex; » – « Répertoire des recognoissances tant anciennes que modernes du patrimoine de Gex. – Désignation des extentes et autres titres concernant les abbaïes, priorés, cures, chapelles et autres fondations de la terre de Gex, etc. » – Inventaire des titres du même genre relatifs aux bailliages de Thonon et de Ternier, avec un procès-verbal de remise des titres, dressé à Berne le 25 septembre 1567, par les commissaires ducaux Estienne Canet, procureur général de Son Altesse au Sénat de Savoie, et Florentin de Tardi, procureur en la Chambre des comptes, et Barthelemy de Villa, secrétaire ordinaire de Son Altesse.

1567

C 258 Secrétariat général. – Archives. – « Revêtissement du premier inventaire de l'intendance générale, des titres et papiers laissés au bureau d'icelle par M. le contrôleur général Palma,

lors de son départ de la Savoie, auquel inventaire ont été ajoutés, par M. le comte et commandeur Lovere, plusieurs autres titres et papiers non inventoriés. » - Inventaire des registres et papiers laissés au bureau de l'intendance générale de Savoie par M. le commandeur Riccardi, outre ceux laissés par M. le contrôleur général Palma, à forme d'autre inventaire ci-devant. - Inventaire des registres, titres et autres papiers laissés au bureau de l'intendance de Savoie, par M. le commandeur Lovere, outre ceux laissés par M. le contrôleur général Palma et M. le commandeur Riccardi, à forme de leurs inventaires faits lorsqu'ils ont quitté ladite intendance générale, avec un procès-verbal de récolement, signé le 21 octobre 1729 par le nouvel intendant général Petitti. - L'article 38 de l'inventaire Palma est ainsi concu: « Une liasse contenant un extrait de l'échange de la Bresse avec le marquisat de Salaces, en 1601 ; un extrait du traité de Nyon, de 1564 ; traité de Lausanne du 30 octobre 1520 ; article du départ de Balle (sic) conclu entre Berne et Genève, le 20 février 1544; autre extrait du traité de Saint-Jullient, du 21 juillet 1603. » - Il paraît que ces titres manquent depuis longtemps aux archives de l'intendance générale, car l'article qui les mentionne porte l'annotation suivante, en écriture du XVIIIe siècle : « Voilà une liasse assez intéressante. Où y mettre la main ? »

Registre In-4° cartonné, 115 feuillets, papier.

1729

C 259 Secrétariat général. – Archives. – Inventaire des titres laissés par le commandeur Petitti, intendant général, au sénateur Bonaud, son successeur. A la fin de cet inventaire, qui ne contient guère que des papiers administratifs provenant de la gestion de l'intendant général Petitti, se trouve un procés-verbal de récolement signé le 4 février 1733 par le comte Bonaud, avec un état indiquant, pour chacun des rayons numérotés des archives, les numéros des liasses contenues dans ces rayons, d'après les inventaires Palma, Lovere et Petitti.

Registre Grand in-4° cartonné, 18 feuillets, papier.

1733

C 260 Secrétariat général. – Archives. – Inventaire des titres, papiers, terriers et autres documents remis par la république de Genève, et de ceux qui ont été livrés par le roi de Sardaigne à ladite république, en conséquence du traité conclu le 3 juin 1754 entre les deux gouvernements.

Registre In-4° cartonné, 75 feuillets, papier.

1754

C 261 Secrétariat général. – Archives. – Procès-verbal dressé par les commissaires de S. M. le roi de Sardaigne, deçà les monts, concernant la vérification et rémission des titres qui existaient dans les archives de la république de Genève, et qui devaient être transportés aux archives royales, à Chambéry, en exécution du traité du 3 juin 1754, entre le roi de Sardaigne et la république de Genève. – Mémoires relatifs à l'exécution de cette clause du traité. Liasse 3 pièces, papier.

1754

C 262 Secrétariat générai. - Archives. - Renouvellement d'inventaire des archives de l'intendance générale de Chambéry, sans indication de nom d'auteur, et contenant 289 articles [note: Les archives de la Savoie ne possèdent aujourd'hui presque aucun des documents mentionnés dans cet inventaire et dans ceux qui précèdent.]. - N° 220 : liasse contenant des mémoires au sujet de l'établissement des procureurs, en 1734. - N° 234 : extrait du testament de S. A. R. Madame Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, fait à Amiens, aux calendes de mars 1263. - N° 235 : copie non signée des privilèges accordés par les sérénissimes ducs de Savoie et Genevois à la ville de Rumilly, avec un mémoire instructif concernant le commun du vin, exigé par les syndics de ladite ville. - N° 276 : verbal du sieur Simon Pierre, capitaine général de justice en Savoie, dressé pour la rémission à lui faite de Claude, Étienne et François Carotte frères, accusés de fabrication de fausse monnaie, qui avaient été enlevés en Savoie par ordre du sieur Croupet de Saint-Romain, président de la monnaie, résidant à Belley, du 22 juin 1718. La susdite rémission a été faite au lieu limitrophe, entre le Bugey en France et la Savoie, appelé Pierre-Croisée, près du bas-fort de Pierre-Châtel, où est une croix blanche, taillée dans le roc qui est à main droite en allant, et dans le grand chemin bordant le Rhône. - Extrait des conventions entre la France et la Savoie, du dernier mai 1583, pour faire le pont de pierre sur la rivière du Guiers, au Pont-de-Beauvoisin, limite des deux États ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 46 feuillets, papier.

1755

C 263 Secrétariat général. - Archives. - Inventaire des titres du duché de Savoie, existant aux archives de cour, à Turin ; divisé par provinces, et chaque province par communes rangées suivant l'ordre alphabétique. Le registre contient le sommaire de titres des provinces de Savoie-Propre, Faucigny, Chablais, Maurienne et Tarentaise, parmi lesquels figurent les suivants : - Acte de sauvegarde accordé par Bérold de Saxe au monastère de Talloires, v compris tous ses biens, fonds, appartenances, familiers et domestiques, signé par ledit Bérold et Ubert, son fils (juillet 1010). - Livre en manuscrit contenant la description de la Savoie en général et de la ville de Chambéry, avec diverses inscriptions et antiquités. -Essai historique du Père Monod, par lequel il fait voir que la Savoie n'est point et n'a jamais été fief de l'Empire, nonobstant divers hommages faits par les comtes et ducs de Savoie aux empereurs. - Contrat de mariage à faire entre Marquerite, fille du comte Thomas de Savoie, et le comte Arthaman (sic), fils du comte Uldric de Kiberg, avec constitution en dot de 3,000 marcs d'argent et sous diverses conditions (1er juin 1218). - Convention entre le comte Amé de Savoie, d'une part, Aymon et Pierre, ses frères, d'autre part, faite par la médiation de Guillaume, élu de Valence, Thomas de Savoie, Martin de Viry et Guillaume Grattepaille, , sur des différends qui existaient entre eux, à cause de l'héritage paternel ; par laquelle ils ont convenu que la vallée d'Aoste devrait appartenir audit comte ; la terre qui se trouve depuis le Mont-Joux jusqu'à l'Arve, tant en fiefs que seigneuries, audit Aymon; et audit Pierre, les châteaux de Luynes et de Saint-Rambert, à condition qu'ils les reconnaîtront tenir en fief dudit comte (23 juillet 1234); - etc.

Registre In-4° cartonné, 176 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 264 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances et de quelques autres administrations supérieures de Turin, au comte Bonaud et au comte Ferraris, intendants généraux : – de M. de Grégory, exprimant au comte Bonaud son regret de ce que la situation des finances ne permettait pas de payer les appointements de la magistrature avec la ponctualité ordinaire; - contenant avis d'un envoi de lingots d'argent des mines de Pesey; - demandant des renseignements sur d'autres mines qui étaient exploitées en Savoie, par des Compagnies dont la gestion ne paraissait pas présenter des garanties suffisantes pour les finances de l'État ; - au sujet de la demande faite par le vice-intendant Perrin, chargé spécialement de la direction des salines de Conflans, pour obtenir des invalides ou quelques autres soldats à envoyer en brigade chez les individus qui refusaient les corvées qu'ils devaient acquitter pour la construction des salines de Conflans; - au comte Ferraris, au sujet du traitement des professeurs du collège de Rumilly : - relativement au paiement des intérêts d'un emprunt que le gouvernement sarde avait contracté à Genève; - de M. Taraglio, au sujet du mode de paiement des ustensiles dus au commandeur de Sinsan, gouverneur général du duché de Savoie; - informant que le Roi venait d'accorder à la ville d'Annecy un subside de 400 livres, pour l'aider dans la dépense du dessèchement des marais qui l'environnaient ; - de M. de Saint-Laurent, concernant la reddition des comptes d'administration, en Savoie, pendant l'occupation du pays par les Espagnols; - au sujet de vacations à payer à MM. Truchet, juge-maje, et Cheneval, architecte, chargés, par ordre du Roi, de faire un rapport sur les éboulements des montagnes de Passy en Faucigny, en août et septembre 1751 ; – etc. Liasse 77 pièces, papier.

1749-1751

C 265 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau général des finances et de quelques autres administrations centrales de Turin, au comte Ferraris, intendant général : – concernant l'exécution d'un traité conclu entre le gouvernement sarde et la république de Fribourg, pour la fourniture d'une certaine quantité de sel ; – accusant réception des états spécifiques des biens et revenus féodaux que les religieuses de Sainte-Claire-hors-ville, de Chambéry, possédaient dans les communes de Sainte-Marie-d'Alvey, Avressieux et Saint-Maurice de Rotherens ; – concernant les frais de transport d'une masse en argent doré et de quatre baguettes qui avaient été expédiées de Chambéry pour le Sénat de Savoie ; – chargeant

l'intendant général de s'informer si les finances royales trouveraient, à Grenoble ou à Lyon, l'écoulement de quantités considérables de cuivre qui étaient à vendre ; – etc. Liasse 73 pièces, papier.

1752-1757

C 266 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – au sujet du choix et du paiement des inspecteurs de travaux publics ; – relativement au mode de remboursement d'un emprunt de 4,400,000 livres que le gouvernement sarde avait contracté à Genève ; – fournissant un état de débiteurs envers les royales finances ; – donnant avis d'un ordre du Roi, pour la remise en activité des salines de Conflans, afin d'y fabriquer 5 à 6,000 quintaux de sel par an ; – au sujet de l'offre faite par M. de Favier, d'acheter la juridiction de Chignin, avec titre de comté ; – invitant à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution d'une décision royale qui mettait à la charge des finances les frais de bureau de l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie ; – au sujet du règlement du prix du rachat par les communes de Taninges et de Rivière-Enverse de la juridiction de leur territoire ; – etc. Liasse 83 pièces, papier.

1758

C 267 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, contenant des instructions pour le retrait des pièces de 2 sous 6 deniers, fabriquées pendant le règne actuel, mais avant l'édit de 1755 sur les monnaies ; – au sujet d'une proposition de M. de Vectier, qui offrait d'acheter la rente dépendant du château de Montmélian, si on la réunissait à la juridiction d'Arbin; transmettant la copie d'un mémoire de M. Bouer, banquier de Genève, et un état des intérêts à payer par les finances sardes, pour les emprunts que le gouvernement avait contractés à Genève ; - faisant connaître les mesures charitables ordonnées par le Roi, à qui on avait présenté un mémoire dressé par un Congrès qui avait été chargé d'étudier les moyens d'améliorer la situation économique, et de remédier aux calamités qui désolaient le pays : Ce Congrès était composé du gouverneur général du duché de Savoie, du premier président du Sénat de Savoie, de l'avocat-fiscal général Maistre, et de l'intendant général ; - demandant des renseignements sur la situation de M. Ch. Joseph de Capré, qui avait sollicité l'exemption d'un droit de lods qu'il devait aux finances royales, par suite de la vente qu'il avait faite, en 1751, de sa terre de Beaufort ; - etc. Liasse 71 pièces, papier.

1758

C 268 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, contenant des renseignements pour faciliter aux créanciers des finances royales le remboursement de leurs capitaux, afin qu'ils pussent profiter des avantages que présentait une nouvelle loterie récemment organisée en France; - rappelant une requête adressée à Turin par les communes de Modane, le Bourget-Villarodin et Avrieux, pour obtenir l'approbation de l'affranchissement qu'elles avaient conclu avec le seigneur de Rochefort ; - transmettant un état des mandats acquittés par le trésorier général de Savoie, pour le compte des finances ; - annonçant l'envoi fait par la Compagnie anglaise qui exploitait les mines de Pesey, d'un certain nombre de lingots d'argent; - au sujet d'un léger incendie qui s'était produit au château d'Annecy; transmettant une proposition signée par le marquis Costa, qui offrait d'acquérir une portion des dîmes de la commune de Massérier dont, disait-il, il possédait déjà la plus grande partie : - signalant une fabrique de fausse monnaie en Valais (Suisse) : - rappelant l'acquisition de la terre de Scionzier, faite par les chartreux du Reposoir, en 1746 ; – etc. Liasse 86 pièces, papier.

1759

C 269 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – de M. Taraglio, informant que le Roi venait d'accorder une aumône de 50,000 livres pour les pauvres de la Savoie ; – au sujet du service du remboursement d'un emprunt contracté par le gouvernement sarde à des banquiers de Genève ; – transmettant une lettre de cachet, par laquelle le Roi ordonnait l'acquisition, aux frais des finances, d'ornements et de vases sacrés pour la Sainte-Chapelle du château de

Chambéry; — renvoyant un état des chaînes, menottes, fers des pieds, etc., pour les détenus de toutes les prisons du duché de Savoie, dont la fourniture et l'entretien étaient à la charge des finances; — renvoyant un état des mandats acquittés par la trésorerie générale de Savoie, pour le compte des finances; — au sujet des réparations demandées par l'avocat général Maistre à la tour de la question, aux chemises de justice et aux instruments de torture, dans les prisons de Chambéry; — de M. de Collonges, signalant (à propos d'une procédure contre des individus qui fabriquaient de faux papier timbré, à Annecy), la mauvaise qualité de celui que fournissait le papetier qui en était chargé en Savoie; — de M. Berretta, informant que le Roi venait d'accorder un secours de 6,127 livres 15 sous pour les habitants de L'Hôpital-sous-Conflans, qui avaient éprouvé un incendie l'année précédente; — etc.

Liasse 86 pièces, papier.

1759

C 270 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – de M. Taraglio, au sujet d'un droit de tot quot dû aux finances par la commune de Vallon, pour son contrat d'affranchissement passé avec la baronne de Saint-Christophe ; – concernant l'acquisition du droit de chasser dans son fief, que le comte de Menthon demandait à faire ; – transmettant un projet de répartition des sommes à imposer pour la réparation de la digue du pont de L'Hôpital-sous-Conflans, et la conservation des terrains de la plaine ; – envoyant une note sur le mode de transmission des fonds du trésor, de Chambéry à Turin ; – accompagnant un mémoire relatif aux avances faites à l'armée espagnole, pendant qu'elle occupait la Savoie, par des communes auxquelles il s'agissait de les rembourser ; – envoyant des états acquittés par la trésorerie générale de Savoie, pour le compte des finances ; – etc.

Liasse 100 pièces, papier.

1760

C 271 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, transmettant un mémoire sur les conditions et sur le produit de la ferme des langues de boeufs de la ville de Chambéry; communiquant une lettre adressée par la secrétairerie de la querre, à l'office général des finances, qui faisait connaître que le Roi avait confié au comte d'Exilles, assisté du chevalier Belgrano et du lieutenant Bessolino, la direction de travaux importants à exécuter en Savoie, par suite du traité de 1760, entre la France et le royaume de Sardaigne, et réglait les dépenses qui devaient être à la charge des finances ; faisant connaître, en même temps, que par suite de cette aggravation des charges du Trésor, on ajournerait les réparations qui avaient été demandées aux locaux occupés par le Sénat de Savoie; - de M. Berretta, appelant l'attention de l'intendant général sur un versement de 9,000 livres en monnaie de billon, effectué par la trésorerie de Genevois, ce qui autorisait à craindre qu'on y fit le commerce illicite des espèces d'or et d'argent ; - informant que le Roi venait d'accorder à une nommée Nicole Duvillard un secours de 400 livres, en raison des dommages qu'elle avait éprouvés pendant la dernière guerre, et à cause de son extrême misère ; – etc. Liasse 78 pièces, papier.

1760

C 272 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, envoyant un rapport sur le mauvais état du pont des Échelles qui réclamait des réparations urgentes, auxquelles les finances étaient obligées de pourvoir; – transmettant une pétition des habitants de Méry, qui sollicitaient un secours à la suite d'un incendie considérable; - communiquant une pétition d'un bourgeois de Montmélian, qui réclamait la continuation d'exemption de tailles dont sa famille avait joui depuis 1698, en vertu de décrets royaux, à cause des services que ses auteurs avaient rendus au souverain, en 1690, lors du siège du fort de Montmélian; transmettant un état des baux et acensements à renouveler en Savoie, pour le compte des finances, savoir : des biens acquis du commandeur de Manuel, dans la plaine de Conflans ; des revenus du marquisat de Conflans ; des dîmes de la province de Chablais, etc. ; - au sujet d'un portrait du Roi, qui avait été demandé pour le Sénat de Savoie ; - invitant à faire payer une gratification de 1,000 livres que le Roi venait d'accorder à l'avocat Masson, viceintendant général à Chambéry; - transmettant un arrêt de la Chambre des Comptes qui ordonnait de retenir, à titre de séquestre, la somme de 400 livres en faveur de l'hôpital de Saint-Michel, sur les appointements dûs au sénateur Cuillerat; – donnant des instructions pour l'exécution d'un édit du 10 février 1762 qui accordait une diminution d'Impôts; – recommandant d'empêcher l'exportation des paillettes d'or qu'on recueillait dans certains torrents de la Savoie; – etc.

Liasse 150 pièces, papier.

1762

C 273 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, faisant part du décès d'une princesse, quatrième fille du duc de Savoie: - approuvant le contrat d'acensement du péage de la Croix-d'Aiguebelle; - transmettant un billet royal qui accordait, « par provision et sans conséquence, » une pension annuelle à MM. Presset, avocat fiscal de Faucigny, Hospes, avocat fiscal de Tarentaise, et Paraz, avocat fiscal de Maurienne; - envoyant une lettre à cachet, par laquelle le Roi accordait un secours de 2,400 livres aux religieux de Saint-François de Chambéry; - accompagnant un état des communes qui étaient en retard pour le paiement de leur part contributive de l'apanage du duc de Chablais ; - communiquant un mémoire au sujet du renouvellement du bail des fiefs du bailliage de Gaillard ; - chargeant de payer au notaire Georges-Antoine Gabet, de Chambéry, la somme de 195 livres pour 65 journées qu'il avait employées à copier les deux volumes de la traduction française du projet des nouvelles constitutions ; - transmettant un billet royal qui approuvait l'acensement passé par les finances, au sieur Millioz, des revenus dépendant du fief du Roi, à Aiguebelle; accompagnant un autre billet royal qui approuvait le bail des biens acquis par les finances, de M. de Manuel, à Conflans; - envoyant un état détaillé des mandats acquittés par la trésorerie générale de Savoie, pour le compte des finances ; – etc. Liasse 130 pièces, papier.

1768

C 274 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - de M. Taraglio, envoyant un billet royal qui approuvait l'adjudication des travaux de réparation du pont sur le Guiers, aux Échelles ; – donnant avis de l'envoi prochain d'un portrait du Roi, qui devait être placé dans une salle du Sénat de Savoie : - transmettant un billet royal qui accordait des pensions annuelles à MM. Rambert, Adami, comte Pocchettini de Serravalle, sénateurs au Sénat de Savoie, de Pretis, Piccone della Valle, du Sénat de Nice ; et annonçant en même temps qu'une pension de 400 livres était allouée au président Maistre, du Sénat de Savoie; - au sujet du paiement des vacations dues aux juges et aux greffiers qui avaient été chargés de faire le dénombrement des personnes et des bestiaux, dans les terres cédées au roi de Sardaigne, par la France, en vertu des derniers traités ; – prescrivant de rembourser à M. de Launay, commandant du fort de Miolans, la dépense qu'il avait faite pour des chaînes de prisonniers ; - demandant des renseignements à l'occasion d'une pétition par laquelle le chevalier de Baudry sollicitait l'exemption des corvées pour son fermier, sous prétexte qu'il avait besoin de le faire travailler à la reconstruction d'une grange qui avait été incendiée; - recommandant de prendre des mesures pour empêcher l'exportation des monnaies d'or et d'argent; transmettant l'autorisation, pour l'intendant de Tarentaise, de mandater une somme de 1,700 livres, pour frais de recherche de cristal de roche dans cette province; - au sujet d'une supplique par laquelle Mme Jeanne Carron sollicitait un secours à la suite d'un incendie, secours qui n'était généralement accordé qu'aux personnes dont la situation précaire justifiait cet acte de charité; - etc.

Liasse 89 pièces, papier.

1769

C 275 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Capris de Castellamont, intendant général : – de M. Taraglio, transmettant des états des mandats acquittés par la trésorerie générale de Savoie, pour le compte des finances ; – accompagnant un billet royal qui concédait au comte de La Tour, gouverneur général du duché de Savoie, la jouissance des jardins du château de Chambéry, à condition qu'il les ferait entretenir « en bon père de famille ; » – envoyant un autre billet royal par lequel le Roi accordait, en raison de la cherté des vivres, produite par la mauvaise récolte, un secours de 1,000 livres à l'hôpital général, et un secours de 250 livres à l'Hôtel-Dieu de Chambéry ; – au sujet du remboursement à M. de Bavoz, avocat fiscal général au Sénat de Savoie, des avances faites par lui, pour ses frais de bureau, pendant l'année 1769 ; – concernant la

Liasse 111 pièces, papier.

vente au public des volumes des nouvelles Conslitulions du royaume; — au sujet du paiement de 86 jours de vacations, employés par un actuaire du Sénat, d'après les ordres de M. de Bavoz, avocat fiscal général, pour la remise en ordre des archives; — envoyant un billet royal qui accordait à l'avocat Pierre Laracine une gratification de 4,000 livres, en récompence de ses longs et bons services comme juge du consulat, à Chambéry; — accompagnant un état détaillé des mandats acquittés par la trésorerie générale de Savoie, pour le compte des finances; — etc.

1770

C 276 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, à M. Blanchot. intendant général : - du comte Botton de Castellamont, au sujet de la pension de 200 livres que le Roi venait d'accorder à l'avocat Pierre Caffe, lieutenant juge-maje de Savoie; relativement à un subside que le Roi avait alloué aux habitants de la terre de Saumont, commune d'Yenne, qui avaient éprouvé un incendie ; - déplorant, à l'occasion d'un incendie qui venait de détruire vingt-trois maisons du bourg de la Chambre, « la disette, les tempêtes et les incendies qu'on voyait se succéder à l'envi et affliger les pauvres habitants du duché ; » – au sujet du paiement d'un feu d'artifice qui avait été tiré au Pont-de-Beauvoisin, à l'occasion du passage de la princesse d'Artois, par ordre du ministre des affaires internes ; invitant à assurer à Mme Marguerite Deville, veuve de noble Sarde de La Forest, dont la maison avait été renversée par l'explosion de la poudrière de Chambéry, le paiement d'un secours que le Roi lui avait accordé; - prescrivant d'inviter M. Richard, intendant de Maurienne, à faire venir à Saint-Jean de Maurienne, pour y garder les arrêts pendant huit jours, à l'hôtel-de-ville, le syndic, les conseillers et le secrétaire de la commune de Lanslebourg, qui avaient résisté à un ordre de l'intendant. Afin qu'il reste toujours, dans la commune, un nombre suffisant de conseillers pour l'expédition des affaires, on ne les appellera que successivement et deux par deux ; - etc. Liasse 100 pièces, papier.

1773

C 277 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, à MM. Blanchot et Vacca, intendants généraux, et au baron Garnier d'Allonzier, vice-intendant général : – du comte Botton de Castellamont, informant que le conseil des finances avait approuvé un projet de réparation au pont sur l'Isère, à Montmélian ; - pour faire rembourser à un sieur Audé le prix des réparations qu'il avait fait faire à sa maison, dans laquelle la comtesse d'Artois avait logé, à son passage à Lanslebourg ; – donnant son avis sur des demandes de secours qui avaient été adressées au Roi par des individus dont les maisons avaient été incendiées à Arenthon en Faucigny, à Granier en Tarentaise, etc.; - ordonnant de suspendre le paiement d'une allocation de 100 écus d'or que les finances payaient au Père Gardien du couvent de Sainte-Marie-Égyptienne, à Chambéry, pour l'entretien des écoles des Observantins, ces religieux ayant été réunis aux Mineurs Conventuels; - du comte Botton de Castellamont, renvoyant une requête des syndics de Chambéry, avec des copies de lettres ministérielles, au sujet du remboursement, réclamé par la ville, de sommes qu'elle avait payées à titre de contribution extraordinaire, exigée par les Espagnols, pendant qu'ils avaient occupé la Savoie (1742-1749), pour le compte de quelques communes, qui n'avaient pas pu acquitter elles-mêmes leur taxe ; - priant l'intendant général d'inviter le sieur Claude Perrier, du Villard-de-Beaufort, à solder la somme de 10,000 livres, pour le prix de la terre de la Bâthie, dont le Roi venait d'autoriser l'aliénation en sa faveur ; - transmettant un état des sommes qui devaient être payées aux trésoriers des menus plaisirs du Roi, de la Reine, du Prince de Piémont et de Leurs Altesses Royales Mme de Savoie et Mme Félicité; – au sujet d'un chemin demandé par la comtesse de Piolenc, qui avait établi une fabrique de faïence dans son château de Lépine : - donnant des instructions au sujet de la réparation du pont de Montmélian, à l'occasion d'un prochain voyage de la Cour en Savoie ; – etc. Liasse 145 pièces, papier.

1774-1775

C 278 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, à M. Vacca, intendant général : – de M. Botton de Castellamont, transmettant un placet de deux marchands de bois de Chambéry et de Paris, associés, qui demandaient le privilège exclusif, pendant dix ans, d'exporter de Savoie « les vieux noyers qui ne portaient plus de fruits, sous l'offre de payer aux royales finances 200 livres par an ; » – transmettant un état

des baux à renouveler pour le compte des finances ; — donnant un avis favorable sur la réclamation introduite par les chanoines Lartigues et Personnaz, procureurs du chapitre de Saint-Jean de Maurienne, pour des arrérages qui lui étaient dus sur des annuités de fondations pieuses faites par les princes Aymon et Édouard, comtes de Savoie, en faveur dudit chapitre, à charge de services religieux ; — contenant des instructions pour la trésorerie générale, pour la tenue des écritures ; — etc. Liasse 97 pièces, papier.

1777

C 279 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, à M. Vacca, intendant général : – du comte Botton de Castellamont, au sujet de l'avis qu'il avait reçu de l'existence d'un débit de faux papier timbré ; – concernant une pétition de la veuve d'un ancien contrôleur des salines de Moûtiers qui demandait qu'on lui continuât la pension dont jouissait son mari ; – donnant l'ordre de faire payer un secours de 100 livres, que le Roi avait accordé à un sculpteur qui avait souffert de graves dommages dans un incendie, à Macot en Tarentaise ; – communiquant un voeu émis par les communes du mandement d'Aime, qui demandaient le retour d'une foire tenue à Aime le mardi après la Saint-Michel ; au sujet d'un violent incendie qui avait détruit soixante maisons à École en Beauges, ainsi que l'église et le presbytère ; – contenant des instructions pour la vérification des pièces espagnoles qui circulaient en Savoie ; – relativement à un secours sollicité par les habitants de la commune de Val-de-Tignes, dont la gelée avait détruit les récoltes le 27 juillet ; – etc. Liasse 111 pièces, papier.

1777

C 280 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, aux intendants généraux Vacca et Secchi della Scaletta : – de M. Bertolin, au sujet de l'appointement que les finances payaient à un sieur Gringet, professeur de dessin à Chambéry ; – de M. Somati de Montbel, relativement aux gages des sieurs Dardel, jardinier, et Coutà, concierge du château de Chambéry ; – de M. de Cravanzane, donnant des renseignements sur les personnes que le sieur Grogniet, trésorier de Tarentaise, présentait comme cautions de sa gestion ; – concernant le paiement des ustensiles alloués au chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général du duché de Savoie, et qui étaient à la charge de la province ; – de M. Adami, au sujet des dettes de l'hoirie du marquis de Saint-Maurice envers les finances ; – concernant l'aliénation d'une rente de 2,000 livres que la ville de Chambéry devait aux finances ; – etc.

Liasse 76 pièces, papier.

1778-1781

C 281 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général: – du marquis de Cravanzane, informant de la nomination d'une commission d'architectes, pour examiner les mesures à adopter dans l'intérêt des ponts et chemins de la Maurienne et de la Savoie-Propre ; - donnant avis d'un secours que le Roi venait d'accorder à un individu d'Orelle, dont la femme avait été écrasée par un éboulement de terrain en travaillant avec lui à la, grande route de Chambéry à Turin ; informant d'un projet de location d'une maison à Carouge, pour y établir une prison; concernant le remboursement d'avances faites par M. de Serraval, avocat fiscal général au Sénat de Savoie, pour ses frais de bureaux ; - remerciant d'une lettre de MM. Darvieux père et fils, de Lyon, qui demandaient le privilège de la fourniture des sels pour la Savoie; informant que le Roi venait d'appeler M. Toesca, intendant de Tarentaise, à l'intendance générale de l'île de Sardaigne ; M. Olive, à l'intendance de Tarentaise, et MM. Pescatore à celle de Chablais, et qu'il accordait une gratification à M. de Saint-Réal, qui consentait à rester intendant en Maurienne, dans l'intérêt des travaux publics en cours d'exécution et dont il dirigeait l'achèvement; - pour le paiement des honoraires des architectes qui avaient dressé le plan de la nouvelle ville de Carouge; - émettant un avis peu favorable à l'autorisation demandée par la ville de Chambéry, d'accepter le legs que lui avait fait l'abbé de Mellarède, de sa bibliothèque, à la condition qu'elle donnerait 5,000 livres à la famille la plus nécessiteuse : - etc.

Registre In-4° couvert en parchemin.

C 282 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général: - du marquis de Cravanzane, donnant son avis sur un projet de surimposition en Tarentaise, pour l'entretien des routes de la province; relativement à la confection d'une carte générale de la grande route de Chambéry à Lanslebourg; - donnant avis du paiement que Mme Leblanc, veuve Pacoret, avait à faire du prix de la terre de Saint-Bon, dont le Roi avait autorisé l'aliénation en sa faveur ; - invitant à faire payer un secours de 250 livres que le Roi venait d'accorder à un professeur de chirurgie nommé Georges, d'Annecy, en récompense des soins qu'il y avait donnés aux prisonniers, depuis 25 ans; - au sujet d'une émeute produite dans quelques communes des environs de Carouge, par les femmes, qui excitaient la population à empêcher la publication des rôles d'impositions; - faisant connaître que, sur la proposition du chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général du duché de Savoie, le Roi venait d'accorder l'exemption du logement des gens de guerre aux membres de la milice bourgeoise de Carouge, en récompense de leur zèle et de leur dévouement au bien public; - chargeant de faire connaître à M. Magnin, vice-intendant de Genevois, que le Roi venait de lui allouer une pension de 200 livres, en récompense de ses longs et bons services ; – etc. Registre In-4° couvert en parch., 514 feuil., papier.

1781

C 283 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : - du marquis de Cravanzane, donnant avis de l'allocation, par le Roi, d'un secours à un individu d'Aime, dont la maison avait été emportée par l'inondation du 25 octobre 1778; - donnant des instructions pour empêcher l'agio sur les monnaies étrangères ; – invitant à faire payer, à MM. Perrin, Louis Tiollier et le comte Paul-Joseph Biord de Seynod, sénateurs au Sénat de Savoie, les quartiers échus de la pension de 300 livres que le Roi leur avait accordée; - prescrivant de défendre aux trésoriers provinciaux de trafiquer sur les monnaies d'or et d'argent de France ; - transmettant un état des prix auxquels le gouvernement vendait les places de procureurs dans les différentes provinces du duché ; – au sujet d'une découverte d'orseille signalée par M. Rolf, intendant de Faucigny : – à propos d'un secours qu'il y aurait lieu d'accorder aux habitants du village de Leysse, commune de Saint-Alban, qui avait été détruit par un incendie ; - concernant un projet, présenté par l'intendant de Carouge, de faire constituer, par quelques communes des environs de cette ville, un traitement annuel pour un médecin ; - etc. Registre

1782

Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : – du marquis de Cravanzane, envoyant des instructions pour l'exécution d'un contrat par lequel le gouvernement sarde s'était chargé de fournir une certaine quantité de sel à la république de Berne ; – donnant son avis à l'occasion du règlement des droits féodaux ou ecclésiastiques que les religieuses du Betton possédaient dans la commune de Rotherens ; – contenant des instructions relativement à la construction d'une digue contre l'Isère à la Bâthie ; – informant que le Roi venait de conférer « le grade, titre et ancienneté d'intendant » au comte Avogadro de Colobiano, vice-intendant général du duché de Savoie ; – au sujet d'un mémoire présenté par un sieur Boysset apothicaire, pour fournitures de médicaments dans des épidémies ; – demandant des renseignements sur une pétition d'un sieur Blanc, qui sollicitait l'autorisation de dériver l'eau d'un torrent, à Pralognan, pour l'établissement d'un moulin ; – relativement aux flambeaux qui étaient fournis aux actuaires du Sénat de Savoie, lorsqu'ils assistaient aux processions ; – etc. Registre In-4° couvert en parch. , 432 feuil. , papier.

1781

C 285 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : – du marquis de Cravanzane, donnant avis de l'allocation d'un subside de 4,000 livres au baron Despine, pour l'indemniser de ses premiers frais d'installation en qualité de Résident, pour S. M. le roi de Sardaigne, auprès du gouvernement de la République de Genève ; – donnant des instructions pour l'acensement des greffes des terres du Domaine royal, en Maurienne ; – notifiant une décision royale qui réunissait au bureau central des finances, la surintendance générale des ponts et chemins ; – pour faire payer au commandant de La Peysse, la pension d'un individu qui était enfermé au fort de Miolans, aux frais des finances ; – contenant des observations sur le placet d'un

sieur Charroz, qui demandait l'autorisation de dériver une portion de l'eau de l'Arve, à Carouge, pour l'établissement d'un moulin et d'un foulon. Cette autorisation ne lui sera accordée que si aucun industriel du pays ne la réclame; – informant l'intendant général qu'il peut approuver la dépense faite pour l'habillement de deuil de MM. les syndics de Chambéry, à l'occasion de la mort de S. A. R. Mme Caroline; mais l'invitant, en même temps, à prévenir le conseil « de l'étonnement et des regrets du Roi, en apprenant cette surcharge pour les finances de la ville; » – etc.

Registre In-4° couvert en parch., 470 feuil., papier.

1783

C 286 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, au comte Secchi della Scaletta, intendant général : - du marquis de Cravanzane, adressant des félicitations au sujet des réparations que l'intendant général avait fait faire aux routes de la Savoie, à l'occasion d'un prochain voyage du duc et de la duchesse de Chablais; - envoyant un mémoire sur les réparations à exécuter au pont de la Denise, sur l'Arc; - donnant des instructions pour la reconstruction du pont de Rumilly; - transmettant un état, par communes, de ce qui était encore à payer pour l'apanage du duc de Chablais ; - demandant un rapport sur un placet des communes d'Habère-Lullin et Habère-Poche, qui désiraient retirer un capital qu'elles avaient placé chez les Barnabites de Thonon, afin de subvenir aux frais de la reconstruction du clocher et du remplacement des cloches de leur église, que la foudre avait détruits le 26 septembre 1782; - informant que le Roi venait d'accorder une pension de 200 livres au baron Garnier d'Allonzier, vice-intendant général à Chambéry; transmettant, avec demande d'avis, un placet du baron de Saint-Sulpice, qui sollicitait le privilège exclusif de rechercher et de faire exploiter des mines de charbons dans le territoire des communes de Saint-Sulpice, Vimines, la Motte et Saint-Thibaud de Couz ; - etc. Registre In-4° couvert en parch., 490 feuil., papier.

1783

C 287 Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, à l'avocat Fava, régent de l'intendance générale de Chambéry : - du marquis de Cravanzane, ordonnant de faire rembourser à M. Despine, résident du roi de Sardaigne à Genève, la somme de 600 livres qu'il avait avancée pour le service de la chapelle royale dans cette ville : - demandant des renseignements sur l'offre faite par le comte de Clermont, d'une finance de 300 livres pour l'inféodation du droit de chasse sur sa terre de Saint-Cassin; - au sujet du bail d'un champ de manoeuvre pour les troupes cantonnées à Saint-Pierre d'Albigny; - pour le remboursement des frais de bureaux, avancés par le commandeur Curti, avocat fiscal général au Sénat de Savoie; - transmettant un état des baux et acensements à renouveler, dans le duché de Savoie, pour le compte des finances; - faisant connaître que le conseil des finances avait refusé d'accorder le supplément d'allocation qui était demandé pour les manteaux des huissiers du Sénat de Savoie : - invitant à faire payer au trésorier secret du prince de Piémont, la somme de 30,000 livres pour les dépenses casuelles du Prince ; - au sujet de secours accordés par le Roi à des malheureux de Montmélian, Saint-Jean de Chevelu, etc., dont les maisons avaient été détruites par des incendies. – etc. Liasse 150 pièces, papier.

1788

C 288 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, à l'avocat Fava, régent de l'intendance générale, et au chevalier Radicati, vice-intendant général à Chambéry: – du marquis de Cravanzane et de M. Moretti, approuvant des conventions faites par la ville d'Aiguebelle avec un chirurgien, pour assurer des soins médicaux aux habitants ; – informant que le Roi venait d'accorder quelques petits secours à des incendiés des communes de Domessin, Bourg-Saint-Maurice, la Motte de Montfort, etc.; à des ouvriers employés à des travaux publics où ils avaient été blessés ou estropiés; à un tourneur, de Chambéry, pour l'aider à élever sa nombreuse famille ; - concernant diverses réparations à exécuter dans la maison occupée par le Sénat de Savoie, et dans laquelle il s'agissait, entre autres choses, de remplacer par des vitres le papier qui garnissait certaines fenêtres; - transmettant un placet du directeur de l'hôpital des incurables de Chambéry, qui demandait un secours pour réparer une grange que l'hôpital possédait à Saint-Baldoph, et qui venait d'être incendiée. Le Roi accorde 2,000 livres ; – au sujet de l'acensement, pour six ans, à un sieur Marc Casella, d'une carrière de charbon de pierre, à Macôt ; – etc. Liasse 146 pièces, papier.

1788

C 289 Finances et comptabilité. - Lettres du bureau central des finances de Turin, à l'avocat Fava, régent de l'intendance générale : - de MM. Ferri, Moretti, le marquis de Cravanzane, priant d'inviter le marquis Costa du Villard à rembourser la somme de 3,000 livres qui lui avait été prêtée par les finances royales, pour l'aider à introduire dans ses terres des brebis de laine fine; - demandant des renseignements sur une nouvelle mine de fer qui aurait été découverte à Arvillard; - demandant un avis sur un placet d'un habitant de Chambéry, qui avait sollicité un secours du Roi pour réparer sa maison, que les neiges tombées des toits du château de Chambéry avaient effondrée: - au suiet de secours sollicités par des malheureux des communes de Saint-Sulpice, les Allues, Bourg-St-Maurice, Champagny; concernant des dépenses réclamées par l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie, pour des réparations à la maison de l'exécuteur des hautes-oeuvres; - relativement à une pétition d'un sieur Deffrène, horloger à Chambéry, demandant qu'on voulût bien lui continuer le petit gage annuel qu'avait son père, pour entretenir l'horloge de la Sainte-Chapelle de Chambéry; - sur une pétition de M. de Bellegarde, qui désirait obtenir l'inféodation d'un cours d'eau, dans le territoire de Jacob, afin d'éviter, en cas d'aliénation du fief, toute difficulté avec l'acquéreur relativement à l'arrosage des terrains qu'il avait acquis de l'hoirie du marquis de Saint-Maurice ; – etc. Liasse 126 pièces, papier.

1788

Finances et comptabilité. – Lettres du bureau central des finances de Turin, à l'avocat Fava, régent de l'intendance générale de Chambéry : – de MM. Ferri, Moretti, etc., donnant un avis sur plusieurs rectifications de la route de Maurienne, à Aiguebelle, qui étaient soumises au bureau des finances, à cause de la dépense qui incombait à l'État ; – transmettant un rapport du vice-intendant de Maurienne, Favre, sur les réparations projetées au chemin par le col de la Vanoise, du côté de la Maurienne ; – informant que, sur la proposition du comte Salteur, premier président, et du commandeur Curti, avocat fiscal général au Sénat de Savoie, le Roi venait de nommer M. de Chalembertet intendant à Carouge, et le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne ; – annonçant que le Roi avait approuvé la soumission passée par le notaire Crosé, pour l'acensement, pendant trois ans, des droits de layde, chasse et pêche, dans le marquisat de Bourg-Saint-Maurice ; – transmettant un mémoire sur les cours d'eau dans la juridiction de Jacob ; – etc. Liasse 128 pièces, papier.

1789

C 291 Finances et comptabilité. – Notes, mémoires, bordereaux et lettres d'un sieur Joseph Bouer et de quelques autres financiers de Genève, aux intendants généraux de Chambéry, relativement au service des intérêts et au remboursement du capital de plusieurs emprunts que le gouvernement sarde avait contracté en Suisse par l'entremise dudit Bouer ; les lettres apprennent que ce banquier s'était chargé de procurer au gouvernement sarde 1,800,000 livres, qu'il avait fait prêter par petites sommes, et de centraliser les fonds, qu'il faisait parvenir à Turin par l'intermédiaire de l'intendant général et du trésorier général de Savoie. Il devait, en outre, assurer le service du paiement des intérêts dus aux prêteurs ; intérêts pour lesquels il fournissait des bordereaux détaillés à l'intendance générale. Enfin, il recevait du gouvernement sarde les capitaux à rembourser, qu'on avait parfois quelque peine à réaliser aux époques déterminées ; – etc.

Liasse 126 pièces, papier.

1755-1782

C 292 Finances et comptabilité. – Lettres d'intendants, de trésoriers provinciaux, de secrétaires communaux, d'autres fonctionnaires et de particuliers de la province de Savoie-Propre, aux intendants généraux (le comte Bonaud de Monteu, le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Blanchot, le comte Secchi della Scaletta, le baron Vignet des Étoles, Fava, le comte Botton de Castellamont): – d'un menuisier de Chambéry, demandant qu'on lui fit payer le vin qu'il avait vendu à l'exécuteur des hautes-oeuvres; – de l'économe royal de la curialité de Montmélian, faisant connaître qu'il n'avait pas vendu les 1,894 pots de vin, produit de la redevance en nature dont il avait opéré la rentrée au moment de la dernière récolte; – de M. Goybet, d'Yenne, renvoyant, après l'avoir fait signifier, un ordre par lequel le

comte Capris de Castellamont, intendant général, enjoignait à un individu nommé Delabeye, caution du sieur Béardé, ex-trésorier général de Savoie, de payer un déficit laissé par cet ancien comptable décédé; – de M. de La Peisse, commandant du fort de Miolans, pour le paiement de la pension des prisonniers Lavini, de Bagard, etc., détenus dans cette prison l'État; – du trésorier général de Savoie, Mansoz, chargés de conclure avec les sieurs Gayet, Madinier et Montgirod, un marché pour la fourniture de lingots d'argent au gouvernement sarde; – du secrétaire de la commune de Chamoux, au sujet d'une dette du chanoine Rupert, doyen de la collégiale de Chamoux, qui était mort; – etc. Liasse 121 pièces, papier.

1749-1791

C 293. Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, au comte Ferraris et au comte Capris de Castellamont, intendants généraux : – d'un sieur Salomon, réclamant une indemnité pour les dommages que lui avaient causés les troupes pendant l'occupation espagnole ; – du comte Asinari de Casasque, intendant de Maurienne, demandant quelle finance avaient à payer ceux qui désiraient apposer une enseigne à leur maison ; – transmettant un procès-verbal de vérification de la caisse du trésorier de Maurienne par l'intendant de la province, Paul-Joseph Cisa Asinari, marquis de Grézy, comte de Casasque ; – un procès-verbal de la visite des regrattiers ; – les bordereaux des espèces d'or et d'argent expédiées à Turin par la trésorerie de Maurienne ; – de M. Matton, intendant de Maurienne, faisant connaître les vols commis par des bandes de contrebandiers qui infestaient la province, et avaient menacé de voler le trésorier de Maurienne, ce qui obligeait l'intendant à demander, par mesure de sûreté, qu'on envoyât un surcroît de garnison à Saint-Jean de Maurienne ; – etc.

Liasse 147 pièces, papier.

1749-1760

C 294 Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, au comte Capris de Castellamont, intendant général: - de MM. Matton de Benevel, intendant, et Favre, vice-intendant de Maurienne, transmettant des états hebdomadaires de situation de la caisse du trésorier provincial, qui donnent le nombre et la valeur de chacune des espèces composant les fonds en caisse ; - renvoyant, après l'avoir fait signifier, un ordre par lequel le comte Capris de Castellamont, intendant général, enjoignait aux sieurs Col et Plonquet, « qui faisaient travailler à la fabrique de cuivre, en deçà d'Aiguebelle, de même qu'à celle en delà d'Aiguebelle, en plomb et argent, » d'exhiber leurs actes de concession : - accusant réception d'une quittance de la trésorerie générale de Savoie, pour le rembourser d'une somme de 1,774 livres 18 sous 6 deniers que le trésorier de Maurienne avait payée, savoir 1,500 livres aux incendiés du village de Montgelafrey, et le reste pour les travaux de la grande route de Chambéry à Turin; transmettant un état, par communes, des sommes restant à payer, en Maurienne, pour l'apanage du duc de Chablais ; - concernant les gages dus aux gens de justice ; - etc. Liasse 132 pièces, papier.

1761-1765

Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, au comte Capris de Castellamont et à M. Blanchot, intendants généraux : – de M. Matton de Benevel, intendant de Maurienne, promettant de faire payer à la comtesse de Loches ce que lui devait le marquis de la Chambre ; – de M. Feyge, secrétaire de la commune d'Aiguebelle, transmettant le tarif du péage perçu par le fermier du pont de Sainte-Catherine ; – de M. Paraz, avocat fiscal à Saint-Jean de Maurienne, adressant son blancseing pour le paiement d'une pension annuelle de 100 livres que le Roi lui avait accordée ; – du fermier de la baronnie d'Aiguebelle, au sujet du paiement des redevances qui en dépendaient ; – transmettant un bordereau détaillé des espèces de la trésorerie de Maurienne, envoyées au trésorier du duc de Chablais, à Turin, à cause de l'apanage alloué à ce prince ; – envoyant des comptes de caisse de la trésorerie de Maurienne ; – etc. Liasse 148 pièces, papier.

1766-1770

C 296 Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, aux intendants généraux Blanchot et Vacca : – de M. Richard, intendant de

Maurienne, transmettant une soumission pour la ferme des greffes de la judicature royale de Saint-Jean de Maurienne, passée par un sieur Hustache, notaire; – de M. Arborio Gattinara, intendant de Maurienne, au sujet du paiement d'un legs fait aux pauvres d'Orelle et de Bessans; – de M. Gravier, avocat fiscal à Saint-Jean de Maurienne, réclamant le quart du produit des amendes judiciaires qui lui était attribué; – de M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, accompagnant le procès-verbal d'une vérification de la caisse du trésorier provincial à laquelle il venait de procéder; – de MM. Richard, Arborio Gattinara et de Saint-Réal, intendants de Maurienne, transmettant des états hebdomadaires de situation de la caisse de M. Salomon, trésorier provincial; – etc. Liasse 149 pièces, papier.

1771-1780

C 297 Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, au comte Secchi della Scaletta, au baron Vignet des Étoles, intendants généraux, et à M. Fava, régent de l'intendance générale: - du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, au sujet de la fourniture des imprimés administratifs pour ses bureaux, qui étaient à la charge des finances ; - de M. Rogès, avocat fiscal à Saint-Jean de Maurienne, accusant réception d'une quittance, pour le paiement du quart qui lui revenait dans le produit des amendes judiciaires ; - faisant connaître que la commune de Bonneval avait en dépôt, à la trésorerie de Maurienne, une somme de 600 livres que le Roi lui avait accordée pour faire des travaux de défense contre les avalanches, en dessus du village de l'église ; – transmettant un état du produit du greffe de la commune de Saint-Jean d'Arves ; – de M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, soumettant à l'approbation de l'intendant général une réquisition qu'il avait adressée au trésorier de la province, d'avoir à réserver dans sa caisse 5,000 livres pour assurer les divers services ; - de M. Casella de Selve, transmettant un extrait des lettres-patentes par lesquelles le Roi l'avait nommé intendant de Maurienne (septembre 1790); - pour le paiement du traitement du sieur Deschamps, trésorier de Maurienne ; - etc.

Liasse 150 pièces, papier.

1781-1790

C 298 Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Maurienne, au comte Botton de Castellamont, intendant général : – de M. Casella de Selve, intendant de Maurienne, réclamant une indemnité pour les déplacements que lui occasionnait la surveillance des travaux exécutés à la grande route de Chambéry à Turin ; – transmettant des états de situation de la caisse du trésorier provincial ; – des bordereaux des espèces envoyées à Turin par le même trésorier ; – pour le paiement des traitements des fonctionnaires dans la province ; – etc.

Liasse 92 pièces, papier.

1792

Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de C 299 Tarentaise, au comte Bonaud de Monteu, au comte Ferraris et au comte Capris de Castellamont, intendants généraux : - de M. Maraldi, intendant de Tarentaise, demandant si les ecclésiastiques devaient être compris dans la répartition, entre tous les contribuables de la province, de la somme à réaliser, pour le service des traitements des professeurs du collège, de Moûtiers; - transmettant des renseignements sur la situation des malheureux dont les habitations avaient été détruites par des incendies à Pussy, Fontaine le-Puits, Rognaix, les Allues et Pralognan; - de l'archevêque de Tarentaise (Claude-Humbert de Rolland), au sujet du paiement des prés de la Chaudanne qu'il avait acquis des finances royales ; - de M. Thiollier, juge-maje de Tarentaise, au sujet de la difficulté qu'il éprouvait à trouver un boulanger qui se chargeât de la fourniture du pain pour les prisonniers ; - de M. Angiono, intendant de Tarentaise, donnant des renseignements sur un notaire nommé Pachoud, qui offrait d'acenser les revenus du marquisat de Conflans, à la condition qu'on le nommerait conservateur des forêts ; - transmettant son rapport sur les ravages causés par un ouragan aux bâtiments des salines de Moûtiers ; - etc. Liasse 96 pièces, papier.

1730-1760

C 300 Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Tarentaise, aux intendants généraux (le comte Capris de Castellamont et Blanchot) : - de M. Angiono, intendant de Tarentaise, transmettant un acte de soumission passé par le notaire Pachoud, pour la ferme des revenus du marguisat de Conflans; avec un avis du sieur Léger, commissaire d'extentes, sur les conditions de cet acte ; - envoyant des mandats pour le paiement du traitement du trésorier provincial, Guillot, de l'avocat fiscal, Hospes, de M. Carrel, ingénieur topographe, et de plusieurs autres fonctionnaires en Tarentaise; accompagnant un bordereau des espèces en or de la trésorerie de Tarentaise, et des quittances de la trésorerie générale de Turin, envoyées à la trésorerie générale de Savoie; un état des fonds de la recette des secrétaires insinuateurs, envoyé pour la trésorerie générale de Savoie, par M. Guillot, trésorier de Tarentaise ; - de M. Gay, renvoyant un ordre par lequel le comte Capris de Castellamont, intendant général, avait prescrit que le sieur Mamiot logerait un soldat à vingt sous par jour, jusqu'à ce qu'il eut payé à la trésorerie générale la somme de trente-deux livres, qu'il devait pour le cens d'une place d'épicier qu'il exerçait à Conflans; - de M. Angiono, intendant de Tarentaise, accompagnant son procèsverbal de vérification de la caisse du trésorier de la province ; – etc. Liasse 149 pièces, papier.

1761-1770

C 301 Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Tarentaise, à MM. Blanchet, Vacca et Secchi della Scaletta, intendants généraux : - de M. Angiono, intendant de Tarentaise, expliquant que les habitants des régions hautes de cette province trouvent leur principal revenu dans le commerce des bestiaux, et ceux de la basse Tarentaise, dans la récolte du vin, ce qui fait qu'ils ne sont en mesure de payer leurs cens qu'à des époques déterminées, qu'il convient d'attendre avant de poursuivre les retardataires; - de M. Menthon, intendant de Tarentaise, transmettant une requête des acensataires des greffes des judicatures royales de la province, qui réclamaient au sujet de l'inféodation au sénateur honoraire Ignace Rosset, de la seigneurie de Tours, ce qui diminuait le produit desdits greffes ; - au sujet du prix d'une maison dite de La Pérouse, que les Dlles Thérèse, Catherine et Bénédict Girod avaient vendue aux finances royales ; - de M. Bonnardel, subdéléqué de l'intendance de Tarentaise, transmettant un procès-verbal de vérification des registres du greffe de la judicature-maje de Tarentaise, par MM. Bastian, juge-maje, et Claude-Philibert Rosset de Tours, avocat fiscal; - de M. Brunier, secrétaire de la ville de Conflans, renvoyant, après l'avoir signifié, un commandement du comte Secchi, intendant général, au fermier du péage et pontenage de Conflans, de payer l'arriéré de son fermage; - etc.

Liasse 114 pièces, papier.

1771-1780

C 302 Finances et comptabilité. - Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Tarentaise, au comte Secchi della Scaletta et au baron Vignet des Étoles, intendants généraux : - de M. Serre, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, transmettant son procès-verbal de vérification de la caisse de M. Grogniet, trésorier provincial; - de M. Toesca, intendant de Tarentaise, au sujet du paiement des traitements des fonctionnaires de la province; - de M. Olive, intendant de Tarentaise, relativement à l'approbation d'une soumission présentée par un sieur Crozé, notaire, pour l'acensement des droits de layde, de pêche et de chasse dans le marquisat de Saint-Maurice ; – exposant les motifs qui rendaient une surimposition provinciale nécessaire, pour faire face aux dépenses prévues ; - rendant compte des précautions qu'il avait prescrites, à la suite d'un vol de la malle-poste qui renfermait des quittances des trésoreries générales de Turin et de Chambéry; transmettant son rapport sur une réclamation des sieurs Serre et Muraz, anciens adjudicataires de la ferme des greffes royaux de la province de Tarentaise, qui venaient d'être adjugés au notaire Ferley, surenchérisseur ; – etc. Liasse 106 pièces, papier.

1780-1785

C 303 Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Tarentaise, au baron Vignet des Étoles et à M. Fava, intendants généraux : – de M. Olive, intendant de Tarentaise, transmettant, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, un acte de soumission passé par les nobles Trolliet et Greyfié, pour l'acensement du droit de pêche qui appartenait aux finances royales, dans les communes de la Perrière et des Allues ; – pour le paiement

d'un secours en argent qui avait été accordé par le Roi aux habitants de Champagny, dont les maisons avaient été incendiées ; – au sujet d'une diminution de 50 livres que le conseil des finances avait accordée au notaire Muraz, acensataire des greffes royaux de Tarentaise, parmi lesquels celui de la baronnie du Bois venait d'être aliéné à M. de Montfort ; – transmettant des procès-verbaux de vérification de la caisse de M. Grogniet, trésorier provincial ; – etc.

Liasse 71 pièces, papier.

1789-1790

C 304 Finances et comptabilité. – Lettres de fonctionnaires et de particuliers de la province de Tarentaise, au comte Botton de Castellamont, intendant général : – de M. Perrier de La Bâthie, qui offrait de se rendre acquéreur, moyennant la somme de 22,000 livres, du domaine de Conflans que les finances royales vendaient aux enchères ; – de M. Serre, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, relativement à une pension qui avait été accordée à M. Bal, avocat fiscal ; – concernant le remboursement d'une somme de 4,000 livres que le Roi avait allouée aux incendiés du village de la Bâthie ; – transmettant une copie de l'acensement des greffes royaux du marquisat de Saint-Maurice, consenti par les finances en faveur du notaire Ruffier ; – accompagnant des procès-verbaux de vérification de la caisse du trésorier de la province ; – etc.

Liasse 88 pièces, papier.

1791-1792

C 305 Finances et comptabilité. - Bilan actif et passif du duché de Savoie. (Ce budget des recettes et des dépenses présente d'abord, province par province, à l'article des recettes, toutes les recettes, parmi lesquelles figurent, outre les produits des tailles, douanes et autres revenus publics, les sommes payées à l'État par les anoblis ; les officiers du Sénat de Savoie et de la Chambre des comptes ; par les chanoines, les hôpitaux et les mineurs ; par les bourgeois des villes. – Après les recettes viennent les dépenses, parmi lesquelles figurent : les gages de tous les membres du Sénat et de la Chambre des comptes de Savoie ; des intendants et autres fonctionnaires qui sont tous désignés par leurs noms ; les pensions des retraités ; les oeuvres pies et aumônes aux maisons religieuses ; le marquis de Bernex, pour la vente du pont d'Étrambière et du marché de Gaillard ; le marquis de Conflans, pour l'échange du marquisat de Versoix ; l'héritier du marquis d'Aix, pour la cession de Mont-Réal au domaine royal; l'exemption de tailles dont le Roi avait gratifié les soldats congédiés du régiment de Savoie ; etc. - En regard de chaque article de dépense, on a inscrit le chiffre et la date des mandats de paiement qui ont été délivrés par l'intendant général Riccardi). Registre In-4° sans couverture, 40 feuillets, papier.

1720

C 306 Finances et comptabilité. – Inventaires et états de situation des recettes et des dépenses effectuées par les diverses caisses de la trésorerie générale, pour les tailles, les routes et ponts, les affranchissements, etc., présentés par les trésoriers généraux du duché de Savoie, Béardé, Mansoz, Henri-Second Mongis. – États de situation sommaire des caisses des trésoriers provinciaux, en 1743, savoir : MM. Carron, de Chablais, Salomon, de Maurienne, Duparc, de Faucigny, Billiod, de Genevois, Charve, de Tarentaise, et Béardé, pour la Savoie-Propre. – Mémoire du trésorier général Henri-Second Mongis au comte Botton de Castellamont, intendant général, en réponse à des observations du bureau central des finances de Turin. – etc. Liasse 53 pièces, papier.

1730-1791

C 307 Finances et comptabilité. – Compte sommaire des recettes et des dépenses du sieur Marc Béardé, trésorier de la province de Savoie-Propre. – État des sommes dues à ses héritiers. – Lettre de la Chambre des comptes de Turin, invitant le comte Ferraris, intendant général, à régler le plus tôt possible, le compte qui restait à apurer entre les finances et la famille du trésorier décédé.

Liasse 3 pièces, papier.

1743-1750

C 308 Finances et comptabilité. – État des frais d'emballage et de transport de l'argent envoyé à Turin et dans les provinces du duché, par le trésorier général Mansoz, et dont celui-ci priait le trésorier général de lui procurer le remboursement.

Liasse 4 pièces, papier.

1755-1756

Finances et comptabilité. – « État des espèces d'or et d'argent qui ont été versées à la trésorerie générale de Chambéry, pour le compte des finances, pour impositions diverses, tabellion, droits domaniaux, sel, amendes, etc. – Tabelle indiquant le nombre de louis d'or neufs de France qui sont entrés en trésorerie par les gabelles ou autres voies. » – Bordereaux fournis à l'appui par divers comptables du trésor : MM. Berlioz, receveur principal des gabelles de Savoie, à Genève ; Héritier, secrétaire insinuateur au Bourg-Saint-Maurice ; Baudré, commis à l'entrepôt du sel à Aix ; Reynaud, receveur des sels à Yenne ; Borrel, receveur principal de la vente des tabacs : Salomon, receveur des gabelles à Saint-Jean de Maurienne ; Piacentin, id. à Annecy ; Blanc, garde du tabellion de Beaufort ; F. Rosset, id. de Conflans ; H. Levret, receveur des gabelles à Conflans ; Durhône, receveur des sels à Rumilly ; Clerc, receveur principal des douanes ; Gorgouz, receveur principal de la gabelle du papier timbré ; Rey, receveur principal des poudres et plombs ; Guilliot, trésorier provincial de Tarentaise ; Billiod, id. de Genevois ; – etc. Liasse 148 pièces, papier.

1756-1787

C 310 Finances et comptabilité. – Comptes divers, des années 1777 à 1784, du trésorier général Mansoz, présentés en 1785 au baron Vignet des Étoles, intendant général, et concernant les bains d'Aix, les maladies épidémiques, les ustensiles du gouverneur général, les frais de bureau de l'intendance générale, la paille de la cavalerie, les digues de Tours, le chemin de la Rochelle ; – etc.

Registre In-f° sans couverture, 24 feuillets. papier.

1777-1785

C 311 Finances et comptabilité. – État sommaire des fonds versés à la caisse de la trésorerie générale de Chambéry, par les exacteurs des communes et les comptables du trésor, sur les tailles, les douanes, les gabelles, le papier timbré, etc., indiquant seulement le nom de la commune, celui du receveur, la date du versement et le montant de la somme versée. Registre In-f° cartonné. 30 feuillets, papier.

1784

C 312 Finances et comptabilité. – Comptes sommaires (sans aucun détail) que rendent, pour la Chambre des comptes, les sieurs Mansoz, ex-trésorier général à Chambéry, et Henri-Second Mongis, son successeur, de tous les deniers qu'ils ont dû recouvrer, pendant l'année 1784, et des paiements qu'ils ont effectués dans ledit temps.

Registre In-f° cartonné, 16 feuillets, papier.

1785

C 313 Finances et comptabilité. – États récapitulatifs des avoirs de la caisse provinciale et des mandats qu'on suppose provisionnels.

Liasse 2 pièces, papier.

1786-1792

C 314 Finances et comptabilité. – « Bilans des gages. » États et comptabilité des émoluments de tous les fonctionnaires publics et des autres créanciers du trésor : Sénat de Savoie, prisons, tribunaux, collèges, corporations, congrégations religieuses, etc. (Ces documents intéressants indiquent les noms et les traitements de tous les magistrats, des intendants, des trésoriers, des professeurs de collèges ; les couvents qui recevaient des secours du gouvernement, etc.)

Liasse 42 pièces, papier.

1712-1787

Finances et comptabilité. – États par quartier, des pensions payées à des fonctionnaires de C 315 tous ordres et dont les noms, les qualités et le chiffre de la pension sont indiqués. Registre In-4° cartonné, 17 feuillets, papier.

1786-1792

C 316 Finances et comptabilité. - Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale de Chambéry, par l'intendant général, sur les revenus du trésor; - du sieur Crusillat, pour solde de lods et quots par suite de son affranchissement des servis féodaux qu'il devait à la baronne Balan des Molettes; - de révérend Fr. Fuiat, curé de Planaise, pour les droits d'affranchissement des servis qu'il devait au comte de Saint Pierre : – du fermier du greffe du marquisat de Conflans, le prix de son fermage diminué de la somme afférente à la terre de L'Hôpital, qui venait d'être achetée, avec le titre de comte, par la comtesse de L'Hopital; - des exacteurs des communes de Chanaz, la Balme, Ayre-la-Ville et la Chapelle-Blanche, cédées au roi de Sardaigne par la France, en vertu du traité du 24 mars 1760, les sommes auxquelles elles étaient imposées, en France, pour ladite année, ainsi que le traité l'avait stipulé; - du sénateur Joseph Rambert, pour les droits d'acquisition de la baronnie de Châtillon, faite par lui en 1756; - des associés exploitant les mines d'argent du Bourget-en-Huille, une somme qu'ils avaient à payer aux finances et qui devra être retenue sur le prix des lingots d'argent que le trésor avait à leur compter ; - d'un sieur Misselier, pour les droits d'acquisition d'une portion du fief de dame Anne-Josephte, fille émancipée de Mre Marc-Antoine de Troche Rovere de Saint-Séverin, marquis de Vérel, comtesse de La Barre, épouse de noble Jacques de Mareschal de Somont ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1759-1767

C 317 Finances et comptabilité. - Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale de Chambéry par l'intendance générale, sur les revenus du trésor : - du gouvernement de Berne, pour le prix du sel vendu à cette République, par les finances sardes ; – de l'abbaye de Talloire, pour le remboursement d'une somme avancée par le trésor royal, à ce monastère ; - pour le fermage des droits de péage et pontenage dans le duché de Savoie ; - du procureur de l'hôpital des Incurables de Chambéry, héritier de J.-P. Barlet, pour les droits de trezain dus sur une maison que ledit Barlet avait acquise de dame Anne de Motz. femme du sénateur Nicolas Perrin; - des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers, des Observantins d'Évian, de l'abbaye de Talloire, etc., pour la finance à laquelle ces monastères avaient été taxés, à l'occasion des patentes d'habilitalion à posséder des biens désignés dans des états qu'ils avaient présentés à cet effet ; - de J.-B. de Saint-Amour, comte de Rossillon, pour les droits d'acquisition des 2/5 du marquisat de Thônes, dont son fils Ferdinand avait acheté un autre cinquième ; - de la ville de Saint-Jean de Maurienne, le cens qu'elle devait à l'évêque de Maurienne, pour les droits de layde, poids et mesures, etc., que le prélat avait cédés aux finances, par contrat du 9 février 1768 ; – d'un jardinier de Chambéry, pour le hall à ferme des jardins du château; - des nobles Joseph et Victor Laurent, l'annuité qu'ils devaient aux finances, en échange de l'autorisation qui leur avait été accordée, par patentes du 23 novembre 1771, de détourner les eaux de l'Albane et de se servir de celles de la Leysse et de l'Hyère, pour arroser les terrains situés entre Chambéry et le lac du Bourget; - etc.

Registre In-4° cartonné, 324 feuillets, papier.

1767-1775

C 318 Finances et comptabilité. - Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale de Chambéry, par l'intendance générale sur les revenus du trésor : - des religieuses de la Visitation de Rumilly, pour les lettres-patentes qui les avaient autorisées à accepter un legs fait à leur couvent, par un sieur Pierre Trequet ; – le prix de la ferme des langues bovines de Chambéry; - pour l'encaissement du prix d'une vente de matériaux provenant de la démolition du fort de Montmélian ; - du collecteur des tailles de la commune de Marthod, pour les droits de son acte d'affranchissement des servis féodaux qu'elle devait au marquis de Lescheraine; - de Jean-Joseph Foncet, baron de Saint-Jeoire et de Montailleur, pour les droits de son acquisition de la baronnie de Saint-Jeoire en Faucigny, qu'il avait achetée de Mre Henri-Joseph Chabod, marquis de Saint-Maurice : - de la chartreuse d'Aillon, pour le lod par elle dû, en raison de la juridiction du fief de Belletruche, Miolans et Verdun; - des receveurs des amendes, des tabellions et des secrétaires insinuateurs des provinces : - etc. Registre In-4° cartonné, 179 feuillets, papier.

1776-1783

Finances et comptabilité. – Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale, par l'intendance générale, sur les revenus du trésor: – pour l'annuité due par les concessionnaires de la dérivation de l'Albane à Chambéry; – pour le bail des revenus acensés du marquisat de Conflans; – de la commune de Faverges, pour l'affranchissement d'un droit féodal dépendant du fief de Faverges, qui était de patrimoine royal; – de révérend Joseph-Marie de Baudry, curé de Saint-Julien, pour le loyer d'une maison appartenant au Roi et qui servait autrefois de prétoire, à Saint-Julien; – de la caisse générale des finances, pour les frais de bureaux de l'intendance générale; – du marquis Graneri de la Roche, pour la part mise à sa charge, par le Sénat de Savoie, dans les frais de l'exécution en effigie d'un malfaiteur de la commune d'Amancy, qui avait été condamné à la roue; – des communes de Saint-Jean de Maurienne, la Chambre, Sainte- Marie de Cuines, Saint-Étienne de Cuines, Saint-Rémy et Jarrier, à titre de remboursement de dépenses faites par les finances pour combattre une épidémie qui s'était déclarée dans ces communes; – etc. Registre In-4° cartonné, 353 feuillets. papier.

1783-1792

C 320 Finances et comptabilité. – Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale, par l'intendance générale, sur les revenus du trésor : – des impositions au profit de la caisse des ponts et chemins ; – de l'exacteur de la commune d'Ecole, pour la reconstruction de l'église paroissiale ; – des receveurs de la gabelle de la viande, dont le produit avait été attribué à la caisse des ponts et chemins ; – des receveursde la loterie royale ; – etc. Registre In-4° cartonné, 19 feuillets, papier.

1783-1792

C 321 Finances et comptabilité. – Minutes des ordres de recevoir, notifiés à la trésorerie générale, par l'intendance générale, sur les revenus du trésor : – pour-tous les revenus domaniaux ; – pour le cens de places de géomètres mesureurs ; – pour l'annuité due par les concessionnaires du canal de l'Albane, en échange de la permission qui leur avait été accordée, par patentes royales du 23 novembre 1778, de dériver les eaux de cette rivière et de se servir de celles de la Leysse et de l'Hyère pour l'arrosage des prairies ; – pour un droit de pêche dans l'Isère, sur le territoire des communes des Allues et de la Perrière, en Tarentaise ; – d'un sieur Jacquemoud, à titre de remboursement de la première portion des 3,000 livres que le Roi lui avait prêtées pour rétablir sa papeterie de Faverges, qui avait été détruite par un incendie en 1783 ; – du chapitre collégial de Sallanches, pour l'annuité du droit de seigneuriage qu'il devait aux finances, à cause des mines de Pourmenaz ; – du baron de Montfort, pour le prix d'acquisition des rentes féodales de Doucy et de Saint-Oyen qu'il avait achetées des finances ; – du collecteur des tailles d'Ontex, pour le prix de l'affranchissement des servis féodaux que cette commune devait au prieuré du Bourget ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 59 feuillets, papier.

1787-1792

C 322 Finances et comptabilité. – Minutes des ordonnances de paiements à effectuer par la trésorerie générale de Chambéry, sur les finances royales: – à l'entrepreneur des réparations au château de Chambéry; – au presbytère du fort de Miolans; – à l'entrepreneur des travaux qui étaient exécutés dans l'hôpital de Saint-François, à Chambéry, pour l'agrandissement du collège; – pour toutes les restaurations faites au château de Chambéry, à la suite de l'incendie du 28 mars 1731; – pour le franc-salé accordé par le gouvernement aux communautés religieuses et à quelques personnes dénommées dans l'état annexé; – pour le traitement des professeurs des collèges de Chambéry, Thonon, Rumilly, qui sont tous nommés; – pour les frais d'exécution de femmes et d'hommes qui avaient été condamnés au fouet pour délit de contrebande; – pour remboursement d'une somme de 13,138 livres que le Roi avait fait distribuer en aumônes, aux pauvres, aux couvents et aux hôpitaux, pendant son séjour en Savoie, en 1731; – pour les frais de l'interrogatoire d'un individu accusé de sorcellerie et de malversation; – pour fournitures de bureaux à l'intendance générale; – etc. Registre In-4° relié en parchemin, 295 feuillets, papier.

Finances et comptabilité. - États sommaires et bordereaux de mandats, livrantes et C 323 quittances de Piémont et de Savoie, pour le compte des administrations centrales de Turin et pour d'autres services : - pour le cadastre et la confection des mappes (plans du cadastre); - à des soldats de justice qui avaient gardé une femme condamnée au carcan; à Mme de Warens, mandat de 375 livres, pour un quartier de la pension que le Roi de Sardaigne lui avait accordée par billet royal du 18 septembre 1726; - à la princesse Victoire, 1,500 livres pour un quartier de sa pension; - pour un secours que le Roi avait alloué aux religieuses Bernardines de la Roche; - à M. Maistre, sénateur, et à d'autres magistrats, pour leurs traitements ; - au couvent de Saint-François, de Chambéry, pour le loyer de la salle du bailliage ; - au sieur Varambon, inspecteur des bois en Tarentaire ; - aux membres et à l'archiviste de l'ancienne Chambre des comptes de Chambéry, qui avait été supprimée, pour leurs pensions ; - « à révérend Saint-Marcel, curé de Choulex, pour la gratification que S. M., par un effet de sa piété, accordait à ceux qui se repliaient sur le territoire de Savoie; » – au baron de Saint-Oyen, au nom des associés de l'exploitation des mines des Huilles, « à bon compte du tiers du prix d'un gâteau d'argent du poids de 55 livres 2 onces: » 738 livres 6 sous 8 deniers; - etc. Liasse 136 pièces, papier.

1738-1784

C 324 Finances et comptabilité. – Livre-journal des paiements faits pour fournitures de bureaux à l'intendance générale.

Registre in-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1786-1792

Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de la Savoie, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi. – Copies de quelques pièces justificatives des dépenses. – Paiement des traitements des membres du Sénat de Savoie. – Allocation pour la mise en ordre des archives du Sénat ; – pour des réparations aux prisons de Chambéry ; – à D. Marco Testa Ferrata, pour les frais d'un voyage « pour service secret, par ordre du Roi ; » – à Révérend Voisin, prêtre sacristain au prieuré de Grézy en Genevois, pour ses vacations à l'occasion d'un procès criminel contre des individus accusés de magie ; – à un écuyer du Roi, pour les frais de son voyage à Paris, où il était allé chercher des chevaux destinés aux écuries de S. M. ; – pour les flambeaux fournis à MM. du Sénat de Savoie, à l'occasion de la sépulture de M. de Balan, sénateur, et pour la procession de la Fête-Dieu ; – aux religieux de Sainte-Marie-Égyptienne, à Chambéry, pour les frais d'entretien de deux étudiants à Paris. – États, par communes, des individus ayant obtenu des dégrèvements de taille pour incendies ; – etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 200 feuillets. papier.

1717-1720

C 326 Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de la Savoie, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour la pension de la duchesse douairière de Savoie ; – pour le franc-salé accordé à MM. du Sénat de Savoie ; – pour indemnités allouées à divers individus de Montmélian, en raison des dommages qu'ils avaient soufferts pendant le siège de cette ville ; – pour frais d'exécution d'un malfaiteur condamné au fouet ; – au trésorier du prince de Carignan, pour la part due par la province de Tarentaise dans l'apanage attribué à ce prince ; – pour indemnité accordée à un garde du comte de Sales, gouverneur du duché de Savoie, qui avait porté dans les communes des affiches d'une ordonnance concernant la police de la santé. – État des paiements faits sur mandats du marquis de Samoens, intendant de Maurienne ; – etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 201 feuillets, papier.

1720-1723

C 327 Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de la Savoie, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour les vacations d'individus employés à parfumer les malles et les lettres entrant par la frontière de France, en 1722, à cause d'une épidémie ; – pour le paiement de la paille fournie pour les prisonniers d'État, au fort de Miolans ; – pour des réparations aux murs de clôture du château de Chambéry ; – pour frais d'emballage et de transport à Turin des

archives de l'ancienne Chambre des comptes de Savoie; — pour 1,756 cartouches que le 1er bataillon des gardes de S. M. avait brûlées en six salves, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu; — pour le tabac que les fermes de Savoie avaient acheté à Genève; — pour les honoraires de l'architecte Garella, chargé de diriger les travaux à exécuter à la route de Chambéry à Thonon, et qui avaient été successivement ordonnés par le commandeur Riccardi et le commandeur Lovere, intendants généraux; — pour remboursement d'avances faites par M. Greyfié, juge-maje de Savoie; — au sieur Bérengier, 150 livres pour un portrait de la princesse Philippine, qu'il avait fait par ordre du Roi; — pour le franc-salé alloué à des communautés religieuses et à des particuliers, avec la liste de tous ceux auxquels il était accordé et qui étaient au nombre de 85; — pour l'affichage des avis relatifs aux réparations ordonnées aux deux tours et au clocher de la chapelle du château de Chambéry; — etc. Registre In-f° couvert en parchemin, 192 feuillets, papier.

1722-1727

C 328 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour frais de l'exécution d'un voleur condamné au fouet ; - pour le transfert de malfaiteurs et de contrebandiers dans les prisons; - pour la nourriture, pendant cinq jours, d'un individu condamné aux galères par le juge du comté de Montjoie; - pour le traitement des professeurs du collège royal de Chambéry, qui sont désignés nominativement; - à un armurier de Saint-Pierre d'Albigny, pour réparations aux armes de la compagnie-major du régiment de Tarentaise; - à noble Pierre-Antoine Dichat de Toisinge, lieutenant de la judicature-maje, pour ses vacations comme magistrat instructeur; – pour le paiement de 338 livres 6s 8d, dernier tiers du prix de l'autel et du rétable en marbre noir, rouge et blanc, qui avait été fourni à la Sainte-Chapelle du château de Chambéry par un sieur Tardy, maître tailleur de pierre à Chambéry ; - à l'imprimeur Gorrin, pour impressions et autres fournitures de bureaux à l'intendance générale de Chambéry ; - à l'entrepreneur des réparations qui avaient été ordonnées par le commandeur Petitti, intendant général, aux toitures du château de Chambéry, dans la partie qui recouvrait l'appartement du Roi, le pavillon de Mgr le Prince, et au toit de la Sainte-Chapelle; - pour renouveler les manteaux des huissiers du Sénat de Savoie; – pour travaux d'appropriation de locaux, dans l'hôpital de Saint-François, dans lesquels on établissait des classes du collège de Chambéry, savoir : 2 autels, 6 chaires pour les professeurs, 55 bancs : - etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 50 feuillets, papier.

1727-1730

C 329 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général de Savoie, sur la caisse du trésorier général, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi: - pour fourniture d'ornements pour le service du culte, dans la chapelle du fort de Miolans; – à l'exécuteur des hautes oeuvres, pour avoir marqué des galériens au bras; – pour les subsistances militaires; - à un messager envoyé par ordre du comte Piccon, gouverneur général du duché de Savoie, pour porter, à Aix, des ordres à un détachement de troupes qui devait aller prendre position près de Genève; - aux porteurs de la chaise, mise, par le gouvernement sarde, aux ordres du maréchal de Villars, des Échelles (frontière de France) à la Novalaise (Piémont) ; - pour le paiement de la dépense (expliquée dans un état très détaillé) qui avait été faite par l'intendant de Faucigny, chargé par son gouvernement de régler, avec M. de Kalbermatten, député du Valais, les limites entre le Faucigny et le Valais. Il fallait que les commissaires se fissent suivre de tout ce qui était nécessaire à la vie : lits, provisions, ustensiles de ménage, etc., « vu que dans ledit pays [note : Les montagnes du haut Faucigny.] l'on n'y trouve quoi que ce soit. » Ils recurent, à Saint-Maurice, l'hospitalité à l'abbaye ; – pour les frais de déplacement d'un commissaire chargé de faire procéder, dans les communes de Mégève, Servoz et Vallorcine, à l'élection des soldats qu'elles avaient à fournir: - etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 290 feuillets, papier.

1733-1735

C 330 Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur la caisse du trésorier général, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour réparation au château de Chambéry, à l'occasion d'un voyage de Leurs Majestés sardes ; – au couvent des religieuses de Sainte-Claire-en-Ville, de Chambéry, pour l'acquisition d'une cloche ; – pour les gages du concierge des prisons épiscopales, à

Annecy; – pour les cartouches que le régiment de la Reine, en garnison à Chambéry, avait brûlées pendant le Te Deum, à l'occasion du mariage du Roi; – pour le pain fourni à un détenu dans la prison de Thonon, qui avait volé des raisins dans la vigne que le marquis de Saint-Michel possédait à Thonon, avec les certificats de MM. Pennet, avocat fiscal, et Graffion, intendant de Chablais; – pour un secours de 100 livres, accordé par le Roi à un nommé Jacques Boisson, dont la maison avait été incendiée à École; – au concierge des prisons de Chambéry, pour fourniture de pain, vin, viande et autres aliments « convenables et d'une manière honnête, » suivant les ordres du comte Piccon, gouverneur général, et du comte Bonaud, intendant général, à cinq religieux, détenus pour cause d'apostasie; – pour les gages d'un individu qui remplaçait temporairement le concierge de la prison de Bonneville, condamné lui-même à 6 mois de détention, pour avoir laissé un prisonnier s'échapper; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 277 feuillets, papier.

1737-1741

C 331 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour des réparations aux bains d'Aix ; - pour frais de saisie des revenus de l'évêché de Maurienne, au profit du Trésor, à l'occasion d'une vacance du siège ; - pour vacations à des ingénieurs et à des inspecteurs de travaux aux ponts et chemins ; - pour les frais de voyage d'un commissaire chargé par le comte Bonaud de Monteu, intendant général, d'aller dans les communes d'Éloise, Léas, Lancrens, etc., de la seigneurie de Ballon, « pour y faire la perquisition, dans les maisons ou greniers, de la quantité de blé qui pouvait s'y trouver, au-delà du nécessaire de la famille ; » - pour la distribution d'une aumône en blé, accordée par le Roi, aux communes les plus nécessiteuses des mandements de Saint-Genix, le Pontde-Beauvoisin, les Échelles et Yenne ; - à Révérend Jean-François Jourdan, curé de Saint-Innocent, pour le supplément de la portion congrue que l'abbaye d'Hautecombe « est en coutume de lui payer; » - pour les frais de l'exécution d'un brigand nommé Rouget dit Cadran, qui avait été condamné à la roue ; - pour les frais d'une expertise au sujet de la fixation des limites entre la commune de Saint-Colomban des Villards, en Maurienne, et le Dauphiné : – pour faire rétablir le bac de Ronne dont la corde avait été rompue, et qui avait été entraîné jusqu'à Sainte-Hélène des Millières, par la rapidité du courant de l'Isère grossie par la fonte des neiges ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 170 feuillets, papier.

1741-1742

C 332 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi: - pour des réparations aux fortifications du château de Montmélian; - pour construction de fortifications au château d'Apremont : – pour fourniture de blé et avoine aux troupes, sur l'ordre de l'infant don Philippe d'Espagne, dont les armées occupaient la Savoie; - pour frais d'entretien de soldats malades, à l'hôpital de Chambéry; - à des « militaires, chargés d'aller prendre à Saint-Julien, et conduire dans les prisons de Chambéry, le nommé Martin, de Genève, accusé d'avoir enlevé et déchiré publiquement et par mépris, un ordre du marquis de La Ensenada défendant la sortie des grains, et qui venait d'être publié à la capile du pont d'Arve. » (Le registre s'arrête, sans être rempli, au mois de décembre 1742, époque à laquelle l'administration ordinaire cessa à peu près complètement de fonctionner, par suite de l'envabissement de la Savoie par les troupes espagnoles, qui l'occupèrent militairement pendant huit ans [note : Pour les documents relatifs à cette période, de 1742 à 1749, qui fut désastreuse pour le pays, voir, dans le présent inventaire, les archives de la Délégation générale qui avait été établie à Chambéry, pour l'entretien des armées espagnoles en Savoie.]) ; - etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 70 feuillets, papier.

1742

C 333 Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour le franc-salé qui était accordé aux communautés religieuses de la Savoie, avec un état détaillé de ces communautés ; – pour des réparations aux prisons de Bonneville ; – pour les gages des pedons qui transportaient les correspondances de l'intendance générale, dans les communes ; – pour les frais d'exécution d'un jugement qui condamnait une femme,

comme complice de son mari convaincu d'homicide, à l'accompagner jusqu'au pied de la potence où il devait être pendu en sa présence, puis à être bannie des États; — pour réparation de 5 paires de menottes et confection de 13 paires de menottes neuves, savoir : 9 paires pour les pieds et 4 pour les bras, à la prison de Bonneville; — pour la visite du château de Chambéry et l'estimation des dégâts qu'un incendie y avait causés, pendant le séjour des Espagnols; — à MM. de Saint-Jeoire et de Sainte-Colombe, administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, 1,000 livres de subside que le Roi avait accordées à cet hôpital; — pour l'exécution d'une voleuse, de Novalaise, condamnée au fouet; — au banquier Joseph Bouer, de Genève, pour le service des intérêts d'un emprunt que ce financier avait négocié pour le gouvernement sarde; — etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 198 feuillets, papier.

1749-1750

C 334 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour réparations aux digues du Doron, près des salines de Moûtiers, qui avaient été détériorées par une inondation; - pour les ustensiles attribués au commandeur de Sinsan, gouverneur général du duché de Savoie; - pour les frais de l'exécution d'une femme condamnée à être pendue « pour excès, vols et infraction de ban ; » - pour la délivrance d'une aumône de 6,000 livres que le Roi avait accordée aux capucins de Montmélian, en réparation des dommages que les troupes d'Espagne avaient causés à leur couvent ; - pour les flambeaux de cire, livrés par ordre du comte Ferraris, intendant général, au monastère de Sainte-Claire-en-Ville, de Chambéry, à l'occasion des funérailles de M. de Vidonne, sénateur honoraire; - pour le pain fourni à des détenus, dans les prisons de Bonneville, avec un certificat de noble François-Hyacinthe Duclos de Blanzy, syndic, faisant connaître le prix auquel le pain avait été taxé, à Bonneville, par le conseil municipal ; - pour vacations dues à M. d'Hérens, receveur de la douane à Chesne, chargé d'estimer le château que l'évêque, Mgr d'Estrambin, avait légué au roi de Sardaigne, à Fribourg ; – etc. Registre In-f° couvert en parchemin, 183 feuillets, papier.

1750-1751

C 335 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour secours aux hôpitaux de Chambéry ; - pour du sel marin, acheté en France par le gouvernement sarde; - pour remèdes fournis aux prisonniers, à Chambéry, avec un mémoire de l'apothicaire; - à l'archevêque, au chapitre métropolitain et au séminaire du diocèse de Tarentaise, pour l'intérêt au 4 % des capitaux qu'ils avaient prêtés aux finances royales ; – à un inspecteur des bâtiments militaires et autres appartenant à l'État, pour ses frais de visites à Annecy, Rumilly, Saint-Pierre d'Albigny, Montmélian, Chambéry et le fort de Miolans. – Quelques ordres de recevoir des fonds : – des nobles syndics de Chambéry, 200 livres 15 sous 11 deniers, pour solde du prix de 2,098 vaissels de blé que le Roi avait accordés, en 1749, à la ville, pour être vendus à prix réduit ; - pour liquidation de lods dus aux finances par Mre Claude de La Fléchère, seigneur de Châtillon et de Bellegarde, à l'occasion de l'acquisition par lui faite, de Louis Du Freney, marquis de Cluses et de Châtillon, de la terre et seigneurie, comté et juridiction de Symond et Vayrier, dans les bailliages de Ternier et de Gaillard ; - etc. Registre In-f° couvert en parchemin.

1753-1755

Finances et comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour le traitement des professeurs du collège royal de Moûtiers, dont les noms sont tous indiqués ; – pour les frais de l'exécution d'une femme condamnée au fouet, pour délit de contrebande de sel ; – pour les vacations de l'architecte qui avait dirigé les travaux des réparations exécutées au château de Chambéry, après un incendie ; – pour l'exécution d'un faux-monnayeur condamné à la potence ; – pour les vacations du sénateur Dichat, de son greffier et d'un chirurgien, chargés d'aller à Saint-Genix, Rochefort et Avressieux, informer, par ordre du Roi, sur divers excès commis par des troupes françaises et sur « l'attentat fait à la souveraineté, » et encore pour informer, aux Échelles, sur des mauvais traitements faits par des soldats français, sur le territoire de Savoie, à des sujets du Roi ; – pour l'arrestation du nommé Perrety, fermier du château de Rochefort ; – pour le paiement de l'indemnité due

à des individus dont les propriétés avaient été endommagées par l'établissement du canal qui conduisait l'eau de la source saline de Salins, aux salines de Conflans, en traversant les communes de Salins, Aigueblanche, Grand-Coeur, Petit-Coeur, Fessons, la Roche et la Bâthie; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 193 feuillets, papier.

1755-1756

C 337 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant géneral, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - aux religieux Cordeliers de Chambéry, pour les arrérages qui leur étaient dus sur le loyer d'un local occupé par la judicature-maje de Savoie; – pour des fournitures de bureau à l'intendance générale de Chambéry; - aux religieux dominicains de Chambéry, pour des messes auxquelles le Sénat de Savoie assistait; - pour des réparations aux cachots de Saint-Dominique et de Saint-Mathieu, dans les prisons du Sénat, et dans lesquels des individus avaient commis des dégradations, en tentant de s'évader; - pour les arrérages des gages dus aux magistrats du Sénat de Savoie, aux avocats fiscaux et aux juges-majes des provinces, pendant la dernière guerre, et dont les noms sont indiqués; - pour le paiement d'une couverture en toile cirée, commandée par le comte Capris de Castellamont, intendant général, pour le charriot qui servait à transporter le pain des soldats; - à M. Bouer, banquier à Genève, pour le paiement des intérêts d'un emprunt que le gouvernement sarde avait contracté en Suisse, par l'intermédiaire de ce financier; - aux chanoines réguliers de Saint-Antoine de Chambéry, la somme de 60 livres qui leur était due « pour avoir fait sonner, à l'accoutumée, les coups pour les entrées du Sénat de Savoie; » - etc. Registre In-f° couvert en parchemin, 178 feuillets, papier.

1756-1757

C 338 Finances et comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour des réparations à la voûte et à la façade de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry; - pour l'acquisition d'une corde neuve, pour le bac de Rhonne, à Conflans; pour des vacations d'inspecteurs de travaux aux routes et ponts; - à un commandant de détachement à Aiguebelle, pour remboursement de frais faits par lui, à la poursuite d'une bande de contrebandiers ; - pour le paiement d'un secours accordé par le Roi à un maçon qui s'était cassé la jambe, et dont les outils avaient été ensevelis « sous les décombres des voûtes et des murs éboulés et écrasés par l'orage du 19 novembre 1756, au château de Chambéry; » - pour le prix des articles en gibier, volaille, poisson, dessert, etc., remis au secrétaire du gouverneur général du duché de Savoie, « pour former le présent que Son Excellence a fait à Mme la duchesse de Parme, à sa cochée à Aiguebelle, » avec le détail des objets offerts; - à l'hôpital général de Chambéry, 2,000 livres et à l'Hôtel-Dieu 1,000 livres, que le Roi avait accordées à titre de secours, ainsi que l'explique une lettre du souverain à l'intendant général, qui est transcrite en tête du mandat ; – à Révérend Blanc, curé de Valéry, pour la pension qui lui avait été accordée, en compensation des dîmes de la paroisse de Valéry, qui lui appartenaient jadis et qui avaient passé au Domaine royal, par suite du traité conclu, le 3 juin 1754, entre le gouvernement sarde et celui de la république de Genève ; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 174 feuillets, papier.

1757-1759

C 339 Finances et comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour fournitures de pierres à fusil pour les troupes ; – de pain pour les prisonniers ; – pour frais de justice ; – pour des gages arriérés de M. Cullierat, sénateur de Savoie, jubilé ; – pour le paiement d'une aumône accordée par le Roi, à 64 communes de la province de Savoie-Propre, avec un état de répartition indiquant le nom de la commune, celui du secrétaire, le nombre des pauvres et la somme répartie entre eux. – Autres états du même genre, pour le Chablais, le Faucigny, le Genevois, la Maurienne et la Tarentaise, et pour les capitales des 6 provinces ; les pauvres de Chambéry étaient inscrits pour 6,000 livres, ceux d'Annecy pour 2,000 livres, et ceux de Thonon, Bonneville, Saint-Jean de Maurienne et Moutiers, pour 500 livres ; – pour le paiement au comte Astesan, premier Président du Sénat de Savoie, et à Mre Jacques Astesan, frères et cohéritiers ab intestat de noble Joseph

Astesan, sénateur honoraire et juge-maje de Maurienne, des arrérages de sa pension qui lui étaient dus au moment de sa mort ; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 275 feuillets, papier.

1759-1762

C 340 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour frais de transport de fonds des trésoreries ; - pour la confection du plan d'une construction que le gouvernement avait promis de faire, en addition aux bâtiments du couvent des Carmes du Pont-de-Beauvoisin : - pour le remboursement par les finances, à quelques communes de la Maurienne, de certaines sommes que les armées d'Espagne avaient exigées de ces communes, pendant l'occupation du pays par ces troupes : - aux sénateurs et aux avocats fiscaux « qui sont allés tenir les assises dans les provinces, contre les juges-majes, » savoir : - en Faucigny, le sénateur Dichat et le substitut avocat fiscal général Foncet de La Tour; en Chablais, le sénateur Roze et le substitut avocat fiscal général Didier; dans les bailliages de Ternier et de Gaillard, le sénateur Carron de Briançon ; en Genevois, le sénateur Dufresney et le substitut avocat fiscal général Marin ; en Maurienne, le sénateur de Bavoz et l'avocat fiscal général; en Tarentaise, le sénateur Thiollier et le substitut avocat fiscal général Bracorens de Savoiroux ; – pour l'exécution d'un individu condamné à l'estrapade ; – aux religieux de Sainte-Marie-Egyptienne, de Chambéry, pour le paiement d'un secours qui leur avait été accordé par le Roi « tant pour leurs troix religieux étudiant à Paris, que pour le maintien des collèges nécessaires pour les autres religieux étudiant dans les couvents de la custodie de Savoie ; » - etc. Registre In-f° couvert en parchemin, 189 feuillets, papier.

1766-1770

C 341 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - à l'architecte qui avait dressé et fait exécuter les plans d'appropriation de maisons, au Pont-de-Beauvoisin, pour la cérémonie de la remise, par les ambassadeurs sardes aux envoyés francais, de la princesse de Savoie qui venait d'épouser le comte de Provence ; – à divers fournisseurs et voituriers, pour gibier, poisson, meubles, etc., pour le service de la princesse et de sa suite ; - pour des réparations à l'orgue de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry; - aux habitants du Chablais, du Faucigny et du Genevois, pour des secours que le Roi leur faisait distribuer, à cause des grêles qui avaient ravagé ces contrées, en 1769; avec un état, par communes, des familles qui ont eu part à l'allocation; - à MM. Cabuat, juge-maje, et Paraz, avocat fiscal de Saint-Jean de Maurienne, pour les frais d'une enquête faite par eux sur un vol sacrilège qui avait été commis dans l'église de Sollières ; au voiturier qui avait transporté, de Turin à Thonon et à Bonneville, les exemplaires des nouvelles Constitutions Royales, expédiées dans ces provinces par le gouvernement : - au sénateur Thiollier et à noble Hippolyte Deville, substitut avocat fiscal général, qui avaient été chargés d'aller à Saint-Jean de Maurienne, faire une enquête sur les manquements et les malversations dont noble Charles-Antoine Matton, intendant de Maurienne, avait été accusé ; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 296 feuillets, papier.

1770-1773

Finances et comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : – pour le paiement d'une pension que le Roi avait accordée au marquis de Saint-Michel de Duing ; – à un architecte qui avait été chargé d'aller assister à des expériences de fonte et d'affinage, aux mines de plomb argentifère de Pesey ; – pour une subvention que le gouvernement avait allouée pour la construction d'un théâtre à Chambéry ; – à l'imprimeur Gorrin, pour fournitures de bureau à l'avocat fiscal général ; – pour le prix de 125,000 ardoises de Saint-Julien en Maurienne, que le Roi avait accordées, à titres de secours, à des habitants des Échelles dont les maisons avaient été incendiées ; – pour des paniers de vin de Champagne et de Bourgogne, pour la table de la comtesse d'Artois et de sa suite ; – pour de la paille, à l'usage des détenus des prisons d'Annecy ; – pour les frais d'un feu d'artifice que le Roi avait ordonné de préparer, au compte des finances, et qui fut tiré, au Pont-de-Beauvoisin, à l'occasion du passage de la comtesse d'Artois. Un état détaillé de la dépense, qui s'élevait à 1,599 livres 17 sous, fait connaître que l'architecte Garella, « le seul

dans le duché en état de remplir cet objet, et qui avait déjà exécuté le feu d'artifice tiré, au même lieu, en l'honneur de la comtesse de Provence, » avait été chargé de tous les préparatifs. On avait fait venir trois artificiers de Grenoble. On avait posté, par ordre de l'intendant général, six charpentiers sur les toits des maisons voisines, pour prévenir tout danger d'incendie ; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin. 250 feuillets, papier.

1773-1776

C 343 Finances et comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour un secours accordé par le Roi à des incendiés de la commune de Saint-Bon en Tarentaise ; pour frais de rédaction de livres terriers des fiefs du domaine royal; - pour indemnités allouées à des individus qui avaient pris part à une battue générale, commandée par l'autorité supérieure, dans tout le duché de Savoie, contre les contrebandiers et autres malfaiteurs; - pour frais d'exécution d'un meurtrier condamné à la roue; - au notaire Crépine, de Chambéry, 400 livres qui lui étaient accordées par le Roi, « en indemnisation du loyer de la maison qu'il possède dans le faubourg Nezin de Chambéry, et qui a été retenue d'autorité publique et légitime, dès le décès de la dame baronne de Warens, qui en était acensatrice, arrivé en 1762. . . ; » – à un sellier qui avait garni de cuir un collier de fer pour un prisonnier d'Annecy; - pour 17 paires de souliers à des forçats, conduits à la chaîne, de Savoie en Piémont; - pour le paiement de la part de l'État dans la construction d'un bâtiment, aux Bains d'Aix. Un billet royal du 11 juin 1776, transcrit avec une lettre du comte Botton de Castellamont, général des finances, à Turin, à l'intendant général de Chambéry, Vacca, fait connaître que la dépense de ce bâtiment, dont le comte de Robilant avait dressé le plan, devait être supportée par l'État, le duché de Savoie, la province de Savoie-Propre et la ville d'Aix. Le devis était de 48,000 livres ; - etc.

Registre In-f° couvert en parchemin, 272 feuillets, papier.

1776-1781

C 344 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - au chirurgien-major du fort de Miolans, pour des médicaments qu'il avait fournis à un prisonnier d'État nommé Buongioanni ; - pour 4 barils de poudre livrés aux entrepreneurs des digues de la Chautagne, contre le Rhône ; - au sénateur Favrat et au comte Salteur, substitut avocat fiscal général, qui avaient été chargés d'aller à Carouge et à Saint-Julien, faire une enquête au sujet « des excès commis par M. Paget, ci-devant juge-maje des bailliages de Gaillard et de Ternier, en la personne de M. Masson, aussi ci-devant avocat fiscal desdits bailliages; » – à MM. Rosset, avocat fiscal, et Giraud, juge-maje de Tarentaise, qui étaient allés faire une visite domiciliaire chez un individu du Bourg-Saint-Maurice, soupconné d'avoir commis un vol sacrilège; – à M. d'Alexandry, lieutenant jugemaje de Savoie, qui s'était transporté, par commission du Sénat de Savoie, dans les provinces de Carouge, Chablais, Faucigny et Genevois, pour informer sur les agissements de « quelques particuliers accusés d'avoir sollicité, tant pour eux-mêmes que par le moyen des entremetteurs, lettres, billets d'avis, etc., différentes personnes à sortir des États de Sa Majesté, pour aller servir des puissances étrangères en guerre ; » – pour la construction du môle de Puer, sur le lac du Bourget; - pour les frais de l'exécution d'un malfaiteur qui fut pendu par l'exécuteur des hautes oeuvres de Grenoble, qu'on avait fait venir parce que celui de Chambéry ne pouvait pas, à cause de son grand âge, faire son office à lui seul ; - pour un autre individu condamné aux galères et à passer sous la potence ; - aux sénateurs et aux avocats fiscaux chargés de tenir les assises dans les provinces, savoir : en Tarentaise, au sénateur Berzetti, et à M. Rolf, substitut de l'avocat fiscal général; en Genevois, au sénateur de Baudry et au comte Salteur, substitut de l'avocat fiscal général ; en Faucigny, au sénateur Biord et à M. de Garbillon, substitut de l'avocat fiscal général ; à Carouge, au sénateur Marin et à M. de Garbillon ; - pour les intérêts dus au chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne, d'un capital qui lui avait été concédé par les communes de Valmeinier, Saint-Martin et Saint-Michel, pour prix de leur affranchissement des servis féodaux ou ecclésiastiques, et que le chapitre avait remis aux finances royales, en échange d'une rente sur les tailles aliénées de Saint-Jean de Maurienne ; – etc.

Registre In-f° couvert en parchemin. 138 feuillets. papier.

C 345 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi : - pour fournitures faites, par l'imprimeur Gorrin, de Chambéry, à l'intendant général, avec un mémoire détaillé à l'appui ; - pour le paiement à Joseph-Auguste Portier du Bellair, abbé commandataire d'Entremont, d'une pension qui lui était servie par les finances royales; - pour les vacations du bourreau de Grenoble, qui était venu pendre un individu, à Thonon; - au baron Despine, pour l'entretien de la chapelle du Résident de Savoie à Genève : vases sacrés, ornements sacerdotaux, une douzaine de chaises pour les personnes qualifiées qui y venaient à la messe ; – pour gratifications à des soldats de justice qui avaient arrêté des malfaiteurs au péril de leur vie ; - pour le paiement à l'avocat fiscal général Berzetti, du quart du produit des amendes judiciaires, avec un état de ces amendes qui fait connaître le nom des condamnés (parmi lesquels figurent dame Marie-Thérèse de Valfré, baronne de Châteauneuf; Révérend Aimé Charrière, vicaire de Moûtiers; Révérend Joseph-Gombert Guérin, curé des Chapelles, etc.), et le motif de la condamnation ; – pour le transport par 10 mulets, de Turin à Aix, des équipages du prince de Piémont qui y venait prendre les eaux ; - à Dom Burdet, coadjuteur de la chartreuse d'Aillon, pour 17 charges de charbon de bois, livrées par son couvent et destinées au service des cuisines du prince ; -

Registre In-4° cartonné, 185 feuillets, papier.

1785-1787

C 346 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour toutes les dépenses autorisées par le Roi: - pour les honoraires des géomètres qui avaient levé les plans des communes riveraines de l'Isère ; - pour la conduite et la garde des forçats à la chaîne, des prisons de Chambéry jusqu'à la Grand-Croix (frontière de Savoie sur le Mont-Cenis), savoir : au serrurier, pour 19 colliers, chaînes, menottes, etc.; au cordonnier, pour 19 paires de souliers; pour 6 chevaux et une charrette qui transportaient ceux qui ne pouvaient pas marcher; aux soldats de justice formant l'escorte, pour leur nourriture et celle des forçats: 834 livres 12 sous : – aux pedons (sorte de facteurs attachés aux bureaux des intendances) qui avaient porté, dans toutes les communes, les exemplaires du manifeste du Sénat de Savoie, portant publication de la convention du 29 décembre 1787, entre le roi de Sardaigne et la reine de Portugal, qui décrétait une réciprocité entière entre les sujets des deux royaumes, en matière de succession; - à M. Vignet, trésorier de Chablais, pour le remboursement de 400 livres qu'il avait payées en vertu d'un mandat de M. Pescatore, intendant de Chablais, au major de Rivaz, procureur de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, pour l'annuité due par les finances, à cause de la cession que ce monastère avait faite au patrimoine royal du fief de Saint-Martin, dans la vallée d'Aoste; - pour le transport des équipages du prince de Piémont à Évian ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 235 feuillets, papier.

1787-1790

C 347 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur la caisse des exacteurs des tailles communales, pour le paiement des travaux publics et des autres dépenses à la charge des communes : - pour les réparations du clocher de Saint-Girod; - id. de la nef de l'église d'Epersy; - pour une nouvelle copie des registres du cadastre de la commune de la Bauche, qui avaient été brûlés dans un incendie aux Échelles; - pour des réparations au chemin qui traversait la montagne d'Aiguebelette; - aux syndics de Saint-Alban et de Bassens, pour l'acquisition du cierge pascal; - pour les frais d'un procès que la commune de la Chavanne soutenait contre les religieux Dominicains de Montmélian, au sujet de la jouissance des eaux des marais; - pour des réparations à la toiture du presbytère de Chambéry-le-Vieux ; – à Révérends Roux, curé des Mollettes; Dardier, curé de Saint-Alban; Mollard, curé de Bassens; Champrond, curé de Vimines, etc., etc., pour les frais d'un service funèbre célébré dans ces communes pour le repos de l'âme du roi Charles-Emmanuel III; – à un individu qui avait tué un loup dans la commune de Gerbaix; - au conseil communal de Chamoux, « provisoirement et s'agissant du service divin qui ne souffre aucun retard, » la somme nécessaire à l'entretien du luminaire de l'église paroissiale, en attendant le jugement d'un procès que la commune soutenait contre les religieux de Saint-Rambert, à l'occasion de ce luminaire ; - à dame Françoise de Bouchage, comtesse de Manuel, le prix d'une parcelle de terrain lui appartenant, et qui avait été occupée pour l'établissement d'un chemin en dessous de Conflans ; – etc. Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1772-1779

C 348 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur les caisses des exacteurs communaux, pour toutes les dépenses à la charge des communes : - pour la construction du clocher de Puisgros ; - pour les vacations de noble Gaspard Didier, sénateur et juge-maje de Savoie, de Balthazard d'Alexandry, lieutenant juge-maje, et de leur greffier, qui étaient allés ouvrir le ban des vendanges à Montmélian; - pour les frais de la vérification des pièces administratives relatives à l'affranchissement des droits féodaux, que la commune de la Bridoire devait à l'abbaye de Tamié : - à Révérend Dompmartin, curé de Saint-Cassin, qui avait été chargé par le conseil communal de faire réparer une grange; - pour le remboursement du droit de geôle et du prix du pain fourni à une femme de Beaufort, pendant sa détention dans les prisons de Chambéry ; – à Révérend Pierre Perrier, curé de Chignin, qui avait été chargé de l'exécution de travaux de réparation à l'église paroissiale ; – au syndic de Saint-Pierre d'Albigny, pour le remboursement de sommes avancées par lui pour les fontaines publiques, avec un compte détaillé de la dépense ; - pour les mois de nourrice d'un enfant trouvé qui était à la charge de la commune des Marches; - aux religieuses du Betton, pour les intérêts du prix de l'affranchissement des servis féodaux que leur devait la commune de la Trinité ; - pour les frais d'un procès que les communes de Motz et de Serrières avaient soutenu contre le marquis de Cluses, à l'occasion des bans champêtres ; – pour les gages du garde-bois de la commune d'Arvillard; - etc.

Registre In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1779-1783

C 349 Finances et comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur la caisse des exacteurs communaux, pour les dépenses à la charge des communes: - pour remboursement d'impôts payés indûment par un sieur Prallet, d'Arvillard, qui était exempt comme père de 12 enfants ; - pour frais de confection des rôles de l'impôt sur le sel ; - au curé de la Motte, pour les frais d'un service funèbre en l'honneur de la reine de Sardaigne; - pour le remboursement des frais dus par la commune de Châteauneuf, dans un procès contre Révérend Rodde, curé de Chamoux, et les administrateurs de l'hôpital d'Annecy, en qualité d'héritiers de Révérend Ducret, chanoine de la cathédrale d'Annecy; - pour les frais d'un détachement de soldats « qui avait été commandé à la Motte, à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste, afin d'y maintenir le bon ordre ; » - à Révérend Gellon, curé d'Étable, pour les réparations de son presbytère d'Étable, dont l'entreprise lui avait été confiée, et qui étaient à la charge des communes d'Étable et du Verneil, ne formant qu'une seule paroisse ; - au châtelain d'Aix qui s'était rendu, sur l'ordre de l'intendant général, à Saint-Innocent, pour y faire tuer un chien enragé, ainsi que 9 autres chiens et un boeuf, mordus par lui; - à un chirurgien, pour ses soins à un enfant que le même chien avait aussi mordu : - à l'entrepreneur des travaux du chemin du Col du Frène, passant par les communes de Saint-Pierre d'Albigny, Sainte-Reine, École, Jarsy, la Compôte, Doucy, le Châtelard et la Motte-en-Beauges, qui étaient tenues de concourir à son entretien; avec un état de répartition de la somme de 14,145 livres 7 sous 4 deniers, à partager entre ces communes ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 198 feuillets, papier.

1782-1788

C 350 Finances et comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur la caisse des exacteurs communaux, pour toutes les dépenses à la charge des communes : – au baron de Saint-André, pour l'affranchissement des droits féodaux qui lui étaient dus par la commune de Montgilbert ; – pour des réparations à la route du bord du Rhône, entre la Balme et Champagneux ; – au chapitre métropolitain de Tarentaise, pour l'affranchissement des droits féodaux que la commune de Verrens lui devait ; – au sieur Gabet, châtelain des communes de Cognin, Vimines et Montagnole, pour avoir mis, le 14 octobre 1787, les emprises sur les vendanges ; – au recteur de la chapelle de Sainte-Catherine, érigée dans la commune de Mercury-Gemilly, pour une annuité de la rente perpétuelle sur la taille réelle, aliénée de cette paroisse, à cause de l'affranchissement passé en faveur de ladite commune par le recteur ; – à la marquise de Faverges, agissant comme tutrice de ses enfants, pour le paiement d'une portion du prix de l'affranchissement des droits féodaux, passé, le 30 mai 1787, entre elle et la commune des Déserts ; – à Révérend Dénériaz, curé d'Ansigny, pour le remboursement du prix des réparations que le conseil

communal l'avait chargé de faire exécuter à l'église et au presbytère de cette commune ; – à l'hôpital des Incurables, de Chambéry, pour l'entretien d'un aliéné qui y avait été admis à la charge de la commune d'Albens ; – au conseil communal de Villard-Sallet, pour l'entretien des étalons placés en dépôt dans cette commune par l'administration ; – pour des travaux de réparation au bureau du tabellion des Échelles, avec un tableau de répartition de la dépense, entre toutes les communes du mandement qui devaient y concourir ; – pour les frais d'expédition des patentes royales de concession d'un marché hebdomadaire à Yenne ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1788-1792

C 351 Finances et comptabilité. – Copie d'un règlement du ministère de Turin, relatif aux enchères en matière de biens domaniaux, portant en tête la copie d'un billet royal de Charles-Emmanuel III, à l'intendant général de Chambéry. – Manifeste de la Chambre des comptes, pour la vente des fiefs dépendant du domaine royal, en deçà et en delà des monts. – etc. Liasse 3 pièces, papier.

1749-1757

C 352 Finances et comptabilité. – États des débiteurs des finances royales, pour fermes de biens domaniaux ; pour droits féodaux, assis sur des terres du Domaine royal ; droit de trézain, à Chambéry ; droit des langues, à Saint-Jean de Maurienne ; pontenage de Conflans ; péages de Montmélian et d'Aiguebelle ; places d'épicier, de géomètre-mesureur, etc ; – par suite de la cession au comte de Montfort des rentes de Doucy et de Saint-Oyen, dépendantes du marquisat de Saint-Maurice ; – etc.

Liasse 46 pièces, papier.

1789-1791

C 353 Finances et comptabilité. – Avis, affiches, soumissions et procès-verbaux d'adjudication aux enchères, moyennant une rente annuelle à payer aux finances, de places d'épicier, droguiste en gros et en détail, de géomètre-mesureur, etc., à Chambéry, Conflans, Saint-Pierre d'Albigny, etc. – État « soit relation sur les places de droguiste et de revendeur d'épicerie en détail, fixées dans les différentes villes, bourgs et paroisses du duché de Savoie, par l'édit du 6 octobre 1733, duquel il résulte de celles qui ont été aliénées par les royales finances, et de celles qui n'ont été ni vendues ni acensées, et des offres faites pour les acquérir ou acenser, ensuite des diligences pratiquées par l'intendant général Secchi. » – Requêtes à la Chambre des comptes et autres actes judiciaires concernant des poursuites contre un sieur Pellissier, qui exerçait une des places d'épicier de Chambéry, sans en avoir payé le prix aux finances ; – etc. Liasse 70 pièces, papier.

1740-1792

C 354 Finances et comptabilié. - Biens et revenus appartenant aux finances royales. - Affiches, soumissions et adjudications pour l'acensement de ces biens. - Acensement, pour trois ans, des rentes et autres droits féodaux dépendant du fief du château de Chambéry, par les héritiers de noble Bruyset, qui avait reçu du duc de Savoie l'investiture de ce fief. - « Mémoire sur les boucheries de la ville de Chambéry, qui sont du fief de Sa Majesté, et ainsi sujettes à l'émolument des lods, en cas de vente, à cause de la rente du royal château de cette ville, dressé par ordre du comte Capris de Castellamont, intendant général. » -Acensement des biens dépendant du marquisat de Conflans qui avait été réuni au domaine royal; - des revenus du fief du Bourget; - des droits de péage et pontenage de Conflans, d'Aiguebelle, etc. – Billet royal de Charles-Emmanuel III, approuvant des contrats pour la ferme des droits de pêche dans la commune des Allues, qui appartenaient aux finances. -Lettre de M. de Grégory, ministre de Turin, au comte Ferraris, intendant général, le chargeant d'envoyer à Fribourg (Suisse) un homme compétent, avec mission de faire un rapport sur l'état d'un palais qu'un ancien évêque de Fribourg avait légué au roi de Sardaigne, dans cette ville. Les finances avaient loué ce palais à un sieur Rodolphe de Castella, qui était mort, laissant en fort mauvais état l'édifice, dont il n'avait même pas payé le loyer fort modique qui avait été fixé. Le ministre fait connaître que le gouvernement désirerait vendre le palais en question. - États des baux de biens domaniaux à renouveler dans le duché de Savoie. – État des revenus féodaux cédés au domaine royal par Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise ; – etc. Liasse 128 pièces, papier.

1629-1791

C 355 Finances et comptabilité. - Revenus de biens et droits féodaux appartenant au domaine royal. - Comptes des fermiers des revenus du marquisat de Conflans. Ces revenus consistaient non seulement en argent, mais en céréales et en noix qui étaient payées en nature par les tenanciers. Parmi les « particuliers payant les servis » figurent Révérend Paquié, curé de L'Hôpital-sous-Conflans : Vignet, curé de Saint-Sigismond : les religieuses Bernardines de Conflans, le baron Duverger, etc. - Comptes des droits et servis dépendant de la rente féodale du château de Montmélian, qui avait été réunie au domaine royal. Parmi les personnes assujetties à ces servis, qui se payaient en vin et en argent, figurent le comte de Rochefort, le marquis de la Saunière d'Yenne, M. de Gantelet, le marquis de Challes, le comte de La Val d'Isère, M. de Comnène, le comte Salteur, les chartreux de Saint-Hugon, l'hôpital Saint-François, de Chambéry, la chartreuse d'Aillon, etc. - Comptes de l'économe de la seigneurie du Bourget, unie au domaine royal. - Comptes de droits de banvin, de layde, des langues bovines, etc., revenant aux finances. - Note constatant que la ville de Saint-Jean de Maurienne devait aux finances royales divers droits provenant de la mense épiscopale, de la ferme des langues bovines, etc., qui avaient été cédés au domaine royal. – État des revenus du marquisat de Saint-Maurice, qui avaient été réunis au patrimoine royal en 1780. – Injonctions à des débiteurs en retard de s'acquitter envers les finances, signées en minutes par les intendants généraux (le comte Capris de Castellamont, Blanchot, le baron Vignet des Étoles, le comte Secchi della Scaletta, le comte Botton de Castellamont). –

Liasse 52 pièces, papier.

1752-1792

C 356 Finances et comptabilité. – Comptes, acensements, etc., des revenus des greffes des juridictions qui faisaient partie du domaine souverain : – du greffe du marquisat de Conflans ; – des greffes civil et criminel de l'archevêché de Tarentaise, qui avaient été cédés au Roi par l'archevêque Claude-Humbert de Rolland, avec tout le pouvoir temporel ; – du greffe de la judicature royale de Saint-Jean de Maurienne. – États des recettes des greffes civil et criminel du bailliage de Savoie, présentés à la vérification de l'intendant général par le fermier des revenus de ces greffes, et indiquant seulement le nom des personnes qui ont acquitté des droits de greffe et la somme payée ; – etc.

Liasse 31 pièces, papier.

1739-1792

C 357 Finances et comptabilité. – Comptes des fermiers des droits de péage et pontenage d'Aiguebelle, Conflans, Étrembière, Montmélian et Arbin, L'Hôpital, etc., vérifiés par le secrétaire en chef de l'intendance générale, et approuvés par les intendants généraux (le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Vacca). – Sommations aux retardataires. – Lettres de M. Ballada, intendant de Genevois, au chevalier Radicati, vice-intendant général, au sujet de ce que les finances devaient payer au marquis de Sales, pour le péage de Doussard qui lui appartenait et qui avait été supprimé ; – etc. Liasse 33 pièces, papier.

1742-1786

Finances et comptabilité. – Registre des lettres et ordonnances de l'intendant général de Chambéry, pour le paiement des lods et trézains dus aux royales finances : – lettre circulaire de l'intendant général Vacca, aux intendants des provinces, les informant que le commissaire d'extentes Léger avait été chargé de faire, dans les archives des tabellions, les recherches nécessaires à la vérification des lods dus aux finances royales, et qu'ils devaient lui faciliter l'accomplissement de sa mission. – Lettres réclamant des droits dus aux finances royales : – par M. de Rochette, à la suite de son acquisition du château de Tours, situé à Ayse, qu'il avait acheté du baron de Salagine ; – par M. de Cormant de Montpont, pour l'acquisition du fief des Bruniers ; – par le comte de Menthon d'Aviernoz, pour les arrérages de cinq années du droit de garde de son fief du Châtelard ; – par les syndics d'Évian, pour les droits afférents à l'acquisition qu'ils avaient faite du baron de Blonay, des droits de layde,

langues, forage et banvin qui s'exigeaient dans ladite ville. – Copie d'une requête de Mre Pierre-Bon-Xavier, comte de Garbillon, qui réclamait contre le droit de trézain, appliqué à deux maisons échues à Jean-Claude de Garbillon, son père, dans l'hoirie du comte de La Barre, et qui étaient situées, l'une sur le lit de l'Albane et l'autre en dehors, du côté du château, et par conséquent en dehors des limites fixées par la transaction de 1382, et non sujettes au trézain ; – etc.

Registre Petit in-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1776

Finances et comptabilité. – Droits de toisage et de trézain dus aux finances, sur les maisons de la ville de Chambéry. – Mémoires et réclamations à ce sujet. – Notes de paiements faits à la trésorerie générale de Chambéry. – Liquidation des droits de trézain dus par noble Léonard, fils de feu noble J.-B. de Carpinel de La Chaux, pour une maison qu'il avait acquise, rue Saint-François, de noble J.-B. Milliet, marquis de Faverges. – Extrait d'un arrêt de la Chambre des comptes, du 4 février 1729, sur la réunion de la rente féodale du château de Chambéry, au domaine royal, avec le verbal de la mensuration faite des maisons sujettes au droit de toisage, et la liquidation du droit dû sur chaque maison. Cette pièce donne les noms de tous les propriétaires des maisons qui se trouvaient comprises dans les limites de la ville de Chambéry, telles qu'elles avaient été tracées par la convention de 1382 ; – etc. Liasse 11 pièces, papier. Deux plans de la ville avec les murs d'enceinte.

1729-1764

C 360 Finances et comptabilité. – Registre pour les quittances des revenus domaniaux et des cens et amendes. – Cens de places d'épicier ; – du greffe de Montmélian. – Redevance annuelle de la cire due aux finances royales, à cause du château des Échelles. – Cens de la ferme des langues bovines de Chambéry. – Versements de l'économe de la seigneurie du Bourget. – Cens du greffe de la judicature-maje de Savoie. – Paiement par le baron de Montfort de Saint-Sulpice, des intérêts à 3 % d'un capital de 11,000 livres, pour lequel les revenus des terres de Doucy et de Saint-Oyen lui avaient été cédés par les finances. – etc. Registre In-4° cartonné, 14 feuillets, papier.

1788-1791

C 361 Finances et comptabilité. – État des amendes infligées par les intendants généraux, le Sénat de Savoie, les juges-majes et les juges locaux : – pour délits de pâturage ; – pour coupes illicites de bois ; – pour injures, rixes et blessures ; – « pour avoir débité du vin le jour du dimanche ; » – pour avoir chassé sur les terres du seigneur ; – pour fol appel ; etc. – Sur le produit de ces amendes, 1/4 appartenait à l'avocat fiscal général, 1/4 à l'hôpital de la province, 1/4 à la Maison des Arts. Il n'y avait, dans tout le duché de Savoie, qu'une seule Maison des Arts, à Thonon. – États des amendes encourues par les notaires, à la suite de la visite de leurs minutaires, que les intendants faisaient périodiquement. – Certificats négatifs donnés par les juges, quand ils constataient, dans leurs visites des registres des greffes, qu'aucune amende n'y avait été inscrite. – Injonctions, par le comte Botton de Castellamont, intendant général, aux individus condamnés à des amendes, de les payer dans 30 jours, sous peine de brigade. – etc. Liasse 148 pièces, papier.

1758-1792

Finances et comptabilité. – « Livre pour les recettes et dépenses des revenus des bénéfices ecclésiastiques vacants » (l'abbaye d'Hautecombe, l'abbaye d'Entremont, l'archevêché de Tarentaise, etc.), contenant la minute des ordres de recevoir, et des mandats de payement délivrés par les intendants généraux de Riccardi et Lovere, pour le service des bénéfices ecclésiastiques dont les revenus appartenaient aux finances, pendant les vacances de siège. – Transcription de mémoires des fermiers et des économes des biens. – Ordre de payer aux religieuses Sainte-Claire, sur les revenus de l'archevêché de Tarentaise, « la somme de 1,000 livres, que Sa Majesté a bien voulu leur accorder, à l'égard du dépôt, pendant l'espace de 13 années, qu'elles ont eu, de l'argent desdits revenus, dans leur monastère ; » – pour le paiement d'une pension que le roi de Sardaigne avait accordée à un suisse protestant qui s'était converti au catholicisme et voulait entrer dans les Ordres, jusqu'à ce qu'il pût être pourvu d'un bénéfice ecclésiastique ; – pour des réparations aux églises d'Entremont, Amancy, , Saint-Pierre de Rumilly, qui dépendaient de l'abbaye

d'Entremont ; – pour confection d'un inventaire des archives de l'abbaye d'Hautecombe, dans une salle du château de Chambéry ; – pour secours aux capucins de Moûtiers, afin de les aider à construire une citerne dans leur couvent. – Notes de paiements de tailles ; – etc. Registre In-f° oblong couvert en parchemin, 17 feuillets, papier.

1717-1729

C 363 Finances et comptabilité. – Comptes sommaires de recettes et dépenses, présentés à l'intendant général par les receveurs insinuateurs des divers départements du duché de Savoie. – Reçus des droits de tabellion, à l'appui des comptes ; – etc. Liasse 57 pièces, papier.

1759-1791

C 364 Finances et comptibilité. – État sommaire des versements opérés par les insinuateurs, indiquant seulement, pour chaque département d'insinuation, le nom du comptable, la date et le montant de son versement.

Registre In-4° sans couverture, 28 feuillets, papier.

1786-1792

C 365 Finances et comptabilité. – « Scritture, relazione, etc., riguardando la Savoja, p. il 1742. » – (Registre composé de pièces très diverses concernant les finances, la comptabilité, les impôts et autres recettes du trésor, les travaux publics, etc.) : - « Tabelles pour les comptes de la taille et des impositions pour ponts et chemins, ustensiles et cavalcades, et pour régler les comptes des trésoriers de Savoie, de toutes leurs exactions de l'année 1742, dressées par le comte Bonaud de Monteu, intendant général. - Inventaire des titres de l'intendance générale de Chambéry, et de ceux des intendances provinciales du duché de Savoie, envoyés au bureau central des finances, à Turin, en 1742, au moment de la guerre et de l'entrée des Espagnols en Savoie. - « Relation que fait le comte Boutal, intendant de Maurienne, d'ordre de M. de Grégory, général des finances, de Turin, de ce qui s'est passé dans la province de Maurienne, dès la fin du mois d'août 1742, que l'armée de Don Philippe d'Espagne est entrée en Savoie, jusques au 10 janvier suivant, que le Roy et son armée se sont retirés de Savoie. » L'intendant y expose les mesures prises pour sauver les archives et les caisses publiques, ainsi que les approvisionnements militaires qui avaient été faits ; ce qui avait été entrepris pour fortifier Montmélian et Charbonnière, pour assurer le service d'un hôpital militaire qui avait été établi à Saint-Jean de Maurienne, et pour faciliter, malgré le mauvais temps, le passage du Mont-Cenis à l'armée sarde. – État de l'impôt des cavalcades et situation des revenus domaniaux et des droits féodaux, en Savoie, au mois de juillet 1742. - États de recette des tailles. - « Mémoire concernant les réparations publiques (travaux des routes et ponts) commencées en 1741 et 1742, dans le duché de Savoie. » - États de dépenses pour les fortifications. – etc.

1742-1743

C 366 Finances et comptabilité. – Récépissés de capitaux versés par des hospices, des maisons religieuses et des particuliers, pour acquisition de rentes sur les tailles des communes : – par les administrateurs de l'hôpital de Saint-Michel en Maurienne ; – par Révérend Claude Vittoz, professeur au collège d'Annecy ; – par le Révérend Père de Castagnère, recteur des Jésuites de Chambéry ; – par Dom Jacques Bourgeois, prieur de l'abbaye d'Aulps ; – par l'hôpital de Sallanches ; – par le plébain et le chapitre de Mégève. – États des sommes à payer par les finances aux acquéreurs de tailles sur les paroisses, pour l'intérêt des capitaux qu'ils avaient versés.

Registre In-4° non cartonné, 10 feuillets, papier.

Liasse 370 pièces, papier.

1735-1753

C 367 Impôts de toute nature. – « État des rôles génériques des paroisses contenues dans les provinces deçà les monts, tirés des anciens bilans et comparés au bilan de 1699; signé Duroch, contrôleur particulier pour S. A. R. le duc de Savoie, qui déclare avoir fait ce relevé ensuite des ordres du seigneur comte de Robilant, conseiller d'État de Son Altesse, et son intendant général deçà les monts, à Chambéry. » L'état donne, pour chaque paroisse, la cote générique (totale) et les sommes à retrancher pour diverses causes, parmi lesquelles on remarque : – à Pugnet-la-Croix-Rouge, 18 livres 6 sous 1 denier, « à quoy arrivent les

cotes des bourgeois et habitants de Chambéry y possédant fonds, lesquels bourgeois sont exempts de toutes tailles, parce que cette paroisse fait partie des franchises de ladite ville; » – à Chambéry, 750 florins, qui sont employés annuellement aux réparations des digues de la Leysse; à Sonnaz, pour la cote des biens des pauvres de l'hôpital de la Charité de Chambéry, qui était exempt des extraordinaires; – à Méry, celle du nouvel hôpital de Chambéry, qui est exempt aussi; – à Saint-Alban, les nouveaux anoblis et les prêtres d'honneur de la Sainte-Chapelle de Chambéry; – à Belmont, pour les religieux Carmes du Pont-de-Beauvoisin; – à Lanslebourg et à Lanslevillard, une diminution de la moitié de la cote, sous la condition imposée à ces communes, par d'anciennes patentes des souverains, « de marquer et entretenir le chemin, dans la montagne du Mont-Cenis, y planter des perches pour indiquer la route, y faire due recherche des corps morts, péris dans les neiges et glaciers, et iceux faire sépulturer; » – à Saint-Germain et à Séez, exemption accordée dans les mêmes conditions, pour le chemin du col du Petit-Saint-Bernard; – etc. Registre In-4° non cartonné, 88 feuillets, papier.

1700

C 368 Impôts de toute nature. – États sommaires de toutes les impositions à payer dans le duché de Savoie. – État de l'imposition bilancée sur toutes les communes, pour les ponts et chemins, les bains d'Aix, les maladies épidémiques, les ustensiles dus au gouverneur général, etc. – États présentant, pour chaque commune, par provinces, un parallèle entre les impositions de deux années consécutives, avec les causes des changements, dans la province de Tarentaise.

Liasse 6 pièces, papier.

1781-1790

C 369 Impôts de toute nature. – Comptes très sommaires, rendus aux intendants généraux baron Vignet des Étoles, Fava, comte Botton de Castellamont, par le trésorier général Mongis, de toutes les impositions mises sur les paroisses du duché de Savoie.

Registre In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1784-1791

C 370 Impôts de toute nature. - États de la taille royale due par les provinces du duché de Savoie, déduction faite des exemptions, sursoyances, aliénations, imputations et assignations ordonnées par Sa Majesté. » - Déductions à la Trinité et à Villard-Léger, pour les biens de noble Ambroise Benoît de Beaumont, dauphinois; - à Yenne, pour ceux du comte de Rochefort, de Joseph-Marie de Seyssel, comte de La Balme, et de Jacques de Cordon, qui étaient compris dans les terres échangées entre la France et la Savoie, par le traité de 1601; - à Seyssel, pour ceux de Claude Montanier de Vans, Antoine Montanier de Genissiaz, Claude Montanier de Belmont, Étienne de La Chapelle de Parpillon, François-Joseph de Vignod, François-César de Vignod et François-César de Maillans : - à Foncenex, pour ceux des nobles François de Marcley, Michel Dadaz, etc., exempts pendant quinze ans, pour avoir acheté des terres appartenant à des citoyens de Genève qui étaient exempts; - à Saint-Jean d'Aulps, les intérêts dus à l'abbaye d'Aulps, pour un capital de 18,520 livres, payé sur la taille, au 3 ½ %, en vertu des lettres patentes du 24 novembre 1775. – État des biens que noble Louis-Angélique de Disimieu, seigneur de Saint-Béron, et Dauphinois, possédait en Savoie. - Notes sur les nobles dauphinois qui avaient des terres en Savoie.

Liasse 25 pièces, papier.

1749-1788.

C 371 Impôts de toute nature. — États de la taille royale due par les six provinces du duché de Savoie et par les bailliages de Gaillard et de Ternier, déduction faite des sursis, exemptions, aliénations, assignations, imputations, etc. — Déductions à Saint-Béron, pour les biens exempts des nobles dauphinois, Antoine Courbeau de Vaulserre et Louis-Angélique de Disimieu; — à Domessin, pour ceux de Jacques-Philippe de La Cornière, id.; — à Sonnaz, pour ceux de Pierre-Balthazard de Mareste, comte de Rochefort, noble des pays échangés par le traité de Lyon, de 1601, entre la France et la Savoie; — à La Motte de Montfort, pour ceux de noble Hyacinthe de Pingon, id.; — à Annecy, pour ceux de dame Marie-Françoise de Parpillon, veuve du comte de Chatel, id.; — à Corsier, pour ceux de Pierre de Livron, citoyen de Genève; — à Lanslebourg, pour l'exemption que le Roi accordait à la commune «

à cause de la manutention du chemin du Mont-Cenis, dont elle était chargée ; » – à Séez, pour celle que le Roi lui accordait, en compensation de l'entretien du chemin du Petit-Saint-Bernard ; – à la Balme de Sillingy, pour la cote de la taille des biens appartenant au Roi dans cette commune ; – au Grand-Bornand, pour les 3,000 livres assignées sur cette paroisse, pour l'apanage du duc de Chablais ; – à Ugines, 4,000 livres pour le même objet ; – à Mégève, pour les intérêts dus aux jésuites de Chambéry, du capital de 2,000 livres payé par eux, sur la taille de cette paroisse ; – à Annecy, pour l'assignation d'une somme de 1,500 livres en faveur de l'évêque d'Annecy, « en surérogation des affouages dont il jouissait sur le Piémont, par patentes du 20 décembre 1741 ; » – à Traize, pour la cote du hameau des Bessons, qui avait été distrait de cette commune et réuni à celle de la Balme de Pierre-Chatel, par suite du traité de 1760 ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 298 feuillets, papier.

1756-1767

C 372 Impôts de toute nature. – État par commune et par province, de la capitation. – États de la capitation imposée sur les nobles, dans chacune des provinces du duché de Savoie. (Ce rôle donne pour Chambéry, rue par rue, et pour tout le reste du duché, commune par commune, les noms de tous les nobles qui y étaient assujettis à l'impôt de la capitation, et quelques détails sur leurs familles, leurs femmes, le nombre de leurs enfants, etc. ; la liste de tous les membres du Sénat de Savoie, du conseil de Genevois, des juges-majes, des avocats fiscaux et autres officiers de justice ; des membres de la Chambre des comptes et des trésoriers provinciaux, avec le montant de leur cote.)

Registre In-f° sans couverture, 22 feuillets, papier.

1702

C 373 Impôts de toute nature. – Rôle de la capitation de la ville de Chambéry, contenant 1,907 articles, et s'élevant à la somme de 21,083 florins, arrêté et signé par les syndics de Buttet, Fort, Viallet, Perrin et Vulliod.

Registre In-4° couvert en parchemin, 100 feuillets, papier.

1713

C 374 Impôts de toute nature. – Répartition de la capitation de la noblesse dans les provinces du duché de Savoie, contenant les noms et la cote de tous les nobles sujets à cette taxe. Registre In-4° sans couverture, 75 feuillets, papier.

1715

C 375 Impôts de toute nature. – Fragments de rôles de la capitation de quelques communes de la Savoie : Allondaz, la Bâthie, etc. – Rôles de la capitation des membres du Sénat de Savoie, de la Chambre des comptes, des exempts du faubourg de Maché de Chambéry.

Liasse 23 pièces, papier.

1714-1732

C 376 Impôts de toute nature. – Fragments de rôles de la capitation de la noblesse des États de Savoie, faisant connaître, commune par commune, le nom et la situation de toutes les personnes nobles, ainsi que le chiffre de leur capitation. – Un état récapitulatif, par province, donne les résultats suivants : Savoie-Propre : 1715 : 22 679 livres 15 sous ; 1713 : 13 435 livres 13 sous. – Faucigny : 1715 : 7 968 livres 15 sous ; 1713 : 4 978 livres 9 sous 7 deniers. – Maurienne : 1715 : 4 161 livres 10 sous ; 1713 : 2 474 livres. 7s. 5 deniers. – Tarentaise : 1715 : 856 livres ; 1713 : 520 livres. – Genevois et Ternier : 1715 : 758 livres ; 1713 : 464 livres. – Chablais et Gaillard : 1715 : 2 888 livres ; 1713 : 1 728 livres. – TOTAUX : 1715 : 39 312 livres ; 1713 : 23 601 livres 6 sous 1 denier. Liasse In-4° sans couverture, 76 feuillets, papier.

1715

C 377 Impôts de toute nature. – Rôles de la capitation faisant connaître les sommes à payer, par mois, par les nobles, pour eux et leurs domestiques dont le nombre est indiqué, ainsi que les arrérages. (Ces états n'indiquent ni la localité qu'habitent les nobles, ni la date.)

Liasse 2 pièces, papier.

XVIIIe siècle

C 378 Impôts de toute nature. – Rôle très sommaire de la capitation de la noblesse de la province de Savoie-Propre.

Registre In-4° cartonné, 20 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 379 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et des dépenses de chaque commune de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe, quand il y a lieu, les surimpositions. - En tête des Avoirs figurent les produits des tailles, avec quelques rôles à l'appui. Les dépenses sont divisées en 2 catégories : les dépenses communales obligatoires et les dépenses casuelles. (Dans toutes les communes, l'intendant général inscrit 1/5 de la taille royale pour les dépenses imprévues.) - A Aiguebelle, revenu annuel d'un capital légué par le Révérend père Molliet, ancien curé d'Argentine, à condition que ce revenu serait affecté aux honoraires d'un prédicateur. Frais de blanchissage du linge de la sacristie. Gage du carillonneur. Achat de deux flambeaux de cire pour la procession de la Fête-Dieu. Fourniture de chandelles pour le corps de garde. - A la Motte-de-Montfort, à Révérend Colombard, vicaire de la paroisse, 80 livres pour avoir rétabli l'horloge publique. - A la Motte en Beauges, entretien d'un pont qui sépare cette commune de celle de Bellecombe, qui devait aussi concourir à la dépense. - A Saint-Alban de Montbel, réparation d'un poids dont le regrattier se servait pour vendre le sel. - A Saint-Jean d'Arvey, acquisition d'ancelles (sorte de tuiles en bois), pour réparer la toiture de l'église. – Etc.

Registre In-4° sans couverture, 295 feuillets, papier. Incomplet.

1730-1744

C 380 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses de chaque commune de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions d'impôt. – A Aiguebelle, adjudication du commun du vin. Les 2/3 des honoraires du prédicateur de carême, dont le dernier tiers était payé par le chapitre collégial dudit lieu. – A Barby, réparations à l'église et au presbytère. – A La Biolle, réparation de la toiture d'une des chapelles de l'église. – A Châteauneuf, restauration de la croix du cimetière. – A Curienne, recette de 41 livres 13 sous 4 deniers, dus par les héritiers de noble François-Louis Deville, qui avait légué cette somme à la commune. – A Saint-Jeoire, loyer d'une chambre pour les réunions du conseil communal. – Au Pontet, ordre de l'intendant général au conseil communal, « de convenir d'un cens avec des individus qui jouissaient abusivement de certains biens communaux. En cas de refus de leur part, ils seront condamnés par le châtelain à payer ce cens, à dire d'experts. » – Etc. Registre In-f° couvert en parchemin, 842 feuillets, papier.

1749

C 381 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions d'impôt. – A Trouet, vacations au syndic qui était allé chercher, hors de la commune, un charpentier dont on avait besoin pour des réparations à exécuter à l'église. – A La Trinité, Villard-Sallet, Villard-Léger, Vimines, remboursement de fournitures faites aux troupes, en 1742, par les habitants de ces communes ; – etc.

Registre In-4° sans couverture, 93 feuillets, papier. Très incomplet.

1752-1755

C 382 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses de chaque commune de la province, de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou les diminutions d'impôt. – A Saint-Alban, réparations au clocher de l'église. Concours de la commune dans l'entretien du chemin des Beauges. Exemption de taille accordée à noble François Deville, comme père de 12 enfants. – A Aix, concours de la commune dans les réparations à l'établissement thermal. – A La Chavanne, injonction au Conseil communal, « qui devait veiller particulièrement à l'entretien de la grande route sur son territoire, et notamment à la descente qui vient à Montmélian, afin qu'elle soit tenue dans le meilleur état possible, pour la commodité des voitures et de l'estafette publique. » – A Francin, honoraires du procureur de la commune, dans un procès qu'elle soutenait contre les demoiselles de Charrière. – A Grésy en Savoie, recette des cens du four banal et des biens communaux. – A Grignon, pour la pension du vicaire. « Les honoraires que la commune est en coutume de payer au curé des Millières, de qui elle dépend pour le spirituel, pour une neuvaine pour la

conservation des récoltes. » – A Montmélian, remboursement à noble Charles-François Anselme, comte de Montjoie, d'un capital avec intérêts arriérés, que la ville devait à M. Pierre Anselme, son père. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 796 feuillets, papier.

1753

C 383 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou les diminutions de tailles. – A Francin, construction d'une dique contre le torrent de Bondeloge. A Grignon, la part de la commune dans le traitement du vicaire.
 A Sainte-Hélène des Millières, frais de confection d'une nouvelle copie de la mappe (plan cadastral). - A L'Hôpital-sous-Conflans, acquisition d'un cierge pascal. - A Lay-Avressieux, réparations à l'église et au presbytère. – A Lucey, remboursement à Révérend Dulin, curé de la paroisse, à la suite d'un procès que la commune avait perdu contre lui, pour des réparations que le Conseil communal avait refusé de faire au presbytère. - A Massingy, acquisition d'une clochette à porter devant le Saint-Viatique. - A Beaufort, droit d'affouage payé à M. de Gruel. Pour un quintal de beurre que la commune donnait, toutes les années, aux capucins de Conflans. – Aux Molettes, cens de biens communaux dus par noble Bernard de Bagard. Frais de construction d'un pont, avec le concours de la commune de Villaroux. - A Montailleur, pour le luminaire de l'église et pour celui que la commune fournissait « le jour qu'elle allait en procession à Saint-Vital. » - A Monthion, pour un droit d'alpéage payé au comte de La Val d'Isère. - A Montmélian, gages des syndics, du secrétaire et des serviteurs de ville. Rétribution du prédicateur de l'avent et du carême. Intérêts dus aux prêtres altariens, d'un capital qui leur avait été légué par M. de Montregard et dont la ville s'était chargée. Logements du maitre d'école et du curé. 137 livres « pour les frais de la procession générale à Notre-Dame de Myans, de même que pour le prédicateur, et attendu que la rétribution des Révérends religieux qui assistent auxdites processions est en pain et en vin, et que ces denrées sont à un prix excessif, on porte en augmentation de ladite dépense, pour cette année seulement, 30 livres; » - etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 772 feuillets, papier.

1759

C 384 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A Venthon, remboursement au curé, de frais de luminaire de l'église. Dépense pour refaire la toiture de cet édifice. – A Verrens-Arvey, vacation à des conseillers municipaux, à l'occasion de la révision du cadastre et de la reconnaissance des biens communaux. – Au Verneil, frais d'une nouvelle copie de la mappe cadastrale. – A Villard-de-Beaufort, paiement de dîmes dues à l'archevêque de Tarentaise. Supplément du traitement du vicaire. – A Sales, exemption d'impôts accordée à Charles Pompée de Motz de La Salle, comme père de douze enfants. – Etc.

Registre In-4° sans couverture, 101 feuillets, papier. Incomplet.

1761-1764

C 385 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A L'Hôpital-sous-Conflans, dépense pour la construction d'une digue contre le torrent de l'Arly. – A Francin, diminution de taille, par suite de dégrèvements accordés à des habitants dont les propriétés avaient été ravagées par les inondations. – A Cessens, exemption de tailles accordée à Georges de Gantelet d'Asnières, comme père de douze enfants. – A Cognin, paiement des mois de nourrice d'un enfant que la commune entretenait à Saint-Sulpice. – A Chignin, rétribution payée à la Sainte-Maison de Thonon, pour une seconde messe tous les jours de fête et dimanches. – A Montmélian, produit de la ferme des fours et des bancs de boucherie. Gages et habillement du tambour et des serviteurs de ville. Traitement du régent et loyer de l'école. – A Seyssel, paiement des intérêts d'un capital de 2,000 livres que la ville avait emprunté à Révérend Michel Conseil, vicaire général du diocèse d'Annecy. – A Pallud, pour le rachat des dîmes dues à l'archevêché de Tarentaise. – Etc

Registre In-4° sans couverture, 246 feuillets, papier. Incomplet.

C 386 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. - A Queige, vacations payées à tous les conseillers « employés à faire travailler au chemin tendant à Conflans, qui se trouvait rompu et éboulé en plusieurs endroits ; ayant fait travailler la paroisse, le même jour, en quatre endroits différents. » - A Chamousset, gages du syndic, qui faisait l'exaction des tailles de l'année, personne ne s'étant présenté pour la mise aux enchères. - A Césarches, frais de refonte d'une des cloches de l'église. - A Brison, pour la cote de noble François Garioud, exempt comme père de douze enfants. - A la Compôte, pour la construction d'un pont sur le Chéran et de deux diques contre ce torrent. A Saint-Sigismond, réparations à l'église et aux diques de l'Arly.
 A Saint-Paul-sur-Yenne, loyer de la chambre du conseil communal. - A Presle, paiement de servis dus au marquis de Coudrée. - Au Pont-de-Beauvoisin, paiement au sieur Henri Crétet, du loyer de la chambre des archives de la commune. - A Champlaurent, rappel d'une somme de 227 livres provenant d'une vente de bois, et que la commune avait en dépôt, à la trésorerie générale, pour payer une partie de la « créance des pauvres de Presle. » – Etc. Registre In-4° sans couverture, 290 feuillets, papier. Incomplet.

1770-1776

Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province C 387 de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A Saint-Béron, vacations de témoins entendus dans une enquête, au sujet d'une aumône que le prieur de Saint-Béron était tenu de distribuer dans les communes de Saint-Béron et de Saint-Franc. – A Rumilly, frais d'établissement de latrines publiques. Pour une place d'armes destinée aux manoeuvres de la légion des campements, dont la dépense devait être supportée par la ville et par les communes voisines « qui ressentaient de l'avantage de ladite place, pour les foires et marchés qui s'y tiennent. » - A Serrières, recette d'un secours de 1,090 livres, accordé par le Roi à cette commune, qui avait été ravagée par la grêle le 23 août 1776. - A Sainte-Hélène des Millières, frais remboursés à un conseiller municipal, qui avait conduit à Chambéry un soldat élu par la commune, et acquisition de la cocarde « qu'on est accoutumé de donner à ces élus. » – A Cessens, pour la cote de dame Jacqueline Portier du Belair, veuve de noble Antoine de Gantelet d'Asnières, qui était exempte comme mère de douze enfants. – A Doucy en Beauges et à Saint-Pierre d'Albigny, pour l'exemption de Nicolas Millioz, secrétaire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny, et père de douze enfants. - A Saint-Marcel, en tête du budget, la soumission passée par l'exacteur des tailles, avec une copie de son compte. - Etc.

Registre In-4° sans couverture, 304 feuillets. papier. Incomplet.

1777-1780

C 388 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A Aix, pour le gage du maître d'école, 1,000 livres; « pour celui qui conduit l'horloge et qui la soigne, 20 livres. » - A Albens, recette de la ferme de la vigne dite la Prieurale, dont l'acensataire devait donner, en outre, 60 livres au vicaire « suivant l'usage. » A Apremont, gage du garde bois.
 A Billième, déduction de taille, par suite de l'exemption accordée à nobles Philibert Drujon et Marguerite de Seyssel, mariés, et qui avaient douze enfants. - A Bonvillard, complément de la portion congrue du curé. - Au Bourget-du-Lac, pour le loyer « que la commune passait au sieur Pierre-André Chapuis-Dupont, » et pour l'entretien d'un enfant trouvé. - A Cessens, pour la cote de Mme veuve d'Asnières, à cause de ses douze enfants. - A La Chapelle-Blanche, loyer de la « chambre à tenir l'école. » - A Chindrieux, achat de cordes pour les cloches. - A Cognin, pour la cote de noble Louis Deville, exempt comme père de douze enfants. - A Cuzy, vacations au châtelain pour la visite des cheminées. - A Jongieux, pour la refonte de la cloche. - A Monthion, dîmes dues au comte de Sainte-Hélène. - A Presle, droits féodaux dus par la commune au marquis de Coudrée. - A Queige, dîmes dues au chapitre métropolitain de Tarentaise. - A Rumilly, subside à la compagnie des chevaliers-tireurs. - A Hauteluce, gage de celui qui était chargé d'avertir les membres du conseil communal, quand il y avait des assemblées extraordinaires. - A Saint-Innocent, pour le logement du curé et du vicaire. - Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 434 feuillets, papier.

C 389 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. - A Aillon, pour la vérification des poids et mesures. - A Saint-Alban et à Attignat, surimposition de 20 sols par livre de taille répartie au cadastre, pour les affranchissements des droits féodaux ou ecclésiastiques. - A Beaufort, pension d'une aliénée, à l'hospice des Incurables de Chambéry. Pour la confection d'une livre de transport, dans leguel toutes les mutations cadastrales seront régulièrement inscrites. - A Lescheraine, frais d'une requête pour faire interdire le pâturage des chèvres dans les terrains communaux. - Aux Marches, pour des réparations à une fontaine publique. - A Saint-Maurice de Rotherens, honoraires des ecclésiastiques chargés des services religieux que la commune faisait célébrer en l'honneur de saint Roch. - A Mercury-Gemilly, loyer du logement du troisième prêtre. - A Méry, gage d'un garde champêtre établi par le Sénat. – A Montendry, pour l'acquisition d'une bannière. - Au Montcel, pour l'acquisition d'un presbytère. - A Montmélian, « bilan de la ville, en avoirs et dépenses, pour l'année 1782, dressé par le seigneur intendant comte Louis-Octave Avogadro de Colobiano, vice-intendant général, sur la règle de division des deux communautés de ladite ville et d'Arbin, à cause du démembrement de cette dernière, et en exécution de l'arrêt de la royale Chambre des comptes, du 26 février 1779. » Ordonnance de l'intendant général comte François Secchi della Scaletta, qui vise des lettres patentes du 5 février 1782, portant érection de la commune d'Arbin. État des biens féodaux et ecclésiastiques des communes de Montmélian et d'Arbin, qui étaient sujets à l'imposition de 2 sols par livre de leurs cotes figuratives, au profit de la caisse royale des ponts et chemins. - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 429 feuillets, papier.

1782

C 390 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A Conflans, entretien d'un enfant trouvé, habillement du serviteur de ville. – A Drumettaz-Clarafond, gage du secrétaire de la commune, sortant de fonctions, qui ne lui sera payé qu'après qu'il aura rendu les archives. – A Entremont, pour des servis féodaux dus au seigneur du lieu. – A Gilly, pour des travaux de défense contre le torrent du Chiriac. – A Grésy, injonction « de plus fort au secrétaire, sous peine de suspension, de procéder, en conformité des Royales Constitutions, aux mutations cadastrales, en les portant sur les journalier et transport. Ordre de tenir le livre des délibérations consulaires en règle, et de le mettre dans les archives que doit faire la communauté. » - A Hauteluce, règlement des affranchissements des droits féodaux et ecclésiastiques, entre la commune et le curé. - A Saint-Jean de la Porte, indemnité aux recteurs des chapelles de l'Annonciation et de Saint-Antoine, pour occupation d'un terrain qui leur appartenait. – A Saint-Marcel, établissement d'une croix, à la jonction des chemins de Saint-Marcel et de Saint-Félix. – A Méry, pour le traitement d'un ancien secrétaire de la commune, qui ne lui sera payé que lorsqu'il aura restitué des papiers dont il était détenteur. – A Pallud, pour l'abonnement des dîmes dues au chapitre métropolitain de Tarentaise. - A Saint-Pierre d'Albigny, service des intérêts d'un capital de 2,000 livres, prêté à la commune par la confrérie du Saint-Esprit. - A Yenne, pour la sonnerie des cloches. - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 412 feuillets. papier.

1783

C 391 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. - A Allondaz, abergement des dîmes dues par la commune au prieur dudit lieu. -A Arbin, pour des réparations au four banal. - A Saint-Baldoph, loyer de la chambre consulaire. - A Bassens, vente d'un terrain communal au marquis de Faverges. - A Chamoux, gage du monteur de l'horloge. - A Champagneux, paiements faits à la trésorerie générale de Savoie, pour les affranchissements de droits ecclésiastiques ou féodaux. - A Conflans, recette d'un cens payé annuellement par les religieuses Bernardines, pour la jouissance d'une prise d'eau. - A la Croix de La Rochette, vacations au syndic pour avoir amené à l'enrôlement un soldat élu par la commune. - A Cruet, indemnité pour l'occupation d'un terrain pris par la route et dépendant de la chapelle de Saint-Claude qui était du patronage du président Perrin. – A Mognard, pour la reconstruction de la nef de l'église et la refonte d'une cloche. – A Rumilly, produit de la recette du commun du vin, de la location de deux bancs de boucherie, du four banal, du poids public, etc. Dépenses pour l'entretien des fontaines publiques et de l'horloge; pour le serviteur de ville, le prédicateur du carême, l'assistance des capucins aux processions, le traitement des régents des classes de 5ème et de 6ème, le gage de la sage-femme; pour l'abattage de l'oiseau, par la compagnie des chevaliers-tireurs, et l'exemption du commun du vin, accordé à celui qui l'a abattu. – Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 404 feuillets, papier.

1784-1785

C 392 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et des dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. – A Bonvillard, 117 livres pour le complément de la portion congrue du curé. - A La Chavanne, ordonnance de l'intendant général qui dit que « l'exacteur de la commune étant débiteur, à la trésorerie générale, de la somme de 85 livres 5 sous, imposée pour les affranchissements des droits féodaux, les administrateurs et le secrétaire feront procéder à exécution, à son préjudice, à concurrence de ladite somme, dans 3 jours, sous peine de suspension de leurs gages et honoraires, et d'y être tenus en leur propre ; et feront conster de leurs diligences dans la huitaine ; et, eu égard à l'inexactitude dudit comptable et aux fonds de la communauté, dont il est nanti, la taille sera de nouveau exposée aux enchères, et, à défaut de miseurs, l'exaction en sera faite par le syndic. » - A Chignin, 25 livres pour le luminaire de la seconde messe des fêtes et dimanches. - A Domessin, loyer d'une cave pour le curé. - A Grésy-sur-Aix, pour la construction d'un pont sur le Sierroz. - A Grésy-sur-Isère, encaissement du prix d'un terrain communal, acquis par le baron Rosset. -A Lescheraines, frais d'un service funèbre pour la Reine. - Aux Marches, pour des réparations aux fontaines publiques et au clocher. - A La Ravoire, pour le curage du canal d'écoulement des eaux des marais qui avoisinent cette commune. - A La Rochette, pour le pavage du bourg. - A Termignon, pour des réparations au clocher, au cimetière et à l'aqueduc du torrent de Leyat. - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 468 feuillets, papier.

1786-1788

C 393 Impositions de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses des communes de la province de Savoie-Propre, réglés par l'intendant général, qui fixe les augmentations ou diminutions de tailles. - A Aillon, imposition pour l'affranchissement des droits féodaux ou ecclésiastiques. - A Albens, pension d'un malade à l'hospice des Incurables, de Chambéry. - A Arbin, pour le paiement des intérêts de capitaux empruntés par la commune à la Grande-Chartreuse. – A Arvillard, loyer de la chambre consulaire et du logement du vicaire. - A Betton-Bettonnet, pour l'affranchissement de la layde d'Aiguebelle qui se payait à l'Ordre des SS. Maurice et Lazare. - Au Bourget-en-Huile, pour son concours dans les frais de reconstruction du tabellion de la Rochette. - A Cessens, pour refaire le plancher de l'église, dépense dont deux paroissiens payaient les 2/3. - A École, pour l'entretien des fontaines publiques. – A Épersy, réparations à l'avant-toit de l'église. – A Saint-Genix, 400 livres pour l'établissement d'une horloge publique, pour laquelle la confrérie du Saint-Sacrement, soit les pénitents blancs, offrait 300 livres. - A Hauteluce, annuités au curé, au vicaire et au régent. - A L'Hôpital-sous-Conflans, réparations aux halles. - A Saint-Jeoire, frais d'une nouvelle copie de la mappe cadastrale. - A Mercury-Gémilly, réparations au mur du cimetière et à la chapelle de Saint-Sébastien; reconstruction du clocher; fourniture d'une lampe pour l'église, etc., sauf recours contre les hauts décimateurs à qui incombaient ces dépenses. - A Seyssel, annuités dues à l'évêque de Chambéry, à Mme de Vignod, au monastère de la Visitation, aux religieuses Bernardines ; pour des réparations au quai du Rhône, au cimetière et à l'église ; gages du régent de l'école et du serviteur de ville ; veste, bas et culotte pour le valet de ville. - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 476 feuillets, papier.

1789-1792

C 394 Impôts de toute nature. – Droit d'aubaine. – Copie des lettres patentes envoyées au marquis Ville, ambassadeur du duc de Savoie à Paris, et par lesquelles Louis XIV, roi de France, déclarait que les gentilshommes savoisiens qui possédaient des terres en Dauphiné, seraient exempts du droit d'aubaine, de même que les nobles français l'étaient en Savoie. – Estimation et vente, au profit du domaine royal, des biens délaissés par la veuve d'un perruquier de Moûtiers, qui était sujette au droit d'aubaine. – Demande d'un aubergiste de Saint-Jean de Maurienne, originaire de la province de Gascogne, qui sollicitait du roi de Sardaigne des lettres de naturalisation, afin de se soustraire, ainsi que sa famille, au droit d'aubaine.

Liasse 4 pièces, papier.

1663-1754

C 395 Impôts de toute nature. – Minute du rôle de la cotisation des nobles, pour la santé, signé Riccardi, intendant général, indiquant seulement le nom, la cote et la résidence des contribuables, pour tout le duché. Montant du rôle : 21,082 livres. 10 sous. Registre In-4° cartonné, 34 feuillets, papier.

1721

C 396 Impôts de toute nature. – Ustensiles. – Comptes dressés par communes, par les secrétaires, des sommes dues pour les ustensiles attribués au gouverneur général du duché de Savoie, « des paiements faits à compte ; des imputations à faire des paiements excédant la capitation, et de ce qui reste encore dû pour lesdits ustensiles ; de même que ce qui doit être remboursé. »

Liasse 35 pièces, papier.

1749

C 397 Impôts de toute nature. – Ustensiles dus au gouverneur général du duché de Savoie. – Minutes des états généraux de répartition des sommes imposées pour les ustensiles du gouverneur général, avec la signature des intendants généraux. – État de celles qui ont été imposées en 1779 pendant la vacance du gouvernement, et dont le Roi avait ordonné l'attribution à la caisse des ponts et chemins.

Liasse 29 pièces, papier.

1750-1790

C 398 Impôts de toute nature. — Minutes des états de répartition entre toutes les communes du duché de Savoie, de l'imposition pour la paille de litière qui était nécessaire aux régiments de cavalerie en garnison en Savoie. — Mandats et autres pièces justificatives de dépenses y relatives.

Liasse 46 pièces, papier.

1759-1785

C 399 Impôts de toute nature. – Taille extraor dinaire. – État indiquant, pour chacune des communes du duché de Savoie, par provinces, le chiffre de la taille extraordinaire, ainsi que les communes, villages, nobles, etc., qui ont obtenu des exemptions spéciales, temporaires. Registre In-4° sans couverture, 63 feuillets, papier.

1619

C 400 Impôts de toute nature. – Taille extraordinaire. – Bilan des tailles extraordinaires de la province de Savoie-Propre, indiquant, pour chaque commune, le chiffre total dû par elle, et les noms de tous les contribuables exempts pour diverses causes les individus ayant droit de bourgeoisie dans une autre commune, les nouveaux anoblis qui cessaient alors de payer, etc.

Registre In-4° cartonné, 123 feuillets, papier.

1720

C 401 Impôts de toute nature. – Taille extraordinaire. – Répartition, entre toutes les communes du duché de Savoie, de l'imposition extraordinaire ordonnée par un édit royal du 5 février 1752, et qui s'éleva à la somme totale de 335,611 livres 6 sous 8 deniers. – Copie de l'édit susmentionné, de Charles-Emmanuel III.

Registre In-4° non cartonné, 28 feuillets, papier.

1752

C 402 Impôts de toute nature. – Taille extraordinaire. – Billet royal de Charles-Emmanuel III qui maintenait une imposition extraordinaire, dont le produit était destiné à acquitter les dettes contractées pendant l'occupation de la Savoie par les Espagnols (1742-1750). – Ordonnance de la Chambre des comptes de Turin, pour l'entérinement de ce billet royal.

Liasse 2 pièces, papier.

1756

C 403 Impôts de toute nature. – Taille extraordinaire. – Minutes d'états de la répartition de l'imposition extraordinaire due par les six provinces du duché de Savoie et par les bailliages de Gaillard et de Ternier, signées par le comte Capris de Castellamont, intendant général, qui certifie que la copie de ces états a été remise à M. Mansoz, trésorier général de Savoie, à qui il a été ordonné de recevoir, des exacteurs de la province de Savoie-Propre et des trésoriers des autres provinces du duché, les sommes attribuées à chaque commune, dans lesdits états.

Registre In-4° cartonné, 66 feuillets, papier. Mauvais état.

1756-1759

C 404 Impôts de toute nature. – Taille extraordinaire. – État général de la répartition de l'imposition extraordinaire due par les six provinces du duché de Savoie et les bailliages de Gaillard et de Ternier, déduction faite des exemptions, sursoyantes et imputations ordonnées par le Roi.

Registre In-4° sans couverture, 22 feuillets, papier.

1763

C 405 Impôts de toute nature. — Tailles ecclésiastiques. — États, par communes, de tous les bénéfices ecclésiastiques qui possédaient des biens de l'ancien patrimoine de l'Église, dans les provinces de Maurienne et de Tarentaise, indiquant le numéro cadastral de ces biens, la taille répartie et le chiffre représentant les 2/3 de cette taille : chiffre auquel les bénéfices ecclésiastiques avaient été imposés, par lettres patentes du 17 juin 1783. — États récapitulatifs de cette imposition. — État des biens qui avaient été reconnus, lors de la péréquation générale de la Savoie, pour être de l'ancien patrimoine de l'Église, et qui avaient passé, depuis cette époque, entre des mains laïques. (La colonne des observations fournit des renseignements intéressants sur ces transmissions.) — Mémoire de M. Olive, intendant de Tarentaise, sur les états des biens ecclésiastiques sujets à l'imposition des 2/3 de la taille, due par les possesseurs de ces biens qui en étaient exempts avant la promulgation des lettres patentes de 1783.

Liasse 107 pièces, papier.

1785

C 406 Impôts de toute nature. – Mutations. – Certificats de publication par les secrétaires de communes, et délibérations des conseils municipaux des Échelles, Rochefort, Saint-Genix, Saint-Jean de Chevelu, etc., au sujet des mutations et des transports de cotes de diverses tailles.

Liasse 19 pièces papier.

1781-1782

C 407 Impôts de toute nature. – Poursuites contre des exacteurs et des contribuables en retard. – Requêtes présentées à M. Riccardi, intendant général, contre des contribuables qui ne payaient pas leurs tailles. – Notes des brigades envoyées pour le paiement de ces tailles, tant sur les exacteurs que sur les particuliers, et du temps qu'elles sont restées logées. – Ordres de brigades, décernés par les intendants généraux. – Procédure contre J.-B. Bernard, du village de Laissaud, habitant à Villard-Benoît, accusé de résistance à la justice, à l'occasion du paiement des deniers royaux, et détenu dans les prisons de Chambéry. Liasse 34 pièces, papier.

1711-1791

C 408 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – « Note et rôle sommaire des seigneurs nouveaux anoblis et autres exempts des ustensiles et décimes, dans chaque province deçà les monts, à rate de la taille ordinaire par quartier, pour laquelle ci-après, respectivement ils sont inscrits dans la présente note, ensuite des arrêts, attestations et précédentes cotes ; et aussi des rôles desdits bourgeois, vérifiés et approuvés par la souveraine Chambre des comptes de Savoie. » – Rôles du même genre, pour les officiers de la Chambre des comptes de Savoie, exempts et privilégiés ; – pour les ouvriers

monnayeurs et officiers de la monnaie, qui étaient exempts des ustensiles et extraordinaires; – pour les religieux Carmes du Pont-de-Beauvoisin; – pour les chanoines et les prêtres d'honneur de la Sainte-Chapelle de Chambéry; – pour les Pères Chartreux; – pour les bourgeois des villes de Chambéry, Annecy, Rumilly, etc., exempts; – pour les pères de douze enfants, exempts aussi; – etc.

Registre In-4°cartonné, 88 feuillets, papier.

1647

C 409 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – « Note et sommaire pour les exemptions, tant des ustensiles, décimes que des extraordinaires et d'étapes ; comme aussi'par sursoyante des exempts de la taille ordinaire. Sont aussi décrits, dans la présente note, province par province, les nouveaux anoblis qui payaient les quatre quartiers ordinaires et qui sont distraits, sur le bilan, pour tous autres quartiers extraordinaires quelconques, pour les cotes pour lesquelles chacun d'eux est inscrit, en conformité des attestations des officiers locaux, de leur part remise. Comme aussi les cotes des sursoyés, exempts et privilégiés qui ont servi pendant le siège de Montmélian, lesquels sont exempts de toutes tailles, tant ordinaires qu'extraordinaires, pendant leur vie, celle de leurs veuves et de leurs enfants. Sont de même inscrits, en bloc, dans la présente note, les cotes de tous les bourgeois des villes qui sont privilégiés; le tout par quartier ordinaire. » Registre In-4° sans couverture, 63 feuillets, papier.

1738

Impôts de toute nature. - Exemptions et décharges de tailles. - « États des sommes qui C 410 reviennent aux particuliers ci-après nommés, pour le montant de leurs nouvelles cotes de tailles, qui ont été reconnues, par l'intendant général, devoir être comprises dans l'exemption qui leur a été accordée à cause du siège du château et ville de Montmélian, en la guerre de 1690 ; – des sommes que doivent être exempts de payer les particuliers ci-après, sursoyés pour le nombre de douze enfants ; - des sommes que les communes de Lanslebourg, Lanslevillard et Saint-Germain doivent être exemptes de payer pour les tailles, à cause de la manutention des chemins du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, dont elles sont respectivement chargées. - État de la taille royale que devraient payer les nobles des pays étrangers, par suite du traité de Lyon, de 1601, pour les biens qu'ils possèdent dans les États de Savoie, et dont on les croit exempts par la réciprocité établie dans ledit traité. – État des fonds possédés par les citoyens bourgeois de Genève, dans les paroisses y dénommées, et qui n'ont jamais payé taille, pour être considérés de l'ancien dénombrement de Genève. – Instruction au sieur Pierre Geoffrey, archiviste chargé de dresser les états des exempts et privilégiés. »

Registre In-4° non cartonné, 89 feuillets, papier.

1739-1749

C 411 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – « États de la taille des nobles bugistes ; – des privilégiés à cause du siège de Montmélian, en la guerre de 1690 ; – des privilégiés pour le nombre de douze enfants ; – des sursoyés dauphinois et bourgeois de Genève ; – des sommes dont les communes de Lanslebourg, Lanslevillard, Séez et Saint-Germain sont exemptes de taille royale, à cause de la manutention des chemins du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard dont elles sont chargées. – Instructions au sieur Claude Delabaye, archiviste chargé de dresser lesdits états. » – Circulaire du comte Ferraris, intendant général, faisant connaître les pièces à produire par les contribuables ayant droit à une exemption de taille.

Registre In-4° non cartonné, 92 feuillets, papier.

1749-1792

C 412 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – États généraux, par province, des exempts à cause du nombre de douze enfants ; indiquant, pour chacun d'eux et pour chacune des communes où ils possèdent des biens, les cotes de taille royale, d'imposition extraordinaire et d'ustensiles dont le Roi les avait exemptés. Liasse 18 pièces, papier.

1760-1790

C 413 Impôts de toute nature. - Exemptions et décharges de tailles. - Requêtes, extraits de registres du cadastre, certificats de vie, etc., produits par des contribuables qui demandaient des décharges sur leurs impôts de la capitation et de la cavalcade, et sur l'imposition pour les frais de la peste. - Minute d'un mémoire au sujet de l'impôt de la cavalcade qu'on voulait appliquer aux ecclésiastiques. - Lettre de Mgr Ignace (Grisella de Rosignan), évêque de Maurienne, faisant connaître que Mgr de Mazin, son prédécesseur, avait été reconnu exempt de la cavalcade, en 1734, pour les fiefs de l'évêché, et qu'en conséquence, il se voyait « contraint de renvoyer à quelque autre occasion les marques de son zèle. » -Suppliques des nobles de Bongain, de Manuel, de Saint-Christophe, de Gemilleu, etc., au sujet de la capitation. - Supplique de Mme de Châteauneuf à M. de Riccardi, intendant général, pour obtenir décharge de la contribution répartie sur tous les sujets du Roi, pour la santé ; dans laquelle elle expose la situation précaire où elle se trouvait, par suite des obligations qu'elle avait dû contracter afin de payer les dettes du président de C... -Réclamation de dame Christine de Lescheraine, abbesse de Sainte-Claire de Moûtiers, qui exposait « les justes raisons pour lesquelles elle avait lieu d'espérer qu'on la déchargerait d'une des deux impositions qui avaient été faites à son préjudice, à l'occasion de la subvention des ecclésiastiques pour les frais de la peste. » - Etc. Liasse 78 pièces, papier.

1721-1790

C 414 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – Certificats et extraits de cotes, fournis par les nobles étrangers, possédant des biens en Savoie, pour obtenir des exemptions de tailles, auxquelles ils avaient droit en vertu des traités internationaux : – par Mre Joseph-Marie de Seyssel, comte de La Balaie ; – par Pierre Balthazard de Mareste, comte de Rochefort ; – par Jean-Jacques, fils de feu Albert-Eugène, comte de Rochefort ; – par Benoît-Ambroise de Beaumont ; – par Jacques-Philippe de La Cornière ; – par Joseph de Courbeau ; – par Jacques de Cordon, seigneur de Veyrin ; – par Antoine de Pingon de Prangin ; – par le comte Louis-Angélique de Disimieu ; – par Pierre de Galiffet, et Jean, Antoine et Joachim, ses fils ; – etc.

Liasse 90 pièces, papier.

1751-1759

C 415 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – Pétitions de pères de douze enfants, pour obtenir l'exemption de toutes tailles, que la loi permettait de leur accorder. – Certificats de vie et extraits de cotes et de registres du cadastre, fournis à l'appui de ces demandes, par le marquis de Chabod de Saint-Maurice ; – par François-Louis Deville, seigneur de Mez, Tessy, Vauzery et La Mulatière, et dame Françoise Bonaventure (le Rochette de Cohendier, sa femme ; – par noble Philibert Drujon ; – par Jean-Baptiste-François-Nicolas de Loches, baron de Saint-Martin ; – par Charles-Pompée de Motz de La Salle ; etc. – Lettres patentes signées du roi Victor-Amédée III, accordant la même exemption à, dame veuve de Chissé, à Jean-Michel Termignon, ainsi qu'à Jean-Marie Prallet, qui expose que son père a déjà joui des mêmes grâces, pour le même motif. – Etc. Liasse 148 pièces, papier.

1750-1797

C 416 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – Billet royal signé de Charles-Emmanuel III, relatif à la remise de toutes tailles qui avait été accordée à tous ceux qui avaient assisté au siège de la ville et du fort de Montmélian, pendant la guerre de 1690. Ce billet royal, adressé au comte Bonaud, intendant général, rappelle les conditions de cette exemption, qui s'étendait aux enfants de ceux qui avaient servi pendant le siège et aux veuves de ceux qui y étaient morts. – Mémoire non signé, sur des placets de plusieurs nobles qui avaient demandé à être compris dans l'exemption : Charles-Jean-Baptiste, Louis-Octavien, Thomas et François de Carpinel ; Joseph de Clermont, gouverneur de Fénestrelle, et Jacques de Clermont, son frère ; Raymond de Gerbaix de Sonnaz, baron d'Aiguebelle, fils de feu Charles-Emmanuel de Sonnaz ; Dlles Anne, Aimée, Louise et Gasparde, filles de feu Gaspard de Charrière ; Joseph Sarde ; Marie-Antoine de Courbeau de La Bauche ; Paul de Menthon ; Claucle-Joseph de Thoire, fils de feu Paul-Philibert de Thoire ; Pierre-Louis de Mellarède, comte de Bettonet ; etc. Ce mémoire fournit quelques détails sur les services militaires des demandeurs. – États de cotes, certificats de vie, etc., fournis à l'appui des placets.

Liasse 116 pièces, papier.

1701-1791

C 417 Impôts de toute nature. - Exemptions et décharges de toutes tailles. - Réclamations de quelques communes (Bessans, Bonneval, Chézery, Lancrens, Léas, Bellentre, Les Brévières, Laissaud, etc.) en matière de contributions. - Avis non signé, sur un placet des communes de Lanslebourg et Lanslevillard, au sujet de l'exemption que Charles-Emmanuel ler, duc de Savoie, leur avait accordée, par patentes du 20 janvier 1594, de la moitié de toutes les tailles et impositions extraordinaires, « à la charge toutefois que les communiers seront tenus d'ensevelir les morts qui se trouveront dans la montagne du Mont-Cenis, et de planter des croix pour enseigner le chemin aux passants : lesquelles patentes ont été suivies de diverses lettres de confirmation, tant du même prince que du duc Victor-Amédée Ier, de Madame Royale Christine de France, du duc Charles-Emmanuel II, de Mme Royale Jeanne-Baptiste de Savoie, et même du feu Roi. » - Lettre du secrétaire de Séez et de Saint-Germain, au sujet de l'exemption de tailles qui avait été accordée, à une époque reculée, au quartier de Saint-Germain, village de la commune de Séez, sous l'obligation imposée aux habitants « de donner tous les secours possibles aux passants de la montagne de Saint-Bernard, secourir ceux qui y succombent par les mauvais temps, s'enquérir des cadavres, les porter dans le cimetière de la chapelle dudit village, et marquer annuellement, au commencement de l'hiver, par des perches de douze pieds, le chemin de ladite montagne, dans les endroits les plus praticables et les moins sujets aux avalanches. » - Etc. Liasse 25 pièces, papier.

1721-1788

C 418 Impôts de toute nature. – Exemptions et décharges de tailles. – États des exemptions de tailles accordées, dans le duché de Savoie, pour cause de grêles, incendies, inondations et autres désastres. – États des incendiés et des grêlés qui avaient obtenu des dégrèvements avant l'édit de la péréquation, et auxquels ils ont été continués.

Liasse 48 pièces, papier.

1677-1792

C 419 Impôts de toute nature. - Correspondances générales en matière de contributions. - Lettres adressées de Turin par les directeurs des administrations centrales, et de la province de Savoie-Propre, par des fonctionnaires et des particuliers, à l'intendant général : - par M. de Saint-Laurent, demandant des explications sur une réclamation de M. de Mareste de Rochefort, pour une exemption de taille ; - faisant connaître que le Roi venait d'accorder un sursis au marquis des Marches, pour le paiement de ses impositions ; - par M. Taraglio, au sujet d'une demande en dégrèvement présentée par Dlle Anne-Victoire, fille et héritière de noble Jacques Exchaguet de Chilly d'Étaux; - au sujet d'un transport de cote de la commune de Bellecombe à celle d'Hauteluce ; – par M. de Grégory, relativement au chiffre de la taille imposée à la commune de Pugnet-la-Croix-Rouge, et aux faubourgs de la ville de Chambéry ; - par Mmes Christine de Laconas de Montfalcon, d'Arcollières, de Seyssel de Choysel, MM. Capré de Marcellaz, Favier, baron du Noyer, qui sollicitaient un délai pour payer leurs tailles ; – par le marquis de Lucey et M. Chappaz, curé d'École, au sujet du chiffre de leurs impositions; - par le marquis d'Yenne qui, malgré la douleur qu'il venait d'éprouver en perdant « en moins de sept heures, sa fille et son petit-fils » se rappelait que « l'on nait et on doit être citoyen avant d'être père. » C'est à ce titre qu'oubliant ses malheurs, il envoyait à l'intendant général u n extrait des lettres patentes portant exemption, pour les gentilshommes savoisiens, du paiement des impôts en France, pour les biens qu'ils possédaient en Bresse, Bugey et Pays de Gex ; – par le marquis C..., qui protestait dans les termes suivants contre l'impôt pour les affranchissements : «.... Je vous demande de recevoir ici cette protestation ; 1 ° que je suis le plus soumis des serviteurs du Roi ; que mon sang et ma vie sont prêts à couler au premier de ses ordres, mais que je ne crois nullement qu'il ait pu commander une telle injustice ; 2° que je distrairai, sur les divers cotets où je suis imposé pour la taille, le montant de cet impôt qui me regarde, et que je refuserai de le payer de bon gré ; mais qu'en revanche, je me considère comme revêtu de puissance et de force et qu'en conséquence, je souffrirai avec une patience sans bornes, et avec résignation, sans murmurer, toutes les violences qu'il vous plaira ordonner contre moi, à ce sujet, et que je n'aurai recours, dans mon malheur, qu'à Dieu et à Sa Majesté; » – etc. Liasse 142 pièces, papier.

C 420 Impôts de toute nature. - Correspondances générales en matière de contributions. - Lettres adressées, des provinces de Maurienne et de Tarentaise, à l'intendant général : - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, transmettant un état qui présente, pour chacune des communes de la province, un parallèle des répartitions faites dans les rôles d'impositions des années 1754 à 1762, avec des annotations explicatives; - adressant un certificat du secrétaire de la commune de Sainte-Foy, attestant, à la date du 22 mars, que « le cavalier qui a été envoyé en brigade à Val de Tignes, pour le paiement des tailles arriérées, étant arrivé à Sainte-Foy à midi, avec son ordre de logement, n'a pu pénétrer plus loin, attendu que les chemins, pour se rendre à La Val, sont entièrement bouchés et les gorges impraticables, à cause de la grande quantité de neige; » - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, demandant des instructions, eu présence du refus articulé par les curés et les titulaires des autres bénéfices ecclésiastiques, de payer les taxes auxquelles le clergé avait été assujetti ; - par M. Astesan, juge-maje de Maurienne, au sujet de mesures à prendre pour obtenir le paiement de tailles arriérées; - par M. Casella de Selve, intendant de Maurienne, annonçant que, conformément aux instructions qu'il avait reçues, il inscrira aux rôles des communes une surimposition de 1 sol 6 deniers par livre, en faveur de la caisse des ponts et chemins de la province ; – etc. Liasse 97 pièces, papier.

1752-1792

C 421 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Correspondances générales. – Lettres adressées par les ministres et les directeurs des administrations centrales de Turin, au comte Bonaud et au comte Ferraris, intendants généraux : – par M. Dalmazzone, pour assurer la publication, dans les provinces, de nouvelles instructions données à M. Tabasso, relativement à la vente du papier timbré ; – par M. Ferri, au sujet d'un secours qu'il convenait d'accorder à un garde des gabelles, père de sept enfants et qui avait été blessé d'un coup de feu ; – relativement à une réclamation du gouvernement de Berne, qui se plaignait de la mauvaise qualité du sel de Tarentaise que lui livrait le gouvernement sarde ; – invitant à poursuivre le sieur Rey, receveur des poudres et plombs, en Savoie, qui devait 2,181 livres aux finances royales, pour solde des produits de 1755 ; – par M. Basano, au sujet de procédures instruites contre des contrebandiers. – Copie d'un billet royal, accordant à l'entrepreneur de la construction du pont des Rousses, l'autorisation d'extraire de la Savoie les bois dont il avait besoin. – Etc. Liasse 61 pièces, papier.

1742-1756

C 422 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées au comte Capris de Castellamont, intendant général, par les ministres et les directeurs des administrations centrales de Turin : - par le comte Bonaud, intendant général des gabelles, donnant des ordres et des instructions, pour la distribution des sels aux communes rurales et aux villes qui ne recevaient pas des sels de la même qualité; et notifiant des mutations dans le personnel des commis et autres agents des gabelles ; - par M. Bréa, au sujet de l'exécution d'un arrêt du Sénat de Savoie, qui avait condamné un ancien receveur des gabelles de Saint-Jean de Maurienne, à la confiscation de tous ses biens au profit du patrimoine royal; - par M. de Collonges, concernant des soldats du régiment de Chablais, qui avaient été mis en prison pour contrebande de tabac; - par la Chambre des comptes de Turin, notifiant une condamnation à l'amende et à la prison, qu'elle avait prononcée contre une femme convaincue de contrebande; - envoyant l'ordre de mettre en liberté des individus condamnés pour contrebande et que le Roi avait graciés ; - par M. Ferri, au sujet d'un nouveau bail de la ferme des tabacs ; - relativement à une diminution constatée dans les produits des douanes et des gabelles ; - notifiant quelques mouvements dans le personnel des douanes et des gabelles, en Savoie, notamment par suite de la nomination du sieur Cayen, commis à l'entrepôt du sel à Yenne, aux fonctions de trésorier de la province de Chablais; - par M. Bertolin, transmettant une liste de 32 communes du Chablais, qui avaient adressé des plaintes au Roi sur la mauvaise qualité du sel, et auxquelles M. Orengo, intendant de Chablais, devra faire connaître que ce sel, soumis par ordre du Roi à l'examen du magistrat du protomédicat, a été « reconnu salubre et de bonne qualité; » – etc.

Liasse 148 pièces, papier.

C 423 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées au comte Capris de Castellamont, intendant général, par les ministres et les directeurs des administrations centrales de Turin; - par M. Ramma, concernant des poursuites contre des contrebandiers ; - par M. Ferri, rappelant les « précautions établies par l'article 17 de l'édit du 26 février 1752, dans les perquisitions pour cause de contrebande, à l'égard des personnes d'un certain rang ; » - par M. Bertolin, au sujet des travaux à exécuter au roc salé d'Arbonne, afin d'empêcher les habitants de la région environnante de s'y approvisionner de sel en contrebande; - par M. Ferri, concernant la construction d'un bureau de douanes aux Marches ; - informant qu'il n'avait pas été possible de donner l'emploi de contrôleur au bureau de la douane de Chambéry, au sieur Dubois, fils de l'ancien contrôleur, et neveu de M. Falquet, directeur général des gabelles de Savoie ; donnant des instructions pour la vérification des magasins et des comptes des commis des gabelles et prescrivant, dans l'intérêt du fisc, des mesures contre quelques-uns d'entre eux, chez lesquels on avait constaté des déficits et des malversations ; - etc. Liasse 132 pièces, papier.

1761-1763

C 424 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées au comte Capris de Castellamont, intendant général, par des ministres et des directeurs des administrations centrales de Turin: - par M. Ramma, relativement à des poursuites et à des procès en cours contre des contrebandiers et autres contrevenants aux lois sur les douanes et les gabelles ; - par M. Ferri, chargeant l'intendant général de faire connaître aux négociants de Genève, qu'il n'était pas possible de leur accorder les facilités qu'ils avaient sollicitées du gouvernement sarde, pour le transit de leurs marchandises par les États de Savoie. La réponse de l'intendant général devra « être appuyée d'expressions insinuantes, afin que, la rendant ostensible auxdits négociants, ils puissent connaître que, de tout autre côté, on se prêtera à favoriser leur commerce, en s'abstenant d'adhérer aux conditions que la France veut leur imposer; » - relativement à l'expédition à Turin, pour le service des gabelles, de 1,017 robs de plomb, des mines de Pesey; - au sujet des manufactures de soie qu'un sieur Faure avait établies à l'hôpital général de Chambéry : par la Chambre des comptes qui enioint aux receveurs, commis et autres agents des gabelles et tabacs de Savoie, de rendre leurs comptes qui étaient en retard de 2 et 3 ans ; au sujet de 12 caisses, expédiées de Moustier (France), qui avaient été consignées en douane, à cause du préjudice que l'introduction de ces marchandises en Savoie, causait à la fabrique de faïence du sieur Bouchard qui était en possession d'un privilège ; - relativement à l'hostilité manifestée par les conseils municipaux et les habitants de L'Hôpital et de Conflans, contre des soldats qui poursuivaient des contrebandiers ; - donnant avis de la nomination du sieur Rey, comme directeur des gabelles de Savoie, en remplacement de M. Cacciardi, nommé archiviste aux gabelles royales, à Turin ; - par M. Ferri, demandant l'avis de l'intendant général sur une pétition, qu'il lui soumet, des fabricants de papier de la Savoie, qui réclamaient « l'entière observation du contenu de l'édit du 14 septembre 1761, concernant la défense de l'extraction des chiffons, colles, rognures et ratures de cuirs et peaux, pour être utilement employées aux papeteries de la Savoie, et recueillies, district par district, qu'il conviendrait de fixer à chacune desdites papeteries, pour un nécessaire aliment; » - etc.

Liasse 142 pièces, papier.

1767-1770

C 425 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Correspondances générales. – Lettres adressées par les ministres et les directeurs des administrations centrales de Turin, à MM. Blanchot, Vacca, le baron Vignet des Étoles, le comte Secchi della Scaletta, Fava et le comte Botton de Castellamont, intendants généraux : – par M. Bertolin, annonçant la mort du roi Victor-Amédée III, survenue dans la nuit du 19 au 20 février 1773 ; – relativement à la recherche de deux contrebandiers qui étaient allés vendre, en France, du sel, pour le compte d'un regrattier infidèle ; – au sujet de la nécessité, signalée par l'intendant de Genevois, de défendre aux regrattiers de cette province de vendre aux Français du sel qui manquait ensuite pour les besoins des indigènes ; – concernant l'explosion du magasin à poudre de Chambéry, qu'on était conduit à attribuer à un crime d'un agent infidèle, qui aurait espéré faire disparaître ainsi les preuves de ses malversations ; – par le marquis de Cravanzane, relativement à la ferme et au produit de la gabelle de deux deniers par livre de viande ; – etc.

Liasse 50 pièces, papier.

1773-1792

C 426 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées de la province de Savoie-Propre, aux intendants généraux (le comte Bonaud, le comte Ferraris, le comte Cabris de Castellamont, Blanchot et Vacca) : - par le secrétaire des communes de Venthon et de Césarches, au sujet de la nomination d'un regrattier qui avait été choisi par le conseil communal, parce que personne ne s'était présenté lors de la dernière mise aux enchères de cette charge; - par le commis des gabelles à Saint-Genix, qui renvoie, après l'avoir fait signifier, un ordre du comte Capris de Castellamont, assignant en paiement d'uh déficit, les cautions d'un regrattier de Vérel-de-Montbel qui avait disparu ; par le marquis des Marches, sollicitant la grâce d'un voiturier qui avait été pris, transportant, par ignorance, des marchandises de contrebande; - par le commis des gabelles de Montmélian, qui transmet un procès-verbal du secrétaire de la commune, constatant que le sieur Genin, premier syndic, avait refusé de payer les droits de péage pour une voiture d'ardoises, en soutenant qu'en vertu de privilèges particuliers, les habitants de Montmélian étaient exemptés du payement de ces taxes ; - par M. de Mareste qui sollicitait, pour la commune d'Avressieux, des facilités relatives aux approvisionnements en sel ; - etc. Liasse 91 pièces, papier.

1742-1779

C 427 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Correspondances générales. – Lettres adressées aux intendants généraux (le comte Secchi della Scaletta, le baron Vignet des Étoles, l'avocat Fava, le comte Botton de Castellamont) par des fonctionnaires et des particuliers de la province de Savoie-Propre; – par le secrétaire des communes des Molettes, Laissaud et la Chapelle-Blanche, transmettant les protes-verbaux de la publication, dans ces communes, d'un manifeste de la Chambre des comptes de Turin, qui fixait le prix du sel à 2 sols la livre; – par divers secrétaires de communes, donnant avis de la visite qu'ils étaient tenus de faire chez les regrattiers, pour constater la quantité de sel existant dans leurs magasins; – au sujet de l'exercice de la boucherie dans les communes, et de la, perception de la taxe de 2 deniers par livre de viande vendue, qui avait été imposée; – par le secrétaire de La Biolle, expliquant pourquoi les domestiques et les vaches du marquis de Coudrée qui habitait le château de Longefan, n'avaient pas été inscrits dans la consigne du sel; – etc.

Liasse 89 pièces, papier.

1780-1792

C 428 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées aux intendants généraux (le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Blanchot, Vacca, le comte Secchi della Scaletta, le baron Vignet des Étoles, Fava, le comte Botton de Castellamont) par des fonctionnaires et des particuliers de la province de Maurienne: - par le comte de Casasque, intendant de Maurienne, qui expose son embarras, ayant été informé que la maison de l'évêque de Maurienne faisait usage de tabac de contrebande ; - par M. Matton, intendant de Maurienne, rendant compte des efforts faits par la troupe en détachement dans la province, pour arrêter des contrebandiers; transmettant un procès-verbal de la visite des regrattiers, à laquelle il venait de procéder ; par M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, annonçant qu'il venait de commander 200 mulets pour faire transporter, de Montmélian, le sel destiné à l'entrepôt de Saint-Jean de Maurienne; - par le secrétaire d'Aiguebelle, faisant connaître que lorsqu'il s'était transporté chez tous les habitants, pour dresser la consigne du sel, plusieurs chanoines du chapitre avaient refusé de s'y laisser inscrire, prétendant qu'ils étaient exempts ; - par M. Richard, intendant de Maurienne, au sujet du renouvellement de la ferme des tabacs, pour la province ; – etc. Liasse 99 pièces, papier.

1755-1792

C 429 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Correspondances générales. – Lettres adressées aux intendants généraux (le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Blanchot et Vacca) et au vice-intendant général Perrin, par des fonctionnaires et des particuliers de la province de Tarentaise : – par M. Levret, secrétaire de commune, rappelant les privilèges fort anciens et les exemptions de layde que les communes d'Allondaz et de

Marthod auraient obtenus; – par M. Angiono, intendant de Tarentaise, concernant la régie de la gabelle du sel, dans la province; – par M. Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, annonçant que le commis des gabelles de Moûtiers venait de déposer à l'intendance, 20 rubs de tabac et un couteau de chasse qui avaient été saisis à un contrebandier; – concernant un vol commis à l'entrepôt du sel de Moûtiers; – par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, transmettant un rapport, dans lequel un brigadier des gabelles rendait compte d'une tournée qu'il venait de faire dans les montagnes du Petit-Saint-Bernard, où il avait rencontré une troupe de 64 contrebandiers, qui paraissaient avoir été avertis de la visite des agents des gabelles, et s'étaient réunis en aussi grand nombre pour leur faire un mauvais parti. « Voyant qu'ils étaient exposés à être tous tués, les agents se sont glissés par un précipice, comme ils ont pu, pour s'échapper; » – etc. Liasse 73 pièces, papier.

1752-1774

C 430 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Correspondances générales. – Lettres adressées aux intendants généraux (Vacca, le comte Secchi della Scaletta, le baron Vignet des Étoles, Fava, le comte Botton de Castellamont), par des fonctionnaires et des particuliers de la province de Tarentaise – par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, au sujet d'un débit, non autorisé, de poudre et de plomb à Aime ; – concernant des saisies de tabac, eau-de-vie, sel, etc., opérées par les agents des gabelles ; – accusant réception d'un manifeste de la Chambre des comptes, pour un nouveau tarif douanier, applicable aux ouvrages en carton vernissé ; – transmettant des offres pour la ferme de la vente des tabacs, à Moûtiers ; – par M. Rosset de Tours, au sujet d'un projet d'établissement d'un artifice pour râper le tabac, dans un lieu qui lui paraissait mal choisi, parce que la contrebande y était facile ; – par M. Macciotta, au sujet de la gabelle de 2 deniers par livre de viande vendue ; – par M. Olive, intendant de Tarentaise, demandant si la garnison était exempte du paiement de cette taxe ; – par M. Fontaine, transmettant, à propos de la ferme de la gabelle du vin, à Conflans, un état du débit de chacun des aubergistes de cette ville ; – etc.

Liasse 133 pièces, papier.

1776-1793

Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - Mémoires et instructions sur ces divers C 431 services. - Minutes de mémoires des intendants généraux, mémoires des intendants provinciaux et d'autres fonctionnaires : - concernant une saisie de cuir et de drap, opérée par la douane de Chambéry; - les produits des gabelles de Savoie, en 1749 (à la fin de l'occupation du pays par les armées espagnoles) ; – sur le nouvel établissement des salines de Tarentaise; - sur les réclamations de plusieurs communes du Chablais qui se plaignaient du sel ; – sur « l'établissement formé par MM. les intendants de Tarentaise et de Genevois et par le sieur Rey, commis principal des gabelles, pour la voiture économique des sels des salines de Moûtiers et de Conflans, jusqu'aux magasins de Genève et de Bellerive; la distance des entrepôts, les commis établis, leurs appointements, le prix des voitures, etc; » – sur les dégradations que la gabelle du sel souffrait, dans le duché de Savoie, et sur les moyens d'y remédier; - sur la vente des tabacs à prix réduits, dans les régions de la frontière; - sur une supplique présentée au Roi par Esprit Scaretto, sous-traitant de la gabelle de la viande, à Modane, qui se plaignait du tort que lui faisaient les cabaretiers et d'autres individus qui vendaient de la viande de boucherie; - sur une requête concernant l'entrée des planches destinées à faire des barques, et celle des écorces de chêne pour les tanneries; - au sujet de l'importation des vins de Chautagne en France, avec des délibérations des conseils des communes de cette zone de la frontière. - « Parallèle des divers prix des tabacs, tant dans les bureaux affermés que dans ceux qui sont en régie. -État général du produit brut de la vente du tabac, dans le duché de Savoie. – Résultats des conférences de MM. les intendants sur la gabelle du sel. – Etc. Liasse 77 pièces, papier.

1736-1784

C 432 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Traités passés à l'intendance générale : – pour une fourniture de 18,000 quintaux de sel de Tarentaise, pendant dix ans, au gouvernement le Berne ; – pour 48,000 quintaux, pendant trois ans, au canton de Neufchâtel ; – pour 12,000 quintaux à livrer, pendant quinze ans, à la républiquede Fribourg ; – pour la fourniture, pendant six ans, au gouvernement sarde, par un sieur

Dauphin, de 40 à 45,000 minots de sel de Peccais. - Soumissions et nominations d'agents du service des gabelles. - « Établissement du sieur Dacquin, en qualité de secrétaire au bureau de la direction des tabacs, et de receveur général des deniers provenant de la vente d'iceux. » - Soumission du sieur Gavard, ci-devant gentilhomme archer de la première compagnie de la garde du Roi, comme contrôleur à l'entrepôt de Genève, pour les sels et tabacs. - Instructions (cahier des charges) pour le sieur Gazagne, relativement à l'excercice de l'emploi de receveur des sels, dans les magasins d'écoulement établis pour les salines de Moûtiers. - Soumission du sieur Bonjean, commis à l'entrepôt des sels, au Bourget, de payer les sacs des sels qui pourraient manquer, à l'avenir, au prix qu'ils auront coûté aux royales finances. - Projet de bail à ferme de la gabelle de deux deniers sur le débit de la viande. - Inventaire des meubles et ustensiles du magasin général et de la fabrique des tabacs à Chambéry. - Soumissions et adjudications pour la ferme de la vente des tabacs des départements de Chambéry, Conflans, Yenne. - Lettres patentes de Louis XIV, roi de France, par lesquelles il confirme celles de son prédécesseur, en date du 17 décembre 1617, et permet aux fermiers des sels de Savoie d'enlever, des salines de Peccais en Provence, les sels nécessaires à l'approvisionnement des États de Savoie, de Piémont et de Nice. (Signature autographe de Louis XIV). - Autre décision royale, du même genre, en faveur de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, prince et souverain des Dombes. - Etc. Liasse 66 pièces, papier.

1731-1791

C 433 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – « État soit récapitulation du dénombrement des personnes au-dessus de cinq ans, des bestiaux de chaque espèce, bêtes de salure, boulangers et cabaretiers ; de la répartition en sel, proportionnée au dénombrement de celle excédante, et du total de la répartition conforme à la taxe, suivant la vérification faite sur les consignes prises par les secrétaires des communes de Savoie, province par province et département par département. »

Registre Grand in-4°, 44 feuillets, papier.

1757

C 434 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 175

Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – « État soit parallèle du dénombrement des personnes et des bestiaux de toutes les paroisses du duché de Savoie, sujets à la levée du sel, pour les années 1756, 1757 et 1758, et du sel réparti proportionnellement au dénombrement, province par province et département par département : » indiquant, pour chaque commune du duché de Savoie, le nombre total des personnes sujettes à la levée du sel ; celui des boeufs, veaux et génisses ; des vaches ; des brebis ; des moutons et chèvres ; des bêtes à saler ; des boulangers et cabaretiers, et la quantité de sel répartie, suivant le dénombrement.

Registre In-f°non cartonné, 46 feuillets, papier.

1759

C 435 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 175

Impôts de toute nature. — Douanes et gabelles. — « État soit récapitulation du dénombrement des personnes tant au dessus qu'au dessous de cinq ans ; bêtes à cornes de chaque espèce ; moutons ; brebis ; chèvres grosses et menues ; bêtes à saler ; des cabarets et de leur taxe, de même que pour les boulangers ; des montagnes ; du nombre les vaches qu'on y tient, en été ; et de la répartition du sel, proportionnée au dénombrement, à raison de 8 livres par personne au dessus de cinq ans, 4 livres par boeuf, veau ou génisse ; 8 livres par vache, y compris la salaison du fruit ; 1 livre par mouton, brebis et chèvre et menue bète à saler ; et pour les boulangers et cabaretiers, à proportion de leur négoce. » Registre In-f° non cartonné, 48 feuillets, papier.

1776

C 436 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – État présentant parallèlement, pour deux années consécutives, et pour tout le duché de Savoie, le dénombrement des personnes et des bestiaux, avec les augmentations ou diminutions, de 1757 à 1774. – États fournissant les mêmes éléments comparatifs pour les années de 1771 à 1780.

Liasse 10 pièces, papier.

1757-1780

C 437 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Bilans généraux des gabelles du duché de Savoie, de 1733 à 1783 (sauf pour les années de 1743 à 1749, époque de l'occupation de la Savoie par les Espagnols). – Ces bilans indiquent tous les articles de recettes et de dépenses, pour chaque branche du service : sel, papier timbré, poudres et plomb, douanes, etc ; avec des états d'observations présentées par la direction des gabelles de Savoie, sur les augmentations ou diminutions de crédit, portées dans chaque bilan. Les états, divisés par colonne, indiquent, pour chacun des articles du bilan, les sommes bilancées l'année précédente, les sommes proposées au nouveau bilan, les augmentations, les diminutions et les motifs de ces changements.

Registre In-f° cartonné ; 332 feuillets, papier.

1733-1783

C 438 Impôts de toute nature. - Douanes et gabelles. - États généraux semestriels de toutes les recettes et dépenses des fermes de Savoie : douanes, papier timbré, sel, tabacs. - En 1717, le produit net de toutes les fermes du duché était de 863,472 livres 12 sous 6 deniers qui se décomposaient de la manière suivante : Gabelle du sel : 729,551 livres, 10 sous, 6 deniers ; Douanes : 28,388 livres, 19 sous, 4 deniers ; Papier timbré : 9,284 livres, 11 sous, 5 deniers ; Dace de Suze: 3,517 livres, 1 sous, 7 deniers; Tabellion: 24,207 livres, 19 sous, 2 deniers Domaine: 13,740 livres, 16 sous, 8 deniers; Confiscations: 1,676 livres, 11 sous, ; Tabacs: 53,105 livres, 2 sous, 10 deniers. - Comptes particuliers de quelques revenus. -États des commis, receveurs et autres agents des diverses branches des gabelles, indiquant leur grade, leur nom, leur résidence et le chiffre de leurs appointements. - Parallèle du produit brut des gabelles de Savoie, de l'année 1775 avec celui de 1774, indiquant les motifs les plus probables des augmentations et diminutions qui s'y rencontrent. Ce produit était de 1,036,756 livres 12 sous 7 deniers, en 1774, et s'élevait à 1,440,947 livres 15 sous 4 deniers, en 1775. – Autre état comparatif, du même genre, entre les années 1774 et 1780. – États des communes en retard de lever, dans les entrepôts, le sel auquel elles étaient taxées dans les consignes. - Etc.

Liasse 149 pièces, papier.

1717-1786

C 439 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Enregistrement des mandats de toutes sortes, pour les diverses dépenses du service des gabelles : – appointements du directeur général, des directeurs spéciaux et des autres agents. – Remise des commis. – Etc. Registre In-f° relié en parchemin, 192 feuillets, papier.

1782-1785

C 440 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – États des mandats délivrés pour tous les frais de la gabelle des tabacs, dans le duché de Savoie.

Registre In-4° cartonné, 62 feuillets, papier.

1756-1780

C 441 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Reçus donnés par les regrattiers de quelques communes de la province de Savoie-Propre, aux secrétaires communaux, du rôle de la consigne du sel à faire payer dans ces communes.

Liasse 42 pièces, papier.

1782

C 442 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Procès contre des contrebandiers et autres contrevenants aux règlements des gabelles, soutenus par l'avocat patrimonial, par devant l'intendant général qui était aussi conservateur des gabelles. – Procès-verbaux de châtelains, interrogatoires de témoins et d'accusés, dans des poursuites pour ventes illicites de sel et de tabacs étrangers et d'autres objets soumis aux droits de douanes et gabelles. Liasse 23 pièces, papier.

1720-1791

C 443 Impôts de toute nature. – Douanes et gabelles. – Arrêts de la Chambre des comptes portant condamnation contre des individus convaincus d'avoir introduit frauduleusement, dans les provinces de Savoie-Propre, Maurienne et Tarentaise, du tabac, du sel, des étoffes

étrangères, etc.; – accordant à des condamnés, leur grâce ou des modérations de peine; – condamna ut à cinq ans de galères, u n soldat qui avait introduit en Savoie du tabac de contrebande, et maltraité à coups de pied des agents des gabelles; – un faux témoin « à être conduit, mitré, sur un âne, par les rues publiques de Chambéry, avec une rame sur l'épaule; et en outre à la peine des galères pendant dix ans, et à faire amende honorable, au bureau de l'intendance générale, par devant qui il a commis la fausseté susdite. » – Par un autre arrêt, un individu saisi, après une lutte de deux heures à main armée, dans une auberge, convaincu de meurtre et de contrebande, est condamné aux galères perpétuelles. « Il sera préalablement remis entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, pour être par lui conduit, un jour de marché, la rame sur l'épaule et la hart au col, par les carrefours et autres lieux accoutumés de Bonneville, jusqu'au lieu et place destiné à faire les exécutions, pour la passer sous une potence qui y sera, à ces fins, dressée, et ce pendant qu'il sera appliqué à la question, sur le chef de ses complices. » – Etc. Liasse 82 pièces, papier.

1753-1788

C 444 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant général de Savoie, à l'office général de la solde (Ufizzio del soldo) à Turin : - à M. Maccabey, 1er officier du bureau de la contadorerie, au sujet des archives laissées par feu M. Falquet, commissaire des guerres à Chambéry ; - pour faire délivrer à un régiment de dragons qui était en garnison en Savoie, le sel dont les chevaux avaient besoin; - concernant les Hallebardes, sabres de grenadiers, ceinturons, etc., qu'on voulait modifier, dans l'armée sarde ; - rendant compte de ses négociations avec un propriétaire qui réclamait une indemnité pour les dommages causés à sa maison, pour l'établissement d'un four à l'usage de la manutention militaire; - à M. de Gubernatis, au sujet d'un projet de transfert du magasin pour les approvisionnements militaires, à Annecy, dans un local qu'on louerait des religieux Dominicains; - faisant connaître que l'intendance générale avait expédié aux intendants de Chablais, Faucigny, Genevois, Maurienne et Tarentaise, les mesures en bois, pour l'enrôlement des soldats recrutés pour le régiment de Savoie; - concernant le payement arriéré des fournitures faites aux troupes, par les communes, pendant les guerres de 1742 ; - relativement aux subsistances militaires, aux casernements ; - etc. Registre In-4° cartonné, 181 feuillets, papier.

1751-1758

C 445 Affaires militaires. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant général à l'office de la solde, à Turin : – relativement à la nomination d'un sieur Jacquier en qualité de receveur des grains au magasin de Bonneville, avec le gage de 250 livres par an ; – pour le paiement des fournitures militaires faites par les villes de Chambéry, Montmélian, Conflans, Yenne, etc. ; – concernant l'adjudication aux enchères de la fourniture des fourrages pour l'armée ; – pour l'organisation du matériel des casernes ; – etc. Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1758-1768

C 446 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant général à l'office de la solde, à Turin : - à M. Maccabey, lui faisant connaître que la trésorerie générale de Savoie avait payé un mandat au sieur Picolet, quartier-maître du régiment de Tarentaise, pour la solde des officiers de ce régiment ; - accusant réception d'un manifeste de l'office général relatif à l'introduction des haras dans le duché de Savoie ; - proposant que les finances royales fissent une avance de fonds à la commune d'Abondance en Chablais, dans laquelle le gouvernement avait placé des étalons provenant des haras, et qui manquait de fourrage pour les nourrir, par suite de l'insuffisance de la dernière récolte ; donnant, au point de vue des approvisionnements auxquels il fallait pourvoir, pour l'armée, des renseignements sur l'état des récoltes pendantes, dans diverses régions de la Savoie. A la date du 6 juin 1770, les seigles et les orges étaient encore couverts de neige, non seulement à Tignes et à Val de Tignes, mais dans les communes de la Basse-Tarentaise ; faisant connaître que malgré la défense signifiée, par ordre du Roi, d'exporter des fourrages de la Savoie, il en sortira toujours des quantités considérables, par bateaux sur le lac du Bourget, si l'administration ne fait pas placer une chaîne en travers du canal de Savières pour barrer la navigation; - au sujet de l'envoi fait en Savoie, par ordre du Roi, de grains destinés à la nourriture des troupes et des habitants des régions où la dernière récolte avait été insuffisante; - etc.

Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1768-1777

C 447 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant général à l'office général de la solde, à Turin : - au sujet d'un contrat passé avec un individu de Chambéry, qui s'était engagé à fournir cent chevaux pour la remonte du régiment de Savoiecavalerie ; - au marquis de Cravanzane, l'informant qu'il allait faire payer ce qui était dû au colonel Abiberg, commandant les deux bataillons du régiment de Kalbermatten, en garnison à la Roche ; - faisant connaître que les frais de bouche et de voiture, pour l'arrestation d'un nommé Orzet, déserteur du régiment de Savoie-infanterie, devaient être pavés par les finances royales, et ne pouvaient rester à la charge de la trésorerie de milice, parce que l'individu dont il sagissait n'avait pas été arrêté « pour crime de désertion, mais pour autres crimes, pour lesquels il avait été condamné aux galères par le Sénat de Savoie; » - à M. de Ponzan, au sujet du règlement de certaines fournitures faites à la troupe, par la commune des Échelles, à l'occasion du passage de la comtesse d'Artois; - relativement aux approvisionnements pour les troupes envoyées sur les frontières de Genève en 1782 ; - au sujet de l'entretien des étalons dans les communes de Villard-Sallet et autres, où ils avaient été placés par le gouvernement ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 176 feuillets, papier.

1777-1791

C 448 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Lettres adressées aux intendants généraux (le comte Bonaud de Monteu, le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Blanchot, Vacca, le baron Vignet des Ètoles, le comte Secchi della Scaletta, Fava), par la contadorerie, l'office général de la solde et les directeurs des administrations centrales de Turin - au comte Bonaud, par MM. Bogin, Richa et Carreno, au sujet du remplacement de quelques militaires; - au comte Capris de Castellamont, par M. Bogin, concernant des réparations à exécuter aux salles d'armes des régiments de Tarentaise et de Chablais, à Annecy; - par le comte Morri de Castelmagne, pour l'établissement d'un fourneau au corps de garde de Carouge; - transmettant le compte des plombs fournis au bureau général de l'artillerie, par les entrepreneurs anglais qui exploitaient les mines de Pesey; - à M. Blanchot, intendant général, par M. Perini, au sujet du règlement de toutes les dépenses militaires faites à l'occasion du mariage de la comtesse de Provence; - pour des adjudications de fournitures militaires; - par M. Corte, demandant un rapport sur deux placets de la ville de Chambéry, qui sollicitait l'autorisation d'aliéner 3,000 livres de revenus de la ville, « afin qu'elle puisse finir la : bâtisse des casernes de la troupe ; et par l'autre placet, une indemnité des dommages qu'elle avait soufferts par l'explosion du magasin à poudre, afin que ce secours l'aide aussi à construire lesdites casernes ; » – etc. Liasse 99 pièces, papier.

1742-1788

C 449 Affaires militaires. – Correspondances générales. – Lettres adressées au comte Botton de Castellamont, intendant général, par la contadorerie et les autres administrations centrales de Turin : – pour le règlement des fournitures militaires faites par les communes de la Chambre, Lanslebourg, la Roche, Saint-Pierre d'Albigny, etc. ; – transmettant une délibération du conseil communal d'Aix, qui réclamait une indemnité pour des propriétaires dont on avait réquisitionné les écuries et l'habitation pour le logement des troupes ; – au sujet d'une demande de la ville de Chambéry, tendant à ce qu'elle fut autorisée à appliquer à l'entretien des troupes, des blés qu'elle avait mis en magasin en prévision d'une disette ; – concernant le paiement au comte de Seyssel, major du régiment de Savoie-cavalerie, d'une somme due à ce régiment qui partait pour le Piémont ; – etc. Liasse 84 pièces, papier.

1791-1792

C 450 Affaires militaires. – Correspondances générales. – Lettres adressées des provinces du duché de Savoie au comte Bonaud de Monteu et au comte Ferraris, intendants généraux : – par M. Dulac, syndic de Montmélian, au sujet des subsistances à fournir par la ville pour des troupes en marche ; – par M. Blanchot, intendant de Maurienne, pour assurer l'escorte militaire du convoi des deniers royaux, qui étaient transportés à Turin, sur des mulets, par le col du Mont-Cenis ; – par M. Genin, syndic de Montmélian, exposant qu'il n'était pas

possible d'exempter M. Bonnevie, contrôleur au magasin du sel, des logements militaires, attendu que, vu la nécessité, les syndics, les conseillers, les notaires et le châtelain supportaient cette charge sans se plaindre, quoiqu'ils eussent droit à l'exemption ; — par M. Millioz, receveur des grains pour Sa Majesté, à Saint-Pierre d'Albigny, qui transmettait un bordereau détaillé de ses opérations ; — par le marquis d'Yenne, au sujet d'une difficulté qu'il avait avec le munitionnaire de Chambéry, relativement à une erreur dans le poids du blé qu'il avait vendu à l'État, pour la nourriture des soldats ; — par le secrétaire d'Aiguebelle, qui transmettait un procès-verbal intimant, de la part de l'intendant général, à un soldat congédié du régiment de Tarentaise, l'ordre de rendre son habit et son chapeau, qu'il n'aurait pas dû emporter en quittant le régiment ; — par M. Bonnevie, proposant une maison dont il était propriétaire, et qu'il céderait à de bonnes conditions, pour les militaires invalides que le gouvernement logeait à Montmélian ; — etc.

Liasse 120 pièces, papier.

1742-1757

C 451 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, au comte Capris de Castellamont, intendant général : - par M. Millioz, renvoyant, après l'avoir fait publier, un avis de l'intendant général, pour l'adjudication du transport du pain de munition ; - par M. Bourgeois, syndic de Montmélian, transmettant une délibération du conseil municipal, qui réclamait une augmentation du prix du foin et de l'avoine que la ville était tenue de fournir aux troupes de passage; - par M. Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, se plaignant qu'un individu, à qui il avait loué sa maison, l'avait sous-louée pour une caserne, tandis que la municipalité avait le devoir de pourvoir au logement des soldats en garnison; - par M. Thomas, faisant connaître qu'un individu qu'il avait requis, avec ses mulets, pour transporter des fusils au fort de Miolans, avait refusé obstinément de marcher, quoiqu'on lui eût envoyé un garnisaire à vingt sous par jour ; - par le secrétaire d'Aiguebelle, accusant réception d'un ordre du comte des Ollières, commandant général du duché de Savoie, pour l'élection, par la commune, de deux soldats pour le régiment de Tarentaise; - demandant si les fournisseurs des fourrages, pour la cavalerie, devaient s'approvisionner aussi de foin pour « les juments de Sa Majesté, qui devaient venir en ce pays : » – par le comte des Ollières, commandant général du duché de Savoie, faisant connaître que, par une récente décision, le Roi avait accordé certaines dispenses du service militaire, et, entre autres, l'exemption pour tous les frères d'un soldat en activité ; - par Mme des Marches, recommandant un individu qui sollicitait l'exemption du service militaire ; - etc.

Liasse 148 pièces, papier.

1758-1769

C 452 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Lettres adressées, des provinces du duché de Savoie, aux intendants généraux Blanchot, Vacca, baron Vignet des Étoles, comte Secchi della Scaletta: - par le directeur de la poste du Pont-de-Beauvoisin, transmettant une lettre dans laquelle le marquis de Saint-Séverin faisait connaître la difficulté de trouver le foin nécessaire aux approvisionnements militaires. Cette lettre contient le post-scriptum suivant: « - 11 janvier 1771. - J'ai appris par un français lyonnais, qu'un des deux ministres de France, disgraciés, avait eu la tête tranchée. Je suis fort curieux de ces nouvelles; » par M. d'Addaz, capitaine des invalides à Saint-Pierre d'Albigny, recommandant une pétition de la compagnie des invalides du fort de Miolans, qui sollicitaient la faveur d'avoir le sel « comme on l'a partout ailleurs, a raison de 8 livres de sel par année, à chaque soldat, à raison de deux sous la livre; » - par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, faisant connaître qu'il n'y avait dans la province « qu'une très petite quantité de paille et qu'il serait très difficile de l'arracher aux habitants de la campagne, qui la conservaient soigneusement pour la nourriture de leurs bestiaux; » - par les syndics de Montmélian, transmettant un état des chariots commandés dans les paroisses du département de Montmélian, pour le transport de la troupe et des équipages militaires ; - par Mme de Morel, prévenant qu'elle ne pourra pas envoyer le foin qu'on lui avait acheté pour l'armée, à moins qu'on lui procure des chariots pour le transporter; - par les syndics de Rumilly, qui présentent quelques observations au sujet du logement des soldats chez les habitants ; - etc. Liasse 95 pièces, papier.

C 453 Affaires militaires. - Correspondances générales. - Lettres adressées des provinces du duché de Savoie, aux intendants généraux (Fava, le comte Botton de Castellamont) : - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, au sujet de l'exemption des corvées accordée aux anciens sous-officiers de l'armée; - par le secrétaire communal de Montmélian, transmettant un ordre du comte Du Perron, gouverneur général du duché de Savoie, en vertu duquel la commune d'Arbin était tenue de loger deux compagnies du régiment de Saluces qui se rendaient à Annecy, à la décharge de la ville de Montmélian; - par le secrétaire de la commune de Conflans, au sujet des mesures à prendre pour le logement de 700 hommes de troupe qui étaient attendus dans cette ville (mai 1792). On devait en mettre dans l'appartement de l'aumônier des religieuses Bernardines, et dans la chapelle des Pénitents ; - par le secrétaire d'Aix, relativement à des fournitures faites ou à faire, pour des troupes de passage ; - par le secrétaire communal de Saint-Pierre d'Albigny, exposant que le conseil municipal ne se croyait pas obligé de fournir un nouveau cep pour le corps de garde, et profitant de cette circonstance pour demander que l'autorité militaire abandonnât, au moins pour les fautes légères, ce mode de correction, dont le chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général du duché, avait jadis permis de ne plus faire usage; - concernant les canons et les trains d'artillerie qu'on logeait chez les religieux dominicains de Montmélian ; -

Liasse 86 pièces, papier.

1787-1792

C 454 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse de M. Guigues, conseiller du Roi, maitre auditeur et trésorier général de Savoie, pour le service militaire : - à la ville de Chambéry, pour avoir fourni, par ordre du comte de Solar des Lances, gouverneur général du duché de Savoie, des chariots pour transporter des soldats malades et les vestes et culottes du régiment de Sicile; - à un batelier qui avait transporté, par le lac du Bourget, 8,323 rations de pain, pour des détachements des régiments de Sicile et de Chablais; - pour frais de, déplacement à un vice-auditeur des guerres, chargé par le comte de Sales, gouverneur général du duché de Savoie, d'aller faire une enquête au sujet d'un soldat du régiment de Tarentaise qui avait déserté : – à M. Constantin de Mouxy, lieutenant au régiment de Chablais, pour la solde de sa compagnie; - pour les rations de pain, fournies pendant quatre mois aux soldats du régiment de Chablais, en garnison à Bonneville, avec un état faisant connaître le nom et la commune d'origine de chacun d'eux; - pour le payement du blé que le comte Boutal de Pinache, intendant de Maurienne, avait acheté pour le service militaire ; – etc. Registre In-4° relié en parchemin, 142 feuillets, papier.

1722-1729

Affaires militaires. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry : – pour fourniture de bois et d'huile aux corps de garde établis dans la ville de Chambéry, sur la place Saint-Léger, au Château, aux pertes de Maché, de Montmélian, du Reclus et à la Porte-Reine ; – id. aux corps de garde d'Annecy, établis à la place, au Château, aux portes de La Perrière, de Sainte-Claire, de Boeuf, , du Pasquier et Avance du Pasquier ; – id. à Chindrieux, à Droisy, à Thonon, à Rumilly, au fort de Miolans, à Chamoux, au Bourget, à Myans, et au château de Montmélian ; – à M. Drujon, lieutenant des invalides de la compagnie de Boringe, 328 livres 10 sous pour la solde d'un mois de 11 sergents, 6 caporaux et 18 soldats, composant cette compagnie en garnison à Montmélian ; – à l'imprimeur Marc-François Gorrin, pour fournitu-res au commissariat des guerres ; – pour les frais de l'exécution d'un déserteur qui avait été condamné à la potence ; – pour le service des fourrages, pendant trois mois, à une compagnie de dragons qui était de quartier à Maltaverne ; – etc.

1749-1750

C 456 Affaires militaires. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry : – pour le prix de 80 vaissels de froment, vendus par le marquis d'Yenne, chaque vaissel composé de 3 émines et 3 coupes 1/2 , faisant en tout 275 émines, mesure de Piémont ; – pour un achat de toile de ritte, pour faire des draps, pour le service des casernes ; – à M. de Blancheville, capitaine au régiment de Savoie, pour la solde des militaires sous ses ordres ; – pour fourniture de chapeaux au régiment de Chablais ; – à l'imprimeur Gorrin, pour la marque des meubles des casernes ; –

Registre In-4° cartonné, 93 feuillets, papier.

à un apothicaire de Saint-Julien, pour des remèdes fournis par lui à un soldat qui avait été blessé d'une balle par des contrebandiers; — à M. de Curtille, aide-major du régiment de Tarentaise, pour la solde des militaires; — à M. de Lambert, aide-major du régiment de Chablais, pour le même objet; — pour un chariot recouvert de toile, destiné au transport du pain des soldats en garnison; — Certificat délivré par l'intendant de Maurienne, Paul-Joseph Cise Asinari, marquis de Grézy, comte de Casasque, relativement à une fourniture de grains, faite pour le régiment de Piémont-royal-cavalerie; — etc. Registre In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1751-1757

C 457 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry : - pour les frais de séjour d'un dragon à l'hôpital de Chambéry; - pour des réparations à la maison qui servait de logement aux soldats invalides, dans le faubourg de Maché de Chambéry; - pour l'acquisition de gros drap de Maurienne, pour faire des capotes de soldats; - aux individus chargés, par ordre du gouverneur général du duché de Savoie, d'aller porter, dans diverses communes, l'invitation à remplacer, dans les régiments de Chablais et de Tarentaise, les soldats manquants qu'elles devaient fournir; - à M. Cornuty, aide-major du régiment de Tarentaise, pour la solde des détachements de ce régiment qui étaient cantonnés à Carouge et à Lancy, sur la frontière de Genève; - à noble Louis Bret, pour le loyer d'une partie de sa maison servant de magasin pour les casernes, à Chambéry; - à un pedon qui avait porté une lettre du gouverneur général du duché de Savoie, au chevalier Coconito, commandant le quartier de Savoie-cavalerie, « lequel se trouvant aux bains d'Aix, avait chargé ledit pedon d'aller à Annecy, pour porter une autre lettre à M. le chevalier Odalengue qui le remplaçait ; » – à un soldat malade, pour subvenir, chez lui, aux frais de son traitement ; - etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1757-1760

C 458 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats et ordonnances de paiement sur la caisse du trésorier général de Chambéry : - pour fournitures d'imprimés, pour le service du remplacement des militaires ; - pour le paiement à M. de Montdragon, receveur des deniers de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, du loyer des locaux appartenant à l'hospice, qui servaient de magasins provisoires pour les casernes; - pour les frais de confection d'un inventaire des meubles des casernes, dans tout le duché de Savoie; - au baron de La Bâthie, capitaine dans le régiment de Savoie, pour l'entretien et la solde des militaires qu'il commandait ; - au bureau de la poste de Chambéry, pour le port des lettres distribuées au commissaire des guerres, à Chambéry ; - à un fondeur qui avait fondu une nouvelle matrice, aux armes du Roi, pour marquer les meubles des casernes; - pour le ramonage des cheminées du fort de Miolans ; - à la marquise de Chaumont, pour du blé qu'elle avait vendu pour les approvisionnements militaires : - à 31"e de Drujon, au sénateur du Freney, au marquis d'Yenne, au Père Greyfié, procureur des Barnabites de Thonon, pour le même objet ; – pour des réparations aux entrepôts de blé du service militaire, à Chambéry ; – etc. Registre In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1760-1761

C 459 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry: - pour le paiement du bail d'un pré situé près de Chambéry, et qui avait été loué pour servir de champ de manoeuvre au régiment de dragons en garnison dans ladite ville ; – pour des réparations à la chapelle du fort de Miolans ; – pour les subsistances des corps de troupe cantonnés dans le duché de Savoie ; – pour fourniture de paille, pour la litière des chevaux de l'armée, à prendre sur le produit de la taxe imposée pour cet objet par le gouvernement ; - pour la visite des armes du régiment de Tarentaise, qui avait été ordonnée à la suite de l'inspection du comte de La Tour, lieutenant général des armées de S. M. et gouverneur de la ville et province d'Asti; - pour du blé vendu par le marquis de Lucey, Révérend Veuillet, curé d'Aiguebelette, le seigneur de Châteaublanc, le marquis de Cluses, le seigneur de Blanzy, de Bonneville ; - pour la paie d'un « certain nombre de soldats et de bas-officiers du régiment de Tarentaise, exempts de service, jubilés chez eux. sur le pied de provinciaux; » - au chevalier de Saint-Gilles, aide-major du régiment des dragons de Piémont, 300 livres à remettre au comte des Ollières, gouverneur général du duché, qui était chargé de répartir cette somme, de concert avec le comte de Verdine, colonel dudit régiment, entre le maréchal des logis et les dragons du détachement commandé par lui, et qui avait été chargé de poursuivre, à Annecy, les auteurs « de la violence qui y fut faite la nuit du 19 août 1768 ; » – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1764-1768

C 460 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry : - à une femme, pour avoir raccommodé les capotes du régiment suisse de Fabio, en détachement a La Roche; - pour l'appropriation d'un local à l'installation des étalons que le gouvernement avait envoyés de Piémont en Savoie : - pour les subsistances des soldats invalides de Miolans : - pour faire abattre et enfouir, à Annecy. un cheval du régiment des dragons du Roi, qui était atteint de la morve ; – pour fourniture de seaux neufs pour le puits du fort de Montmélian : - « au sieur Bonjean, maître apothicaire, de Chambéry, la somme de 300 livres, pour prix des médicinaux qu'il a délivrés, du 28 mai au 23 juin, à l'étalon appelé Le Sincère, surnuméraire et affecté au régiment des dragons de S. M., ainsi qu'il en résulte par la déclaration de l'écuyer du régiment, visée par le marquis Muffey, colonel; » – pour confection de brouettes, sur la réquisition du marguis de Bourbon, aide-major du régiment des dragons du Roi ; - à la commune d'Abondance, pour fourniture de fourrages pour les chevaux de l'armée ; - pour deux aubes et un devant d'autel, livrés à D. Grivaz, aumônier de la chapelle du fort de Miolans, sur la demande du commandant de Launay; – pour le transport de 500 sacs de blé de Sardaigne, pour les magasins militaires de la Savoie ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 193 feuillets, papier.

1768-1773

C 461 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry : - pour une indemnité en faveur des religieux Augustins de Chambéry, pour les dégâts commis dans leur maison qui avait été convertie en hôpital pour le régiment de Piémont, pendant qu'il était en garnison à Chambéry ; avec un devis des réparations nécessaires ; - pour remboursement aux secrétaires des communes de Bissy et de Cognin, des fournitures faites aux troupes cantonnées dans ces communes, à l'occasion du mariage du prince de Piémont ; - pour des pensions d'invalides et de militaires retraités ; - pour des lanternes fournies à l'occasion du passage de la comtesse d'Artois au Pont-de-Beauvoisin ; - pour du blé vendu, pour les subsistances militaires, par le comte de L'Hôpital ; - aux régiments de Chablais et de Tarentaise, pour un secours accordé par le Roi « aux bas-officiers et soldats ci-après des susdits régiments commandés en détachement dans les provinces de Genevois, Chablais et Faucigny, afin de suppléer aux dépenses d'une partie du petit équipage dont ils se trouvent dépourvus, et qui leur est nécessaire dans l'actuel service; » - au maréchal-ferrant de la Ire compagnie des gardes du corps, pour remboursement d'avances qu'il avait faites, par ordre du baron de Viry, capitaine de cette compagnie et inspecteur général de cavalerie; - au chevalier d'Arvillard, pour le prix d'un étalon que l'administration militaire lui avait acheté : – au commandeur Rambaud, colonel du régiment de Piémont-infanterie, « pour les rafraîchissements de vin et de viande que Sa Majesté a daigné accorder au 1er bataillon dudit régiment, à l'occa-sion qu'on a reçu la nouvelle de l'heureux accouchement de S. A. R. Mme la comtesse d'Artois ; » – etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1773-1776

Affaires militaires. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry, avec des mémoires de dépenses : – pour la paie des soldats du régiment provincial de Tarentaise, en garnison en Savoie ; – à M. de Chevilly, aide-major au régiment de Genevois, pour la solde d'un détachement de ce régiment ; – pour des acquisitions de chevaux de remonte, par le marquis de Brézé, lieutenant-colonel, et adjudant général du département de la cavalerie, chargé de la direction supérieure des haras ; – au baron du Coudray, lieutenant au régiment des dragons de la Reine, pour le prix d'un étalon acheté par le chevalier Perron, colonel de ce régiment ; – pour du blé vendu par MM. de Chissé de Polingue et de Garbillon, substitut de l'avocat fiscal général ; – pour l'établissement d'une guérite au corps de garde de Rumilly, en vertu d'un ordre du chevalier d'Arvillard, capitaine dans le régiment des chevau-légers, et par le sieur Durhône, commis à l'entrepôt des sels de Rumilly ; – pour la paie des soldats du régiment de Tarentaise, à la réquisition du commandeur de Marcley, colonel ; – à divers boulangers et voituriers, pour la

fabrication et le transport du pain de munition, dans les villes de garnison et les détachements : - etc.

Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1776-1780

C 463 Affaires militaires. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry : – pour le ramonage de 23 cheminées, dans le château royal d'Annecy, qui était occupé par un bataillon du régiment de la Reine ; – à une couturière, pour le raccommodage de six capotes servant aux sentinelles de ce bataillon ; – pour des fournitures de fourrage et de denrées aux corps de troupe cantonnés dans le duché de Savoie ; – pour du blé vendu par le sénateur Perrin ; – à une ouvrière qui avait rapiécé les sacs du magasin aux grains de la munition de Chambéry ; – à M. Frère, trésorier de Carouge, pour remboursement d'avances faites par lui, pour le service des subsistances de l'armée ; – pour le paiement du tambour de la milice urbaine de Carouge ; – au comte Vivalda, colonel du régiment de Sardaigne, pour le remboursement du prix du pain qu'il avait payé, à Modane, pour un convoi de recruteurs et de recrues de ce régiment ; – etc. Registre In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1780-1785

C 464 Affaires militaires. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier général de Chambéry : - à l'entrepreneur de la fourniture de la paille pour la litière des chevaux de troupes, en Savoie; - pour le rachat de cing chevaux du régiment des dragons du Roi, qui avaient été emmenés en France par des déserteurs ; - pour la paie des officiers et soldats du régiment de Maurienne, en garnison à la frontière du duché de Savoie ; - à M. Defresne, trésorier de Genevois, pour remboursement d'avances faites par sa caisse, pour des acquisitions de grains pour les troupes; - pour du blé vendu par le baron de Valérieu, le sénateur de Garbillon, le fermier du prieuré de Saint-Philippe, l'avocat Curial, etc; - pour le traitement du brigadier, du sous-directeur des montes et des palefreniers affectés au service des étalons du Roi, à Chambéry; – pour remboursement à M. Dubouloz, faisant fonctions d'officier de la solde, à Thonon, du prix d'une capote de soldat, fournie sur la réquisition de M. de Ruphy, lieutenant au régiment de Savoie-infanterie, à Thonon ; – au colonel de Châtillon, pour la paie des soldats du régiment de Maurienne ; – au même, son traitement de colonel du régiment de Genevois, « étant chargé du commandement des troupes, établi dans le duché » (novembre 1789) ; - à M. Barachin de Lampsac, directeur général des messageries de Savoie, pour le transport, de Chambéry à Carouge, Thonon, Seyssel, Bonneville, du riz destiné à la nourriture des soldats qui avaient été commandés pour former le cordon établi dans les provinces de Carouge, Chablais, Faucigny et Seyssel; – etc.

Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1785-1791

C 465 Affaires militaires. – Comptabilité. – Compte des rations de pain fournies aux différents corps de troupe en garnison dans le duché de Savoie, faisant connaître, outre le nombre de rations fournies, la résidence et le nom du régiment, ainsi que celui des compagnies qui le composent et qui étaient généralement désignées sous le nom de l'officier qui les commandait ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1739

C 466 Affaires militaires. – Comptabilité. – États de dépenses fournis par un sieur Cavoret, pour des chevaux de remonte qu'il avait été chargé d'aller acheter en Suisse, et d'amener en Savoie.

Liasse 61 pièces, papier.

1733

C 467 Affaires militaires. – Copies de procès-verbaux de séances des conseils municipaux de communes de la province de Savoie-Propre, pour l'exécution d'une ordonnance de l'intendant général qui avait prescrit que tous les particuliers, détenteurs de fusils ou de carabines, les exhiberaient au conseil communal assemblé à cet effet, et que toutes ces armes seraient déposées dans un local sûr, choisi dans la commune, par le conseil.

Liasse 48 pièces ; papier.

1760

C 468 Affaires militaires. – Comptes et pinces de comptabilité du garde-magasin des subsistances militaires, à Saint-Pierre d'Albigny.

Liasse 51 pièces, papier.

1789-1792

C 469 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Correspondances générales. -Minutes de lettres de l'intendant général de Chambéry, aux directeurs des administrations centrales de Turin - à M. de Morri de Castelmagne, concernant des travaux « d'augmentation au royal château de Chambéry ; » - la construction d'un mur de façade des prisons de la même ville ; - pour des réparations au château d'Annecy, dans lequel était logée une compagnie de cavalerie, commandée par le capitaine d'Osasco; - relativement aux dégâts causés par les vents aux toitures du fort de Montmélian; - à l'installation des prisons de Moûtiers, dans la maison dite de La Pérouse, que le gouvernement avait achetée d'un sieur Girod; - pour la restauration du logement que le Roi avait accordé, dans le château royal de Chambéry, au comte de La Tour, gouverneur général du duché de Savoie; accusant réception d'un billet royal qui autorisait la vente des matériaux de la toiture et du plancher du donion, au fort de Montmélian; - concernant la construction de la nouvelle église de Carouge, qui avait été ordonnée par le Roi, ainsi que celle d'une maison pour loger le curé, d'une école pour les filles et d'un cimetière ; - concernant la fourniture de 55,000 ardoises de Cevins, pour réparer les toitures du château royal d'Annecy; – etc. Registre In-4° cartonné. 168 feuillets, papier.

1759-1780

C 470 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Correspondances générales. -Minutes de lettres de l'intendant général de Chambéry, aux directeurs des administrations centrales de Turin - au sujet de l'établissement de nouveaux poëles dans les bureaux de l'intendance générale, et au corps de garde de la place Saint-Léger, à Chambéry; – concernant la démolition du bas-fort de la Balme de Pierre-Châtel; - relativement à un projet de construction d'une prison, à Carouge ; - au sujet d'un four à chaux, construit par un entrepreneur dans le voisinage du couvent des religieux Feuillants de Lémenc, qui en avaient demandé et obtenu la suppression ; - faisant connaître « l'écroulement d'une partie d'un corridor de communication entre l'appartement et les bureaux de l'intendance générale... accident survenu par la suite des pluies qui ont fait avalancher partie du terrain de la terrasse des archives, le long de la nouvelle galerie de retour que l'on entreprenait de fonder; » - concernant les travaux à exécuter dans la maison de l'exécuteur de la haute justice, « qui doit servir de logement à celui qui vient d'être nommé nouvellement, pour remplacer l'ancien qui est âgé et attaqué d'un accident de paralysie, depuis trois mois; » au sujet de réparations reconnues indispensables à l'église et au presbytère du fort de Miolans, qui avaient été réclamées par le curé Bertier, et qui paraissaient devoir être à la charge des finances royales; - relativement à une réclamation de M. Léger, archiviste du château de Chambéry, qui demandait qu'on lui remboursât le prix d'un poêle qu'il avait fait placer, à ses frais, dans l'ancien local des archives du château, où il était resté, parce qu'il y avait des cheminées dans le nouveau ; - etc.

1780-1791

C 471 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Correspondances générales. – Lettres de directeurs des administrations centrales de Turin, aux intendants généraux (le comte Ferraris, le comte Capris de Castellamont, Blanchot, le comte Secchi della Scaletta): – de M. de Morri de Castelmagne, priant l'intendant général de lui envoyer un ouvrage intitulé: Mémoire sur le rang et la préséance entre les souverains de l'Europe, qui venait de s'imprimer à Lausanne; – de M. de Saint-Laurent, au sujet d'une ad indication de travaux de réparations à l'église Saint-Léger de Chambéry; – annoncant un incendie à la boulangerie du fort de Montmélian; – de M. Villa, relativement à des ouvrages en maçonnerie, exécutés à l'église Saint-Antoine de Chambéry; – de M. de Morri de Castelmagne, demandant qu'on envoyât, de Savoie, un bon ouvrier couvreur, capable de réparer la toiture du bâtiment royal du Valentin, à Turin – , – prescrivant des réparations au réservoir de la pèche, qui

Registre In-4° cartonné, 177 feuillets, papier.

appartenait au Roi, dans le territoire d'Annecy; – pour le paiement d'une somme de 2,721 livres 7 sous 6 deniers dépensée en travaux à la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne; – concernant des devis de travaux aux châteaux de Chambéry et d'Annecy, aux prisons de Saint-Jean de Maurienne, Bonneville, etc.; – au sujet du choix d'un nouvel emplacement pour le magasin à poudre de Chambéry, en remplacement de l'ancienne poudrière qui avait sauté; – etc.

Liasse 93 pièces, papier.

1742-1788

C 472 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Correspondances générales. -Lettres adressées, des provinces du duché de Savoie, aux intendants généraux : - par le fils d'un ancien mpecteur des travaux du fort de Charbonnière, pour un règlement du compte de son père; - par un sieur Peigaz, au sujet de la confection d'une carte des Villards; - par l'architecte Capellini, pour la réparation des archives du tabellion de Conflans ; - concernant la réparation des églises de Moye et de Lornex; - relativement à des travaux au bas-fort de la Balme de Pierre-Châtel; - par M. Reser, pour des réparations aux bâtiments de la commanderie de Sainte-Hélène du Lac ; - par M. Arborio Gattinara, intendant de Maurienne, au sujet de quelques réparations aux églises et aux presbytères, dans cette province ; pour la construction de trois chambres dans le couvent des Carmes du Pont-de-Beauvoisin ; - par l'architecte Capellini, au sujet d'un devis pour la démolition de l'église Saint-Léger de Chambéry (1760); – au sujet de la borne de Bréda, formant la limite internationale entre la Savoie et le Dauphiné ; - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, pour la levée d'un plan général de la vallée de l'Arc; - par M. Olive, intendant de Tarentaise, au sujet de la mise à exécution de travaux ordonnés chaque année aux bâtiments royaux, dans cette province ; - par le secrétaire de Conflans, pour des réparations aux fontaines publiques de cette commune ; - etc.

Liasse 131 pièces, papier.

1742-1792

Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Château royal de Chambéry. -C 473 Devis et mémoires de réparations à la toiture, au mur du jardin, aux appartements. -Convention avec un individu chargé du soin de l'horloge de la Sainte-Chapelle du Château. - Lettres patentes du roi Victor-Amédée II, qui confèrent au sieur J.-A. Dardel le titre de directeur des jardins du château royal, avec les honneurs, privilèges et prérogatives qui en dépendent. - « Inventaire des meubles et effets que le tapissier Ansard a fournis, pour le service du Roi et de la Cour, au château royal de Chambéry, à l'occasion d'un séjour de la famille royale en Savoie, et qui sont restés audit château, moyennant 1e tiers du prix d'iceux » (1775). – Devis estimatif, instructions, dessins et autres indications pour les travaux de serrurerie, menuiserie, vitrage, couleurs, vernis et dorure, pour le nouveau bâtiment en addition au château royal de Chambéry, en 1788. – Mémoires, plans et devis pour une nouvelle installation des bureaux de la trésorerie générale de Savoie, au château de Chambéry. – Lettres adressées aux intendants généraux de Chambéry, par des directeurs des administrations centrales de Turin, des architectes, etc.: - par M. Mazé, de Tarin, faisant connaître que pour la réparation des tuyaux qui alimentent les fontaines du château de Chambéry, et qui traversent le clos des religieuses Sainte-Claire, « le Roi veut qu'on fasse consigner la clé à l'abbesse de ce monastère, moyennant que sadite communauté passe en due forme la soumission d'ouvrir la porte au préposé pour la réparation des canaux, lorsque ladite abbesse en sera requise ; » - par la comtesse de Piolenc, qui s'était chargée de fournir, pour le château de Chambéry, des produits (le la fabrique de faïence qu'elle avait établie dans son château de l'Épine ; - par M. Miglina, relativement à la remise en état du « pavillon du Château, » pour y loger le gouverneur général du duché de Savoie ; par M. Bertolin, relativement à des réparations nécessaires à la Tour des mappes, au château de Chambéry. - Minute d'une lettre adressée au ministre de Turin par l'intendant général Vacca, dans laquelle il présente de longues observations sur la disposition défectueuse du logement qui lui était attribué, dans le château royal de Chambéry ; - etc. Liasse 95 pièces, papier.

1742-1790

C 474 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Fort de Miolans, prison d'État. – Devis et mémoires de réparations. – Procès-verbaux de visite des dégâts causés, à diverses reprises, aux bâtiments de ce fort par les ouragans, et entre autres par celui qui se produisit

pendant la nuit du 15 au 16 novembre 1781, et qui dura huit heures. — Lettres adressées, de Turin, à l'intendant général, par le bureau central des fortifications, par des commandants et des aumôniers du fort, etc: — par les commandants de Launay et de La Peisse, concernant des réparations aux prisons du Paradis, de l'Espérance et de la tour de Saint-Pierre; — pour le remplacement de la porte de la cellule du prisonnier Lavini; — demandant qu'on fit disposer, dans la tribune de la chapelle, un banc d'où les prisonniers entendraient la messe, en ne voyant que le prêtre, sans être vus de personne; — par l'abbé Champiot, curé de Miolans, qui suppliait l'intendant général de faire réparer son presbytère et son église, menacés d'une ruine prochaine (quoique de construction assez récente), et demandait, en attendant, l'autorisation de célébrer les offices dans la chapelle du fort. Il expose que ces deux édifices, construits par ordre du feu roi Victor-Amédée II, à la porte du fort, pour servir de bâtiments paroissiaux aux habitants du fort et du voisinage, étaient déjà dans un délabrement tel, qu'on n'y pouvait plus rester sans danger réel d'être écrasé; — etc. Liasse 149 pièces, papier.

1750-1792

C 475 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Forts de Montmélian, de Charbonnière, de la Balme de Pierre-Châtel. – Visite des bâtiments par des architectes, et devis de réparations. – Lettre du chevalier de Menthon de Mareste, rendant compte d'un incendie qui avait détruit la boulangerie du fort de Montmélian, dans laquelle il avait permis au munitionnaire de l'armée de faire cuire 600 rations de pain, pour le régiment de Savoie qui devait passer à Montmélian. – Lettres du bureau central des fortifications, à Turin, et du chevalier de Marcley, commandant du fort, au sujet de la démolition, qui fut décidée en 1776, du bâtiment dit le Donjon, qui ne pouvait plus être conservé, à cause de son extrême caducité. – Lettres du bureau des fortifications, au sujet de réparations projetées aux forts de Charbonnière et de Pierre-Châtel ; – etc. Liasse 68 pièces papier.

1749-1789

Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Sénat de Savoie. Prisons dans les C 476 provinces. Maison du bourreau à Chambéry. - Lettres adressées aux intendants généraux de Chambéry, par des directeurs des administrations centrales de Turin et par des fonctionnaires du duché de Savoie : - par le comte de Saint-Laurent, au sujet de la reconstruction des prisons du Sénat de Savoie, pour laquelle on éprouvait des difficultés de la part des religieux du couvent de Saint-Dominique, à qui appartenait l'emplacement de ces prisons, ainsi que les bâtiments du Sénat ; - par M. Taraglio, qui, dans une lettre concernant la réparation du local des archives du Sénat de Savoie, remercie le comte Capris de Castellamont, intendant général, de lui avoir fait part du décès du sénateur Dichat de Toisinge ; – pour l'installation d'une 3m° chambre au Sénat de Savoie ; – par M. de Morri de Castelmagne, au sujet de réparations au toit de la grosse tour des prisons de Saint-Jean de Maurienne ; - par M. de Bavoz, avocat fiscal général, qui demande qu'on répare les dégâts causés aux bâtiments du Sénat de Savoie par l'explosion de la poudrière de Chambéry; par le sieur Augustin Martinez, exécuteur des hautes oeuvres, à Chambéry, au sujet des réparations urgentes que réclamait son habitation, située près de Saint-Sébastien ; - etc. Liasse 111 pièces, papier.

1750-1791

C 477 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Sénat de Savoie. Prisons. Maison du bourreau. – Devis, mémoires, visites des bâtiments par des architectes. – Minute d'un mémoire dans lequel on établit que « partie des bâtiments et cours des prisons royales de Chambéry appartiennent aux Rds religieux de Saint-Dominique de la même ville. » – État des dépenses relatives à l'acquisition de deux maisons contiguës aux prisons de la ville de Chambéry, et aux réparations qui étaient nécessaires pour y établir 18 soldats de justice. – Visite d'un architecte dans les prisons de Moûtiers, pour vérifier les « fractions faites par les détenus, tant aux murs qu'aux grillages des fenêtres, dans les nuits des 3 et 4 septembre 1777. » – Devis des travaux d'appropriation à exécuter à la maison de La Pérouse, entre la Grande Rue et la place dite du Pré-Commun, à Moûtiers, où le gouvernement voulait transporter les prisons, qui étaient auparavant dans les bâtiments de l'archevêché. – Devis des réparations qu'exigeaient les fers des prisonniers, dans les prisons de Chambéry, Annecy, Bonneville, Moûtiers, Thonon et Saint-Jean de Maurienne. – Devis des réparations proposées à la maison de l'exécuteur des hautes oeuvres. – Etc.

Liasse 44 pièces, papier. 1 plan.

1750-1788

C 478 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Casernes. Bureaux de douane. Bains d'Aix, etc. – Lettres et mémoires adressés à l'intendant général de Chambéry, par des directeurs des administrations centrales de Turin, des fonctionnaires du duché de Savoie, etc. : – par M. Bertlholin, au sujet de la fourniture de la toile, pour les fenêtres de la partie du château de Chambéry où logeaient les troupes ; – par l'architecte Capellini, concernant la salle d'armes de la Maison de – Ville, à Chambéry ; – par le marquis de Marcien, au sujet de la vente qu'un Français voulait faire au gouvernement sarde, pour une caserne, d'une maison qu'il possédait à Moûtiers ; – par M. de Morri de Castelmagne, relativement à l'établissement d'une guérite et d'un lit de camp au corps de garde de Carouge ; – par MM. Ferri, de Turin, Capellini et Vouthier, au sujet de la construction d'un bureau de douane, aux Marches, par suite du traité international de 1760, qui avait déplacé les frontières entre la Savoie et le Dauphiné ; – par M. de Cravanzane, accusant réception des plans et devis dressés par l'architecte Capellini, pour des réparations aux bains d'Aix ; – etc. Liasse 43 pièces, papier.

1750-1785

C 479 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Transcription de mandats pour les dépenses relatives à ces services : - pour des réparations à la caserne des invalides, à Montmélian; - aux prisons de Bonneville; - au logement de l'exécuteur des hautes oeuvres, à Chambéry. - Mandat de paiement, accompagné d'un mémoire de l'entrepreneur des travaux de réparations au fort de Miolans (chapelle, fontaine, appartement du commandant, etc.); - pour des réparations aux prisons du Sénat de Savoie (cachots de Saint-Dominique, Saint-Joseph, Saint-Simon, Saint-André, Saint-Jean, Saint-Pierre, Saint-Mathieu, etc.); - pour des réparations aux prisons d'Annecy, avec la copie d'une lettre de l'avocat fiscal à M. Orengo, intendant de Genevois, faisant connaître « qu'il est indispensable de réparer une grosse brèche, faite dans un cachot desdites prisons par un Italien détenu pour cause de vol, ce qui est cause qu'il l'a fallu fermer dans un autre cachot, et mettre jusqu'à quatre prisonniers dans un même. » - Mémoire d'un entrepreneur qui avait fourni des châssis et du papier huilé pour les fenêtres du château de Chambéry (au cabinet, à la chambre de lit, à la chambre d'assemblée, aux cuisines, etc. de M. le gouverneur général, aux appartements et aux bureaux de l'intendance générale.) – Etc. Registre In-4° cartonné, 81 feuillets, papier.

1759-1760

C 480 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Transcriptions de mandats et de mémoires pour le paiement de dépenses relatives à ce service : - pour des réparations aux prisons du Sénat de Savoie ; – à la toiture d'une des tours du château de Chambéry. dans laquelle les mappes du cadastre étaient alors déposées; - pour réparer la cloche de la Sainte-Chapelle; - le corps de garde du régiment suisse, en garnison à la Roche en Faucigny; cette dépense devant d'ailleurs être remboursée aux finances royales par le chanoine Pugin, recteur de l'hôpital de la Roche, dans les bâtiments duquel se trouvait le corps de garde en question; - pour la réparation d'un abreuvoir des chevaux de la compagnie de dragons en garnison à Annecy, et sur la réquisition du capitaine de La Poisse ; – pour la réparation des dégâts que la foudre avait causés à la tour de La Perrière, au château d'Annecy; - pour restaurer les panneaux de vitre que l'ouragan avait endommagés, à la Sainte-Chapelle de Chambéry; – à un serrurier qui avait fourni des colliers, des chaines, cadenas, ferrures, etc., pour les prisons de Bonneville; - pour 746 carreaux en papier, dans les appartements habités du château de Chambéry; - pour réparations à la remise « où l'on-tient la chaise à porteurs, au chateau de Chambéry ; » pour réparations à la tour de la trésorerie et à la tour du carrefour, dans le même château ; -

Registre In-4° cartonné, 75 feuillets. papier.

1762-1765

C 481 Travaux publics. – Bâtiments royaux, fortifications, etc. – Transcriptions de mandats et de pièces justificatives pour le paiement des dépenses relatives à ce service : – pour des réparations au château royal d'Annecy ; – aux prisons de Thonon ; – pour la reconstruction

du portail de la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne, en pierre de la carrière de Saint-Martin de la Porte ; - pour des réparations aux cachots et autres parties du fort de Miolans, « et y avoir fait trois paires de menottes au prisonnier Buonjoanni, deux pour les mains, une pour les pieds, et un carcan pour le col, avec quatre chaînes qui se correspondent les unes aux autres, et une grosse chaîne, plus trois livres de plomb et une journée de maçon pour plomber au mur lesdites chaînes. » – État de ce qui doit être payé à différents particuliers, en indemnité des dommages causés à leurs maisons, et pour d'autres dépenses à l'occasion de travaux faits pour° « l'appartement et chambre de rémission, au Pont-de-Beauvoisin, de S. A. R. Mme la comtesse d'Artois; » au peintre Bérangier, qui a peint la salle de rémission, le plafond de celle du cortège de France, la galerie, le cabinet de toilette, etc. ; - à un maître fondeur, « pour avoir déplacé une cloche appartenant au royal château d'Annecy, du clocher de la Grande Visitation où elle avait été portée, et l'avoir ensuite replacée audit château, près de la grande porte, pour avertir la troupe, pendant la nuit, en. cas de besoin; » - à la commune de Lanslebourg, « pour son remboursement des toiles, clous, cordes, journées d'ouvriers, etc., par elle payés pour la fourniture des tentes pour mettre à l'abri les carosses du cortège de S. A. R. la comtesse de Provence; » - pour la construction des nouvelles prisons de Moûtiers ; - pour le ramonage de 18 cheminées dans le fort de Miolans, et la réparation de la fenêtre du Purgatoire ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1769-1776

C 482 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Transcription de mandats et de quelques pièces justificatives, pour le paiement des dépenses relatives à ce service : - pour des réparations et appropriations dans les appartements du château royal de Chambérv, à l'occasion d'un voyage de la cour de Sardaigne en Savoie; - à une estafette, pour avoir porté une lettre « à Chitry, à l'agent de M. le marquis de Saint-Maurice, afin d'avoir les clés de l'appartement dudit seigneur, situé en rue Juiverie, et c'est relativement au logement à préparer à l'occasion de l'arrivée du Roi et de la Cour à Chambéry; » – au baron de St-Sulpice, qui avait vendu des briques et des carreaux pour le château de Chambéry ; - à un dragon qui s'était transporté dans la paroisse de Vimines, « aux fins d'intimider les bouviers de ladite paroisse et de les obliger à alter, ainsi qu'ils y ont été, avec leurs tombereaux, à celle de Saint-Sulpice, pour y charger les briques destinées pour le château de Chambéry; » – pour l'installation, dans les combles du même château, de deux caviers en plomb, contenant une certaine quantité d'eau, en cas d'incendie; - pour l'installation de la nouvelle barrière qui fermait le pont du Guiers, au Pont-de-Beauvoisin ; - pour la démolition du magasin à poudre du château de Montmélian qui était tombé en ruine; - pour la, réparation, dans les prisons d'Annecy, d'un cachot où on devait enfermer un malfaiteur accusé de l'assassinat d'un postillon ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 114 feuillets, papier.

1775-1779

C 483 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Transcription de mandats, avec quelques mémoires à l'appui, pour le paiement des dépenses relatives à ce service : - pour divers travaux au château d'Annecy ; - à la chapelle des prisons royales de Bonneville ; - au fort de Miolans; - à un huissier qui avait annoncé, au son du tambour, par tous les carrefours de la, ville, pour le bureau central des bâtiments et fortifications, les adjudications de travaux publics, par ordre de M. Vacca, intendant général de Savoie; - à un serrurier, pour avoir ferré et déferré des prisonniers ; - pour le remplacement des cordes des cloches de l'horloge de la chapelle du fort de Mio]ans ; - pour l'établissement d'une guérite à la porte du château d'Annecy; - pour l'acquisition, par les finances royales, afin d'y établir les prisons de Moûtiers, de la maison, de la grange et du jardin de La Pérouse, provenant du chevalier Hyacinthe de Bertrand de Chamousset, qui les avait léqués, en 1715, à noble Guillaume-Chrysanthe de Bertrand de Chamousset, son neveu, et à défaut d'enfants de celui-ci, à noble Andronique de Bertrand de Chamousset, son autre neveu. Guillaume avait vendu, en 1751, cette propriété à un sieur Gachet, qui la céda bientôt à un sieur Girod, dont les héritiers la revendaient aux finances royales ; - pour des réparations exécutées dans les prisons de Bonneville, par ordre de M. Patria, intendant de Faucigny, et sur les réquisitions'& noble Claude-Benoît de La Balme, juge-maje; - pour avoir réparé, par ordre du chevalier don Roberti Oppizzone, intendant de Chablais, et sur les réquisitions de M. F. Quizard, jugemaje, la porte d'un cachot d'où deux malfaiteurs avaient réussi à s'évader des prisons de Thonon, en sciant un barreau de fer ; – pour des réparations à la nouvelle église de Carouge ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 170 feuillets, papier.

1776-1782

C 484 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Transcription de mandats et de pièces justificatives, pour le paiement des dépenses relatives à ce service : - pour des réparations à la fontaine des prisons de Thonon; - au château de Chambéry; - pour amener l'eau de la fontaine Saint-Martin dans les prisons de Chambéry ; – pour la réparation de la grande porte et de la façade de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry ; - pour la démolition du bas-fort de la Balme de Pierre-Châtel : – pour des réparations au fort de Montmélian : – pour le remboursement à M. Frère, trésorier de la province, des dépenses de la construction des halles de Carouge; - pour la continuation des travaux de construction des prisons de Carouge; - pour des réparations aux appartements de la princesse de Piémont, au château de Chambéry ; - pour un baril de grosse poudre à canon, employée à extraire des pierres d'une carrière, par l'entrepreneur des travaux du château de Chambéry, aux abords, du côté de la porte de la Reine, à l'occasion du passage du duc et de la duchesse de Chablais, qui se rendaient aux eaux d'Amphion; - pour la nouvelle installation des archives du château de Chambéry, et la réparation du jardin d'hiver ; – etc. Registre In-4° cartonné ; 118 feuillets, papier.

1783-1789

C 485 Travaux publics. - Bâtiments royaux, fortifications, etc. - Transcription de mandats et de mémoires pour le paiement des dépenses relatives à ce service : - pour des travaux de menuiserie et de serrurerie exécutés dans le nouveau local des archives, au château de Chambéry; - pour la réparation des fontaines du fort de Miolans; - pour des travaux au local des archives civiles du Sénat de Savoie; - pour des réparations à la barrière qui servait de séparation entre la ville de Seyssel, partie de France, et partie de Savoie ; - pour travaux exécutés au nouveau bâtiment du château de Chambéry, afin de préserver du froid les trois compagnies du régiment de Saluces qui y étaient casernées; - pour le rétablissement de deux corps de garde, l'un au clocher de la cathédrale, l'autre à celui de l'église des Antonins, à Chambéry ; - pour la reconstruction du pont qui communiquait au donjon du fort de Miolans. - Compte détaillé des dépenses de la construction d'un nouveau corps de garde, sur la place Saint-Léger, à Chambéry, avec la note des sommes que l'entrepreneur avait reçues à compte, à la date du 20 août 1792. (En marge du dernier feuillet, une autre main a écrit l'annotation suivante : « Ce monument du despotisme a été démoli le 25 septembre 1792, et au milieu de ses ruines a été planté l'arbre de la liberté, en l'assistance des troupes françaises. ») - Réquisition au comte Botton de Castellamont, intendant général à Chambéry, par le chevalier de Perron, gouverneur général du duché, de faire délivrer au marquis de Bellegarde, lieutenant général de la légion des campements, la somme de 1,000 livres pour être par lui employée à la construction d'une baraque en planches, à la Grotte, « ouvrage de la plus extrême urgence. » (Ce document, du 21 septembre 1792, veille du jour de l'entrée des armées françaises en Savoie, est le dernier du registre dont la moitié est en blanc.)

Registre In-4° cartonné, 19 feuillets, papier.

1789-1792

C 486 Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, digues, etc. - Correspondances générales. -Minutes de lettres de l'intendant général aux inspecteurs de travaux : - à celui de Chignin, pour l'inviter à suspendre les corvées dans cette commune qui venait d'éprouver un incendie désastreux ; - prescrivant d'examiner s'il y avait lieu d'exempter provisoirement les habitants d'Épersy de travailler à la grande route, parce qu'ils étaient alors appliqués à la réparation de leur église paroissiale ; – à l'inspecteur d'Aiguebelle, pour lui recommander de faire mettre dans le meilleur état possible la route sous Roche-Pelue, à cause du passage prochain de chevaux qui avaient été achetés à l'étranger, pour les écuries du Roi à Turin ; - au sujet de l'interruption des travaux des routes, qu'il convenait d'ordonner, afin de laisser aux habitants des campagnes, que cela occupait beaucoup, le temps d'ensemencer leurs terres ; - au sieur Piot, inspecteur à Aiguebelle, lui faisant connaître que ce titre ne lui donnait pas le droit à l'exemption du logement des gens de guerre, et que s'il en jouissait, il ne le devait qu'à la bienveillance du conseil municipal ; - prescrivant à un inspecteur de travaux sur la route des Beauges, de dispenser des corvées les habitants de Sainte-Reine, Jarsy, École, Doucy et le Châtelard, dont les récoltes avait été ravagées par la grêle pendant l'été de 1770 ; -

relativement aux dégâts causés par une avalanche qui avait coupé la grande route de Chambéry à Turin, sur le territoire d'Argentine ; – etc. Registre In-4° cartonné, 202 feuillets, papier.

1768-1776

C 487 Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, digues, etc. - Correspondances générales. -Minutes de lettres de l'intendant général aux inspecteurs de travaux : - à celui d'Arbin, pour lui reprocher d'avoir fait prendre du gravier dans une pièce de terre très précieuse, à la Maladière, qui dépendait de l'hôpital de Montmélian : - à celui de Chamoux, pour l'inviter à surseoir aux corvées, à cause de l'urgence des travaux de la campagne et d'une maladie épidémique qui sévissait alors dans la commune ; - à celui de la route de Chaille, pour lui recommander de veiller à ce qu'on ne continue pas à dégrader les rochers du défilé de Chaille, en y enlevant abusivement de la pierre ; - prescrivant l'envoi d'un garnisaire, chez un exacteur qui refusait les corvées auxquelles la loi l'assujettissait ; - faisant observer que la commune de Saint-Paul-sur-Yenne ne pouvait pas réparer, à elle seule, le chemin sur son territoire, dans une longueur d'une lieue, et qu'il y avait lieu d'exiger le concours des communes de Meyrieux-Trouet, Saint-Pierre d'Alvey et Verthemex, qui se servaient de ce chemin pour aller à Chambéry et à Yenne, mais « il conviendra de ménager, du mieux qu'il sera possible, celles de Saint-Pierre d'Alvey et de Verthemex, vu la misère où les avalanches et la grêle les ont réduites; » - à un inspecteur qui avait été signalé comme accablant les pauvres de corvées, au bénéfice des riches dort il recevait des présents et qu'il ménageait, et qui multipliait abusivement l'envoi de garnisaires chez les renitents, dans l'intérêt des soldats du détachement en garnison dans la localité, qui étaient employés à cette mission et qui étaient ses amis; - chargeant un inspecteur d'aller visiter l'état du chemin du Col du Frène, et de lui en rendre compte ; - etc. Registre In-4°cartonné, 188 feuillets, papier.

1775-1790

1773-1788

Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, digues, etc. - Correspondances générales. -C 488 Minutes de lettres de l'intendant général au comte de Pralorme, conservateur général des ponts et chemins, à des architectes, etc. : - au sujet de l'entretien des ponts et chemins communaux ou de traverse, « soutenus aux frais des communautés respectives, dans l'étendue de leur territoire, au moyen des impositions sur icelles et des corvées des habitants de chacune; » - annonçant l'envoi prochain d'un projet d'organisation des travaux publics, contenant une combinaison financière qui permettrait d'exonérer les sujets du Roi de la « grande charge » des corvées ; - au sujet de l'entretien d'un chemin qui faisait communiquer la province de Tarentaise avec celle de Maurienne, par le col de la Vanoise, par où on transportait les sels des salines de Moûtiers ; - transmettant un devis dressé par l'architecte Garella, des travaux et des réparations à exécuter sur le parcours de la grande route d'Italie, d'Aiguebelle à Lanslebourg : - rendant compte de dégàts considérables, causés, en Maurienne, par une inondation de l'Arc qui avait emporté le pont de Villard-Clément ; – demandant qu'on voulût bien lui procurer un petit morceau d'un arbre qui avait été enseveli jadis par une inondation du même torrent, avec un hameau entier de la commune d'Orelle, en 1740, et qu'une nouvelle crue de la rivière venait de mettre à découvert ; - accusant réception d'un billet royal qui accordait à M. de Budé de Balaison, l'autorisation de fermer le chemin public qui ; du village de Boisy, passait à côté de la tour forte de ce nom, sous la condition d'en donner un autre audit village; - prescrivant divers travaux aux routes, aux ponts et aux digues, à la suite de mauvais temps qui avaient causé de très grands ravages dans tout le duché ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

C 489 Travaux publics. – Routes. – Affaires générales. – Copie d'un billet royal de Charles-Emmanuel III, au surintendant général des finances, en 1762, décidant que les ustensiles attribués au gouverneur général du duché de Savoie, qui avaient été capitalisés pendant la vacance du siège, seraient employés à l'entretien des routes. – Projet de patentes d'approbation du règlement pour la conservation des grandes routes et chemins publics du duché de Savoie. – Instructions pour les inspecteurs des travaux. – Mémoires et détails concernant les réparations à exécuter aux trois grandes routes du duché : de Chambéry à Turin, de Chambéry en France par le Pont-de-Beauvoisin, et de Chambéry à Genève. – « respectueuses observations du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, sur le

projet d'instructions que lui a fait l'honneur de lui communiquer le seigneur intendant général, concernant les dispositions à donner pour l'exécution d'une lettre à cachet portant qu'il sera fourni aux corvoyeurs, à l'avenir, par la caisse des ponts et chemins, du pain pour les manoeuvres, sur le même pied qu'on le passe aux troupes, et le foin aux chevaux, mulets et boeufs qu'ils emploient ; » – etc.

Liasse 14 pièces, papier.

1762-1790

C 490 Travaux publics. – Routes. – Affaires générales. – « Relation de M. Vacca, intendant général du duché de Savoie, l'intendant de la province de Maurienne et celui de la province de Tarentaise, ensuite de leurs assemblées, d'ordre de Sa Majesté, pour tout ce qui regarde les ponts et chemins, etc. »

Registre In-4° non cartonné, 68 feuillets, papier.

1779

C 491 Travaux publics. – Routes. – Affaires générales. – Copie du registre précédent. Registre In-4° non cartonné. 69 feuillets, papier.

1779

C 492 Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, diques, etc. - Correspondances générales. -Lettres adressées de la province de Savoie-Propre à l'intendant général, et traitant, dans une môme lettre, plusieurs affaires sans connexité: - par l'architecte Garella, faisant connaître que les officiers du régiment de dragons, au Pont-de-Beauvoisin, se plaignaient « qu'on ne refît pas la barrière qui ne se pouvait fermer, et cela pour ôter aux dragons la facilité de passer en France; » - par l'ingénieur Chenaval et l'inspecteur de Curtille, au sujet de la construction de digues contre le Guiers, à Saint-Genix; – par M. Rambert de Châtillon, de Méry, faisant connaître que, dans la commune de Méry, son granger, seul, s'était rendu sur les chantiers, pour les corvées ; – par M. de Mortairy, invoquant sa qualité de noble pour être dispensé d'envoyer ses domestiques travailler à la grande route; - par le marquis Costa, signalant la nécessité de réparer les chemins de la région qu'il habitait, et de contraindre les paysans à travailler aux corvées, ainsi qu'il leur en donnait lui-même l'exemple, en y envoyant tous ses gens ; - par le comte de Capré, demandant une légère modification au tracé d'un chemin de Saint-Innocent à Aix, pour épargner son verger, et offrant d'ailleurs de payer le terrain sur lequel il proposait d'établir ce chemin ainsi rectifié ; par M. de La Peisse, commandant du fort de Miolans, au sujet des réparations nécessaires au chemin qui conduit de Saint-Pierre d'Albigny au fort; - par M. Leblanc, aide-major au régiment de Genevois, se plaignant de l'inspecteur du chemin de Villard-Léger, qui lui aurait coupé abusivement des arbres, et dont les fils (qui remplaçaient souvent leur père sur les chantiers) maltraitaient les paysans employés aux corvées : - etc. Liasse 145 pièces, papier.

1749-1792

C 493 Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, digues, etc. - Correspondances générales. -Lettres adressées de la province de Maurienne à l'intendant général, et traitant, dans la même lettre, plusieurs affaires sans connexité : – par M. Matton, intendant de Maurienne, annonçant qu'il allait partir avec le comte d'Exilles, pour visiter les chemins de la province ; – par les ingénieurs Lampo, Garella, etc., rendant compte de l'état des routes, et des travaux nécessaires; - par des inspecteurs, au sujet des travaux qu'ils surveillaient; - par M. Arborio Gattinara, intendant de Maurienne, fournissant des détails sur des dégâts très considérables, causés à la grande route de Chambéry à Turin, dans toute l'étendue de la province de Maurienne, par des pluies persistantes; - par l'intendant Matton, rendant compte d'un conflit d'attributions qu'il venait d'avoir avec l'ingénieur de la province ; annonçant que pour hâter la mise en bon état de la grande route de Turin, à l'occasion du passage annoncé de l'Infante duchesse de Parme, il se rendait lui-même sur les chantiers, où l'exprès envoyé par M. l'intendant général l'a trouvé « faisant l'inspecteur ; » - par Révérend Rogès, vicaire général du diocèse de Saint-Jean de Maurienne, qui réclamait, pour le curé de Presle, l'exemption de la contribution de deux sols par livre au profit de la caisse des ponts et chemins, en alléguant que ce curé n'avait pas sa portion congrue complète, et que « l'expresse volonté de Sa Majesté, contenue en son billet royal du 3 avril 1781, est qu'on laisse exempts les biens formant la dot de ces cures, auxquelles, par cette contribution, l'on pourrait diminuer la congrue ; » – etc. Liasse 140 pièces, papier.

1742-1792

C 494 Travaux publics. - Routes, chemins, ponts, digues, etc. - Correspondances générales. -Lettres adressées de la province de Tarentaise à l'intendant général, et traitant, dans la même lettre, plusieurs affaires sans connexité: - par M. Maraldi, intendant de Tarentaise, qui, après avoir parlé des ponts d'Aiqueblanche et de Bellentre, et d'un éboulement qui s'était produit au-dessus du chemin du détroit du Siaix, dans la route de la Haute-Tarentaise. donne des renseignements sur une montagne située dans la commune de Champagny, et qui appartenait « en toute propriété » au quartier du Revers de Bellentre, à l'exclusion des autres quartiers, en vertu d'actes authentiques d'acquisition; » - par le sieur de Lhorme de Menthonnex, remerciant l'intendant général qui l'avait nommé inspecteur de travaux publics ; - par l'ingénieur Capellini, au sujet du pont de Salins et d'autres ouvrages d'art, dans la province de Tarentaise; - par un inspecteur qui avait donné des coups de poing à un de ses collègues ; - par M. de Manuel de Locatel, signalant les ravages que de fortes pluies avaient causés dans la plaine de Conflans; - par M. Angiono, intendant de Tarentaise, faisant connaître que les pluies avaient produit, au détroit du Siaix, des éboulements si énormes qu'on allait être dans la nécessité d'abandonner cette voie, et qu'en conséquence il en avait fait ouvrir une autre, de Saint-Marcel à Villette par Mont-Girod; - par M. H. Levret, annonçant que deux arches du pont de L'Hôpital-sous-Conflans venaient d'être emportées ;

Liasse 64 pièces, papier.

1742-1791

C 495 Travaux publics. – Route de Chambéry à Turin, par le Mont-Cenis. – Rapports d'ingénieurs et d'inspecteurs de travaux ; lettres à l'intendant général ; devis de travaux. – Copie d'un billet royal de Charles-Emmanuel III qui attribuait, sur les fonds de l'imposition générale pour les ponts et chemins, une somme de 5,625 livres au nouveau chemin sur le Mont-Cenis, depuis la Grand'Croix. Devis de travaux. Procès-verbaux d'adjudication. – Lettre du comte Bogin, ministre de Turin, transmettant l'ordre du Roi, de faire passer les réparations de la route de Chambéry à Turin avant tous les autres travaux publics. – Réclamations des maîtres de poste d'Aiguebelle et de Saint-Jean de Maurienne, à cause du mauvais état de cette route, dans laquelle la circulation était devenue, sur plusieurs points, impossible aux chevaux. – Procès-verbaux de visite de la grande route, en Maurienne, adressés à l'intendant général par l'ingénieur Garella, et faisant connaître les ravages considérables causés par les eaux et les avalanches, et traçant les réparations à exécuter. – Règlements d'indemnité pour des terrains occupés par la grande route, par suite de rectifications de tracé. – Etc.

Liasse 102 pièces, papier. 1 plan.

1749-1760

C 496 Travaux publics. - Route de Chambéry à Turin, par le Mont-Cenis. - Rapports d'ingénieurs, devis, correspondances, etc. - Lettre du secrétaire de la commune d'Aiguebelle, transmettant une plainte d'un inspecteur de travaux, contre un individu qui avait volé des pierres préparées pour faire des parapets, le long de la grande route, à Roche-Pelue; enquête par le châtelain d'Aiguebelle, à l'occasion de ce délit. – Lettre de l'ingénieur Capellini, expliquant que son arrivée à Chambéry, où il avait été mandé par l'intendant général, avait été retardée malgré lui, parce qu'il avait été arrêté quatre jours, par le mauvais temps, au Mont-Cenis, entre la Novalaise et la Grand'Croix ; - d'un inspecteur de travaux à Aiguebelle, donnant le détail des réparations qu'il avait fait faire à la grande route, à l'occasion du passage, qui lui avait été annoncé, de M. l'ambassadeur de France, qu'il a ensuite accompagné de Saint-Jean-Pied-Gautier à Aiguebelle; - envoyant un état des « biens en vigne qui sont occupés par les déblaiements qu'on a été obligé de jeter, pour trouver le niveau de la nouvelle route, sur les territoires de Cruet et Saint-Jean-de-la-Porte. »-Devis estimatif des travaux nécessaires à la route entre Épierre et Aiguebelle, entre Saint-Michel et Francoz, etc. - Observations générales (non signées) concernant « les erreurs qui semblent manifestes et qui se commettent depuis longues années, dans la direction et exécution des ponts et chemins, faute de connaissance du local, en se décidant trop tôt pour les emplacements des chemins et construction des ponts, sans penser à leur perpétuité. » – Réclamation du conseil communal de Montgilbert, contre les vexations d'un inspecteur de travaux. – Etc.

Liasse 132 pièces, papier. 1 plan.

1761-1780

C 497 Travaux publics. – Route de Chambéry à Turin par le Mont-Cenis. – Lettres des intendants de Maurienne (le chevalier de Saint-Réal, le comte Casella de Selve) : – faisant connaître, avec quelques détails, les travaux qu'on faisait exécuter à la grande route, par toutes les communes dont elle traversait le territoire ; – demandant des inspecteurs pour diriger ces travaux ; – fournissant la liste de tous les inspecteurs qu'il convenait de placer sur la route, dans tout son parcours à travers la province, pour la bien réparer, à l'occasion d'un voyage du duc et de la duchesse de Chablais ; – communiquant la copie d'un ordre envoyé à la commune de Termignon, d'avoir à travailler à la grande route, aux abords du pont de Bramans ; – etc.

Liasse 119 pièces, papier.

1781-1792

Travaux publics. – Route de Chambéry à Turin par le Mont-Cenis. – Mémoires et rapports C 498 d'ingénieurs, lettres d'inspecteurs de travaux, etc. - États de répartition entre les communes traversées, des travaux à exécuter à la grande route de Turin, dans les portions entre Chambéry et Aiguebelle, entre Chambéry et le Pont-de-Beauvoisin. - Lettre de l'ingénieur Marchetti, faisant connaître qu'il vient d'arriver à Argentine, avec ses géomètres, pour continuer les travaux du plan général de la grande route de Turin, depuis Chambéry jusqu'à Lanslebourg, qui s'exécutait, par ordre du Roi, sous la direction « dell'illustrissimo conte di Robilante. » – Lettre d'un inspecteur de travaux rapportant, à propos de l'état très dangereux de la route, à la descente de Termignon, un accident grave, survenu, en ce lieu, à la voiture du vicomte de La Tour, dont les chevaux avaient glissé sur la glace, et qui était allée s'abîmer, ainsi que l'attelage, en dessous du chemin. - Procès-verbal de visite de la partie de la grande route entre Aiguebelle et la Croix-d'Aiguebelle, avec un plan colorié figurant un projet de rectification. - Calculs et devis de travaux à la Chambre, à Saint-Michel, à Francoz. - Procédure soutenue par l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie, contre un entrepreneur de travaux à la grande route de Turin. - État des terrains occupés par la grande route, sur la commune des Marches, avec les noms des propriétaires, les lieux dits et l'estimation. - Etc.

Liasse 67 pièces papier.

1781-1792

C 499 Travaux publics. – Route de Chambéry à Turin par le Mont-Cenis. – Carte topographique coloriée et très détaillée de la grande route de Chambéry à Saint-Jean de Maurienne et des lieux qu'elle traverse ; en 23 grandes feuilles, avec un tableau d'assemblage très réduit de toutes les feuilles ; dressée sur le terrain par Marchetti, ingénieur topographe de Sa Majesté. Grand Atlas in-f° relié en basane, 24 feuillets, papier collé sur toile.

1781-1782

C 500 Travaux publics. – Boute de Chambéry à Turin par le Mont-Cenis. – Carte topographique coloriée de la grande route de Saint-Jean de Maurienne à Lanslebourg (suite de la précédente), eu 21 feuilles, avec un tableau d'assemblage des feuilles, et une reproduction à part des profils des principaux travaux d'art ; dressée par Denis, ingénieur topographe de Sa Majesté.

Grand Atlas in-f° relié en basane, 23 feuillets, papier collé sur toile.

1781-1782

C 501 Travaux publics. – Route de Chambéry en France par les Échelles et le Pont-de-Beauvoisin. – Rapports d'ingénieurs. – « Verbal de tracement des ouvrages ordonnés à construire en réparation du chemin de la grande route de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin, et cela depuis le dessus de la sommité de Raclet, sur Saint-Beron en haut, le long de Chailles, les Échelles, la Grotte des Échelles, et jusqu'au pont de la Poudrière, à peu de distance avant d'arriver à celui de Saint-Charles. » – Procès verbal de visite et devis des réparations à faire à la portion de la route du Pont-de-Beauvoisin, vis-à-vis des derniers moulins de Cognin, près du pont de Saint-Charles, avec un plan sur lequel sont figurés, outre la grande route,

les moulins, le canal de l'eau qui les fait mouvoir, et une scierie. — Lettres d'inspecteurs, concernant les travaux à prescrire ou en cours d'exécution, sur divers points de la route, et spécialement aux gorges de Chailles et à la Grotte des Échelles, où les eaux torrentielles avaient causé des ravages considérables ; état de répartition de ces travaux entre toutes les communes traversées, qui devaient y contribuer. — Comptes de maçons et de terrassiers employés par les entrepreneurs et les inspecteurs. — Lettre faisant connaître que M. de Courbeau, qui habitait la Banche, refusait, en sa qualité de noble et de Français, d'envoyer ses domestiques et ses boeufs travailler à la grande route. — Etc. Liasse 94 pièces, papier. 3 plans.

1751-1792

C 502 Travaux publics. - Route de Chambéry à Genève par Rumilly. - Rectification, au sortir de Chambéry par le faubourg du Reclus et la Croix-Rouge. État des terrains occupés. Procèsverbal d'estimation de ces terrains. - État des paroisses qui doivent concourir, par corvées, à l'entretien de la grande route de Genève, indiquant toutes les communes traversées par cette route, avec un tableau énonçant la longueur assignée à chacune, la taille royale, la population, le nombre de paires de boeufs, etc. - Soumissions des syndics, au nom de leurs communes, d'entretenir la portion de route qui leur était assignée. - « État de limitation des portions de route assignées aux communes contribuables, pour l'entretien et manutention de la grande route de Chambéry jusqu'à Genève, » fournissant le tracé complet de cette voie. -Avis de l'ingénieur Capellini, sur une pétition du marquis de Coudrée, demandant le rétablissement d'un petit pont de bois et d'un passage qui avait été détruits lors de la construction de la nouvelle route, sur le territoire de la Biolle, et qui lui étaient dus, pour l'exploitation de ses prés. – Très longue lettre non signée, adressée au comte Secchi, intendant général, et signalant les abus qui se commettaient dans la répartition des corvées, dont les nobles, les bourgeois riches, les curés, les conseillers et les secrétaires des communes, les clercs, les sergents, les inspecteurs et leurs amis, parvenaient à se faire exempter. – Etc.

Liasse 124 pièces, papier.

1760-1792

C 503 Travaux publics. – Boute de Chambéry à Genève par Seyssel, et d'Aiguebelle à Genève par le col de Tamié et Annecy. - « Projet et mémoire au sujet des routes de Chambéry à Genève et de Seyssel à cette ville. » - Devis estimatif des réparations à faire aux chemins de Chambéry à Genève, passant par Annecy ; d'Éloise aux ponts de Lucey et de Grezin, sur le Rhône; de Rumilly à Annecy. - Relation de l'état des travaux des grandes routes de Seyssel et de Chambéry à Genève, avec ceux qui y sont à faire pour les perfectionner. -Minute d'un rapport de l'intendant général de Chambéry, sur un projet formé par le gouvernement français, d'établir une route allant de France à Genève, plus courte que celle de Savoie, passant par la plaine de Saint-Denis, Ambérieux, Nantua et Châtillon, pour aboutir à la montagne de Credoz, passage pour Genève. – Informations sur les deux routes de Lyon à Genève, passant par la montagne de Credoz, ou par Seyssel et la Savoie. -Rapport de l'architecte Garella, sur un projet de route d'Aiguebelle à Genève par Annecy, en passant par le col de Tamié, par Ugines, Faverges, etc. - Lettre de l'abbé de Pingon, comte de Lyon, vicaire général de Vienne, aumônier du Roi, au sujet du dommage causé aux communes de Salenove et de Marlioz, qu'un nouveau tracé de la route de Chambéry à Genève privait des avantages qu'elles retiraient de cette voie de communication. – Etc. Liasse 105 pièces, papier. 5 plans.

1758-1791

C 504 Travaux publics. — Routes de la province de Tarentaise : de L'Hôpital-sous-Conflans à Ugines, par Palud et Thénésol ; de L'Hôpital-sous-Conflans à Moûtiers par Conflans ; de L'Hôpital-sous-Conflans à Chambéry, par Montmélian. Route de la haute Tarentaise, etc. — Procès-verbal de visite et devis des travaux à exécuter sur le parcours de la grande route, de Fréterive à Moûtiers. — « État de ce qui est dû à différents particuliers, pour leur paiement des maisons, masures, jardins et autres fonds qui ont été abattus et pris pour la construction de la grande route nouvelle de Tarentaise, par Conflans, dont l'entreprise a été donnée par contrat passé au bureau de l'intendance générale de Savoie, le 13 mars 1751. » — Mémoire de M. de Buttet, sur un projet de route d'Aiguebelle à Genève, par L'Hôpital-sous-Conflans et Annecy, qui devait, dit l'auteur du mémoire, faciliter les communications des provinces de Maurienne, de Genevois, de Faucigny et du mandement de Beaufort sur Genève. — Procès-

verbarux de visite de la route de L'Hôpital-sous-Conflans à Ugines, et d'Ugines à Sallanches en Faucigny. Devis des travaux nécessaires. — Rapport adressé par le sieur Amoudruz, architecte, au comte Botton de Castellamont, intendant général, sur l'état de la route de Chambéry à Ugines, en passant par Saint-Pierre d'Albigny. — Ordonnance de M. Angiono, intendant de Tarentaise, enjoignant aux communes de la province de maintenir, dans leurs budgets, les ressources nécessaires à l'entretien des routes. — lettres de l'ingénieur Capellini, de l'architecte Garella, des intendants Angiono, Olive, etc., donnant des détails sur les dégâts causés aux routes de la haute et de la basse Tarentaise, par les pluies, les débordements de l'Isère et de divers torrents. — Etc. Liasse 108 pièces, papier.

1751-1791

C 505 Travaux publics. – Route des Beauges. – Délibérations des conseils des communes de la région, pour nommer des procureurs chargés d'agir en leur nom, et de se réunir à l'intendance générale où ils avaient été convoqués, à l'effet d'arrêter les mesures à prendre dans l'intérêt de la route des Beauges. – Procès-verbal de visite du chemin dit du Col du Frêne, de Chambéry à Annecy, par les Beauges. – Projets et devis de réparations. – Lettres de secrétaires de communes et d'inspecteurs de travaux, délibérations de conseils communaux de la vallée des Beauges, au sujet des chemins de cette région, qui étaient tous en mauvais état, difficiles à établir et à entretenir. – Etc. Liasse 54 pièces, papier.

1769-1792

C 506 Travaux publics. - Chemins de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin, par le Mont-du-Chat, le Mont de l'Épine et le Col d'Aiguebelette. - Visite du chemin tendant de Chambéry au Pontde-Beauvoisin par le Col d'Aiguebelette, qui prenait son entrée près du pont de Cognin, laissant sur la gauche la grande route du Pont-de-Beauvoisin, par la grotte des Échelles, et passant sur le territoire de Cognin, Saint-Sulpice, Aiguebelette, Lépin, la Bridoire, Domessin et le Pont-de-Beauvoisin. - Devis des travaux à faire à ce chemin, depuis le village de Cognin jusqu'à celui d'Aiguebelette. - Pétition adressée au Roi par dame Jeanne Deschamps, comtesse de Piolenc, exposant l'état affreux des chemins qui faisaient communiquer le Petit-Bugey à Chambéry par le Mont-du-Chat, le Mont de l'Épine et le Col d'Aiguebelette, et notamment le danger que présentait le passage par la montagne de Lépine, où des voyageurs « ont vu, ces derniers jours, précipiter ou périr leurs bêtes de charge. » Après avoir fait observer que l'absence de moyens faciles de communication entre Chambéry et la vallée de Novalaise, dirige sur la France tout le commerce de cette vallée, ainsi qu'une émigration qui prend, tous les jours, des proportions plus importantes, la comtesse demande l'exécution des projets dressés par le comte de Robilant, pour ouvrir l'accès de la vallée de Novalaise à Chambéry. – Etc. Liasse 25 pièces : papier.

1749-1792

C 507 Travaux publics. - Chemins dans la province de Savoie-Propre. - Rapports et devis d'architectes. - Lettres de secrétaires de communes, d'inspecteurs de travaux, etc. -Mémoires et rapports accompagnés d'un plan, relatifs à l'ouverture d'un chemin de Chambéry au pont d'Hyère. – Procès-verbal de visite du chemin de Saint-Pierre d'Albigny au fort de Miolans, et devis des réparations reconnues nécessaires, dressé à la requête de M. de Launay, commandant du fort, par l'architecte Garella. - Lettre de la soeur Chollet du Bourget, abbesse du Betton, promettant de faire réparer les chemins qui traversaient les terres de son monastère. – Réparations des chemins des Charmettes et de Montagnole. – Chemin de Maltaverne à la Rochette; - des Marches à Chambéry, par les Abymes de Myans ; - de Chambéry à Bissy. - Lettre du marquis d'Yenne, sur l'état des chemins de la vallée d'Yenne; - de M. de Varax, demandant qu'on consolide l'angle du mur de son château de Châtel, au pied duquel passait un chemin nouvellement tracé ; avec la copie de deux lettres de princes de Savoie (le duc Charles-Emmanuel Ier et le prince Thomas) au seigneur de Châtel, qu'il communiquait pour montrer que « ses anciens maîtres ne méprisaient ni ses ayeux ni la forteresse dont ils étaient les gouverneurs héréditaires. » -Lettre du comté Botton de Castellamont, de Turin, demandant l'avis de l'intendant général sur une pétition par laquelle « la Maison respectable de MM. de Pingon se plaignait que, pour la construction du chemin de Chambéry à la Motte, on avait passé par un pré à elle appartenant, en faisant un coude pour épargner les biens d'un certain Berthier, procureur. » – Ftc

Liasse 132 pièces, papier.

1610-1780

C 508 Travaux publics. - Chemins dans la province de Savoie-Propre. - Chemin de Saint-Alban à la Cluse. Délibérations des conseils des communes de Saint-Alban et Bassens. Devis et rapports d'ingénieurs. - Procès-verbal de visite des chemins publics sur le territoire des communes de Loisieux et de la Chapelle Saint-Martin du Villard, avec une délibération du conseil de cette commune, approuvant le don offert par le marquis Costa, d'une parcelle de terrain pour la rectification d'un chemin. - Pétition du marquis des Marches, au sujet du chemin des Abymes de Myans, avec deux plans. – Chemin de la Chapelle-Blanche. – État général du terrain occupé par le nouveau chemin d'Aix au lac du Bourget. - Mémoire du conseil municipal de Saint-Genix, sur les moyens de régulariser les chemins autour du cheflieu de la commune. - Lettre de la comtesse de Saint-Bon, excusant son fermier dont le boeuf était boiteux, ce qui l'avait empêché d'aller faire ses corvées sur le chemin du Bourget; - du marquis de Clermont Mont Saint-Jean, au sujet du chemin du Montcel; - de Mme Dutour d'Ézery, au sujet du tracé d'un chemin nouveau qui intéressait les communes de Verrens, Frontenex, Saint-Vital et Gilly; - du capitaine de Bracorens, commandant de Montmélian, qui réclamait l'exemption des corvées pour un malheureux, âgé de 70 ans ; du châtelain d'Apremont, exposant la nécessité de réparer le chemin de cette commune, où la voiture du marquis d'Alliages avait failli verser. – Etc.

Liasse 134 pièces, papier. 4 plans.

1781-1792

C 509 Travaux publics. - Chemins publics dans les provinces de Maurienne et de Tarentaise. -Étude et réparations du chemin du Col de la Vanoise qui faisait communiquer ces deux provinces, et par lequel s'opérait le transport du sel des salines de Moûtiers. - Lettre de M. de Châteauneuf, au sujet du tracé d'un chemin allant d'Argentine au col du Basmont. -Chemin de traverse conduisant de la grande route de Chambéry à Turin, au chef-lieu de la commune de Chamousset. - Placet des communes de Tignes et de Val de Tignes, qui demandaient à être dispensées de concourir à la dépense d'entretien du chemin de Séez. alléguant la pauvreté de leurs ressources, dans une région presque constamment couverte de neige et de glace, les avalanches qui entraînent leurs terres, rompent leurs chemins, écrasent les onze ponts qu'ils sont obligés de maintenir sur l'Isère, le long du chemin royal, l'obligation qui leur est imposée, de maintenir le passage libre sur le mont Izeran, jusque sur les confins de la Maurienne, pour aller en Piémont, etc. - Lettre de M. Angiono, intendant de Tarentaise, exposant la nécessité de faire réparer d'urgence le chemin de Moûtiers à Séez, qui avait été ravagé en plusieurs endroits par les avalanches. - Rapport de M. Mouthon, intendant de Tarentaise, au sujet du renouvellement du pavé des rues de Moûtiers, qu'il avait ordonné, aux frais des propriétaires des maisons, qui prétendaient ne pas devoir supporter cette charge. – Chemins de la vallée de Beaufort. – Etc. Liasse 47 pièces, papier.

1742-1792

C 510 Travaux publics. – Ponts sur le Rhône et sur le Guiers, son affluent, dans la province de Savoie-Propre. – Lettres d'inspecteurs, devis de travaux, rapports d'architectes, etc., concernant la réparation ou la reconstruction des ponts de Lucey et de Grezin, sur lé Rhône; – des Échelles, du Pont-de-Beauvoisin et de Chailles, sur le Guiers. – Lettres patentes du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, pour le rétablissement de la barrière qui servait de limite entre la Savoie et le Dauphiné, sur le pont du Guiers, au Pont-de-Beauvoisin. – Etc.

Liasse 105 pièces., papier. 4 plans.

1724-1791

C 511 Travaux publics. – Ponts sur l'Isère, dans les provinces de Savoie-Propre et de Tarentaise. – Devis de travaux pour la construction de cinq arches du pont de Montmélian. – Lettres d'inspecteurs concernant le rétablissement du pont de la Chaîne, sous Conflans. – Procédure entre les communes de Briançon, Passy, Celliers et Bonneval, et l'entrepreneur des travaux de restauration du pont de Briançon. – Etc.

Liasse 90 pièces, papier.

1742-1792

C 512 Travaux publics. – Ponts sur l'Arc, affluent de l'Isère, à Villard-Clément, près de Saint-Julien, et à la Denise, près d'Orelle, en Maurienne, sur la grande route de Chambéry à Turin. – Lettres de ministres de Turin, d'intendants de Maurienne, d'architectes, d'entrepreneurs, etc. – Procédure entre l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie, faisant fonctions de procureur général du Roi, demandeur, et un entrepreneur de la reconstruction du pont de Villard-Clément qui s'était écroulé en partie, dans une crue d'eau, avant la visite définitive des travaux et la réception d'oeuvre. Lettres patentes de délégation, par lesquelles le roi Victor-Amédée III charge du règlement amiable de cette affaire une commission composée de l'intendant général de Savoie et des sénateurs Tiollier et Favrat, baron de Bellevaux. – Devis concernant le pont provisoire, en bois, et le pont en pierre de la Denise, sur la route de Chambéry à Turin. – Devis des travaux en soutien de la chaussée d'avenue au pont de la Denise, du côté d'Orelle. – Etc.

Liasse 104 pièces, papier. 2 plans.

1740-1792

C 513 Travaux publics. – Ponts sur l'Arc, affluent de l'Isère. – Ponts de Saint-Arnaud, à Roche-Pelue ; – de Pontamafrey ; – d'Hermillon ; – de Saint-André ; – de Francoz (sur la grande route de Chambéry à Turin). – Ponts de Sainte-Catherine près d'Aiguebelle ; – d'Argentine, sur la route de Turin et Chambéry à Genève, par la vallée d'Ayton et le col de Tamié. Devis estimatifs de travaux de réparations ou reconstructions. Soumissions d'entrepreneurs. Rapports d'architectes. – Réponse de l'architecte Garella, relativement aux trois projets dressés pour la reconstruction du pont de Sainte-Catherine. Mémoire des syndics d'Aiguebelle, sur le même sujet. – Adjudication, par M. Blanchot, intendant de Maurienne, de travaux au pont de Pontamafrey. Procès-verbal de réception d'oeuvre. – Lettre par laquelle le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, annonce que le pont d'Hermillon vient d'être emporté par une crue de l'Arc, mais qu'il a pu faire rétablir presque immédiatement la circulation, au moyen d'une passerelle provisoire. – Etc.

Liasse 106 pièces, papier. 1 plan.

1751-1792

C 514 Travaux publics. - Ponts et passerelles sur les torrents, ruisseaux et autres petits cours d'eau de la province de Savoie-Propre. - Lettres d'architectes, d'inspecteurs de travaux. Devis. Réceptions d'oeuvres. Procès-verbaux de visites, etc., concernant : - les ponts de Thoiry, des Déserts et de Saint-Alban, sur la Leysse; - du Sierroz, de Bondeloge, du Gelon, du Tillet, etc., sur les ruisseaux de ce nom ; – de Raget ; sur la grande route de Chambéry à Genève, près du Viviers ; – de Chindrieux, sur le canal d'écoulement des marais de la Chautagne ; - du Flon, à Yenne ; - de Coliard, à Saint-Jean de Chevelu ; - les ponts sur l'Hyère et sur l'Albane, près de Chambéry; - les ponts et passerelles sur les torrents et ruisseaux de la vallée des Beauges. - Dossier d'un projet de construction d'un pont sur le torrent de Jacob, près de Chambéry, contenant l'ordonnance de l'intendant général (lui approuvait le projet, en réglant les voies et moyens pour l'exécution ; les avis publiés pour l'exécution des travaux; les protestations des conseils des communes de Cognin, Montagnole, Jacob, Saint-Cassin et Entremont-le-Vieux, qu'on voulait obliger à concourir à la construction du pont, qu'ils déclaraient sans utilité pour elles ; leurs pétitions au Roi, dans le même sens ; un mémoire du comte de Garbillon, du baron Foncet de h1ontailleur et du comte de Vars, qui avaient réclamé la construction en question, et avaient offert d'y contribuer par une souscription volontaire; enfin une lettre du ministre de Turin, prescrivant de surseoir aux travaux, en présence des réclamations qui s'étaient produites et desquelles il semblait résulter que cette affaire n'aurait été introduite que pour donner satisfaction à des intérêts privés. - Etc.

Liasse 147 pièces, papier. 8 pièces.

1717-1790

C 515 Travaux publics. – Ponts sur les torrents, ruisseaux et autres petits cours d'eau de la province de Maurienne. – Procès-verbal de visite du pont sur le Doron, à Termignon, sur la route de Chambéry à Turin. – Rapport du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, sur la reconstruction du pont de Bramans, sur le torrent de la Motte; – sur le pont de

Bonrieu, à Saint-Jean de Maurienne. — Lettres du comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, relatives à la reconstruction de deux petits ponts, sur le chemin du Col de la Vanoise; — concernant la réparation du pont de la Chambre, sur le Bugeon. — Avis d'adjudication des travaux et soumission pour la construction d'un pont en pierre, sur le torrent de Ronches, dans la plaine du Mont-Cenis. Devis estimatif, plan et détail des travaux. — « État de visite, mensuration et acte de réception d'oeuvre des ouvrages exécutés par des entrepreneurs, en réparation de quelques ponts sur le chemin de la grande route de la haute Maurienne. » — Etc.

Liasse 111 pièces, papier.

1750-1792

C 516 Travaux publics. – Ponts sur les torrents, ruisseaux et autres petits cours d'eau de la province de Tarentaise. – Lettres d'intendants, de secrétaires de communes, d'architectes, d'inspecteurs de travaux. – Devis. – Procès-verbaux de visite et de réception d'œuvre, etc., concernant les ponts de L'Hôpital-sous-Conflans et d'Ugines, sur l'Arly; – de Queige et de Saint-Maxime de Beaufort, sur le Doron. – Projet relatif à la reconstruction d'un pont en bois, sur le Doron, entre les communes de Venthon et de Césarches; – etc. Liasse 85 pièces, papier.

1742-1792

C 517 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre le Rhône, en Chautagne, le long de la frontière du Bugey, sur le territoire des communes de Serrières, Motz et Mollardde-Vions. - Billet royal par Charles-Emmanuel III, approuvant un contrat passé par le comte Capris de Castellamont, intendant général, pour la construction d'une digue contre le Rhône, en Chautagne. - « Plan géométrique du terrain et de la digue faite quelque temps avant la guerre des Espagnols, contre le bord gauche du Rhône, en défense de la plaine de Chautagne, en Savoie... par lequel on voit les corrosions considérables que ce fleuve a faites et continue de faire à la part de Savoie ; la portion de ladite digue qu'il a déjà renversée, et celle qui est prête à tomber, menaçant de prendre son cours dans ladite plaine de Chautagne. » - Lettres d'ingénieurs et d'inspecteurs de travaux. - Lettres de M. de Saulx-Tavannes (intendant de Bourgogne?) au sujet d'une digue construite par les habitants de Culoz (Ain), et dont ceux de Ruffieux et autres de la rive savoisienne du Rhône, avaient réclamé la démolition, qui fut accordée par le gouvernement français, parce qu'elle leur causait de grands dommages. - « Relation de la démolition des digues du Rhône, tant à la part de France que de Savoie, faite par le sieur ingénieur géomètre Potain, pour la part de France, et par l'ingénieur Garella, pour la part de Savoie, » suivant les instructions du comte Capris de Castellamont, intendant général, du 12 février 1761. – « Procès-verbal dressé par Pierre Cheneval, ingénieur, commis et député par le baron Foncet de Montailleur, président et surintendant des archives de S. M. le roi de Sardaigne, et J. B. C. Arnoult d'Argent, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne, commis par M. de Bourcet, lieutenant général des armées du Roi, et directeur général des fortifications de la province de Dauphiné, pour reconnaitre et vérifier l'état des diques sur les deux bords du Rhône qui, conséquemment aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 insérés au traité des limites, du 24 mars 1760, ont dû être démolies. » - « Devis estimatif pour la construction des digues en mur sec et banquettes, avec de gros blocs de pierre, à être construites contre le Rhône, depuis l'extrémité inférieure de la grande digue actuelle de Chautagne, jusqu'au Mollard-de-Vions, et depuis le roc de Picolet, jusqu'à la susdite extrémité de ladite digue de Chautagne. » – État des travaux de la digue de Serrières, en 1773. – Soumission pour l'exécution des travaux aux digues de la Chautagne, contre le Rhône. - Plan très détaillé du cours du Rhône et des lieux qu'il traversait en 1771, depuis le Mollard-de-Vions, avec les lignes frontières, du côté de la France et du côté de la Savoie, telles qu'elles avaient été fixées par le traité du 24 mars 1760, entre la France et la Sardaigne. – Etc. Liasse 95 pièces. 1 plan.

1742-1788

C 518 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre le Rhône, sur la frontière de Savoie, dans les communes d'Yenne, la Balme de Pierre-Châtel, Champagneux et Saint-Genix. – Billet royal concernant les réparations aux digues du Rhône, sur le territoire de Saint-Genix et de Champagneux. – Visite du cours du Rhône et des dégâts qu'il avait causés dans la commune d'Yenne. « Mesure et vérification du terrain abandonné par le Rhône, près de la ville d'Yenne, depuis la formation des digues faites aux frais des finances

royales, qu'on a opposées au fleuve. Mémoire concernant le dessèchement obtenu par le moyen desdites digues, de certains bras, qui sont à présent, en bonne partie, propres à être réduits en culture, et autre partie déjà cultivée, comprenant aussi tout le restant du terrain que ledit fleuve sera obligé d'abandonner, par la continuation des mêmes digues. L'étendue dudit terrain commence par ladite ville d'Yenne, jusques et y compris la vieille digue de Richardon, située à Lagnieu. » – Devis de travaux. – Lettres d'ingénieurs, d'architectes, de secrétaires de communes, d'inspecteurs de travaux. – Etc. Liasse 77 pièces, papier. 2 plans.

1757-1789

C 519 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre le Guiers, affluent du Rhône, principalement à Saint-Genix et aux Échelles, où il formait la limite entre la France et la Savoie. – Minutes de lettres adressées par l'intendant général de Chambéry, au bureau central des finances, à Turin, au chevalier Belgrano, au comte d'Exilles, avec la copie, en regard, des lettres auxquelles on répondait. – Copie de billets royaux relatifs aux digues du Guiers. – Minutes de lettres à des ingénieurs, à des inspecteurs de travaux, à des secrétaires de communes. – Etc.

Registre In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1760-1765

C 520 Travaux publics. – Diques et autres travaux de défense contre le Guiers, affluent du Rhône, spécialement à Saint-Genix et aux Échelles, où il formait la limite entre la France et la Savoie. - Lettres de gouverneurs du Dauphiné, d'ingénieurs français, de ministres de Turin, d'inspecteurs de travaux, etc., à l'intendant général. - Billet royal de Charles-Emmanuel III, et « verbal de visite et devis des ouvrages nécessaires à faire contre la rivière Guiers, pour la défense du bourg et territoire de Saint-Genix, » et qui devaient se faire à frais communs entre les gouvernements de France et de Sardaigne. - Devis des ouvrages à faire pour entonner les eaux du Guiers, sous le pont de Saint-Genix. - Mémoire et requête au Roi, par les membres du Sénat de Savoie, au sujet des travaux que le gouvernement français faisait exécuter au confluent du Guiers, et qui étaient en opposition, avec les clauses du traité du 24 mars 1760, qui avait fixé de nouvelles limites entre la France et la Savoie. - « Verbal de visite, par l'architecte Garella, du cours du Guiers, sur le territoire des communes des Échelles et de Saint-Christophe. » – Inventaire des cartes et plans concernant les travaux du Guiers à Saint-Genix, la démolition des deux digues de Cordon, le pont des Échelles. » -Etc.

Liasse 149 pièces ; papier. 2 plans.

1739-1792

C 521 Travaux publics. – Diques et autres travaux de défense contre le Guiers, affluent du Rhône. - Collection, réunie en un registre, de mémoires, comptes, devis, lettres et autres documents administratifs y relatifs. - Relation de l'intendant général de Savoie, concernant les travaux à faire par suite du traité des limites, conclu avec la France le 24 mars 1760. -Observations sur les ouvrages à faire pour l'entonnement des eaux du Guiers, sous le pont de Saint-Genix. - « Relation du résultat de l'entrevue, à Saint-Genix, de l'intendant général de Savoie, avec M. Bourcet de La Saigne, colonel d'infanterie et chef des ingénieurs du département de Dauphiné, au sujet des travaux contre la rivière du Guiers audit Saint-Genix. » – « Mémoire des avantages particuliers que la France retirera de l'effectuation du nouveau canal du Guiers, qu'elle a proposé dans le plan de M. l'ingénieur Potain, du 15 janvier 1762. » – « État des terrains de la plaine de Saint-Genix, dite de la Forest, qu'on garantira des corrosions du Guiers, par l'établissement des digues, chaussées et canal de la partie inférieure au pont de Saint-Genix. » – « Plan d'exécution du canal et des digues, de la partie basse du Guiers, à la charge de la commune de Saint-Genix. » - « Instructions au garde-bords ou surveillant, pour la conservation des digues et chaussées contre le Guiers à Saint-Genix. » – Etc.

Registre In-4° cartonné, 321 feuillets, papier.

1760-1767

C 522 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre l'Isère. – Réponse de l'architecte Garella aux réflexions faites par le comte d'Exilles, sur les ouvrages projetés contre l'Isère, près du pont de Montmélian. – « Verbal de visite du cours de la rivière d'Isère,

depuis Fréterive jusqu'à Cruet; relation d'icelle et des moyens projetés pour s'opposer aux corrosions d'icelle. » — Verbal de l'architecte Capellini, concernant « les corrosions de la rivière d'Isère, sur le territoire de Conflans, à l'endroit dit de La Maladiére, et à la tête d'une ancienne digue, soit fond perdu, à la prolongation duquel on travaille actuellement, aux frais des royales finances. » — Plan topographique du cours de l'Isère, depuis la grande digue de Tours jusqu'à La Maladiére. — « Mémoire de M. Olive, intendant de Tarentaise, sur la répartition des sommes dépensées et à dépenser pour la réparation et la prolongation de la digue de Tours, et l'enlèvement des éperons offensifs à cette digue, suivant l'article 12 du devis général de MM. les architectes de Buttet et Capellini. — Lettres d'ingénieurs, d'inspecteurs de travaux, de secrétaires de communes, relativement à des ouvrages de défense contre l'Isère, sur le territoire des communes de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Tours, la Bâthie, Rognaix, Aigueblanche. — Etc.

Liasse 140 pièces, papier. 1 plan.

1742-1790

C 523 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre l'Arly, affluent de l'Isère. – Billet royal de Charles-Emmanuel III, qui accordait aux communes de L'Hôpital-sous-Conflans et de Saint-Sigismond, la somme de 2,800 livres « à devoir être employée en construction de la digue projetée contre l'Arly, à L'Hôpital. » – Lettres d'ingénieurs, d'architectes, d'inspecteurs de travaux, de secrétaires de communes, au sujet de la construction de cette digue, destinée à protéger la plaine de L'Hôpital. – Note détaillée des corvistes de Saint-Sigismond, en état de travailler aux excavations de la digue. – Etc. Liasse 98 pièces, papier.

1742-1787

C 524 Travaux publics. - Digues et autres travaux de défense contre l'Arc, affluent de l'Isère, depuis les vallées de la haute Maurienne, où il prend sa source, jusqu'à Saint-Jean de Maurienne. – Détail des dégâts causés par la rivière d'Arc, contre la montée de Saint--Julien et le hameau de Villard-Clément, et devis estimatif des travaux à faire pour les préserver. -« Réception des travaux qui avaient été projetés par le sieur architecte Masson, en restauration des murs de la montée de Villard-Clément, sur la grande route de Chambéry à Turin ; en construction d'une dique soit chaussée contre la rivière d'Arc, près de Saint-Jean de Maurienne; en construction d'une dique provisionnelle audit lieu; en élargissement du pont d'Hermillon, etc. » - Lettres d'intendants de Maurienne (MM. Matton, Casella de Selve, etc.), d'ingénieurs, d'inspecteurs de travaux, etc., concernant les digues qu'on était constamment obligé d'entretenir dans les communes de Modane, Orelle, Saint-Michel, Saint-Jean de Maurienne, Hermillon, etc., contre l'Arc, dont les crues torrentielles ravageaient le pays qu'il traverse, emportaient les ponts et coupaient la grande route de Chambéry à Turin, qui longeait le cours de la rivière dans toute la longueur de la province. – Projets relatifs à la réparation de la grande digue, établie le long de la chaussée d'avenue au pont en bois de la Denise, du côté d'Orelle. – Etc.

Liasse 83 pièces, papier. 3 plans.

1752-1792

C 525 Travaux publics. — Digues et autres travaux de défense contre l'Arc, affluent de l'Isère, depuis Saint-Jean de Maurienne jusqu'en amont d'Aiguebelle. — Avis d'adjudications « des travaux à faire en réparation contre la rivière d'Arc, en défense de la grande route de Chambéry à Turin, depuis Saint-Jean de Maurienne jusqu'à Aiguebelle. » — « Devis estimatif pour la construction d'une digue à établir contre la rivière d'Arc, en défense de la grande route de Chambéry à Turin, dans la plaine entre Épierre et la Chapelle. » — État de l'avancement de la digue de la Plagne, sur le territoire d'Argentine. — « Soumissions de plusieurs particuliers, pour la manutention de l'éperon sous Roche-Pelue. » — Lettres d'intendants de Maurienne, d'ingénieurs, etc., concernant les travaux. — Etc. Liasse 106 pièces, papier. 1 plan.

1742-1792

C 526 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre l'Arc, aux environs d'Aiguebelle, et jusqu'à son confluent avec l'Isère, au-dessous d'Ayton, en face de Fréterive. – « Projet dressé par l'ingénieur Capellini, de concert avec le comte d'Exilles, major d'infanterie et capitaine au corps des ingénieurs, des réparations à faire contre le torrent

d'Arc, aux environs de la petite Croix-d'Aiguebelle, à l'endroit dit de Baronchat, pour garantir la grande route des érosions dont elle est considérablement menacée. » — « Teneur de la soumission des entrepreneurs des digues contre l'Arc ; sur le territoire de Bourgneuf. » — « Réponse de l'architecte Casella, au contenu dans les actes consulaires des communes de Chamousset, Bourgneuf et Croix-d'Aiguebelle, relativement à la demande qu'elles avaient faite au Roi de la prolongation de la digue construite, en dernier lieu, contre la rivière d'Arc, sous la Croix-d'Aiguebelle. » — « Devis d'une digue à faire de chevalets, fascines et pierres, pour empêcher que la rivière d'Arc ne prenne par derrière la digue provisoire de Baronchat. » — Lettres d'ingénieurs, d'inspecteurs, etc., relatives à ces travaux. — Etc. Liasse 77 pièces, papier.

1742-1791

C 527 Travaux publics. - Diques et autres travaux de défense contre les ruisseaux torrentiels et autres petits cours d'eau, dans la province de Savoie-Propre. - Lettre de l'abbé de Pingon, vicaire général de Vienne, demandant des travaux pour la rectification du lit du torrent du Nant-Bruant, à la Motte. - Minute d'une ordonnance par laquelle l'intendant général répartissait la dépense de la digue de la Leysse entre les communes de Bissy, Cognin, Bourdeau, le Bourget, la Motte-Servolex. - Lettre de M. de Mouroux, ministre de Turin, au sujet du rétablissement de la limite entre la Savoie et le Dauphiné, à Laissaud, qui avait été renversée par le torrent du Bréda ; - au sujet de la construction d'un môle sur le bord du lac du Bourget, au-dessus du hameau de Puer. - Délibérations des conseils communaux de Motz et de Serrières, relativement à la régularisation du cours du ruisseau des Moulins. -Lettre du comte Botton de Castellamont, de Turin, concernant l'établissement d'une chaîne pour fermer l'entrée du canal de Savières, qui fait communiquer le lac du Bourget avec le Rhône; - de l'abbé de Mellarède, pour demander le durement du lit du Gelon, qui inondait les prairies de la vallée de la Rochette. - Projets pour l'assainissement de la plaine de la Rochette, au moyen de la canalisation des torrents du Gelon et du Joudron. - Devis et mémoires concernant les canaux de l'Albane, les digues de l'Hyère. – Etc. Liasse 91 pièces, papier.

1742-1787

C 528 Travaux publics. - Diques et autres travaux de défense contre les ruisseaux torrentiels et autres petits cours d'eau de la province de Maurienne. - Lettre de M. Matton, intendant de Maurienne, au sujet du refus, par les religieux Cordeliers de la Chambre, de supprimer une digue qu'ils avaient établie contre le Merderel, dont cet ouvrage rejetait les eaux dans un chemin public; - de M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, relativement à des travaux de défense contre le torrent du Bugeon, à la Chambre ; - contre le Bonrieu, à Saint-Jean de Maurienne. – « Devis estimatif des travaux à effectuer en réparation de la digue en pierre, établie contre le torrent de l'Arvan pour garantir la tête de la chaussée d'Hermillon de la ruine dont elle était menacée, et arrêter les progrès des dégradations considérables qu'elle avait déjà souffertes. »-« État des particuliers possesseurs des fonds aboutissant au torrent, audessus du pont d'Arvan, qui doivent concourir aux réparations projetées pour garantir des irruptions que ledit torrent peut faire. » - Délibérations des conseils des communes de Valmeinier, Saint-Michel, Beaune, Saint-Martin d'Arc, etc., au sujet du concours qu'elles devaient aux travaux ayant pour but de protéger la grande route de Turin à Chambéry contre les érosions des torrents. – Etc. Liasse 73 pièces, papier.

1742-1792

C 529 Travaux publics. – Digues et autres travaux de défense contre les ruisseaux torrentiels et autres petits cours d'eau de la province de Tarentaise. – « Devis pour la reconstruction d'une digue contre le torrent d'Arbonne, pour mettre à l'abri de ses ravages le Bourg-Saint-Maurice et les fonds adjacents. » Soumission de l'entrepreneur. – Lettres de M. Mouthon, intendant de Tarentaise, faisant connaître qu'il avait envoyé un commissaire, chargé par lui de visiter le cours de tous les torrents, et de reconnaître les travaux de défense qu'il, y aurait lieu de faire, avant la fonte des neiges. – Verbal d'un inspecteur des travaux d'une digue construite contre le torrent du Doron, en défense des salines royales de Moûtiers, et concernant les changements de lit de ce torrent, à la suite de deux grandes crues ; avec un plan. – Lettres de secrétaires de communes, d'inspecteurs de travaux, etc., relativement à des ouvrages de défense contre divers torrents le Chiriac, à Saint-Sigismond ; le Nantagot, à Villette. – Mémoire sur des travaux jugés indispensables pour consolider et protéger le pont de Villard-

de-Beaufort, sur le Doron. – Devis estimatif de quelques travaux à faire contre la rivière de Chiéses, pour empêcher qu'elle abandonne le pont d'Ugines. – Etc. Liasse 107 pièces, papier. 3 plans.

1741-1792

C 530 Travaux publics. – Bacs et bateaux. – Lettres d'intendants de Tarentaise, de secrétaires de communes, d'inspecteurs de travaux, au sujet de la reconstruction et de l'entretien du bac de Rhonne, sur l'Isère, en dessous de Conflans, qui avait été emporté par une crue de la rivière ; – concernant la construction de six bateaux sur l'Isère, en aval de Grésy ; – « faisant connaître que le bac, soit traille, qui sert pour passer les Savoyards en France, et les Français en Savoie, qui est placé sur le Rhône, à vingt pas de la maison de M. de Seyssel, appartient à la chartreuse de Pierre-Châtel, mais que M. de Seyssel en est le maître, moyennant la redevance de deux louis de France par année. » – Billet royal réglant, entre le marquis Costa, propriétaire de Saint-Genix, et le marquis de Dolomieu, seigneur de Saint-Didier en Dauphiné, leurs droits respectifs sur un bac établi sur le Guiers, entre ces deux fiefs. – Lettre d'un sieur Roberts, anglais, qui demandait à l'intendant général de Savoie, la protection du gouvernement sarde pour le faciliter dans les expériences qu'il venait faire d'un procédé de traction d'un bateau, au moyen de chevaux placés sur le pont du bateau. – Etc. Liasse 80 pièces, papier.

1749-1792

C 531 Travaux publics. – Corvées. – Pétitions et délibérations des conseils communaux de Saint-Germain, Entremont-le-Vieux, Saint-Pierre d'Entremont, La Biolle, Saint-Pierre d'Albigny, Cruet, Saint-Alban, etc., y relatives. – « Plans et devis des pierres à devoir placer, pour la division des portions de route entre Montmélian et Aiguebelle, dont l'entretien a été assigné aux communes les plus à portée, par ordre du seigneur comte Botton de Castellamont, intendant général du duché de Savoie. » Soumission de l'entrepreneur chargé de ce travail. – Etc.

Liasse 60 pièces, papier.

1760-1792

C 532 Travaux publics. – Personnel de la grande et de la petite voirie. – Lettres et rapports d'agents de cette administration, pour demander le paiement de vacations, des emplois, des augmentations de traitement, etc. – Lettre anonyme, adressée de Moûtiers à l'intendant général, portant au lieu de signature, ces mots « De l'avis de plusieurs particuliers ; » et dans laquelle on se plaignait, avec une certaine vivacité, que l'administration confiàt les entreprises et les inspections de travaux publics à des étrangers, au préjudice des gens du pays. – Etc.

Liasse 22 pièces, papier.

1752-1791

C 533 Travaux publics. - Comptabilité. - Affaires générales. - État général de la dépense faite en 1741, et à faire en 1742, pour les deux sortes de réparations aux ponts, chemins et torrents de la Savoie, et de la manière dont les finances royales, qui en font les avances, en seront remboursées. - Répartition de la somme de 6,000 livres sur la province de Maurienne, faite suivant le bilan de chaque paroisse, pour partie de la construction de la digue contre le torrent de Bonrieu, à Saint-Jean de Maurienne. - « État des fonds aboutissant aux réparations qu'on construit aux bords droits de la rivière d'Isère, en défense de la plaine de Tours. » - « Projet de la répartition à faire pour le remboursement des sommes avancées par les finances, pour les réparations de Conflans, L'Hôpital et Marthod. » - « Recueil des articles de lettres écrites par M. Perrucca, premier officier des finances, à M. le comte Bonaud, intendant général de Savoie, concernant les différentes opérations à faire, en Savoie, en 1741, 1742 et 1743, et les sommes à rembourser aux finances. » - Compilalion de dépenses pour les ponts et chemins, de 1738 à 1741. - État concernant les impositions extraordinaires, ordonnées pour réparations, dans la province de Faucigny, de 1737 à 1741. Mémoire sur les travaux projetés à la source d'eau minérale de l'Échaillon; avec un plan. Etc.

Registre In-4° sans couverture, 126 feuillets, papier.

C 534 Travaux publics. – Comptabilité. – Budgets de la caisse des ponts et chemins. – Lettrespatentes de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, y relatives. – Bilans généraux pour la manutention des chemins royaux qui conduisent : 1° des limites du Piémont à Chambéry ; 2° de Chambéry aux limites de France ; 3° de Chambéry à la frontière de Genève. – Dépouillement du bilan actif des dépenses pour les ponts et chemins royaux du duché de Savoie. – Observations en réponse aux huit articles contenus dans la lettre du bureau général des finances, relativement aux sommes comprises dans le bilan de 1778, pour dépenses à la charge des ponts, chemins et rivières du duché de Savoie. – Etc. Liasse 6 pièces, papier.

1779-1782

C 535 Travaux publics. – Comptabilité. – Registre indiquant les sommes perçues ou dues pour chacun des travaux en cours d'exécution, avec le chiffre et la date des paiements effectués. Registre In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1785

C 536 Travaux publics. – Comptabilité. – État de répartition de l'impôt pour les réparations des ponts et chemins dans le duché de Savoie, dressé par communes et par provinces. Registre In-4° non cartonné, 17 feuillets, papier.

1753

C 537 Travaux publics. – Comptabilité. – Répartition générale de l'imposition pour les réparations des chemins, ponts et rivières, sur les six provinces du duché de Savoie et bailliages de Ternier et de Gaillard, déduction faites des sursoyantes accordées par le Roi, avec la minute de l'ordonnance du comte Capris de Castellamont, intendant général, pour la mise en recouvrement par le trésorier général de Chambéry.

Registre In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1756-1758

C 538 Travaux publics. – Comptabilité. – États généraux, par année, de l'imposition générale pour les ponts, chemins et rivières, sur les sept provinces du duché de Savoie, à raison de 2 sols par livre de taille royale, déduction faite des exemptions et sursoyantes, y compris les biens féodaux et ecclésiastiques qui devaient y concourir. – Certificat constatant que les habitants de Lanslebourg et de Lanslevillard se sont acquittés avec exactitude et dévouement, des travaux dont ils étaient chargés, pendant la mauvaise saison, dans la traversée du Mont-Cenis, et qui leur donnaient droit à une exemption d'impôts.

Liasse 54 pièces, papier.

1759-1790

C 539 Travaux publics. – Comptabilité. – Mesures prises pour l'exécution d'un édit royal du 3 avril 1781, qui imposait, sur chaque livre de viande dans les boucheries, dans le duché de Savoie, une taxe temporaire de deux deniers, destinée à la caisse des ponts et chemins, qui ne pouvait suffire aux travaux urgents, nécessités par les inondations qui avaient ravagé le pays. – Nominations d'exacteurs de cette taxe. – Délibérations de conseils municipaux, pour la mise en vigueur de l'édit. – État général des délibérations des villes et communautés du duché de Savoie, portant nomination d'un receveur de la gabelle de deux deniers par livre de viande. – Etc.

Liasse 31 pièces. papier.

1781-1788

C 540 Travaux publics. – Comptabilité. – « Comptes présentés à l'intendant général du duché de Savoie, par le trésorier général de S. M. deçà les monts, de la recette et dépense qu'il a faite pour les ponts et chemins du duché. » L'un de ces comptes porte une approbation de l'intendant général, qui est ainsi conçue « Vu le présent compte, dressé par M. le trésorier général Mongis, qui l'a assermenté, après avoir demeuré dix jours dans notre bureau, d'après notre manifeste du 28 mars dernier, publié et affiché aux carrefours de cette ville, le lendemain, par l'huissier Monnet, sans qu'il y ait eu aucun contredit. Vu les pièces justificatives dudit compte, calculs vérifiés; nous l'approuvons, suivant l'intention de Sa Majesté, qui nous a été manifestée par lettre du bureau général des finances du 1er du

courant ; et déclarons ledit M. Mongis débiteur de la somme de 52,897 livres 14 sous G deniers 5 douzains, à l'époque du 1er janvier proche passé ; laquelle somme devra former le premier article de charge du compte que rendra ledit M. Mongis, pour l'année courante. Chambéry, le 7 juin 1791. Signé : Botton de Castellamont. » Liasse 4 pièces, papier.

1780-1790

C 541 Travaux publics. – Comptabilité. – Livre journal des paiements faits aux entrepreneurs et inspecteurs des travaux aux routes, ponts, digues, etc., indiquant, pour chacun des ouvrages, le chiffre et la date du contrat d'adjudication, le montant, la date et le destinataire des mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Savoie. – Digues de l'Arc, de l'Arly, de l'Isère, de l'Arve. – Salines de Tarentaise. – Chemin de Saint-Michel. – Ponts de la Denise, de Montmélian. – Etc. Registre In-4° non cartonné, 92 feuillets, papier.

1741-1742

C 542 Travaux publics. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la. caisse du trésorier général de Chambéry, pour le paiement des traitements des ingénieurs Capellini, Garella, Masson, etc., et d'autres agents du service des ponts et chemins ; avec quelques procès-verbaux de visite des travaux, et quelques devis à l'appui des mandats.

Liasse 66 pièces, papier.

1757-1774

C 543 Travaux publics. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour le service des ponts et chemins, à prendre sur l'imposition pour les ponts et chemins et sur d'autres impositions particulières de l'État; avec la copie des mémoires. – Travaux de défense contre les torrents, à la grande route, près de Saint-Jean de Maurienne. – Réparations à la grande route, entre les Échelles et le Pont-de-Beauvoisin; – à la grande route, « depuis le couvent des Ursulines, tout au long des jardins du château royal de Chambéry, joignant le chemin de la montée de Maché; » – depuis le pont de la Poudrière jusqu'à Saint-Thibaud de Couz; – à la nouvelle route de Seyssel à Genève; – etc.

Registre In-4° cartonné, 191 feuillets, papier.

1759-1771

C 544 Travaux publics. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, au profit des architectes, géomètres et autres agents chargés de la direction ou de l'inspection des travaux exécutés aux routes, ponts, digues, etc. – Digues du Rhône. – Pont de Villard-Clément, sur l'Arc ; – de Montmélian, sur l'Isère ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1759-1781

C 545 Travaux publics. – Comptabilité. – « Note des divers mandats expédiés sur les 50,000 livres que Sa Majesté a daigné permettre être prises sur les finances, et dont elles devront être'remboursées au moyen d'une imposition extraordinaire de quatre deniers par livre de taille royale, sur les six provinces du duché de Savoie. » – Mandats pour travaux au chemin du bas-fort de Pierre-Châtel ; – au pont sur le ruisseau de Cruet, entre Montmélian et Saint-Pierre d'Albigny. – Etc.

Registre In-4° cartonné, 135 feuillets, papier.

1759-1767

C 546 Travaux publics. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour le service des travaux publics de toute nature; avec des mémoires et autres pièces justificatives des dépenses. – Certificats délivrés par un chirurgien et par un « rhabilleur de profession sur le corps humain, » constatant qu'un terrassier avait eu la cuisse cassée, en travaillant sur la grande route de Chambéry à Genève. Comme il en résulte qu'il a septante ans et qu'il ne pourra plus

travailler et ne marchera même qu'avec des béquilles, l'intendant général a « jugé devoir lui accorder, pour une fois tant seulement, et sans tirer à conséquence, une indemnisation de 60 livres, sur l'imposition des ponts, chemins et rivières. » - Mandat à l'inspecteur des travaux de réparations à l'église de Moye ; - pour le paiement à Révérend Charles-Joseph Zenone, prieur de Montailleur et abbé de Saint-Michel de La Cluse, de l'indemnité qui lui était due, pour les dommages causés aux terres de son prieuré par l'établissement de la nouvelle route de Montmélian à Conflans, par Grézy et Montailleur ; - pour des boeufs que des individus avaient perdus en faisant des charrois sur les grandes routes; - pour remboursement, par la caisse des ponts et chemins, au sieur Durhône, commis à l'entrepôt des sels de Rumilly, de sommes avancées par lui pour les travaux de la route de Genève ; à des cavaliers du réiment de Savoie, qui avaient été envoyés sur la route'de Chambéry aux Échelles, pour contraindre les individus qui refusaient de faire leurs corvées ; – etc. Registre In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1767-1774

C 547 Travaux publics. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse des ponts et chemins, et payés par le trésorier général de Chambéry, pour le service des travaux publics : - pour des réparations au pont Saint-Charles, sur la route de Chambéry au Pont-de-Beauvoisin ; – pour déblayer et remettre en état de viabilité la route de Chambéry à Turin, qui avait été coupée par un éboulement, prés de Saint-Michel en Maurienne ; – pour rétablir, sur le torrent de Bonrieu, deux ponts qui avaient été emportés par une inondation; - pour la construction d'un pont, à Bellecombe en Beauges; - pour le paiement, au chevalier Tarin-Impérial, des ustensiles qui lui étaient alloués comme gouverneur général du duché de Savoie. Le paiement de ces ustensiles avait été suspendu, de 1764 à 1779, et appliqués, pendant cet intervalle, à la caisse des ponts et chemins. – Etc. Registre In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1776-1781

Travaux publics. - Comptabilité. - « Registre des mandats sur les 30,000 livres que le Roi a C 548 permis d'emprunter à ses finances pour les ponts et chemins. » En tête de ce registre, qui contient des mandats de paiement pour diverses dépenses relatives aux travaux publics, on a transcrit les lettres par lesquelles le bureau central des finances de Turin informait l'intendant général de la décision royale.

Registre In-4° cartonné, 7 feuillets, papier.

1777

Travaux publics. - Comptabilité. - Transcription de mandats de toute nature, ordonnancés C 549 par l'intendant général sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour le service des ponts et chemins, dans tout le duché de Savoie : - pour le prix d'une maison que les finances royales avaient achetée à Aix, et qu'on avait démolie, pour le redressement de la route de Genève ; – à un pedon, chargé d'aller porter au Pont-de-Beauvoisin, une lettre par laquelle l'intendant général ordonnait de mettre la grande route en bon état, à l'occasion du passage du grand-duc et de la grandeduchesse de Russie, qui voyageaient sous les noms de comte et comtesse du Nord; - au marquis de Coudrée, 2,000 livres, représentant les revenus du péage du pont d'Arve, qui avait été supprimé par une décision gouvernementale. « Sa Majesté, par une lettre à cachet du 10 mai 1782, avait en outre approuvé, qu'on correspectivité de tous droits de remboursement qui pourraient compéter audit marquis de Coudrée, indépendamment de la rémission au royal Domaine, de la baronnie, châtellenie et greffes de Ternier, ordonnée par arrêt de la royale Chambre, il jouisse, pendant douze ans, du revenu dudit péage du pont d'Arve, et qu'à ces fins, il exige de la caisse des ponts et chemins de Savoie, pendant ledit terme, la somme annuelle de 2,000 livres, à laquelle le revenu dudit péage est fixé; » - etc.

Registre In-4° cartonné, 164 feuillets, papier.

1781-1783

C 550 Travaux publics. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse des ponts et chemins, pour le service des travaux publics, avec quelques mémoires et autres pièces justificatives des dépenses. - Soumission des entrepreneurs de la construction des digues contre l'Arvan, qui reconnaissent que c'est faute par eux de s'être consciencieusement conformés au devis de l'architecte, que leurs travaux ont été emportés par la dernière crue du torrent. – Id. pour travaux exécutés à la descente du Mont-Cenis, du côté de Lanslebourg ; – au pont de Bramans ; – etc. Registre In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1783-1789

C 551 Travaux publics. – Comptabilité. – « Livre de rapport pour les mandats des ponts et chemins, » indiquant séparément, pour les divers travaux publics, les sommes payées et celles qui restent à payer.

Registre In-4° cartonné, 73 feuillets, papier.

1784

C 552 Travaux publics. - Comptabilité. - Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général, sur la caisse du trésorier général de Chambéry, pour le service des ponts et chemins, avec des mémoires et autres pièces justificatives des dépenses. - Ordre au trésorier général Mansoz, « de verser dans la caisse des ponts et chemins de l'État la somme de 3,663 livres 4 sous 3 deniers, à prendre sur le produit de 5,653 livres 4 sous 3 deniers, portés par la répartition du 23 juillet 1781, faite sur les communes intéressées au chemin des Beauges, prés de St-Alban; et c'est en remboursement du mandat tiré par emprunt, sur ladite caisse des ponts et chemins de l'État. » - Mandat à un apothicaire, chargé d'aller reconnaître s'il existait de la tourbe dans tes marais de Bossey et d'en faire l'analyse ; – au chevalier Radicati et au baron Garnier d'Allonzier, vice-intendants généraux, pour remboursement de leurs frais de voyage, le long de la grande route d'Aix au Mont-Cenis, qu'ils étaient allés inspecter, afin de la faire mettre en bon état, à l'occasion du passage du prince et de la princesse de Piémont, qui devaient venir aux bains d'Aix; - à l'entrepreneur d'un petit pont, dans le chemin de la Grotte des Échelles ; – etc. Registre In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1784-1786

Mines, usines, carrières, etc. – Registre de correspondance et de transcription des lettres patentes de concessions de mines et autres privilèges industriels. – Patentes de Charles-Emmanuel III, accordées à un sieur Cléry, concernant l'établissement, à Montmélian, d'une usine à raffiner le sucre ; – au sieur Chamey et à ses associés, pour l'exploitation d'une mine de plomb argentifère qu'il avait découverte sur le territoire de la commune de Bonvillard, au mas du Châtelet, les Mollières et les Ravines ; – concédant à noble Prosper de Bassy le droit de faire transporter hors des États de Savoie, sur des radeaux, les ardoises qu'il extrairait de sa, carrière de la Roche-Cevins. – Instructions pour les essayeurs des matières d'or et d'argent. – Nomination du sieur Garella, pour surveiller, comme agent du gouvernement, les fontes, affinages, etc., aux mines de plomb argentifère de Pesey, appartenant au comte de La Tour, afin d'assurer le paiement normal du droit de seigneuriage que le gouvernement percevait sur les exploitations de cette nature. – Minutes de lettres de l'intendant général de Chambéry, aux administrations centrales, à Turin, à des ingénieurs, etc., au sujet de l'exploitation des mines de Pesey, des Huilles, etc. *Registre In-4° cartonné*, 87 feuillets, papier.

1759-1767

C 554 Mines, usines, carrières, etc. – Mines et minières de la haute Maurienne. – États détaillés des produits de toute nature des mines des Fourneaux qui appartenaient à la, baronne de Warens; des mines de Saint-Georges d'Huretières (argent, plomb, cuivre, etc.). – Instructions pour le notaire Ratel, de Modane, commis par les finances royales à la surveillance de la fonderie des Fourneaux. – « Extrait du livre des minéraux et métaux de la compagnie des mines de Saint-Georges d'Huretières. » – Procès-verbal dressé par M. Matton, intendant de Maurienne, concernant le droit de seigneuriage dû aux finances royales par la compagnie qui exploitait les mines de cuivre, vendues par l'hôpital général de Chambéry; – etc.

Registre In-4° cartonné, 488 feuillets, papier.

1752-1774

C 555 Mines, usines, carrières, etc. – Notes, mémoires, rapports d'ingénieurs, correspondances et autres documents administratifs, relatifs aux mines, usines et carrières de Modane, les Fourneaux, Saint-Georges d'Huretières, le Bourget en Huille, Saint-Michel et autres, de la

province de Maurienne. - Pétition adressée au roi Charles-Emmanuel III, par Guillaume Savage, anglais, et Robert-Antoine Wlieger, brabançon, associés pour l'exploitation des mines de cuivre d'Aiguebelle et d'Argentine, qui demandaient la protection du gouvernement contre le mauvais vouloir des habitants. Lettres patentes faisant droit à cette requète. -Mémoire concernant l'exploitation des mines de fer, plomb et cuivre de Saint-Georges d'Huretiéres. - Acte de vente d'une mine dans la haute Maurienne, par Jean Sancet, avocat au Sénat de Savoie, et Alexis Salomon, de Chambéry, à Antoine Barlet, Jean Arnaud et Jean Pallet, de Lyon. - Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, accordant au sieur Dupuys, économe des fonderies d'Argentine, la permission d'exporter 500 quintaux de cuivre de cette fonderie. - « Relation de l'intendant de la province de Maurienne, sur la supplique présentée au Roi par dame Louise-Thérèse de Valfrey, comtesse de Châteauneuf, les syndics et conseil d'Epierre et les acensataires des fonderies de cette commune » qui demandaient des concessions de bois pour le service de leur usine. -Mémoire du chapitre collégial d'Aiguebelle, qui s'opposait à l'établissement des bâtiments pour l'exploitation des mines d'Argentine. – Mémoire sur l'exploitation des mines des Huilles. - État des mines, nauts-fourneaux et martinets, dans la province de Maurienne ; - etc. Liasse 124 pièces, papier.

1647-1790

Mines, usines, carrières, etc. – Mines de Pesey. – Bail pour leur exploitation par une compagnie anglaise, dirigée par les nommés Walter Grosset et henry Shardley. – Mémoires et instructions de l'ingénieur de Robilant, pour le mode d'exploitation à mettre en usage. – Marchés passés pour fournitures de charbons et de bois. – Vente d'une coupe de bois à la compagnie des mines, par la commune d'Hauteville-Gondon. – Lettres des autorités françaises, pour obtenir que l'entrepreneur des fortifications de Barraux fût autorisé à s'approvisionner de plomb aux mines de Pesey. – Rapport de M. Angiono, intendant de Tarentaise, sur un projet de partage des forêts de la haute Isère, entre les mines de Pesey et les salines de Moûtiers, « de façon que, sans gêner la fabrication des sels, la compagnie exploitant ladite minière de Pesey soit assurée des fonds en bois suffisants pour l'exploitation de la mine, pendant le terme de ses engagements. » – Instructions au sieur Louis Garella, député pour assister aux fontes et affinages des minerais provenant des mines de Pesey; – etc. Liasse 82 pièces, papier.

1757-1792

C 557 Mines, usines, carrières, etc. – Mines de Pesey. – Lettres du sieur Garella, commissaire du gouvernement, à l'intendant général de Chambéry, sur la production et les affinages aux mines de Pesey: – transmettant un procès-verbal d'une visite qu'il venait de faire aux mines, où il avait été reçu, en l'absence du comte de La Tour, propriétaire, par le comte de Conzié, baron des Charmettes, l'un de ses associés; – exposant les difficultés qu'il rencontrait pour se loger à proximité des mines; – exprimant son regret que les exigences du service l'aient empêché de « faire ses honneurs » au sénateur comte Carron de Briançon, qui était venu visiter la mine; – etc.

Liasse 149 pièces, papier.

1761-1776

C 558 Mines, usines, carrières, etc. – Mines de Pesey. – États et produits des fontes, certifiés par le commissaire du gouvernement. – « États des différentes qualités de minéraux en fonds dans les usines des mines de Pesey: minerai, poussière, schlick, plomb, litharge, argent, etc. » – États des affinages et de leurs produits. – Factures des envois de lingots d'argent, transmis des usines de Pesey à l'hôtel des monnaies de Turin. – Note de l'argent fin, fait à la mine de Pesey pendant la campagne de 1773: 101 lingots d'argent, pesant ensemble 4,369 marcs; – etc.

Liasse 90 pièces, papier.

1762-1772

C 559 Mines, usines, carrières, etc. – Affaires di verses. – Mémoires concernant des fourneaux « à couler de la gueuse, » établis au lieu dit à Furbis, territoire d'Arvillard. – Lettre de la comtesse de Piolenc, envoyant un échantillon d'un gisement de marne qu'on avait découvert dans ses domaines, du côté d'Yenne; – de M. de Grégory, de Turin, priant l'intendant

général de Chambéry, de chercher parmi les employés étran gers, attachés aux mines en exploitation dans le duché de Savoie, un homme capable d'aller examiner la valeur de la découverte qu'on venait de signaler au gouvernement, d'une mine d'or, dans une montagne de la vallée d'Aoste. – Lettre d'un sieur Bourgeois, au sujet de l'inventaire des fonderies du prieuré de Bellevaux en Beauges; – pour l'envoi de deux experts chargés de faire un rapport sur des tourbières découvertes dans la commune de Bossey. – Mine de sel d'Arbonne, commune de Bourg-Saint-Matnvice: – projets de travaux. – Lettres faisant connaître que les habitants de la région voisine allaient y recueillir du sel en contrebande, art préjudice des gabelles, ce qui décida le gouvernement à faire boucher les galeries commencées et à rendre l'accès de la mine impossible. – Certificats de visite des abords de la mine, par des secrétaires de communes, desquels il résulte qu'on essayait souvent de rouvrir clandestinement les galeries, pour y prendre du sel; – etc. Liasse 64 pièces, papier.

1741-1792

Salines de Tarentaise. - Affaires générales. - Personnel des employés. - Lettres patentes C 560 et billets royaux de Charles-Emmanuel III, à l'intendant général de Chambéry, concernant l'administration des salines, des réparations, des baux de terrains en dépendant, etc. -Mémoires techniques, rapports d'ingénieurs et d'intendants, sur les procédés de fabrication, les perfectionnements à introduire, et autres questions scientifiques et pratiques, intéressant les salines de Moûtiers et de Conflans. – Billet royal de Charles-Emmanuel lit approuvant un traité entre la république de Fribourg et le gouvernement sarde, qui s'engageait à lui fournir une certaine quantité de sel des salines de tarentaise, pendant vingt ans. - Autre traité du même genre, entre les finances royales sardes et le directeur des sels de la principauté de Neuchâtel. - Papiers particuliers de noble Jean-Frédéric Stettler, membre du conseil souverain de Berne, chevalier du Saint-Empire romain : - contrat par lequel le roi de Sardaigne lui concédait, à titre de bail à terme, les salines de Moûtiers et de Conflans, où il s'engageait à faire construire à ses frais les bâtiments, agrès, engins, etc., nécessaires à l'application d'un nouveau procédé de fabrication, dont il expose les avantages au point de vue de l'économie et de la rapidité de production. La concession faite par le Roi comportait le privilège exclusif, pendant trente ans, « de fabriquer le sel, au duché de Savoie, et de se servir, à ces fins, de la source de l'eau salée de Salins, moyennant le paiement de la ferme annuelle de 12,000 livres pour chacune des cinq premières années, et de 25,000 livres pour chacune des vingt-cinq années suivantes. Les salines de Moûtiers et de Conflans, ainsi que celles que l'entrepreneur pourra établir, dans quelque autre partie du duché, continueront à porter le titre de Salines royales. Il sera permis à l'entrepreneur de faire venir des ouvriers étrangers quoique non catholiques. De cette permission, cependant, il ne pourra pas prendre motif de donner le congé aux ouvriers actuels des salines, sans un motif juste et raisonnable, qui soit reconnu pour tel par l'intendant délégué. » - Procès entre J.-F. Stettler et ses associés; - etc.

Liasse 74 pièces, papier.

1733-1787

C 561 Salines de Tarentaise. – Affaires générales. – États des sels des salines de Tarentaise, livrés aux Suisses par les gabelles sardes. – Enquête faite à Moûtiers, Annecy, Bellerive et Genève, par les agents des gabelles de Savoie, pour reconnaître une falsification par addition de sable, qui avait été constatée dans les sels livrés par les fermes de Savoie à celles de Suisse.

Liasse 63 pièces, papier.

1733-1743

C 562 Salines de Tarentaise. – Affaires générales. – Procès-verbaux de sommaire apprise (enquête) concernant l'incendie des salines de Conflans. – Rapports de l'intendant de Tarentaise et dépositions de nombreux témoins donnant des détails sur ce sinistre qui avait détruit les magasins à sel, les magasins de cuite et presque tous les artifices, excepté l'aile du bâtiment du couchant.

Registre In-4° non cartonné, 119 feuillets, papier. Incomplet.

C 563 Salines de Tarentaise. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant général à l'intendant de Tarentaise, aux syndics de Moûtiers, aux ingénieurs, aux employés des salines, etc., mais dans lesquelles il traite parfois des affaires intéressant la province, et qui sont étrangères au service des salines, auquel la correspondance en question est particulièrement destinée: - à M. Maraldi, intendant de Tarentaise, lui annonçant, le 11 février 1749, que les troupes du roi de Sardaigne rentraient ce jour-là à Chambéry, remplaçant enfin les armées espagnoles, qui avaient occupé le pays depuis 1742 ; - annonçant la prochaine arrivée à Moûtiers du sieur Natalis, que le Roi venait de nommer contrôleur aux salines de Tarentaise ; - concernant un projet alors à l'étude (1749), de transporter dans la plaine de Conflans, les bâtiments « pour le raffinage, les cuites et les magasins » des salines de Tarentaise ; - félicitant M. Hospes, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, d'avoir pris, à la mort de l'intendant Maraldi, la direction de l'intendance et des salines, en attendant l'arrivée du chevalier Angiono, successeur de M. Maraldi ; – aux entrepreneurs des digues construites pour protéger les salines de Moûtiers contre les débordements de l'Isère et du Doron ; - etc. Registre In-4° cartonné.

1749-1753

Salines de Tarentaise. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant C 564 général par les intendants de Tarentaise, des agents des salines, des architectes, etc., concernant le service administratif et les travaux dans les salines : - par l'intendant Mouthon, transmettant un rapport par lequel il fait connaître qu'on peut, sans compromettre les besoins des salines, accorder au marquis de Monteynard, l'autorisation d'exporter 500 grosses pièces de bois des forêts de la Tarentaise ; - par M. Angiono, intendant à Moûtiers, donnant des détails sur un ouragan qui avait renversé la plus grande partie des bâtiments des salines, le 28 janvier 1764 ; - par l'architecte Capellini, exposant une nouvelle méthode de fabrication du sel, et le plan des bâtiments et engins qu'on allait établir à Moûtiers, pour cet objet; - par M. Olive, intendant de Tarentaise, transmettant un état du personnel des salines, tel qu'il venait d'être réglé par le bureau central des finances de Turin ; - par un contrôleur des salines, rendant compte d'un déficit constaté dans les magasins de celles de Moûtiers, après l'occupation du pays par les Espagnols : – au sujet de mines de charbon de pierre qu'on venait de découvrir dans les environs de Moûtiers, et qui devaient procurer un avantage considérable pour les salines, en permettant de restreindre la quantité excessive de bois qu'on était obligé de requérir, dans toutes les forêts de la Tarentaise, pour ce service : - etc.

Liasse 149 pièces, papier. 2 plans.

1750-1786

C 565 Salines de Tarentaise. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant général de Chambéry à l'intendant de Tarentaise, à l'ingénieur Castelli, à des inspecteurs ou entrepreneurs de travaux, etc., au sujet du service des salines de Conflans, et dans lesquelles il traite aussi quelques affaires étrangères aux salines: - au viceintendant général Perrin, qui était spécialement chargé de la direction des salines de Conflans, relativement à la construction d'un canal qui devait conduire l'eau salée aux nouvelles salines, à Conflans ; - l'invitant à étudier un moyen économique pour le transport des sels de la Tarentaise, de Conflans à Sallanches, en prévision d'un projet dont le gouvernement avait été saisi, de rendre l'Arve navigable au moyen de radeaux, de Sallanches à Genève ; – faisant connaitre qu'il a logé « en brigade » quatre dragons chez des charpentiers de Chambéry, qui a se faisaient toujours tirer l'oreille » pour aller travailler aux bâtiments des salines de Conflans. L'un d'eux ayant cédé, la brigade lui avait été enlevée, mais les trois autres la subissaient encore; « et quant aux autres charpentiers qui furent en même temps commandés, ajoute l'intendant général, on leur a logé un pedon ; et si tout cela ne produit pas un bon effet, on prendra certainement un parti plus violent pour les réduire à leur devoir; » - accusant réception d'un contrat d'adjudication pour la construction de l'église de L'Hôpital-sous-Conflans ; - etc.

Registre In-4° cartonné, 182 feuillets ; papier.

1750-1756

C 566 Salines de Tarentaise. – Correspondances concernant les salines de Conflans. – Lettres adressées à l'intendant général par le vice-intendant général Perrin, qui avait été spécialement chargé de la direction de ces salines et de la surveillance des travaux et

constructions qui s'y faisaient; – par MM. Mouthon, Olive, etc., intendants de Tarentaise; – par des architectes, des agents des salines, etc.; – par M. Angiono, intendant de Tarentaise, qui, après avoir rappelé le danger terrible dont la ville et les salines de Moûtiers venaient d'être menacées, par suite d'une énorme crue de l'Isère et du Doron, fournit des détails sur les désastres considérables que la même inondation avait causés aux salines de Conflans, ainsi qu'aux canaux qui y amenaient les eaux; transmettant en même temps un procès-verbal de la visite qu'il venait de faire des lieux, avec des architectes; – par M. Rosset de Tours, annonçant, le 24 novembre 1776, qu'un incendie (qui n'était pas encore éteint à l'heure où il écrivait de Tours prés Conflans), consumait les salines de Conflans; – par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, rendant compte du même sinistre, quelques jours après; – par un inspecteur qui avait été envoyé pour faire une enquête, sur des abus signalés à l'administration supérieure, dans le service des salines; – etc. Liasse 71 pièces, papier.

1750-1791

Salines de Moûtiers et de Conflans. – Réparations et agrandissements aux bâtiments. – Devis de travaux. – Construction de digues contre l'Isère et contre le Doron, pour les protéger. – Instructions pour ceux qui entreprendront les ouvrages des digues à faire contre l'Isère, le Doron et l'Arly. – Plan du cours du Doron, près de Moûtiers. – Mémoire sur la construction du nouveau canal de l'eau salée, au bâtiment de graduation des salines de Tarentaise. – État des réparations à faire pour remettre tous les bâtiments, canaux, artifices et chaudières des salines royales en état de service : bâtiment Saint-Maurice, bâtiment royal, la grande machine, bâtiment Prince royal, bâtiment de la Reine, bâtiment Saint-Antoine, maison de cuite, bassin pour le flottage des bois sur l'Isère et sur le Doron, curage du grand canal, caisse dudit canal, etc. – État général des travaux, des approvisionnements qui se sont faits en 1750 et 1751, avec des détails concernant le nouvel établissement des salines dans la plaine de Conflans, rédigé pour servir d'éclaircissement aux finances royales, par le contrôleur des salines ; – etc.

Liasse 38 pièces, papier. 2 plans.

1750-1780

C 568 Salines de Moûtiers et de Conflans. – Comptabilité. – Bilans des dépenses de toute nature. – « Récapitulation du bilan des salines royales de Moûtiers et de Conflans, de 1760 à 1772. » – Ordonnances de paiement et états de dépenses pour ces salines. – Comptes rendus par les sieurs Gazagnes, Minoret et Feuillat, receveurs des salines. – Lettre du roi Victor-Amédée II, nommant François Feuillat receveur. – Comptes des recettes et dépenses des salines de Moûtiers et de Conflans, présentés par les régisseurs provisoires, avant et après l'exploitation que le gouvernement sarde avait confiée a la compagnie Stettler, de Berne ; – etc.

Liasse 34 pièces, papier.

1752-1779

Agriculture. - Forêts. - Projet de règlement pour la conservation des forêts de la province de C 569 Savoie-Propre. - Observations non signées, sur un projet d'édit pour la conservation des bois et forêts de la province de Tarentaise. - Rapport de l'intendant de Maurienne sur l'état des forêts de cette province. - Lettre de M. Mouthon, intendant à Moûtiers, au sujet d'une carte des forêts de la Tarentaise, qui aurait été dressée par le capitaine Ravicchio, et dont on ne trouvait plus un exemplaire; - du chevalier de Pingon, priant l'intendant général d'interdire, en sa qualité de conservateur des forêts, le pâturage des chèvres dans les bois, alléguant les dégâts que ces animaux causaient dans sa forêt des Échelles. - Demandes adressées à l'intendant général par des communes et des particuliers, pour obtenir des autorisations de coupes de bois. - Certificat délivré par un charpentier, en présence de MM. de Menthon de Mareste et Pacoret, indiquant les bois nécessaires pour réparer la maison de dame Marie de Laforest de la Barre, marquise de Saint-Séverin, qui sollicitait l'autorisation de les couper pour cet usage. - Sentence prononcée à la requête clé l'avocat fiscal patrimonial, contre des individus de la vallée de la Rochette, pour coupes illicites de bois. -Supplique adressée au Roi par Joseph-Prosper de Maréchal, comte de la Val d'Isère, qui se plaignait que, contrairement aux clauses d'un acte d'abergement passé en 1570, entre ses auteurs et les communes de Séez, Montvalezan-sur-Séez et Sainte-Foy, les habitants de Séez avaient coupé du bois dans ses forêts. - Ordonnance de l'intendant général Vaccha, accordant aux religieux du prieuré de Bellevaux en Beauges l'autorisation de couper des bois dont ils avaient besoin pour leurs hauts-fourneaux et pour réparer une grange. – Supplique adressée au Roi, par trou individus qui exposent que « le conseil de la commune des Allues devant faire annuellement, à la Pentecôte, une aumône générale en soupes de fèves et en pain, appelée l'aumône de la confrérie du Saint-Esprit, les suppliants se chargèrent de les faire cuire, et ils fournirent leur bois propre, pour ce sujet, à la condition que le conseil leur donnerait le bois que la quantité des neiges et la force du vent avaient abattu dans la forêt communale; » – etc. Liasse 121 pièces, papier.

1730-1788

C 570 Agriculture. – Forêts. – États des bois et déclarations des propriétaires de bois, fournis en vertu des constitutions royales, à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, dressés par communes et par ordre alphabétique des communes. – Lettres A, B, C. – À Aiguebelette, bois communaux. – Bois du marquis des Beauges, de dame Marie-Françoise de Gruel, abbesse du Betton, à Aillon ; – du marquis d'Allinges, de la chartreuse d'Aillon, à Apremont ; – du marquis de Lescheraine, à Arith ; – de la chartreuse de Saint-Ilagon, à Arvillard ; – de Joseph de Vaulserre, de la comtesse de la Val d'Isère, à Attignat-Oncin ; – du marquis de Coudrée, au Bourget-du-Lac ; – de noble Vincent Sarde, seigneur de Candie, à Chambéry-le-Vieux ; – du baron de Montfort, seigneur de Chamoux, Montgilbert et Montendry, conseiller référendaire de Sa Majesté et maître auditeur en la Chambre des comptes, à Chamoux ; – d'Alexis Guigne de Revel, au Châtelard ; – etc. Registre In-4° cartonné, 322 feuillets, papier.

1730-1731

C 571 Agriculture. - Forêts. - États des bois et déclarations des propriétaires de bois, fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, dressés par communes et par ordre alphabétique des communes. – Lettres C, D, E, F, G, H. – Bois du marquis de Coudrée, à la Croix-de-la-Rochette ; – du comte de Douvre, à Curienne ; – de F. Michel de Vincent, seigneur de Fésigny; de Joseph-Marie de Vidonne, seigneur de Cuzy, à Cuzy; de dame Marie Ducis, veuve de noble Claude de Courbeau, seigneur de Domessin, en qualité de mère et par procuration de noble Joseph de Courbeau de Vaulserre, aussi seigneur de Domessin, « à présent au service du Roi dans le régiment de Savoie, » à Domessin; - de M. de Lescheraine, marquis des Beauges, des religieux de Bellevaux, de l'abbaye du Betton, à École ; - du curé d'Entremont-le-Vieux, à Entremont-le-Vieux ; - de noble Joseph d'Albier, à Étable; - de Jacques Rambert, substitut avocat fiscal général, à Francin; - de l'abbaye de Tamié, de noble Pierre de Beaufort, du comte Burgarel, du marquis de Chamousset, de la commune de Gilly, à Gilly. - Déclaration faite, pour les bois qu'elle possédait à Hauteluce, par Jacquemine Duels, fille de feu Jean Duels, notaire. Elle stipule en son nom et au nom de ses frères, Donat, Sébastien et Nicolas, absents du pays, ainsi que de Marie, Françoise, Catherine et Pernette, ses soeurs ; – etc. Registre In-4° cartonné, 672 feuillets, papier.

1730-1731

C 572 Agriculture. - Forêts. - États des bois et déclarations des propriétaires de bois, fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, dressés par communes et par ordre alphabétique des communes. - Lettres H, I, J, L, M. - Bois du marquis des Beauges, de l'abbaye de Tamié, à Jarsy; - de Pierre Chevillard de la Motte, sénateur, de Pierre de Saint-Oyen, François de Belmont, et Baptiste de Tramonet, frères, enfants de feu Gaspard Chevillard de Laduy, avocat général, de Pierre Courtois d'Arcollières, à Lay-Avressieux; de François-Amédée Milliet, archevêque et comte de Tarentaise ; de la Sainte-Maison de Thonon, à cause de son prieuré de Saint-Jeoire, aux Marches : – du marquis de Chaumont, à Marcieux ; – de Jean-Baptiste-Alexis de Lescheraine, prieur de Pellionex, de Saint-Paul et de Lovagny, seigneur de la maison-forte de Lescheraine, fils du marquis François de Lescheraine; - de Victor-Amédée Maillard, marquis de Tournon, à Massingy; - du comte François de Valpergue, baron de Chevron, à Mercury-Gemilly; - de dame Anne-Esther d'Oncieu, veuve du conseiller d'État et président d'Allery, tutrice de Pierre-François d'Allery, son fils, à Méry ; - de Jérôme Balland, baron des Molettes ; - etc. Registre In-4° cartonné, 1028 feuillets, papier.

Agriculture. – Forêts. – États des bois et délarations des propriétaires de bois, fournis à C 573 l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, dressés par communes et par ordre alphabétique des communes. - Lettres M, N, 0, P, Q, R, S. - Bois de Jean-Joseph de Chabod, marquis de Saint-Maurice, à Saint-Jean-Pied-Gautier; – des pauvres de la Charité, de Chambéry, du marquis de Saint-Maurice, du seigneur de Villeneuve, de François-Dominique de Coysia ; marquis de Saint-Michel-des-Déserts, à Montagnole, - du baron de Montfort, seigneur de Chamoux, Montendry et Montgilbert, à Montendry ; - du comte de La Val d'Isère, à Monthion ; - de François-Piochet de Salins, à Monterminod ; - de François de Lazary, du seigneur de Marnix, de Jean-François de Bertrand, comte de La Pérouse, à Montmélian : - de Jean-François de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Bastie d'Albanais, au Montcel ; - de Jouis de Livron, à Moye ; - de dame Jacqueline, fille de feu Mire François Ducret, comte d'Ugines, comtesse de Rochefort, à Outrechaise; - de noble de Bongain, de la cure et de la commune de Pallud, à Pallud; - de l'abbaye de Tamié, à Plancherine ; – de Joseph-Nicolas, fils de feu Claude de Comnène, à Puisgros ; – de Joseph de Lescheraine, comte de Leschaud, à Queige; - du chapitre de Sainte-Catherine d'Aiguebelle, à Randens ; - du comte de Mellarède, à Rochefort ; - de Sigismond Portier du Bel-Air, à Rumilly; – de dame Marie-Octavie de Clermont, comtesse de Saint-Cassin, de la cure de Saint-Cassin, à Saint-Cassin; - etc. Registre In-4° cartonné, 437 feuillets, papier.

1730-1731

C 574 Agriculture. - Forêts. - États des bois et déclarations des propriétaires de bois, fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, rangés par communes et par ordre alphabétique des communes. - lettres S et suivantes. - Bois de Jean-François de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Bastie d'Albanais, à Saint-Offenge ; - die la commune, à Saint-Paul-sous-Conflans ; - de Jean-Pierre de Seyssel, comte de Cboysel ; de François-Hyacinthe de Seyssel, comte de La Balme, deMre de Seyssel du Châtelard, de Jean-Jacques de Mareste, comte de Rochefort, à Saint-Paul-d'Yenne ; - de Joseph-Marie de Compeys, seigneur de Lutrin, à Saint-Paul-de-Lutrin; – des religieux Augustins, à Saint-Pierre d'Albigny: – du comte de La Val d'Isère, de dame Françoise Hyéronime de Seyssel, comtesse de Saint-Pierre-de-Soucy, Villard'héry et Cevins, fondée de procuration de François-Claude de Montfalcon, comte de Saint-Pierre, à Saint-Pierre-de-Soucy : - de François et Jean-Antoine de Reydet de Vulpilière, de Jean-Pierre Morand, seigneur de Saint-Sulpice, de Louis de Gantelet de Vectier de Beaufort, à Saint-Sulpice; - de Joseph-Marie Milliet, marquis de Challes, à Triviers ; - de noble Antoine de Riddes, de Jean-Pierre de L'Hôpital secrétaire criminel au Sénat de Savoie, à Ugines; - du marquis de Saint-Séverin, à Verel-de-Montbel ; - de la commune de Villard-d'Héry, de Jean-Baptiste-Amédée de La Roche, seigneur de Coise, de François-Joseph Alexandry d'Orengiani, à Villardd'Héry; - etc.

Registre In-4° cartonné, 309 feuillets, papier.

1730-1731

C 575 Agriculture. – Forêts. – États détaillés, fournis par les châtelains des communes, après l'achèvement du cadastre, et faisant connaître les noms des propriétaires de bois, la quantité qu'ils possèdent et les lieux dits où ces bois sont situés. – Communes d'Aiguebelette, Albens, Arvillard, Barby, la Bâthie, Bordeau, Brison, la Chapelle-du-Mont-du-Chat, Grézy, Grignon, Jacob, Lépin, Lucey, Marthod, Mouxy, Ontex, le Pontet, Plancherine, Sainte-Hélène, Saint-Girod, Villaroux; – etc. Liasse 64 pièces, papier.

1731-1741

C 576 Agriculture. – Forêts. – États fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, par les propriétaires de bois, rangés par ordre alphabétique des communes. – Lettres A, B, C. – Bois du marquis de La Serraz, au Bourget-du-Lac; – de noble Sarde de Candie, à Chambéry-le-Vieux; – de la cure, au Châtelard; – de dame Marie-Anne-Josephte-Françoise de Bruesse de Chabod, dame de Villeneuve, épouse de Benoît Regard, seigneur du Chanay, de noble Pierre Gaspard Brun, comte de Cernex, lieutenant au régiment de Piémont, à Chignin; – du prieuré de Chindrieux, de Joseph Rambert, baron de Châtillon, de l'abbaye de Talloire, à Chindrieux; – du marquis de La Chambre, de Mre Claude-Nicolas-Julien Milliet, marquis d'Arvillard et de La Fléchère, à Clarafond; – du comte de Garbillon, à Cognin; – de Charles-François de Villette Chevron, à Coise; – de dom François-Joseph de

Manuel de Locatel, commandeur de Saint-Maurice et Lazare, comte des Allinges, du sénateur Ignace Rosset, de noble Antoine de Bongain, à Conflans; – de l'abbaye d'Hautecombe, à Conjux; – de Guillaume de Michal de Cagnols, marquis de La Chambre, à Cruet; – de Joseph-Henri Milliet, marquis de Challes, du chevalier Joseph Milliet, major du régiment de Savoie-cavalerie, fils de feu Joseph Milliet, marquis de La Gorge, et de dame Marguerite d'Yvoire, de Mre, Guillaume d'Oncieu, à Curienne; – des communes de Conflans, la Croix-de-la-Rochette; – etc.

Liasse 146 pièces, papier.

1771

C 577 Agriculture. – Forêts. – États fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des forêts, par les propriétaires de bois, rangés par ordre alphabétique des communes. – Lettres D à N. – Bois de la chartreuse de Saint-Hugon, à Détrier; – de noble François de Leyssin, baron de Domessin, à Domessin; – de la cure d'École, de Balthazard Boysson, curé d'Aillon, de l'abbaye du Betton, à École; – de Mre Janus de Bellegarde, comte d'Entremont, chevalier de l'ordre de l'Annonciade et gouverneur d'Alexandrie, à Entremont-le-Vieux; – de la cure d'Épersy, à Épersy; – de la commune de Fréterive, de dom Joseph Fuzé, prieur de la Madeleine, de Fréterive, à Fréterive; – de la marquise de Chaumont, à Nance et à Novalaise; – de Révérend François, curé, au Noyer; – etc. Liasse 131 pièces, papier.

1771

Agriculture. - Forêts. - États fournis à l'intendant général, qui était aussi conservateur des C 578 forêts, par les propriétaires de bois, rangés par ordre alphabétique des communes. - Lettres P et suivantes. - Bois du seigneur Ignace Rosset, de la cure de Pallud, de noble Antoine de Bongain, à Pallud ; – de l'hôpital de Montmélian, à Planaise ; – de la cure et de la commune, à Plancherine; - des religieux carmes de la Rochette, à Presle; - des religieux de Saint-Pierre de Lémenc, à Pugnet ; - du seigneur de Comnène, à Puisgros ; - de la commune, à Queige ; - des nobles Gabriel et Antoine de Cize, oncle et neveu, à Saint-Cassin ; - de la commune, à Saint-François-de-Sales ; - du comte de Rochefort, à Saint-Paul-sur-Yenne ; des religieux Augustins, du baron du Noyer, à Saint-Pierre d'Albigny; – du marquis d'Yenne, à Saint-Pierre d'Alvey; - de l'abbaye d'Hautecombe, à Saint-Pierre de Curtille; - de la commune, à Saint-Pierre d'Entremont ; - du général comte de Saint-Pierre, de la chartreuse de Saint-Hugon, à Saint-Pierre-de-Soucy; - du marquis de La Chambre, de François-Alexandre Morand de Saint-Sulpice, baron de Montfort, à Saint-Thibaud-de-Couz ; - de la commune, à la Table, à Thénézol, à Thoiry et à la Thuile ; - de François-Louis de Berthier de Saint-Vincent, à Thuzy; - de l'abbaye de Tamié, de la commune, à Tournon; - de dame Marie, fille de François Dugoy de La Martinière, épouse du comte de Péron, colonel du régiment des dragons de la Reine, à Traize ; – de Jean-François-Charles-Henri de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean, à Trévignin : – de la commune, à la Trinité : – du marquis de Challes, à Triviers ; - etc.

1771

C 579 Agriculture. – Grains et fourrages. – Lettres d'intendants des provinces et de châtelains des communes, transmettant à l'intendant général des renseignements généraux sur les récoltes et sur les prix moyens des céréales dans le duché de Savoie. – États des prix des grains aux marchés de Lyon. – Lettre de M. Mazé, de Turin, chargeant l'intendant général de recueillir des renseignements sur les améliorations et les innovations introduites dans la culture des terres, par le marquis Costa, qui avait demandé un secours au Roi, pour appliquer et répandre ses nouvelles méthodes, mais qui semblait au gouvernement « plus enthousiasmé de la théorie des auteurs modernes, que convaincu par de longues expériences. »

Liasse 146 pièces, papier.

Liasse 141 pièces, papier.

1749-1791

C 580 Agriculture. – Grains et fourrages. – États fournis par les châtelains et les secrétaires de communes donnant, par commune et quelquefois par habitant, le produit de la récolte, ainsi que la réserve en céréales-. – « États de visite des greniers et granges chez les particuliers habitants de Montmélian et paroisses d'Arbin, Chignin et Francin, connus pour reeueillir, de

leurs fonds, des blés de toute espèce, au-delà de ce qui leur est nécessaire pour leurs ménages. » – « États de ce à quoi peuvent monter les fonds en grains qui sont actuellement dans la province de Maurienne, provenus de la récolte de 1741. » – « Note des denrées, prise en exécution des ordres du seigneur intendant général, dans les paroisses d'Aix et dépendances, Saint-Simon, Tresserve, Mouxy et Pugny, trouvées chez les particuliers desdites paroisses qui passent pour en avoir à vendre. » – « État des habitants des paroisses du Châtelard, Sainte-Reine, École, Jarsy, la Compôte, Doucy et Aillon en Beauges, » sur lequel le secrétaire avait commencé à consigner, en regard du nom de chaque habitant, le chiffre de sa récolte en froment, orge, fèves et avoine, en 1740. – État des blés existant dans la baronnie de Miolans, qui comprenait le village des Fontaines, paroisse de Grézy, les paroisses de Fréterive, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Jean-de-la-Porte et Cruet. – État des paroisses de la province de Maurienne, dans lesquelles on ne sème pas de froment et où il n'y a ni arbres fruitiers, ni vignes ; – etc. Liasse 102 pièces, papier.

1740-1790

C 581 Agriculture. – Grains et fourrages. – États fournis par les secrétaires de communes ou les châtelains, indiquant le produit des dîmes perçues, dans chaque commune, par les seigneurs, ainsi que celui de la récolte générale en céréales qui se déduit des bases servant à l'exaction de ces dîmes. Les états font connaître aussi les noms de la plupart des décimateurs.

Liasse 87 pièces, papier.

1740-1741

C 582 Agriculture. – Céréales. – Lettres du comte de Saint-Laurent et de M. Mazé, remerciant le comte Ferraris et le comte Capris de Castellamont, intendants généraux, et M. Perrin, subdélégué de l'intendance générale de Chambéry, de l'envoi qu'ils faisaient régulièrement au ministère, à Turin, de la note du prix des grains, aux divers marchés du duché de Savoie. Liasse 87 pièces, papier.

1749-1762

C 583 Agriculture. – Céréales. – Lettres de MM. Mazé, Villa et de Mouroux, remerciant le comte Capris de Castellamont, intendant général, et l'avocat Masson, subdélégué de l'intendance générale de Chambéry, de l'envoi périodique qu'ils faisaient au ministère, à Turin, de la note du prix des grains, aux divers marchés du duché de Savoie.

Liasse 117 pièces, papier.

1763-1768

C 584 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés d'Aiguebelle et d'Aime, adressées périodiquement à l'intendant général par les châtelains de ces communes.

Liasse 140 pièces, papier.

1772-1783

C 585 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés d'Aime, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la commune. Liasse 133 pièces., papier.

1784-1792

C 586 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés du Bourg-Saint-Maurice, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la commune. Liasse 144 pièces, papier.

1771-1783

C 587 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés du Bourg-Saint-Maurice, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la commune. Liasse 130 pièces, papier.

1784-1791

1781-1792

Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Chambéry, C 588 indiquant souvent, dans une note ajoutée par le secrétaire de la ville, les localités qui ont envoyé la plus grande quantité de céréales, ainsi que les circonstances particulières qui ont pu influer sur les prix, et le nombre des transactions. - Taxe officielle du pain, fixée périodiquement par les syndics. Liasse 146 pièces, papier. 1769-1777 C 589 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Chambéry, adressées périodiquement à l'intendant général, avec la taxe officielle du pain, fixée par les Liasse 112 pièces, papier. 1778-1791 C 590 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Conflans, avec des lettres d'envoi du châtelain à l'intendant général. Liasse 129 pièces, papier. 1749-1780 C 591 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Conflans, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la commune. Liasse 145 pièces, papier. 1781-1792 C 592 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Montmélian et de Moûtiers, adressées périodiquement à l'intendant général par les châtelains de ces deux villes. Liasse 147 pièces, papier. 1749-1782 C 593 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Moûtiers, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la ville. Liasse 92 pièces, papier. 1783-1785 C 594 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Moûtiers, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de la ville. Liasse 98 pièces, papier. 1786-1792 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés du Pont de C 595 Beauvoisin et de la Rochette, adressées périodiquement à l'intendant général par le châtelain de ces deux communes. Liasse 120 pièces, papier. 1765-1791 C 596 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés de Saint-Jean de Maurienne, adressées périodiquement. à l'intendant général par le châlelain, de la ville. Liasse 82 pièces, papier. 1772-1780 C 597 Agriculture. - Céréales. - Mercuriales du prix des grains aux marchés de Saint-Jean de Maurienne, adressées à l'intendant général par le châtelain de la ville.. Liasse 96 pièces, papier.

C 598 Agriculture. – Céréales. – Mercuriales du prix des grains aux marchés de Saint-Jeoire, Saint-Michel, Saint-Pierre d'Albigny et Yenne, adressées périodiquement à l'intendant général par les châtelains de ces communes.

Liasse 63 pièces, papier.

1759-1791

C 599 Agriculture. – Bétail. – Race chevaline. – Étalons. – Animaux utiles ou nuisibles. – Amélioration de la race chevaline. – Manifeste de l'Office général de la solde (bureau central militaire, à Turin) relativement à l'introduction et au service des étalons de l'État. – Mémoire non signé, sur un projet d'établissement d'un haras en Savoie. – Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, défendant de laisser servir les étalons des haras royaux à des juments qui n'appartiendraient pas à des sujets du roi de Saidaigne. – Lettre de M. Olive, intendant de Tarentaise, accusant réception, à l'intentant général, de 65 exemplaires, pour les communes de sa province, d'un arrêt du Sénat de Savoie, portant. nouvel ordre de détruire les chenilles dans tout le duché de Savoie ; – etc. Liasse 25 pièces ; papier.

1758-1787

C 600 Commerce et industrie. - Papeteries; tanneries; fonderies; filatures et autres manufactures. – Demandes d'autorision pour en établir en Savoie. – Renseignements fournis à l'intendant général, par les intendants, sur celles qui existaient dans leurs provinces. – Réclamation de la comtesse de Piolenc, qui avait établi une fabrique de faïence dans son château de l'Épine, et se plaignait de la concurrence que le gouvernement tolérait, à son préjudice. - Lettres patentes du roi Victor-Amédée III, défendant aux officiers et aux fournisseurs d'uniformes de l'armée, d'acheter des draps qui n'auraient pas été fabriqués en Savoie. - Rapport de M. Olive, intendant de Tarentaise, sur un recours des communes d'Aime, Saint-Amédée de la Côte, Granier, Longefoy, Tessens et Villette, qui réclamaient la création d'une foire à Aime ; - d'un ministre de Turin, faisant connaître que le gouvernement n'a pas cru devoir prescrire l'adoption d'un « nouveau plan pour les charrettes, parce qu'il y a peu de charrettes en Savoie, et que si on voulait obliger les étrangers à avoir les leurs suivant cette nouvelle forme de roues, il serait dangereux qu'ils prissent une autre route que celle de Savoie. » - Mémoire sans signature adressé au comte Capris de Castellamont, intendant général, pour l'établisement; dans le duché de Savoie, d'une « maîtrise de distillateur-parfumeur, pour la fabrication des liqueurs, vente d'icelles, de même que pour la vente des eaux-de-vie étrangères, comme encore pour la fabrique de la cire à cacheter, vulgairement appelée cire d'Espagne. » - Lettre de M. Pettiti de Roreto, au sujet du renouvellement du bail d'un moulinage de soie que l'hôpital général de Chambéry avait fait établir dans ses bâtiments. - Lettre de M. François, recommandant un industriel qui avait établi, au Pont-de-Beauvoisin, une fabrique de poudre à poudrer. – Rapport de M. Olive, intendant de Tarentaise, sur les tanneries, mégisseries, cuirs et peaux, dans la province. -Requête du sieur Crescent, qui demandait à établir un martinet et des moulins, à Saint-Amédée de la Côte. - Lettre de 31. Villa, de Turin, faisant savoir que le Roi autorisait le marquis de Luchet à faire usage de la machine de son invention, pour séparer les paillettes d'or qui se trouvent dans les sables des torrents, en Savoie; - de M. Ferrero de La Marmora, ambassadeur de SarcLigne à Paris, recommandant le marquis au comte Capris de Castellamont, intendant général ; - de M. de Mouroux, relativement à la continuation de certains privilèges qui avaient été accordés en 1730, et confirmés en 1749, au sieur Bouchard, pour une fabrique de faïence qu'il avait établie à Laforest; - concernant un subside de 25,000 livres, demandé par un industriel qui offrait d'établir une filature de coton, en Maurienne; - etc.

Liasse 106 pièces, papier.

1749-1792

C 601 Commerce et industrie. – Lettres des intendants, châtelains, etc., relativement à des ventes ou acensements, au profit des finances, de places de droguistes et d'épiciers, dans les villes et bourgs de la Savoie.

Liasse 76 pièces, papier.

1749-1787

C 602 Commerce et industrie. – Commerce extérieur. Exportations. – Permissions accordées par le marquis Costa de Saint-Genix, au marquis de Vaulserre, à la compagnie des ardoisières de Cevins et à d'autres manufacturiers, d'exporter des bois, des ardoises, du cuivre, etc. – Mémoires et lettres adressés à l'intendant général, par des fonctionnaires de Turin et du duché de Savoie, au sujet du commerce et de l'exportation des céréales et des fourrages. – Notes, lettres et mémoires adressés à l'intendant général, par des fonctionnaires et des négociants, concernant les droits et prohibitions sur les objets fabriqués ; – etc. Liasse 89 pièces, papier.

1749-1790

C 603 Commerce et industrie. – Poids et mesures. – Circulaires de l'administration et rapports d'agents sur ce service. – Mémoire de l'échantilleur royal à l'intendant général. – Extrait d'un jugement du Sénat de Savoie, qui condamnait cet échantilleur à des amendes, à des restitutions et à une suspension de six mois, pour concussions. – Notes relatives à un projet d'unification des poids et mesures en Savoie. – Déclarations des châtelains, des syndics, etc. des communes de Flumet, Crest-Voland, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Notre-Dame de Bellecombe et la Giettaz, relativement aux mesures de capacité, de longueur et de surface, employées dans ces communes. – Rapports et déclarations de châtelains et autres officiers locaux, pour faire connaître les variétés de poids et de mesures usités dans chaque commune ; – etc.

Liasse 126 pièces, papier.

1715-1791

C 604 Postes et messageries. – Plaintes contre des agents du service des postes. – Mémoire sur un projet de création d'un bureau de poste aux lettres, à Aix ; – sur le choix de la maison à affecter au service de la poste aux chevaux, dans la même ville. – Requête des syndics de Rumilly, à l'occasion de l'installation d'un maître de poste dans cette localité, par suite de l'établissement d'un service de Chambéry à Genève, par Rumilly. – Informations et enquêtes concernant un vol de la malle-poste, sur la route de Rumilly. – Lettre du fermier des coches, relativement à ce service, entre Chambéry et Lyon. – Requête d'un maître de poste du Dauphiné, qui se plaignait que le maître de poste de Montmélian établissait des relais supplémentaires, au moyen desquels il lui enlevait les voyageurs qu'il devrait transporter. – Manifeste de la Chambre des comptes, portant un règlement de la poste aux chevaux sur la traversée du col du Mont-Cenis, avec un tarif des mulets, des porteurs, des traîneurs, etc. Liasse 25 pièces, papier.

1752-1789

Monnaies. – Circulaires et instructions du gouvernement. Rapport de l'intendant général et des intendants de provinces. Correspondance entre eux au sujet de la fabrication, du cours, du change et du retrait des monnaies. – Lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, par lesquelles, changeant le système monétaire, il ordonne la suppression de l'usage des florins et y substitue celui de la livre de Savoie. – Tarif et rapport des différentes monnaies avec la livre. – Mémoire non signé, relatif à l'exécution des mêmes lettres patentes. – « Relation des diligences pratiquées par le comte Capris de Castellamont, intendant général de Savoie, pour l'observation de l'édit des monnaies du 15 février 1755. » – « Manifeste de la. Chambre des comptes au sujet du tarif que l'on doit suivre dans le change des monnaies. » – « Copie de la lettre à cachet de Sa Majesté, adressée à M. le général des finances, en date du 3 juillet 1756, concernant les sequins, les pièces de 5 sous et de 2 sous 5 deniers ; » – etc. Liasse 84 pièces, papier.

1755-1792

C 606 Statistique. – Dénombrement général de la population. – Statistique des bestiaux. – États par commune, des charrettes, chariots, fourrages, boeufs, veaux, moutons, chèvres, chevaux, juments, mulets, mules et bonrriques, dressés par ordre du baron d'Avilès, intendant général de l'armée espagnole en Savoie. – Statistique des apothicaires, épiciers et droguistes. – « État soit dénombrement des habitants de la province de Tarentaise en 1755; » – « État des chevaux et mulets de charge, de selle et de trait qu'il y a rière la province de Maurienne, en 1792; » – etc. Liasse 27 pièces, papier.

C 607 Statistique. – Renseignements fournis à l'intendant général par les secrétaires des communes de la province de Savoie-Propre, sur le cadastre, les biens communaux, l'agriculture, le commerce, les chemins, les torrents, etc., de ces communes.

Liasse 148 pièces, papier.

1766-1773

C 608 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 1653

Statistique. – Dénombrement, par communes, des habitants des nouvelles terres acquises par la Savoie, à la suite des traités du 3 juin 1754 avec la république de Genève, et du 24 mars 1760 avec le roi de France, indiquant le nom de chaque chef de famille, celui des diverses personnes composant la famille, leur patrie, leur âge et leur profession; le nombre des boeufs, vaches et génisses; des moutons, brebis et chèvres; des cochons, chevaux, mulets, ânes et bourriques.

Registre In-4° cartonné, 308 feuillets, papier.

1768

C 609 Subsistances. – Minute des avis d'un congrès économique dont l'intendant général faisait partie, et qui avait été chargé, de la part du Roi, d'examiner un mémoire contre la liberté du commerce des grains.

Registre In-4° non cartonné, 39 feuillets, papier.

1790

C 610 Subsistances. – Lettres des ministres de Turin à l'intendant général, sur les besoins du pays en céréales, sur les moyens d'arrêter le trafic des accapareurs ; d'empêcher l'exportation et de procurer à la Savoie les grains qui lui manquaient lorsque les récoltes étaient mauvaises ; - au sujet de l'autorisation, accordée par le Roi, en 1749, de vendre 4,000 sacs de blé des magasins militaires, à la ville de Chambéry qui les ferait revendre, à bas prix, aux habitants qui n'en avaient plus; - relativement à l'acquisition, au transport en Savoie et à la distribution de quantités considérables de grains que le Roi avait ordonné d'y faire, pour combattre la disette qui menaçait le pays; - communiquant une supplique adressée au Roi, le 23 mai 1790, par « le peuple de l'Hôpital-sous-Conflans, » dans laquelle on se plaignait que « divers particuliers, associés même avec des personnes en place, accaparaient les blés dans la province, les achetaient sur les marchés, à quel prix qu'ils fussent, et les faisaient conduire tant à Genéve que dans la Suisse, au moyen de passeports qu'on remettait aux conducteurs. » - Minute d'un résumé des délibérations des conseils municipaux des chefs-lieux des provinces du duché de Savoie, et de l'avis des intendants, « sur le besoin qu'on peut y avoir de grains, en 1783, » présenté au congrès économique de Chambéry par le comte Secchi, intendant général, indépendamment de ce qui avait été résolu dans l'assemblée du 31 décembre 1782 ; - etc. Liasse 149 pièces, papier.

1749-1790

C 611 Subsistances. – Lettres et mémoires adressés à l'intendant général de Chambéry, par des châtelains et des secrétaires de communes de la province de Savoie-Propre, au sujet des approvisionnements de grains et des mesures à prendre pour remédier à l'insuffisance des récoltes : - par le secrétaire de Montmélian, faisant connaître que des Français avaient acheté clandestinement, en Savoie, des blés qu'ils faisaient passer en France ; - par l'abbé d'Orengiani, doyen du chapitre d'Aix f demandant à l'intendant général de faire comprendre les habitants d'Aix, dans la distribution d'un secours en grains que le Roi avait accordé, en 1783, aux populations de la Savoie, frappées par la disette ; - par M. Dutour, commandant au Pont-de-Beauvoisin, rendant compte des mesures qu'il avait prises, en 1783, pour faire transporter, de cette localité, des blés à destination de Chambéry; - par M. Dupasquier, procureur, faisant connaître que le marquis d'Yenne avait encore du blé dans ses greniers, en 1790, mais qu'il ne pouvait pas le céder, parce qu'il se proposait de le distribuer charitablement à ses jurisdiciables, qui sont les habitants d'Yenne et de Chevelu. -Délibérations des conseils municipaux de Chambéry Montmélian, Chanaz, Entremont-le-Vieux, etc., exposant la disette des populations de ces communes, en 1790, et priant l'intendant général de les recommander à la charité du Roi; - « État de la quantité de mesures de blé que M. l'intendant général a fait remettre à MM. les syndics de la ville de Chambéry, pour être vendues à la grenette, en détail, aux particuliers moins aisés, de même qu'aux boulangers et particuliers. » - Instructions au sieur Bonjean, conseiller de ville à Chambéry, qui avait été « destiné pour recevoir les blés qui s'emplettent et qui doivent s'approvisionner pour les besoins de la Savoie. » - Ordonnance de l'intendant général Fava, du 14 juin 1790, autorisant l'exacteur de Mognard à délivrer une somme de.400 livres au conseil communal, pour en acheter des grains à distribuer, au prix coûtant, à ceux des habitants qui en auraient besoin ; - etc.

Liasse 109 pièces, papier.

1709-1790

C 612 Subsistances. - Lettres d'intendants des provinces de Maurienne et de Tarentaise. relativement aux approvisionnements, aux transports et aux distributions de grains aux indigents: - de M. Blanchot, intendant de Maurienne, transmettant le compte des blés envoyés de Piémont en Maurienne, en 1749; - des intendants de Maurienne, rendant compte des mesures prises par eux pour assurer le transport des blés que le gouvernement était souvent obligé de faire passer de Piémont en Savoie, par suite de l'insuffisance de récoltes ; - de M. Angiono, intendant de Tarentaise, transmettant une copie des instructions qu'il avait données au sieur Minoret, de Séez, chargé, en 1771, d'acheter, dans la vallée d'Aoste, des provisions de légumes et de petit blé, destinés pour un secours aux provinces du Chablais et du haut Faucigny. » - Lettre des syndics de Saint-Jean de Maurienne, du 13 juin 1790, donnant des détails sur une émeute qui s'était produite dans cette ville, où un rassemblement de populace qui manquait de blé pour se nourrir, avait saisi des voitures de seigle qu'on exportait. Le conseil demandait, en terminant, à l'intendant général, l'autorisation d'emprunter une somme de 1,000 livres, qui, jointe à celle de 600 livres que le conseil de charité offrait de mettre à sa disposition, lui permettrait de donner du pain aux plus nécessiteux.

Liasse 101 pièces, papier.

1749-1791

C 613 Subsistances. - Comptabilité des receveurs des entrepôts de grains de Modane et du château de Chambéry. - Reçus. Notes d'expéditions de grains. Comptes de recettes et dépenses. Bordereaux et mandats pour achats et transports, en Savoie, de grains étrangers, acquis pour suppléer à l'insuffisance des récoltes. Liasse 114 pièces, papier.

1734-1783

C 614 Subsistances. - Minutes de lettres de l'intendant général à des intendants, des secrétaires de communes, des entrepreneurs de transports, des marchands de grains, etc., au sujet des approvisionnements de la Savoie en céréales ; - au comte Ballada, intendant de Genevois, l'informant que « la stérilité de la récolte a déterminé S. M. d'établir un Congrès dont il faisait partie, afin d'aviser au moyen pour que le pays ne manque pas de grains, jusqu'à la récolte prochaine, » et l'invitant à se concerter avec le conseil municipal d'Annecy, pour examiner si la province était suffisamment approvisionnée. - Lettres dans le même sens, à MM. Faossa-Friot, intendant de Carouge, de Saint-Réal, intendant de Maurienne. – Lettre à. M. Garnier, à Genève, relativement à des blés que le gouvernement sarde avait fait acheter en Suisse ; -

Registre In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1783

Assistance publique. – Relation de ce qui a été fait à Chambéry pour soulager les pauvres, C 615 en 1741. – Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, du 20 janvier 1741, qui prescrivait la concentration des aumônes distribuées annuellement à Lémenc, au Bourget, à la Motte et à Saint-Jeoire. – Lettre du ministre de Turin à l'intendant général, au sujet des mesures à prendre pour remédier à une disette qui désolait le pays, en 1741. - Dénombrement des pauvres de la ville de Chambéry et de ses faubourgs et franchises, fait dans le mois de février 1771. - Produit de la quête faite à la même époque, présentant le tableau sommaire suivant : Mgr l'évêque de Grenoble : 102 livres ; L'état ecclésiastique séculier : 382 livres, 14 sous ; MM. les militaires : 335 livres, 18 sous, 10 deniers ; MM. du Sénat : 392 livres, 14 sous, 10 deniers; MM. les nobles et les communautés religieuses: 1432 livres, 12 sous, 10 deniers; MM. les avocats: 118 livres, 8 sous, 9 deniers; Les procureurs et praticiens: 103 livres, 8 sous, 4; Les bourgeois et artisans: 312 livres, 2 sous, 10 deniers; Total: 3180 livres, 5 deniers. - Lettres adressées à l'intendant général de Chambéry : - par le chevalier de Mouroux, ministre de Turin, faisant connaître que le Roi avait accordé 4,000 livres « pour acheter du blé à faire circuler en Chablais ; 400 sacs de blé à la ville de Chambéry, pour soulager ses pauvre et ceux des dix-neuf paroisses environnantes; et 1,500 livres aux paroisses de Boëge, Burdignin et Saint-André en Faucigny; » - du comte Corte, annonçant que le Roi accordait provisoirement 1,000 livres pour distribuer du pain aux incendiés du bourg de la Chambre (décembre 1773); - par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, relativement au paiement d'un legs fait aux communes de Saint-Thomas des Esserts, Sainte-Foy et Tignes, par un sieur Gastaldi, de Monaco; - par M. Ferraris, de Turin, informant que le Roi accordait un secours de 300 livres à la maison des Orphelines de Chambéry ; – par Mme Lesbie de Saint-Thomas Doria, remerciant l'intendant général d'un secours qu'il avait accordé, sur sa demande. – « Tabelle générale des paroisses, familles et personnes qui participeront à l'aumône en grains, que la ville de Chambéry fera distribuer aux pauvres dans les premiers jours de mai 1783, » avec la quantité de blé assignée à chaque paroisse. Dans 26 paroisses des environs de la ville, on a secouru, à. cette occasion, 818 familles comprenant 3,038 personnes, auxquelles on a distribué 349 veissels, 1 cartan et 1 moudurier de blé. – « État de répartition en blé et en argent, des secours charitables accordés aux plus nécessiteux de la province de Tarentaise, par Sa Majesté, par le Sénat de Savoie, par S. G. Mgr l'archevêque de Tarentaise, par le vénérable chapitre de la Métropole, et par le dévot séminaire de Moûtiers ; » – etc. Liasse 52 pièces, papier.

1741-1790

C 616 Assistance publique. - Secours distribués par le gouvernement, à des communes et à des particuliers de la province de Savoie-Propre, pour cause d'incendies, de grêles, d'inondations et autres désastres. - Communes de A à L. - Suppliques, requêtes, rapports, états de sinistres, correspondances ministérielles et autres. – États généraux de la distribution de secours accordés par le Roi. - Minute d'un rapport du comte Capris de Castellamont, intendant général, sur une supplique des habitants de Grésin, qui avaient sollicité un secours pour rebâtir leur église que la foudre avait écrasée le 10 novembre 1770. Rapports sur l'explosion de la poudrière et l'incendie du magasin à fourrages de Chambéry, les 23 février 1770 et 25 juin 1773. - Placet du marquis de Troche de Saint-Séverin, qui demandait un secours pour rebâtir une grange incendiée, près de son château de Dullin. – État des maisons qui avaient été détruites par un vaste incendie, aux Échelles. – Enquête sur les ravages causés par la grêle, le 23 juillet 1785, dans la commune d'Albens, dont toutes les récoltes avaient été détruites, et qui sollicitait un secours. - « État des provinces du duché et des communes de la province de Savoie-Propre qui ont profité d'un secours de 2,500 livres, charitablement accordé par Sa Majesté, par billet royal du 26 mai 1790; » - etc.

Liasse 61 pièces, papier.

1739-1790

C 617 Assistance publique. - Secours distribués par le gouvernement, à des communes et à des particuliers de la province de Savoie-Propre, pour cause d'incendies, de grêles, d'inondations et autres désastres. - Communes de L à Y. - Lettre du curé de Lay-Avressieux, signalant le gaspillage et la distribution illégalement faite d'un secours que le Roi avait accordé à cette commune ; - de M. de Mouroux, ministre de Turin, approuvant l'obligation imposée aux habitants du Pont-de-Beauvoisin, de recouvrir petit à petit leurs maisons en tuiles ou en ardoises pour diminuer les dangers d'incendie. - Requête et délibération du conseil municipal de Ruffieux, sollicitant un secours, à la suite d'une gelée qui avait détruit toutes les récoltes, le 18 avril 1758. - Lettre du comte de Vars, rendant compte, sur les lieux mêmes, d'un incendie qui dévorait la forêt de Saint-Cassin, le 6 juillet 1772, et demandant d'urgence que l'intendant général envoyât des soldats, pour contraindre les habitants de Vimines et de Montagnole à venir porter secours. - Supplique des habitants du village des Allues, à Saint-Pierre d'Albigny, qui avaient tout perdu dans un incendie de ce village, et sollicitaient un secours. - Enquête pour apprécier les dommages éprouvés par des habitants de Montmélian, la Motte-Servolex, Saint-Beron, Vacheresse, etc., qui demandaient des secours pour diverses causes ; - etc. Liasse 92 pièces, papier.

Assistance publique. - Secours distribués par le gouvernement, à des communes et à des C 618 particuliers de la province de Maurienne, pour cause d'incendies, de grêles, d'inondations et autres désastres. - Enquête sur l'incendie qui avait détruit le village d'Albanette, le 23 janvier 1740. - Lettre de M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, au sujet de la répartition d'un secours de 2,000 livres que le Roi avait accordé aux incendiés du bourg de la Chambre, en 1774. – Placet du conseil municipal de Lanslebourg, et rapport de l'intendant de Maurienne, démontrant la nécessité d'accorder un secours à cette commune, pour l'aider à réparer les dégâts causés « par un sac d'eau qui était tombé du haut des montagnes, avec une quantité de pierres, cailloux et sable, avait comblé plusieurs maisons, rues et places de ladite paroisse, ruiné les terres avec la récolte pendante, et submergé un homme et une femme, en 1759. » - Incendie de l'église de Montgilbert. Lettre du ministre accordant un subside pour sa reconstrution, en invitant l'intendant général à examiner dans quelle proportion le chapitre collégial d'Aiguebelle et les autres décimateurs pourraient être astreints à y contribuer. – État des dommages soufferts par les incendiés de Montgelafrey (26 avril 1764). - Délibération du conseil de la commune de Montrond, demandant un secours, pour reconstruire la cure, qui avait été incendiée le 10 octobre 1792. - État contenant les noms et surnoms de chaque chef de famille du Villard Martinant, hameau de la commune de Saint-Colomban des Villards, leur âge, le nombre de leurs enfants, avec le chiffre des pertes qu'ils ont subies dans l'incendie du 16 septembre 1771. - Lettre de M. Rogès, vicaire général du diocèse de Maurienne, transmettant une demande de secours des administrateurs de l'hôpital de Saint-Jean de Maurienne, dont l'unique bâtiment avait été presque entièrement détruit par les flammes, le 28 mai 1791 ; - etc. Liasse 63 pièces, papier.

1740-1792

C 619 Assistance publique. - Secours distribués par le gouvernement, à des communes et à des particuliers de la province de Tarentaise, pour cause d'incendies, de grêles, d'inondations et autres désastres. - Lettre de M. Serre, subdéléqué de l'intendance de Moûtiers, annonçant un incendie de dix-huit maisons, aux Allues. - Enquête sur l'incendie des villages de la Bâthie et de Champagny. – Mémoire sur la nécessité d'exploiter les carrières d'ardoises de la Bâthie, récemment découvertes, afin de faciliter, en cas d'incendie, aux habitants de la basse Tarentaise. les moyens de s'en procurer, en concurrence avec celles de Cevins. -« Relation et avis de l'intendant de Tarentaise, sur la supplique des habitants incendiés du village de Tencave, paroisse de Bozel. » - Lettre de M. Mouthon, intendant, annonçant (29 décembre 1774) que le village chef-lieu de la commune de Fontaine-le-Puits venait d'être réduit en cendres. - Rapports, enquêtes, correspondances, états de pertes concernant l'incendie qui avait détruit presque entièrement les deux villages de l'Hôpital-sous-Conflans et de Saint-Sigismond, le 10 juin 1758. « État des familles qui, ayant eu le malheur d'être totalement incendiées, se sont réfugiées dans les communes voisines. » Lettre de Mgr Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, annonçant à l'intendant général que, ne pouvant pas s'y rendre lui-même, il venait d'envoyer son aumônier, porter des secours aux incendiés de l'Hôpital et de Saint-Sigismond. – Sommaires apprises (enquêtes) concernant les incendies des villages de la Croix, à Pralognan; des Moulins, à Pesey; de Montgirod, de Fessonnet; de Rognaix, de Saint-Jean de Belleville, de Saint-Thomas des Esserts, etc. - Enquête sur les dégâts causés par la grêle, le 15 juin 1739, à Villard de Beaufort. - « Relation de l'intendant de Tarentaise, des dommages causés par les débordements des eaux, dans la province, du 10 au 12 juin 1764. » - Notes sur les incendies survenus en Tarentaise pendant l'occupation du duché de Savoie par les Espagnols; - etc.

Liasse 139 pièces, papier.

1732-1792

C 620 Médecine. – Épidémies. – Ordonnance de Louis XV, roi de France, « concernant les précautions à prendre, sur les frontières, contre les maladies épidémiques qui s'étaient déclarées dans une partie de la Hongrie et provinces voisines, en 1739 » – Lettre de M. Blanchot, intendant de Maurienne, donnant des détails sur une épidémie qui sévissait à Lanslebourg, en 1719, et avait emporté trente-six personnes en huit jours ; – de l'intendant de Tarentaise, transmettant une délibération du conseil municipal de Moûtiers, du 10 juillet 1759, qui allouait une pension de 200 livres, à partager entre les deux seuls médecins que la province de Tarentaise possédât, à cette époque ; – de la comtesse de Châteauneuf, qui se plaignait de ce que le commandant du fort de Miolans avait menacé d'emprisonnement le médecin Berthollet, qui était chargé du soin des malades du fort, et à qui la comtesse

proposait une pension et un logement chez elle ; — de M. Angiono, intendant de Tarentaise, communiquant un rapport du médecin Abondance, de Moûtiers, au sujet d'une épidédémie qui s'était déclarée dans les environs de Conflans, en 1771 ; — accompagnant une délibération du conseil, municipal de Champagny, qui demandait à l'intendant de la province, d'envoyer un médecin pour soigner les malades atteints d'une épidémie qui faisait de nombreuses victimes ; — du comte de Mareste de Rochefort, se plaignant de ce que le médecin Desmaisons, de Montmélian, qu'il avait envoyé chercher, à. l'occasion d'une maladie de Mme de Rochefort, avait refusé de se rendre à cet appel ; — du docteur Lard, qui avait été envoyé à Saint-Jean de Maurienne, en 1781, pour y combattre une épidémie dont les médecins de la ville se trouvaient atteints eux-mêmes ; — etc. Liasse 63 pièces, papier.

1710-1792

Assistance publique. - Épizooties. - Lettres, rapports et mémoires relatifs à ce service, et C 621 adressés à l'intendant général, par des intendants, des châtelains, des secrétaires de communes, des médecins, des vétérinaires, etc. - Lettre du comte de Sada, gouverneur de la Savoie pendant l'occupation du pays par les Espagnols, prescrivant, le 9 janvier 1745, des mesures pour combattre une épizootie. - « Mémoire exact et circonstancié touchant la maladie épizootique qui a régné en Savoie depuis le mois de juin 1771, » non signé. -« Relation de la maladie épizootique des paroisses d'Aime, Tessens, Granier, la Côte, Macot, Bellentre, Landry, Pesey, Sainte-Foy et Villaroger, province de Tarentaise, » adressée au baron de Tours, parle sieur Rochet, vétérinaire, en 1775. - Lettre du comte de Tonnerre, intendant de Dauphiné, informant son collègue de Chambéry, le 27 janvier 1771, que, sur les avis qu'il avait reçus, qu'une épizootie sévissait en Savoie, il avait interdit complètement l'entrée en Dauphiné de bestiaux venant de Savoie, en 1771. - Dépositions de témoins qui déclarent, par-devant notaire, que Philibert Rosset, entrepreneur du transport des sels que le gouvernement sarde faisait venir de Peccais (Gard), n'avait pas pu les amener dans le délai voulu, parce qu'une épizootie qui sévissait alors en Dauphiné, avait fait périr presque tous les boeufs qu'il employait pour cet objet. - Délibération des conseils communaux de Lanslevillard et de Termignon, priant l'intendant général de donner des ordres pour défendre l'introduction en Maurienne de bestiaux venant de la Tarentaise, afin d'empêcher la propagation d'une épizootie qui faisait de grands ravages dans cette province : - etc.

Liasse 123 pièces. papier.

1714-1791

Assistance publique. - Épidémies, épizooties. - Dépenses relatives à ce service. - États des C 622 frais faits à l'occasion des épidémies, dans les diverses communes du duché de Savoie. -États de répartition des impositions destinées à y faire face. - Lettres patentes de Victor-Amédée III, du 2 mai 1782, maintenant une imposition qui avait été établie pour l'entretien d'un vétérinaire, et pour subvenir aux frais nécessités par les épizooties ; et décidant que les finances royales feraient l'avance des fonds que les besoins du service exigeraient. – États, par communes, des avances faites par les finances royales, pour frais des maladies épidémiques, dans tout le duché de Savoie, indiquant les paroisses où les épidémies ont sévi, les médecins, chirurgiens, apothicaires, etc., au nom desquels des mandats de paiement ont été délivrés, la date et le montant des mandats. - Délibérations des conseils municipaux qui réclamaient contre le remboursement exigé des communes, des sommes qui leur avaient été avancées pour cet objet. - « Relation du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, sur la supplique présentée au Roi par la ville de Saint-Jean de Maurienne et les communautés de la Chambre, Saint-Martin, Saint-André, Notre-Dame de Cruet, Saint-Rémy, Saint-Étienne de Cuines, Sainte-Marie de Cuines et Jarrier, qui demandaient, vu leur extrême détresse, à être exonérées de ce remboursement, » en 1788. – Etc. Liasse 33 pièces, papier.

1758-1785

C 623 Assistance publique. – Eaux minérales. – Établissement thermal d'Aix. – Entretien, agrandissements, budgets de recettes et dépenses; mémoires et devis de travaux. – « Relation dressée par l'architecte Capellini, ensuite des ordres du seigneur marquis de Cravanzane, conseiller et général des finances royales, qui l'avait chargé de donner son avis sur le devis dressé par le sieur Lampo, contenant les réparations qu'il a proposées au sujet des eaux vitrioliques d'Aix, dites vulgairement eaux d'alun, » en 1788. – Personnel et

administration de l'établissement des basins d'Aix. – Nominations de loucheurs et de loucheuses, par l'intendant général de Chambéry. – Mesures prises et correspondances à l'occasion de l'installation du duc de Chablais aux bains d'Aix. – Mémoire sur les eaux d'Aix, dans lequel le docteur Despine, que le Roi venait de nommer médecin des bains d'Aix, « s'est occupé de rechercher les causes qui détournent les étrangers d'y venir, ainsi que les moyens que l'on pourrait employer pour les y attirer. » Ce mémoire intéressant fait connaître les chiffres suivants, des étrangers venus aux bains d'Aix, pendant les cinq dernières années : 1783, 588 étrangers ; 1784, 546 ; 1785, 547 ; 1786, 534 ; 1787, 778. – Eaux ferrugineuses de la Boisse, près Chambéry. – Mémoires et devis pour les réparations à exécuter, afin d'assurer la conservation de cette source minérale, en 1778. – Lettres des ministres de Turin, prescrivant à l'intendant général de Chambéry, tous les soins à prendre pour expédier deux caisses de bouteilles de l'eau de la fontaine dite « bourneau des pucelles, au faubourg de Maché » de Chambéry, qui avaient été demandées pour le service du Roi.

Liasse 115 pièces, papier.

1757-1792

C 624 Actes du pouvoir souverain. - Traités internationaux envoyés à l'intendant général, qui pouvait être appelé a coopérer à leur exécution. - Règlement proposé par le roi de France (Louis XIV), approuvé par Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, le 27 avril 1672, pour les limites entre Bellecombe et Chapareillan (France), et Apremont, Francin et les Marches (Savoie). - Procès-verbal de plantation des bornes. - Arrêt du parlement de Dauphiné, portant enregistrement des procès-verbaux de délimitation. - Traité de limites conclu le 24 mars 1760, entre Louis XV, roi de France, et Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, portant que le Rhône formera la limite naturelle, entre la Savoie et la France, depuis la banlieue de Genéve jusqu'au confluent. du Guiers. - Procès-verbal de délimitation. -« Instruction commune et concertée entre les commissaires principaux des deux Cours, pour la prise de possession des terres réciproquement cédées par le traité de limites du 24 mars 1760. - Ordonnance du roi de France, conférant certaines immunités de douanes aux propriétaires de la zone frontière, et procès-verbal de la délimitation définitive. - Lettres patentes du roi de Sardaigne, pour la péréguation des terres cédées par le roi de France. Liasse 24 pièces, papier, 1 parchemin.

1672-1775

C 625 Actes du pouvoir souverain. – « Carte géométrique d'une partie du cours du Rhône, depuis Genéve jusqu'au confluent du Guiers, pour servir à la nouvelle limitation des États de France et de Savoie, en 1760 ; levée sous l'autorité de MM. de Bourcet, maréchal de camp, commissaire principal du roi de France, et baron de Foncet, président, commissaire principal du roi de Sardaigne ; dressée par le sieur Villaret, capitaine ingénieur géographe de Sa Majesté. »

Plan. 1 plan, papier, collé sur toile.

1760

C 626 Famille souveraine de Savoie. [note : Parmi les documents inventoriés dans cet article et dans les suivants, relatifs à des membres de la famille souveraine de Savoie, ceux qui sont antérieurs à la création de l'intendance générale, ont dû être laissés par omission, lorsque le siège du gouvernement a été transféré à Turin. dans les archives du château de Chambéry, qui sont devenues, plus tard, les archives de l'intendance générale.] – Livre de dépenses d'un trésorier d'un comte de Savoie, sans nom ni date. – Prix de la viande, du fourrage et des grains. – Dépenses de voyage et de séjour du prince à Pignerol, à Saint-Jean de Maurienne, à Turin, à Montcalier. – Etc.

Registre In-8° oblong non cartonné, 29 feuillets, papier, mauvais état.

XIVe siècle

C 627 Famille souveraine de Savoie. – Descendants d'Amédée V, comte de Savoie. – Donation testamentaire de 2,000 florins, faite par Alix de Montbéliard, femme de Jean de Chalon, qui était fils d'Éléonor de Savoie, à sa fille Béatrix de Montbéliard, à l'occasion du mariage de cette dernière avec Humbert de Thouars. Éléonor de Savoie, comtesse d'Auxerre, était fille d'Amédée V, comte de Savoie, et avait épousé Guillaume de Chalon. Liasse 1 parchemin.

1342

C 628 Famille souveraine de Savoie. – Amédée VI, comte de Savoie. – Lettres sans dates, adressées à ce prince : – par Galéas et Barnabo Visconti, vicomtes de Milan, pour lui annoncer des ambassadeurs, lui demander des renforts, lui reprocher de ne pas les soutenir avec assez d'empressement dans leurs luttes contre le marquis de Saluces et d'autres princes ; – par Thomas Chandos et Richard Burley, qui protestent de leur dévouement ; – par un seigneur, qui promet au comte de Savoie de soutenir son fils contre le sire de Beaujeu, avec lequel il était en guerre. – Sauf-conduit accordé, le 24 juin 1374, par Galéas Visconti, vicomte de Milan, à un envoyé du comte de Savoie, qui retournait en Savoie, mais dont le nom n'est pas indiqué ; – etc.

Liasse 17 pièces, papier.

1734-...

Famille souveraine de Savoie. – Amédée VII, comte de Savoie. – Lettres adressées à ce prince, avant la mort de son père : – d'Avignon, par le pape Clément VII, lui faisant connaître qu'à l'occasion de ses dissensions avec le seigneur de Beaujeu, il a écrit au duc de Bourgogne, au duc de Bourbon, au sire de Coucy, au maréchal de France, et à Guy de La Trémouille, chambellan du duc de Bourgogne, ainsi qu'aux ducs de Calabre et de Berry, qui ont promis de l'aider et de le défendre, au besoin ; – par Louis, duc d'Anjou et de Calabre, son neveu, sur le même sujet. Il lui promet secours, en cas de guerre, et l'invite à compter sur lui, sur le duc de Berry et sur leurs gens ; – par Guy de La Trémouille, l'informant qu'il a entretenu son maitre de ce dont le prince l'avait chargé ; – par Geoffroy de Parthenay, lui promettant de le soutenir contre le sire de Beaujeu. – Lettre adressée à Amédée VII, devenu comte de Savoie, par Jehan de Challes, dans laquelle il lui fait la relation de sa mission auprès du roi de France. – Etc.

Liasse 6 pièces, papier.

XIVe siècle

C 630 Famille souveraine de Savoie. – Amédée et Louis de Savoie, princes d'Achaïe. – Comptes d'un trésorier d'Amédée de Savoie, prince d'Achaïe, pour les dépenses ordinaires de sa maison. – Achats de vin, de foin, de paille, etc. – Achats d'étoffes pour la livrée de ses gens. – Ordonnance, du 26 mai 1416, de Louis de Savoie, prince d'Achaïe, frère et héritier d'Amédée, relative à un compte qui avait été présenté à son frère, et sur lequel il restait un reliquat à payer.

Liasse 2 pièces, papier.

1399-1416

C 631 Famille souveraine de Savoie. – Amédée VIII, premier duc de Savoie. – Acte du 14 juillet 1411, par lequel il donne à sa femme, Marie de Bourgogne, les revenus des châtellenies de Thonon et des Allinges, en se réservant le droit de suzeraineté. – Lettre de Louis, dauphin de Viennois, en réponse à des dépêches qui lui avaient été présentées par le prévôt de Montjoie, Thomas de Corcelles et Jacques de La Tour, conseillers et ambassadeurs du duc de Savoie. – Ordonnances pour le paiment, à faire par le trésorier ducal, de certaines dettes ou dépenses, en 1434 : – pour ce que Louis et Amédée de Savoie, princes d'Achaïe, oncles défunts du duc Amédée VIII, devaient aux frères Jean et Mathieu Pellistorti ; – pour le salaire de Jean Marchesii, nommé avocat fiscal deçà les monts ; – etc. Liasse 40 pièces, papier. 2 parchemins.

1399-1435

C 632 Famille souveraine de Savoie. – Humbert, bâtard de Savoie, comte de Romont. – Compte de recettes et dépenses d'un intendant du prince Humbert de Savoie, comte de Romont. – Dépenses ordinaires de toute nature, pour le service de sa maison. – Achat et façon de deux robes de drap blanc, pour le comte. – Entretien et gages de ses serviteurs. – Nourriture de ses chevaux et de ses chiens. – Etc.

Registre In-4° oblong couvert en parchemin, 153 feuillets, papier.

1432-1433

C 633 Famille souveraine de Savoie. – Humbert, bâtard de Savoie, et Jacques de Savoie, comtes de Romont. – Compte de dépenses, présenté à Humbert, bâtard de Savoie, par le châtelain et le bailli d'Orbe, en 1432. – Comptes de recettes et dépenses et pièces à l'appui des comptes, du châtelain de Montagny (Suisse), pour Jacques de Savoie, comte de Romont, seigneur de Montagny (1473). – Ventes de bois. – Frais de visite du château de Montagny et état des réparations à y faire. – Location de maisons dans l'enceinte du château. – Lettres d'un officier de Jacques de Savoie, comte de Romont, au châtelain de Montagny, pour lui annoncer des envois de renforts pour la garnison du château, lui donner des instructions au sujet de l'entretien et du paiement de ces renforts et lui prescrire des mesures relativement au perfectionnement des fortifications et à la disposition de l'artillerie du château. – Lettres de Louis de Raconis à son père, le comte de Romont : – pour lui donner des nouvelles de sa santé et l'assurer de sa respectueuse tendresse ; – au sujet de l'investiture du royaume de Naples, demandée au pape par le roi d'Aragon. Liasse 76 pièces, papier.

1432-1475

C 634 Famille souveraine de Savoie. – Louis, prince de Piémont puis duc de Savoie. – Ordonnances de paiement et pièces à l'appui des dépenses faites par le trésorier ducal, pour le service du prince et de sa Maison : – pour des réparations aux appartements, dans ses châteaux ; – pour achat de paille pour le lit du duc et de la duchesse, en 1454 ; – pour le salaire d'un valet des religieuses Minorettes de Chambéry, et de plusieurs muletiers, chargés de transporter la chapelle du duc, à Bourg, à Genève, etc., quand il se rendait dans ces diverses résidences ; – pour l'acquisition de verrières, pour les fenêtres de la chambre du duc. – Acte du 8 mars 1453, par lequel il nomme son secrétaire, Guillaume du Bois, receveur du subside de 16 deniers gros par feu, qui lui avait été concédé à l'occasion de son voyage en France ; – etc.

Liasse 90 pièces, papier, 1 parchemin.

1435-1454

Famille souveraine de Savoie. – Louis, duc de Savoie. – Lettres : – de son père, Amédée VIII, devenu pape sous le nom de Félix V, et qui lui avait confié le gouvernement du duché de Savoie ; – lui donnant, le 17 décembre 1441, des instructions sur les préséances à observer dans l'entrevue qu'il devait avoir avec le duc de Bourbon ; – de Jean, duc de Montferrat, lui annonçant, le 29 juin 1445, la mort de son père, qui l'empêche de se rendre auprès de lui ; – du Conseil d'État de Turin, annonçant aussi la mort du duc de Montferrat, l'emprisonnement du duc de Venise et la fuite de son fils, occasionnés par le soupçon de quelques intelligences avec le duc de Milan ; – du conseil de la ville d'Ivrée, du 8 avril 1445, relativement à l'élection du podestat ; – de Théodore, archevêque de Cologne ; – de Marie de Savoie, duchesse de Milan, soeur dû duc Louis, du 22 juillet 1445 ; – etc. Liasse 27 parchemins.

1441-1450

C 636 Famille souveraine de Savoie. - Amédée de Savoie, d'abord prince de Piémont, puis duc de Savoie sous le nom d'Amédée IX, et Yolande de France, sa femme. - État de dépenses pour le service du prince. - Rôle des sommes employées en étrennes pour les officiers de sa Maison. - Lettres de sa femme et ordonnances de lui, pour diverses sommes dues par eux, pour les princesses leurs filles, en 1464. - Quittances des parties prenantes. - Ordres de paiement au profit de divers officiers de sa Maison, chargés par lui de missions en France et dans le pays de Vaud. – Frais de voyage de Geoffrey de Riveroi, son écuyer, qu'il avait envoyé à Eu, en Picardie, auprès de la princesse Yolande, sa femme, pour s'informer de l'état de sa santé, en 1464. – Frais de route du procureur général que le prince avait envoyé dans le pays de Vaud, pour y faire une enquête sur des troubles survenus à Rue. -Ordres de paiement pour des hommes d'armes et pour d'autres dépenses de guerre. -Copie des lettres par lesquelles Amédée de Savoie confirme la nomination faite par le duc Louis, son père, en 1445, de Pierre Martin et Jean Bordis, en l'office de procureurs généraux des pays de Bresse, Revermont, Dombes, Valbonne et au deçà de l'Ain ; avec la copie des patentes du duc Louis. - Bulle du pape Sixte II, du 2 septembre 1472, à la princesse Yolande, duchesse de Savoie, par laquelle il lui recommande Jean-Antoine de Rivalta, pour lui faire restituer la préceptorerie d'Ivrée, de l'ordre de Jérusalem, dont il avait été dépouillé par sentence du grand-maitre de Rhodes, suivant l'ordre qu'il en avait recu. Liasse 91 pièces, papier.

1445-1472

C 637 Famille souveraine de Savoie. – Janus de Savoie. – Acte d'inféodation du comté de Genevois, de la baronnie de Faucigny et de la seigneurie de Beaufort, par Louis, duc de Savoie, en faveur de Janus de Savoie, son fils.

Liasse 1 pièce, papier.

1463-1468

C 638 Famille souveraine de Savoie. – Philippe de Savoie, d'abord comte de Baugé et de Bresse, puis duc de Savoie. – Marguerite de Bourbon, sa femme. – Philibert de Savoie, son fils. – Ordonnances de paiement pour dépenses de la Maison de Philippe de Savoie, comte de Bresse, avec mémoires et reçus des parties prenantes : – pour une « robe à chevaucher pour mondit seigneur ; » – pour l'entretien de ses chevaux et de ses chiens ; – à un apothicaire ; – pour la dépense soldée par le trésorier de Bresse et faite par le prince d'Orange et ses gens, dans une hôtellerie de Bourg. – Enquête faite en 1478, par ordre de Philippe de Savoie, comte de Bresse, sur le nombre de feux des paroisses de la chàtellenie de Miribel, à l'occasion d'un subside que les habitants devaient lui payer. – Reçu du trésorier de Bresse, d'une somme qu'il avait encaissée sur le don gratuit qui avait été alloué, par les communes et les terres du comte de Bresse, au prince Philibert de Savoie, fila de Philippe, en 1494. – Ordonnance de paiement, signée par la princesse de Bourbon, femme de Philippe de Savoie, du 20 juillet 1479. – Etc.

Liasse 63 pièces, papier. 1 parchemin, 1 sceau pendant.

1475-1495

C 639 Famille souveraine de Savoie. - René de Savoie, dit le grand bàtard de Savoie, comte de Tendes, marquis de Villars, seigneur de Gordans, etc. - Jacques de Savoie, duc de Genevois et de Nemours. - Honorat de Savoie, marquis de Villars. - Lettres patentes par lesquelles l'empereur Maximilien d'Autriche prononce la révocation de la légitimation de René de Savoie, fils légitimé de Philippe duc de Savoie, « nos considerantes insignem proterviam, malignitatem, ingratiludinem, rebellionem, ac alia demerita erga nos et sacrum romanum imperium, ac erga illustrum Philibertum, ducem Sabaudiae. » - Copie authentique, extraite des archives de la Chambre des comptes de Turin, à la requête de Jacques de Savoie, duc de Genevois et de Nemours, qui voulait s'en servir dans un procès qu'il soutenait contre Honorat de Savoie, marquis de Villars, fils de René, au sujet de la seigneurie de Gardans. Les lettres patentes de 1502 enlevaient à René le droit que sa légitimation antérieure lui avait conféré, de posséder des fiefs ou des dignités. - Certificat de collation, délivré pour le duc de Nemours, par l'archiviste de la Chambre des comptes. -Requête des procureurs du duc, relativement à la délivrance de ces piéces. Liasse 6 pièces, papier.

1502-1575

C 640 Famille souveraine de Savoie. – Charles III, duc de Savoie. – Lettres adressées à ce prince :
– par le pape Léon X, l'invitant, le 8 juin 1520, à faire mettre son neveu, le cardinal innocent Cibo, en possession de l'évêché de Turin ; – par le pape Clément VII, lui annonçant, en septembre 1524, l'envoi d'un ambassadeur auprès de l'empereur ; – le priant de faciliter à Louis Ducrest, la perception des revenus du prieuré de Mégève, qui appartenaient au Saint-Siège ; – exhortant, le 12 octobre 1524, le duc de Savoie à contraindre Alexandre et César de Montferrat à restituer à un monastère de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Casale, se ; biens et ses châteaux, situés dans le duché de Savoie, qui en avaient été démembrés ; – etc.

Liasse 5 parchemins.

1520-1524

C 641 Famille souveraine de Savoie. – Bastien de Luxembourg, petit-fils de Louise de Savoie et de François de Luxembourg, marquis de Baugé, vicomte de Martigues, etc. – Compte de recettes et dépenses de Michel Chardon, son procureur général des finances, pour ses terres de Cuzy, Conflans, Faverges, Duing, etc., dans le duché de Savoie ; avec un procèsverbal d'approbation, signé François de Menthon, fondé de pouvoirs et receveur général, Jacques de La Fléchère et François de Sales, frères, et maîtres d'hôtel de Bastien de

Luxembourg. – Prix de la ferme du château de Cuzy. – Acquisition d'une grosse clé pour la grande porte du château de Duing, et d'une autre clé pour les prisons dudit château ; – etc. Registre In-4° sans couverture, 24 feuillets, papier.

1561

C 642 Famille souveraine de Savoie. – Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et Henrie de Savoie, femme de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, fille d'Honorat de Savoie, arrière-petit-fils de René de Savoie, dit le grand bâtard de Savoie. – Acte par lequel Henrie de Savoie cède les seigneuries de Maro, Preslaz et Tende au duc Emmanuel-Philibert, qui lui donne en échange celles de Miribel, Loyette, etc.

Registre In-8° sans couverture, 18 feuillets, papier.

1579

C 643 Famille souveraine de Savoie. - François-Thomas de Savoie, prince de Carignan, et Louise Chrétienne de Savoie, sa fille. - Victoire-Françoise de Savoie-Carignan, et Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, prince de Carignan, son fils. - Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe. - Comptes rendus par le trésorier du prince Thomas, au président Garnerin, son surintendant des finances en Savoie, et au sieur Mulassan, son contrôleur des finances, en 1651 et 1652; avec mémoires et quittances à l'appui. -Réparations au château de Chamoux. - Entretien, harnachement et frais de voyage des chevaux du prince, de Chambéry à Paris. - Copie d'un ordre délivré par le prince Thomas de Savoie, à noble Pierre-Antoine de Castegnère, président de la Chambre des comptes, pour le paiement d'une « grande chaise à bras, pour la princesse de Carignan. » - Requête du président Garnerin à la Chambre des comptes, demandant, le 6 mai 1751, qu'il soit pourvu au paiement que devait faire le trésorier provincial de Tarentaise, sur ses recettes, des revenus de l'apanage du prince Thomas de Savoie et de la dot de la princesse de Carignan, pour lesquels le comptable avait déclaré qu'il n'avait plus de fonds en caisse ; avec un ordre de pourvoir, délivré en la Chambre des comptes, et signé de Bertrand de la Pérouse. -Acensement de tous les revenus féodaux, droits de greffe, etc., de la baronne d'Huretières, passé au nom du prince Thomas, par ses procureurs, noble Sébastien du Fresney d'Hautetour, sénateur au Sénat de Savoie, et noble Hyéronime de Piochet de Monterminod, secrétaire d'État des finances. – Lettres du contrôleur général Mulassan, à un sieur Bastelli, huissier de la chambre du prince Thomas, traitant diverses questions relatives aux finances de Son Altesse; - lui donnant, le 21 mars 1653, des détails sur les fiançailles de la princesse Louise de Savoie-Carignan, fille du prince Thomas, qui venaient d'être célébrées avec beaucoup de magnificence. - Lettres du comte de Saint-Martin, intendant de Maurienne, donnant, les 7 et 9 septembre 1730, à l'intendant général Pettiti, des nouvelles de la princesse Victoire-Françoise de Savoie-Carignan et de son fils, le prince Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie-Carignan, qu'il avait accompagnés dans leur traversée du Mont-Cenis : – du châtelain des Échelles, au sujet du voyage de Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, en 1767; – du secrétaire d'Aiguebelle, demandant, pour les habitants de la commune, la permission de monter la garde, avec des fusils, à la porte de la maison où logeait le prince de Carignan; – etc. Liasse 118 pièces, papier.

1628-1767

C 644 Famille souveraine de Savoie. – Louis de Savoie, duc de Nemours. – Arrêt du parlement de Dijon, ordonnant que., vu l'intérêt qu'il a dans l'affaire, comme seigneur des lieux, Louis de Savoie, duc de Nemours, sera reçu intervenant au procès pendant entre Louis de Conzié et Denise de Conzié, au sujet de la châtellenie de Poncins.

Liasse 1 parchemin.

1639

C 645 Famille souveraine de Savoie. — Charles-Amédée de Savoie, duc de Genevois et de Nemours. — Bail à ferme des revenus, cens, rentes et droits féodaux du mandement d'Ugines, adjugé par suite d'enchères, au nom de Charles-Amédée de Savoie-Nemours, à Pierre de L'Hospital, parles officiers de la chambre des comptes de Genevois, dans le réfectoire du couvent des religieuses de Saint-François d'Annecy. — Requête et procèsverbal d'acceptation de Michel de L'Hospital, comme caution du fermier. Liasse 3 pièces, papier.

C 646 Famille souveraine de Savoie. - Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Correspondances relatives aux ordres donnés par ce monarque, à l'occasion des voyages en Savoie de l'infante duchesse de Parme et de la duchesse de Modène. - Billet royal adressé, le 5 août 1757, au comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, renfermant, au sujet du passage en Savoie de l'infante duchesse de Parme, qui allait de Parme à Paris, les instructions détaillées dont il devait assurer l'exécution. - Les routes et les ponts seront réparés, sur tout le parcours, depuis le Mont-Cenis jusqu'au Pont-de-Beauvoisin. – Le général marquis de Saint-Germain, envoyé par le Roi pour accompagner la duchesse, est muni de tous pouvoirs, et on devra obtempérer à toutes ses demandes pour le service dont il est chargé. - On préparera les logements pour la princesse et toute sa suite. - Les syndics des communes traversées pourront être requis. - Un détachement de 40 gardes du corps de Sa Majesté l'escortera de Turin jusqu'au Pont-de-Beauvoisin. - A chaque étape où la princesse séjournera, le commandant de place lui présentera, au nom du gouverneur général du duché de Savoie, un petit cadeau (régal) en gibier, poisson, vin et fruits, des plus rares du pays, auquel il faudra pourvoir et dont la valeur est fixée à 5 ou 600 livres pour chacun d'eux. - Comptes relatifs à la fourniture de ces présents, achetés et payés sur les lieux mêmes. - Lettres adressées à l'intendant général, par les ministres de Turin, des syndics, des châtelains, etc., concernant les logements, les transports, les approvisionnements pour la duchesse et son cortège. - Liste nominative des personnes qui l'accompagnaient de Parme à Paris. - Lettre de M. Matton, intendant de Maurienne, pour assurer le logement de la duchesse de Modène, à Saint-Michel et à Lanslebourg. – Lettre du curé de Puigros, du 20 juillet 1773, priant l'intendant général de lui accorder une indemnité pour le luminaire du service funèbre qu'il avait célébré, dans son église, à la mort du roi Charles-Emmanuel III. – Etc.

Liasse 46 pièces. papier.

1757-1773

C 647 Famille souveraine de Savoie. - Benoît-Marie-Maurice de Savoie, duc de Chablais, et Anne de Savoie, duchesse de Chablais, sa femme. - Voyages de Leurs Altesses Royales aux eaux d'Aix et d'Évian. - Correspondances relatives aux mesures concertées entre les autorités de Savoie et les officiers de la Maison du Roi, pour assurer l'installation convenable du prince et de la princesse, dans ces stations thermales, le transport de leur suite et de leurs équipages, les approvisionnements, etc. - Lettres adressées à l'intendant général par J.-P. Rey, chartreux de Saint-Hugon, faisant connaître qu'il n'y a pas de chevreuils dans les forêts de son monastère, mais qu'on enverra des chamois pour la table du duc ; – annonçant un envoi de fleurs et de faisans ; - par dom Bernard, abbé de Tamié, qui offre des fleurs et des fruits et promet de procurer de la glace et du beurre de montagne ; – par dom de Varax, abbé d'Hautecombe, exprimant son regret de, n'en pas avoir qui soient présentables ; - par un officier de la Maison du Roi, au sujet des conditions à imposer aux maîtres de poste, qui devaient être chargés de faire transporter le duc et sa suite, de Lanslebourg à Évian ; – par le marquis de Lucey, à qui on avait demandé de son vin blanc d'Altesse. - Mémoire du comte de Robilant, sur les opérations provisoires à faire aux routes de la Savoie, à l'occasion du voyage du duc de Chablais, en 1772. – États des sommes dues par quelques communes de la province de Maurienne, en retard de payer leur contribution pour l'apanage du duc. - Etc.

Liasse 95 pièces, papier.

1763-1789

Famille souveraine de Savoie. – Joséphine-Marie-Louise de Savoie, comtesse de Provence. – Correspondances des ministres, des intendants, des syndics, etc., avec l'intendant général de Chambéry, au sujet des mesures à prendre pour assurer les logements, les transports et les subsistances du cortège de la princesse Joséphine de Savoie, que les envoyés de la Cour de Sardaigne devaient conduire au Pont-(le-B eau voisin, et remettre aux ambassadeurs de France, chargés de l'amener à Paris, auprès de son futur époux, le comte de Provence. – Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, du 5 mars 1771, nommant, à cette occasion, l'intendant Blanchot, pour gérer l'intendance générale de Chambéry qui se trouvait vacante. – Formule très longue et très curieuse du serment prêté par ce fonctionnaire, au moment de son installation, et dans laquelle il disait : «..... je m'appliquerai, avec toute l'attention, la vigilance et la fidélité dont je suis capable, à remplir les devoirs de

mon emploi, et à exécuter tout ce qui me sera. ordonné par mes supérieurs pour le service de S. M., en le faisant aussi exécuter par les personnes qui me seront subordonnées, quand même je devrais exposer ma vie pour cela. Bien plus, je la perdrais plutôt que de jamais consentir ni de faire directement ou indirectement quoique ce soit qui puisse tourner au désavantage de la personne, de la Maison, des États et de l'honneur de S. M..... » Après avoir promis, avec. les plus grands détails, de révéler ou dénoncer tout ce qui pourrait intéresser le souverain, comme il convient à un bon et fidèle serviteur, sujet et officier de S. M., le fonctionnaire terminait en ces termes son serment : « Ainsi Dieu et ses saints Évangiles me soient en aide, comme je promets à Dieu même et à S. M. d'observer ce que dessus. » - Copie des instructions données au fourrier de la Cour, chargé de choisir et de faire préparer et meubler convenablement les logements de la princesse et de sa suite. -Correspondances relatives aux travaux exécutés d'urgence aux routes et ponts, sur tout le trajet que le cortège devait parcourir. - Lettre du baron Garnier d'Allonzier, intendant de Maurienne, du 11 avril 1771, informant qu'il avait dû faire démolir une tour à la porte de la ville, à Saint-Jean de Maurienne, pour livrer passage aux équipages. - Règlements de dépenses et d'indemnités à des individus du Pont-de-Beauvoisin qui avaient fait des fournitures ou dont on avait occupé ou endommagé les maisons et les propriétés pendant le séjour de la Cour dans cette localité, le 27 août 1771. - Lettre de Mme Crettet, demandant une indemnité pour une domestique, à qui des gens de la suite de la princesse avaient volé des vêtements, enfermés dans une armoire qu'ils auraient brisée, - de M. de Crousaz, réclamant le paiement de 25 quintaux de glace, qu'il s'était chargé de procurer pour la table de la princesse et de sa suite, au Pont-de-Beauvoisin. - Etc. Liasse 88 pièces, papier.

1771-1781

C 649 Famille souveraine de Savoie. - Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois. - Voyage de cette princesse, de Turin au Pont-de-Beauvoisin, à l'occasion de son mariage avec le comte d'Artois. - Correspondances entre les ministres, des secrétaires de communes, etc., et l'intendant général de Chambéry, pour la préparation des logements, le service des approvisionnements, des transports, etc., au mois d'octobre 1773. A Lanslebourg, où on ne trouvait ni vitres ni vitrier, on dut charger un dragon du détachement en garnison dans cette localité, de remettre les vitres qui manquaient à la fenêtre où logea la princesse. -Règlement pour les porteurs de chaises, les muletiers, etc., pour la traversée de la montagne du Mont-Cenis. – Dépenses relatives à l'ameublement de la maison dans laquelle eut lieu, au Pont-de-Beauvoisin, la remise de la future comtesse d'Artois, par les envoyés du roi de Sardaigne à ceux du roi de France. - Correspondances concernant les mesures prises pour les approvisionnements. - Lettre d'un négociant de Lyon, transmettant à l'intendant général Blanchot un mémoire de la fourniture de 600 bouteilles de vin de Bourgogne, à 3 livres, et 139 bouteilles de vin de Champagne, à 4 livres la bouteille. -Mémoire transmis à l'intendant général, de ce qui était dû aux communes qui avaient livré les fourrages pour les chevaux du cortège. - Liste nominative des 452 personnes qui composaient la suite de Son Altesse Royale la princesse Marie-Thérèse de Savoie, pendant son voyage de Turin au Pont-de-Beauvoisin. – Etc. Liasse 101 pièces, papier.

1773-1789

C 650 Famille souveraine de Savoie. - Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. - Livre des mandats ordonnancés à l'intendance générale de Chambéry, pour le paiement de dépenses à la charge de la Maison de ce prince. - Achat de meubles pour les appartements royaux du château de Chambéry. - Paiements au coadjuteur de la chartreuse de Lyon, de 247 livres, pour le prix de quatre paniers de vin de Bourgogne, acquis des chartreux de Beaune, pour le service de la Cour, en 1775 : - salaire d'un individu qui avait apporté à Chambéry, de la fabrique de faïence que la comtesse de Piolenc avait établie dans son château de l'Épine, 61 vases de nuit, « pour la Cour, » en 1775 ; - pour faire amener à Chambéry des chamois offerts par l'archevêque de Tarentaise, au Roi, pendant son séjour en Savoie; - pour le logement des 1,200 chevaux et mulets du service de la Cour, à Chambéry, en 1775 ; - à un ferblantier qui avait fourni un lustre au théâtre, « où il a servi chaque fois que la Cour a paru au spectacle, pendant plus de 410 jours; » - pour la réparation des tapisseries de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry ; - pour des chevaux qui avaient été fournis, de Turin à la Novalaise et de Lanslebourg à Genève, au comte de La Marmora, ambassadeur du roi de Sardaigne, en 1782. – Etc.

Liasse In-4° cartonné, 82 feuillets, papier.

1775-1782

C 651 Famille souveraine de Savoie. - Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. - Voyages de ce prince en Savoie. - Réclamations des syndics de Montmélian, Moûtiers, etc, qui demandaient le remboursement de frais occasionnés par le passage du Roi dans leurs villes. - Requête d'un perruquier de Montmélian, qui réclamait 10 livres 10 sous, « pour avoir rasé, frisé et. poudré les habitants de la paroisse d'Arbin, au nombre de 80 et plus, qui ont fait parade, sous les armes, au passage de Sa Majesté dans ladite paroisse, pour aller en Tarentaise, » en 1775. – Lettre du secrétaire de la commune de l'Hôpital-sous-Conflans, faisant connaître que les habitants se proposaient de former une compagnie de 40 ou 50 hommes, pour se présenter en uniforme et en armes, au Roi, à son passage dans cette localité. - Lettres : d'officiers de la Maison du Roi, au sujet des logements à préparer ; - de Mgr de Brichauteau, évêque de Maurienne, offrant son palais épiscopal pour le logement de l'archiduc et de l'archiduchesse de Milan, qui traversaient la Savoie, où le Roi avait ordonné à sa Maison de pourvoir à tout ce qui leur serait nécessaire. - Copie des Lettres patentes de Victor-Amédée III, réglant les conditions dans lesquelles les princes du sang pouvaient contracter mariage. - Etc.

Liasse 12 pièces, papier.

1775-1783

C 652 Famille souveraine de Savoie. - Charles-Emmanuel IV, d'abord prince de Piémont, puis roi de Sardaigne, et Marie-Anne-Clotilde de France, sa femme. - Voyages de Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Piémont, en Savoie. - Lettres des ministres de Turin, des officiers de la Maison du Roi, des intendants de provinces, etc., pour faire assurer les relais, les logements, les approvisionnements de toute nature. - Règlement de toutes sortes de dépenses relatives à ces divers services. - Ordre donné, le 22 août 1775, par le ministre de Turin, à l'intendant général de Chambéry, de livrer 100 quintaux de foin et 100 bichets d'avoine au directeur de la poste du Pont-de-Beauvoisin (France), « inspecteur des relais de Mme Clotilde de France, future princesse de Piémont. » - « État pour le paiement des logements de LL. AA. RR. Mgr le prince et Mme la princesse de Piémont et de leur suite, pendant leur séjour à Aix, en 1784 : 20 jours. » - Autre état détaillé, du même genre, pour la saison thermale de 1786, à Aix. – Voyages aux eaux d'Évian. – Lettre de l'abbé de Tamié, qui s'excusait de ne pouvoir envoyer à Chambéry, des fleurs que l'intendant général faisait chercher jusqu'en Tarentaise. - Lettre du marquis de Courbeau, réclamant une indemnité pour une portion de ses vignes, dans laquelle on avait fait passer la route de Saint-Beron, qui avait été rectifiée, à l'occasion du voyage de la princesse Clotilde, à son arrivée de France. - Etc.

Liasse 145 pièces, papier.

1775-1789

C 653 Famille souveraine de Savoie. – Mémoire sommaire, en italien, sans date ni signature, relatant les principaux titres en vertu desquels les diverses parties des États de la Maison de Savoie avaient successivement passé sous sa domination, et indiquant, lorsqu'il y a lieu, les historiens qui ont publié ces documents, dont le plus ancien est du 11 mai de l'an 1000 (donation de la Maurienne à Bérold, par Rodolphe, roi de Bourgogne), et le plus récent, du 12 août 1716 (investiture de Menton au prince de Monaco, par Victor-Amédée II, duc de Savoie et roi de Sicile). – Etc.

Registre In-4° cartonné, 20 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

Cours et juridictions. – Anciennes juridictions du duché de Savoie. – Statuts d'Amédée VIII, duc de Savoie, connus sous le nom de Statuta vetera, formant un code complet de législation pour les États de Savoie, donné au château de Chambéry, toutes portes ouvertes, en présence du peuple assemblé et d'une quantité de personnages notables, parmi lesquels ont comparu, comme témoins: Gaspard de Montmayeur, maréchal de Savoie, Miolans Coudrée, Henri du Colombier, Lambert Oddinet, président du conseil ducal, Claude du Saix, président de la Chambre des comptes de Savoie, de Chateauvieux, Jean Oddinet, Claude de La Chambre, Louis de Luyrieux, Pierre de Cuines, Robert de Montvuagnard, maitre d'hôtel du duc de Savoie, Pierre de Menthon, Guillaume Favre, jugemage de Savoie, Amé de Belletruche, Claude et Rolet de Candie et Jean de Divonne.

Registre in-4° relié en peau. Manuscrit avec majuscules grossièrement enluminées, 252 feuillets, papier.

1430

C 655 Cours et juridictions. - Sénat de Savoie. - Copie d'un édit d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, du 11 février 1560, contenant la confirmation de la création des présidents, sénateurs et autres membres du Sénat de Savoie, et décidant qu'à l'avenir, la langue française serait substituée à la langue latine, dans les actes des tribunaux du duché de Savoie. - Copie d'un édit de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, décidant que dans toutes les assemblées et fonctions publiques, où les présidents de robe courte et des finances de la Chambre des comptes, le généralissime et le général des dites finances se rencontreront avec les sénateurs, ces derniers devront leur céder le pas, soit en séance, soit dans la marche, soit dans l'ordre d'opiner. - Billet royal de Charles-Emmanuel Ier, portant nomination de l'avocat Mansord, en qualité de substitut de l'avocat des pauvres, prés le Sénat de Savoie. - Requête présentée à l'intendant général par les Dominicains de Chambéry, dans les bâtiments desquels le Sénat de Savoie avait été installé, pour obtenir du gouvernement une augmentation du prix du loyer annuel, par suite de l'établissement d'une troisième chambre, au Sénat. - Copie d'un contrat passé en 1635, entre Révérend Père de Bellegarde, prieur du couvent de Saint-Dominique et le marquis de La Saunière, président de la Chambre des comptes, pour les locaux occupés par le Sénat. - Devis et mémoires de réparations et de fournitures de meubles pour la troisième chambre. - Lettre du ministre de Turin, annonçant, le 27 août 1751, au comte Ferraris, intendant général à Chambéry, qu'il venait de lui expédier, par le muletier Jean-François Anglois, de Termignon, une masse d'argent doré, avec 4 baguettes noires, aussi garnies d'argent doré aux deux bouts, pour le Sénat de Savoie. - Convention entre le Sénat et les religieux de Saint-Antoine de Chambéry, qui s'étaient engagés à faire sonner, tous les jours, la cloche de leur église, pour appeler les sénateurs à l'audience.

Liasse 19 pièces, papier.

1560-1786

C 656 Cours et juridictions. – Sénat de Savoie. – Comptes présentés à l'intendance générale, par le sieur Ruffard, receveur des émoluments dus à Sa Majesté, pour les ordonnances et arrêts rendus par le Sénat de Savoie, indiquant la date des arrêts, la date des recettes, les noms des condamnés et des parties contre lesquelles ils plaidaient, et les sommes payées, mais sans faire connaître l'objet des procès.

Liasse 55 pièces, papier.

1755-1789

Cours et juridictions. – Judicatures majes et autres juridictions inférieures. – Arrêt du Sénat de Savoie, portant antérinement des lettres-patentes par lesquelles le roi Charles-Emmanuel III avait décidé que tous les jugements qui avaient été rendus, dans les divers tribunaux de Savoie, pendant l'occupation du pays par les Espagnols, de 1742 à 1749, par des magistrats non gradués de l'université de Turin, conserveraient leur validité, mais qu'à l'avenir, nul ne pourrait exercer une fonction judiciaire s'il n'était gradué de cette université, et pourvu d'une nouvelle patente de nomination. – Lettres adressées à l'intendant général par des candidats aux fonctions de juge. – Mémoire du comte Botton de Castellamont, de Turin, sur le choix et les fonctions de châtelain des communes. – Lettres-patentes du roi Victor-Amédée III, du 25 septembre 1773, portant fixation des départements d'assises, dans les diverses provinces du duché de Savoie, et indiquant les localités où les assises se tiendront. – Lettres, adressées à l'intendant général, par des juges majes, au sujet de la tenue des assises. –

Liasse 13 pièces, papier.

1749-1785

C 658 Justice et police administratives. — Sentences rendues par le comte Bonaud de Monteu, intendant général de Savoie, qui était aussi intendant de justice et police du duché, dans les causes et procès soumis à sa juridiction, accompagnées des pièces des procès. — Entre dame Marie-Jeanne-Baptiste de Rossillon, épouse du seigneur comte de Douvre, Mre Jean-François de Clermont de Rossillon, marquis de Mont-Saint-Jean, Révérend Joseph-François-Hyérome de Clermont de Rossillon, son frère, doyen du chapitre collégial de

Sallanches, et Mre François-Amédée de Salmatoris, comte du Villars, tant en son nom que pour ses frères, Gaspard, Ignace et Charles de Salmatoris, au sujet du partage d'une succession. Parmi les pièces du procès figure un inventaire relatant de nombreux testaments, contrats de mariage et autres titres de la famille de Rossillon. – Entre le seigneur Denis d'Arenthon d'Alex, capitaine au régiment de Tarentaise, et Nicolas de Grailly, seigneur de Veyrier, tuteur de Jacques et de Jacques-Victor de Grailly, au sujet de la validité d'un contrat de vente; – entre la confrérie de l'Immaculée-Conception et le recteur du collège des jésuites de Chambéry, au sujet de la jouissance d'une salle de réunion. – Etc. Registre In-4° non cartonné, 144 feuillets, papier.

1736-1741

C 659 Justice et police. – Mémoires, pétitions et rapports adressés à l'intendant général de Chambéry, qui était aussi intendant de justice et police du duché de Savoie, afin d'obtenir des commutations de peine pour des malfaiteurs condamnés à des peines infamantes ou au bannissement, et qui pouvaient se racheter en payant une certaine somme. – Notes fournies par les juges majes des provinces, sur la solvabilité des réclamants.

Liasse 60 pièces, papier.

1737-1738

C 660 Police. – Loterie royale et autres. – Circulaires imprimées et manuscrites, adressées à l'intendant général pour les autoriser ou les recommander en Savoie. – Jeux de hasard. – Lettre de M. Mazé, de Turin, faisant connaître à l'intendant général de Chambéry, les ordres que le Roi venait d'envoyer au gouverneur général du duché de Savoie, au sujet de la prohibition des jeux de Hasard. Ils seront absolument interdits, sous peine de révocation, à tous les employés des finances et des gabelles. Quant aux particuliers, le comte des Ollières, gouverneur général, « fera entendre verbalement, soit par lui-même, soit par ses adjudants, suivant les circonstances et la qualité des personnes, tant à ceux qui donnent à jouer qu'à ceux qui s'adonnent aux mêmes jeux, qu'ils aient à s'en abstenir, faute de quoi il serait en devoir de prendre des mesures pour les y contraindre. »-Copie transmise à l'intendant général, d'un billet royal de Victor-Amédée III, au chevalier de Perron, gouverneur général du duché de Savoie, relatif à un édit du 4 mars 1788, qui défendait tous les jeux de hasard

Liasse 16 pièces, papier.

1760-1790

C 661 Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres, mémoires et rapports adressés au comte Pettiti, au comte Bonaud de Monteu et au comte Ferraris, intendants généraux, à Chambéry, qui étaient aussi intendants de justice et police du duché de Savoie : - par le comte de Saint-Martin de Baldissere, intendant de Maurienne, au sujet d'une fille poursuivie pour contrebande, en 1730 ; - par le marquis de Chamousset, s'excusant, le 26 septembre 1749, d'avoir commis une contravention en coupant, dans ses forêts, des bois dont il avait besoin, sans s'être pourvu de l'autorisation qu'il ignorait qu'il dût demander : par M. de Saulx-Tavanne, intendant de Bourgogne, au sujet des réparations et indemnités que le roi de Sardaigne avait exigées, et que le gouvernement français avait accordées, pour des dégâts commis, en 1753, à Chanaz (Savoie), par des Français; - par M. d'Humilly de Chevilly, se plaignant des mauvais procédés d'un agent des gabelles envers sa soeur ; par le comte de Saint-Laurent, ministre de Turin, qui fait connaître, le 4 juin 1755, que le gouvernement français n'ayant pas encore réglé les indemnités qui lui étaient réclamées, à la suite des excès commis à Saint-Genix, Avressieux et Rochefort par les soldats français qui avaient arrêté Mandrin, « Sa Majesté le roi de Sardaigne veut que, jusqu'à ce que cette réparation lui soit donnée, on n'innove rien à l'égard du nommé Belizard (de la bande de Mandrin) et d'autres contrebandiers français réclamés par la France, et qu'on ne les arrête pas, à moins qu'ils n'y donnent lieu, en commettant, en Savoie, des excès ou désordres qui les y rendent punissables. » - Copie d'un extrait des frais de jugement, détention et exécution de malfaiteurs, dont le marquis de Coudrée, le seigneur de Saint-Marcel et le comte de Sonnaz avaient obtenu le remboursement des finances royales. - Déposition (rapport) du maître de poste d'Aix, au sujet d'une attaque dont il avait été victime, en transportant des dépêches. - État général des émigrés de la province de Maurienne pour l'Espagne. – Etc.

Liasse 34 pièces, papier.

C 662 Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres, mémoires et rapports adressés au comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, qui était aussi intendant de justice et police du duché de Savoie : - par le receveur des gabelles du Pontde-Beauvoisin, rendant compte, le 11 janvier 1757, d'une attaque à main armée, opérée, au Pont-de-Beauvoisin, par Mandrin [note: Frère du célèbre contrebandier de ce nom, qui avait été pris deux ans auparavant, et roué vif à Valence.], à la tête d'une bande de contrebandiers; - par M. Matton, intendant de Maurienne, informant, le 5 juillet 1759, l'intendant général que le concierge des prisons de Saint-Jean de Maurienne avait laissé évader tous les prisonniers et était allé les rejoindre ensuite, dans une commune où ils causaient la plus grande terreur ; - par in. d'Archée du Vivas, capitaine général des fermes de France, demandant l'extradition de deux de ses subordonnés, qui avaient été arrêtés sur territoire de Savoie, où ils avaient été envoyés par leurs chefs, pour y faire, auprès des habitants de la frontière, une enquête sur la gestion d'un receveur infidèle des fermes françaises; - par le commis des gabelles de Saint-Jean de Maurienne, au sujet de l'arrestation d'un contrebandier très redoutable, nommé Flon-Flou; - par M. Baillon, intendant de Lyonnais, transmettant, le 13 janvier 1764, le signalement de deux hommes qu'on recherchait comme accusés d'avoir assassiné le chef de la brigade de maréchaussée de Chazelles (Rhône); – par le châtelain de Saint-Pierre de Curtille, annonçant la disparition du commis des gabelles de Chanaz, après une altercation avec un jeune homme qui fut trouvé mort, percé d'un coup d'épée dans les reins ; - par un ministre de Turin, approuvant la recommandation que l'intendant général avait faite au curé de Chanaz, de refuser toute réponse aux autorités françaises, sur la frontière, qui demandaient le nombre de communiants de cette paroisse, et ce qu'elle payait de tailles; - par Mlle des Marches, qui intercédait, le 26 mai 1765, en faveur d'un prisonnier ; – etc. Liasse 117 pièces, papier.

1756-1765

C 663 Justice et police. - Affaires et correspondances générales. - Lettres, mémoires et rapports adressés au comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, qui était aussi intendant de justice et police du duché de Savoie : - par M. Pravaz (6 août 1766), au sujet d'une battue qu'il s'agissait d'organiser, de concert avec M. de Clermont-Tonnerre. commandant général en Dauphiné, pour détruire des bêtes féroces qui causaient de grands ravages dans les environs du Pont-de-Beauvoision, et avaient déjà dévoré onze enfants ; transmettant un arrêt du 30 octobre 1767, par lequel le Conseil d'État de France accordait aux Savoyards qui exerçaient le commerce en gros, en France, les mêmes privilèges qu'aux négociants français; - par M. de Mareste de Rochefort, signalant des coupes illicites de bois, dans les forêts de son voisinage ; - par M. Bouvier, chargé d'affaires du gouvernement sarde à Lyon, relativement aux agissements d'un agent d'émigration, en 1767; - par M. Matton, intendant de Maurienne, rendant compte des moyens qu'il employait pour empêcher l'émigration des habitants de cette province; - relativement à un ex-contrebandier qu'il employait comme espion de ses anciens complices; - par M. Revil, curé de la Thuile, signalant, le 13 novembre 1767, la présence d'une dangereuse bande de contrebandiers, dans sa paroisse ; – par M. de Mouroux, ministre de Turin, au sujet des mesures à prendre contre les habitants du Pont-de-Beauvoisin, qui favorisaient l'introduction, en Savoie, des marchandises de contrebande, au moyen de cordes tendues d'une rive du Guiers à l'autre ; avec la copie d'un mémoire de l'ambassadeur de France sur cette affaire ; - etc. Liasse 143 pièces, papier.

1766-1770

Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres, mémoires et rapports adressés à MM. Blanchot et Vacca, intendants généraux à Chambéry, qui étaient aussi intendants de justice et police du duché de Savoie : – par M. de Collonges, de la Chambre des comptes de Turin, au sujet d'une convention qui venait d'être signée, au mois d'août 1771, entre les gouvernements de Sardaigne et d'Autriche, « pour l'arrêt des bandits ; » – par la comtesse de Piolenc et M. de La Bâthie, se plaignant de délits commis sur leurs terres ; – par M. Mouthon, intendant de Tarentaise, M. Favre, subdélégué de l'intendance de Maurienne, et le concierge des prisons de Chambéry, relativement à l'opportunité de loger les soldats de justice le plus prés possible des prisons ; – par M. Rosset de Tours, avocat fiscal à Moûtiers, au sujet d'un conflit qui s'était produit entre le juge mage et l'intendant de la province, à propos du vol d'une hache, dans les salines de Moûtiers, que l'intendant avait poursuivi ; – parlecomtede Toningue, de Turin (10 septembre 1774, relativement à l'application de la peine de la question, suivant le degré de culpabilité des accusés ; – par le

comte Botton de Castellamont, de Turin, chargeant, à diverses reprises, l'intendant général de Chambéry de remettre au marquis d'Aigueblanche, les fonds qu'il devait « employer pour le service secret de Sa Majesté, » en 1775; — par l'avocat fiscal de la province de Tarentaise, contenant des renseignements qui lui avaient été demandés, sur plusieurs membres de la famille de Vignet; — transmettant un mandat de 2,724 livres, pour frais d'habillement de la famille de justice. du duché de Savoie; — par M. de Rochemont, syndic de Genève, se plaignant qu'un batelier suisse eut été maltraité par des Savoyards, près d'Aire-la-Ville, en 1778; — par l'intendant de Tarentaise, demandant des battues pour la destruction des loups, et l'adoption de mesures de sûreté et de police, à la suite de l'apparition de plusieurs chiens enragés, dans les vallées de Bozel et de Pralognan; — par M. Corte, ministre de Turin, concernant les frais du culte et les services religieux qui étaient confiés aux capucins, dans les prisons de Chambéry; — par M. Arborio Gattinara, intendant de Maurienne, rendant compte de ses diligences pour faire arrêter les complices d'un assassinat commis sur un postillon d'Annecy; — par M. de Cravanzane, de Turin, pour le paiement des frais du transfert d'un condamné, des prisons de Moûtiers au fort de Miolans, le 13 janvier 1780; — etc.

Liasse 110 pièces, papier.

1771-1780

C 665

Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres, mémoires et rapports adressés au comte Secchi della Scaletta, au baron Vignet des Étoles, à l'avocat Fava et au comte Botton de Castellamont, intendants généraux à Chambéry, qui étaient aussi intendants de justice et police du duché de Savoie - par M. de La Peisse, commandant du fort de Miolans, pour le paiement de la pension de Lavini et d'autres prisonniers d'État ; – par Mme de Seyssel-Drujon, se plaignant de dégâts causés dans sa propriété par la chèvre d'un de ses voisins ; - par le conseil municipal d'Aix, au sujet de la policé de la boucherie ; - par M. Adami, procureur général, au sujet d'un vol commis à la poste ; - par M. de Saint-Réal, intendant de Maurienne, annonçant, le 13 janvier 1782, qu'il allait écrire au commandant du détachement en garnison à Lanslebourg, pour lui prescrire d'arrêter le muletier Richard, de Termignon, et de le retenir prisonnier, « jusqu'à ce qu'il ait remboursé les 32 livres que coûtaient les deux jambons dont il s'était chargé pour Mme la comtesse de Ville, dame d'honneur de S. A. R. la duchesse de Chablais, lesquelles 32 livres seront ensuite restituées audit muletier, s'il justifie d'avoir rendu lesdits deux jambons bien conditionnés ; son simple retard à satisfaire à sa commission le rendant assez coupable pour mériter cette peine ; » par M. Olive, intendant de Tarentaise, annonçant que, conformément aux ordres qu'il avait reçus, il a fait saisir des almanachs intitulés le Messager boiteux, qu'un colporteur vendait dans les foires; - promettant de ne rien négliger pour « faire prendre » un voiturier de Grenoble, soupçonné d'apporter en Tarentaise des « écrits incendiaires, » en 1791 ; – par M. Favrat, de Turin, au sujet d'une convention conclue en 1792, entre le roi de Sardaigne et la république de Gênes, pour l'arrêt et rémission des bandits et malfaiteurs; » – Minute d'une ordonnance de l'intendant général Fava, du 20 août 1789, obligeant les syndics des communes d'étape, entre Chambéry et le Mont-Cenis, à fournir le coucher et la chandelle, pour les forçats qu'on conduisait enchaînés, de Chambéry à Turin ; – etc. Liasse 85 pièces, papier.

1781-1792

C 666

Instruction publique. - Enseignement supérieur. - Collèges de Chambéry, de Moûtiers et de Saint-Jean de Maurienne, et autre établissements d'enseignement supérieur ou spécial. -Collège de Chambéry: - testament du sieur Henri Bay, qui lègue, le 13 février 1564,100 écus d'or à la ville de Chambéry, pour la fondation d'un collège. - Débris de procédure entre les Pères Jésuites, recteurs du collège de Chambéry, et des propriétaires voisins, pour des servitudes. - Bail à ferme du four banal du Bourget, qui appartenait aux Jésuites de Chambéry (1770). - Acquisition de quelques pièces de terre. - État des traitements des professeurs du collège de Chambéry. – Demandes d'emplois de professeur. – Billet royal de Charles-Emmanuel III, portant qu'une somme restée en caisse, en 1750, sur le traitement des professeurs de droit canon et de droit civil serait employée à réparer le logement de ces professeurs, au collège de Chambéry. - Collège de Moûtiers : - devis de réparations aux bâtiments scolaires. - Salaire d'un concierge. - Allocation pour le nettoyage des classes, après l'inondation de 1778. - Lettres de M. Olive, intendant de Tarentaise, et du chanoine Denis, réformateur des études, pour le paiement des traitements des professeurs du collège de Moûtiers. – Collège de Lambert, à Saint-Jean de Maurienne : – rapport du chanoine Vernaz, administrateur du collège ; au sujet d'un conflit soulevé par le syndic de la ville, sur la suprématie qu'il revendiquait, au préjudice des chanoines, dans l'administration dudit collège (1766). — Lettre à cachet de Charles-Emmanuel III, du 23 février 175, concernant la pension à payer par les novices Observantins qu'on envoyait de Chambéry, pour faire leurs études à Paris. — Mémoire sur l'établissement, en Savoie, d'un enseignement pour les élèves sages-femmes, en 1782. — Lettre d'un M. Brunet, faisant connaître l'uniforme des élèves du collège des nobles, à Turin. — Lettre de M. de Campiglione, de Turin, au sujet d'un reliquat de pension dû à l'académie de Turin par le fils du marquis de Clermont-Tonnerre (1770). — Etc.

Liasse 66 pièces, papier.

1564-1791

C 667 Instruction publique. - Enseignement primaire. - Provinces de Savoie-Propre, de Maurienne et de Tarentaise : - copie du testament d'un sieur Philibert d'Allegret, qui lègue, en 1692, à la commune des Échelles, un domaine situé à Saint-Pierre de Genebroz, et dont les revenus devaient être employés à l'entretien d'un maître d'école. - Lettres des syndics de Montmélian à l'intendant général de Chambéry, au sujet du droit à la nomination d'un maître d'école qu'ils revendiquaient. - Requête d'un maître d'école aux syndics, pour obtenir une augmentation de traitement. - Rapport adressé, en 1771, à l'intendant général de Chambéry, par le curé de Grésy-sur-Isère, régent de l'école dudit lieu, signalant des abus de pouvoir commis par le conseil communal, dans l'emploi des fonds affectés à l'école et qui provenaient des revenus des chapelles du Saint-Esprit et de Saint-André. - États, par communes, des écoles dans la province de Maurienne, des revenus qu'elles possédaient et de l'origine de ces ressources. - Délibération du conseil municipal d'Aime, du 29 novembre 1787, ayant pour objet d'appliquer à l'enseignement des enfants de la commune, certains revenus des Oeuvres pies. Testament d'un sieur Vibert, tanneur, qui avait fait des legs pour les écoles d'Aime. - Actes de donation pour la fondation de l'école de Beaufort. Mémoire pour son organisation. État de ses biens. – Ordonnance de l'intendant général de Chambéry, lettres du ministre de Turin et du secrétaire de Conflans, et délibérations du conseil de cette commune, à propos d'un conflit qui s'était élevé à l'occasion d'un prêtre nommé Bally, qu'on avait été forcé de révoquer de sa charge de régent de l'école de Conflans. Mémoire produit par cet ecclésiastique, pour sa défense. Lettre de recommandation adressée à. l'intendant général par M. de Manuel de Locatel, de Conflans. - Constitutions de rentes en faveur du chapelain régent de l'école de Pesey. - Etc. Liasse 117 pièces, papier.

1692-1791

C 668 Instruction publique. – Bibliothèques. – Lettres du ministre de Turin à l'intendant général de Chambéry, au sujet de la bibliothèque du château de Chambéry, qu'on lui avait dit avoir disparu, depuis l'occupation de la Savoie par les Espagnols; – relativement à des caisses de livres que les agents des douanes avaient saisies, et dont le gouvernement ordonnait l'envoi à la bibliothèque de Turin. – Catalogue de la bibliothèque du couvent des Dominicains de Chambéry. – Lettre du Père Caffe, dominicain, qui avait été poursuivi à cause de ses opinions politiques. Liasse 7 pièces, papier.

1761-1781

C 669 Affaires communales. - Communes d'Aiguebelette, Aiguebelle, Aigueblanche, Aillon, Aime, Aiton. - Aiguebelette: - comptes de recettes et dépenses de l'exacteur (1771-1773), approuvés par l'intendant général. - Aiguebelle : - copie des lettres patentes du 1 er décembre 1682, par lesquelles Victor-Amédée II, duc de Savoie, accorde à la ville d'Aiguebelle un conseil municipal composé de douze bourgeois, élus, la première fois, au suffrage universel, et qui sera renouvelé ensuite, au fur et à mesure des vacances, par les membres en exercice. - Lettre de M. Arborio Gattinara, intendant de Maurienne, faisant connaître que les conseillers d'Aiguebelle ne voulaient plus siéger avec un de leurs collègues, parce qu'il était allé « dîner avec le valet de ville et deux domestiques de Mme de Charbonneau; » (1776) – du châtelain d'Aiguebelle, au sujet de l'interdiction qui était signifiée, tous les ans, dans cette commune et dans celle de Randens, à tous aubergistes et autres vendeurs de vin en détail, d'en vendre ni débiter, à pot ou à pinte, sur le territoire de la juridiction d'Aiguebelle, pendant 28 jours, à partir du lundi de Pâques, sauf celui qui devait être délivré aux dits vendeurs par les fermiers du seigneur du lieu, en 1758. – Délibération du conseil municipal concernant le pavage des rues de la ville (1757). - Aigueblanche: - inventaire des archives. – Délibérations du conseil communal, relatives à la confection d'un nouveau colet des dîmes, en 1773 ; – à des rectifications de tailles. – Réparations aux ponts et chemins ; au défilé de la Gorge d'Aigueblanche (1792). Mémoires et devis. – Aillon : – mémoire relatif à un abergement des eaux dupant d'Ailion, qui avaient été concédées, en 1661, à un sieur Petit, par noble J.-B. Costa, président en la Chambre des comptes de Savoie, agissant en qualité d'intendant des affaires du prince de Carignan. – Débris de procédures entre les procureurs de la commune et quelques habitants qui empiétaient sur les terrains communaux. – Aime : – inventaire des archives de la commune, de l'hôpital et des oeuvres pies, dressé en 1769. – Visite des chemins à réparer. – Délibération du conseil communal, pour le rétablissement d'un pont sur l'Ormente (1764). – Procédure instruite à la requête du syndic, contre un conseiller qui était accusé de « mettre le désordre dans le conseil, » et d'entraver la marche de l'administration (1782. – Aiton : – mémoire relatif à un procès entre cette commune et celles de Bourgneuf et de Chamousset, au sujet de leurs droits sur des pâturages communaux. – Etc. Liasse 147 pièces, papier.

1669-1792

C 670 Affaires communales. – Ville d'Aix : – correspondances administratives, assemblées du Corps de Ville, contrats d'acquisition de terrains et devis de travaux pour la construction d'un hôtel-de-ville, et pour des réparations au bureau du tabellion. – État des ressources, revenus et capitaux que le conseil proposait d'appliquer à ces dépenses, parmi lesquels figurent ceux de l'hôpital des pèlerins qu'il voulait supprimer (1740-1789). – Réparations aux ponts et chemins (1757). – Incendie de la ville, le 9 avril 1739. – Indemnités et exemptions de tailles pour les incendiés. Mesures prises à ce sujet par le Corps de Ville, et pour la reconstruction des maisons sur un plan plus régulier. – Rapport de l'architecte Capellini à l'intendant général, en 1789, sur Femplacemont à adopter, à Aix, pour un cimetière destiné aux Genevois « qui auront la fantaisie de faire leur séjour éternel dans cette localité. » [note : Il s'agissait probablement de la création d'un cimetière spécial pour les protestants.] – Etc, Liasse 83 pièces, papier.

1739-1792

C 671 Affaires communales. - Communes d'Albanne, Albiez-le-Jeune, Albiez-le-Vieux, les Allues. - Albanne: - Rapport et délibération du conseil communal, concernant une contestation de limites entre cette commune et celle de Saint-Martin de la Porte. - Albens : lettres du curé Fontaine, rendant compte d'une inondation qui avait causé des ravages considérables à l'église, en 1756 ; - réclamant, pour son sacristain, l'exemption des corvées. - Albiez-le-Jeune: - compte de gestion du syndic, en 1708. Recette de 25 florins, « pour la vente de la moitié d'une jument de la communauté, retournée des brigades, qui a été délivrée à Jean fils d'Antoine Ollivier, pour son salaire de ce qu'il avait esté dans les brigades de l'armée du Roy, muletier de la communauté. » - Dépense à l'occasion d'une visite de l'évêque de Maurienne, en 1708. – Rôle des dettes de la communauté, en 1735. – Les Allues inventaire des archives. – Délibérations du conseil, relativement à la construction d'un nouveau local pour les archives et la Maison commune, et à la révision des livres du cadastre. - Visite des chemins. - Réclamation du fermier des montagnes communales, au sujet de l'occupation abusive, par un particulier, d'un bàtiment dépendant de ladite montagne. – Délibération relative à la vente des moulins communaux, en 1754. – Etc. Liasse 101 pièces, papier.

1708-1792

C 672 Affaires communales. – Communes d'Arbin, Argentine, Arith, Arvillard, Attignat, Aussois, les Avanchers. – Arbin : – délibération du conseil, au sujet de procès que la commune soutenait, en 1776, contre celle de Montmélian, depuis leur séparation, relativement à la répartition des impôts. Lettres du secrétaire à l'intendant général. – Argentine : – contestation et transaction entre cette commune et le baron de Châteauneuf, au sujet des limites de leurs propriétés respectives. Mémoire y relatif, avec un plan (1730-1738). – Offres de divers particuliers qui demandaient à acheter des parcelles de terrains communaux que la commune mettait en vente, pour payer ses dettes, et notamment celle qu'elle avait contractée envers la mense épiscopale de Maurienne (1786-1791). – Arvillard : – délibération du conseil et ordonnance de l'intendant général, concernant une taxe à imposer sur le bétail admis au pâturage dans les biens communaux (1791). – Les Avanchers : – inventaire des archives. – Acensement d'une carrière d'ardoises à celui qui l'avait découverte. – Acensement d'une montagne

communale. Réclamation des acensataires, pour obtenir que la commune fit réparer le chalet servant à l'exploitation de cette montagne. – Etc. Liasse 136 pièces, papier.

1708-1791

Affaires communales. – Communes de la Balme, Barberaz, Barby, Bassens, la Bâthie, la Bauche, Beaufort, Beaune. – La Balme : – Délibération du conseil, pour la nomination d'un secrétaire communal. – Lettre du bureau central des finances de Turin, faisant connaître à l'intendant général de Chambéry que le Roi avait accordé à la commune de la Balme, en 1773, un subside de 800 livres, pour l'aider à réparer ses digues contre le Rhône. – Bassens : – projet de budget pour 1783. – La Bathie : – délibération du conseil communal, relative à la nomination d'un fondé de pouvoirs, chargé d'aller à l'intendance générale de Chambéry, passer, au nom de la commune, l'acensement de ses carrières d'ardoises, et fixant aussi les couditions auxquelles la commune entendait que cet acensement fût consenti. – Lettres de l'intendant de Tarentaise, concernant des contestations entre la commune de la Bâthie et celle de Tours, au sujet de la propriété et de la jouissance des îles de l'Isère. – Beaufort : – délibération du conseil municipal, relative aux dégâts causés dans la commune, en 1764, par le torrent du Doron. – Beaune : – état des recettes de la commune, en 1733. – Etc. Liasse 71 pièces, papier.

1733-1792

C 674 Affaires communales. - Communes de Bellecombe en Bauges, Bellecombe en Tarentaise, Bellentre, Belmont, Bessans, Betton-Bettonnet. - Bellecombe en Bauges: - mémoire du secrétaire, sur les causes qui avaient produit, en 1772, un abaissement de la prospérité, dans la commune. - Bellecombe en Tarentaise : - construction de digues contre le torrent de Bellecombe qui causait les plus grands ravages. Devis. Paiement de travaux. -Renseignements sur la production et la consommation du vin dans la commune. – Parcelles de vacations dues au secrétaire et au syndic. - Bellentre : - inventaire des archives communales. – Délibération dans laquelle le conseil décide que les sommes accordées par le Roi, en remboursement des fournitures faites aux troupes, par la commune, en 1742, seront appliquées au paiement des dîmes. Mémoire d'indemnités dues au syndic et au secrétaire pour des vacations. - Bessans : - enquête faite en 1760, relativement à un projet de séparation entre les paroisses de Bessans et de Bonneval, qui ne formaient, à cette époque, qu'une seule commune. - Prix-fait des réparations et des approvisionnements de matériaux pour la reconstruction du pont sur l'Arc, en 1785. – État des dettes de la commune. - Etc. Liasse 92 pièces, papier.

1718-1792

C 675 Affaires communales. - Communes de Billième, la Biolle, Bissy, le Bois, Bonneval en Tarentaise, Bonvillaret, le Bourget-du-Lac, le Bourget-en-Huille, Bourget-Villarodin, Bourgneuf. - Billième: - Délibération du conseil communal, pour la nomination d'un exacteur, en 1792. - Le Bois : - discussion avec les entrepreneurs du pont d'Aigueblancbe, sur la valeur des bois qu'ils avaient extraits de la forêt communale du Bois. - Parcelles de vacations dues au secrétaire. - Bonneval en Tarentaise : - mémoire à l'occasion d'un procès entre la commune et les héritiers du marquis de Saint-Oyen, au sujet des droits seigneuriaux. - Discussion de même nature, avec le marquis de Saint-Thomas, le curé de Bonneval, l'hospice de Moûtiers (1784-1790. – Parcelles de vacations dues aux administrateurs de la commune. – Bonvillaret : – état des dettes de la commune en 1733. – Le Bourget-du-Lac : – lettre de Mme de Saint-Sulpice née de Saint-Oyen, recommandant à l'intendant général une pétition des habitants de cette commune, relative au chemin du Bourget à Chambéry, en 1777. - Bourget-Villarodin - état des dettes de la commune, en 173. - Bourgneuf : - procès entre la commune et le curé de Montgilbert, relativement à la propriété d'une pièce de terre (1788). – Etc. Liasse 94 pièces, papier.

1733-1792

C 676 Affaires communales. – Communes de Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Bramans, Brides, La Bridoire. – Bourg-Saint-Maurice : – copie d'une enquête et d'un rapport de noble André de

Lambert de Soyrier, maître auditeur en la Chambre des comptes, et conseiller du duc de Savoie, sur les dégâts causés par les inondations et les débordements des torrents dans la commune, de 1630 à 1635. — Réparations au pont du hameau de Versoye, aux digues d'Arbonne et du Nantet. Devis. Adjudications. Réceptions l'oeuvre. — Plan de la maison commune. — Bozel : — parcelles des vacations dues au syndic et au secrétaire. — Réclamation des communiers du quartier des Frasses, demandant que la grande route de la vallée de Bozel soit réparée aux frais de la province. — Mémoire des ouvriers qui avaient réparé le pont des Moulins. — Bramans : — état des dettes de la commune, en 1733. — Délibération dans laquelle le conseil expose que les bâtiments de l'hôpital ayant besoin de grandes réparations, il y avait lieu d'établir un four à chaux pour lequel on demandait l'autorisation de couper des bois dans la forêt communale. — Brides : — lettre de l'intendant de Tarentaise, au sujet du tracé et de l'établissement d'un chemin entre Brides et Moûtiers, d'après les ordres du Roi. — La Bridoire — délibération du conseil communal, pour la nomination d'un secrétaire, en 1769. — Etc.

Liasse 131 pièces, papier.

1636-1792

C 677 Affaires communales. - Communes de Celliers, Césarches, Cessens, Cevins, ville de Chambéry. - Celliers: - ordonnance de l'intendant de Tarentaise, pour l'acensement des pâturages communaux. – Discussion au sujet de la répartition de la dépense d'entretien des ponts. - Cevins: - vacations dues au secrétaire pour services administratifs (1788). - Ville de Chambéry : - plan de l'Hôtel-de-Ville et de ses abords. - Rapport sur l'éboulement d'une galerie de la maison de La Pierre, où se tenaient les assemblées du conseil municipal. – Réparations aux quais. - Alignements. - Démolition de l'ancienne église de Saint-Léger (1763). - Mémoires présentés à l'administration supérieure, par le conseil de ville et par les architectes, sur les différents projets proposés pour la construction de nouvelles casernes, dans le faubourg de Montmélian, et auxquelles on devait employer les matériaux provenant de l'ancienne église Saint-Léger. – Pétition d'un sienr Martin, qui s'opposait à la construction d'un corps de garde, au-devant de sa maison, sur la place Saint-Léger, et produisait, à l'appui de ses droits, une reconnaissance féodale par noble Galeas de Gruet, à noble F. de Belletruche de Poypon, en 1517. – Bilan (budget des recettes et dépenses, des revenus annuels et des dettes) de la ville (1779). - Milice urbaine. - Devis et organisation de l'éclairage de la ville, au moyens de lanternes à reverbéres, en 1782. Lettres-patentes du Roi, approuvant cette disposition. - Règlement de police municipale, arrêté en conseil, et rendu exécutoire par le Sénat de Savoie (1768). - Établissement, statuts, liste des membres du Casino (cercle des nobles). - Privilèges, règlements et autres pièces concernant le théâtre royal de Chambéry. - Théâtre établi dans cette ville, pendant l'occupation espagnole. - Etc.

Liasse 135 pièces, papier.

1517-1791

C 678 Affaires communales. - Communes de la Chambre, Chamoux, Champagneux, Champagny, Champ-Laurent, Chanaz. - La Chambre: - procès-verbal de règlement de limites entre cette commune et celle des Chavannes, dressé par les syndics, en présence de l'intendant de Maurienne. – État des dettes de la commune, en 1782. – Chamoux : – compte de J. F. Degallis, syndic en 1746. - Composition du conseil communal en 1770. - Lettre de la marquise de Chamousset de Saint-Guillaume qui transmet, en la recommandant à l'intendant général, une requête dans laquelle on se plaint du conseil communal. -Champagneux: - délibération du conseil, pour le choix, d'un secrétaire. - Champagny: mémoirepour diriger l'administration dans l'arrangement à faire entre l'archevêque de Tarentaise et la commune, au sujet des limes perçues annuellement au profit de la mense archiépiscopale. - Parcelles des vacations dues au secrétaire communal. - Requête du conseil à l'intendant, pour le paiement du prix d'une montagne que la commune avait achetée du président d'Allery de Montagny. - Délibération du conseil pour la construction d'une maion consulaire, et pour nommer des délégués, chargés de faire rentrer aux archives, des titres retenus par des particuliers. - Chanaz: - délibération du conseil communal, au sujet du choix d'un regrattier. - Procès-verbal de prestation de serment des syndics et conseillers, en 1760. - Etc.

Liasse 136 pièces, papier.

Affaires communales. - Communes de la Chapelle en Maurienne, la Chapelle-Blanche, la C 679 Chapelle-Saint-Martin, les Chapelles en Tarentaise. - La Chapelle en Maurienne : - lettre du comte Boutal, intendant de Maurienne, pour la nomination d'un secrétaire de la commune, en 1742. - La Chapelle-Blanche : - partage de biens communaux entre les communes de la Chapelle-Blanche et de Laissaud (Savoie), et celles de Villard-Benoît, Grignon et Saint-Maximin en Dauphiné, après le traité de délimitation, du 24 mars 1760, entre la France et la Savoie. Mémoires et délibération des députés des communes. Correspondances entre les intendants de Savoie et de Dauphiné et le ministre de Turin. - Traduction d'un acte d'abergement des eaux du Bréda, par le dauphin, à Guigues de Luçon, en 1322. - La Chapelle-Saint-Martin: – compte de recettes et dépenses de l'exacteur, en 1742. – Lettre du marquis Costa à l'intendant général, au sujet de la nécessité de réparer les chemins de la commune, dans laquelle on ne pouvait « d'aucun côté arriver à cheval même, sans danger. » - Les Chapelles : - discussion entre la commune et l'intendance de Moûtiers, au sujet de l'élection d'un conseiller qui était parent d'un autre membre du conseil, à un degré prohibé par les royales constitutions. - Avis donné au public par le conseil, faisant connaître que la redevance allouée au curé, pour la bénédiction des maisons, n'était pas facultative. -Contestations entre les communes des Chapelles et de Beaufort, au sujet de la propriété des bois et pâturages de la vallée de Trécol. – Inventaire des archives de la commune. –

Liasse 140 pièces ; papier.

1322-1790

C 680 Affaires communales. - Communes de Châteauneuf, le Châtelard, la Chavanne, Chindrieux, Cléry, Cognin, Coise, la Compôte. - Châteauneuf : - lettres-patentes scellées et signées du 1er octobre 1780, par lesquelles Joseph-Antoine de Castagnère baron de Châteauneuf, assisté de dame Louise-Thérèse de Valfré sa mère, nomme le sieur Mollot châtelain de sa terre et juridiction de Châteauneuf. - Le Châtelard : - mémoire adressé à l'intendant général de Chambéry, par le châtelain, au sujet du paiement des limes. - Enquête sur la gestion d'un sieur Bergé, notaire et secrétaire chi Châtelard et de plusieurs autres communes des Baugcs, et qui était accusé d'irrégularités dans son service (1769-1772). – Délibération du conseil municipal, devis estimatif et adjudication de travaux pour l'établissement d'une fontaine publique, avec bassin en pierre, sur la place du chef-lieu de la commune, et concernant des réparations urgentes à deux ponts, sur le territoire de ladite commune (1779-1780). – La Chavanne : – lettre du baron de Roberty de Sainte-Hélène, se plaignant que le syndic de la Chavanne avait commandé ses boeufs pour les corvées. - Chindrieux : délibération du conseil concernant les chemins - Coise : - état fourni en 1766, par le conseil communal, conformément aux ordres de l'intendant général, de tous les fusils existant dans la commune, avec les noms de ceux qui les possédaient. – Etc. Liasse 88 pièces, papier.

1742-1792

C 681 Affaires communales. - Ville de Conflans - contrat de vente du four banal, par le comte de la Val d'Isère, en 1731. - Inventaire des titres et papiers des archives de la ville, dressé en vertu d'un ordre de l'intendant général, par le secrétaire, en 1760. – Délibération du conseil municipal, demandant, en 1765, à la requête de l'échantilleur des poids et mesures, l'autorisation de faire confectionner des étalons des divers poids et mesures, pour faire cesser la confusion qui existait alors en cette matière. - Requête des syndics et du conseil municipal de Conflans, à la Chambre des comptes de Turin, pour le maintien de trois foires annuelles et d'un marché hebdomadaire. - Ordonnance de la Chambre des comptes qui fait droit à cette demande. - Lettre de Révérend Revet, curé de Conflans, à l'intendant général, au sujet d'une porte dans le mur d'enceinte de la ville, et de réparations à ces murs, qu'on voulait mettre à sa charge. - Procès-verbal de « tracement de la conduite de l'eau » de la fontaine des Châtaigniers, dans la ville de Conflans. - Projet de pavage des rues. - Lettre du conseil municipal demandant l'autorisation de faire une dépense, pour recevoir dignement l'archevêque de Tarentaise, que le Roi venait d'investir du titre de prince de Conflans ; – s'excusant d'avoir envoyé un fromage à l'intendant général, qui l'avait refusé. – Enquête au sujet d'une rixe survenue, en 1785, entre des individus de cette commune et de celle de L'Hôpital-sous-Conflans, à la suite d'une contestation pour des droits d'usage dans une forêt. – Etc.

Liasse 149 pièces. papier.

Affaires communales. - Communes de Corbel, Cruet, les Déserts, Détrier, Domessin, C 682 Doucy, Drumettaz, les Échelles, École, Entremont, Épersy, Épierre, Esserts-Blay. - Corbel : - lettre du curé Roybon, exposant à l'intendant général la détresse de cette pauvre paroisse, « la plus froide de la province, » et demandant, pour ses habitants, l'exemption des corvées pour 1773. – Les Déserts : – délibération du conseil, pour le choix d'un secrétaire communal. - Détrier : - cadastre sommaire de la commune, dressé, à la demande des habitants, en 1634. – Doucy en Tarentaise : – inventaire des archives. – Transaction avec le séminaire de Moûtiers, au sujet d'une dette de la commune, pour laquelle le Sénat de Savoie avait adjugé au séminaire la propriété d'une montagne éommunale. - Comptes d'un syndic. - Les Échelles : – requêtes présentées à l'intendant général, par les syndics de cette commune et ceux de Corbel, la Bauche, Saint-Christophe, Saint-Jean-de-Couz et Saint-Pierre-de-Genebroz, pour lui demander les moyens de remplacer leurs mappes cadastrales, qui avaient été détruites dans l'incendie des Échelles, où elles avaient été déposées chez leur secrétaire commun, en 1773. - Entremont-le-Vieux : - débris de procédures contre les habitants qui avaient commis des abus dans les forêts communales. – Lettre du sieur Bertin, faisant connaître à l'intendant général que le 24 mai 1790, 80 habitants d'Entremont-le-Vieux, armés, avaient pillé le grenier du sieur Baffert, fermier des fiefs du comte Fichet, et l'avaient démoli ; qu'ils s'étaient rendus, de là, comme des furieux, chez ledit Baffert, qui leur avait donné trois gros écus pour boire. – Épierre : – état des dettes de la commune, en 1733. – Esserts-Blay: – enquête administrative, sur une requête présentée à l'intendant de Moûtiers, contre le projet de construction, par la commune de la Bâthie, d'une digue dans l'Isère, qui rejetait les eaux sur les fonds d'Esserts-Blay. - Discussion au conseil, concernant un projet de construction d'un nouveau pont sur l'Isère, en 1776. – Etc. Liasse 146 pièces, papier.

1634-1792

C 683 Affaires communales. - Communes de Fessons-sous-Briançon, Fessons-sur-Salins, Fontcouverte, les Fourneaux, Francin, le Fresney, Fréterive. - Fessons-sous-Briancon : délibération du conseil communal, relativement à la réparation du pont de Fessonnet. Paiement des vacations de l'agent qui visitait les travaux. – Fessons-sur-Salins : – inventaire des archives communales. - Parcelle de vacations dues au secrétaire. - Réclamation au sujet de la nomination d'un membre du conseil et d'un syndic, qui étaient parents au degré prohibé. - Fontcouverte: - état des dettes de la commune, en 1733. - Francin: délibération du conseil, au sujet du partage, par moitié (auquel on venait de procéder, en 1766) entre la commune et noble Louis-Victor Madelain, héritier des demoiselles Aimée, Anne-Louise et Gasparde de Chevrière. - Procès entre les syndics et noble Aimé de Gantelet, au sujet d'un bois (1778-1789). - Le Fresney : - certificat du secrétaire, constatant que cette commune n'avait aucune dette, en 1733. - Délibération du conseil, dans laquelle il expose qu'à la suite d'un éboulement considérable de terrain, arrivé le 12 juillet 1783, la source principale qui donnait de l'eau à tout le village, s'est perdue. Une autre source ayant été trouvée, sur un point assez rapproché, le conseil demandait l'autorisation de faire les dépenses nécessaires pour en amener l'eau au village. – Fréterive : – état d'avances faites par le syndic et le secrétaire, pour le compte de la commune. - Délibération du conseil, concernant la reconstruction d'un pont sur le grand fossé d'écoulement de la plaine d'Aiton. - Etc.

Liasse 72 pièces, papier.

1733-1792

Affaires communales. – Communes de Gerbaix, Gilly, Gravier, Gresin, Grésy-sur-Isère, Grignon. – Gerbaix : – requête présentée à l'intendant général, par le conseil communal, relativement au paiement du cierge pascal et au traitement du secrétaire de la commune, en 1769. – Mémoire de M. Ch. de Saint-Bonnet, notaire et secrétaire communal, dans lequel il se disculpe de quelques accusations que le conseil avait portées contre lui. – Gilly : – délibération du conseil, contenant des renseignements que l'intendant général avait demandés, sur les biens communaux, en 1783. – Granier : – délibération du conseil communal, mémoire, etc., concernant les terrains communaux affermés, les fours, les moulins, les montagnes où se fabriquait le fromage de gruyère (1776-1790). – Gresin : – assemblées des syndics et conseillers, et requête à l'intendant général de Chambéry, pour la nomination d'un procureur, fondé de pouvoirs de la commune. – Grésy-sur-Isère : – pétition d'un certain nombre d'habitants se plaignant que, par suite d'une cabale, le conseil contenait trois membres qui étaient parents au degré prohibé par les règlements. – Grignon : – requête et délibération du conseil, lettres du secrétaire de la commune, au sujet de

l'obligation imposée aux habitants, de travailler à la réparation du chemin de Sainte-Hélène (1766); – relativement à la vente d'une forêt que la commune demandait à effectuer, en 1768. – Etc.

Liasse 136 pièces. papier.

1756-1792

C 685 Affaires communales. - Communes d'Hautecour, Hauteluce, Hauteville-Gondon, Hermillon, Héry-sur-Ugines, L'Hôpital-sous-Conflans, Jarrier, Jarsy, Jongieux. - Hautecour : - requêtes et mémoires contradictoires, produits dans une action intentée par la commune contre son secrétaire, à qui elle voulait faire payer le plan et les registres du cadastre qu'il avait extraits de la maison commune, et qui avaient brûlé, avec une maison où il les avait déposés. -Paiement des ouvriers employés à faire sauter un roc qui rendait la route de Moûtiers à. Hautecour dangereuse. - Hauteluce : - vérification des comptes de l'exacteur, en 1720. -Délibération du conseil, pour la nomination d'un secrétaire de la commune, en 1763. -Procès entre la commune et le fermier d'une dîme appartenant à la commune, et dont les débiteurs prétendaient s'être affranchis (1780). - Hauteville-Gondon: - rapport sur la situation des archives de la commune. – États de vacations dues au syndic et au secrétaire. - Hermillon - certificat du secrétaire constatant que la commune n'avait point de dettes, en 1727 et 1733. - Héry-sur-Ugines : - rapport et lettres de l'intendant de Genevois et du ministre de Turin, sur une demande d'érection en commune, formée par les hameaux de Cohennoz et des Panissats, dépendant d'Héry-sur-Ugines (1784). – L'Hôpital-sous-Conflans : - lettre de : M. Levret, secrétaire, au sujet du rétablissement du pont sur l'Arly, et d'autres travaux communaux. - Jarrier : - état des dettes et dépenses de la commune. -Jarsy: – état des avances et des vacations dues au secrétaire communal. – Etc. Liasse 149 pièces, papier.

1720-1792

C 686 Affaires communales. – Commune de Laissaud : – Procès relatif à la jouissance de terrains communaux qui étaient restés d'abord indivis entre les communes de Laissaud, la Chapelle-Blanche (Savoie), Villard-Benoît, Saint-Maximin, Grignon (Isère), après le traité de 1760 entre la France et la Sardaigne, et par lequel les territoires de Laissaud et de la Chapelle-Blanche avaient été cédés à la Savoie. – Réclamations des habitants de ces deux communes, contre leurs voisins de France qui avaient fauché illégalement les prés indivis. – Correspondances entre les intendants de Savoie et de Dauphiné. – Ordonnances de ces divers fonctionnaires. – Etc. Liasse 86 pièces, papier.

1761-1792

Affaires communales. - Communes de Landry, Lanslebourg, Lay-Avressieux, Lépin, C 687 Loisieux, Longefoy, Lucey. - Landry: - copies de chartes de privilèges accordés, tant à cette commune qu'à celle de Pesey, par Louis duc de Savoie, en 1445, pour la jouissance de certains pâturages. Confirmation par les princesses Blanche et Yolande de Savoie, et par le duc Emmanuel-Philibert, en 1559. - Transaction entre Landry et Pesey, au sujet du pâturage, en 1767. – Inventaire des archives. – Délibérations des conseils réunis de Landry, Pesey et Hauteville-Gondon, pour la construction d'une passerelle sur l'Isère. -Lanslebourg: - comptes des syndics, avec quelques pièces à l'appui (1744-1757). -Mémoire historique concernant le droit que la duchesse régnante de Savoie, Christine de France, avait concédé aux habitants de Lanslebourg, de posséder des fiefs nobles, en compensation des charges très considérables que leur imposait l'entretien de la route par le Mont-Cenis; concernant aussi l'acquisition que la commune avait faite, en vertu de ce droit, des fiefs des nobles d'Humbert (1769). - Lanslevillard: - copie d'une reconnaissance féodale des communaers, en faveur de l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse (1535). -Longefoy: - délibérations relatives aux biens communaux acensés; - à l'emploi d'un capital de 800 livres légué à la commune par André Arley, et dont le revenu devait être affecté à l'entretien de la lampe de l'église. – Etc. Liasse 149 pièces, papier.

1445-1792

C 688 Affaires communales. – Communes de Macot, les Marches, Marcieux, Marthod, Mercury, Méry, Meyrieux, Modane, Mognard, les Molettes, Mollard-de-Vions, Montagnole, Montagny,

Montailleur, Montaimont, Montdenis, Montendry, Montgilbert, Montgirod, Monthion. - Macot: - délibérations du conseil, relatives à des réparations à faire aux bâtiments servant à l'exploitation de la montagne communale. - Visite des chemins. - Réclamation d'un conseiller municipal qui faisait valoir les motifs pour être exempté de cette charge. -Renseignements sur l'état des archives. - Les Marches : - état des fermiers des terrains communaux, en 1768. - Marcieux : - état d'avances faites pour le compte de la commune, par le secrétaire. - Mercury-Gemilly : - état des marais existant dans la commune, présenté avec tous les renseignements cadastraux, par un commissaire délégué pour cet objet. Délibération du conseil qui refuse les moyens proposés pour le dessèchement de ces marais, en 1776. - Règlement pour la jouissance des biens communaux. - Meyrieux: délibération du conseil, pour la nomination d'un secrétaire de la commune. - Modane : lettres de M. Richard, intendant de Maurienne, relatives à la reconstruction du pont de Saint-Antoine, qui avait été emporté, en 1773, par un « sac d'eau. » - Les Molettes : - lettre de M. Roux, curé du lieu, demandant, pour ses paroissiens, une diminution de l'impôt sur le sel. -Procès soutenu par les communes des Molettes et de Sainte-Hélène-du-Lac, contre l'abbaye de Tamié, le comte Salteur et d'autres propriétaires, au sujet du droit de pâturage (1776). – Montagny: – inventaire des archives. – Acensement des montagnes communales. Acensement des droits de pêche ou de chasse sur les terrains communaux.
 Montdenis : - état des dettes de la commune, en 1733. - Montgilbert : - état de vacations dues au secrétaire de la commune. - Montgirod : - devis pour la construction d'un pont sur l'Isère. -Requête à l'intendant, pour obtenir que le plan cadastral de la commune, qui avait été détruit dans un incendie, par la faute du syndic, fut refait à ses frais. - Parcelles de vacations dues au secrétaire communal. - Mémoire pour demander que le pont de Centron, sur l'Isère, qui avait été emporté en 1777, par une inondation, fût rétabli au même endroit. – Etc. Liasse 149 pièces, papier, 1 plan.

1733-1792

C 689 Affaires communales. - Ville de Montmélian : - copie des franchises municipales accordées à cette commune par Amédée VI, comte de Savoie, en 1381. - Mémoire du châtelain, au sujet de la conduite peu régulière et de l'administration défectueuse de quelques membres du conseil municipal. - Renseignements curieux sur la composition de ce conseil depuis 1690. – Délibérations municipales, mémoires, rapports, requêtes, etc., au sujet de la séparation d'Arbin et de Montmélian. L'un de ces rapports fournit des détails intéressants sur l'organisation du conseil de la ville, depuis sa création, en 1233, par lettres patentes d'Amé IV, comte de Savoie. - Copie d'une requête présentée au cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, par le vicaire perpétuel d'Arbin, au sujet du règlement des territoires respectivement attribués aux paroisses d'Arbin et de Montmélian, en 168. - Lettre du secrétaire de ville à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'une troupe de bateleurs qui voulait tirer des feux d'artifice dans les rues de Montmélian, ce qui était un grand danger d'incendie, à cause des toitures en chaume. - Réclamation de Philibert Bourgeois, exsyndic, qui demandait, en 1752, le remboursement de sommes avancées par lui, pour le service public, pendant la dernière occupation espagnole. – Lettre écrite au nom du conseil, par le secrétaire de ville, demandant l'ouverture d'un crédit destiné à faire les frais d'une fête publique, par laquelle la municipalité désirait célébrer la prise de possession, par le comte de Maurienne, de la principauté de Montmélian, qui lui avait été accordée par le Roi. – Etc. Liasse 98 pièces, papier.

1381-1790

Affaires communales. – Ville de Montmélian. – Impôts et comptabilité. – « Copie d'une supplique que la ville de Montmélian a présentée au Roi, pour obtenir l'imposition d'une capitation de 250 livres, pour deux ans, sur les habitants de ladite ville, adressée à S. E. M. de Mouroux, ministre d'État des affaires internes, » en 1772. – « État des particuliers habitants de la ville de Montmélian qui sont en arrière de payer la capitation à laquelle ils se trouvent cotisés. Extrait du rôle de l'année 1773. » – Délibération du conseil municipal et lettre du syndic à l'intendant général, au sujet de l'établissement du rôle des impositions, en 1776. – Délibérations du conseil municipal, en 1762, pour le paiement de fournitures faites aux troupes. – Note des dettes actives et passives (le la ville de Montmélian, en 1770. – Compte que rend aux nobles syndics et conseil de ladite ville, Louis Gavillet, exacteur des tailles de cette commune et de celle d'Arbin. Il résulte de ce compte, qui est signé par les conseillers, que la recette était de 3.124 livres 18 sous 7 deniers, la dépense arrivant à 3.275 livres 15 sous 2 deniers, le comptable reste créancier de 150 livres 16 sous 7 deniers.

 Requête présentée au Roi par ta municipalité de Montmélian, dans le but d'obtenir un subside pour amener une source et établir des fontaines dans la ville, en 1760. – Etc.
 Liasse 104 pièces, papier.

1749-1799

Affaires communales. – Ville de Montmélian. – Travaux publics : – lettre du syndic, au sujet de l'établissement d'une nouvelle horloge publique, pour remplacer l'ancienne qui ne pouvait plus être réparée (1764 ; – concernant la reconstruction du four banal, en 1772. – Délibération du conseil municipal, relative à la réparation du chemin de Montmélian à Chambéry, en 1773. – Lettre du secrétaire de ville, à propos de la vente des matériaux provenant de la démolition du donjon, au fort de Montmélian, en 1776. – Lettre du chevalier de Marcley, commandant du fort, réclamant des réparations aux rues de la ville, en 1780. « La chose est d'autant plus pressante, dit-il à l'intendant général, que M. le brigadier de Lazary, qui vient d'arriver, ne pourra sortir de chez lui, non plus que sa dame, lorsqu'il a plu, puisque l'eau n'a point d'écoulement devant sa porte, et y croupit à un point que c'est une infection dans cette rue. » – Réparations au mur de la terrasse du château. – Etc. Liasse 78 pièces, papier.

1750-1791

C 692 Affaires communales. - Communes de Montpascal, Montsapey, Montvalezan-sur-Bellentre, Montvalezan-sur-Séez, Montvernier, la Motte, Motz. - Montpascal : - état des dettes de la commune, en 1727. - Montvalezan-sur-Bellentre: - inventaire des archives communales, dressé en 1773. - Parcelles de vacations dues au secrétaire et au châtelain, en 1788. -Montvalezan-sur-Séez : - délibération du conseil, au sujet de l'inscription au budget de la commune, d'un crédit de 60 livres pour la destruction des taupes. Mémoire sur le mode d'emploi de cette somme, pour éviter les fraudes. Chaque taupe prise devait être présentée au syndic, qui payait 3 sous par taupe et lui coupait le bout de la queue, qu'il produisait ensuite au conseil comme preuve à l'appui de sa comptabilité. - Notes de vacations à payer au secrétaire communal et aux gardes forestiers. - Montvernier : - état des dettes de la commune, en 1727. - La Motte : - mémoire fourni à l'occasion d'un procès entre le chapitre cathédral de Belley et la commune, au sujet de la perception des dîmes, 1788. - Motz : écriture en droit, requête, etc., dans un procès entre cette commune et le seigneur de Laporte d'Anglefort, au sujet de la propriété d'une île du Rhône (1755-1773). – Etc. Liasse 59 pièces, papier, 1 plan.

1727-1788

Affaires communales. – Ville de Moûtiers – extrait d'un compte de gestion de Ire Humbert Hospes, syndic, rendu par-devant le vi-baillif de l'archevêché de Tarentaise, en 1637. – Règlement de police municipale pour la ville de Moûtiers, en 1779. – Lettre de M. Duverger de Blay, 1er syndic, relativement au local où devaient se tenir les assemblées du conseil des pauvres (1761), – Travaux publics : devis, mémoires, adjudications, mandats de paiement, etc., concernant les pavés de la ville, les prisons, le pont du Mezel, le pont de Saint-Pierre, etc. (1741-1789). – Recours au Roi, rapports de l'intendant de Tarentaise, mémoire du conseil municipal de Moûtiers, extraits du budget, etc., au sujet des réparations à faire aux bâtiments du collège de Moûtiers, qui avaient été mises à la charge des finances de la ville, et contre lesquelles le conseil municipal réclamait (1790). – Etc. Liasse 146 pièces, papier.

1637-1792

Affaires communales. – Communes de Nances, Naves, Notre-Dame-de-Briançon, Notre-Dame-des-Millières, Notre-Dame-du-Cruet, Notre-Dame-du-Pré. – Nances : – fragment d'un compte de l'exacteur. – Naves : – inventaire des archives. – Procès-verbal de visite des torrents et des chemins. – Procès-verbal constatant des empiétements commis sur les terrains communaux. – Bans et statuts accordés à la commune par l'archevêque de Tarentaise, en 1696. – Notre-Dame-de-Briançon : – demande en dégrèvement de tailles, par des propriétaires dont les terrains avaient été occupés pour l'établissement d'un nouveau chemin. – Discussion au sujet du paiement d'un nouveau plan du cadastre, dont le conseil. communal n'avait pas sanctionné la confection. – Réclamation du curé de Notre-Dame-de-Briancon, au sujet de la taille des biens que la cure possédait à Doucy. – Abergement des droits de pàturage, concédés aux communales de Notre-Dame-du-Pré, en 1596, par Joseph

Parpaglia, archevêque de Tarentaise. - Acensement des moulins d'Hauteville, commune de Notre-Dame-du-Pré. - État de réparations à y faire, - Assemblée du conseil, pour l'établissement d'un moulin à huile communal. - Comptes des syndics, avec quelques pièces justificatives. - Assemblée du conseil communal, relative à l'apurement des comptes d'un ex-syndic, dont certaines dépenses avaient été rejetées par l'autorité supérieure. Enquête. Justifications produites par le comptable. – Paiement d'indemnités à des soldats du régiment de dragons qui avaient travaillé a éteindre un incendie, dans la forêt communale. -

Liasse 104 pièces, papier.

1596-1792

C 695 Affaires communales. - Commune de Notre-Dame-du-Pré: - fragment d'un registre des délibérations du conseil communal : - pour l'établissement d'un moulin à huile ; - pour des nominations de syndics, de conseillers, d'exacteurs ; – pour des autorisations de coupes de bois ; – pour l'affranchissement des droits féodaux ; – pour l'élection d'un soldat ; – pour l'acensement des moulins communaux ; – pour le remboursement au curé, de frais de culte : luminaire, blanchissage du linge d'autel, etc. ; et pour ses honoraires de services religieux, commandés par la commune ; - etc.

Registre In-4°, folios 87 à 156.

Liasse 123 pièces, papier.

1771-1782

Affaires communales. - Communes d'Oncin, Ontex, Orelle, Pallad, la Perrière, Pesey, C 696 Pontamafrey, le Pont-de-Beauvoisin, le Pontet, Pralognan, Puigros. - Orelle : - rapport d'un commissaire, député par la Chambre des comptes, pour l'inspection des chemins et règlement des parts contributives accordées à la commune et au marquis de Saint-Michel, dans les frais de réparation de la route, pour le passage des grandes voitures (1680). -Inventaire des titres de la commune, relatifs à l'entretien de ses chemins depuis deux siècles (1750). – La Perrière : – adjudication des réparations à faire à un moulin communal. – Inventaire des archives. – Transaction entre le conseil et le chapelain de la commune, qui consent à se charger de faire rentrer lui-même les revenus afférents à son bénéfice, à condition que l'administration des capitaux et des propriétés affermées, qui appartenaient à ce bénéfice, resteraient au conseil. - Pesey - inventaire des archives de la commune. -Délibérations du conseil au sujet de la digue d'Arbonne ; - des abus qui se commettaient dans les forêts: - concernant l'acquisition et le paiement d'une montagne communale. -Pralognan: - parcelles de vacations dues au secrétaire. - Réclamation des habitants à l'intendant de Tarentaise, pour obtenir la réparation du chemin de la Vanoise, qu'ils ne pouvaient plus traverser, sans danger de perdre les mulets qu'ils employaient au transport des sels des salines de Moûtiers. – Etc.

1680-1790

C 697 Affaires communales. - Communes de Queige, Randens, la Ravoire, Rochefort, la Rochette, Rognaix, Rotherens, Ruffieux. - Randens : - requête, mémoire et délibération du conseil, au sujet d'une nouvelle délimitation du territoire, entre cette commune et celle de Montsapey (1784). - La Ravoire: - mémoire des syndics, au sujet d'un projet de dessèchement des marais de Challes (1779). - Rochefort : - délibérations par lesquelles le conseil demande à l'intendant général de dispenser la commune des corvées qu'elle devait faire, sur le chemin royal de Saint-Genix à la Balme, afin que les habitants puissent travailler aux réparations à faire au choeur de leur église, que le curé était chargé de diriger, et pour lesquelles dame Marie de Galifet, héritière du précédent curé, devait compter 260 livres. -Rognaix : - parcelles de vacations dues au secrétaire de la commune. - Délibérations du conseil, relatives à des travaux de défense à exécuter contre l'Isère. – Enquête concernant un incendie du village de Rognaix (1787). - Rotherens : - mémoire d'avances faites pour le service de la commune, par son secrétaire. - Etc. Liasse 74 pièces, papier.

1755-1791

C 698 Affaires communales. - Communes de Saint-Alban - de-Montbel, Saint-Alban-des -Villards. Saint-Alban-d'Iluretières, Saint - Amédée-de-la-Côte, Saint-André, Saint-Avre, Saint-Baldoph, Saint-Beron, Saint-Bon, Saint-Cassin, Saint-Clrristophe, Saint-Colombandes-Villards. - Saint-Alban-de-Montbel : - compte du secrétaire de la commune, en 1788. -Saint-Alban-des-Villards : - requête au Roi, demandant l'approbation d'une délibération de 1782, par laquelle le conseil communal avait défendu à tout habitant de la commune de faire paitre plus de 30 brebis et 2 chèvres dans les pâturages communaux. - Saint-Alband'Huretières : - état. des dettes de la commune, en 1733. - Saint-Amédée-de-la-Côte : requête du conseil pour obtenir l'autorisation de réparer l'aqueduc qui amenait l'eau aux moulins communaux (1778). - Acensement des montagnes communales. - Parcelles de vacations dues an secrétaire de la commune. – Saint-Avre : – certificat du secrétaire, affirmant une dette de la commune envers les chanoines du chapitre collégial de la Chambre, en 1733. - Saint-Bon: - inventaire des archives. - Mémoire présenté parle conseil, qu'un certain nombre d'habitants de la commune avaient accusé de malversations. - Saint-Cassin: - « compte que rend honorable Claude Blanc, dit Casard, exacteur de la paroisse de Saint-Cassin, pour 1711, entre les mains de Balthasar Champion, châtelain de ladite baronnie de Saint-Cassin, ensuite de l'arrêt rendu par la souveraine Chambre des comptes, portant ordre à tous les syndics et exacteurs de poser leur compta des tailles, quartier d'hiver et capitation. » - Saint-Christophe : - compte de l'exacteur, en 1752. - Saint-Colomban-des-Villards: – pétition de dame Rose Sallière d'Arve, comtesse de Cuines et des Villards, demandant décharge d'une imposition qui lui était réclamée par l'exacteur de la commune, pour une montagne qui venait d'être distraite de Saint-Colomban-des-Villards, et réunie au territoire français par le traité de 1760. – Etc. Liasse 73 pièces, papier.

1712-1792

C 699 Affaires communales. - Communes de Sainte-Foy, Sainte-Hélène-des-Millières, Sainte-Hélène-du-Lac, Sainte-Marie-de-Cuines, Sainte-Reine, Saint-Eusèbe-de-Coeur. - Sainte-Foy: - discussion entre cette commune et celle de Villaroger, au sujet d'une digue que cette dernière voulait faire construire contre l'Isère, et qui portait préjudice aux possessions des habitants de Sainte-Foy. - Procès-verbal de délimitation des territoires. - Contestations entre la commune de Sainte-Foy et le directeur des mines de Pesey, qui voulait changer la direction des couloirs par lesquels on faisait descendre, des hautes montagnes, les bois exploités dans la forêt de Sainte-Foy, pour le service des mines. - Sainte-Hélène-des-Millières: - acensement, en 1739, des montagnes communales de la Tuile et de Corbet. -Pièces d'un procès intenté par les communiers de Sainte-Hélène-des-Millières, contre leurs syndics accusés de malversations. Enquêtes. Interrogatoires de témoins. Écritures produites par les accusés (1781-1782). - Sainte-Marie-de-Cuines: - projet de construction d'une maison commune, en 1791. - Cadastre des terrains communaux usurpés (1786). - Sainte-Reine: - réclamation du conseil contre le syndic qui aurait construit, sans autorisation et pour satisfaire quelques habitants seulement, une fontaine nouvelle que le conseil déclarait inutile. - Saint-Eusèbe-de-Coeur : - renseignements sur la production et la consommation du vin, dans la commune. - Parcelles de vacations dues au secrétaire. - Etc. Liasse 80 pièces, papier.

1739-1791

C 700 Affaires communales. - Communes de Saint-Franc, Saint-Francois, Saint-Genix, Saint-Germain, Saint-Girod, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Jean-d'Arvey, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Jean-de-Chevelu, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Jean-de-la-Porte. - Saint-Franc: - état des avances faites par le secrétaire, pour le compte de la commune, en 1787. - Saint-François: – lettre pour demander la répression de ceux qui ruinaient la, forêt communale, en fabriquant des quantités abusives de charbon et de vaisselle en bois. - Saint-Genix : - lettre des syndics, au sujet du mode de paiement dune horloge dont le conseil avait voté l'établissement, en 1792. - Saint-Girod : - lettre de M. Morand, demandant à l'intendant général de dispenser les habitants d'une partie des corvées, sur un chemin qui allait de la Bâthie à la route de Rumilly (1783). - Saint-Jean-d'Arves : - pétition adressée au Roi par le syndic, et le conseil de la commune, pour demander le rétalblissement d'une foire qui se tenait autrefois à Saint-Jean-d'Arves. - Délibération du conseil à ce sujet. - Enquête et déposition de témoins pour constater que cette foire se tenait encore, le 24 août, 65 ans auparavant (1776-1778). - Copie transmise à l'intendant général de Chambéry, d'un mémoire présenté au ministre de Turin, dans lequel on exposait les griefs dont la commune croyait avoir à se plaindre, à l'occasion de la construction d'un pont sur le torrent de Bonrieux, et concernant les frais d'étapes, le choix du secrétaire communal, le règlement pour la police des cabarets, etc. (1790). – Saint-Jean-de-Belleville : – rapport et enquête sur l'incendie du village de Novaley, de ladite commune, provoqués par l'exacteur (1764). - Inventaire des archives communales. – Enquête pour constater l'opportunité d'interdire, dans certains terrains communaux, le pâturage du bétail et la récolte de l'herbe, afin de produire plus tard, sur ces points, une forêt qui serait très utile et préserverait des avalanches un village situé au bas de la montagne (1780-1788). – Saint-Jean-de-Couz : – Compte de la capitation pour 1742. – Etc.

Liasse 122 pièces, papier.

1742-1792

C 701 Affaires communales. - Ville de Saint-Jean de Maurienne : - copie d'un arrêt du Sénat de Savoie, pour l'établissement du conseil de ladite ville. Autre arrêt réglant l'ordre de préséance de ce conseil (1695). Règlement de police, fait par le conseil de ville, par suite de la, cession de la juridiction concédée an Roi par l'évêgue de Maurienne (1771). – Réclamation de l'avocat Filliol, qui s'était adressé au Roi pour obtenir de la ville le remboursement de l'argent qu'il lui avait prêté, soit pour subvenir aux dépenses générales, pendant les dernières guerres, soit pour payer des réparations occasionnées par des inondations du Bonrieux et de l'Arvan (1736-1741). - Travaux de défense contre le Bonrieux (1748-1750). - Lettre du ministre de Turin à l'intendant général de Chambéry et mémoires au sujet d'un projet de travaux contre le ruisseau du Pex, près de Saint-Jean de Maurienne (1756). - Rapports de l'intendant de Maurienne et requête du conseil de ville, en 1757, au sujet d'une somme de 6,000 livres qui avait été imposée pour la construction, en 1742, d'une (ligue destinée à protéger la ville contre les inondations du Bonrieux. Les travaux avaient été exécutés et payés au moyen d'autres ressources, à cause du trouble apporté dans les finances par l'occupation espagnole. - Rapport du chevalier de Saint-Réal, intendant de Maurienne, concernant un projet de construction d'une halle aux grains, à Saint-Jean de Maurienne, en 1781. – Etc.

Liasse 121 pièces, papier.

1695-1792

C 702 Affaires communales. - Communes de Saint-Jeoire, Saint-Julien, Saint-Laurent-de-la-Côte, Saint-Léger, Saint-Marcel, Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Michel, Saint-Offenge, Saint-Ours, Saint-Pancrace, Saint-Paul de Tarentaise, Saint-Paul-sur-Yenne. - Saint-Julien : - état des créances de la commune, en 1768. - Saint-Laurent-de-la-Côte : inventaire des titres des archives de la commune, qui avaient été confiés au secrétaire. -Requête des habitants de la commune, pour demander qu'il fut interdit à ceux de Saint-Jean-de-Belleville de couper les arbres de haute futaie, dans une forêt de Saint-Jean-de-Belleville, où il a été, de temps immémorial, défendu de faire des coupes, parce que ces bois préservaient des avalanches, très dangereuses en ce lieu, un village de Saint-Laurent-de-la-Côte qui était situé en dessous. Décision favorable de l'intendant. – Acensement de terrains communaux. – Saint-Léger : – certificat constatant que la commune n'avait aucune dette, en 1733. – Saint-Marcel: – parcelles de vacations dues au secrétaire. – Devis des ouvrages faits au pont des Plaines. - Requête des habitants pour demander la réparation du chemin de Montfort. - Saint-Martin-de-Belleville : - Requête de la commune, au sujet des impôts dus pour une montagne, en contestation avec la commune de Montvernier. - Délibération du conseil, pour l'apurement des comptes de gestion communale. - Etat de journées de travail employées aux réparations d'une digue contre le Doron. - Saint-Martin-de-la-Porte : délibération par laquelle le conseil de cette commune demandait à l'intendant de Maurienne, en 1784, de régler entre les habitants de Beaune, le Thil, Saint-Michel et Saint-Martin-de-la-Porte, la jouissance de certains pâturages qui étaient indivis entre eux. - Saint-Michel : état des revenus de la commune, en 1735. – Devis estimatif et plan pour la construction d'un bureau de tabellion, en 1782. - Saint-Paul de Tarentaise : - ponts et chemins. Vacations des inspecteurs qui surveillaient les travaux. - Saint-Paul-sur-Yenne: - débris d'une procédure entre Claude d'Avalon, seigneur de Saint-Paul, et les habitants de la commune, au sujet des corvées. – Etc.

Liasse 118 pièces, papier.

1733-1792

C 703 Affaires communales. – Communes de Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Pierre-d'Alvey, Saint-Pierre-de-Belleville, Saint-Pierre-de-Curtille, Saint-Pierre-d'Entremont, Saint-Pierre-de-Genebroz, Saint-Pierre-de-Soucy, Saint-Rémy, Saint-Sigismond, Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Sulpice, Saint-Thibaud-de-Couz, Saint-Thomas-de-Coeur. – Saint-Pierre-d'Albigny: – lettre du curé, demandant l'expulsion d'un individu qui employait la magie pour débaucher les

jeunes filles de sa paroisse (1757). – Délibération du conseil au sujet de l'établissement d'une caserne (1772). – État de la dépense faite par la commune, pour l'entretien de trois fontaines (1777). – Paiement du gage qui était alloué au visiteur du bétail de la boucherie (1780). – Saint-Pierre-d'Alvey : – comptes de l'exacteur pour les années 1742, 1743 et 1744. – Saint-Pierre-de-Belleville : – état des dettes de la commune, en 1733. – Saint-Pierre-d'Entremont : – délibération du conseil, demandant qu'on nomme un secrétaire dont la résidence soit moins éloignée de la commune. – Saint-Pierre-de-Soucy : – acte par lequel le comte de Montmayeur fait détendre, en 1727, aux habitants de la commune, d'obéir à d'autres officiers que ceux qui seront nommés par lui, – Compte sommaire des tailles et de la capitation (1742-1749). – Saint-Sorlin-d'Arves : – mémoire concernant l'administration des rentes de la commune, en 1781. – Saint-Thomas-de-Coeur : – inventaire des archives. – Délibérations du conseil, relatives aux impositions. – Requête pour la mensuration d'une pièce de vigne que la commune avait acquise des royales finances. – Etc. Liasse 102 pièces, papier.

1727-1792

C 704 Affaires communales. – Commune de Salins. – « Cadastre de la paroisse de Salins, dressé à nouveau, conformément à une ordonnance de la Chambre des comptes de Chambéry, sur la requéte des syndics et communaers de Salins, jointe au registre; » contenant, pour chaque propriétaire, la mensuration et les limites de chaque pièce de terrain, le revenu, le degré et la taille. – Biens des chapelles de Saint-Roch et de Saint-Sébastien; (le noble Philibert Arnaud. – Etc.

Registre In-8° relié en basane, 84 feuillets, papier.

1653

C 705 Affaires communales. - Communes de Salins, la Saulce, Séez, Serrières, Sollières, Sonnaz. Salins: – vacations des administrateurs de la commune, pour affaires de service. – Paiement d'un poële provenant des bureaux de l'intendance de Moûtiers, qui l'avait vendu à la commune de Salins. – La Saulce : – procès-verbal d'un géomètre chargé de constater des empiétements qui auraient été commis sur les terrains communaux, par les religieuses de Moûtiers et par d'autres propriétaires. - Parcelles de vacations dues au secrétaire. -Injonction de l'intendant pour la réparation des chemins (1785-1788). - Séez : - certificat du châtelain, des syndics et du conseil, attestant que les habitants du village de Saint-Germain, commune de Séez, ont accompli leurs obligations qui consistaient à planter et à entretenir des poteaux très élevés, le long de la route, dans la traversée du col du Petit-Saint-Bernard, pour guider les voyageurs, pendant la saison des neiges, et à rechercher les cadavres de ceux qui périssaient dans ce parcours dangereux, pendant les mauvais temps ; et chie par conséquent ils ont droit à l'exemption de tailles qui leur avait été concédée, pour cet objet, plusieurs siècles auparavant (1760). - Reconstruction du pont de Saint-Germain, sur le torrent du Petit-Saint-Bernard. Devis, adjudication, réception d'oeuvre des travaux. -Délimitation de forêts communales entre le hameau de Versoys, du Bourg Saint-Maurice, et la commune de Séez. – Contestations avec un sieur Grand, acquéreur de 80 journaux de bois communaux. – Serrières : – requête au Roi, et délibération du conseil communal, pour la création d'un marché hebdomadaire. Demande de renseignements par l'administration centrale de Turin, à l'intendant général de Chambéry (1787). - Sollières : - état des dettes de la commune, en 1728. - Sonnaz : - « état par confins, numéros et contenances, des bois broussailles que possède la commune de Sonnaz, rière icelle, » dressé par le Conseil, en 1771. - Etc.

Liasse 77 pièces, papier.

1728-1790

C 706 Affaires communales. – Communes de la Table, Termignon, Tessens, Thoiry, Thyl, Tignes, Tours, Traize, Trévignin, Triviers. – La Table : – lettre relative à une demande de séparation des quartiers de la Table et Verneil, eu deux communes distinctes (1783). – Termignon : – état des dettes de la commune, en 1720. – Tessens : – requête du conseil qui avait pris en adjudication la fourniture de l'huile pour la lampe de l'église, et n'avait par rempli ses engagements. – Règlement pour le pâturage dans les terrains communaux (1751). – Parcelles de vacations dues au secrétaire. – Inventaire des archives communales. – Le Thyl : – état des dettes de la commune en 1693. – Tignes : – règlement fait par le conseil, pour le mode de jouissance des pâturages communaux. – Tours : – inventaire des archives. – Parcelle de vacations dues au secrétaire et aux administrateurs de la commune. –

Mémoires relatifs aux dépenses pour la construction de la digue de Tours, contre l'Isère. – Indemnité de 40 livres 2 sous à un individu qui avait tué un loup, sur le territoire de la commune. – Projet de construction d'un local pour les archives et pour les assemblées du conseil. – Traize : – comptes de l'exacteur, en 1742, 1743 et 1744. – Triviers : – délibération du conseil pour le choix d'un nouveau. secrétaire communal, en 1770. – Etc. Liasse 126 pièces, papier, 2 plans.

1720-1792

C 707 Affaires communales. - Communes de Val de Tignes, Valloire, Valmeinier, Vérel-de-Montbel, Verrens, Verthemex, Villard-de-Beaufort, Villard-Sallet, Villarderel, Villard-Lurin, Villa rodin, Villaroux, Villette, Viviers, Voglans. – Val de Tignes : – lettre du subdéléqué de l'intendance de Tarentaise, transmettant un certificat du 26 février 1760, duquel il résulte qu'un pedon de l'intendance de Moûtiers, envoyé dans cette commune pour y porter un ordre de brigade, décerné contre l'exacteur et le conseil, en retard pour le règlement du compte des tailles, n'avait pu aller plus loin que Sainte-Foy, à cause des quantités énormes de neige qui couvraient le pays. - Requête qui avait été présentée à l'intendant de Tarentaise, pour obtenir l'autorisation devendre aux enchères 2,000 plantes de bois de sapin etde mélèze qui avaient été déracinées par les avalanches, dans les forêts communales. Réclamation des habitants d'un hameau de la commune qui prétendaient que cette vente était préjudiciable aux communaers, parce que l'adjudication en avait été donnée à bas prix, à un prête-nom du syndic (1783). – Valloire : – procès-verbal de délimitation et de plantation de bornes entre cette commune et celle de Valmeinier, en 1729. - Valmeinier : - état des dettes de la commune, en 1735. - Villargerel : - rôle des bestiaux admis au pâturage dans les terrains communaux. - Parcelle de vacations dues au secrétaire. - Mémoires concernant les travaux de construction d'une digue et d'un pont sur le ruisseau de Villargerel. -Réparations à un moulin communal, et acensement de ce moulin. - Villarlurin : - Mémoire de travaux de réparation exécutés au pont sur le torrent entre Villarlurin et Saint-Laurent-dela-Côte. - Mémoire des journées des ouvriers qui avaient été employés à éteindre un incendie dans la forêt de Villarlurin. - Villarodin : - état des dettes de la commune en 1735. Villette : – devis de travaux à la dique. – Vacations de l'inspecteur chargé de la direction des travaux du pont de Centron. - Contestation entre le conseil et un ancien syndic, au suiet de chaudières que ce dernier avait achetées pour l'exploitation de la montagne communale, sans l'assentiment du conseil. - Etc. Liasse 139 pièces, papier.

1720-1790

C 708 Affaires communales. – Commune d'Yenne. – Compte de l'exacteur, en 1743. – Inventaire sommaire des archives. – Mémoires d'avances faites par le syndic et par le secrétaire, pour le compte de la commune. – Plainte non signée, relative à divers griefs contre le conseil municipal, qui était composé de membres parents ou alliés, et dont on donne la liste explicative. – Mémoires et pétitions, pour la construction, aux frais de la commune, d'un pont en pierre, sur le torrent du Flon, en 1774. – Délibérations du conseil pour la nomination du secrétaire communal (1792). – Etc. Liasse 30 pièces, papier.

1743-1792

C 709 Affaires communales. – Recueil manuscrit d'instructions, règlements et ordonnances sur l'administration des villes du royaume de Piémont.

Registre In-4° relié en parchemin, 208 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 710 Notaires et tabellions. – États et renseignements sur les offices de notaires et les charges de tabellions, dans les diverses provinces du duché de Savoie, fournis à l'intendant général de Chambéry, qui était aussi conservateur du tabellion. – Lettres-patentes de Charles-Emmanuel III, du 1er août 1732, portant augmentation de 750 places de notaires, tant en Savoie, Piémont, comté de Nice, que principauté d'Oneille, dont 150 pour le duché de Savoie. – Patentes de notaires, délivrées par Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours et Anne d'Orléans, duchesses de Savoie, Victor-Amédée II, duc de Savoie et roi de Sicile, don Philippe, infant d'Espagne, grand-amiral d'Espagne et des Indes, et généralissime des armées de Sa Majesté catholique en Italie, Savoie., Nice, etc.,

Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne; portant la signature autographe de tous ces princes, et l'enregistrement des patentes à l'intendance générale de Chambéry. – Prestation de serment, et installation des titulaires, par les juges-mages des provinces. – État général des places de notaires vendues ou restant à vendre en Savoie, en 1730. – Patentes de notaire, concédées pour 15 ans, en 1785, par Victor-Amédée III, à Philibert Maillet, de la paroisse de la Saulce. – Acte par lequel Jean-Baptiste Chardonnet, garde du tabellion d'Aiguebelle, institue pour son substitut dans cette charge, son fils, J. Chardonnet. – Etc. Liasse 114 pièces, papier.

1672-1789

C 711 Notaires et tabellions. – Circulaires et instructions de l'administration supérieure, relatives à leur surveillance. – Instructions aux intendants, pour la visite des tabellions. – Circulaire du comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, aux notaires, sur le même sujet (1770). – Lettre de la Chambre des comptes, prescrivant à l'intendant général de reconnaître, lors de la visite des minutaires des notaires, les contrats qui porteraient aliénation de fiefs et affranchissement de droits féodaux, dont les notaires n'auraient pas transmis copie à la Chambre des comptes. – Procès-verbaux constatant des irrégularités commises, surtout en matière d'enregistrement, par des notaires. – Mémoires justificatifs, présentés par quelques-uns d'entre eux qui avaient été condamnés à des amendes. – Lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, faisant grâce, sur leurs demandes, à des notaires de Chambéry, Grézy-sur-Isère, Montmélian, Yenne, etc., d'amendes encourues par eux, pour quelques irrégularités relevées par les vérificateurs, dans leurs visites. – Etc. Liasse 62 pièces, papier.

1742-1791

C 712 Notaires et tabellions. - Procès-verbaux de visite. - Inspection des registres et minutes de ceux de la province de Savoie-Propre, par l'intendant général, qui était aussi conservateur général du tabellion, ou par son délégué. Chaque procès-verbal comprend la visite de tous les notaires ressortissant à un des bureaux d'insinuation de la province (Chambéry, Aix, Beaufort, le Châtelard, Conflans, les Échelles, Montmélian, la Rochette, Saint-Genix, Saint-Pierre d'Albigny et Yenne). Il est généralement précédé d'une liste des notaires et des communes de la circonscription, ainsi que d'un exemplaire du manifeste dans lequel l'intendant général fixait l'époque de la visite et rappelait les principaux règlements sur cette matière. On y voit que tous les notaires, les greffiers de tribunaux, les secrétaires de communes, et les détenteurs, en qualité d'héritiers, de minutes de notaires défunts, étaient astreints à présenter tous leurs registres à la vérification. « Tous ceux qui dénonceront quelques malversations ou manquements dans les offices de notaires, dont ils auront notice, obtiendront le quart des peines pécuniaires auxquelles les notaires seront condamnés, outre la récompense de 50 écus qui sera payée au dénonciateur, sur les biens des coupables ; et afin que personne n'ait répugnance à dénoncer les coupables, les dénonciateurs seront tenus secrets. »

Liasse 30 pièces, papier.

1782-1791

C 713 Notaires et tabellions. – Notes sommaires données en forme de certificats, par des notaires de la province de Savoie-Propre, à l'occasion de la visite, pour faire connaître le nombre d'actes qu'ils avaient passés et fait insinuer, depuis la visite précédente. La nature de l'acte n'est pas indiquée, et le notaire a même souvent omis de faire connaître sa résidence. – États fournis par les notaires J.-B. Gabet, Dominjoud, Picollet, F. Buisson, Humbert, Berthet, Ducoudray, Ruffard, Vibert et Nouvelle, de Chambéry, Brunier, d'Aiguebelle, Bertin et Francoz, d'Arith, Nicolas Andrevon, d'École, Pichon, de la Rochette, Mollot, de Saint-Pierre d'Albigny, Philibert Rabat, d'Yenne, etc.; faisant connaître très sommairement l'objet de chacun des actes qu'ils ont passés, pendant l'occupation de la Savoie par les Espagnols, de 1742 à 1749. – Etc.

Liasse 108 pièces, papier.

1742-1785

C 714 Notaires et tabellions. – Notes très sommaires, données en forme de certificats, par des notaires de la province de Savoie-Propre, à l'occasion des visites, pour faire connaître le

nombre d'actes qu'ils avaient passés et fait insinuer, depuis la visite précédente. La nature des actes et la résidence des notaires ne sont pas indiquées. Liasse 125 pièces, papier.

1785-1792

C 715 Notaires et tabellions. – Comptes de recettes et dépenses de la visite des notaires et tabellions de la province de Savoie-Propre, Maurienne et Tarentaise (1760-1785). – Comptes de recettes et dépenses, rendus à l'intendant général de Chambéry, par les tabellions de chaque mandement (1785-1788). – Procès-verbaux de visite des locaux affectés aux archives des tabellions de mandement. Devis de réparations à ces locaux, pour Beaufort, Montmélian, Moûtiers, etc. – États de répartition de la dépense entre les communes dépendant de chaque bureau de tabellion (1751-1791). – « État général de répartition sur les paroisses qui ressortissent aux différents bureaux de tabellion de la province de Savoie-Propre, chacun par département séparé, pour servir à. l'imposition des frais qui se sont faits pour faire relier les registres des minutes, et pour les droits de visite de chaque tabellion » (1786). – Etc. Liasse 119 pièces, papier.

1751-1791

C 716 Notaires et tabellions. - Correspondances générales. - Lettres adressées de Tarin et des provinces de Savoie-Propre et de Maurienne, à l'intendant général de Chambéry : - par M. d'Albert, notaire à Chambéry, réclamant un minutaire qu'il avait apporté à l'intendance générale, à l'appui d'une réclamation d'honoraires, et qui avait été égaré (1760); - par M. Charvet, notaire à la Chapelle-Blanche, qui se plaignait, au mois de juin 1760, des démarches faites par un notaire du village de Villard-Benoît en Dauphiné, pour se faire « approuver notaire en Savoie, » en affirmant, pour l'obtenir, qu'il habitait le village de Laissaud, qui venait d'être incorporé à la Savoie, à la suite du traité international du 24 mars 1760 ; - par M. Domenget, secrétaire insinuateur à Aix, signalent le mauvais état de la tour où étaient renfermées les archives du tabellion, et demandant que ces archives fussent placées dans la nouvelle Maison de Ville que la municipalité d'Aix se proposait alors de faire bâtir (1781) ; – par le baron Favrat, procureur du Roi à Turin, approuvant l'intention de l'intendant général de Chambéry de se mettre en route pour procéder à la visite des notaires et des tabellions de la province de Savoie-Propre, et lui souhaitant, « dans la course qu'il allait faire, la plus parfaite santé, et des agréments qui puissent le dédommager des ennuis inséparables du genre d'occupation auquel il allait se livrer » (1791) ; – etc. Liasse 119 pièces, papier.

1730-1792

C 717 Notaires et tabellions. - Correspondances générales. - Lettres adressées de la province de Tarentaise, à l'intendant général de Chambéry, qui était aussi conservateur général du tabellion dans le duché de Savoie: - par MM. Maraldi, Angiono, Mouthon et Olive, intendants de Tarentaise, au sujet des notes mensuelles et de la. comptabilité des tabellions de Moûtiers, Aime et Bourg Saint-Maurice ; - par M. Bonnardel, subdélégué de l'intendance de Tarentaise, transmettant l'acte de soumission et de prestation de serment du sieur Mermet, notaire, pour la charge de secrétaire insinuateur au bureau du tabellion du Bourg Saint-Maurice, qui était devenue la propriété du chapitre métropolitain de Tarentaise, par suite d'une cession du sieur Chapel, ancien titulaire de cet office (1761); - par M. Olive, annonçant son départ pour continuer la visite des tabellions, qui avait été commenc e par son prédécesseur, l'intendant Toesca (1781) ; – par le sieur Cléry, secrétaire insinuateur et gardeclutabellion de Conflans, transmettant un procès-verbal de vérification des minutes du notaire Claude Viallet, dressé à son décès, par le châtelain de Conflans (1783). – Autre acte de même nature, par le secrétaire insinuateur et le juge du mandement de Beaufort, à l'occasion du décès du sieur J. Bal, notaire et secrétaire de la commune d'Hauteluce ; - etc. Liasse 110 pièces, papier.

1742-1792

C 718 Confréries, corporations et autres sociétés laïques. – Confrérie de Saint-Conchors, dans l'église paroissiale de Lémenc, à Chambéry : – requête du recteur de la confrérie, pour obtenir la punition d'une femme qui avait blasphémé contre Saint – Conchors (1789). – Confrérie des Pénitents de la Croix de la Rochette : – requête du conseil communal,

demandant à l'intendant général l'autorisation de couper des sapins dans la forêt communale, pour réparer la chapelle de la confrérie (1769). - Compagnie des chevalierstireurs de Chambéry: - supplique des habitants de Chambéry, et lettres-patentes de Charles III, duc de Savoie, pour la création de cette compagnie, en 1509, portant approbation de ses statuts. - Copie d'une requête signée de Challes, reine des tireurs, Eugène de Savoie, chevalier tireur, Degaillon, roi du tirage, d'Entremont, capitaine des tireurs ; et lettres-patentes du roi Charles-Emmanuel III, pour la confirmation des privilèges de la compagnie, en 1734. - « Cérémonial de MM. les nobles chevaliers-tireurs de l'arquebuse, de la ville de Chambéry » (1752). - « Role de la compagnie des nobles chevaliers-tireurs de la ville de Chambéry, qui ont été à la rencontre de Sa Majesté, à son arrivée en Savoie, le 20 juin 1775, et qui ont tiré en sa présence et de celle de toute la cour, le 12 août 1775, et assisté au bal que la compagnie eut l'honneur de leur donner, lequel fut ouvert par Mgr le prince de Piémont, et S. A. R. Mme la duchesse de Chablais ». - « Règles que doivent observer les nobles chevaliers de l'arquebuse, de la ville de Chambéry ». (Placard imprimé, . sans date (xviie siècle), portant en tête les armoiries de la compagnie). -Marchands ciergiers de Chambéry: - copie de deux arrêts du Sénat de Savoie, l'un défendant, en 1713, l'autre autorisant les membres de cette corporation, en 1715, à fabriquer des chandelles de cire mélangée avec d'autres substances. - Confrérie de Saint-Joseph ou des charpentiers de Chambéry : - quittance pour le roulement du compte d'un administrateur de la corporation, en 1790. – Maîtres cordonniers de Chambéry : – procédure sommaire pour « l'Université des maîtres cordonniers de Chambéry » contre Louis Forestier qui se plaignait de ce que le syndic de la corporation avait saisi, à son étalage, 4 paires de souliers fins, tandis que ses lettres de maîtrise ne l'autorisaient à fabriquer que des souliers gros. - Liste de 136 maîtres cordonniers de Chambéry. - Maîtres tailleurs de Chambéry: requête présentée par eux, au Roi, pour demander qu'on fit respecter leurs statuts qui interdisaient de « lever boutique de maître tailleur, sans subir examen et faire chefd'oeuvre ». – Etc.

Liasse 19 pièces, papier.

1509-1790

C 719 Culte. - Clergé séculier. - Archevêché et chapitre métropolitain de Tarentaise. - Copies de 2 concessions de privilèges, des années 996 et 1196, en faveur de l'archevêché de Tarentaise, par les empereurs d'Allemagne, Rodolphe et Frédéric II. Transaction à ce sujet, entre l'archevêque Jean et Amédée VI, comte de Savoie, en 1358. - « Role des titres tirés des archives de l'archevêché de tarentaise, et remis au R. P. Mérel, pour porter à Chambéry, pour s'en servir au procès que Monseigneur a, contre le seigneur de Saint-Thomas, concernant la juridiction et territoire de Moûtiers, comme encore contre les nobles de Moûtiers, pour faire voir qu'ils sont jurisdiciables de Monseigneur » (1651). - Ordonnance royale de Charles-Emmanuel III, prescrivant au général des finances de faire payer à l'archevêgue de Tarentaise 5,156 livres destinées à la reconstruction de l'église Sainte-Marie de Moûtiers (1751). - Compte du produit des revenus cédés aux finances royales par l'archevêché de Tarentaise (1769). – Procès-verbaux de séances du chapitre métropolitain, pour le partage entre les chanoines, des terres composant la mense capitulaire. - Revenus des doyens (1791). - Etc. Liasse 23 pièces. papier.

996-1791

C 720 Culte. – Clergé séculier. – Archevêché de Tarentaise. – Procédure et arrêt du Sénat de Savoie, à l'occasion d'une contestation entre les syndics de Moûtiers et Anastase Germonio, archevêque de Tarentaise, au sujet de la mesure dont il se servait pour le règlement de l'aumône en blé qu'il était tenu de distribuer, tous les ans, aux pauvres de sa ville archiépiscopale.

Registre In-4° non cartonné, 30 feuillets, papier.

1610-1624

C 721 Culte. – Clergé séculier. – Archevêché de Tarentaise. – Requêtes et mémoires, dans un procès entre les fonctionnaires de la ville de Moûtiers et Benoît-Théophile de Chevron, archevêque de Tarentaise, au sujet des préséances et du rang assigné aux officiers de l'archevêque dans les processions.

Registre In-4° non cartonné, 68 feuillets, papier.

C 722 Culte. - Clergé séculier. - Archevêché de Tarentaise. - Procès entre François-Amédée Milliet d'Arvillard, archevêque de Tarentaise, et Jean Hugonnier, curé de Conflans, au sujet de sa portion congrue. Mémoires, assignations, etc.

Registre In-4°non cartonné, 178 feuillets, papier.

1737-1740

Culte. - Clergé séculier. - Évêché de Chambéry. - Traduction française d'une bulle du pape C 723 Léon X, du 8 des ides de janvier 1515, par laquelle il érigeait l'église du Saint-Suaire de la ville de Chambéry, en métropole avec dignité archiépiscopale, unissant le doyenné de la même église et la prévôté du Mont-Joux à la, mense archiépiscopale, et accordant à Charles III, duc de Savoie, le droit de présenter audit archevêché. - Autre bulle du même pape, du 22 septembre 1516, portant suppression de l'archevêché de Chambéry (traduction française [note: Les textes latins de ces bulles, qui sont aux archives de Turin, ont été imprimés dans « l'Histoire de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry, par A. DE JUSSIEU, archiviste de la Savoie. » In-8°. Chambéry 1868. – Perrin, éditeur.]). – Correspondance ministérielle avec l'intendant général de Chambéry, notes et mémoires relatifs à la création du siège épiscopal de Chambéry et à la circonscription du nouveau diocèse. - Copie d'un mémoire pour le comte de La Marmora, ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris, en 1772, au sujet d'un arrangement qui avait été proposé à la cour de France, par le gouvernement sarde en 1763, pour « l'arrondissement des juridictions spirituelles enclavées dans les deux États ». -État des paroisses de la Savoie, avec l'indication des diocèses auxquelles elles appartenaient. – État des paroisses du décanat de Savoie et du diocèse de Grenoble, avec des notes sur chacune d'elles, et la désignation des collateurs de ces bénéfices ecclésiastiques (1772). - « État par ordre alphabétique des paroisses et annexes dut Petit-Bugey, part de Savoie, qui dépendent du diocèse de Belley, dans lequel état sont spécifiés le nombre des habitants de chaque paroisse ou annexe, les revenus, à peu près, des cures, et les noms des patrons, soit nominateurs d'icelles ». - « Note des bénéfices ecclésiastiques appartenant à l'abbaye de Saint-Michel de La Cluse, située en France, divisés par catégories, » avec des renseignements sur les possesseurs et sur les revenus (1772). -Copie d'une dépêche du comte de Viry, ambassadeur du roi de Sardaigne, à son souverain, au sujet du mode de cession, par l'évêché de Grenoble, en vue de la création de l'évêché de Chambéry, des bénéfices ecclésiastiques composant le décanat de Savoie, qui avait dépendu jusqu'alors du diocèse de Grenoble (1773). – Copie d'instructions du gouvernement sarde, pour Mgr Laurent de Sainte-Agnès, au sujet du projet de création de l'évêché de Chambéry (1778). – Lettres du ministre Corte, de Turin, sur le même sujet (1779).

Liasse 20 pièces, papier.

1515-1779

C 724 Culte. - Clergé séculier. - Évêché de Maurienne. - Recette des terriers et reconnaissances féodales pour Pierre de Lambert, évêque et prince de Maurienne, dans sa châtellenie de Saint-André, rénovées par Pierre Excoffier, de Saint-André, et Pierre Mestrallet, de Saint-Michel.

Registre In-4°. 50 feuillets, papier.

1589

C 725 Culte. – Clergé séculier. – Évêché et chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne. – Acte de cession, du 3 août 1606, par Philibert Milliet, évêque de Maurienne, à la ville de Saint-Jean de Maurienne, de la layde des denrées, moyennant un droit annuel de 100 livres -Projet de cession, en 1761, par Jean de Martiniana, évêque de Maurienne, à la ville de Saint-Jean de Maurienne, d'une partie du grand pré dit pré de foire, qui appartenait à la mense épiscopale, mais qui était grevé de plusieurs servitudes. Réclamation du chapitre cathédral qui possédait une maison contiguë à ce pré. - Mémoire relatif à une aumône générale d'un pain de seigle que l'évêque devait faire distribuer à chaque pauvre qui se présentait. - Mémoire concernant un droit dû par les paroisses du diocèse de Maurienne, pour les frais des visites pastorales (1789). - Très long mémoire d'avocat, dans un procès du chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne contre l'évêque qui avait publié des constitutions diocésaines et des ordonnances, sans prendre l'avis de son chapitre (1742). -Assemblée du chapitre cathédral, dans laquelle il rédige des remontrances à l'évêgue, en 1760, au sujet de la portion de dîme de la paroisse de Saint-Julien, revenant audit chapitre qui avait la nomination du curé de ce lieu. - Etc.

Liasse 40 pièces, papier.

1606-1790

C 726 Culte. - Clergé séculier. - Chapitres collégiaux de la Sainte-Chapelle, à Chambéry, d'Aiguebelle et de La Chambre. - Chapitre de la Sainte-Chapelle. - Traduction française des documents suivants [note : Les textes latins de ces bulles, qui sont aux archives de Turin, ont été imprimés dans « l'Histoire de la Sainte-Chapelle du château de Chambéry, par A. DE JUSSIEU, archiviste de la Savoie. » In-8°. Chambéry 1868. – Perrin, éditeur.]: – Lettre citation de Rodolphe, évêque de Belley, pour l'union de la pavoise de Saint-Pierre sous le Château, à la chapelle du château de Chambéry (8 août 1417). - Lettre d'assignation et de dotation de la chapelle de Mgr le duc de Savoie, fondée dans le château de Chambéry (4 avril 1421). - Bulle du pape Paul II, pour la fondation de l'insigne église collégiale séculière de la Sainte-Chapelle, dans la ville et le château de Chambéry, et l'union des prieurés d'Arbin, Bassens, Clarafond, Le Bourget, Thoiry et Saint-Alban (11 des calendes de mai 1467). - Bulle du pape Sixte IV, accordant des immunités et privilèges à la Sainte-Chapelle de Chambéry et au doyen du chapitre (des calendes d'octobre 1472). - Autre bulle du même pontife, pour l'érection de la chantrerie et de la trésorerie du chapitre de la Sainte-Chapelle (16 des calendes d'octobre 1472). – Bulle d'érection d'un archidiacre, avec union de la juridiction et des fruits du décanat de Savoie au doyen et chapitre de la Sainte-Chapelle, et union de la paroisse de Saint-Léger de Chambéry (12 des calendes de juin 1474). -« Inventayre des reliques tant d'argent que aultres dorés, trouvés en l'argenterye de la Sainte-Chapelle du chasteau de Chambéry, faict par le seigneur de La Peysse, archidiacre » (16 janvier 1578). - « Patentes de nomination par S. A. R. Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, pour le sieur de l'Épilly, chanoine de la Sainte-Chapelle » (15 mai 1654). – Fragment d'une procédure entre le chapitre de la Sainte-Chapelle et le prieur de Thoiry (1739). -Mémoire pour la réparation des orgues de la Sainte-Chapelle. - Chapitre collégial d'Aiguebelle. - Acensement, par Mgr Charles-Joseph de Valpergue de Chevron, prévôt du chapitre en 1726. – Confirmation, en qualité de chanoine de ce chapitre, par le roi Charles-Emmanuel III, en 1749, de révérend Jean Bernard, qui avait été nommé par l'évêque de Maurienne, pendant l'occupation de la Savoie par les Espagnols. – Mémoire historique sur la fondation du chapitre collégial d'Aiguebelle et sur sa situation en 1790. – Chapitre collégial de La Chambre. – Lettre du révérend Rey, doyen, à l'intendant général de Chambéry, en 1783, au sujet d'une contestation entre le vicaire de Sainte-Hélène des Millières et le chapitre qui était curé primitif de Sainte-Hélène. - Etc. Liasse 52 pièces, papier.

1417-1790

Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, classés par ordre C 727 alphabétique des communes dans lesquelles ils sont situés. - Lettres A et B. - Mémoires, requêtes, délibérations de conseils communaux, devis de travaux, etc., concernant des constructions, réparations, etc., aux églises, presbytères, etc., des communes d'Aiguebelette, Aiguebelle, Aix, Albens, Allondaz, Ansigny, Apremont, Arbin, Arith, La Balme, Barberaz, Bessans, La Biolle, Bourg Saint-Maurice. - Aiguebelette: - état des vases et ornements sacrés de l'église, en 1788. Vérification de coupes de bois dans les forêts de la cure. - Les Allues: - notes relatives aux fondations pieuses, dans cette église (1775). -Apremont : - procès-verbal dressé par un notaire, de l'installation en qualité de vicaire perpétuel, d'un ecclésiastique qui avait été nommé à ce poste par l'abbé De Ville, prieur de Saint-Baldoph et curé primitif d'Apremont (1775). – Arbin : – requête d'un curé à l'autorité supérieure, pour obtenir le rétablissement d'un chemin qui était la seule voie de communication entre un hameau et le chef-lieu de la paroisse. (Cette pièce contient des renseignements sur la création et sur les circonscriptions des paroisses d'Arbin et de Montmélian). - Argentine: - procuration donnée en 1738, par tous les paroissiens à deux d'entre eux, pour régler la dépense nécessaire à la célébration d'une messe du matin, en plus de la messe de paroisse. - Ayton : - mémoire sans date ni signature (xviie siècle) sur le tombeau de Jean, archevêque de Ségovie, enterré dans l'église d'Ayton, en 1463. -Bessans : - état des revenus de la cure, en 1749. - Bourg-Saint-Maurice : - requête du syndic et du conseil de la commune, contre le chapitre métropolitain de Tarentaise, au sujet des revenus affectés à l'entretien d'un vicaire (1768). - Lettre du curé se plaignant qu'on dansait dans plusieurs maisons de la paroisse (1791). - Etc. Liasse 72 pièces, papier, 1 plan.

Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, rangés par ordre C 728 alphabétique des communes dans lesquelles ils sont situés. Lettres C, D, E, F, G. -Mémoires, devis, délibérations de conseils communaux, etc., concernant des travaux aux églises, presbytères, etc., des communes de Césarches, Champagneux, Chanaz, Le Châtelard, Chignin, Chindrieux, Clarafond, Coise, Conflans, Corbel, Cruet, Les Déserts, Domessin, Dullin, Les Échelles, Écoles, Entremont, Francin, Gresin. - Chambéry: paroisse de Saint-Léger. Billet royal par lequel Charles-Emmanuel III autorise le conseil municipal à imposer une taxe de 4,000 livres, répartie entre tous les chefs de famille de la paroisse, pour subvenir aux frais de démolition de l'église, devenue caduque (1760). -Chambéry: - paroisse de Maché. Acquisition, par les procureurs de cette paroisse, d'un rétable de marbre qui se trouvait dans l'église des jésuites (1764). - Champagny: mémoire sans date ni signature (xviiie siècle), sur une requête des habitants des hameaux du Bois, de La Ciserette et de Friburge, qui demandaient à former une paroisse séparée. -Cléry: - lettre à l'intendant général de Chambéry, et mémoire au sujet de la création d'un vicaire, dans cette paroisse, au moyen d'un legs qui avait été fait par un curé, pour cet objet, en 1773. - La. Croix de la Rochette : - copie d'un legs testamentaire, fait à l'église de cette commune. - Mémoires fournis dans un procès entre le curé et ses paroissiens, au sujet de sa portion congrue et de l'entretien des vases sacrés. – Grésy : – fragment d'une procédure entre le curé et la commune, à l'occasion des dîmes qu'il avait à percevoir (1775). – Etc. Liasse 116 pièces, papier.

1750-1792

C 729 Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, classés par ordre alphabétique des communes dans lesquelles ils sont situés. - Lettres H à M. - Mémoires, devis, enquêtes, délibérations de conseils communaux, etc., concernant des travaux aux églises, presbytères, etc., des communes d'Hauteluce, Hauteville-Gondon, Héry-sur-Meyne, Lay-Avressieux, Lescheraine, lucey, Marthod, Mercury-Gemilly, Meyrieux, Modane, Mognard, Montagnole, Montalieu, Montdenis, Montgilbert, Montricher, Moû-tiers, Mouxy. -Hauteluce : - procès-verbaux de visites pastorales, faites et l'église par françois-Amédée de Challes, archevêque de Tarentaise, qui prescrivait aux syndics de la commune d'acheter divers ornements sacerdotaux et de faire réparer le clocher. Il règle en outre le tarif des fonctions curiales et les revenus des chapellenies fondées dans la paroisse (1681-1686). -Héry sur Ugines : - rapport et notes sur un placet adressé au loi, par les habitants des hameaux de Cohennoz et des Panissat qui demandaient à être érigés en paroisse séparée (1769-1784). - L'Hopital-sous-Conflans : - lettre de M. Levret, soumettant à l'intendant général de Chambéry une convention par laquelle les habitants lui concédaient un banc dans leur église (1783). - Lanslevillard : - mémoire adressé à l'intendant général de Chambéry, par le curé, concernant des difficultés qu'il avait avec ses paroissiens, pour la nomination et le traitement d'un vicaire (1775). - Montgilbert : - notes et quittances pour le paiement d'une somme de 600 livres que le Roi Charles-Emmanuel III avait accordée à cette commune, afin de l'aider à reconstruire son église qui avait été détruite par un incendie (1766). – Moûtiers : – billet royal de Charles-Emmanuel III, portant allocation d'un subside de 3,000 livres, pour la restauration de l'église paroissiale (1750). – Etc. Liasse 79 pièces, papier.

1661-1790

C 730 Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, rangés par ordre alphabétique des communes dans lesquelles ils sont situés. Lettres N à R. - Mémoires, devis, adjudications de travaux, délibérations de conseils communaux, etc., concernant des reconstructions, des réparations d'églises, de presbytères, etc., dans les communes de Nances, Notre-Dame des Milliéres, Novalaise, Oncin, Presle, Pugny, Puigros, Queige, Randens. - Oncin : - enquête au sujet d'une plainte déposée par le curé, contre deux de ses paroissiens, qui l'avaient insulté. - Ontex : - réclamation du gouvernement contre une nomination faite par l'évêque de Belley, à cette cure qui était à la collation du roi de Sardaigne (1786). - Pallud : - acte par lequel les communiers de cette paroisse s'engagent à abandonner les revenus d'une propriété appartenant à la commune, et à payer une dîme annuelle pour l'entretien du vicaire (1763). - Planaise : - titre d'une rente constituée au profit de la cure, par un sieur Tournassat, en 1784. - Pont-de-Beauvoisin : - arrangement entre les habitants du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), et ceux de la commune française du même nom, pour fixer le lieu et les jours où se feraient les sermons du carême (1777). -Réclamation du curé, au sujet de la portion congrue que la commune devait lui payer. -Puigros : - abergement d'une pièce de terre, par le curé (1561). - liandens : - enquête sur l'état des meubles et ornements servant au culte, et à la réparation desquels le curé demandait qu'on employât des fonds qui appartenaient à la confrérie du Saint-Esprit (1784). – Mémoire de l'intendant de-Maurienne, sur un projet de reconstruction de l'église qui avait été détruite par une inondation (1773). – Etc. Liasse 81 pièces, papier.

1561-1792

C 731 Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, classés dans l'ordre alphabétique des communes où ils sont situés. - Lettre S. - Mémoires, devis, adjudications de trayaux, délibérations de conseils municipaux, concernant des reconstructions, réparations, etc., des églises, presbytères, etc., des communes de Saint-Alban de Montbel, Saint-André, Saint-Bon, Sainte-Hélène des Millières, Sainte-Marie de Cuines, Saint-Étienne de Cuines, Saint-Genix, Saint-Georges d'Huretière, Saint-Germain, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Pierre d'Alvey, Saint-Pierre de Belleville, Saint-Pierre de Soucy, Saint-Sulpice, Saint-Thibaud de Couz, Sonnaz. - Saint-Alban près Chambéry: - inventaire des titres de la cure (1549). - Transaction entre Révérend Seyssel, curé de Saint-Alban, et le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, pour sa prébende (1598). - Présentation pour la cure de Saint-Alban, en faveur de Révérend Marchand (1698). – Procès-verbal d'une visite pastorale du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, à la cure de Saint-Alban (1694). - Sainte-Hélène du Lac: - extrait d'ordonnances de Mgr Charles-Joseph-Philippe de Martiniana, évêque de Maurienne, dans sa visite pastorale à l'église de cette paroisse (1769). – Sainte-Marie de Cuines : - extrait d'une transaction destinée à mettre fin à un procès entre le curé et le conseil communal, pour fixer à l'amiable, l'endroit de chaque village, où le curé serait tenu d'aller chercher les morts, pour les enterrer (1787). - Saint-Étienne de Cuines : - copie de reconnaissances de fiefs passées par Henri Bompart, curé, en faveur du marquis de La Chambre, à cause des biens de la cure qui relevaient du marquisat de La Chambre (1487). Saint-Innocent : – lettre de Mer Biord, évêque d'Annecy, à l'intendant général de Chambéry, au sujet du logement du curé (1789). - Saint-Jean d'Arves : - lettres du chanoine promoteur du diocèse, et du juge-maje de Maurienne, relatives à un projet de création de vicaires régents, au moyen de l'union au bénéfice-cure, de deux rectorats de chapelles. La commune réclamait cette union, à laquelle le curé s'opposait (1785). - Saint-Jean de Belleville: - inventaire des archives de la cure (1780). - Sur l'invitation du conseil communal, Révérend François Udry, docteur en droit canon, curé de Saint-Jean de Belleville, s'est présenté à la maison consulaire, avec les papiers et archives de sa cure, dont l'inventaire a été dressé par un notaire, assisté d'un membre du conseil. - Saint-Nicolas-la-Chapelle: - note sur les revenus de la cure (4787). - Séez: - établissement d'un quatrième prêtre pour desservir la paroisse (1766). – Etc. Liasse 127 pièces, papier.

1484-1792

C 732 Culte. - Clergé séculier. - Bénéfices-cures et édifices paroissiaux, classés dans l'ordre alphabétique des communes où ils sont situés. - Lettres T à Z. - Mémoires, devis, adjudications de travaux, délibérations de conseils communaux, concernant des constructions ou réparations d'églises, de presbytères, etc., des communes de Thénésol, La Thuile, Traize, Tresserve, Trévignin, La Trinité, Venthon, Villard de Beaufort, Villaroger, Vions, Yenne. - La Table : - enquête et lettre du châtelain de La Rochette, à l'occasion d'une plainte grave que les habitants avaient formulée contre leur curé (1784). - Termi-non : - état des revenus de la cure. Dans une lettre y relative, un sieur Bernard donne des renseignements sur les règles des préséances, pour les fonctionnaires en Maurienne. -Thoiry: - don annuel de 12 deniers, légué à l'église par P. de Foras (144.8). - La Thuile: injonction de l'évêque, dans sa visite pastorale (1758). - Tours : - mémoire relatif à l'exécution des volontés testamentaires de Claude Paillardet, curé de cette paroisse, à laquelle il avait légué, ainsi qu'à celle de La Bathie, des biens dont le revenu devait être employé à l'entretien d'un vicaire régent (1779). - Villard de Beaufort : - extrait d'une convention passée entre les administrateurs de la commune et Révérend Jean-Baptiste Vibert, son curé, qui ne prendra, à l'avenir, que 100 florins par an sur le produit des « oblations de la boîte du purgatoire » et consent à ce que le reste de ce produit soit appliqué, par les paroissiens, aux réparations de l'église et à l'entretien d'un prêtre auxiliaire qui sera soumis au révérend curé. « Et outre tout ce que dessus, lesdits paroissiens feront civilité au révérend curé, chaque année dans le temps de Pâques, d'un veau, de ceux qui sont offerts à la dite boite » (1696). - Etc.

Liasse 92 pièces, papier, 1 parchemin, 2 plans.

1448-1792

C 733 Culte. - Clergé séculier. - Prieurés séculiers. - Prieuré de Bissy : - abergement par le prieur, en 1350, d'une terre située près de l'église de Bissy. - Lettre de Mme de Lannoy, se plaignant à l'intendant général de Chambéry, de ce qu'à la mort de l'abbé de Lannoy, son beau-frère, le prieur-curé de Bissy s'était emparé de la croix et de l'anneau du défunt (1788). - Prieuré de Chindrieux : - lettre de l'abbé de Coudrée à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'un procès, pour une redevance, entre l'abbaye d'Hautecombe et le prieuré de Chindrieux qui appartenait à l'abbé de Coudrée (1759). - Prieuré de Grésy : - procédure entre révérend Alexis de Mouxy de Loche, titulaire de ce bénéfice ecclésiastique, et l'abbé Tissot qui le desservait, au sujet des émoluments de ce dernier (1773). - Prieuré de Montailleur : - lettre du comte Zenone, de Turin, à l'intendant général de Chambéry, pour le prier de s'intéresser aux réparations demandées d'urgence par l'économe général des bénéfices ecclésiastiques, à ce prieuré dont l'abbé Zenone, frère du comte, était titulaire (1768). - Prieuré de La Motte: - procès du chapitre cathédral de Belley, auquel il appartenait, contre les héritiers d'un sieur Pupinel. – Prieuré de Saint-Baldoph : – transaction entre Révérend Jean-François Dufour, prieur, et Révérend Louis Guichon, curé de Saint-Pierre de Soucy (1624). - « Mémoire du revenu du prieuré de Saint-Baldoph, mandement d'Aspremont, consistant en blé tant seulement, selon les mesures reçues par messire Martini, châtelain dudit lieu, du 4 juin 1629, en faveur de messire Claude Barbichon, agissant pour et au nom du seigneur cavalier Delponce, pourvu à Rome dudit prieuré. Nota, que dom Jean-Louis de Lambert a pris possession dudit prieuré, le 26 mai 1630. » – Quelques notes relatives aux revenus des prieurés de Saint-Innocent, Saint-Rambert et Saint-Robert. – Etc. Liasse 36 pièces, papier, 1 parchemin.

1350-1788

Culte. - Clergé séculier. - Chapelles et autres bénéfices ecclésiastiques inférieurs, classés C 734 dans l'ordre alphabétique des communes où ils sont situés. - Lettres A à G. - Chapelle d'Aigueblanche : - lettre de M. de Serraval, avocat général, transmettant un acte de nomination, fait par le marquis de Saint-Thomas, de Pierre Gabet, en qualité de recteur de cette chapelle (1781). - Chapelle des Allues : - recours au Roi, par le chapelain, Claude Gavard, et ordonnance de Charles-Emmanuel III, accordant à ce bénéficier la franchise de son fief (1752). - Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Domessin : - requête de l'avocat général au Sénat de Savoie, sur l'état de délabrement extérieur et de dénuement intérieur, dans lequel l'archidiacre de Belley laissait cette chapelle dont il était recteur. Rapport d'experts et inventaire des ornements (1779). - Chapelle de Saint-Laurent et Saint-Sébastien, à Gemilly: - nomination d'un recteur, par noble Louis-François de Régis, seigneur de Lepigny, et coseigneur de Gemilly, avec l'institution canonique signée par Pierre-Francois Milliet d'Arvillard, archevêque de Tarentaise (1717). - Chapelle de Sainte-Madeleine, à Lescheraine: - institution, par Jean d'Arenthon d'Alex, évêque d'Annecy, de noble Alexis de Lescheraine, en qualité de recteur (1687). - Chapelle de Notre-Dame de Compassion, à Montdenis: - mémoire pour l'exemption des tailles, en faveur de ses biens, en vertu de certaines clauses spéciales de l'acte de fondation (1788). - Chapelle du hameau de Nant-Croix, à Pesey ; – lettre du curé, nommé Empereur, demandant des subsides pour la réparer (1772). – Chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Saint-Alban : – mémoire sur sa fondation en 1606, par dame de Bleau, veuve de messire François de Chabod, seigneur de Lescheraine, présenté à l'occasion d'une discussion qui s'était élevée entre le curé de Saint-Alban et les dames Cize et de Rocheron, au sujet du bénéfice ecclésiastique attaché à cette chapelle. - Chapelle de Saint-Michel, dans l'église de Saint-Jean de La Porte : - donation en sa faveur (1498-1521). - Chapelle de Bonne-Nouvelle, à Saint-Jean de Maurienne, - lettres d'un chanoine qui poursuivait l'union de ce bénéfice au chapitre cathédral de Maurienne (1785). - Chapelle de Sainte-Croix, dans l'église de Saint-Pierre de Soucy : - titre de sa fondation par J. Maréchal, seigneur de Combefort (1520). - Chapelle de Saint-Sigismond : nomination d'un recteur (Rd Bailly) en 1761. - Chapelle de Notre-Dame de Pitié, à Saint-Sulpice - nomination du curé, comme recteur, par les communiers de la paroisse (1762). -Chapelle de Sainte-Marguerite, au hameau de Longefoy, commune de Séez : - acensement par les procureurs de la chapelle, des biens qui en dépendaient (1791). - Chapelle de Thoiry: - titre de sa fondation par nobles Jacques et Aymon Clavelli (1505). - Chapelle de Sainte-Catherine, à Villaroger: - acensement perpétuel de ses biens, avec interdiction de reprise, fait par la commune. Reconnaissance dudit acensement. Quittances de cens (1684-1792). – Etc.

Liasse 57 pièces, papier, 5 parchemins.

1498-1792

C 735 Culte. - Clergé régulier. - Abbayes d'hommes. - Abbaye d'Hautecombe : - lettres de grâce accordées par Jean de Rochefort, abbé, à la demande d'Amédée VI, comte de Savoie, à un individu convaincu d'homicide (1376). – État des biens que l'abbaye possédait en France, de ses charges et de ses revenus. - Mémoires sur quelques droits appartenant à ses abbés. -Lettres-patentes par lesquelles le roi Charles-Emmanuel III délègue le comte Capris de Castellamont, intendant général de Chambéry, pour connaître de toutes les causes intéressant l'abbaye (1756): - confiant son administration aux religieux qui l'habitaient, sans nommer d'abbé commendataire, et chargeant ces religieux de faire exécuter les réparations considérables que les dernières guerres avaient rendu nécessaires (1766). - Lettres du prieur, dom Heurteur, d'un visiteur, dom Antoine Gabet, abbé de Tamié, et de l'abbé de Clairvaux, au sujet de deux moines d'Hautecombe, dont le prieur avait demandé le renvoi dans un autre monastère; et de l'introduction dans le couvent, d'usages nouveaux, venant de France; - de dom de Varax, abbé, avec quelques notes sur les archives de l'abbaye (1776). - Abbaye de Tamié: - écritures en droit, plaintes, requêtes, etc., dans un procès entre les religieux de ce monastère et la commune de Settenex, au sujet de la propriété de la forêt de La Bouchasse; - concernant un autre procès avec la commune de Gemilly (1756-1788). - Etc.

Liasse 54 pièces, papier, 2 parchemins, 1 sceau pendant.

1376-1792

C 736 Culte. – Clergé régulier. – Prieurés conventuels. – Prieuré de bénédictins de Notre-Dame de Bellevaux en Bauges : – statuts et constitutions de l'ordre des bénédictins de Cluny, rédigés dans le chapitre général de l'année 1771, approuvés, en 1774, par Dominique de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, administrateur de l'ordre, et par les définiteurs dudit ordre.

Registre In-4° relié en basane, 86 feuillets, papier.

1778

C 737 Culte. – Clergé régulier. – Prieurés conventuels. – Prieuré de bénédictins de Notre-Dame de Bellevaux en Bauges : – bulle du pape Innocent XI, portant concession dudit prieuré, en commende, en faveur de noble François de Ville, pendant toute sa vie (1677). – Mémoires, lettres de l'abbé, concernant des désordres survenus dans le monastère. Avis de l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie, sur sa suppression projetée (1780). – Arrêt du conseil d'État du Roi qui dispense les religieux de l'ancienne observance de Cluny, de l'exécution des édits du mois de mars 1768 et du mois de février 1773, et ordonne que, sur les revenus du monastère, il sera alloué, à chacun des religieux, telle pension de retraite qui sera jugée convenable (1787). – Bulle du pape Pie VI, du 4 juillet 1788, qui supprime l'ordre de Cluny en France. – Requête au roi de Sardaigne, par laquelle les religieux de Bellevaux demandent leur sécularisation, à la suite de cette suppression. – Pétition des trappistes qui sollicitent l'autorisation de s'installer à leur place. – Prieuré de bénédictins d'Yenne : – notes relatives à ses revenus et à sa suppression. – Etc.

Liasse 23 pièces, papier, 1 parchemin.

1677-1792

C 738 Culte. – Clergé régulier. – Prieurés conventuels. – Prieuré de cisterciens du Bourget du Lac: – legs, donations, abergements de quelques pièces de terre, pour ou par Odon de Luyrieux et quelques autres prieurs (1268-1534). – Mémoire sans date ni signature, relatif à une modification qui avait été proposée par l'évêque de Chambéry, dans la répartition de l'exercice du ministère sacerdotal, entre les 4 prêtres du prieuré, qui remplissaient les fonctions curiales, au Bourget et à Bordeau. – Acensement de la pêche du lac du Bourget, par l'économe royal des revenus du prieuré (1787).

Liasse 2 pièces, papier, 14 parchemins.

1268-1787

C 739 Culte. – Clergé régulier. – Prieurés conventuels. – Prieuré de Saint-Pierre de Lémenc : – copie d'une bulle du pape Innocent II, du 9 des calendes de mai 1138, en faveur de Pons, prieur de Lémenc, contenant malédiction contre ceux qui causeront quelque dommage à l'église de Lémenc, et au contraire, sa bénédiction apostolique à tous ceux qui lui feront du

bien. – Contestations au sujet des droits qu'avaient les prieurs de Lémenc de s'emparer de la, dépouille des curés défunts de Saint-Girod et du Viviers (1426). – « Transaction passée entre les Rds prieur et religieux feuillants de Saint-Pierre de Lémenc, et messire dom Louis de Lambert, seigneur de Soyrier, chevalier de la sacrée religion des Saints Maurice et Lazare, concernant les prébendes en blé qui revenaient aux religieux du prieuré (1736). – Notes relatives aux armoiries gravées sur les tombeaux et sur les autels de l'église de Lémenc (xviie siècle). – Copie d'un long mémoire d'un curé de Lémenc, au sujet du partage des prébendes entre le prieuré et la cure (1774). Ce mémoire commence par une courte notice sur le passé du très ancien prieuré de Lémenc. – Etc. Liasse 15 pièces, papier, 1 parchemin.

1138-1774

C 740 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Capucins: – réclamation pour obtenir l'exemption des tailles (1740). – Suppliques, requêtes, etc., adressées au roi Charles-Emmanuel III et à l'intendant général de Chambéry, dans le but d'obtenir des secours pour réparer les bâtiments de leurs monastères en Savoie (Chambéry, Montmélian, Rumilly, etc.). – Billet royal accordant au père provincial des capucins de Savoie une aumône de 500 livres (1761). – Avis donné à l'intendant général de Chambéry, par le trésorier particulier du Roi, d'un secours de 200 livres, accordé par Sa Majesté au couvent de Chambéry, avec recommandation au père gardien de ne pas chercher à augmenter le nombre de ses religieux, puisqu'il ne pouvait pas les nourrir (1768). – Mémoire de M. Matton, intendant de Maurienne, sur le produit que les capucins de Saint-Jean de Maurienne retiraient de leurs quêtes et d'une petite fabrique de drap qu'ils avaient établie dans leur monastère (1768). – Etc.

Liasse 22 pièces, papier.

1740-1772

C 741 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Carmes déchaussés de Chambéry, Le Pont-de-Beauvoisin, La Rochette : – acte par lequel Christine de France, duchesse de Savoie, décide que les 75,000 florins d'or, que Marie-Liesse de Luxembourg, fondatrice du couvent des Carmes déchaussés de Chambéry, avait donnés à ces religieux, seront versés dans la caisse de l'État, qui paiera annuellement au monastère une rente de 4,500 florins, à prendre sur les recettes des gabelles (1642). – Constitution de rente, au profit des carmes déchaussés de Chambéry, par dame Louise-Thérèse de Valfrey de Châteauneuf (1774. – Mémoires fournis par ces religieux, pour soutenir leur droit d'enterrer dans leur église, ceux qui y élisaient sépulture. Un de ces documents, sans date, est intitulé : « Mémoires, instructions, désignation des contrats concernant la fondation des révérends pères carmes déchaussés, et des révérendes dames carmélites, dans la ville de Chambéry ». – Carmes du Pont-de-Beauvoisin et de La Rochette : – note du provincial de l'ordre, au sujet de ces deux monastères. – Lettres signalant des abus. – Etc. Liasse 20 pièces, papier.

1642-1780

C 742 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Carmes de La Rochette : – « État des fondations pieuses du couvent de Notre-Dame des Carmes de La Rochette, vérifiées sur les originaux, par Germain de Saint-Albert. » – 12 mai 1346, fondation d'une chapelle sous le vocable de Saint-Georges, par dame d'Alise Huretières, veuve de messire Hugues de La Rochette. – 1363, dotation d'une chapelle dans l'église des Carmes, par Pierre de La Rochette. – 28 mai 1447, donation par Jean de Seyssel, fils de dame Jeanne de La Rochette, héritière des fondateurs du couvent des carmes. – 15 décembre 14.66, « illustre seigneur Aymon, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, fils de noble et illustre Jean de Seyssel, qui a fait achever notre église, a fondé 4 grandes messes. » – 1498, codicile d'un testament par lequel Guillaume de Montmayeur lègue 100 florins au couvent des carmes de La Rochette. – 1er octobre 1581, « noble et illustre Jean de La Chambre a fondé une messe, durant laquelle on chante la passion de Notre Seigneur, à troix voix ». – 1607, Raymond de Poypon fonde un service religieux. – Etc.

Registre In-4° relié en peau, 54 feuillets, papier.

C 743 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Célestins de Villard-Sallet : – lettres des agents qui avaient été chargés de faire l'inventaire de leur couvent qu'on allait supprimer ; – réclamations de dom Ravier, prieur. – Mémoire très détaillé sur la conduite peu édifiante de ce moine. – Détails historiques sur le couvent. Autorisation de le céder, donnée à dom Ravier, par le général de l'ordre des Célestins.

Liasse 27 pièces, papier.

1770-1778

C 744 Culte. - Clergé régulier. - Ordres religieux d'hommes. - Chanoines réguliers de Saint-Antoine de Viennois, à Chambéry: - procédure longue et volumineuse entre ces religieux et un sieur Pignier, qui leur avait emprunté de l'argent (1597-1606). - Liquidation et règlements de comptes entre les religieux de Saint-Antoine, le marquis de Lucey et noble François fils de Joseph Sarde des Fontaines, dans lesquels on produit la copie du contrat de mariage de messire Joseph fils de messire Louis de Mareste, marquis de Lucey, comte de Châteaufort, et d'illustre demoiselle Thérèse de Challes, fille d'illustre seigneur messire Jean-Baptiste Milliet, marquis de Challes et de dame Françoise de Beaumont, du 22 avril 1709 ; - celle du contrat de mariage d'illustre messire Joseph, fils d'illustre messire Jean-Louis-Gabriel Milliet, marquis d'Arvillard de La Fléchère, et d'illustre dame Madeleine de Blancheville, avec dame Thérèse de Challes, veuve du seigneur joseph de Mareste, marquis de Lucey, du 28 décembre 1713 ; et celle du testament de noble Pierre-Balthasard-Joseph, fils de feu Jean-Jacques de Mareste de Rochefort, et de dame Marie-Françoise d'Allinges, sa femme, du 22 juillet 1777. – Observations du doyen de la Sainte-Chapelle de Chambéry, sur un transfert de la paroisse de la ville de Chambéry (Saint-Léger) dans l'église des Antonins, et de l'établissement de celle du faubourg de Montmélian, dans l'église des Augustins. -« Règlements de convenance entre MM. les chanoines réguliers de Saint-Antoine et MM. les curés, pour concilier, sans embarras, le temps de leurs fonctions respectives. » - Devis, adjudications, mémoires et quittances de paiement, pour des réparations à l'église des chanoines de Saint-Antoine et à leur cellier de Torméry (1768-1770). – Etc. Liasse 70 pièces, papier.

1597-1790

C 745 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Chanoines réguliers de Belley : – copie de la bulle par laquelle le pape Grégoire XIII a prononcé leur sécularisation, à la requête d'Emmanuel-Philibert duc de Savoie, et de l'évêque de Belley. Cahier In-4°. 24 feuillets, papier.

1578

Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Chartreuse d'Aillon : – copie moderne du cartulaire de laChartreuse, contenant 156 chartes, avec un répertoire en tête. – Charte de fondation de la chartreuse d'Aillon, par Humbert III de Savoie, contenant les donations faites par Nantelme et Guillaume, son frère, et par Boson d'Apremont (sans date). – Donation par le comte Thomas, fils d'Humbert, d'un fief dans la montagne du Charbon (sans date). – Autre donation du même prince (1216). – Charte de Rodolphe, prieur d'Arbin, relative au droit de pêche dans le lac de La Thuile (sans date). – Charte par laquelle Amédée IV, comte de Savoie, concède à la chartreuse d'Aillon le droit d'acquérir, dans la plaine de Montmélian, les terres, bois, vignes, fiefs, etc., qui lui conviendront (1236). – Transaction et accord entre Élisabeth, femme de Pons d'Albigny, et la chartreuse (1237). – Abandon de la montagne de Rossane, à la chartreuse, par les hommes du village du Cimetière, en présence et du consentement de Thomas de La Balme, leur seigneur (1255). – Etc.

Registre In-4° cartonné, 129 feuillets, papier.

1178-1261

C 747 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Chartreuse d'Aillon : – copie informe de la charte de fondation de ce monastère par Humbert III de Savoie, produite dans un procès des chartreux contre les habitants des Bauges, au sujet de certains droits de pâturage. – Abergement par les religieux, à un habitant de Doucy, de leur montagne de Charbonnet. Procès à ce sujet. – Les chartreux autorisent le fournisseur du bois pour les troupes du Roi, devant Montmélian, à prendre du bois dans leurs forêts (1672-1779). – Évaluation des rentes emphythéotiques dues à la chartreuse par la paroisse de La Thuile. –

Lettre d'un chartreux d'Aillon, paraissant atteint de folie, transmise par le châtelain de Saint-Pierre d'Albigny, et dans laquelle il attaque et dénonce ses supérieurs (1791). Liasse 27 pièces, papier.

1183-1791

C 748 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Chartreuse de Saint-Hugon: – dossier d'un procès entre le marquis d'Arvillard, la commune de ce nom et la chartreuse de Saint-Hugon, au sujet de la propriété de la montagne de l'Alpette, dans lequel on produisait une transaction de 1339 entre les syndics d'Arvillard, les chartreux de Saint-Hugon, et dame Jacquette, veuve de Pierre d'Arvillard, agissant comme tutrice de Jean d'Arvillard, son Fils. – Autres procédures moins importantes contre des particuliers.

Liasse 48 pièces, papier.

1321-1786

C 749 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Chartreuse de Saint-Hugon : – écritures en droit, dans un grand procès entre les chartreux de Saint-Hugon et le syndic de Détrier, au sujet de la perception de la dîme des légumes.

Registre In-4° broché incomplet, 94 feuillets, papier.

1785

C 750 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Dominicains de Chambéry et de Montmélian : – requête du prieur du couvent de Chambéry, Frère Pierre-François Varot, pour obtenir du gouvernement une augmentation du prix du loyer des locaux que le Sénat de Savoie occupait, dans les bâtiments de ce monastère. Lettre du ministre de Turin, informant le comte Capris de Castellamont, intendant général de Chambéry, du rejet de la demande (1760). – Quittances données par les Dominicains de Chambéry, pour le payement de quelques rentes dues à leur couvent, en vertu d'un acte consenti en leur faveur, par un sieur J. Prallet. – Dominicains de Montmélian : – lettre du prieur F. Calloud, invitant l'intendant général à accepter l'hospitalité dans le couvent, à l'occasion d'un voyage qu'il devait faire à Montmélian (1783). Liasse 7 pièces, papier.

1760-1792

C 751 Culte. - Clergé régulier. - Ordres religieux d'hommes. - Franciscains et Cordeliers de Chambéry, de Sainte-Marie-Egyptienne, de Notre-Daine de Myans, de Moûtiers. -Cordeliers de Chambéry: - procédure entre ces religieux et les frères Girod, de Chambéry, qui leur devaient de l'argent (1595). - Projet d'affectation de leur couvent et de leur église à la cathédrale et au nouvel évêché de Chambéry. Devis des réparations à faire à l'église. -Lettre du ministre de Turin au sujet de leur translation dans l'ancien couvent des jésuites, et de l'établissement des fonctions curiales de la paroisse de Chambéry dans l'église des franciscains, qui eut lieu le 27 avril 1777. - Requête présentée - par ces religieux, au gouvernement, par suite des dommages qu'allait leur causer leur transfert (1778). -Franciscains de Sainte-Marie-Égyptienne, de Chambéry: - projet de suppression de ce monastère et d'union de ses revenus à ceux des Mineurs conventuels. - Propositions et mémoire pour l'acquisition de l'église, par les administrateurs de l'hospice des Incurables de Chambéry (1774-1776). - Couvent de Notre-Dame de Myans : - procès-verbal des dégâts causés à ses biens, par les armées espagnoles (1742). - Franciscains de Moûtiers : - lettre et rapport du chevalier d'Alexandry, juge-maje, sur la situation, la composition et les ressources de ce monastère (1787. - Etc. Liasse 38 pièces, papier.

1595-1791

C 752 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux d'hommes. – Franciscains, cordeliers de Moutiers : – livre des recettes et des dépenses journalières du couvent. Registre In-4° cartonné, 221 feuillets, papier.

1743-1767

C 753 Culte. – Clergé régulier. – Ordres religieux de femmes. – Annonciades de Chambéry, Bernardines de Chambéry et de Conflans. – Annonciades de Chambéry : – requêtes et

pièces de procédure, pour le paiement des arrérages d'une rente qui leur était due par les héritiers de noble Bruyzet de Porcier (1693-1 i54). – Testaments de quelques particuliers et concessions de quelques petites rentes, en faveur du couvent. – Acquisitions de quelques pièces de terre, etc. (1774-1790. – Rente constituée au profit des religieuses Annonciades de Chambéry, par noble Joseph de Tercier de Montvagnard (1774). – Vente en faveur des directeurs de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, par les révérendes dames Marie-Jeanne-Baptiste Sarde, supérieure, Marie-Thérèse Rey, sous-prieure, Marie-Alexis Deperse, conseillère, Marie-Bernardine de Roberty, Marie-Xavier de Mouxy, Marie-Rosalie Burdet, procureuse, Marie-Gabrielle Bon, Marie-Christine Martin, Marie-Rose Poral, Marie-Augustine Georges, Marie-Victoire Perier, Marie-Félicité Arnaudet, Marie-Antoinette Vespres, composant le conseil de la communauté des religieuses Annonciades Célestes de Chambéry (1791). – Bernardines de Chambéry: – lettre adressée à l'intendant général de Chambéry, par Marie-Amédée Viallet, supérieure, pour le remercier de lui avoir accordé son concours et de l'avoir aidée à obtenir du Roi, un secours pour son couvent (1770). – Etc. Liasse 61 pièces, papier.

1693-1792

C 754 Culte. - Clergé régulier. - Ordres religieux de femmes. - Carmélites, Religieuses de Sainte-Claire en ville et de Sainte-Claire hors les murs de Chambéry, Ursulines, Visitandines de Chambéry. - Carmélites: - demandes de secours au Roi. - Mémoire concernant leur procès avec l'Hôtel-Dieu de Chambéry, au sujet des lands qu'elles devaient à cet établissement, pour le local qu'elles avaient acquis du dit hôpital, à l'époque de la fondation de leur couvent. – Dossier d'un procès entre elles et les religieux Feuillants de Lémenc. – « Note des religieuses carmélites qui vindrent faire la fondation de Chambéry. » - « Noms des religieuses carmélites mortes dans leur monastère de Sainte-Thérèse, depuis son établissement fait le 8 décembre 1634. » - Rente constituée pour les révérendes dames carmélites de Chambéry, par noble Joseph fils de feu Jacques de Cordon de Veyrieu, agissant en qualité de procureur général de dame Pétronille de Seyssel, comtesse de Choysel, sa femme (1791). - Religieuses de Sainte-Claire en ville, de Chambéry: mémoires explicatifs et devis de travaux, fournis à l'appui d'une demande de secours qu'elles avaient adressée au Roi, en 1557, pour les aider à réparer les bâtiments de leur couvent qui avaient été fortement endommagés par un ouragan. - Autre requête dans le même sens, aux syndics de Chambéry, et décision du conseil municipal qui leur accorde 50 livres (1759). - Religieuses de Sainte-Claire hors les murs de Chambéry : - quittance pour le paiement d'une petite rente due à leur monastère par demoiselle Bourgeois, de Chambéry, donnée par dames Françoise d'Arvillard, abbesse, Françoise de Carpinel, Claudine Pacoret, Claudine Reveyron, Anne de Maximi, Anne de Valérieux, Anne de Cize, Marie de Lachaux, Denise de Conziers (?), Anne Curtet, Andreanne Charroct, Marie de Montagny, Marguerite de Mégève, Marie de la Trinité, Thérèse Deville, Louise de Martinel et Melchiotte Costa (1751). - Ursulines de Chambéry : - constitution d'une rente à leur profit, par F. Aillaud, de Chambéry (1733). - Nomination, par les religieuses assemblées capitulairement, sous la présidence de mère Marie-Gabrielle de Saint-Laurent, leur abbesse, d'un procureur chargé de soutenir leurs intérêts (1754). - Réclamation de l'économe du couvent, pour obtenir du trésorier général de Savoie, Mansoz, le paiement de la dot de ses deux filles, religieuses ursulines (1770). - Religieuses de la Visitation de Chambéry: contrat de vente de cense et rente annuelle, par noble Jean-François Bruyset de Saint-Porcier, pour les religieuses de la Visitation de Chambéry, à la stipulation de dévote mère Marie-Séraphique de Coyzia, supérieure, soeur Françoise-Aimée Astier, Marie-Angélique de Châteaufort, Charlotte-Emmanuèle de la Val d'Isère, et Jeanne-Louise de Lescheraine (1684). - Etc.

Liasse 62 pièces, papier.

1683-1790

C 755 Ordres militaires religieux. – Ordre des Saints Maurice et Lazare, en Savoie : – registre contenant la transcription de quelques lettres patentes relatives à son administration. – Nomination du sieur Beauregard, receveur général de l'ordre, en Savoie. – État des biens et revenus de la communauté de Ripaille. – Etc.

Registre In-4° non cartonné, 30 feuillets, papier.

C 756 Ordres militaires religieux. – Ordre des Saints Maurice et Lazare : – procès-verbaux de visite des commanderies d'Entresex, Le Mollard de Vions, Sainte-Hélène du Lac, Lémenc, Ugines, La Côte des Bois, Allinges, Ripaille, Thonon, Bellerive, Saint-Jean-hors-les-Murs de Genève, et Saint-Victor de Genève.

Registre In-4° cartonné. 106 feuillets, papier.

1717

C 757 Ordres militaires religieux. – Ordre des Saints Maurice et Lazare : – registre des recettes du receveur général de l'ordre, contenant les sommes payées par les titulaires des diverses commanderies, en Savoie : – Dom Joseph de Mont-Saint-Jean, commandeur du Mollard de Vions ; le baron du Verger, id. d'Allinges ; dom Eynard Favier, id. de Saint-Laurent d'Ugines ; le baron d'Héry, id. de Ripaille ; le comte des Ollières, id. de Saint-Jean de Genève ; M. de la Saulnière, id. de Lémenc ; etc.

Registre In-4° sans couverture, 26 feuillets, papier.

1773

C 758 Ordres militaires religieux. – Ordre des Ss. Maurice et Lazare: – « Extrait des notes données en exécution de l'édit du 20 janvier 1762, des taillables, à cause des commanderies d'Allinges, de Meillerie, et des prieurés de Ripaille et de Burdignin, dépendant de la religion des Saints Maurice et Lazare. »

Registre In-4° broché, 33 feuillets, papier.

1773

C 759 Ordres militaires religieux. - Ordre des Saints Maurice et Lazare: - copie d'un rapport adressé par le procureur général de l'ordre en Savoie, à l'auditeur, sur un incendie du local des archives du dit ordre, dans les bâtiments du château de Chambéry (1731). -Nominations de chevaliers. - Liste des chevaliers savoyards en 1763 : le baron dom Joseph François de Clermont Mont-Saint-Jean, le chevalier dom Albert-Anne du Blaisel, le chevalier dom François-Eugène de Bellegarde, le chevalier dom François-Gaspard du Verger, le chevalier dom Gabriel-Antoine de Pradel d'Hauturin, le chevalier dom Jean-Marie de Regnaud de Lanoy, le chevalier dom Henry de Cordon, le chevalier dom Claude-Marie de Mojonnier de Montgenis, le vassal dom Aynard Favier, le chevalier dom Joseph Gantellet de Vectier, le vassal dom Joseph-François de Manuel de Locatel. - « Mémoire concernant la fonction qu'on doit faire pour la collation de l'habit et croix de l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare, à M. Christophe de Courtines, capitaine d'infanterie dans les armées du Roy. » - Acensement des biens possédés par l'ordre, dans la commune de Séez. - Inventaire de titres appartenant à l'ordre et qui avaient été consignés au bureau de l'intendance de Tarentaise (1788). Liasse 9 pièces, papier.

1731-1790

C 760 Ordres militaires religieux. - Ordre des Saints Maurice et Lazare : - mémoire du marquis de La Pierre, commandeur d'Entresex. Plans, devis de réparations pour sa commanderie (1789). - Commanderie de Lémenc : - lettres et mémoires de l'auditeur général de l'ordre, à l'intendant général de Chambéry, au sujet de la ferme des revenus de cette commanderie (1765). - Contestations entre les religieux feuillants de Lémenc et l'ordre des Saints Maurice et Lazare (1773). - Lettre d'un secrétaire communal, concernant des réparations aux bâtiments et à l'église de la commanderie du Mollard de Vions (1762). - Ordre de Malte convention entre les syndics de Chambéry et le procureur de dom Charles-Abel de Loras, procureur du grand prieuré d'Auvergne, au sujet d'une maison à Chambéry, que l'ordre de Malte tenait des anciens Chanoines réguliers de Saint-Antoine, et dans laquelle on voulait établir une caserne (1781). - Commanderie des Échelles: - requête du procureur du chevalier de Saint-Maurice, commandeur des Échelles, au sujet d'une exemption de tailles qui avait été accordée aux titulaires de cette commanderie par le duc Charles-Emmanuel de Savoie, en 1663. – Mémoire par messire de La Quille, chevalier, commandeur des Échelles, etles syndics de la commune, au sujet des prébendes destinées à assurer les fonctions curiales et le service du culte, dans l'église des Échelles. – Etc. Liasse 47 pièces, papier, 1 plan.

1750-1791

C 761 Culte protestant. – Instructions confidentielles du gouvernement sarde aux intendants et aux curés de Savoie, relatives aux protestants. – Lettre du ministre de Turin à l'intendant général de Chambéry, pour lui recommander de veiller à ce que les protestants soient exclus, le plus possible, des conseils communaux.

Liasse 3 pièces, papier.

1779-1783

C 762 Hospices et autres établissements charitables, dans la ville de Chambéry. - Hôtel-Dieu (Domus Dei, hôpital général): - copie récente des statuts et règlements de cette maison hospitalière, par ses fondateurs, Amédée de Bignine et Fr. Giraud (1370). - Mémoire concernant la confirmation de ses privilèges (1733). - Lettres patentes par lesquelles le roi Charles-Emmanuel III défend d'exporter des soies hors du duché de Savoie, avant qu'elles aient été moulinées dans l'atelier de l'hôpital. - Renseignements demandés par le ministre de Turin, à l'intendant général de Chambéry, sur la quantité de soies de Piémont, ouvrées chaque année, dans les ateliers de l'hôpital de Chambéry (1752). - Requêtes des administrateurs de l'Hôtel-Dieu pour obtenir des secours. Mémoire et pièces à l'appui. -Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, allouant un subside de 1,000 livres (1762). -Hospice des Incurables : - lettres-patentes du roi Victor-Amédée III, contenant les statuts de cette maison et les règles pour son administration (1774-1778). - Hôpital des enfantstrouvés et des pèlerins: - lettre du trésorier particulier du Roy, annonçant à l'intendant général de Chambéry que Sa Majesté venait d'accorder à cet hospice, un secours de 400 livres (1768). - Maison des Orphelines de Chambéry : - pétition des dames directrices au Roi, dans laquelle elles exposent que la marquise de Faverges, leur fondatrice, avait légué une maison aux jésuites de Chambéry, sous la condition que si les jésuites ne pouvaient accepter ce legs, il reviendrait aux orphelines. Les jésuites ayant été expulsés de Chambéry, les directrices de l'asile des orphelines s'adressaient au Roi, pour l'exécution de la dernière clause du testament de la marquise de Faverges (1770. – Etc. Liasse 47 pièces, papier.

1370-1783

C 763 Hospices et autres établissements charitables, dans les provinces de Savoie-Propre, Maurienne et Tarentaise. – Hôpital d'Aix : – notes et mémoires concernant ses revenus, ses propriétés et son administration (1772-1788). – Hospice des Échelles : – projet d'établissement, dans la vallée des Échelles, d'un hospice pour les voyageurs, qui serait desservi par les capucins. Pétition adressée, pour cet objet, à la princesse de Piémont, par les curés de Saint-Christophe, Saint-Pierrre de Genebroz, et Saint-Jean de Couz (1787). – Maison de charité de Saint-Jean de Maurienne : – « Notion relative à la supplique que MM. les administrateurs de la maison de charité de la ville de Saint-Jean ont présentée à S. M., pour être autorisés à changer la destination des revenus de cette maison. » – Hôpital de Conflans : – Bail à ferme de ses biens. Lettre du châtelain de Conflans à l'intendant général, au sujet de la mauvaise gestion des affaires de l'établissement (1694-1774). – Etc. Liasse 45 pièces, papier.

1686-1788

Intendance provinciale de Maurienne. 1550-1792 - (C 764-820)

C 764 Secrétariat. - Manifestes et ordonnances de l'intendant. - Visite par l'intendant Matton, des réserves de sel, chez les regrattiers, en 1758. – Visite du pont d'Hermillon, dont la réparation était réclamée (22 novembre 1739). - Ordonnance de paiement de tuyaux de plomb, pour la toiture de l'église de Valloire (10 janvier 1766). - Ordonnance qui déclare messire Jacques-Antoine Bertrand, de Saint-Michel, exempt des corvées, en sa qualité de notaire (17 octobre 1780). – Règlement d'une transaction intervenue entre la commune d'Aussois et le comte de Rochefort, au sujet d'une rente en seigle qui lui était due (1772). - Décrets de l'intendant autorisant les communes de Villarembert et de Saint-André à faire exécuter des réparations à leurs presbytères (8 octobre 1778); - condamnant, pour désobéissance à ses ordres, les syndics de Modane à loger 2 soldats et à leur payer 20 sous par jour, jusqu'à ce qu'ils aient fait ce qui leur avait été ordonné (16 avril 1779). - Etc.

Registre. In-4° relié en parchemin, 272 feuillets, papier.

1757-1789

C 765 Secrétariat. - Ordonnances de l'intendant, en matière de travaux publics. - Ordre aux communes de Bramans et de Termignon, de fournir des mulets aux voituriers des chaises roulantes, pour faire le transport de leurs chaises à Lanslebourg, jusqu'à ce que la route soit réparée, en cet endroit (1er juillet 1755). - Ordre à la commune de Lanslebourg de placer des garde-fous dans tous les endroits dangereux de la route du Mont-Cenis. - Avis de construction d'un pont sur l'Arc à Lanslevillard (octobre 1758). - Injonction au syndic de la Chavanne, d'envoyer d'urgence un nombre suffisant d'ouvriers, pour déblayer la grande route qui avait été obstruée par des éboulements (1763) ; - ordonnant à tous les « particuliers ci-après nommés, de quelle condition qu'ils puissent être, de fournir, dans le terme de 6 jours après l'intimation du présent, la quantité de fascines qu'ils se trouveront répartis, » pour établir une digue provisoire contre le torrent de Bonrieu, qui avait causé de grands ravages dans le territoire de Saint-Jean de Maurienne (5 janvier 1764) ; - donnant permission aux syndics et conseil de la commune de Montgelafrey « de commander rière la dite communauté, les corvistes nécessaires, pour la réparation de la chapelle de La Madeleine, située à la Grande-Montagne, à la charge qu'ils le feront avec discrétion, et tiendront les notes journalières des particuliers commandés, pour faire punir les rénitents » (29 juin 1772); - rappelant (1780) aux syndics et conseillers de la commune de La Chapelle, que leurs fonctions ne les exemptent pas des corvées. – Etc. Registre. In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1755-1788

C 766 Secrétariat. - Minutes de rapports de l'intendant aux ministres de Turin et à l'intendant général de Chambéry: - sur le commerce des cuirs (24 février 1782); - sur les affranchissements des biens féodaux (16 mars 1782); - sur une supplique, présentée au Roi par un industriel de Turin, au sujet de l'établissement d'une fabrique d'alun à Saint-Jean de Maurienne (juin 1782) ; - sur une requête de la ville de Saint-Jean de Maurienne, demandant qu'on mette sur les communes de la province, une légère imposition pour la création d'un médecin dans cette ville, attendu que, de Chambéry à Suze, il n'existait alors qu'un seul docteur en médecine (12 décembre 1782) ; - sur les carrières d'ardoises de la province, leur exploitation et leur débit, et sur la question de savoir si leur exportation à l'étranger préjudicierait au pays, en rendant les couvertures d'ardoises plus chères et plus rares (29 juin 1783); - sur une demande adressée au Roi par noble Alexandre Martin, tendant à obtenir pour 20 ans, le privilège de l'exploitation, de la vente et au besoin de l'exportation des ardoises, dans toute la province de Maurienne (1784); - sur une demande de secours présentée au Roi par Marie-Hippolyte Martin Sallières d'Arves, fille de noble René-Martin Saliières d'Arves, et veuve de noble Martin de la Motte (14 janvier 1786) ; - sur la demande de secours adressée au Roi par les habitants du Villaret, commune de Saint-Jean d'Arves, qui avaient été victimes d'un incendie (10 décembre 1786) ; – etc. Registre. In-4° sans reliure, 88 feuillets, papier.

1782-1786

C 767 Secrétariat. - Minutes de mémoires et rapports de l'intendant, aux ministres de Turin et à l'inten-dant général de Chambéry : - sur la formation de bataillons de volontaires, sans paie mais aussi sans obligations en temps de paix ; payés mais aussi obligés de servir en temps de guerre : et sur son application en Savoie (16 décembre 1787) : - sur des affranchissements de droits féodaux ou ecclésiastiques : - sur la supplique présentée au Roi, par madame Louise-Thérèse de Valfrey, comtesse de Châteauneuf, les syndic et conseil d'Épierre et les acensataires des fabriques de fer de cette commune, « demandant commission à l'intendant de la province, pour assigner aux fabriques respectives des exposants, une quantité suffisante de forêts des paroisses d'Épierre, Argentine et circonvoisines, pour l'entretien des dites fabriques, après avoir séparé ce qui est nécessaire aux habitants » (octobre 1788); - donnant des détails sur les carrières, fourneaux et martinets de la province de Maurienne (1790). - « État des métiers qu'il y a rière les communautés de la province de Maurienne, pour la fabrication des draps grossiers, à l'usage des paysans, et de la quantité qu'il s'en fabrique annuellement. » Il résulte de ce rapport, qu'il y avait alors (1791), dans la province de Maurienne, 225 métiers de ce genre, répartis dans 27 communes, et qui fabriquaient annuellement 10,116 aunes de drap. – État du produit du greffe de la terre royale de Valloire en Maurienne. - Mémoire sur les conseils permanents des villes et bourgs de la province (décembre 1790) ; - donnant un avis défavorable sur une supplique par laquelle l'exacteur de la commune de Valmeinier sollicitait un secours, parce qu'on lui avait volé, sur la place de la foire à Saint-Jean de Maurienne, une somme de 150 livres qu'il portait à la trésorerie (juillet 1791). - Etc. Registre. In-4° non cartonné, 70 feuillets, papier.

1787-1792

C 768 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant aux ministres de Turin et à l'intendant général de Chambéry – contenant un long rapport sur une visite qu'il venait de faire à Termignon, Lanslebourg, etc., jusqu'au Mont-Cenis, où il s'était produit une sorte d'émeute et une grève des ouvriers employés à la grande route (1757); - rendant compte à l'intendant général, le 14 août 1757, des mesures qu'il avait prises, pour assurer le transport, le logement et les subsistances, à la duchesse de Parme et à sa suite ; - transmettant un rapport sur les eaux minérales de l'Échaillon, prés de Saint-Jean de Maurienne, et sur les moyens de les capter et de les utiliser (12 octobre 1757) ; rendant compte de l'arrestation de plusieurs contrebandiers, et fournissant un état des détenus dans les prisons de Saint-Jean de Maurienne, pour fait de contrebande (14 décembre 1757); - demandant, le 14 février 1760, des instructions, au sujet de la visite pastorale que le nouvel évêque annonçait, et dans laquelle ii était « déterminé à ne point inquiéter les curés, et par conséquent de partir à pied, avec un seul prêtre et un domestique, sans équipage et sans aucune voiture, et quêtant au besoin, de tout venant, sa nourriture et son logement même, plutôt que de poursuivre, contre les curés, relativement aux frais de visite, le procees commencé par son prédécesseur ; apparemment fondé sur les motifs allégués par quelques curés, au susdit procès, de la modicité de, leurs bénéfices ». -Rapport sur les mines d'Huretières, donnant des renseignements sur un gisement de plomb argentifère, qu'on venait de découvrir sur le territoire de la commune de Modane, au pied de la montagne des Sarrazins (1760). - Etc.

Registre. In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1757-1760

C 769 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant aux administrations centrales de Turin et à l'intendant général de Chambéry : – proposant, le 11 janvier 1761, arrangement à l'amiable, entre la municipalité de Saint-Jean de Maurienne et l'évêque du diocèse, au sujet d'un pré appartenant à la mense épiscopale et servant de champ de foire. – Liquidation de fournituresfaites à l'armée, par des communes. – Lettres concernant un projet de séparation de Bessans et Bonneval en deux communes distinctes (1761-1762) ; – relativement à la difficulté de trouver, à Saint-Jean de Maurienne, un industriel qui consente à se charger de la fourniture du pain pour la garnison, « par la crainte que chacun a de la justice militaire, et de se voir exposé à être fourré dans un cachot, par

quel officier que ce soit, sans savoir à qui se plaindre » (26 juillet 1761); — concernant la réparation des ponts d'Hermillon et de Pontamafrey; — au sujet de la prétention du chevalier de Montgenis, juge maje et réformateur des études, à l'exemption de tous droits de douanes et gabelles, en vertu de ses fonctions (6 août 1761); — transmettant un rapport sur les mines d'Huretières et sur le droit de seigneuriage, dû aux finances royales par les concessionnaires de ces exploitations (27 novembre 1761); — faisant connaître qu'un individu de Saint-Colomban des Villards, après avoir fait partie d'une bande de contrebandiers français, est rentré dans son pays, « avec nombre de beaux chevaux, montre d'or et différentes pièces d'argenterie et 12,000 livres argent, » et que depuis qu'il y a repris son domicile, la commune est sans cesse envahie par des contrebandiers (1762). — Etc.

Registre. In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1761-1763

C 770 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant aux administrations centrales de Turin et à l'intendant général de Chambéry : - concernant la répartition de la taille, dans les territoires cédés par la France à fa Savoie, par suite du traité de 1760 ; - faisant connaître, le 12 février 1764, que la ville de Saint-Jean de Maurienne n'ayant plus de médecin, par suite du décès du seul qui y exerçait son art, l'hôpital, l'évêque, le chapitre, le séminaire, les religieux et la municipalité offraient de se cotiser, pour constituer un traitement à un praticien qui viendrait s'établir à Saint-Jean de Maurienne, où il serait seulement obligé de soigner les pauvres gratuitement ; - au sujet des sommes dues par les communes de la province, qui avaient été comprises dans l'apanage du duc de Chablais (3 mars 1764); - relativement aux registres du cadastre de Bessans et de Bonneval, qui étaient à refaire, par suite de la séparation de ces deux paroisses en communes distinctes; - au comte de Viry, ministre des affaires étrangères à Turin, lui donnant avis que les dégâts causés à la route du Mont-Cenis, par les dernières inondations, avaient pu être réparés assez à temps, pour permettre à l'ambassadeur de Venise de passer sans difficulté (20 juin 1764) ; - au commissaire des écuries du Roi, au sujet d'un jeune homme de Saint-Michel, dont le Roi payait la pension à l'école vétérinaire de Lyon : - au comte des Ollières, commandant général du duché de Savoie, pour lui demander d'infliger quelques mois de prison à un jeune homme de Saint-Jean de Maurienne, dont la conduite déréglée désolait la famille (6 septembre 1764). - Rapport sur l'arrestation en Savoie de deux gardes des gabelles de France, qui y avaient été envoyés avec une mission spéciale de leurs chefs (septembre 1764). - Etc.

Registre. In-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

1763-1765

C 771 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant, aux administrations centrales de Turin et à l'intendant général de Chambéry : - faisant connaître que la contribution à payer par les communes de la province, pour l'apanage du duc de Chablais, a été encaissée (3 février 1763) ; – informant qu'il venait de faire signer (20 avril 1765) un traité à un sieur Guille, notaire à Saint-Jean de Maurienne, qui s'était chargé, pendant 6 ans, de la fabrication du salpêtre dans toute la province ; - rendant compte (20 avril 1765), de la manière dont le chapitre de la cathédrale avait célébré les services religieux que le prince Édouard de Savoie avait fondés dans cette église; - exposant les mesures qu'il avait prises, pour empêcher, autant que possible, la contrebande du sel, à Modane et à Lanslebourg ; - faisant savoir, le 25 avril 1765, qu'il venait de recevoir un mandement adressé par l'évêque de Maurienne aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la naissance du duc de Genevois ; - transmet-tant un état des ornements indispensables au service du culte, dans la chapelle vicariale du village alpestre des Averoles, dans la commune de Bessans, à laquelle le Roi venait d'accorder un secours pour cet objet (27 avril 1765); - appuyant une requête des religieuses Bernardines de Saint-Jean de Maurienne, qui demandaient qu'on leur accordât une plus grande quantité de sel (27 avril 1765) ; démontrant l'inconvénient de requérir, comme on venait de le faire, pour le transport des sels des gabelles, les habitants des hautes montagnes, qui n'avaient pas de chariots et à peine quelques mulets ; - au ministre de Turin (14 mars 1766), relativement à l'établissement d'une filature de coton, dans l'hôpital de Saint-Jean de Maurienne ; – concernant l'affranchissement des fiefs du seigneur de La Val d'Isère, en Maurienne (20 novembre 1766) ; - à l'intendant général de Chambéry, au sujet de violences exercées par des contrebandiers, sur un regrattier de la commune de Modane (18 juin 1767) ; – etc. Registre. In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1765-1767

C 772 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant ou son subdélégué, aux administrations centrales de Turin, à l'intendant général de Chambéry, et à quelques fonctionnaires hors de la province : - transmettant, le 21 mai 1772, à l'intendant général, une demande du juge-maje et de l'avocat-fiscal qui réclamaient de la paille, pour les détenus. de Saint-Jean de Maurienne, en faisant observer que cette dépense était à la charge des finances royales ; - par le subdéléqué de l'intendance, donnant des nouvelles de la maladie dont M. l'intendant Coquis était atteint (juin 1772) : - faisant connaître, à proposde la commanderie de Saint-Michel appartenant au chevalier de Seyssel. que « les communes de Saint-Julien, Saint-Michel, Orelle, Saint-Martin de la Porte, Montdenis, Beaune, Thyl, Valmeinier et Saint-Martin d'Arc ont obtenu des lettres-patentes de Son Altesse Royale Charles-Emmanuel, duc de Savoie, du 12 avril 1609, portant le privilège d'être déclarées inaliénables de la couronne, et non sujettes à aucune juridiction subalterne, moyennant la finance de 6,000 ducatons, à 13 florins pièce, lequel privilège a encore été confirmé par le feu roi Victor-Amédée II ; - à l'intendant de Tarentaise, au sujet d'une contestation entre la commune de Montvernier, en Maurienne, et celle de Saint-Martin de Belleville, en Tarentaise, relativement à des droits de pâturage (26 juin); - au commissaire des guerres, à l'occasion de plaintes qui avaient été formulées relativement à la qualité du pain fourni aux troupes (4 novembre 1773); - etc.

Registre. In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1772-1774

C 773 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant, aux administrations centrales de Turin, à l'intendant général de Chambéry, et à quelques autres fonctionnaires hors de la province : - à l'avocat général du Sénat de Savoie, concernant des réparations à la maison d'école de la commune de La Chapelle (13 juin 1776); – au ministre de Turin, renseignements sur le chemin de Maurienne en Tarentaise, par le col de la Vanoise ; - au comte Botton, à Turin, concernant la ferme des tabacs de Saint-Jean de Maurienne (1er janvier 1777) ; - à l'intendant général de Chambéry, pour le remercier de l'avis qu'il en avait reçu, qu'on prendrait dans la caisse des maladies épidémiques, les fonds nécessaires pour combattre une épizootie qui sévissait dans les communes voisines d'Aiguebelle (1777) ; - au procureur général du Sénat de Savoie, concernant les sommes dues par les communes des Cuines et des Villards, à la comtesse Salliéres d'Arves de Rapin, et à noble François-Hyacinthe, fils de noble Pierre Sallières d'Arves, pour affranchissements (21 mai 1777) ; - à l'architecte chargé de la reconstruction du presbytère de la commune de Saint-André, au sujet de certaines obligations imposées à l'entrepreneur des travaux (23 août 1778) ; - au ministre de Turin, au sujet d'un placet de la commune de Saint-Sorlin d'Arves, qui demandait à jouir, comme elle l'avait toujours fait, d'une forêt située sur territoire dauphinois, « qui avait été autrefois du fief du marquis de La Chambre, ensuite dans la maison de Gordes, puis dans celle de Soubise, et enfin dans celle du prince de Condé ». Les impétrants invoquaient les termes du traité de limites, de 1760, entre la France et la Savoie, qui disait que « les sujets des deux cours continueraient à jouir, réciproquement et sans aucune difficulté, des biens et droits qui leur appartenaient, dans les États de l'autre. » (2 juin 1779) ; – etc.

Registre. In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1775-1779

C 774 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant, aux administrations centrales de Turin, à l'intendant général de Chambéry et à quelques autres fonctionnaires hors de la province : – circulaire du 3 mai 1781, aux curés et aux chapitres, pour les inviter à fournir un état de tous les biens ecclésiastiques, que le gouvernement se proposait de frapper d'un impôt ; – à l'intendant général de Chambéry, rapport très détaillé sur l'état de la route d'Ayton à Lanslebourg, avec l'indication des travaux faits ou à faire ; – circulaire du 10 mai 1781, aux secrétaires des communes, pour faire connaître que l'exemption des corvées et autres charges de communauté, que le Roi avait accordée aux bas-officiers et soldats, en 1776, ne s'appliquait qu'à ceux qui étaient en activité de service ; – rendant compte d'une course qu'il avait faite, de Modane à Sollières, pour examiner les possibilités d'établir un chemin entre ces deux localités, en passant par Bramans, Le Bourget, Avrieux et Aussois (26 mai 1781) ; – accusant réception d'un manifeste du gouvernement, du 23 mai 1781, qui prononçait l'abolition des droits de péage

et pontenage, dans tout le duché de Savoie ; – transmettant au marquis de Cravanzane, à Turin, un état de « tous les minéraux et métaux des fosses et fonderies de la fabrique des Fourneaux (9 juin 1781) ; – au sujet du marché à passer avec un muletier, qui proposait de se charger du transport des équipages du duc de Chablais, se rendant de Piémont aux bains d'Aix (juillet 1781) ; – etc.

Registre. In-4° cartonné, 144 feuillets, papier.

1780-1782

C 775 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant aux administrations centrales de Turin : - au sujet de l'intention manifestée par la commune de Lanslebourg, d'acheter une montagne située dans la région du Petit-Mont-Cenis, territoire de la commune de Bramans, et appartenant au duc de Chablais, qui avait, disait-on, l'intention de la vendre (12 mai 1782); - informant, le 17 mai 1782, qu'il avait pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer, dans des conditions convenables, le passage du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie, qui devaient traverser la province. La grande route de Turin à Chambéry sera mise en bon état ; les auberges seront approvisionnées et tenues propres, sur toute la ligne ; à Saint-Jean de Maurienne, leurs altesses impériales logeront au palais épiscopal, mis avec empressement à la disposition de la municipalité, pour cet objet, par l'évêque de Maurienne ; - relativement au paiement du droit de seigneuriage, dû aux financés royales par les concessionnaires des mines de plomb argentifère des Fourneaux, qui les exploitaient depuis 1769 ; – au sujet du droit de pêche dans le lac du Mont-Cenis, que sollicitait le prieur du Mont-Cenis et qu'on ne pouvait lui accorder, parce qu'il avait été concédé de temps immémorial, à la commune de Lanslebourg, qui en avait toujours joui et l'avait constamment donné à bail (1er novembre 1783); - rendant compte des mesures conservatoires qu'il venait de prendre, contre un trésorier de la province, accusé de mauvaise gestion (1784) ; - au sujet d'un contrat d'affranchissement que les communes de Saint-Léger et de Saint-Rémi avaient passé avec le comte de La Pérouse ; - demandant (juin 1786) s'il devait faire élargir la porte de l'auberge de Saint-Michel, trop petite pour permettre l'entrée des voitures du duc et de la duchesse de Chablais, qui devaient y loger, en se rendant aux eaux d'Aix : - transmettant les certificats de publication, dans toutes les communes de la Haute-Maurienne, entre Modane et Lanslebourg, des lettres-patentes de concession d'un marché hebdomadaire, à Lanslebourg. - Rendant compte (1790) des difficultés qu'il rencontrait pour faire transporter de Termignon à Saint-Michel, les blés destinés aux troupes. L'évêque de Maurienne avait adressé, à cette occasion, des exhortations aux paysans de la Haute-Maurienne, pour les décider à donner leur concours. - Etc.

Registre. In-4° relié en parchemin, 128 feuillets, papier.

1782-1791

C 776 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant à l'intendant général de Chambéry : - transmettant l'exposé des difficultés presque insurmontables que présentait la rentrée des impôts sur les biens ecclésiastiques, que les curés, chapelains et autres bénéficiers refusaient de payer (7 mars 1782); - expliquant qu'il ne pourra lui faire parvenir que plus tard les notes qu'il lui avait promises, sur la mercuriale du prix des grains, en Maurienne, depuis 30 ans, parce que l'ancien secrétaire de la ville de Saint-Jean de Maurienne, qui avait tenu ces notes, ayant emporté son registre dans un voyage, s'était vu saisir la malle on il l'avait enfermé, par un aubergiste d'Aiguebelle chez lequel il avait logé, et qu'il ne pouvait pas payer (7 mars 1782) ; - au sujet d'une demande de secours que les habitants de Termignon avaient adressée au Roi, pour les aider à avoir un médecin en résidence dans leur commune (13 octobre 1782) ; - rapportant, le 26 juin 1783, l'accident arrivé, prés le bourg de La Chambre, à la malle de France, qui avait été entraînée dans le torrent du Bugeon, débordé, et d'où on avait eu beaucoup de peine à la retirer ; - relativement à l'entretien en état de viabilité, de la route du Mont-Cenis, pendant les grandes neiges (novembre 1783); - au sujet d'une vente d'objets provenant des hôpitaux et des casernes de l'armée espagnole qui avait jadis occupé la Savoie (1783) ; etc

Registre. In-4° relié en parchemin, 88 feuillets, papier.

1782-1783

C 777 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant à l'intendant général de Chambéry : – pour le remboursement de dépenses faites à l'occasion

d'un voyage du prince et de la princesse de Piémont, pendant l'été de 1785 ; – relativement à la surveillance et au paiement de travaux exécutés à la grande route de Chambéry à Turin, aux ponts sur l'Arc, compris dans cette route (1785-1788), etc. ; – accusant réception, le 1er octobre 1786, des dispositions nouvelles par lesquelles le gouvernement avait crèé, dans chaque régiment, « une compagnie de chasseurs, composée de bas-offi-ciers et de soldats qui auront donné des preuves de bonne conduite et de fidélité, et qui seront lestes et dispos de corps, pour être, en temps de paix, envoyés aussi en détachement, dans les villes, bourgs et paroisses A il n'y a aucun corps militaire, afin d'y rétablir la tranquillité publique, dans le cas de désordre. » Conformément aux instructions qu'il avait reçues, l'intendant fait connaitre aussi à l'intendant général qu'il a informé toutes les communes de la province, de la faculté qui leur était donnée, de recourir à ces compagnies d'élite. – Etc.

Registre. In-4° relié en parchemin, 174 feuillets, papier.

1784-1790

C 778 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant, à des fonctionnaires et à des particuliers de la province de : Maurienne et du duché de Savoie : - au châtelain d'Orelle, le chargeant do réquisitionner des hommes de cette commune et de celle de Thyl, pour dégager la grande route qui venait d'être obstruée par la chute d'une avalanche, près du lac de La Denise ; – circulaire du 9 avril 1758 aux secrétaires de toutes les communes, pour l'admission des rôles, avec un état indiquant, pour chaque commune, le nom de son secrétaire ; – au curé, nommé Girard, et au châtelain, relativement à la réparation de la cure de Lanslebourg (9 juillet 1758) ; – au comte Chapel de Rochefort et au syndic d'Aussois (4 janvier 1759), à propos d'une discussion pour des servis féodaux que la commune devait à ce seigneur ; - au syndic de Modane, l'informant que la duchesse de Modène, femme du comte de La Marche, devait traverser le pays, incognito, le 9 février 1759, pour aller en France, sous le nom de comtesse d'Alais, et qu'elle s'arrêterait pour dîner à Modane, avec sa suite d'environ cinquante personnes. Le secrétaire de Modane est invité à prendre les dispositions nécessaires pour que les auberges soient approvisionnées le mieux possible, et si on demande des voitures et des hommes, il les fera fournir « à un prix courant » : – au châtelain de Lanslebourg, pour lui demander (49 octobre 1759) des renseignements, concernant des plaintes qui avaient été portées à l'intendance, contre les fermiers de la pêche du lac du Mont-Cenis, au sujet de leur avidité et de l'énormité de leurs pêches ; – au conseil de Bessans. au sujet du projet de la séparation entre cette paroisse et celle de Bonneval (30 octobre 1759); - relativement à la répression de la contrebande; -

Registre. In-4° non cartonné, 102 feuillets, papier.

1758-1761

C 779 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant, à des fonctionnaires et à des particuliers de la province de Maurienne et du duché de Savoie : donnant avis que le Roi avait décidé que les communes de la Savoie ne seraient, plus forcées d'accepter le sel de Tarentaise, qui avait été reconnu mauvais, à condition qu'on ne ferait plus de contrebande (18 janvier 1765) ; - au conseil de La Chapelle, au sujet de l'affranchissement du fief que le marquis de La Chambre possédait dans cette commune (17 juin 1762); - au chevalier de Luciane (9 juillet 1762), relativement à l'affranchissement de son fief, dans la commune de Beaune ; - au comte de Bieux, pour l'affranchissement des communes de Saint-Remy et de Saint-Léger (23 janvier 1766) ; - au châtelain de La Chambre, relativement à un contrat qu'il avait préparé et qui devait être passé par le comte et la comtesse de Rapin, au sujet de l'affranchissement des fiefs qu'ils possédaient dans la commune de Cuines (20 janvier 1766) ; - à un procureur de Chambéry, au sujet d'un fief du marquis de Grésy, sur la commune de Montaymon (24 janvier 1766) ; - à M. de Pradelle d'Hauturin, relativement à ses prétentions sur le fief du Pont, à Lanslebourg : - au secrétaire de Lanslebourg, pour lui faire des recommandations au sujet du passage de la princesse de Lamballe, qui était annoncé pour le 20 janvier 1767. On veillera à ce que les auberges soient bien approvisionnées. On ordonnera au fermier de la pêche du Mont-Cenis, de livrer du poisson « autant qu'on en souhaitera et à un prix discret »; - aux secrétaires des d'Albiez-le-Jeune, Bessans, Bonneval, Hermillon, Bourget-Villarodin, Montaymon, Saint-Avre, Montvernier, Saint-Martin sur La Chambre, Orelle, Saint-Étienne de Cuines, Sainte-Marie de Cuines, Sollières et Saint-Jean de Maurienne, enjoignant aux conseils de ces communes d'avoir à nommer, avant huit jours, des soldats qu'ils avaient à fournir pour le régiment de Tarentaise, sinon qu'ils seraient mis aux arrèts, « surtout si les nominations ne tomberont pas sur les familles les plus commodes » (12 juin 1767); - etc.

Registre. In-4° cartonné, 118 feuillets, papier. Incomplet.

1762-1767

C 780 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par l'intendant à des fonctionnaires et à des particuliers de la province de Maurienne : - prescrivant des mesures contre un entrepreneur qui n'avait pas rempli les engagements qu'il avait pris, à l'occasion d'un voyage du duc et de la duchesse de Chablais, en Savoie, en 1782 ; - au chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne, l'invitant, le 19 mai 1782, à faire connaître les motifs pour lesquels il refusait de payer l'imposition de 2 sous par livre, établie sur les biens ecclésiastiques : - invitant, le 15 mars 1783, les communes de Saint-Alban et Saint-Colomban des Villards, Saint-Jean et Saint-Sorlin d'Arves, Albiez-le-Vieux, Montrond, Valloire et Albane, à faire connaître pour toutes les dommunes étrangères qui confinent à leur territoire, les diocèse, province, mandement, parlement, intendance, juridiction et seigneur dont elles dépendent, et le chiffre de leur population ; - au chapitre collégial de La Chambre, relativement à l'affranchissement des fiefs qu'il possédait dans lacommune de Saint-Avre (26 mai 1784); - prescrivant dans les communes de Lanslebourg, Termignon, Modane, Saint-Michel, des mesures pour faire découvrir deux individus dont il donne le signalement, et qui avaient volé la malle-poste, près de Turin ; - au sénateur de Savoiroux, pour le payement de ce qui lui était dû par les communes d'Aussois, Bramans, Sollières et Termignon (18 juin 1786); – aux syndics de toutes les communes de la province, leur transmettant, le 4 décembre 1786, les ordres du gouverneur général du duché de Savoie, qui avait prescrit de faire partout, au moyen de patrouilles organisées dans tous les villages, des battues, pour arrêter les malfaiteurs ; - aux syndics de Saint-Jean de Maurienne, pour leur faire savoir que le Roi ayant exempté le régiment suisse Valaisan de Courten, de tous droits de gabelle sur le vin et la viande, ils doivent faire jouir de cet avantage la compagnie du dit régiment qui se trouvait alors en détachement à Saint-Jean de Maurienne (20 septembre 1789); - recommandant, le 18 août 1790, aux membres du conseil de la dite ville d'assister, avec beaucoup plus d'exactitude, aux réunions du corps municipal ; - à M. le maréchal de Luciane (11 octobre 1790), relativement à une forêt que la commune de Montricher voulait vendre, et dont il offrait de faire l'acquisition : – etc. Registre. In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1782-1792

C 781 Secrétariat. – Archives. – Inventaire des archives des bureaux de l'Intendance, dressé par le comte de SaiNt-Martin, ci-devant intendant ; extrait fait et signé par M. Jacques Albrieux, subdélégué de l'intendance (1733). – Inventaires dressés par le comte de Casasque, intendant de Maurienne : 1° « des titres de l'intendance de Maurienne qui ont été portés depuis Saint-Jean de Maurienne, par le val d'Aoste, jusqu'à Turin, où ils ont été déposés à l'office général des finances, le 7 septembre 17423 ; – 2° des autres titres qui ont été trouvés dans le bureau de l'intendance de Maurienne » (1751).

Liasse. 2 pièces. papier.

1733-1751

C 782 Finances et comptabilité. – Inventaires sommaires et procès-verbaux de vérification, par l'intendant, de la caisse du trésorier provincial.

Registre. In-4° cartonné, 158 feuillets. papier.

1762-1780

C 783 Finances et comptabilité. – Inventaires et procès-verbaux de vérification de la caisse du trésorier provincial, par l'intendant, et état de situation des recettes et dépenses pour les tailles, les affranchissements, les ponts et chemins, etc. (1780-1792). – Bordereaux des espèces de la trésorerie de Maurienne, envoyées à Turin. – « État des sommes que le trésorier de Maurienne a remises au sieur Mestrallet, pour le compte des communes y désignées, pour être jointes au convoi, à compte de l'apanage de sous A. R. Mgr le duc de Chablais, pour 1789. »

Liasse. 67 pièces, papier.

1763-1792

³ Probablement au moment de l'envahissement du pays par les armées espagnoles qui ont occupé toute la Savoie, de 1742 à 1749.

C 784 Finances et comptabilité. - Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant, sur les caisses des exacteurs de la province, pour le paiement des dépenses à la charge des communes : - pour avoir tué une louve sur le territoire de la commune de Valmeinier, 5 livres ; - pour réparation à l'alberg de la montagne communale de Saint-André, 170 livres (février 1783); - au châtelain de Lanslevillard, 54 livres pour ses vacations et avances, au sujet de l'affranchissement des servis dus à la prévôté du Mont-Cenis par les communes de Lanslevillard, Lanslebourg, Termignon, Bramans, Avrieux, Bourget-Villarodin et Saint-André (mai 1785); - au sénateur Bracorens de Savoiroux, 600 livres pour les intérêts arriérés du capital qui lui était dû par la commune de Bramans, en vertu d'un contrat d'affranchissement de droits féodaux, du 25 novembre 1778 (août 1786) ; - pour le paiement de quelques réparations à la grange de la cure de Saint-Jean d'Arves (août 1791) ; - pour fonte d'une cloche de l'église de La Chapelle, 232 livres (septembre 1791) ; - pour 2 bannières achetées pour la paroisse d'Aiton, 428 livres ; - pour remboursement d'avances et de fournitures faites aux troupes par les communes, en 1792 ; - etc. Registre. In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1782-1792

C 785 Finances et comptabilité. – Rapport et enquête du chevalier Vichard de Saint-Réal, intendant de Maurienne, sur la situation de fortune et sur la gestion financière d'un sieur Salomon, trésorier de Maurienne, qui s'était enfui, en laissant un vide considérable dans sa caisse. – Comptes, quittances, mandats et autres pièces de la procédure dont l'instruction avait été confiée à l'intendant. – Copie des lettres-patentes par lesquelles le roi Charles-Emmanuel III avait nommé, en 1737, à la trésorerie provinciale de Maurienne, Louis-Amédée Salomon, père du trésorier infidèle, poursuivi en 1780.

Liasse. 40 pièces, papier.

1737-1784

C 786 Finances et comptabilité. – Avis d'enchères, soumissions et adjudications des greffes de la judicature maje, de la judicature royale et des autres juridictions de la province de Maurienne, tranchées par l'intendant. – « État général du produit des greffes de la judicature royale des terres immédiates subalternes, séparation faite du produit de la paroisse de Saint-Jean d'Arves, de 1777 à 1782. » – Instructions pour les mises des greffes de la judicature maje et de la judicature royale de la province de Maurienne (1789). – Acensements passés par l'intendant, de quelques places d'épicier et de salpêtrier. – Etc. Liasse. 27 pièces, papier.

1780-1791

C 787 Impôts de toute nature. – États de répartition entre toutes les communes de la province, des tailles et impositions diverses, formant le contingent de la province, sur les biens allodiaux et féodaux, sur les ecclésiastiques ; pour son concours dans les dépenses à la charge du duché, telles que ponts et chemins, bains d'Aix, maladies épidémiques, ustensiles du gouverneur. – Répartition de la taille royale. – Déclaration du secrétaire de la commune de Bonneval, attestant que lorsqu'il avait publié, conformément au règlement, devant la population assemblée sur la place publique, à l'issue de la messe paroissiale, le rôle d'imposition de la commune de Bonneval, les habitants « s'étaient mis à crier ; » refusant formellement de payer la taille sur le pied qui avait été fixé (1765). – Etc. Liasse. 39 pièces, papier.

1765-1790

C 788 Impôts de toute nature. — Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, Thomas Boutai, comte d'Epinache, qui fixe en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. — Saint-Jean de Maurienne : — recettes : droits de boucherie, poids, layde, aunage et pontenage, affermés par les syndics, pour 690 livres. — Saint-Alban des Villards : — dépenses gages du syndic, 20 livres ; du secrétaire, 21 livres. — Saint-Alban d'Huretières : — gages de l'exacteur, à raison de 4 pour cent de ses recettes. — Albane : — dîme des agneaux, due au curé de la paroisse et à la mense épiscopale de l'évêché de Maurienne ; — censes dues au chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne ; — servis dus à la commune de Saint-Michel, par le village d'Albanette. — Albiez-le-Vieux : — salaire d'un gardé-bois, 20 livres ; — pour la rétribution d'une première messe, tous les jours de fête, 20 livres. — Saint-André : — réparations au presbytère et aux fontaines publiques ; —

loyer de la maison où était logé le recteur de la chapelle de Saint-Roch, 12 livres. – Bessans : « 12 livres pour la construction de la planche qu'il faut faire, toutes les années au mois de novembre, au lieu dit A la Chal, sur l'Arc, à cause des avalanches, et qu'on ne peut passer ailleurs » ; – 8 livres pour la construction du pont de La Neige « sur la montagne du Mont-Iseran, toutes les années au mois de juillet, dés que l'avalanche est fondue ». – « La commune doit annuellement, au seigneur temporel, pour le prix d'un chamois en vie que la dite commune devait au dit seigneur, la somme de 9 livres 6 sous 8 deniers » – Saint-Michel : – « Pour la maintenance et gage de l'horlogeur, 18 livres. » ; – « la somme de 6 livres que la commune est en coutume de délivrer annuellement à M. notre curé, pour un voeu, pour faire l'exorcisme à la porte de l'église, les jours de dimanches et fêtes. » – Modane : – frais de séjour d'un prisonnier conduit de Chambéry à Suze. – Montaymon : – réparations à la flèche du clocher ; – « pour les droits du syndic qu'on paye annuellement, pour ramasser et distribuer le blé qu'on doit au chapitre de La Chambre, pour dîme ». – Etc. Registre. In-folio relié en basane, 504 feuillets, papier.

1739-1740

C 789 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes clé la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Bonvillaret : - pour le cierge pascal, 4 livres. - Bramans : - annuité payée par des propriétaires, pour faire paître leurs bestiaux dans les pâturages communaux, 12 livres. – La Chambre : – frais, à l'occasion d'un procès soutenu par la commune, contre le marquis de La Chambre, au sujet du droit de boucherie, 20 livres. - Saint-Étienne de Cuines : réparations au plancher de l'église, 60 livres. - Fontcouverte : - frais du luminaire de l'église ; – intérêts d'un capital prêté à la commune par la confrérie du Saint-Sacrement, en 1694. – Hermillon: - « pour processions et messes les jours de Saint-Marc et Saint-Grat, après vendanges, qui se paient an révérend curé, 13 livres 9 sous » - Saint-Jean d'Arves : intérêts de capitaux prêtés à la commune, par J. Joseph Berger, chanoine du chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne, par le collège de Lambert, par le chapitre de la cathédrale. – Lanslebourg : – « la taille royale, portée par le cadastre, revient à la somme de 3,081 livres 16 sous 9 d., de laquelle étant distraite celle de 993 livres 14 sous 9 d., pour l'exemption dont la dite communauté jouit à cause du passage du Mont-Cenis, elle ne reste que pour celle de 2,088 livres 2 sous » ; - gages des carillonneurs, 16 livres ; - « dépensé la somme de 19 livres 16 s., pour divers particuliers, au nombre de 22, qui sont allés couper la neige, l'hiver, sur le Mont-Cenis, au chemin de l'Échelle, au bas de la Grand-Croix, à raison de 18 sous chacun »; - « plus à l'honorable Barthélemy Gravier, syndic, la somme de 35 livres 5 s., savoir : 28 livres pour 8 jours de vacations à cheval qu'il a faits à Chambéry, pour répondre au factum du seigneur Maurice de La Croix d'Hauturin, et faire consulter, sur la légitimité ou illégitimité de la créance prétendue par M. d'Hauturin contre la dite communauté ; et 7 livres 5 s., pour la consultation dressée à ce sujet, et la copie faite d'icelle ». – Etc. Registre. In-4° relié en basane, 502 feuillets, papier.

1741-1742

C 790 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Saint-Jean de Maurienne : - « la cote générale de la commune se trouve diminuée de la somme de 36 livres 3 sous 5 d., pour la cote entière à laquelle les R. P. capucins de cette ville avaient été tirés, pour la pièce du n° 187 qui a été déclarée exempte, par arrêt de la Délégation générale, du 22 novembre 1740 ; - plus pour la cote de demoiselle Marie d'Humbert, épouse du seigneur Saint-Réal, pour les pièces des n° 1012, 1015, 1016, 1017 et 1018, corrodés, la somme de 26 livres 10 sous 6 deniers » ; – dépenses ordinaires : « pour les flambeaux du jour de la purification, dus aux trois nobles syndics, au secrétaire et au valet de ville, selon la coutume a été imposé 6 liv ; - pour les honoraires du sieur jugecourrier, pour son assistance à l'assemblée pour l'élection des nobles syndics, chaque année, 7 livres 10 sous : - plus, pour le prix de deux paires de souliers qu'on est en coutume de passer au valet de ville, 7 livres. » - Bourget-Villarodin : -« dette dés locaux soit habitants de la paroisse.... pour l'année 1743 qui est restée en arrière...; - est dû au Rl'curé 8 livres 14 s., pour censé synodale, comme primitif curé, ainsi convenu, lors de la séparation ». - La Chapelle : - recettes : - censés arriérées de biens communaux, dues par les fermiers, pour les années 1742 à 1748 pendant lesquelles le pays était au pouvoir des Espagnols. -Lanslebourg: - dépenses pour l'enlèvement des neiges, sur la route du Mont-Cenis; - pour le payement de trois médecins, venus à l'occasion d'une épidémie. - Lanslevillard : - frais faits par la commune pour ensevelir les individus, morts en traversant le Mont-Cenis, l'hiver, et pour planter des croix, sur les lieux on ils avaient été enterrés ; – pour avoir planté des pieux indiquant le chemin, dans les grandes neiges. – Etc. Registre. In-4° relié en basane, 506 feuillets, papier.

1749-1750

C 791 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Bramans : - réparations au choeur de l'église d'Extravache, 40 livres. - Notre-Dame du Cruet : - dépense polir la dique contre le torrent du Bugeon, 41 livres. -Fontcouverte: - cense due par la commune à la confrérie du Saint-Sacrement, 12 livres, -Saint-Julien: - pour la construction d'un local destiné aux archives, 250 livres. - Saint-Michel: - au recteur de la chapelle de Saint-Sébastien et Saint-Roch, pour un voeu que la commune a fait à la dite chapelle, en 1630, 13 livres ; - au curé de Saint-Michel, pour faire l'exorcisme, à la porte de l'église, du mois de mai au mois de septembre, 6 livres. - Modane : - dépenses pour l'entretien de l'horloge et de la fontaine qui est sur la place ; - cense due au comte de Rochefort, 78 livres. - Orelle : - loyer d'une scierie appartenant à la commune. - Sollières : - frais de la procession annuelle de Saint-Landry à Lanslevillard, 7 livres ; - au curé de Sardières, en vertu de la donation faite par le duc Charles-Emmanuel de Savoie, 16 livres 16 sous - Saint-Sorlin d'Arves : - pour trois livres de chant, qui sont le graduel, l'antiphonaire et le psautier, 60 livres ; – pour réparations à la flèche du clocher, aux cloches, aux murs du cimetière, et pour le renouvellement du cotet de la dîme, 260 livres. -Termignon: - gage de celui qui conduit l'horloge, 18 livres. - Le Thyl: - 180 livres payées à compte des cesses dues à noble de Maréchal de Luciane. - Valloire : - « est portée en recette la somme de 9 liv., due par trois différents particuliers dudit Valloire, pour l'amende qu'ils ont encourue, portée par l'ordonnance du seigneur intendant, pour avoir jeté des pierres sur les possessions de leurs voisins » ; - dépense pour la rétribution du prédicateur du carême, 78 livres ; - « plus, est dû au procureur des pies causes, pour le luminaire que la commune s'est vouée de faire, l'année dernière, à l'honneur de Saint-Grat, pour regard des vermisseaux qui endommageaient la semaille en herbe, ensuite de la permission obtenue de Mgr l'évêgue, 2 livres. » – Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 504 feuillets, papier.

1751-1752

C 792 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Saint-Jean de Maurienne : - pour le luminaire que la ville fournit, pendant 5 mois de l'année, dans les églises de paroisse, de Saint-Christophe, des capucins et des religieuses, 28 livres; - à un père de 12 enfants, qui avait droit, pour ce motif, à l'exemption de la taille, 43 livres 1 sous 9 deniers. - Saint-André: - recette de 60 liv., pour semblable somme exigée de Jean -Philibert Duport « qui s'était naturalisé du lieu ». – Saint-Avre : – « les revenus de la dite communauté, de l'année courante, reviennent à la somme de 21 livres. » ; – « récapitulation : les avoirs de la communauté reviennent à la somme de 1,071 livres 13 sous Les dépenses d'icelle ne se montent qu'à 1,045 livres 18 sous 4 denier ; et partant, la taille de l'année courante se trouve diminuée de la somme de 25 livres 14 sous 8 deniers et répartition faite de cette dernière somme sur chaque livre de taille du cadastre, il vient à diminuer 6 deniers par livre et 1 denier par sol, sur quoi il y a une bonification de 9 sous 8 d., dont l'exacteur rendra compte. Fait à Saint-Jean de Maurienne au bureau de l'intendance, le 8 juillet 1753 ; signé, à l'original, comte de Casasque ». - Aussois : - gages du syndic, 20 livres ; - du secrétaire, 20 livres ; - du carillonneur, 5 livres. - Beaune : - « les revenus de la dite communauté reviennent a la somme de 76 livres 1 d., savoir : la somme de 23 livres 19 sous 4 d., pour le tiers qui lui compète de la somme de 71 livres 18 s., provenant de la consigne des bestiaux, rière la dite paroisse et celles de Saint-Martin de la Porte et du Thyl; attendu que les 7 livres 4 sous 10 deniers qui manquent dans les cotets de la consigne de Beaune pour accomplir ledit tiers, seront délivrés par l'exacteur de Saint-Martin de la Porte, en déduction de la somme portée par le cotet de la dite paroisse qui excède son tiers ». – Bessans : – la cote générale de la commune se trouve diminuée de 53 livres 17 sous 7 d., pour la cote des biens de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, qui ont été déclarés de l'ancien patrimoine de l'église, par arrêt de la Délégation générale établie pour la vérification des biens féodaux, du 10 mai 1741 ». - Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 526 feuillets, papier.

C 793 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou déductions de taille. - Albiez-le-Vieux : - dépense pour la première messe qui se célèbre pour la commodité du peuple, 20 livres. - Aussois - pour l'installation d'un local destiné aux archives, 100 livres. - Bourget-Villarodin : - « représentent les administrateurs du Bourget-Villarodin, que, par acte d'affranchissement fait avec le seigneur comte de Rochefort, il a plu au seigneur intendant de cette province, de déclarer les oeuvres pies du dit lieu légitimes créancières de 463 livres 2 s., pour Bourget et autant pour Villarodin, en principal ; et par ce moyen, ils supplient le seigneur intendant de vouloir bien allouer la cense des dites sommes, qui se monte à 43 livres 42 s., pour que les pieuses intentions des fondateurs s'exécutent. Par cet acte du 15 avril 1751, ayant été convenu de payer, tant pour une communauté que pour l'autre, les sommes capitales au 25 avril 1754, les syndic et conseil du Bourget ont été obligés de faire des emprunts. Ils supplient le seigneur intendant de vouloir leur accorder une imposition de la somme de 540 livres. » - Bramans : - frais de services religieux, dus au curé de la paroisse, au recteur d'Extravache et au curé de Lanslevillard ; - « au Révérend recteur de la chapelle de Charmais dans la commune de Modane, pour la rétribution d'une messe, luminaire et autres frais que l'on fait pour la procession annuelle de la paroisse, suivant l'usage du dit lieu, 40 livres; » - au carillonneur, 4 livres; - à ceux qui sonnent les cloches le jour de la fête de Sainte-Agathe, 4 sous - La Chambre : - la cote générale de la taille de la commune se trouve diminuée, savoir, « sur la cote du seigneur de Cagnols marquis de La Chambre, pour une pièce de terre qui est sous le n° 1230, et qui a été couverte de marrain, par le torrent de Merderel, de 4 livres 2 sous 6 deniers ; - plus, sur la même cote, pour une pièce de pré qui est sous le n° 1270, déclarée féodale, par décision de la chambre de la Délégation générale, du 12 août 1740, de 38 livres 15 sous 9 deniers » -

Registre. In-4° relié en basane, 482 feuillets, papier.

1755-1756

C 794 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Les Chavannes : - dépense pour la réparation des vitres et toiture de l'église. cassées et endommagées par le vent, 43 livres 19 sous 14 deniers. - Saint-Georges d'Huretières : - « est dû par la communauté et par le sieur Dupuis, en qualité d'économe de l'hôpital général de la ville de Chambéry, à l'hoirie jacente du sieur Didier de la cité de Saint-Jean de Maurienne, décédé à la paroisse d'Argentine, la somme de 40 liv., payable au mois de mai de chaque année, en suite d'une convention faite par lettre, occasion de l'usage des bois broussailles dont les ouvriers qui travaillent aux fosses et mines de fer, rière la dite communauté, au profit du dit hôpital général, se servent pour la cuite de leur potage, 40 livres. » - Jarrier : - « la somme restant due par Jean feu Antoine Viallet, exacteur de la taille de l'année dernière, à forme de son compte clos et affiné le jour d'hier, revient à la somme de 1,290 livres 4 sous 1 denier ; de laquelle on laisse en dedans celle de 1,210 liv., pour être employée, savoir : aux archives, 700 livres ; - à la sacristie, 200 livres ; - pour ornements et chasubles, 110 livres ; - pour calice, 140 livres ; - et pour le couvert de la cure, s'il y échoit, 60 livres. » - Saint-Julien : - remboursement du prix de fournitures faites aux troupes royales, en 1742, 220 livres 43 sous 4 deniers. - Lanslebourg : dépenses pour réparations au four banal, 150 livres. - Lanslevillard : - « la taille royale portée par le cadastre revient à la somme de 2,187 livres 17 sous 9 deniers ; de laquelle étant distraite celle de 785 livres 15 sous 8 deniers et 8 douzains, pour l'exemption dont la communauté jouit, à cause du passage du Mont-Cenis, et pour ensevelir les cadavres trouvés en la dite montagne, et pour planter les guidons pour indiguer le chemin, en hiver, aux passants, de quoi elle est chargée avec celle de Lanslebourg : de sorte qu'elle ne reste que pour 1,402 livres 2 sous 1 denier »; - « la commune doit la somme de 4,299 livres 2 sous aux aumônes, lampes de l'église et école du dit lieu. » - Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 588 feuillets, papier.

1757-1758

C 795 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. – Modane – laods dus aux finances royales à l'occasion de l'affranchissement du fief du comte de Rochefort, 200 livres ; – entretien de l'horloge, 18 livres ; – des fontaines publiques, 24 livres. – Montaymon : – messes annuelles de voeu que la commune faisait célébrer, à la chapelle de Beau-Revers, 8 lia. 8 sous – Saint-Pancrace : – gage d'un maitre

d'école, 36 livres. – Pontamafrey : – cense due aux religieuses Bernardines de Saint-Jean de Maurienne, 50 livres. - Saint-Rémy : - « la cote générale de la taille de la commune, sur la colonne du seigneur comte de La Pérouse, rière la dite paroisse, inscrite au cadastre pour les n° 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103 et 3104, dont les biens ont été déclarés de l'ancien patrimoine et exempts de taille, se trouve diminuée de la somme de 91 livres 11 sous 4 deniers »; - « les syndics et conseillers de 1755, rendront compte, dans 15 jours, de 150 setiers de chaux, vendus, faute de quoi ils seront chargés de la somme de 280 liv., sur laquelle on prendra ce qui sera nécessaire pour l'achat d'une pixide. » - Saint-Sorlin d'Arves : - « la rente du four banal de la dite communauté, suivant acensement du 8 septembre dernier, revient, en argent, à 63 liv., et c'est outre les denrées ordinaires, consistant en 100 livres de beurre, autant de fromage, 80 livres d'huile, 25 livres de chanvre, 50 ardoises, 4 livres de savon, 4 quartes de cendres, 2 livres de chandelles, 1 cierge pascal pesant 4 livres de cire fine, 2 tables pour le four ; le tout employable suivant la destination respective » ; - « les rentes de l'école, en créances actives, reviennent à la somme de 13 livres 16 sous 10 deniers Les rentes des biens fonds de la même école, suivant acensement sur ce passé, sont toujours de 18 livres en argent, pour les près, et 50 quartes de blé, tiers seigle et 2 tiers orge, pour les terres »; - « les rentes pour la confrérie du Saint-Esprit, pour lesquelles et autres fonds que la communauté tient, elle distribue annuellement aux pauvres, 45 quartes d'orge, montent à 7 livres 9 sous 3 deniers » - Villarembert : - pour la procession autour des montagnes, 6 livres. - Etc.

Registre. In-4° relié en basane. 489 feuillets, papier.

1759-1760

C 796 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Saint-Jean de Maurienne : - les revenus de la ville consistent en la somme de 755 liv., pour la ferme de la ville, pour les droits de boucherie, poids, layde, aunage, pontenage et péage, à forme de bail à ferme du 12 janvier 1757 ; - dépense, pour le paiement du nourrissage de deux enfants trouvés, dont l'un est chez Laurent Sautier, de Saint-Martinde la Porte, et l'autre chez François Vallin, de Saint-Jean de Maurienne, à raison de 4 livres par mois ; – « il est dû aux sieurs ex-consuls, pour la visite faite aux vignes et leur rapport sur la maturité de la vendange, 3 livres 12 sous »; - récapitulation du compte : « la dépense et les dettes de la dite ville, pour l'année dernière 1761, reviennent à la somme de 6,314 livres 10 sous Les fonds et les avoirs de la communauté ne reviennent qu'à la somme de 3,608 livres 5 sous 9 deniers ; et partant, la taille de l'année courante se trouve augmentée de 2,706 livres 4 sous 3 deniers ; et répartition faite de cette dernière somme de 2,706 livres 4 sous 3 deniers sur la cote générale, chaque livre du cadastre viendra à payer l'augmentation de 15 sols, et 9 deniers par sol. Fait et arrêté à Saint-Jean de Maurienne, dans notre bureau, le ter février 1762. Signé à l'original par M. Matton, intendant »; - « les sieurs J. – B. Col, habitant à Ayton, et Laurent Plonquet, habitant à Aiguebelle, continuateurs de l'exploitation des filons de minière délaissés par feu Benoît Velaz, doivent la somme de 40 liv., pour dédommagement des bois qu'ils ont coupés, ces deux dernières années, à raison de 20 livres par année, suivant la convention dudit Velaz »; - « Bernard Gérognie doit la somme de 13 liv., pour les vieux bois échappés à l'incendie de la cure, qui lui ont été vendus par le sieur Tognet, faisant fonction de syndic. » - Avrieux : - « est dû à celui qui monte l'horloge, 20 livres. » - Sollières-Sardiéres : - au curé de Sardiéres, en vertu de la donation du duc Charles-Emmanuel de Savoie, 4 livres 16 sous 16 deniers. - Saint-Michel: - état des créances et des rentes annuelles, ainsi que des aumônes provenant de la confrérie du Saint-Esprit, cidevant érigée au bourg de Saint-Michel, et dont la commune a acheté les trois quarts. - Saint-Martin-outre-arc : - acquisition de mobilier pour la maison commune. – Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 474 feuillets, papier.

1761-1762

C 797 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. – Saint-Alban d'Huretières : – ustensiles dus au gouverneur général du duché de Savoie, 17 livres 19 sous 5 deniers ; – réparation au maître-autel de l'église paroissiale, 140 livres. – Albane : – dîme des agneaux due à l'évêché de Maurienne. – Saint-Étienne de Cuines : – la cote générale de la taille de la commune se trouve diminuée, pour tous les numéros inscrits à la cote de la chapelle de l'Annonciation, qui sont de l'ancien patrimoine de l'église, par arrêt de la chambre de la Délégation générale, du 28 juin 1742, et de

l'ordonnance du seigneur comte Bonaud, président à icelle, 11 livres 12 sous 6 deniers. -Foncouverte: - avoirs de la communauté: la cense due par le regrattier du dit lieu, « pour l'appartement qu'il occupe pour y distribuer le sel, 30 livres. » - Saint-Léger : - « la cote générale de la taille, sur la colonne du dit lieu, inscrite au cadastre pour les n° 986, 1079, 1080, 1082 et 1030, dont lesdits biens ont été déclarés de l'ancien patrimoine de l'église et exempts de taille, à forme de l'ordonnance de la Délégation générale, du 10 avril 1753, se trouve diminuée de la somme de 4 livres 17 sous 1 denier » - Sainte-Marie de Cuines : - la cote générale de la taille de la commune se trouve diminuée de 20 livres 18 sous 3 d., pour les biens inondés et emportés par le torrent du Glandon. - Saint-Martin de la Porte : - « le nourrissage de l'enfant trouvé qui est à la charge de la dite commune, à raison de 4 livres par mois, à échoir le 2 mai dernier et à finir le 10 août prochain, attendu qu'il aura ses sept ans accomplis, revient à 14 livres. »; - dépensé pour la poudre, le jour de la Fête-Dieu, 5 livres; - « il est dit à messire Charles-Antoine-Joseph de Maréchal baron de Châteauvieux, et à demoiselle Rose Favre de Marnix, veuve de noble Pierre de Maréchal, sa mère, la somme de 1,000 liv., pour le septième terme soit paiement qui écherra à la Saint-André prochaine, du capital de 8,000 liv., pour le prix du contrat d'affranchissement, par eux passé en faveur de ladite communauté, sous l'autorité du seigneur intendant de cette province ; de plus il est dû à messire de Buttet, baron du Bourget en Savoie, comme légitime administrateur de ses et de feu demoiselle Marie-Marguerite, enfants, icelle héritière universelle de sieur Joseph-François Martin, son père, la somme de 3,402 livres 14 sous 8 deniers 9 douzains, à quoi a été réduite celle portée par contrat de rente constituée, passé en faveur du dit sieur Joseph-François Martin, par la dite communauté, le 13 août 1693. » -Modane : - imposition de 100 liv., pour payer les laods dus aux finances royales, à l'occasion de l'affranchissement du fief du comte de Rochefort. - Etc. Registre. In-4° relié en basane, 426 feuillets, papier.

1763-1764

C 798 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailla. - Saint-Jean de Maurienne : - « est dû par noble et spectable Jean-Dominique-Joseph d'Arves, un des nobles syndics en 1762, pour les voitures à eux fournies par l'étape et qui devaient être payées sur le champ » ; - à payer par la ville, « pour la pension annuelle, faite en faveur du sieur médecin Tempia, par délibération du 9 avril 1764, sans tirer à conséquence, et dont le paiement se fera le 9 avril prochain, 100 livres. »; - « pour un cierge pascal dont la ville fera aumône, l'année prochaine, au couvent des RR. PP. capucins, 3 livres. » - Aussois: - « on accorde la somme de 1,273 livres 14 s., pour remboursement de semblable, due aux aumônes générales, prises sur leurs fonds, pour les urgents besoins de la communauté, occasion de la dernière guerre ; de quoi a été remboursée la somme de 80 liv., an moyen d'une rente constituée en faveur des aumônes, et 193 livres 11 sous délivrés aux syndic et conseillers du dit lieu, par le dit exacteur, à forme de recu, et portés sur le rôle de l'année dernière dont sera imposée la courante année, 200 livres à continuer pendant 4 ans, à raison de 200 livres par année pour finir le dit remboursement. » - Notre-Dame du Cruet : - « est imposée la somme de 4 liv., pour le gage des garde-bois et champiers de la dite communauté. » - Modane : - annuité de l'affranchissement des fiefs du marquis de Marclas de La Val-d'Isère, 360 livres. - Saint-Martin de la Porte : - poudre distribuée aux tireurs le jour de la Fête-Dieu, 5 livres. - Saint-Léger: - imposition pour le paiement de l'affranchissement du fief du comte de La Pérouse, 600 livres. - Bramans : -pour l'affranchissement des fiefs des seigneurs de Savoiroux, marquis de Saint-Michel et comte de La Val d'Isère, 1,162 livres 15 sous 6 deniers. – Etc. Registre. In-4° relié en basane, 426 feuillets, papier.

1766-1768

C 799 Impôts de toute nature. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. – Saint-Jean de Maurienne : – produit du droit de barléage. à raison de 2 sols par chaque charge de vin qui se vend en gros, dans la ville, ou qu'on y vient prendre des environs, ou qu'on y apporte des paroisses étrangères, 4 livres 16 sous – Beaune : – à payer à la confrérie du Saint-Sacrement du dit lieu, pour cense annuelle du capital de 150 liv., empruntées par la commune, 7 livres 10 sous – Bourget-Villarodin : – imposition pour payer l'affranchissement du fief dû au seigneur marquis de Marclas de La Val d'Isère, 40 livres. – La Chambre : – « est imposée la somme de 5 livres 4 sous 4 d., pour l'achat des deux tiers d'un cierge pascal, que la communauté susdite, avec celle des Chavannes, est

tenue de fournir »; — « plus, pour le louage du magasin à loger les fourrages destinés pour la troupe, à l'occasion des passages d'icelle, 13 livres. » — La Chapelle : — « la cote des fonds qui ont été portés de nulle et peu de valeur audit cadastre, et qui ont été améliorés depuis, portés par le verbal d'augmentation de taille du 17 juin 1760, joint à la fin du cadastre, revient à la somme de 18 livres 15 sous 4 deniers » — Le Freney : — « la communauté doit payer annuellement 6 livres 14 sous 5 d., pour la taille imposée sur les biens des chapelles de Saint-Antoine et de Saint-Bernard qui est à la charge de la communauté, suivant la transaction du 16 novembre 1650 ; » — « de la somme de 38 liv., exigée par Gaspard Chourgnioz, syndic en la courante année, pour prix et vente d'un char de bois coupé et saisi sur et appartenant à la dite communauté, il en est porté en dedans la somme de 25 liv., et les 13 livres restantes ont été accordées aux administrateurs, soit syndic et conseillers qui ont peiné pour la vigilance da la dite forêt. » — Hermillon : — « gages de deux garde-bois à 6 livres chacun, à prendre sur les amendes et sur les bois qu'ils saisiront ; faute de quoi, ils n'auront rien du tout. » — Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 452 feuillets, papier.

1769-1770

C 800 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Aiguebelle : - « on porte toujours ce que les cabaretiers de la dite ville ont promis de payer, pour le commerce du vin, pour la courante année, à forme de la délibération du 10 juillet 1770, à échoir le 1er mai 1774, sans préjudice des deux années dernières qu'ils n'ont rien payé »; – « il est dû à l'hôpital Maladière dudit Aiguebelle, la somme de 259 liv., savoir : 59 livres pour la cense à échoir au 21 avril 1774, du capital de 1,190 livres 8 sous 2 deniers 8 douzains, porté par contrat de rente constituée, passé par les syndics et conseillers dudit Aiguebelle, en faveur dudit hôpital, le 21 avril 1718, qui a eu pour cause le relâchement des droits de boucherie et du commun du vin dont la dite ville jouit ; et les autres 200 livres sont à compte des censés arréragées, suivant l'arrangement fait, par délibération du 20 juillet 1770. » - Bramans : - honoraires de messes, au prieur d'Extravache ; - au curé de Lanslevillard, pour messes et processions à la chapelle de Saint-Landry. – Saint-Jean d'Arves : – dépenses pour la réparation du clocher, 300 livres. – Sainte-Marie de Cuines : – la cote générale de la commune se trouve diminuée de 20 livres 18 sous 3 d., pour les biens inondés et emportés par le torrent du Glandon. - Saint-Martin-outre-Arc : - pour l'annualité due à Mgr l'évêque de Maurienne, en conformité du contrat d'affranchissement du fief de la mense épiscopale, du 25 juillet 1768, 50 livres. - Saint-Michel : -« pour 8 mois de nourrissage du bâtard nommé Ambroise, trouvé exposé au présent bourg, le 7 décembre 1766, sans en avoir pu découvrir l'auteur, mis en nourrice chez le nommé J. – B. Richard, à raison de 4 livres par mois, 32 livres. » - Modane : - « il nous est revenu que la confrérie du Saint-Esprit, à Modane, tient et jouit de plusieurs biens appartenant à la communauté ; c'est pourquoi nous mandons au secrétaire de dresser un état de tous les dits biens communaux, comme aussi des autres qui sont en propre à la dite confrérie, en y désignant, autant que faire se peut, les titres de fondation, la contenance, la valeur, etc., et nous dire comment iceux sont passés à la dite confrérie. » - Etc.,

Registre. In-4° relié en basane, 530 feuillets, papier.

1772-1773

C 801 Impôts de toute nature. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Saint-Jean de Maurienne : - rentes dues à la ville, pour le produit des droits de tètes de boucherie, layde des marchands, pontenage, péage, aunage, poids et mesures, acquis parla ville, en 1606, de l'évêque de Maurienne ; et pour la ferme du droit des langues et layde du fromage, que l'évêque alors siégeant a cédé aux royales finances qui les ont transmis à la ville, en 1770, ainsi que le droit de barléage, 915 livres ; - « par contrat du 25 juillet 1768, le révérendissime évêque alors siégeant a affranchi la ville et tout son territoire de toutes les dîmes, cens, servis. laods et autres devoirs féodaux et seigneuriaux. Plus, lui a cédé les droits du vin, du ban et du barléage, le droit etproduitde la garde du vignoble de Margillan, et tous les droits que la mense épiscopale pouvait avoir sur le Grand-Pré ; en équivalent de tout quoi la ville s'est engagée de lui payer, chaque année, en deux semestres, le 1er à échoir à la fin de juin, et le 2me à la fin de décembre, la somme de 1,550 livres. »; - pour les cierges que les trois nobles syndics, le secrétaire et le valet de ville portent à la procession de la Purification, 6 livres 15 sous – Valmeinier : – pour l'achat d'un ostensoir pour l'église paroissiale, l'ancien étant brisé, et dont on a envoyé les débris à Turin, pour concourir à la façon de l'autre, 300 livres ; — « la somme de 90 livres pour la cense annuelle d'un capital de 4,000 florins qui étaient dus par la communauté, à feu révérend Georges Arnaud, prêtre bénéficier à Saint-Michel, qui les a légués à icelle, par son testament du 12 mars 1701, à la charge que la dite communauté emploierait la dite cense à l'achat du sel, à concurrence d'icelle, qui serait distribué en aumône générale, rière la dite paroisse, le jour de Saint-Georges ; faute de quoi le capital serait reversible aux héritiers. » — Etc.

Registre. In-4° relié en basane, 486 feuillets, papier.

1774-1775

C 802 Impôts de toute nature. – Gabelles. – Circulaires et instructions. – États d'amendes. – Notes relatives aux individus de Termignon qui avaient encouru des amendes, pour la consigne du sel (1763). – Injonctions de l'intendant de Maurienne qui était en même temps conservateur des gabelles. – Comptes des regrattiers de quelques communes de la province. – Pétition qui avait été adressée au Roi, par les habitants de Lanslebourg, Termignon et Lanslevillard, demandant une diminution dans la taxe en sel qui leur était imposée (1752). – « États récapitulatifs par communes, du dénombrement des personnes au-dessous et au-dessus de 5 ans ; des bestiaux de chaque catégorie, des bêtes à saler, des boulangers et cabarets ; de la répartition en sel, proportionnée au dénombrement ; de celle excédante et du total de la répartition, conforme à la taxe, suivant la vérification faite sur les consignes prises par les secrétaires des communes de la province. »

Liasse. 57 pièces, papier.

1740-1792

C 803 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 762

Impôts de toute nature. – Gabelles. – Consignes du sel de toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, jusqu'à Saint-Jean de Maurienne, inclusivement, indiquant, pour chaque famille, les membres qui la composent, les bestiaux de différentes espèces, le nombre des cabaretiers et des boulangers, les montagnes à pâturage et le nombre des bestiaux qui y séjournent, l'été ; et les quantités de sel réparties. – St-Jean de Maurienne : -les religieuses bernardines ; noble Jean-Dominique-Joseph d'Arves, Marguerite Carron, sa femme et leurs enfants. – Saint-Alban d'Huretières : – Révérend Foray, curé ; Révérend Mainboud, recteur ; 679 majeurs de 5 ans. – Etc.

Registre. In-folio sans reliure, 474 feuillets, papier.

1759

C 804 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 762

Impôts de toute nature. – Gabelles. – Consignes du sel dans toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, depuis Saint-Julien, inclusivement. – Saint-Martin de la Porte : – noble Martin Maréchal de Luciane, seigneur de La Buffette ; noble François-Hyacinthe de Maréchal, son neveu ; dame Anne de La Buffette, sa mère. – Saint-Michel : – 1 curé ; 3 recteurs ; 928 majeurs de 5 ans ; 8 cabarets. – Modane : – Révérend Félix Gibert, curé ; Révérend Pierre Damé, recteur de la chapelle de Notre-Dame du Charmaix. – Etc. Registre. In-folio sans reliure, 428 feuillets, papier.

1759

C 805 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 767

Impôts de toute nature. – Gabelles. – Consignes du sel très incomplètes, pour les communes d'Albiezle-Vieux, Avrieux, Ayton, Bonvillard, Bourget-Villarodin, Montaymon, Montsapey, Montrond,
Notre-Dame du Cruet, Pontamafrey, Randens, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Étienne
de Cuines, Saint-Julien et Saint-Pancrace. – Quelques-uns de ces états donnent, outre les
renseignements ordinaires qui doivent servir à la répartition de l'impôt du sel, la position de
fortune des contribuables. – La Chambre : – le chapitre collégial, composé d'un doyen et de
6 chanoines ; le couvent de Saint-François, « tenant 3 montagnes rière Montgelafrey : l'une,
lieu dit à La Grande-Montagne, pour 50 vaches ; et les deux autres pour 150 vaches,
lesquelles lui appartiennent propriétaireinent ; 2 domestiques et 1 suisse, pour la fabrication
du fromage. » – Randens : – six chanoines. – Saint-Julien : – Pierre-François d'Albane,
notaire. – Etc.

Liasse. 23 pièces, papier.

C 806 Document non communicable. Consultez le cédérom 2num 767

Impôts de toute nature. – Gabelles. – Consignes du sel très incomplètes, pour les communes d'Argentine, Aussois, Beaune, Fourneaux, Montdenis, Montpascal, Orelle, Saint-Alban d'Huretières, Saint-Jean de Maurienne et Valmeinier. – Argentine : – dame Thérèse de Valfrey, veuve de Mre Pierre-Antoine de Castagnére, baron de Châteauneuf, âgée de 60 ans ; noble seigneur Antoine, baron de Châteauneuf, âgé de 40 ans ; demoiselles Hélène, de 26, et Julie, de 22 ans, ses enfants ; Rose, de 18 ans, sa fille de chambre ; Jeanneton, de 22 ans, sa cuisinière ; Claude et Antoine, ses domestiques. – Saint-Jean de Maurienne : – noble Brunet ; noble Alexis Vincent du Col ; le couvent des capucins, composé de 7 prêtres, 3 frères et 1 valet ; Mgr Charles-Joseph de Brichanteau, évêque du diocèse, 51 ans ; 2 prêtres d'honneur ; 1 maître d'hôtel ; 1 cuisinier, 1 jardinier et 5 domestiques ; dix chanoines du chapitre cathédral ; le séminaire composé de 2 professeurs, 16 étudiants et 1 domestique. – Etc.

Liasse. 33 pièces, papier.

1789-1790

C 807 Impôts de toute nature. – Gabelles. – Procédures instruites par l'intendant qui était aussi conservateur des gabelles, contre des individus accusés d'avoir fait la contrebande du sel. – Requêtes, enquêtes, interrogatoires des témoins. – Etc. Registre. In-4° non cartonné, 482 feuillets, papier.

1660-1680

C 808 Affaires militaires. – « Registre pour les assententents (acceptations par l'intendant) des soldats » à fournir par chacune des communes de la province de Maurienne, pour les régiments provinciaux de Savoie et de Tarentaise. – États des refusés, indiquant, pour chaque homme, le motif du refus. – Assentements d'étrangers par l'intendant de Maurienne, pour des régiments suisses, au service du roi de Sardaigne.

Registre. In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1757-1768

C 809 Affaires militaires. – Registre des soldats assentés par l'intendant, pour les régiments provinciaux de Maurienne et de Tarentaise, et des soldats refusés. – Commune de Saint-Alban d'Huretières : – du 23 dont 1783. « Les nommés Jean fils d'Antoine Cretet et Joseph fils de Joseph Foray, de la paroisse de Saint-Alban d'Huretières, qui ont été élus, subsidiairement, pour soldats dans le régiment de Maurienne, par acte du 17 du courant, par le conseil municipal dudit lieu, n'ayant par les qualités requises par l'édit du 4 mars 1737 ; le premier n'atteignant pas la taille de 35 onces 1/2, et le second à celle de 37 onces 1/4 ; ayant en outre un défaut de conformation très visible dans la jambe droite ; nous, intendant susdit, en le renvoyant, ordonnons aux syndic et conseil de ladite communauté, de procéder à une nouvelle élection d'un seul sujet qui ait les qualités requises par le susdit édit ; déclarant que les frais de ladite nomination du 17 courant, seront à leur charge, pour n'avoir pas suivi les dispositions dudit édit. »

Registre. In-4° cartonné, 164 feuillets, papier.

1779-1792

Affaires militaires. - Certificats d'incapacité, délivrés par des chirurgiens, par-devant C 810 l'intendant, à des individus présentés pour le service militaire. - Lettres de l'intendant général de Chambéry à l'intendant de Maurienne, mémoires et quittances concernant. les fournitures aux troupes. - Minute d'un rapport de l'intendant de Maurienne, du 4 mars 1787, « sur la supplique présentée au Roi, par les communautés de St-Michel, Modane et Lanslebourg, demandant que les fournitures et voitures qu'elles sont obligées de donner, l'hiver, à l'occasion du passage ou séjour de la troupe, soient expédiées à partis, et leur paiement, de même que la bonification qu'elles en retirent, soient répartis sur les communautés qui, antérieurement aux patentes du 1er juillet 1780, formaient les étapes respectives desdites trois communautés. Par même moyen, qu'il soit ordonné que les pertes qu'elles ont essuyées depuis lesdites patentes, soient aussi réparties sur lesdites communautés. - Soumission passée le 30 août 1792, par-devant le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, pour la fourniture du foin et de l'avoine, aux trois magasins de réserve, pour les troupes, dans la province. - Etc. Liasse. 44 pièces, papier.

1742-1792

C 811 Affaires militaires. – États des fournitures dues à la ville de Saint-Jean de Maurienne, par le gouvernement, pour le logement et les subsistances des troupes en marche. Registre. In-4° non cartonné, 72 feuillets, papier.

1750-1781

C 812 Travaux publics. - Ordonnances, commissions, devis, soumissions, adjudications, etc., concernant les travaux aux chemins, ponts, digues, églises, presbytères, etc.. dans toute la province. - « Relation de l'architecte Varni, sur les réparations à faire aux ouvrages de défense contre le torrent de Bonrieux, dans le territoire de la ville de Saint-Jean de Maurienne » (17 février 1781). - Devis, instructions et soumissions de l'entrepreneur du nouveau pont de Bramans, sur le torrent de La Morte (24 avril 1782). - Ordonnance de l'intendant, enjoignant à l'entrepreneur des travaux de consolidation du pont de l'Échaillon, d'avoir à se procurer un chariot de plus, pour activer les travaux que les débordements de l'Arvan rendaient absolument urgents (7 avril 1786). - Défense de l'intendant au conseil de la commune de La Chapelle, d'inscrire au rôle des corvées le sieur Assier, qui était exempt, en vertu de ses patentes de notaire, de toutes charges et obligations en matière de travaux publics (25 mai 1786). – Ordre au maître de poste de Saint-Michel, propriétaire de l'auberge du Petit Turin, où devaient loger le prince et la princesse de Piémont qui venaient à Chambéry, d'agrandir la porte de son établissement, par laquelle les carrosses de la cour ne pouvaient pas passer (juin 1786). - Minute de relation de l'intendant de la province de Maurienne, où l'on examine à qui appartient la charge des réparations à faire au portail et au péristyle de l'église cathédrale de Saint-Jean de Maurienne (25 novembre 1786). – Etc. Registre. In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1781-1788

C 813 Travaux publics. – Construction du pont de Bonrieux, à Saint-Jean de Maurienne, avec le concours des communes intéressées. – Devis de travaux, adjudications, délibérations des conseils municipaux de Fontcouverte, Montrond, Villarembert, Albiez-le-Vieux et Saint-Sorlin d'Arves. – Ordonnances de l'intendant.

Liasse. 27 pièces, papier.

1783-1791

C 814 Agriculture. - Forêts. - Permission de coupes de bois, accordées par l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts, aux communes et aux particuliers. - Albiez-le-Jeune : - « vu la délibération du 1er mai, nous commettons Mre Rambaud, notaire d'Albiez-le-Vieux, à ce qu'il ait à recevoir le rapport d'un expert assermenté qu'il nommera d'office, sur la quantité de bois nécessaire aux habitants du dit lieu, l'endroit non sujet aux avalanches et éboulements, où la maturité des dits bois paraît le plus propre à ladite coupe, après quoi sera pourvu, sur une requête qui nous sera présentée, accompagnée du dit rapport. » - « Du 27 juillet 1785. - Jarrier : - « du 27 juillet 1785. - Nous permettons la coupe requise de 600 pièces de bois, dans les forêts communes de ladite communauté, pour être distribuées à tous les habitants dudit lieu, à proportion. des besoins d'un chacun ; à la charge qu'on ne coupera que les pièces parvenues à leur maturité, et dans les endroits non sujets aux éboulements et lavanches (avalanches) ; à la charge encore que le conseil, par le moyen d'un député de sa part, assistera journellement à ladite coupe, pour veiller à ce qu'il ne s'y commette aucune irrégularité ; à la charge enfin qu'on observera, dans ladite coupe, ce qui est prescrit au titre des Bois et Forêts, des Royales Constitutions. Laquelle coupe devra être faite, et le bois extrait dans le terme de trois mois ; et en cas d'inobservance des charges cidevant, la présente permission sera nulle, et censée non accordée. » - Etc. Registre. In-4° relié en parchemin, 34 feuillets, papier. Incomplet.

1782-1789

C 815 Subsistances. – Délibérations des conseils communaux d'Aussois, Avrieux, Bramans, Fourneaux, Le Freney, Modane, Villarodin-Bourget, pour obtenir l'autorisation d'acheter, vu la disette de récolte, des céréales en Piémont, où la sortie en avait été interdite. – États fournis à l'intendance, par les conseils de ces communes, faisant connaître le chiffre des besoins de chaque habitant.

Liasse. 32 pièces, papier.

1785

C 816 Justice et police. - Requêtes, mémoires, etc., sentences rendues par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police de la province de Maurienne, dans les causes et procès soumis à sa juridiction, pour ou contre des communes, - entre les syndics de La Chapelle et quelques habitants de la commune, au sujet de la contribution à payer, pour l'affranchissement des fiefs que le marquis de La Chambre possédait dans cette commune, et qui avait été réglé par un contrat du 19 février 1759. - La commune des Fourneaux contre son curé, au sujet de la portion congrue due à celui-ci. - La commune d'Orelle, au sujet de l'entretien des ponts et chemins, en dessous de son territoire, auguel les habitants étaient dispensés de contribuer, et qui était à la charge du fermier du péage des ponts de la grande route passant en dessous d'Orelle, en vertu des lettres-patentes d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, du 22 octobre 1560. - Requête du syndic de Saint Etienne de Cuines à l'intendant de Maurienne, « disant qu'avant l'année 1699, il y avait, dans la paroisse, des hommes ducaux et des Chambrains (de la commune de La Chambre). Les premiers n'avaient point d'autres seigneurs que les ducs de Savoie, et les derniers étaient jurisdiciables de Madame de Cagnols, marquise de La Chambre. Ceux-ci, pour se libérer de toutes servitudes, empruntèrent des sommes considérables qu'ils comptèrent à ladite dame de Cagnols, marquise de La Chambre, qui les affranchit totalement, au mois de janvier 1699... en sorte que les hommes ducaux, pour jouir des privilèges dont les Chambrains venaient de faire l'acquisition, promirent de les relever du tiers de la somme dont ils venaient de faire l'emprunt. » Le syndic s'était, en conséquence, pourvu à l'intendance, pour assurer le paiement de cette taxe par les hommes ducaux. - Etc. Liasse. 46 pièces, papier.

1550-1788

C 817 Justice et police. – Requêtes, mémoires, etc., sentences rendues par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police dans la province de Maurienne, dans les procès entre des particuliers. – Réclamation du fermier de la taxe imposée sur la viande, dans la ville de Saint-Jean de Maurienne, contre des individus étrangers à la localité, qui venaient y vendre de la viande, sans en payer les droits. – Réclamations de deux anciens syndics de Saint-Michel, qui avaient fait des avances d'argent, pendant l'occupation de la Savoie par les Français, en 1693, et en demandaient le remboursement. – Requêtes adressées à l'intendant, par les avocats fiscaux des juridictions seigneuriales, pour obtenir la punition d'individus convaincus d'avoir coupé ou volé du bois dans les forêts. – Etc. Liasse. 57 pièces, papier.

1738-1792

C 818 Notaires et tabellions. – Procès-verbaux de visite des notaires et tabellions par l'intendant, qui était aussi conservateur du tabellion de la province. – Visites des intendants (de Casasque, Matton de Benevel et Casella de Selve). – État récapitulatif à la suite de la visite de 1751, indiquant les noms de tous les notaires qui venaient d'être visités, le nombre de contrats qu'ils avaient rédigés depuis la vérification précédente, et le montant des droits d'insinuation qui avaient été perçus. – Procès-verbaux de vérification, par l'intendant, assisté de l'avocat fiscal et patrimonial de la province, des comptes des insinuateurs, gardes du tabellion des départements d'Aiguebelle, Saint-Michel et Termignon. Liasse. 15 pièces, papier.

1751-1791

C 819 Institutions charitables (oeuvres pies). – Notes détait-lées sur ta fondation, le but, l'administration et les ressources de toutes les institutions charitables ou philanthropiques, existant dans les diverses paroisses de la province. – On mettait au nombre de ces institutions, non seulement les confréries du Saint-Esprit, qui étaient de véritables sociétés de secours mutuels, établies sous un patronage pieux, mais les fondations aussi nombreuses que variées, pour les sermons du carême, et autres services religieux, pour les écoles, pour l'entretien du four communal, des fontaines publiques, pour les aumônes générales de l'huile et du sel, etc.

Registre. In-4° non cartonné, 72 feuillets, papier.

Institutions charitables (oeuvres pies) des diverses paroisses de la province. - États de leurs C 820 ressources, fournis à l'intendance par les syndics ou les secrétaires de communes. -Inventaires des titres constituant les avoirs des oeuvres pies (testaments, constitutions de rentes, ventes, donations, etc). - Dans quelques communes, les syndics ont joint une partie des actes à l'inventaire qu'ils en donnaient. - Certificats négatifs délivrés par les secrétaires des communes (en très petit nombre), dans lesquelles il n'existait aucune fondation en faveur des oeuvres pies. - Avrieux : - mémoire sur toutes les fondations et institutions charitables, philanthropiques ou religieuses (aumônes générales, écoles, trissions, etc.), qui existaient dans la commune, en 1772. - Bramans : - rapport du curé, sur les oeuvres pies de sa paroisse (1782). - Jarrier - « état des revenus des aumônes du légat fait par Mre Pierre-André Borrely, en faveur de la communauté de Jarrier, et de ceux de la mission fondée rière ledit lieu. » - Modane : - « inventaire des pièces que remettent au bureau de l'intendance de Maurienne, les syndic et conseil et autres députés de la communauté de Modane, concernant l'aumône de Pâques. » - Rapports sur la plainte d'un soldat de Modane, auquel le syndic avait refusé sa part dans la distribution de pain et de vin qui se faisait chaque année, à tous les habitants, au moyen des revenus des fondations dites de l'aumône de Pâques. - Montvernier : - « compte que rend le procureur des vénérables confréries du Saint-Sacrement, Saint-Esprit, rosaire, pies causes, etc., de la communauté de Montvernier, de tout ce qu'il a exigé et délivré, en ladite qualité » (1721). - Saint-Michel : - « fondation soit donation, par les confrères des confréries du Saint-Esprit érigées au bourg de Saint-Michel, La Saussaz, Le Noëray, Les Buffes, Charroz et encore partie de Villard-Bernon, en faveur d'une école rière le bourg de Saint-Michel » 1753. – Etc. Liasse. 147 pièces, papier.

1553

Intendance de Tarentaise 1569-1756 - (C 821-1473)

C 821 Secrétariat. – Répertoire général chronologique, très sommaire, des actes du gouvernement et des administrations supérieures. (Édits des ducs de Savoie et des rois de Sardaigne, Manifestes de la Chambre des comptes, Ordonnances des Sénats de Piémont et de Savoie, etc).

Registre. - In-4° cartonné, 256 feuillets, papier.

1667-1752

C 822 Secrétariat. – Édits royaux, Manifestes de la Chambre des comptes, Ordonnances de l'intendant général de Chambéry et d'autres administrations supérieures, reçus à l'intendance. – Édit du roi Charles-Emmanuel III, portant la péréquation générale des tributs du duché de Savoie (15 septembre 1738). – Règlement et instructions pour les administrateurs et les secrétaires des villes, bourgs et paroisses du duché de Savoie, en exécution de l'édit de la péréquation. – Édit du Roi, du 3 septembre 1749, concernant le nouveau règlement des provinces de Savoie et de Piémont, avec celui des provinces des autres anciens États; accompagné du tableau présentant la circonscription administrative de chaque province, et la liste de toutes les communes qui en faisaient partie. – Ordonnance du commandeur de Sinsan, gouverneur général du duché de Savoie, sur la chasse (1752). – Édit du Roi, du 31 janvier 1755, portant une imposition extraordinaire sur l'État, et pour la sixième, sur les rentes, créances et revenus, « sur le même pied de l'année dernière. » – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 194 feuillets, papier.

1714-1756

C 823 Secrétariat. – Lettres patentes, édits royaux, manifestes, circulaires et autres actes émanant des administrations supérieures, reçus à l'intendance. – Manifeste de la Chambre des comptes, pour l'introduction en Piémont des cristaux de Savoie, en faveur des entrepreneurs de la verrerie de Turin (1756). – Conclusions du bureau de l'avocat fiscal général du Sénat de Savoie, concernant les frais des visites pastorales des évêques, en Savoie (1756). – Manifeste du Sénat de Savoie, dans lequel sont rappelées les dispositions des royales constitutions et de l'édit royal du 15 juillet 1750, contre les fainéants, vagabonds et mendiants; – portant défense d'extraire des blés, farines et légumes hors du duché de Savoie (1770). – Édit du Roi, du 19 décembre 1771, pour l'affranchissement des fonds sujets à devoirs féodaux ou emphytéotiques, en Savoie, et autres décisions relatives à cet objet, aux fiefs et emphytéoses, aux dettes des communes, et à la réduction des intérêts. – Lettres patentes d'approbation du règlement des postes, ou tarif des droits, et de la liste des routes où il y a des postes établies pour la course (1772). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 280 feuillets, papier.

1756-1772

C 824 Secrétariat. – Circulaires et instructions du comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, de M. Angiono, intendant à Moûtiers, et du Sénat de Savoie, pour la publication des royales constitutions dans toutes les communes de la province de Tarentaise.

Registre. - In-4° cartonné. 20 feuillets, papier.

1770

C 825 Secrétariat. – Certificat de publication, dans toutes les communes de la province, du Règlement particulier d'administration publique pour la Savoie, du 13 août 1773, ainsi que des manifestes du Sénat et de la Chambre des comptes, relatifs à sa mise en vigueur. Registre. – In-4° non cartonné, 100 feuillets, papier.

1773

C 826 Secrétariat. – Registre des édits royaux, ordonnances de la Chambre des comptes et du gouverneur général du duché de Savoie, manifestes du Sénat de Savoie, etc. – Édit du roi Victor-Amédée III à son avènement au trône, en 1773, portant dispense générale de la prestation de serment, du renouvellement de l'investiture des fiefs, en faveur des vassaux qui l'ont déjà prise; la rémission de la commise, la restitution, en temps, et prorogation respective, à l'égard des fiefs; le pardon général en faveur des délinquants et des déserteurs, etc. – Manifeste du comte de La Tour, commandant général du duché de Savoie, pour les défenses de la chasse (1773). – Manifeste de la Chambre des comptes, portant publication des ordres du Roi, pour le changement de l'empreinte des monnaies d'or et d'argent; – réglant la taxe du passage du Mont-Cenis (1773). – Manifeste de la Chambre des comptes portant publication des déterminations du Roi, en faveur de la verrerie de Sales, en Savoie (1774). – Édit du Roi, portant « indult en faveur des délinquants légers », à l'occasion du mariage de S. A. R. le prince de Piémont (1775). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 202 feuillets, papier.

1773-1779

C 827 Secrétariat. - Ordonnances, décrets, provisions et autres décisions administratives de l'intendant. – Interdiction de la chasse, en Tarentaise (1754). – Défense de laisser paître le bétail dans les coupes des forêts de la commune des Allues (5 avril 1755). - Permission à un cordonnier de Moûtiers, qui avait des paiements à faire à Genève, pour son commerce, de se rendre dans cette ville, et d'emporter, hors des États sardes, la somme en monnaie de Piémont qui lui était nécessaire (25 avril 1755). - Ordre à tous ceux qui ont fait des fournitures aux troupes suisses d'Espagne, pendant la dernière guerre, de produire, au bureau de l'intendance, leurs titres de créance (22 septembre 1755); - au conseil municipal d'Aime, de faire réparer l'horloge de l'église aux frais de la commune (21 mai 1755); - « à tous les conseillers de la ville de Moûtiers de se trouver aux assemblées, aux heures fixées, sauf qu'ils en soient empêchés par quelque excuse légitime dont ils donneront, par écrit, la raison entre les mains du syndic, ou en cas d'absence ; et ce, à peine de 2 écus d'or pour la première fois qu'ils manqueront, et sous de plus grandes, en cas de récidive. Ordre au valet de ville d'avertir chaque conseiller, toutes les fois que l'assemblée devra se faire à la convocation du syndic » (2 mai 1754). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1753-1756

C 828 Secrétariat. - Ordonnances, décrets, provisions et autres décisions administratives de l'intendant. - Ordres aux conseils communaux de Villarlurin, Aime et Séez, de fournir des mulets pour assurer le transport, de Villarlurin au Petit-Saint-Bernard, d'un soldat invalide (15 juillet 1756). - Aux communes de Pussy, Bonneval, Celliers, Doucy, Saint-Oyen, Champagny, Saint-Bon, Montagny, La Saulce, Fessons-sur-Salins, Bellentre, Longefoy et Bourg-Saint-Maurice, pour faire dresser la consigne du sel (dénombrement de la population et des bestiaux, 12 novembre 1756) ; - à un salpêtrier qui résidait à Séez, d'aller s'établir à Pesey, Landry, Hauteville-Gondon, ou dans toute autre commune de cette région où il n'y en avait pas (21 mars 1757); - au vi-bailli de Moûtiers et au châtelain de Bourg-Saint-Maurice, de saisir les meubles des insinuateurs de ces deux localités, pour le paiement d'un déficit qui avait été constaté dans leurs caisses (23 avril 1759); - au chapitre métropolitain de Tarentaise, de payer aux finances royales, en sa qualité de propriétaire de l'office de secrétaire insinuateur de Bourg-Saint-Maurice, une somme de 669 liv. 7 s. 6 d. que le sieur Chapel, titulaire de cette charge, pour le compte du chapitre, n'avait artition de ce gage pour le maître d'école, devra être faite sur les habitants, ou à la charge des pères de pas soldée (3 avril 1762). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 29 feuillets, papier.

1756-1762

C 829 Secrétariat. – Ordonnances, décrets, provisions et autres décisions administratives de l'intendant. – Allocation de 5 liv., pour réparer la chapelle de Notre-Dame des Neiges, à Tessens (26 janvier 1773). – Permission « aux administrateurs de la commune de Villarlurin de se prévaloir, pour cette année seulement, d'une somme de 20 liv., pour être employée à compte du gage du maître d'école qui est établi rière cette communauté ; et pour l'avenir, la

répfamille qui enverront leurs enfants à ladite école » (16 janvier 1773). – Ordre au syndic de Notre-Dame du Pré de comparaître en personne, à l'intendance, « pour dire raison pourquoi il a fait refus d'assister au conseil de ladite communauté... à peine de prison en cas de renitence, et autres à nous arbitraires, contre ledit syndic » (9 février 1773). – Ordonnance pour l'établissement de fontaines publiques, dans le bourg d'Aime (15 mars 1773) ; – relative à l'acensement d'une carrière d'ardoises appartenant à la commune de Rognaix (22 mars 1773) ; – approuvant (16 mai 1778) un règlement très détaillé pour le mode de jouissance et l'exercice du droit de pâturage dans les terrains communaux, qui avait été rédigé par le conseil de la commune des Avanchers, et qui est annexé à l'ordonnance de l'intendant. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 59 feuillets, papier.

1772-1780

C 830 Secrétariat. - Ordonnances, décrets, provisions et autres décisions administratives de l'intendant : - concernant la construction de digues contre l'Isère, à Rognaix (21 octobre 1780); - l'acquisition d'une maison consulaire, par la commune de Saint-Oyen, et d'un moulin par celle de Fessons-sur-Salins (novembre 1780). - Permission de pâturage dans les bois communaux de La Perrière (23 juin 1781). - Annulation (10 février 1783) de l'élection d'un conseiller de la commune de Saint-Laurent de la Côte, qui se trouvait parent au degré prohibé, d'un membre du conseil, et ordre de procéder à une nouvelle élection. – Dispense accordée le 4 janvier 1784, pour cause d'infirmité incurable à la main droite, à un habitant de Pralognan, de remplir les fonctions de conseiller. - Ordonnance autorisant, au profit de la commune d'Aime (25 juin 1784), la vente d'une montagne qui lui appartenait ; - portant convocation d'une assemblée générale de tous les habitants de la commune de Cevins, appelés à délibérer sur un projet d'affranchissement des fiefs que le chapitre métropolitain de Tarentaise possédait dans cette commune (5 novembre 1784); fixant la consigne du bétail, dans la commune du Bourg-Saint-Maurice, c'est-à-dire la taxe que les habitants devaient payer à la commune, pour chaque vache introduite dans les pàturages communaux (22 novembre 1790). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 154 feuillets, papier.

1780-1792

C 831 Secrétariat. - Contrats administratifs originaux des ventes, acquisitions, baux, adjudications de travaux publics et autres actes administratifs passés par l'intendant ; avec des procèsverbaux d'enchères, des affiches, devis, soumissions, et autres annexes à l'appui des contrats. - Répartition faite par l'intendant, de la dépense réclamée pour la réparation des ouvrages de défense contre le torrent d'Arbonne, territoire de Bourg-Saint-Maurice (juin 1736). - « Requête, verbal et décret pour la séparation d'Aime et Saint-Amédée de la Côte, concernant les soldats à fournir pour la milice » (1738). - Répartition des frais de guerre, ordonnée par l'édit royal du 9 mai 1742. – Relation de l'architecte Garella, concernant l'état des chemins de la haute Tarentaise, en 1742. – Mémoire sur les communes contribuables à la manutention des ponts et chemins de la province. - Répartition de l'imposition extraordinaire sur les communes qui, de la province de Savoie, ont passé dans celle de Tarentaise (janvier 1750). - Devis estimatif pour les réparations à faire à l'église du Bourg-Saint-Maurice (1751). – Répartition pour le paiement restant à effectuer, et qui avait été suspendu pendant l'occupation de la Savoie par les Espagnols, de diverses sommes dues à MM. Cuillerat, juge-maje et Hospès, avocat fiscal à Moûtiers; aux professeurs du collège royal, et à la ville de Moûtiers (1753). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 89 feuillets, papier.

1736-1753

C 832 Secrétariat. – Contrats administratifs passés par l'intendant, avec les annexes ordinaires. – Adjudication du « curement du canal de l'eau salée et de l'eau douce », aux salines de Moûtiers (avril 1749). – Soumission du sieur J.-J. Petit-Jean, bourgeois de Chambéry, habitant à Moûtiers, pour l'emploi de receveur et commis principal aux plombs, poudres et papier timbré de la province de Tarentaise (juin 1749). – Soumission pour le flottage, sur l'Isère et sur le Doron, des bois à amener de la haute Tarentaise, pour les salines de Moûtiers (août 1749); – pour des réparations à l'église de Sainte-Marie de Moûtiers (août 1750); – pour un emploi de commis des douanes, à Séez (juin 1751). – Procès-verbal de vérification de la caisse de la trésorerie provinciale de Tarentaise, au décès du sieur Charvaz, trésorier (juillet 1751). – Ordonnance qui déclare les communes de Saint-Paul et

de Saint-Thomas contribuables à l'entretien du pont de Fessonet (décembre 1752). – Dossier de la confection d'un rétable à l'église du Bourg-Saint-Maurice (1753). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 79 feuillets, papier.

1749-1753

C 833 Secrétariat. – Contrats administratifs, ordonnances de l'intendant, avec les annexes ordinaires, concernant plus généralement les chemins, digues, ponts et autres travaux publics. – Répartition sur toutes les communes de la province, de la dépense nécessaire pour la réparation des chemins, de Moûtiers au détroit du Siaix (avril 1753) ; – des bâtiments du collège royal de Moûtiers (1753). – « Réception d'oeuvre, soit état de la quantité de l'escarpement du roc, au-dessous de la chapelle des Essorieux, territoire d'Aigueblanche » (1756). – Réception d'oeuvre des travaux de construction d'une digue, sous les ravines d'Hauteville-Gondon (1758). – Extrait de relation et observations faites dans la visite et les conférences relatives aux chemins entre les salines de Moûtiers et de Conflans, auxquelles ont assisté MM. le comte de Grégory, ministre de Turin, le comte Ferraris, intendant général à Chambéry, et le chevalier Angiono, intendant à Moûtiers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 287 feuillets, papier.

1753-1759

C 834 Secrétariat. – Contrats administratifs passés par l'intendant, avec les annexes ordinaires. – Prix-fait pour des réparations à faire au pont Des Champs, territoire de Notre-Dame de Briançon, et à la dique sous le vignoble de La Clusa, territoire de Cevins (avril 1754). -Soumission d'un entrepreneur, pour la recherche du salpêtre, dans toute la province de Tarentaise (juin 1754); - d'un individu de Mont-Valezan sur Séez qui s'engageait à venir prendre, une fois par semaine, au bureau de la poste, à Moûtiers, toutes les correspondances du comté de La Val d'Isère et du marquisat de Saint-Maurice, et à les distribuer, au marché du Bourg-Saint-Maurice, pour le prix d'un sol par lettre (juillet 1754). -Soumission passée par un marchand qui avait demandé l'autorisation de vendre des pipes, dans les trois provinces de Genevois, Maurienne et Tarentaise, et dans la vallée de Miolans (janvier 1755). - Soumission et autres pièces administratives, avec prix-fait des réparations du grand chemin de Moûtiers à Conflans, depuis la chapelle de La Madeleine, sur le territoire de la ville de Moûtiers, jusqu'à la chapelle des Essorieux, territoire d'Aigueblanche, jusqu'à Saint-Thomas de Coeur (octobre 1755). - Etc. Registre. - In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1754-1755

C 835 Secrétariat. – Ordonnances de l'intendant concernant plus spécialement les travaux publics et la voirie : – condamnant à la brigade les individus qui refusaient de faire les corvées commandées. – Lettres de l'intendant aux curés de Villarlurin, Saint-Laurent de la Côte et Saint-Jean de Belleville, leur transmettant un ordre pour les conseils municipaux de leurs paroisses, en les priant « non seulement de le faire intimer à ces conseils, mais de leur permettre et même de les encourager d'y obéir sur-le-champ, quoique ce soit un jour de fête », attendu qu'il s'agissait d'une réparation à la digue du Doron, qui ne pouvait être ajournée sans un grand danger (19 juin 1756). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1756-1760

C 836 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Réparations au collège royal de Moûtiers. L'intendant décide que la dépense de ces travaux, adjugés après une visite des lieux et d'après un devis estimatif qui figurent au dossier, sera supportée par la ville de Moûtiers pour ¼, et par les autres communes de la province, pour les 3 autres quarts (octobre 1756). – Redressement de la grande route de Conflans à Moûtiers, sur le territoire de Fessons-sous-Briançon (1757). – Prix-fait des réparations au pont de Brides, sur l'Isère, (mars 1757). – Prix-fait pour une portion de digue à construire contre l'Isère, entre le Bourg-Saint-Maurice et Hauteville-Gondon (décembre 1757). – Réparation du presbytère de la paroisse du Bois (juillet 1758). – Bail de la ferme des tabacs, dans la province de Tarentaise (décembre 1758), indiquant les différentes qualités de tabacs dont on fait usage, ainsi que leurs prix. – Soumission pour le transport des sels des salines de Moûtiers à Termignon en Maurienne, par Pralognan et le col de La Vanoise (2500 mètres d'altitude), juillet 1759. – « Projet de digue à faire, sur le territoire de Moûtiers, et à l'endroit

dit La Sausette, pour garantir le chemin qui n'est pas sûr, par la proximité et direction de la rivière qui pourrait, dans les crues, se jeter dans le chemin, ainsi qu'elle a déjà été » ; avec un plan des lieux (1760). – Soumission pour l'exercice de la charge de secrétaire insinuateur au Bourg-Saint-Maurice (juin 1761) ; – pour l'emploi de secrétaire de la commune de Cevins (août 1761). – Soumission pour des emplois de regrattier. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 263 feuillets, papier.

1756-1761

C 837 Secrétariat. – Contrats administratifs, décisions de l'intendant, concernant les travaux publics et la voirie, avec les annexes ordinaires. – État de visite des chemins de la vallée de Bozel (février 1760). – Répartition entre les communes de Fessons-sous-Briançon, Saint-Paul et Saint-Thomas-des-Esserts, des frais de réparation du pont de Fessonet (juillet 1760). – Ordonnances d'impositions sur les communes des départements du tabellion d'Aime, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, pour la réparation des archives de ces tabellions (septembre et octobre 1760). – Ordonnances aux communes, pour faire enlever la neige et déblayer les chemins de Moûtiers au Bourg-Saint-Maurice, et notamment au détroit de Siaix, où la quantité de neige tombée rendait même impossible le passage des gens à pied (14 février 1761). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1760-1763

C 838 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Soumission pour l'emploi de salpêtrier (janvier 1762). – Nominations de secrétaires des communes de Saint-Laurent de la Côte, Fessons-sur-Salins, Montagny, La Saulce. – Prixfait pour le transport des plombs des fonderies de Pesey, en Tarentaise, aux fonderies royales de Scopello, dans la province de Varallo, en Piémont (juillet 1762). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 49 feuillets, papier.

1762

C 839 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Procès-verbaux d'adjudication : – pour l'établissement de parapets sur la route d'Aigueblanche, le long de l'Isère (1763) ; – pour la construction d'une digue contre le torrent de Charbonnet, à Séez ; – d'une digue et d'un pont sur l'Ormentaz, à Aime (février 1764). – Soumission pour des transports de sels et de plombs. – Réparation du pont de Châteaufeuillet, vis-à-vis de l'église de Notre-Dame de Briançon. – Prix-fait pour la construction d'un bateau sur l'Isère, en attendant le rétablissement du pont d'Aigueblanche qui venait d'être emporté par une inondation (20 juillet 1764. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 123 feuillets, papier.

1763-1764

C 840 Secrétariat. – Décrets et ordonnances de l'intendant, contrats administratifs, etc., avec les annexes ordinaires, concernant plus généralement les travaux publics. – Commission à des entrepreneurs pour faire mener des rocs au chemin du détroit du Siaix (janvier 1764). – « Relation sur les dégâts faits aux chemins de la Haute-Tarentaise par les excès des temps » (20 janvier 1764). – Ordonnance chargeant le châtelain des communes d'Aigueblanche, Bellecombe, Le Bois, les Avanchers, Doucy et Saint-Oyen, de faire délibérer les conseils réunis de ces communes, sur les moyens les moins dispendieux de rétablir le pont d'Aigueblanche, sur l'Isère, qui était leur seul moyen d'atteindre la route de Moûtiers, et qui venait d'être emporté par l'inondation du 11 juin 1764. – Projet de construction d'un pont provisoire en bois, sur l'Isère, à Aigueblanche (1764). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 169 feuillets, papier.

1764

C 841 Secrétariat. – Ordonnances de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance avec les annexes ordinaires, et concernant plus spécialement les chemins, ponts, digues et autres travaux publics. – Commission à un entrepreneur, pour la construction d'une pontille sur l'Isère, à Saint-Paul (janvier 1765). – Ordonnance de l'intendant qui déclare, le 17 janvier 1765, les privilégiés de Séez contribuables aux corvées pour la réparation des chemins ravagés par le torrent de Saint-Bernard. Le député du quartier de Saint-Germain avait exposé que les habitants de ce village dépendant de la commune de Séez, et qui est situé à

une grande hauteur, sur la montagne du Petit-Saint-Bernard, avaient reçu des souverains de la Savoie, depuis plusieurs siècles, le privilège de l'exemption des corvées, à condition qu'ils entretiendraient le passage libre, pendant toute l'année, par le col du Petit-Saint-Bernard ; et que des individus, résidant dans la plaine de Séez, prétendaient bénéficier du même privilège, sous prétexte qu'ils étaient membres des familles privilégiées de Saint-Germain. – Devis, calculs et instructions à l'entrepreneur, pour la construction d'une « digue et banquette et mur à sec, contre l'Isère, en défense de l'église, cloître et jardin des dames religieuses Sainte-Claire de Moûtiers » (1765). – Réception d'oeuvre des travaux exécutés au mur de clôture des capucins du Bourg-Saint-Maurice (septembre 1765). – Ordonnance pour la réparation du pont de Montrigon, sur le territoire du Bourg-Saint-Maurice (1766). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 259 feuillets, papier.

1765-1766

C 842 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : – pour des réparations au pont sur le Doron, à Salins (janvier 1765) ; – à la route de Tarentaise, dans le détroit du Siaix (id.) – Bail à ferme de la gabelle du tabac, dans la province (juillet 1765). – Réparations à la route, aux abords de l'église des capucins au Bourg-Saint-Maurice (août 1765). – Soumissions pour l'emploi de secrétairedes communes de Landry, Villaroger, Aigueblanche, etc. – Réparations au-devant du collège royal de Moûtiers (février 1766). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 245 feuillets, papier.

1765-1767

C 843 Secrétariat. — Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. — « Littérés concernant les chemins. » — Réception des travaux exécutés à la grande route de la Haute-Tarentaise, sur le territoire d'Aime (5 janvier 1767). — Ordonnance de l'intendant enjoignant au conseil de la commune de Cevins « de commander les habitants pour venir rompre la glace, et remettre le chemin de Moûtiers à Conflans, sur leur territoire, dans un état convenable » (31 janvier 1767). — Contrats pour des travaux de consolidation à la digue contre l'Isère, sur le territoire de La Bathie. — Copie et notification d'une lettre de l'intendant général de Chambéry, du 21 juin 1768, « portant ordre pour une imposition de 2103 liv. 3 s. 4 d., sur la province de Tarentaise, pour le tiers de la dépense de la digue contre l'Isère, sur le territoire de Tours. » — Nominations d'entrepreneurs et d'inspecteurs de travaux, sur les routes et ponts. — Etc.

Registre. - In 4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1767-1768

C 844 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Ordonnance au sujet d'une requête d'un habitant d'Aime qui se plaignait qu'une digue qu'on construisait contre le torrent de l'Ormente, lui enlevait la prise d'eau servant à faire mouvoir un martinet qu'il avait établi dans le voisinage du torrent (avril 1769). – Réception des travaux exécutés au détroit du Siaix et règlement de dépenses faites pour miner le roc, dans le lit du torrent de Villette (1769). – Approbation d'un devis de réparations au collège royal de Moûtiers (1770). – Relation sur l'état du pont du Villard, quartier de Pralognan, avec l'adjudication des travaux à exécuter (mai 1770). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 230 feuillets, papier.

1760-1770

C 845 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Location de chambres pour les archives des communes de Saint-Eusèbe de Coeur, Saint-Thomas de Coeur, Montagny (mai 1770). – Commission pour la quantité considérable de céréales (seigle, orge et avoine) que le gouvernement faisait acheter et envoyait, pour ensemencer les terres, dans la province de Chablais, où la récolte avait manqué (juillet 1770). – Dossier de la construction de nouvelles prisons à Moûtiers (février 1772). Les anciennes prisons étaient à l'entrée du palais archiépiscopal. On avait acquis, pour les nouvelles, « la maison de La Pérouse et tout son clos y contigu, situé rière les fins de ladite ville, ayant son entrée de la part de la grande rue, et appartenant aux filles de feu M. Girod. – Acensement des droits de pêche et de chasse dans les communes de Pralognan, Bozel et Saint-Bon (1772). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 170 feuillets, papier.

1770-1772

C 846 Secrétariat. – Décrets et ordonnances de l'intendant, contrats administratifs, etc., avec les annexes ordinaires. – Ordre du 20 janvier 1771, portant commission pour faire réparer le chemin royal de Conflans, lieu dit à la Maladière, par les habitants de Tours. – Procès-verbal d'estimation (avril 1771) d'une boutique à l'angle d'une rue de Moûtiers, que le conseil de ville demandait à démolir, pour élargir la voie publique. – Ordonnance portant une imposition sur les communes de la vallée de Bozel, pour la reconstruction du pont de Brides (mai 1771). – Certificat du chatelain d'Aigueblanche, déclarant avoir fait, assisté d'un maréchal d'Aigueblanche, la visite ordonnée par l'intendant et le juge-mage de la province, dans les montagnes de la commune des Avanchers, où une épizootie s'était déclarée (juillet 1771). – Ordre au même maréchal de se rendre. dans la commune des Allues, pour un motif de même nature. – Ordre concernant la réparation des chemins de la Haute-Tarentaise. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1771-1773

C 847 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Acensement de toutes les carrières d'ardoises « découvertes ou à découvrir » dans la commune de La Bathie (janvier 1773). – Acensement des droits de chasse, appartenant aux finances royales, dans les communes de Bozel, Saint-Bon et Pralognan (janvier 1773). Ce droit, dont les archevêques de Tarentaise avaient joui jadis, avait passé au domaine royal, par suite de la cession de son domaine temporel, faite au Roi de Sardaigne, en 1769, par Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise. – Soumission pour le bureau de distribution des lettres, à Moûtiers (juin 1773). – Soumission du messager chargé de faire le transport des lettres entre Moûtiers et Saint-Pierre d'Albigny. Instructions détaillées concernant son service (juin 1774). – Acensement des droits des langues, d'aunage, de layde, etc., de la ville de Moûtiers, qui appartenaient aux finances royales (1775). – Nominations de secrétaires de communes. – Soumission de salpêtriers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 169 feuillets, papier.

1773-1775

C 848 Secrétariat. - Décrets et ordonnances de l'intendant, contrats administratifs, etc., avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les travaux publics. - Ordonnance du 25 janvier 1773, pour le paiement des indemnités accordées aux propriétaires des terrains occupés par le nouveau chemin de Saint-Marcel. Requête présentée à ce sujet par les religieuses Sainte-Claire de Moûtiers. - Réception des travaux de réparation au pont d'Aigueblanche, sur l'Isère. – État des communes qui ont toujours contribué aux dépenses d'entretien de ce pont ; de leur cote respective de taille et de la somme répartie sur chacune d'elle (1773). - Règlement de travaux exécutés par un menuisier, dans les bureaux de l'intendance, à Moûtiers (1774). - Décret de l'intendant, pour le paiement des dommages prétendus par Révérend Abondance, curé de Macot, sur deux vignes qui lui appartenaient, au territoire de Saint-Amédée de La Côte, et sur lesquelles les entrepreneurs des travaux de la route d'Aime au Bourg-Saint-Maurice avaient jeté des pierres qu'on avaient taillées dans le roc, pour faire ladite route (1774). - Règlement des honoraires du notaire qui avait rédigé le contrat, pour l'entreprise du pavage des rues de la ville de Moûtiers (1774). - Ordonnance de l'intendant prescrivant de faire exécuter certains travaux, destinés à empêcher que le bruit d'une scierie à eau, établie sur le bord du Doron, sur le chemin de Villarlurin, effarouche les chevaux qui passeraient dans cet endroit escarpé, d'oû ils seraient alors exposés à être précipités dans le torrent (1775). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 290 feuillets, papier.

1773-1775

C 849 Secrétariat. – Décrets et ordonnances de l'intendant, contrats administratifs, etc., avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les routes et ponts. – Contrats pour des réparations à la digue de Cevins, contre l'Isère. – Ordre au conseil de la commune d'Hautecour, de fournir dans trois jours, 20 ouvriers par jour, pour travailler à graveler le chemin entre Moûtiers et les moulins de Blay (1775). – « Du 2 mai 1775 : Le service du public exigeant que le passage de la montagne du Petit-Saint-Bernard soit ouvert et rendu praticable pour des mulets chargés, nous enjoignons aux syndic et habitants du village de

Saint-Germain, de devoir, sans perte de temps, ouvrir ce passage et le maintenir à cet usage, ainsi qu'ils y sont obligés, en correspectif des privilèges et exemptions dont ils jouissent; et attendu l'urgence du service, nous autorisons, dans le cas de rénitence et d'un délai affecté, de la part desdits syndic et habitants, M. Minoret, châtelain de Séez, à les y contraindre par voie de brigade, et nous les avertissons que nous rendrons compte de leur rénitence. – Signé Mouthon, intendant. » – Travaux de réparation au pont sur le torrent de Versoys, servant de grande route pour la Haute-Tarentaise et le Petit-Saint-Bernard, « et qui était devenu inutile, par le moyen du versement dudit torrent, qui le renferme dans ses eaux qui ont changé de lit. » – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 273 feuillets, papier.

1774-1784

C 850 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Adjudication au baron Du Verger, d'une pièce de pré, située à Saint-Eusèbe de Coeur, et qui appartenait au Domaine (1776). – Actes relatifs aux réparations du chemin du détroit de Siaix (1776). – Soumission de M. Bergonzy, curé de Tours, pour les réparations à faire à son presbytère et dont il se chargeait (1777). – Prix-fait des réparations à faire à la cure de Saint-Bon, donné par le conseil communal (1778). – Soumission de l'entrepreneur chargé des travaux de réparation à l'église de Notre-Dame de Briançon (1778). – Etc. Registre. – In 4° cartonné, 154 feuillets, papier.

1776-1778

C 851 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Décision pour l'emploi des fonds accordés à titre de secours par le gouvernement aux victimes des incendies de Macot, Saint-Bon, la Côte d'Aime et Fontaine-le-Puits, qui s'engagent, conformément aux conditions imposées par le Roi, à ne faire usage du subside qui leur était accordé, que pour recouvrir leurs bâtiments en pierres ou en ardoises (1776). – Acensement des greffes appartenant aux finances royales, dans la province de Tarentaise (1776). – Soumission du sieur Guillot, pour l'emploi de trésorier de la province de Tarentaise avec une copie des instructions auxquelles il devait se conformer (1778). – Soumission du curé de Cevins, pour une fourniture d'ardoises au château d'Annecy (1779). – Nominations de salpêtriers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1776-1781

C 852 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement la voirie et les travaux publics. – Soumission pour travaux à la digue contre le torrent de Morel (mars 1779) ; – au chemin de Moûtiers à la Saussette ; – au pont d'Aigueblanche ; – pour la construction d'un pont provisoire à Salins, sur le torrent du Doron (juin 1779). – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 76 feuillets, papier.

1779

C 853 Secrétariat. - Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les chemins, digues, ponts et autres travaux publics. -Adjudication du 5 mars 1780, pour la construction d'une passerelle en bois, destinée à faire communiquer les communes de Saint-Paul et Blay avec la grande route de Moûtiers à Conflans; - pour le prolongement de la digue d'Aigueblanche (17 juillet 1780). - « Devis et instructions des réparations à faire en soutien de la grande route contre l'Isère, tendant de Moûtiers à la Haute-Tarentaise, au lieu de la Saussette, oit l'inondation de 1778 a détruit la dique construite en défense contre les corrosions de cette rivière, et a rendu le chemin impraticable aux voitures » (août 1781). - Soumission pour la construction d'un bateau, pour la passage sur l'Isère à Rhonnes (février 1782) ; – pour des réparations aux prisons royales de Moûtiers (août 1782). - Devis de réparations. à l'église paroissiale de Naves. «... 4° Sur les deux pentes du toit de l'église, il est nécessaire de changer 30 trabucs linéels de longuerennes (longrines) en bois mélèze, pour contenir les neiges qui, en s'éboulant ; dérangent les ardoises... 6° Il est nécessaire de réparer les montants des trois cloches qui risquent de tomber (1782). » - Etc.

Registre. – In-4° cartonné. 107 feuillets, papier.

Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Acensement des droits de layde et d'aunage de la ville de Moûtiers, qui appartenaient aux finances royales (12 mars 1781). – Soumission pour un emploi de receveur aux salines de Moûtiers (11 juin 1781). – Soumission par Révérend Vincent Guméry, prêtre, de Cevins, pour la fourniture de 46 milliers d'ardoises pour le château d'Annecy (juin 1781). – Acensement des greffes appartenant aux finances royales (1781) ; – pour le port des édits et manifestes royaux dans toutes les communes de la Tarentaise (décembre 1781). – Procèsverbal par l'intendant Olive, d'une fabrique établie avec privilège pendant 12 ans, « pour préparer les peaux de bête fauve, de même que celles des agneaux et chevreaux » (16 mars 1782). – Acensement pour trois ans, de la carrière de charbon de Macot, appartenant aux finances royales (26 juin 1782). – « Soumission passée par André Auxonniaz, de la paroisse de Bourg-Saint-Maurice, pour le paiement annuel de 15 livres, à un tambour qui sera subrogé à son fils, jusqu'à ce que celui-ci se présente à l'assentement pour le régiment de Maurienne » (20 août 1783). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1781-1783

C 855 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les travaux publics: – pour des réparations à l'église de La Saulce (janvier 1783); – pour la construction d'un pont sur le ruisseau de la montagne du Petit-Saint-Bernard (8 octobre 1783); – pour des réparations à la grange du curé de Champagny, qui avait été incendiée (1783). – Devis, calcul et instructions pour réparer la fosse d'Arbonne (gisement de sel que le gouvernement n'exploitait pas, et dont il s'agissait de rendre l'accès impossible, dans l'intérêt des gabelles royales). « L'entrée de la fosse d'Arbonne est ouverte, dans toute sa longueur, par la largeur de 3 pieds sur 2 pieds de hauteur, de manière qu'on peut aisément pratiquer les galeries de ce roc salé. Il intéresse aux finances royales de faire boucher incessamment cette ouverture, sur la longeur de 12 trabucs et plus » (1783). – Le registre contient, en tête, un répertoire d'actes passés à l'intendance, et soumis à l'enregistrement, avec le montant des droits payés, qui ne figurent pas dans le registre et qui va de 1784 à 1789. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 114 feuillets, papier.

1783-1789

C 856 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Acensement des fiefs et droits seigneuriaux de la Maison de Saint-Oyen, provenant des Seigneurs de Saint-Maurice et qui avaient été réunis au patrimoine royal (21 mai 1784). – Acensement, pour le compte du trésor royal, de la grande dime de Granier (mai 1784). – Contrat pour des réparations aux prisons royales de Moûtiers (id.). – Acensement des greffes du marquis de Saint-Maurice, qui étaient de l'apanage du duc de Genevois (2 septembre 1785). – Nominations de salpêtriers, d'épiciers et de géomètres mesureurs. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1784-1785

C 857 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les travaux publics : – pour des réparations à divers ponts sur la route de la Basse-Tarentaise ; – « pour l'exécution de différentes variations à la reconstruction d'un moulin pressoir et battoir appartenant à la commune de Champagny » (28 août 1784) ; – prix-fait de la reconstruction de la cure de la paroisse de Granier, et des réparations à faire à l'église et au clocher d'Hauteville-Gondon (septembre 1784) ; – pour la reconstruction d'un moulin et d'un four appartenant à la commune de Pesey, et qui avaient été détruits par un éboulement de neige le 7 février 1785 ; – pour des réparations au collège royal de Moûtiers (1785). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 85 feuillets, papier.

1784-1785

C 858 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les travaux publics : – pour la construction de nouvelles archives du tabellion au Bourg-Saint-Maurice (8 mars 1786) ; – pour la construction d'un

pont sur le Doron, à Brides (13 juin 1786) ; – pour la construction du pont de Saint-Roch, sur la route de la Vanoise, territoire de Bozel (juillet 1786). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 78 feuillets, papier.

1786

C 859 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Acensement par noble Aimé Trolliet, seigneur de la maison-forte d'Aime, et noble Amédée-Philippe de Greyfié, officier dans les armées du Roi, des droits de pêche appartenant aux finances royales, dans les communes des Allues et Saint-Jean-de-la-Perrière (14 août 1787). – Vente par le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers, aux finances royales, d'un terrain à occuper par les nouveaux bâtiments des salines (30 novembre 1787). – Acensement des droits de pêche et de chasse, à Bozel, et d'une charbonnière à Macot, qui appartenaient aux finances royales (1788). – Cahier des charges de l'entrepreneur du service des dépêches entre Chambéry et Moûtiers. Il y avait deux départs par semaine, de chacune de ces villes. Le courrier devait desservir les bureaux qui se trouvaient sur sa route. Il promettait « de ne faire aucun amas ou paquet de lettres, moins encore de les distribuer à son profit et au préjudice des bureaux de poste. » – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 140 feuillets, papier.

1786-1788

C 860 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant plus spécialement les travaux publics : – pour des réparations à la cure de Saint-Jean de Belleville (16 mai 1787) ; – pour la construction d'un pont sur le torrent du Petit-Saint-Bernard (juillet 1787) ; – pour la construction d'une digue contre le torrent d'Arbonne (février 1788) ; – pour des réparations à la chambre consulaire de Saint-Oyen (juin 1788). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 105 feuillets, papier.

1787-1788

C 861 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : – pour des réparations au presbytère d'Aigueblanche (juillet 1789) ; – au cimetière de Saint-Bon (août 1789) ; – à l'église de Bourg-Saint-Maurice (novembre 1789). – Règlement pour le quartier de Saint-Martin (de la commune de Saint-Martin de Belleville) en 1791, du prix d'un contrat d'affranchissement des droits féodaux, que les habitants avaient passé, en 1700, avec le Domaine souverain. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1789-1791

C 862 Secrétariat. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Soumission pour l'emploi de commis principal des gabelles à Moûtiers (août 1789). – Acensement des droits de péage, d'aunage, de layde et du droit sur les langues bovines, dans la ville de Moûtiers (octobre 1789). – Acensement d'une place de mesureur (mai 1790). – Soumission par laquelle un père de famille de Saint-Jean de Belleville s'engage à payer 15 livres par an à un individu de Chambéry, pendant tout le temps que son fils sera remplacé par cet individu, comme tambour au régiment de Maurienne (12 mars 1791). – Acensement du greffe de la judicature du Bourg-Saint-Maurice (septembre 1791). – Adjudication de diverses fournitures de grains pour l'armée. – Soumissions pour des emplois de salpêtriers, des places d'épiciers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1789-1792

C 863 Secrétariat. – Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, sur des affaires ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. – États des biens que la chapelle de Sainte-Croix d'Aime possédait à Macot et à Sangot, et qui avaient été déclarés d'ancien patrimoine de l'Église (janvier 1754). – Réparations au presbytère de Tours. Copie de requêtes présentées au Sénat de Savoie, pour cet objet, par Révérend André Chapel, curé de Tours, avec des conclusions de l'avocat général (juin 1754). – Rapport sur la pauvreté des communes de Tignes et de Val-de-Tignes, dont les récoltes de toute nature avaient été détruites par les neiges abondantes, tombées les 26 et 27 juin 1754. – État des biens possédés par noble Jean-Louis Chapel, seigneur de Rochefort (juin 1755). – Rapport

de l'intendant sur l'administration politique et économique des villes et des principales communes de la province de Tarentaise (1756). – Dénombrement, par commune, de la province de Tarentaise (mai 1756). – Relation au sujet du passage d'une troupe de contrebandiers, dans la province de Tarentaise (mai 1757). – Procès-verbal de visite, par l'intendant, du bureau de la poste de Moûtiers (août 1757). – Verbal concernant un tumulte occasionné par un sieur Duplan, dans une assemblée du conseil de ville de Moûtiers (20 août 1757). – Relation sur le commerce et sur la culture des terres dans la province de Tarentaise (décembre 1757) ; – sur l'état de la récolte, en 1758 ; – concernant les papeteries (avril 1759). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 279 feuillets, papier.

Registre. – In-4° cartonné, 253 feuillets, papier.

1754-1759

C 864 Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, sur des affaires ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - « Ordre au conseil de la ville de Moûtiers, pour procéder à l'inventaire des titres et littérés qui la concernent et qui sont dans ses archives (mai 1760). - Lettre à cachet du Roi, du 14 août 1761, portant la cassation du conseil municipal de Moûtiers, dont l'état actuel ne peut que faire connaître que ses délibérations et l'administration publique doivent se ressentir de l'incapacité d'une partie de ses membres, et de l'animosité des autres. - Verbal du comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, qui casse ledit conseil, en vertu de la lettre à cachet précitée, et en crée un nouveau. - Règlement instructif du seigneur intendant général, pour la régie dudit conseil » (septembre 1761). - A ces pièces sont joints une série de documents concernant le conseil de la ville de Moûtiers, et entre autres, un extrait des lettres patentes de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, du 23 avril 1655, pour la création de ce conseil. – Rapport sur une plainte d'un sieur Bernard, secrétaire de la commune des Allues, qui aurait été rossé par les nobles Claude et Innocent Vignet, frères (mars 1763) ; - sur un placet des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers, qui avaient sollicité un secours, pour réparer les désastres causés à leur monastère par une inondation de l'Isère, dont les diques qui protégeaient leurs bâtiments avaient été emportées (juin 1764). État des revenus, des charges, des biens et du personnel de ce couvent. - Rapport sur des requêtes présentées par les habitants de Granier, Saint-Martin de Belleville et Bellentre, qui avaient été incendiés et sollicitaient des secours du gouvernement. – Etc.

1760-1764

Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, sur des affaires C 865 ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - Réclamation et enquête au sujet de la réunion des trois villages de la commune de Bozel, qui étaient séparés quant à la jouissance des terrains communaux et au paiement des impôts. Ordonnance de l'intendant qui prononce l'union des villages de Bozel, Tancave et Ville-Martin (janvier 1765). -Ordonnance qui défend d'entrer dans les granges, avec des torches de bois résineux et autres luminaires non fermés (id.). - Relation sur un placet de la commune de Séez, qui réclamait la construction de quelques digues, contre les torrents qui avaient ravagé son territoire, pendant l'été de 1764. - « Verbal d'assignation de l'emplacement d'une fonderie, pour exploiter les minerais extraits d'une mine de plomb argentifère, située sur le territoire de la commune des Allues, et dont le Roi avait accordé la concession au baron Christophe-Gaspard Du Verger et au notaire Pelloux, associés pour cet objet » (août 1765). - État général des paroisses de la province de Tarentaise, et de la quantité de fusils qu'il y a dans chacune, de même que celles rière lesquelles il peut y avoir une chambre propice pour salle d'armes » (septembre 1766). - Ordonnance pour l'approvisionnement de la quantité de 200 cartouches, pour la compagnie de bourgeoisie de 30 hommes, formée à Moûtiers, par ordre du commandant général du duché de Savoie, pour faire la patrouille, les jours de foire et de marché, » avec la liste des hommes que le conseil municipal avait choisis pour faire partie de cette compagnie. Ordonnance prescrivant la réparation de deux chambres « pour tenir les armes » (décembre 1766). – Autorisation à la commune de Saint-Jean de Belleville, d'employer au rétablissement du clocher de son église paroissiale le legs d'un ancien curé. -

Registre. – In-4° cartonné, 181 feuillets, papier.

Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, sur des affaires C 866 ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - Commission à un médecin de Moûtiers, nommé Abondance, d'avoir à se transporter dans la commune d'Hautecour, pour y combattre une épidémie (janvier 1768). - Relation sur les articles relatifs aux revenus de l'archevêché de Tarentaise, sur lesquels « M. le procureur général de Sa Majesté souhaitait des éclaircissements » (juillet 1768); - sur les récoltes dans la province de Tarentaise (novembre 1768); - sur les travaux à faire pour exploiter un gisement de cristal de roche, qui avait été découvert dans une région très élevée de la commune de Beaufort (décembre 1768). - Ordre de l'intendant concernant l'inventaire des titres des archives de la commune de Bourg-Saint-Maurice (mars 1769). – État des dommages causés aux habitants du village de Sangot, par un incendie (mai 1769). - « État des juridictions et vassaux de la province de Tarentaise, et du nombre des familles, dans chaque juridiction » (juin 1769). -Relation sur un placet présenté par les villages dessus de la commune de Champagny, pour leur séparation des villages dessous (septembre 1770). - Copie d'une délibération de la commune de Saint-Martin de Belleville, pour l'affranchissement des fiefs du baron Du Verger et du chapitre collégial d'Aiguebelle, avec une ordonnance de l'intendant de Tarentaise (décembre 1770). - Note de tous les notaires de la ville de Moûtiers et des notaires proposés comme « les plus dignes et les plus capables, pour former un collège des notaires dans cette ville » (décembre 1770). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 195 feuillets, papier.

1768-1770

C 867 Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, concernant des affaires ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - Rapport sur des arches qui avaient été établies abusivement par les religieuses de Sainte-Claire, dans le lit de l'Isère, à Moûtiers (avril 1771) ; - sur les moyens de relever le village de Mont-Girod, qui avait été en partie détruit par un incendie (id.). - « Mémoire instructif au sieur Minoret, de Séez, pour l'emplette, dans la vallée d'Aoste, de 3 à 4000 émines de légumes et petit blé, que le Roi avait ordonné de distribuer à titre de secours, dans le Chablais et le Bas-Faucigny (juin 1771). - Rapports, procès-verbaux de visite, etc., au sujet d'une épizootie dans la Haute-Tarentaise (1771). - Procès-verbal de visite des forêts de la Haute-Tarentaise, au-dessus d'Aime et des mines de Pesey, conformément aux ordres du Roi qui avait prescrit de « procéder à une espèce de partage des forêts de la Haute-Tarentaise, entre la minière de Pesey et les salines de Moûtiers, de façon que, sans gêner la fabrication des sels, la compagnie exploitant ladite minière soit assurée des fonds en bois suffisants, pour l'exploitation de la mine pendant le terme de ses engagements » (septembre 1771). -Relation sur les bénéfices ecclésiastiques vacants (septembre 1771). - États des secrétaires des communes de la province, des notaires, des châtelains et des juges locaux (octobre 1771). - « Note des droits cédés aux royales finances par le feu révérendissime archevêque de Tarentaise, par contrat du 26 juin 1769 ; des particuliers qui les tenaient en acensement, dans ledit temps, jusqu'à la fin de 1771; de la censé annuelle qu'ils en payaient ; des paiements qu'ils en ont faits en trésorerie ; des particuliers qui les tiennent présentement, et de la censé qu'ils en donnent » (mai 1772). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 175 feuillets, papier.

1771-1772

C 868 Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, concernant des affaires ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - Approbation d'un acte d'acensement, par le conseil communal de Tours, de la montagne du Haut de Tours, avec une copie du contrat (11 mai 1773). - « Relation soit éclaircissement sur la note transmise à l'intendance de Moûtiers par le baron Vignet, intendant de la province de Savoie, au sujet des sommes à rembourser à la trésorerie générale, tant par la province de Tarentaise que par la paroisse de Tours et divers possesseurs de fonds rière icelle, pour raison de la dique construite en 1758, contre l'Isère, sur le territoire de Tours (août 1773). – Avis d'adjudication aux enchères, des produits et revenus des terrains communaux de Celliers (octobre 1773). -Rapport à l'occasion de l'élection d'un regrattier à Saint-Paul, et des troubles qui s'y seraient produits (décembre 1773). - Règlement pour l'exercice du pâturage, dans les terrains communaux de Val de Tignes (mai 1774). - « Mémoire instructif des décimateurs, titres, archives, chapelains, oeuvres pies, confréries du Saint-Esprit, et procès qu'il y a dans chacune des paroisses de la province de Tarentaise. » – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

Secrétariat. – Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, concernant des affaires C 869 ressortissant à son administration avec les pièces y relatives. - Décrets approuvant des délibérations des communes de Tessens et de Granier, qui avaient demandé l'autorisation de mettre en réserve, avec interdiction de pâturage et de coupe de bois, certaines parties de leurs forêts, pour préserver des avalanches les terrains et les villages situés en dessous de ces forêts (1773). - Relation de l'intendant de Tarentaise, du 14 juillet 1774, sur l'incendie arrivé aux villages de Granier et de La Thuile, le 8 avril 1761. - « Inventaire des terriers, titres et littérés appartenant à la Sacrée Religion et Ordre militaire des Saints Maurice et Lazare, qui ont été remis et consignés au bureau de l'intendance de Tarentaise » (1774). -Autorisation accordée aux communes du mandement d'Aime, de former une compagnie d'honneur, composée des plus beaux hommes de la Hante-Tarentaise, pour parader devant le Roi, pendant son voyage prochain en Tarentaise (juin 1775). - Sentence dans un procès entre Pierre de Mareschal, comte de La Val-d'Isère, et les communes de Sainte-Foy et de Séez, qui avaient coupé abusivement du bois dans les forêts du comté de La Val-d'Isère, dont elles étaient abergataires (1775). - Note additionnelle à celle transmise à l'intendance générale de Savoie, de tous les contrats d'affranchissement passés par différents seigneurs, tant en faveur des communautés que de divers particuliers de la province de Tarentaise, suivant les états dressés par les secrétaires insinuateurs de Moûtiers, Aime et Bourg-Saint-Maurice (août 1775). - Ordre aux syndics de la ville de Moûtiers de fournir à la troupe, de quartier en cette ville, une autre boutique pour lui servir de corps de garde (décembre 1780). Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 162 feuillets, papier.

1773-1781

C 870 Secrétariat. - Relations (rapports), verbaux, décisions de l'intendant, concernant des affaires ressortissant à son administration, avec les pièces y relatives. - Rapport sur les biens des communes et les améliorations à introduire dans leur régime (octobre 1775); - sur la carrière de marbre de Villette, qui avait été découverte en 1760 (novembre 1775) ; - sur l'incendie du village chef-lieu de Macot dont l'église avait été presque entièrement détruite par le feu (février 1776) : – sur les ardoisières de La Bathie, qui avaient été affermées au seigneur de Bassy (id.) ; - « sur les minières en fer et fabriques qu'il peut y avoir dans la province de Tarentaise, de même que les tanneries ou écorces de chêne; » - sur une demande de secours qui avait été formulée par les habitants de la commune de Val-de-Tignes, et dans laquelle ils exposaient que « dans le courant du mois de février 1776, il tomba, dans cette paroisse, une si grande quantité de neige que les habitants âgés d'environ cent ans, n'en avaient jamais vu de cette hauteur qui allait près de 12 pieds, dans la plaine ; que cet entassement de neige forma une avalanche tellement considérable sur le village de Joserai, qu'elle renversa et emporta trois bâtiments meublés. » - Rapport détaillé sur tous les gisements d'ardoises et de pierres plates qui se trouvent dans la province de Tarentaise (juin 1776). - « Relation sur des dégâts et détériorations occasionnés sur les ponts et la grande route, depuis Brides à Pralognan, dans la vallée de Bozel, tendant au Piémont par la montagne de La Vanoise, par l'inondation extraordinaire du 25 au 26 octobre 1778, accompagnée des projets et des devis estimatifs des réparations nécessaires. » - Etc. Liasse. - In-4° cartonné, 164 feuillets, papier.

1775-1779

C 871 Secrétariat. – Personnel. – Délibérations de conseils municipaux et ordonnances de l'intendant, pour la nomination de secrétaires des communes de la province. – Procèsverbaux de prestation de serment des secrétaires.

Liasse. – 80 pièces, papier.

1766-1791

C 872 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à l'intendant général de Chambéry, lui faisant connaître qu'il y avait au moins 1000 fusils de munition en bon état, dans la province de Tarentaise, et qu'il était en mesure de les acheter, pour le compte du gouvernement, à raison de 6 liv. l'un (septembre 1727) ; – à un conseiller et secrétaire des guerres, à Turin, pour lui envoyer des renseignements intéressants sur le couvent des religieuses Urbanistes de Moûtiers (avril 1728) ; – au comte de Saint-Laurent, sur l'état de la mine de sel d'Arbonne (septembre 1728) ; – faisant connaître que la soeur de Lescheraine, religieuse au couvent de Sainte-Claire hors ville, à Chambéry, ayant été nommée abbesse du couvent de Sainte-Claire de Moûtiers, par les religieuses seulement,

pendant que les Français occupaient la Savoie, il y avait lieu, pour maintenir le droit exclusif qui appartenait au souverain dans les nominations de ce genre, d'inviter la supérieure à demander au Roi sa confirmation, et d'en nommer une autre si elle n'obéissait pas (septembre 1728); — à l'intendant général de Chambéry, au sujet des travaux de la péréquation générale, qui venaient d'être décrétés par le gouvernement (mai 1729); — au comte Caissotti, premier président du Sénat de Turin, relativement à des réformes dans l'administration et le personnel enseignant du collège de Moûtiers, et concernant les avantages que présenterait la création d'une école de théologie (mars 1731). — Etc. Registre. — In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1724-1733

C 873 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'Intendant : - au comte de Saint-Laurent, premier secrétaire d'État et ministre des affaires internes, pour lui faire connaître, avec quelques détails, les affreux désastres causés dans la province de Tarentaise par l'abondance des neiges et par les avalanches, pendant la première quinzaine de février 1749. Interruption absolue des communications entre Moûtiers et les communes rurales. Le comté de la Val-d'Isère et le marquisat de Saint-Maurice inabordables. 24 maisons écrasées et douze personnes enfouies, à Saint-Jean de Belleville. A Granier, 2 maisons et 9 personnes emportées par les avalanches. A Saint-Paul, 17 maisons, etc., etc. - Lettre au gouverneur général du duché de Savoie, pour lui donner des renseignements sur un officier qui avait déserté et avait une conduite scandaleuse (mai 1749) ; - à l'intendant général l'informant, le 19 juin, qu'à la suite d'un refroidissement considérable de température, il venait de tomber beaucoup de neige en Tarentaise, où elle descendait « jusqu'à demi-mont; » – au comte de Garbillon, second président au Sénat de Savoie, pour appeler son attention sur la nécessité de nommer un protomédecin dans la province de Tarentaise, afin de faire cesser les abus dangereux qui se commettaient dans beaucoup de communes, où non seulement les apothicaires mais les demi-chirurgiens et les barbiers mêmes « se melaient de donner des remèdes, au préjudice du peuple » (octobre 1749) ; au réformateur général des collèges royaux, pour l'informer que les classes n'avaient pas été interrompues, au collège de Moûtiers, pendant l'occupation espagnole, grâce au dévouement des professeurs, et pour lui proposer des changements dans le personnel. -

Registre. - In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1749

C 874 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant. – Lettre intime à M. de Rossi de Montbel, substitut du procureur général à Turin, dans laquelle il l'entretient, dans les termes les plus sympathiques, du comte de Maistre, procureur général, et de « l'avocat général, son digne cousin » (octobre 1753) ; – à M. de Belmont, l'informant qu'il acceptait le logement qu'on lui avait offert dans la maison de son frère, M. de Belmont de Saint-Oyen (octobre 1753) ; – au comte de Saint-Laurent, ministre à Turin, lui faisant connaître qu'un chanoine B... qu'on accusait d'avoir tenu des propos blessants pour le jugemaje de la province, venait de s'en excuser formellement (novembre 1753) ; – à la baronne de Warens de La Tour, à Chambéry, pour l'assurer de son dévouement (novembre 1753). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 24 feuillets, papier.

1753

C 875 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant. – Lettres adressées de Conflans, par l'intendant de Tarentaise, au secrétaire de cette intendance, dans lesquelles il lui donne de ses nouvelles et le charge de ses compliments pour l'archevêque de Tarentaise et quelques fonctionnaires de la province (octobre 1753) ; – à l'avocat fiscal de Moutiers, pour le remercier de vouloir bien diriger le bureau de l'intendance, pendant son absence (id.) ; – à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'un projet d'affranchissement de fief qui se négociait entre la commune de Bellentre et un comte de Brossolo (id.). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 35 feuillets, papier.

Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant. - Long C 876 rapport adressé à l'intendant général de Chambéry, sur le service des salines de Conflans (janvier 1754). - Envoi des distributions de froment, faites pour le compte des finances royales, pendant la guerre de 1742, aux fonctionnaires et employés des administrations, pour remplacer leurs traitements en argent qu'on ne pouvait pas leur payer. - Lettre au notaire Rapin, de Séez, demandant des renseignements certains qui permissent à l'intendant de faire un rapport qui lui avait été demandé, sur une pétition par laquelle les paroisses de Tignes, Les Brévières et Val de Tignes avaient sollicité un secours du Roi, parce que toutes leurs récoltes avaient été détruites, par la gelée, les 26 et 27 juin 1753 ; – à l'intendant général de Chambéry, pour lui annoncer, de la part de l'archevêque de Tarentaise, une boite contenant des reliques que le préfet envoyait à la princesse de Carignan (avril 1754); - à l'inspecteur forestier, pour lui signaler des dégâts et des abus commis dans les bois communaux de Saint-Laurent de la Côte (mai 1754); - à l'intendant général de Chambéry, en lui transmettant un mémoire détaillé, fourni par les syndics de Moutiers, et qui contenait un règlement administratif à l'usage des syndics de ladite ville (juin 1754); - au châtelain de Séez, qu'il invite à se transporter aux mines de Pesey, pour y dresser un état des plombs en magasin, et à se présenter ensuite au bureau de l'intendance, pour y rendre compte de cette mission (juillet 1754); - remerciant l'intendant général de Chambéry de la nouvelle qu'il venait de lui donner, du mariage de Mlle de Saint-Maurice avec M. le comte de Fenil (juillet 1754). – Lettre circulaire à tous les secrétaires de communes, pour la formation des rôles d'impositions (id.). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1754

Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant, à divers particuliers, à l'intendant général de Chambéry, à des châtelains et autres fonctionnaires, aux directeurs des administrations centrales de Turin. – Félicitations, condoléances, recommandations en faveur d'employés subalternes. – Lettre de politesse à l'archevêque de Tarentaise, qui se trouvait alors (mars 1754), chez son frère l'abbé de Talloire; – à M. Tholozan, directeur des postes générales de la Savoie, pour lui demander de vouloir bien lui faire venir de Paris « une tabatière de dame, d'émail ou de telle autre façon qui peut être le plus à la mode, dont le prix, cependant, ne passe pas 5 à 6 sequins » (mai 1754); – transmettant à Turin un rapport détaillé, sur l'exploitation des mines de Pesey (id.); – sur la découverte d'une mine de plomb, à Mont-Valezan-sur-Séez (août 1754); – contenant un ordre aux directeurs de la compagnie anglaise qui exploitait les mines de plomb argentifère de Pesey, « de consigner, dans la trésorerie de la province, les gâteaux d'argent provenus desdites minières, et ce, dans le délai de 8 jours » (novembre 1754). – Etc. *Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.*

1754-1757

C 878 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant. - Lettre adressée à M. Angiono, intendant de Tarentaise, qui se trouvait en congé, à Turin, et à qui le subdélégué chargé de l'intérim de l'intendance, donnait des nouvelles de Moûtiers. Le carnaval y avait été « sans divertissement », et c'était le Père Laracine qui prêchait le carême (février 1755); - transmettant à l'intendant général de Chambéry, une boîte qui contenait des échantillons des trois qualités de sel qui se fabriquaient aux salines de Moûtiers (juin 1755); - contenant un long mémoire sur l'état de la comptabilité d'un sieur Gazagne, trésorier de la province de Tarentaise, qui venait de mourir (juin 1755); - aux secrétaires des communes, pour leur prescrire de dresser le dénombrement de la population de ces communes, en distinguant, dans chaque famille, le chef, le nombre des mâles, leur âge, nom et surnom, et en mentionnant les absents (id.); – pour le paiement des traitements des professeurs du collège, du Père temporel des Capucins, etc. (juillet 1755); - à l'intendant général de Chambéry, au sujet des fournitures faites aux troupes, par les habitants de la Haute-Tarentaise, en 1742, pendant l'occupation de la Savoie par les Espagnols ; - faisant savoir à l'intendant général de Chambéry que « Mme la comtesse de La Tour, Mme la comtesse de Massongy, le marquis et la marquise de Cordon, M. de Meinjon et M. de Blanzy sont arrivés à Moûtiers. Ils sont tous logés chez Mgr l'archevêque. Ils comptent partir le lendemain. Ils ont tous dîné, le matin chez Mme du verger, et le soir, on aura un bal à leur occasion ». Je voudrais bien, ajoute l'intendant en terminant, que Mme la comtesse, à qui je présente mes respects, voulût suivre l'exemple de ces dames, qui brusquent la rigueur de la saison pour nous venir voir (octobre 1755) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 213 feuillets. papier.

1755

C 879 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - contenant un rapport à l'intendant général de Chambéry, sur les irrégularités et les abus qui existaient dans la comptabilité des communes, et sur les moyens d'y remédier (mars 1756), - faisant connaître au comte de Saint-Laurent, ministre de Turin, que le commerce de l'épicerie étant presque nul dans la province, la publication de l'édit du 22 novembre 1754, sur la vente des places d'épicier, lui paraissait à peu près sans objet. Il n'y avait, dit-il, à Moûtiers, que 4 ou 5 maisons qui fissent usage d'épices (mars 1756) : – remerciant l'intendant général, d'un ballot de café qu'il lui avait envoyé (mai 1756) ; - rendant compte des dégâts considérables que les débordements de l'Isère et du Doron venaient de causer, dans les régions traversées par ces cours d'eau impétueux (juin 1756) ; - à M. de La Peysse, commandant un détachement à Séez, au sujet de la fourniture du pain pour ses soldats (août 1756) ; – à l'intendant général de Chambéry, sur les réserves en céréales pouvant exister en Tarentaise ; - à tous les secrétaires de communes, leur demandant des renseignements : 1° « sur les biens communaux et particuliers qui pouvaient être vendus, réduits en culture, réparés, cotisés ; 2° sur le nombre des habitants, avec la distinction des mâles et des femelles ; 3° sur la récolte des fruits de la campagne (septembre 1756); – etc. Registre. – In-4° cartonné, 160 feuillets, papier.

1756

C 880 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – faisant connaître à l'intendant général de Chambéry qu'il avait été chargé jadis de faire surveiller les forêts de la vallée de Beaufort, assignées au service des salines de Tarentaise, et que, manquant des pouvoirs nécessaires, sur les communes de cette région qui ne faisaient pas alors partie de la province de Tarentaise, il avait reçu, à cette occasion, le titre de vice-intendant général du duché (janv. 1757); – demandant des instructions relativement à l'exercice du commerce des cuirs, en Tarentaise (mars 1757); – pour avertir le gouverneur général du passage à Moûtiers d'une bande de 18 contrebandiers, parmi lesquels on avait reconnu le frère de Mandrin, et qui avaient passé en Maurienne, par le Col de la Madeleine (mai 1757). – Rapport à l'intendant général, sur une petite émeute des femmes du peuple de Moûtiers, causée par la présence fort innocente, de deux négociants en verrerie, étrangers au pays, et qu'on avait pris pour des accapareurs de grains (octobre 1757); – etc. Registre. – In-4° cartonné, 78 feuillets, papier.

1757

C 881 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - rendant compte au ministre de Turin, de l'inspection des mines de Pesey, à laquelle il venait de procéder, accompagné du comte de Robilant, ingénieur (juin 1758); – au secrétaire de Conflans, relativement à des sacs de seigle à distribuer aux victimes de l'incendie de cette localité (id.); - transmettant à Turin les procès-verbaux de « la visite et échantillement des poids et mesures » qu'il venait de faire (id.) ; - au conseil de ville de Moûtiers qui avait pris, de sa propre autorité, un arrêté défendant d'attacher les bestiaux aux arbres du pré de foire. Le mulet d'un contrevenant avait été saisi, en vertu de cet arrêté, et on lui avait fait payer 8 livres, pour le ravoir. L'intendant ne voulant pas supporter cette attitude du conseil, qu'il considérait comme un abus de pouvoir, s'en plaint aussi à l'intendant général de Chambéry (id.) ; - au sujet d'une carrière d'ardoises qu'on venait de découvrir dans les montagnes de Beaufort (octobre 1758) ; – pour informer l'intendant général de Chambéry que la compagnie anglaise qui exploitait alors les mines de plomb argentifère de Pesey, venait de faire déposer à la trésorerie provinciale de Tarentaise, 14 gâeaux d'argent pesant ensemble 931 marcs, 10 onces, 13 deniers (décembre 1758); - etc. Registre. – In-4° cartonné, 105 feuillets, papier.

1758

C 882 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à l'intendant général de Chambéry, aux curés et aux secrétaires des communes de Moûtiers, Saint-Paul, Notre-Dame de Briançon, Naves, Aime, Landry, Sainte-Foy, Tigres, Val de Tignes, Fontaine-le-Puits, Saint-Martin de Belleville, LesAllues, Saint-Thomas de Coeur, Saint-Eusèbe de Coeur, Saint-Marcel, Notre-Dame du Pré, Le Bois, La Bathie, Tours, Bellecombe, Saint-Oyen, Champagny, Bourg-Saint-Maurice, Macot et Villargerel, les plus

pauvres et les plus éprouvées par la pénurie de la dernière récolte, aux familles nécessiteuses desquelles le Roi avait accordé des secours en argent (janvier 1759); – rendant compte des mesures qu'il avait prises à la suite de l'avis qu'il avait reçu, de l'introduction d'un certain nombre de pièces de monnaie fausse dans la province (id.); – pour en donner connaissance au chevalier de La Balme, juge-maje de Tarentaise; – communiquant au ministre de Turin les ordres qu'il venait de donner et les précautions qu'il avait prises, pour que tous les métaux provenant des mines de plomb argentifère de Pesey fussent apportés à la trésorerie de Moûtiers, et expédiés à la Direction générale de l'artillerie, à Turin (avril 1759); – faisant connaître que la misère était si grande dans la commune de Val de Tignes, qu'il n'était pas humainement possible d'exiger le paiement des tributs royaux. « La plupart des habitants sont allés dehors pour chercher de quoi vivre, et ceux qui restent sont réduits aux secours charitables des paroisses voisines » (id.); – au marquis de Jaillon, à Turin, relativement à des difficultés qui s'étaient élevées, à propos du poste de régent de l'école de Conflans, dont on voulait remplacer le titulaire qui prétendait rester, quoiqu'on lui offrît d'autres bénéfices ecclésiastiques aussi avantageux (septembre 1760); – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 143 feuillets, papier.

1759-1760

Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à l'abbé de C 883 Montfalcon, doyen du chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry, pour l'informer que le Magistrat de la Réforme venait de nommer Révérend Blanc, régent de Conflans (février 1761); - à l'intendant général de Chambéry, pour lui faire savoir qu'un violent incendie venait de détruire le village de Granier (avril 1761) ; – pour l'avertir qu'on venait de découvrir des faux-monnayeurs dans la commune de Pussy (octobre 1761); - aux secrétaires de toutes les communes de la province, leur donnant des instructions pour la confection d'un état statistique détaillé de tous les biens de main-morte, féodaux ou d'ancien patrimoine de l'Église (mars 1762) ; – au comte des Ollières, commandant général du duché de Savoie, lui faisant connaître que, pour se conformer aux ordres qu'il avait reçus de lui, au sujet de noble Étienne-Innocent Vignet, qui avait insulté un magistrat, il avait fait avertir ce turbulent personnage, par le châtelain d'Aigueblanche, qu'on le ferait arrêter et châtier, s'il se livrait encore à des excès quelconques (mai 1762); - au châtelain des Allues, relativement à une maladie épidémique qui s'était déclarée dans la commune (juillet 1762); - à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'un fou, de la commune de Bonneval, qui avait des accès dangereux, non seulement pour sa femme et ses enfants, qui avaient été obligés de sortir de chez lui, mais même pour la sécurité publique. La commune était disposée à faire un sacrifice pécuniaire, pour que ce malheureux fût placé dans un hôpital. En attendant, l'intendant avait pris sur lui de le faire enfermer dans un corps de garde, à Moûtiers (id.) ; circulaire aux secrétaires de toutes les communes de la province, leur donnant des instructions très détaillées, sur la manière de dresser les rôles de la consigne du sel. Les militaires en non-activité devaient y être inscrits, et le privilège de l'exemption n'existait pour eux que pendant qu'ils étaient sous les armes (octobre 1762) ; - etc. Registre. – In-4° cartonné, 101 feuillets, papier.

1761-1762

C 884 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - aux secrétaires de toutes les communes de la province, contenant la mise en recouvrement des rôles des contributions (juin 1763); - au châtelain de La Val d'Isère et aux châtelains des communes de Bourg-Saint-Maurice, Aime, Moûtiers, Fessons-sous-Briançon, Cevins, Aigueblanche, Bozel, les Allues, Saint-Martin de Belleville, Saint-Jean de Belleville, Tours et la Bâthie, pour leur prescrire de prendre toutes les mesures qui leur paraîtraient de nature à préserver la province de Tarentaise d'une épizootie qui sévissait alors dans la vallée d'Aoste (mai 1764); - transmettant à l'intendant général de Chambéry un rapport ému, sur une inondation terrible, causée par l'Isère, le jour de la Pentecôte de 1764, qui avait détruit une partie de la ville de Moûtiers, et ravagé toutes les rives, dans la longueur de la province. A Moûtiers, « l'eau a passé à travers du palais archiépiscopal, et sortait par la grande porte... Le couvent des religieuses de Sainte-Claire a été presque entièrement détruit... Presque toutes les maisons de la rue du Moulin ont été renversées, et plusieurs de même, dans la Grande-Rue et faubourg... Tous les ponts de la vallée de la Haute-Tarentaise et de la vallée de Bozel ont été emportés, ainsi que les moulins, scieries et autres artifices... Les communications entre le détroit du Siaix et la ville de Moûtiers sont interrompues, et on est obligé de passer par les hauteurs d'Hautecour et de Mont-Girod, pour aller de Moûtiers à Aime... On dit que le Bourg-Saint-Maurice est complètement ensablé... Du côté de la Basse-Tarentaise, les dégâts sont moins considérables, mais à L'Hôpital-sous-Conflans, le pont sur l'Arly a été entraîné » (13 juin 1764); – au marquis d'Yenne, pour le prier de lui envoyer deux bons constructeurs de bateaux, dont les services étaient nécessaires, en attendant qu'on pût rétablir les ponts, détruits par la dernière inondation (15 juin 1764); – etc.

Registre. – In-4° cartonné. 132 feuilles, papier.

1763-1765

C 885 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant: - aux secrétaires des communes d'Aime, les Chapelles, Saint Amédée de la Côte, Longefoy, Tessens, Bellentre, Mont-Valezan-sur-Bellentre, Pesey, Villette, Macot, Bourg-Saint-Maurice et Séez, leur prescrivant de lui envoyer un état du dénombrement de la population, dans lequel ils indiqueront tous les individus pouvant être employés comme maçons ou charpentiers (mars 1766); - aux secrétaires de toutes les communes de la province, au sujet de l'édit du 19 décembre 1765, sur le papier timbré ; - au commandant général du duché de Savoie, l'informant que, conformément à ses ordres, il fera fournir par les secrétaires de toutes les communes, un « état de tous les fusils et de tous les habitants capables de s'en servir » (septembre 1766); - prescrivant, par ordre du commandant général du duché de Savoie et de la part du Roi, au juge-maje et à MM. de la noblesse de la province, de porter, pendant trois mois, le deuil de la princesse Louise de Savoie, décédée le 22 août 1767. Lettres pour cet objet, à MM. Dutour de Villeneuve, le baron du Verger de Blay, le comte de Saint-Oyen, de Saint-Paul, d'Avallon, Étienne Vignet, Trolliet, de Vignod père et fils, du Maney, de Villaraimond, etc.; - circulaire aux secrétaires de toutes les communes de la province, pour leur demander des renseignements sur les tentatives faites par des émissaires espagnols, allemands et peut-être français, dans le but de décider les habitants à émigrer et à aller, sur l'appât de belles promesses, s'établir à l'étranger (novembre 1767); - envoyant au chevalier de Mouroux, à Turin, des notes sur les travaux que les religieuses de Sainte-Claire, de Moûtiers, à qui le Roi avait envoyé un secours de 1000 livres, avaient fait faire aux bâtiments de leur couvent, qui avaient été en partie ruinés par les débordements de l'Isère (mai 1769) ; - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 146 feuillets, papier.

1766-1769

C 886 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - au sujet de la nomination d'un secrétaire pour les communes de Champagny et de Saint-Bon (février 1770) ; - aux abbés Villat, curé de Saint-Thomas des Esserts, Lombard, curé de Tignes, et Charrière, archiprêtre de Sainte-Foy, les informant qu'ils pouvaient faire retirer de chez un banquier de Turin, un legs qu'un sieur Gastaldi avait fait à chacune de leurs paroisses (mars 1770): - à tous les conseils communaux de la province, pour leur donner des instructions au sujet des nouvelles Constitutions qui venaient d'être octroyées par le Roi. Chaque commune enverra un député à l'intendance, pour y recevoir un exemplaire des Royales Constitutions, dont le prix a été fixé à 10 livres (mai 1770). Elles seront publiées par le secrétaire, un dimanche après la grand'messe que le curé sera prié, ce jour-là, de terminer avant 10 heures. Elles resteront exposées pendant un mois, dans la chambre du conseil, afin que chacun puisse les lire ou se les faire lire ; - faisant connaître à l'intendant général de Chambéry, qu'il venait de se produire sur le territoire de Fessons-sous-Briançon, « un éboulement qui a traversé l'Isère et intercepté la route... Il est venu de la sommité de la montagne, d'où il s'est détaché, par la largeur de 6 trabucs environ. Il ne peut être attribué qu'à la quantité de neige qui s'y trouvait, puisque ledit jour, le temps était beau, sans pluie » (7 juin 1770); - donnant des instructions à M. Levret, commis des gabelles à L'Hôpital-sous-Conflans, et à l'intendant de la province de Genevois, pour le transport à leur destination, des blés que le Roi avait fait acheter pour secourir les habitants du Chablais (juillet 1771) ; -

Registre. – In-4° cartonné, 172 feuillets, papier.

1770-1771

C 887 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à l'intendant général de Chambéry, avec un rapport détaillé concernant un procès entre les divers villages de la commune de Saint-Amédée de la Côte, au sujet de la propriété d'une montagne ; – faisant connaître qu'il allait affermer le droit de pêche et de chasse, dans les

communes de Bozel, Pralognan et Saint-Bon, compris dans ceux qui avaient été jadis cédés aux finances royales par Mgr de Rolland, archevêque de Tarentaise, qui percevait de ces communes une redevance en gibier (janvier 1773) ; - l'informant qu'il allait se procurer « un état des bourgeois et des roturiers qui possèdent des maisons qu'eux ou leurs ancêtres ont acquises des nobles, pour insinuer à ces bourgeois ou roturiers d'abattre les girouettes de ces maisons... Le séminaire de Moûtiers en possède une. Faut-il faire la même insinuation au recteur de ce séminaire et au vénérable chapitre de la métropole, en cas qu'il possède aussi des maisons sur lesquelles il y ait des girouettes ? » (id.); – à l'intendant général de la Maison du Roi, au sujet d'une fourniture de veaux de la Tarentaise, pour le service de la Cour, pendant son séjour à Chambéry (août 1775); - au contrôleur général des finances, à Turin, pour demander une copie de la mappe (plan cadastral) de la commune des Avanchers, l'exemplaire des archives du château de Chambéry n'existant plus (id.); - au comte de Lanfranchi, régent du magistrat de la Réforme, à Turin, l'informant qu'il venait de faire publier, dans toutes les communes de la province, les Constitutions de Sa Majesté pour l'Université de Turin (id.); - transmettant des renseignements et des rapports à l'intendant général, sur des demandes de secours, adressées par des individus victimes d'incendies, par des agents administratifs ayant contracté des infirmités ou reçu des blessures en activité de service (1775); - au comte de La Tour, gouverneur général du duché de Savoie, pour l'informer que presque tous les chiens de Bozel et de Pralognan avaient contracté la rage et s'étaient sauvés dans les forêts, et que les loups étant très nombreux dans cette région, il devenait indispensable d'ordonner une battue générale dans toute la province, pour prévenir de grands malheurs (janvier 1776); - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 208 feuillets, papier.

1773-1779

C 888 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant, à des agents administratifs, des curés et des particuliers de la province de Tarentaise : - au curé de Macot, au sujet de l'administration des oeuvres pies de la paroisse (janvier 1773); - aux secrétaires des communes de Saint-Martin de Belleville, Saint-Laurent de la Côte, Doucy, les Avanchers et Saint-Jean de Belleville, qui venaient d'être ravagées par la grêle et auxquelles le Roi avait accordé un secours qui avait été ainsi réparti : Saint-Martin de Belleville: 2853 liv. 13 s. 6 d., Saint-Laurent de la Côte: 143 liv. 11 s. 5 d., Les Avanchers: 754 liv. 5 s. 5 d., Saint-Jean de Belleville : 1485 liv. 13 s. 3 d., Doucy : 329 liv. 18 s. 7 d. ; -Lettre au curé de Bellecombe, lui faisant observer que l'archevêque de Tarentaise ayant supprimé les processions hors du territoire des paroisses, il n'était pas fondé à réclamer le paiement des honoraires qui figuraient jadis au budget de la commune pour cet objet (mars 1773); – aux secrétaires de toutes les communes de la province, relativement à la consigne du sel (octobre 1773) ; – pour leur demander des renseignements sur les quantités de laine blanche et de laine noire que produisait la Tarentaise, et sur sa valeur vénale (février 1776); - ordonnant à une femme de Bellentre de payer, à la trésorerie de Moûtiers, l'amende de 30 livres à laquelle elle avait été condamnée par le juge du marquisat de Saint-Maurice, pour avoir lancé une pierre à un individu, de la même commune ; - pour la reconstruction des ponts et digues de l'Isère, qui avaient été emportés par l'inondation du 22 décembre 1778 ; -

Registre. - In-4° cartonné, 186 feuillets ; papier.

1773-1783

C 889 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - au commandeur Botton, à Turin, lui rendant compte de l'expérimentation qu'on venait de faire, aux salines de Moûtiers, d'un nouveau système de fabrication du sel (juin 1776) ; – au sujet d'une réclamation par laquelle le comte de La Val d'Isère s'opposait à ce qu'on coupât du bois, conformément aux ordres du Roi, pour le service des mines de Pesey, dans les forêts comprises dans le territoire du fief de La Val d'Isère ; soutenant que la propriété absolue de ces bois lui avait été attribuée par une transaction ancienne, entre ses auteurs et les communes du comté (juillet 1776) ; - au comte Corte, ministre à Turin, lui faisant connaître qu'en raison des ravages considérables commis par les loups, dans les troupeaux répandus à cette époque de l'année dans les pâturages alpestres de la Haute-Tarentaise, il avait cru bien faire, en lançant une circulaire par laquelle l'administration promettait une prime de 10 livres pour chaque loup qui serait tué (août 1777); - au comte Botton, à Turin, proposant une combinaison financière qui devait permettre à la ville de Moûtiers de se procurer des fonds dont elle avait besoin, pour construire des fontaines publiques (id.); – à l'intendant général de Chambéry, pour l'informer qu'un incendie venait de dévorer 39 maisons du village de Tencave, commune de Bozel (octobre 1777); — à l'intendant général de Chambéry, concernant des mesures pour combattre une épidémie qui s'était déclarée à Bellentre (mars 1778); — relativement à des démarches faites au nom d'une fille Villien, du Bourg-Saint-Maurice, résidant en France, et qui demandait à être mise en possession de la succession de son père (id.); — transmettant un rapport sur une demande de secours présentée par sept pauvres orphelins, dans laquelle ils exposaient qu'à la suite de la perte de tout ce qu'ils possédaient, dans un incendie survenu à Moûtiers, le 21 décembre 1776, leur mère s'était noyée de désespoir, et que leur père était mort peu de temps après (avril 1778); — etc.

Registre. – In-4° cartonné, 172 feuillets, papier.

1776-1779

Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - au C 890 procureur général et à l'intendant général de Chambéry, au sujet de la vente des meubles et immeubles délaissés par un trésorier de Tarentaise (janvier 1780). L'intendant propose en outre, au ministre de Turin, d'acheter, pour le compte des finances royales, une caisse en fer qu'on avait saisie au préjudice de l'ex-trésorier, et qui allait se vendre, comme tout ce qui lui appartenait; - à M. de Cravanzane, à Turin, lui transmettant le procès-verbal de la prestation de serment du sieur Grogniet, qui venait d'être installé comme trésorier de Tarentaise (mars 1780) ; – à l'intendant général, au sujet des réparations que les communes d'Aime et de Macot demandaient à faire en régie, à leur pont sur l'Isère (avril 1780) ; – à l'intendant général de Chambéry, avec un rapport favorable, pour appuyer la demande d'un élève en médecine, natif de Saint-Jean de Belleville, qui, après avoir fait ses études médicales en France, au moyen d'un secours que la province de Tarentaise lui avait alloué, offrait de venir s'établir non pas à Moutiers mais à Aime, si les communes de la haute Tarentaise consentaient à se cotiser pour lui assurer un revenu de 800 livres (avril 1780) ; contenant une « relation de l'intendant Olive, sur les réparations à faire aux grandes routes de la Tarentaise, portées dans les devis et calculs du sieur géomètre Natta, envoyé sur les lieux par le bureau d'intendance, afin d'en vérifier la nécessité, la façon de les exécuter, et en calculer la dépense » (janvier 1781); – au sujet du règlement du prix des affranchissements que la commune de Saint-Martin de Belleville avait passés avec les possesseurs de fiefs ou de droits et servis féodaux ou ecclésiastiques, sur son territoire : M. du Tour, le chapitre métropolitain de Tarentaise, le séminaire de Moûtiers, les frères Bonnardel, M. Devignod, l'abbaye de Tamié, la cure des Allues et le marquis de Saint-Thomas (avril 1781); - etc.

Registre – In-4° cartonné, 166 feuillets, papier.

1780-1782

C 891 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant: - à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'un secours accordé par le Roi aux victimes d'un incendie qui avait détruit le village de Longefoy, avec un état détaillé des pertes et de la distribution du secours (mai 1782) ; – à MM. de Ville et Rey, pour les féliciter de ce que le Roi venait de leur octroyer la concession de la mine de Bonneval (juin 1782); - faisant connaître qu'il n'avait rien pu découvrir, malgré ses actives recherches, sur l'origine et les armoiries de la famille de Rocheret, qui lui paraissait décidément étrangère à la province de Tarentaise (id.); - au comte de Serraval, avocat général à Chambéry, pour lui annoncer qu'ayant fait venir devant lui, à l'intendance de Moûtiers, les conseillers municipaux et les prieurs de la confrérie du Saint-Esprit de la commune de Naves, il leur avait fait terminer, par un accommodement, le procès qu'ils avaient entre eux (juin 1782); – à l'intendant général de Chambéry, lui rappelant que « Mme la veuve Pacoret a acquis la terre de Saint-Bon, érigée en comté, et en a pris possession au mois de septembre 1781 »; – au même, pour lui donner des renseignements sur l'état et le rendement des récoltes dans la province (8 octobre 1782); – au général des finances, à Turin, au sujet du renouvellement des baux des droits de chasse, pêché, layde, banvin et autres revenus du marquisat de Saint-Maurice (mars 1783); – à l'intendant général de Chambéry, pour l'informer qu'il n'y avait ni médecin ni apothicaire pour le service des prisons de Moûtiers, et que les détenus malades s'étaient toujours fait soigner à leurs frais (septembre 1783) ; - à M. Léger, commissaire d'extentes et archiviste royal, au château de Chambéry, pour lui faire connaître que le curé de Montvalezan-sur-Séez » désirerait savoir si, dans les archives royales de Chambéry, on ne pourrait pas découvrir si les fiefs de La Val d'Isère, reconnus en faveur de M. le comte du même nom, auparavant en faveur du maréchal de Duin, et précédemment encore en faveur de M. le comte de Crescherelle, environ les années 1300 et 1400, ne relevaient pas de la couronne (août 1784); » – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 204 feuillets, papier.

1782-1785

C 892 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant, aux fonctionnaires et agents administratifs de la province : - au conservateur des archives du tabellion du Bourg-Saint-Maurice, pour lui donner des instructions au sujet des mesures à prendre dans l'intérêt de ces archives, dont le local, situé au dessus de la chapelle des Pénitents, avait été détruit par l'incendie de cette chapelle (septembre 1784) : - au curé et au secrétaire des Allues, relativement à une épidémie qui sévissait dans la commune. Il va y envoyer un médecin. Il ne peut contraindre les particuliers à soigner les pauvres malades. On ne peut que les engager à le faire, au nom de la charité (janvier 1785) ; - aux secrétaires de Beaufort et des Chapelles, au sujet d'un procès qui existait entre ces deux communes, pour la propriété des montagnes de Trécol (juin 1787) ; – au curé de Rognaix, pour l'informer qu'on avait prescrit les travaux nécessaires, afin de protéger son église contre les débordements de l'Isère (janvier 1789) ; - au châtelain de Saint-Paul et Blay, qui lui avait été signalé comme « excitant, parmi les particuliers de ces communes, un esprit de révolte et de contradiction à ce qui a été déterminé par le conseil » (juillet 1789) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 163 feuillets, papier.

1784-1790

C 893 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant: - à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'une épidémie, aux Allues (janvier 1785); - lui faisant observer que jadis le collège de Moûtiers appartenait à cette ville qui l'entretenait à ses frais, mais que depuis qu'il était devenu collège provincial, toutes les communes de la province devaient concourir à son entretien (mars 1785); - pour proposer d'accepter qu'un géomètre, qui demandait à acheter de l'État une place de mesureur et ne pouvait pas verser le capital exigé, fût admis à payer seulement la rente de ce capital (mars 1785) ; - au comte Jaime, pour lui fournir des éclaircissements sur les droits seigneuriaux qui dépendaient de son fief de Pralognan (avril 1785); – demandant au général des finances, à Turin, des renseignements pour l'acensement des greffes qui appartenaient au domaine royal et à l'apanage du duc de Genevois (juillet 1785); - à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'un procès entre le curé de Notre-Dame de Briançon et le conseil de cette commune, qui refusait de faire au presbytère des réparations qu'on ne pouvait différer sans s'exposer à la ruine du bâtiment (mars 1786); - au vice-conservateur des postes, à Turin, lui promettant son concours le plus actif, pour découvrir « les auteurs de l'assassinat du postillon qui conduisait les lettres dans le Piémont » (juin 1786) - fournissant à l'intendant général de Chambéry, des renseignements sur la constitution et sur la composition du conseil municipal de Moûtiers (janvier 1787) ; - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 119 feuillets, papier.

1785-1787

C 894 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant: - à l'intendant général, au sujet des acensements des droits de layde, péage et aunage de la ville de Moûtiers; - au commissaire d'extentes de Chambéry, relativement aux fiefs de la maison de Saint-Oyen (janvier 1788) ; - à l'avocat fiscal général de Chambéry, à propos de l'affranchissement, par la commune de Cevins, des fiefs qu'elle tenait du chapitre métropolitain de Tarentaise ; – au ministre de Turin, pour l'informer qu'ayant été averti que la mine de sel d'Arbonne, près du Bourg-Saint-Maurice, avait été ouverte, il avait envoyé un architecte pour la faire refermer (mai 1788) ; – au gouverneur général du duché de Savoie, au sujet des soldats à fournir par les communes de la province ; - à M. Foassa-Friot, intendant de la province de Carouge, pour le prier de lui procurer de bons ouvriers paveurs, pour la ville de Moûtiers qui en avait besoin (juin 1788); - ordonnant la démolition d'une portion de la digue d'Arbonne, pour laquelle on avait employé des pierres qui n'avaient pas la grosseur fixée par le devis. Défense était faite, en outre, à l'entrepreneur, de continuer les travaux, avant d'avoir satisfait à cette injonction (août 1788); - ordonnant à un chirurgien, qui avait été chargé de faire faire, à Grenoble, pour l'école des sages-femmes, une machine « devant servir de démonstration pour ladite école, » de livrer cette machine qui lui avait été payée par la caisse provinciale (septembre 1788); - au sujet d'une demande de secours des habitants de Champagny qui venaient d'être victimes d'un incendie considérable (décembre 1788); – relativement aux secours à accorder aux incendiés de la commune des Allues (janvier 1789); – au ministre de Turin, concernant une demande du messager de Chambéry à Moûtiers, dont un créancier avait saisi les chevaux et la voiture, ce que les règlements ne permettaient pas (août 1789); – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 155 feuillets, papier.

1787-1790

C 895 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant: - à l'intendant général de Chambéry, pour lui demander d'envoyer un vétérinaire, dans la commune de Villargerel, où une épizootie s'était déclarée (avril 1790): - concernant l'affranchissement de quelques fiefs peu importants, que la ville de Moûtiers tenait du seigneur Dutour de Villeneuve (id.) : - au sujet des droits de layde et de péage de la ville de Moûtiers, qui provenaient : la layde, cédée pour une moitié aux finances royales, par la mense archiépiscopale de Tarentaise, par transaction du 26 juin 1769 ; l'autre moitié de la layde et le péage, provenant du marquisat de Saint-Maurice, qui avait été réuni au domaine royal, par un arrêt de la Chambre des comptes, du 23 mars 1782 (mai 1790); - rendant compte au ministre de Turin d'un commencement d'émeute qui s'était produit à Moûtiers, à cause d'un renchérissement subit et considérable du prix du blé, que la population attribuait aux manoeuvres des accapareurs. L'intendant fit rentrer en ville et mettre en lieu sûr, des charrettes chargées de blé que le peuple voulait prendre, et ordonna à tous ceux qui avaient du blé en provision, de le vendre, sans délai, « au prix où il se trouvait avant la subite augmentation, » ce qui eut lieu, et tout fut apaisé (mai 1790) ; - faisant part au ministre de Turin, d'un incendie qui avait réduit en cendres le village de Gubigny, de la commune de La Bathie. L'archevêque de Tarentaise avait fait immédiatement distribuer un secours de 200 livres aux malheureux incendiés (mai 1791); - pour démontrer qu'on ne pourrait pas obliger les propriétaires de mulets, dans la Haute-Tarentaise, à les céder même temporairement, pour un service public, sans leur causer un dommage considérable (juin 1792) ; - etc. Registre. – In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1790-1792

Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant, aux fonctionnaires, curés, agents administratifs, etc., dans la province : – au curé de Saint-Bon, C 896 pour des réparations à l'église (novembre 1790); - au sujet des ordres qui avaient été donnés aux conseils de toutes les communes, « d'empletter la quantité de blé qu'ils croiraient nécessaire, pour subvenir aux besoins des habitants, qui en pourraient manquer dans les derniers mois (novembre 1790); - donnant avis au curé et au châtelain de La Bathie, d'un secours de 4000 livres que le Roi venait d'accorder aux victimes de l'incendie du village de Gubigny (mars 1791); - aux entrepreneurs de la construction de la digue de Fessons, pour leur enjoindre d'accélérer les travaux (février 1792). - Dans ce registre, où l'on retrouve les mêmes écritures jusqu'à la fin, un ordre du 23 novembre 1792 (deux mois après l'entrée des Français en Savoie), est encore donné par « le Régent de l'intendance de Tarentaise ». A partir du 27 décembre 1792, le mot citoyen remplace l'ancienne appellation Monsieur. Enfin, la dernière lettre du registre qui n'a pas été achevé, est adressée au citoyen Fontaine, secrétaire de plusieurs communes, pour lui annoncer « l'envoi de l'arrêté de l'administration du département, relatif à la saisie du mobilier des curés qui refuseront de prêter le serment, et des proclamations relatives à l'organisation des gardes nationaux ». Registre. – In-4° cartonné, 83 feuillets, papier.

1790-1793

C 897 Secrétariat. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – au gouverneur général du duché de Savoie, pour lui demander, au nom du conseil de ville de Moûtiers, de ne pas changer la compagnie du régiment de chevau-légers qui y était en garnison, et dont le capitaine (le chevalier de Bagnols) avait conquis, à un haut degré, l'estime des administrateurs et de la population (août 1792); – à l'intendant général de Chambéry et aux secrétaires des communes de la province, pour assurer la fourniture et le transport des fourrages et autres approvisionnements pour l'armée; – donnant des renseignements très détaillés sur la récolte de la dernière année, en Tarentaise (3 septembre 1792); – à l'intendant général, le 15 octobre 1792, « ayant vu, par les manifestes, les lettres, etc., que toutes les administrations, tant de justice, économiques, de finances qu'autres, doivent être continuées de la même manière qu'auparavant, et que les régisseurs de ces parties restent dans l'exercice de leurs offices respectifs... »; –

annonçant, le 1er novembre 1792, que le trésorier de la province avait été obligé, par ordre supérieur, « d'accompagner sa caisse en Piémont ». Il fut remplacé quelques jours après. L'administration centrale l'ayant ainsi décidé, le citoyen Serre, régent de l'intendance de Tarentaise, en informe la municipalité de Moûtiers, le 30 décembre 1792 ; et dans une lettre qui commence ainsi : « Citoyens et Messieurs, » il demande que, conformément aux prescriptions qu'il a reçues du régent de l'intendance générale de Chambéry, le conseil de ville de Moûtiers nomme, sous sa responsabilité, un nouveau trésorier.

Registre. – In-4° cartonné, 71. feuillets, papier.

1792-1793

C 898 Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant : - au conseil municipal de Séez, lui enjoignant de tenir constamment trois forts mulets à la disposition du maître de poste, pour le service des postes de Séez à la Thuile en Val d'Aoste, par le Petit-Saint-Bernard (août 1793); - aux municipalités du Bourg-Saint-Maurice et d'autres communes de la haute Tarentaise, pour assurer le service des subsistances et des transports militaires; - au curé de Bonneval, pour lui rappeler que « personne ne peut se croire exempt de fournir le foin et la paille nécessaires aux troupes de Sa Majesté, surtout quand ces fournitures sont payées comptant » (23 septembre 1793). Je suis persuadé, ajoute l'intendant, que vous fournirez en proportion de votre récolte, et vous m'éviterez le désagrément d'user des moyens de contrainte. - Lettre du 23 septembre 1793, au secrétaire de la commune de Beaufort, par laquelle l'auteur l'informe que, par un billet, royal du 11 septembre 1793, le Roi l'a « désigné pour faire provisoirement les fonctions d'intendant dans les paroisses qui composent le mandement de Beaufort et autres, voisines de la province de Tarentaise ». Il lui notifie, en outre, la rentrée des troupes du Roi en Savoie. La dernière lettre du registre est du 27 septembre 1793.

Registre. – In-4° cartonné, 12 feuillets, papier.

1793

Secrétariat. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de l'intendant. - Lettres C 899 adressées au général des finances et à quelques autres fonctionnaires, concernant le service de la trésorerie, qui démontrent que les administrations républicaines ne fonctionnaient pas encore en Tarentaise, au mois de septembre, mais le registre s'arrête, comme le précédent, au 27 septembre 1793. - Dans une lettre du 30 août 1793, adressée au général des finances, à Turin, le régent de l'intendance de Tarentaise dit que « les Français sont encore à Conflans, et campés de l'autre côté de l'Arly et de l'Isère ». J'apprends, ajoute-t-il, qu'ils se replieront plus bas, dans la plaine de Montmélian; et nonobstant, l'intendance de Savoie ne pourra, dans le moment, être couverte, et dans ce cas, le mandement de Beaufort, annexé à la province de Savoie, est actuellement occupé par nos troupes. Il me paraîtrait que, pour le bien défendre, je devrais être autorisé à l'administrer. – Lettre au général des finances, pour lui recommander un ancien charpentier des salines de Conflans... « Lors de notre fatale retraite, en septembre l'année dernière, nos troupes firent abattre le pont de L'Hôpital, et ce fût ce Caille qui l'abattit. Les Français l'ont su et l'ont cherché pour l'arrêter... Il fut assez heureux pour se sauver, mais il ne put passer le Saint-Bernard, et il demeura caché dans les montagnes, jusqu'à l'entrée récente de nos troupes. Il s'est fait connaître et, tant notre général que M. de Robilant, écuyer de S. A. R Mgr le duc de Montferrat, s'en sont servis plusieurs fois » (20 septembre 1793). - L'armée royale était alors commandée par le duc de Montferrat. Le chevalier de Saint-Réal remplissait les fonctions d'intendant militaire, et M. de Loches était à la tête du détachement de Cluses.

Registre. - In-4° cartonné, 22 feuillets, papier.

1793

C 900 Secrétariat. – Correspondances générales. – Affaires personnelles et autres. – Lettres adressées aux intendants Mouthon et Olive, par des ministres de Turin, les intendants généraux de Chambéry Vacha et Sechi, les vice-intendants généraux Garnier d'Allonzier et Avogadro de Colobiano, des fonctionnaires et des particuliers de la province de Tarentaise : – par le comte Botton, de Turin, pour lui expédier deux caisses contenant les exemplaires destinés aux communes de la province de Tarentaise, des « nouvelles Constitutions de Sa Majesté pour l'Université ; et des Manifestes du Magistrat de la Réforme des études, pour leur observance » (14 août 1772) ; – transmettant une pétition d'un employé de l'intendance, appuyée d'une recommandation du comte Petitti de Rorero, et qui sollicitait l'emploi

d'inspecteur général des eaux et forêts, ponts et chemins de la province de Tarentaise (novembre 1776); — par M. de Serraval, au sujet d'un procès de la commune de Mont-Valezan-sur-Séez (juillet 1779); — par l'intendant général de Chambéry, Vacha, l'informant que le marquis de Monteynard, qui avait demandé à exporter de Savoie des bois et des ardoises, n'avait obtenu l'autorisation que pour 60 milliers d'ardoises de Cevins (mai 1779). — Lettres des secrétaires des communes d'Aime, Bozel, Macot, Saint-Bon, etc., — faisant connaître qu'ils éprouvaient beaucoup de difficultés à trouver, dans leur région, des veaux du poids qui leur avait été fixé, pour le service de la table du duc et de la duchesse de Chablais qui étaient venus en Savoie (juin 1781); — du secrétaire de Longefoy, rendant compte, le 9 avril 1781, d'un incendie terrible qui venait de réduire en cendres plus de 150 bâtiments du chef-lieu de la commune ; — de l'intendant général de Chambéry, adressant à M. Olive ses patentes de nomination d'intendant de la province de Tarentaise (mai 1781); — concernant une épizootie qui sévissait dans les communes d'Aime et de Tessens; — à propos d'une battue générale qui avait été ordonnée, dans toute la province, contre les contrebandiers: — etc.

Liasse. – 143 pièces, papier.

1772-1781

C 901 Secrétariat. - Correspondances générales. - Affaires personnelles et autres. - Lettres adressées à l'intendant, par les ministres de Turin, l'intendant général de Chambéry, les secrétaires de communes, châtelains, curés, etc.: - par le secrétaire de Bourg-Saint-Maurice et d'Hauteville-Gondon, au sujet de la reconstruction du pont de Montrigon, à laquelle ces deux communes devaient concourir, ainsi que cela s'était pratiqué à l'occasion des reconstructions de 1733 et de 1764 (mai 1782); - par le secrétaire de Landry, faisant connaître que dans la visite de la forêt communale, à laquelle il venait de procéder, il avait failli être englouti par la neige (13 mai 1782); - par le ministre de Turin, autorisant l'intendant à ne pas nommer d'adjoints, au conseil de Moûtiers « tandis que le conseil de cette ville est si nombreux, et que d'ailleurs ses membres sont éclairés... hormis que, au surplus des susdits, vous ne trouviez à propos d'y faire assister quelques-uns des habitants à qui vous connaissiez un tel fonds de lumières et de connaissances, à les pouvoir employer utilement à l'occasion dont s'agit » (septembre 1782) – par M. Cartanas, faisant observer que ses emplois de secrétaire de la commune de Mont-Valezan-sur-Séez et de châtelain du comté de La Val d'Isère, ne lui permettaient pas de « servir d'adjoint » au conseil de Séez (octobre 1782); - etc.

Liasse. - 132 pièces, papier.

1782

C 902 Secrétariat. - Correspondances générales. - Affaires personnelles et autres. - Lettres adressées à l'intendant : - par le secrétaire de Bourg-Saint-Maurice, faisant connaître « qu'il y a dans la paroisse 28 villages : qu'elle a environ 16 lieues d'étendue : qu'elle se confine au levant par, les paroisses de Séez, Villaroger et Courmayeur en Val d'Aoste ; – au midi, par celles de Beaufort et, de Notre-Dame de la Gorge, en Faucigny; et au couchant par celles, des Chapelles, Bellentre et Hauteville-Gondon. Et quant à celle de Séez, elle contient 9 villages; elle a 4 lieues d'étendue, et se confine au levant par l'abbaye du Petit-Saint-Bernard et la paroisse de Mont-Valezan-sur-Séez, et au couchant par celle de Bourg-Saint-Maurice » (janvier 1783); - par le secrétaire de Sainte-Foy, Villaroger, Tignes et Val de Tignes, fournissant des renseignements de-même genre sur ces 4 communes, situées dans la région la plus alpestre de la Haute-Tarentaise (id.) ; - par l'abbé Raymondaz, archiprêtre de Saint-Bon, rendant compte des difficultés suscitées dans la paroisse, par un conseiller turbulent (id.); - par l'archiviste royal du château de Chambéry, au sujet de la fourniture qui lui avait été demandée, d'une copie de la mappe (plan cadastral) de la ville de Moûtiers (février 1783); - par l'intendant général de Chambéry, lui renvoyant un « état de la distribution, dans la province de Tarentaise, des exemplaires des Nouvelles Royales Constitutions, du Tarif Royal et du Règlement des Offices des notaires et insinuateurs » (avril 1783); - par le curé de Saint-Bon, qui demandait à l'intendant d'intervenir dans le cas suivant : A l'occasion de sa visite à Saint-Bon, pour y tenir ses assises, M. l'avocat Serre, plein de zèle pour la nouvelle comtesse de Saint-Bon, voulait faire placer son banc dans le choeur de l'église, honneur qui était exclusivement réservé aux ecclésiastiques, aux membres de la famille royale et à leurs représentants (septembre 1783); - par diverses personnes, envoyant ou s'excusant de n'avoir pu trouver des fleurs demandées par l'intendant général de Chambéry, pour être présentées à la duchesse de Chablais (août 1784); - etc.

Liasse. - 148 pièces, papier.

1783-1784

C 903 Secrétariat. - Correspondances générales. - Affaires personnelles et autres. - Lettres adressées à l'intendant : - par l'abbé Guméry, de Cevins, faisant connaître « qu'il n'y a point de Rogès de Cevins, dans sa paroisse ni aux environs, et que ce doit être un Monsieur, capitaine pensionné, qui a pris ce nom-là, et qui demeure du coté de La Roche en Genevois » (février 1785); - par le directeur général des postes de Turin, relativement au remplacement du messager qui était chargé de l'entreprise du transport des lettres entre Moûtiers et Chambéry (mars 1785) ; – par le baron Vignet des Étoles, intendant général à Chambéry, au sujet de la nomination d'un parapheur en second du papier timbré (décembre 1785); - par M. Garnier d'Allonzier, vice-intendant général à Chambéry, pour informer M. Olive, intendant de Tarentaise, que le Roi l'ayant nommé intendant de la province de Faucigny, et ayant appelé en même temps, à l'interndance générale de Chambéry, M. Fava, qui ne devait, venir prendre possession de ce poste que dans quelques mois, il aurait, pendant cet intérim, à correspondre avec le chevalier Radicati, l'autre vice-intendant général à Chambéry (janvier 1786); - par le secrétaire insinuateur, garde du tabellion du Bourg-Saint-Maurice, au sujet de la reliure des registres des archives du tabellion (décembre 1789); - etc.

Liasse. – 77 pièces, papier.

1785-1789

C 904 Finances et comptabilité. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant par le comte Botton de Castellamont, de Turin, au sujet d'une réclamation des demoiselles Hospes, de Moûtiers, pour le paiement d'un terrain leur appartenant, et qui avait été pris par la construction du canal de l'eau douce, aux salines de Moûtiers (janvier 1776) relativement à un contrat du 14 février 1772, par lequel les finances royales avaient acheté des soeurs Girod, la maison dite de La Pérouse (id) ; - concernant le crédit alloué pour les frais de bureau de l'intendance de Tarentaise, qui avait été reconnu insuffisant (février 1776) ; - à propos d'une demande adressée au Roi par la ville de Moûtiers qui désirait être investie de la juridiction de police, sans paiement de finance. Le ministre fait savoir à l'intendant que la ville obtiendra difficilement ce qu'elle sollicite, « si elle ne fait au moins une offre de 500 livres » (juillet 1776) ; - au sujet d'une proposition que la ville de Moûtiers avait faite d'acheter les droits de layde et d'aunage, et le droit des langues, acquis jadis de l'archevêché de Tarentaise, par les finances royales (octobre 1776), ; - par M. Vacha, intendant général à Chambéry, pour accuser réception d'un certificat constatant que la trésorerie de la province n'avait fait aucune recette, pendant le dernier mois écoulé (juin 1779); – à l'occasion d'une réclamation d'un procureur de Chambéry, qui demandait le paiement de ses honoraires dans un procès entre la commune de Macot et un sieur Stettler, jadis concessionnaire de la houillère de Macot (août 1779) : - etc. Liasse. – 76 pièces, papier.

1775-1779

C 905 Finances et comptabilité. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : – par la comte Sechi, intendant général à Chambéry, au sujet du paiement des vacations des trois pedons de l'intendance de Moûtiers, qui avaient porté, dans toutes les communes de la province, le manifeste qui supprimait les droits de péage et pontenage dans tout le duché de Savoie (juin 1781) ; – relativement au sieur Guméry de Cevins, qui réclamait le paiement d'un mandat de 1200 livres, pour une fourniture d'ardoises de Cevins, pour le château d'Annecy (id.) ; – transmettant une note des débiteurs envers les finances royales, pour l'année courante, qu'il y avait lieu de faire payer (septembre 1781) ; – annonçant que le convoi des espèces monnayées, expédiées par la trésorerie de Tarentaise, était arrivé à la trésorerie générale de Chambéry (id.). – Accusés de réception de pièces de comptabilité. – Lettres annonçant des envois de titres et de documents qui ne se trouvent pas joints ; – etc. Liasse: – 103 pièces papier.

1781

C 906 Finances et comptablité. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : – par M. Sechi, intendant général à Chambéry, transmettant une lettre de l'insinuateur du Bourg-Saint-Maurice, qui avait été invité à fournir des explications sur sa comptabilité

(janvier 1782); – autorisant, après en avoir conféré avec M. de Serraval, avocat fiscal général à Chambéry, l'intendant général à, faire adjuger, par économie, après une seule enchère au lieu de trois, les acensements de revenus communaux, quand ils étaient peu considérables (mai 1782); – réclamant un rapport sur les dettes et l'administration des communes, pendant « la dernière guerre » (id.); – envoyant à l'intendant Olive, 5 livres de cire d'Espagne qu'il lui avait promis de lui procurer (id.); – faisant connaître que le bureau central des finances, à Turin, n'avait pas cru devoir accepter les offres faites par les sieurs Sage et Gabet, de 7700 livres, pour l'acquisition à perpétuité, de la place de droguiste et de deux places de revendeur d'épicerie en détail, dans la ville de Moûtiers (juin 1782); – annonçant que la malle des dépêches de Carouge avait été retrouvée (septembre 1782). – Lettres d'envoi, sans pièces jointes. – Accusés de réception. – Etc. Liasse. – 144 pièces, papier.

1782

C 907 Finances et comptabilité. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : par l'intendant général de Chambéry, au sujet du paiement qui avait été réclamé par erreur, de la cense due aux finances par le titulaire d'une place de géomètre mesureur (mars 1783) ; – transmettant un mémoire sur la répartition de la dépense pour la construction de la digue de Tours, contre l'Isère, entre les propriétaires des terrains protégés, dans la commune de Conflans (avril 1783); - fournissant des renseignements sur les contrats d'acensement, au profit des finances royales, des droits de layde et des langues, et des biens dits de La Pérouse, à Moûtiers (id.); - transmettant un édit du 6 juin 1783, par lequel le roi Victor-Amédée III avait décidé que les billets d'État qui avaient été appelés au remboursement, par un autre édit du 17 mars 1782, continueraient à avoir cours, jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné (juin 1783); - adressant un relevé des débiteurs envers les finances royales, dans la province de Tarentaise, que l'intendant était chargé de faire payer, savoir : les acensataires de places d'épiciers ; les économes des revenus du marquisat de Saint-Maurice, qui avaient été réunis au domaine royal, au décès de ce seigneur ; la cense d'une mine de charbon de pierre, sur le territoire de la commune de Macot la cense du produit des greffes de la judicature maje de la province de Tarentaise : – etc. Liasse. - 132 pièces, papier.

1783

C 908 Finances et comptabilité. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : par le marquis de Cravanzane, de Turin, au sujet d'un placet dans lequel un sieur Gazagne expose qu'en 1732, son père, commis du trésorier de Tarentaise, avait payé un mandat de 12000 livres et que ce mandat ayant été égaré, il n'en a pas été remboursé. Il suppliait le Roi de lui en faire accorder le remboursement (février 1784). M. de Cravanzane renvoie à l'intendant une liasse de vieux mandats, payés jadis par le sieur Gazagne, et l'invite à les annuler : – par M. Garnier d'Allonzier, vice-intendant général à Chambéry, transmettant une copie des « déterminations du conseil supérieur des finances, sur les précautions à prendre par les caissiers et trésoriers, pour l'acquittement des mandats qui leur seront présentés (id.); - adressant une note des baux des biens domaniaux à renouveler dans la province de Tarentaise (mai 1784); – par les abbés Rey, curé de Tignes, et Bornes, curé de Saint-Bon, envoyant leurs quittances, pour le paiement d'une aumône qui avait été léguée aux pauvres de leurs paroisses (juillet 1784); - par le châtelain de Conflans, transmettant une soumission pour la prise à bail du domaine du Roi, à Conflans (août 1784) ; – par le ministre de Turin, communiquant une offre de 600 livres, pour l'acquisition d'une place de géomètre mesureur, en Savoie (décembre 1784) ; - etc. Liasse. – 148 pièces, papier.

1784

C 909 Finances et comptabilité. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : – par le comte Radicati de Villeneuve, vice-intendant général à Chambéry, accusant réception du contrat d'acensement des droits de pêche et de chasse dans la commune de Bozel, au profit des finances royales (janvier 1785) ; – par le marquis de Cravanzane, de Turin, invitant l'intendant à faire tenir un compte séparé des revenus des fiefs de Bourg-Saint-Maurice, Bellentre, Mont-Valezan-sur-Bellentre, La Chapelle, Landry, Pesey, Hauteville-Gondon et Macot, que le Roi avait donnés en apanage au comte de Genevois, par ses lettres patentes du 3 juin 1785 ; – par M. Garnier d'Allonzier, vice-intendant général à Chambéry, transmettant un contrat d'acensement d'une place de géomètre mesureur à vie (novembre

1785); – renvoyant des procès-verbaux d'enchères pour l'acensement d'une mine de charbon à Macot, et d'une place d'épicier, à Saint-Martin de Belleville (id.); – concernant le service de la trésorerie de Tarentaise; – etc.

Liasse. – 98 pièces, papier.

1785

C 910 Finances et comptabilité. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : par un seigneur nommé Jaime, au sujet de l'acensement du droit de pêche et de chasse, dans le fief de Pralognan, que le Roi lui avait concédé (janvier 1786) ; - par M. Radicati de Villeneuve, vice-intendant général à Chambéry, pour le paiement d'une gratification de 300 livres que le Roi avait accordée à trois individus qui avaient arrêté un bandit (mars 1786) ; par M. Fava, intendant général à Chambéry, qui donne des instructions pour le renouvellement des acensements des biens, droits et revenus appartenant aux finances royales, dans la province de Tarentaise (juin 1786) ; - au sujet de la gratification allouée à ceux qui assommeraient des chiens enragés, conformément aux instructions contenues dans un manifeste du gouverneur général du duché de Savoie, du 16 août 1786; transmettant un avis par lequel le directeur général des postes de Sa Majesté notifiait au public que, par ordre du Roi, on ne recevrait plus, dans aucun bureau de poste, ni group, ni lettre avec argent, pour être, transportés par les courriers ordinaires (janvier 1787). - Avis d'envoi ou de réception et autres lettres concernant le service de la trésorerie. - Etc. Liasse. – 149 pièces, papier.

1786-1787

C 911 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – États mensuels de situation et procès-verbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, portant une imposition extraordinaire (7 février 1754). – Minute d'un procès-verbal dressé le 9 août 1755, par François-Louis Hospes, avocat fiscal de la province de Tarentaise, et subdélégué de l'intendance, au moment de la mort du trésorier Gazagne, qui venait de « se noyer malheureusement, » la nuit précédente, dans le canal des moulins de l'archevêché, au faubourg du Reclus, à Moûtiers. Vérification de la caisse, et installation, en qualité de trésorier provisoire, du sieur Sylvestre, secrétaire de l'intendance.

Registre. – In-4° cartonné, 173 feuillets, papier.

1754-1755

Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – États mensuels de situation et procès-verbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Extraits de l'état général des exempts de taille, comme pères de 12 enfants. – Lettres-patentes du roi Charles-Emmanuel III, du 31 janvier 1755, portant une imposition extraordinaire sur l'État, et pour la 6e, sur les rentes, créances et revenus, sur le pied de l'année précédente. – Copie des lettres patentes du 27 mars 1755, par lesquelles le Roi nomme trésorier de la province de Tarentaise, le sieur Joseph Guillot, d'Évian, fourrier de la 1ère compagnie des gardes du corps, avec le gage de 800 livres, et une caution de 4000 écus d'or. – État des paiements faits par le trésorier de Tarentaise, à compte ou pour solde des fournitures militaires faites en 1742 par les communes de la province. – Minute d'un certificat de l'intendant Angiono, du 20 mai 1756, constatant qu'il a été impossible au trésorier de faire rentrer les tributs royaux, dus pour l'année 1754, par la commune de Fontaine-le-Puits, parce qu'un incendie avait détruit toutes les maisons, les bestiaux et les récoltes des habitants de ce village, en 1755; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 124 feuillets, papier.

1754-1756

C 913 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels et procès-verbaux de caisse dressés par l'intendant. – Bordereaux des espèces d'or et d'argent, expédiées au trésorier général à Chambéry. – États de répartition : – de la taille royale, en 1756, entre toutes les communes de la province ; – de l'imposition extraordinaire due par la province ; – de l'impôt pour la réparation des chemins, ponts et rivières de la province ; – de l'impôt pour les ustensiles dus au gouverneur général du duché de Savoie, sur la province de Tarentaise. Registre. – In-4° cartonné, 143 feuillets, papier.

C 914 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels et procès-verbaux de vérification de la caisse du trésorier provincial, par l'intendant. – Copie du compte rendu par le sieur Guillot, trésorier de Tarentaise, par-devant M. Mansoz, trésorier général en Savoie, de ses recettes et de ses dépenses, pendant l'année 1757. Ce compte se balance par 241380 livres 9 s. 4 d.

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1757

C 915 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels et procès-verbaux de situation de la caisse du trésorier, par l'intendant. – État des communes de la province qui devaient jouir d'une exemption de tailles, pour cause de grêle et d'incendies. – Pour grêle, les communes de Fessons-sur-Salins et de Pussy. Pour incendies, celles de Cevins, Les Avanchers, Bourg-Saint-Maurice, Mont-Valezan-sur-Séez, Saint-Jean-de-Belleville, Bonneval, Aime, Champagny, Doucy, Pussy, Saint-Martin-de-Belleville. Registre. – In-4° cartonné, 172 feuillets. papier.

1758

C 916 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – Procès-verbaux mensuels de situation de la caisse du trésorier, dressés par l'intendant. – Certificat du trésorier Guillot, constatant qu'il n'avait fait aucune recette, dans le mois de mai 1759. – En tête du registre, lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, du 24 février 1759, qui règle la répartition entre toutes les provinces de ses États, d'une imposition extraordinaire de 500000 livres, destinée à solder les dépenses de la dernière guerre.

Registre. – In-4° cartonné, 197 feuillets, papier.

1759-1760:

C 917 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels et procès-verbaux de la situation de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, du 29 février 1760, au sujet des impositions extraordinaires, nécessitées par des frais de guerre à payer.

Registre. – In-4° cartonné, 157 feuillets, papier.

1760-1761

C 918 Finances et comptabilité. — Service de la trésorerie. — États de situation et procès-verbaux mensuels de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. — Certificat délivré par le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise, constatant que les habitants de la commune de Val-de-Tignes, ayant été réduit à la dernière misère, par les masses énormes de neige qui tombent presque en toute saison, dans ces régions alpestres, et détruisent les récoltes déjà bien peu abondantes, il a été absolument impossible, malgré l'emploi de toutes les mesures coercitives, d'obtenir le paiement des impôts.

Registre. – In-4° cartonné, 141 feuillets, papier.

1761

C 919 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États de situation et procès-verbaux mensuels de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – État des versements faits en trésorerie, par les secrétaires insinuateurs. – Bordereaux des espèces en or, envoyées par le trésorier de Moûtiers, à la trésorerie générale de Chambéry.

Registre. – In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1762-1763

C 920 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États de situation et procès-verbaux mensuels de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant : – Note des sommes dues par les communes de Cevins, Fessons-sous-Briançon, Saint-Thomas-des-Ésserts et Ugines, relativement à leur concours dans la construction du local des archives du tabellion de Conflans. – État des monnaies étrangères ou indigènes, ayant cours en Savoie, avec l'indication de leur valeur en livres, sous et deniers.

Registre. – In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1763

C 921 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États de situation et procès-verbaux mensuels de la caisse du trésorier, par l'intendant. – États par communes et par mois, des versements faits en trésorerie.

Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1764-1765

C 922 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États de situation et procès – verbaux mensuels de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Bordereau des espèces remises par le trésorier, au commis principal des gabelles. – État de répartition de la taille royale, entre toutes les communes de la province : Saint-Germain et Séez, 4676 livres 3 sous 9 deniers. A déduire l'exemption que Sa Majesté accorde à cette paroisse, à cause de la manutention du chemin du Petit-Saint-Bernard, dont elle est chargée : 183 livres 17 sous 11 deniers.

Registre. – In-4° cartonné, 124 feuillets, papier.

1765

C 923 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États de situation et procès-verbaux mensuels de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – État de l'imposition pour la litière des chevaux du régiment de cavalerie qui était de quartier en Savoie, par les communes de la Tarentaise. – État des impositions dont François-Joseph Cartanas avait obtenu le dégrèvement, comme père de douze enfants.

Registre. – In-4° cartonné, 95 feuillets, papier.

1766-1767

C 924 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation de la caisse du trésorier, avec les procès-verbaux de vérification, dressés par l'intendant ou son subdélégué. – « État des fonds indispensables pour le paiement des appointements des principaux employés des salines ; pour ceux employés dans la ville de Moûtiers ; pour prêt et livrance de la compagnie des dragons ; pour le service des royales salines et autres dépenses imprévues. »

Registre. – In-4° cartonné, 85 feuillets, papier.

1767

C 925 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation de la caisse du trésorier, avec les procès-verbaux de vérification de cette caisse, par l'intendant, et les bordereaux des espèces.

Registre. – In-4° cartonné, 84 feuillets, papier.

1768

C 926 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, dressés par l'intendant. – Certificats produits par le trésorier Guillot, constatant qu'il n'avait fait aucune recette sur les tributs royaux, pendant les mois de mai, juin et juillet 1769.

Registre. – In-4° cartonné, 79 feuillets, papier.

1769-1770

C 927 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – État de répartition, par communes, de la taille royale due par la province de Tarentaise, pour l'année 1770, déduction faite des exemptions ordonnées par Sa Majesté. – État de l'imposition pour les ponts et chemins de la province, en 1770, et des 4 deniers par livre de taille royale, en augmentation de ladite imposition, pour la réparation de la nouvelle grande route de Genève.

Registre. – In-4° cartonné, 82 feuillets, papier.

1770

C 928 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation de la caisse du trésorier, et procès-verbaux de vérification de cette caisse, par l'intendant. – États

des paiements effectués, sur les tributs royaux, par les communes de la province, avec le bordereau des espèces qui les composent.

Registre. – In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1771

C 929 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – État des fonds en argent, indispensables, tant pour le paiement des principaux employés des salines royales, et autres de la ville de Moûtiers, que pour livrance et prêt de la compagnie de cavalerie qui était en garnison à Moûtiers. – Manifeste de la Chambre des Comptes, du 11 décembre 1772, « donnant un tarif de la valeur et poids des nouvelles espèces de monnaie d'Espagne, tant en or qu'en argent, qui auront cours dans les États de Sa Majesté. » Registre. – In-4° cartonné, 100 feuillets, papier.

1772

C 930 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Répartition de l'impôt pour la paille nécessaire à la litière des chevaux du régiment de dragons, que les communes de la province étaient tenues de fournir, à cause de la compagnie qui était en garnison à Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1773

C 931 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – États des versements faits en trésorerie, par les exacteurs de chaque commune, sur les diverses impositions. – Certificats produits par le trésorier Guillot, déclarant qu'il n'avait fait aucune recette sur les tributs royaux, pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet 1774.

Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1774-1775

C 932 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – Modèle d'inventaire des différentes caisses particulières de la trésorerie de la province de Tarentaise : caisse des affranchissements des biens féodaux ou ecclésiastiques ; – des ponts et chemins ; – des maladies épidémiques ; – des bains d'Aix ; – de la paille pour la cavalerie ; – des ustensiles dus au gouverneur général du duché.

Registre. - In-4° cartonné, 113 feuillets, papier.

1775-1776

C 933 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – « Répartition des sommes imposées sur la province de Tarentaise, au montant total de 537 livres 3 sous 9 deniers, et c'est pour l'année courante 1776, pour subvenir aux dépenses et frais faits et à faire, à l'occasion des maladies épidémiques sur les bêtes à cornes, et à l'appointement de 800 livres par année, dès le 1er décembre 1773, du sieur Maurice Rochet, assistant de l'école vétérinaire, conformément aux lettres du bureau général des finances, des 8 et 18 décembre 1773; ladite somme répartie par proportion à la taille royale de chaque paroisse, pour être, le montant en provenant, appliqué et remboursées lesdites finances de ce qu'elles ont avancé; et le surplus, au susdit appointement et dépenses qu'on sera dans le cas de faire. » Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1776

C 934 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et procèsverbaux de vérification de la caisse du trésorier, par l'intendant. – « Répartition des sommes que les différentes paroisses de la province de Tarentaise doivent payer pour l'année 1777, au montant total de 1000 livres 4 sous 6 deniers, pendant le terme de 6 années consécutives, pour subvenir à la dépense de la construction d'un nouveau bâtiment aux bains rière la ville d'Aix ; et c'est à forme du billet de Sa Majesté, du 11 juin de l'année

dernière, qui nous a été envoyé par lettre du bureau des affaires internes, avec les plans, devis et mémoires instructifs, pour la construction dudit bâtiment ; lequel billet royal porte la somme de 48000 livres, pour les 4 années, et à laquelle les royales finances concourent à la somme de 4000 livres ».

Registre. - In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1777-1779

C 935 Finances et comptabilité. - Service de la trésorerie. - Matrices générales des tailles de toutes natures, à percevoir dans les communes. - États mensuels des versements effectués à la trésorerie, sur ces diverses impositions, par les exacteurs des communes, – Vérification, par l'intendant, des caisses de chacune de ces tailles, qui étaient séparées, quoique placées toutes dans les attributions du trésorier de la province. - « Répartition générale des sommes qui furent encore imposées et exigées en 1764, pour les ustensiles du gouverneur général du duché de Savoie, déduction faite des exemptions et sursoyantes accordées par Sa Majesté; lesquelles sommes, ladite Majesté, par son billet royal du 2 février de l'année courante 1779, a déterminé être imposées en la même année 1779, sur tout le duché, et durant la vacance du gouvernement, jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné, pour en faire entrer le montant dans la caisse des ponts et chemins, et être appliquées, chaque année, en remboursement, à compte des avances faites par les royales finances à ladite caisse ». Registre. – In-4° cartonné, 214 feuillets ; papier.

1779-1780

C 936 Finances et comptabilité. - Service de la trésorerie. - Matrices sommaires de toutes les tailles à percevoir dans les communes. - Création d'une surimposition extraordinaire de 3 sous par livre de taille cadrastrale, à verser dans la caisse des ponts et chemins, pour subvenir aux réparations de la grande route de Moûtiers en Italie, par la montagne du Petit-Saint-Bernard, qui avait été détruite par les avalanches, et à d'autres travaux aux routes et

Registre. - In-4° cartonné, 124 feuillets, papier.

1780-1781

C 937 Finances et comptabilité. - Service de la trésorerie. - États mensuels des impositions de toutes natures, et inventaires des caisses du trésorier, vérifiés par l'intendant. - États de restes à payer sur le bilan de 1781, reportés en 1782.

Registre. – In-4° cartonné, 212 feuillets, papier.

1781-1783

Finances et comptabilité. - Service de la trésorerie. - États mensuels de situation de la C 938 perception de la taille, et inventaires des caisses du trésorier, vérifiés par l'intendant. - « État de l'imposition pour les ponts, chemins et rivières, sur la province de Tarentaise, pour l'année 1783, à raison de 2 sols par livre de taille royale, tout compris ; ensuite des ordres du Roi, portés par son billet à cachet, du 16 mai 1777, déduction faite des exemptions et sursoyances, y compris les biens féodaux et ecclésiastiques qui doivent y concourir, au bénéfice de la caisse desdits ponts et chemins, à forme du billet royal du 3 avril 1781. » -Répartition entre toutes les communes de la province, de la dépense des bureaux de l'intendance de Tarentaise, sur le pied de la taille royale, à raison de 7 douzains par livre, pour l'année 1783.

Registre. – In-4° cartonné, 93 feuillets, papier.

1783

C 939 Finances et comptabilité. - Service de la trésorerie. - États mensuels des recettes des tailles, et procès-verbaux de vérification des caisses du trésorier, par l'intendant. - État de l'imposition destinée à subvenir aux dépenses de la réparation du bureau et des archives du tabellion de Moûtiers, à raison de 4 deniers par livre de taille royale, en 1784, répartie entre les communes qui dépendaient de ce bureau. - État des deux tiers de la taille due par chaque paroisse de la province, pour les biens ecclésiastiques anciens, en 1784, auquel on a ajouté un tiers, pour les 6 derniers mois de 1783.

Registre. - In-4° cartonné, 122 feuillets, papier.

C 940 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – État général des impositions sur la province de Tarentaise, et qui étaient payables à la trésorerie. – États mensuels des tailles perçues et procès-verbaux de vérification des caisses du trésorier, par l'intendant. – « État des sommes proposées à bilancer, en l'année 1785, sur les communautés de la province, pour les affranchissements d'icelles. » – « Relation contenant les motifs pour lesquels l'intendant de Tarentaise soussigné a fait des variations dans l'imposition pour les ponts et chemins du duché, tant sur les biens allodiaux que sur ceux ecclésiastiques, lors de l'admission des rôles de l'année 1785. »

1785

Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – Inventaires mensuels des caisses du trésorier, vérifiés par l'intendant. – « État et répartition, à raison de 2 sols 6 deniers par livre, des sommes à être payées par les paroisses de la province de Tarentaise, pour sa part afférente à l'imposition générale pour subvenir aux dépenses ci-après désignées, à la charge de la généralité du duché, au montant, y compris les féodaux et ecclésiastiques, de 16604 liv. 4 s. 3 d., savoir : Pour les ponts et chemins : 14037 liv. 4 s. 8 d. ; Pour les bains d'Aix : 1000 liv. 4 s. 6 d. ; Pour les ustensiles du gouverneur : 1029 liv. 11 s. 9 d. ; Pour les maladies épidémiques : 537 liv. 3 s. 4 d. ; Total : 16604 liv. 4 s. 4 d. ; – « État des sommes proposées à bilancer en l'année 1786, sur les communautés de la province de Tarentaise, pour les affranchissements d'icelles, » avec des observations sur la situation et sur les opérations projetées ou commencées, dans chacune d'elles, pour cet objet. Registre. – In-4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1786-1787

C 942 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – Inventaires et états de situation des caisses du trésorier, vérifiés par l'intendant. – États des sommes restant à payer, en 1787, sur les impositions de 1786.

Registre. – In-4° cartonné, 50 feuillets, papier.

Registre. - In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1787-1788

C 943 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. – États mensuels de situation et inventaires des caisses du trésorier, vérifiés par l'intendant. – Rapport de l'intendant de Tarentaise, sur les affranchissements, dans lequel il expose que, « par les recherches et vérifications qu'il a fait faire, depuis près de trois ans, il lui a résulté qu'il y a eu, en Tarentaise, plus de cent affranchissements faits avant la publication de l'édit du 19 décembre 1771, et que le prix convenu en a été payé, mais que la plupart de ces affranchissements n'ont pas été approuvés par l'autorité. » – États sommaires présentant la répartition, entre toutes les communes de la province, des tailles de toutes natures. Registre. – In-4° cartonné, 96 feuillets, papier.

1788-1792

C 944 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Minutes des ordres de recevoir, donnés par l'intendant au trésorier : – concernant les sommes à verser pour des affranchissements de droits féodaux ou ecclésiastiques, obtenus des seigneurs, par les communes ; – pour le compte de la commune de Bourg-Saint-Maurice, 1800 livres qu'elle avait prêtées au baron du Verger qui les lui remboursait ; – janvier 1786, pour la commune de Séez, 8562 livres 12 sous 2 deniers, produit d'une vente de bois communaux, qui devait être appliqué au paiement de l'affranchissement des droits féodaux que cette commune devait au marquis de Coudrée ; – de la commune de Sainte-Foy, pour le remboursement d'un capital de 3578 livres 17 sous 2 deniers qu'elle avait emprunté à la caisse des affranchissements (avril 1788) ; – etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 7 feuillets, papier.

1777-1790

C 945 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Ordres de recevoir, décernés par l'intendant, pour le versement à la trésorerie de Tarentaise, des recettes provinciales et communales – pour le compte de la commune de Doucy, 201 livres 3 sous 10 deniers, en remboursement d'un emprunt qu'elle avait fait au séminaire de Moutiers (juin 1780) ; – pour la commune de La Bathie, 915 livres 10 sous 9 deniers, pour sa part dans les

frais de construction d'une digue contre l'Isère ; – au profit des finances royales, pour le prix payé par divers acquéreurs des meubles et biens d'un sieur Guillot, trésorier, qui avait été révoqué, à cause d'un déficit considérable, constaté dans sa caisse ; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 26 feuillets, papier.

1780-1790

C 946 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – États et bordereaux hebdomadaires du change des espèces d'or, d'argent et de billon, des monnaies manquantes et de celles qui avaient cessé d'avoir cours.

Registre. – In-4° cartonné, 132 feuillets, papier.

1755-1758

C 947 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Bordereaux généraux des espèces monnayées portées au change et envoyées à la trésorerie générale de Savoie, sous l'escorte d'un détachement du régiment de Savoie-infanterie. Ces bordereaux indiquent l'espèce et le poids de chaque pièce, ainsi que sa valeur.

Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier.

1759-1777

C 948 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Bordereaux des mandats sur la trésorerie générale de Savoie, remis à l'intendance, par le trésorier. Registre. – In-4° cartonné, 12 feuillets, papier.

1760-1761

C 949 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Transcription de mandats de paiement, ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, pour dépenses de toutes natures. – Ponts et routes : constructions, réparations ; indemnités pour occupation de terrains ; primes pour destruction des loups ; avec des devis de travaux, des mémoires et autres pièces justificatives. – Gages du portier du collège de Moûtiers, à raison de 2 sous par jour ; – à l'archiviste du duché de Savoie, pour les frais d'une expédition, délivrée par lui, d'un extrait authentique de la transaction passée entre le Roi et Mgr de Rolland, archevêque de Tarentaise, le 26 juin 1769, au sujet de son domaine temporel. – Paiement des frais de tournées de l'intendant, à raison de 12 livres par jour. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 278 feuillets, papier.

1777

C 950 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Transcription de mandats pour dépenses extraordinaires, à la charge des finances royales, ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier : – pour des réparations aux prisons de Moûtiers (décembre 1781) ; – 1000 livres aux incendiés du village de Longefoy, à qui le Roi les avait accordées à titre de secours (avril 1782). – Remises dues aux économes des revenus du marquisat de Saint-Maurice (septembre 1783). – Transcription d'une réquisition du commandant des troupes françaises, entrées en Tarentaise, le 3 janvier 1793, pour faire payer la fourniture de la viande à l'armée d'occupation. – Difficultés qu'il éprouvait, de la part du régent de l'Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 44 feuillets, papier.

1780-1793

C 951 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Sommaire des mandats ordonnancés par l'intendant et acquittés sur les fonds de la province, par le trésorier. Registre. – In-4° cartonné, 49 feuillets, papier.

1783-1786

C 952 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Sommaire des mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, pour dépenses provinciales de toutes natures, et pour des adjudications de travaux communaux.

Registre. – In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1784-1788

C 953 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, avec des mémoires et autres pièces à l'appui de ces dépenses à la charge de la province. – Fournitures de bureau et loyer d'un fourneau, pour l'intendance de Moûtiers. – Vacations d'inspecteurs de travaux publics. – Gratifications à des chasseurs qui avaient tué des loups. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1784-1789

C 954 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, pour dépenses de toutes natures, avec quelques mémoires et autres pièces à l'appui. – Paiement de réparations à la digue de Fessons, contre l'Isère ; au pont de Brides ; à la route de la haute Tarentaise, etc. – Vacations aux inspecteurs des travaux. – Prime à deux chasseurs de Pussy, qui avaient pris deux louveteaux « dans leur nid ». – Paiement à l'intendant, du loyer de deux chambres, pour les bureaux de l'intendance, à Moûtiers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 138 feuillets, papier.

1789-1793

C 955 Finances et comptabilité – Service de la trésorerie provinciale. – Mandats pour dépenses provinciales, ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, avec pièces à l'appui. – Indemnités à des pedons, chargés de porter aux secrétaires des communes, des dépêches de l'intendance ; – à des chasseurs qui avaient tué des loups, dans les communes de Doucy, Saint-Oyen, Pralognan, Les Avanchers, Macot, Hauteluce, Hautecour, etc. – Gratifications à des employés temporaires, pour travaux extraordinaires, à l'intendance. – Dépenses pour frais de bureau, impressions, confection de rayons à l'intendance. – Etc. Liasse. – 123 pièces, papier.

1780-1784

C 956 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Mandats provinciaux, ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, avec les annexes ordinaires. – Acquisition d'une armoire, pour les registres des bureaux de l'intendance (janvier 1785). – A l'exacteur de Pussy, pour le prix de 28 pièces de bois, vendues par la commune, pour la reconstruction du pont de Fessonnet (juillet 1786). – Au pedon qui avait porté, dans toutes les communes de la province, les exemplaires d'un manifeste du gouverneur général du duché de Savoie, du 29 novembre 1786, « concernant la battue qui s'est faite, dans tout le duché, pour l'extirpation des voleurs et malfaiteurs » (décembre 1786). – Gratification accordée par le Roi, au médecin Abondance, de Moûtiers, sur la caisse provinciale de Tarentaise (décembre 1787). – Indemnité accordée à l'échantilleur royal, chargé d'étalonner les matrices des poids et mesures, dans la province de Tarentaise (id.). – Etc. Liasse. – 79 pièces. papier.

1785-1789

C 957 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Mandats provinciaux, ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, avec les annexes ordinaires. – Frais de reliure des registres de l'intendance (mai 1788). – Récompense pour destruction de deux loups (juin 1789). – Au receveur de la ville de Moûtiers, 3000 livres que la municipalité avait demandées pour acheter des grains (juin 1790). – Frais de bureau de l'intendance (1791). – Etc.

Liasse. – 87 pièces, papier.

1788-1791

C 958 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Sommaire des mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, pour dépenses à la charge de la province.

Registre. – In-4° cartonné, 13 feuillets, papier.

1791-1792

C 959 Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie provinciale. – Personnel des trésoriers. – Compte arrêté entré le sieur Charve, trésorier de Tarentaise, et son commis (mars 1741). –

Ordre de l'intendant Maraldi au trésorier Charve, de délivrer aux muletiers qui lui seraient assignés, le montant de toutes ses recettes, ainsi que celles des gabelles, « pour les faire promptement transporter en Piémont » (août 1742) (Au moment de l'entrée des troupes espagnoles qui occupèrent la Savoie depuis 1742 jusqu'à 1749.). – Acte de soumission, passé par-devant l'intendant, à Moûtiers, par le sieur Jacques Didier, pour, l'emploi de trésorier de la province de Tarentaisee (août 1751). – Lettres patentes par lesquelles le roi Charles-Emmanuel III nommait le sieur Joseph Guillot, en remplacement du trésorier Didier, décédé (mars 1755). – Enquête, vérification de caisse, instruction faite par l'intendant et l'avocat fiscal de Moûtiers, d'une procédure contre le trésorier Guillot, qui avait été arrêté, alors qu'il quittait furtivement son poste, en laissant un déficit considérable dans sa caisse. Ayant besoin d'argent pour des entreprises industrielles qui ne lui avaient pas donné les gros bénéfices sur lesquels il avait compté, il avait emprunté à sa caisse, pour continuer l'exploitation avec laquelle il avait pensé s'enrichir, et ne pouvant remettre les fonds qu'il avait pris dans ses coffres, il avait perdu la tête et s'était enfui. – Lettre de l'archevêque de Tarentaise qui sollicitait l'indulgence de l'intendant, en faveur de ce malheureux (1779). – Etc.

Liasse. – 43 pièces, papier.

1735-1780

C 960 Impôts de toutes natures. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : - par un ministre de Turin, pour lui expliquer les conditions dans lesquelles les intendants peuvent décréter une imposition sur une commune, sans une autorisation préalable du gouvernement (septembre 1776); - demandant si, dans la province de Tarentaise, il y a des exemples que le Roi ait daigné continuer à des veuves, la même exemption de tailles, pour le nombre de 12 enfants, dont leurs maris avaient joui (janvier 1781); - transmettant un procès - verbal du châtelain du Bourg-Saint-Maurice, exposant qu'il avait assisté l'exacteur de cette commune, dans une descente faite par lui, chez un contribuable en retard, au domicile duquel il a saisi une meule de foin et 2 marmites qu'il a fait enlever séance tenante (février 1781); – concernant une taxe sur les bestiaux au pâturage, qu'il s'agissait d'imposer, dans la commune de Bellentre (décembre 1782) : - à l'occasion d'une réclamation du chapitre métropolitain de Moûtiers, contre la taille imposée sur la montagne de Ruitor qui lui appartenait (octobre 1783) : - relativement aux impôts sur les biens de la chapelle de Saint-Sébastien, dans la commune des Allues, que le curé, recteur de cette chapelle, refusait de payer (mars 1786); - etc.

Liasse. - 132 pièces, papier.

1776-1787

C 961 Impôts de toutes natures. – « État de la taille royale et autres impositions sur la province de Tarentaise, ensuite des opérations de la péréquation générale, pour l'année 1741. » – État de l'imposition des 2/3 de la taille due par la province de Tarentaise, sur les biens ecclésiastiques, soit de l'ancien patrimoine de l'Église. Mémoire de l'intendant, à ce sujet. – États des biens qui ont été reconnus de l'ancien patrimoine de l'Église, lors de la péréquation générale, et qui ont passé en mains laïques, depuis l'ouverture du cadastre. – Circulaires et instructions de l'intendant, aux secrétaires des communes, pour l'établissement des rôles communaux ; avec des formules et des modèles. – Etc. Liasse. – 52 pièces, papier.

1741-1786

C 962 Impôts de toutes natures. – « État des particuliers cadastrés, rière les paroisses d'Aigueblanche, Les Avanchers, Bellecombe, Le Bois, Saint-Oyen et Doucy, avec la cote de la taille royale à laquelle ils sont cotisés, rière chacune desdites paroisses. » Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1758

C 963 Impôts de toutes natures. – États dressés par ordre de l'intendant général de Savoie, et présentant, pour chaque commune, la désignation et le relevé cadastral de tous les biens de l'ancien patrimoine de l'Église et de ceux qui étaient possédés par les chapitres, abbayes, chartreuses, collèges, prieurés, prébendiers, bénéficiers, curés, communautés régulières et séculières, de même que les biens possédés par les villes, bourgs, paroisses et autres gens

de mainmorte ; comme aussi des seigneuries, rentes et autres possessions qu'ils peuvent avoir dans la province de Tarentaise ; avec le chiffre de la taille. $-\,N^\circ$ 1.

Registre. – In-4° cartonné, 244 feuillets, papier.

1762

C 964 Impôts de toutes natures. – « Littérés soit états des biens de l'ancien patrimoine de l'Église..., etc. » contenant, pour la plus grande partie des communes de la province, des documents de même nature que ceux du registre précédent, dont celui-ci paraît être le supplément.

Registre. – In 4° cartonné.

1762

C 965 Impôts de toutes natures. – Certificats négatifs, fournis à l'intendance de Moûtiers, conformément aux prescriptions de l'intendant général de Chambéry, par les secrétaires de toutes les communes de la province, qui constatent qu'il n'y avait pas alors, un seul étranger résidant hors des États du Roi, qui possédât quelque terre, imposable ou non, dans toute la province de Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 35 feuillets, papier.

1769

C 966 Impôts de toutes natures. – Édit du roi Victor-Amédée III qui impose, au profit de la caisse des ponts et chemins du duché de Savoie, une taxe supplémentaire de 2 deniers par livre, sur la viande des boeufs, vaches et veaux que l'on tuera dans les boucheries dudit duché ; avec les règles et déclarations y énoncées ; et notamment que cette taxe devra être supprimée, aussitôt que ladite caisse n'aura plus d'autres charges que celles de la manutention ordinaire des ponts et chemins. – Lettres et instructions de l'intendant général, à ce sujet.

Registre. – In 4° cartonné, 46 feuillets, papier.

1781

C 967 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Saint-Jean de Belleville : réparation à la toiture de l'église, détériorée par des amas de neiges (1749). – Longefoy : 247 livres 4 sous pour l'acquisition d'un bâtiment, pour faire un collège (179). – Tessens : rente de 28 livres, due par la commune à la chapelle de Sainte-Agathe (1750). – Notre-Dame du Pré : 200, livres pour la pension du vicaire. – Montgirod : offrande annuelle à la chapelle de Notre-Dame de la Vie. – Saint-Martin de Belleville : cense annuelle des montagnes communales, 460 livres. – Aime : revenus totaux de la commune, en 1752, 3587 livres 2 sous 1 denier. – Etc.

Registre. – In-4° sans couverture, 103 feuillets, papier. Incomplet.

1749-1752

C 968 Impôts de toutes natures – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Fessonssur-Salins: produit de la ferme de la chasse, 25 livres 19 sous 3 deniers. – Fessons-sous-Briançon: au curé, pour la bénédiction qu'il donne, tous les dimanches, 7 livres 4 sous; rétablissement du pont de Fessonnet, 98 livres 6 sous 8 deniers. – Fontaine-le-Puits: réparation du four banal, 60 livres. – Doucy: gage du vicaire, 30 livres; 30 pots d'huile, pour la lampe de l'église. – Saint-Eusébe de Coeur: construction d'une sacristie, à l'église. – Sainte-Foy: « pour les frais et dépenses qui se font annuellement aux processions du Bourg-Saint-Maurice et à Notre-Dame des Neiges, au Châtelard, 12 livres. » – Hauteville-Gondon, pour frais de garde des montagnes communales, 20 livres; loyer de la chambre où se tenaient les assemblées du conseil communal. – Etc.

Registre. – In-4° sans couverture, 155 feuillets, papier.

1753

C 969 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions

de tailles. – Le Bois : pour sa part des ustensiles dus au gouverneur général du duché, 9 livres 10 sous 1 denier ; ordonnance de l'intendant pour la rédaction de l'inventaire des archives de la commune ; injonction au secrétaire, de faire, chaque année, les deux visites des chemins communaux, prescrites par les règlements. – Saint-Bon : cense féodale, due au marquis de Saint-Thomas et à la mense archiépiscopale de Tarentaise, 16 livres 12 sous 6 deniers. – Moûtiers : « la cote générale formée par toutes celles des particuliers possédant biens, inscrits à la taille rière cette ville, revient à 1139 livres 15 sous. Cette cote se trouve diminuée comme ci-après : la cote des Révérends Pères Cordeliers, 3 livres 10 sous ; celle des Révérends Pères Capucins, 3 livres 19 sous 5 deniers ; celle de spectable Cartanas, privilégié pour le nombre de douze enfants, 13 livres 13 sous 11 deniers ; la cote des fonds communaux de ladite ville, 1 livre 9 sols ; total, 22 livres 13 sous 1 denier ; ce qui réduit la taille totale à payer par la ville, à la somme de 1117 livres 1 sol 1 denier. – Etc.

Registre. - In-4° sans couverture, 224 feuillets, papier.

1754

C 970 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations et les diminutions de tailles. - Champagny: remboursement de 267 livres, pour fournitures faites aux troupes, en 1742; imposition des biens des chapelles de Saint-Michel, Saint-Roch, Saint-Sébastien et autres, 10 livres. – Doucy : rente féodale due au comte de Saint-Oyen, 90 livres 10 sous ; réparations au presbytère, 200 livres ; injonction de l'intendant, pour la tenue régulière du livre des mutations de propriétés. - Bellentre : « les dépenses se montent à 5902 livres 15 sols 10 deniers; les avoirs ne se montent qu'à 4193 livres 16 sous 8 deniers. De façon que les dépenses excédent les avoirs de 1768 livres 18 sous 2 deniers ; et cette somme excédante étant répartie sur la cote générale de 3417 livres 18 sous 4 deniers, porte une augmentation de 10 sous par livre; sur lequel pied nous avons admis et passé le présent rôle, avec les mêmes ordres et défenses portés dans notre ordonnance de l'admission du rôle de l'année passée... Nous chargeons le secrétaire de nous informer sur la qualité des personnes qui composent le conseil, et si les administrateurs sont attentifs, ainsi qu'ils doivent, à la conservation des droits de la paroisse et des particuliers, de même que de tous les abus qu'ils pourront reconnaître, au préjudice de la communauté... Moûtiers, 5 juillet 1755. Signé Angiono. » – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 230 feuillets, papier.

1755

C 971 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Saint-Eusèbe de Coeur : pour dépenses imprévues, 100 livres. - Sainte-Foy : produit de la consigne payée pour les bestiaux étrangers, paissant sur les fonds de la commune, 60 livres; pour l'aumône du Vendredi-Saint, qui se fait depuis un temps immémorial, 12 livres ; gage du prudhomme des forêts, 6 livres. - Hautecour : dîme due aux religieuses du Betton, 156 livres; rétablissement des portes du cimetière, 8 livres. -Granier: pour le port des clochettes et de la bannière, aux processions, 6 livres 8 sols; pour le péage du Pas-du-Siaix, 1 livre 17 sous 6 deniers; « comme nous avons reconnu qu'il s'est glissé un abus très préjudiciable aux intérêts de la paroisse, qui est qu'on ne paie pas le prix des plantes de bois qu'on coupe dans la forêt de la communauté, nous ordonnons au conseil de ne plus tolérer cet abus ; d'en faire payer un prix raisonnable, que nous nous réservons de fixer, en cas de différend, entre les mains de l'exacteur; et ce produit sera porté, l'année prochaine, dans les avoirs du rôle, en diminution des dépenses... sous peine, en cas de négligence, de suspension de gage, contre le secrétaire, et de 25 livres contre le conseil, dès qu'il aura contrevenu à la présente ordonnance. Chargeons le châtelain, à qui elle sera communiquée... » - Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 245 feuillets, papier.

1756

C 972 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Montgirod : acquisition d'un poids pour peser le fromage fabriqué dans le chalet de la montagne communale, 10 livres. – Mont-Valezan : réparation à la maison du vicariat, 48 livres ; injonction de l'intendant, pour assurer une exécution plus régulière et une répartition plus juste des corvées. – Mont-Valezan-sur-Séez : pour la destruction des taupes,

55 livres; pour la journée d'un exprès envoyé de Moûtiers, pour porter l'ordre de faire descendre le soldat que la commune devait fournir. — Naves: pour la rente du capital de 2100 livres, au 4 pour 100, que la commune devait à la confrérie du Saint-Sacrement dudit lieu, 84 livres; à deux maçons qu'on avait pris, pour faire la visite de toutes les cheminées, à raison de 25 sous chacun, pour une journée, 2 livres 10 sous. — Pesey: recettes... des Messieurs de la Société anglaise, pour le prix de 800 plantes de bois de haute futaie, pour les besoins de leur minière, à raison de 8 sols la plante, 320 livres. — Pralognan: « ... nous étant revenu que plusieurs exacteurs restent encore nantis des cotets et autres littérés y relatifs, ce qui est contraire au règlement; de laquelle rétention peuvent s'ensuivre des abus très préjudiciables; nous ordonnons à tous particuliers qui se trouveraient saisis desdits littérés et cotets, de les remettre entre les mains du secrétaire, dans 8 jours après la publication de la présente, à peine d'y être contraints, même par voie de prison. » — Etc. Registre. — In-4° non cartonné, 270 feuillets, papier.

1757

C 973 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Bourg-Saint-Maurice, pour les impôts des biens des douze chapelles dudit lieu, qui sont à la charge de la commune, et pour la cote des Révérends Pères Capucins, 11 livres 18 sous 5 deniers ; gages des 7 gardes champêtres, 42 livres. – Macot : gage du monteur de l'horloge, 9 livres ; du procureur des oeuvres pies, 6 livres ; 2 journées d'un maçon, chargé de la visite des cheminées, 2 livres 10 sous. – Saint-Amédée de la Côte : achat d'ardoises, pour réparer les toitures de la cure et du vicariat, 150 livres. – Saint-Marcel : solde de l'indemnité allouée à celui qui avait fait le dénombrement de la population, 15 livres. – Saint-Oyen : injonction de l'intendant, pour l'acensement d'une carrière et d'autres propriétés communales. – Villette : recette, pour le champéage des vaches et génisses à la montagne communale, 500 livres ; dépenses, pour l'hiverne des deux taureaux de la commune, 10 livres. – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 222 feuillets, papier.

1758

C 974 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendance, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Bourg-Saint-Maurice: « au seigneur comte de Rochefort, pour les épingles arbitrées, ensuite de son contrat d'affranchissement, et à forme des ordres du seigneur intendant, 350 livres. - Les Chapelles: pour l'offrande accoutumée qui se fait à Villette, 4 livres; pour le port des sonnettes à toutes les processions, 2 livres; pour le port de la bannière auxdites processions, 2 livres 10 sous ; pour le port de la croix aux mêmes processions, 14 sous; à celui qui garde la planche d'Arbonne, pendant que la procession passe, 1 livre. - Fessons-sur-Salins; pour reste des frais faits et payés, en la ville de Chambéry, tant au royal sénat qu'au seigneur avocat fiscal général, pour les conclusions et arrêt d'approbation des bans champêtres, 12 livres 19 sous. - Granier : péage du Pas-du-Siaix, 1 livre 12 sous 6 deniers. - Hauteville-Gondon: au seigneur marquis de Saint-Maurice, à compte sur la somme de 4000 livres, à forme du contrat d'affranchissement de ses droits seigneuriaux, du 8 octobre 1757, 500 livres. Pour les intérêts dus audit marquis, 100 livres. - Bozel : au recteur de la chapelle de Saint-Bernard, 8 livres ; au séminaire de Moûtiers, pour arrérages de censes, 80 livres 10 sous ; achat d'un missel pour l'église, 12 livres; au fondeur de la nouvelle cloche, reste à payer, 925 livres. – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 218 feuillets, papier.

1759

C 975 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Aigueblanche : « récapitulation : les dépenses montent, comme ci-devant, à la somme de 1845 livres 7 sous 7 deniers ; les avoirs à celle de 1159 livres 6 sous 6 deniers, pour faire face à laquelle somme excédante, sera imposée la répartition de 12 sols sur chaque livre de taille, ce qui produira la somme de 690 livres 11 sous 10 deniers. Le bénéfice qui en résultera étant de 3 livres 18 sous 11 deniers, sera ajouté au fonds pour dépenses imprévues. » – Les Allues : entretien de l'horloge de l'église, 18 livres. – Les Avanchers : « ... nous ordonnons que l'exacteur devra présenter, lors de son compte, toutes les quittances de ses paiements faits hors de trésorerie, sur papier timbré et séparément les

unes des autres ; au conseil et secrétaire d'y avoir attention, et de n'admettre que celles qui seront faites en cette conformité ; déclarons que nous ne recevrons que celles qui seront sur ce pied. » – Landry : pour le péage de Centron, 2 livres ; au marquis de Saint-Maurice, pour les intérêts d'un contrat d'affranchissement, 100 livres. – Montgirod : dîme des religieuses du Betton, 283 livres. – Hauteville-Gondon : diminution de taille, à la cote de la commune, d'une somme de 44 livres 5 sous 9 deniers, pour les biens de la confrérie du Saint-Esprit et de la chapelle de la Sainte-Trinité. – Saint-Laurent de la Côte : pour des réparations à la chapelle de Saint-Roch, 30 livres ; id. au pont de Salins, 200 livres. – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 196 feuillets, papier.

1760

C 976 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Les Chapelles : à celui qui garde la planche d'Arbonne, pendant le passage des processions, 1 livre; au curé, pour les processions qui se font au Bourg-Saint-Maurice, à Pesey, à Villette, 5 livres 8 sous ; pour la fête du voeu à Sainte-Anne, 1 livre 4 sous ; pour la fête de Saint-Garin, 3 livres ; augmentation du bénéfice du vicariat, 13 livres ; injonction de l'intendant, de produire, en vue de l'affranchissement des servis féodaux, dus par la commune, l'état détaillé de ces servis, et les noms des seigneurs à qui ils étaient dus. -Doucy: pour la cense féodale due au seigneur de Saint-Oyen, 190 livres 10 sous; pour dépenses imprévues, qui ne se feront que sous les ordres du seigneur intendant, 600 livres ; « Nous soussignés et marqués, syndic et conseillers de la commune de Doucy, certifions avoir procédé au rôle ci-devant, avec déclaration que nous faisons par serment que nous avons prêté entre les mains de notre secrétaire, que tous les avoirs et revenus de la communauté y sont fidèlement portés, et que les dettes et dépenses sont justes, légitimes et à la charge de la communauté et paroisse. Et le présent a été publié et affiché, audit lieu, à la manière accoutumée. Doucy, ce 10 mai 1761. » - Fessons-sur-Salins : dépenses... « toujours à compte de ce qui est nécessaire à cette communauté, tant pour la maind'oeuvre que pour les matériaux dont elle a besoin, pour la bâtisse de l'église, 500 livres. -Fontaine-le-Puits : à compte des réparations à faire à l'église de Salins, 10 livres. – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 217 feuillets, papier.

1761

C 977 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Moûtiers: diminution, sur la cote de la commune, des sommes suivantes: 3 livres 10 sous 9 deniers afférents aux biens des Cordeliers, déclarés d'ancien patrimoine de l'Église; 3 livres 19 sous 5 deniers, des Pères Capucins, pour le même motif; 13 livres 13 sous 11 deniers, taille de spectable Cartanas, privilégié comme père de douze enfants ; 420 livres payées à la ville, par les finances royales, pour la « cense annuelle accordée en remplacement du privilège de bourgeoisie. » - Aime : « ... Vu et examiné par nous, Joseph Angiono, intendant de la province de Tarentaise, le rôle de la taille de l'année courante, de la paroisse d'Aime, duement assermenté ; et ayant vérifié que la cote générique des cotisés et autres avoirs de la communauté relèvent à la somme de 4423 livres 7 sous 8 deniers ; que les sommes imposées, pour raison des tributs royaux, gages, casuels et autres, relèvent en tout à celle de 6472 livres 11 sous 11 deniers ; tellement que cette imposition est plus forte que lesdits avoirs de la somme de 2049 livres, 14 sous 3 deniers; nous ordonnons, en conséquence, que chaque livre de taille répartie supportera une augmentation de 15 sols... » ... « Nous nous remettons particulièrement à l'ordonnance du rôle de l'année dernière, concernant les affranchissements des droits et devoirs féodaux, par les motifs que nous en avons donnés. Nous invitons les conseil et secrétaire de faire les démarches convenables, pour procurer l'extinction d'iceux, tant sur les fonds que sur la condition personnelle des habitants, conformément à l'édit de Sa Majesté, du 20 janvier dernier. -Moûtiers, le 9 mai 1762. Signé : Angiono. » – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 172 feuillets, papier.

1762

C 978 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes, réglés par l'intendant, qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Pesey : réparations aux halles et à la chambre du conseil, 40 livres. – Saint-Paul : premier paiement de l'annuité due pour l'affranchissement, au seigneur de Saint-Paul, 400 livres. –

Notre-Dame du Pré : revenu des capitaux appartenant à la chapelle de Notre-Dame des Cinq-Plaies, 102 livres 3 sous 3 deniers; indemnité à un maître d'école pour les 4 mois d'hiver, 24 livres. - Salins : au prixfactaire des réparations de la chapelle de Saint-Roch, pour ce qui lui reste dû de son prix-fait, 28 livres. Pour ardoises, et pour refaire les voûtes de ladite chapelle, 160 livres. - Séez : consigne payée pour les bestiaux mis au pâturage dans les terrains communaux, 200 livres; cotes d'industrie, sur les étrangers habitant dans la communauté, pour paroissinage, usage des bois et communaux, 50 livres ; droits d'habilage, 52 livres ; seigle que le conseil perçoit en nature, pour l'aumône qui se fait annuellement la veille de Pentecôte, à laquelle la paroisse joint le surplus ; dépenses : à Laurent Mérendet et J.-B. Sourdet, maîtres d'écoles, pour enseigner la jeunesse, et par fondations portées cidevant en recette, 51 livres 8 sous ; pour des réparations pressantes à faire au bâtiment de la montagne communale, à forme de la délibération du conseil du 24 juin 1762, et lesquelles ont déjà été portées dans le rôle de l'année dernière et deviennent par conséquent toujours plus urgentes, 200 livres ; pour autres réparations à faire à la chapelle de Sainte-Barbe sur la montagne du Petit-Saint-Bernard, par même délibération, et aussi déjà portées dans le rôle précédent et qui deviennent aussi toujours plus urgentes, 50 livres. – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 223 feuillets ; papier.

1763

C 979

Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Moûtiers: Recettes: des censiers de la halle-grenette, 477 livres; -id. de la halle-mercière, 66 livres ; id. de la boutique du poids, 9 livres ; id. de la boucherie, 400 livres ; id. des fours banaux, 198 livres, 3 sous 4 deniers ; de l'office général de la solde (bureau central militaire de Turin), pour le logement de la troupe, hôpital, magasin à foin, 700 livres. - Dépenses: Gages: du médecin Abondance, 200 livres; id. de M. Duplan, procureur de ville, 6 livres 13 sous 4 deniers ; id. du secrétaire de ville, 34 livres 16 sous ; id. du valet de ville, 32 livres ; id. de l'horloger, 44 livres ; pour l'entretien des arbres du Pré commun, 7 livres; gage de l'exacteur, à 3 livres 10 sous pour cent, 140 livres; pour la poudre et salaire de la personne qui tire les pétards à la fête du Corpus Domini, 40 livres ; à l'Hôtel-Dieu et à divers autres propriétaires, pour loyers de locaux occupés par la troupe ; pour réparations au bassin de la fontaine, au pied de La Chaudanne, 114 livres ; pour frais et journées de commissaires à employer pour la vérification des parchemins et anciens titres de la ville, 100 livres. - Naves : ordonnance longuement motivée de l'intendant, pour l'organisation et la bonne tenue des archives, ainsi que pour leur sûreté et pour la rédaction de l'inventaire. Il y aura deux clés des archives : l'une entre les mains du secrétaire de la commune, et l'autre pour le syndic qui la remettra, chaque année, à son successeur. -Tignes: réparations au plancher de la maison d'école, 30 livres. - Tours: injonction pour la mise en ordre des archives. - Villargerel : paiement de rentes arriérées, dues au séminaire de Moûtiers. - Villarlurin: annuité due au seigneur Dutour de Villeneuve, pour un affranchissement de servis féodaux, 200 livres. - Villette : paiement par la commune, d'un droit d'alpéage au baron de Villette. - Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 184 feuillets, papier.

1764

C 980

Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Extrait d'une ordonnance de l'intendant, pour toutes les communes... -« Ordonnons au secrétaire de ladite communauté de publier et faire lecture du présent rôle et ordonnance, un jour de fête ou dimanche, au peuple assemblé, à l'issue des offices divins, pour que chacun en soit informé ; de dresser le cotet, auquel sera joint un double, par lui signé, du susdit rôle et ordonnance, contenant le nom de tous les contribuables et le contingent de la taille que chacun doit payer ; en 4 colonnes, suivant le modèle porté par les instructions, laissant une grande marge pour annoter les paiements; et de remettre ensuite ledit cotet à l'exacteur ». - La Bathie : Recettes : du seigneur de Bassy, pour cens d'une carrière d'ardoises, qu'il tient par acensement verbal de la communauté, 25 livres. - Le budget de la commune se trouvant en déficit, l'intendant diminue de plus de moitié les gages du syndic et des conseillers. - Bellentre: « Joseph Angiono, coseigneur de Pralormo, intendant, conservateur des fermes et gabelles, et patrimonial du tabellion, pour Sa Majesté, en Tarentaise, vu les projets du rôle d'impositions de la commune de Bellentre, et attendu les difficultés excitées entre les conseillers ; comme elles ne doivent point retarder l'exaction des tributs royaux ; vu les articles des avoirs et des dépenses, ordonnons que chaque livre de taille répartie dans le cadastre supportera une augmentation de 5 sous, et, sur ce pied, sera publiée l'ordonnance imprimée de la taille, à laquelle nous nous rapportons ». – La Perrière : réparations à un calice et à la toiture de l'église. – Saint-Germain : établissement d'une passerelle sur le torrent, à la descente de l'hospice du Petit-Saint-Bernard, 18 livres. – Saint-Thomas-de-Coeur : prix de la paille à fournir par la commune, pour les chevaux de la troupe, 28 livres 10 sous 7 deniers. – Tessens : réparations aux cloches d'Aime, 26 livres 16 sous ; pour les cordes du clocher de la chapelle de Saint-Agathe, et la reconstruction d'un moulin communal qui avait été détruit par une inondation, 290 livres. – Etc. *Registre. – In-4° non cartonné*.

1765

C 981 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Les Allues : « Ordonnons à l'exacteur de payer le montant des tributs royaux en cette trésorerie provinciale, aux termes portés par l'édit de la péréquation générale du 15 septembre 1738; les gages convenus et les autres débitures, moyennant quittances, et de la manière portée par ledit rôle ; et toujours les susdits tributs par préférence, à peine d'y être contraint, lui et ses cautions, par toutes voies permises; avec défenses qui lui sont faites de rien payer d'une autre manière, ni de rien exiger des contribuables, au-delà de ce qui est porté par son cotet, sous quel prétexte que ce soit, à peine de concussion. Défendons, en outre, aux syndics et administrateurs non-seulement d'excéder la dépense bilancée pour réparations et casuels, mais encore de l'employer sans notre permission ». -Pralognan: achat d'un exemplaire des Royales Constitutions, 12 livres. - Rognaix: réparations à la chapelle de Saint-Roch, 180 livres. - Sain t-Amédée-de-la-Côte : pour l'affranchissement des dimes en vin, dues au comte de Rochefort, 1450 livres ; à M. de Villarémond, pour le même objet, 800 livres. - La Saulce : rente due au révérend souspénitencier de Saint-Pierre-de-Moûtiers, 10 livres. - Séez et Saint-Germain : diminution de 201 livres 8 sous 5 deniers de taille royale, pour des terrains inondés en 1764, et dont la taille a été reportée sur la communauté en vertu d'une ordonnance de l'intendant ; au chasseur de taupes, 150 livres. - Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 186 feuillets, papier.

1766

C 982 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou les diminutions de tailles. - Aigueblanche: ordonnances de dégrèvement en faveur du président d'Aléry et du seigneur de Villeneuve ; réparations extraordinaires aux ponts et chemins de la province, 200 livres. – Aime : dégrèvement pour les biens de la confrérie du Saint-Esprit, déclarés d'ancien patrimoine de l'Église, 6 livres 17 sous 11 deniers ; au curé, pour l'annuité de l'affranchissement des droits féodaux qui lui étaient dus par la commune. - Les Allues : achat de deux gros livres blancs, pour les transports de tailles (mutations) et reliure d'un nouveau livre journalier, 19 livres; pour les réparations faites à l'horloge, 60 livres. -Bellecombe : gages du syndic, 15 livres ; id. du secrétaire, 12 livres ; de l'exacteur (le sieur syndic, faute de miseur), 80 livres; « ... Nous rappelons au conseil et au secrétaire les ordres portés dans l'édit de Sa Majesté, du 8 septembre dernier, et ceux contenus dans la lettre du seigneur commandant général de ce duché, concernant l'expulsion et arrêt des contrebandiers. Nous en faisons de même à l'égard de ceux qui sont contenus dans l'édit du 8 avril, année courante, pour l'observation du dimanche et des fêtes, à l'exécution desquels ils devront veiller exactement, sous les peines portées par ledit édit ». - Saint-Bon: à compte de la dépense pour la facture de deux cloches, lesquelles se montent à la somme de 3843 livres 5 sous 3 deniers. Ainsi, pour l'année courante, on porte à compte, en tout, 1600 livres. Le reste se paiera l'année prochaine. Le tout, suivant l'acte de délibération du 29 juin dernier, décret du seigneur intendant du 6 courant, certificat de publication du 21 et ordonnance du 22. – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 187 feuillets, papier.

1767

C 983 Impôts de toutes natures. – Budgets de recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – La Bathie : bail des ardoisières au seigneur de Bassy, 21 livres ; quote-part de la commune pour les ponts et chemins du duché, 57 livres 7 sous 8 deniers ; id. de la province,

73 livres 11 sous 5 deniers. – Bellentre : au sonneur, pour sonner les cloches, lorsqu'il fait mauvais temps, 12 livres. – Notre-Dame-de-Briançon : pour la taille des biens de la cure de Briançon, sur le territoire de Doucy, 18 livres. – Cevins : ordonnance de l'intendant : «... quant aux 500 livres proposées au premier article de la catégorie des dépenses casuelles, pour la poursuite du procès de cette communauté, ventilant au Sénat, contre le vénérable chapitre de Moûtiers, que nous avons déduites, nous chargeons le secrétaire et le conseil de nous donner une information détaillée de l'état dudit procès, et du montant des frais déjà faits pour ce regard, ainsi que de ceux à faire, et afin que nous soyons dans le cas de donner les déterminations ». – Champagny : revenus censes des montagnes communales, 4019 livres 12 sous 2 deniers ; dépenses : 800 livres, pour faire un fonds, à compte de celles de 3000 livres, pour rebâtir l'église paroissiale qui est toute fendue et prête à tomber, pour se trouver mal placée. – Les Chapelles – gages des gardes-champêtres, chargés encore de la conduite de l'eau du canal, pour arroser les prés de la communauté, 36 livres ; au Révérend vicaire, pour l'augmentation de son bénéfice, 30 livres. – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 190 feuillets, papier.

1768

C 984 Impôts de toutes natures. - Budgets de recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséguence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Les Allues: ordonnance de l'intendant: « ... Nous ordonnons pareillement aux particuliers cotisés, de payer le contingent de leur taille, entre les mains dudit exacteur, aux termes aussi portés par ledit édit, aux mêmes peines de contraintes que dessus ; en telle manière que, 8 jours après l'échéance de chaque terme, l'exacteur puisse, en vertu de la présente ordonnance, faire procéder à lévation et expédition des fruits des biens et effets des débiteurs, par le premier huissier ou sergent requis, même par le soldat de brigade, en l'assistance d'un officier local, qui ne pourra la refuser, et auquel il sera payé 7 sous ½ pour chaque lévation ; disposition qui aura lieu particulièrement contre les non habitant, dont les fruits seront levés et vendus, non seulement pour les termes échus, mais encore pour ceux à venir, à moins qu'ils ne donnent une caution suffisante »; reçu des fermiers des montagnes communales, 420 livres; quote-part de la commune, dans les frais de reconstruction du pont de Brides, 800 livres. – Les Avanchers : réparations au presbytère et à la maison vicariale, 160 livres. - Fessons-sous-Briançon : pour le prix du blé de la dîme due au chapitre métropolitain de Moutiers, 145 livres 12 sous. - Fontaine-le-Puits : 2 livres 8 sous pour 2 livres de poudre, pour faire des battues dans les bois, « eu égard à la grande quantité de loups qui s'y sont réfugiés ». - Saint-Amédée-de-la-Côte : au chanoine Rosset, 1250 livres que la commune lui devait encore, comme complément du prix de l'affranchissement de ses servis féodaux. - Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 189 feuillets, papier.

1769

C 985 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Les Avanchers : au maçon qui a soin de regotoyer le toit de l'église, 6 livres. -Bellecombe : au curé, pour droits de processions, 9 livres. - Bellentre : annuité de l'affranchissement du fief du comte de Garbillon. - Sainte-Foy : 80 livres, accordées par le conseil, pour la destruction des taupes, à raison de deux sols par taupe; pour des réparations à faire dans la maison du premier vicaire, 80 livres. - Granier : pour la régence et enseignement de la jeunesse, 60 livres. - Saint-Jean de Belleville : produit de l'acensement des montagnes communales, 6763 livres 17 sous 3 deniers; tributs et impositions à payer en trésorerie, 5903 livres 3 sous 5 deniers ; gages des agents salariés de la commune, 254 livres ; dépenses annuelles : 270 livres 12 sous 5 deniers ; Parcelles et vacations, 127 livres 11 sous ; dépenses casuelles, 1300 livres. - Landry : pour 2 années de rente de l'affranchissement du fief du comte de la Val-d'Isère, 47 livres. - Longefoy : pour faire râcler les chemins de la commune, 800 livres ; pour faire faire une grosse meule pour les moulins de la commune, 40 livres ; pour faire faire une garde-robe, pour y enfermer les titres de la communauté, et pour faire faire l'inventaire d'iceux, 50 livres, - pour faire sonner les cloches, lorsqu'il fait mauvais temps, afin de conserver les fruits de la terre, 15 livres. -Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 186 feuillets, papier.

C 986

Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - La Bathie : fermage de la carrière d'ardoises, louée au seigneur de Bassy, 21 livres; dîmes et droits d'alpéage dus à la mense archiépiscopale de Moûtiers, 6 livres; rétribution au curé, pour les bénédictions qu'il donne dans la chapelle de la Madeleine ; l'intendant décide qu'on n'admettra plus, à l'avenir, les vacations demandées par des conseillers municipaux, pour commander les habitants employés à des travaux publics. -Bellecombe : ordonnance de l'intendant : « ... Toutes les communautés et les particuliers qui possèdent des bois, soit taillis, soit de haute-futaie, doivent remettre, entre les mains des juges, un état assermenté dans leguel seront spécifiés la quantité et qualité, les confins et l'état actuel des bois, s'ils ont été coupés récemment, en quel temps, et jusqu'à quel point il faut les laisser croître pour les pouvoir couper. Nous enjoignons au conseil de devoir y satisfaire, pour ce qui regarde les bois de la communauté, s'ils n'y ont pas encore satisfait, et non seulement sous les peines portées par les Royales Constitutions, mais encore sous celles d'être exclus des charges publiques de la communauté ». - Bellentre : ordonnance de l'intendant : « ... Nous renouvelons le prescrit par nos précédents ordres, à l'égard de diligences dont le conseil et le secrétaire sont chargés, pour prévenir le malheur des incendies qui ne sont toujours que trop fréquentes par l'inexécution desdits ordres; au conseil et secrétaire, de ne plus permettre de coupe de bois, pour un couvert en entier, sans la soumission du particulier, de le couvrir en ardoises ». – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 241 feuillets, papier.

1771

C 987

Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Aime : dégrèvement d'impôts, pour des terrains de cette commune, qui avaient été inondés par l'Isère; frais à l'occasion de dévotions extraordinaires, pour implorer la miséricorde du seigneur, « dans des temps critiques, 15 livres ». - Les Allues : ordonnance de l'intendant : « ... Nous étant revenu que, dans cette communauté se trouvent plusieurs moulins qui lui appartiennent et desquels le conseil administre les revenus, qui s'appliquent à deux aumônes qui se font dans la paroisse, nous ordonnons au secrétaire de nous présenter, dans le terme de 15 jours, les contrats d'acensement desdits moulins, et de nous informer de l'emploi des revenus, et par provision, nous mandons que l'exacteur se chargera, dans son compte, du montant desdits revenus en blé, au prix du marché de la Saint-André ». - Saint-Amédée de la Côte : pour faire ramoner, une fois par an, toutes les cheminées de la paroisse, 18 livres. - Bourg-Saint-Maurice: « le total des avoirs portés dans le rôle ci-devant, est de 16994 livres 6 sous 2 deniers. Celui des dépenses admises est de 14382 livres 7 sous 7 deniers. - Bozel : « ... Le total des avoirs estde 7337 livres 12 sous 1 denier. Celui des dépenses est de 6803 livres 13 sous 1 denier. Les avoirs excèdent les dépenses de 533 livres 19 sous. Nous ordonnons que cette somme de 533 livres 19 sous restera en augmentation de celle portée à l'article 6 de la catégorie des dépenses casuelles, pour les affranchissements, et qu'il n'y aura aucune imposition sur la taille du cadastre ». -Champagny : ordonnance de l'intendant : « ... Les avoirs excèdent les dépenses de 3695 livres 7 sous 2 deniers ; lequel excédant se trouvant équivalent à la cote générique de cette communauté, et au montant des parties suspendues, nous avons en conséquence ordonné et ordonnons, qu'il n'y aura lieu, pour la courante année, à aucune exaction que des revenus de ladite communauté que nous assignons expressément, par préférence et avant tous autres paiements, à celui des tributs en trésorerie, conformément audit rôle. » - Etc. Registre. – In-4° cartonné, 254 feuillets, papier.

1772

C 988

Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de taille. - Moûtiers: imposition extraordinaire de 6 sous 8 deniers par livre de taille cadastrale, pour suppléer à l'insuffisance des recettes. - Les Allues : réparation au clocher, 294 livres ; id. au bâtiment de la montagne communale, 400 livres. - La Bathie : « ... Il est dû au seigneur de Bassy, 196 livres, pour 7200 ardoises, des petites à 28 livres, pour couvrir les archives et la grange de la cure ; on porte la somme de 25 livres, pour le logement qu'on est obligé de fournir au vicaire, attendu qu'on va démolir son logement, pour le reconstruire ; on porte la somme de 40 livres, pour le loyer qu'occupe le Révérend curé, appartenant à Révérend de Saint-Paul, et pour 2 ans, 80 livres ; on porte la somme de 100 livres, pour le prix de la pixide, que l'on a fait marché, attendu qu'on a volé celle de la communauté ». - Bellentre: «... Droit de coupe de bois pour charbon, à l'usage des minières de Pesey, pour 528 charges ½ de charbon, à 6 sols la charge, 158 livres 11 sous ; reçu du sieur Durhône, régisseur des minières de Pesey, pour le montant de 423 toises ½ de bois de moule, suivant son certificat du 16 courant ; et comme il ne se trouve encore aucun prix de fait, pour ledit bois ; en attendant, l'on porte à calcul, la somme de 1178 livres ; pour l'affranchissement passé par le comte de Garbillon, par contrat du 16 janvier 1769, en faveur de cette communauté, du fief et dîme qu'il doit y posséder, pour n'être payé qu'en remettant les grosses et titres justificatifs de sa dîmerie, ainsi qu'il sera ordonné, 960 livres ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 254 feuillets, papier.

1773

C 989 Impôts de toutes natures. - Budget des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - La Bathie : produit de la ferme des carrières d'ardoises, 220 livres ; dîmes dues à la mense archiépiscopale de Tarentaise, 6 livres. - Bellecombe : sa part contributive dans les réparations du pont d'Aigueblanche. - Champagny : pour le pain bénit de l'Assomption, par dévotion du public, 12 livres. - Les Chapelles : pour refaire à neuf la troisième cloche de l'église, qui se trouve fendue et hors de service, tant pour façon, augmentation de métal, port et rapport, le tout, 100 livres. - Fessons-sur-Salins : ordonnance de l'intendant : « ... Vu et examiné par nous, François-Joseph Mouthon, intendant de la province de Tarentaise, le rôle de la taille de l'année courante de la paroisse de Fessons-sur-Salins, duement assermenté; et ayant vérifié que la cote générique des cotisés, et autres avoirs de ladite communauté relèvent à la somme de 1700 livres 9 sous 1 denier ; que les sommes imposées, pour raison des tributs royaux, gages, casuels et autres, relèvent en tout à celle de 1235 livres 8 sous 6 sols, tellement que cette imposition est moindre que les susdits avoirs, de la somme de 465 livres 16 deniers ; nous ordonnons qu'en conformité de nos provisions de cejourd'hui, mises au bas dudit rôle, chaque livre de taille du cadastre sera diminuée de 5 sols, et cette diminution reviendra à 216 livres 17 sous 5 deniers, et réduira les susdits avoirs à la somme de 1483 livres 11 sous 8 deniers ». - Sainte-Foy: pour réparation aux planchers de la maison du Révérend vicaire, qui sont usés, 50 livres. - Granier: recettes de l'acensement en nature, d'une montagne appartenant à la commune, 10 quintaux ½ de fromage de gruyère, estimés 241 livres 10 sous; 80 livres de beurre valant 24 livres; 25 livres de fromage blanc, valant 2 livres 10 sous. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 250 feuillets, papier.

1774

C 990 Impôts de toutes natures. - Budget des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Le Bois : frais de garde des vignes, 60 livres ; imposition de 6 sous 8 deniers par livre de taille, pour cause de déficit budgétaire. - Saint-Bon: produit de la ferme des montagnes communales : celle d'Ariondaz, 900 livres ; de la Val, 910 livres ; de la Val des Roches, 810 livres; des Cruets, 450 livres 10 sous. - Montvalezan-sur-Séez: « pour la prise des taupes qui désolent les fonds de la communauté (surtout depuis qu'elles n'ont pas été à prix), à 3 sous pièce et sous l'agrément du seigneur intendant, pour ce supplié de toute la communauté en général, 50 livres... pour deux marteaux qu'on se propose de faire faire aux deux garde-forêts, pour distinguer les bois destinés pour la bâtisse, d'avec ceux de l'affouage, 5 livres ». - Saint-Paul : « paiement de l'intérêt de la somme capitale de 880 livres que la communauté a employée le 26 août 1771, pour faire paiement de plus grosse somme au dévot séminaire de Moûtiers ; lesquels intérêts doivent être payés au régent qui enseigne dans la communauté dudit Saint-Paul, pour satisfaire aux intentions de Révérend Barthélemy Tetaz, curé dudit lieu, qui a légué ladite somme pour être employée audit usage, 40 livres ». - La Perrière : au maitre d'école, 50 livres. - Pesey : pour réparer l'écurie de la montagne communale de La Chevalière, que la grande quantité de neige avait écrasée, et pour la main-d'oeuvre et la fourniture des matériaux nécessaires, 120 livres. - Notre-Damedu-Pré : droit de pâturage dans les terrains communaux, ce qui se paie ordinairement par le procureur du fruit commun. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 245 feuillets, papier.

1775

C 991 Impôts de toutes natures. – Budget des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions

de taille. – Bourg-Saint-Maurice : rentes en faveur des oeuvres pies, 150 livres ; produit de la consigne du bétail (taxe du pâturage dans les terrains communaux), 1750 livres ; frais de la dévotion à saint Guérin, 10 livres. - Bozel : produit de la ferme des montagnes communales, 759 livres; revenu total des terrains communaux acensés, 2250 livres. - Cevins: pour l'entretien d'un enfant trouvé, 35 livres 15 sous. - Champagny : produit des biens communaux acensés, 3345 livres; dépenses: « pour faire des chaînes pour mettre des longrines sur les couverts de l'église et de la chapelle de Saint-Roch, pour empêcher l'écoulement de la neige, l'hiver, et pour y faire un pavé à côté, afin de garantir les fondations de ladite chapelle, 200 livres ». - Doucy: dépenses nécessaires pour la refonte de deux cloches, et tant pour la main-d'oeuvre du maître que pour le paiement de la matière qu'il faudra acheter, pour suppléer au déchet que fait ordinairement la refonte des cloches, 300 livres. - Fessons-sous-Briançon: pour un poids à peser l'or et l'argent, 12 livres. - Saint-Jean de Belleville: imposition à payer en trésorerie, 5988 livres 4 sous 10 deniers; comprenant : La taille royale : 4917 liv. 10 s. 3 d.; L'entretien des ponts et chemins du duché : 491 liv. 15 s. ; Les réparations extraordinaires : 260 liv. 3 s. 4 d. ; Les maladies des bêtes à cornes : 20 liv. 9 s. 10 d. ; L'entretien des bains d'Aix : 38 liv. 3 s. 1 d. ; L'entretien des ponts et chemins de la province : 260 liv. 3 s. 4 d. ; Total : 5988 liv. 4 s. 10 d. ; Landry : pour construire une digue contre le torrent, 100 livres. - Macot : pour transporter « le garderobe des titres » de l'église à la chambre du conseil, et les ranger, 30 livres. – Saint-Marcel : pour l'huile de la lampe de l'église, et pour les gros cierges qu'on sera obligé d'acheter entièrement, attendu qu'il n'y a point de noix dans la commune, et que les cierges se trouvent hors de service. - Mont-Valezan-sur Bellentre: « pour frais à faire, au sujet d'un procès ventilant par-devant M. le juge maje de cette province, entre ladite communauté intervenante et le prieur de Bellentre, occasion des dîmes, 100 livres. Avec cette annotation de l'intendant, en regard de l'article: Suspendu jusqu'aux conclusions de M. l'avocat général ». – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 450 feuillets, papier.

1777

C 992 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Saint-Amédée-de-la-Côte: complément de la portion congrue du curé, 15 livres; pour redorer la pixide dont on se sert pour porter le Saint-Viatique, 10 livres ; pour le ramonage de toutes les cheminées de la paroisse, 16 livres. - Séez : droit de pâturage du bétail dans les terrains communaux, suivant la consigne et le cotet, 250 livres ; droit de cotisation, payé par les étrangers qui sont établis dans la commune, 25 livres ; gage d'un maître d'école, 34 livres ; id. d'un autre maître d'école, 25 livres. - Tessens - la cense des fours banaux, 41 livres; l'huile pour la lampe de l'église paroissiale d'Aime, pour la part contributive de la communauté de Tessens, 30 livres ; réparation de la chapelle et de la maison de ladite communauté, 370 livres. - Tignes : « pour jeter la terre sur la neige, au printemps, pour ouvrir des passages, 5 livres ; ... pour escarpement du roc, dans le chemin au-dessus des Brévières, où le pas est mauvais, 25 livres ; pour la construction d'un petit logement de berger, dans la montagne communale, 50 livres ». - Tours : « droit payé au Révérend curé, pour la procession à la chapelle de Saint-Clément, occasion des irruptions, et débordement du ruisseau, 6 livres. - Villargerel : pour la cense de la chasse en hiver, avec les trappes, 5 livres. - Villette : « pour le loyer d'un taureau pour les génisses, pendant la campagne prochaine, 10 livres; pour le percement de 600 toises de bourneaux, pour réparer les fontaines de Villette et de Charve, à 4 sous la toise, 124 livres ; pour trois bachats à faire pour lesdites fontaines, 30 livres ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 244 feuillets, papier.

1778

C 993 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Bellentre – gage de celui qui est chargé de sonner les cloches pendant les orages, 15 livres ; achat d'une chape noire, pour l'église paroissiale, 120 livres. – Saint-Bon : ordonnance de l'intendant : ... « Les avoirs se montent à la somme de... 9256 liv. 9 s. 4 d., Les dépenses n'arrivent qu'à celle de... 8502 liv. 11 s. 4 d., Les avoirs excédent les dépenses de... 753 liv. 18 s. » Pour que les cotisés jouissent de ce bénéfice, nous ordonnons que chaque livre de taille du cadastre jouira de la diminution de 5 sous qui absorbera cet excédant ». – Bourg-Saint-Maurice : « avoirs de la communauté : 1° La cote générique, suivant le cadastre et les ordonnances sécutives : 8576 liv. 14 s. 10 d. ; 2° Le

cotet de la taille provisionnelle sur les biens réédifiés, après avoir été inondés : 260 liv. ; 3° Les censes dues par différents particuliers, en rentes constituées en faveur des oeuvres pies de la communauté, moitié seigle et moitié orge, rière le quartier de la Thuile, paroisse dudit Bourg-Saint-Maurice : 150 liv. ; 4° Le produit de la consigne du bétail : 1750 liv. ; 5° Dû par le seigneur marquis de Saint-Maurice, que l'on doit payer cette année : 600 liv. ; 6° Censes dues par le seigneur baron Du Verger, au capital de 2500 livres, à lui prêté : 200 liv. ; 7° Fonds dus par Joachim Auxionnas, exacteur, l'année dernière : 4210 liv. 7 s. 2 d. ; Etc. *Registre. – In-4° cartonné*, 234 feuillets, papier.

1779

C 994 Impôts de toutes natures. – Budgets de recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséguence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Extrait d'ordonnance générale de l'intendant : « ... Nous défendons aux administrateurs et à l'exacteur de détourner, sans notre permission par écrit, les sommes balancées par le rôle, à d'autre usage que celui auquel elles ont été destinées, sous peine, aux administrateurs d'en répondre en leur propre et privé nom, et à l'exacteur, d'itératif paiement. Nous enjoignons aux secrétaires de tenir un registre bien cousu et numéroté, pour y écrire les délibérations des conseils, les contrats de l'expédition de la taille, des revenus des communautés, et tout ce qui regarde l'intérêt public, et nous leur défendons, sous peine de la perte de leurs appointements, et de la privation de leur emploi, de coucher lesdites délibérations sur des feuilles volantes ». - Cevins : entretien d'un enfant trouvé, 15 livres ; droit d'alpéage, au comte de Bassy. - Celliers : cense due au chapitre collégial d'Aiguebelle, 30 livres. – Fessons-sous-Briançon : acquisition d'une table et de 4 chaises, pour la chambre consulaire. - Fessons-sur-Salins: gage d'un maître d'école, 20 livres. - Sainte-Foy: impositions mises pour les affranchissements, dans les années suivantes : Année 1772 : 150 livres; Année 1773: 300 livres; Année 1774: 300 livres; Année 1775: 300 livres; Année 1776: 100 livres; Année 1777: 100 livres; Année 1778: 100 livres; Année 1779: 50 livres; Année 1780: 150 livres; Année 1781: 300 livres. Registre. – In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1781

C 995 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Les Bois : sa part contributive dans les réparations au bâtiment des archives du tabellion du mandement, 20 livres, 17 sous 8 deniers. - Saint-Bon : blanchissage du linge de la sacristie, 15 livres ; honoraires du curé et du chapelain, pour les fêtes de dévotion, 43 livres. - Bozel: censes dues à l'archevêché de Mofitiers, 52 livres, 6 sous, 8 deniers, et au marquis de Saint-Thomas, 8 livres. - Les Chapelles : dépenses à l'exacteur pour son gage, à raison de 28 sous 6 deniers pour cent sur la taille et imposition, 85 livres ; pour la solennité du jour de Saint-Guérin, pour messes, services et processions coutumières, au révérend curé, 3 livres et 24 sous au révérend vicaire ; pour subvenir aux frais de la contestation entre cette paroisse et celle de Saint-Maxime de Beaufort, au sujet de la vallée de Trécol, 50 livres. - Doucy: pour la dépense d'une table et de 6 chaises, dans la chambre consulaire, afin de pouvoir y tenir les assemblées, et y faire les ouvrages qui concernent la communauté, 24 livres. - Saint-Eusèbe-de-Coeur : avoirs : la cote générique formée de celle de tous les particuliers possédant fonds inscrits à la taille, est de 767 liv. 13 s. 4 d. ; Montant de l'imposition sur les biens féodaux et ecclésiastiques, à raison de 2 sols par livre, pour les ponts et chemins du duché, et de 3 sous 6 deniers par livre, pour les ponts et chemins de la province: 8 liv. 4 s. 6 d.; La communauté a pour revenu la somme de: 8 liv.; Total des avoirs: 783 liv. 17 s. 10 d.

Registre. - In-4° cartonné, 246 feuillets, papier.

1782

C 996 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Bourg-Saint-Maurice: gages des deux manigliers, 4 livres; id. du monteur de l'horloge, 45 livres; id. de sept gardes-champêtres, 42 livres; id. de deux garde-forêts, 12 livres; id. d'un crieur public, 2 livres, 10 sous; dépense pour la dévotion à saint Guérin, 10 livres; diminution au rôle, à cause des biens inondés le 3 avril 1766, 11 livres 12 sous; dégrèvement sur la cote du comte de Rochefort et sur celle des capucins; consigne des bestiaux étrangers admis au pâturage dans les terrains communaux. – Feissons-sous-

Briançon : entretien de deux enfants trouvés, 80 livres. – Les Frasses : « ... le total de la dépense revient à : 179 liv. 15 s. 3 d. ; Le montant des avoirs n'emporte que... 112 liv. 8 s. 3 d. ; La dépense excède les avoirs de : 67 liv. 7 s. ; Il revient à imposer 12 sous par livre ». – Saint-Jean-de-Belleville : revenus des montagnes communales acensées, 3238 livres 11 sous 8 deniers. – Montgirod : cense en argent des fours banaux, 20 livres 7 sous ; id. du pressoir à huile, 4 livres 10 sous ; id. des carrières d'ardoises de Centron, 8 livres 5 sous ; id. de la chasse, 8 livres 1 sou. – La Perrière : à l'indicateur des coupes de bois, 10 livres. – Pesey : loyer de la boutique où l'on distribue le sel, 4 livres ; id. des moulins et des fours de la communauté, 150 livres ; id. de la terre grasse que le directeur des minières prend sur les terrains communaux, indivis avec la commune de Landry, 27 livres ; pour les bois, soit fascines, que ledit sieur directeur fait couper sur les mêmes communaux, 30 livres ; pour la part de la présente communauté, des débris du vieux pont de Bellentre, 18 livres 12 sous. – Pussy : pour faire le cadran, aiguille et caisse à l'horloge de la paroisse et pour les cordes de ses poids. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1783

C 997 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséguence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Bellecombe : sa part contributive dans la dépense de la construction des bains thermaux d'Aix, 10 livres, 16 sous 3 deniers; pour les maladies épidémiques, 5 livres 16 sous 3 deniers; pour frais de bureaux de l'intendance, 3 livres 7 sous 9 deniers. – Bellentre: revenus de capitaux et baux de terrains communaux, 283 livres, 17 sous. - Montvalezansur-Bellentre : augmentation au rôle, de 3 livres 14 sous 11 deniers, pour des terrains acquis à la culture. - Villaroger : au révérend curé, pour dédommagement du spirituel de la Gurraz (Le village de La Gurraz, qui dépendait auparavant de la paroisse de Villaroger, avait été érigé en paroisse distincte) et autres droits, 47 livres 12 sous ; au révérend vicaire, pour supplément de son entretien, 15 livres ; pour le clerc servant dans l'église, suivant la coutume, 1 livre 2 sous; ordonnance de l'intendant: « ... et comme par contrat du 31 janvier dernier, cette commune a été affranchie par M. le marguis de Coudrée, pour le prix de 10000 livres, nous avons interpellé le conseil d'aviser au moven de faire face à cette dépense. Mais après plusieurs délibérations, n'ayant trouvé que la ressource du petit fonds qui est en trésorerie et les prix des bois fournis, ces années dernières, aux minières de Pesey, il a invité les intéressés à fournir eux-mêmes le surplus du prix dudit affranchissement, par proportion à leur taille respective. Ont, en conséquence, comparu aujourd'hui 82 particuliers nommés dans la note dressée par le sieur secrétaire, lesquels ont offert de payer tout ce qui pourrait leur compéter... Nous avons, en conséquence, fait extraire la cote desdits particuliers, dont le montant arrivait à 1318 livres 18 sous 10 deniers... et comme la taille des particuliers qui n'ont pas offert leur quote part arrive à 790 livres, nous ordonnons que chaque livre de taille de ceux-ci supportera une imposition de 20 sous ». - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 146 feuillets, papier.

1784

C 998 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Montvalezan-sur-Bellentre : au prieur de Bellentre, pour une redevance en cire, 1 livre 10 sous; à ceux qui portent la bannière et les sonnettes, aux processions, 1 livre 17 sous chacun; réparation de la maison consulaire, 30 livres. - Le Bois: réparation au presbytère, 100 livres. - Feissons-sur-Salins : pour les frais d'un procès contre le révérend curé, occasion des novales, et pour une dévotion, occasion des insectes qui dévorent les blés. - Sainte-Foy : pour réparations au jardin et au verger du bénéfice-cure, dans toute leur enceinte, pour les murailles, piquets et palissades, le tout étant ruiné ; et au couvert du bâtiment du bénéfice du second vicaire, qui est délabré, 120 livres. - Mâcot: remboursement du prix des bois coupés par erreur, par des charbonniers, pour les minières de Pesey, pour le compte de la commune de Bellentre, suivant la convention du 31 octobre 1784, 10 livres ; au révérend curé, pour célébrer la messe à la chapelle de Mont-Benoît, et donner la bénédiction aux génisses, 5 livres. – Montagny : ferme de la chasse et de la pêche dans les propriétés communales, 44 livres 15 sous. - La Saulce : pour la construction d'un garde-robe en bois, pour y retirer les titres de la communauté, n'ayant aucun meuble pour cet objet, 24 livres. - Séez : au révérend prieur, pour fêtes de voeux, rétribution de services religieux, messes des vendredis et droits de paroissinage, 106 livres 6 sous 6 deniers; au révérend vicaire, pour rétribution des messes du jeudi, 42 livres ; au révérend recteur, pour rétribution des messes du samedi. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1785

C 999 Impôts de toutes natures. - Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Aime : dîmes dues par la commune au comte de Savoiroux, 15 livres ; id. à M. de Villarémond, 42 livres : produit des charbons vendus par la commune à la compagnie des mines de Pesey, 250 livres. - Les Allues - cens dû par la commune à la mense archiépiscopale de Tarentaise, 49 livres 17 sous 6 deniers. - Saint-Amédée-de-la-Côte: pension du vicaire, 84 livres. - Notre-Dame-de-Briançon : pour la nourriture et l'entretien d'un enfant trouvé, 28 livres. - Cevins : à J.-B. Gonthier, fifre servant de soldat pour la communauté, et pour les années 1784, 1785 et 1786, à 15 livres par année, 45 livres. -Champagny: pour les deux maîtres d'école, 190 livres. - Les Frasses: revenu annuel, 0; total des impôts et des dépenses, 182 livres 10 sous 4 deniers. - Hautecour - pour les droits annuellement dus au châtelain, pour mettre les emprises sur les vignobles de la communauté, 5 livres 6 sous. - Saint-Oyen : « pour la censé d'une treille existant devant la chambre consulaire, 12 sous ». - Séez : gage du sacristain, 30 livres ; de celui qui entretient l'horloge, 24 livres; de deux maîtres d'école, 59 livres; des gardes-champêtres, 20 livres; des gardes-forêts, 18 livres ; du crieur public, 2 livres 10 sous. – Tessens : reçu de ceux qui ont coupé des bois dans la forêt communale, 30 livres. - Tignes : pour réparations à faire au chemin des gorges, dans différents endroits qui sont très-périlleux, 50 livres. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 152 feuillets, papier.

1786

Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la C 1000 province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Moûtiers: traitements des syndics, du secrétaire, de l'avocat de ville, du procureur de ville, de l'archiviste; du médecin, du monteur des deux horloges, de l'accoucheuse et de deux serviteurs de ville. - Aigueblanche: frais de luminaire, pour l'octave de la Fête-Dieu. - Aime : « revenus qui étaient autrefois employés en aumône générale et en dernier lieu au collège, et pour n'être pas suffisants ni pour l'un ni pour l'autre, ont été portés au bénéfice de la communauté, 32 livres 8 sous 4 deniers ; pour deux livres de poudre à canon, distribuée à ceux qui ont fait la patrouille, par ordre de S. E. M. le gouverneur, 1 livre 10 sous ; pour un. jour vacqué à Moûtiers, dans le courant de septembre dernier, pour supplier le seigneur intendant d'accorder des inhibitions contre les fermiers de la leyde, de ne rien exiger des habitants de la paroisse, 1 livre 5 sous ». – Saint-Amédée-dela-Côte: pour transport, vacation et expédition de la délibération au sujet des moyens à prendre pour le paiement de l'affranchissement approuvé par Sa Majesté, 3 livres 15 sous. -La Bâthie : prix de l'acensement de la carrière d'ardoises, 62 livres. – Bellentre : « pour le quart de ce que la communauté doit payer au quartier du Revers, pour restitution des fruits de la montagne de La Thioppaz, 800 livres; pour ce dont le conseil a convenu, pour terminer le procès de cette commune avec celles de Landry et de Pesey ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1787

C 1001 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Notre-Dame-de-Briançon : dîme due au chapitre métropolitain de Moûtiers, 1 livre 6 sous 8 deniers. – Champagny : pain bénit, le jour de l'Assomption, 12 livres. – Saint-Eusèbe-de-Coeur : diminution du contingent des impôts de la commune, à cause des biens de la chapelle de Sainte-Marguerite, qui avaient été déclarés d'ancien patrimoine de l'église. – Fontaine-le-Puits : pour une nouvelle copie de la mappe cadastrale, 120 livres. – Granier : acensement de la dîme en vin due à M. de Villarémond, 32 livres ; id. de la même dîme due au comte de Rochefort, 46 livres 5 sous ; au curé d'Aime, pour l'affranchissement du fief de la cure, 9 livres ; pour la régence et enseignement de la jeunesse, 60 livres ; pour les tailles et impositions de la montagne communale, située sur le territoire de Beaufort, 100 livres ; pour faire ramoner les cheminées de la paroisse, 14 livres. – Tours : intérêts de l'affranchissement passé par le marquis de Cordon et le baron du Verger, 4 livres, 16 sous. – Villargerel : au révérend curé, pour le blanchissage du linge de l'église, encens et

bénédictions, 20 livres; pour le luminaire du Corpus Domini, 20 livres; pour le nourrissage et entretien de l'enfant d'une imbécille, 48 livres 18 sous; pour les frais de couches d'icelle, 2 livres 6 sous. – Villette: gage du sous-vicaire-régent, pour 1787 et 1788, à 66 livres par an, 132 livres; à celui qui sonne, les vendredis, la prière ordonnée par Monseigneur l'Archevêque, 3 livres; au syndic, pour la visite des cheminées, 2 livres; vacation pour les ramoner, 12 livres; loyer du taureau pour les génisses, à la montagne, 12 livres; la rente de 400 livres léguées pour l'école, 20 livres; pour fournir des burettes aux prêtres qui vont célébrer la messe au village de Charve, 3 livres. – Etc. Registre. – In-4° cartonné. 154 feuillets, papier.

1788

C 1002 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséquence, les augmentations ou diminutions de tailles. – Les Frasses : pour le ramonage des cheminées de la commune, 1 livre 10 sous. - Moûtiers : gage du premier syndic, 95 livres ; du second syndic, 75 livres ; du troisième syndic, 45 livres; de l'avocat de ville, 20 livres; du procureur de ville, 13 livres 10 sous; de l'archiviste, 16 livres ; du proto-médecin, 200 livres ; du régent de 7e, 40 livres ; pour monter et entretenir les deux horloges de la ville, 72 livres ; à l'inspecteur de la grande boucherie, 100 livres; à l'accoucheuse, 120 livres; aux deux serviteurs de ville, chacun 64 livres; loyers et dépenses pour le service de la troupe, outre celui des casernes, 153 livres 10 sous, savoir : pour le loyer de l'hôpital, 30 livres ; pour le magasin d'avoine, 30 livres ; du corps de garde, 70 livres ; au vivandier de la troupe, pour son logement, 6 livres ; pour la vidange de la fosse d'aisance du quartier, 17 livres 10 sous ; à MM. les nobles syndics, pour le présent à faire au révérend prédicateur du carême, 20 livres. - Aime : pour des dévotions extraordinaires à faire dans le courant de l'année, pour conserver les fruits de la terre, 20 livres. - Les Avanchers: loyer d'une scierie appartenant à la commune, 16 livres. -Bellentre : pour le loyer de la boutique où se débite le sel, 5 livres ; reçu du régisseur des mines de Pesey, à compte sur les souches de bois qu'il prend dans les forêts de la commune, 200 livres. – Montvalezan-sur-Bellentre: au prieur de Bellentre, pour sa redevance d'une livre de cire, 1 livre 10 sous ; pour le gage d'un maître d'école, 70 livres. -Le Bois : gage du syndic, 15 livres ; du secrétaire, 15 livres ; du garde-forêts, 12 livres. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1789

C 1003 Impôts de toutes natures. – Budgets des recettes et dépenses de toutes les communes de la province, réglés par l'intendant qui fixe, en conséguence, les augmentations ou diminutions de tailles. - Ordonnance générale de l'intendant : « ... Défendons aux administrateurs, non seulement d'excéder la dépense bilancée pour réparations et casuels, mais encore de l'employer sans notre permission. Ordonnons à l'exacteur de dresser note des non cotisés qui devraient l'être, pour la remettre au secrétaire, lequel l'enverra à ce bureau, accompagnée des éclaircissements nécessaires, afin de donner des ordres contre ceux qui n'auront fait inscrire à leur nom, les numéros dont ils sont propriétaires ». – Mâcot : recettes : pour permettre aux acensataires des pâturages de la Plagne et de la Lovatière, de faire coucher les vaches sur les fonds particuliers, 20 livres ; gage du procureur des oeuvres pies, pour orner la chapelle du paradis, 6 livres ; pour le prix des 46 bichets de seigle manquant pour payer la dîme, 80 livres. - Montgirod : ferme du droit de chasse, 4 livres 6 sous. -Montagny : pour le loyer des archives, 15 livres. – Nâves : pour les intérêts d'un capital de 2000 livres, dû par la commune à la confrérie du Saint-Sacrement, 80 livres. - La Perrière : gage du maître d'école, 20 livres. - Pralognan : loyer du battoir, du pressoir et de la carrière de charbon, 5 livres. - Notre-Dame du Pré: « pour et à compte des procès de la communauté, dont le député tiendra compte ». - Pussy : pour le port de dîmes de Pussy à Moûtiers. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 152 feuillets, papier.

1790

C 1004 Impôts de toutes natures. – Injonctions générales et ordres de brigade décernés par l'intendant, contre les contribuables en retard de payer les tailles royales et autres impositions.

Liasse. – 46 pièces, papier.

C 1005 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Ordonnances, instructions et autres actes de l'autorité, concernant cette administration. - Lettres patentes du roi Victor-Amédée II, du 14 janvier 1720, contenant des dispositions complètes sur le service des gabelles de Savoie. -Rapport intitulé « Résultat des conférences tenues par MM. les intendants du duché de Savoie, ensuite des ordres portés par la lettre à cachet du Roi à M. l'intendant général, portant l'ordre de concerter les dispositions les plus propres à mettre sur un bon pied la régie de la gabelle du sel, dans tout le duché » (1757). – « Plan des opérations touchant la gabelle des sels en Savoie. - Arrangements des voitures et prix d'icelles, pour les sels de Tarentaise, qu'on se propose de distribuer, purs et mêlés avec ceux de Peccais ». - Lettre à cachet du roi Charles-Emmanuel III, du 16 septembre 1757, soutenant les déterminations de Sa Majesté, sur les délibérations de l'assemblée des intendants du duché de Savoie, au sujet de l'administration des gabelles. - État des paroisses auxquelles on doit distribuer le sel pur de Tarentaise. – Instructions pour les commis d'entrepôts, concernant la gabelle du sel. – Mémoire à MM. les intendants, pour la vérification des consignes, et pour dresser la récapitulation d'icelles. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 240 feuillets, papier.

1720-1759

C 1006 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Ordonnances de l'intendant (qui était aussi intendant des gabelles de la province), manifestes, relations et autres pièces relatives au service des gabelles, aux agents de cette administration, aux regrattiers, etc. – États des appointements bilancés pour les commis des gabelles. – État des quantités de sel assignés à chaque paroisse de la province de Tarentaise, par ordonnance de M. l'intendant général Ferraris, du 19 novembre 1749. – Modèles des consignes et de la répartition du sel, à former par les secrétaires des paroisses, lesquels devront en remettre un double aux regrattiers, et un autre au commis des gabelles, de l'entrepôt où les paroisses s'assortissent de sel. – État des regrattiers de la province. – Ordonnance de l'intendant de Tarentaise qui enjoint (septembre 1756) au regrattier du Bourg-Saint-Maurice, de tenir son banc à sel au village de l'église, qui est le chef-lieu de la commune. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 61 feuillets, papier.

1749-1757

C 1007 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Ordres, littérés, circulaires et instructions y relatives. – État général des sels vendus, dans la province de Tarentaise, pendant l'année 1760. – État démonstratif de la distance de chaque paroisse à l'entrepôt du sel de Moûtiers, où elles s'assortissent, des frais de transport, etc. – État des paroisses de la Tarentaise, avec l'annotation de celles qui sont pauvres, et « à portée de faire la contrebande ». – État pour la rétribution due aux regrattiers, par les communes. – Instructions de l'intendant général de Savoie, au sujet des injonctions contre les reliquataires de la levée du sel. – « Sentiment » de l'ingénieur de Robilant, pour la clôture de la fosse salée d'Arbonne. – États fournis par les commis des gabelles, du sel vendu en 1764. – Relation de l'intendant de Tarentaise, concernant la régie de la gabelle du sel, dans la province, en 1770. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 109 feuillets, papier.

1760-1771

C 1008 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Minutes de lettres de l'intendant (qui était aussi intendant des gabelles de la province), à l'intendant général de Savoie, aux commis des gabelles, aux syndics, aux secrétaires des communes, etc., relativement au service des gabelles, au transport des sels, etc. – Nominations de regrattiers. – Questions de comptabilité. – Ordonnances de l'intendant, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 100 feuillets papier.

1757-1763

C 1009 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Ordonnances et injonctions de l'intendant, contre les contribuables en retard de lever le sel auquel ils étaient taxés.

Registre. – In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1764-1769

C 1010 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Minutes de lettres de l'intendant, à l'intendant général de Chambéry, à des agents des gabelles, aux châtelains, syndics, secrétaires de

communes, concernant la gabelle du sel et du tabac; – aux avocats généraux de Chambéry et de Turin, relativement à des poursuites contre des contrebandiers. – Ordres à des syndics d'avoir à commander des hommes avec des voitures, pour le transport des sels. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 84 feuillets, papier.

1773-1798

C 1011 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – État des fonds en poudres, plombs, papiers timbrés, tabacs et sels en dépôts dans les magasins de la province, fournis à l'intendance par les commis des gabelles.

Registre. – In-4° cartonné, 98 feuillets, papier.

1754-1769

C 1012 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – États des fonds en poudres, plombs, papiers timbrés, tabacs, existant chez les débitants.

Registre. – In-4° cartonné, 234 feuillets, papier.

1770-1792

C 1013 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : - par le ministre de Turin, pour le consulter sur le rétablissement projeté d'un entrepôt des sels de Tarentaise, à Faverges (juin 1779); - par l'intendant général de Chambéry ; au sujet de la perception de la gabelle de 2 sous par livre, que le gouvernement venait d'imposer sur la vente de la viande (juin 1781) ; – transmettant un état des communes qui dépendaient de la ferme des tabacs du département de Conflans (septembre 1782) ; par le commis principal des gabelles à Chambéry, relativement à une demande du commis de la gabelle du sel, à Moûtiers, qui sollicitait la ferme des tabacs de Moûtiers et de Bourg-Saint-Maurice (id.); – par le ministre de Turin, communiquant un rapport du secrétaire de la commune de Bourg-Saint-Maurice, sur l'état de la fosse d'Arbonne, mine de sel dont le gouvernement avait interdit l'exploitation, par des travaux de défense, et qui avait été rouverte clandestinement par des contrebandiers (novembre 1783); - par l'intendant général de Chambéry, demandant ce qui s'était pratiqué antérieurement, au point de vue de l'impôt du sel, à l'égard des habitants de la province qui avaient la coutume de rester absents du pays, pendant une grande partie de l'année (id.); - par le secrétaire de la direction générale des gabelles de Savoie, au sujet de la régie économique de la vente des plombs en grenaille et des plombs moulés, dans le duché de Savoie, que le gouvernement désirait modifier ; - etc.

Liasse. – 128 pièces, papier.

1778-1787

C 1014 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – État récapitulatif annuel du dénombrement des personnes au-dessus de l'âge de 5 ans, des boeufs, vaches, chèvres, moutons et porcs, ainsi que des boulangers et cabaretiers de chacune des communes dépendant du bureau des gabelles de Moûtiers, avec la répartition du sel, proportionnée au dénombrement, dressé par les secrétaires des communes.

Registre. – In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1756-1778

C 1015 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel de toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Bellentre : 530 habitants, 3 cabarets. – Saint-Bon : 650 personnes, 2 cabarets. – Bozel : 1 chanoine, curé, 1 vicaire, 1 chapelain, 774 habitants, 3 cabarets. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 272 feuillets, papier.

1756

C 1016 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des

boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Saint-Marcel : 185 habitants. – Mâcot : 594 habitants ; curé, Michel Abondance ; Jean Étienne, Jean-Marie Pessoz et J.-B. Guiguet, prêtres. – Saint-Martin de Belleville : 1120 habitants ; curé, Pierre Ulliel ; vicaire, Gabriel Abondance. – Etc.

Registre.. – In-4° cartonné, 352 feuillets, papier.

1757

C 1017 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. ; à raison de 8 livres de sel par personne âgée de plus de 5 ans ; 4 livres par boeuf, taureau et génisse ; 8 livres par vache, y compris la salaison du fruit (fromage, etc.) ; 10 livres par cochon à tuer ; 1 livre par mouton, brebis ou chèvre ; les cabaretiers et boulangers, à proportion de leur négoce. – Doucy : 490 personnes ; 1 curé, 1 vicaire, 1 cabaret. – Fessons-sur-Salins : 198 habitants ; curé, Jean Étienne ; vicaire, J. Chevallier. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 782 feuillets, papier.

1758

Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel, pour toutes les communes de la C 1018 province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. - Dénombrement de la population de la ville de Moûtiers : Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, 2 aumôniers et 6 domestiques ; Joseph Angiono, intendant de la province ; Pierre Capellini, ingénieur des salines; Françoise de Châteauneuf, abbesse de Sainte-Claire; Maximien Cornuty, gardien des capucins ; - séminaire : 1 directeur, 2 professeurs et 10 élèves ; noble César-Joseph de Vignod; Révérend Joseph-Ducis; noble Charles-Philibert du Verger de Blay; dame Marianne de Saint-Maurice, sa femme; Jeanne-Marie, Sylvestre et Charles-Jérôme, ses enfants; Christophe du Verger et Catherine de Saint-Maurice, sa femme; de Saint-Thomas et Maximilien, leurs enfants; - Révérend Charles-Philibert du Verger, ancien doyen du chapitre, âgé de 82 ans ; François-Amédé Dutour de Villeneuve ; César, Christophe et Anne Louise, ses enfants. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 656 feuillets, papier.

1759

C 1019 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Aime : noble Charles-François de Villarémond et Marie-Pauline de la Balme, sa femme ; Marie-Élisabeth, Benoît-Théophile, François-Louis et Agnès-Innocente, leurs enfants. – Villargeret : François Bermond, curé ; Claude Muraz, vicaire ; 297 habitants. – Tours : André Chapelle, curé ; 293 habitants. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 580 feuillets, papier.

1760

C 1020 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Population : – Aigueblanche, 750 habitants ; Aime, 653 id. ; – Saint-Amédée de la Côte, 515 id. – Bellentre : Révérend Joseph Rullier, prieur ; 2 vicaires. – Sainte-Foy : 142 personnes au-dessous de 5 ans ; 1075 personnes âgées de plus de 5 ans ; 552 boeufs, veaux et génisses ; 589 vaches ; 13 moutons ; 713 brebis ; 7 boucs ; 483 chèvres ; 4 cochons et grosses bêtes à saler ; 121 chèvres et autres menues bêtes à saler ; 4 boulangers et cabaretiers. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné.

1761

C 1021 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. - Les Avanchers - ordonnance du comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, pour l'établissement de la consigne, par le secrétaire assisté du syndic ou d'un conseiller. – Bellecombe : noble Humbert de Vignod et demoiselle de Soyrier, sa femme ; Joseph-Benoît, leur fils. - Saint-Bon : 6 montagnes (pâturages alpestres, pour la fabrication du fromage), taxées en tout à 1262 livres de sel. – Salins: 118 habitants; curé François Cray. – Pralognan: 618 habitants; Jean-Baptiste Guillot, curé. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 442 feuillets, papier.

1762

C 1022 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moutiers : l'archevêque (Mgr Claude-Humbert de Rolland), 2 prêtres d'honneur et 7 domestiques ; l'intendant de la province (M. Angiono); couvent des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers: abbesse, Mme de Châteauneuf, 22 religieuses et 4 soeurs converses. - Les Allues: 548 habitants; 6 montagnes à gruyère, taxées à 2908 livres de sel. Taxe totale de la commune, 15732 livres. - Champagny: 589 habitants; 1 cabaret. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 860 feuillets, papier.

1763

C 1023 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. - Moûtiers : couvent des religieuses de Sainte-Claire: 15 dames de choeur, 3 soeurs converses, un aumônier, 3 pensionnaires et 3 domestiques ; séminaire de Moûtiers : 3 professeurs, 15 ordinands et 2 domestiques ; noble Benoît de La Balme, juge maje de Tarentaise. – La Saulce : 60 personnes ; 8 boeufs, veaux ou génisses; 30 vaches; 18 brebis; 2 chèvres; 1 cochon à saler; 1 cabaretier et boulanger, de médiocre débit ; 1 autre cabaretier et boulanger, de plus petit débit. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 762 feuillets, papier.

1764

Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel, pour toutes les communes de la C 1024 province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. - Pralognan : 557 personnes ; 226 génisses ; 437 vaches ; 3 moutons ; 92 brebis ; 1 bouc ; 190 chèvres ; 5 grosses bêtes à saler et 104 menues. - Pesey : à la minière : Chrestien Gotold-Wilish, directeur en chef de tous les ouvrages de la minière establie audit lieu, pour la Compagnie de Savoie; Anne-Louise, sa femme; 2 pensionnaires; 80 ouvriers, employés, tant aux galeries, fonderies, etc.; Gaillard (Jean-Anne), maître chirurgien, pour le service des personnes employées à ladite minière ; le fermier d'une montagne de 80 vaches, appartenant à la commune ; le sieur Tresal, de Landry, qui fait valoir une montagne de 70 vaches, lui appartenant ; le fermier d'une montagne de 60 vaches, appartenant à la commune de Landry ; le fermier d'une autre montagne de 60 vaches, appartenant à la commune de Pesey. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 742 feuillets, papier.

C 1025 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant ; pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Aigueblanche – 170 personnes ; 24 boeufs, veaux ou génisses ; 68 vaches ; 38 brebis ; 13 chèvres. – Aime : noble du Maney (Alexis), fils de feu noble Maurice-Henri, et Thérèse de Loches, sa femme ; Marie-Georgine et Marie-Josephte, leurs filles. – Bourg-Saint-Maurice : 1271 personnes ; 667 boeufs, vaches ou génisses ; 856 vaches ; 12 moutons ; 132 brebis ; 9 boucs ; 179 chèvres ; 14 cochons ou grosses bêtes à saler ; 38 chèvres et autres menues bêtes à saler ; 8 cabarets ; 31 montagnes à gruyère, pouvant recevoir 2174 vaches ou autre bétail, au pâturage. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 688 feuillets, papier.

1767

C 1026 Impôts de toutes natures. - Gabelles. - Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. - Bellecombe : 167 personnes ; 31 boeufs; 104 vaches; 117 brebis; 17 chèvres; 2 cochons. - Bellentre: 645 persones; 298 boeufs; 488 vaches; 146 moutons; 310 brebis; 198 chèvres; 3 cabaretiers. - Nâves: 23 montagnes, dans lesquelles 342 vaches peuvent pâturer. - Pesey: personnel attaché à l'exploitation de la mine : « 1 directeur en chef des ouvrages ; 1 régisseur de ladite minière ; 1 chirurgien, pour les besoins des ouvriers et autres employés ; 2 caporaux des fosses des mineurs, avec 40 ouvriers; 2 caporaux des manoeuvres de la fosse, avec 20 ouvriers à déblayer ladite fosse ; 2 caporaux des piloirs et lavoirs supérieurs et inférieurs, avec 15 laveurs ou laveuses, sous leur direction; un caporal de la casserie, avec 4 ouvriers à casser la mine; 1 maître de fonderie avec 16 ouvriers aides-fondeurs; 1 caporal, au piloir neuf, avec 2 ouvriers sous sa direction; 2 cabarets, à la mine, qui sont de médiocre débit ». - Etc. Registre. – In-4° cartonné, 574 feuillets, papier.

1768

C 1027 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Notre-Dame-de-Briançon : 175 personnes, dont 31 enfants au-dessous de cinq ans ; 43 boeufs, veaux ou génisses ; 109 vaches ; 2 moutons ; 34 brebis ; 128 chèvres ; 8 cochons à saler. – La Perrière : 431 âmes ; 17 boeufs, 115 vaches ; 28 moutons ; 108 brebis ; 9 boucs ; 106 chèvres. – Pesey : 897 personnes ; 191 boeufs ; 408 vaches ; 13 moutons ; 127 brebis ; 5 boucs et 240 chèvres. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 604 feuillets, papier.

1770

C 1028 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moûtiers : noble Dutour, seigneur de Saint-Eusèbe-de-Coeur ; noble de Vignet, seigneur de Bellecombe. – Il n'y avait aucun élève au séminaire de Moûtiers, cette année-là. – Tessens : 318 âmes ; 105 boeufs, veaux ou génisses ; 239 vaches ; 15 mâles de moutons ; 87 brebis ; 9 boucs ; 47 chèvres ; 12 cochons ; 11 chèvres à saler ; 6 montagnes pouvant recevoir 240 vaches, pendant la saison d'été. – Montagny : « la montagne de Combelouve, pour le nombre de 120 vaches, consomme 3 balles de sel ». Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 702 feuillets, papier.

C 1029 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Mâcot : 619 personnes âgées de plus de 5 ans, 201 boeufs ; 546 vaches ; 27 moutons ; 477 brebis ; 163 boucs et chèvres ; 45 chèvres à saler ; 2 cabarets. – Saint-Martinde-Belleville : 1563 habitants au-dessus de 5 ans ; 635 boeufs ; 886 vaches ; 114 moutons ; 70 brebis ; 373 chèvres ; 2 cochons à saler ; 220 chèvres à saler. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 802 feuillets, papier.

1773

C 1030 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes des sels, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Ordonnance de l'intendant général de Chambéry, relative à l'établissement des consignes du sel par les secrétaires des communes, et aux obligations imposées aux regrattiers et aux particuliers gabellants. – Saint-Jean-de-Belleville: 24 montagnes pouvant nourrir 750 vaches. – Landry: 446 habitants; 200 boeufs; 269 vaches; 304 moutons et brebis; 349 boucs et chèvres; 240 vaches, l'été, dans les 4 montagnes de la commune. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 816 feuillets, papier.

1774

C 1031 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes des sels, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moûtiers : la maison de Monseigneur l'archevêque, 12 personnes ; celle du seigneur François-Joseph Mouthon, intendant de la province, 10 personnes ; de M. Prosper Bastian, juge-maje de Tarentaise, 12 personnes ; le séminaire, 16 personnes ; le couvent des religieuses de Sainte-Claire, 34 personnes ; noble et révérend Pierre-Joseph Denis, doyen de la métropole, et les chanoines du chapitre ; noble et speciable Étienne-Innocent Vignet, 90 ans ; noble Claude André, 55 ans ; demoiselle Agnès de la Trinité, 30 ans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 756 feuillets, papier.

1775

C 1032 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Aigueblanche : 657 habitants. – Montvalézan-sur-Séez : « ... nota, que les numéros 15 et 139 de la présente consigne sont portés en entier, pour le dénombrement des familles et bestiaux et ne sont portés que pour le quart du total du sel, par la raison qu'ils ne demeurent que trois mois à Montvalézan, et les autres mois ils demeurent à Séez, où ils sont consignés pour les quatre mois ». – Moûtiers : population, 1800 habitants. – Saint-Amédée-de-la-Côte : 618 personnes. – Saint-Paul : noble Charles-Philibert du Verger de Blay ; noble Charles-Jérôme, son fils ; noble Philibert de Saint-Paul ; Marie, sa femme ; Jean, Jeanne, Marie-Innocente, Jacqueline, leurs enfants. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 670 feuillets, papier.

1778

C 1033 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Bourg-Saint-Maurice : la consigne est

divisée par villages ; les principaux sont : L'Arpette, Le Châtelard, Les Échines. La Rozière, Le Villaret, Versoye, Vulmix, La Thuile, Montrigon et La Ville (le chef-lieu de la commune). Les étrangers, qui sont presque tous censiers des nombreuses montagnes à pâturage que renferme cette commune, sont inscrits à part. Outre les 611 boeufs, veaux ou génisses, 1013 vaches, 500 moutons, 31 cochons et 116 chèvres, portés dans la consigne, à la cote des habitants, l'article spécial aux étrangers indiqué 2370 vaches réparties dans les 32 montagnes à pâturage de la commune. – Moûtiers : 1666 individus au-dessus de 5 ans ; 129 au-dessous ; 14 boeufs ou génisses ; 71 vaches ; 17 brebis ; 34 cochons ; 34 cabarets. – Pesey : 932 habitants au-dessus de 5 ans ; 127, au-dessous ; le directeur de la mine et 120 ouvriers employés. à cette mine. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 868 feuillets, papier.

1779

C 1034 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Aime : noble de Gilly de Villarémond, absent ; noble Alexis du Maney, absent, pour être allé habiter Moûtiers, avec sa famille. – Les Allues : 1 curé, 1 vicaire, 1 chapelain ; 90 mineurs de 5 ans ; 977 majeurs de 5 ans, non compris le séjour d'une personne, pour 6 mois, qui fait la moitié d'une taxe. – Saint-Thomas-de-Coeur : noble Christophe-Gaspard du Verger de Saint-Thomas, et Catherine de Chabod de Saint-Maurice, sa femme ; Henri-Charles du Verger leur fils ; 7 domestiques. – Tours : noble Ignace Rosset, baron de Tours, et demoiselle Péronne, sa fille. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 848 feuillets, papier.

1780

C 1035 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Montgirod : curé Rapin ; vicaire Favre ; 467 habitants. – Nâves : curé, Ract ; vicaire, Chevallier ; le baron Du Verger ; 672 habitants ; 1 cabaret. – Pralognan : 769 habitants ; 508 vaches ; 238 boeufs ; 109 brebis ; 9 montagnes recevant 44 vaches. – Chaque consigne porte une déclaration du secrétaire qui l'a dressée, et un certificat du syndic et du conseil qui attestent qu'ils se sont assemblés, au son de la cloche et à la manière accoutumée, pour procéder à la vérification et approbation de ladite consigne. – Etc.

Registre. – In-4° non-cartonné, 596 feuillets, papier. Incomplet.

1781

C 1036 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par lettre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Les Allues : noble Claude de Vignet ; 1231 habitants. – Le Bois : curé, Piffet ; 196 habitants. – Moûtiers : monseigneur l'illustrissime et révérendissime Gaspard-Augustin de Sainte-Agnès, archevêque de Tarentaise, âgé de 48 ans ; 2 aumôniers et 7 domestiques ; M. Charles Olive, intendant de la province, et 2 domestiques ; noble Claude Rosset, chanoine ; noble du Maney, chanoine ; noble Claude d'Avalon, âgé de 35 ans ; Jean-Jacques et Claude-Antoine, ses enfants ; 2 domestiques. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 906 feuillets, papier.

1782

C 1037 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Bourg-Saint-Maurice : 1593 habitants ;

716 boeufs, veaux ou génisses; 994 vaches; 130 moutons; 240 brebis; 365 boucs et chèvres; 10 cabarets; 23 montagnes, recevant 2; 040 vaches, pendant l'été. – Aime: 629 majeurs de 5 ans; 2 cabarets. – Notre-Dame-de-Briançon: 189 habitants; 116 vaches; 56 brebis; 185 chèvres. – Les Frasses: 20 habitants; 14 vaches; 9 brebis. – Granier: « état et dénomination des montagnes, avec le nombre de vaches qu'elles peuvent contenir, les noms des possesseurs, etc. ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 872 feuillets, papier.

1783

C 1038 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Population du village de Brides (qui n'était alors qu'un hameau de la commune des Allues), et qui est devenu la commune de Brides-les-Bains, 20 habitants. – Les Chapelles: Billiet (Jacques), 42 ans; Péronne Peytavin, sa femme, 41 ans; Joseph-Marie, 21 ans; Martin; 19 ans; Anne, 16 ans; Jacques, 13 ans; Balthazard, 10 ans; Pierre-Marie, 6 ans; Jean-Maurice, 3 ans; Alexis, 6 mois (Mort en 1873, cardinal archevêque de Chambéry.), ses enfants; Jeanne, servante, 24 ans; 6 génisses; 7 vaches; 6 moutons. – Saint-Thomas-de-Coeur: noble Gaspard-Christophe du Verger de Blay; Marie-Catherine de Chabod, sa femme; demoiselle Polixène de Rochefort, sa belle-fille, et and illustrations. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 798 feuillets, papier.

1784

C 1039 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, contenant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Cevins : curé, Jean ; vicaire-régent, Guméry ; dame Françoise-Hiéronyme de Montfalcon, comtesse de Cevins ; 614 habitants. – Saint-Jean-de-Belleville : curé, Udry ; vicaire, Chevallier ; abbé, Borrel, professeur. 1010 habitants. – Etc.

Registre. - In 4° cartonné, 878 feuillets, papier.

1785

C 1040 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moûtiers : Mgr Joseph de Montfalcon du Cengle, archevêque de Tarentaise ; noble Claude-François Rosset, chanoine ; noble Claude-Joseph du Maney, id. ; noble Pierre Perrin, id. ; noble Joseph-Sylvestre du Verger de Blay, id. ; noble Jérôme du Verger de Saint-Thomas, id. ; noble Claude de Saint-Paul, prêtre ; Révérend Jean-Baptiste Noir, maitre de musique ; 6 enfants de choeur ; seigneur Charles Olive, intendant de la province ; noble Antoine Giraud, juge maje. – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 519 feuillets, papier, incomplet.

1786

C 1041 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moûtiers : population totale, 1862 habitants ; noble Balthazard d'Alexandry, juge maje de Tarentaise. – Aime : 704 personnes majeures de 5 ans, dont 678 pour l'année, 4 pour 8 mois, 22 pour 6 mois ; 108 boeufs, veaux ou génisses, dont 103 pour l'année, 2 pour 8 mois, 3 pour 6 mois ; 250 vaches, dont 240 pour l'année, 4 pour 8 mois, 6 pour 6 mois ; 13 cabaretiers ou boulangers. – Saint-Eusèbe-de-Coeur – curé, Rapin ; noble Christophe Dutour de Villeneuve ; 149 habitants. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 868 feuillets, papier.

1787

C 1042 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – Moûtiers : Mlle de Vignols ; Joseph Avet, commissaire d'extentes. – Saint-Bon : 696 majeurs de 5 ans ; 126 mineurs de 5 ans ; 46 absents ; 9 boeufs ; 421 vaches ; 4 brebis ; 103 chèvres ; 2 cochons ; 94 menues bêtes à saler ; – 6 montagnes recevant 130 vaches. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 912 feuillets, papier.

1788

C 1043 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Consignes du sel, pour toutes les communes de la province, par ordre alphabétique, indiquant, pour chaque famille, les noms des membres qui la composent, les bestiaux des différentes espèces, le nombre des cabarets et des boulangers, celui des montagnes à pâturage et celui des têtes de bétail qui y passent la saison d'été, et enfin, les quantités de sel réparties. – La Bâthie : – curé, Georges Déglise ; – vicaire, Cornuty ; – 720 habitants. – Bellentre : – Rullier ; prieur ; – Gentil et Jean Rullier, vicaires ; 728 habitants ; 2 cabarets. – Tours : « noble Claude-Philibert Rosset, baron de Tours ; âgé de 62 ans ; dame Marie-Josephte Culex, sa femme, de 47 ; noble Michel-Marie, de 28, à Turin ; noble Ignace, de 26, sous-lieutenant dans Savoie-Infanterie ; noble Victor, de 19 ; demoiselles Péronne, sa soeur ; Octavie, de 22 ; Claudine, de 25 ; Catherine, de 18 ; Clémentine, de 16, ses filles ; 4 domestiques ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 882 feuillets, papier.

1789

C 1044 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Doubles exemplaires ou brouillards non approuvés de la consigne du sel de quelques communes de la province : – Aime, Sainte-Foy, Hauteville-Gondon, Tessens (1754). – Hautecour (1755). – Notre-Dame-du-Pré, Villaroger (1756). – Les Allues, Les Chapelles, Hautecour, Hauteville-Gondon, Longefoy, Saint-Martin de Belleville (1757). – Villargerel (1759). – Fontaine-le-Puits, Naves, Villarlurin (1760). – Aime, Les Allues, Les Avanchers, La Bâthie, Le Bois, Saint-Amédée-de-la-Côte (1781). – Etc.

Liasse. – 44 pièces, papier.

1754-1781

C 1045 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Minutes de lettres de l'intendant aux divers fonctionnaires ; ordonnances de lui, au sujet de la contrebande du sel et du tabac, et des troupes envoyées en détachement pour la combattre, dans les communes de la frontière.

Registre. – In-4° cartonné, 109 feuillets, papier.

1757-1766

C 1046 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande du sel et du tabac. – Minutes d'ordonnances et de lettres de l'intendant, à l'administration centrale et à divers agents administratifs, concernant la contrebande des sels et des tabacs, et le service des troupes détachées, pour la combattre, dans les communes de la frontière. – Quelques lettres relatives au transport des sels.

Registre. – In-4° cartonné, 170 feuillets, papier.

1764-1773

C 1047 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande des sels et tabacs. – Procès-verbaux de saisies de sels et de tabacs, par les soldats de justice. – Procédures instruites par l'intendant, qui était aussi intendant des gabelles de la province (1753-1756). – Trois lettres patentes du roi Victor-Amédée II, sur la gabelle du sel, la ferme et la vente des tabacs, et l'administration des douanes, avec un tarif « suivant lequel les droits de la douane de Savoie doivent être payés » (14 janvier 1720).

Registre. - In-4° cartonné, 171 feuillets, papier.

1720-1756

C 1048 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande des sels et tabacs. – Procédures instruites contre les délinquants, par l'intendant et par l'avocat fiscal de Moûtiers. – Procès-verbaux de saisies de sels et de tabacs de contrebande.

Registre. – In-4° cartonné, 170 feuillets, papier.

1756-1762

C 1049 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande, en matière de douanes et de gabelles. – Procédures instruites contre les délinquants, par l'intendant. – Saisies de sels, de tabacs, de poudre de contrebande ; – de pièces de bois volées aux salines de Moûtiers. – Interrogatoire d'un étranger, qui avait été trouvé porteur de marchandises de contrebande et incarcéré, et que le fisc poursuivait en outre, parce qu'au moment de sa capture, on avait trouvé sur lui, 4 pièces de monnaies étrangères, suisses et françaises, dont l'introduction dans les états du roi de Sardaigne, était absolument interdite par l'édit sur les monnaies, du 15 février 1755. Registre. – In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1761-1767

C 1050 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande en matière de gabelles. – Enquêtes et procès-verbaux contre des contrebandiers et contre des voleurs de sel des salines de Moûtiers. – Procès-verbal du subdélégué de l'intendance de Tarentaise, rapportant qu'il s'était transporté dans l'auditoire des prisons de l'archevêché, où il avait fait amener un individu qui avait été arrêté, sous l'inculpation de contrebande du tabac ; qu'il avait fait comparaître en même temps un habitant de Saint-Martin de Belleville, et un autre particulier qui était alors en prison à Aime, « qui étaient tous deux ressemblants de visage et habit avec le prévenu », et qu'il avait en même temps fait mander un homme qui avait dénoncé ledit prévenu, et lui avait enjoint, après confrontation avec ces trois individus, de désigner celui des trois auquel se rapportait sa précédente dénonciation, ce que le témoin avait fait, sans aucune hésitation. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 272 feuillets, papier.

1766-1769

C 1051 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Procédures instruites contre des délinquants, contre l'intendant qui était aussi intendant des gabelles. – Saisies de tabacs de contrebande. – Enquêtes, interrogatoires de témoins, etc. – Ordonnances de l'intendant, pour la fourniture du pain à des cordonniers détenus. – Lettre du châtelain de la commune de L'Hôpital-sous-Conflans, demandant à l'intendant de lui envoyer main-forte, pour arrêter 12 contrebandiers armés, « qui faisaient bacchanale ». – Procès-verbal dressé, sur l'ordre de l'intendant, par le vi-bailli de Moûtiers, pour rendre compte de la perquisition qu'il venait de faire, dans le domicile d'une femme de Moûtiers, « soupçonnée de débiter du tabac de contrebande », et chez laquelle il en avait saisi en effet (août 1769). – Déposition faite, en présence de l'intendant Mouthon et de l'avocat fiscal Claude-Philibert Rosset, baron de Tours, par un brigadier des gardes des gabelles, à l'occasion de la saisie qu'il venait d'opérer, dans les bois de la montagne du Petit-Saint-Bernard, de deux mulets chargés de tabac de contrebande, dont les propriétaires avaient réussi à s'échapper (juillet 1772). – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 234 feuillets, papier.

1769-1775

C 1052 Impôts de toutes natures. — Gabelles. — Répression des contraventions et de la contrebande. — Enquêtes et procédures — dirigées par l'intendant, à l'occasion de délit de contrebande de sels et tabacs. — Interrogatoire des conseillers municipaux de Tignes, au sujet d'un tumulte qui s'était produit, dans la commune, par suite de la capture d'une bande de contrebandiers, au Petit-Saint-Bernard : L'interrogatoire est précédé de la copie d'un ordre de l'intendant qui enjoignait à ces conseillers municipaux de se présenter par-devant lui, au bureau de l'intendance, le 15 juillet 1774, pour y recevoir ses ordres, « et c'est sous peine de prison, en cas de renitence ou de moindre retard ». — Déposition du sieur Garella,

de Chambéry, contrôleur pour les finances royales, aux mines de Pesey, qui déclare avoir vu vendre publiquement du tabac de contrebande, sur la place de l'église, à Pesey. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 258 feuillets, papier.

1774-1791

C 1053 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Procès-verbaux et transaction, au sujet d'amendes encourues par ceux qui n'avaient pas pris et payé la quantité de sel à laquelle ils avaient été taxés par les règlements sur les gabelles. Les contrevenants alléguent la vente ou la perte de leurs bestiaux, leur absence du pays, pour leur commerce, pendant une partie de l'année. L'amende de 24 écus d'or était réduite à 6 fr. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 39 feuillets, papier.

1764-1773

C 1054 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression de délits. – Enquêtes, interrogatoire des témoins et autres pièces de procédures dirigées contre des voleurs de sel, par l'intendant, qui était aussi intendant des gabelles de la province : – contre un ancien regraitier de la commune de Sainte-Foy, qui volait depuis longtemps les consommateurs de sel, en faisant usage d'un faux poids (1760) ; – contre un employé des salines, accusé d'y avoir volé du sel que sa femme fut convaincue d'avoir vendu. Les délinquants ne purent être jugés que par contumace, et furent condamnés : le mari à 10 ans de galères, la femme à la peine « du double fouet, par l'exécuteur de la haute justice, un jour de marché, dans les carrefours de la ville » (1788.) – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

1760-1788

C 1055 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression de délits. – Instruction par l'intendant, d'une procédure contre un soldat du régiment provincial de Tarentaise et deux autres individus qui, ayant rencontré un étranger porteur de 5 livres de tabac de contrebande, lui avaient saisi son tabac, s'étaient fait donner une assez forte somme d'argent, et l'avaient en outre obligé à payer leur dépense au cabaret d'Aime.

Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1766-1770

C 1056 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Parcelles des frais des procédures contre des délinquants en matière de gabelles. – Récapitulation de l'état des frais et dépens auxquels deux individus coupables de contrebande de tabac, ont été condamnés par la Chambre des comptes : A TURIN : A la Chambre des comptes : 22 liv. 10 s. ; Au seigneur procureur général : 24 liv. ; Aux commis : 26 liv. ; A spectable Collonges, secrétaire : 15 liv. 15 s. ; A M. Ramma, patrimonial : 14 liv. ; A CHAMBÉRY : A l'intendant général : 10 liv. ; A spectable de Savoiroux : 8 liv. ; A divers : 12 liv. 6 s. 9 d. ; A MOUTIERS : A spectable Bonnardel, subdélégué de l'intendance : 108 liv.10 s. 4 d. ; A spectable Hospes, avocat fiscal : 25 liv. 5 s. ; Au secrétaire de l'intendance : 11 liv. 2 s. 3 d. ; Aux commis, greffiers, procureurs : 150 liv. 1 s. 3 d. ; TOTAL : 393 liv. 0 s. 7 d.

Registre. – In-4° cartonné, 62 feuillets, papier.

1763-1785

C 1057 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des délits et de la contrebande. – Notes très-sommaires, tenues au bureau de l'intendance, des procédures instruites contre des contrevenants aux lois et règlements sur les gabelles, et contre des contrebandiers. Registre. – In-4° cartonné, 35 feuillets, papier.

1768-1775

C 1058 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Minute des états des prisonniers détenus dans les prisons de Moûtiers, pour délit contre les ordonnances en matière de gabelles, que l'intendant était obligé de fournir régulièrement à la Chambres des comptes, 20 jours avant les fêtes de Noël, de Pâques et

de la Nativité de la Sainte-Vierge, et qui devaient indiquer les noms, l'âge, la patrie et la condition des prisonniers, ainsi que le motif et la durée de leur détention.

Registre. – In-4° cartonné, 38 feuillets, papier.

1765-1775

C 1059 Impôts de toutes natures. – Gabelles. – Répression des contraventions et de la contrebande. – Notes sommaires des détenus et des procédures pour contraventions aux lois sur les gabelles.

Registre. - In-4° cartonné, 14 feuillets, papier.

1782-1792

C 1060 Affaires militaires. – Édits royaux, circulaires et instructions administratives, relatives au service des levées militaires. – Édit du roi Charles-Emmanuel II, du 4 mars 1737, concernant les levées et remplacements militaires, nécessaires pour les régiments provinciaux. – « Formule d'acte d'élection des soldats que les communes doivent fournir aux régiments provinciaux. Observations servant d'instruction aux secrétaires des communes ». – « Lettre du commandant général du duché de Savoie, contenant les déterminations de Sa Majesté, par lettre à cachet du 5 mars 1765, de permission au régiment de Savoie d'engager des soldats des régiments provinciaux de Tarentaise et de Chablais, et d'exemption aux familles desdits soldats d'en fournir d'autres ; – portant encore ordre aux conseils des communes de la province de Tarentaise, pour l'observance de l'édit qui leur enjoint de faire arrêter les déserteurs qui se trouveraient chez eux ». – États de la répartition des soldats à fournir pour les régiments de Tarentaise et de Maurienne, par chacune des communes de la province. – Etc

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1737-1779

Affaires militaires. - Correspondances générales. - Minutes de lettres adressées par C 1061 l'intendant, aux administrations centrales, aux commissaires des levées, aux secrétaires de communes, etc. : – à M. Durando, à Turin, l'informant qu'il allait infliger 2 mois de prison à 2 soldats de Macot et de Montagny, pour avoir manqué la dernière revue sans avoir fourni la preuve d'un empêchement légitime (mai 1762); - donnant ordre au secrétaire de Tignes, de faire arrêter un soldat de cette commune, pour le même motif (juin 1764); - enjoignant au conseil de Saint-Martin de Belleville de nommer un autre soldat, pour remplacer celui que la commune avait présenté, et qui avait été renvoyé pour défaut de taille (août 1765); commettant le châtelain des Chapelles, pour constater si le soldat présenté par la commune était réellement atteint de surdité, ainsi qu'il le prétendait (juillet 1767). - Circulaire aux syndics des communes qui avaient à fournir des soldats pour le régiment de Tarentaise, d'avoir à les nommer dans dix jours, « en les choisissant dans la famille la plus nombreuse et la plus aisée, majeurs de 18 ans, au-dessous de 35 ans, de la taille la plus avantageuse, et de 38 onces au moins » (juin 1769); - enjoignant aux secrétaires des communes d'ordonner à tous les bas-officiers et soldats du régiment de Tarentaise qui y habitent, de se trouver à Chambéry, le 25 octobre 1773, pour y prendre les armes, et de se munir, avant leur départ, de leur havre-sac, chemises, guêtres et cravates, sous peine d'un mois de prison, en cas de désobéissance. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 73 feuillets, papier.

1762-1773

C 1062 Affaires militaires. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant, aux capitaines du régiment de Tarentaise, aux secrétaires de communes, au comte Durando, de Turin, etc., relativement aux levées militaires : – transmettant au syndic de Séez et de Saint-Germain, un décret du « bureau de la principale inspection », qui est ainsi conçu : « La cote de la commune de Séez et Saint-Germain est de 4 soldats ; le quartier de Saint-Germain étant exempt de fournir son contingent, qui est un soldat, Séez en doit fournir 3, et comme la commune n'en a actuellement que 2 au service, elle fournira le troisième, sans délai. Signé, le comte Gasqui (juillet 1775) ». Cette dispense du service militaire, dont le quartier de Saint-Germain jouissait encore, à cette époque, était une des dernières exemptions qui lui restaient des privilèges dont les gens de Saint-Germain avaient joui depuis 4 siècles, et qui leur avaient été concédés par les princes de Savoie, à la condition qu'ils entretiendraient, des poteaux, pour guider les voyageurs, dans la traversée

du Mont-Saint-Bernard, pendant l'hiver ; qu'ils iraient au secours de ceux qui se trouveraient en détresse, dans les neiges, et qu'ils enseveliraient avec décence, dans le cimetière de leur village, ceux qui viendraient à périr ; — au secrétaire de la commune de Saint-Martin de Belleville, pour l'autoriser à faire faire un banc dans l'église de la paroisse, « afin de procurer aux bas-officiers et soldats du régiment de Tarentaise et de la légion des campements qui servent la paroisse, le distinctif et les prérogatives qui leur sont accordés, d'ordre du Roi » (juillet 1780). — Ordres à diverses communes de présenter les hommes qu'elles devaient fournir, pour le régiment de Maurienne. — Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 128 feuillets, papier.

1773-1792

C 1063 Affaires militaires. - Correspondances et affaires générales. - Lettres adressées à l'intendant : - par le directeur du bureau central militaire de Turin, transmettant un « État des mâles » des communes de Pussy et de Rognaix, pour fixer le nombre de soldats que ces communes devaient fournir (septembre 1774); - par le chevalier Tarin-Impérial, gouverneur général du duché de Savoie, relativement à l'établissement d'un abreuvoir pour les chevaux de la garnison de Moûtiers (avril 1783); - par M. de Serraval, au sujet des exemptions d'impôts, et d'autres privilèges accordés aux sous-officiers et soldats des régiments provinciaux (août 1784); - transmettant une copie en italien des « déterminations de Sa Majesté relatives à la formation du corps royal de l'artillerie (juin 1786); - par le comte Radicati de Villeneuve, vice-intendant général à Chambéry, au sujet de la haute paie que le Roi avait assignée aux bas-officiers et soldats des compagnies de chasseurs qui venaient d'être créées, dans les régiments d'infanterie. Ces compagnies d'élite étaient composées de « bas-officiers et soldats qui auront donné des preuves de bonne conduite et de fidélité, et qui seront lestes et dispos de corps, pour être, en temps de paix, envoyés aussi en détachement dans les villes, bourgs et paroisses où il n'y a aucun corps militaire, afin d'y rétablir la tranquillité publique, dans les cas de désordre » (septembre 1786). - Minutes d'une circulaire du 5 août 1789, prescrivant aux secrétaires de toutes les communes de donner à tous les bas-officiers, tambours, fifres et soldats du régiment de Maurienne qui se trouveront dans lesdites communes, l'ordre de se rendre à l'appel de ce régiment qui venait d'être commandé pour « préserver le pays de l'incursion des bandits ». – Minutes d'un mémoire de l'intendant, du 21 mai 1792, sur les fournitures que la province de Tarentaise était en mesure de faire, pour le service de la cavalerie. - Etc. Liasse. – 69 pièces, papier.

1774-1792

C 1064 Affaires militaires. – Registre tenu à l'intendance, pour l'enrôlement des militaires, dans le régiment provincial de Tarentaise contenant, pour chaque enrôlé, le lieu et la date de sa naissance, les noms et la position sociale de son père et de ses frères, et son signalement. Registre. – In-4° cartonné, 69 feuillets, papier.

1753-1762

C 1065 Affaires militaires. – États, par communes, des militaires enrôlés pour le régiment de Tarentaise. – Délibérations de quelques conseils communaux (Hauteville-Gondon, Saint-Marcel, Landry, Bozel, Pesey, etc.) pour élire des soldats. – Procès-verbal du subdélégué de l'intendance, qui rapporte qu'un soldat élu de la commune de Pesey ayant prétexté une surdité qu'il attribuait à un coup de pierre qu'il aurait reçu à la tête, l'intendant a requis, pour examiner ce soldat, un médecin et un chirurgien qui l'ont déclaré propre au service. En conséquence, le subdélégué, faisant fonctions d'intendant, prononçait son enrôlelement (juillet 1773). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets. papier.

1762-1774

C 1066 Affaires militaires. – Actes d'assentement (enrôlements), pour le régiment de Tarentaise, accompagnés de quelques ordonnances de l'intendant, y relatives. – Le père d'un conscrit élu par la commune de Montvalezan-sur-Séez, s'étant présenté au bureau de l'intendance, pour déclarer que son fils était absent « hors des états », l'intendant lui accorde un délai de 50 jours, pour présenter son fils (août 1775). – Ordonnance enjoignant au conseil de la même commune de nommer un autre soldat en remplacement de celui-ci, qui ne s'était pas présenté, dans les 50 jours qu'on lui avait accordés. – Certificats de médecins, requis de se

prononcer sur des infirmités ou des défauts de conformation allégués par des soldats élus, afin d'être dispensés du service. – Ordonnance de l'intendant, prononçant l'enrôlement, ou obligeant la commune à fournir un autre sujet, quand celui qu'elle avait présenté était déclaré impropre au service militaire. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 130 feuillets, papier.

1775-1781

C 1067 Affaires militaires. – Actes par commune, des enrôlements prononcés par l'intendant, pour le régiment provincial de Maurienne. – Rapports de médecins. – Ordonnances de l'intendant. Registre. – In-4° cartonné, 46 feuillets, papier.

1782-1785

C 1068 Affaires militaires. – État des militaires enrôlés en Tarentaise, par l'intendant de la province, pour le régiment provincial de Maurienne, en remplacement de ceux qui avaient été congédiés en mai 1786. – Le dernier acte, du 20 septembre 1792 (Deux jours avant l'entrée de l'armée française en Savoie.) ordonne que la commune de Saint-Martin de Belleville fournisse un autre soldat, en remplacement de celui qu'elle avait présenté et qui venait d'être refusé, pour défaut de taille. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1786-1792

C 1069 Affaires militaires. – Actes d'enrôlement de militaires, prononcés par l'intendant, pour les régiments de Savoie-infanterie, Aoste-cavalerie, et pour la Légion des campements, etc. – « Le 27 mars 1765, J.-B., fils de J.-F. Roche, de la paroisse de Bozel, présenté par Antoine Duraz, soldat dans le régiment Savoie, s'est engagé pour ledit régiment, pour la compagnie Dutour, pour 8 années, sous l'engagement ordinaire. – Nom de guerre : La Volonté ; – âgé de vingt ans ; – taille, 40 onces ; – cheveux châtains, yeux noirs et visage rond. – Il lui a été intimé les ordres du Roi, et prononcé les bans que s'il venait à donner son nom faux, il aurait le nez et les oreilles coupés, et que s'il venait à déserter, il y aurait la peine de mort ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 76 feuillets, papier.

1765-1785

C 1070 Affaires militaires. – États de soldats élus par les communes, pour former le contingent qu'elles ont à fournir au régiment de Tarentaise. – Décision de l'autorité militaire qui en réforme comme impropres au service. – Délibérations des conseils municipaux, pour pourvoir à leur remplacement.

Registre. – In-4° cartonné. 138 feuillets, papier.

1763-1775

C 1071 Affaires militaires. – Délibérations des conseils communaux, pour l'élection des soldats que les communes avaient à fournir au régiment provincial de Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 94 feuillets, papier.

1767-1775

C 1072 Affaires militaires. – Actes de conseils municipaux, portant élection, conformément aux règlements, des soldats que les communes devaient fournir au régiment provincial de Tarentaise.

Registre. - In-4° cartonné, 154 feuillets, papier.

1774-1778

C 1073 Affaires militaires. – Élections de soldats par les communes, pour les régiments provinciaux. Registre. – In-4° cartonné, 214 feuillets, papier.

1778-1781

C 1074 Affaires militaires. – Requêtes présentées à l'intendant par des militaires élus qui réclamaient leur exemption pour infirmités. – Rapports de chirurgiens. – Ordonnances de l'intendant qui prononçait ou refusait l'exemption.

Registre. – In-4° cartonné, 24 feuillets, papier.

1789-1791

C 1075 Affaires militaires. – Ordres de route. – Recherches de réfractaires. – Assignation de contingents militaires à fournir par les communes de la Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 129 feuillets, papier.

1753-1762

C 1076 Affaires militaires. – États des fournitures en vivres et fourrages, faites par les communes de la province, aux troupes du Roi, en 1742; mémoires et ordonnances de l'intendant, pour le paiement de ces fournitures. – Notes relatives à la répartition des sommes accordées en 1755, par le Roi, aux communes et aux particuliers, à compte sur les fournitures militaires. – Etc.

Liasse. – 84 pièces, papier.

1742-1759

C 1077 Voirie et travaux publics. – Réparation des chemins. – Devis de travaux. – États hebdomadaires des ouvriers employés. – Route de Cevins. – Grand chemin de La Bathie. – Route d'Aigueblanche à Grand-Coeur. – « État de la dépense faite, pour la réparation du chemin royal, sur le territoire de la paroisse de Notre-Dame de Briançon, pour l'escarpement des rocs qui n'a pu se faire à journées de corvées, par les communes commandées. » – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1754

C 1078 Voirie et travaux publics. – Ponts et chemins. – Rapport de l'intendant sur les dégats causés, dans la province, par les inondations de l'Isère, indiquant les moyens de les réparer. Registre. – In-4° non cartonné, 14 feuillets papier. Incomplet.

1764

C 1079 Voirie et travaux publics. – Route de Moûtiers à l'Hôpital-sous-Conflans. – Devis de réparations, ordonnances, rapports, etc., concernant les travaux de la traversée de Moûtiers à Aigueblanche; – de la traversée de Grand-Coeur; – du pont de Château-Feuillet; – du pont Deschamps; – de la plaine de Fessons; – de la traversée de la Roche; – des ponts d'Arbine et de Saint-Paul; – etc. – Plan d'une digue contre l'Isère, sur le territoire de Cevins. Liasse. – 68 pièces papier.

1769-1775

C 1080 Voirie et travaux publics. – Route de Moûtiers à Aoste, par l'hospice du Petit-Saint-Bernard. – Devis, mémoires, états de journées d'ouvriers, etc., concernant le tronçon de route, à l'entrée de Moûtiers ; – la digue de la Saussette ; – le Nant Tangot, à Villette ; – le pont de Bellentre ; – le pont sur l'Ormente, à Aime ; – la traversée de Saint-Germain, dernier village sur la montagne du Petit-Saint-Bernard. Liasse. – 58 pièces papier.

1773-1788

C 1081 Voirie et travaux publics. – Chemins. – États par communes, des journées de travail fournies par les habitants, pour l'entretien des chemins.

Liasse. – 129 pièces papier.

1775

C 1082 Voirie et travaux publics. – Routes de Moûtiers à Termignon en Maurienne, par le col de la Vanoise, et de Moûtiers au col des Encombres. – Devis, états des travaux, mémoires et autres pièces y relatives.

Liasse. – 35 pièces papier.

1776-1779

C 1083 Voirie et travaux publics. — Devis général des réparations les plus urgentes à faire aux ponts, digues et chemins de la province, intitulé : « Relation que fait le géomètre soussigné, ensuite de la commission dont il a été honoré, par le bureau de cette province de Tarentaise, pour se transporter dans toute son étendue, faire la visite générale des digues, ponts et chemins de cette partie de grande route, pour dresser une relation circonstanciée, et les devis des réparations urgentes et convenables, pour la facilité des voitures et du commerce, en distinguant à la charge de qui les réparations doivent être faites ».

Registre. — In-4° non cartonné, 26 feuillets, papier.

1781

C 1084 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – « Compte que rend à M. l'intendant de la province de Tarentaise, le sieur Joseph Guillot, trésorier de ladite province, de sa recette et dépense sur la caisse des impositions, pour entretien et réparations extraordinaires des ponts et chemins de ladite province » – années 1771, 1773, 1774, 1776, 1777 et 1778. – Récapitulation : Année 1771, Recettes : 23898 liv. 13 s. 5 d., dépenses : 23599 liv. 7 s. 10 d. ; Année 1773, Recettes : 29503 liv. 14 s. 9 d., dépenses : 27673 liv. 10 s. 10 d. ; Année 1774, Recettes : 21693 liv. 11 s. 5 d., dépenses : 16993 liv. 5 s. 11 d. ; Année 1776, Recettes : 41148 liv. 7 s. 4 d., dépenses : 15903 liv. 12 s. ; Années 1777 et 1778, Recettes : 80645 liv. 12 s. 3 d., dépenses : 33501 liv. 15 s. 5 d. Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier.

1771-1778

C 1085 Voirie et travaux publics. – Pièces justificatives des comptes de recettes et dépenses pour le service des ponts et chemins, rendu par le sieur Guillot, trésorier, à l'intendant de la province. – Minutes de mandats et ordonnances de paiement ; mémoires et quittances, pour salaire d'ouvriers, achat d'outils et de matériaux, etc. ; – indemnités pour occupations de terrains. – En tête du registre, on a placé l' « État de la répartition faite sur toutes les communautés de la province de Tarentaise, pour les réparations extraordinaires des ponts et chemins de ladite province, conformément à l'ordonnance d'imposition du seigneur intendant général, du 1er février 1771, dont le total s'élevait à 13598 livres ». Registre. – In-4° cartonné, 244 feuillets, papier.

1771

C 1086 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Compte de la recette et de la dépense des impositions pour entretien et réparations extraordinaires des chemins de la province, rendu à l'intendant, par le trésorier Guillot, avec les pièces justificatives. Registre. – In-4° cartonné, 160 feuillets, papier.

1772

C 1087 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Pièces justificatives du compte de la recette et de la dépense de l'imposition pour les ponts et chemins. – En tête du registre, on a placé un état de la répartition faite entre toutes les communes de la province, de l'imposition pour l'entretien annuel des ponts et chemins, portée sur les rôles d'impositions, et qui s'élevait à 6716 livres 1 sol 3 deniers; et l'état de la répartition faite sur toutes les communes de la province, pour les réparations extraordinaires des ponts et chemins, portée dans le rôle d'imposition, et qui monte à la somme de 20148 livres 3 sols 9 deniers. Registre. – In-4° cartonné, 478 feuillets, papier.

1773

C 1088 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats de paiement délivrés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de travaux aux routes et ponts. – Mémoires à l'appui des mandats ; et autres pièces justificatives. Registre. – In-4° cartonné, 320 feuillets, papier.

1774-1775

C 1089 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – « Compte que rend au Seigneur Mouthon, intendant de la province de Tarentaise, le sieur Joseph Guillot, trésorier de ladite province, de la recette et dépense de la caisse des impositions pour entretien et réparations

extraordinaires des ponts et chemins » ; avec les mémoires, ordonnances de paiement, et autres pièces à l'appui.

Registre. - In-4° cartonné, 240 feuillets, papier.

1775

C 1090 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – États des sommes à rembourser par les communes, à la caisse des impositions pour les ponts et chemins.

Registre. – In-4° cartonné, 22 feuillets, papier.

1777

C 1091 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Transcription de requêtes, mémoires d'ouvriers, d'entrepreneurs ou d'adjudicataires de travaux publics, dans toute la province, avec les mandats de paiement, ordonnancés par l'intendant sur la caisse du trésorier provincial. – Réparations et reconstructions de routes et ponts. – Pour la construction d'un pont sur l'Isère, en remplacement de celui qui existait près du palais archiépiscopal de Moûtiers. – Vacation d'un inspecteur de travaux, « chargé de commander et diriger les habitants des communautés de Cevins et de La Bâthie, pour s'opposer, avec activité, aux irruptions de l'Isère qui, dans ses crues dernières, s'était extravasée dans la plaine de Langon, territoire de Cevins et de La Bâthie, et continuait ses corrosions avec une extrême violence ». – Vacation d'un dragon, du détachement en garnison à Moûtiers, qu'on avait fait intervenir « pour pousser les ouvriers commandés à faire leurs efforts, pour garantir la grande route qui était menacée d'être interceptée par l'Isère ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1779-1780,

C 1092 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats délivrés par l'intendant, sur la caisse provinciale, pour dépenses de travaux publics à la charge de la province. – Mémoires et quittances à l'appui. – Réparations de ponts, digues, routes, etc. – Mandats de 25 livres 8 sols à un maître maçon « que l'intendant avait commis verbalement, pour déblayer promptement la grande route au contour de la Saussette, dont les réparations étaient si pressantes que les voitures n'auraient pu y passer, sans courir le danger d'être renversées dans l'Isère ; comme aussi pour déplacer un roc qui était survenu audit grand chemin, audessous du Villaret, le 28 septembre 1780, par lequel roc la route se trouvait fermée » ; – à un inspecteur de travaux et à trois cavaliers qui avaient vaqué avec lui « pour remettre le ruisseau d'Arbine dans son lit » (décembre 1781) ; – pour la reconstruction du pont sur le torrent de l'Ormente, au chef-lieu de la commune d'Aime, qui avait été emporté, le 16 novembre 1781, par une crue de ce torrent. – Etc.

1780-1781

C 1093 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier, pour dépenses à la charge de la province : – pour travaux aux ponts, aux digues et aux murs de soutènement de la route de la Haute-Tarentaise ; – à noble Christophe Gaspard du Verger, baron de Saint Thomas des Esserts, 235 livres d'indemnité, pour occupation d'un terrain qui lui appartenait, sur le territoire de Saint-Marcel, pour la grande route de la Haute-Tarentaise (septembre 1783) ; – pour vacations à un architecte qui avait été chargé, par l'intendant, « d'aller reconnaître l'endroit où le roc descend de la montagne, ce qui met en danger les passagers sur la grande route, au lieu nommé la gorge d'Aigueblanche » ; – pour la construction du pont de Saint-Pierre, à Moûtiers (août 1784) ; etc.

Registre. – In-4° cartonné ; 194 feuillets, papier.

Liasse. – 138 pièces, papier.

1780-1784

C 1094 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, pour la construction et l'entretien des digues de Tours, contre l'Isère; avec les procès-verbaux d'adjudication, des devis de travaux et autres pièces justificatives.

Registre. – In-4° cartonné 76 feuillets papier.

1782-1787

C 1095 Voirie et travaux publics. — Comptabilité. — Mandats ordonnancés par l'intendant, pour dépenses à la charge de la caisse provinciale, avec des mémoires, quittances et autres pièces justificatives : — pour l'établissement d'un garde-fou, sur la grande route de Moûtiers à Conflans, qui avait été emporté par une crue de l'Isère ; — à des propriétaires de Saint-Amédée de la Côte, « en dédommagement de leur terrain sur lequel on a pratiqué des fossés pour garantir la grande route des filtrations d'eau qui la faisaient ébouler » ; — à un huissier de Chambéry, 2 livres 18 sous, « pour les droits de publication et affiction faite à Chambéry, le 22 juillet 1782, d'une affiche pour la prolongation de la digue d'Aigueblanche et pour la reconstruction du pont de Saint-Pierre ». — État de ce qui est dû aux communes de Saint-Bon et de La Perrière, pour la reconstruction du pont de La Closettaz. — Mandat à l'entrepreneur des réparations aux prisons de Moûtiers. — Etc. Registre. — 148 pièces papier.

1782

C 1096 Voirie et travaux publics. — Comptabilité. — Mandats ordonnancés par l'intendant, pour dépenses a la charge de la caisse provinciale, avec les pièces justificatives : — pour le paiement de travaux aux routes et ponts ; — pour des réparations à la grande route de Moûtiers à Aigueblanche ; — à un maçon de Moûtiers, secours de 100 livres que le Roi lui avait accordé, sur la caisse de la province de Tarentaise, parce qu'il avait été blessé grièvement, par la chûte d'un quartier de roc, à la Saussette, où il travaillait aux réparations de la digue (janvier 1783) ; — à l'entrepreneur qui avait miné les rochers qui s'étaient éboulés sur la grande route de la Haute-Tarentaise ; — à un commissionnaire qui avait porté les ordres de l'intendant, dans les communes de Notre-Dame-du-Pré, Hautecour, Fessons-sur-Salins, etc. ; — pour réparations au collège royal de Moûtiers ; — à deux dragons de la garnison de Moûtiers, qui avaient été commandés, pendant 24 jours, pour garder les avenues de la grande route, pendant qu'on faisait jouer les mines et descendre les pierres de la montagne, entre Moûtiers et Aigueblanche (décembre 1783) ; — etc. Liasse. — 182 pièces papier.

1783

C 1097 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – « Bilan pour la dépense des ponts et chemins de la province, avec leurs dépouillements, et autres pièces justificatives. – Minute d'une « relation de l'intendant, sur les ouvrages à faire, en l'année 1784, dans la province de Tarentaise et qui sont à sa charge en général ». – Observations sur un projet de diguer le torrent Morel, sur le territoire de Bellecombe. – Projet de bilan de la caisse des ponts et chemins de la province de Tarentaise, pour 1786. – Dépouillement du bilan de cette caisse, pour 1787. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1783-1792

C 1098 Voirie et travaux publics. – Comptablité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec des mémoires, quittances et autres pièces justificatives, pour le service de la voirie. – Indemnité à un propriétaire, pour les dommages qui avaient été causés aux murs de sa vigne, située à la gorge d'Aigueblanche, par la descente des rocs qu'on avait été obligé de miner, pour mettre en sûreté la grande route de Moûtiers à Conflans (mars 1784). – Vacation de l'inspecteur des travaux pour le rétablissement des parapets à la rampe de Grand-Coeur (septembre 1784). – Au commissionnaire, chargé de porter un ordre de l'intendant au conseil de la commune de Villargerel, pour des travaux qu'il devait faire exécuter, sur un point de la route de la Basse-Tarentaise (novembre 1784). – Paiement de travaux à la route de la Haute-Tarentaise (décembre 1784). – Etc.

Liasse. – 69 pièces papier.

1784

C 1099 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, pour travaux aux digues et ponts à la charge de la province; avec des mémoires, quittances et autres pièces justificatives: – à l'exacteur des Allues, pour des bois que cette commune avait fournis pour la reconstruction des ponts de Brides et de la Culaz (mai 1784); – à un dragon de la garnison de Moûtiers qui avait assisté l'inspecteur des travaux du pont de Nantvarrin (octobre 1784); – pour des réparations aux ponts de Saint-Pierre et du Meizel, à

Moûtiers, et au pont de Salins (novembre 1784) ; – à l'entrepreneur du pont de Saint-Pierre, indemnité pour avoir travaillé la nuit, « afin d'accélérer l'ouvrage ». – Réparation aux digues de Fessons, d'Aigueblanche. – Etc.

Liasse. – 114 pièces papier.

1784

C 1100 Voirie et travaux publics. - Comptabilité. - Mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier provincial, avec quelques autres pièces de dépenses, concernant des travaux aux routes, diques et ponts, à la charge de la province : - à noble Christophe Dutour, seigneur de Villeneuve et de Saint-Eusèbe de Coeur, indemnité pour dommages causés à son terrain, par des travaux exécutés à la grande route de Moûtiers à Conflans, sur le territoire de Grand-Coeur (avril 1785) ; - à un inspecteur pour 11 journées de vacation à cheval, pour surveiller les travaux de la route de Cevins à Conflans (juillet 1785); - à l'inspecteur des travaux de reconstruction du pont sur l'Ormente, à Aime, et à 3 ouvriers qui avaient travaillé, pendant une journée « à rapetasser le vieux pont, le jour qu'il est tombé, afin que les bêtes de charge y puissent encore passer » (août 1785); - à un commissionnaire qui avait porté des ordres de l'intendant dans les communes de Saint-Paul, Montagny, Villarlurin et Fessons-sur-Salins, pour des travaux que ces communes devaient exécuter sur les routes (octobre 1785) ; - à l'inspecteur de la construction de la digue de la Madeleine contre l'Isère (novembre 1785) ; – à un inspecteur des travaux de la grande route de Tarentaise en Maurienne, par le col de la Vanoise (décembre 1785) ; – Etc. Liasse. - 104 pièces papier.

1785

C 1101 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier provincial, pour travaux publics à la charge de la province, avec quelques mémoires, quittances et autres pièces justificatives : – à des géomètres et architectes, chargés de surveiller des travaux aux routes et ponts ; – pour des réparations à la chapelle du collège royal de Moûtiers (janvier 1786) ; – aux exacteurs de Villarlurin et de Fontaine-le-Puits, pour le paiement de pièces de bois que ces communes avaient fournies, pour la réparation du pont de Salins (mars 1786) ; – au châtelain du marquisat de Bourg-Saint-Maurice, pour ses vacations comme inspecteur des travaux à la grande route de la Haute-Tarentaise, sur le territoire de cette commune (avril 1786) ; – à l'entrepreneur qui a fait faire la démolition du vieux pont en bois, servant de communication de la place Saint-Pierre à celle de Sainte-Marie à Moûtiers (août 1786) ; – à l'inspecteur des travaux du pont de Saint-Roch, sur la route de la Vanoise, territoire de Bozel (décembre 1786) ; – etc. Liasse. – 84 pièces papier.

1786

C 1102 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse de la province, avec quelques pièces justificatives des dépenses : – à l'entrepreneur du grand pont de Bozel, sur la route de la Vanoise (juin 1787) ; – pour la construction d'un mur de soutènement, afin de protéger la route de la Haute-Tarentaise contre les éboulements qui l'encombraient sans cesse, au détroit du Siaix (id.) ; – pour des réparations au pont du Meizel, à Moûtiers (novembre 1787). – Réparations sur divers points de la route de la Haute-Tarentaise. – Etc.

Liasse. – 122 pièces, papier.

1787

C 1103 Voirie et travaux publics. – Comptabilité. – Mandats ordonnancés par l'intendant, pour réparations aux ponts, digues, routes et autres travaux publics à la charge de la province, avec des quittances, mémoires et autres pièces justificatives de la dépense: – à l'entrepreneur d'une digue dont la construction avait été ordonnée pour protéger la commune de Bourg-Saint-Maurice contre les débordements désastreux du torrent de l'Arbonne (janvier 1788) ; – à un marchand de Moûtiers, pour l'établissement d'un fourneau, dans les bureaux de l'intendance (juin 1788) ; – à l'entrepreneur de la reconstruction du pont au village de Saint-Germain, au pied de la montagne du Petit-Saint-Bernard, et d'un autre pont dit du Pontet, sur la même montagne (août 1788) ; – etc. Liasse. – 66 pièces, papier.

1788

C 1104 Voirie et travaux publics. — Comptabilité. — Mandats provinciaux, avec pièces à l'appui : — pour des réparations aux archives du tabellion et au collège royal de Moûtiers, qui devaient être payées, moitié par la caisse de la province et moitié par les communes ; — à un entrepreneur qui avait été chargé de miner, dans le lit de l'Isère, deux gros blocs de pierre, près du pont de Fessonnet, ce qui dirigeait l'eau dans la plaine de Fessons et contre la grande route (mars 1789) ; — à l'inspecteur de la construction du nouveau pont de Brides, sur la route de la Vanoise ; — pour diverses réparations, sur la route de la Haute-Tarentaise, au détroit de Siaix, à Saint-Amédée-de-la-Côte, etc. (1790) ; — pour le paiement d'indemnités dues à des propriétaires de la commune de Séez, dont on avait occupé les prés, pour l'établissement du chemin de la montagne du Petit-Saint-Bernard, au-dessus du village de Saint-Germain (1791) ; — etc.

Liasse. – 143 pièces, papier.

1789-1792

Voirie et travaux publics. – Affaires et correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : – par le ministre de Turin, relativement au projet de construire, dans le jardin de la maison de La Pérouse, qui avait été achetée par les finances royales, un local pour les archives du tabellion de Moûtiers (février 1776) ; – recommandant de rechercher les individus qui avaient rouvert clandestinement la fosse du roc salé d'Arbonne, que le gouvernement avait fait boucher (1777) ; – relativement à la réparation des digues contre l'Isère, à Moûtiers (1779) ; – par M. Ballada, intendant de Genevois, priant son collègue de Moûtiers de lui procurer des ardoises, « à un prix discret », pour faire réparer deux tours du château royal d'Annecy (juin 1781) ; – par un inspecteur de travaux, faisant connaître que ceux de la digue de Tours ont été retardés par une maladie épidémique qui sévissait dans la commune et dont neuf maîtres maçons étaient atteints (septembre 1781) ; – par le secrétaire de Bourg-Saint-Maurice, annonçant que l'Isère débordée venait d'emporter plusieurs ponts sur la route de Séez (novembre 1781) ; – par l'archiprêtre de Saint-Bon, demandant qu'on fît réparer d'urgence la toiture de son église qui venait d'être fortement endommagée par un ouragan (id) ; – Etc.

Liasse. – 123 pièces, papier.

1775-1781

C 1106 Voirie et travaux publics. - Affaires et correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : - par l'intendant général de Chambéry, relativement à la construction d'un bateau (bac) pour traverser l'Isère, au-dessous de Conflans (janvier 1782); - par le curé de Rognaix, sollicitant l'administration d'envoyer les secours les plus prompts et les plus énergiques pour sauver l'église et la commune de la destruction complète dont elles étaient menacées par une inondation terrible de l'Isère (juin 1782); - au sujet d'un devis de réparation aux prisons royales de Moûtiers, réclamé par l'intendant général de Chambéry (septembre 1782); - par M. Avogadro de Colobiano, vice-intendant général à Chambéry, transmettant une lettre par laquelle le général des finances faisait connaître, dans les termes suivants, les volontés du Roi, en ce qui concerne les impositions provinciales à la charge des communes du duché de Savoie, pour les travaux publics qui n'affectent pas la caisse des ponts et chemins de l'État : « Sa Majesté a déclaré qu'à l'avenir, son intention est que la construction des ouvrages publics soit demandée par délibération des conseils des paroisses; que s'ils ne le font pas de leur gré, les intendants les excitent, lorsqu'ils le jugeront à propos, à délibérer, et qu'en cas de négligence ou de refus de leur part, on propose d'office les ouvrages nécessaires » (novembre 1782); - par le secrétaire de la commune de Saint-Laurent de la Côte, au sujet de réparations urgentes qui étaient réclamées par l'acensataire des moulins de cette commune (décembre 1782) ; - Etc. Liasse. – 96 pièces papier.

1782

C 1107 Voirie et travaux publics. – Affaires et correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant: – par le baron Rosset de Tours, au sujet de l'assainissement de la plaine marécageuse de Tours, le long du cours de l'Isère (janvier 1783); – long mémoire du marquis Oravanzane, de Turin, concernant la construction des digues contre l'Isère à Aigueblanche (mars 1783); – par M. de Vignod de Bioley, qui réclamait le rétablissement, à la charge des communes de Doucy et de Saint-Oyen, de planches ou petits ponts sur le torrent Morel, qui avaient été entraînées (avril 1783); – par l'intendant général de Chambéry, priant l'intendant de Moûtiers de s'informer, d'une manière secrète, si l'État de la route de

Savoie en Piémont, par le Val d'Aoste, est tel qu'on n'ait pas à redouter l'interruption des communications, ce qui se produisait souvent, par la voie du Mont-Cenis (mai 1783); - par M. du Verger de Blay qui se plaignait que l'entrepreneur de la route « attaquait la montagne de roc que la nature avait placée là, pour garantir sa maison contre l'impulsion du torrent » (id.); - par le curé de Tignes, demandant qu'on fit sans retard des réparations à son presbytère qui menaçait de s'écrouler (septembre 1783); – par le curé de Champagny, priant l'intendant d'intervenir pour qu'on remplace les vitres cassées aux fenêtres de son église (novembre 1783); - etc.

Liasse. – 106 pièces papier.

1783

Voirie et travaux publics. - Affaires et correspondances générales. - Lettres adressées à C 1108 l'intendant : - par Mme de Manuel du Bouchage, au sujet des dommages graves causés à ses propriétés, par les travaux des salines de Conflans (janvier 1784); - par le curé des Allues, rendant compte de la conduite insolente à son égard, du clerc (sacristain) qui avait été exaspéré d'avoir été commandé pour les corvées, ce qui n'avait jamais eu lieu antérieurement (juin 1784); - par M. Dutour de Villeneuve, demandant à l'intendant « de vouloir bien faire châtier l'entrepreneur de la construction des parapets de Saint-Thomas de Coeur... sur ce qu'il a eu l'audace, après en avoir reçu la prohibition, d'envoyer des ouvriers ouvrir un de ses champs, à Aigueblanche, pour en tirer des tufs, sous prétexte de travaux publics » (juillet 1784); - par M. de Greyfié, faisant connaître que, pour tirer parti des moulins communaux des Allues, dont il venait de se rendre adjudicataire, il était forcé d'acheter un âne qui lui sera encore inutile, si l'administration ne fait pas réparer les chemins de la commune qui sont devenus tout à fait impraticables, surtout pour arriver aux moulins en question (novembre 1784); - etc.

Liasse. - 78 pièces papier.

1784

C 1109 Voirie et travaux publics. - Affaires et correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : - par le baron Vignet des Étoles, intendant général à Chambéry, demandant si le collège de Moûtiers, qu'il s'agissait de réparer, avait été construit et entretenu jusqu'alors par la province (mars 1785); - transmettant une requête de l'entrepreneur des travaux du pont de l'Hôpital-sous-Conflans, qui, après avoir exposé que les pluies ont détruit ses ouvrages inachevés et qu'il est indispensable qu'il puisse, au premier beau jour, disposer d'un très grand nombre d'ouvriers, prie l'autorité supérieure de lui accorder le bras de force pour s'en procurer (juillet 1785) ; - invitant l'intendant à faire publier à Moûtiers, l'affiche de l'adjudication relative aux prisons que Sa Majesté avait décidé de faire construire à Carouge (avril 1786); - transmettant des conventions passées entre les communes de Saint-Laurent de la Côte et de Saint-Jean de Belleville, pour régler leur concours respectif dans la construction d'un pont qui leur servait de voie de communication (octobre 1789) : – etc. Liasse. – 112 pièces papier.

1789

C 1110 Usines, mines et carrières. – États des moulins, scieries et autres artifices construits sur des cours d'eau, dans les terres de juridiction immédiate. - Procédures instruites contre des usiniers qui avaient établi des artifices sans l'autorisation requise. Registre. – In-4° cartonné, 62 feuillets papier.

1775-1783

C 1111 Usines, mines et carrières. - Rapports fournis à l'intendance, par les secrétaires des communes de Cevins, Rognaix, Pussy, Fessons-sous-Briançon, Pesey, etc., sur les carrières d'ardoises et de lozes qui existaient dans ces communes ; - sur les dépôts de terre à fabriquer des tuiles; - sur la situation des habitations, au point de vue des dangers d'incendie; - sur la mine de charbon de Mâcot (juin 1782); - sur les mines de plomb argentifère de Pesey, en 1783. – Demande d'autorisation pour l'exploitation des carrières d'ardoises du col de la Madeleine, par deux habitants de Moûtiers. Liasse. - 55 pièces papier.

1776-1791

C 1112 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Circulaires et instructions de l'administration supérieure, pour les employés des salines. Registre. – In-4° cartonné, 47 feuillets, papier.

1732-1781

C 1113 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Ordonnances et instructions : – à l'inspecteur des travaux de la digue de Tours ; – à celui qui avait été chargé de rechercher une source d'eau salée, signalée dans la commune de Rognaix ; – relativement à la construction, à Cevins, de fours à chaux, pour le service des salines de Conflans ; – ordre au comte de Montjoie, qui tenait à bail les ardoisières de Cevins, de les relâcher aux entrepreneurs des bâtiments des nouvelles salines de Conflans. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

1750-1753

C 1114 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Instructions et règlements de l'administration supérieure, pour le service des salines de Moûtiers et de Conflans. – Instructions du bureau général des finances de Turin, à l'intendant de Tarentaise, concernant la régie des salines de Moûtiers et de Conflans (juillet 1753). – Relation du congrès tenu à Turin, au mois de janvier 1754, concernant les salines. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 142 feuillets papier.

1753-1762

C 1115 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Instructions pour les directeurs de Moûtiers et de Conflans, l'ingénieur chargé des travaux aux bâtiments, aux appareils, etc.; les receveurs, caissiers; etc.; l'inspecteur des forêts chargé de l'approvisionnement en bois de construction et de chauffage.

Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1754-1769

C 1116 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Instructions au vice-intendant général Perrin qui avait été délégué pour diriger la construction des nouvelles salines de Conflans; – à l'ingénieur Capellini, chargé des travaux. – Mémoire concernant les employés et les ouvriers, pour le service de ces salines. Registre. – In-4° cartonné, 40 feuillets papier.

1749-1750

C 1117 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux et ordonnances de l'intendant : – pour l'épreuve du sel fabriqué dans les salines de Moûtiers (janvier 1732) ; – pour constater le degré de graduation des petites chaudières (avril 1738) ; – pour vérifier l'économie de bois de chauffage qu'on obtiendrait en construisant les petits réservoirs d'après un projet du maréchal Érin (décembre 1738) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 24 feuillets papier.

1732-1741

C 1118 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Rapports, mémoires, ordonnances, etc. – Procès-verbal d'estimation des terrains du commandeur de Manuel, situés dans la plaine de Conflans, et où on se proposait de construire les nouvelles salines (avril 1751). – Résultat des conférences tenues à Chambéry, par ordre du Roi, entre le baron Foncet de Montailleur, conseiller d'État, le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise, et le vice-intendant général Perrin, au sujet des salines de Conflans (janvier 1754). – Procès-verbal des dégâts causés par un ouragan, aux bâtiments de graduation et à la baraque du charpentier des salines de Moûtiers (janvier 1756). – Procès-verbal des dommages causés par les neiges, aux maisons de cuite des salines de Moûtiers (janvier 1757). – Etc.

Registre. – In-4° incomplet, 185 feuillets papier.

C 1119 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux de visite et rapports d'inspection des salines de Moûtiers, par le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise. – La visite faite, avec les plus grands détails, par ce fonctionnaire, pendant les mois d'août et de septembre, d'après les ordres du Roi et avec l'assistance de l'ingénieur Capellini, commence par une description de la source qui alimente les salines, et qui sort du rocher de Melphe, près du village de Salins, à peu de distance de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 177 feuillets papier.

1753-1756

C 1120 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Rapport de l'intendant de Moûtiers (le chevalier Angiono), concernant l'établissement ancien des salines de Moûtiers, et le nouveau des salines de Conflans. – Ce rapport très détaillé, décrit complètement la source saline, les bâtiments d'exploitation de Moûtiers, les travaux d'art qui ont été exécutés pour amener la partie des eaux, non utilisée à Moûtiers, jusqu'à Conflans, par Grand-Coeur, Notre-Dame-de-Briançon, la Bâthie, etc.; ainsi que la première épuration qu'on faisait subir à l'eau, dans ce trajet, pendant lequel les tuyaux de conduite avaient à franchir plusieurs cours d'eau. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 32 feuillets papier.

1754

C 1121 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Ordonnances de l'intendant. – Contraintes par voie de brigade; contre les individus désignés par les municipalités pour transporter, dans leurs voitures, les sels de Cevins à L'Hôpital-sous-Conflans, et qui s'y refusaient (mars 1754). – Injonctions aux communes de Pallud et d'Allondaz, pour des transports de planches destinées aux salines; – aux communes de Grignon et Monthion, de faire réparer leurs chemins; – aux communes d'Aigueblanche, Bellecombe, Saint-Thomas de Coeur, Notre-Dame de Briançon, Fessonssous-Briançon, Cevins, Rognaix, Saint-Paul, etc., de désigner des hommes pour retirer de l'Isère des bois qu'on avait voulu faire flotter sur le torrent du Doron, et qui avaient été emportés par une crue (juin 1756). – Commission au secrétaire de Bourg-Saint-Maurice, pour faire reboucher le trou qu'on venait de pratiquer clandestinement au roc salé d'Arbonne, d'où les gens du voisinage retiraient du sel, au préjudice des gabelles (1759). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 131 feuillets papier.

1754-1761

C 1122 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Ordonnances de l'intendant : – commission au sieur Cornu, notaire à Aime, chargé de dresser un état détaillé des forêts des communes en dessus de Moûtiers, au point de vue des ressources qu'elles pouvaient présenter, pour l'approvisionnement des salines, en bois de charpente et en bois à brûler. – Injonctions à la commune de Pralognan et aux autres communes de la même vallée, pour le flottage des bois destinés aux salines. Registre. – In-4° cartonné, 16 feuillets, papier.

1756-1757

C 1123 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Mémoire par le comte Capris, intendant général à Chambéry, sur l'état des salines royales de Moûtiers: – concernant la graduation de l'eau salée, les procédés employés pour la fabrication du sel, la consommation du bois de chauffage, les moyens d'assurer le développement de ces salines, etc., avec des états des sels fabriqués pendant les années précédentes, et quelques autres pièces à l'appui du mémoire.

Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets papier.

1757

C 1124 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Relation (rapport) sur l'exécution du règlement, concernant les royales salines de Moûtiers et Conflans, du 4 mai 1753, par le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise, divisé en cinq chapitres : 1° les employés et ouvriers de l'établissement ; – 2° les bâtiments, engins, machines, etc. ; – 3° les bois de chauffage et de charpente ; – 4° les sels fabriqués ; – 5° la comptabilité.

Registre. – In-4° cartonné. 50 feuillets papier.

1758

C 1125 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Mémoires, rapports, procès-verbaux, ordonnances de l'intendant, concernant toutes les parties de leur direction. – Réception d'oeuvre des travaux de réparation exécutés au canal de l'eau salée à Tours. – États généraux des dépenses ordinaires. – Procès-verbal du directeur des salines de Conflans, concernant le sel fabriqué dans le bassin au soleil et remis ensuite aux chaudières, et le déchet qui en est résulté.

Registre. – In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1758-1759

C 1126 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Rapports, mémoires, ordonnances de l'intendant. – Devis pour la réparation du poids à peser le charbon. – Enquête sur le manque d'eau salée, à l'usine de Conflans. – Rapport sur les dégâts causés par un ouragan aux bâtiments du prince royal et de Saint-Antoine, aux salines de Moûtiers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 266 feuillets papier.

1760-1761

C 1127 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Copie d'un billet royal, du 21 août 1760, qui charge « le chevalier de Robilant, inspecteur général des minières, de se rendre en Savoie, pour visiter les salines de Tarentaise, prendre toutes les connaissances nécessaires, examiner les dispositions qui pourraient se donner, et former les projets et relations prescrits par le même billet royal ». – Rapports d'ingénieurs, sur l'état des appareils. – État des bois fournis par les communes de la Haute-Tarentaise. – Tabelles de graduation de l'eau salée.

Registre. – In-4° cartonné, 235 feuillets papier.

1760-1762

C 1128 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Mémoires, rapports, ordonnances de l'intendant, concernant les salines de Conflans. – Procès-verbal au sujet d'une avalanche qui était tombée à Pont-Céran, sur le canal qui conduisait à Conflans, l'eau de la source de Salins (20 février 1762). – Autre procès-verbal pour constater les dégâts causés à la prise d'eau de Conflans, par une crue de l'Arly (août 1762). – Ordonnance relative à l'adjudication de la coupe de la forêt de Villaroger. – Lettre à cachet du roi Charles-Emmanuel III, du 30 septembre 1763, pour la construction de nouvelles étuves, aux salines de Moûtiers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 117 feuillets papier.

1762-1764

C 1129 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux, mémoires, ordonnances de l'intendant. – Etat des réparations à faire à la prise d'eau douce, dans l'Arly, à Conflans. – Rapport de l'ingénieur Capellini, sur des réparations aux bâtiments des salines, à Moûtiers, et au canal de l'eau salée (février 1764). – Procèsverbal de l'analyse de l'eau de la source salée. – Rapport sur la perte de 425 sacs vides, dans l'inondation du mois de juin 1764. – Mémoire du chevalier de Robilant, sur l'étuvation des sels. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné. 126 feuillets, papier.

1764

C 1130 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Ordonnances de l'intendant, devis de travaux, mémoires, etc. – Rapport sur la construction d'une digue contre l'Isère, à la Bâthie, qui devait protéger non seulement les terrains sur la rive, des fréquents débordements de la rivière, mais garantir le canal qui conduisait l'eau salée de Moûtiers à Conflans (mars 1765). – État des forêts dont on proposait l'exploitation, pour le service des salines de Moûtiers (janvier 1766). – « Verbal relatif à la défectuosité des sels fabriqués à Conflans, par rapport à leur couleur grisâtre » (août 1766). – Mémoire sur un moyen d'obtenir un dessèchement plus rapide du sel, dans les salines (février 1767). –

Procès-verbal de visite des magasins des sels et de la sacquerie, par l'intendant de Moûtiers, à l'occasion du décès d'un receveur des salines (décembre 1767). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 218 feuillets, papier.

1765-1767

C 1131 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Mémoires, rapports, ordonnances de l'intendant, etc. – Mémoires de l'ingénieur Capellini, concernant les réparations à faire au canal de l'eau salée, au canal de l'eau douce et au bâtiment de graduation des salines de Conflans (janvier 1771). – Soumissions et adjudications pour ces travaux. – « État des journées de maîtres maçons et de manoeuvres qui ont travaillé pour construire un aqueduc sur le ruisseau qui descend de Villandry, pour empêcher le mélange des eaux dudit ruisseau avec celles salées, et dont le canal passe sous le lit dudit ruisseau, dans les vignes, sur le territoire de la commune d'Aigueblanche » (juillet 1773). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 130 feuillets, papier.

1771-1774

C 1132 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Inventaires, procès-verbaux, état de réparations à faire aux bâtiments, etc. – Copie du procès-verbal de l'échantillage des poids employés dans les salines de Moûtiers et de Conflans, constatant que cette opération a été faite à Chambéry, par l'échantilleur des poids et mesures du duché de Savoie, en présence de l'intendant général de Chambéry et du directeur général des gabelles de Savoie (septembre 17î4). – État des réparations dont l'exécution est indispensable, dans le courant de la campagne de 1775, aux salines de Moûtiers et de Conflans. – Rapport de l'architecte Capellini, contenant l'estimation de la dépense à faire, pour reconstruire deux des bâtiments des salines de Conflans, qui avaient été incendiés dans la nuit du 23 au 24 novembre 1776. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 94 feuillets, papier.

1774-1777

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Sentences, ordonnances de l'intendant, etc., concernant plus spécialement la gestion d'une compagnie de Bernois à qui le gouvernement sarde avait affermé ses salines qu'il fut obligé de reprendre, après quelques années d'essais malheureux. - Extrait des lettres patentes de confirmation et de délégation, du 22 avril 1774, accordées par le roi Victor-Amédée III, à noble Jean-Frédéric Stettler, citoyen de Berne, concessionnaire de l'exploitation des salines royales de Moûtiers et de Conflans. - Ordonnance de l'intendant de Tarentaise qui condamne le sieur Stettler à payer aux religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers, une indemnité pour la perte des arbres de leur jardin, qui avaient été détruits par des infiltrations du canal de l'eau salée. - Règlement par des sentences de l'intendant, de contestations entre M. Stettler et des ouvriers, des fournisseurs, etc. – Enquêtes et auditions de témoins. – Ordonnances du 12 janvier 1778, par laquelle l'intendant, conformément à une décision royale, accorde à M. Stettler et à ses associés, concessionnaires de l'exploitation des salines de Tarentaise, la main levée d'une saisie qui avait été ordonnée par la Chambre des comptes de Turin, sur les meubles et effets qu'ils avaient à Moûtiers. - Etc. Registre. - In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1774-1780

C 1134 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux, ordonnances de l'intendant, etc. – Nomination d'un inspecteur des travaux à exécuter contre le torrent du Doron, près de Salins (février 1779). – Ordre aux communes de Saint-Laurent de la Côte et Saint-Martin de Belleville, de fournir d'office, pour le transport des bois nécessaires aux salines, le nombre requis de mulets et de muletiers ; qui seront rétribués convenablement (juin 1781). – Mémoire concernant le terrain occupé par le bassin construit aux salines de Moûtiers, en 1766, pour extraire de l'eau les bois flottés sur l'Isère. – Ordre aux receveurs des sels d'avoir à rendre leurs comptes (1782). – « Rapport estimatif des fonds que doit occuper le petit bâtiment de graduation, à construire près de l'avenue du pont des salines de Moûtiers » (mars 1786). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 52 feuillets, papier.

1779-1787

C 1135 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux, ordonnances de l'intendant, etc. – Ordre donné aux habitants de la Bâthie de curer les canaux et ruisseaux de la plaine, sur leur territoire, dont les eaux s'infiltraient dans le canal de l'eau salée (juin 1789). – Ordonnance relative au flottage des bois, pour le service des salines de Conflans (août 1790). – Manifeste pour la vente de la portion du domaine royal de Conflans, qui n'était pas nécessaire aux salines (février 1791). – Procès-verbal de prestation de serment d'un nouveau contrôleur des salines de Moûtiers, nommé par billet royal du 10 mai 1791. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets. papier.

1789-1792

C 1136 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Rapport des conseillers municipaux de Bourg-Saint-Maurice et d'autres agents, chargés de vérifier l'état de la « fosse salée d'Arbonne », sorte de carrière qui renfermait du sel, et dont le gouvernement avait interdit l'exploitation qui aurait porté préjudice aux gabelles. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

1762-1766

C 1137 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux de vérification, par les conseillers des communes de Bourg-Saint-Maurice et des Chapelles de la fosse salée d'Arbonne, pour constater qu'elle n'avait pas été rouverte. Registre. – In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1767-1768

C 1138 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux de visite, par des membres du conseil communal de Bourg-Saint-Maurice, de la fosse salée d'Arbonne, où les habitants du pays prenaient du sel par contrebande et que le gouvernement avait ordonné de murer.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1769-1770

C 1139 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Procèsverbaux des visites faites, par ordre de l'intendant, à la fosse salée d'Arbonne, que le gouvernement avait fait murer, pour empêcher la contrebande.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1771-1777

C 1140 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Rapport du chevalier de Buttet, capitaine d'artillerie, sur les forêts de la province qui pouvaient fournir des bois pour les salines terminé par un tableau qui indique, pour chaque commune, la superficie des forêts qu'on pourra affecter à ce service, les quantités qu'on y pourra prendre annuellement, et le nombre d'années pendant lesquelles on pourra compter sur cette ressource.

Registre. – In-4° cartonné, 297 feuillets, papier.

1778

C 1141 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Administration générale. – Constructions ; agrandissements ; réparations, etc. – Devis de travaux. – États d'indemnités pour occupation de terrain, etc. – Lettre de commission donnée par Emmanuel Philibert, duc de Savoie, à un conseiller de la Chambre des comptes ou, en son absence, au juge-mage de la province de Tarentaise, par suite d'une requête présentée par Charlotte de Novery, dame de Blay, pour procéder à la vérification des dommages causés, suivant elle, à ses moulins, par les salines du duc de Savoie (1569). – Copie d'un acte d'acquisition passé à Turin, le 23 septembre 1751, pour le compte des finances royales, d'un domaine vendu par le comte François-Joseph de Manuel de Locatel, capitaine de dragons et gentilhomme de bouche de Sa Majesté, pour l'agrandissement des salines de Conflans. – Lettres patentes accordant à un Valaisan, l'excédent des eaux de la source de Salins, pour. fabriquer des sels, pendant 40 ans (1766). – « État des ouvrages qui sont indispensables aux royales salines de Moûtiers, pour réparer les dégâts que la crue excessive des eaux, du mois

d'octobre 1778, a causés aux digues contre l'Isère et le Doron, qui sont la principale défense desdites salines ». – Fournitures de bois. – États des bois à livrer par les communes. – Procès-verbaux de visites de l'inspecteur des forêts, dans les forêts communales réquisitionnées. – Supplique adressée au Roi, par la commune de Notre-Dame-du-Pré, qui réclamait une augmentation du prix des bois qu'elle devait fournir pour les salines. – Etc. Liasse. – 128 pièces, papier.

1569-1793

C 1142 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Originaux de ventes, acquisitions, baux, adjudications de travaux, et autres contrats administratifs, passés à l'intendance, avec des procès-verbaux d'enchères, des affiches, devis, soumissions, et autres annexes à l'appui des contrats. – Billet royal du 24 mars 1736, portant approbation des conventions du 13 avril 1735, en faveur des frères Labbato, banquiers de Genève, pour la fourniture de 6000 quintaux de sel. – Tarif des voitures pour le transport des sels, de L'Hôpital-sous-Conflans à Faverges, en faveur des conseils des communes d'Ugines et d'Outrechaise (1753). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 41 feuillets, papier.

1736-1754

C 1143 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs, etc., passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Acquisitions, par les finances royales, pour le service des salines, de prés, terres et marais situés à la Chaudanne, près Moûtiers, provenant de noble Philibert du Verger de Saint-Thomas, du chapitre métropolitain de Moûtiers, de la chapelle de la Madeleine, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 13 feuillets, papier.

1740-1741

C 1144 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : — pour la fourniture de 1000 plantes de sapin, à 10 livres 8 sols l'une, pour faire les tuyaux destinés à amener l'eau salée de Moûtiers à Conflans. — Billet royal du 12 novembre 1750, au général des finances, contenant l'ordre de faire construire à Grand-Coeur, à la Bâthie et à Conflans, des bâtiments pour les nouvelles salines. — Contrat pour la construction d'un bassin en pierre, de 100 trabucs de long, pour faire du sel au soleil (février 1751), avec un plan colorié ; — pour la construction des maisons de cuite, des salines de Conflans ; — id. d'un bâtiment de graduation, aux salines de Conflans ; — etc.

Registre. – In-4° relié en basane, 288 feuillets, papier.

1750-1751

C 1145 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, concernant seulement les salines de Conflans : – pour la fourniture des bois de sapin nécessaires à la construction d'un prolongement des bâtiments de graduation ; – pour la fourniture de « 1250 bourneaux pour la conduite de l'eau salée » ; – pour les bois de construction d'un bâtiment dit le Purgatoire, à Petit-Coeur ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 166 feuillets, papier.

1751-1753

C 1146 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Soumission pour l'escarpement d'un roc, audessus du moulin de Blay, à côté du chemin de Salins; – pour la couverture en ardoises d'un bâtiment des salines, dit le 2d Purgatoire de Petit-Coeur. – Soumission de la baronne de Warens, pour la fourniture du charbon de pierre aux salines de Moûtiers, passée par M. de Courtine, son associé (avril 1754). – Contrat pour le flottage, sur l'Isère, des bois qu'on faisait venir des forêts de la Haute-Tarentaise, pour le service des salines. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 234 feuillets, papier.

1753-1754

C 1147 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs, passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Vente des scies des Salines à Saint-Eusèbe de

Coeur, acquises par noble Dutour de Villeneuve (janvier 1755). – Procuration générale donnée par Claude-Humbert de Rolland, archevêque et comte de Tarentaise, prince du Saint-Empire romain, fils de noble Jean-Pierre de Rolland, de Berg, à révérend Mibord, son aumônier (juin 1754). – Soumission du même archevêque, pour l'acquisition des prés de la Chaudanne, près de Moûtiers; – pour la fourniture de 400 pots d'huile, aux salines de Moûtiers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 100 feuillets, papier.

1755-1756

C 1148 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Fourniture d'huile et de chandelles, pour le service des salines. – Adjudication, pour le flottage sur l'Isère, des bois destinés aux salines de Moûtiers et de Conflans. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné.

1757-1759

C 1149 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Adjudication de travaux et fournitures diverses : – pour la construction d'une étuve à Conflans ; – pour les tuyaux de conduite de l'eau salée (janvier 1761) ; – la construction de poëles, pour le dessèchement des sels, aux salines de Conflans (février 1761). – Adjudication des travaux ordonnés par le Roi, au roc salé d'Arbonne (août 1761). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 194 feuillets, papier.

1760-1761

C 1150 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Adjudications pour fournitures d'huile de noix, de chandelles de suif, approuvées par 2 billets royaux de Charles-Emmanuel III (juin 1762); – des travaux de fermeture de la fosse salée d'Arbonne (juillet 1762); – pour la construction d'une étuve aux salines de Moûtiers (juin 1763); – pour construire des rigoles, au canal de l'eau salée, à Pont-Séran et à Briançon (juin 1764). – Soumission pour l'exhaussement des digues contre l'Isère, dans l'enceinte des salines de Moûtiers (août 1764). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 174 feuillets, papier.

1762-1764

C 1151 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : – pour la construction d'une digue en éperon, contre l'Isère, sous la prairie de Saint-Thomas-de-Coeur, pour la protection du canal qui conduisait l'eau de la source salée, de Moûtiers à Conflans (janvier 1765) ; – pour des réparations à ce canal, sur le territoire de Feissons-sous-Briançon (février 1765) ; – pour la construction dans le lit de l'Isère, d'un pilotage destiné à empêcher le passage des bois flottés, parvenus à Conflans (août 1765) ; – etc, Registre. – In-4° cartonné, 173 feuillets, papier.

1765

C 1152 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance avec les annexes ordinaires. – Soumission pour des réparations à la vieille digue de Salins (janvier 1766) ; – pour celles du bassin situé près de l'Isère, dans les salines de Moûtiers ; – pour celles du bâtiment dit de Saint-Maurice, au même lieu ; – pour des coupes de bois, dans les forêts de Tours, Conflans, etc., pour des constructions et pour l'alimentation des fourneaux, aux salines de Conflans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 214 feuillets, papier.

1766

C 1153 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Fournitures de 15000 fagots d'épine noire, pour le bâtiment de Saint-Maurice, aux salines de Moûtiers (1767) ; – pour des réparations à la baraque du chef des bâtiments de graduation, aux salines de Moûtiers (avril 1767) ; – pour l'établissement d'une rigole, au travers des vignobles d'Aigueblanche et de Saint-Thomas-

de-Coeur, pour le service des salines (octobre 1768) ; – pour la coupe des bois, dans les îles de La Bâthie, pour la cuisson des sels, à Conflans (janvier 1769). – Soumission pour l'emploi de receveur provisoire des salines de Moûtiers (mars 1769). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 158 feuillets, papier.

1767-1769

C 1154 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : — pour des réparations au pilotage du râteau sur l'Isère, aux salines de Moûtiers (février 1770) ; — aux ouvrages de défense contre l'Isère, à Tours et à Conflans (mars 1770) ; — pour la prolongation de la digue contre le torrent de l'Arly, à l'Hôpital-sous-Conflans. — Acquisition, pour les salines de Conflans (mars 1770) de terrains provenant de la commune de Conflans et de « dame Anne-Jeanne-Josephte, fille émancipée de noble messire Marc-Antoine de Rouère de Saint-Sèverin, comtesse de La Barre, native de la ville de Chambéry, habitante de celle d'Yenne, épouse de messire Jacques de Maréchal de Somont ». — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 196 feuillets, papier.

1770-1771

C 1155 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires : – pour la construction d'un nouveau canal de l'eau douce, aux salines de Moûtiers (février 1772) ; – pour établir des chéneaux de bois, dans la plaine de Fessons ; – pour des fournitures de bois, aux salines ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1772

C 1156 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Contrats administratifs passés à l'intendance avec les annexes ordinaires : — pour la réparation du canal de l'eau douce, aux salines de Moûtiers (février 1773) ; — aux culées du pont établi sur le torrent de Saint-Eusèbe-de-Coeur ; — pour la reconstruction de la baraque des charpentiers, aux salines de Moûtiers ; — pour des fournitures d'huile, de cuir d'Auvergne, de poix, de chandelles, etc., pour les salines de Moûtiers et de Conflans. — Soumission par laquelle le receveur des salines de Conflans s'engageait à payer aux gabelles, les sacs qui manqueraient à l'avenir.

Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1773

C 1157 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires, pendant la régie provisionnelle des salines royales de Tarentaise, par suite de la déconfiture de la compagnie Stettler, de Berne, à qui l'État les avait affermées. — Soumission pour l'établissement des tuyaux de conduite pour l'eau salée, sur le territoire de Grand-Coeur (novembre 1777) ; — pour des fournitures de bois. — Cessions faites aux finances royales, par d'anciens employés, ouvriers, fournisseurs et autres créanciers de la société Stettler, par Mgr Laurent de Sainte-Agnès, etc., des sommes que cette société leur devait, et que les finances royales se chargeaient de payer. — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1777-1779

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – « État des plateaux et planches de bois large qui sont nécessaires pour la construction de deux roues, dont une pour le bâtiment de Saint-Maurice, aux royales salines de Moûtiers, et l'autre pour celles de Conflans, avec la quantité de pilots dudit bois qui sont nécessaires pour réparer le râteau, sur l'Isère, qui sert aux salines de Moûtiers, pour le flottage des bois » (septembre 1778). – Adjudication pour des fournitures de bois de construction. – Acensement, par les finances royales, à François Bardet, de l'emplacement du bâtiment dit de la Reine, aux salines de Moûtiers, mai 1779. – Devis pour le curage des rigoles qui conduisaient l'eau salée de Moûtiers à Conflans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 140 feuillets, papier.

C 1159 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Adjudication de l'exploitation des forêts de Pralognan, pour le service des salines de Moûtiers (août 1780). – Réparations de la digue de Tours, destinée à protéger la plaine de Conflans et les bâtiments des salines contre les débordements de l'Isère (décembre 1780). – Fourniture de 40 milliers d'ardoises, pour les salines de Moûtiers (avril 1781). – « Verbal d'expédition pour la construction d'un nouveau râteau sur le torrent du Doron, pour le flottage des bois de toise, à l'usage des royales salines de Moûtiers » (février 1782). – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 132 feuillets, papier.

1780-1782

C 1160 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance avec les annexes ordinaires : – pour réparations aux piliers en maçonnerie des bâtiments de graduation des salines de Moûtiers (février 1782). – Expédition du prix-fait pour la construction d'une nouvelle écluse, pour servir à la prise d'eau douce, à Salins (février 1782). – Construction d'une digue à sec contre le torrent du Doron, au-dessus des moulins de Blay, en prolongement de celle qui avait été construite en 1780. – « Devis, calcul et instructions pour la formation du nouveau bassin et canal à construire, sur la gauche de l'Isère, pour recevoir les bois mis en flottage sur ladite rivière, pour la fabrication des sels des royales salines de Moûtiers » (décembre 1782). – « Note des articles à pourvoir pour le service des royales salines de Moûtiers et de Conflans, à l'entrée de la campagne de 1783 ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 178 feuillets, papier.

1782-1783

C 1161 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. — Cahier des charges de l'exploitation des forêts des communes de Notre-Dame-du-Pré, Longefoy et Héry-en-Genevois, pour le service des salines royales (octobre 1783). — Soumission pour la reconstruction de la 4e maison de cuite de Moûtiers (avril 1784). — Adjudication de la construction de la nouvelle pile du pont de L'Hôpital sous Conflans, et de l'établissement de la nouvelle prise d'eau douce, pour le flottage, sur l'Isère, des bois nécessaires aux Salines, de Conflans (mai 1784). — « Devis, calculs et instructions, pour la construction d'une habitation pour le gradueur du nouveau bâtiment de graduation des salines de Moûtiers, à proximité de son mécanisme » (juin 1784). — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 218 feuillets, papier.

1783-1785

C 1162 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – « Adjudication de l'enlèvement des vieilles épines qui ont été abattues du bâtiment de Saint-Maurice et du bâtiment royal » (février 1785); – pour des fournitures de bois de construction; – pour des réparations au grenier des magasins à sel de Moûtiers (mars 1785). – Construction d'une boutique et d'un logement pour un maréchal-ferrant, attaché aux salines de Moûtiers (janvier 1786). – « Verbal d'expédition pour la fourniture et placement de 420 trabucs de chenaux, pour diriger hors du terrain, le canal de l'eau salée, dans les champs de La Roche-Cevins, à l'usage des royales salines de Conflans » (janvier 1786). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 148 feuillets, papier.

1785-1786

C 1163 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Contrats administratifs passés à l'intendance, avec les annexes ordinaires. – Devis estimatif de la construction d'une portion de la banquette destinée à préserver les salines de Moûtiers, contre les crues du torrent du Doron ; – pour protéger les magasins des salines de Conflans, contre les débordements de l'Arly. – « Verbal d'adjudication pour la construction d'un nouveau bâtiment de cristallisation, pour les salines de Moûtiers, avec les avis d'enchères », publiés par l'intendant, à Annecy, Chambéry, Bonneville, Conflans et Moûtiers (février 1788). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1786-1788

C 1164 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par lui, de Chambéry, de Moûtiers et de Conflans, au général des finances, à Turin, au comte Ferraris, intendant général à Chambéry, au directeur général des gabelles de Savoie, à des secrétaires de communes, etc. : – rendant compte de la visite des forêts de la vallée de Beaufort, qu'il venait de faire ; – faisant connaître l'état des salines ; – informant (6 décembre 1753) que le froid excessif qui sévissait, avait « entièrement arrêté les machines dans les salines » ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

1753

C 1165 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées par l'intendant : – au général des finances, à Turin, au sujet des conférences qu'il venait d'avoir avec le baron Foncet et le vice-intendant général Perrin, relativement à la comptabilité et à l'administration générale des salines ; – chargeant M. Levret, de l'Hôpital-sous-Conflans, de délivrer au père Gardien des capucins de Conflans, qui les lui avait demandés, « deux cents bourneaux en brique, à condition que ce ne sera que de ceux qui ne sont ou qui ne peuvent être d'aucun service dans les royales salines » (avril 1754) ; – à l'intendant général de Chambéry, l'informant des difficultés qu'on rencontrait pour obtenir l'apurement des comptes du regrattier de Moûtiers, qui l'était en même temps d'un certain nombre de communes de la région, et proposant d'obliger les communes à choisir leur regrattier chez elles, afin d'éviter cet inconvénient dans l'avenir (novembre 1754). – Lettres de service au contrôleur des salines de Conflans, au commis des gabelles de l'Hôpital-sous-Conflans, aux secrétaires des communes de Pesey, Macot, Bellentre, etc. Registre. – In-4° cartonné, 218 feuillets, papier.

1754

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -C 1166 Minutes de lettres de l'intendant : - au secrétaire de la commune de Doucy, pour lui donner l'ordre de défendre, à l'issue de la grand'messe, à tous les habitants, sous peine de prison, de s'opposer, comme ils l'avaient fait, à ce que les ouvriers de l'administration prissent, sur le territoire de la commune où il y en avait beaucoup, des épines dont on faisait une grande consommation, pour les salines (janvier 1755); - au général des finances, lui fournissant des explications détaillées sur l'emploi de crédits qui avaient été accordés par le Roi, pour diverses réparations ou améliorations que l'état des salines réclamait (août 1755); prescrivant aux secrétaires des communes de Sainte-Foy, Montvalezan-sur-Séez et Villaroger, de fournir à l'entrepreneur de la coupe de la forêt de Villaroger, les hommes et les scies nécessaires, afin qu'il fût en mesure de procurer aux salines, dans le plus bref délai possible, les bois dont elles avaient besoin (septembre 1755); - au général des finances, relativement à la vente par les finances royales, des prés de la Chaudanne, près de Moûtiers, que l'archevêque de Tarentaise offrait d'acquérir (décembre 1755) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 104 feuillets, papier.

1755

C 1167 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Correspondances générales. — Minutes de lettres de l'intendant : — faisant connaître au contrôleur général des finances, à Turin, en lui envoyant un état des sels fabriqués dans les salines de Moûtiers (8 janvier 1756) qu'il y avait déjà plus de 3 pieds de neige, dans la ville ; que la neige continuait à tomber, et que si on ne faisait pas les digues qu'il avait indiquées, les salines seraient exposées aux plus grands ravages, au printemps ; — rappelant au général des finances (19 janvier 1756) qu'on venait d'avoir, en Tarentaise, un temps affreux... « Plusieurs avalanches sont tombées, et bien des ruisseaux, qui ont débordé, ont causé des dégâts considérables. Il s'est détaché un quartier de roc du côté de Salins, et à quelques pas de distance de celui qu'on avait fait escarper, en 1754 » ; — faisant connaître à l'intendant général de Chambéry qu'il avait été chargé, par le général des finances, de Turin, de visiter très exactement les routes de Moûtiers à Genève et à Bellerive, au point de vue du transport des sels des salines de Tarentaise, et qu'il aurait l'honneur de lui envoyer une copie du rapport qu'il devait rédiger à son retour. — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 127 feuillets, papier.

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -C 1168 Minutes de lettres de l'intendant aux administrations centrales de Turin, à l'intendant général de Chambéry, à des syndics, etc. - à l'intendant général de Chambéry, au sujet du budget des salines dont les bâtiments exigeaient des réparations considérables, parce qu'ils avaient beaucoup souffert de la non activité des artifices, pendant la dernière guerre, et étaient d'ailleurs déjà très vieux (janvier 1757) ; - au directeur général des gabelles, à Turin, faisant connaître, au mois de juillet 1757, que la fabrication du sel était suspendue, à cette date, dans les salines de Conflans : - fournissant à l'intendant général de Chambéry des notes sur la production du sel, aux salines de Moûtiers, en 1733, 1741 et 1753; production qui avait varié sans qu'on en pût reconnaître la cause ; - etc. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

1757

C 1169 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspodances générales. – Minutes de lettres de l'intendant, à l'intendant général de Chambéry, au général et au contrôleur des finances à Turin, relativement à la comptabilité des salines, au transport des sels, pour l'approvisionnement des magasins, dans tout le duché de Savoie ; à l'entretien et à la réparation des bâtiments ; à la construction sur le territoire de la commune de Tours, d'une dique destinée à protéger la plaine et les salines de Conflans contre les débordements de l'Isère; - au directeur des salines de Conflans, concernant son service. - Lettre à M. Taraglio, de Turin, faisant connaître, le 28 avril 1758, qu'après l'incendie terrible qui venait de détruire presque entièrement le bourg de L'Hôpital sous Conflans, et avait mis les salines de Conflans en grand danger, le pays venait encore d'être éprouvé par une très forte gelée qui avait détruit presque toutes les récoltes. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 79 feuillets, papier.

1758

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -C 1170 Minutes de lettres de l'intendant, au baron Beretta de Corvignasque, 1er officier des royales finances à Turin, à l'ingénieur topographe de Conflans, etc. ; - au secrétaire de la commune de Bourg-Saint-Maurice qui lui avait écrit que, conformément aux ordres qu'il avait reçus, il était allé visiter le « trou du roc salé d'Arbonne » ; qu'il l'avait trouvé ouvert, et y avait constaté, aux abords, trois chemins tracés dans la neige. L'intendant fait observer qu'en attendant que la saison permette d'y faire des travaux complets, il est indispensable de faire reboucher provisoirement l'ouverture de la galerie, au moyen d'un mur en pierres sèches, afin d'empêcher que les paysans des communes du voisinage viennent, en contrebande, y prendre du sel, ce qui causerait un préjudice aux gabelles (février 1759); – au baron Beretta, de Turin, l'informant que l'ingénieur de Robilant était parti de Moûtiers depuis plusieurs jours, mais qu'il était arrêté au village de Saint-Germain, au pied du Petit-Saint-Bernard, le mauvais temps ne lui ayant pas encore permis de traverser la montagne (10 novembre 1760). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 135 feuillets, papier.

1759-1761

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -C 1171 Minutes de lettres de l'intendant : - au directeur des travaux de la fosse salée d'Arbonne, commune de Bourg-Saint-Maurice ; - à M. Masson, subdélégué de l'intendance générale, à Chambéry ; – à l'abbé de Tamié, pour lui demander si les usines de son couvent pouvaient faire certaines fournitures de fer, aux salines de Tarentaise; - à l'intendant général de Chambéry, lui rendant compte d'un incendie qui s'était déclaré, le 23 octobre 1762, aux salines de Moûtiers, dans le bâtiment du chef des cuiseurs, et avait occasionné des dommages considérables, malgré les secours qui avaient été organisés avec la plus grande activité. Le commandant du détachement en garnison à Moûtiers, s'était empressé de mettre ses dragons à la disposition de l'intendant, et on les avait employés à contraindre des paysans qui se trouvaient dans la ville, à prêter leur concours aux ouvriers des salines, pour éteindre le feu ; - au contrôleur général des finances, à Turin, l'informant (2 juin 1764) gu'un ouragan terrible, qui avait causé de grands ravages dans toute la province, avait renversé complètement le bâtiment dit de la Reine, aux salines de Moûtiers. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

C 1172 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Correspondances générales. — Minutes, de lettres de l'intendant : — à M. Ferri, premier officier des gabelles, à Turin ; — au directeur des gabelles de Savoie, à Chambéry ; — au contrôleur général des finances, à Turin, pour s'opposer à la suppression projetée de l'inspecteur des ouvriers, aux salines. L'intendant fait observer que les travaux de son bureau d'intendance ne lui permettent de faire qu'une simple visite quotidienne aux salines, et qu'il en est de même de l'ingénieur Capelliai (23 janvier 1766) ; — au contrôleur général, lui donnant des détails sur les dégâts causés dans la plaine de Conflans, par une inondation de l'Isère. « Le cheval du messager qui portait les lettres a été entrainé par les eaux, à la Maladière. Le paquet des lettres a été rattrappé par des hommes courageux qui se sont jetés à la nage, pour sauver le messager, mais une partie de la correspondance était devenue illisible, par suite de son immersion dans les eaux troubles de la rivière (9 juillet 1767). — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 137 feuillets, papier.

1765-1767

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -C 1173 Minutes de lettres de l'intendant : - au chevalier de Mouroux, ministre des affaires internes, au comte Mélina, premier officier des finances royales, à Turin, etc.; - transmettant périodiquement, au général des finances, à Turin, et à l'intendant général, à Chambéry, les états de cuite (états des sels fabriqués dans les salines); au contrôleur général des finances, à Turin, expliquant le ralentissement dans la fabrication du sel, qui était dû, pour Conflans, à un dérangement dans le canal qui conduisait l'eau de la source salée de Salins à Conflans ; et démontrant que lorsque les tuyaux de conduite auraient été remis en bon état, on pourrait produire, à Conflans, 10000 quintaux de sel qui; réunis à ce qui se fabriquait à Moûtiers, « fera un total de 2500 quintaux qu'on devait fournir au gouvernenement de la république de Berne » (septembre 1768) ; - à l'intendant Blanchot, à Turin, rappelant dans un très long mémoire sur les salines de Conflans, et à propos d'une question qui intéressait la commune de Conflans, qu'il ne pouvait intervenir, parce que Conflans dépendait de l'intendance de Chambéry, et non de celle de Tarentaise (avril 1770) : - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 166 feuillets, papier.

1768-1770

C 1174 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à l'intendant général Blanchot, à Chambéry, au comte Botton, officier des finances, à Turin, à un machiniste de Turin, etc. ; – à M. de Maréchal de Somont, pour régulariser le paiement d'une dette des finances royales envers la comtesse sa femme, propriétaire d'un terrain qu'on avait occupé, au moment de l'établissement des salines de Conflans (janvier 1771) ; – au général des finances, à Turin, et à l'intendant général à Chambéry, au sujet de la comptabilité des salines, et de l'entretien des bâtiments ; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 85 feuillets, papier.

1771-1772

C 1175 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – au comte Morri de Castelmagne, contrôleur général des finances à Turin, au sieur Barberis, inspecteur des salines à Conflans, à M. Levret, commis des gabelles à l'Hôpital-sous-Conflans, etc. – Instructions détaillées, pour le contrôleur des salines de Moûtiers, « chargé d'assurer le service de Sa Majesté, tant à l'égard des employés subalternes et ouvriers auxdites salines, que des effets et provisions, soit en sel, soit toutes les autres » (juillet 1778). – Instructions pour le « receveur aux royales salines de de Moûtiers » (id.). – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1773-1779

C 1176 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – au général des finances, à Turin, aux directeurs des salines de Moûtiers et de Conflans, et à d'autres fonctionnaires, relativement aux salines que l'intendant avait été chargé de faire administrer en régie, après la résiliation des concessions qui en avaient été faites par l'État, quelques années auparavant, à la société Stettler, de

Berne, qui n'avait pas tardé à tomber en faillite ; - à M. Olive, intendant de Genevois, pour le charger de notifier au commis des sels, à Annecy, les arrêts de la chambre des comptes « concernant la régie provisoire des salines de Moûtiers et de Conflans, portant la saisie de tout ce qui appartenait à M. Stettler, dans les magasins à sel d'Annecy (novembre 1777) ; - à l'intendant de la direction des sels, à Berne, pour l'informer que la faillite Stettler ne troublerait nullement le service de la fourniture de sel que le gouvernement sarde s'était engagé à faire au gouvernement bernois, qui devra seulement effectuer désormais les paiements aux mêmes personnes qu'avant l'acensement des salines à M. Stettler (janvier 1778) ; - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 36 feuillets, papier.

1777-1778

C 1177 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – à M. Rey, directeur général des gabelles, à Chambéry ; – au comte de Toningue, premier président et contrôleur général des finances, à Turin ; – au marquis de Cravanzane, conseiller général des finances à Turin, relativement aux recettes et aux dépenses des salines ; à la fabrication des sels ; à l'entretien des bâtiments, etc. Registre. – In-4° cartonné, 144 feuillets, papier.

1780-1782

C 1178 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées aux ministres de Turin et à divers fonctionnaires du duché de Savoie, par le chevalier de Buttet, officier d'artillerie, qui avait été chargé de la direction des travaux de réparation des salines et de divers autres travaux publics, dans la province de Tarentaise. – Réparations aux routes royales, aux fortifications, etc. – Lettre rendant compte au marquis de Cravanzane, à Turin, des recherches et des expériences qu'il venait de faire, à la demande du comte de La Tour, gouverneur général du duché de Savoie, pour arriver à employer la houille au lieu de charbon de bois, pour le traitement du minerai de plomb argentifère, aux mines de Pesey, afin de faciliter l'approvisionnement des bois pour les salines (août 1780). – Mémoire adressé au général des finances, à Turin, sur un projet de distribution que le gouvernement sarde se proposait de faire, en Savoie, du sel de France, mélangé avec celui des salines de Tarentaise (juin 1782). – « Mémoire sur les ouvrages et réparations extraordinaires, à faire aux salines de Tarentaise, pendant l'année 1783 ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

1780-1784

C 1179 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – aux commis des gabelles d'Ugines et de Saint-Michel ; – au premier président de la Chambre des Comptes, à Turin, etc. ; – relativement à tous les détails du service des salines ; – donnant des instructions pour le transport en Savoie, et la livraison aux commis des magasins à sel du duché, des sels de France que le gouvernement sarde venait de se décider à mélanger avec les sels fabriqués aux salines de Tarentaise (décembre 1782) ; – au sujet du paiement du sel que le Roi avait permis de vendre aux propriétaires de la verrerie de Sales (juillet 1783). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1782-1784

C 1180 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Correspondances générales. — Minutes de lettres de l'intendant : — aux directeurs des salines de Moûtiers et de Conflans et au général des finances à Turin, relativement à l'administration des salines ; — invitant le conseil communal d'Héry-sur Ugines à fournir un homme de confiance qui sera chargé de diriger les ouvriers envoyés pour couper, dans la forêt d'Héry, les bois nécessaires aux Salines (août 1784) ; — insistant auprès du général des finances pour que le Roi voulût bien accorder à un vieil ouvrier des salines, qui avait 30 ans de bons et fidèles services, et qui était hors d'état de reprendre son travail après une maladie de 3 mois : 1° sa paie entière pendant les 3 mois de sa maladie ; 2° une pension de 5 sols par jour (1784) ; — informant les conseils des communes de Longefoy, Notre-Dame-du-Pré et Héry-sur-Ugines que le Roi venait de conférer, au chevalier Palma, les fonctions d'inspecteur de toutes les forêts désignées pour le service des salines de Moûtiers et de Conflans, et les invitant à fournir toutes facilités à ce fonctionnaire, pour ses inspections (mars 1785) ; — au marquis de Sales,

qui avait demandé à acheter les grobes (résidu qui se formait dans les chaudières où on fabriquait le sel) à Moûtiers (janvier 1786) ; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 148 feuillets, papier.

1784-1786

C 1181 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Minutes de lettres de l'intendant : – aux ministres de Turin, à l'intendant général de Chambéry, à des architectes, etc., relativement au service des salines ; – au marquis de Cravanzane, lui donnant un avis favorable et longuement motivé, sur une demande d'augmentation de traitement, qui avait été présentée par un inspecteur des salines de Moûtiers (janvier 1787) ; – chargeant le secrétaire de Marthod de faire une enquête, au sujet des sévices auxquels s'était livré un individu de cette commune, qui avait maltraité à coups de bâton le syndic, parce que celui-ci lui avait ordonné d'aller travailler au flottage des bois des salines (juin 1787) ; – défendant (juin 1789), à un meunier du village de Tours, sous peine de prison, de rejeter les eaux du ruisseau de son moulin, sur le trajet du canal qui amenait l'eau salée aux salines de Conflans ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 210 feuillets, papier.

1783-1789

C 1182 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Correspondances générales. -Minutes de lettres de l'intendant : - transmettant au directeur général des gabelles de Savoie, les plaintes justifiées des ouvriers des salines, sur la mauvaise qualité des ficelles qu'on leur délivrait, pour lier les sacs de sel (février 1790); - fournissant des renseignements sur les premiers travaux exécutés par une société de Zurich qui avait obtenu, du gouvernement sarde, la concession de l'exploitation du roc salé d'Arbonne, dans la commune de Bourg-Saint-Maurice (décembre 1790); - à l'abbé d'Entremont, curé de Cohennoz, pour le prier de s'intéresser à une demande d'un entrepreneur de la fourniture des bois pour les salines, qui avait exposé que les forêts qu'il avait alors à exploiter se trouvant (février 1791) complètement obstruées par les neiges, il restait chargé d'un nombre considérable d'ouvriers qu'il ne pouvait pas occuper. Il demandait en conséquence que les habitants de Cohennoz lui permissent de remettre, pendant 8 ou 10 jours, ses ouvriers dans leur forêt; - aux agents des salines, relativement à tous les détails du service, à la comptabilité, à l'entretien des bâtiments, aux approvisionnements, etc. Registre. - In-4° cartonné, 140 feuillets, papier.

1777-1778

C 1183 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, par les ministres et les administrations centrales de Turin : – par le comte Botton de Castellamont, au sujet de divers procédés employés pour la dessication du sel (mai 1772) ; – sur la nécessité de nommer un contrôleur aux salines de Conflans (octobre 1772) ; – transmettant une lettre du directeur général des gabelles de Savoie, qui se plaignait de certain défaut dans la qualité du sel livré par les salines de Tarentaise (id.) ; – chargeant l'intendant de faire savoir à la veuve du capitaine Gay, ancien directeur des salines de Conflans, que le Roi venait de lui accorder un secours de 200 livres (mai 1775) ; – par M. Curti, de Turin, transmettant un mémoire des communes de la Bathie et de Saint-Thomas-des-Esserts, qui réclamaient le prix de 452 toises de bois qu'elles disaient avoir été coupées dans leurs forêts, pour le service des salines (mai 1776) ; – contenant de longues instructions pour l'intendant, qui avait été chargé entièrement de la régie provisoire des salines, après la faillite de la Société Stettler, de Berne (février 1778) ; – etc. Liasse. – 130 pièces, papier.

1772-1778

C 1184 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Correspondances générales. — Lettres adressées à l'intendant, par les ministres et les administrations centrales de Turin : — au sujet du chiffre et du paiement des traitements des employés des salines, pendant la régie provisoire (avril 1779) ; — concernant une demande des anciens associés de M. Stettler, exacensataire, en déconfiture, des salines de Tarentaise, qui « pour s'indemniser, en quelque façon, des pertes qu'ils ont faites dans leur précédente entreprise, voudraient faire de nouvelles propositions aux finances royales, pour un nouveau contrat, et au sujet de la fosse salée d'Arbonne ». Ils demandaient, en conséquence, qu'il leur fût permis de faire rouvrir

cette fosse que le gouvernement avait tenue fermée jusqu'alors (mai 1779); – sur la demande d'un sieur Abraham Zimmermann, qui offrait de fabriquer du sel purgatif d'Angleterre, avec les résidus des chaudières des salines (juin 1779); – relativement aux travaux de réparation et d'entretien des bâtiments des salines; – etc. Liasse. – 146 pièces, papier.

1779

C 1185 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, par les ministres et les administrations centrales de Turin : – par le marquis de Cravanzane, au sujet de la vente de terrains appartenant aux finances royales, dans la commune de Saint-Thomas-de-Coeur, et qui dépendaient des emplacements occupés par les constructions des salines (décembre 1781) ; – relativement à la distribution, à titre de gratification, entre les ouvriers des salines, d'une somme de 148 livres que le chevalier de Buttet, capitaine d'artillerie, chargé d'une mission scientifique aux salines de Tarentaise, avait économisée, sur les 4000 livres qui lui avaient été allouées pour ses expériences (février 1789) ; – concernant les précautions à prendre, de concert avec le directeur des gabelles de Savoie, pour que l'exploitation du roc salé d'Arbonne, que le gouvernement avait concédée à une société suisse, ne portât préjudice ni aux gabelles ni aux finances royales (août 1789) ; – au sujet de l'administration et de la comptabilité des salines ; – etc.

Liasse. – 111 pièces, papier.

1781-1789

C 1186 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, par l'intendant général de Chambéry, par des agents des gabelles et des salines, par des secrétaires de communes, etc. : – par le surveillant du canal de l'eau salée, à Saint-Eusèbe-de-Coeur (1781) ; – par le secrétaire de la commune de Conflans, priant l'intendant de procurer à un aubergiste, le paiement de ce qui lui était dû par les ouvriers des salines de Conflans (novembre 1781) ; – par l'inspecteur des salines de Conflans, rendant compte de quelques travaux de réparations qu'on y avait exécutés ; de l'altération éprouvée par l'eau salée, dans les tuyaux de conduite qui traversent la plaine de La Bâthie ; – par le chevalier de Palma, inspecteur des forêts assignées au service des approvisionnements des salines de Tarentaise, rendant compte des dégâts causés par les débordements de l'Arly, au-dessous de Palud (juillet 1789). – Envoi à l'intendant, des états mensuels du sel fabriqué dans les salines de Conflans. – Etc. Liasse. – 148 pièces, papier.

1781-1789

C 1187 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – État général des dépenses faites depuis le mois de novembre 1750 jusqu'au fer février 1753, pour l'établissement des salines de Conflans, indiquant le montant des travaux adjugés, les sommes exigées par le caissier, et les sommes bilancées en 1750, 1751 et 1752. – Traité du 7 septembre 1753, entre le ministre de Sardaigne et le fermier général des gabelles de France, pour la fourniture de 40000 minots de sel de Peccais. – Bilan des dépenses des salines, pour 1754. (Traitement des agents et employés; salaire des ouvriers; travaux aux bâtiments; approvisionnements en fers, bois de chauffage et de construction, etc. L'intendant de Tarentaise remplissait les fonctions de directeur, pour les salines de Moûtiers. Il y avait à Conflans un directeur, mais sous l'autorité de l'intendant. En 1754, la dépense était de 3653 livres 7 sous, pour Moûtiers, et de 35908 livres 1 sou 8 deniers, pour Conflans). – Mémoires sur les dépenses extraordinaires à bilancer, pour les salines (1781-1789). – Etc.

Liasse. – 20 pièces, papier.

1750-1789

C 1188 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Compte du sieur Hyacinthe Levret, receveur des fers et autres provisions, aux salines de Conflans. – Compte des sels des salines de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

C 1189 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Grand-Livre de la comptabilité générale des salines de Moûtiers et de Conflans. (En regard de chacun des articles du budget, qui est en italien, figurent les détails journaliers des dépenses faites sur chaque article. Ces détails sont en français).

Registre. – In-4° cartonné, 62 feuillets, papier.

1754-1757

C 1190 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses, tenus par le caissier des salines de Moûtiers et de Conflans. – Compte du sieur Guillot, trésorier provincial de Tarentaise, pour sa gestion de la caisse des salines. – Bordereaux des mandats tirés par le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise, pour le service des salines, et acquittés par le trésorier provincial.

Registre. - In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1754-1759

C 1191 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Comptes des receveurs des salines. – Compte rendu par les enfants d'un sieur Gazagne, ex-receveur, pour la gestion de leur père. – Compte du sieur Minoret, receveur provisoire, en 1755. – Comptes du sieur Feuillat, receveur. – Compte rendu par sa veuve. Registre. – In-4° cartonné, 426 feuillets, papier.

1754-1769

C 1192 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Comptes du sieur Vouthier, receveur des salines de Conflans. – Recettes et dépenses. – Fournitures. – Réparations. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 482 feuillets, papier.

1754-1781

C 1193 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Comptabilité. — Projets de bilan pour les dépenses. — Gages de l'intendant de la province, qui avait la haute direction sur l'administration des salines, 1000 livres ; — de l'inspecteur des bâtiments, 1200 livres ; — de l'inspecteur des forêts assignées au service des salines, 600 livres ; — du caissier, 700 livres ; — du receveur des sels des magasins d'écoulement, à Moûtiers, 600 livres ; — du contrôleur de ces magasins, 500 livres ; — du directeur des salines de Conflans, 1000 livres ; — du contrôleur des magasins, à Conflans, 500 livres ; — du receveur, 600 livres. — Etc. Registre. — In-4° cartonné, 304 feuillets, papier.

1754-1784

C 1194 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États sommaires de dépenses et comptes de caisse des salines, visés par l'intendant Angiono, et par le trésorier provincial, Guillot.

Registre – In-4° cartonné, 39 feuillets, papier.

1760-1763

C 1195 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Requête adressée par le procureur général du Sénat de Savoie, à la Chambre des comptes, pour dénoncer la gestion défectueuse de la société Stettler, de Berne, à qui le gouvernement sarde avait concédé l'exploitation des salines de Tarentaise, et pour demander le retrait de cette concession, pour cause d'intérêt public. – Manifeste de la Chambre des comptes qui prononce ce retrait, et charge l'intendant de Tarentaise de faire exploiter les salines en régie, pour le compte de l'Etat. – Inventaire général de tous les meubles et immeubles dépendant des salines, au départ des associés Stettler.

Registre. - In-4° cartonné, 187 feuillets, papier.

1777

C 1196 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. Comptabilité. – Régie des salines royales, confiée à l'intendant de Tarentaise, après la résiliation de la concession qui avait été

faite, quelques années auparavant, par le gouvernement, à la société Stettler, de Berne. Mémoire pour l'inventaire, et acte d'état estimatif des salines.

Registre. – In-4° non cartonné, 50 feuillets. papier.

1777

C 1197 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Journal des recettes et dépenses et des sels fabriqués et livrés. Il résulte de ce compte que les sels fabriqués restaient 3 ans dans les magasins, avant d'être livrés à la consommation.

Registre. – In-4° cartonné. 90 feuillets, papier.

1781-1787

C 1198 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Livre-maître des recettes et dépenses, avec les bilans des années 1789 et 1790. – Achat de bois. – Réparations aux bâtiments, etc., pour les salines de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1789-1792

C 1199 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Livre-maître des recettes et dépenses des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

1789-1792

C 1200 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant général de Chambéry, sur la caisse du trésorier général de Savoie, et en vertu de mémoires et de certificats délivrés par l'intendant de Tarentaise, pour l'acquittement de toutes les dépenses relatives aux salines de Tarentaise. – Le dernier mandat seulement, qui est du 20 février 1754, est tiré sur la caisse provinciale de Tarentaise; ce qui indique qu'antérieurement à cette date, les recettes et les dépenses des salines ressortissaient à la trésorerie générale de Chambéry. – Dans cette période de 1749 à 1754, on a payé non seulement les dépenses courantes, mais celles qui avaient été faites de 1742 à 1749, pendant l'occupation de la Savoie par les armées espagnoles, et qui étaient restées en souffrance. On y trouve aussi un mandat du 7 novembre 1753, pour les « frais de la conduite de 39 ballots contenant or, argent, monnaie, titres et bagages des trésoriers et intendants de Chambéry, Moutiers et Saint-Jean de Maurienne, qui avaient passé en Piémont, le 9 août 1742, au moment de l'entrée des troupes espagnoles en Savoie. » Registre. – In-4° cartonné, 148 feuillets, papier.

1749-1754

C 1201 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par le vice-intendant général Perrin, chargé de la direction des travaux de construction des salines de Conflans, sur la caisse du, trésorier spécial des fonds à ce destinés; avec des mémoires et autres pièces à l'appui de la dépense. – Achat de matériaux. – Paiement d'architectes, d'employés, d'ouvriers, etc. – Frais de recherche d'une mine de houille, à Rognaix. – Extraction d'argile, pour fabriquer des tuyaux de conduite. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1750-1751

C 1202 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier spécial des fonds fournis par la trésorerie générale de Savoie, pour l'établissement des salines de Conflans, avec des mémoires et autres pièces justificatives, pour le premier semestre de 1752. – Traitement du vice-intendant général Perrin, chargé de la direction des travaux, à Conflans, à raison de 7 livres par jour. – Fourniture de fagots d'épines, pour les bâtiments de graduation ; de fers, de paille et autres approvisionnements. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 169 feuillets, papier.

C 1203 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier spécial des fonds destinés à la construction des salines de Conflans, avec des mémoires, des certificats et autres pièces justificatives, pour le 2e semestre de 1752. – Dépenses relatives à la construction de nouvelles maisons de cuite ; – pour l'établissement des caisses du bassin du sel au soleil ; – pour le ciment des arches du bâtiment de graduation. – Travaux de recherche d'une mine de charbon de pierre, dans la commune de Cézarches. – Etc.

Registre.; - In-4° cartonné, 182 feuillets, papier.

1752

C 1204 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier spécial des fonds destinés à la construction des salines de Conflans, du 25 octobre 1752, au mois d'avril 1753, avec des mémoires, des certificats et autres pièces justificatives. – Fournitures de tuyaux de conduite en bois et en terre, pour amener l'eau salée de Moûtiers à Conflans ; – des pierres de taille ; – de goudron pour garnir le réservoir d'eau salée. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1752-1753

C 1205 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier spécial des fonds destinés aux nouvelles salines de Conflans, avec des mémoires, des quittances et autres pièces justificatives. – Vacations des inspecteurs des travaux. – Gages des employés. – Salaire des ouvriers. – Etc.

Registre. – In-4e cartonné, 105 feuillets, papier.

1752-1753

C 1206 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse du trésorier spécial des fonds affectés aux nouvelles salines de Conflans, pendant le 2e semestre de 1753, avec des mémoires, des quittances et autres pièces justificatives. – Fournitures de cuir, de paille, de fagots d'épines. – Salaires d'ouvriers. – « Du 19 juillet 1753 : par contrat du 17 septembre 1751, le nommé Jean Borlet s'est chargé de la fourniture de 3000 plantes de sapin, à la plaine de Conflans, au prix de 7 livres 15 sols 10 deniers pour chaque plante, ce qui fait, pour les 3000, 23375 livres. Mais comme ledit Borlet n'a pas fourni lesdites plantes de la qualité portée par son dit contrat et par les devis et instructions de M. l'ingénieur Castelli, du 27 août 1750, annexées audit contrat, M. l'ingénieur Capellini, dans son acte de réception d'oeuvre, a réduit le prix desdites plantes à 20430 livres 1 sol 10 deniers ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 63 feuillets, papier.

1753

C 1207 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Etat sommaire et récapitulatif de tous les mandats qui ont été ordonnancés, dans cette période, sur la caisse du trésorier général de Savoie, au profit du caissier spécial des fonds affectés à la construction des salines de Conflans. – comme pièces justificatives, on a transcrit le sommaire de tous les mandats qui ont été payés à Conflans, par ce trésorier spécial, pour toutes les dépenses de construction des salines de Conflans. On a compris, dans ces dépenses de premier établissement, les frais de construction d'un canal qui amenait l'eau salée, de la source de Salins, près Moûtiers, jusqu'à Conflans environ 27 kilomètres. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 94 feuillets, papier.

1762-1764

C 1208 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant de Tarentaise, sur la caisse de la trésorerie provinciale, pour les dépensesdes salines de Moûtiers, avec quelques certificats et autres pièces justificatives. – Fournitures de bois, de clous, de fascines, d'articles de bureau pour l'administration des salines, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 71 feuillets, papier.

C 1209 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription des mandats ordonnancés par l'intendant de Tarentaise, sur la caisse du caissier des salines, à Moûtiers, pour toutes les dépenses de cette administration. – Gages d'ouvriers congédiés des salines de Conflans, le 15 février 1754. – Fourniture de 5 livres de peau de veau, pour faire des gants aux ouvriers employés à l'arrangement et placement des fascines d'épines, aux bâtiments de graduation des salines de Moûtiers. – A un ancien « chef principal des bâtiments de graduation » des salines de Moûtiers, pour un quartier de sa pension. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 159 feuillets, papier.

1736-1754

C 1210 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse des salines de Tarentaise, avec des mémoires, certificats et autres pièces justificatives des dépenses. – Fournitures de charbon de bois ; – de 155 pots d'huile de noix, « tant pour former la graisse des machines des bâtiments de graduation, que pour les cuites des royales salines de Conflans ; – de 4 rubs de cuir d'Auvergne, « pour les soupapes des pompes des bâtiments de graduation des royales salines de Moûtiers » ; – de bois de chauffage délivrés au chef des maisons de cuite, pour la fabrication du sel, avec des certificats de l'inspecteur des forêts, attestant que ces bois provenaient de la forêt de Villaroger, d'où ils avaient été transportés à Moûtiers, par voie de flottage sur l'Isère. – Salaires de maitres charpentiers et de manoeuvres employés à des réparations extraordinaires, au bâtiment de Saint-Maurice, des salines de Moûtiers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 157 feuillets, papier.

1755

C 1211 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, et payés par le caissier des salines, à Moûtiers, avec quelques mémoires, certificats et autres pièces de dépenses ; – pour des bois fournis par les communes de Bellentre, Hauteville-Gondon, Landry, etc. ; – pour de la houille ; – des fournitures de papier, de cuir, d'encre, de plumes d'oies, de cire d'Espagne, de pains à cacheter, de chandelles, etc., pour le bureau des salines de Moûtiers. – Paiement à des propriétaires de terrains voisins des salines, d'indemnités pour des dommages causés à leurs fonds, « occasion du changement des épines, que le vent a jetées sur leurs dits fonds ». – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 110 feuillets, papier.

1755-1756

C 1212 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour le servir des salines, avec des mémoires, des certificats et autres pièces à l'appui. – Entretien des bâtiments de graduation de Moûtiers. – Paiement de bois fournis aux salines par les communes de Longefoy, Landry, Mâcot. – Réquisition d'une charrette et d'une meule à aiguiser – Paiement aux exacteurs des communes de Moûtiers et de Salins, de la taille due par le Roi, pour les terrains occupés par les salines. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1757

C 1213 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec des mémoires, certificats et autres pièces justificatives. – Salaire d'ouvriers extraordinaires, employés à la réparation des arches du bâtiment de graduation de Conflans. – Impositions, au nom du Roi, pour les terrains occupés par les salines royales, à Moûtiers et à Saint-Eusèbe-de-Coeur. – Fournitures de fers et de bois de construction, pour réparations au bâtiment royal, aux salines de Moûtiers. – Paiement de 45 toises d'ardoises badières, pour recouvrir les magasins à sel des salines de Moûtiers. – Cens dû par les finances royales, aux propriétaires de quelques terrains occupés par les salines de Moûtiers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné. 143 feuillets, papier.

C 1214 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Salaires des ouvriers, à Moûtiers et à Conflans. – Traitement des employés des salines : le chevalier Angiono, intendant de Tarentaise, recevait 1000 livres, comme directeur ; l'ingénieur Capellini, inspecteur des bâtiments, avait aussi 1000 livres ; l'inspecteur des forêts, chargé du service des approvisionnements des salines, en bois de construction, de chauffage, etc., 600 livres, le receveur des salines de Moûtiers, 700 livres, et le contrôleur, 500 livres. Il y avait en outre, aux salines de Conflans, un directeur, le capitaine Gay, sous l'autorité de l'intendant, aux appointements de 1000 livres ; et un receveur, payé 400 livres. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 94 feuillets, papier.

1759

C 1215 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, avec les annexes ordinaires. – Paiement des ouvriers de Moûtiers et de Conflans, et des employés supérieurs. – Fourniture de planches. – Raccommodage du soufflet de la forge. – Remplacement de 4 pompes. – Salaire d'ouviers extraordinaires qu'on avait pris, « pour poser des chevalets sur le torrent de l'Arly », pour introduire l'eau douce dans le canal qui donne le mouvement aux machines des bâtiments de Conflans. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 168 feuillets, papier.

1760

C 1216 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires, – Salaire des ouvriers ordinaires des salines de Conflans; – des ouvriers extraordinaires, employés aux réparations des murs à sec du canal de l'eau douce, à Moûtiers. – « Pour des journées qu'on a employées à la construction d'un fond perdu, contre les corrosions de l'Isère, près de la première maison de cuite, aux salines de Conflans ». – « Pour remplacer l'arbre de la grande roue qui donne le mouvement aux bâtiments de graduation dits Le Royal et le Prince royal », à Moûtiers. – Acquisition d'une grande charrette, pour les salines de Moûtiers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1761

C 1217 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Gages des ouvriers de Moûtiers. – Fournitures de chandelles ; – de tuyaux de pompe. – Gage du conducteur de travaux qui avait surveillé la construction de deux galeries dans l'intérieur du roc salé d'Arbonne, en vertu des ordres donnés, le 23 juillet 1761, par le comte Capris de Castellamont, intendant général de Savoie, du devis dressé par le chevalier de Robilant, ingénieur, et des instructions du capitaine Raviquio. – Paiement de l'entrepreneur qui avait exécuté 9 toises de galerie. – Achat de 6 douzaines de seaux en bois, pour les salines de Moûtiers, à raison de 48 sous la douzaine. – Etc. Registre. – In – 4° cartonné, 129 feuillets, papier.

1762

C 1218 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Fourniture de fer et de 6 livres d'acier d'Allemagne. – Construction d'une nouvelle étuve, aux salines de Moûtiers. – Tailles royales, pour les fonds des salines situés dans les communes de Saint-Eusèbe-de-Coeur, Salins et Moutiers. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 114 feuillets, papier.

1763

C 1219 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Fourniture de paille et d'ardoises, pour les salines de Conflans. – Salaire des ouvriers extraordinaires qui avaient été employés à la construction d'un canal

pour les eaux provenant de l'excavation du terrain destiné à l'établissement d'un réservoir en maçonnerie, dans les salines de Moûtiers. – Fourniture de plaques en fer, pour perfectionner la nouvelle étuve des salines de Moûtiers, conformément au plan de l'ingénieur de Robilant. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 95 feuillets, papier.

1764

C 1220 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Fournitures de bois de construction, de diverses espèces; – de paille, de charbon de bois et d'autres approvisionnements. – Mandat pour le paiement d'ouvriers extraordinaires « qui avaient été employés, du 10 février au 20 mars 1765, à déblayer tant le canal de l'eau douce que celui des caisses de l'eau salée, sur le territoire de Salins, d'une seconde avalanche de bois, de gypse et de terre qui y était de nouveau tombée » (La source salée, à Salins, sort au pied d'un énorme roc à pic qui est sujet à de fréquents éboulements.) – Achat de « 25 charretées de terre grasse, pour être employées à boucher, avec des étoupes, les endroits des arches du bâtiment de graduation des royales salines de Conflans, où l'eau se perdait ». – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 65 feuillets, papier.

1765

C 1221 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, avec les annexes ordinaires. – Réparations au bâtiment royal des salines, à Moûtiers. – Achat de charbon de bois, pour les salines de Conflans. – Etablissement de 26 cuves, pour les maisons de cuite des salines de Conflans, et de 6 cuves, pour le canal de l'eau salée. – Achat de 4 pots d'huile d'olives, pour graisser le soufflet de la forge des salines de Conflans. – Paiement de l'entrepreneur qui avait été chargé de la démolition du 3e purgatoire de Saint-Eusèbe-de-Coeur. – « Pour avoir fait et placé, sous le roc de Fessons, la quantité de 56 traburs de caisses, ainsi que 66 chevalets pour les soutenir, en réparation du canal de l'eau salée ». – A l'entrepreneur des travaux du pont de Pont-Séran, sur l'Isère, pour le passage de la conduite de l'eau salée, jusqu'aux salines de Conflans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné. 148 feuillets, papier.

1766

C 1222 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Travaux de défense contre l'Isère, à Tours, du canal qui conduisait l'eau salée de Salins, à Conflans. – Fourniture de peaux de veaux, pour fabriquer des gants aux ouvriers qui disposaient les fagots d'épines dans les bâtiments de graduation des salines; – de 90 douzaines de robinets, « pour être employés aux caisses de la partie découverte des bâtiments de graduation des royales salines de Conflans » ; – de plomb, « pour plomber les boulons dans le roc qu'on a été obligé de former, pour renforcer la chaîne établie sur l'Isère, vis-à-vis les maisons de cuite des royales salines de Conflans. » – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 160 feuillets, papier.

1767

C 1223 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Fournitures de fascines d'épines, de bois de construction, de cordages, d'étoupes, de coton pour faire des mèches de lampes, etc.; – de 6 couvertures de laine, pour les lits des cuiseurs; de 4 paires de sabots, pour les ouvriers employés au dessèchement des sels. – Salaire de charpentiers et de manoeuvres employés au rétablissement du pont Royal, sur l'Isère, qui donnait la communication tant avec la 4e maison de cuite qu'avec le magasin des sels et la sacquerie. – Raccommodage de 400 sacs. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 96 feuillets, papier.

C 1224 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, concernant les dépenses des salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Raccommo-dage de couloirs en bois, à Conflans. – Fourniture de fer et de fonte. – Réparations à la prise d'eau douce, à Conflans. – « Pour avoir réduit en bûches, et voituré dans les maisons de cuite des royales salines de Moûtiers, la quantité de 57 toises de bois provenant des débris des bâtiments de graduation, le Saint-Antoine et le Prince ». – Fourniture de sabots de fer, et de crosses, pour la réparation du pilotage contre l'Isère, à Tours. – Pour la levée d'un plan du cours du canal de l'eau salée, depuis l'Abîme, au-dessus du village de Salins, jusqu'aux bâtiments de graduation des salines de Conflans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 125 feuillets, papier.

1769

C 1225 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Fourniture de charbon de pierre, pour les salines de Moûtiers. – Réparation aui pilotage contre l'Isère, à Tours. – Raccommodage des couloirs, à Moûtiers. – Fourniture et pose de carreaux de vitres à l'appartement de l'inspecteur et au magasin des salines, à Conflans, par un vitrier de Chambéry. – Paiement de l'acquisition, par les finances royales, de parcelles de terrain pour l'agrandissement des salines de Conflans, et qui appartenaient à la comtesse de Maréchal de Somont et à la ville de Conflans. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 127 feuillets, papier.

1770

C 1226 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, concernant le service des salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Acquisition de couvertures de laine, pour les lits des cuiseurs des salines de Conflans. – Réparations au canal de l'eau salée, sur le territoire d'Aigueblanche. – Paiement, d'ouvriers extraordinaires pour replacer les épines et nettoyer les arches, au bâtiment de graduation des salines de Conflans. – Remplacement de cheneaux en bois de sapin, pour la conduite de l'eau salée dans la plaine de Fessons. – Fourniture de clouterie. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1771-1772

C 1227 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Comptabilité. — Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. — Fournitures de planches ; — de 4 voitures de pierres et de sacs de plâtre, pour l'entretien des bâtiments. — Mandat de 36 sols, pour 6 douzaines de balais, pour les salines de Moûtiers (mars 1773). — Au comte de Bassy, paiement de 12000 ardoises pour recouvrir une partie de la toiture du bâtiment de graduation des salines de Conflans (août 1773). — Fourniture et pose de 6 serrures, aux galetas des salines de Conflans (juin 1774). — Bonification accordée par le Roi, aux communes de Salins, Villarlurin, Fontaine-le-Puits, Saint-Laurent-de-la-Côte, Saint-Martin-de-Belleville et Saint-Jean-de-Belleville, qui avaient été obligées de refaire un chemin indispensable pour elles, en remplacement de celui qu'on leur avait pris, peur y faire passer un canal destiné à amener une prise d'eau douce, servant aux machines des salines de Moûtiers (décembre 1775). — Etc. Registre. — In-4° cartonné. 166 feuillets, papier.

1773-1779

C 1228 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, avec les annexes ordinaires, pendant la régie provisoire des salines, qui avait été entièrement confiée à l'intendant de Tarentaise, à la suite de la faillite de la Société Stettler, de Berne, à qui le gouvernement sarde les avait affermées, quelques années auparavant. – Paiement d'ouvriers qui avaient travaillé, pour le compte de M. Stettler, à une mine de charbon, à Macot (novembre 1777). – Les ordonnances de paiement rappellent que le Roi avait prescrit de payer à tous ceux qui se prétendraient créanciers de

M. Stettler, pour cause de l'exploitation des salines ou du transport des sels, tout ce qu'il pouvait leur devoir, à la condition qu'ils fourniraient les titres justificatifs de leurs créances. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1777-1780

C 1229 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – A l'entrepreneur, chargé de reconstruire un mur de soutènement du canal qui conduisait l'eau salée, de Moûtiers aux salines de Conflans, et qui avait été détruit, en partie, à Pont-Séran, par la grosse crue de l'Isère, des 25 et 26 octobre 1778. – Paiement d'un fourneau d'épreuve, construit aux salines de Moûtiers, sous la direction et pour les expériences du chevalier de Buttet, et d'autres dépenses occasionnées par ces expériences (octobre 1779). – État d'anciens ouvriers invalides, des salines de Moûtiers, auxquels le Roi avait accordé des secours annuels qui étaient de 90 fr. pour chacun. – Salaires d'ouvriers. – Achats de bois et d'outils. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 128 feuillets, papier.

1779

C 1230 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Secours charitable, accordé par le Roi, à un ouvrier des salines qui avait été malade pendant un mois. « Pour lui tenir lieu de la privation de sa paie », qui était de 25 francs par mois, le Roi lui faisait remettre 20 francs. – Fourniture de 14112 fascines d'épines, pour les salines de Moûtiers, « pour la campagne de 1780 ». – Paiement de travaux aux entrepreneurs des digues de Tours, contre l'Isère, et de Salins, contre le Doron. – Traitement du chevalier de Buttet, capitaine d'artillerie, qui avait été nommé inspecteur général des salines de Tarentaise, par billet royal du 9 janvier 1780. – Frais de charrois de matériaux. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1780

C 1231 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, accompagnés des annexes ordinaires. – Réparations au pilotage du râteau établi à Salins, contre le Doron. – Achat de pelles, pour les salines de Conflans. – Fourniture de 6 charriots d'argile, pour les mêmes salines ; – de bois des forêts de Pralognan, id. – Gratification extraordinaire, accordée par le Roi, aux secrétaires de l'intendance de Moûtiers, en raison des travaux supplémentaires que l'administration des salines leur avait occasionnés, pendant l'année 1780. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1780-1781

C 1232 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, accompagnés des annexes ordinaires. – Achats de bois. – Paiement des ouvriers ordinaires et extraordinaires. – Gratification accordée par le Roi, aux ouvriers des salines de Conflans (février 1782). – Mandat au nom de l'entrepreneur de la construction d'un nouveau bâtiment de graduation, aux salines de Moûtiers. – Réparations aux logements des principaux employés des salines de Moûtiers (février 1783). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 98 feuillets ; papier.

1782-1783

C 1233 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, accompagnés des annexes ordinaires. – Paiement, au nom des finances royales, des tailles imposées sur les bâtiments et les

terrains des salines, dans les communes de Salins, Moûtiers, Saint-Eusèbe-de-Coeur, etc., avec les extraits du cadastre de ces communes, donnant le détail de ce qui était compris dans la cote du Roi. – Construction d'un pont, pour le transport des sels dans les magasins des salines au faubourg de la Madeleine, à Moûtiers. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 390 feuillets, papier.

1783-1784

C 1234 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, accompagnés des annexes ordinaires. – Procès-verbal de réception d'oeuvre d'un nouveau bâtiment de graduation qu'on venait de construire aux salines de Moûtiers (mai 1784). – Au chevalier Palma, son traitement d'inspecteur des forêts affectées au service des salines de Moûtiers et de Conflans (avril 1785). – A un huissier de Chambéry, pour timbre et publication, dans cette ville, d'une affiche annonçant la mise en adjudication de la construction d'un petit bâtiment de graduation, aux salines de Moûtiers (janvier 1786). – Raccommodage de sacs, pour les salines de Conflans. – Indemnité à l'inspecteur des travaux de la nouvelle prise d'eau douce, à Conflans. – Pensions des ouvriers invalides ou retraités, des salines. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1784-1786

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - Transcription de C 1235 mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, avec les annexes ordinaires. -Indemnité à un individu qui, dans une crue de l'Arly, avait sauvé des engins employés à la construction du pont de L'Hôpital sous Conflans, et qui appartenaient aux salines. -Certificat de l'inspecteur des salines de Conflans, constatant que, « le 16 mars 1786, jour de dimanche, la rivière d'Arly ayant, par une fonte subite des neiges, changé de cours, et s'étant jetée, tout d'un coup ; dans les travaux qui se faisaient au pont de L'Hôpital, le sieur entrepreneur d'iceux, se trouvant sur les lieux et voyant le danger que courait la batterie et mouton de gueuse (sorte de bélier en fonte) dépendant des salines, dont on venait de se servir, pour la construction en économie, d'un rateau audit endroit, laquelle batterie était sur le point d'être fracassée et emportée, il rassembla promptement tous les ouvriers qu'il put trouver, pour les faire démonter, retirer aux Adoubes, et mettre, ainsi que le mouton, à l'abri de tout danger... plus, pour avoir, quelques jours après, fait transporter la même batterie et le mouton en dépendant, jusqu'aux salines de Moûtiers, où le tout a été rendu en bon état... » (juillet 1786). - Traitement du chevalier de Buttet, capitaine d'artillerie, inspecteur général des salines de Tarentaise. - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

Registre. – In-4° cartonné, 119 feuillets, papier.

1786

C 1236 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. — Comptabilité. — Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, avec les annexes ordinaires. — « Pour avoir transporté les bois nécessaires au rétablissement des chevalets qui supportaient les tuyaux de conduite de l'eau salée, sur le territoire de Briançon » (février 1787). — Paiement de la dépense de l'ouverture d'un nouveau canal de dérivation d'eau douce, dans le torrent de l'Arly, en amont du pont de L'Hôpital sous Conflans, pour l'introduire dans la nouvelle écluse, à l'usage des machines du bâtiment de graduation des salines de Conflans (mars 1787). — Réparations à la brèche pour la prise de l'eau douce dans le Doron. — Frais de vacations, pour réceptions d'oeuvres à la suite de travaux de réparations aux bâtiments des salines de Moûtiers et de Conflans. — Etc.

1787-1788

C 1237 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et accompagnés des annexes ordinaires. – Réparations aux maisons de cuite. – Fournitures de fer et de clouterie ; – d'imprimés pour le bureau des salines, par le sieur Gorrin, imprimeur du Roi, à Chambéry. –

Achat de cordes, employées aux expériences faites par le chevalier de Buttet, capitaine d'artillerie, au sujet d'un nouveau procédé de fabrication du sel (juillet 1788). – Salaire des ouvriers extraordinaires, occupés « à réduire en corde les étoupes, et tapir le bâtiment de cristallisation (décembre 1788). – A l'entrepreneur de la construction des murs de clôture de ce bâtiment (mai 1789). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 121 feuillets, papier.

1788-1789

C 1238 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines de Moûtiers, et accompagnés des annexes ordinaires. – Indemnités à des propriétaires de terrains endommagés par le voisinage des salines. – Paiement de quelques pièces de terre, acquises par les finances royales, pour l'agrandissement des salines. – Fournitures de bois. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1789-1792

C 1239 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés par l'intendant, sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant seulement les salines de Conflans, et accompagnés des annexes ordinaires. – Paiement d'ouvriers. – Fournitures diverses. – Le 20 septembre 1792, les mandats sont encore signés par l'intendant Olive, sur la caisse du trésorier Grogniet. Le 1er octobre 1792, c'est-à-dire 8 jours après l'entrée des armées françaises en Savoie, les fonctions sont remplies par le subdélégué d'intendance Serre, et le caissier provisoire Roche. Le dernier mandat du registre, qui n'est pas achevé, est du 11 décembre 1792.

Registre. – In-4° cartonné, 117 feuillets, papier.

1789-1792

C 1240 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Bordereaux très sommaires des mandats tirés sur la caisse du trésorier de la province, et signés par lui. Registre. – In-4° cartonné, 138 feuillets, papier.

1757-1760

C 1241 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Bordereaux très sommaires des mandats pour dépenses de toutes natures concernant les salines, transmis par l'intendant, au bureau général des finances, à Turin, et signés par le trésorier provincial Guillot

Registre. - In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1760-1764

C 1242 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Bordereaux très sommaires de mandats pour dépenses de toutes natures concernant les salines, transmis par l'intendant, au bureau général des finances, à Turin, et portant la signature du trésorier de la province.

Registre. - In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1764-1771

C 1243 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Bordereaux très sommaires de mandats pour dépenses de toutes natures concernant les salines, et portant la signature du trésorier provincial.

Registre. – In-4° cartonné; 125 pièces, papier.

1771-1780

C 1244 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – comptabilité. – Bordereaux très sommaires de mandats pour dépenses de toutes natures concernant les salines, envoyés à l'intendance générale de Chambéry et au bureau général des finances, à Turin.

Registre. – In-4° cartonné, 151 feuillets, papier.

1753-1760

C 1245 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription de bordereaux très sommaires de mandats pour dépenses de toutes natures concernant les salines, transmis au bureau général des finances, à Turin.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

1760-1764

C 1246 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription, pour le service de l'intendance, de bordereaux très sommaires de mandats tirés sur la caisse du trésorier de la province, pour dépenses de toutes natures, concernant les salines, et qui étaient transmis périodiquement au bureau général des fnances, à Turin.

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1765-1771

C 1247 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription, pour le service de l'intendance, de bordereaux très sommaires de mandats acquittés par le trésorier de la province, pour toutes les dépenses des salines, et qui étaient envoyés périodiquement au bureau général des finances à Turin.

Registre. - In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1771-1779

C 1248 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription, pour l'intendance, de bordereaux très sommaires de mandats payés par le trésorier de la province, pour le service des salines, et qui étaient envoyés périodiquement au bureau général des finances, à Turin.

Registre. - In-4° cartonné, 186 feuillets, papier.

1780-1784

C 1249 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Transcription, pour les bureaux de l'intendance, de bordereaux très sommaires de mandats payés par le trésorier de la province, pour toutes les dépenses des salines, et qui étaient envoyés périodiquement au bureau général des finances à Turin.

Registre. - In-4° cartonné, 210 feuillets, papier.

1785-1788

C 1250 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Suite et fin des bordereaux de mandats pour le service des salines.

Registre. – In-4° cartonné, 180 pièces, papier.

1788-1792

C 1251 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Livre journal de la dépense des salines de Moûtiers, tenu par le secrétaire de l'intendance. En marge de l'objet de chaque dépense (fournitures diverses, salaires d'ouvriers, etc.), les parties prenantes ont généralement signé un reçu, en déclarant avoir été payées par l'intendant.

Registre. – In-4° cartonné, 236 feuillets, papier.

1731

C 1252 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Livre-journal du trésorier des salines, pour dépenses de toutes natures. – Il résulterait de l'examen de ce registre, qui est complet et qui a été paginé par celui qui s'en servait, que les opérations ont été interrompues, aux salines de Moûtiers, du 24 décembre 1742 au 7 mars 1749, c'est-à-dire pendant toute la période de l'occupatjon de la Savoie par les armées espagnoles. Registre. – In-4° cartonné, 302 feuillets, papier.

1736-1753

1767-1769

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1253 paie des ouvriers des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier. 1754-1756 C 1254 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - Livre-journal pour la paie des ouvriers de toutes sortes, employés aux salines de Conflans, qui venaient d'être construites. Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier. 1754-1756 C 1255 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 120 feuillets, papier. 1757-1759 C 1256 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États mensuels pour la paie des ouvriers employés aux salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier. 1757-1759 C 1257 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets, papier. 1760-1762 C 1258 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier. 1760-1762 C 1259 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Moûtiers. . Registre. – In-4° cartonné, 104 feuillets, papier. 1763-1764 C 1260 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 56 feuillets, papier. 1763-1765 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1261 paie des ouvriers de toutes catégories, employés aux salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 69 feuillets, papier. 1765-1766 C 1262 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 88 feuillets, papier. 1766-1769 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1263 paie des ouvriers des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

C 1274

toutes natures (bois, fers, outils, etc. »).

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1264 paie des ouvriers des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 76 feuillets, papier. 1770-1772 C 1265 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier. 1770-1772 C 1266 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers employés aux salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier. 1773 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1267 paie des ouvriers des salines de Moûtiers et de Conflans. - (La lacune de 4 années qui existe dans cette collection de registres correspond à la période pendant laquelle le gouvernement sarde avait affermé les salines de Tarentaise à la compagnie Stettler, de Berne, dont l'entreprise ne réussit pas. L'État fut obligé de reprendre l'exploitation.) Registre. – In-4° cartonné. 112 feuillets, papier. 1777-1779 C 1268 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 114 feuillets, papier. 1779 C 1269 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers employés aux salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. - In-4° cartonné. 150 feuillets, papier. 1780-1781 C 1270 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la paie des ouvriers des salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. - In-4° cartonné, 350 feuillets, papier. 1782-1785 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1271 paie des ouvriers des salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. - In-4° cartonné, 244 feuillets, papier. 1786-1788 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États mensuels de la C 1272 paie des ouvriers ordinaires ou extraordinaires, employés dans les salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, feuillets, papier. 1789-1791 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité. - États acquittés de la paie des ouvriers employés aux salines de Conflans. Registre. - In-4° cartonné, 30 feuillets, papier. 1789

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – « Registre des ordres au receveur général des royales salines de Moûtiers, pour la délivrance des provisions de

Registre. - In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1754-1757

C 1275 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Journal des livraisons de toutes natures (bois, outils, plomb, etc.), tenu par le contrôleur des salines de Conflans. *Registre. – In-4° cartonné, 113 feuillets, papier.*

1754-1761

C 1276 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des fagots employés aux salines de Conflans. – « Bordereaux des états hebdomadaires contenant la quantité de fascines de vernes, voiturées des îles de La Bâthie, aux maisons de cuite des royales salines de Conflans ».

Registre. - In-4° cartonné, 146 feuillets, papier.

1754-1761

C 1277 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons trimestrielles de provisions de toutes natures, faites par le receveur et le contrôleur des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 82 feuillets, papier.

1754-1762

C 1278 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des fascines fournies pour le service des salines de Moûtiers, avec les reçus du chef des bâtiments de graduation.

Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

1754-1773

C 1279 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – « États des livrantes d'approvisionnements, faites par le receveur soussigné, en l'assistance du sieur contrôleur... pour le service des royales salines de Moûtiers, en conformité des réquisitions, mandats du bureau de la direction des dites royales salines, et des reçus des chefs respectifs ; avec la désignation de l'emploi desdites livrantes.

Registre. – In-4° cartonné; 119 feuillets, papier.

1757-1761

C 1280 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Journal des livraisons de provisions en bois, outils, etc., par le receveur des salines de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1762-1765

C 1281 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures, bois, outils, etc., faites par le receveur, pour le service des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 82 feuillets, papier.

1762-1765

C 1282 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures (bois, charbon, fer, clous, outils, etc.) faites pour le service des salines de Moûtiers, par le receveur, assisté du contrôleur.

Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1766-1770

C 1283 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures, faites pour le service des salines de Conflans, acquittés par les employés ou les ouvriers qui ont reçu les objets, certifiés par le receveur et le directeur des salines, et approuvés par l'intendant.

Registre. - In-4° cartonné, 136 feuillets, papier.

1766-1770

C 1284 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Registre dans lequel le receveur des salines de Moûtiers annotait très sommairement, jour par jour, les objets de provision qu'il était appelé à delivrer, pour les besoins du service.

Registre. – In-4° cartonné. 28 feuillets, papier.

1769-1771

C 1285 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures, faites par le receveur des salines de Moûtiers, portant le certificat du receveur, le reçu des parties prenantes et le visa de l'intendant.

Registre. – In-4° cartonné, 76 feuillets, papier.

1771-1774

C 1286 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de bois de construction et d'autres provisions en magasin, faites par le receveur, pour le service des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 84 feuillets, papier.

1771-1774

C 1287 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures, pour le service des salines de Moûtiers et de Conflans. – (La lacune de 4 années qui existe dans cette collection de registres, d'ailleurs sans intérêt, correspond à la période pendant laquelle le gouvernement sarde avait affermé, à la société Stettler, de Berne, l'exploitation des salines de Tarentaise qu'il fut bientôt obligé de reprendre, à la sur d'une faillite de la compagnie fermière.)

Registre. – In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1779

C 1288 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Réquisitions adressées par l'inspecteur, au receveur, pour la livraison des provisions de toutes natures, aux salines de Moûtiers et de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1779-1781

C 1289 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – États des livraisons de provisions de toutes natures (fers, clouterie, bois de chauffage et de construction) faites pour le service des salines de Moûtiers, par le receveur provisoire, assisté de l'inspecteur et du contrôleur.

Registre. - In-4° cartonné.

1780

C 1290 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1754-1756

C 1291 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans

Registre. - In-4° cartonné, 123 feuillets, papier.

C 1292 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné. 127 feuillets. papier.

1757-1759

C 1293 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 193 feuillets, papier.

1760-1761

C 1294 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans.

Registre. - In-4° cartonné, 143 feuillets, papier.

1760-1762

C 1295 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 126 feuillets, papier.

1762-1763

C 1296 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 133 feuillets, papier.

1762-1763

C 1297 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 145 feuillets, papier.

1764-1765

C 1298 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1764-1765

C 1299 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 171 feuillets, papier.

C 1300 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans

Registre. - In-4° cartonné, 143 feuillets, papier.

1766-1770

C 1301 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 87 feuillets, papier.

1771-1772

C 1302 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 77 feuillets, papier.

1771-1772

C 1303 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné. 126 feuillets. papier.

1773-1774

C 1304 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Contrôle des provisions de toutes natures (bois de construction et de chauffage, fers, clouterie, cordes, etc.) tenu par le receveur et présentant l'entrée et la sortie des magasins des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 137 feuillets, papier.

1773-1774

C 1305 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Inventaire des provisions, meubles, engins, outils, etc., existant dans les salines de Moûtiers, dressé, chaque année, par l'intendant.

Registre. – In-4° cartonné, 219 feuillets, papier.

1764-1769

C 1306 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Inventaire des approvisionnements, meubles, matériaux, ustensiles, outils, etc., existant dans les bâtiments des salines de Conflans, dressé, chaque année, par l'intendant.

Registre. - In-4° cartonné, 164 feuillets, papier.

1764-1769

C 1307 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Procès-verbaux de l'inventaire des approvisionnements et du matériel des salines de Moûtiers, dressé, chaque année, par l'intendant.

Registre. - In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1770-1783

C 1308 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Procès-verbaux d'inventaire des approvisionnements en bois, fer, outils, etc., existant dans les bâtiments des salines de Conflans. – États des objets hors de service et à remplacer, dressés par

l'intendant. – États des meubles et ustensiles laissés par M. Stettler, fermier des salines de Tarentaise, tombé en faillite.

Registre. - In-4° cartonné, 122 feuillets, papier.

1770-1788

C 1309 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Inventaires du matériel. – Procès-verbaux des déchets constatés sur les sels, aux salines de Moûtiers. Registre. -In-4° cartonné, 130 feuillets, papier.

1779-1794

C 1310 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – Minutes des comptes rendus au bureau des fermes générales de Sa Majesté, en Savoie, par le receveur aux magasins d'écoulement des salines de Moûtiers, pour tout le sel qui y a été fabriqué.

Registre. – In-4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1731-1757

C 1311 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – « Registre de la quantité de quintaux et livres de sel, poids de Piémont, qu'ont produits chaque cuite, dès le commencement des nouvelles salines, compris les sacs ; avec le détail des toises de bois consommées a chaque cuite ». – États des balles de sel, livrées aux commis des gabelles. – Registre-brouillard du produit des sels fabriqués.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 139 feuillets, papier.

1733-1755

C 1312 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels introduits dans les magasins d'écoulement, et remis au magasin d'expédition des salines de-Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1754-1758

C 1313 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels en fonds, et de celui qui est remis au magasin d'expédition de Moûtiers, en balles de 187 livres et de 171 livres.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1759-1771

C 1314 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels du sel mis en fonds, dans les magasins d'écoulement des salines de Moutiers, et de celui qui est remis au sieur Bernard, commis des gabelles de Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1762-1764

C 1315 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels mis en fonds dans les magasins des salines de Moûtiers, et des sels remis au commis des gabelles de Tarentaise.

Registre. - In-4° cartonné, 100 feuillets, papier.

1765-1768

C 1316 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels introduits dans les magasins des salines de Moûtiers, et de celui qui a été envoyé à l'entrepôt des gabelles de Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

C 1317 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels du sel en fonds, dans les magasins des salines de Moûtiers et de Conflans, et de celui qui est envoyé, chaque mois, à l'entrepôt des gabelles.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1773-1774

C 1318 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États des sels fabriqués par le sieur Stettler, de Berne, directeur d'une compagnie à qui le gouvernement sarde avait affermé les salines de Tarentaise ; faisant connaître les quantités respectives de sel obtenues dans les appareils en bois et dans les chaudières en métal. Registre. – In-4° non cartonné, 22 feuillets, papier.

1774-1778

C 1319 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels du sel introduit dans les magasins des salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 11 feuillets, papier.

1778

C 1320 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels de situation, présentés par l'intendant de Tarentaise, nommé, par la Chambre des comptes, régisseur provisoire des salines, après la faillite du fermier Stettler. – États des sels en magasin, dans les entrepôts du duché de Savoie. – Comptes des frais de transport des sels.

Registre. – In-4° cartonné, 40 feuillets, papier.

1778

C 1321 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels fabriqués dans les salines de Moûtiers et de Conflans et mis en voiture, pendant la régie provisoire, confiée à l'intendant de Tarentaise, pour l'approvisionnement des entrepôts des gabelles de Savoie.

Registre. – In-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

1778-1779

C 1322 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels de situation des entrepôts des gabelles de Moûtiers, L'Hôpital sous Conflans, Ugines, Cevins, etc. – Paiement des transports.

Registre. – In-4° cartonné. 56 feuillets, papier.

1779

C 1323 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels fabriqués et mis en magasin, dans les salines de Moûtiers et de Conflans, et expédiés dans les entrepôts des gabelles de Savoie.

Registre. – In-4° cartonné, 79 feuillets, papier.

1780-1781

C 1324 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels fabriqués et mis en fonds, dans les magasins des salines de Moûtiers et de Conflans, et des sels expédiés dans les entrepôts des gabelles de Savoie.

Registre. – In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1781-1785

C 1325 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels du sel mis en fonds dans les magasins des salines de Moûtiers et de Conflans, et de celui qui est livré tous les mois aux entrepôts des gabelles.

Registre. – In-4° non cartonné, 188 feuillets. papier.

C 1326 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels fabriqués aux salines de Conflans, remis aux magasins d'écoulement, et des sels envoyés aux magasins d'expédition.

Registre. – In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

1754-1759

C 1327 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels expédiés et des sels en réserve, dans les magasins des salines de Conflans.

Registre. – In-4° cartonné, 71 feuillets, papier.

1760-1762

C 1328 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels en fonds dans les magasins des salines de Conflans, et des sels remis au commis des gabelles Levret, de L'hôpital sous Conflans.

Registre. – In-4° cartonné ; 50 feuillets, papier.

1763-1765

C 1329 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels en fonds, dans les magasins des salines de Conflans, et des sels expédiés.

Registre. - In-4° cartonné, 58 feuillets. papier.

1766-1769

C 1330 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États mensuels des sels fabriqués et mis en fonds, dans les magasins des salines de Conflans, et des sels expédiés aux entrepôts des gabelles.

Registre. – In-4° cartonné, 52 feuillets, papier.

1731-1789

C 1331 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États très sommaires des sels fabriqués par le sieur Stetller, à qui le, gouvernement avait affermé les salines de Tarentaise.

Registre. - In-4° cartonné. 10 feuillets, papier.

1774-1778

C 1332 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États des sels livrés par le sieur Vouthier, receveur des salines de Conflans, et mis en voiture, à destination des entrepôts des gabelles.

Registre. – In-4° non cartonné, 20 feuillets, papier.

1775-1777

C 1333 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 36 feuillets, papier.

1752

C 1334 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 38 feuillets, papier.

Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États C 1335 hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 69 feuillets, papier. 1754 C 1336 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 78 feuillets, papier. 1755 C 1337 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiguant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier. 1756 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États C 1338 hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiguant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier. 1757 C 1339 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets, papier. 1758 C 1340 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. - Comptabilité des produits. - États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine

C 1340 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

1759

C 1341 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

1760

C 1342 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine

(maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1761

C 1343 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 67 feuillets, papier.

1762

C 1344 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé.

Registre. – In-4° cartonné. 57 feuillets, papier.

1763

C 1345 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. ; – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

1765

C 1346 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné. 56 feuillets, papier.

1766

C 1347 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

1767

C 1348 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets ; papier.

1768

C 1349 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de

degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1769

C 1350 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné; 74 feuillets, papier.

1770

C 1351 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné. 74 feuillets, papier.

1771

C 1352 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1772

C 1353 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1773-1774

C 1354 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. – In-4° cartonné, 108 feuillets. papier.

1779

C 1355 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé. Registre. -. In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1780

C 1356 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers et de Conflans, indiquant, pour chaque usine (maison de cuite) la date de la mise de l'eau saline dans les chaudières, le nombre de degrés de chaleur, le nombre de pouces d'eau, la date de l'achèvement des

cuites, la date des pesées, le produit en quintaux, et le nombre de toises cubes de bois brûlé

Registre. - In-4° cartonné, 238 feuillets, papier.

1781-1782

C 1357 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers et de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1783-1784

C 1358 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moutiers et de Conflans. Registre. – In-4° cartonné, 230 feuillets, papier.

1785-1786

C 1359 Salines de- Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Moûtiers. Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets, papier.

1789

C 1360 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 33 feuillets, papier.

1752

C 1361 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 24 feuillets, papier.

1753

C 1362 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

1754

C 1363 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

C 1364 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés. (copie du registre précédent).

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1755

C 1365 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 14 feuillets, papier.

1758

C 1366 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets ; papier.

1759

C 1367 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – În-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

1760

C 1368 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier.

1761

C 1369 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné. 46 feuillets. papier.

1764

C 1370 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le

produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 96 feuillets, papier.

1765-1766

C 1371 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 158 feuillets, papier.

1767-1768

C 1372 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, etcpour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés

Registre. – In-4° cartonné, 78 feuillets, papier.

1769

C 1373 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

1770

C 1374 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – În-4° cartonné, 78 feuillets, papier.

1771

C 1375 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 82 feuillets, papier.

1772

C 1376 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 130 feuillets, papier.

C 1377 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité des produits. – États hebdomadaires des sels fabriqués aux salines de Conflans, faisant connaître, pour chaque cuite, la date de la mise de l'eau saline dans la chaudière, le nombre de pouces d'eau, le nombre de degrés de chaleur, la date de l'achèvement de l'opération, la date des pesées, le produit en sel (mesures de Piémont), le nombre des toises cubes de bois ou le poids de charbon employés.

Registre. – In-4° cartonné, 52 feuillets, papier.

1789

C 1378 Salines de Tarentaise, sous l'autorité de l'intendant. – Comptabilité. – Affaires diverses. – Quelques états incomplets des sels fabriqués (1760-1789). – Comptabilité des sacs employés dans les salines. – « États du prix auquel la voiture des sels de Tarentaise reviendrait, dans les entrepôts des sels de Chambéry, Le Bourget, Yenne, Saint-Genix, Montmélian, Aiguebelle, Saint-Jean de Maurienne, Modane, Conflans, Moûtiers, Le Regonfle, Rumilly, L'Eluiset, Genève, Thonon, La Roche, Sallanches, Annecy ». – « États des sels de Peccaix qui se consomment annuellement, dans les 18 entrepôts des gabelles de Savoie, réglés sur la consommation de 1735 ». – « États des sels de Tarentaise, livrés par les gabelles de Savoie, aux directeurs des sels de la principauté de Neuchâtel (Suisse) ». – Etc.

Liasse. – 146 pièces, papier.

1731-1789

C 1379 Agriculture. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, par des ministres de Turin, par l'intendant général de Chambéry, etc.; – par le secrétaire de la commune de Bourg-Saint-Maurice, renvoyant 2 délibérations des conseils de Bozel et de Montagny, qui lui avaient été adressées par erreur, et qui contenaient une réglementation de l'usage des forêts de ces communes (1784); – par l'intendant général de Chambéry (Fava), annonçant l'envoi de 85 exemplaires de 2 arrêts du Sénat de Savoie, des 27 février et 3 avril 1786, portant l'ordre de détruire les chenilles et les hannetons, dans tout le duché de Savoie; – accusant réception de l'envoi du prix des grains, sur les divers marchés de la province, qui devait être fait périodiquement, à l'intendance générale. – Etc. Liasse. – 48 pièces, papier.

1781-1789

C 1380 Agriculture. – Forêts. – Lettres patentes et règlement concernant la conservation des bois et forêts de la province (qui était aussi confiée à l'intendant). – Lettres patentes du 22 février 1739, sur le régime forestier des États sardes ; « y joint le règlement sur la conservation des bois de la province de Tarentaise. » – Rapport des inspecteurs chargés de les visiter, conformément aux lettres patentes sus-mentionnées. – Projet de distribution des gardeforêts, dans la province de Tarentaise, le mandement de Beaufort, Conflans et Sainte-Hélène, sur le gage de 100 fr. chacun, par an, et la quote-part payable par chaque commune (1759). – Nouveau règlement du roi Charles-Emmanuel III, pour la conservation des forêts de la province (1760).

Registre. – In-4° cartonné, 128 feuillets. papier.

1739-1760

C 1381 Agriculture. – Forêts. – Lettres et ordonnances de l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts de la province, concernant le service des forêts. – Minutes de lettres adressées par l'intendant : – à l'intendant général de Chambéry, au sujet d'une demande d'autorisation, par la commune de Grignon, de vendre un bois communal (septembre 1762) ; – au comte de La Tour, directeur de la compagnie des mines de Pesey, lui rappelant les formalités auxquelles il devait se conformer, pour obtenir des coupes de bois dans les forêts communales (avril 1769) ; – signifiant au conseil d'Aigueblanche de faire arrêter et conduire à Moûtiers, des individus qui avaient coupé du bois sans permission, dans la forêt de la commune (juin 1770) ; – portant à diverses communes « l'ordre de devoir tout de suite procéder, par un acte de délibération, à la nomination d'un député, pour assister à la visite des forêts, sur leurs territoires respectifs, qui devait être faite par le lieutenant Bussoletti, commis à cet égard par Sa Majesté » (juillet 1771). – Etc. Registre – In-4° cartonné, 97 feuillets, papier.

C 1382 Agriculture. – Forêts. – Minutes d'ordonnances et de lettres de l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province, à des syndics, des secrétaires de commune et d'autres fonctionnaires, concernant l'administration des forêts. – Nomination de garde-bois. – Instruction pour la visite des forêts par les inspecteurs. – Dans la première partie du registre se trouvent intercalés quelques documents relatifs à l'entretien des chemins et à d'autres travaux publics. On y lit la note suivante « Le collège royal de Moûtiers tombe en ruines (février 1773). Les bâtiments en sont si délabrés que les professeurs et les écoliers ne sont pas en sûreté, dans les classes. Cet édifice public ne présente plus qu'une masure rebutante, pour les professeurs et pour les écoliers. Il est de l'intérêt privé de la province de Tarentaise, et de l'intérêt public que l'on maintienne cet édifice et que la chapelle et les classes soient mises dans un état plus décent… La dépense de cette reconstruction pourrait monter à 1200 livres. » Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 73 feuillets, papier.

1773-1789

C 1383 Agriculture. – Forêts. – Rapports des agents forestiers, inspecteurs, etc., à l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts dans sa province sur la situation des forêts communales et autres de la Tarentaise. – Rapport d'un inspecteur forestier, rendant compte de la visite qu'il avait été chargé de faire d'une montagne à pâturage qui se garnissait naturellement de broussailles tellement épaisses que les troupeaux ne pouvaient plus y circuler et brouter l'herbe. Le conseil de la commune d'Aime, à qui cette montagne appartenait, avait demandé l'autorisation de la défricher. – État des forêts communales de la province de Tarentaise, dont les produits pouvaient être transportés par voie de flottage, sur l'Isère. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 174 feuillets, papier.

1753-1756

C 1384 Agriculture. – Forêts. – Rapports adressés à l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province, sur la situation des forêts communales de Tessens (1758), de toute la haute Tarentaise (id), de Bellentre (1765), de Celliers, Notre-Dame-de-Briançon, Naves et Pussy (1767), de Landry et Pesey (1777), de Villarlurin (1781), de Saint-Paul-sur-Conflans (1787) et de Doucy (1788).

Registre. - 13 pièces, papier.

1758-1788

C 1385 Agriculture. – Forêts. – Instruction du gouvernement, minute de rapports de l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts dans sa province, notes de secrétaires de communes, concernant l'administration des forêts communales et autres. – État des bois qui ont été fournis par les forêts des communes, pour le service des salines de Moûtiers, de 1734 à 1760. – État semblable pour les salines de Conflans, depuis leur établissement (1753) jusqu'à 1760. – Mémoire sur les coupes de bois, dans les forêts du mandement de Bozel, pour le service des mines de plomb argentifère de Pesey. – Rapport sur l'exportation des bois de la province de Tarentaise. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

1768-1774

C 1386 Agriculture. – Forêts. – Rapport des agents de l'Administration, sur la nature, l'état et l'étendue des forêts de la province. – « Relazione di visita generale delle foreste dell'Alta e Bassa Tarentasia, con quelle delle valli di Dorone, latta dal capitano Ravichio, contemporaneamente alle misuvre delle periferie d'esse foreste, state latte dagli ingeniori topographi. » – Ce volumineux rapport se termine par un exposé détaillé des causes multiples de déperdition des forêts, constatées par l'inspecteur.

Registre. – In-4° cartonné, 104 feuillets, papier.

1762

C 1387 Agriculture. – Forêts. – Circulaires et instructions de l'administration générale, relatives à l'obligation imposée à tous les propriétaires de bois, d'en faire la déclaration. – Instructions aux juges ordinaires, sur la manière de recevoir ces déclarations.

Registre. – In-4° cartonné, 15 feuillets, papier.

C 1388 Agriculture. – Forêts. – Consignements faits par les possesseurs de bois, en exécution des Royales Constitutions, classés par ordre alphabétique des communes, sauf que la commune de Moûtiers est en tête du registre. – Lettres A à M. – Déclarations : – de François-Amédée Dutour de Villeneuve, seigneur de Saint-Eusèbe-de-Cceur, baron d'Héry, à Moûtiers ; – des religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers (id) ; – du marquis de Saint-Thomas, à Aigueblanche ; – de noble Clément Vignet de Bellecombe, aux Allues ; – du baron Du Verger, à Bellecombe ; – de l'archevêque et du chapitre métropolitain de Tarentaise, et des religieuses de Sainte-Claire, à Saint-Marcel ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 842 feuillets, papier.

1771

C 1389 Agriculture. – Forêts. – Consignements faits par les propriétaires de bois, en Tarentaise, classés par ordre alphabétique des communes. – Lettres M. à V. – Déclarations : – du curé de Montagny, audit lieu ; – du chapitre métropolitain de Tarentaise, et de noble Gaspard du Verger, à Naves ; – du curé de La Perrière ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 569 feuillets, papier.

1771

C 1390 Agriculture. – Forêts. – Autorisations des coupes de bois, dans les forêts des communes et des particuliers, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province ; indiquant l'usage projeté du bois et les quantités concédées ; classées par ordre alphabétique des communes : – au syndic de Fessons-sous-Briançon, 200 pièces pour l'affouage des habitants, « pour la cuisson de leur pain» ; – aux communiers de Saint-Jean-de-Belleville, pour rebâtir leurs maisons qui avaient été détruites par un incendie de leur village (1754) ; – à la commune de Saint-Laurent-de-la-Côte, pour refaire le pont sur le chemin de Saint-Jean-de-Belleville ; – au comte de la Val-d'Isère, à Séez ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 116 feuillets, papier.

1754-1755

C 1391 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province; classées par ordre alphabétique des communes : – aux habitants du village des Allues, pour la réparation des tuyaux de conduite de leur fontaine publique; – au seigneur de Bassy, pour restaurer son château de Cevins; – aux habitants du village de Ronchet, commune de Naves, pour rétablir leur chapelle; – au salpêtrier de Tessens, permission de prendre, dans la forêt de la commune, tout le bois qui lui sera nécessaire, pour la cuisson du salpêtre; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 98 feuillets, papier.

1755-1757

C 1392 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province ; classées par ordre alphabétique : – dans les bois des Allues, pour réparer les bâtiments que les religieuses de Sainte-Claire de Moûtiers possédaient à Fontaine-le-Puits ; – au recteur de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, pour la réparer, au Bourg-Saint-Maurice ; – aux procureurs du village de Celliers, pour restaurer la chapelle de ce quartier ; – au comte de Rochefort, dans la forêt de Fessons sous Briançon, pour refaire les granges qu'il possédait à Montmélian ; – au conseil communal de La Perrière, pour réparer le bâtiment du vicaire ; – à noble Philibert du Verger, pour réparer ses moulins, à Rognaix ; – au curé de Sainte-Foy, pour son affouage dans la forêt communale ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 187 feuillets, papier.

1756-1760

C 1393 Agriculture. – Forêts. – Autorisation des coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, pour sa province; classées par ordre alphabétique des communes: – dans la forêt de Saint-Paul, pour la construction d'une digue destinée à protéger le pont de L'Hôpital-sous-Conflans, contre les débordements torrentiels de l'Arly; – dans les bois de Saint-Thomas-des-Esserts, et sur la requête de dame Marie Chollet du Bourget, abbesse du Betton, pour réparer les bâtiments de son monastère; – dans la forêt communale de Tours, et sur la demande d'un

entrepreneur de réparations au château royal de Chambéry, et à la maison du baron du Bourget, dans la même ville ; – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 7 feuillets, papier.

1770

C 1394 Agriculture. – Forêts. – Autorisation de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts, pour sa province ; classées par ordre alphabétique des communes. – En tête du registre, on a transcrit une longue lettre-circulaire, par laquelle l'intendant général de Chambéry rappelait aux intendants des provinces les conditions restrictives qu'ils devaient imposer, lorsqu'ils avaient à statuer sur une demande de coupe de bois. – Autorisation accordée au conseil communal d'Aime, pour refaire la toiture du clocher de l'église paroissiale ; – dans la forêt communale de Longefoy, pour la reconstruction du pont sur l'Arly, à L'Hôpital-sous-Conflans ; – dans les bois de Macot, pour réparer les bâtiments du séminaire de Moûtiers ; – à La Saulce, pour réparer les tuyaux de conduite qui amenaient l'eau dans le village ; – au conseil de Villette, pour construire une halle dans la montagne à pâturage de la commune, pour servir d'abri aux troupeaux qui y passaient l'été ; – etc.

Registre. - In-4° cartonné, 127 feuillets, papier.

1771-1772

C 1395 Agriculture. - Forêts. - Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province : aux incendiés de La Bâthie, pour reconstruire leurs maisons, sous la condition préalable que le châtelain fera connaître, dans un rapport détaillé, les dommages éprouvés par chacun des sinistrés, ainsi que la nature et la quantité des bois qu'il y avait lieu de leur accorder ; - à Cevins, pour l'établissement d'un four à chaux; - à tous les habitants de Feissons-sur-Salins, pour leur affouage à prendre dans la forêt communale ; - à l'entrepreneur de la fourniture des bois à prendre dans la forêt communale de Notre-Dame-du-Pré, pour le service des salines de Moûtiers ; - à Saint-Bon, pour les réparations du pont de Brides ; - à Villette, pour des réparations au presbytère. - Ordonnance chargeant, en sa qualité de viceconservateur des forêts, le châtelain de Val-de-Tignes de procéder à une visite complète des forêts de cette commune, dans lesquelles l'intendant avait été informé qu'il se faisait beaucoup de coupes irrégulières et défendues. Dans son rapport qui est joint à l'ordonnance, le châtelain déclare avoir sommé le syndic et le conseil, de lui signaler les délinquants chez lesquels il y aurait lieu de faire une visite domiciliaire, mais il ajoute que les administrateurs n'ont pu le renseigner à cet égard. – Etc. Registre. - In-4° cartonné, 185 feuillets, papier.

1773-1775

Agriculture. - Forêts. - Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et C 1396 autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province : classées par ordre alphabétique des communes : - au directeur des mines de Pesey, dont la requête est transcrite en tête de l'ordonnance de l'intendant, ainsi que l'avis du conseil de Mâcot, qui déclare ne pas s'opposer à ce qu'on coupe des bois, dans les forêts de cette commune, pour le services des mines ; - aux habitants du village de La Thuile, commune de Montagny, pour réparer les tuyaux de conduite de la fontaine du village; – à Rognaix, pour les réparations du pont de Montmélian, sur l'Isère. - Requête du sieur Frédéric Stettler, acensataire des salines de Tarentaise, par laquelle il demandait l'autorisation de s'approvisionner de bois, dans la forêt communale de Saint-Marcel, pour le service des salines de Moûtiers. - Ordonnance de l'intendant, faisant droit à cette requête, malgré les oppositions du conseil communal. - Exploit d'un sergent royal qui déclaré s'être transporté à Saint-Marcel, « où étant, et au-devant de l'église paroissiale, après avoir battu sur le cul d'un sceau, à défaut de tambour ou de trompe, » avoir lu et publié... - Etc. Registre. – In-4° cartonné, 125 feuillets, papier.

1775-1776

C 1397 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province : – dans la forêt communale de Fontaine-le-Puits, pour réparer les bâtiments du chapitre métropolitain de Moûtiers ; – dans les bois de Doucy, pour l'exploitation d'une carrière

d'ardoises; — dans la forêt communale des Avanchers, pour la réparation du pont de Bellecombe; — dans la forêt de Bozel (30 septembre 1777), aux habitants du village de Tencave, tous les bois qui leur seront nécessaires, pour rebâtir leurs maisons qui venaient d'être détruites par un incendie; — au conseil de la commune de Saint-Bon, pour réparer les bâtiments de la cure. — Rapport du châtelain des Allues, à l'occasion d'une demande des habitants du hameau de Villaret, de cette commune, des bois dont ils avaient besoin pour reconstruire leurs maisons incendiées en 1778; — etc.

Registre. - In-4° cartonné, 147 feuillets, papier.

1777-1778

C 1398 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province : – dans la forêt de Tours, pour le service des salines de Conflans (1779) ; – dans les bois de Landry, pour réparer le chalet d'Entre-Lacs, appartenant à la commune ; – au régisseur des mines de Pesey, en 1781, autorisations de couper des bois dans la forêt communale de Sainte-Foy, dans les parties qui ne sont pas utiles aux habitants, et où la coupe n'exposera pas à des éboulements de terrain ; – etc.

Registre. - In-4° cartonné, 199 feuillets, papier.

1779-1782

C 1399 Agriculture. - Forêts. - Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province ; classées par ordre chronologique: - au curé de Fessons-sur-Salins, pour réparer son presbytère. - Avis favorable du conseil de la commune de Bourg-Saint-Maurice qui avait été consulté sur une demande du régisseur des mines de Pesey, de prendre, dans les forêts communales, des bois pour fabriquer du charbon qui serait payé à la commune, à raison de 32 sous la charge (1782). - Supplique d'un bourgeois de Moûtiers, exposant qu'il s'était vu adjuger les fabriques de fer, situées à Briançon, qui avaient été saisies au préjudice de l'extrésorier provincial de Tarentaise, mais qu'il ne pouvait les exploiter, faute de combustible. Il sollicitait de l'intendant l'autorisation de faire charbonner, dans une des forêts de Fessonssous-Briançon, de Nâves ou de Rognaix, ou telle autre qu'il lui plairait assigner, offrant de payer, à dire d'expert, les bois qu'il emploierait. - Demande de l'entrepreneur de la construction du pont de Saint-Pierre, à Moûtiers (1784) de s'approvisionner des bois nécessaires, dans la forêt communale de Fontaine-le-Puits. - Etc. Registre. - In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1782-1784

C 1400 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales et autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province : – dans la forêt de Mâcot, pour les besoins de l'exploitation des mines de plomb argentifère de Pesey. – Consentement du conseil de Bourg-Saint-Maurice à ce que les bois pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale d'Hauteville-Gondon, fussent pris dans les forêts de la commune (1784). – Autorisation donnée par l'intendant, après un avis favorable du conseil de Landry, de prendre, dans la forêt communale, du bois mort « pour cuire le pain des particuliers » (1785). – Convention entre l'entrepreneur de la construction d'un nouveau bâtiment de graduation, aux salines de Moûtiers, en 1786, et le conseil de Villarlurin, fixant les conditions aux-quelles il était autorisé à prendre des bois dans la forêt communale. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 149 feuillets, papier.

1784-1786

C 1401 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales ou autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province ; classées par ordre chronologique : – aux habitants du village de Rognaix, dont les maisons avaient été incendiées (1786) ; – dans la forêt d'Hautecour, pour la construction d'un nouveau bâtiment de cristallisation, aux salines de Moûtiers ; – pour refaire le portail de la cure de Villette (1787) ; – accordant aux habitants des Allues dont les maisons avaient été détruites par le feu, le 28 janvier 1788, la permission de prendre, dans la forêt communale, tous les bois qui leur étaient assignés dans un état de répartition, joint à l'ordonnance de l'intendant. – Convention approuvée par l'intendant, entre le syndic et le conseil de Saint-

Paul, et l'adjudicataire de la fourniture des bois pour le service des salines de Conflans, en 1788. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 149 feuillets, papier.

1786-1788

C 1402 Agriculture. – Forêts. – Autorisations de coupes de bois, dans les forêts communales ou autres, accordées par l'intendant qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province ; classées par ordre chronologique, avec quelques pièces y relatives. – Délibération du conseil de la commune des Allues qui demande, en 1789, l'autorisation de couper des bois, pour reconstruire les maisons d'un hameau incendié, et impose aux propriétaires, des conditions destinées à empêcher de nouveaux sinistres dans l'avenir. – Requête d'une compagnie à laquelle le Roi avait accordé, par des lettres patentes du 29 juin 1790, la concession du droit d'exploitation du roc salé d'Arbonne, sur le territoire de Bourg-Saint-Maurice, qui demandait à se pourvoir, dans la forêt de Montrigou, commune de Bourg-Saint-Maurice, des bois qui lui étaient nécessaires. – Consentement du conseil communal. – Le registre, qui n'est pas entièrement rempli, va jusqu'au 13 septembre 1793, c'est-à-dire un an après l'entrée des Français en Savoie, mais il n'y a aucune inscription entre le 24 décembre 1792 et le 12 septembre 1793. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 166 feuillets, papier.

1788-1792

C 1403 Agriculture. – Forêts. – Procédures pardevant l'intendant, et sur les poursuites de l'avocat fiscal de la province, pour délits ou contraventions dans les forêts. – Rapports et procèsverbaux de l'inspecteur des forêts. – Enquêtes et interrogatoires de témoins. – Sentences de l'intendant qui condamnait les délinquants à des amendes.

Registre. – In-4° cartonné, 357 feuillets, papier.

1753-1756

C 1404 Agriculture. – Forêts. – Procédures pour délits forestiers. – Procès-verbaux des agents, et enquêtes dirigées par l'intendant. – Interrogatoires de témoins. – Ordonnances, citations et sentences de l'intendant. – États de frais à payer par les condamnés.

Registre. – In-4° cartonné, 190 feuillets, papier.

1756-1759

C 1405 Agriculture. – Forêts. – Ordonnances de l'intendant, interdisant les coupes de bois dans les régions exposées aux avalanches. – Procès-verbaux de contravention, aux Allues, à Bellentre, à Pesey. – Autorisation de passage au péage de Conflans, sur l'Isère, pour des radeaux chargés de bois. – Défense au marquis de Saint-Oyen de vendre des bois à un individu qui les exportait. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1762-1769

C 1406 Agriculture. – Forêts. – Surveillance. – Décret pour la mise en réserve, en 1769, de 3 forêts appartenant à la commune de Notre-Dame-du-Pré, avec la délibération du conseil qui avait réclamé cette mesure. – Défense, sous peine de prison, de faire aucune coupe de bois dans les forêts communales de Tours (1770). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1768-1771

C 1407 Agriculture. – Forêts. – Enquêtes et procès-verbaux pour délits forestiers, commis dans les bois des communes. – État des forêts de la province de Tarentaise qui étaient bannies en 1771. – Déclaration faite à l'intendance, par un membre du conseil de la commune de La Perrière, contre un délinquant forestier (1772). – Ordonnance intendantielle de bannissement d'une forêt à Saint-Jean-de-Belleville (1773). – Procédure à la requête de l'avocat fiscal, contre des individus accusés d'avoir coupé du bois, sans permission, dans la forêt de Bozel (1778). – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 136 feuillets. papier.

C 1408 Agriculture. – Forêts. – Procès-verbaux et enquêtes ordonnées par l'intendant, pour des délits commis dans les forêts communales de Pesey, Montvalezan-sur-Séez, Mont-Girod, Màcot, La Perrière, La Bâthie, Fessons-sous-Briançon, Doucy, Champagny, Bozel, Bourg-Saint-Maurice, Blay, Bellentre, Beaufort, Aime et Aigueblanche.

Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1772-1778

C 1409 Agriculture. – Forêts. – Délibérations des conseils communaux, provoquées par l'intendant, sur la fixation du prix des bois dont il y aurait lieu d'autoriser la coupe, et sur les moyens d'empêcher la destruction des forêts. – Le conseil de Bellentre, considérant que, « jusqu'à ce jour, les habitants qui ont besoin de bois de construction ne l'ont jamais payé ; que tous les riches en ont profité, et qu'aujourd'hui la taxe pèserait presque exclusivement sur les pauvres, refuse de l'établir ». – Le conseil de Granier, considérant « qu'il reste encore un grand nombre de propriétaires qui n'ont pu reconstruire, jusqu'à ce jour, leurs maisons détruites par l'incendie de 1771, déclare qu'il n'y a pas lieu de fixer un prix pour les bois à couper dans les forêts communales ». – Le conseil de Villette demande que les habitants soient dispensés de payer les bois qu'on leur permettra de prendre dans les forêts de la commune, attendu que ces forêts sont d'une exploitation si difficile que la seule extraction des bois coûte plus cher qu'ils ne valent. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1773-1774

C 1410 Agriculture. – Forêts. – Délibérations des conseils communaux, pour l'établissement de gardes forestiers, soumises, notamment pour la fixation du traitement, à l'approbation de l'intendant, qui était aussi conservateur des forêts, dans sa province.

Liasse. – 61 pièces, papier.

1780-1784

C 1411 Agriculture. – Forêts. – Procès-verbaux des gardes, pour délits forestiers. – Dénonciations, enquêtes et interrogatoires de témoins, dans des poursuites exercées contre les auteurs de contraventions commises dans les forêts de Petit-Coeur, Pralognan, Saint-Amédée-de-la-Côte, Saint-Bon, Sainte-Foy, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Oyen, Saint-Paul, Saint-Thomas-de-Coeur, Saint-Thomas-des-Esserts, Salins, Séez, Tignes, Tours, Val-de-Tignes, Villargerel, Villarlurin, et Villette.

Liasse. – 112 pièces, papier.

1764-1791

C 1412 Assistance publique. – Correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, concernant des pensions d'employés de l'État et d'anciens ouvriers des salines de Tarentaise; – des secours aux pauvres, etc. : – par l'intendant général de Chambéry, au sujet d'une aumône annuelle, qui avait été léguée par un sieur Gastaldo, de Monaco, aux pauvres des communes de Sainte-Foy, Saint-Thomas-des-Esserts et Val-de-Tignes (avril 1782); – relativement à l'autorisation qui avait été demandée au Sénat de Savoie, d'acheter 200 sacs de blé en Tarentaise, pour les faire passer en Val-d'Aoste (décembre 1782); – par le curé de Saint-Thomas, demandant qu'on punisse des individus de sa paroisse qui l'avaient accusé, en l'accablant d'injures, de ne pas avoir distribué le legs Gastaldo avec équité (1785); – recommandant une loterie de l'hôpital de Turin, en faveur des jeunes aliénées (pazzarelle) qui y étaient, soignées. Cette loterie était sous le patronage de la confrérie du Saint-Suaire (1787). – Etc. Liasse. – 65 pièces, papier.

1757-1787

C 1413 Assistance publique. — Correspondances générales. — Lettres adressées à l'intendant, relativement à des secours accordés par le Roi, à des communes ou à des particuliers ruinés par des inondations, des grêles ou des incendies : — au sujet d'une demande de secours, adressée au Roi, en 1775, à la suite d'un incendie survenu en 1772, et qui avait consumé le chef-lieu de la commune de Macot ; — concernant les désastres causés dans les communes d'Aime, Landry, etc., par l'inondation du mois d'octobre 1778 ; — les victimes de l'incendie de Doucy (1781) ; — l'incendie qui avait dévoré le chef-lieu de la commune de Longefoy, le 9 avril 1782. État détaillé des secours qu'il y avait lieu d'accorder aux habitants ;

transmettant, en 1782, des secours à la commune des Allues, qui avait subi 2 incendies en 1778.
 Lettre par laquelle l'intendant général exprimait la satisfaction qu'il avait éprouvée, en apprenant que pendant, toute l'année 1784, il n'y avait eu ni grêle ni incendie, dans toute, la province de Tarentaise.

Liasse. – 57 pièces, papier.

1775-1787

C 1414 Assistance publique. – Correspondances générales. – Exercice de la médecine. – Épidémies. – Épizooties. – Lettres adressées à l'intendant : – au sujet de l'organisation d'un service médical dans la Haute-Tarentaise (le marquisat de Saint-Maurice et le comté de La Val d'Isère), au moyen d'un docteur en médecine et d'un chirurgien, au traitement fixe desquels toutes les communes de la région seraient appelées à concourir, et qui résideraient, le premier au Bourg-Saint Maurice ; et le second à Aime (1781) ; relativement à une pétition de l'abbé Michel, demandant à aller à Paris, aux frais de la province de Tarentaise, « pour y apprendre l'art de rendre les sourds et muets capables d'entendre et de s'expliquer par signes » (1787) ; – rappelant les conditions auxquelles une sage-femme consentait à venir s'établir à Moûtiers, pour y exercer son art, former des élèves, et soigner gratuitement les pauvres ; – relativement à des envois de médecins ou de vétérinaires, et de remèdes pour combattre des épidémies ou des épizooties, quand il s'en déclarait dans quelque commune de la province. – Etc.

Liasse. – 69 pièces, papier.

1777-1787

C 1415 Assistance publique. – Secours aux indigents. – Circulaire du comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, aux intendants des provinces du duché de Savoie, pour leur faire connaître le mode de distribution des secours que le Roi venait d'accorder aux pauvres, dans chaque commune, à cause de l'insuffisance des récoltes de l'année précédente (1759). – États des pauvres à secourir, dressés dans chaque commune, par le curé, le châtelain, le syndic et le conseil.

Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1759-1760

C 1416 Assistance publique. – Requêtes présentées par des communes ou des particuliers, enquêtes ordonnées par l'intendant, à la suite d'incendies dont les victimes sollicitaient des secours du gouvernement. – Incendie de 17 maisons, au village chef-lieu : de Pesey, en 1753 ; – du village de La Combe, dans commune de Saint-Jean-de-Belleville. 30 maisons couvertes en chaume (1754) ; – du village d'Hautecour. 1 homme et 2 enfants brûlés ; 60 maisons, détruites (1756) ; – du village de La Perrière, 50 bâtiments consumés (1757). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 252 feuillets, papier.

Registre. – In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1753-1770

C 1417 Assistance publique. – Enquêtes provoquées par des habitants des communes de la province qui avaient éprouvé des incendies, et qui sollicitaient des secours du gouvernement. – États des dommages. – Incendie du village chef-lieu, de la cure et de l'église de Macot (1772); – du village chef-lieu de Saint-Jean-de-Belleville (1774). – Sommaire apprise (enquête avec audition de témoins, visite des lieux et état estimatif détaillé des dommages) sur l'incendie du gros village de Tencave, commune de Bozel (1777). – États de secours accordés aux communes de Granier, Mont-Girod, Briançon et Cevins, où des incendies s'étaient produits. – Etc.

1772-1778

C 1418 Assistance publique. – Enquêtes pour faire constater les dommages causés par des grêles et des incendies, à la suite desquels des secours pouvaient être accordés, par le Roi, à des communes ou à des familles atteintes par le fléau. – Incendie du chef-lieu de la paroisse de Longefoy, en 1782. Onze personnes brûlées. Dommages évalués, par l'enquête, à 69996 livres. État des 88 familles dont les habitations, les récoltes, les bestiaux, etc. avaient été consumés en totalité ou en partie ; avec l'indication du nombre des membres de chaque famille. Enquête sur l'incendie du village de La Gittaz ; commune des Allues (1785). – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1778-1785

C 1419 Assistance publique. – Inondations. – États détaillés des désastres causés par les rivières et les torrents débordés, dans presque toutes les communes de la province, les 25 et 26 octobre 1778, avec l'évaluation des dommages. - Commune d'Aime... « - Le ruisseau d'Ormente, qui passe à Aime, descendant, partie des montagnes de Granier, et partie de celles de Saint-Amédée-de-la-Côte, ayant commencé ses crues le 25 octobre dernier, sur le matin, occasion des pluies abondantes qui avaient déjà commencé le 23 les a portées, par la continuation de la pluie qui a causé des éboulements considérables depuis lesdites montagnes, à un si gros volume que, venant avec une telle impétuosité et furie, dans la nuit dudit jour, 25 et pendant tout le jour du 26, il a emporté ou endommagé 33 bâtiments, tant de maisons, granges, moulins, piloirs, martinets, que fours, outre quantité de vignes, jardins, vergers et prés, et la plus grande partie des effets qui étaient dans lesdits bâtiments ; de manière que ledit ruisseau qui n'avait tout au plus, avant ladite inondation, que la largeur de son lit d'environ 3 à 4 trabucs, s'est fait un vuide de plus de 23 trabucs en largeur... La rivière d'Isère, qui a causé aussi des dommages considérables, a commencé et continué ses dégâts, en même temps que ledit ruisseau. Elle a emporté quantité de champs, prés et vignes, au point qu'elle a porté son étendue en largeur, pour le moins à 300 trabucs... Le ruisseau de Bonnegarde, venant des montagnes de Macot, ... a creusé en des endroits et rempli en d'autres ; de manière que, tant par ledit ruisseau que par l'Ormente et l'Isère, une bonne partie des fonds de la plaine sont hors de produit, et partie d'iceux hors d'état d'être réédifiés, et même le bourg d'Aime, en danger d'être submergé ou emporté ; et desquels dommages en ai dressé l'état, comme cy-après... » - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 39 feuillets, papier.

1778

C 1420 Assistance publique. – Lettres patentes du roi Victor-Amédée III, qui accordaient des secours, sur les fonds du trésor, dans les communes ravagées par des épidémies. – États de frais, fournis par les médecins. – États des médicaments. – Communes des Allues, Bellentre, Champagny, etc.

Registre. - In-4° cartonné, 30 feuillets, papier.

1782-1792

Commerce et industrie. - Affaires et correspondances générales. - Lettres adressées à C 1421 l'intendant : - par le ministre de Turin, au suiet de la demande d'un industriel qui offrait d'acheter les cendres et les résidus des chaudières des salines de Tarentaise, pour fabriquer de la potasse et des sels purgatifs. La verrerie du marquis de Sales, à Thorens, dans la province de Genevois, avait obtenu, par patentes des 2 avril 1764 et 23 octobre 1773, le privilège exclusif d'acquérir toutes les matières propres à la vitrification. La nouvelle concession ne sera accordée qu'autant qu'elle ne portera aucune atteinte aux droits de la verrerie de Thorens (juillet 1779); - transmettant une lettre du président du conseil de commerce qui fait savoir qu'on ne peut accorder à une fabrique de poterie, établie à Aigueblanche, l'autorisation d'employer des bois de haute futaie pour chauffer ses fours, mais seulement des fagots, à prendre exclusivement dans les communes qui lui seront assignées (juin 1781) ; – demandant des renseignements sur les fabriques de tuiles existant dans la province (1783); - sur les fabriques d'étoffes de soie (1784); - transmettant des instructions sur la fabrication du salpêtre qui venait d'être encouragée et réglementée par une ordonnance royale (1785); - concernant la nomination des échantilleurs des poids et mesures (1787); - etc.

Liasse. – 67 pièces, papier.

1779-1787

C 1422 Monnaies. – Manifestes de la Chambre des comptes, concernant l'édit de 1755, sur les monnaies. – Cet édit, qui se trouve aussi en tête du registre, donne le dessin de toutes les monnaies « du pays, qui doivent avoir un cours fixe, ainsi que leur valeur » ; – le tarif de toutes les monnaies du pays, ou des États étrangers, devant avoir cours désormais. – Instructions de la Chambre des comptes, pour les changeurs qui ont été députés, dans la ville de Moûtiers et dans les provinces, pour le change des monnaies, prescrit par l'édit du 15 février 1755. – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1755-1759

C 1423 Monnaies. – Vérification des monnaies et des matières d'or et d'argent. – Manifeste de la Chambre des comptes, prescrivant l'institution de peseurs publics, chargés de la vérification des monnaies et des matières d'or et d'argent. – Instructions pour ces peseurs, et avis de leurs tournées, données par l'intendant. – Nomination de celui de Moûtiers (Benoît Tornier). – Certificats de visite.

Registre. - In-4° cartonné, 234 feuillets, papier.

1755-1753

C 1424 Monnaies. – Affaires et correspondances générales. « Relations des diligences pratiquées par l'intendant et par les magistrats locaux, pour l'exécution de l'édit des monnaies, du 15 février 1755, et manifestes de la Chambre des comptes. » – Lettres de l'intendant aux juges de la province, sur le même sujet (1769). – Lettre de l'intendant général de Chambéry à l'intendant de Tarentaise, pour l'informer que des trésoriers provinciaux se livraient à un agio prohibé sur les espèces fines de France, et pour l'inviter à veiller à ce que le fait ne se produise pas à la trésorerie de Tarentaise (1782) ; – avertissant l'intendant, et le chargeant de prévenir le trésorier qu'il circulait alors des piastres d'Espagne, « légères et fabriquées avec de l'argent bas ; elles sont faites au moule et ne sont par conséquent pas sorties des hôtels des monnaies de Sa Majesté Catholique, dans lesquels on les fabrique au moulin » (1785) ; – relativement au retrait de certaines monnaies d'or (1786) ; – etc. Liasse. – 97 pièces, papier.

1755-1787

C 1425 Statistique. — Dénombrement de la population de quelques communes de la province (Aigueblanche, Aime, Bourg-Saint-Maurice, Landry, Les Chapelles, Pesey, Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Thomas-des-Esserts), etc. — Minute d'une circulaire de l'intendant, aux secrétaires des communes, qui étaient chargés de ce travail, dans laquelle il leur prescrit « de distinguer par colonnes séparées, le nombre total des prêtres ou religieux ; des soldats que la communauté fournit ou devait fournir, pour la légion des campements et le régiment de Maurienne ; des autres mâles, majeurs de 60 ans, des mineurs de 60 ans et majeurs de 17 ; des mineurs de 17 ; des femmes, tant majeures que mineures, et des absents de la paroisse pour l'année ».

Liasse. – 22 pièces, papier.

1755-1787

C 1426 Statistique. – Mémoires, relations et états fournis par les secrétaires de communes, indiquant le nombre des habitants de chaque sexe, la valeur de la récolte de l'année courante, le mouvement commercial, et d'autres renseignements statistiques, réclamés par des circulaires de l'intendant.

Liasse. – 89 pièces, papier.

1753-1789

C 1427 Statistique. – Renseignements fournis à l'intendance, par les secrétaires des communes, sur le produit en laine, des moutons dans toute la province. – (La laine ne s'exportait pas. Les habitants la filaient eux-mêmes et en faisaient fabriquer une étoffe grossière, connue sous le nom de drap du pays, qui leur servait à se vêtir.)

Liasse. – 47 pièces, papier.

1776

C 1428 Statistique. – Renseignements statistiques, par communes, sur le nombre et l'âge des juments existant dans le pays ; faisant connaître aussi le nom des propriétaires. Liasse. – 29 pièces, papier.

1777-1778

C 1429 Justice et police. – Ordonnances et sentences de l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province : – dispensant les habitants du village de La Combe, à

Saint-Jean-de-Belleville, des journées d'hommes et de voitures qu'ils étaient tenus de fournir pour le transport des sels, afin de leur laisser le temps et le moyen de rebâtir leurs maisons qui avaient été détruites par un incendie (décembre 1754); — dans un procès entre le conseil communal des Chapelles et le curé de la paroisse, qui prétendait devoir être remboursé par la commune, d'une dépense de 100 francs, qu'il avait faite, à l'occasion de la visite pastorale de l'archevêque de Tarentaise (1755); — portant réglementation, entre les divers villages de la commune de Bellentre, des droits d'usage et de jouissance des biens communaux (1756); — enjoignant aux communiers de Salins de réparer la chapelle de Saint-Roch; — déterminant le mode de paiement de la pension du vicaire du Bourg-Saint-Maurice; — autorisant la construction, à Aime, d'un martinet, en dessous de la chapelle de l'hôpital (1758); — etc.

Registre. – In-4° cartonné, 171 feuillets, papier.

1754-1760

C 1430 Justice et police. - Sentences et ordonnances rendues par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province : - défendant aux habitants d'Aime, à la requête du fermier des fours banaux, de cuire, dans leurs fours particuliers, d'autres pâtes que des petits pâtés et des pâtes beurrées (1760); - réglant le droit de tavernage, dû par les hôteliers et les cabaretier, dans la ville de Moûtiers (1761); - fixant les portions de pâturages communaux de Champagny, qui devaient être réservés aux vaches et génisses, et interdits aux moutons (1761) ; - déclarant, en contradiction avec le conseil communal de Séez, que les habitants du quartier de Saint-Germain étaient exempts des corvées, en vertu des très anciens privilèges qui leur avaient été octroyés, il y a plusieurs siècles, par les princes de Savoie; et parce qu'ils étaient chargés d'entretenir le passage ouvert, sur la montagne du Petit-Saint-Bernard, et d'y secourir pendant l'hiver, les voyageurs surpris par le mauvais temps, dans cette traversée dangereuse (1763); - approuvant une demande en dégrèvement d'impôt, qui avait été présentée par un certain nombre de propriétaires du Bourg-Saint-Maurice, dont les biens avaient été ravagés par l'inondation du mois de juin 1764: - etc.

Registre. – In-4° cartonné, 49 feuillets, papier.

1760-1764

C 1431 Justice et police. – Sentences et ordonnances rendues en matières contentieuses, par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province ; accompagnées de quelques requêtes et autres pièces de procédure. – Adjudication de la regratterie des Allues. – Procès de François Jourdan contre la commune de Bellentre. – Demande d'honoraires, en qualité de procureur du quartier de Revers de Bellentre, dans un procès que ce quartier soutenait contre la commune de Champagny, pour des biens communaux (1772). – État des créances et des titres de propriété de la commune de Notre-Dame-du-Pré, fourni en vertu d'une ordonnance de l'intendant, à l'exacteur qui avait déclaré ne pouvoir assurer sans ce document, la rentrée des revenus de la commune (1772). – Ordonnance concernant la tenue d'une école, qui avait été fondée, pour un village déterminé de la commune de Saint-Paul, par Révérend Tétaz, ancien curé de la paroisse (1773). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1772-1773

C 1432 Justice et police. – Sentences et ordonnances rendues, dans des matières contentieuses, par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province; accompagnées de quelques requêtes et autres pièces de la procédure; – condamnant la commune de Bellecombe à payer la somme de 280 francs 15 sous, au procureur des pauvres et des oeuvres pies de cette commune (1773); – portant règlement entre la commune de Tignes et Prosper de Mareschal, comte de Duing et de la Val d'Isère, au sujet d'un droit d'affouage (1774). – Ordonnance royale chargeant l'intendant de régler un procès entre le conseil de Champagny et les fermiers d'une montagne communale (1774). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1773-1775

C 1433 Justice et police. – Sentences sommaires, rendues dans des procès, par l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province – condamnant l'entrepreneur d'une coupe de bois, à payer à la commune de Notre-Dame-du-Pré, des dégâts qu'il avait commis

dans la forêt communale (1776); – condamnant un individu de Villette, qui avait empiété sur les terrains communaux, à payer une indemnité à la commune (1777). – Un habitant d'Aime qui avait été nommé membre du Conseil, et refusait cette charge, en alléguant qu'il l'avait déjà remplie pendant 7 ans et qu'il était sourd et illettré, est condamné, à la requête du syndic et des autres conseillers, à l'accepter et à payer les frais de la procédure. – Ordonnance qui fixe la délimitation des biens communaux respectifs, entre les communes de La Bâthie et de Beaufort, au col de la Madeleine; – portant que la dépense pour la reconstruction du pont sur l'Isère, sera répartie entre les communes de Longefoy, de Villette et de Mont-Girod (1779). – Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 184 feuillets, papier.

1776-1779

C 1434 Justice et police. – Procédure instruite par l'intendant Mouthon et l'avocat fiscal Rosset de Tours, à la requête du trésorier provincial Guillot, contre un exacteur accusé de malversations. – Enquête, auditions de témoins, etc.

Registre. - In-4° cartonné. 58 feuillets, papier.

1779-1780

C 1435 Justice et police. – Sentences et ordonnances rendues dans des matières contentieuses, par l'intendant, Olive, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province, et par le subdélégué d'intendance, Serre : – pour le règlement des contrats d'affranchissement des servis et autres droits féodaux, entre le chapitre métropolitain de Tarentaise, noble Christophe Dutour, oncle et neveu : le premier, lieutenant-colonel et commandant au Pont-de-Beauvoisin ; le second, capitaine dans le régiment de Savoie-Infanterie ; et diverses communes de la province (1780). – Ordonnance fixant la part contributive des communes de Landry, Pesey, Bellentre, Hauteville-Gondon et Montvalezan sur Bellentre, à l'entretien d'un pont sur l'Isère, qui desservait la vallée ; – condamnant un individu à payer à la commune du Bois, 80 arbres qu'il avait coupés dans la forêt communale. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 104 feuillets, papier.

1780-1781

C 1436 Justice et police. – Sentences et ordonnances rendues par l'intendant Olive, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province. – Enquêtes interrogatoires de témoins, etc. – Sentence par laquelle Charles-François Sabattier, membre du conseil communal d'Aime, accusé d'avoir injurié Anselme Ruffier, son collègue, est condamné à recevoir, d'un notaire commis à cet effet, et en présence de tout le conseil, « une admonestation sévère ». – Ordonnance qui pose les bases des affranchissements de droits féodaux, proposés entre les frères de Bertrand, marquis de Chamousset et baron de Gilly, et les communes de Moûtiers, Aigueblanche, Bellecombe. Cevins, Les Chapelles, Saint-Bon, Bozel, Champagny, Pralolognan, Montagny, Saint-Marcel, Mont-Girod, Tours, Naves, La Bâthie, Les Allues et le Bourg-Saint-Maurice. – Règlement du loyer qui était dû par la ville de Moûtiers, au propriétaire d'une boutique servant de corps de garde. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 114 feuillets, papier.

1781-1782

C 1437 Justice et police. - Ordonnances et sentences rendues, dans des procès, par l'intendant Olive, - qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province : - condamnant Jean-François Abondance à payer 5 francs, 13 sous, 11 deniers, à l'exacteur de Fontaine-le-Puits, pour des tailles (1783); - décidant que les communes de Landry, Hauteville, Gondon et Pesey n'avaient pas à concourir à la réparation du pont de Montrizon (1783) : - condamnant un exacteur à restituer à des contribuables de la commune de Granier, des sommes qu'il avait exigées abusivement; et défendant au conseil communal d'admettre désormais ce comptable infidèle à miser à l'exaction des tailles (1783); - portant règlement entre les communes de Rognaix et de Cevins, au sujet d'une digue en éperon que la commune de Cevins avait construite, pour se protéger contre les crues de l'Isère, et qui portait préjudice au territoire de Rognaix (1783); - condamnant l'entretrepreneur de la construction d'un bâtiment de graduation que les finances royales faisaient élever, à Saint-Eusèbe-du-Cceur, pour les salines de Tarentaise, à payer à noble Christophe Dutour de Villeneuve, seigneur de Saint-Eusèbe-de-Coeur, des dommages causés à son terrain (1784) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 215 feuillets, papier.

1783-1784

C 1438 Justice et police. – Sentences et ordonances de l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police dans sa province; accompagnées de quelques pièces de procédures: – autorisant, après enquête de commodo et incommodo et audition de témoins, la vente d'une montagne communale, pour faire face au règlement d'un affranchissement de servis féodaux, entre le marquis de Coudrée et la commune de Séez (1785); – excluant un habitant de Séez, propriétaire à Saint-Germain, mais ne résidant pas dans ce quartier, des exemptions de taille, accordées depuis plusieurs siècles, par les princes de Savoie, aux habitants de ce village, qui étaient obligés, en compensation, d'entretenir la traversée du Col du Petit-Saint-Bernard, et de rechercher et secourir, surtout pendant l'hiver, les voyageurs en détresse, dans ce passage dangereux, par le mauvais temps (1786); – autorisant, malgré les oppositions du conseil communal de Longefoy, l'entrepreneur de la fourniture des bois, pour les salines de Moûtiers, à faire une coupe dans la forêt de la commune, en payant le prix ordinaire (1786); – etc.

Registre. – In-4° cartonné, 205 feuillets, papier.

1785-1786

C 1439 Justice et police. – Sentences et ordonnances de l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province : – pour le règlement d'un affranchissement de droits féodaux, entre le chapitre métropolitain de Moûtiers et la commune de Cevins (1787) ; – enjoignant au regrattier de Tignes, par suite d'une réclamation présentée à ce sujet par le conseil communal, de faire lui-même la distribution du sel, dans tous les villages de la commune (1787) ; – fixant, après enquête, la taxe à payer par tous les habitants du Bourg-Saint-Maurice qui enverront leurs bestiaux dans les pâturages communaux (1788) ; – pour le règlement d'un affranchissement de droits féodaux, entre noble et révérend Charles Zénon, conseiller du Roi, prieur commendataire de Montailleur et de Saint-Martin-d'Aime, demeurant à Rome, et les communes de Saint-Amédée-de-la-Côte, Granier et Aime (1790) ; – etc. Registre. – In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1787-1790

C 1440 Justice et police. – États fournis à l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police dans sa province, par les juges ou les greffiers des divers tribunaux et juridictions ; faisant seulement connaître le montant des amendes judiciaires et les noms des parties.

Registre. – In-4° cartonné, 130 feuillets, papier.

1757-1774

C 1441 Justice et police. – États fournis à l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police dans sa province, par les juges et les greffiers des diverses juridictions, faisant connaître le chiffre des amendes judiciaires, infligées par les tribunaux. Quelques états sont visés par Claude-Philibert Rosset de Tours, avocat fiscal de Tarentaise.

Registre. – In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1775-1781

C 1442 Justice et police. – Certificats produits à l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police dans sa province, par le juge-maje de Tarentaise, le juge du marquisat de Saint-Maurice, celui du mandement royal de Bozel, et les autres juges locaux, constatant les amendes prononcées par ces magistrats.

Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier.

1742-1790

C 1443 Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres adressées, de Turin, à l'intendant de Tarentaise, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province : – par le ministre de Turin, au sujet du vol d'une hache aux salines de Moûtiers, et de la juridiction à laquelle appartenait la poursuite de ce délit ; – donnant avis du rejet d'un pourvoi du conseil de la commune d'Hauteville-Gondon, contre une sentence de M. Toesca ; intendant de Tarentaise, dont l'objet n'est pas indiqué (1781) – par la veuve du marquis de Saint-Maurice, demandant à l'intendant ses bons offices, pour obtenir des communes de son fief, un règlement amiable de l'affranchissement des droits féodaux (1783) ; – par le ministre

de Turin, concernant le paiement des frais de nourriture en prison, d'un détenu pour vol, dont la peine venait d'être commuée en celle du bannissement (1785); – à l'occasion d'un vol de la malle-poste de Nice, qui venait d'avoir lieu près de Turin, et dont les auteurs étaient recherchés. Minute d'une circulaire adressée, à cette occasion, par l'intendant de Tarentaise, aux secrétaires des communes de la province (1786). – Etc. Liasse. – 48 pièces, papier.

1775-1778

C 1444 Justice et police. – Affaires et correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant, qui était aussi intendant de justice et police, dans sa province, par l'intendant général et le vice-intendant général de Chambéry, et par d'autres fonctionnaires des provinces : - par l'intendant général, l'invitant à donner toute l'assistance possible aux officiers et aux autres personnes qui devaient diriger la battue générale, prescrite dans toutes les communes de la province de Tarentaise, par le gouverneur général du duché de Savoie, « contre les malfaiteurs, voleurs et contrebandiers qui infestaient le pays (1781) »; - par le châtelain de Séez, transmettant sa « relation des motifs qui avaient occasionné la réquisition des détachements de la troupe de Moûtiers », à Séez, par le conseil communal, « pour réprimer nombre d'étrangers, ligués avec partie de la jeunesse de la paroisse, qui ne cessaient leurs carrillons et leurs débauches » (1781); - par l'intendant général de Chambéry, pour l'arrestation d'un postillon de La Novalaise, qui avait soustrait de la malle-poste qu'il conduisait, une boîte pleine de montres, et avait pris la fuite (1782); - par un secrétaire communal, faisant connaître que le gouverneur général du duché ayant autorisé une battue générale, pour détruire les ours qui ravageaient les communes de Monthion, Grignon, Sainte-Hélène-des-Millières et Bonvillard, il était nécessaire d'étendre cette mesure aux communes de Saint-Thomas et de Saint-Paul, qui se trouvaient dans le même cas (1782) ; concernant l'offre de transaction faite par un cabaretier de la commune de Tours, qui avait tué et vendu une vache, sans avoir payé la gabelle de la viande (1783); - par le châtelain des Allues, informant qu'une femme de la commune avait fait construire un moulin, dans lequel les habitants venaient faire moudre leur grain, au préjudice du fermier du moulin communal (1783) : – au sujet de la punition à infliger à des individus qui avaient insulté le curé de Saint-Thomas-des-Esserts (1785); - par le gouverneur général du duché, annoncant l'envoi d'un « manifeste pour prévenir les malheurs qui peuvent être occasionnés par la grande quantité de chiens qu'il y a dans le duché » (1786). - Minute d'un ordre de l'intendant de Tarentaise à un individu d'Aime, lui enjoignant de venir payer, au bureau de l'intendance, à Moûtiers, l'amende de 18 livres à laquelle il avait été condamné, pour « réparation des excès et injures réelles par lui commis » contre une femme du même lieu. -Etc.

Liasse. - 106 pièces, papier.

1780-1789

C 1445 Affaires communales. - Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant : par le secrétaire des Allues, au sujet de l'entrepreneur de la reconstruction d'un moulin appartenant à la commune (1784); - par le secrétaire de La Bâthie, relativement aux réparations de la toiture de l'église paroissiale (1784) ; - par l'archiviste royal du château de Chambéry, envoyant son mémoire, pour être payé d'une copie de mappe (plan cadastral) qu'il avait délivrée à la commune de Bonneval (1786); - par l'intendant général de Chambéry, qui décide qu'il devra toujours y avoir, dans le conseil de la commune du Bourg-Saint-Maurice, deux membres habitant le chef-lieu, et que le nombre très considérables des villages composant cette commune, ne permettant pas que chacune de ces sections ait, en même temps, son représentant dans le conseil, les villages les plus écartés n'en auront qu'à tour de rôle (1785); - par le secrétaire de Champagny, annonçant l'envoi des contrats d'ascensement de cinq montagnes communales (1782); - pour le paiement du salaire du secrétaire de Saint-Jean-de-Belleville, qui venait de dresser l'inventaire des archives de la commune et de la cure (1781); - par l'intendant général de Chambéry, qui demandait le plus tôt possible, une « note des villes ou communautés de la province qui ont des conseils permanents, en vertu de quelques patentes ou concessions; en spécifiant si elles sont obtenues à titre onéreux, ou de la bienfaisance du prince; de combien d'individus ces conseils sont composés comment on élit les syndics ; leur nombre... etc. » (1787). – Etc. Liasse. – 144 pièces, papier.

C 1446 Affaires communales. — Comptes de gestion des deniers communaux, présentés à l'intendant, par les syndics et les exacteurs. — Aime : salaire de ceux qui portent la bannière et les clochettes aux processions, 5 livres. — Bellentre : achat d'un poële en fonte, pour la chambre du conseil, 41 livres. — Le Bois : fourniture de cire et d'encens, pour l'église ; 21 livres, 13 sols. — Bozel : cens d'une montagne communale (1777). — Macot : « Le comptable se charge de la somme de 3653 livres, 18 sols, 9 deniers, pour la taille qu'il a exigée de tous les particuliers possédant biens fonds, dans ladite paroisse ; déduction faite de 521 livres, 12 sols, 3 deniers, pour le bénéfice de 2 sols 6 deniers, par livre, accordé par l'ordonnance mise en fin du rôle ». — Rognaix : l'exacteur de Rognaix « demande lui être allouée la somme de 3 livres, payée à Claude C... soldat pour la communauté, pour se servir dans son voyage lors du passage de Madame la comtesse de Provence ; ne se trouvant en argent, pour être pas des aisés » (1771). — Sainte-Foy : achat d'une cloche (1772). — Séez : gage du crieur public. — Etc.

Liasse. - 58 pièces, papier.

1771-1778

C 1447 Affaires communales. - Comptes des recettes et dépenses, présentés à l'intendant, par les syndics et les exacteurs des communes. - Cevins au comte de Cevins, pour cens d'un droit d'alpéage, 7 livres, 10 sols. - Granier : produit de la vente du fromage de gruyère, fabriqué dans les montagnes communales, 261 livres, 14 sols, 11 deniers. Vente de 86 livres de beurre, 25 livres, 16 sols. - Hautecour: cense due aux religieuses du Betton, 167 livres, 14 sols. - Saint-Thomas-de-Coeur: achat de plomb et poudre, fournis aux 10 hommes qui avaient été commandés par ordre du comte de La Tour, gouverneur général du duché de Savoie, pour arrêter les vagabonds, 1 livres, 5 sols (1778). - Tessens : au curé d'Aime, pour la part de la commune de Tessens, dans les frais d'entretien des cordes des cloches et le blanchissage du linge de l'église d'Aime. - Villarlurin : pour le tiers des frais de refonte d'une cloche de l'église paroissiale de Salins (1788). - Tours : indemnité au curé, pour, une procession à la chapelle de Saint-Clément (1778). - Villaroger : au curé et au vicaire, pour « dédommagement du spirituel de La Gurraz (Quartier de la commune de Villaroger qui venait d'être érigée en paroisse.) » (1788). – Etc. Liasse. – 68 pièces, papier.

se. – 68 pieces, papier.

1778-1789

C 1448 Notaires et tabellions. – Manifestes de la Chambre des comptes, lettres patentes et instructions concernant les fonctions et les tarifs des tabellions. – Procès-verbaux de visites annuelles des minutes et registres des notaires, par l'intendant, qui était aussi conservateur du tabellion, dans sa province (1754-1764). – Ordonnance du comte Ferraris, intendant général à Chambéry, prescrivant à tous les notaires collégiés, châtelains, greffiers et secrétaires des communes du département de l'insinuation de Moûtiers, de même qu'aux héritiers de ceux qui sont décédés depuis la dernière visite, de comparaitre, au bureau de l'Intendance de Tarentaise, munis de leurs minutaires et registres, pour y être procédé à la visite d'icieux, à peine de 25 francs d'amende, et de payer les frais du transport de l'intendant qui ira procéder à ladite visite (1755).

Registre. – In-4° cartonné, 208 feuillets, papier.

1754-1772

C 1449 Notaires et tabellions. – Règlements et ordonnances concernant les offices de notaires et des tabellions de la Savoie et du duché d'Aoste. – Certificats constatant que chaque notaire et chaque secrétaire de commune en a reçu un exemplaire, par l'intermédiaire de l'intendance.

Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets, papier.

1760-1770

C 1450 Notaires et tabellions. – Procès-verbaux de la visite annuelle des notaires de la province, pour la vérification de leurs minutes, le contrôle des actes insinués, etc. Cette visite était ordonnée, chaque année par l'intendant général, et elle était faite dans chaque province, par l'intendant, accompagné de l'avocat fiscal et d'un secrétaire. – Inventaire sommaire des archives du tabellion d'Aime.

Registre. – In-4° cartonné, 166 feuillets, papier.

C 1451 Notaires et tabellions. – Procès-verbaux de visite de ceux des 3 circonscriptions d'Aime, Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers : – Crozé, notaire à Aime, secrétaire des communes de Tessens et de Longefoy ; Collomb, id. à Granier ; Cléaz, id. Aux Chapelles, secrétaire de Bellentre ; Rullier, id. au Bourg-Saint-Maurice, secrétaire d'Hauteville-Gondon ; J.-N. Durandard, id. à Moûtiers, secrétaire de Saint-Bon et de Champagny ; Baudé, id. secrétaire de Saint-Paul et de Salins ; etc.

Registre. – 3 cahiers in-4° non cartonnés, 83 feuillets, papier.

1773

C 1452 Notaires et tabellions. – Visite de ceux des 3 départements d'insinuation d'Aime, Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers : – Pâtissier, notaire à Aime, secrétaire de Granier et de Saint-Amédée-de-la-Côte ; Cornu, id. à Aime, secrétaire d'Aime, Macot et Villette ; Millioz, id. à Pesey ; Flandin, id. aux Chapelles ; Pondruel, id. à Landry ; Muraz, id. à Fessons-sur-Salins, secrétaire des communes de Fessons-sur-Salins, Notre-Dame-du-Pré et Hautecour, greffier de la judicature-maje de Tarentaise, des juridictions du mandement de Bozel, du mandement des Allues, des marquisats de Saint-Maurice et de Saint-Thomas, des comtés de Salins et de Cevins, et de la seigneurie de Saint-Paul ; etc.

Registre. – 4 cahiers in-4° non cartonnés, 120 feuillets, papier.

1778-1779

C 1453 Notaires et tabellions. – Visite de ceux des départements d'insinuation de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers – Lachat, notaire et conservateur du tabellion, au Bourg-Saint-Maurice; Minoret, notaire à Séez; Vincent Raymond, id., à Moûtiers; J.-C Raymond, id. à Saint-Martin-de-Belleville, secrétaire de Saint-Laurent-de-la-Côte; etc. Registre. – 3 cahiers in-4° non cartonnés, 114 feuillets, papier.

1781

C 1454 Notaires et tabellions. – Visite de ceux des départements d'insinuation d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers : – Chapelle, notaire au Bourg-Saint-Maurice, secrétaire du Bourg-Saint-Maurice et de Séez ; Gonthier, id. à Sainte-Foy, secrétaire de Sainte-Foy, de Villaroger, de Tigne et de Val-de-Tigne (4783). – Liste de tous les notaires du département de Moûtiers, avec l'indication de leur résidence (1785). – État indiquant les noms et la résidence de tous les notaires de la circonscription de Bourg-Saint-Maurice (1786). – Etc. Registre. – 4 cahiers in-4° non cartonnés, 78 feuillets, papier.

1783-1786

C 1455 Notaires et tabellions. – Visite de ceux du département d'insinuation de Moûtiers : – Rey, notaire et secrétaire, à Saint-Martin-de-Belleville ; Mangé, id. à Aigueblanche ; Roche, id. à Moûtiers, secrétaire de l'intendance, de l'hospice et de la ville de Moûtiers ; Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 178 feuillets, papier.

1787

C 1456 Notaires et tabellions. – Visite de ceux des départements d'insinuation d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers : – Vellet, notaire à Aime ; Serret (Joseph-Antoine) et Serret (Jean-Claude), id. Dallière, id. au Bourg-Saint-Maurice ; Flandin, id. aux Chapelles, secrétaire des Chapelles et de Montvalezan sur Bellentre ; Mugnier, id. à Bozel, secrétaire de Champagny et de Pralognan ; Sullice, id. à Saint-Bon, etc. Registre. – 5 cahiers non cartonnés, 153 feuillets, papier.

1789

C 1457 Notaires et tabellions. – États fournis par les notaires de la province, faisant connaître conformément aux règlements, le nombre d'actes passés par chacun d'eux, depuis la dernière visite de l'intendant. – Chapel, notaire au Bourg Saint-Maurice. – Vincent Raymond, id. aux Allues. – Gay, id. à Bozel. – Etc.

Liasse. – 126 pièces, papier.

C 1458 Notaires et tabellions. – Procès-verbaux, enquêtes, requêtes, etc. concernant des contraventions aux règlements en vigueur, commises par des notaires et des tabellions, dans la province, et qui ressortissaient à l'intendance. – Les derniers passés par le notaire Peloux n'avaient été insinués qu'après sa mort, et sans commission régulière. – Installation de Claude-Antoine Villien, nommé secrétaire insinuateur et conservateur du tabellion, à Aime. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 136 feuillets, papier.

1773-1776

C 1459 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels des recettes et des dépenses, fournis à l'intendant par les conservateurs du tabellion d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 116 feuillets, papier.

1759-1760

C 1460 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de situation, de la caisse des conservateurs du tabellion, fournis à l'intendance, par ceux d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers.

Registre. - In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1760-1763

C 1461 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de caisse, fournis à l'intendance, par les conservateurs du tabellion d'Aime et de Bourg-Saint-Maurice.

Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

1764-1766

C 1462 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de recettes et de dépenses fournis à l'intendance, par les conservateurs du tabellion d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers.

Registre. – In-4° cartonné, 138 feuillets, papier.

1771-1773

C 1463 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de situation de la caisse des conservateurs du tabellion d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers, fournis à l'intendance, par les titulaires de ces offices.

Registre. – In-4° cartonné, 216 feuillets, papier.

1774-1776

C 1464 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de situation de la caisse des conservateurs du tabellion d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et de Moûtiers, fournis par eux à l'intendance.

Registre. - In-4° cartonné, 216 feuillets, papier.

1777-1779

C 1465 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de la caisse des conservateurs du tabelion, fournis à l'intendance, par les titulaires de ces offices.

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1781-1782

C 1466 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de recettes et de dépenses, fournis à intendance, par les conservateurs du tabellion de la province.

Registre. – In-4° cartonné, 180 feuillets, papier.

1782-1784

C 1467 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – Eats mensuels de situation de la caisse des conservaeurs du tabellion d'Aime, de Bourg-Saint-Maurice et le Moûtiers, fournis à l'intendance, par les tituaires de ces offices.

Registre. – In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1785-1786

C 1468 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – États mensuels de situation de caisse, fournis à l'intendance, par les conservateurs du tabellion de la province.

*Registre. – In-4° cartonné, 138 feuillets, papier.

1787-1788

C 1469 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – Comptes mensuels de caisse, fournis à l'intendance par les conservateurs du tabellion de la province.

*Registre. – In-4° cartonné, 154 feuillets, papier.

1789-1790

C 1470 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – Registre pour l'inspection des versements de fonds, effectués par les conservateurs du tabellion de la province.

Registre. – In-4° cartonné, 28 feuillets, papier.

1779-1792

C 1471 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – Transcriptions des mandats délivrés par l'intendant, pour le service des archives des tabellions de la province. – Réparation aux locaux. – Reliure des registres. – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 50 feuillets, papier.

1784-1788

C 1472 Notaires et tabellions. – Comptabilité. – Comptes annuels des sieurs Villien, secrétaire insinuateur et conservateur du tabellion d'Aime, Lachat et Gaymard, id. de Bourg-Saint-Maurice Petit-Jean et Gazagne, id. de Moûtiers; avec les pièces justificatives des versements faits à la trésorerie provinciale, par ces comptables.

Liasse. – 112 pièces, papier.

1789

C 1473 Notaires et tabellions. – Affaires et correspondances générales. – Lettres adressées à l'intendant : – par l'intendant général de Chambéry, accusant réception des notes mensuelles du produit des tabellions d'Aime, Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers, qui lui étaient transmises périodiquement ; – par un notaire de Séez qui implorait l'indulgence du Roi, à l'occasion d'une amende à laquelle il avait été condamné, pour infraction aux règlements, dans l'exercice de sa charge (1781) ; – par le conservateur du tabellion de Bourg-Saint-Maurice, rendant compte des mesures provisoires qu'il avait cru devoir prendre d'urgence, pour mettre en sûreté les archives confiées à sa garde, à la suite d'un incendie de la chapelle des Pénitents, près de laquelle elles étaient installées (1784) ; – etc. Liasse. – 50 pièces, papier.

Trésorerie générale de Savoie. 1593-1792 - (C 1474-1614)

C 1474 Affaires générales. – « État des sommes dues par chaque commune » des provinces de Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Maurienne, Tarentaise, et les baillages de Gaillard et de Ternier. – « Bilan général de toutes les paroisses du duché, et des réformations de tailles faites en icelles ».

Registre. – In-4° cartonné, 285 feuillets, papier.

1710-1713

C 1475 Affaires générales. – Répartition générale de la taille des provinces des États de Savoie, en 1727. – État des envois d'argent, faits par la trésorerie générale de Savoie à celle de Turin, avec le détail des espèces de monnaie qui composaient ces envois.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 44 feuillets, papier.

1727-1772

C 1476 Affaires générales. – Comptes généraux des tailles dues par les six provinces du duché de Savoie. – Répartition d'une imposition extraordinare, décrétée par le roi Charles-Emmanuel III, pour solder les dépenses de la guerre, après l'occupation de la Savoie par les Espagnols. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 58 feuillets, papier.

1740-1750

C 1477 Affaires générales. – Minute signée d'un compte récapitulatif de la recette et de la dépense, du 1er avril 1761 au 31 mars 1762, par fonds rapportés à leurs catégories, dressé par le trésorier général Mansoz.

Registre. – In-f° non cartonné, 6 feuillets, papier.

1761-1762

C 1478 Affaires générales. – Compte de la gestion du trésorier général Mansoz et des opérations dont il avait été chargé, à Lyon, pour le service du roi de Sardaigne. – Il résulte de ce compte que, par lettres patentes du 23 juillet 1763, le trésorier général de Savoie avait reçu une mission spéciale, à Lyon où il avait touché, en vertu d'une convention entre le roi de France et le roi de Sardaigne, une somme de 8200000 livres qu'il avait employée, ainsi qu'il en justifie par son compte, à acheter des espèces d'or et d'argent, pour l'hôtel des monnaies de Turin.

Registre. – In-f° cartonné, 42 feuillets ; papier.

1764

C 1479 Affaires générales. – Compte rendu à M. Philibert Charrot, trésorier général, en 1727, par le sieur Bouvier, son caissier. – Compte du même agent, présenté à M. Marc Béardé, trésorier général, en 1739. – Id., en 1750. – État des recettes pour le chancelier des juges subalternes.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 98 feuillets, papier.

1727-1750

C 1480 Affaires générales. – Quelques comptes de recettes et dépenses présentés au trésorier général, à Chambéry, par des trésoriers provinciaux de Maurienne et de Tarentaise : MM. Gazagne (1749-1755), Guillot (1778), et Grogniet (1787-1791), trésoriers de Tarentaise ; Salomon (1772-1779) et Deschamps (1787), trésoriers de Maurienne. – États très sommaires de situation des caisses spéciales, à la trésorerie générale (Caisses des

Affranchissements, des ponts et chemins, des maladies épidémiques, des bains d'Aix, etc.), 1781 1786

Liasse. – 44 pièces, papier.

1750-1791

C 1481 Affaires générales. – Relevé très sommaire des recettes et des dépenses journalières, effectuées à la trésorerie générale, à Chambéry, totalisées jour par jour, pour les trois derniers mois de 1783.

Registre. – In-4° cartonné, 36 feuillets, papier.

1783

C 1482 Affaires générales. – Livre de caisse, indiquant les mouvements de fonds, les entrées et sorties de numéraire. – Année 1784, Recettes : 2478854 liv., 19 s., 8 d., 1. Dépenses : 1833686 liv., 11 s., 0 d., 1. Solde en caisse : 644168 liv., 8 s. 8 d.

Registre. – In-4° cartonné. 140 feuillets, papier.

1784-1787

C 1483 Affaires générales. – États de situation très sommaires de la caisse des ponts et chemins. – Récapitulation des recettes et des dépenses concernant ce service. – Sommes versées par les communes. – Paiement de travaux. – La caisse spéciale des ponts et chemins, dont les ressources s'appliquaient à tous les travaux de voirie, était alimentée par une imposition particulière, par un droit sur la viande de boucherie, et par un prélèvement sur le produit de la loterie.

Registre. – In-4° cartonné, 68 feuillets, papier.

1784-1790

C 1484 Affaires générales. – « Compte que tient le sieur trésorier général Mongis, de la recette et dépense qu'il devra faire », et qui sont divisées par chapitres du budget. Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier.

1785-1786

C 1485 Affaires générales. – Registre d'inscription des brigades envoyées chez les exacteurs en retard pour le versement des impôts, indiquant, pour chaque commune, les noms des exacteurs et des hommes de brigade, avec le montant et la date des versements.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 202 feuillets, papier.

1777-1781

C 1486 Service des recettes. – « Registre brouillard » pour la recette des tailles, capitation et autres taxes. – Notes de paiements relatifs à l'armée espagnole en Savoie. – Notes informes sur la valeur des monnaies espagnoles.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 88 feuillets, papier.

1703-1748

C 1487 Service des recettes. – Journal détaillé des recettes de toute nature, contenant jour par jour, le détail des versements faits à la trésorerie générale par tous les comptables du trésor, trésoriers provinçiaux, commis des gabelles, secrétaires insinuateurs, receveurs des fermes, exacteurs des communes, fermiers de domaines appartenant à l'État, et autres débiteurs des finances royales ; avec l'indication du nombre et de la valeur des différentes espèces de monnaies, comprises dans chaque versement.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 199 feuillets, papier.

1717-1718

C 1488 Service des recettes. – Journal servant à l'inscription, à leur date, de tous les versements faits à la trésorerie générale, sur les impôts et autres revenus du trésor, contenant les mêmes éléments que le registre précédent.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 201 feuillets, papier.

C 1489 Service des recettes. – Journal des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. « Du 6 avril 1720 : Reçu de Madame Verdet, commise au banc à sel de Chambéry, à compte sur son quartier de mars, 4590 livres, 16 sols savoir : 1 ½ louis vieux : 24 liv. ; 1 croisat : 6 liv. 8 s. ; 5 ¾ ducatons : 30 liv. 3 s. 9 d. ; 4 écus vieux : 17 liv. 6 s. 8 d. ; 21 ½ patagon : 89 liv. 4 s. 6 d. ; 13 Phillipes : 160 liv. 13 s. 4 d. ; Livres : 164 liv. 10 s. ; Douzons : 145 liv. 12 s. 6 d. ; Pièces de 5 sols : 404 liv. 10 s. ; Monnaie : 3648 liv. 7 s. 3 d. Registre. – In-4° couvert en parchemin, 116 feuillets, papier.

1720-1721

C 1490 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 20 février 1722, reçu de M. Richemont, receveur des petites fermes 29319 livres, 14 sols, 10 deniers, savoir : Pour la ferme des tabacs : 18686 liv. 10 s. 11 d. 6 ; Pour le papier timbré : 2467 liv. 13 s. 2 d. ; A compte des droits de tabellion. 431 liv. 15 s. 6 d. ; Par le fermier des greffes du Sénat et du bailliage de Savoie : 2455 liv. ; Par le fermier des langues de Chambéry : 40 liv. ; Par les receveurs de la petite chancellerie de Chambéry : 40 liv. ; Reçu du marquis de Triviers, pour les domaines de Beaufort : 31 liv. 13 s. 4 d. ; Par des fermiers des péages et pontonages, etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 150 feuillets, papier.

1721-1722

C 1491 Service des recettes. – Journal des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 7 février 1724, reçu de M. de Genève, trésorier de Chablais, à compte de sa recette des tailles de l'année dernière, 206 livres, 1 sol, 6 deniers ; – id. du sieur Jacques Magnin, de Compésière, pour la finance d'une place de notaire collégié, fixée rière Collonges, au baillage de Ternier, 500 livres ». – Du 31 octobre 1724, reçu de M. d'Hauteville, commis au recouvrement des gabelles de Genevois, Faucigny et Chablais, à compte de sa recette du quartier de septembre, 86654 livres, 8 sols, 6 deniers, en 17 espèces de monnaies d'or, d'argent et de billon. – Du 28 février 1725 : Chambéry, versé par le sieur Peyssard, à compte de sa recette des restats ci-bas énoncés, dus par ladite ville : Taille de 1703 : 210 liv. 8 s. 6 d. ; Capitation de 1703 : 82 liv. ; Capitation de 1714 : 213 liv. 18 s. 4 d. ; Capitation de 1715 : 61 liv. 6 s. 8 d. ; Capitation de 1716 : 162 liv. 10 s. 4 d.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 248 feuillets, papier.

1724-1725

C 1492 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – 7 juillet 1725, commune des Marches : reçu du sieur Vallier, pour la débite du sel étranger, 584 livres. – 14 juillet 1725, commune de Traize : reçu du sieur Darcollière, commis au banc à sel, 87 livres, 6 sols. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 323 feuillets, papier.

1725-1726

C 1493 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Versements des sieurs Billiard, trésorier de Genevois, Duparc, id. de Faucigny; Martin, id. de Maurienne; Charve, id. de Tarentaise, et de Genève, id. de Chablais, à compte sur les tailles de leurs provinces. – Versement, par la ville de Chambéry, d'une somme de 4000 livres, à compte pour le remboursement d'un emprunt qu'elle avait fait à l'archevêché de Tarentaise, en 1709. – Etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 280 feuillets, papier.

1729-1731

C 1494 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 16 février 1732, reçu de M. Joseph de Gerbais, par les mains et des deniers de M. Claude-Jean-Baptiste de Gerbais de Sonnaz, son fils, comme payant et droit ayant dans son hoirie, et non comme héritier, 125 livres ». – Acompte sur les tailles, payé par le trésorier de la ville de Chambéry. – « 24 février 1733, reçu de M. Gaspard-Louis de Bonneveau, baron de La Bâthie, par les mains de M. le procureur La Mollière, des deniers toutefois dudit seigneur, la somme de 138 livres, 17 sols, 9 deniers, 4 douzains, pour les laods dus à Sa Majesté pour la terre de Veyrier, acquise de M. de la Fléchère, seigneur de Châtillon ». – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 296 feuillets, papier.

1731-1733

C 1495 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – 30 décembre 1733, paiement par les religieuses de la Visitation, de Rumilly, d'une amende à laquelle elles avaient été condamnées par une sentence du juge-maje de la province. – « Du 12 juillet 1734, reçu de l'abbaye de Tamié, pour la cavalcade de cette année, de la seigneurie de Plancherine, 37 livres, 10 sols ; – de M. le baron de Meuthon de Lornay, pour la cavalcade de la baronnie de Lornay, 75 livres ; – de M. Louis de Conzié, pour la maison forte de Conzié, 37 livres, 10 sols. – 21 mars 1735, reçu de M. de Genève, trésorier de Chablais, pour la cavalcade qu'il a exigée de tous les nobles de la province, dont il présente l'état détaillé. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 288 feuillets, papier.

1733-1735

C 1496 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Paiement sur les tailles, par les exacteurs des communes de la Savoie-Propre, et par les trésoriers des autres provinces. – « Du 15 octobre 1735, reçu du greffier de l'intendance générale de Chambéry, 905 livres 6 sous 8 deniers, pour pareille somme provenue de la vente des meubles de la Maison du Roi, conformément à l'ordre de M. l'intendant général Bonaud ». Du 4 avril 1736, reçu du sieur Claude Mantel, pour le trezin dû au Roi, pour l'acquisition d'une maison située en la rue Tupin, près Saint-Léger, 334 livres 11 sous ; de M. de Chaumontet, receveur de la capitation de la province de Genevois, à compte de ladite capitation, 47 livres 5 sous. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 182 feuillets, papier.

1735-1736

C 1497 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 7 novembre 1736, reçu de M. Delamarre, commis des gabelles à Genève, pour semblable somme qu'il a reçue de M. le capitaine Vuarnery, de Morges, à compte des sels de Moûtiers, livrés à LL. EE. de Berne, 943 livres 2 sous 8 deniers ». – « Du 16 avril 1737, reçu de noble Louis de Gantelet Vectier, y compris les laods dus aux finances royales, pour les affranchissements de servis passés par noble Vincent Sarde... 22 livres 15 sous 9 deniers ». – Acquisitions de charges de notaires ; – id. de places d'épiciers. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 194 feuillets, papier.

1736-1737

C 1498 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Versements des commis aux magasins à sel, dans le duché ; – des receveurs des domaines ; – des fermiers des péages et pontenages ; – des acensataires de biens appartenant à l'État. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 260 feuillets, papier.

1737-1739

C 1499 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 4 février 1739, reçu de l'Anne B... femme de François M..., des deniers de M. François D..., pour la finance de grâce du fouet, à ce condamnée par sentence de M. le juge-maje, 150 livres. » – Du 15 septembre 1739, reçu de Michel Perrier, de Jarsy en Beauges, pour le quart de l'amende de 20 écus d'or à ce condamné par M. le lieutenant de la judicature maje de Savoie, pour la renitence d'André Perrier, son frère, ensuite de son élection de soldat de Tarentaise : 48 livres 16 sous 6 deniers. » – « Du 16 janvier 1740, reçu du sieur fermier de Neydens, dépendant de l'abbaye d'Aulps, à compte de sa quatrième année de ferme, 650 livres. » – « Du 22 mars 1740, reçu de M. Philibert Salteour, marquis de Samoëns, pour acquisition d'une place de notaire : 700 livres. » – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 236 feuillets, papier.

1739-1740

C 1500 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 23 mars 1741, reçu de M. Duparc, trésorier de Faucigny, la somme de 145 livres, pour pareille exigée du sieur Annet Chaffard, substitut au greffe de la judicature maje,

pour remboursement de pain payé par les finances royales, et fourni à des prisonniers, pendant leur détention. » – « Du 27 mars 1741, reçu de la direction des gabelles de Savoie, pour le prix de 370 quintaux de sel de Moûtiers, livré en l'année dernière, à l'État de Bienne par le magasin de Bellerive, à 5 livres 5 sous, payé en 100 louis vieux au soleil, à 19 livres 8 sous 6 deniers : 1912 livres 10 sous. » – « Du 30 mars 1742, reçu pour le compte de la commanderie des Échelles, pour 110 livres de cire, évaluée à 17 sous la livre, dues par ladite commanderie au château de Chambéry ladite censé pour l'année dernière, finissant au 10 mai prochain, 93 livres 10 sous. » – « Du 28 avril 1742, reçu de Gabriel Genouillat, acensataire de partie des biens de feu David Durand, de Carouge, pour 9 mois ½ de l'année dernière, à 102 livres 18 sous, par acte du 15 mars de ladite année, lesdits biens échus au Roi, par droit d'aubaine, 8 livres 9 sous 3 deniers. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 244 feuillets, papier.

1740-1742

C 1501 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – La période comprise entre ce registre et le précédent correspond à l'occupation de la Savoie par les Espagnols. – « Du 14 février 1749, reçu en remboursement des Espagnols, par MM. de la Délégation générale établie pour la liquidation des dépenses de l'occupation de la Savoie par les armées espagnoles, à compte de la taille du mois de décembre 1748, et en remboursement des sommes que les Espagnols ont exigées du duché de Savoie en plus de ce qui leur était dû : 61317 livres 14 sous 10 deniers ». – Du 31 mai 1749, reçu du sieur Guy, chargé des blés de S. M., 12800 livres pour le produit du blé qu'il a vendu aux pannetiers de cette ville, dès le 8 du courant. » – États des quittances expédiées par la trésorerie générale de Turin en faveur de celle de Savoie. – Etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 200 feuillets, papier.

1749-1750

C 1502 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 2 décembre 1750, reçu de Claude Besse et Claudine Thévenod, mariés, de Serrières en Chautagne, 122 livres 10 sols, pour laods et quot de diminution de servis, faite en leur faveur par le seigneur marquis de Cluses, à cause de Chateaufort, le 3 septembre 1745, en conformité de la liquidation faite par M. Léger, l'un des commissaires des extentes de Sa Majesté, le 3 octobre dernier. » – Du 5 janvier 1751, reçu de M. Charve, trésorier de Tarentaise, à compte de la taille de 1750, la somme de 2593 livres, en mandats de paiements faits par lui, savoir : A M. Charve, pour remboursement oublié dans la dépense du mois d'août 1749 : 1000 livres A M. l'intendant Maraldi, quartier de décembre : 375 livres, Au même, pour les salines : 250 livres, A l'inspecteur des salines : 175 livres, A l'inspecteur des forêts : 100 livres, A M. le juge-maje Thiolier : 125 Aux professeurs du collège de Moûtiers : 475 livres, Au sieur Keister, pour vacations : 93 livres. TOTAL : 2593 livres ; Reçu du sieur Sébastien Rey, à compte de sa recette des plombs et poudres, 93 livres 15 sols. – Etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 154 feuillets, papier.

1750-1752

C 1503 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Du 31 mars 1752, reçu de M. Duparc, trésorier du Faucigny : A compte de la taille de 1742 : 1075 liv. 16 s. 8 d., Pour taille de 1750 : 928 liv. 11 s., Pour les greffes des appellations, en 1751 : 200 liv., Pour l'amende des syndics et conseillers de la paroisse de Mégève, à laquelle ils furent condamnés par ordonnance de M. Rambert, du 5 août 1742, pour cause de désobéissance : 103 liv. – Du 31 mars 1752, reçu de M. Billiod, trésorier de Genevois, pour un droit d'enseigne de cabaret, 6 livres 10 sols ; – id. pour la boucherie d'Annecy, 1379 livres 16 sols 8 deniers ; id. pour le domaine du château d'Annecy, 2160. – Reçu de M. Gazagne, commis provisoire de la trésorerie provinciale de Tarentaise, pour amende à laquelle a été condamné M. Roche, de Montagny, par arrêt du 3 septembre 1751, à cause de contraventions aux manifestes du Sénat, des 26 mars et 28 avril 1749, concernant la vente et l'achat des grains hors des Etats, 78 livres 15 sous. – « Du 25 août 1753, reçu de Révérend Jacques Facemaz, par les mains du sieur procureur Magnin, la somme de 105 livres, pour tot quot dû aux royales finances, pour l'affranchissement de condition lige personnelle, fait en sa faveur, par noble François Chapel de Rochefort... » – Etc.

Registre, - In-f° couvert en parchemin, 186 feuillets, papier.

1752-1753

C 1504 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Du 10 juin 1754, reçu de l'agent de M. le comte d'Allery, la somme de 60 livres 13 sous 4 deniers, pour remboursement aux finances, des frais de justice, en exécution de la personne de J.-F. Druz, condamné à mort. – « Du 23 septembre 1754, reçu des mariés Roux, la somme de 83 livres 11 sous 3 deniers, pour le trezain et droit de quot dû aux finances royales, pour un acquis par eux fait, de noble Claude de La Balme de La Mollière, d'une boutique située derrière Saint-Léger, proche le bourneau Ravier, de la présente ville. » – Du 8 juillet 1755, reçu du nommé Marin, pour tot quot dû aux finances royales, pour l'affranchissement de l'hommage taillable à miséricorde, passé en sa faveur par le seigneur de Loche, baron de Saint-Martin, et le seigneur de Riddes de Belletour, de leur rente du fief de Servoz. – Reçu de M. Billiod, trésorier de Genevois, les quittances des communes de sa province auxquelles il avait payé des fournitures faites par elles aux troupes du Roi, en 1742, et qui n'avaient pas encore été remboursées. – Etc. »

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 182 feuillets, papier.

1754-1755

C 1505 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures pour le compte du trésor. – Les versements des comptables sont faits soit en argent, soit en quittances constatant les paiements qu'ils ont effectués. – « Du 20 mars 1756, reçu de Jean-Antoine Carron, 90 livres 13 sous 4 deniers, que son père, vivant trésorier de la province de Chablais, avait exigés des familles de quelques déserteurs du régiment de Chablais, pour indemnisation des habillements qu'ils avaient emportés, lors de leur évasion. » – « Du 2 septembre 1756, reçu la somme de 117 livres 2 sols 3 deniers, pour le trézain dû aux royales finances, pour raison de l'acquisition par lui faite, d'une boutique située dans la rue située derrière Saint-Léger, de la présente ville, de noble Joseph de Metz, sénateur honoraire et juge-maje de Savoie. » – « Du 6 décembre 1756, reçu de M. Thorin, directeur des minières des Fourneaux, dans la Haute-Maurienne, pour la dixième de 44 marcs et 7 onces d'argent provenant desdites minières, 206 livres 8 sols 6 deniers. » – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 186 feuillets, papier.

1755-1757

C 1506 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 22 avril 1757, reçu de M. Billiod, trésorier de Genevois, 13 livres provenant de 2 habitants de Thônes et d'Annecy, et par lui exigées pour la permission de mettre deux enseignes de cabaret. » – Du 15 juillet 1757, reçu du même comptable, 500 livres à compte de sa recette sur l'imposition extraordinaire de l'année courante, et en une quittance de S. G. Monseigneur l'évêque de Genève, pour sa pension des 6 premiers mois de l'année. – Du 12 décembre 1757, reçu de M. Frésier, trésorier de Chablais, à compte de sa recette de la taille, 221 livres 5 sous 1 denier, partie en quittances des sommes par lui payés comme suit : A la ville de Thonon, pour prix de bois, huile et autres fournitures faites à un détachement du régiment de Chablais en 1755 : 41 liv. 14 s. 0 d. ; A la même, pour prix des lits fournis au susdit détachement, en 1756 : 150 liv. 19 s. 11 d. ; A la même, pour prix du foin fourni à M. d'Hauteville, commandant le susdit détachement : 26 liv. 15 d. ; Total : 219 liv. 8 s. 11 d.

Registre- – In-f° couvert en parchemin, 198 feuillets, papier.

1757-1758

C 1507 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 15 décembre 1759, reçu de Révérend Nicolas Ouvrier, prêtre, vicaire de la paroisse de La Giettaz, la somme de 4 livres 11 sous, pour laods et quot dus aux royales finances, pour l'affranchissement passé en sa faveur et de ses successeurs audit vicariat, par noble Charles de Riddes de Belletour, seigneur de Servoz, au regard de la maison et jardin dudit vicariat. » – « Du 13 mars 1760, reçu de la royale abbaye de Talloires, et par les mains de Révérend Estivin, prieur et procureur du révérendissime abbé de Talloires, 500 livres à compte de celle de 5000 livres, restant de celle de 8000 livres que les royales finances avaient avancées à ladite abbaye, pour le fait des renovations dépendantes d'icelle. » – « Du 2 décembre 1760, reçu par le canal de M. Perrin, trésorier de la province

de Faucigny, la somme de 174 livres 16 sous 7 deniers, provenant de la vente de 11 sacs de riz que le 1er bataillon du régiment de Piémont avait laissés à Bonneville. » – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 264 feuillets, papier.

1759-1761

C 1508 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Du 14 septembre 1762, à compte de la recette du produit de la leyde du marquisat de Conflans, 99 livres 7 sous. – « Du 31 mars 1763, reçu de M. Joseph Milliet, comte de Saint-Alban, la somme de 336 livres 6 sous, à compte de celle de 636 livres 6 sous, pour laods et quot dus aux royales finances, pour cause de l'élection en ami, faite en sa faveur par M. Gargoux, substitut procureur au Sénat de Savoie, en conséquence de l'expédition faite audit M. Gargoux, des fiefs de Saint-Alban et de La Croix, dépendant de l'hoirie en discussion du feu seigneur marquis de Lapierre. » – Du 14 janvier 1764, reçu de M. Salomon, trésorier de Maurienne, à compte sur sa recette de la taille de 1763, 2232 livres 9 sous 4 deniers, valeur en mandats payés, savoir : A M. l'intendant Matton : 375 liv. ; A M. de Montgenis, juge-maje : 75 liv. ; A la ville de Saint-Jean de Maurienne, pour logement, avoine et autres fournitures militaires, en 1760 : 38 liv. 5 s. ; A la même, en 1761 : 866 liv. 2 s. 10 d. ; A la même, en 1762 : 878 liv. 1 s. 6 d.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 288 feuillets, papier.

1762-1764

C 1509 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 20 février 1764, reçu de M. le marquis de Fleury, pour l'échange soit mieux-value du marquisat de Beaufort, pour l'année dernière, 66 livres 13 sous 4 deniers. » – « Du 12 décembre 1764, reçu des révérendes dames du premier monastère de la Visitation d'Annecy, 2000 livres, à laquelle somme Sa Majesté a daigné réduire la finance pour l'amortissement des biens acquis par ledit monastère. » – Du 7 novembre 1765, reçu de M. Billiod, trésorier de Genevois, à compte sur sa recette de la taille courante, 3200 livres, valeur en mandat de MM. les syndics de la ville d'Annecy, pour le capital de l'avance à eux faite pour obtenir le privilège de bourgeoisie. – « Du 5 décembre 1765, reçu de M. Jean-François Misselie fils émancipé de M. Claude-François Misselie, notaire royal de Thônes, la somme de 370 livres 13 sous, pour laods et quot dus aux finances royales, à cause de l'acquisition par lui faite de dame Anne-Josephte, fille émancipée de M. Marc-Antoine de Troche Rovère de Saint-Séverin, marquis de Verel, comtesse de La Barre, épouse de messire Jacques de Mareschal de Somont. » – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 274 feuillets, papier.

1764-1765

C 1510 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 27 septembre 1771, reçu de M. Billiod, trésorier de Genevois, à compte de sa recette de la taille de 1771, la somme de 1077 livres 16 sous 10 deniers, valeur en partie de mandats, pour son remboursement de semblable somme qu'il avait payée, sur divers mandats de M. Depassier, intendant, occasion du passage de Madame la comtesse de Provence. » – « Du 8 janvier 1772, reçu de M. Salomon, trésorier de Maurienne, à compte de sa recette de la taille de l'année dernière, 1354 livres, valeur en mandats payés au syndic de Saint-Colomban-des-Villards, pour un secours que le Roi avait accordé aux habitants de cette commune, dont les maisons avaient été détruites par un incendie. » – « Du 20 mai 1772, reçu de noble Joseph de Buttet, seigneur de Tresserve, 42 livres 3 sous 9 deniers, faisant le quart de celle de 168 livres 15 sous 1 denier qu'il perçoit des revenus annuels de la rente féodale sans juridiction, procédée des seigneurs de La Balme, et qui s'étend rière Grézy en Genevois, et lieux circonvoisins. » – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 284 feuillets, papier.

1771-1773

C 1511 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 31 mai 1773, reçu du sieur Michel, fils de feu Claude Mauris, pour la cense d'un abergement de banche de procureur, située en la ville d'Annecy. » – Du 14 mars 1774, reçu du procureur général du marquis de Saint-Maurice, la somme de 172 livres 13 sous 4 deniers, pour la cavalcade qu'il devait, en vertu de l'édit du 9 mai 1742, sur le pied de la sixième du revenu en biens féodaux et rentes féodales, dans les paroisses de Saint-Jeoire,

La Tour, Saint-Jean de Tholône et partie de Marignier, dépendant du comté de Saint-Jeoire. – « Du 31 mars 1771, reçu de noble Joseph-Etienne Charroct, comte de La Chavanne, major de cette ville de Chambéry, la somme de 266 livres 10 sous 9 deniers, dus aux finances royales, pour trézain et quot de l'acquisition par lui faite du sieur Henri Boudin, des second et troisième appartements, avec leurs dépendances, d'une maison sous partie du numéro 135 de la mappe de la présente ville, située en rue Tupin. » – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 290 feuillets, papier.

1773-1774

C 1512 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 23 août 1774, reçu de M. Salomon, trésorier de Maurienne, à compte de la taille de l'année courante, 3986 livres, 18 sous 7 deniers, valeur en partie de quittances de Turin aux communes ci-après, pour fournitures faites par elles, à l'occasion du passage de Madame la comtesse d'Artois: Lanslebourg: 835 liv. 19 s. 0 d.; Modane: 752 liv. 10 s.; Saint-Michel: 43 liv. 13 s. 0 d.; Saint-Jean de Maurienne: 1419 liv. 6 s. 9 d.; La Chambre: 35 liv. 7 s. 4 d.; Aiguebelle: 900 liv. 11 s. 9 d.; Total: 3986 liv. 18 s. 7 d. – « Du 18 janvier 1775, reçu des prieur, procureur et religieux de la chartreuse d'Aillon, pour droits de laods, d'acquisition et d'indemnité qui étaient dus aux finances royales, à cause de la juridiction de Belletruche, Miolans et Verdun, conformément aux patentes royales du 26 novembre 1773... » – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 280 feuillets, papier.

1774-1776

C 1513 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. - Du 31 mars 1776, reçu pour les laods et trézain dus aux finances royales, à l'occasion de l'acquisition d'une maison provenant du feu seigneur Guy-Balthazard de Pobel, marquis de Lapierre, 435 livres 13 sous 9 deniers. - « Du 18 février 1777, reçu de l'exacteur de la commune de Marthod, la somme de 1892 livres 11 sous 5 déniers, prix de l'affranchissement de ladite communauté, par ordonnance de la royale Chambre des comptes, du 16 mars, année dernière; et a été fixé à la quatorzième due aux royales finances par ladite communauté et par le seigneur marquis de Lescheraines, pour le prix de l'affranchissement passé en faveur de ladite communauté, par contrat du 5 septembre 1771. » - « Du 8 mars, reçu les laods et trézain, pour l'acquisition de diverses maisons et terres féodales situées dans la commune des Clefs, et provenant du seigneur Granéry de La Roche. » - « Du 25 mars, reçu de noble Joseph de Cormant de La Faverge, sénateur au Sénat de Savoie, la somme de 288 livres 15 sous dont il était débiteur envers les finances royales, pour les laods et quot des acquisitions par lui faites, tant de dame Anne-Jacqueline Greyfié, en qualité de tutrice de noble Joseph Portier du Bellair, son fils..., etc. » - « Reçu de noble Jean-Antoine de Menthon d'Aviernoz, tant pour les arrérages de 6 mois de droit de garde dus au Roi, pour raison de son fief du Châtelard, que pour les laods et trézain des acquisitions par lui faites du seigneur Lambert d'Angeville, de noble de Gantelet et du baron de Salagines, 47 livres 9 sous. » - Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 280 feuillets, papier.

1776-1777

C 1514 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – Du 31 mars 1779, reçu de M. Salomon, trésorier de Maurienne, pour l'acensement du greffe de la mestralie de Saint-Michel, 501 livres 6 sous 9 deniers. – « Du 10 juillet 1779, reçu de M. Claude-Marin Duclos, commissaire à terrier, habitant Sallanches, la somme de 147 livres dont il était débiteur aux royales finances, à forme de la liquidation faite par le sieur Léger, archiviste et commissaire général des extentes de Sa Majesté, pour les laods et quot de l'acquisition par lui faite de noble Pierre Ferdinand de Saint-Amour, comte de Rossillon, capitaine dans le régiment de Savoie-Cavalerie, de tous les fiefs, rentes et servis, hommes, hommages et autres droits féodaux qui appartenaient audit seigneur, dans le Haut-Faucigny. » – Du 30 décembre 1780, versé par noble Claude-François-Alexandre Morand, baron de Montfort, seigneur de Saint-Sulpice, la somme de 452 livres 4 sous 8 deniers, à laquelle ont été réduits, par patentes obtenues par lui, de Sa Majesté, le 20 août 1779, les trézains et quot dont il était débiteur envers les finances royales, pour l'acquisition d'une maison dans la Grande-Rue de Chambéry. – Etc.

Registre- – In-f° couvert en parchemin, 252 feuillets, papier.

C 1515 Trésorerie générale de Savoie - Service des recettes. - Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. - Du 4 juin 1780, reçu de M. le sénateur Truchet, la somme de 32 livres 0 sous 6 deniers, dont il était débiteur envers les finances royales, pour les laods et quot de l'acquisition par lui faite de la seigneurie et juridiction de Truchet et Menthonnex. – Du 3 janvier 1781, reçu de noble Joseph-Joachim-Xavier Métral de Châtillon, ci-devant marquis de Thônes, la somme de 9000 livres, pour l'aliénation que Sa Majesté, par patentes du 28 novembre 1780, a daigné lui faire, de la terre de Chignin, en titre de marquisat. - Du 16 juin 1781, reçu du sieur J.-B. Milliot, natif de Saint-Denis-en-Bugey, et par les mains de ses cautions, la somme de 18 livres 10 sous, pour le premier paiement en remboursement, à compte des 1500 livres que Sa Majesté, par un effet de ses grâces a daigné lui faire avancer, par forme de prêt, par les royales finances, pour être icelle employée aux besoins de sa fabrique de draps et couvertures de laine... cela, sans intérêts, pour 10 ans, remboursable par portions égales pendant les 8 dernières années, soit des deniers du sieur sénateur de Savoiroux qu'ils ont en garantie. » - Etc. Registre- - In-f° ouvert en parchemin, 220 feuillets, papier.

1780-1781

C 1516 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. - Du 26 juillet 1781, reçu de M. de Loully, receveur principal dans le duché de Savoie, de l'imposition de 2 deniers par livre de viande, à compte de sa recette de l'année courante, 619 livres, 9 sous 7 dedeniers. – « Du 12 septembre 1781, reçu des procureurs de la commune de Barberaz-le-Petit, et des deniers provenant de l'emprunt par eux fait, à la caisse des affranchissements de cette province, la somme de 3000 livres, pour le prix de l'affranchissement qu'il a plu à Sa Majesté d'accorder à ladite communauté, des rentes et droits féodaux dépendant du royal château de Chambéry. » - « Du 20 août 1782, reçu de dame de Chevillard, épouse du seigneur baron de Montfort, la somme de 234 livres 4 sous 6 deniers, dont elle était débitrice aux royales finances, pour le trézain et quot de l'acquisition par elle faite, de noble Pierre de Gantelet, des cuisines basses, écuries sur le derrière, jardin, chambres et cabinets avec premier et deuxième étage d'une maison située en cette ville de Chambéry, sous partie du numéro 224 de la mappe. » – Du 20 novembre 1782, recu du caissier général de la loterie royale, par les mains du sieur Ancilla, receveur général de la loterie, en Savoie, à compte de la recette de l'année courante, 1850. – Etc. Registre. - In-f° couvert en parchemin, 282 feuillets, papier.

1781-1782

C 1517 Service des recettes. - Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. - « Du 15 février 1783, reçu de Madame la comtesse de Sainte-Hélène, pour les laods et quot dont elle était débitrice, la somme de 251 livres. 15 sous 10 deniers, pour l'acquisition faite par M. Pierre de Mellarède, des nobles Jean et Jean-Louis Chapel, comtes de Rochefort, de la juridiction de Betonnet et rentes en dépendant. » – Du 28 mars 1783, reçu du secrétaire du consulat, à Chambéry, la somme de 581 livres 13 sous 10 deniers, pour le montant de sa recette de la marque des cuirs, en 1782. – Du 19 décembre 1783, reçu du procureur de la commune de Sonnaz, la somme de 342 livres 17 sous 1 denier, pour la quatorzième due aux finances, du capital de 4809 livres, prix de l'affranchissement passé en faveur de cette commune par noble Albert Laurent de Gerbais, comte de Sonnaz. Pour les affranchissements passés par le marquis d'Allonzier, en faveur de la commune du Bourget-en-Huile; - par noble Charles-Albert Favier, en faveur de la commune de Mercury-Gemilly. - Recettes sur les impositions de toutes natures, versées par les exacteurs des communes de la province de Savoie-Propre. – Produit des amendes. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 298 feuillets, papier.

1783-1784

C 1518 Service des recettes. – Journal général des recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. – « Du 6 octobre 1784, reçu de M. Frère, trésorier de la province de Carouge, à compte de sa recette de l'année courante, la somme de 1629 livres 13 sous 4 deniers, en mandats pour la paie du quartier de septembre, savoir : A M. l'intendant Foassa-Friot : 450 liv. ; A M. Peytavin, avocat fiscal : 100 liv. ; A M. Frère, lieutenant : 25 liv. ; A M. le trésorier Frère : 125 liv. ; A Révérend Pontet, curé d'Avusy : 125 liv. ; Au curé d'Onex : 150 liv. ; A Révérend Antonioz, curé de Neydens 125 A Révérend d'Arvillars, curé de Vallery : 100 liv. ; A Cl. F. Simond : 379 liv. 13 s. 4 d. – Du 20 juillet 1785, versement pour le compte de la commune de Saint-Alban près Chambéry, de sommes relatives aux affranchissements

passés en sa faveur par le comte de Saint-Alban, au capital de 12000 livres ; par le marquis de Chignin, id. de 1000 livres. – Du 27 août 1785, versement, par le procureur de la commune de Lucey, du 14 revenant aux finances royales, sur le prix des affranchissements passés en sa faveur par l'abbaye d'Hautecombe, le marquis d'Yenne, et le marquis de Lucey. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 136 feuillets, papier.

1784-1785

C 1519 Service des recettes. – Versements faits à la trésorerie générale, par les comptables et autres débiteurs du trésor. – Paiement d'amendes, pour contraventions diverses; – d'acensements de places d'épiciers, de droguistes, de géomètres; – des fermes des péages; – des cens de domaines appartenant à l'État; – de droits et produits du tabellion; versés par les secrétaires insinuateurs; – des recettes sur la vente des sels; – etc. Registre. – In-f° cartonné, 100 feuillets, papier.

1786-1787

C 1520 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'inscription quotidienne des recettes de toutes natures, au profit du trésor, avec le détail et la valeur des diverses espèces de monnaies composant les versements, le nom de celui qui payait, et l'objet sommaire du paiement. Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 96 feuillets, papier.

1730-1732

C 1521 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'inscription quotidienne des recettes de toutes natures, au profit du trésor, avec les totaux, mois par mois.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 122 feuillets, papier.

1735-1737

C 1522 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'inscription quotidienne et très sommaire des recettes de toutes natures, au profit du trésor, et qui sont totalisées page par page et mois par mois.

Registre. -In-f° oblong, couvert en parchemin, 141 feuillets, papier.

1737-1740

Service des recettes. - Livre de caisse, pour l'inscription quotidienne et sommaire des C 1523 recettes de toutes natures, pour le compte du trésor. - Récapitulation des recettes du mois de mai 1750 : Gabelles de 1742 : 2114 liv. 10 s. 7d. ; Gabelles, quartiers de mars 1750 : . 93602 liv. 7 s. 8 d.; Gabelles, quartiers de juin : 2877 liv. 1 s. 11 d.; Papier timbré : 5911 liv. 5 s. 2 d. Douanes: 8024 liv. 15 s. 6 d.; Plombs et poudres: 368 liv.; Dace de Suze: 591 liv. 5 s. 2 d.; Hâlage du Regonfle: 106 liv. 5 s.; Affranchissements de servis: 76 liv. 6 s. 3 d.; Amendes: 15 liv. 15 s.; Places de notaires: 700 liv.; Domaine d'Annecy: 96 liv. 4 s. 10 d.; Diminution de servis : 180 liv., Greffe de Saint-Jorioz : 147 liv. ; Places d'épiciers : 30 liv. ; Voitures de fourrages : 325 liv. 17 s. ; Tailles de 1742 (Savoie-Propre) : 976 liv. ; Tailles de 1749 (Genevois): 4077 liv. 2 d. 3; Tailles de 1749 (Savoie-Propre). 1804 liv. 8 s. 9 d.; Tailles de 1749 (Faucigny): 100 liv.; Tailles de 1749 (Chablais): 7368 liv. 9 s. 5 d.; Tailles de 1749 (Maurienne): 1221 liv. 8 s. 5 d. 7; Tailles de 1750 (Savoie-Propre): 8287 liv.; Tailles de (Genevois): 10245 liv. 5 s. 3 d. 9; Tailles de (Faucigny): 759 liv. 10 s.; Tailles de (Chablais): 135 liv. 1 s. 4 d.; Tailles de (Tarentaise): 956 liv. 13 s. 4 d.; Tailles de (Maurienne): 2564 liv. 7 s. 10 d. 5. - Etc.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 146 feuillets, papier.

1749-1752

C 1524 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien et sommaire des recettes de toutes natures. – « Du 4 septembre 1752, remboursement de frais de justice, avancés par les finances royales, pour le compte de M. le vassal de Saint-Alban d'Huretières, à l'occasion de l'exécution d'un condamné à mort, 16 livres ». – « Reçu de M. Duparc, trésorier de Faucigny, taille de 1752, pour valeur en paiement des intérêts dès le 1er janvier 1752, à tout juillet dernier, pour acquisition de cense annuelle sur la taille de Maglans, 423 livres ». – Etc.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 190 feuillets, papier.

1752-1755

C 1525 Service des recettes. – Livre de caisse, servant à l'enregistrement quotidien des paiements de toutes natures, pour le compte du trésor. – Montant des recettes du mois de décembre 1755, 300840 livres 19 sous 4 deniers. – Id. du mois de décembre 1756, 215795 livres 8 sous 3 deniers. – Etc.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 136 feuillets, papier.

1755-1757

C 1526 Service des recettes. – Livre de caisse, servant à l'enregistrement quotidien et sommaire de tous les paiements faits par les comptables et autres débiteurs du trésor. – Montant des recettes du mois de décembre 1757, 199852 livres 15 sous 4 deniers. – Id. pour 1758, 146103 livres 3 sous 6 deniers. – Id. pour le mois de décembre 1759, 99703 livres 8 sous 6 deniers. – Etc.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin.

1757-1760

C 1527 Service des recettes. – Livre de caisse, servant à l'enregistrement quotidien et sommaire des paiements reçus des comptables et autres débiteurs du trésor. – Recettes totales du mois de décembre 1760, 301374 livres 6 sous 9 deniers. – Id. du mois de décembre 1761, 157969 livres 5 sous 8 deniers. – Id. du mois de décembre 1762, 138218 livres 10 sous 6 deniers. – Etc.

Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 480 feuillets; papier.

1760-1763

C 1528 Service des recettes. – Livre de caisse, servant à l'enregistrement quotidien et sommaire des versements de toutes natures, pour le compte du trésor. – Total du mois de décembre 1764, 145894 livres 15 sous 7 deniers. – Id. de 1766, 106470 livres 15 sous 10 deniers. – Id. de 1767, 159650 livres 6 deniers. – Id. pour 1768, 156003 livres 13 sous 3 deniers. – Etc. Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 396 feuillets, papier.

1764-1769

C 1529 Service des recettes. – Livre de caisse, servant à l'enregistrement quotidien et sommaire des paiements faits par les comptables et autres débiteurs du trésor. – Recettes totales du mois de décembre 1770, 122603 livres 1 sou 10 deniers. – Id. pour 1771, 228426 livres 9 sous 9 deniers. – Id. pour 1772, 118938 livres 12 sous 3 deniers. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 192 feuillets, papier.

1770-1773

C 1530 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien et très sommaire des versements faits par les exacteurs de toutes les communes de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, sur les impositions de toutes natures. Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin 96 feuillets, papier.

1773-1781

C 1531 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien et sommaire des paiements de toutes natures, au compte du trésor. – Montant total des recettes du mois de décembre 1778, 61839 livres 0 sou 5 deniers. – Id. pour 1779, 100536 livres 7 sous 8 deniers. – Id. pour 1780, 187483 livres 16 sous 4 deniers. – Etc. Registre. – In-f° oblong couvert en parchemin, 170 feuillets, papier.

1778-1780

C 1532 Service des recettes. – Livre de caisse, destiné à l'enregistrement quotidien et sommaires des produits de toutes natures, pour le compte du trésor, qui sont totalisés mois par mois. – Montant des recettes du mois de décembre 1781, 214761 livres 1 sous 1 denier. – Id. de 1782, 321015 livres 12 sous 1 denier. – Id. pour 1783, 75887 livres 12 sous 8 deniers. – Etc. Registre. – In-f° oblong cartonné, 192 feuillets, papier.

1781-1783

C 1533 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien et sommaire des versements faits en trésorerie par les comptables et autres débiteurs du trésor. – Du 27 mars 1785, par le sieur Frère, trésorier à Carouge, savoir : Pour taille de 1784 : 326 liv. 16 s. 4 d. ; Pour taille ecclésiastique : 2034 liv. 4 s. ; Imposition pour les ponts et chemins : 5779 liv. 16 s. 1 d. ; Pour les ustensiles du gouverneur : 489 liv. 11 s. 8 d. ; Pour. les bains d'Aix : 495 liv. 16 s. ; Pour. les maladies épidémiques. 266 liv. 5 s. 5 d. ; Remboursement à la caisse des maladies épidémiques : 351 liv. 15 s.

Registre. – In-f° oblong cartonné, 120 feuillets, papier.

1784-1785

C 1534 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement des recettes de toutes natures qui sont consignées jour par jour, d'une manière sommaire, et totalisées par journées seulement.

Registre- – In-f°oblong cartonné, 192 feuillets, papier.

1785-1786

C 1535 Service des recettes. – Brouillard de caisse, contenant l'annotation sommaire de tous les versements faits à la trésorerie générale, par les exacteurs des communes de la province de Savoie-Propre, sur les impositions de toutes natures.

Registre. – In-f° oblong cartonné, 116 feuillets, papier.

1785-1788

C 1536 Service des recettes. – Livre de caisse pour l'enregistrement quotidien et très sommaire de tous les versements, en numéraire ou en mandats, acquittés, effectués par les trésoriers provinciaux, les exacteurs des communes et les autres débiteurs des finances royales.

Registre- – In-f° oblong cartonné, 180 feuillets, papier.

1786-1787

C 1537 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien des versements en numéraire ou en pièces de dépenses, effectués par les divers comptables du trésor, receveurs des gabelles, trésoriers provinciaux, fermiers des tabacs, secrétaires insinuateurs, etc., et par les débiteurs des finances royales.

Registre. – In-f° oblong artonné, 74 feuillets, papier.

1787-1788

C 1538 Service des recettes. – Livre de caisse, pour l'enregistrement quotidien, très sommaire des paiements faits à la trésorerie par les comptables et les autres débiteurs du trésor, sur les tailles, les fermes, les revenus appartenant au domaine royal, etc.

Registre. – In-f° oblong cartonné, 70 feuillets, papier.

1788-1789

C 1539 Service des recettes. – Livre de caisse de la trésorerie, contenant des éléments de même nature que les registres précédents, et dans lequel les recettes sont totalisées jour par jour seulement.

Registre. – In-f° oblong cartonné, 80 feuillets, papier.

1789-1790

C 1540 Service des recettes. – Livre de recettes des tailles, présentant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, le montant des impositions ordinaires et extraordinaires, et le chiffre et la date des paiements effectués par les exacteurs.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 98 feuillets, papier.

1718

C 1541 Service des recettes. – Livre de recettes des impositions de toutes natures, pour les communes de la province de Savoie-Propre, qui donne, pour chaque commune, dans l'ordre

alphabétique, le montant total de l'imposition, et le chiffre et la date des paiements effectués par les exacteurs.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 118 feuillets, papier.

1719-1720

C 1542 Service des recettes. – Livre de recettes indiquant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, le chiffre de la capitation imposée pour 173, et celui des autres impositions de 1750, avec les noms des exacteurs, le montant et la date de chaque paiement.

Registre. – In-4° cartonné, 214 feuillets, papier.

1734-1750

C 1543 Service des recettes. – État pour la taille de 1749, en Savoie, disposé par colonnes, et indiquant : 1° les paiements faits au gouvernement espagnol, qui administrait le pays depuis sept ans ; 2° les paiements faits au roi de Sardaigne, rentré en possession du duché ; 3° les exemptions de tailles, accordées par une loi sarde, aux pères de 12 enfants, aux Bugistes et aux Dauphinois ; 4° la taille aliénée.

Registre. – In-4° non cartonné, 42 feuillets, papier.

1750

C 1544 Service des recettes. – « Registre de la taille soldée », contenant : – 1° la chiffre de la taille imposée à chaque province du duché, savoir Savoie-Propre : 293169 liv. 9 s. ; Genevois et bailiage de Ternier : 258869 liv. 7 s. 2 d. 10 ; Faucigny : 158151 liv. 16 s. 6 d. ; Chablais et Gaillard : 67866 liv. 14 s. 8 d. 5 ; Tarentaise : 128925 liv. 0 s. 7 d. ; Maurienne : 111450 liv. 19 s. 7 d. – 2° pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, le montant de la taille totale qui lui est imposée, ainsi que le chiffre et la date des paiements qui ont été effectuées par les exacteurs, dont les noms sont indiqués ; – 3° les restes à solder ; – 4° le compte des balances et des poids, livrés par l'intendance générale de Chambéry au trésorier général, qui était chargé de les distribuer aux comptables de toutes les provinces du duché.

Registre. – In-4° cartonné, 55 feuillets, papier.

1750-1757

C 1545 Service des recettes. – Livre de recettes des paiements à compte des impositions de toutes natures, contenant un état qui fait connaître pour chacune des provinces du duché de Savoie, et pour chaque sorte d'impôt (ustensiles du gouverneur, ponts et chemins, taille royale, imposition extraordinaire), le chiffre total de la cote de la province en 1752, et le montant et la date des versements faits à la trésorerie générale; – 2° pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, les paiements effectués sur les tailles de 1752; – 3° les versements sur les tailles de 1759.

Registre. – In-4° cartonné, 106 feuillets papier.

1752-1762

C 1546 Service des recettes. – Livre de caisse, indiquant, à leur date, et commune par commune les versements faits à la trésorerie générale, pendant les années 1755-1756, 1757 et 1758, sur les tailles et sur les autres impositions.

Registre. – In-4° non cartonné, 128 feuillets, papier.

1755-1758

C 1547 Service des recettes. – Registre présentant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, le chiffre et la date des versements faits à la trésorerie génerale, par les exacteurs, sur les impôts de toutes natures.

Registre. – In-f° cartonné, 116 feuillets, papier.

1762-1766

C 1548 Service des recettes. – État, par province, des peines pécuniaires (amendes) qui ont été payées à la trésorerie générale, par des notaires et des secrétaires insinuateurs, pour infractions aux règlements concernant leurs offices ; – par noble Joseph-Antoine de Grailly,

seigneur de Veigy, accusé d'excès et indues exactions, 150 livres. – « 31 mars 1780, Les père et fils Ducret, d'Annecy, ayant été condamnés à une amende, pour avoir, pendant quelque temps, et notamment au mois de juillet 1778, administré différents remèdes à plusieurs malades, et s'ètre ainsi ingérés dans l'exercice de la profession d'apothicaire, sans approbation ni permission, contre le prescrit par les Royales Constitutions pour l'Université, en vertu des patentes de Sa Majesté, du 17 septembre 1779, ladite amende fut réduite à 5 écus chacun, soit pour les deux, 60 livres. » – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 13 feuillets, papier.

1779-1780

C 1549 Service des recettes. – Registre indiquant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, par ordre alphabétique, la date et le chiffre de tous les versements faits à la trésorerie générale, par les exacteurs, sur les impôts de toutes natures, des années 1781, 1782, 1783 et 1784.

Registre. – In-4° cartonné, 102 feuillets, papier.

1781-1784

C 1550 Service des recettes. – Compte par doit et avoir, pour chaque commune de la province du Savoie-Propre, par ordre alphabétique, concernant les impôts de toutes natures ; indiquant, pour chaque commune, ce qu'elle a payé et ce qu'elle doit, pour la taille royale ; l'imposition pour les ponts et chemins ; celles des biens féodaux et ecclésiastiques, des bains d'Aix, des maladies épidémiques, de la paille pour la cavalerie, des ustensiles du gouverneur du duché, des affranchissements, des frais de bureaux de l'intendance générale, etc. Registre. – In-f° cartonné, 198 feuillets, papier.

1783-1785

C 1551 Service des recettes. – Livre-journal pour la perception des tailles de la province de Savoie-Propre, indiquant, dans l'ordre chronologique des versements, le nom de la commune, celui de l'exacteur qui effectue le paiement, le chiffre de ce paiement, et l'imposition à laquelle il se rapporte.

Registre. – In-f° cartonné, 182 feuillets, papier.

1785

C 1552 Service des recettes. – Registre, présentant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, sa cote générale, le nom de l'exacteur et la date des paiements, la taille royale, la taille ecclésiastique, le contingent pour la paille de la cavalerie, les affranchissements, etc.

Registre. - In-4° cartonné, 146 feuillets, papier.

1787-1789

C 1553 Service des recettes. – Registre présentant, pour les années 1790 et 1791, les mêmes éléments que le précédent.

Registre. – In-4° cartonné, 146 feuillets, papier.

1790-1791

C 1554 Service des dépenses. – États de paiement de Messieurs du Sénat et des officiers d'icelui ; gages des membres de la Chambre des comptes ; des magistrats et gens de justice, etc. ; faisant connaître les noms et qualités de tous ceux qui touchaient des émoluments. – Oeuvres pies. Pensions et fondations en faveur des couvents et autres établissements religieux. – Bénéfices vacants : abbaye d'Aulps, d'Hautecombe ; évêchés de Maurienne, de Genève. Comptes par doit et avoir, les concernant. – Notes diverses. Registre. – In-4° oblong couvert en parchemin, 78 feuillets, papier.

1717-1739

C 1555 Service des dépenses. – États des paiements faits par le trésorier général, en vertu de mandats provisionnels de l'intendant général Lovere : – aux religieux de Saint-Dominique, pour le loyer des locaux occupés par le Sénat de Savoie ; – aux religieux du monastère de Sainte-Marie-Égyptienne, de Chambéry, pour la pension des étudiants qu'ils envoyaient à

Paris. - Gages des intendants provinciaux. - Dépenses pour le compte du Roi, tant pour le service de sa Maison que pour des aumônes. - Etc.

Registre. – In-4° couvert en basane, 98 feuillets, papier.

1727-1732

C 1556 Service des dépenses. – Enregistrement des mandats provisionnels, payés par la trésorerie. - (Septembre 1733) aux directeurs de l'Hôtel-Dieu de de Chambéry, « pour le compte du roi Victor », 700 livres; - pour le dernier quartier de 1733, de la pension de la princesse Anne-Victoire de Savoie, 45000 livres; - pour la pension du chapitre collégial de la Sainte-Chapelle de Chambéry: - pour les gages des professeurs des collèges royaux de Chambéry, Moûtiers, Rumilly, Thonon et Annecy; - (octobre 1737) à Madame de Warens, pour un quartier de pension, 375 livres; - (novembre 1737) aux religieux cordeliers de Chambéry, pour le loyer d'une année, des locaux occupés par le baillage de Savoie : - aux religieux de Sainte-Marie-Égyptienne, de Chambéry, pour l'entretien de la chapelle de l'Ange Gardien. – États séparés des mandats acquittés : – pour l'intendance générale de l'artillerie ; pour l'intendance générale des bâtiments et fortifications. – Etc.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 70 feuillets, papier.

1732-1742

Service des dépenses. – Enregistrement des mandats provisionnels, payes par la caisse de la trésorerie générale, pour le « bureau des grains », les affaires militaires, les passages de troupes, les bâtiments, etc.

Registre. - In-4° couvert en parchemin, 100 feuillets, papier.

1733-1742

Service des dépenses. - Notes sommaires des mandats payés par la trésorerie générale, C 1558 pour dépenses publiques de toutes natures. - On a utilisé, pour cet objet, un vieux registre à en-têtes imprimées, qui était destine au garde-magasin des fourrages de l'armée espagnole

Registre- – In-4° couvert en parchemin, 90 feuillets, papier.

1754-1761

C 1559 Service des dépenses. - Notes des mandats payés par la trésorerie générale, pour dépenses militaires, traitement des officiers, prêt des soldats, nourriture et habillement des troupes, entretien des casernes, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets, papier.

1764-1788

Service des dépenses. – Mandats payés par la trésorerie générale, pour le service des bâtiments et édifices publics. - Honoraires d'architectes, paiement d'entrepreneurs, etc. -« (Septembre 1765); à l'entrepreneur qui a fourni et placé des grillages de fil de fer aux fenêtres des Révérends dominicains de la présente ville, qui visent dans la cour des prisons; fait une jacobine et bouché une ouverture dans le pan du couvert desdites prisons. » – Travaux de réparations au fort de Miolans (octobre 1765), 209 livres. – « Du 19 juin 1772, paye 1800 livres au trésorier de la province de Maurienne, pour son remboursement de semblable somme qu'il a comptée aux entrepreneurs des travaux en réformation du portail et du vestibule de la cathédrale de Saint-Jean de Maurienne ». - « Du 21 id., à la communauté de Lanslebourg, pour son remboursement des toiles, cordes, clous, journées et autres fournitures par elle payées, pour la formation des tentes, pour mettre à l'abri les carosses du cortège de Son Altesse Royale Madame la comtesse de Provence, 241 livres 12 sous 6 deniers. ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets, papier.

1764-1788

C 1561 Service des dépenses. - Livre-journal des paiements effectués par la trésorerie générale, pour le service de la Maison du Roi, pendant le séjour de la famille royale et de la Cour, à Chambéry, en 1775. - Achat de denrées diverses. - Fourrages pour les chevaux. -Acquisition de bois de construction, d'ardoises, de briques, etc., pour des réparations au château royal de Chambéry. – Paiement de transport de meubles et de provisions, de Turin à Chambéry. – Salaires de tapissiers et d'autres ouvriers. – « Du 14 février 1776, pour avoir fait lever la neige et les cailloux, des écuries du Roi, 36 livres. »

Registre. – In-4° cartonné, 5 feuillets, papier.

1775-1792

C 1562 Service des dépenses. – Livre journal des paiements faits par la trésorerie générale, pour les ponts et chemins, sur les fonds de la caisse spéciale, affectée à ce service. – Fournitures de matériaux, traitements des agents, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 22 feuillets, papier.

1778-1784

C 1563 Service des dépenses. – Registre pour l'inscription des mandats payés par la trésorerie générale, sur les caisses particulières des affranchissements des droits féodaux, des ponts et chemins, des maladies épidémiques, des bains d'Aix, des ustensiles dus au gouverneur général du duché, des frais de bureaux de l'intendance. Il était pourvu aux dépenses de chacun de ces services au moyen d'une imposition ad hoc, qui était répartie entre tous les contribuables, au marc le franc de la taille royale.

Registre. – In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1782-1792

C 1564 Service des dépenses. – Minutes signées des bordereaux sommaires des paiements faits par le trésorier général Mongis, pour tous les services publics.

Liasse. – 146 pièces, papier.

1784-1787

C 1565 Service des dépenses. – Minutes signées par le trésorier général Mongis, des bordereaux sommaires des paiements faits par ce comptable, pour le compte des finances royales. Liasse. – 107 pièces, papier.

1788-1790

C 1566 Service des dépenses. – Suite des bordereaux très sommaires des paiements faits par le trésorier général Mongis, pour tous les services publics.

Liasse. – 61 pièces papier.

1791-1792

C 1567 Service des dépenses. – Reçus donnés par le trésorier général aux trésoriers provinciaux, qui ont dû faire retour à la trésorerie générale, comme pièces justificatives des comptes des trésoriers.

Liasse. – 51 pièces, papier.

1784-1789

Service du Contrôle. - Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, C 1568 effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. - Chaque versement donne le détail de toutes les espèces de monnaie dont il se compose, et la récapitulation est faite, avec un certain détail, pour toutes les sources de recettes, à la fin de chaque mois. -« Récapitulation de la recette du mois de juillet 1718, laquelle monte comme ci-après : Reçu des exacteurs des communautés de la province de Savoie-Propre, y compris 500 livres pour la cote extraordinaire de la ville de Chambéry : 49893 liv. 6 s. 5 d. 3 ; Taille de 1713 : 9 liv. 9 s. 8 d. 8; Capitation de 1714 : 36 liv.; Tot quot des affranchissements. 227 liv. 3 s. 4 d. 20; Laods dus à Sa Majesté: 34 liv. 14 s. 5 d. 4; Remboursement: 2686 liv.; Amendes et confiscation des fermes : 1236 liv. ; Gabelles : 250726 ; Reçu de M. Martin, trésorier de Maurienne, à compte sur les tailles de l'année 1718 : 29089 liv. 1 s. 15 d. ; Reçu de M. Colly, trésorier de Genevois, sur les tailles de 1718 : 6781 liv. 10 s. 8 d. ; Reçu de M. de Genève, trésorier de Chablais, tailles de 1718 : 49414 liv. 4 s. 4 d. ; Reçu de M. Lejeune, trésorier de Faucigny, tailles de 1718 : 200 liv. ; Reçu de M. Charroct, receveur en Tarentaise, sur les tailles de 1718 : 344 liv. 10 s.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 150 feuillets, papier.

1717-1718

C 1569 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Bordereau récapitulatif de la recette du mois d'octobre 1718 : 23 louis à 29 livres 6 sous 4 deniers : 967 liv. 9 s. ; 237 louis neufs au soleil : 4992 liv. 4 s. 6 d. ; 2009 louis vieux : 32144 liv. ; 262 pistoles de Savoie : 4126 liv. 10 s. ; 8 pistoles d'Italie : 124 liv. 1256 croisats : 8038 liv. 8 d. ; 5626 ducatons : 29536 liv. 10 s. ; 10744 écus neufs : 52377 liv. ; 4271 philippes : 19931 liv. 6 s. 8 d. ; 4077 écus vieux : 17667 liv. 15778 patagons : 65478 liv. 14 s. ; Monnaie : 127363 liv. 13 s. 6 d. ; TOTAL : 362746 liv. 15 s. 2 d.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 97 feuillets, papier.

1718-1719

Service du Contrôle. - Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, C 1570 effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. - Du 31 juillet 1719, reçu du sieur Rochemond, receveur des petites fermes de Savoie, à compte du quartier de juin 1719. Pour la ferme des tabacs : 8006 liv. 5 s. 10 d.; Pour la ferme de papier timbré. 2007 liv. 5 s.; Dace de Suze: 1061 liv. 16 s. 4 d.; Douanes: 3997 liv. 14 s. 9 d. A compté sur la recette du tabellion : 415 liv. 7 s.; Dès le mois d'août 1717 : 415 liv. 7 s.; Tabellion, dès le mois d'août 1718 2865 liv. 5 s. 7 d. Acompte des domaines, comme ci-après : 4041 liv. 5 s.; TOTAL: 22394 liv. 19 s. 8 d.; Greffes du sénat et des baillages, du quartier de juin 1719: 2125 liv.; Langue bovine pour 6 mois: 166 liv. 13 s. 4 d.; Reçu des Chamellistes, 6 mois: 50 liv.; Péage et pontenage de Montmélian : 316 liv. 13 s. 4 d.; Péage et pontenage de la croix d'Aiguebelle : 116 liv. 13 s. 4 d.; Domaine de Beaufort : 31 liv. 13 s. 4 d.; Pontenage de Conflans (quatier de juin) : 166 liv. 13 s. 4 d. ; Hâlage du Regonfle (quartier de juin) : 106 liv. 5 s.; Domaine d'Annecy (quartier de juin) : 491 liv. 13 s. 4 d.; Pontenage d'Étrembières : 433 liv. 6 s. 8 d.; Judicature maje de Faucigny: 3613 liv. 4 s.; TOTAL: 4041 liv. 5 s. Registre. – In-f° couvert en parchemin 192 feuillets papier.

1719-1721

C 1571 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 9 juillet 1721, reçu de M. Martin, trésorier de Maurienne, à compte sur la taille de 1721 en pièces de 5 sols, 458 livres 5 sous. – Dudit jour, reçu de l'exacteur de la commune de Motz, taille de 1721, en imputation par mandat de M. l'intendant général Riccardi, pour « rabais fait en faveur de ladite communauté, sur les impositions des réparations des rivières, 311 livres, 4 sous, 4 deniers». – Du 28 février 1722, reçu de MM. Bochs et Moine, banquiers à Turin, pour le bénéfice qu'ils ont donné sur 9850 patagons, à 6 deniers pièce de bénéfice, 246 livres 5 sous. – Etc. Registre. -In-f° couvert en parchemin 206 feuillets papier.

1721-1723

C 1572 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 16 mars 1723, reçu de M. Gaillardon, ci-devant secrétaire de la santé, pour pareille somme restée entre ses mains, de la vente des mulets saisis en 1721, 42 livres. – Du 27, septembre 1723, reçu de spectable J.-B. Jaillet, de Thonon, pour une place de notaire collégié, fixée rière ladite ville, 600 livres. – Du 19 novembre 1723, reçu de M. Victor Amé de Seyssel, marquis d'Aix, pour une place de notaire fixée, à Saint-Thibaud de Couz ; 500 livres. – Taxe de la santé, acquittée par le comte de la Trinité, MM. de Lazary, de Pontverre, de Challes, de Salins, de Rochefort, de Charbonnier, d'Ésery, de la Motte, de Ladhuy, de Troches, de Saint-Laurent, de Noiray, de Loisinge, le comte d'Ugines, le comte de Douvre, le marquis de Coudrée, le marquis de Samoëns, etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin 98 feuillets papier.

C 1573 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 24 février 1724, reçu du sieur François Testu, pour permission d'élever une enseigne au-devant de sa maison, sous le titre de « La ville de Genève », par ordre de M. l'intendant, 6 livres, 5 sous. – Reçu de MM. Bochs, banquiers, à Turin, pour le bénéfice qu'ils ont donné sur 288 patagons et sur 3842 ½ écus petits, à un sol de bénéfice : en tout 206 livres, 10 sous, 6 deniers. – Récapitulation des parties qui composent la recette du mois d'octobre 1725 : Gabelles et Domaines : 307706 liv. 4 s. 5 d. 5 ; Amendes : 80 liv. 7 s. 7 d. 8 ; Imposition de la 6e (1725) : 10391 liv. 11 s. 4 d. ; Taille de 1724 : 33001 liv. 7 s. 6 d. Taille de 1725 : 117194 liv. 13 s. 1 d. ; TOTAL : 438043 liv. 7 s. 7 d. 5.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 192 feuillets, papier.

1724-1725

C 1574 Service du Contrôle. – Registre intitulé « grand livre de compte », mais qui contient exactement, pour les années 1725, 1726, 1727 et 1728, les mêmes matières que ceux qui précèdent. – « Le 31 mars 1727, est terminée la recette faite par M. le maitre auditeur Guigues, ci-devant trésorier général pour sa Majesté, en Savoie ; et le 1er avril dite année, doit commencer celle de M. Philibert Charrot, nouveau trésorier général pour sadite Majesté, en ce susdit duché de Savoie. Signé Peyla, contrôleur en ladite Trésorerie générale. » – 27 mai 1717, reçu du sieur Philibert Pomel, notaire et châtelain d'Habère Poche, en Chablais, 31 livres, 5 sous, pour la permission de construire une colombière audit lieu. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 290 feuillets, papier.

1725-1728

C 1575 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – « Du 4 octobre 1728, reçu des Révérends Pères de la Grande-Chartreuse, pour les laods de main-morte de la rente de Saint-Thibaud de Couz ; 9 livres, 12 sous, 8 deniers. » – Recettes totales du mois de janvier 1730, 215074 livres, 6 sous, 9 deniers. – Etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 136 feuillets, papier.

1728-1730

C 1576 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Versement de la finance due par des notaires nouvellement pourvus de leurs offices. – Versement à compte sur les tailles, par les exacteurs des communes de la province de Savoie propre, et par les trésoriers des autres provinces. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 181 feuillets, papier.

1730-1732

C 1577 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Versement sur les recettes des douanes, des tabacs, du papier timbré. – Dace de Suze. – Rente féodale du château de Chambéry. – Récapitulation des parties qui composent la recette du mois de novembre 1733 : Gabelles : 53030 liv. 2 s. 5 d. ; Port d'armes : 4000 liv. ; Tailles de 1732 : 1264 liv. 15 s. ; Tailles de 1733 : 40614 liv. 2 s. 1 d. ; TOTAL : 98908 liv. 19 s. 6 d. *Registre. – In-f° couvert en parchemin 137 feuillets papier.*

1732-1733

C 1578 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – « Du 2 juin 1734, reçu du seigneur comte de la Val d'Isère, 337 livres, 10 sous, pour les droits de cavalcade de l'année courante, comme ci-après : Pour la comté de la Val d'Isère. 112 liv. 10 s. ; Pour celle de Tarentaise : 112 liv. 10 s. ; Pour la baronnie de Sainte-Hélène. 75 liv. » ; Pour la seigneurie d'Outrechaise 37 liv. 10 s. » – « Du 7 juin 1734, reçu du seigneur Victor-Amé de Seyssel,

gouverneur du château de Miolans, 450 livres, pour le droit de cavalcade de d'année courante, comme ci-après : Pour le marquisat d'Aix : 187 liv. 10 s. ; Pour de la Serraz. 187 liv. 10 s. ; Pour la baronnie de Chatillon. 75 liv. » — « Du 9 juin 1734, reçu des dames de Conzié et baronne d'Avize, 225 livres, pour les droits de cavalcade de d'année courante, comme ci-après : Pour la comté de Chanaz : 112 liv. 10s. Pour la baronnie d'Arenthon en Faucigny : 75 liv. Pour la seigneurie des Charmettes : 37 liv. 10 s. » — Paiement de charges de notaires ; de laods, d'amendes et autres produits appartenant aux finances royales. Registre. — In-f° couvert en parchemin 115 feuillets papier.

1733-1735

C 1579 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 31 mars 1736, reçu du receveur des Petites-Fermes : A compte de sa recette des tabacs : 21280 liv. 18 s. 4 d. ; A compte de sa recette du papier timbré : 4381 liv. 1 s. 8 d. ; A compte de sa recette des poudres et plombs (1734) : 1576 liv. 16 s. 5 d. ; A compte de sa recette des poudres et plombs (1735) : 1576 liv. 16 s. 5 d. ; - Pour la cote d'un particulier sorti de la bourgeoisie de Chambéry, et rentré en icelle, 2 livres, 7 sous, 2 deniers. – Du 12 novembre 1736, reçu de M. Charve, trésorier de Tarentaise, pour les ustensiles de 1736, dus par ladite province à S. E. M. le comte Picon, gouverneur du duché de Savoie. Etc.

Registre. – In-f° ouvert en parchemin, 183 feuillets, papier.

1735-1737

C 1580 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 14 novembre 1737, reçu de MM. du gouvernement de Berne, 24403 livres, 15 sous, pour 2933 quintaux de sel de Moûtiers, à eux délivrés à Genève, à 5 livres le quintal, et 1855 quintaux à 5 livres, 5 sous, à Bellerive, payables en louis vieux à 16 livres, 9 sous ; et ils ont payé comme ci-après, savoir : En quittances de la trésorerie générale de Turin : 8985 liv. ; En 616 ½ louis à 24 liv., 5 s : 15677 liv. 12 s. 6 d. ; Valeur : 14 liv. 9 s. ; TOTAL : 24663 liv. 7 s. 3 d. ; A déduire le bénéfice de 1483 ½ louis vieux : 259 liv. 12 s. 3 d. ; RESTE : 24403 liv. 15 s. – Du 5 décembre 1737, reçu du prieur de la chartreuse d'Aillon, 405 livres, 1 sou, 3 deniers, pour les laods dus au Roi, d'indemnité, échus en 1733, des cours d'eau du fief de la Thuile. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 120 feuillets, papier.

1737-1739

C 1581 Service du Contrôle. - Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. - « Du 28 mars 1739, reçu de Michel Perrier, de Jarsy en Bauges, 48 livres, 16 sous, 6 deniers, pour de quart de l'amende de 25 écus d'or, à ce condamné par la sentence de la judicature maje de Savoie, pour la renitence d'André Perrier, son frère, en suite de son élection de soldat du régiment de Tarentaise. » - Du 31 décembre 1739, reçu d'Étienne Bertrand, de Carouge, pour de net produit des revenus qu'il a perçus des biens de feu David Durand, étranger, adjugés aux finances royales, pour droit d'aubaine, 514 livres, 5 sous, 6 deniers. - Du 19 février 1740, reçu des trois conseillers de Jarsy en Bauges, 46 livres, 17 sous, 6 deniers, pour l'amende de 2 écus d'or chacun, à laquelle ils ont été condamnés, pour n'avoir voulu procéder à d'élection d'un soldat, d'ordre de M. d'intendant. - Du 22 juillet 1740, reçu du sieur Joseph P..., bourgeois du Pont-de-Beauvoisin et marchand audit lieu, 520 - livres, 16 sous, 8 deniers, pour le tot quot d'affranchissement de taillabilité personnelle, à laquelle il était astreint, suivant l'affranchissement passé en faveur d'Antoine, père du payant, par M. Louis de Mareste, marquis de Lucey, de 25 janvier 1738. – Etc. Registre. - In-f° couvert en parchemin, 129 feuillets, papier.

1739-1740

C 1582 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Versement des trésoriers provinciaux, des exacteurs et autres comptables. – Du 8 février 1741, reçu de Pierre et

Jean-Louis Barat d'Annecy, 168 livres, 15 sous, pour le tot quot dû aux finances royales, pour l'affranchissement de l'hommage lige, taillable du seigneur François Pacquelet, baron de Saint-Eustache. — Du 29 août 1741, reçu d'honorable Jacques Usannaz, syndic de la commune des Chapelles en Tarentaise, et procureur député d'icelle, 227 livres, 12 sous, 6 deniers, pour les laods dus à Sa Majesté, pour l'affranchissement des servis passés par le seigneur Blaise-Amédée de la Botega, comte de Villeneuve. — Du 21 février 1742, reçu du sieur Claude Dacquin, fils de Joseph, bourgeois de Chambéry, pour l'acquisition d'une place de notaire collégié, 700 livres. — Reçu de noble de la Martinière; pour rentes féodales, 41 livres, 3 sous, 8 deniers. — Du marquis d'Allemogne, pour la 6e des revenus féodaux, 66 livres, 13 sous, 4 deniers. — De la baronne du Donjon, id., 18 livres, 5 sous. — Du seigneur de Valpergue, baron de Chevron, id., 125 livres. — De noble de Montfalcon de Saint-Pierre, chevalier de Malte, id., 16 livres, 3 sous, 4 deniers. — De noble de Cernex, id., 9 livres, 6 sous, 8 deniers. — De M. Asinari, marquis de Grésy, id., 52 livres, 10 sous. — De noble de Piochet de Salins, id., 83 livres, 6 sous, 8 deniers. — Etc.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 148 feuillets, papier.

1740-1742

C 1583 Service du Contrôle. - Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. - Du 4 mai 1743, reçu de M. Martiny, subdélégué de l'intendance du Chablais, à compte du droit d'insinuation des procurations, pour la prestation de serment à Sa Majesté, 219 livres. - Du 1er juin 1743, état des paiements de la cavalcade de la noblesse de Chablais, en 1742; cavalcade du titre honorifique, savoir : M. Jacques d'Allinges, marquis de Coudrée : 637 liv. 10 s. ; L'abbaye d'Aulps: 37 liv. 10 s.; L'abbaye d'Abondance: 37 liv. 10 s.; M. Janus de Bellegarde, marquis de Corsinge : 203 liv. ; M. Claude-Louis de Blonay, seigneur de Saint-Paul : 37 liv. 10 s.; M. Marc-Antoine Bonvin, baron d'Yvoire: 112 liv. 10 s.; M. Isaac de Budé, baron de Ballayson: 37 liv. 10 s.; Les Révérends Pères Barnabites, seigneurs de Bellevaux: 37 liv. 10s.; M. Marc-Antoine Costa, coseigneur de Nernier: 37 liv. 10 s.; M. François-Amédé de Compoix, seigneur de la Féterne : 37 liv. 10 s. ; M. François-Amédé de Compoix, pour son marquisat de Lusinge, en Faucigny : 187 liv. 10 s. : Noble Duclos, seigneur de la Martinière : 37 liv. 10 s.; Noble Jean-Baptiste de Sonnaz, seigneur d'Habère : 37 liv. 10 s.; Noble de Sonnaz de Gerbaix, seigneur de Vernaz : 37 liv. 10 s. ; M. le Révérend Versandaz, prieur de Tholon: 37 liv. 10 s.; M. Marc-Antoine Passerat, baron de Troche: 37 liv. 10 s.; Les chartreux de Ripaille, seigneurs de Vallon: 37 liv. 10 s.; M. de Saint-Amour, comte de Rossillon: 112 liv. 10 s.; Noble de Sales, seigneur de Brens: 37 liv. 10 s.; Le chevalier Dada, seigneur de Corsinge : 37 liv. 10 s. ; La marquise de Saint-Michel, pour le marquisat de Marclaz: 187 liv. 10 s.; La même, co-seigneur de Charmoisy: 37 liv. 10 s.; M. de Loys de Bonnevaux, pour la baronnie de la Bathie : 75 liv. ; Le même pour la seigneurie de Bellerive: 37 liv. 10 s.; Noble J.-Ch. de Foras, co-seigneur de Balayson: 37 liv. 10 s.; Noble Louis de Brotty, seigneur de Nernier par indivis : 37 liv. 10 s.; Les créanciers en l'hoirie de feu M. de Ferrod, baronnie et seigneurie : 187 liv. 10 s. ; TOTAL : 2453 liv. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 304 feuillets, papier.

1742-1748

C 1584 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 14 février 1749, reçu des membres de la délégation générale qui avait été établie à Chambéry, pour la liquidation des dépenses de l'occupation de la Savoie par les armées espagnoles (1742-1747), à compte du remboursement des sommes « que les Espagnols ont exigées du duché de Savoie, en par-sus de ce qui leur était dû, 61317 livres, 14 sous, 10 deniers, » – Du 26 juillet 1753, reçu du sieur Pierre Bevillard, 395 livres, 19 sous, 4 deniers, savoir 310 livres pour restant d'acquisition d'une des 150 places de notaire, fixées par l'édit du 1er août 1732, et le surplus, pour les intérêts au 4 010, dès le 13 avril 1750. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 228 feuillets, papier.

1749-1755

C 1585 Service du Contrôle. – Livre-journal pour le contrôle des recettes, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles diverses, les produits des amendes judiciaires et autres, des fermes

et autres revenus du trésor. – Les articles de recettes sont enregistrés d'une manière plus sommaire que dans les livres précédents, et les totaux mensuels ont été souvent négligés. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 232 feuillets, papier.

1755-1760

C 1586 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Produit des douanes, des péages, des ustensiles du gouverneur, et d'autres taxes. – Etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin. 183 feuillets, papier.

1760-1762

C 1587 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 15 janvier 1763, reçu du gouvernement Bernois, 1945 ¼ pistoles d'Espagne, ou louis vieux, à 16 livres, 19 sous, pour prix du sel de Moûtiers qui lui avait été livré pendant l'année 1762, par le gouvernement sarde, 31999 livres, 7 sous, 3 deniers. – Du même, pour le bénéfice sur les 1945 ¼ pistoles d'Espagne, ou louis vieux, ci-dessus à 3 sous, 6 deniers chacun, 340 livres, 8 sous, 4 deniers. – Etc.

Registre. – In-f°couvert en parchemin, 206 feuillets, papier.

1762-1766

C 1588 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 1er avril 1772, reçu de M. Desjacques (sel, quartier de mars) en un mandat payé à M. Bonnet, syndic de la garde de Genève, pour avoir arrêté le nommé Jacques M..., accusé d'assassinat, 114 livres, 5 sous. – Du 11 août 1773, reçu du trésorier provincial du Chablais, 48 livres, 6 sous, 8 deniers, à compte sur les tailles de 1773, en un mandat payé à M. le baron de Saint-Michel, pour sa pension. – Du 14 août 1773, reçu de M. Salomon, trésorier de Maurienne, à compte sur les tailles de cette province, 400 livres, en mandat pour son remboursement de semblable somme qu'il avait payée pour les fournitures et journées employées aux réparations de la grande route de Turin, pour le passage de S. A. R. le duc de Chablais. – Du 25 juillet 1774, reçu de M. Guillot, trésorier de Tarentaise, à compte sur les tailles de 1773, et en mandat payé aux soeurs Girod, pour les intérêts qui leur sont dus, de 2 années, de la maison occupée par les prisons, à Moûtiers, 1000 livres. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin. 162 feuillets, papier.

1772-1774

C 1589 Service du Contrôle. — Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. — « Du 17 avril 1780, reçu de Jean Janin, de Lyon, pour la grâce que lui a faite Sa Majesté, par patentes du 26 novembre, année dernière, de la peine encourue pour avoir tenté, en septembre dite année, de transporter des bois et chiffons, par le lac du Bourget, 400 livres. » — Du 13 novembre 1781, reçu des procureurs de la commune de Chambéry-le-Vieux, pour la quatorzième du prix de l'affranchissement consenti par noble Henri Sarde de Candie, 857 livres, 2 sous, 10 deniers. — Dudit, reçu pour la quatorzième du prix de l'affranchissement consenti en faveur de la commune de Saint-Baldoph, par le seigneur de Candie, 182 livres, 2 sous, 10 deniers. — Id. du procureur de la commune d'Allondaz, pour son affranchissement consenti par noble Philibert de Blay, seigneur du Verger, 250 livres. — Id. pour un autre affranchissement, accordé à la même commune par dame Françoise Chevillard de Laduy, épouse du seigneur Morand de Saint-Sulpice. — Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 262 feuillets, papier.

1780-1782

C 1590 Service du Contrôle. – Livre journal, pour le contrôle des recettes de toutes natures, effectuées à la trésorerie générale, sur les tailles, les douanes et gabelles, les petites fermes, les amendes et tous les autres revenus du trésor. – Du 30 mars 1783, reçu du

trésorier de Tarentaise, pour l'impôt des maladies épidémiques, payé par les communes de Saint-Jean de Belleville : 109 liv. 10 s. ; Saint-Martin de Belleville : 109 liv. 10 s. ; Mâcot : 36 liv. ; Naves : 26 liv. ; Champagny : 36 liv. ; Bellentre : 95 liv. – Du 19 août 1783, reçu pour l'affranchissement consenti en faveur de la commune de la Trinité, par dame Gasparde More, épouse de noble Garnier de Montgelaz, 1557 livres, 2 sous, 10 deniers. – Du 9 octobre 1784, versé par le trésorier de Tarentaise, à compte sur les tailles de la province et en mandats payés par lui, savoir : A M. Grand, juge-maje : 125 liv. ; A M. Bal, avocat fiscal : 50 liv. ; A M. Grognier, trésorier : 216 liv. 13 s. 4 d. ; A MM. les professeurs du collège : 475 liv. ; Aux Révérends Capucins de Moûtiers. 16 liv. – Du 22 octobre 1784, versé par M. Durhône, sur sa recette des sels, et en un mandat par lui payé à M. de Menthon de Lornay, « pour secours d'incendie », 500 livres. – Etc.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 112 feuillets, papier.

1783-1784

C 1591 Service du Contrôle. – Livre de contrôle des recettes et des dépenses de toutes natures, effectuées par le trésorier général, pour le compte des finances royales, commencé en 1749. – On a utilisé, pour ces objets, un registre préparé par un garde-magasin des vivres de l'armée espagnole, qui a inscrit quelques livraisons de grains et farine, en 1743. Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

1743-1753

C 1592 Service du Contrôle. – États mensuels très sommaires des recettes et des dépenses effectuées à la trésorerie générale. – Les dépenses ne sont désignées que par le numéro et le montant de la quittance.

Registre. – In-f° sans couverture, 46 feuillets, papier.

1753-1755

C 1593 Service du Contrôle. – États mensuels, sommaires de toutes les recettes et dépenses effectuées par la Trésorerie générale, pour le compte des finances royales. – Recettes de 1755, mois par mois : Mars : 16765 liv. 18 s. 5 d.; Avril : 130183 liv. 1 s. 11 d.; Mai : 229447 liv. 6 s. 11 d.; Juin : 251809 liv. 4 s. 3 d.; Juillet : 224608 liv. 1 s. 8 d.; Août : 137879 liv. 1 s. 7 d.; Septembre : 178929 liv. 7 s. 1 d.; Octobre : 347870 liv. 2 s. 3 d.; Novembre : 130201 liv. 2 s. 2 d.; Décembre : 300840 liv. 19 s. 4; Janvier 1756 : 330521 liv. 11 s. 11 d.; Février : 296372 liv. 16 s. 2 d.; Mars : 294526 liv. 17 s. 4 d.; TOTAL : 2869955 liv. 11 s. 4 d. Registre. – In-4° couvert en parchemin, 102 feuillets. papier.

1755-1762

C 1594 Service du Contrôle. – Livre très sommaire du contrôle des recettes effectuées en Trésorerie, sur les tailles et les produits de toutes natures, pour le compte du Trésor. Registre. – In-4° couvert en parchemin, 102 feuillets, papier.

1750-1768

C 1595 Service du Contrôle. – Registre avec entêtes et colonnes imprimées, qui avait été préparé pour un garde-magasin des subsistances de l'armée espagnole, en Savoie, et qui a été utilisé, plus tard, par un contrôleur de la Trésorerie générale de Chambéry, et dans lequel il a inscrit sommairement, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, dans l'ordre alphabétique, les versements faits, à la Trésorerie, par leurs exacteurs, sur les tailles et autres taxes.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 103 feuillets, papier.

1743-1773

C 1596 Service du Contrôle. – Registre sur lequel le contrôleur annotait les paiements faits à la Trésorerie générale, sur les impositions de toutes natures, pour le compte des communes de la province de Savoie-Propre, rangées dans l'ordre alphabétique.

Registre. – In-4° cartonné, 112 feuillets, papier.

C 1597 Service du Contrôle. – Livre à l'usage du contrôleur de la Trésorerie générale, pour l'annotation des recettes effectuées au profit des caisses spéciales des diverses impositions, à la Trésorerie générale, indiquant dans la colonne réservée à chaque taxe, (afranchissement, entretien des bains d'Aix, secours pour maladies épidémiques, fourniture de la paille pour la cavalerie, etc.), le chiffre du versement, et dans une autre colonne, la date, le nom de la commune et celui de l'exacteur.

Registre. – In-f° cartonné, 52 feuillets, papier.

1782

C 1598 Service du Contrôle. – Registre du contrôle de la répartition des différentes tailles particulières, entre toutes les communes de la province de Savoie-Propre : – Pour l'entretien de la digue de Tours contre l'Isère ; – Pour le chemin de la Rochette ; – Pour les bains d'Aix ; – Pour les frais de bureaux de l'intendance générale, etc., avec le chiffre et la date des versements faits à la Trésorerie générale, sur ces divers titres de recettes. Registre. – In-f° cartonné. 44 feuillets, papier.

1784-1787

C 1599 Service du Contrôle. – Registre servant au contrôleur, pour annoter les différentes espèces de monnaies, en Trésorerie. – Mouvement des fonds. – Compte de la caisse, indiquant jour par jour, les valeurs qui s'y trouvaient en or, argent, billon, mandats payés, quittances, etc. – Au 30 septembre, jour auquel le registre s'arrête, il y avait dans la caisse de la Trésorerie générale, 220157 livres, 12 sous, 10 deniers.

Registre. - In-4° cartonné, 78 feuillets, papier.

1783-1792

C 1600 Service du Contrôle. – Registre pour le contrôle très sommaire des paiements faits par la Trésorerie générale, indiquant seulement le montant et la date du paiement, et le nom de la partie prenante.

Registre. – In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

1717-1737

C 1601 Service du Contrôle. – Registre pour le contrôle sommaire des quittances délivrées et des paiements faits par la Trésorerie générale. – Sur le même registre, qui n'est pas rempli, on a inscrit des notes sur la répartition des tailles entre toutes les communes du duché de Savoie. Registre. – In-4° couvert en parchemin, 96 feuillets, papier.

1727-1749

C 1602 Service du Contrôle. – Registre pour le contrôle très sommaire des paiements faits à la Trésorerie générale. – Total des dépenses du mois de mars 1741 : 614010 livres, 17 sous. – Le registre interrompu au mois de décembre 1742, est repris en février 1749. On sait que cette lacune correspond à l'occupation de la Savoie par les Espagnols. Registre. – In-4° cartonné, 25 feuillets, papier.

1737-1749

C 1603 Service du Contrôle. – Registre pour le contrôle des paiements effectués par la Trésorerie générale. – Récapitulation, fonds par fonds, des recettes et des dépenses. – Le registre commence par un relevé sommaire des paiements faits ou restés à faire, en 1742. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 100 feuillets papier.

1750-1754

C 1604 Service du Contrôle. – Registre avec entêtes et colonnes imprimées, qui avait été préparé, en 1743, pour le garde-magasin des subsistances de l'armée espagnole, et qui a été utilisé, en 1749, par le contrôleur de la Trésorerie générale de Chambéry, pour y inscrire sommairement : des relevés d'espèces de monnaies ; des inventaires de caisse ; des états de mandats concernant les affaires militaires ; les bâtiments et fortifications ; les amendes ; l'imposition pour les ponts et chemins ; le service des gabelles ; etc. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 130 feuillets, papier.

C 1605 Service du Contrôle. – Registre pour le contrôle sommaire de tous les mandats payés par la Trésorerie générale, pour le compte des finances royales, de la direction générale de l'artillerie, du bureau militaire, de la direction des bâtiments, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 187 feuillets, papier.

1764-1784

C 1606 Service du Contrôle. – Registre dans lequel le contrôleur annotait très sommairement les bordereaux récapitulatifs mensuels des quittances de la Trésorerie de Piémont. Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets, papier.

1788-1791

C 1607 Correspondances générales. – Lettres adressées au trésorier général Mansoz, par le comte de Grégory, ministre de Turin, les secrétaires du bureau central des finances, les trésoriers des provinces du duché (Billard, d'Annecy; Salomon, de Saint-Jean de Maurienne; Duparc, de Bonneville; Carron, de Thonon;) etc., relativement au service courant de la Trésorerie. – Lettre de M. Guillot (mars 1755) informant le trésorier général de Chambéry, que le Roi venait de le nommer trésorier de la province de Tarentaise. – Etc. Liasse. – 119 pièces papier.

1749-1753

Correspondances générales. – Lettres adressées au trésorier général Mansoz, par le greffier de la Chambre des comptes de Turin, des banquiers et des changeurs de Genève et de Turin, des trésoriers provinciaux, etc., concernant des mouvements de fonds, des changes de monnaies, des étais de situation de la caisse des comptables, et d'autres affaires relatives au service de la Trésorerie. – Minute d'une pétition par laquelle le trésorier général Mansoz supplie le Roi de lui accorder une remise plus forte, en raison du surcroît de travail que lui occassionnait le change des monnaies hors d'usage, dont il venait d'être chargé. -Lettre de M. de Saint-Amour de Saint-Pierre, qui avait à se faire payer une somme de 500 livres, à la Trésorerie générale de Chambéry. - Lettres adressées au trésorier général Mansoz, par des fonctionnaires de l'administration des finances, de Turin et des provinces du duché de Savoie, de Lyon, de Genève, etc. - A la fin d'une lettre d'affaires, du, 22 novembre 1757, un banquier changeur, de Genève, donne au trésorier général de Chambéry, les détails suivants sur les derniers évènements de la guerre qui se poursuivait alors entre l'Autriche, la France et la Prusse : « ... La déroute de l'armée combinée est aussi complète que possible, outre la perte de l'artillerie, tentes, bagages, etc. Les Prussiens se sont emparés des magasins d'Erfurth et d'un autre endroit. Il y avait à Leipzic, d'après les dernières lettres, 7000 prisonniers et 400 officiers. On ne sait pas au juste le nombre des tués ou blessés; on les fait monter à 8 ou 10000. L'armée de l'empire est annulée, celle de France est dispersée. Il n'y a eu aucun lieu de ralliement. Les troupes se jettent, par bandes de 20, 30 et 40, les uns d'un côté, les autres de l'autre. La plupart cherchent à se réfugier dans l'armée de Richelieu. On reçut hier quantité de lettres de nos officiers de Genève ; on n'apprend pas qu'il y en ait eu aucun de tué, sur 30 au moins qui se trouvent dans Diesbach. Ce régiment a été le dernier sur le champ de bataille, et il a fallu que le prince de Soubise, en personne, lui ordonnât de se retirer. On dit qu'il voulait se faire tuer, et qu'il n'a pu y réussir. On ignore jusqu'où le roi de Prusse a poussé la poursuite. On donne aussi pour certain que les Hanovriens et les Hessois étaient en marche..., etc., etc. Il est bien à craindre que de tous ces évènements, il en résulte, une guerre plus acharnée que cidevant ». - Lettre du trésorier de Genevois, du 28 novembre 1758, annonçant au trésorier général de Chambéry, un vol de plus de 200000 livres chez un banquier de Genève. – Etc. Liasse. – 149 pièces papier.

1756-1758

C 1609 Correspondances générales. – Lettres adressées au trésorier général Mansoz, par des trésoriers provinciaux (Billiod, de Genevois; Salomon, de Maurienne; Guillot, de Tarentaise; Favrat, de Chablais; Rey, de Faucigny), et quelques autres fonctionnaires, au sujet du service de la trésorerie. – Lettre de M. Favrat, trésorier de Chablais, transmettant un certificat de vie, du 3 juillet 1759, délivré par le comte Français-Joseph de Viry, baron de la Perrière, etc., conseiller de Sa Majesté, gentilhomme de la Chambre, et son envoyé extraordinaire à la Cour de la Grande-Bretagne, pour son secrétaire, Joseph-Marie Desjacques, pensionné. – Lettre du comte Capris de Castellamont, intendant général à

Chambéry, prévenant le trésorier général Mansoz, qu'il circulait à ce moment, de la fausse monnaie, dans le duché de Savoie. – Etc.

Liasse. – 155 pièces, papier.

1759

C 1610 Correspondances générales. - Lettres adressées au trésorier général Mansoz, concernant les différentes branches du service de la trésorerie, le change des monnaies, le mouvement des fonds, les opérations et les comptes des trésoriers provinciaux, etc. - Lettre du Père Gardien des Capucins de la Roche, pour le paiement d'un secours de 200 livres que le Roi avait accordé à son couvent (22 mars); - du chevalier de Lannoy, à Bissy, au sujet du paiement de sa pension (mai 1760). - Lettre d'affaires, dans laquelle un banquier de Genève donne les renseignements suivants, sur la guerre entre l'Autriche et la Prusse : « ... Le courrier précèdent, on nous annoncait, de Paris et d'Allemagne, la signature d'une paix particulière entre les Cours de Vienne et de Berlin, ce qui n'a point été confirmé depuis, et nous ne savons absolument rien de certain, sur ce qui se passe en Allemagne et en Angleterre. Je crois que les temps déplorables occasionnent l'inaction des armées dans la Hesse, et le retard de l'expédition anglaise » ; etc. - Lettre du chanoine Riondel, vicaire général du diocèse à Annecy, au sujet d'un secours de 300 livres que le Roi avait accordé à la mère de Foras, supérieure du couvent de la Roche (février 1761). - Dans des lettres d'affaires, des mois de janvier et juillet 1761, le banquier de Genève, Dassier, continue à tenir le trésorier général de Chambéry au courant des phases de la guerre, et des évènements politiques : « ... Des lettres de bon lieu, venues par les courriers de Londres et de Paris, parlent de la paix, sur un ton plus positif que ci-devant. on prétend qu'il y a du changement dans le ministère de France; que le maréchal de Belisle a demandé sa décharge; que M. de Choiseul occupera la première place, et que M. de Chauvelin, ambassadeur à Turin, le remplacera pour les affaires étrangères. L'on assure aussi que l'archiduc est brouillé avec sa femme. Nous ne savons rien autre qui mérite votre attention... » - Etc.

Liasse. - 147 pièces, papier.

1760-1761

C 1611 Personnel des trésoriers. – Dossier d'un procès entre noble Emmanuel d'Yan, trésorier général pour Son Altesse le duc de Savoie, deçà les Monts, et Pompée Calliani, son caissier. Le pauvre agent, qui réclamait à son patron des sommes considérables, pour avoir géré la trésorerie en son absence, fut condamné, au contraire, à plusieurs années de prison. Liasse. – 97 pièces, papier.

1593-1602

Personnel des trésoriers. - Lettres personnelles adressées à M. Mansoz, trésorier général à C 1612 Chambéry, par ses parents et ses amis. - Un de ces derniers, annoncait, dans les termes suivants, le 23 mai 1756, l'attaque de l'île de Minorque par une flotte française : « Les nouvelles qu'on a recues, cette semaine, sur ce qui se passe dans l'île de Minorque, se contredisent beaucoup. Les uns représentent les Français comme fort embarrassés de leur entreprise; et d'autres comme ayant déjà commencé le siège du fort Philippe, depuis longtemps, de façon qu'avec toutes ces nouvelles, on ne sait rien de positif. Il s'en est répandu hier, sur une lettre venant de Villefranche, qui seraient fort favorables aux Français; disant qu'ensuite d'un débarquement de troupes, fait par l'amiral Byng, les assiégés ont fait une sortie, dans laquelle ils ont fort maltraité le régiment italien... etc. » – Lettre du comte de Casasque, intendant de Maurienne, au sujet d'un cheval qu'il avait acheté d'un habitant de Valloire, et qui avait été précédemment volé au trésorier général Mansoz (août 1756) ; – de M. Bourgeois, protégé du trésorier général, et qui remplissait les fontlions de « secrétaire de la cour de Turin, près la cour de Madrid », où le comte de la Tour était ambassadeur (septembre 1757); - du chevalier de Saint-Peyre, ambassadeur de Sardaigne en Espagne, annonçant au trésorier général de Chambéry son intention de prendre, en qualité de secrétaire, M. Bourgeois qu'il lui avait recommandé. - Etc. [Note: On sait qu'au mois d'avril 1756, le maréchal de Richelieu, avec une escadre de Toulon, avait commencé l'attaque de file de Minorque, sentinelle des Anglais dans la Méditerranée. Après une tentative (8 mai) contre le fort Philippe, il remporta, le 20 mai, une victoire navale, à la hauteur de Port-Mahon, sur l'amiral anglais Bing. Le fort ne capitula que le 8 juin. Liasses. – 97 pièces, papier.

C 1613 Personnel des trésoriers. — Correspondances privées. — Lettre d'un neveu du trésorier Mansoz, qui écrivait à son oncle, les choses les plus obséquieuses, de Paris où il avait obtenu un emploi (novembre 1758). — Il résulte de cette lettre qu'avant d'être trésorier général du duché de Savoie, M. Mansoz avait été secrétaire du comte de Solar, ambassadeur de Sardaigne, en 1742. — Minute d'une lettre de M. Mansoz, à ce neveu (février 1760), dans laquelle il lui déclare qu'il n'est pas dupe de son verbiage. Il lui reproche l'argent qu'il a coûté à sa famille, par sa légèreté, et lui défend de jamais reparaître devant lui. — Lettre du chevalier de la Balme, à l'occasion du nouvel an, contenant aussi des compliments pour la comtesse de Grégory. — Lettre de nouvel an du grand prieur Solar, de Turin (janvier 1760). — Lettre de M. Billiod, trésorier de Genevois, pour le féliciter de l'heureux accouchement de Madame Mansoz, et lui exposer les raisons qui l'obligent, à son grand regret, ainsi que Madame Billiod, à se priver de venir à Chambéry, pour tenir le nouveau-né sur les fonts baptismaux (septembre 1760). — Lettre d'un ami de Turin, à propos d'un remède nouveau contre le squirre dont Madame Mansoz était atteinte (17761). — Etc. Liasse. -108 pièces, papier.

1755-1761

C 1614 Personnel des trésoriers. – Affaires personnelles. – Mémoires des fournisseurs du trésorier général Mansoz, pour l'entretien de sa femme, de ses enfants, des précepteurs, gouvernantes, domestiques, etc.: comptes de tailleurs, couturières, apothicaire, charpentiers, maçons, etc.

Liasse. - 99 pièces, papier.

Trésorerie de Maurienne. 1758-1792 - (C 1615-1617)

C 1615 Registre à plusieurs subdivisions, et dans lequel les écritures concernant tous les principaux services de la trésorerie sont réunies en un seul volume, savoir : – pour chaque commune, par ordre alphabétique, le chiffre des divers impôts (taille royale, imposition extraordinaire ; id. des ponts et chemins ; ustensiles du gouverneur, etc.) avec la date et le montant des paiements effectués par les comptables (exacteurs, secrétaires-in sinuateurs, etc.), pendant les années de 1758 à 1780 ; – l'état des recettes des conservateurs du tabellion de la province ; les bordereaux sommaires (sorte de journal des recettes) des espèces entrées en trésorerie, etc.

Registre. – In-4° incomplet, non cartonné, 251 feuillets, papier.

1758-1780

C 1616 États mensuels des paiements faits, pour le compte des communes, sur les diverses natures d'impôt, et sur les autres produits revenant au Trésor; indiquant les noms des exacteurs et le détail des différentes espèces de monnaies qui composent les paiements.

Registre. – In-4° cartonné, 280 feuillets, papier.

1760-1764

C 1617 Registre des quittances des exacteurs de la province, contenant pour chaque commune, par ordre alphabétique, le chiffre des impositions qu'elles avaient à payer, ainsi que le montant et la date des paiements effectués.

Registre- - In-4° cartonné, 76 feuillets, papier.

Trésorerie de Tarentaise. 1695-1794 - (C 1618-1695)

C 1618 « Registre pour l'inscription des bordereaux des espèces monnayées d'or et d'argent, reçues par le sieur Rochefort, receveur des tailles ordinaires et extraordinaires de la province de Tarentaise. »

Registre. – In-4° cartonné, incomplet, 86 feuillets, papier.

1695-1696

C 1619 Compte du Sieur Charve, trésorier, avec le Sieur Gazagne, son commis ; avec le sieur Boch, banquier à Turin ; avec ses débiteurs et ses créanciers.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 356 feuillets, papier.

1730-1749

C 1620 « Brouillard de recette des tailles », indiquant, jour par jour, les paiements faits par les exacteurs des communes, et le détail des différentes espèces de monnaies dont les versements se composent.

Registre. – In-4° non cartonné, incomplet, 41 feuillets, papier.

1736

C 1621 Second brouillard de la recette des tailles. Journal des versements des exacteurs communaux.

Registre. – In-4° non cartonné, 38 feuillets, papier.

1737-1738

C 1622 Brouillard de la recette des tailles. – Le détail des différentes espèces de monnaies, dont le versement de chaque exacteur se compose, donne des indications utiles sur les types qui étaient alors en usage, et sur leur valeur en livres, sous et deniers.

Registre. – In-4° non cartonné, 45 feuillets, papier.

1738

C 1623 Brouillard de la recette de la taille. – Livre-journal très sommaire des versements faits à la Trésorerie, par les exacteurs des communes de la province.

Registre. – In-4° non cartonné, 32 feuillets, papier.

1738-1739

C 1624 Livre-journal de la recette de la taille. – Les pièces de 5 sols étaient, d'après ces registres, la monnaie la plus répandue, à cette époque, dans les montagnes de la Tarentaise. Registre. – In-4° non cartonné, 46 feuillets, papier.

1740-1741

C 1625 Brouillard des recettes de la taille, indiquant, pour chaque versement, le nom de la commune et celui de l'exacteur.

Registre. – In-4° non cartonné, 70 feuillets, papier.

1741-1742

C 1626 Livre de recettes de la taille et des diverses impositions perçues pour Son Altesse royale don Philippe, infant d'Espagne, pendant qu'il occupait la Savoie.

Registre. – In-4° non cartonné, 34 feuillets, papier.

1743

C 1627 « Journalier de la recette des tailles ordinaires et des augmentations » qui avaient été imposées pour les frais de la guerre.

Registre. – In-4° non cartonné, 82 feuillets, papier.

1743-1744

C 1628 Registre journalier de la recette des tailles et des augmentations. – Bordereaux détaillés des espèces envoyées périodiquement, par la trésorerie provinciale de Moûtiers, à la Trésorerie générale de Chambéry.

Registre. – In-4° non cartonné, 106 feuillets, papier.

1744-1745

C 1629 Journalier de la taille ordinaire et des augmentations d'impositions payées à la trésorerie de Moûtiers, pour le compte des communes de la province.

Registre. – In-4° non cartonné, 92 feuillets, papier.

1745

C 1630 Brouillard des recettes journalières, constatant des versements faits au trésorier par les exacteurs, sur les diverses impositions.

Registre. – In-4° non cartonné, 92 feuillets, papier.

1746

C 1631 Livre-journal des versements faits par les exacteurs, sur les tailles dues par les communes. Registre. — In-4° r on cartonné, 62 feuillets, papier.

1747-1748

C 1632 Journal de la recette. – Versements des exacteurs, sur les tailles dues par les communes ; avec les totaux mensuels indiquant les diverses sommes d'or, d'argent et de billon, dont la recette du mois se composait.

Registre- – In-4° non cartonné, 86 feuillets, papier.

1748

C 1633 « Registre de la recette de la taille et augmentation, de l'année 1749, commencé le 21 novembre 1748 ; et des restats de capitation et ustensiles ».

Registre. – In-4° non cartonné, 50 feuillets, papier.

1748-1750

C 1634 Recette de la taille de l'année 1749, faite depuis l'évacuation des Espagnols; revenant à 108825 livres, 8 sous. — Envoi à la Trésorerie générale, savoir: Par le mensuel d'août: 15000 liv.; Par le mensuel de septembre. 1563 liv. 14 s. 11 d.; Par le mensuel d'octobre: 4931 liv. 10 s. 10 d.; Par le mensuel de novembre: 9845 liv. 14 s. 9 d.; Par le mensuel de décembre. 5939 liv. 0 s. 8 d.; Par le mensuel de janvier 1750: 7059 liv. 7 s. 5 d.; Par le mensuel de février: 15706 liv. 5 s.; TOTAL: 60046 liv. 1 s. 7 d.; Dépensé en mandats pour les Salines, savoir: En octobre: 3646 liv. 10 s. 10 d.; En novembre: 7677 liv. 1 s. 2 d.; En décembre: 4439 liv. 18 s. 4 d.; En janvier 1750: 3859 liv. 3 s. 5 d.; En février: 18649 liv. 10 s. 10 d.; TOTAL: 98309 liv. 6 s. 2 d.; Reste en fonds, le 1er mars 1750: 10516 liv. 1 s. 10 d.; TOTAL: 108825 liv. 8 s.

Registre. – In-4° non cartonné, 11 feuillets, papier.

1749-1750

C 1635 « Journal de la recette de la taille et de l'augmentation, en l'année 1750 ; et des amendes exigées, couchées sur la fin du présent registre ». – « Du 8 février 1751, reçu de Jean Mermoz, du Planey, quartier de Pralognan, par les mains de Balthazard Rouland, 157 livres, 10 sous, en pièces de 5 sols ; accusé d'injures réelles et contumax, et condamné à l'amende de 20 écus d'or, à la poursuite du fiscal général, par arrêt du 13 mars 1750 ». – Etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 63 feuillets, papier.

1750-1751

C 1636 Livre journal de la recette des tailles dues par les communes. — La recette de la taille et augmentation, pendant le mois de décembre 1711, revient à la somme de 21687 livres 4 sous 8 deniers ; aux espèces suivantes : 3 de 30 livres 10 sous : 91 liv. ; 7 de 36 livres : 252 liv. ; 2 ½ de 26 livres 16 sous 8 den. 67 liv. 1 s. 8 d. ; 19 ½ de 24 livres 5 sous : 472 liv. 17 s. 6 d. ; 1 de 20 livres 3 sous 4 deniers. : 20 liv. 3 s. 4 d. ; 23 ½ de 18 livres : 423 liv. ; 9 de 16 livres 12 sous 6 deniers : 149 liv. 12 s. 6 d. ; 27 ½ de 16 livres 7 sous 6 den. : 450 liv. 6 s. 3 d. ; 508 ½ de 9 livres 15 sous : 4957 liv. 17 s. 6 d. ; 3 de 16 livres 1 sous 8 deniers : 48 liv. 5 s. ; 3 de 9 livres 10 sous : 28 liv. 10 s. ; 55 ½ de 9 livres 8 sous 4 den. : 522 liv. 12 s. 6 d. ; 85 tessons : 127 liv. 10 s. ; 1506 en livres : 1506 liv. ; 8725 livres en pièces de 5 sols : 8725 liv. 10 s. ; 3844 liv. 8 s. 5 den. en monnaie : 3844 liv. 8 s. 5 d. ; TOTAL : 21687 liv. 4 s. 8 d. *Registre. — In-4° non cartonné, 36 feuillets, papier.*

1751

C 1637 Livre-journal de la recette des tailles, avec le détail des différentes espèces de monnaie dont les versements de chaque exacteur se composent, et les totaux récapitulatifs des recettes mensuelles.

Registre. – In-4° non cartonné, 27 feuillets, papier.

1752

C 1638 Journalier de la recette de la taille et augmentation, pour l'année 1753 ; et autres impositions pour l'année 1754 et les premiers mois de 1755. »

Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1753-1755

C 1639 Livre-journal des paiements faits par les exacteurs, sur la taille et les impositions extraordinaires des communes.

Registre. - In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1755

C 1640 Livre-journal pour l'inscription des versements faits en trésorerie, par les exacteurs de toutes les communes ; avec les totaux mensuels des recettes.

Registre. - In-4° cartonné, 77 feuillets, papier.

1756-1757

C 1641 Journal des quittances délivrées aux exacteurs des tailles de toutes les communes de la province.

Registre. – In-4° cartonné, 84 feuillets, papier.

1757-1758

C 1642 Enregistrement journalier des paiements effectués à la trésorerie, sur les tailles, par les exacteurs de toutes les communes de la province. – L'année financière commençait au 1er avril et se terminait au 11 mars suivant.

Registre. – In-4° cartonné, 87 feuillets, papier.

1758-1759

C 1643 Livre-journal des paiements faits par les exacteurs des communes à compte sur les tailles, avec les totaux mensuels.

Registre. – In-4° cartonné, 73 feuillets, papier.

1759-1760

C 1644 Enregistrement journalier des versements faits en trésorerie, par les exacteurs, sur les tailles des communes.

Registre. – In-4° cartonné, 71 feuillets, papier.

C 1645 Livre-journal des quittances délivrées aux exacteurs, pour les versements faits par eux, sur les tailles dues par les communes. - « États des mandats tirés sur le trésorier de la province de Tarentaise, pour le service des royales salines, et dont le remboursement est dû à M. le trésorier Guillot. » Registre. – In-4° cartonné, 63 feuillets, papier. 1761-1762 C 1646 Livre journal pour les quittances délivrées aux exacteurs des tailles versées par eux à la trésoserie : avec les totaux mensuels des recettes. Registre. – In-4° cartonné, 44 feuillets, papier. 1762-1763 C 1647 Livre-journal des quittances pour les tailles payées par les exacteurs des communes. Registre. – In-4° cartonné, 47 feuillets, papier. 1763-1764 C 1648 Livre journal des quittances pour les tailles payées à la trésorerie, par les exacteurs des communes; avec les totaux mensuels des recettes. Registre. – In-4° cartonné, 40 feuillets, papier. 1764-1765 C 1649 Livre-journal des paiements faits à la trésorerie, par les exacteurs, à compte sur les tailles dues par les communes. Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets, papier. 1765-1766 C 1650 Livre-journal des paiements faits en trésorerie, par les exacteurs, à compte sur les tailles dues par les communes. Registre. – In-4° cartonné, 34 feuillets, papier. 1766-1767 C 1651 Livre-journal de la taille, pour l'enregistrement des quittances délivrées aux exacteurs des communes, par le trésorier. Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets, papier. 1767-1768 C 1652 Compte par doit et avoir, arrêté entre le trésorier et les paroisses, pour les impositions ; indiquant, pour chacune d'elles, le montant total de la taille, ainsi que la date et le chiffre des versements. Registre. – In-4° non cartonné, 20 feuillets, papier. 1741-1742 C 1653 Compte par doit et avoir et pour chaque commune de la province, de la recette de la taille royale et des autres impositions de 1742. Registre. – In-4° non cartonné, 26 feuillets, papier. 1742-1743 C 1654 Compte par doit et avoir, pour chaque commune, par ordre alphabétique, de la recette effectuée sur les tailles, et des restes à solder. Registre. – In-4° non cartonné, 52 feuillets, papier. 1745

C 1655 Compte par doit et avoir, de la recette de la taille de chaque paroisse, par ordre alphabétique, pour 1746, avec les restes à solder. – Comptes des années 1744, 1745 et 1746, pour la commune de Mâcot seulement.

Registre- – In-4° non cartonné, 34 feuillets, papier.

1744-1746

C 1656 Registre des comptes de la taille et augmentation, de toutes les paroisses de la province, par ordre alphabétique.

Registre. – In-4° non cartonné, 26 feuillets, papier.

1747

C 1657 Registre du compte par doit et avoir, avec la trésorerie, de la taille due et payée par chaque commune de la province. – Paiement d'une imposition de 3 deniers par livre de viande. Registre. – In-4° non cartonné, 30 feuillets, papier.

1748

C 1658 Registre des comptes de taille des communes, par ordre alphabétique. – Taille royale. – Imposition pour les ponts et chemins.

Registre. - In-4° non cartonné, 30 feuillets, papier.

1749

C 1659 Compte par doit et avoir, des impositions dues et payées à la trésorerie, par toutes les communes de la province. – Taille royale. – Imposition pour les ponts et chemins. – Ustensiles du gouverneur général du duché.

Registre. - In-4° non cartonné, 30 feuillets. papier.

1750

C 1660 Compte par doit et avoir, du montant des tailles diverses, dues ou payées par toutes les communes de la province, par ordre alphabétique. – Taille royale. – Impositions pour les ponts et chemins. – Ustensiles du gouverneur général du duché.

Registre. – In-4° non cartonné, 33 feuillets, papier.

1751-1752

C 1661 Contrôle des quittances pour taille et impositions extraordinaires, indiquant, par doit et avoir, pour chaque commune dans l'ordre alphabétique, le chiffre total de l'imposition, le montant et la date des versements, et les noms des exacteurs, ainsi que les restes à recouvrer.

Registre. – In-4° cartonné, 65 feuillets, papier.

1754

C 1662 Contrôle des quittances délivrées par le trésorier, aux exacteurs, pour taille et impositions extraordinaires, payées pour le compte des communes.

Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets papier.

1755-1756

C 1663 Contrôle des quittances pour taille et impositions extraordinaires, dues ou payées par toutes les communes de la province, indiquant le montant et la date des versements et les noms des exacteurs.

Registre. - In-4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1756-1757

C 1664 Contrôle des quittances délivrées par le trésorier, pour versements sur la taille et les impositions extraordinaires des communes ; avec un répertoire alphabétique, en tête du registre.

Registre. - In-4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1757-1758

C 1665 Contrôle journalier des quittances pour la taille et les impositions extraordinaires des communes.

Registre. – In-4° cartonné, 63 feuillets, papier.

Contrôle des quittances délivrées aux exacteurs des communes, pour le paiement de la C 1666 taille royale et des impositions extraordinaires ; avec un répertoire en tête du registre. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier. 1759-1760 Contrôle journalier des quittances pour les tailles de toutes natures, dues et payées, pour le C 1667 compte des communes, par leurs exacteurs dont les noms sont indiqués. Registre. – In-4° cartonné, 63 feuillets, papier. 1760-1761 C 1668 Contrôle des quittances pour la taille royale et les impositions extraordinaires des communes. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier. 1761-1762 Contrôle des quittances pour la taille royale et les autres impositions, dues par les C 1669 communes de la province et payées par les exacteurs. Registre. – In-4° cartonné, 63 feuillets, papier. 1762-1763 Contrôle des quittances pour les tailles de toutes natures, dues et payées pour le compte C 1670 des communes. Registre. - In-4° cartonné, 63 feuillets, papier. 1763-1764 C 1671 Contrôle des quittances pour la taille de toutes les communes de la province, par ordre alphabétique. Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets ; papier. 1764-1765 Contrôle par commune et par ordre alphabétique, des versements effectués par les C 1672 exacteurs, sur la taille et les autres tributs royaux. Registre. - In-4° cartonné, 32 feuillets, papier. 1765-1766 C 1673 Contrôle de la taille et des autres tributs royaux, payés en trésorerie, pour le compte de toutes les communes de la province, par les exacteurs dont le nom est indiqué, ainsi que le montant et la date de chaque versement. Registre. – In-4° cartonné, 32 feuillets, papier. 1766-1767 C 1674 Contrôle de la taille et des autres tributs royaux, dus et payés par les exacteurs de toutes les communes de la province, par ordre alphabétique. Registre. - In-4° cartonné, 28 feuillets ; papier. 1767-1768 C 1675 Registre contenant : 1° le compte par doit et avoir, des tailles dues et payées pour les communes, par ordre alphabétique ; 2° le livre-iournal de la recette de ces tailles. Registre. – In-4° cartonné, 62 feuillets, papier. 1768-1769 C 1676 Livre-journal des versements faits à la trésorerie par les exacteurs. - Etat de situation du recouvrement des impositions dues par les communes. Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier. 1769-1770 C 1677 Journalier et contrôle des tailles payées au trésorier, par les exacteurs de toutes les Registre. – In-4° cartonné, 68 feuillets, papier. 1770-1771 C 1678 Contrôle de la taille, par communes et par ordre alphabétique. Registre. – In-4° cartonné, 34 feuillets, papier. 1771-1772 C 1679 Journalier de la taille des communes. – Quittances délivrées pour des versements faits par les tabellions, des produits de leurs offices. Registre. – In-4° cartonné, 84 feuillets, papier. 1771-1772 C 1680 Contrôle sommaire des versements faits par les exacteurs des communes, sur la taille royale et les autres impositions. Registre. – In-4° cartonné, 58 feuillets, papier. 1772-1773 C 1681 Contrôle par doit et avoir, et pour chaque commune de la province, dans l'ordre alphabétique, des paiements faits à la trésorerie, par les exacteurs, à compte sur l'imposition pour les ponts et chemins du duché et de la province, et pour la fourniture de la paille de la cavalerie. Registre. - In-4° cartonné, 56 feuillets, papier. 1772-1773 C 1682 Contrôle par doit et avoir, et pour chaque commune, par ordre alphabétique, de la taille due et versée à la trésorerie. – Journal très sommaire des paiements effectués par les exacteurs. Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier. 1773 C 1683 Contrôle par doit et avoir, et par commune, dans l'ordre alphabétique, des tailles dues ou payées en Trésorerie. – État sommaire des diverses impositions soldées par les exacteurs. - État des recettes faites pour les affranchissements de biens féodaux, sur les années 1772, 1773 et 1774. – Registre journalier de la recette de la taille royale de 1774. Registre. – In-4° cartonné, 96 feuillets, papier. 1774-1775 C 1684 Registre contenant, pour l'année financière 1775-1776, les mêmes éléments que le Registre. - In-4° cartonné, 102 feuillets, papier. 1775-1776 C 1685 Continuation des documents des registres précédents, pour l'année financière 1776-1777. -Outre ces divers livres de comptabilité, le même volume renferme encore des états des mandats acquittés sur la caisse des ponts et chemins, pour la campagne de 1775, et un état des communes en retard pour le paiement des impositions, et auxquelles on a envoyé la brigade. Registre. – In-4° cartonné, 116 feuillets, papier. 1776-1777

C 1686 Journalier de la recette de la taille royale et des autres tributs payés par les communes, et de l'imposition pour les affranchissements des biens féodaux.

Registre. – In-4° cartonné, 98 feuillets, papier.

C 1687 Contrôle des paiements faits par les exacteurs des communes, sur les tailles de toutes natures. - État de la recette opérée par le trésorier, sur l'imposition pour les affranchissements des biens féodaux, des années 1772 à 1777. - Journalier de la recette faite par le trésorier Guillot, pour la réparation des chemins, en 1777. Registre. – In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1777-1778

C 1688 Registre de contrôle des tailles, présentant, pour chaque commune et par ordre alphabétique, le chiffre et la date des versements effectués par les exacteurs, sur les impositions de toutes natures. - État des recettes pour les affranchissements des biens féodaux. - Sommaire par communes, des diverses impositions autres que la taille royale (ponts et chemins, maladies des bêtes à cornes, bains d'Aix, litière pour la cavalerie, etc.). Registre. – In-4° cartonné, 98 feuiltets, papier.

1778-1779

C 1689 États par communes et par ordre alphabtique, des sommes payées par anticipation, par la caisse publique, pour la réparation des ponts et chemins, et qui devront être remboursées par les communes, à ladite caisse.

Registre. – In-4° cartonné, 86 feuillets, papier.

1778

C 1690 Contrôle des impositions de toutes natures, dues et payées dans la province de Tarentaise (taille royale, ponts et chemins, maladies épidémiques, ustensiles du gouverneur général du duché, blache pour les chevaux de la troupe, etc.). – États mensuels de recettes. Registre. – In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1779-1780

C 1691 Contrôle des paiements effectués à la trésorerie, sur les tailles de toutes natures. - États mensuels, séparés, des recettes opérées sur chaque contribution.

Registre. – In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1780-1781

C 1692 Contrôle sommaire des tailles royales et provinciales, contenant, pour l'année financière 1781-1782, les mêmes éléments que le registre précédent.

Registre. - In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1781-1782

C 1693 Contrôle sommaire, par commune et par ordre alphabétique, de la taille royale et des autres impositions. – États mensuels sommaires, par communes, des recettes sur les diverses impositions.

Registre. – In-4° cartonné, 210 feuillets, papier.

1783-1784

Contrôle de la taille royale et des autres impositions, pour toutes les communes de la C 1694 province. – États sommaires des recettes, avec les totaux mensuels.

Registre. – In-4° cartonné, 218 feuillets, papier.

1785-1789

C 1695 Contrôle des tailles et états sommaires de recettes de la trésorerie provinciale. – Le registre a été continué, après l'annexion de la Savoie à la France, dans la même forme, par les comptables républicains.

Registre. – In-4° cartonné, 222 feuillets, papier.

Direction des gabelles de Savoie. 1504-1792 - (C 1696-1756)

C 1696 Affaires générales. – Expédition d'un bail à ferme des gabelles de Nice, à Sébastien de Franchis, en remplacement de Christophe de Franchis, à qui elles avaient été affermées, pour 9 ans, 4 ans auparavant, et qui était forcé de demander à se retirer, à cause du mauvais état de sa santé. Ce bail indique avec beaucoup de détails, les obligations et les profits du fermier. Il est fait à Turin, en présence des principaux dignitaires de l'État. Registre. – In-4°, 10 feuillets, parchemin.

1504

C 1697 Affaires générales. – « Bail général des fermes des gabelles de Languedoc, Lyonnais, Douane de Valence, introduction du sel des pays et ligue des Suisses, Valais et duché de Savoie, fait par le roi Louis XIII à Jean Riquier », au prix de 3115000 livres ; imprimé à Lyon. Registre. – In-4° non cartonné, 25 feuillets, papier.

1635

C 1698 Affaires générales. – Inventaire des papiers et autres effets qui se sont trouvés dans le bureau de la direction de feu M. le comte de Montjoie, directeur des fermes de Sa Majesté, deçà les monts; dressé par ordre de l'intendant général de Savoie, en vertu de son ordonnance qui a été transcrite en tête du registre. – Le tuteur des héritiers du comte de Montjoie, invité par les deux délégués de l'intendant général, à assister à l'opération, a déclaré s'en rapporter, et a signé l'inventaire avec eux.

Registre. – In-4° non cartonné, 26 feuillets, papier.

1719

C 1699 Affaires générales. – Inventaire des papiers, titres et autres effets, trouvés à la direction des gabelles de Savoie, chez le sieur Bertier, chargé de la régie des fermes du duché, et par lui remis au bureau de la nouvelle direction de M. Tabasso.

Registre. – Grand in-4° non cartonné, 24 feuillets, papier.

1726

C 1700 Affaires générales. – Minutes des lettres du directeur de la gabelle du sel, à divers fonctionnaires et aux autorités militaires du duché, aux commis et autres agents des gabelles, etc., concernant la comptabilité, les approvisionnements des entrepôts de sel, etc. – Lettre relative au transport, par le lac du Bourget, de 400 bouteilles pour l'intendant général de Chambéry (8 novembre 1751) ; – recommandant de laisser circuler en franchise, sans les soumettre à aucune formalité de douane, les équipages du prince héréditaire d'Anspach qui passait par la Savoie, pour aller en Piémont (12 novembre 1751). – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 100 feuillets ; papier.

1751-1752

C 1701 Affaires générales. – Minutes de lettres adressées par le directeur, à l'intendant général de Chambéry, aux intendants des provinces, au président de la Chambre des comptes et à divers fonctionnaires, relativement au service des gabelles.

Registre- – In-4° cartonné, 110 feuillets, papier.

1788-1792

C 1702 Affaires générales. – Lettres patentes, règlements, pétitions, etc. – Billet royal de Victor-Amédée II qui exempte des gabelles le nommé Claude Blanchard, père de 12 enfants ; – permettant aux religieuses de Sainte-Claire-en-Ville, à Chambéry, d'introduire en franchise douanière tous les objets qu'elles auraient à faire venir de l'étranger, soit pour leur usage, soit pour les besoins de leur église ; – autorisant noble Joseph de Villeneuve à introduire, en Savoie, les tuiles qu'il fabriquait en Dauphiné (juin 1784) ; – accordant à la compagnie française qui exploitait les mines de Servoz en Faucigny, le sel des gabelles dont elle avait besoin, au prix de 2 sols la livre (mars 1785). – Règlement concernant la répartition des récompenses dues aux gardes des gabelles, pour cause de saisies faites par eux (juillet 1785). – Nominations de regrattiers et autres agents des gabelles. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 232 feuillets, papier.

1782-1792

C 1703 Affaires générales. – États du personnel des regrattiers, avec l'indication des communes qu'ils approvisionnaient, et des bureaux des gabelles dont ils dépendaient. – États de situation des regrattages de la province de Maurienne.

Liasse. – 24 pièces, papier.

1733-1784

C 1704 Affaires générales. – Soumissions, cahiers des charges et nominations des agents des gabelles, des débitants de tabacs, etc., dans tout le duché de Savoie.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 226 feuillets, papier.

1755-1786

C 1705 Douanes. – Édit du roi Victor-Amédée II, concernant les douanes de Savoie, avec le tarif des droits d'icelles, du 14 janvier 1720. – Tarif manuscrit et sans date, par ordre alphabétique, des matières sujettes aux droits de douane, en Savoie. – États des romaines, poids, tarifs et édits, qui ont été délivrés aux receveurs des bureaux de douane, auxquels ils devaient se conformer, pour l'exaction des droits, à dater du 1er avril 1717. – Récépissés donnés par ces receveurs, à la direction des gabelles de Savoie.

Liasse. – 39 pièces, papier.

1717-1725

C 1706 Douanes. – Enregistrement de toutes les marchandises, pour lesquelles des droits de douane ont été perçus par le contrôleur de Chambéry, contenant, pour chaque perception, dans l'ordre chronologique, le nom de celui qui a payé la taxe, le lieu de la provenance et la nature des objets, et la somme payée.

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 166 feuillets, papier.

1775-1776

C 1707 Douanes. – Contrôle des produits de la douane, au bureau de Chambéry, indiquant, jour par jour, pour chaque article de recette, le nom du contribuable, le lieu d'origine des objets présentés, et le droit perçu. – État récapitulatif de la recette faite au bureau de la douane de Chambéry, par trimestre, pendant l'année 1787, savoir : Quartier de mars : 4571 liv. 9 s. 10 d. ; Quartier de juin : 5299 liv. 3 d. ; Quartier de septembre : 7161 liv. 6 s. 11 d. ; Quartier de décembre : 9571 liv. 4 s. ; TOTAL : 26603 liv. 1 s.

Registre. – In-f° couvert en parchemin, 122 feuillets, papier.

1788

C 1708 Douanes. – Livre journal de la douane de Chambéry, contenant, pour l'année 1789, des éléments de même nature que le registre précédent.

Registre. – In-f° cartonné, 140 feuillets, papier.

1789

C 1709 Gabelle du vin. – Quittances des droits payés au bureau de Saint-Genix, par les « hostes de Gerbaix, Gresin, Mont-Dragon, Rochefort, Saint-Genix, Saint-Maurice, etc., pour son Altesse le duc de Savoie. – Procès-verbal de visite d'une cave, par le commis des gabelles. Liasse. – 148 pièces papier.

C 1710 Gabelle du vin. – Rôles des déclarations faites au bureau de Saint-Genix, par les « hostes de Saint-Genix, le Pont-de-Beauvoisin et autres lieux voisins, du vin qu'ils avaient vendu. – États des recettes de la gabelle du vin, dans le ressort du bureau de Saint-Genix.

Liasse. – 27 pièces. papier.

1572-1574

C 1711 Gabelle du vin. – Quittances d'amendes payées au bureau de Saint-Genix, par des contrevenants aux règlements sur la gabelle. – Lettres diverses y relatives. – Lettre par laquelle un des supérieurs du commis des gabelles à Saint-Genix, qui signe. « Votre bon ami à vous faire plaisir, de Lallée », le prie de lui envoyer une douzaine de tortues, pour un festin qu'il va donner, « Sachant qu'on en peut pécher à Saint-Genix ».

Liasse. – 39 pièces, papier.

1568-1576

C 1712 Gabelle du vin. – Registre d'inscription au bureau de Chambéry, des ventes et acquisitions de vin par les débitants.

Registre. - In-12 couvert en parchemin, 73 feuillets, papier.

1753

C 1713 Gabelle du tabac. – Minutes de lettres adressées, par le directeur, à l'intendant général de Chambéry, aux intendants des provinces du duché, aux fournisseurs et aux entreposeurs des tabacs, relativement aux approvisionnements et à la vente du tabac, au personnel des commis, etc.

Registre. - In-4° cartonné, 100 feuillets, papier.

1754-1755

C 1714 Gabelle du tabac. – Lettres du directeur aux intendants des provinces, aux commis des gabelles, etc., concernant la vente des tabacs, la répression de la contrebande, etc. Registre. – In-4° cartonné, 150 feuillets, papier.

1757-1758

C 1715 Gabelle du tabac. – Dépouillement des tabacs vendus dans les entrepôts du duché, indiquant dans un compte spécial, pour chaque entrepôt ou bureau de tabac, dans tout le duché, les différentes qualités de tabacs, le prix par livre, le nombre de livres vendues et le produit par trimestre et par an.

Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

1755

C 1716 Gabelle du tabac. – Dépouillement de la vente des tabacs en Savoie. – Récapitulation des tabacs vendus par chaque bureau sur les frontières, et du produit d'iceux, en 1757. – Les bureaux ainsi désignés étaient ceux de Chambéry, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix, Les Echelles, La Rochette, Arvillard, Entremont, Saint-Sorlin d'Arves, Yenne, Eloise et Lancrens. Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1756-1757

C 1717 Gabelle du tabac. – Dépouillement de la vente des tabacs, dans tous les bureaux de la Savoie, indiquant les noms des buralistes. – Récapitulation générale des tabacs vendus par chaque département, tant aux fermiers qu'aux bureaux économiques, dans l'intérieur des 6 provinces du duché.

Registre. - In-4° cartonné, 44 feuillets, papier.

1760

C 1718 Gabelle du tabac. – Dépouillement de la vente des tabacs de toutes qualités, dans les bureaux de Savoie. – États séparés des tabacs vendus par le bureau de Chambéry, aux disitributeurs et aux particuliers.

Registre. – In-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

C 1728

C 1719 Gabelle du tabac. - Dépouillement détaillé par bureau, de la vente des tabacs dans les bureaux de la Savoie, avec les noms des buralistes et les produits par trimestres. - Le nombre des bureaux augmentait presque chaque année. Le gouvernement sarde en avait établi un à Genève. Registre. – In-4° cartonné, 52 feuillets, papier. 1766 C 1720 Gabelle du tabac. – Dépouillement de la vente des diverses qualités de tabacs, dans les bureaux de la Savoie. - Récapitulation par qualités et quantités, des tabacs vendus tant dans l'intérieur, à ferme, qu'à économie, Registre. – In-4° cartonné, 52 feuillets, papier. 1769 C 1721 Gabelle du tabac. - Vente des tabacs en Savoie. - Récapitulation des tabacs vendus par les bureaux des frontières. Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier. 1770 C 1722 Gabelle du tabac. – États des baux à ferme de la gabelle du tabac, dans les 6 provinces du duché, avec les produits d'iceux, et les approvisionnements des entrepôts. Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier. 1756-1792 C 1723 Gabelle du tabac. - Etat général du produit des tabacs et pipes, vendus tant aux fermiers des 6 provinces du duché de Savoie, qu'économiquement dans les bureaux desdites provinces et dans les bureaux des frontières. - Produit de la vente des pipes fines. - Produit des contraventions aux édits des gabelles. Registre. – In-f° couvert en parchemin, 178 feuillets, papier. 1757-1789 C 1724 Papier timbré. - Registre d'entrée et de sortie du papier timbré et non timbré, du bureau central. Registre. – In-4° cartonné, 70 feuillets, papier. 1752-1757 Papier timbré. - Registre d'entrée et de sortie du papier à timbrer. - Distance des magasins C 1725 répandus dans le duché de Savoie, au dépôt central de Chambéry. – Papier livré au timbreur. - Papier livré au parapheur. Registre. – In-4° cartonné, 30 feuillets, papier. 1778-1779 Papier timbré. - Registre pour la vente du papier timbré, faite par les commis, dans les C 1726 dépôts de Chambéry, Aiguebelle, Aix, Annecy, Bonneville, Genève, L'hopital, Modane, Montmélian, Moutiers, Regonfle, Rumilly, Sallanches, Saint-Genix, Saint-Jean de Maurienne, Thonon, Yenne. Registre. – In-4° cartonné, 56 feuillets, papier. 1783 C 1727 Papier timbré. - Compte par doit et avoir et par trimestre, de la vente du papier timbré, dans chacun des bureaux du duché. Registre. – In-4° cartonné, 72 feuillets, papier. 1792

Comptabilité. – Compte des contrôleurs du grenier à sel de Saint-Genix, avec pièces à l'appui. – Requête présentée par des habitants d'Yenne, pour obtenir le remboursement de 114 écus prêtés par eux, pour le paiement des soldats de Pierre-Châtel, reçus par le baron

de Groslée, leur capitaine, et dont le mandataire du duc de Savoie avait promis le remboursement sur le produit du sel.

Liasse. – 26 pièces, papier.

1561-1576

C 1729 Comptabilité. – Compte-rendu par le sieur Claude Bernard, bourgeois de Saint-Jean de Maurienne, au sieur Antoine Anselme, commis principal aux fermes royales, de la gestion qu'il avait faite pour ledit Anselme dont il avait reçu une procuration à cet effet. Registre. – In-4° non cartonné, 80 feuillets, papier.

1724

C 1730 Comptabilité. – Comptes des commis des gabelles et des receveurs des douanes de Savoie. – Compte-rendu au directeur des gabelles, par le receveur général des douanes de Savoie, faisant connaître toutes les localités du duché qui avaient des bureaux de douane, en 1726. – Compte des produits de la vente du papier timbré. – Compte du produit des amendes pour contraventions.

Registre. - In-4° cartonné, 308 feuillets, papier.

1726-1727

C 1731 Comptabilité. – Comptes généraux des receveurs et des entreposeurs des sels, en Savoie. Registre. – In-4° cartonné, 232 feuillets, papier.

1734-1735

C 1732 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses, rendus au directeur des gabelles de Savoie, par les commis des entrepôts du sel.

Registre. - In-4° cartonné, 228 feuillets, papier.

1738-1739

C 1733 Comptabilité. – Bilan général pour les gabelles du duché de Savoie (sel, papier timbré, douanes, poudres et plombs.)

Registre. - In-f° couvert en parchemin, 143 feuillets, papier.

1739-1742

C 1734 Comptabilité. – Comptes des recettes et dépenses des commis des petites fermes en Savoie.

Registre. – In-4° cartonné, 226 feuillets, papier.

1741

C 1735 Comptabilité. – Comptes généraux des gabelles de Savoie. – Comptes de recettes et dépenses des commis aux entrepôts du sel ; – des receveurs des douanes ; – des distributeurs du papier timbré, de la poudre, etc.

Registre. – In-4° non cartonné. 364 feuillets, papier.

1752

C 1736 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses, rendus au directeur des gabelles, : par les commis des entrepôts du sel, par les agents des douanes, les distributeurs du papier timbré, etc.

Registre. – In-4° non cartonné, 382 feuillets, papier.

1753-1754

C 1737 Comptabilité. – Comptes généraux de recettes et dépenses des gabelles de Savoie. Registre. – In-4° non cartonné, 312 feuillets, papier. Incomplet.

1754

C 1738 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses des divers commis des gabelles (sel, papier timbré, douanes, poudres et plombs, etc.)

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 476 feuillets, papier.

1757

C 1739 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses des commis aux entrepôts du sel, et des receveurs des petites fermes de Savoie. – « Compte que rend à la direction générale des gabelles de Savoie, le sieur receveur principal de celle du papier timbré ; des recettes et dépenses en papier, parchemin, timbrés à l'usage des habitants des terres échangées avec la cour de France ; et en deniers, par lui faites pendant l'année 1761. »

Registre. – In-4° relié en parchemin, 507 feuillets, papier.

1761

C 1740 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses, fournis à la direction des gabelles, par les commis des entrepôts du sel, les agents des douanes, les distributeurs des poudres et plombs, du papier timbré, etc.

Registre. – In-4° relié en parchemin, 482 feuillets, papier.

1765

C 1741 Comptabilité. – Comptes des recettes et dépenses des divers agents des gabelles, pour tout le duché de Savoie.

Registre. – In-4° relié en parchemin, 460 feuillets, papier.

1766

C 1742 Comptabilité. – Comptes de recettes et dépenses des agents des diverses branches des gabelles (sel, douanes, papier timbré, poudres et plombs, etc.). – « ... Le présent compte de l'entrepôt de Montmélian, en sel, en deniers et en sacquerie, a été arrêté cejourd'hui, par la direction des gabelles générales de Savoie; par lequel il paraît que le sieur comptable demeure chargé de la quantité de 12593 balles, 37 livres, 11 onces de sel, et de celle de 1822 sacs tant pleins que vides, le 1er janvier 1768, chez les regrattiers et audit entrepôt. De tout quoi il promet de rendre compte, à la volonté de la direction, et de s'en charger en recette, dans son prochain compte. »

Registre. – In-4° cartonné 448 feuillets, papier.

1767-1768

C 1743 Comptabilité. – Comptes des commis des gabelles. – « Comptes que rendent à la direction des gabelles de Savoie, les sieurs Dejacques et Baud, receveur et contrôleur des sels des salines de Tarentaise, au magasin de Genève, des recettes et dépenses en sel et sacquerie, par eux faites, pendant l'année 1773. »

Registre. – In-4° relié en parchemin, 384 feuillets, papier.

1773

C 1744 Comptabilité. – Comptes des receveurs des gabelles des sels, douanes, poudres et plombs, etc.

Registre. – In-4° cartonné, 116 feuillets, papier.

1782-1783

C 1745 Comptabilité. – Registre des mandats pour dépenses de toutes natures, du service des gabelles de Savoie : sel, papier timbré, douanes, poudres et plombs, etc. ; précédé d'une instruction du directeur général des gabelles, au directeur des Gabelles de Savoie, fixant quelques règles de comptabilité.

Registre. – In-4° non cartonné, 84 feuillets, papier.

1783-1792

C 1746 Affaires judiciaires. – Procédure soutenue par l'avocat fiscal et l'intendant général de Savoie, au nom des gabelles royales, contre Jeanne Cuillerat, veuve de noble Antoine Varcin, jugemaje de Maurienne, pour obtenir le paiement des sommes qu'elle devait au sieur Anselme, décédé, commis principal des gabelles. – Ecritures en droit, assignations, etc. – Contrat de mariage des époux Varcin, etc.

Liasse, – 17 pièces, papier.

1698-1742

C 1747 Affaires judiciaires. – Dossier d'un procès soutenu par le directeur général des fermes de S. M. le roi de Sardaigne, contre l'entrepreneur du transport des sels que le gouvernement sarde faisait venir de France, et contre ses cautions. – Mémoires, requêtes, assignations, etc. – Requête présentée au nom du sieur Victor Tabasso, directeur général des fermes de Sa Majesté le roi de Sardaigne, demandeur, à MM. les prévôts des marchands, échevins, président, juges, gardiens, conservateurs des privilèges royaux des foires de Lyon (avril 1736). – Etc.

Liasses. - 42 pièces, papier.

1735-1736

C 1748 Répression de la contrebande et des contraventions aux édits sur les gabelles. – Registre des procès-verbaux de contraventions en matière de douanes et de gabelles. – Saisies de tabacs et autres objets introduits en contrebande. – « Du 8 octobre 1755, procès-verbal du brigadier des gabelles d'Evian, contre des inconnus, fugitifs, occasion de la perquisition faite dans la maison de Mme la baronne de La Bâtie, où il n'y habite personne, sur les bords du lac de Genève ; dans laquelle il se serait trouvé la quantité de 1 rub de tabac, remis au sieur commis de Thonon. » – « Du 12 octobre 1758, procès-verbal contre le nommé Joseph Dutruel, réputé contrebandier de la bande de Mandrin, et déserteur du régiment de Savoiecavalerie ; arrêté avec du tabac à raper, et conduit aux prisons de Thonon. » – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 48 feuillets, papier.

1755-1758

C 1749 Répression de la contrebande et des contraventions aux édits sur les gabelles. — Notes du produit des sels, tabacs et autres articles, saisis par les agents des gabelles, au préjudice des contrebandiers, et vendus au profit de l'Etat. — Procès-verbaux de saisies. — Mémoire pour adjuger les portions, tant aux brigades des gabelles qu'à la troupe, sur les saisies faites de différents genres (sel, douane, peaux, cuirs, chiffons, poudres et grenaille, cendres, écorces, verres et cristaux). » — Reçus donnés par des commandants de détachements, des sommes allouées à leurs soldats, sur des saisies d'objets de contrebande, opérées par eux : le comte de Villeneuve, commandant aux Marches (1789) ; le comte de Sonnaz, id à Montmélian (1790) ; le comte de Seyssel de Sommariva, id. au Pont-de-Beauvoisin (1791). — Etc.

Liasse. – 46 pièces, papier.

1760-1791

C 1750 Répression des contraventions. – États, par provinces, des causes criminelles à instruire, pour contraventions aux édits des gabelles.

Registre. – In-4° incomplet, 52 feuillets, papier.

stre. – In-4 Incomplet, 52 feuillets, papier. 1769-1770

C 1751 Répression de la contrebande et des contraventions aux édits des gabelles. – Procèsverbaux et états des délits. – « Etat des tabacs saisis, tant par la troupe qu'à la diligence des paysans, pendant l'année 1771. »... « Du 14 octobre 1773, pour saisie faite au-dessus du pont de Plagnollet, territoire d'Argentière, par un brigadier, de poste à Vallorcine, d'une mule chargée de tabac, tant à raper, ordinaire, qu'à fumer, et de sel de Peccais, au nommé Joseph C., de la paroisse de Chamonix, lequel était associé à une troupe de contrebandiers armés, fugitifs, sur lesquels les gardes des gabelles ont fait feu. Ledit C. a été traduit aux prisons de La Bonneville ; la mule vendue pour la somme de 30 livres 10 sous, consignées au bureau de l'intendance de Faucigny, de même que lesdits tabac et sel, et deux fusils qui ont été saisis en même temps. Le nommé C. a été condamné aux galères perpétuelles, par arrêt de la royale Chambre des comptes, du 20 août 1774. » – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier.

1770-1774

C 1752 Répression de la contrebande et des contraventions aux édits des gabelles. – Procèsverbaux de saisie de sel, tabac et autres objets introduits en contrebande, en Savoie. – « Du

26 juillet 1775, pour saisie faite sur le territoire de Meillerie, au bord du lac de Genève, de 84 rubs 16 livres de sel, trouvés dans 2 tonneaux et 3 sacs, et 4 livres 6 onces de tabac à fumer, dans un autre sac qui en contenait 8 autres vides, abandonnés sur un bateau venant de Suisse, par trois contrebandiers dont deux sont fugitifs, et l'autre, de l'abbaye d'Abondance, qui a été traduit aux prisons de Thonon; et ledit bateau avec sa voile, un timon, deux rames, une perche de bois ferré, une bouteille de bois et une mauvaise veste blanche, ont été expédiés pour la somme de 21 livres qui ont été consignées à l'intendance de Chablais. » – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 54 feuillets, papier.

1775-1781

C 1753 Répression de la contrebande et des contraventions aux édits des gabelles. – Registre des procès-verbaux de saisies de sel, tabac, épices, étoffes, etc., introduits en contrebande. – « Du 31 décembre 1779, verbal de vente par le lieutenant au poste d'Étrembières, de diverses minuties, saisies en contravention de l'édit de la douane, pendant l'année 1779, par la brigade d'Étrembières, et vendues à l'enchère publique, pour la somme de 16 livres 12 sous, savoir : Pour saisies faites les 21, 24 et 27 mars deux socs de charrue, un bout de barre de fer plat, deux livres d'acier, une paire d'escarpins pour hommes, un coupon d'étoffe soie et coton, un petit tablier de cotonne brochée, six livres de fromage, trois livres de graines de trèfle, deux livres de riz ; le tout vendu 12 livres 14 sous. Plus, les 3 et 14 avril, un coupon de miratine, un petit tablier de toile barrée, un couvert de fer pesant une livre, une croupière de chanvre, le tout vendu 3 livres 18 sous ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 86 feuillets, papier.

1778-1783

C 1754 Répression de la contrebande et des contraventions en matière de douanes et gabelles. – Procès-verbaux de saisies de contrebandiers et de marchandises prohibées. – « Du 4 septembre 1783, verbal à l'occasion de la saisie faite dans le grand chemin tendant de Carouge au Chable, par la brigade dudit lieu, au nommé Claude Vionnet, de Cruseilles, de 5 onces de tabac rapé, ordinaire ; lequel ayant été traduit par-devant M. l'intendant de Carouge, a été relaché, au moyen de l'offre de 3 livres, et ledit tabac remis au bureau de M. Berlioz, à Genève ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1782-1787

C 1755 Répression de la contrebande et des contraventions en matière de douanes et gabelles. — Procès-verbaux de saisies par les brigadiers des gabelles. — « Du 12 mars 1784, offre faite par Jean B... d'Yenne, pour obtenir inhibition de molestie, ensuite des informations prises contre lui, pour cinq charges de vin de France qu'il avait introduites, sans paiement de douane ; qui lui furent saisies et dénoncées par le sédentaire d'Yenne ; laquelle offre a été acceptée, par ordonnance de M. l'intendant général ». — « Du 13 mars 178, verbal du brigadier Morel, pour saisie faite près du bureau de la douane de Chênes, de deux horloges de Morbiez, en contravention à l'édit de la douane ; lesquelles ont été présentées au greffe de l'intendance de Carouge, et relâchées ensuite au propriétaire, au moyen de l'offre de 5 livres restées au greffe et acceptées ». — Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 78 feuillets papier.

1784-1789

C 1756 Répression de la contrebande et des contraventions en matière de douanes et gabelles. — « Du 4 novembre 1789, offre par le sieur André Bernioz, de la somme de 80 livres, pour obtenir la main-levée de 2 chevaux et 2 mulets, attelés à une charrette chargée de 5 tonneaux de fromages, et de 10 douzaines de peaux de veaux, en transit depuis Carouge, saisis dans la grande route des Marches à Chapareillan, par des soldats du régiment de Maurienne, en détachement audit lieu; faute de billet de transit; laquelle offre a été approuvée par ordonnance du 7 novembre 1789. Le détachement a reçu, le 7 novembre 1789, 50 livres, pour la portion qui lui revient, suivant 2 reçus dudit jour, du commandant de Villeneuve ». — Bordereaux sommaires des produits de contraventions. — Le registre s'arrête au 9 septembre 1792. Il n'est pas achevé et présente des lacérations. Registre. — In-4° cartonné, 56 feuillets, papier.

1789-1792

Commissaires d'extentes. 1313-1791 - (C 1757-1841)

Les Commissaires des Extentes de Sa Majesté, en Savoie, avaient des attributions de même nature mais plus étendues que celles des commissaires à terriers, dont ils remplissaient aussi les fonctions. C'étaient des Agents comptables du Domaine royal, qui percevaient tous les droits, tributs, revenus du trésor, etc., se rapportant aux matières féodales. Toutes les transmissions de fiefs, à un titre quelconque, les consignements, les investitures, les actes de foi et hommage ou de reconnaissances féodales, les liquidations de laods et ventes, à mutation de seigneur ou de vassal, les rôles de la cavalcade, etc., etc., étaient réglés par ces fonctionnaires qui en percevaient la finance, pour le compte du Trésor. Le commissaire général des Extentes pour Sa Majesté, deça les Monts, résidait à Chambéry, et il avait aussi la garde des volumineuses archives féodales du duché de Savoie, qui étaient installées dans une des tours du château royal de Chambéry, mais dont le dépôt départemental actuel ne possède presque plus rien. La portion, assez considérable d'ailleurs, de ces intéressantes collections, qui avait échappé au brûlement révolutionnaire des titres féodaux, en 1792, a été emportée à Turin, par ordre du gournement sarde, avant l'annexion de la Savoie à la France, en 1860, sauf les derniers vestiges bien incomplets, consignés dans le présent inventaire.

C 1757 Législation et personnel. – Lettres patentes, arrêts de la Chambre des comptes, mémoires et ordonnances de l'intendant général de Chambéry, concernant la perception des droits féodaux, dus aux finances royales, les fonctions et les attributions des commissaires d'extentes, dans le duché de Savoie; la réglementation et l'exercice de ces offices; les conditions requises pour les obtenir. – Nomination par Louis de Savoie, prince de Piémont, lieutenant du duc de Savoie, Amédée VIII, son père, du sieur Bernard de Corteti, de Beaufort, comme commissaire d'extentes (18 mai 1435). – Nomination de 25 commissaires d'extentes, pour les 6 provinces du duché de Savoie (1728). – Lettres patentes du roi Charles-Emmanuel III, nommant le notaire J.-B. Léger, bourgeois de Chambéry, aux fonctions de commissaire général des extentes, pour tout le duché de Savoie, et traçant tous les droits et les devoirs attachés à cette charge (décembre 1758). – Procès-verbaux de prestation de serment de commissaires d'extentes, pour la province de Tarentaise (1779). –

Liasse. - 96 pièces papier.

1435-1779

C 1758 Législation et personnel. – Notes diverses sur la législation des fiefs. – A la suite de quelques documents officiels, le propriétaire de ce registre, que rien n'indique, mais qui paraît être un commissaire d'extentes, a transcrit diverses notes relatives à ses fonctions, et en outre : – une généalogie de la Maison de Savoie, remontant à Witikind, roi des Saxons ; – un rapport d'ensemble sur tous les fiefs, droits et servis de toutes natures, dans les États sardes ; – le commencement d'une histoire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie ; – un mémoire secret et des instructions de la reine de Hongrie à la Junte économale de Milan, établie pour veiller à la conservation des droits du clergé, dans tout ce qui n'atteint pas l'exercice et l'intégralité de la puissance du souverain ; – enfin des lettres patentes de Ferdinand, duc de Parme et de Plaisance, du 30 janvier 1769 (seule date qui existe dans tout 1 registre), pour la diminution du nombre des couvents, dans ses États. Registre. – In-4° cartonné, 343 feuillets, papier.

1769

C 1759 Personnel. – Inventaire fait après le décès du sieur Grinjon, commissaire d'extentes à Chambéry, des reconnaissances féodales et autres titres trouvés dans son bureau, qui était situé sur la place de Lans, à Chambéry; dressé en présence de Messire Claude-Louis Vulliet, seigneur de la Saulnière, conseiller du Roi, et maître auditeur en la Chambre des comptes de Savoie. – (Cet inventaire, en 354 articles, donne des renseignements sommaires sur les seigneuries, en Savoie).

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 46 feuillets, papier.

1712

Notes d'un commissaire d'extentes de Chambéry. - État général, par provinces, de la C 1760 noblesse de Savoie (sans date) contenant, communes par communes, le noms de tous les nobles qui les habitaient. - États des vassaux, des fiefs, des juridictions et des paroisses érigées en fief, dans le duché de Savoie, indiquant, pour chaque fief, son titre (marquisat, comté, etc.) et le nom du possesseur (sans date : commencement du XVIII siècle). -Marquisats : de Saint-Innocent, à Messire Jacques-Guillaume d'Orlié ; d'Arvillard, à Messire Joseph Milliet : d'Aix, à Messire Victor-Amé de Sevssel : etc. - Comtés : de Betonnet, à Messire Pierre-Louis de Mellarède ; de Saint-Alban, à Messire Guy Baltazard de Pobel, marquis de La Pierre et dame Gabrielle de Vuache, son épouse, etc. - Baronnies: d'Aiguebelle, à Messire Philippe Raymond de Gerbaix; de Sainte-Hélène-des-Milières, à Messire Joseph-François Mareschal de Duing; de Chevelu, à Messire Charles de La Saunière ; etc. - Seigneuries : de Salins et Monterminod, à Maître François de Piochet ; de Saint-Michel des Déserts, à Messire François-Dominique de Coysia; de La Serraz, à Messire Victor-Amé de Seyssel, marquis d'Aix ; de Bordeau, à Messire François-Joseph de La Tour; etc. - État des juridictions de la province de Savoie-Propre, avec les noms des paroisses qui les composent, et ceux des seigneurs qui les possèdent (sans date : fin du XVIIe siècle). - État des fiefs et des juridictions relevant immédiatement du Roi, dans le duché de Savoie ; des redevances y annexées ; des familles qui les habitent. - Le Roi ne possédait plus de revenus féodaux dans la province de Tarentaise, depuis la vente qui en avait été faite en 1590, par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à Guillaume-François Chabod, seigneur de Saint-Maurice, pour le prix de 25000 écus d'or. Liasse. – 40 pièces, papier.

Sans dates

C 1761 Affaires générales. – Répertoire alphabétique des nobles de la province de Savoie-Propre, portant en regard de chacun d'eux, le nom et titre de son fief, la date de la reconnaissance ou de l'investiture, et l'indication des archives où ces actes sont déposés.

Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1762 Affaires générales. – Répertoire alphabétique des nobles de la province de Maurienne, contenant en regard de chacun d'eux, le nom de son fief, la date de la reconnaissance féodale, et les archives où cette reconnaissance se trouve.

*Registre. – In-4° cartonné, 40 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

Affaires générales. - Sommaire des fiefs de la Savoie-Propre, relevant immédiatement du Domaine souverain. - Analyse des titres relatifs aux revenus et aux rentes féodales du château de Chambéry, inféodés à noble Pompée Bruyset; - concernant l'investiture accordée, le 15 mars 1566, par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à noble Jean Dornier, du marquisat de La Chambre et de la maison-forte d'Aiguebelle ; – l'inféodation, par le comte Amé de Savoie, en 1361, à Aymon de Savoie, son frère, du château et mandement de Conflans, tant en considération de ses services, qu'en compensation de 400 florins d'or, à lui dus annuellement sur la terre de Piémont, par convention entre ledit Aymon et Jacques de Savoie, son frère, prince d'Achaïe; - l'hommage rendu, le 18 octobre 1444, au duc Louis de Savoie, par Jacques de Montmayeur ; à cause de ses châteaux de Montmayeur et de Villard-Sallet, de sa maison-forte de l'Étoile, et d'autres lieux situés dans le mandement du Châtelard en Beauges ; – l'inféodation faite, le 23 juillet 1447, par le duc Louis de Savoie, à Bertrand de Duing, seigneur de La Val d'Isère, au nom de Marie Chevron, sa femme, pour raison de la maison-forte de La Cour, située dans la ville de Conflans; – la vente faite par le duc Charles de Savoie, à Hélène de Luxembourg, comtesse de Genevois, représentée par son procureur, le baron Amé de Viry, de la ville, château et mandement de Conflans, avec les hommes, hommages et tous droits y attachés ; pour le prix de 2800 écus d'or, reçus par Son Altesse de ladite dame, en la restitution des joyaux qu'elle avait auparavant, à titre de gage, pour pareille somme prêtée par elle en 1485.

Registre. – In-4° cartonné, 328 feuillets papier.

C 1764 Affaires générales. — Inventaires des terriers extraits des archives du château royal de Chambéry, pour la vérification des droits féodaux. — Récépissés donnés au commissaire d'extentes, par les intéressés. — Terriers du marquis de Chaumont (1496), pour les fiefs qu'il tenait du comte de Genevois ; — du marquis d'Arvillard, comme héritier d'Amédée-François d'Arvillard, archevêque de Tarentaise (1497) ; — des reconnaissances du marquis de Beaufort, en faveur du du duc Charles-Emmanuel I (1592) ; — de Messire J.-B. de La Roche, de Coise ; — de la comtesse d'Ugines ; de M. de Buttet ; — de l'évêque de Grenoble ; — etc. (Tous ces terriers ont été brûlés, en 1792, sur la place publique, à Chambéry.) Liasse. — 18 pièces, papier.

1737-1781

Affaires générales. - « Inventaire des titres d'hommages, fidélités et autres enseignements C 1765 estant rière les archives de la Chambre des comptes de Savoie, protocoles et cartulaires des notaires et secrétaires des feus ducs de Savoie, concernant les fiefs nobles des terres de-là et deçà les monts; ensemble plusieurs affaires particulières desdits princes, avec autres seigneurs et provinces ». - Des protocoles de Reynaud : Franchises et libertés accordées par le comte Édouard de Savoie, aux habitants du Châtelard en Beauges, du 9 mars 1324. - Du 22 novembre 1324, franchises et libertés accordées aux nobles et gentilshommes de Tarentaise. - Du 3 novembre 1324, franchises et libertés des habitants de Saint-Laurent-du-Pont, concédées par le comte Édouard de Savoie. - Des protocoles de De Mota: Clauses du contrat de mariage d'entre le marquis de Montferrat et dame Yolande de Savoie, du 1er mai 1330, qui contient que, décédant le marquis de Montferrat, sans enfants mâles, procréés en loyal mariage, ledit marquisat, avec tous ses droits et appartenances, appartiendra à ladite dame Yolande et à ses successeurs, à la charge de marier ses filles, si aucune il y en a, ou de les faire religieuses si elles en ont la dévotion. -Des protocoles de Richard : Transaction entre le duc Charles de Savoie et magnifique seigneur Anthelme, baron de Miolans, et Gilberte de Polignac, sa femme, ensuite de la confiscation et commise en faveur dudit seigneur duc, des biens de Jacques de Montmayeur, à cause des excès commis par lui ; par laquelle transaction il est convenu et arrêté que les châteaux, terres et juridictions d'Apremont, Saint-Alban près Chambéry, et Briancon en Tarentaise, avec tous les droits et revenus en dépendant, appartiendront audit duc Charles, et que les châteaux, terres et juridictions de Montmayeur, Villard-Sallet, Les Marches, Cusy, Entremont-le-Vieux, Silan, L'Estoile et Saint-Pierre-de-Soucy et généralement tous les autres châteaux, terres et juridictions, avec leurs droits, appartenances et dépendances dudit Jacques de Montmayeur, après la mort d'icelui appartiendront aux mariés de Miolans ; toutes lesquelles terres, châteaux et juridictions ledit duc Charles leur quitte, concède et relâche, se réservant, pour lui et les siens le droit de fief, fidélité, hommage, direct fief, etc., du 27 août 1486. - Etc.

Registre. – In-4° couvert en parchemin. 208 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1766 Affaires générales. – Inventaire des titres et terriers qui existaient dans les royales archives du château de Chambéry, concernant le Val d'Aoste, le Valais, le Piémont et Nice, renvoyés à Turin (1758). – Notes relatives à des reconnaissances féodales en faveur du duc Charles III de Savoie (1517), dans le Val d'Aoste; – en faveur du duc Louis de Savoie, dans le Valais (1443). – Mention d'un compte rendu par noble Barthélemy de Tégeron, en sa qualité de procureur général de Nice et de toute la province, pour le duc de Savoie (1454). Registres – In-4° non cartonné, 16 feuillets, papier.

1758

C 1767 Affaires générales. – Inventaire très sommaire des registres terriers des archives du château de Chambéry, dont la garde était confiée au commissaire d'extentes.

Registre- – In-4° cartonné, 135 feuillets, papier.

1758

C 1768 Affaires générales. – « Inventaire général des livres terriers, minutes et extraits authentiques, tant en fief noble qu'en fief rural, existant dans les royales archives de Chambéry; fait et rédigé en 1769, » par le commissaire d'extentes. – Reconnaissances en fief noble à cause du mandement de Beaufort, stipulées en faveur de Janus de Savoie, par Jean et Gaspard de Belletruche, en 1466; – id. à cause du mandement de Montfalcon,

stipulées en faveur du duc Louis de Savoie, par Guillaume de Montfalcon, en 1452; — id. à cause de la terre de Grésy, stipulées en faveur de Louis, duc de Savoie, par dame Marguerite de Charansonay, dame de La Chambre, veuve de Messire Urbain de la Chambre, en 1441; — id. à cause de la terre du Pont-de-Beauvoisin, stipulées en faveur de Mme Christine de France, duchesse de Savoie, par Spectable Philibert Faure, juge-maje de la province de Chablais, en 1637; — id. à cause du Domaine souverain dans la province de Maurienne, stipulées en faveur de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, par Laurent de Bertrand, seigneur de La Pérouse, en 1620; par François d'Humbert, juge-maje de Maurienne, en 1617, etc. — Presque tous les articles de cet inventaire ont été barrés d'un trait de plume, et portent, en regard, dans la marge des pages, l'annotation suivante : « Extrait des archives et livré aux flammes, cejourd'hui, en exécution de l'arrêté du département, du 25 may dernier. Chambéry, ce 7 juillet 1793, l'an 2 de la République française. — Signe Lachenal.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 160 feuillets, papier.

1769

C 1769 Affaires générales. – Répertoire des reconnaissances, hommages, investitures, abergements, transactions et autres titres, remis aux archives de Chambéry par le Révérendissime archevêque de Tarentaise, Laurent de Saint-Agnès, en conséquence de la transaction passée entre Sa Majesté et Monseigneur Humbert de Rolland, archevêque, en 1769.

Registre. – In-4° non cartonné, 125 feuillets, papier.

1772

C 1770 Affaires générales. – « Inventaire des livres terriers, titres, et littérés qui ont éte remis à M. Léger, commissaires d'extentes, en conséquence de la transaction passée entre Sa Majesté et Mgr Claude-Humbert de Rolland, archevêque de Tarentaise, du 26 juin 1769, relativement aux droits cédés à Sadite Majesté par le Révérendissime archevêque. » – Procès-verbal de remise des titres au commissaire d'extentes de Chambéry. – Inventaire des titres qui n'ont pu lui être livrés, parce qu'ils ne se sont pas retrouvés dans les archives de l'archevêché ou parce qu'ils étaient reliés dans des volumes qui devaient rester à l'archevêché. Registre. – In-4° non cartonné, 12 feuillets, papier.

1772

Affaires générales. - Indice Savoya, répertoire analytique, rédigé en italien, des C 1771 concessions, investitures, consignements de fiefs du duché de Savoie, classés dans l'ordre alphabétique des communes où les terres sont situées ; indiquant la date et l'objet sommaire de l'acte, le nom des seigneurs au profit desquels il a été fait, et le volume des archives dans lequel il se trouve (à Turin). - Lettre A, 2e volume (le 1er volume manque). Concession accordée, en 1626, à Claude de la Frasse, receveur en la Chambre des comptes de Genevois, par Henri de Savoie, de l'autorisation de construire un pigeonnier et d'établir une garenne dans sa terre de Chanteloup, à Annecy-le-Vieux. -Investituture du fief d'Aubeterre, avec son château et toutes ses dépendances, accordée par le duc Philibert de Savoie, au prince Louis de Savoie, en 1498. - Investiture du château et de la juridiction d'Avrieux en Maurienne, accordée, en 1465, à Aymon, comte de La Chambre, par le duc de Savoie, Amédée IX. - Acte de foi et hommage, prêté en 1263, par Nantelme de Miolans, au comte Pierre de Savoie, pour la vicomte d'Aiguebelle ; hommage à cause de la prévôté dudit lieu. -Érection de la terre d'Aiguebelle en baronnie, en 1590, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, en faveur d'Emmanuel-Philibert de Gerbaix, seigneur de Sonnaz. – Hommage des habitants de la paroisse d'Aigueblanche, en Tarentaise, à Henri II, roi de France, en 1547. – Erection de la terre d'Aigueblanche en marquisat, en faveur de Charles-Joseph-Victor de Saint-Thomas, en 1680. – Etc.

Registre- - Grand in-4° relié en parchemin, 273 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1772 Affaires générales. – Indice Savoya, répertoire analytique, rédige en italien; des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre B, 1er volume commençant par les titres de Balmont, en Genevois, et finissant par ceux de Biolay, paroisse de Bellecombe, en Tarentaise. Investiture accordée en 1418, par Amédée VIII, duc de Savoie, de la maison-forte de Blay, dont le mandement de

Conflans, à François de Conzié, évêque de Narbonne, héritier de Guillaume de Conzié, son neveu. – Acte d'émancipation de Philippe II de Savoie, par lequel le duc Amédée, son père, lui concède le château de Beaufort, en 1440. – Reconnaissance féodale, passée, en 1292, par Pierre de Chèdes, en faveur de Béatrix, dame de Faucigny, pour les hommes, fiefs et servis qu'il possédait à Notre-Dame de Bellecombe, dans le mandement de Flumet. – Acte de 1543, par lequel Reymond Pellisson, conseiller du roi et premier président du Parlement de Savoie, pour le roi de France, François ler, cède à MM. les procureurs de la République de Berne, les bénéfices des monastères de Bellevaux et Vallon en Chablais, en échange des droits que les Bernois pouvaient avoir sur l'abbaye de Chézery. – Hommage prêté en 1236, au comte Amédée de Savoie par Aymeric de Briançon, pour son château de Bellecombe et tout ce qui en dépendait. – Acte de 1438, par lequel Louis, fils du duc Amédée de Savoie cède à Jacques de Seyssel le château de la Rochette, en échange d'une rente féodale que ledit de Seyssel possédait à Barberaz. – Etc.

Registre. - Grand in-4° couvert en parchemin, 297 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1773 Affaires générales. - Indice, Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettre C, ler volume, commençant par les titres de Cercler, en Genevois, et finissant par ceux du Châtelard en Beauges. - Lettres patentes par lesquelles Charles-Emmanuel I, duc de Savoie, cède, en 1619, à Marie-Jeanne-Baptiste et à Marie-Françoise-Élisabeth, filles du duc de Nemours, le marquisat de Saint-Sorlin et les seignenries de Poncins et de Cerdon, à la condition qu'à défaut d'héritiers mâles ou femelles de ces deux princesses, les terres en question feraient retour au domaine de la couronne de Savoie. -Inféodation du château et de la Seigneurie de Chamoux, accordée, en 1482, à Philippe de Savoie, par le duc Philibert de Savoie. - Donation de la Seigneurie de Montdragon, dans le mandement de Champagneux, faite, en 1583, à Pierre de Bienvenu, par le duc Charles-Emmanuel de Savoie - Érection de la terre de Chanaz en comté, en faveur de Philibert Favre, seigneur des Charmettes, en 1680, par la duchesse régente Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours. – Érection de la juridiction des Charmettes, en 1605, pour Antoine Favre, premier président au Sénat de Savoie. - Confirmation par Mme Christine de France, duchesse de Savoie, en 1638, à Claude Favre, fils du premier président, de l'inféodation de la terre des Charmettes, qui avait été accordée à son père. – Etc. Registre. – In-4° couvert en parchemin, 349 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1774 Affaires générales. - Indice Savoja, répertoire analytique des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettre C, 2e volume, commençant par les titres de Châtillon, en Faucigny, et finissant par ceux de Châtel en Semine. – Investiture accordée par le comte Aymon de Savoie, à Henri de Montluel, de tous les biens qu'il possédait en Chautagne, en 1341. - Vente faite, en 1306, à Amédée comte de Genève, par François du Cengle, de l'hommage qui lui était dû par Humbert de Villette, seigneur de Chevron. – Hommage de la terre de Chevron, prêté au comte Amédée de Savoie, par autre Humbert de Chevron, en 1384. - Acte de 1478, par lequel le comte de Genevois déclare que, par suite des lettres de franchises, par lui accordées aux bourgeois de la ville et communauté de Chaumont, son intention est que tous ceux qui habitaient ladite ville, lors de la promulgation des susdites franchises soient exempts, pendant 25 ans, de toutes les laydes et gabelles. - Acte de 1477, par lequel Janus de Savoie, comte de Genevois, accorde au prieur et aux religieux du couvent du Reposoir, l'autorisation d'établir, à Châtillon en Faucigny, un mestral chargé de citer et assigner les débiteurs, censitaires et emphythéotes dudit couvent, de les poursuivre par-devant ses officiers de justice, et, cela, tant qu'il plaira à Son Altesse. - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin. 333 feuillets, papier.

Sans dates. XVIIIe siècle

C 1775 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures et consignements de fiefs dans le duché de Savoie, etc. – Lettre C, 3e volume, commençant par les titres de Chernier, en Genevois, et finissant par ceux de Cusy, en Chablais. – Acte de 1574, par lequel Jacques de Savoie, duc de Genevois, accorde à Louis de Sales et à François de Sales, seigneur de Brens, le droit de faire élever des fourches patibulaires et des piloris sur leurs fiefs qu'ils avaient acquis de noble François de Monthoux,

et de pouvoir faire conduire les coupables, des lieux de Villaroger, et Cernier, dans la prison de leur maison-forte de Boissier, située dans la paroisse de Groisy en Bornes, ainsi que le faisait le sire de Monthoux. – Vente faite, en 1296, au comte Amé de Genève, par Gérard, fils d'Aymon de Grésy, de tout ce qui lui appartenait au lieu de Compeys. – Transaction passée, en 1288, entre Amé, comte de Savoie, et les fils d'Humbert de Conflans (Thomas et Amédée), pour le partage à faire, entre eux, de la juridiction dans le mandement de Conflans. – Lettres patentes de 1287, par lesquelles le comte Amé de Savoie, accorde certains privilèges aux archevêques de Tarentaise, relativement aux foires et aux marchés qui se tenaient dans le bourg de Conflans. – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 478 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1776 Affaires générales. - Indice Savoya, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures et consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettre C, 4e volume, commençant par les titres de Cohendier, et finissant par ceux de Cusy, en Savoie. - Vente faite, en 1272, par Guillaume Capet de Boisère, fils de Guigues, en son nom et aux noms de Pierre, Gérard et Julien ses frères, à Humbert de Seyssel, du fief de Chaloz et Cognin. - Investiture accordée en 1496, par le duc Philibert de Savoie, à dame Louise de Savoie, épouse de François de Luxembourg, de la ville et du mandement de Conflans, avec les hommes, hommages, cens, rentes, servis et arrière-fiefs qui en dépendaient. - Vente de la même terre, faite en 1619, par Marie de Luxembourg à Victor-Amédée, prince de Piémont, fils aîné de Charles-Emmanuel I, duc de Savoie. -Convention du 30 novembre 1196, par laquelle Reignier, abbé de Saint-Rambert, cède au comte Thomas de Savoie, le château de Cornillon. - Confirmation de cette cession, en 1329, par le comte Edouard de Savoie, et en 1460, par le duc Amédée de Savoie. - Lettres de 1372, par lesquelles Robert, cardinal de Genève, seigneur de Cruseilles, et Pierre, comte de Genevois, approuvent et confirment les franchises et privilèges accordés par les comtes de Genevois, leurs prédécesseurs, aux habitants de Cruseilles. - Testament par lequel Claude-Eugène de Pingon, baron de Cusy, institue pour son héritier universel, en 1694, l'Ordre de Malte. – Procès entre l'Ordre et Mme de Saint-Ange, au sujet de la baronnie de Cusv. - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 223 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1777 Affaires générales. - Indice Savoya, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettres D et E, volume commençant par les titres de Daillon, en Chablais, et finissant par ceux d'Évian. – Vente faite en 1206, par Rodolphe de Duing, seigneur de Conflans, à Amédée, comte de Genevois, du château et du mandement de Duing. – Acte de reconnaissance du fief d'Entremont, par Rodolphe d'Entremont, en 1278, au comte Philippe de Savoie et à ses fils Amédée et Boniface, et production dudit acte au dauphin de Viennois, qui réclamait l'hommage pour le même fief. - Érection de la seigneurie d'Entremont en comté, en faveur de Janus de Bellegarde, en 1682. – Investiture du château d'Épierre et de ses dépendances, octroyé à Urbain, comte de La Chambre et vicomte de Maurienne, par Amédée VIII, duc de Savoie, en 1419. – Acte de 1497, par lequel le duc Philibert de Savoie assigne en dot à sa nièce, Louise de Savoie, épouse de François de Luxembourg, 40000 livres, sur les revenus de la châtellenie d'Évian. - Donation des châteaux et mandements d'Étrambières et Sacconex, par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en 1559, à Prosper de Genève, seigneur de Lullin, en récompense des bons et longs services qu'il lui avait rendus, dans les guerres de Flandres, de Picardie et d'Allemagne. - Patentes d'érection de la seigneurie de Dulin en comté, en faveur de Charles de La Forest, en 1594. - Érection en marquisat, du même fief, uni à ceux de Vérel, La Bridoire et le Pont-de-Beauvoisin, pour le comte de Saint-Séverin, en 1654. - Etc.

Registre. - Grand in-4° couvert en parchemin, 225 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1778 Affaires générales. – Indice Savoya, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettres G, H, I (le volume de la lettre F manque), commençant par les titres du fief de Gaillard et finissant par ceux de Jongieux. – Transaction passée en 1392, entre le pape Clément VII, comme comte de Genève, et Gérard de Ternier, par laquelle le pape

donne audit Gérard, le château de Gaillard, en garantie d'un prêt de 10000 florins d'or. – Donation, par Ébaide, fils d'Humbert, comte de Genevois, à Pierre de Savoie, de tous ses droits sur le comté de Genève. – Accord passé en 1354, entre Jean, roi de France, et le dauphin son fils, par lequel, en échange des fiefs du Viennois que le comte Amédée de Savoie avait cédés au dauphin Charles, ce dernier remettait au comte de Savoie, le pays de Faucigny et une partie du Genevois. – Lettres patentes de 1571, par lesquelles Emmanuel Philibert, duc de Savoie, voulant de plus en plus manifester à son cousin, Jacques de Savoie-Nemours, duc de Genevois, ses sentiments d'affection, lui accorde la faculté de faire rechercher et extraire l'or, l'argent et tous les autres métaux, dans toute l'étendue de ses terres. – Acte de 1563, par lequel Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, approuve la vente de châteaux et juridictions de Grésy et Cessens, faite par le duc de Nemours, comte de Genevois, à Louis Odinet, seigneur de Montfort, président du sénat de Savoie. – Etc.

Registre. - Grand in-4° couvert en parchemin, 262 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1779 Affaires générales. - Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, du duché de Savoie, depuis le XIII siècle, etc. - Lettre L, 1er volume, commençant par les titres du fief de La Balme de Sillingy, et finissant par ceux de La Balme de Thuy. - Sentence portant déclaration des châteaux, lieux, fiefs, arrièrefiefs et revenus possédés par Louis de La Chambre, dans le comté de Maurienne, et confisqués à son préjudice en 1491, pour crime de félonie. – Lettres patentes de la même année, portant incorporation desdits biens au domaine du duc Charles de Savoie. - Acte d'érection en baronnie des terres de La Chavanne et de l'Orme, en faveur de Pierre de Faujon, en 1570. – Lettres patentes du 28 avril 1602, par lesquelles Henri de Savoie, duc de Genevois, accorde aux habitants de Cluses, la permission de tenir deux foires franches tous les ans, et un marché, tous les lundis. - Vente faite en 1512, par Amand Goyet, seigneur de Monthoux, à Georges, baron de Menthon, de la maison-forte de La Côte-d'Hiot. - Extrait des privilèges accordés à Aymon, archevêgue de Tarentaise, par Henri VI, empereur d'Allemagne, en 1196, par lesquels il confirme ceux qui avaient été octroyés audit archevêgue, par l'empereur Frédéric, au sujet du fief de La Fléchère et de plusieurs autres. -Donation de la seigneurie de La Perrière, faite en 1567, à Jacques de Savoie, duc de Genevois, par autre Jacques de Savoie, protonotaire apostolique, abbé de Pignerol et prieur de Talloires. - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 193 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1780 Affaires générales. – Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre L, 2e volume, contenant seulement des titres relatifs à la commune de La Roche en Genevois. – Privilèges, franchises et immunités accordées en 1338, aux habitants de la commune de La Roche, par le comte Amédée de Savoie. – Vente faite en 1411, à Amédée VIII, comte de Savoie, par le duc de Vaudemont et Marguerite de Joinville, sa femme, de tous les droits qu'ils avaient sur le château de la Roche. – Vente faite en 1486, par Janus de Savoie, comte de Genevois, à Petrequin de Pesmes, seigneur de Brandis, de la juridiction et de la sauterie du château de La Roche, pour le prix de 100 florins d'or. – Acte de 1546, par lequel Claude d'Orenge, bourgeois de La Roche, reconnait tenir en fief, du comte de Genevois, à cause de son château de La Roche, la 3e partie de la 5e partie de la moitié d'une pose et demie de terre, située au territoire de la chapelle de Mont-Piton. – Etc. Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 337 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1781 Affaires générales. – Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, reconnaissances, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre L, 3e volume, commençant par les titres de la Rochette, en Savoie, et finissant par ceux de la Rochette, en Chablais. – Acte de 1354, par lequel le comte Amédée de Savoie accorde à la ville de la Rochette le droit de lever une gabelle sur le vin et le blé qui se vendaient audit lieu, pendant 25 ans, pour en employer le prix aux réparations des fontaines publiques. – Inféodation accordée en 1438, à Jean de Seyssel, par le duc Louis de Savoie, du lieu et mandement de la Rochette, en Savoie, en échange des hommes, hommages, revenus et droits seigneuriaux cédés au duc par ledit de Seyssel, dans les mandements de Chambéry, Montmélian, le Bourget, et dans les paroisses de Bissy, Drumettaz, Tresserve,

Bordeau, Thoiry, la Thuile, Arbin, Clarafond, Bassin, Saint-Alban, Saint-Pierre de Soucy, Planaise, Barberaz, etc. - Echange consenti en 1354, par le comte Amédée de Savoie, qui donne à Aymard de Seyssel, le château, le moulin et la vigne de Saint-Hippolyte, contre les rentes qu'il possédait au Viviers. - Subhastation ordonnée en 1380, par le comte Amédée de Savoie, son créancier, de tous les biens de Pierre Gerbaix, situés dans les paroisses de Pont-de-Beauvoisin, Entre-deux-Guiers, Domessin, les Échelles, Saint-Laurent du Pont, Miribel, Cerdon, Theney, Saint-Genix et Saint-Maurice. – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 253 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1782 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, reconnaissances, concessions de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettre M, ter volume, commençant par les titres de Machilly, et finissant par ceux de Meyrieux. - Donation faite, en 1579, par Pierre de Montluel, seigneur de Chateaufort, au duc Emmanuel-Philibert de Savoie, du château, de la baronnie et de la juridiction de Marlioz, en Chablais. - Investiture de la maison-forte de Marthod, accordée en 1 : 192, à Pierre de Cornillon, par le comte Amédée de Savoie. - Accord conclu, en 1327, entre Aymon, évêque de Maurienne, et le comte Edouard de Savoie, au sujet de l'exercice de la juridiction, dans l'étendue des terres de l'évêché de Maurienne. - Acte de restitution au duc Emmanuel-Philibert de Savoie, en 1559, du château de Miolans, par le roi de France. - Vente de la baronnie de Montfort, passée en 1563, à Louis Odinet par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie. – Ordre donné en 1461, par le duc Louis de Savoie, d'arrêter le comte Jacques de Montmayeur, pour un crime qu'il avait commis, et de confisquer tous ses biens. -Abergement des mines de Macot en Tarentaise, passé en 1462, à Antoine Alliou, par le duc de Savoie. - Cession du péage du Mont-Cenis, en 1357, par le comte Amédé de Savoie, à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse. - Nomination à la prévoté du Mont-Cenis, en 1519, par le duc Charles de Savoie, en faveur de Barthélemy de Bayro. - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 413 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1783 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, reconnaissances, concessions de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Lettre M, 2e volume, commençant par les titres de Montpon, en Genevois, et finissant par ceux de Mognard. - Transaction de 1518, pour régler les différends qui existaient eutre les sujets du duc Charles de Savoie et ceux de l'abbé de Saint-Claude, dans le Jura, au sujet des confins du duché de Savoie et du comté de Bourgogne, dans le territoire de Meitet, en Genevois. - Inféodation de la mestralie de Modane, en Maurienne, par le comte Amédée de Savoie, à Martin Mercerie, de Saint-André, en 1360. - Accord entre le comte Amédée de Savoie et le chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne, au sujet de l'exercice de la justice dans le territoire du fief de Montbéringer, dans la paroisse de Chamoux, en 1344, par lequel tous les délits sont laissés à la juridiction du chapitre, sauf ceux qui entraînaient des condamnations à des peines corporelles. - Privilèges accordés, en 1196, à Aymon, archevêque de Tarentaise, par Henri IV, empereur d'Allemagne, pour la ville de Moûtiers. -Donation de la montagne du Mont-du-Chat, à Louis Yung, allemand de naissance, par le duc Charles de Savoie, en 1532. – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 234 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1784 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, reconnaissances, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Volume des lettres N et 0, commençant par les titres de Nancy sur Cluses, et finissant par ceux d'Oyonna. – Investiture et hommage du fief de Naves, en Tarentaise, pour Marie de Chevron, femme de Bertrand de Duing, seigneur de la Val d'Isère (1447). - Faculté accordée par le duc de Savoie, à Jacques de Duing, seigneur de la Val d'Isère, d'élever des fourches patibulaires sur le territoire de son fief de Naves (1505). - Vente faite à Béatrix de Vienne, comtesse d'Aubonne, et dame de Faucigny, par dame Lionnette de Gex, du consentement de Pierre, son fils, du fief et château de Nernier, et de ce qui lui appartenait dans celui d'Arlo (1277). - Copie de donation et d'inféodation de la paroisse de Notre-Dame du Cruet, par le duc Louis de Savoie, à Aymon, comte de la Chambre, vicomte de Maurienne, en échange des rentes qu'il possédait dans le mandement de Montmélian (1456). - Approbation par le duc de Genevois, des ventes faites au monastère de la Visitation d'Annecy, par les nobles François et Emmanuel de Novelle et Jacques, leur frère, des ¾ de tous les biens, maison et rente de Novelle, pour le prix de 12000 florins, et du dernier quart des mêmes biens, par Aymon de Novelle, pour la somme de 1500 florins (1629). – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 398 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1785 Affaires générales. – Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, reconnaissances, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. - Volume des lettres P et Q, commencant par les titres de Passerier, et finissant par ceux de Quercu, en Genevois. - Présentation faite à Jacques de Savoie, duc de Genevois, de Louis de Savornay, comme recteur de la chapelle de la Madone, dans l'église de Pussy (1583). - Abergement par Charles Amédée de Savoie, duc de Genevois, à Nicolas de Cornillon, seigneur de Fessy, des biens situés dans le mandement de Pussy, à lui échus par la mort de Jacques-Michel Martini, seigneur de la Pérouse, pour le prix de 800 ducatons (1642). - Copie des lettres patentes par lesquelles le duc Charles-Emmanuel de Savoie concède, sous la réserve du bon plaisir de Sa Majesté le roi de France, aux princesses Marie-Jeanne-Baptiste et Marie-Françoise-Élisabeth, filles de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et à leur descendance masculine ou féminine, sous réserve de retour à la couronne de Savoie, à défaut de lignée, le marquisat de Saint-Sorlin et les seigneuries de Poncin et de Cerdon en Bugey, ainsi que tous les droits qu'avait le duc, sur divers autres biens, fiefs, châteaux et juridictions en Bugey, faisant partie de l'apanage du prince Philippe de Savoie (1659). – Hommage de fidélité prêté au roi de France, Henri II, à l'occasion de son avènement à la couronne, par les habitants de la commune de Pontamafrey, en Maurienne (19 août 1547). – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 255 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1786 Affaires générales. – Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. -Volume de la lettre R, commençant par les titres de la maison-forte de la Ravoire, paroisse de Mieussy, en Faucigny, et finissant par ceux de Rumilly. - Transaction entre Marie de Duing et Aymon de Genève, seigneur de Lullin, mariés, d'une part, et Aymon de Rovorée, seigneur de Corsinge, de l'autre, par laquelle ce dernier cède aux époux de Genève, les seigneuries, juridictions, biens et rentes de Rayvroz, le Biot, Vallier, etc. (1528). -Investitures par le duc Philippe de Savoie, en faveur de dame Louise de Savoie, femme de François de Luxembourg, vicomte de Martigues, entre autres fiefs, de celui de Richemont, avec la juridiction, les hommes, cens, rentes, hommages et autres choses féodales, relevant dudit duc, en Savoie, Genevois, etc. (1496). - Investiture du château et de la juridiction de Ribod près de Coise, en faveur de Jacques de Cuynes (1497). - Prestation du serment de fidélité au roi de France, pour sa personne et ses biens, par Jacques de Cuynes (1543). -Investiture de la maison-forte de Rochefort, en Faucigny, en faveur de Claudia de Mont-Vuagnard et Robert, son fils (1464). – Prise de possession, par Amédée VIII, duc de Savoie, du château de Rumilly, par lui acquis de la princesse Mathilde de Savoie, femme de Louis, comte et électeur Palatin (1417). - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 185 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe, siècle

C 1787 Affaires générales. – Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre S, 2e volume (le premier volume manque), commençant par les titres de Scientrier, en Faucigny, et finissant par ceux de Saint-Alban. – Sentence arbitrale entre Guillaume et François de Serraval, Pierre de Menthon, seigneur de Monnetier, et Jean, son neveu, pour l'exécution d'une sentence du Conseil ducal, au sujet des biens et héritage de Jean de Serraval, et de Jean fils de Rodolphe de Serraval (1442). – Inféodation du lieu de Seynod, avec érection en comté, en faveur du président d'Alery (1699). – Approbation de la donation faite à André de Lambert, seigneur de Soyrier, maitre-auditeur en la Chambre des comptes, par la dame de Soyrier, des terres et juridiction de Soyrier, à l'occasion de leur mariage (1626). – Transaction entre Thomas, comte de Maurienne, Pierre de Seyssel, vicomte de Novalaise, et autres, au sujet des confins de leurs juridictions sur les bords du Rhône (1209). – Déclaration d'Éléonore, reine d'Angleterre, par laquelle elle rend, sur les instances

de sa soeur Marguerite, reine de France, à Thomas, Amédée et Louis fils de Thomas de Savoie, le château de Seyssel, que Béatrix de Savoie, comtesse de Provence, et mère de de ladite Reine, lui avait donné, sa vie durant (1275). – Transaction entre le duc Charles de Savoie, et Anthelme et Gilberte de Miolans, pour le fief de Silans, après la mort du comte Jacques de Montmayeur (1486). – Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 250 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1788 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements des fiefs dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. -Lettre S, 3e volume, commençant par les titres de Saint-André, en Genevois, et finissant par ceux de Saint-Jean-Pied-Gauthier. - Vente, cession et inféodation, par Jacques de Savoie, comte de Genevois et duc de Nemours, à Nicole du Pré, bourgeois de Lyon, du château, maison-forte, baronnie, terre, mandement et juridiction de Saint Denis, en Bugey, pour le prix de 6900 fr., en 1555. - Reconnaissance par François-Joseph d'Alexandry d'Orengiani et Marquerite de Menthon, sa mère, pour quelques biens et quelques rentes féodales, à Saint-Ferréol (1735). - Acquisition pour Jacques de Montmayeur, de Guillaume de Luyrieu, du château et de la juridiction de Saint-Alban, pour le prix de 6000 saluces d'or (1441). -Inféodation à Aymard de Seyssel, de la maison-forte de Saint-Hippolyte (1359). -Franchises accordées aux habitants de Saint-Genix, par Béatrix de Savoie et le comte Thomas, son frère (sans date). – Donation par le comte Edouard de Savoie à Aymon de Savoie, son frère, des châteaux de Saint-Genix, les Avenières et Chanaz, en augmentation de fief et en échange du château de Saint-Germain (1329). – Extrait des privilèges accordés à Aymon, archevêque de Tarentaise, par Henri, empereur d'Allemagne, qui avait concédé au prélat et à son chapitre, l'investiture de la ville de Moûtiers, du château de Saint-Jacques et autres lieux (1196). - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 410 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1789 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre S, 4e volume, ne contenant que les titres relatifs à la commune de Saint-Nicolas, en Faucigny. – Réductions de l'hommage taillable à miséricorde, en sufferte perpétuelle, accordées par Jacques de Savoie, duc de Genevois, aux habitants de la commune de Saint-Nicolas de Véroce, en 1581.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 417 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

Affaires générales. - Indice Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, C 1790 investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. -1er volume de la lettre T, commençant par l'investiture du prieuré de Talloires, à Amédée de Charansonay (1448). - Acte d'hommage et fidélité au roi de France, par Pierre de Beaufort, abbé de Tamié (1547). - Sentence arbitrale entre les communes de Termignon et de Sollières, au sujet des droits de pâturage (1282). - Fondation par le comte Amédée de Savoie, d'une messe dans l'église des religieuses chartreuses de Mélan, près de Taninges (1374). - Concession du droit de bourgeoisie et de divers autres privilèges, accordés aux habitants de Taninges, par Jacques de Savoie, comte de Genevois (1143). - Déclaration faite par Girard, seigneur de Ternier, en faveur d'Amédée, comte de Savoie, d'être son homme lige (1275). - Acquisition par Louis et Bernard de Menthon et Gasparde, leur mère, des biens de la cure de Thairy, et de la chapelle de Sainte-Catherine (1570). – Acte par lequel Louise de Savoie, femme de François de Luxembourg, demande à son père, Janus de Savoie, comte de Genevois, l'investiture des fiefs que lui avait légués sa mère, Hélène de Luxembourg, parmi lesquels se trouvait le château de Thorens (1488). - Union des fiefs de Sales et de Thorens, avec érection en baronnie, en faveur de Bernard de Sales (1613). -Reconnaissance passée à Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry, des biens que les seigneurs de Faverges possédaient à Tournon. - Etc.

Registre. - Grand in-4° couvert en parchemin, 195 feuillets papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1791 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre T, 2e volume, contenant seulement les titres relatifs à la commune de Thônes. – Lettres-patentes d'Amédée VIII, duc de Savoie, portant confirmation pour les hommes, bourgeois et habitants de Thônes, de leurs franchises, libertés, immunités, etc. (1419). – Autre confirmation des mêmes franchises, par Philippe de Savoie, comte de Genevois, en 1442; – id. par la duchesse Charlotte d'Orléans, en 1546. – Actes d'affranchisssement des taillables de la commune. – Etc.

Registre. - Grand in-4° couvert en parchemin, 270 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1792 Affaires générales. – Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, de concessions, investitures, consignements de fiefs dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre T, 3e volume. – Suite des titres relatifs à la commune de Thônes. – Analyses des reconnaissances féodales des tenanciers du duc de Nemours.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 300 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

Affaires générales. - Indice Savoja, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, C 1793 investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. -Volume des lettres V et Y, commençant par les titres de Veigy, en Chablais, et finissant par ceux d'Yenne. - Acte par lequel Bernard de Menthon, fils de feu Guillaume, seigneur dudit lieu, reconnait tenir du comte de Genevois, en fief lige, noble, paternel et ancien, comme successeur de son père, divers biens, situés dans les paroisses de Menthon, Veyrier et Alex, depuis le torrent des Usses jusqu'à Faverges (1475). - Hommage et serment de fidélité, prêté par Aymon des Clés, à Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry, seigneur d'Ugines (1255). - Copie de l'investiture du château et mandement d'Ugines, par Philippe de Savoie, comte de Genevois, en faveur d'Urbain de Villette, seigneur de Chevron (1440). - Cession par Aymon-Gaspard de Rovorée, aux mariés Aymon de Genève, seigneur de Lullin, et Marie de Duing, la juridiction des lieux de Biot, Rayvroz, Vallier, etc., avec les hommes, cens, etc. (1528). - Cession faite à Amédée, comte de Savoie, par Aymon de Seyssel, de la juridiction de Voglans (1359). - Lettre par laquelle Amédée VIII, comte de Savoie, cède à Jean de Beaufort, prieur, et au couvent de la chartreuse de Vallon, le droit de justice sur les coupables de l'un ou de l'autre sexe, en se réservant seulement les cas d'application de la peine capitale (1410). - Etc.

Registre. – Grand in-4° couvert en parchemin, 318 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1794 Affaires générales. – Autre répertoire plus compact, des titres analysés dans l'Indice Savoja qui précède ; 1er volume. – Lettres. A à J.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 240 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1795 Affaires générales. – Autre répertoire plus compact, des titres analysés dans l'Indice Savoja qui précède, 2e et dernier volume.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 333 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1796 Affaires générales. – Sommaire des titres des fiefs de la province de Savoie-Propre, existant dans les archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin. – 1er volume, fiefs avec juridiction, rangés dans l'ordre alphabétique: lettres A à C. – Quelques reconnaissances des fiefs de Saint-Agnieu, Aix, Le Bourget, etc., transcrites in extenso. – Investiture accordée le 3 avril 1344, par le comte Amédée de Savoie, à Humbert de Seyssel, du château d'Aix et de ses dépendances. – Reconnaissance féodale, stipulée par Rollet de la Balme, en 1284, en faveur du comte Philippe de Savoie, pour les mandement et château d'Apremont, et tout ce qu'il possédait à Aillon, à Saint-Étienne-de-Cuynes, à Saint-Jean d'Arvey et à Saint-Michel-des-Déserts. – Acte par lequel Joseph Milliet, marquis d'Arvillard, confesse tenir, par légitime succession paternelle, la seigneurie d'Arvillard qui avait été érigée en marquisat, par lettres patentes accordées en 1678 à Messire Sylvestre Milliet, son aïeul, par la princesse Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie. – Donation par Charles-Emmanuel

ler, duc de Savoie, à dame Renée de Savoie, marquise de Beaugé, sa cousine, des terres et seigneuries de Châteauneuf en Bugey, Virieu-le-Grand et Valromey, en échange du comté de Rivole (1582). - Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 1224 feuillets, papier.

1788

Affaires générales. - Sommaire des titres des fiefs de la province de Savoie-Propre, existant C 1797 dans les archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin. - 2e volume, fiefs avec juridiction, rangés dans l'ordre alphabétique : lettres D à L. - Quelques reconnaissances des fiefs de Domessin, Les Echelles, etc., transcrites in extenso, - Érection de la seigneurie du Donjon en baronnie, pour Charles de Rochette, en 1603. - Hommage prêté en 1240, par Guillaume de Montbel, au comte Amédée de Savoie, pour le château d'Entremont-le-Vieux. - Inféodation par le duc Louis de Savoie à Guigues de Fésigny, de la seigneurie de Fésigny (1462). - Consignement, en 1735, par Messire Jacques d'Allinges, fils de feu Joseph-Marie d'Allinges, marquis de Coudrée, pour le comté de L'Heuille et la seigneurie de la Rochette, parvenus audit Joseph-Marie d'Allinges, comme fils et héritier de dame Henriette de La Chambre de Seyssel, qui les avait eus par suite du décès, sans enfants, de Messire Maurice de La Chambre, son frère ; icelui, de Maître Louis de la Chambre de Seyssel, qui en avait été investi, en 1504, par Charles III, duc de Savoie. -Reconnaissance passée en faveur du duc Victor-Amédée de Savoie, en 1700, par Messire François-Amédée de Mouxy, comte de Loche, pour sa terre de Loche, érigée en comté, en faveur de Messire Joseph-Emmanuel de Mouxy, son père, en 1683. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 775 feuillets, papier.

1788

Affaires générales. – Sommaire général des titres des fiefs de la province de Savoie-Propre, C 1798 existant aux archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin. - 3e volume, fiefs avec juridiction, rangés dans l'ordre alphabétique : lettres M à Y. - Quelques reconnaissances des fiefs des Marches, Les Mollettes, la Motte, Miolans, etc., transcrites in extenso. - Reconnaissance passée par Messire François-Joseph-Nicolas-Elzéar de Wicardel, marquis de Triviers, Beaufort, Fleury, Portulaz, fils de Messire Louis-Félix de Wicardel, marquis de Triviers, en qualité d'héritier bénéficiaire de Messire François-Joseph de Wicardel, son oncle, par laquelle il reconnaît tenir en fief noble, de Victor-Amédée II, duc de Savoie, en 1698, la maison-forte de Montgex, près Chambéry, et toute la juridiction qui en dépendait, laquelle juridiction avait été inféodée en 1602, à noble Georges-Louis, seigneur de Rochefort, duquel le seigneur de Fleury avait droit. - Consignement passé en 1774, par le chapitre collégial de la royale sainte Chapelle du château de Chambéry, à cause des terres, seigneuries et juridictions ci-après, qui appartenaient audit chapitre, en vertu de l'union faite à icelui de tous les biens, revenus et droits de la royale abbaye d'Hautecombe : - 1° le village de Méry, donné en 1232, par le comte Thomas de Savoie, ainsi que tout ce que le comte avait à Clarafond, etc.

Registre. - In-4e cartonné, 1024 feuillets, papier.

1788

C 1799 Affaires générales. - Sommaire général des titres des fiefs existants dans les archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin, pour la province de Savoie-Propre. - 4e volume, châteaux et maisons-fortes sans juridiction, dans l'ordre alphabétique. -Reconnaissance passée en 1430, par Pierre de Menthon, seigneur de Montrottier, comme tuteur de Nicod de Menthon, son fils et de dame Mathilde de Rougemont, épouse dudit Nicod, fille et héritière de défunt Messire François de Rougemont; par laquelle il confesse tenir en fief noble, du prince Amédée de Savoie, la maison-forte de La Bâthie de Rougemont, dans la paroisse de Moye. - Reconnaissance passée, en 1445, par Antoine du Châtelard et Françoise de Foras, sa femme ; par laquelle ils confessent tenir en fief franc, du prince Louis de Savoie, leur maison-forte de Chanaz. - Reconnaissance de Messire Galeys de Chevelu, en faveur du prince Amédée de Savoie, en 1408, pour sa maison-forte de Châtelard, en Bugey. - Reconnaissance de Charles et Amédée Amblard, seigneurs de Montagny, passée en 1500, en faveur du duc Philibert de Savoie, pour leur maison-forte de Chignin. - Reconnaissance passée en faveur du duc Victor-Amédée de Savoie, en 1700, par haut et puissant seigneur Messire Sigismond, fils de Charles-Emmanuel de Duing de Maréchal, comte de La Val-d'Isère, vicomte de Tarentaise, baron de Sainte-Hélène des Millières, pour son château de Combeforte, dans la paroisse de Saint-Pierre de Soucy. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 593 feuillets, papier.

1788

C 1800 Affaires générales. – Sommaire général des titres des fiefs de la province de Savoie-Propre, existant aux archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin. – 5e volume : rentes féodales ou fiefs sans juridiction, dans l'ordre alphabétique. – Lettres A à H. – Reconnaissance passée, en 1698, par dom Romuald, prieur de Rumilly, pour des ventes féodales dans les paroisses d'Albens, Massingy, Rumilly et Moye. – Reconnaissance en faveur de Janus de Savoie, par Hugon de Gilly de Tournon, pour des rentes dans les paroisses de Saint-Maxime de Beaufort et Arêches. – Consignement passé en 1774, par les religieuses du monastère de la Visitation de Chambéry, par lequel elles reconnaissent tenir en fief, à cause de la chapelle de Sainte-Claire, située au faubourg du Reclus, unie à leur monastère par lettres patentes d'Edmond Allamand de Montmartin, évêque de Grenoble, une rente noble au Reclus, à Bissy et à Nezin. – Reconnaissance passée par Michel de Bellecombe, curé de Cognin, en 1377, par laquelle il déclare tenir, du comte Amédée de Savoie, une rente féodale à Cognin. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 597 feuillets, papier.

1788

Affaires générales. – Sommaire général des titres des fiefs de la province de Savoie-Propre, C 1801 existant aux archives de Cour et dans celles de la Chambre des comptes, à Turin. - 6e volume : rentes féodales ou fiefs sans juridiction, dans l'ordre alphabétique. - Lettre H à Y. -Reconnaissance du 1er mars 1415, par laquelle les religieux de l'abbaye d'Hautecombe confessent devoir au prince Amédée de Savoie, 6 vaisseaux de froment et 6 vaisseaux de seigle de servis, pour leur grange de Berthod, et 4 vaisseaux d'avoine de garde, pour la maison d'Hautecombe-le-Vieux, dans le mandement de Cessens. - Reconnaissance passée en 1414, par les prieur et religieux de Saint-Innocent, par laquelle ils déclarent devoir au prince Amédée de Savoie, 3 douzaines de lavarets, le jour de Saint-André. - Consignement passé en 1774, par le vénérable chapitre de La Chambre, par lequel il confesse posséder, à cause du fief dépendant du prieuré de Sainte-Hélène des Millières, auquel a été uni celui de la chapelle de Saint Jean-Baptiste, fondée dans l'église de Sainte-Hélène, une rente féodale à Sainte-Hélène, Monthion et Notre-Dame des Millières. - Inféodation par Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, à Maurice Grande, en 1590, portant cession du produit de la rente féodale, des droits de leyde, poids, trézain, laods, servis, amendes, langues bovines, curialité, etc., dans le mandement de Montmélian. - Etc. Registre. - In-4° cartonné, 683 feuillets, papier.

1788

C 1802 Affaires générales. – État des aliénations faites par les ducs de Savoie, Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel Ier, de divers fiefs et servis, dans le duché de Savoie et dans le Val d'Aoste. – Inféodation de la baronnie de Montfort, par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à Louis Oddinet (1563). – Inféodation, par le même prince, de la seigneurie de Cuzy, à Messire Philibert de Pingon. – Érection en baronnie de la seigneurie de Saint-Alban, avec union de la moitié de la terre de la Croix, en faveur du sieur de Pressy, pour le prix de 1500 écus d'or, desquels il aurait acquitté Son Altesse le duc de Savoie, pour semblable somme due au seigneur de Saint-Alban, ambassadeur (1598). – Etc. Registre. – In-4° non cartonné, 23 feuillets, papier.

1559-1624

C 1803 Affaires générales. – État (par ordre aphabétique des noms des seigneurs) des requêtes qui ont été présentées à l'intendant général de Savoie, concernant l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction.

Registre. - In-4° cartonné, 142 feuillets, papier.

1771

C 1804 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. – 1 volume, commençant

par l'analyse des titres de féodalité pour Joseph de Colonges, et finissant par la déclaratoire des biens féodaux dépendant de la maison-forte de La Croix, paroisse de Scionzier en Faucigny.

Registre. - In-4° cartonné, 50 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1805 Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes de Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs ; biens et droits féodaux sans iuridiction. – 2e volume commencant par l'analyse de la requête de François de Montfalcon de La Biolle, et finissant par celle de Charles-François Anselme, comte de Montjoie, pour l'investiture de leurs rentes féodales. - Acquisition par les syndics, de tous les droits féodaux que le Domaine souverain possédait « sur la ville, clocher et paroisse de Sallanches », mis aux enchères par le souverain, et misés pour le compte de la ville, par le sieur de Riddes de Belletour (1699). - Recours de noble Aymard Favier, colonel d'infanterie, seigneur de La Biguerne, du 23 janvier 1753, pour obtenir l'investiture de la maison-forte de La Biguerne, soit Tour de Chignin, située dans la paroisse de Chignin, avec les terres, fiefs, rentes, hommes, hommages et tout ce qui en dépendait, pour lui et ses héritiers ou successeurs quelconques. - Recours de noble André-Joseph, fils de feu Pierre-François, qui était fils d'Étienne, qui était fils de Daniel Nicod dit de Maugny, natif et habitant de Maugny, paroisse de Draillant, en Chablais, du 23 février 1753, pour l'investiture de la maison-forte de Maugny. Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 64 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1806 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, sur les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des biens, fiefs et droits féodaux sans juridiction. – 3e volume, commençant par la requête de dame Louise de Richard, comtesse de Saint-Amour, et finissant par l'analyse des titres de féodalité de la maison-forte de Miendry. – Relevé de divers titres féodaux de 1342 à 1542, concernant la terre de Chignin. – Mémoire sur une requête de Messire Victor-Amédée de Seyssel Asinari, marquis d'Aix et de La Serraz, du 27 janvier 1753, pour l'investiture d'une partie de la rente du château de Bordeau, rappelant un acte d'hommage de la terre de Bordeau, par Humbert de Seyssel, du 12 juin 1263. – Recours de dom Janus de Bellegarde, comte d'Entremont, etc., pour obtenir l'investiture de la maison-forte de Mieussy, paroisse de Boussy, dans le mandement de Rumilly. – Recours de noble Jean-François de More, habitant à Chambéry, pour obtenir l'investiture de la maison-forte de Pied-Gauthier, qui est sans juridiction, et à laquelle sont annexées les rentes féodales de Monnet, de Villette, de Thorens. Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 62 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des C 1807 comptes de Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Chambéry, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. - 4e volume. - Mémoire sur une requête présentée par Messire Joseph-François de La Tour, marquis de Cordon, brigadier des armées du Roi, pour la maison-forte procédée des nobles Ferrier, située dans la paroisse de Tournon, avec les fiefs, rentes, servis, droits, cours d'eau, hommes, hommages, etc., en dépendant; conformément à l'investiture accordée par le duc Louis de Savoie, les 17 janvier 1438 et 16 décembre 1460, en faveur de noble Antoine Ferrier. – Rappel des lettres patentes du 27 octobre 1569, accordées par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, à Messire Pierre Maillard, baron du Bouchet, portant érection de la terre et seigneurie de Tournon en comté ; se déclarant (le duc) informé que ledit baron a des revenus suffisants « pour en maintenir le décore » ; avec permission de pouvoir subinféoder la juridiction sur une ou plusieurs paroisses ou villages dudit comté, à tel ou tel des vassaux du duc, sujets toutefois ou originaires du duché ; avec la connaissance de la 1ère instance des causes qui seront mues... pourvu que par icelle (subinféodation) ne soit dérogé au droit de souveraineté, fief et hommage... – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 60 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des C 1808 comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. - 5e volume, commençant par la requête de Joseph-Henri Milliet, marquis de Challes, pour ses rentes de Chaumont et d'Épagny, et finissant par celle de dame Anne Dutour de Coysia, pour sa maison-forte de Coysia. - ... « Les conseillers, syndic et commune de Saint-Martin de Belleville ont recouru, le 27 janvier 1753, disant qu'ensuite du décret de S. A. Victor-Amédée II, du 22 novembre 1698, les droits appartenant à Sadite Majesté rière ladite paroisse de Saint-Martin de Belleville ayant été exposés en vente auraient été expédiés, le 1er février 1700, en faveur des procureurs de la communauté suppliante... La vente en fut confirmée, par lettres patentes de Sa Majesté, sous la date du 22 avril 1700, par lesquelles sadite Majesté, en confirmant ladite vente, ... vend, au besoin, de nouveau, en faveur de ladite communauté, et à perpétuité, le droit de chatellenie, mestralerie, messelerie, sauterie, marque et autres offices de justice, cours d'eau, chasse, aigage, paquéage, communage, montagnes, forêts, îles, glières, et généralement tous les droits qui lui appartenaient... sans s'y rien réserver que la souveraineté et la juridiction ; le tout pour le prix de 17000 florins... ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 56 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1809 Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant des requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. - 6e volume, commençant par un recours pour le fief de Chilly, et finissant par celui de dame Marie-Françoise de Bellegarde, pour son fief de Pugny et Aix. - Du 10 février 1753 ... « Dame Françoise-Bonaventure de Rochelle, épouse du seigneur de Ville, a recouru pour l'investiture du tiers des rentes nobles annexées à la maison-forte de La Croix, situées dans la paroisse de Scionzier en Faucigny, avec les fiefs, servis, hommes, hommages, cours d'eau et autres droits en dépendant, qu'elle possède par succession de J.-F. de Cohendier, son père, par indivis avec noble J.-B. de Carpinel de La Chaux ». -« Dame Marie-Ignace-Jeanne-Baptiste Fichet, et Messire Laurent-Justinien-Gabriel-Sylvestre Milliet, marquis d'Arvillard, comme héritier de dame Marie-Josephte-Eusèbe-Marguerite-Geneviève Fichet, sa mère, ont recouru le 25 janvier 1753, pour l'investiture de la maison forte d'Epernex, rière Entremont-le-vieux, en Savoie, avec la rente qui en dépend ». Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 80 feuillets, papier-.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1810 Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction - 7e volume, commençant par le recours de Marie-Georgine de Dingy de Menthon, pour son fief s'étendant sur les paroisses de Magland, Saint-Martin, Pussy, Sallanches, Combloux et Saint-Gervais; et finissant par le titre de la rente de Gilly, en faveur de Gaspard de La Chambre. - « Messire dom Louis-Clément, fils et procureur général de Messire Jacques-Guillaume d'Orlié de Belletruche, marquis de Saint-Innocent, a recouru pour l'investiture du marquisat de Saint-Innocent, et des biens que son père possède, par succession paternelle, rière la paroisse de Saint-Innocent et de Brison, et d'une rente féodale qui s'étend sur les paroisses susdites et celles de Montcel et de Trévignin, avec juridiction haute, moyenne et basse, droit de pêche, etc. ». - « Noble Jean-François de Berthon Dupraz, commissaire général des poudres et salpêtre de Lorraine et Barrois, demeurant à Nancy en Lorraine, a recouru, le 31 janvier 1753, pour demander l'investiture des rentes appelées de Lépigny, qu'il a eues par succession de Demoiselle de Veygié, sa mère, reconnues en arrière-fief par noble François de Veygié, en faveur de noble Anthelme, baron de Miolans, seigneur de Montailleur, le 19 mars 1489 ». – Etc.

Registre- - In-4° cartonné, 106 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1811 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1753, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans

juridiction. – 8e volume, commençant par la requête de Louis-Marie de Rochette, pour ses rentes au Montsacconnex, et finissant par celle de Jean-Marie de Lazari, pour l'investiture de la maison-forte du Crest, paroisse d'Arbin. – Recours présenté par Messire Joseph-François de Conzié, comte de Chanaz, baron d'Arenthon, seigneur des Charmettes, pour obtenir l'investiture de la moitié d'une rente indivise entre dame Louise Favre de Conzié, sa mère, et noble Joseph-Nicolas de Comnène, à Puigros et lieux circonvoisins. – « Le vassal Joseph-Bernard, fils de feu noble J.-B. de Menthon, seigneur de Gruffy et de La Balme de Thuy, demeurant à Annecy, a recouru, le 26 février 1753, pour obtenir l'investiture de la maisonforte de La Cour située dans la paroisse d'Annecy-le-Vieux... Il ajoute que cette maison-forte est depuis plus de 400 ans dans sa famille, et qu'il « ignore qu'elle soit annexée à aucune juridiction ou seigneurie ». –. Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 66 feuillets ; papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1812 Affaires générales. - Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. – 9e volume, commençant par le recours de Jacques-Melchior de Martinel, pour l'investiture de la rente de Bissy, et finissant par celui de F. de Rochelle de Salagine, pour son château de Tours. – « Messires Prosper et Marie-Guillaume-Chrysanthe de Duing de Mareschal de La Val-d'Isère de Saint-Michel, marquis de Marclaz, en qualité d'héritiers bénéficiaires et fidei-commissaires de Messire Henri de Vidonne ; et encore ledit Messire Prosper, en qualité d'héritier bénéficiaire et fidei-commissaire de Messire Victor-Amé de La Val-d'Isère, son ayeul, ont recouru pour obtenir l'investiture d'une rente féodale... relevant en arrière-fief du château de Menthon ». - « ... Vu dans les archives de la Chambre des comptes, l'investiture du 12 mars 1563, accordée par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à Philibert de Pingon, à son nom, et à celui de Louis, son frère : ibi : Recevons et admettons ledit Philibert de Pingon, tant à son nom que de sondit frère, à foi et hommage ; et l'avons investi et investissons d'icelle baronnie de Cuzy et maison-forte de Pingon, par l'accolement accoutumé avec l'épée, et un baiser à la joue dextre... Et ce faisant, nous a promis, pour lui et pour les siens hoirs, héritiers et successeurs quelconques, nous être bon et fidèle serviteur et sujet ; nous obéir et servir, envers tous et contre tous ; maintenir et défendre et garder notre personne ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 74 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1813 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction. – 10e volume, commençant par la requête de Demoiselles Marie et Anne-Louise, dames de Saint-Vincent, pour l'investiture de leur maison-forte de Saint-Vincent, à Barberaz, qui avait été érigée en maison noble, par lettres patentes du duc Charles-Emmanuel de Savoie, du 20 septembre 1613, en faveur de noble François Bertier, alors conseiller en la Chambre des comptes. – « Noble François-Michel de Vincent, seigneur de Fésigny, a recouru pour obtenir l'investiture de la maison-forte de Fésigny, par patentes du duc Louis de Savoie, du 14 janvier 1462, parvenue au suppliant par succession légitime paternelle, et constituée à noble Jacques de Vincent, son trisaïeul, par Demoiselle Blanche-Jeanne de Valence, sa femme, pour sa dot, par contrat du 3 février 1592. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1814 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes, à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction, de l'ancien patrimoine de l'Eglise. – Titres relatifs au Chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne, à la chartreuse de Mélan, aux hôpitaux de Maché et de Saint-François, à Chambéry, etc. – Rappel d'un acte du pénultième des ides de juin 1189, par lequel le prince Thomas, comte de Maurienne, donnait une prébende, dans la paroisse de Notre-Dame du Chatel, au chanoine du chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne. – « Messire J.-B.-Alexis de Lescheraine, prieur commendataire de Pellionex, a recouru pour

l'investiture de la maison-forte de Crescherel, parvenue dans la maison de Lescheraine par une donation qu'en fit, en 1680, Demoiselle Jeanne-Antoine d'Hollande de Crescherel, unique héritière et seule restante de cette famille, à Messire François marquis de Lescheraine, pour lors premier président en la Chambre des comptes, avec substitution en faveur de Maître Joseph-Philibert, comte de Lescheraine, son fils, et frère du suppliant, qui est décédé à Paris, en 1722, et a, par son testament, fait héritier universel ledit suppliant ». – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1815 Affaires générales. – Mémoires tirés des archives de Cour et de celles de la Chambre des comptes à Turin, concernant les requêtes présentées à l'intendant général de Savoie, par suite de l'édit du 5 août 1752, pour l'investiture des fiefs, biens et droits féodaux sans juridiction, de l'ancien patrimoine de l'Eglise. – Chapitre collégial d'Aix. – Cures de Combloux, Ponchy, Sonnaz, etc. – Recours de Révérend Charles de Sirace, curé de Sonnaz, pour obtenir l'investiture d'un fief qu'il possédait à Montaymon en Maurienne, comme droit ayant de dame Irénée de Comnène, sa mère. – « Les Révérends prieur et religieux de la Grande-Chartreuse ont recouru, le 8 février 1753, pour obtenir l'investiture des masures et chosal d'un château, soit maison-forte qu'ils possédaient dans le mandement de la baronnie de Montfort, dans la paroisse de Saint-Thibaud de Couz, ainsi que du mollard sur lequel était bâti ledit château, auquel n'est attachée aucune juridiction. » Registre. – In-4° cartonné, 33 feuillets, papier.

Sans dates, XVIIIe siècle

C 1816 Affaires générales. – Index des nouvelles investitures des fiefs du duché de Savoie, accordées par la royale Chambre des comptes, de 1757 à 1789, tiré des registres originaux existant à Turin; par ordre alphabétique des fiefs, et avec les noms de ceux qui les possèdent; donnant en outre, la date des nouvelles investitures, les titres des fiefs (marquisats, comtés, vicomtés, baronnies, seigneuries), le précis de l'acte d'investiture, etc. Registre. – In 4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1790

Affaires générales. - Manifestes de la Chambre des comptes, notes, requêtes des C 1817 seigneurs, mémoires, etc., concernant des investitures, des rénovations, des consignements de fiefs, en Savoie-Propre et en Maurienne. - Manifeste de la Chambre des comptes, pour la publication des lettres patentes portant - restitution aux vassaux et possesseurs des « effets féodaux, en Savoie », de la faculté de donner leurs dénonbrements, et de recourir pour obtenir leurs investitures, dans le délai d'une année, avec désignation de M. Léger, commissaire d'extentes, en Savoie, pour les recevoir (1771). - Manifeste pour la vente des fiefs, juridictions, biens et droits du Domaine royal (1775). - État des requêtes remises à l'intendance générale par divers particuliers, pour obtenir l'investiture de leurs fiefs, conformément à l'édit de 1752. - Extrait, par ordre alphabétique, des consignements de fiefs, en Maurienne (173). - « Mémoire instructif concernant le droit du cours d'eau du Doron, depuis le pont de Salins, appartenant au baron Christophe-Gaspard du Verger, en qualité de fils unique et héritier de Messire Charles-Philibert du Verger. - Supplique adressée au Roi, par Messire Pierre-Bon-Xavier, comte de Garbillon, pour obtenir l'investiture d'un fief qu'il possédait à Bellentre, et qu'il tenait comme héritier du comte Jean-Claude-François de Garbillon, second président au Sénat de Savoie. – Requête de noble Hyacinthe de Pingon, comte de Prangins, au sujet de sa maison-forte de Pingon (1753). -Mémoire pour dame Rose Martin Sallières d'Arves, et noble Claude-François de Rapin, son mari. - Articles du contrat à passer, pour la rénovation du fief de la commanderie de Lémenc. – Etc.

Liasse. - 54 pièces, papier.

1730-1791

C 1818 Titres féodaux. – Marquisats de Conflans, de Saint-Genix, de Saint-Innocent, de Saint-Michel. – Production faite par devant le duc Louis de Savoie, par Bertrand de Duing de la Val-d'Isère, au nom de Marie de Chevron, sa femme, dans un procès qu'il soutenait contre le duc, d'un acte d'échange qui avait été consenti, en 1319, entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert fils d'autre Humbert de Conflans, par lequel le comte de Savoie avait cédé à

Humbert, la juridiction de Conflans, sous certaines réserves relatives au droit d'élever des fourches patibulaires, au droit de péage sur les routes et à la jouissance des forêts, qui faisait l'objet du procès sur lequel les parties se disposaient à transiger. - Lettres patentes (1621), par lesquelles Charles-Emmanuel I, duc de Savoie, concède à Messire Girard de Joux, seigneur de Watteville, etc., la terre de Conflans, avec érection en marquisat, en échange du marquisat de Versoix, qui avait été donné à son père par le duc Emmanuel-Philibert, et dans la possession duquel il se trouvait troublé, par suite de la cession de la Bresse et du Bugey à la France. – Lettres de confirmation. – Lettres patentes au sujet de la ferme des revenus (1621-1758). – Minute d'un mémoire du commissaire d'extentes, qui avait été chargé, par le comte Capris de Castellamont, intendant général à Chambéry, d'examiner si, en inféodant la seigneurie de Saint-Sigismond, on pourrait y annexer quelques revenus appartenant au marquisat de Conflans, sans que le marquisat en souffrit (1759). - Procèsverbal de mise en possession de la terre, ville, châtellenie, etc., de Saint-Genix et Beauregard, érigée en marquisat, en faveur du président Costa, conseiller d'État (1700). -Notes et mémoires à l'occasion d'un procès entre Jacques-Guillaume-Jean d'Orlié de Belletruche, marquis de Saint-Innocent, et le procureur patrimonial, au sujet d'un droit de pêche dans le lac du Bourget et d'autres droits féodaux qui appartenaient au marquisat de Saint-Innocent, par suite de l'inféodation de 1467 (1776-1780). – Inventaire des terriers des fiefs dépendant du marquisat de Saint-Michel, qui appartenait alors au marquis de Marcelaz, comte de La Val d'Isère. - Etc.

Liasse. - 16 pièces papier, 1 parchemin.

1319-1780

C 1819 Titres féodaux. - Comtés d'Hurtières, de Montmayeur, de Mont-Réal, d'Outrechaise, de la Val-d'Isère. - Reconnaissances féodales des tenanciers des comtes de La Chambre, dans le comté d'Hurtières (1733). - Transaction entre Charles, duc de Savoie, et Anthelme, baron de Miolans, grand maréchal de Savoie, et Gilberte, sa femme, au sujet du comté de Montmayeur qui avait été confisqué, par le duc de Savoie, au préjudice de Jacques de Montmayeur, pour crime de félonie, et à la suite du meurtre du président de Fésigny; mais qui devait, en vertu d'une substitution antérieure, revenir à Gilberte de Miolans, à défaut d'héritier mâle de Jacques de Montmayeur. Les parties contractantes convinrent que le duc de Savoie resterait en possession des terres confisquées, jusqu'à la mort de Jacques de Montmayeur, et qu'elles reviendraient alors à Gilberte de Miolans ou à ses héritiers (1486). -Arrêt des gens des comptes, du Roi, à Dijon, faisant connaître que dame Loyse de La Chambre, veuve de Mouxy, a fait, pour le comté de Mont-Réal, l'hommage requis au nom de sa fille Gasparde de Mouxy. Notes relatives aux actes publics en vertu desquels ces terres, qui avaient été vendues, en 1566, à Louis Odinet, baron de Montfort, sont arrivées aux mains du marquis de Coudrée (1602-1646). - Lettre du ministre de Turin, au sujet du paiement des droits dus par Jean Delachenal, d'Ugines, à l'occasion de l'érection en comté, de sa seigneurie d'Outrechaise (1776). – Etc.

Liasse. – 29 pièces, papier.

1486-1776

C 1820 Titres féodaux. – Comté de La Val-d'Isère. – Registre des servis dus au comte de La Val-d'Isère, dans la commune de Notre-Dame des Millières.

Registre. – Petit In-4° couvert en parchemin, 49 feuillets, papier.

1696

C 1821 Titres féodaux. – Comté de La Val-d'Isère. – Colet sommaire des servis dus au comte de La Val-d'Isère, dans les communes de Monthion, de Grignon et de Conflans. Registre. – In-4°. cartonné, 92 feuillets, papier.

1740

C 1822 Titres féodaux. – Baronnie d'Apremont. – Acensement des revenus de ce fief, par le marquis d'Allinges, à Laurent Martini, de Saint-Baldoph, en 1658. – Nomination de gardes-forestiers dans les communes de la baronnie. – Quelques pièces de procédure contre des individus qui avaient coupé des bois dans les forêts.

Liasse. – 4 pièces, papier.

1658-1750

C 1823 Titres féodaux. – Fiefs relevant directement de la couronne. – Acte de renouvellement des reconnaissances féodales des hommes liges de Modane, envers le duc de Savoie (1514). – Reconnaissances concernant quelques terres mouvantes du fief du Roi, dans les communes de Saint-Jean d'Arvey, Saint-Jeoire, et dans la paroisse de Lémenc (1730). – Pièce d'un procès entre le seigneur Bruyset de Saint-Porcier et le sénateur Vibert, au sujet de rentes dépendant du fief du château royal de Chambéry (1707-1724). – Jugement des commissaires nommés par le Roi de France, pour l'évaluation des biens échangés entre Sa Majesté et le comte de Simiane. Ce dernier avait reçu contre un hôtel situé à Paris, les terres, juridictions et seigneuries des paroisses de Grignon, Saint-Maximin, Villard-Benoît, Le Montaret et La Chapelleblanche.

Liasse. – 25 pièces, papier.

1514-1790

C 1824 Titres féodaux. – Fiefs de noble de Chaponay. – Registre des reconnaissances des tenanciers de Messire Gaspard de Chaponay, dans les paroisses de Laissaud, La Chapelle-Blanche, Les Mollettes (Savoie), Villard-Benoît, Allevard, Saint-Maximin et Grignon (Dauphiné).

Registre. – In-4° couvert en basane, 240 feuillets, papier.

1696-1699

C 1825 Titres féodaux. – Fiefs des seigneurs de Saint-Cassin, de La Charné, de Chevillard. – Pièce d'une procédure entre le seigneur de Saint Cassin et celui de Montagnole, pour la fixation des limites de leurs fiefs respectifs. – Lettres patentes de Philibert II, duc de Savoie, qui accorde, en 1503, au seigneur de Saint-Cassin le droit de remplacer les fourches patibulaires à 2 piliers, par des fourches à 3 piliers. – Reconnaissances des droits féodaux dus à dame Clauda, femme de noble Claude de La Charné de La Palud, dans la paroisse de Saint-Léger (1606). – Reconnaissances de rentes féodales, en faveur de noble de Chevillard, sénateur, à La Motte (1726).

Liasse. – 5 pièces papier.

1503-1726

C 1826 Titres féodaux. – Fiefs de noble de Fléard. – Reconnaissances de rentes féodales, dues à Messire de Fléard, seigneur de Saint-Marcel, dans les communes de Laissaud et La Chapelle-Blanche (Savoie) et dans le mandement d'Avallon, en Dauphiné. Registre. – In-4° cartonné, 171 feuillets, papier.

1614

C 1827 Titres féodaux. – Fief de noble de Françon. – Reconnaissances de rentes dues à noble J.-B. de Françon, seigneur de Revel, La Combe, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Marcel, etc., comme ayant droit de Messire Gaspard de Chaponay.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 352 feuillets, papier.

1702-1718

C 1828 Titres féodaux. – Seigneurie de Gruffy. – Acte d'inféodation du château de Gruffy et de ses dépendances, à Jean de Compeys, par Amédée VIII, duc de Savoie.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 26 feuillets, papier.

1419

C 1829 Titres féodaux. – Seigneurie de La Rochette. – Rouleau formé de 5 parchemins contenant 13 actes de ventes, abergements, etc., entre noble Hugues de La Rochette, seigneur dudit lieu, et divers habitants de La Rochette, Étable, Presle et Saint-Maurice de Rotherens, pour des terres qui dépendaient de son fief. Rouleau. – Rouleau de 5 parchemins.

1313-1316

C 1830 Titres féodaux. – Seigneurie de La Rochette. – Actes de foi et hommage et reconnaissances féodales de divers tenanciers de noble Jean de La Rochette, pour des pièces de terre relevant de son fief.

Rouleau. – Rouleau incomplet – 33 parchemins.

1357-1358

C 1831 Titres féodaux. – Seigneurie de La Rochette. – Reconnaissances féodales des divers tenanciers de noble Antoine Guers et d'Isabelle, femme d'Humbert de La Croix, à Villard-Sallet, dans le mandement de La Rochette.

Rouleau. - Rouleau incomplet, 18 parchemins.

1436

C 1832 Titres féodaux. – Fiefs ecclésiastiques. – Reconnaissances féodales des habitants du village de La Chapelle, paroisse d'École en Beauges, en faveur du prieuré de Notre-Dame de Bellevaux.

Registre- – In-4° couvert en basane, 473 feuillets, papier.

1740

C 1833 Titres féodaux. – Fiefs ecclésiastiques. – Reconnaissances des rentes féodales, dues, dans les paroisses d'Ayton et de Montailleur, à Maître Antoine Groboz, en sa qualité de recteur de la chapelle de Saint-André de Grézy.

Registre. – In-4° couvert en parchemin, 42 feuillets, papier.

1565

C 1834 Titres féodaux. – Fiefs ecclésiastiques. – Reconnaissances des rentes féodales dues, dans la commune de La Table, à Révérend Calliet, en sa qualité de recteur de la chapelle des dix mille martyrs, érigée dans le cimetière de la paroisse de La Trinité...

Registre- - In-4° couvert en parchemin, 210 feuillets ; papier.

1731

C 1835 Tributs et devoirs féodaux. – Actes de foi et hommage au roi de Piémont, par MM. de Manuel de Locatel, de Montfalcon, et autres gentilshommes savoyards (1730). – Note ou état de tous les possesseurs de fiefs, dans le duché de Savoie, qui sont en arrière de remplir le devoir de vasselage (1772) ; divisé par provinces ; avec l'indication sommaire et les dates des lettres qui leur ont été écrites à ce sujet, par le commissaire d'extentes : – Le comte Joseph Milliet, pour les fiefs de Leysse et de La Croix. – Dame Madeleine-Gasparde de Bancion, marquise de Mont-Saint-Jean, veuve de Clermont, pour les fiefs de La Bâthie d'Albanois, de Châlonges et de Francclens. – L'abbesse du Betton, pour la seigneurie du Betton et de Villaret. – Le recteur du collège des Jésuites de Chambéry, pour le fief du Bourget, et pour celui de La Chapelle du Mont-du-Chat. – Etc. Liasse. – 15 pièces ; papier.

1730-1772

C 1836 Tributs et devoirs féodaux. — « Relations (rapports) par le comte Capris de Castellamont, intendant général de Savoie, sur les suppliques présentées à Sa Majesté, par différentes communautés religieuses du duché, aux fins d'obtenir des lettres de capacité, pour pouvoir posséder les biens qu'elles avaient acquis tant avant l'année 1730 qu'après ». — Les religieuses du 1er monastère de la Visitation d'Annecy. — Les Ursulines de Chambéry. — Les Jésuites du collège de Chambéry. — Les Barnabites de Bonneville. — Les Franciscains de La Chambre. — Les Chartreux d'Aillon et de Saint-Hugon. — Les Bénédictins de Bellevaux. — Les Dominicains de Montmélian. — Etc.

Registre. - In-4° cartonné, 229 feuillets, papier.

1763-1767

C 1837 Tributs et devoirs féodaux. – État des laods et ventes réglés par le commissaire du roi de France, dans la chatellenie de Montmélian (1542-1545). – Liquidation des laods dus aux finances royales par la commune de Lanslebourg, les religieuses de Sainte-Claire-hors-ville de Chambéry, le seigneur du Bourget, etc., par suite d'acquisitions de terres (1720-1742). Liasse. – 35 pièces, papier.

1542-1742

C 1838 Tributs et droits féodaux. – Registre d'inscription des liquidations des laods et autres droits féodaux, dus aux finances royales, et réglés par J.-B. Léger, commissaire général des extentes de Sa Majesté, dans le duché de Savoie : – Le chapitre cathédral de Saint-Jean de Maurienne. – M. Philibert de Bienvenu, coseigneur de Mont-Dragon. – Dom Charles d'Arcollières, prieur de Sainte-Agathe de Rumilly. – Demoiselle Madeleine de Montfort, femme de noble Louis de Mouxy de Grézy. – Noble Charles de Riddes de Belletour, fils de noble Étienne de Riddes. – Le commandeur des Échelles. – Les religieuses de La Visitation de Rumilly. – Noble Joseph fils de Gaspard Millet, capitaine dans le régiment des fusiliers, écuyer de S. A. R. le prince de Carignan. – Etc. Registre. – In-4° cartonné, 278 feuillets, papier.

1749-1756

C 1839 Tributs et devoirs féodaux. – Registre d'inscription des liquidations de laods et autres droits féodaux dus aux finances royales; 2me volume: – Le sénateur Rambert, baron de Châtillon. – Jean-Baptiste Salteur, fils de feu Philibert Salteur, en son vivant marquis de Samoëns; liquidation des laods par lui dus aux finances royales, par suite de l'acquisition qu'il avait faite de la terre, château et mandement de La Serraz, érigée en marquisat, par lettres patentes de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, du 16 juillet 1654. La terre avait été vendue à noble Jean-Baptiste Salteur, le 9 novembre 1755, par Messire Louis de La Saunière, marquis d'Yenne, agissant en qualité de procureur de Messire Joseph-Henri-Octave de Seyssel Asinari, marquis d'Aix. – Le comte d'Aviernoz, comme héritier du baron de Lornay. – Etc.

Registre. – In-4° cartonné, 318 feuillets, papier.

1757-1773

C 1840 Tributs et devoirs féodaux. – Mémoires, états et correspondances concernant les laods dus aux finances royales, par les chartreux, le marquis de Challes, etc. – Liquidation faite, par le commissaire d'extentes, des droits dus aux royales finances, par un habitant du faubourg Montmélian de Chambéry, pour une maison qui se trouvait comprise dans les confins de la ville, stipulés par la transaction de 1382.

Liasse. – 30 pièces papier.

1619-1782

C 1841 Tributs et devoirs féodaux. – Copie du rôle de l'impôt de la cavalcade, qui était dû par les nobles du duché de Savoie; indiquant les noms de tous les nobles, dans l'ordre alphabétique; la date du consignement de leur fief, à eux ou à leurs auteurs; le nom du commissaire qui a reçu le consignement; celui de la terre féodale, avec désignation de son titre (marquisat, comté, baronnie, seigneurie, etc.); et le montant, en écus d'or, de la cavalcade imposée.

Registre. – In-4° non cartonné, 40 feuillets, papier.

1735

Délégation générale pour les biens féodaux et la péréquation de la taille. 1729-1790 - (C 4834-4900)

C 4834 Recueil en partie imprimé et en partie manuscrit d'édits royaux et d'instructions concernant le fonctionnement de cette Délégation ; commentant par un édit du 12 décembre 1729 par lequel le roi Victor-Amédée II désigne, pour la composer, le premier président du Sénat de Savoie, l'intendant général de Chambéry, deux sénateurs et le « vicaire de police » de la ville de Chambéry. - Manifestes de la Délégation générale. - Instructions pour les délégués qui avaient été institués dans les provinces du duché. - Mémoire non signé, contenant l'analyse des instructions successives et un exposé historique des opérations de la Délégation générale, jusqu'en 1756. - L'intendant général était chargé de la correspondance. Il devait aussi pourvoir aux frais de bureau de la Délégation générale. -Dénombrement des cures dépendant des baillages de Gaillard et de Ternier, avec la désignation de l'évêque qui en avait fait la visite pastorale, jusqu'en 1723. - Billet royal, rappelant un édit du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, du 31 octobre 1576, en vertu duquel nul ne pouvait être créé marquis, s'il ne justifiait pas par-de-vant la Chambre des comptes, qu'il possédait, en biens immobiliers, un revenu de 5000 livres ; ni comte, s'il n'avait pas 3000 livres de rente. - La commanderie du Mollard de Vions étant un des vingt bénéfices ecclésiastiques qui avaient été sécularisés par le pape Clément VIII, en 1604, ses biens sont déclarés d'ancien patrimoine de l'Église (1733). - Décharge de taille en faveur des 13 maisons de capucins qui existaient dans le duché de Savoie, en 1741. – Etc,. Registre In-4° cartonné, 140 feuillets-, papier.

1729-1756

C 4835 Lettres-patentes, manifestes, circulaires et instructions de la Délégation générale, au sujet de ses opérations et de la bonne répartition des impôts. – Relevé sommaire de tous les anciens actes du Pouvoir souverain et de la Chambre des comptes, relatifs aux fiefs en Savoie. – instructions pour les délégués dans les provinces. – Copie d'un mémoire présenté au Roi sur la péréquation.

Liasse 68 pièces, papier.

1729-1739

C 4836 Procès-verbaux très sommaires des « Assemblées des seigneurs de la Chambre de la Délégation générale, pour la connaissance et. vérification des fiefs et servis en Savoie, établie par Sa Majesté, par ses lettres-patentes du 14 décembre 1729, avec lesdites lettres-patentes en tête »,.

Registre In-4° couvert en parchemin, 219 feuillets, papier.

1729-1736

C 4837 Minutes des lettres écrites par la Chambre de la Délégation générale au Roi et aux ministres, relativement aux formalités pour la reconnaissance des fiefs et servis en Savoie. – Lettre à M. de Cairoli, rappelant que les procédures par-de-vant la Chambre de la Délégation générale sont sans frais pour les parties, et que les fonctions de ses membres sont gratuites ; et demandant si le secrétaire de la Délégation n'a pas droit néanmoins aux mêmes taxes que les greffiers. – Etc. Registre In-4° cartonné, 20 feuillets, papier.

1729

C 4838 Minutes des lettres écrites par la Délégation générale aux intendants et aux Délégations des provinces, relativement à la vérification des biens et servis féodaux dans le duché de Savoie, donnant des instructions et des décisions relatives aux différentes branches du service.

Registre In-4° cartonné, 104 feuillets, papier.

1731-1733

C 4839 Minutes de lettres écrites par la Délégation générale aux Délégations provinciales, tu sujet de la déclaration de féodalité des biens pour lesquels elle était réclamée.

Registre In-4° couvert en parchemin, 170 feuillets, papier.

1732-1742

C 4840 Lettres adressées à l'intendant général de Chambéry (qui était chargé du service de toute la correspondance de la Délégation générale) par des seigneurs, possesseurs de biens féodaux ou ecclésiastiques, dont ils étaient tenus de produire les titres de féodalité à la Délégation générale ; – par M. de Lescheraine, au sujet des fiefs qu'il possédait dans les

biillages de Gaillard et de Ternier (1757); — par M. Douillet, syndic de la noblesse et subdélégué du Bugey, au sujet de la baronnie d'Arlod qu'il avait achetée et qui dépendait jadis du domaine royal de Savoie (1760); — par le baron de Leyssin, relativement aux biens qu'il possédait à Domessin (1761); — par l'intendant de Maurienne, annonçant l'envoi à la Délégation générale des états des biens ecclésiastiques de 41 communes de sa province (1762); — par M. de Saint-Innocent, faisant connaître que le chevalier Carron ne possédait presque rien dans la paroisse de Brison (1765); — par le procureur général de Turin, rappelant que le marquis Joseph-Henri Milliet de Challes, décédé en 1777, n'ayant disposé que du marquisat de Challes, en faveur de M. le marquis de Faverges, ses autres frets, tels que le comté de Sacconnex et la seigneurie de La Bâthie-Meille sont par conséquent échus à son héritier, qui doit étre le marquis Costa (1781); — etc.

Liasse 59 pièces, papier.

1757-1792

C 4841 Registre d'inscription des dépenses relatives à ce service. – Frais de bureau ; paiement des secrétaires, commis, pédons, etc. – (Supprimée en 1742, par suite de l'occupation de la Savoie par les Espagnols, la Délégation générale ne fut rétablie que par des lettres-patentes du 24 août 1751.).

Registre In-4° cartonné. 96 feuillets, papier.

1730-1767

C 4842 Notes et renseignements sur les mesures agraires et les mesures de capacité usitées dans les différentes provinces du duché de Savoie, et sur la manière de payer les servis. – valeur en argent des redevances en volailles, cire, fagots, pain, etc.

Registre In-4° non cartonné, 138 feuillets, papier.

1734

C 4843 Instruction des demandes. – Registre des ordonnances rendues par la Chambre de la Délégation générale, pour la constatation et la vérification des fiefs en Savoie, et à l'occasion des difficultés que les seigneurs appelés à justifier de leurs droits féodaux, éprouvaient de la part de leurs tenanciers qui refusaient de les reconnaître ; – pour les Jésuites de Chambéry ; – Messire Victor de Bertrand de La Pérouse, marquis de Thônes ; – le chapitre de Saint-Jeoire ; – les demoiselles de La Charrière contre Messire Philibert Dufour de Valérieux ; – Dame Anne-Ester d'Oncieu contre les communiers d'Aussois ; – le comte de Montmayeur et le curé de Villard-Sallet ; – le marquis d'Entremont et des Marches, premier président de l'ancienne Chambre des comptes de Savoie (1731) ; – le comte de La Val-d'Isère et les religieuses Bernardines de Conflans (août 1732) ; – etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 189 feuillets, papier.

1730-1732

Instruction des demandes. - Ordonnances rendues par l'intendant général de Chambéry, C 4844 Gaspard Bonaud, comte de Monteu, en sa qualité de membre de la Délégation générale, enjoignant a divers propriétaires de biens féodaux ou ecclésiastiques de produire les titres sur lesquels ils fondaient leurs prétentions (1734); - au commandeur Albert de Groin de La Romagère ; au chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry ; – au comte de Saint-Pierre-de-Soucy ; - au comte de Montjoie ; - au marquis de Clermont ; - à la Sainte-Maison de Thonon ; – à l'abbaye de Tamié ; – aux religieuses de Sainte-Claire-en-ville, de Chamhéry ; - au commandeur de Soyrier ; - au comte de Mellarède ; - au baron de Ballon ; - etc. -Mémoires et arrêts de la Délégation générale, concernant des difficultés entre des seigneurs et leurs tenanciers qui refusaient de se reconnaitre débiteurs des servis féodaux. - Dame Anne-Charlotte d'Ezery, en qualité de tutrice du marquis de Faverges, son fils, contre les communiers de la paroisse de Saint-Ombre (1740) ; le marquis Paul-François de Mareste de Lucey, contre les habitants de Saint-Jean-de-Chevelu (1734) ; - requétes présentées à la Délégation générale par l'avocat fiscal général, à l'occasion de déclaratoires de féodalité qui auraient été induement obtenues (1740). Etc. Liasse 35 pièces, papier.

1733-1753

C 4845 Instruction des demandes. — Requêtes présentées par des seigneurs féodaux accompagnées d'états ou inventaires sommaires des titres qu'ils produisaient, pour prouver la féodalité de leurs biens ; le marquis Joseph Milbet de Challes ; — François-Joseph de La Tour, marquis de Cordon ; — le baron d'Authurin ; — Joseph-Marie d'Allinges de La Chambre de Seyssel, marquis de Coudrée, d'Aix et de Lullin ; etc.

Liasse 36 pièces, papier.

1705-1761

C 4846 Instruction des demandes. – Requêtes et mémoires présentés par des seigneurs ecclésiastiques accompagnés d'extraits de reconnaissances féodales et d'états ou inventaires sommaires des titres qu'ils produisaient, pour prouver que leurs biens étaient de

l'ancien patrimoine de l'Eglise ; – par le chapitre collégial de La Chambre ; – la Sainte-Maison de Thonon ; dom Albert de Groin de La Romagère, commandeur de Saint-Jean-du-Temple, à Saint-Michel (1734) ; – les curés de Barby, Puisgros, Yenne, Saint-Pierre-de-Genebroz, Saint-Remy, etc. ; – noble Alexis de Lescheraine, en qualité de recteur de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-de-la-Porte ; – le recteur de la chapelledeSainte-Catherine, à Saint-Pierre-de-Soucy idem de Saint-Joseph, à La Motte. – Etc.

Liasse 54 pièces, papier.

1759-1753

C 4847 Instruction des demandes. – « Registre des productions de titres, communications d'iceux aux procureurs, restitutions aux greffes par les mêmes procureurs qui en ont fait la production aux procès, par-de-vant la Chambre de la Délégation générale, pour la connaissance et vérification des fiefs et servis en Savoie. » – Annotation des titres produits par les prétendant servis, pour prouver la féodalité ou ancienneté des biens de l'église, ensuite de la nouvelle patente du 20 décembre 1730, avec la restitution d'iceux auxdits prétendant servis.

Registre In-4° cartonné, 88 feuillets, papier.

1730-1733

C 4848 Instruction des demandes. – Enregistrement des procès introduits par-de-vant la Chambre de la Délégation générale. – Le marquis de La Chambre, contre Christophe de Gresset. – Le comte de Grézy, contre le marquis de Tournon. – Les religieux de Saint-François de Chambéry. – Le seigneur de Rochefort. – Le seigneur de Fésigny. – Le marquis Costa. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 106 feuillets, papier.

1730

C 4849 Instruction des demandes. – Registre de la distribution des procès venus par-de-vant la Délégation générale pour la connaissance et vérification des fiefs et servis en Savoie. – Le marquis Joseph-Henri Milliet de Challes. – Messire François-Hyacinthe Duclos du Fresney, comte de Bonne et d'Ézery. – Les religieuses de l'abbaye du Bolton. – La comtesse de Saint-Cassin. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 92 feuillets, papier.

1730-1733

C 4850 Instruction des demandes. – Registre où sont contenues les paroisses de la province de Savoie, à mesure qu'elles ont été assignées par la Délégation générale, pour la production des titres prouvant la féodalité de leurs biens, avec l'indication du jour de l'assignation et le nom du seigneur rapporteur.

Registre In-4° cartonné, 370 feuillets, papier.

1731-1733

C 4851 Instruction des demandes. – Registre des sentences rendues par les délégués au cours des procès par-devant eux, relativement aux biens féodaux ou d'ancien patrimoine de l'Église. Registre In-4° cartonné, 103 feuillets, papier.

1730-1731

C 4852 Instruction des demandes. – Arrêts de la Délégation générale, à cette occasion, pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église, enregistrés très sommairement par ordre chronologique et en quelque sorte sons la forme d'un répertoire, pour tout le duché de Savoie.

Registre In-4° cartonné, 92 feuillets, papier.

1730-1732

C 4853 Instruction des demandes. – État des servis restant à vérifier, en 1735, dans la province de Savoie-Propre, avec l'indication des seigneurs qui les possèdent, inscrits dans l'ordre alphabétique des communes où les servis sont dus. – Liste des adresses des seigneurs résidant à Chambéry.

Registre In-4° non cartonné, 45 feuillets, papier.

1735

C 4854 Instruction des demandes. – État présentant la situationdes instances encore pendantes, en 1762, pardevant la Délégation générale. – Presque toutes ces affaires non terminées concernent les portions de territoire français qui venaient d'être réunies à la Savoie, par le traité international du 24 mars 1760.

Registre In-4° non cartonné, 13 feuillets, papier.

1763

C 4855 Instruction des demandes. – Récépissés de titres divers qui avaient été produits par des particuliers à la Délégation générale, pour la vérification de leurs biens féodaux et qui leur étaient rendus par le secrétaire de la Délégation.

Liasse 28 pièces, papier.

1732-1739

C 4856 Instruction des demandes. – Inventaire des reçus des états de servis féodaux ou ecclésiastiques dans les provinces de Savoie-Propre, Genevois, Chablais, Faucigny et Maurienne, qui avaient été communiqués au bureau de la péréquation du duché pour ses opérations.

Registre In-4° non cartonné, 146 feuillets, papier.

1735

Décisions. - « Registre des déclaratoires de la Délégation générale en Savoie, sur les biens C 4857 féodaux de la province de Savoie-Propre. » - Dans ce registre et les suivants, de la même collection, qui sont remplis de renseignements de diverses époques, malheureusement sommaires mais très intéressants, les déclaratoires (décisions de la Délégation générale), sont rangées dans l'ordre alphabétique des communes où sont situés les biens auxquels elles se rapportent, et chacune de ces décisions est généralement accompagnée d'un état détaillé des biens en question, ainsi que d'un mémoire relatant les faits sur lesquels la demande de féodalité est basée, et d'un état analytique des terrains, livres de reconnaissances et autres titres féodaux qui ont été présentés par les seigneurs à l'appui de leur revendication. - Commune de Saint-Alban ; - déclaratoires pour dame Gabrielle du Vuache, marquise de La Pierre ; Messire François-Hyacinthe Duclos, comte de Bonne ; Messire François de Piochet, seigneur de Salins ; dame Françoise de Beaumont, marquise de Challes ; le comte de Douvre. - A Albers et à Apremont ; - idem pour le marquis de Coudrée. - A La Biolle ; - idem pour le marquis de Coudrée ; les nobles frères de La Balme ; les nobles Jean, Antoine et François de Montfalcon ; noble Claude-Philiben de Montfalcon, comte de Saint-Pierre. - A Saint-Cassin - idem pour Mme de Clermont, comtesse de Saint-Cassin, - A la chapelle Saint-Martin; - idem pour le comte Costa. - Aux Marches; - idem pour le marquis d'Entremont. - A Montailleur ; - idem pour le marquis Grimaldi, baron de Montailleur. – A Rochefort ; – idem pour le marquis de Chaumont. – A Tournon ; – idem pour le comte de La Tour. – A Tresserve ; idem pour noble Aymard Carron, seigneur de Grézy. –

Registre In-4° couvert en parchemin, 563 feuillets, papier.

1731-1753

C 4858 Décisions. – Déclaratoires sur les biens féodaux des provinces de Maurienne et de Tarentaise, avec les pièces justificatives. – A Bonvillaret ; – déclaratoire pour noble Joseph-Marie de Vidonne, baron de Cuzy, seigneur de Bonvillaret. – A La Chambre ; – idem pour le marquis de La Chambre. – A Saint-Remy ; – idem pour le comte de La Pérouse. – A Aigueblanche ; – idem pour le marquis de Saint-Thomas. – A Aime ; – idem pour les nobles mère et fils de Gilly ; noble J.-Cl. du Maney. – A Bellentre ; – idem pour J.-Cl. François de Garbillon ; le comte de Montmayeur. – A Bourg-Saint-Maurice ; – idem pour le comte de Rochefort. – A Séez et Tigres ; – idem pour le comte de La Val d'Isère. – Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 94 feuillets, papier.

1731-1752

C 4859 Décisions. – Déclaratoires pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province de Savoie-Propre, avec les pièces justificatives. – Tome II, de la commune d'Aiguebelle à celle de Drumettaz-Clarafond. – A Aiguebelle ; – déclaratoire pour le chapitre collégial de Sainte-Catherine. – A Aillon; – idem pour la cure et la chartreuse dudit lieu. – A Aix – idem pour le chapitre collégial d'Aix ; les chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Antoine ; l'abbaye royale d'Hautecombe ; la chapelle de l'hôpital d'Aix. - A Barberaz ; - idem pour la cure dudit lieu ; la commanderie de Saint-Antoine, de Chambéry ; le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry. - A La Bridoire ; - idem pour l'abbaye de Tamié. - A Champagneux ; – idem pour la cure du lieu ; la chartreuse de Pierre-Châtel. – A Châteauneuf ; – idem. pour la cure de Saint-Blaise ; les cures de Bourgneuf, de Chamoux et de Châteauneuf. - A Chignin; - idem pour la chartreuse d'Aillon; la Grande-Chartreuse; la commanderie de Saint-Antoine, de Chambéry ; le chapitre de Saint-Jeoire ; les religieux de Lémenc ; la cure de Puisgros; le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry; la Sainte-Maison de Thonon. A La Croix-de-la-Rochette;
 pour les Carmes de La Rochette;
 les cures de Rotherens, de Presles et de La Croix-de-la-Rochette ; les Dominicains de Montmélian ; les religieuses de l'abbaye du Betton ; les chapelles de Saint-Antoine et de Notre-Dame-de-Pitié ; le chapitre d'Aiguebelle. - A Domessin ; - idem pour les Carmes du Pont-de-Beauvoisin. - Etc. Registre In-4° couvert en parchemin.

1731-1753

C 4860 Décisions. – Déclaratoires pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province de Savoie-Propre. – 2e volume. Lettres E à O. – A École ; – idem pour l'abbaye du Betton ; le prieuré de Bellevaux ; la cure d'École ; les chapelles de Saint-Bernard, de Saint-Jacques

et du Saint-Esprit. – A Étable ; – idem pour les Carmes de La Bûchette ; la cure d'Étable. – A Fréterive ; – idem pour les Dominicains de Montmélian ; le prieuré de Fréterive ; les Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny ; la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine. – A Saint-Girod ; – idem pour la commanderie de Compésière ; les cures de Saint-Félix, Saint-Girod et Saint-Ours. – A Sainte-Hélène-du-Lac ; – idem pour la cure dudit lieu ; la chapelle de Saint-Pierre ; la cure de La Chavanne ; la commanderie de Sainte-Hélène-du-Lac ; la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié ; l'abbaye de Tamié. – A Jarsy ; – idem pour la cure dudit lieu ; les Célestins de Villard-Sallet ; l'abbaye de Tamié ; le prieuré de Bellevaux ; l'abbaye d'Hautecombe. – A Saint-Jean-de-la-Porte ; – idem pour les Jésuites de Chambéry ; les cures de Saint-Pierre-d'Albigny, d'Aillon et de Leschaud ; la chartreuse d'Aillon ; les Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny ; le prieuré de Bellevaux ; les chapelles de Saint-Antoine et de Saint-Claude. – A Saint-Jeoire ; – idem pour la Grande-Chartreuse ; le chapitre de Saint-Jeoire ; la Sainte-Maison de Thoron ; les religieux de SaintDominique, de Chambéry. – A Oncin ; – idem pour la commanderie des Échelles. – A Ontex ; – idem pour le prieuré du Bourget. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 468 feuillets, papier.

1731-1741

Décisions. – Déclaratoires pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province C 4861 de Savoie-Propre, avec les pièces justificatives. - 3e et dernier volume. - A Saint-Pierred'Albigny; – déclaratoires pour les cures de Saint-Pierre-d'Albigny, d'École, du Châtelard, de Doucy, fie La Motte, de Jarsy, de Lescheraine, d'Aillon, de La Compôte, de Miolans, de Sainte-Reine, d'Arith et du Noyer; les Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny; les Jésuites de Chambéry ; les chapelles de Saint-Jean, de Saint-Jacques, du Saint-Esprit ; le prieuré de Bellevaux. – A La Ravoire ; – idem pour la cure du lieu ; les religieux de Saint-François et la commanderie de Saint-Antoine, de Chambéry. - A Rumilly ; - idem pour le prieuré de Sainte-Agathe ; le prieuré de Notre-Dame-de-l'Aumône ; la chapelle de la Madeleine ; les capucins de Rumilly. - A La Table ; - idem pour la cure du lieu ; les Célestins de Villard-Sallet; les Carmes de La Rochette; la chapelle de Saint-Claude. – A Tournon; – idem pour l'abbaye de Tamié ; les religieux Cordeliers de Moûtiers ; la chapelle de La Sainte-Trinité ; la cure de Tournon. - A Triviers ; - idem pour les religieuses de la Visitation de Chambéry ; les chanoines de la Sainte-Maison de Thonon. - A Verne - idem pour la chartreuse de Pierre-Châtel ; la commanderie d'Aiguebelle et Entresex ; les capucins d'Yenne ; les chapelles de Saint-Sébastien, de Saint-André et de Sainte-Catherine. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, ; 188 feuillets, papier.

1731-1753

Décisions. – Déclaratoires pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province C 4862 de Maurienne. - A Albiez-le-Jeune ; - déclaratoires pour la cure du lieu ; l'évêque de Maurienne ; la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. – A Argentine ; – idem pour la cure de la paroisse ; l'évêque de Maurienne ; les chapelles de Saint-Nicolas et de Saint-Michel. - A Bessans et Bonneval; - idem pour la cure de Bessans; l'abbaye de Saint-Michel de La Cluse. - A Bramans ; - idem pour les cures de Bramans et d'Extravache. - A Saint-Colomban-des-Villards; - idem pour le chapitre cathédral de Saint-Jean-de-Mau rien ne. - A Saint-Jean-de-Maurienne; - idem pour la cure de Montrond; les capucins de Saint-Jeande-Maurienne l'évêque de Maurienne ; les chapelles de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et de Saint-Louis ; le chapitre cathédral de Saint-Jean-de-Maurienne. - A Saint-Julien ; - idem pour les cures d'Albanne, de MontDenis, de Saint-Julien, d'Orelle, de Beaune, de Saint-Martin-de-la-Porte, du Thyl, de Saint-André et de Modane ; la chapelle de la Cathédrale, A Saint-Jean-de-Maurienne; les chapelles du Saint-Nom-de-Jésus, de Sainte-Catherine, de Notre-Dame-des-Neiges, de l'Annonciation, de Saint-Roch et de Saint-Barthélemy. – A Saint-Michel : - idem pour le chapitre cathédral de Saint-Jean-de-Maurienne, en qualité de curé de Saint-Michel ; les cures du Thyl, de Beaune, de Saint-Martin-Outre-Arc ; la sacrée Beligion du Temple ; la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. – A Villarambert ; – idem pour le chapitre cathédral de Saint-Jean-de-Maurienne. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 428 feuillets,. papier.

1731-1753

C 4863 Décisions. – Déclaratoires pour les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province de Tarentaise. – A Aigueblanche ; – idem pour la chapelle de Saint-Antoine ; le chapitre métropolitain de Moûtiers ; les cures d'Aigueblanche, des Avanchers, de Bellecombe, de Villargerel. – Aux Allues ; – idem pour l'archevêché de Tarentaise ; la cure de Saint-Martindes-Allues ; la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. – A Bellecombe ; – idem pour les Cordeliers de Saint-Michel, de Moûtiers ; les cures de Moûtiers, d'Aigueblanche, de Saint-Oyen ; les chapelles de Saint-Antoine et de Sainte-Hélène., – A Bozel ; – idem pour l'archevêché de Tarentaise ; le chapitre métropolitain de Moûtiers ; les chapelles de la Sainte-Trinité, de

Saint-Michel, de Saint-Aubin, de Saint-Barthélemy, de Saint-Antoine, de Sainte-Barbe. – A Moûtiers ; – idem pour la cure dudit lieu ; les capucins ; le prieuré de Saint-Martin-d'Aime, uni au séminaire de Moûtiers ; l'archevêché de Tarentaise ; les Cordeliers de Saint-Michel, de Moûtiers ; la chapelle de La Madeleine ; l'hôpital de Moûtiers ; le chapitre métropolitain de Tarentaise. – A Séez ; – idem pour le prieur de Séez ; le prieur et l'hospice du Petit-Saint-Bernard. – A Villette ; – idem pour la cure de ladite paroisse ; la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 479 feuillets, papier.

1732-1753

C 4864 Décisions. – « Déclaratoires de la Délégation générale sur les biens sursoyés à titre de noblesse, les servis féodaux, les servis ecclésiastiques ; les biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans les terres cédées, sur la frontière de Savoie, par le traité de limites, conclu avec la Cour de France, le 24 mars 1760. » – A Seyssel ; – idem pour François-Joseph de Vignod ; Claude Montagnier de Vens ; François-César de Vignod ; Jean-François César de Maillan ; dame Marguerite-Françoise de Parpillon de Chapelle ; Antoine Montanier, seigneur de Génissiaz ; Claude Montanier de Belmont ; les religieuses de la Visitation, et la cure de Seyssel ; les Altariens dudit lieu ; les chapelles de Saint-Georges, de Sainte-Foy, de Saint-Antoine, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel, de Sainte-Croix, du Saint-Esprit, de la Conception, de Saint-Jacques, de Saint-Maurice ; l'a cure de Droizy ; la cathédrale de Saint-Pierre-de-Genève ; les religieux de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, à Seyssel. – Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 758 feuillets, papier.

1762-1764

C 4865 Décisions. - « Déclaratoires déboutées par la Délégation générale de Savoie, sur les états présentés, des biens prétendus féodaux ou ecclésiastiques des différentes provinces de la Savoie. » - Ces décisions, par lesquelles la Délégation générale déclare, après instruction de l'affaire, qu'il n'y a pas lien de reconnaître les biens en question comme féodaux ou d'ancien patrimoine de l'Église, sont rangées dans l'ordre alphabétique des communes où les biens sont situés, et elles sont accompagnées, comme les déclaratoires affirmatives, des états spécifiques des biens, de l'inventaire des titres produits et des requêtes, mémoires, etc., fournis par les seigneurs féodaux ou ecclésiastiques. - Saint-Colomban-des-Villards ; mémoire présenté par la famille Martin Sallières d'Arves, relatant des lettres-patentes de noblesse qu'elle a reçues du duc de Savoie, en 1517, et la filiation, depuis l'anobli jusqu'en 1733. - Saint-Jean-de-Maurienne mémoire dans lequel demoiselle Cécile, fille de feu noble Claude-Ferdinand Bapin, et femme de noble Jean-Claude Thovex, rappelle les lettres de noblesse obtenues par ses ancêtres au XVIe siècle. - « État des biens que possèdent Messire Barthélemy, comte Costa, marquis de Saint-Genix et de Beauregard, comte du Villard, Gerbaix et autres places, lieutenant général des armées de Son Altesse de Bavière, et Messire Marc-Antoine Costa, comte de Charlié, son frère, dépendant de l'ancien domaine de leur seigneurie et comté de Gerbaix, rière la paroisse de Sainte-marie-d'Alvey, dans le Petit-Bugey. » – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 525 feuillets, papier.

1731-1741

C 4866 Décisions. - Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de Savoie-Propre, contenant toutes les décisions rendues du 12 février au 17 août 1731, avec un répertoire, dans l'ordre alphabétique, des paroisses dans lesquelles les servis sont dus. -1er volume. - Chaque déclaratoire est accompagnée des requêtes, mémoires et autres actes produits par les seigneurs, à l'appui de leurs demandes. - Le marquis de Saint-Maurice, pour la rente de sa maison-forte du Monnet, à Saint-Jean-Pied-Gautier. - Messire Joseph-Henri Milliet, marquis de Challes, pour les rentes de La Chavanne et de Sainte-Hélène-du-Lac. - Au sujet des servis dus à l'abbaye de Tamié, dans les communes de Montmélian et de Francin, le procureur de l'abbaye relate un échange fait entre le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, et dom de Sentent, abbé de Tamié, du 3 avril 1682. - La Grande-Chartreuse, pour les servis dans la paroisse de Saint-Jeoire. - R° Jacques de Glapigny, pour les servis dus, dans la paroisse de Chamoux, à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dont il était recteur. – Noble Victor-Amédé de Maillart, marquis de Tournon, pour les servis qu'il avait à percevoir dans les communes de Plancherine, Saint-Vital, Tournon et Gilly. - Les religieuses de l'abbaye du Betton, pour leurs rentes dans les paroisses de La Trinité, Bourgneuf et Chamousset. - Dom Marc-Antoine Passerat, baron de Troche, commandeur de Sainte-Hélène-du-Lac et chevalier en l'ancienne Chambre des comptes de Savoie, pour les rentes dépendant de sa commanderie, dans les paroisses de La Chavanne, Les Mollettes, Planaise et Sainte-Hélène-du-Lac. - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 666 feuillets, papier.

Décisions. - Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de SavoiePropre, rendus du 23 août 1731 au 28 avril 1 132, avec les pièces justificatives et un répertoire alphabétique des communes où se paient les servis. - Révérend Messire Claude-François de Lescheraines, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur des commanderies de Genevois, Compésières et Demadieu, et grand-prieur d'Auvergne, pour les servis prétendus dans les paroisses de Rumilly et Hauteville, à cause des susdites commanderies. - Noble Vincent Sarde, seigneur de Candie, pour ses rentes de Chambéryle-Vieux, Bissy et La Croix-Rouge. - S. E. Messire dom Joseph-Marie d'Allinges, marquis de Coudrée, pour les servis prétendus à La Rochette, Etable, Presle, Villard-Léger, La Table et Verneil, Le Bourget, Le Pontet, Champlaurent, Villard-Sallet, La Croix-de-la-Rochette, Rotherens, Détrier, Arvillard, Saint-Jean-Pied-Gautier et La Trinité, dépendant du comté de L'Huile et de la seigneurie de La Rochette. – Messire Charles de Chabod, baron de Lupigny, capitaine au régiment de Savoie, pour les servis qu'il prétendait lui être dus, a cause de son château et baronnie de Lupigny, dans la paroisse de Sales. - Messire Claude de Menthon, baron de Lornay, commandeur de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, général de bataille et commandant de Valence, pour ses servis dans la commune de Lornay. - Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 682 feuillets, papier.

1731-1732

C 4868 Décisions. – Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de Savoie-Propre. – 3e volume, contenant toutes les décisions du 28 avril au 31 août 1732, avec, les pièces à l'appui, et un répertoire alphabétique des communes dans lesquelles les servis étaient payés. - Chapitre collégial d'Aiguebelle, pour des servis dans les communes de Fréterive et de Saint-Pierre-d'Albigny. - Le chapitre collégial d'Aix, pour des servis auxquels il prétendait avoir droit dans les communes d'Aix, Mouxy, Pugny, Drumettaz, Tresserve, Le Viviers, Saint-Félix et Trévignin. - Messire Amédée d'Allinges, prieur de Chindrieux, pour ses rentes de Chindrieux. - Les religieuses de Sainte-Claire-hors-ville, de Chambéry, pour des servis dus à leur monastère dans les communes de Saint-Alban, Voglans, Saint-Sulpice, Vimines, Montagnole, Bissy et Montmélian. – Dom Louis Lambert de Soyrier, chevalier des Saints Maurice et Lazare et commandeur de Lémenc. – La Grande-Chartreuse, à cause de ses rentes féodales de Saint-Thibaud-de-Couz. – L'abbé d'Allinges, recteur de la chapelle de l'hôpital d'Aix. François-René de Blancheville, comte de Cornillon et de Marthod, pour les servis qui lui étaient dus à Marthod. - François de Lambert de Rochelle, baron de Salagines, pour ses rentes féodales de Rumilly. - Messire Louis de Mareste, marquis de Lucey, pour les rentes dépendant de son marquisat, dans les communes de Lucey, Jongieux, Billième et Saint-Pierre-de-Curtille. – Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 680 feuillets, papier.

1732

C 4869 Décisions. - Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de Savoie- Propre. – 4e volume, contenant les décisions du 28 août 1732 au 9 juillet 1733, avec les annexes. - Pierre-Louis de Mellarède, comte du Bettonnet, pour des servis à lui dus dans les communes de Lay-Avressieux, Belmont, Ayn et Saint-Genix. - Le marquis d'Arvillard, ambassadeur d'Espagne, pour des rentes à Détrier. - Mre Barthélemy, comte Costa, marquis de Saint-Genix, Beauregard, Saint-Maurice, etc., pour ses servis dans les communes de Saint-Pierre-d'Alvey, Saint-Paul-d'Yenne, Novalaise, Marcieux, Traize, Loisioux, Meyrieux, Saint-Genix, La Chapelle-Saint-Martin et Yenne, - Mre Jean-François de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean et de La Bâthie d'Albanois, pour ses rentes de Saint-Ours, Le Montcel, Saint-OffengeDessus et Saint-Offenge-Dessous, dépendant du château de La Bâthie. – François Dugery de Navette, seigneur de La Martinière, pour les servis à lui dus dans les communes de Saint-Paul-d'Yenne, Saint-Pierre-d'Alvey, La Chapelle-Saint-Martin, Meyrieux et Yenne, à cause de la maison-forte de La Martinière. - Messire Jean-François de Dortans, comte de Saint-Jean-de-Lyon, recteur de la chapelle de Saint-Claude, érigée dans l'église de Saint-Léger, de Chambéry, pour des servis appartenant à ce bénéfice ecclésiastique, dans les paroisses de Saint-Jean-d'Arvey et des Déserts. - Pierre-Gabriel Chevillard, baron du Bois, pour ses rentes de Pugnet-La-Croix-Rouge, Bassons, Méry, Le Viviers et Drumettaz-Clarafond. – Etc. Registre In-4° couvert en parchemin, 620 feuillets, papier.

1732-1733

C 4870 Décisions. – Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de SavoiePropre. – 5e et dernier volume, contenant toutes les décisions rendues par la Délégation du 9 juillet 1733 au 4 janvier 1742, avec les annexes. – Le comte de Douvre, pour les rentes à lui dues dans la paroisse de Curienne et dépendant du fief de son château de La Bâthie. – Le comte de La Tour, pour des servis dans la commune de Saint-Paul-sur-Yenne et dépendant de son château de Bordeau. – Jean-Pierre de Seyssel, comte de

Choysel, pour des servis qui lui étaient dus dans les communes de Meyrieux, Trouet et Saint-Paul, à cause de sa maison-forte de Choysel et de celle qu'il avait acquise du chevalier du Châtelard. – Messire Nicolas Clair Deschamps, marquis de Chaumont, pour des servis dépendant de son comté de Menthol, dans les communes de Nances, Marcieux, Verthemex et Ayn. – Dame Marie-Anne de Lamarre, femme du marquis de Thônes, pour des servis à elle dus dans les communes de Saint-Maurice-de-Rotherens et de Sainte-Maried'Alvey. – « Inventaire des titres et terriers que remet à la royale Chambre de la Délégation, pour la vérification des fiefs et servis en Savoie, noble François-Laurent de Sonnaz de Montdésir, en qualité de mari constitutaire de demoiselle A. Sarde, veuve de noble François Salteur. » – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 282 feuillets, papier.

1733-1742

C 4871 Décisions. – Déclaratoires des servis, tant ecclésiastiques que féodaux, dans la province de Maurienne. - Dame Hippolyte de Garcin, veuve de PierreMartin Sallières d'Arves, en qualité de tutrice de Messire Gaspard-Martin Sallières d'Arves, pour les servis dépendant du fief de Rubod. – Extrait cité d'un acte de reconnaissance féodale de 1388, renouvelée en 1590, par les habitants de la paroisse d'Argentines, en faveur des évêques de Maurienne ; « Confessi sont et recognoverunt quod dominos episcopus et ejus predecessores in dictis ecclesia et domo, habent et habere consueverunt in territorio, personis et rebus ejusdem territorii et intra confiais ejusdem, scilicet plenum dominium, merum, mixtum imperium, et omnimodam jurisdictionem, altam et bassam. Item confessi sont quod crimes et singulae res et bona quae sont et continentur infra dictés confines, sunt et fuerunt et esse debent perpétue de fondé, districtu et directe dominio ipsius domini episcopi. » - Pour prouver les droits de l'évêque de Maurienne dans la paroisse de Montsapey, le procureur du prélat produit un extrait d'une « bulle du pape Clément III, en date du 8 des ides de juin de l'année 1190, par laquelle ce pape confirme, entre autres, en faveur du seigneur évêque et de ses successeurs, les donations faites en faveur de Felmasins, premier évêque de Maurienne, par le roi Gontran ». - « Inventaire des titres et terriers que produit par-de-vant vous, Messieurs les Délégués de Sa Majesté, pour la vérification des fiefs dans la province de Maurienne, Messire Jean-François de Bertrand, comte de La Pérouse, président et auditeur général de guerre, etc., et dame Anne-Clémence Costa, comtesse d'Évieux et de Saint-Rémy, son épouse. »-Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 390 feuillets, papier.

1731-1733

C 4872 Décisions. – Ordonnances préparatoires de la Délégation de la province de Maurienne, transmises à la Délégation générale, pour la vérification des servis dans cette province. – Le chapitre cathédral de Maurienne, pour des servis dus à la cure de Saint-Michel qui était unie à la mense capitulaire. – Les cures de Beaune, Fontcouverte, Jarrier, Épierre, Modane, Montpascal, Montdenis, Montvernier, Bramans, Bessans, Sollières, Termignon, Valmeinier. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 280 feuillets, papier.

1732-1733

C 4873 Décisions. – Déclaratoires sur les servis, dans la province de Tarentaise, avec les mémoires et les inventaires de titres produits par les seigneurs ; – Pour prouver les droits féodaux que noble Christophe du Verger, seigneur de Saint-Thomas-des-Esserts, possédait dans les communes de Saint-Marcel, Les Frasses, Salins, il avait présenté des terriers qui sont relatés dans un mémoire fournissant de nombreux éléments pour la généalogie de cette famille, du XVIe au xvine siècle. – Déclaratoires pour le chapitre métropolitain de Tarentaise ; – idem pour le séminaire de Moutiers, à cause de son prieuré de Saint-Martin de Saint-Martin d'Aire. – Nobles Pierre Chevillard de La Motte et Pierre Chevillard de Saint-Oyen, pour les servis qu'ils prétendaient posséder dans les communes d'Aigueblanche, Bellecombe et Notre-Dame-de-Briançon. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 94 feuillets, papier.

1731-1732

Décisions. – Ordonnances préparatoires de la Délégation de la province de Tarentaise, transmises à la Délégation générale qui prononçait en dernier ressort sur les demandes présentées par les seigneurs pour la reconnaissance des servis. – « Verbal pour noble Jean-Claude Dumaney, seigneur de la maisonforte de La Frasse, dans la paroisse d'Aire », relatant un acte d'investiture du 3 juillet 1447, par le duc Louis de Savoie, en faveur d'Antoine, Pierre et Jean de La Frasse. – Verbal pour la chapelle Saint-Antoine ; de l'hôpital de Moutiers, qui relate un acte de donation faite audit hôpital en date du 26 décembre 1285, ladite donation faite par Jehan de La Tour et sa femme. – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 154 feuillets, papier.

1732-1734

1760

Résumé (dressé par le secrétaire de la Délégation) des déclaratoires de servis C 4875 ecclésiastiques de la province de Savoie-Propre, avec la désignation des titres employés pour prouver l'ancienneté desdits servis. - Pour les chanoines de Saint-Antoine, de Chambéry ; le chapitre cathédral de Belley ; - l'abbaye de Tamié ; - les religieuses de l'abbaye du Betton ; - la chartreuse de Saint-Hugon ; - la chartreuse d'Aillon ; - le chapitre de Saint-Jeoire ; - la Grande-Chartreuse ; - les dominicains de Montmélian ; - etc. Registre In-4° cartonné, 491 feuillets, papier. 1736 C 4876 Registre indiquant sommairement les déclaratoires de biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province de Maurienne, rendues par la Délégation générale, et les titres produits à l'appui de leurs demandes par les ecclésiastiques possesseurs desdits biens. -L'évêque et le chapitre cathédral de Maurienne. – Le prieuré du Chalet. – Etc. Registre In-4° cartonné, 48 feuillets, papier. XVIIIe siècle C 4877 État des titres produits par-de-vant elle, pour la constatation des biens de l'ancien patrimoine de l'Église dans la province de Tarentaise ; – par le chapitre métropolitain de Moûtiers ; – le prieuré de Saint-Martin d'Aire ; – etc. Registre In-4° non cartonné, 9 feuillets, papier. 1731 « Inventaire (très sommaire) des états spécitiques des servis féodaux, tant vérifiés que non C 4878 vérifiés par la Délégation générale de Savoie, présentés par les seigneurs et autres possesseurs desdits servis, dans les six provinces du duché de Savoie et les baillages de Ternier et de Gaillard, lesquels existent dans les archives de Cour, à Turin », rangés dans l'ordre alphabétique des paroisses. Registre In-4° cartonné, 126 feuillets, papier. XVIIIe siècle C 4879 « Inventaire (sommaire) des états spécifiques des servis dépendant de l'ancien patrimoine de l'Église, tant vérifiés que non vérifiés par la Délégation générale de Savoie, présentés par les commandeurs, curés, prieurs et corps ecclésiastiques des provinces du duché de Savoie, avec indication des paroisses sur lesquelles ils prétendent que les servis sont dus, des rentes à cause desquelles ils sont dus, et de la déclaratoire à laquelle chaque état spécifique est relatif. »L'inventaire est dressé dans l'ordre alphabétique des paroisses. Registre In-4° cartonné, 120 feuillets, papier. XVIIIe siècle C 4880 « Index des déclaratoires des servis féodaux, données par la Délégation générale, en faveur des vassaux, avec indication des états spécifiques des servis », pour toutes les paroisses des diverses provinces du duché de Savoie, dans l'ordre chronologique des décisions, avec indication, à la marge et pour chaque paroisse, des états spécifiques des servis, tant vérifiés que non vérifiés. Registre In-4° cartonné, 63 feuillets, papier. 1732 C 4881 Index des déclaratoires des servis dépendant des biens de l'ancien patrimoine de l'Église, données par la Délégation générale, en faveur des commandeurs, curés, prieurs et corps ecclésiastiques en Savoie, avec indication des états spécifiques des servis. Registre In-4° cartonné, 40 feuillets, papier. 1732 C 4882 « Inventaire fies déclaratoires des biens féodaux ou ecclésiastiques de la province de Savoie-Propre qui existent au bureau de la péréguation, à Turin, divisé en deux parties ; 1° déclaratoires des biens ecclésiastiques ; 2° déclaratoires des biens féodaux », dressé par le secrétaire dudit bureau, et par ordre du baron Foncet, conseiller d'État. Registre In-4° cartonné, 145 feuillets, papier. 1760 « Inventaire des déclaratoires des biens féodaux et ecclésiastiques de la province de C 4883 Maurienne existant au bureau de la péréquation, à Turin, divisé en deux parties ; 1° biens ecclésiastiques ; 2° biens féodaux », dressé par le secrétaire dudit bureau et par ordre du comte Ferraris. Registre In-4° cartonné, 38 feuillets, papier. 1760 C 4884 « Inventaire des déclaratoires des biens féodaux et ecclésiastiques de la province de Tarentaise existant au bureau de la péréquation, à Turin, divisé en deux parties ; 1° biens ecclésiastiques ; 2° biens féodaux, dressé par le secrétaire dudit bureau et par ordre du comte Ferraris.

Registre In-4° cartonné, 38 feuillets, papier.

C 4885 Inventaire des déclaratoires des servis féodaux et ecclésiastiques dans la province de Savoie existant au bureaudela péréquation, à Turin, divisé en deux parties ; 1° servis ecclésiastiques ; 2° servis féodaux, dressé par le secrétaire et par ordre du comte Ferraris. Registre In-4° cartonné, 45 feuillets, papier.

1760

C 4886 Inventaire des déclaratoires des servis féodaux et ecclésiastiques dans les provinces de Maurienne et de Tarentaise existant au bureau de la péréquation, à Turin, divisé en quatre parties ; 1° servis ecclésiastiques de la Tarentaise ; 2° servis féodaux de la Tarentaise ; 3° servis ecclésiastiques de la Maurienne ; 4° servis féodaux de la Maurienne, dressé par le secrétaire dudit bureau et par ordre du comte Ferraris.

Registre In-4° cartonné, 6 feuillets, papier.

1760

C 4887 « Registre contenant la nomenclature des états de biens féodaux ou ecclésiastiques communiqués au bureau central de la péréquation par la Délégation générale (province de Savoie-Propre), avec les reçus signés par le directeur du cadastre, Cocelli. Registre In-4° cartonné, 200 feuillets, papier.

1735

C 4888 État des servis ecclésiastiques ou féodaux de provinces de Maurienne et de Tarentaise commu-niqués au bureau du cadastre. — Cet état indique, pour chaque état de servis, les possesseurs, la nature des servis et la date de la déclaratoire de la Délégation générale. — Ordonnance qui prescrit aux corps ecclésiastiques, seigneurs, etc., qui ont obtenu des délaratoires de féodalité pour leurs servis, de remettre leurs nouvelles reconnaissances au bureau du cadastre. — Quelques reçus du directeur du cadastre constatant des remises de ce genre.

Liasse 7 pièces, papier.

1733-1742

C 4889 Inventaire des états des biens féodaux ou ecclésiastiques de la province de Tarentaise, fournis par la Délégation générale au bureau du cadastre, avec des reçus signés par l'avocat Cocelli, directeur du cadastre de Savoie.

Registre In-4° cartonné, 58 feuillets, papier.

1732

C 4890 Opérations relatives à la nouvelle répartition des tailles (péréquation) par suite de la confection du cadastre. – États fournis à la Délégation générale par les intendants de Maurienne et de Tarentaise et par des châtelains et des secrétaires de communes, faisant connaître, soit par des extraits du cadastre, des certificats de notoriété ou d'autres documents, les biens possédés par des seigneurs ou des ecclésiastiques, avec le chiffre de la taille pavée par ceux qui sont cotisés, et parfois aussi celui qu'ils paieraient s'ils l'étaient. Dans un état, pour la province de Tarentaise, dans lequel on a indiqué autant que possible la provenance des biens, on lit les annotations suivantes (qui sont plus ou moins exactes); « – Biens de l'archevêché de Mortiers donnés par les empereurs d'Allemagne par titres des années 996, 1196, 1226 et 1367. » – Pour les nombreuses chapelles de hameaux qui existaient dans beaucoup de communes, on relate les actes de fondation qui sont généralement du xve et du XVIe siècles. – Etc.

Liasse 139 pièces, papier.

1730-1762

C 4891 Nouvelle répartition des tailles. — « Recueil alphabétique des fonds qui ont été déclarés de l'ancien patrimoine de l'Église par la Délégation générale, et des fonds soumis à la taille, possédés par des corps et communautés séculières ou régulières des deux sexes, dans toutes les provinces du duché de Savoie, indiquant, pour chaque communauté religieuse, la paroisse où les fonds sont situés, la contenance en mesures de Savoie et le revenu. ».

Registre In-4° non cartonné, 78 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4892 Nouvelle répartition des tailles. — État, par provinces, des revenus féodaux ou ecclésiastiques, contenant, pour chacun d'eux, le nom de la paroisse par ordre alphabétique, celui des possesseurs, le revenu net, le chiffre de la taille répartie et celui de la taille réduite.

Registre In-4° non cartonné, 66 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4893 Nouvelle répartition des tailles. – « États sommaires des fonds cotisés des chapelles, confréries, cures et communautés religieuses séculières, relativement aux tabelles de la péréquation, en Savoie », rangés par provinces et dans l'ordre alphabétique des communes dans chaque province.

Registre In-4° cartonné, 70 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4894 Nouvelle répartition des tailles. – État des revenus des archevêchés, évêchés, abbayes royales ou régulières, chapitres, commanderies, prieurés et communautés ecclésiastiques des deux sexes qui possèdent, dans le duché de Savoie, des biens, tant de l'ancien patrimoine de l'Église que acquis depuis la mensuration, et y perçoivent des servis ». – Les auteurs de ce registre ont relié, en tête, des notes détaillées concernant l'établissement des plus importantes de ces maisons religieuses. – Les Augustins de Chambéry; – les religieux Feuillants de Saint-Pierre-de-Lémenc; – les monastères de la Visitation de Chambéry, d'Annecy, de Thonon et de Rumilly; – les Carmélites de Chambéry; – les religieux Observantins d'Evian; – les religieux de Saint-François-de-Paule, surnommés Minimes, de Thonon; les Ursulines de Sallanches; – les Bernardines d'Annecy; – les Carmes de Chambéry; – les religieuses Annonciades de Chambéry et d'Annecy; – les Barnabites de Bonneville; – les Capucins de Cognin; – la Sainte-Maison de Thonon; – etc. Registre In-4° cartonné, 52 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4895 Nouvelle répartition des tailles. – État détaillé présentant « le revenu des archevêchés, évêchés, abbayes royales ou régulières, chapitres, communautés, prieurés, commanderies et autres corps religieux de l'un ou de l'autre sexe qui possèdent, dans le duché de Savoie, des biens, tant de l'ancien patrimoine de l'Église que acquis depuis la mensuration, et qui y perçoivent des servis ou des dîmes. Le tout recueilli des opérations de la péréquation générale et rangé par ordre alphabétique » ; – précédé d'un répertoire alphabétique des cotes ecclésiastiques, indiquant, pour chaque établissement religieux, son nom, le revenu total de ses biens de l'ancien patrimoine de l'Église, le revenu total de ses biens sujets à la taille, le revenu total de ses biens acquis depuis la mensuration générale, et le produit total des servis qu'il perçoit.

Registre In-4° couvert en parchemin, 464 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

Questions relatives à la répartition des tailles, soulevées par le traité du 21 mars 1760 entre C 4896 la France et la Savoie, qui avait changé la limite entre les deux États, et en remontant le cours du Rhône jusqu'à Seyssel. - Manifeste du Sénat de Savoie ordonnant l'exécution des lettres-patentes du 13 novembre 1761, par lesquelles le roi de Sardaigne avait délégué l'intendant général de Savoie et les sénateurs Bourgeois, C. Dichat de Toisinge, comte Lovere de Maria et Roze, pour que « avec l'assistance de l'avocat fiscal général au Sénat de Savoie, ils procèdent, dans la ville de Chambéry, à la vérification des biens et rentes féodales ou de l'ancien patrimoine de l'Église ; rière les terres incorporées à la Savoie par le traité de limites, conclu avec la cour de France le 24 mars 1760 ». – État des sommes dont il doit être tenu compte, entre Sa Majesté le roi de Sardaigne et S. M. T. C., pour raison des tributs royaux des territoires respectivement cédés par le traité du 24 mars 1760. » - Arrêt du Conseil d'État de France (1762) qui décharge les communes d'Avallon, Bellecombe, Chapareillan et Barraud, des impôts que supportaient, en 1760 et 1761, les portions de leurs territoires cédées au roi de Sardaigne. - Manifeste de l'intendant général de Savoie prescrivant, en sa qualité de chef de la Délégation spéciale créée par les lettres-patentes du 13 novembre 1761, à tous les possesseurs de biens prétendus féodaux ou ecclésiastiques, dans les terres cédées par le traité de limites, de produire leurs titres à l'appui de leurs prétentions. – États et mémoires au sujet de la régularisation de l'impôt dans les communes ou parties de communes échangées entre la France et la Savoie (1761). - État de la taille établie sur des fonds situés en Savoie, depuis le traité de 1760, et possédés par des nobles dauphinois : Messieurs de Vaulserre, Ambroise de Beaumont, de La Cornière, de Gordes, de Barral, de Galiffet, etc. – Réclamations au sujet de la fixation des tailles dues par des Dauphinois possédant des biens en Savoie. - Etc. Liasse 104 pièces, papier.

1760-1790

C 4897 Questions relatives à la répartition des tailles, soulevées par le traité de délimitation du 24 mars 1760, entre la France et la Savoie. – États des nobles savoyards qui possédaient des biens sur territoire français. – Mémoire relatif au droit qui avait été concédé, en 1682, aux sujets savoyards ayant des propriétés en France, de faire entrer en franchise, en Savoie, les produits de leurs terres de France. – Lettres et réclamations adressées à l'intendant général de Chambéry, par plusieurs nobles savoyards, pour cet objet. – (Mademoiselle. d'Yenne, de Chaffardon, de Martinet, d'Oncieu ; Mmes de Lucey, d'Allemogne, la comtesse de Mareschal de Sentent, la marquise de Thônes). – Etc. Liasse 37 pièces, papier.

1763-1767

C 4898 Nouvelle répartition des tailles. – Placets présentés par des communes, des seigneurs et des établissements religieux, pour obtenir des exemptions de tailles. – Avis de la Délégation

générale sur quelques-unes de ces demandes. – Copies de patentes d'exemption de tailles, produites par le couvent de Sainte-Catherine d'Annecy (1633) ; les monastères de la Visitation de Chambéry, d'Annecy, de Thonon et de Romilly, avec un mémoire concernant ces quatre maisons religieuses. – Avis sur un placet des dames de la confrérie de Sainte-Élisabeth, en qualité de directrices de la Maison de Refuge fondée à Chambéry, pour les orphelins, par Mme de Faverges. – Extrait du testament d'Eustache Chapuis, indiquant le legs fait par lui au collège d'Annecy (13 décembre 1551). – Projet d'un billet royal au premier président du Sénat de Savoie « touchant les recours des paroisses et particuliers qui se prétendront surchargés par la nouvelle péréquation ». – Etc. Liasse 61 pièces, papier.

1551-1767

C 4899 Nouvelle répartition des tailles. – Notes mentionnant, pour une partie des communes du duché de Savoie, le montant de la taille contumaciale et les arrêts de la Délégation générale, pour la déclaration des biens de l'ancien patrimoine de l'Église.

Registre In-4° non cartonné, 60 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4900 Nouvelle répartition des tailles. – État présentant, pour chacune des communes du duché de Savoie, rangées par provinces dans l'ordre alphabétique, les chiffres de la taille royale ; des ustensiles du gouverneur ; des impositions pour les chemins, y comprise la portion due pour les biens féodaux ; l'impôt du papier timbré et le remboursement à la trésorerie pour les livres journaliers du cadastre.

Registre In-4° non cartonné, 56 feuillets, papier. Incomplet.

XVIIIe siècle

Délégation générale pour les affranchissements des droits féodaux. 1709-1793 - (C 4901-4971)

C 4901 Recueils de lettres-patentes, circulaires et instructions concernant ses opérations. — Édit du 19 novembre 1771, « pour l'affranchissement des fonds sujets à des devoirsféodaux ou emphytéotiques, en Savoie, qui crée, sous le nom de Délégation générale pour les affranchissements, une commission spéciale chargée de pourvoir à cette grande oeuvre, dans tout le duché de Savoie. — instructions pour l'application des règles tracées par l'édit de 1771. — Édit du 2 janvier 1762, pour l'affranchissement des taillables, que la Délégation générale de 1771 fut chargée d'achever. — Instructions y relatives. — Instructions de la Délégation générale aux Délégations particulières, instituées dans les provinces par un édit du 2 janvier 1778. — Lettres-patentes du 2 mai 1780, portant création de la province de Carouge et décidant que les paroisses attribuées à cette nouvelle province resteraient, à l'égard des affranchissements, du district des provinces dont elles venaient d'être démembrées. — Billet royal qui fixe, en 1784, la taxe due aux délégués et aux intendants pour le service des affranchissements. — Etc. Registre In-4° cartonné, 108 feuillets, papier.

1762-1786

C 4902 Recueil, en partie manuscrit et en partie imprimé, d'édits, circulaires et instructions. – Copie du registre précédent.

Registre In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1762-1786

C 4903 Circulaires et instructions concernant ce service. — Instructions du gouvernement à l'intendant général de Savoie, au sujet des amortissements des droits de mainmorte (1762). — Circulaires relatives à l'exécution de l'édit du 19 novembre 1771, pour l'affranchissement des devoirs féodaux. — Mémoire pour combattre les objections qui avaient été présentées par les nobles de la Savoie, « échauffés contre les affranchissements ». — Instructions aux intendants des provinces et aux secrétaires des communes. — Instructions du gouvernement concernant le sinistre des états spécifiques des biens féodaux, que les vassaux étaient tenus de produire à la Chambre de la délégation générale. — Etc. Liasse 28 pièces, papier.

1762-1791

C 4904 Correspondances générales. – Minutes de lettres adressées aux secrétaires des communes, au sujet des notes des taillables, remises par les possédant fiefs, et que les secrétaires étaient chargés de faire publier et afficher dans toutes les communes intéressées, en vertu de l'édit du 20 janvier 1762, portant affranchissement de la taillabilité personnelle, en Savoie. – Envoi d'un état des taillables de la Sainte-Maison de Thoron, à

Saint-Jeoire (3 juin 1762); – idem des Jésuites de Chambéry, au Bourget (17 juin 1762); – idem du marquis de Fleury, à Queige et au Villard de Beaufort (17 juin 1762); idem de la marquise de Chaumont, à Saint-Genix et Rochefort (29 janvier 1763); – idem du baron de Sougy, à Sales, (21 février 1763); – idem du baron de Saint-Oyen, à Domessin (14 mars 1163). – Etc.

Registre In-4° cartonné, 42 feuillets, papier.

1762-1765

C 4905 Correspondances générales. – Minutes des lettres adressées par Délégation générale, au procureur général du Roi, au sujet des affranchissements ; - concernant l'offre de 3000 francs, faite aux finances royales, par la commune de Barberaz, « pour l'extinction des droits féodaux appartenant au Roi, dans cette commune, à cause du château royal de Chambéry » (31 mars 1781); - transmettant huit contrats d'affranchissement, approuvés par la Délégation générale. Les deux premiers ont été faits par M. le comte de Rochefort, en faveur des communes de Meyrieux-Trouet, Saint-Pierre-d'Alvey, La Chapelle, Saint-Martin, Novalaise, Saint-Maurice-de-Rhotherens, Gerbaix et Verthemex; le troisième, en faveur de la commune de Thénésol, par le marquis de Lescheraine ; le quatrième, par M. François, d'Aiguebelette, et M. Perrin, en faveur de la commune d'Aiguebelette ; le cinquième, par M. Dufour de Valérieux, en faveur des communes de Grésin et Saint-Maurice ; le sixième, par le chapitre collégial d'Aix, en faveur de la ville d'Aix; le septième, par la demoiselle Beitaz d'Échallon, en faveur de la commune de Bassy; et le huitième, par le sieur Léger, en faveur de la commune de La Ravoire (8 mai 1782) ; - au sujet de l'affranchissement consenti par le comte de Conzié, en faveur des communes d'Arenthon et de Scientrier. Le comte Conzié possédait les droits féodaux en question, comme une dépendance de la baronnie d'Arenthon, qui avait été aliénée par le prince Henri de Savoie, duc de Genevois, à noble Philippe de Lucinge, en 1607 (1er juin 1785). – Etc.

Registre In-4° cartonné, 134 feuillets, papier.

1781-1792

C 4906 Correspondancesgénérales. – Lettres des administrations centrales de Turin, adressées à l'intendant général de Chambéry, membre et chargé de la correspondance de la Délégation générale ; – au sujet de la ferme du droit de chasse, dans la commune de Saint-Hélène-du-Lac, dont noble François de Roberty était seigneur (juillet 1776) ; – d'une offre faite par M. de Grailly, seigneur de Veigy, de retirer de la trésorerie, sur les sommes que ladite commune y avait déposées en fonds, pour son affranchissement, celle de 2000 francs dont il lui paiera l'intérêt à ; 3 0/0, jusqu'à ce que l'affranchissement puisse s'effectuer (28 octobre 1780) ; – concernant le prix et le paiement d'un affranchissement consenti par le prieur du Bourget, en faveur de la commune du Bourget (septembre 1781). – Etc.

1776-1788

C 4907 Correspondances générales. – Lettres adressées à la Délégation générale par des procureurs de communes et des possesseurs de fiefs, au sujet du paiement et de l'affranchissement des droits féodaux, dans tout le duché de Savoie ; – par M. de La Fléchère, comte de Veyrier, donnant des renseignements sur les juridictions qui lui appartenaient (21 novembre 1775) ; – par le marquis de Vuache, relativement à ses fiefs du haut Faucigny (novembre 1775) ; – par le marquis de Costa, au sujet de l'affranchissement de ses terres (29 mai 1779) ; – par la soeur L. de Châteaublanc, abbesse de Boulière, relativement à un droit de pêche. – Etc.

Registre In-4° cartonné, 488 feuillets, papier.

Registre In-4° cartonné, 384 feuillets, papier.

1774-1779

C 4908 Correspondances générales. – Lettres adressées par l'intendant de Maurienne ; – faisant ressortir les travaux considérables, imposés, sans rémunération, aux membres des délégations provinciales pour les affranchissements, et notamment au secrétaire de l'intendance, chargé des fonctions de secrétaire de la Délégation (8 mars 1778) ; – annonçant que les affranchissements consentis par le marquis de La Chambre et quelques autres seigneurs, en faveur des communes de La Chambre, Saint-Avre, lies Chavannes, Notre-Dame-de-Cruet, Saint-Martin-sur-la-Chambre et Montaymon, ont été approuvés par patentes de Sa Majesté (19 avril 1778) ; – accusant réception de deux arrêts par lesquels la Délégation générale approuvait les contrats d'affranchissement passés entre le sénateur de Savoiroux et les communes de Bramans, Aussois, Sollières et Termignon (8 janvier 1780) ; – au sujet du règlement du prix de l'affranchissement conclu entre la commune de Saint-Rémy, la commune de Saint-Léger et le comte de la Pérouse (6 octobre 1785). Etc. Registre In-4° cartonné, 110 feuillets, papier.

1778-1780

C 4909 Correspondances générales. – Lettres de l'intendant de Tarentaise ; – au sujet du règlement d'un affranchissement entre le chapitre métropolitain de Moûtiers et la commune de Saint-Martin-de-Belleville (14 avril 1777) ; – pour l'affranchissement des droits féodaux que noble Dutour de Villeneuve possédait dans la commune d'Essert-Blay (18 janvier 1781) ; – concernant un contrat d'affranchissement entre le chapitre de Tarentaise et les communes de Sainte-Foy, Villaroger et Séez (21 août 1786) ; – pour le règlement d'un affranchissement entre noble Ducret et la commune d'Aime et Tessens (2 juillet 1787) ; – au sujet d'un emprunt que les communes de Pesey, Tessens, Aime, Granier, Bellentre, Villargerel et Montvalezan-sur-Bellentre demandaient à faire à la caisse des affranchissements de la province, pour payer leurs affranchissements (3 décembre 1787). – Etc. Registre In-4° cartonné, 188 feuillets, papier.

1775-1788

C 4910 Correspondances générales. – Lettres adressées, de Turin et des provinces du duché de Savoie, autres que la Savoie-Propre, la Maurienne et la Tarentaise, à l'intendant général de Chambéry, chargé de la correspondance de la Délégation générale ; – au sujet de l'exécution des mesures ordonnées par l'édit du 20 janvier 1762, sur les affranchissements de la taillabilité personnelle (1764) ; – concernant une requête des syndics de la ville de Chambéry, qui sollicitaient l'autorisation de faire des affranchissements particuliers de fiefs appartenant aux hôpitaux de Saint-François et de Maché (1774) ; – du baron de Villette, de Turin, pour l'affranchissement du fief de Montjoie ; – concernant les affranchissements conclus entre M. de Mont-Saint-Jean et les communes de Saint-Offenge-Dessous, Saint-Offenge-Dessus et le Montcel (1786) ; – du ministre de Turin, informant que le Roi venait de constituer un Congrès, chargé d'examiner la question des a ventes que des maisons religieuses étrangères cherchaient ou pouvaient chercher à contracter des biens fonds qu'elles possédaient en Savoie, et de l'exportation des capitaux qu'elles retireront des affranchissements » (1790) ; – etc.

Liasse 48 pièces, papier.

1764-1791

C 4911 Correspondances générales. - Lettres adressées à l'intendant général, par des secrétaires de communes, des fonctionnaires, des seigneurs, etc., de la province de Savoie-Propre; par la comtesse de Piolenc, au sujet d'un homme qui était sur ses terres, taillable à miséricorde, et demandait à s'affranchir, en vertu de l'édit de 1762 ; - annonçant la visite des députés de Marthod, qui venaient conférer de l'affranchissement que cette commune proposait au marquis de Lescheraine, en vertu de l'édit de 1771 ; - par le marquis d'Yenne, discutant longuement l'édit des affranchissements, qui ne fut pas accueilli tout d'abord avec beaucoup de sympathie, par les seigneurs (1773) ; par le secrétaire de la commune, annonçant que les syndic et conseil de La Beauche, accompagnés de plusieurs notables dudit lieu, sont venus chez lui, en corps, pour l'inviter à faire part à l'autorité supérieure, de leur intention de s'affranchir (1774); - par M. de Livron, capitaine dans le régiment de Maurienne, relativement à l'affranchissement de sa terre de Chamoux (1781) ; - annonçant que la commune de Villard-Léger venait d'adopter les conditions de l'affranchissement du fief que l'évêque de Chambéry possédait sur son territoire (1782) ; - par le chevalier de La Place, au sujet d'un détachement de soldats, qui avait élu demandé pour contraindre des contribuables en retard de payer l'impôt pour les affranchissements (1791) ; – etc. Liasse 140 pièces, papier.

1768-1792

Correspondances générales. - Lettres adressées, des provinces de Maurienne et de C 4912 Tarentaise, à l'intendant général de Chambéry, qui était chargé de la correspondance de la Délégation générale. - Copie d'un billet royal adressé à la Chambre des comptes et au Sénat de Savoie, concernant un contrat d'affranchissement passé entre « le comte Joseph-François de Duing de La Val-d'Isère et les communes de Saint-Michel, Saint-Julien, Montdenis, Saint-Martin-de-la-Porte, Beaune, Thyl, Orelle, Saint-Martin-Outre-Arc, Valmeinier, La Chapelle, Montpascal, Montgelafrey, Hermillon, Le Fresney, Les Fourneaux, Modane, Bourget, Villarodin, Aussois, Bramans, Avrieux, Solières-Sardières, Lanslebourg et Termignon, avec extinction et anéantissement universel, même pour la directe, de tous les divers fiefs seigneuriaux » (1765). – Lettre relative au règlement d'un affranchissement entre le marquis de La Chambre et la commune de Montgelafrey (1773) ; - idem entre le sénateur de Savoiroux et les communes de Bramans, Sollières- Sardières et Termignon (1774) ; idem entre le chef-lieu de la commune de Montagny et les prêtres de l'Église Sainte-Marie de Moûtiers (6 mars 1775); - idem entre la commune de Macôt et noble de Gilly (avril 1775) ; – idem entre la commune de Villaroger et le marquis de Coudrée qui, moyennant le prix total de 10000 francs, s'était en outre engagé à « relever la communauté envers tous autres seigneurs » (1784). – Etc.

Liasse 97 pièces, papier.

1762-1792

Instruction des demandes soumises, par des communes ou des seigneurs, à la Délégation générale ; rangées dans l'ordre alphabétique des communes où sont situés les biens à affranchir. - Lettres A et B. - Assemblées générales, dans les communes, dont tous les habitants étaient admis, par l'édit de 1771, à se prononcer sur l'opportunité et sur les conditions de l'affranchissement. – Mémoires et requêtes ; nominations de procureurs. – Etc. - Délibérations des communes d'Aillon, Albers, Arith. - Idem de la commune d'Aix, à laquelle se présentèrent Révérend Christophe, fils de feu noble François-Joseph d'Orengiani d'Alexandry, et noble Joseph, fils de noble Claude de Buffet de Tresserve, qui offrirent spontanément de traiter à l'amiable, pour l'affranchissement de leurs droits féodaux. -Séance capitulaire des religieuses de Sainte-Marie de Rumilly, qui nomment la sueur Françoise du Noyer leur procuratrice, pour traiter l'affranchissement des droits féodaux qu'elles possédaient dans la commune d'Albens (1772). - Requête dans laquelle la commune d'Arbin fait observer qu'ayant délibéré de s'affranchir complètement, quelques seigneurs ayant déjà déposé leurs états de fiels, notamment dame Antoinette-Henriette de Costa, veuve de M. Charles-Joseph-Joachim Milliet, marquis de Faverges, comme tutrice de Joseph-Henri Milliet, son fils; le syndic demande que les autres seigneurs soient assignés, pour le môme objet (1789). - Assemblée générale des habitants de la commune de Betton-Bettonet, pour les affranchissements ; relatant les seigneurs qui possédaient des droits féodaux dans la commune (1772). - Etc.

Liasse 88 pièces, papier.

1717-1790

Instruction des demandes. - Assemblées générales de communes, nominations de C 4914 procureurs, etc. – Lettre C. – Délibération du conseil de la commune de Chamoux, indiquant les seigneurs avec lesquels il y avait lieu de traiter pour des affranchissements (1772). -Assemblée des communiers de La Chapelle-Saint-Martin, à laquelle le curé assistait (1772). Idem de la commune de Chignin, portant répartition provisoire du capital de l'aumône du prieuré de Saint-Jeoire en faveur des communiers de Chignin, pour les aider à payer leurs cotes des affranchissements. - Assemblée capitulaire des religieuses de la Visitation de Chambéry (Marie-Sophie Morand de Grilly, supérieure ; Marguerite-Julie de La Place ; Louise-Agathe Dichat ; Marie-Adélaïde de Salins ; Gertru-de-Eulalie de Saint-Marcel), nommant un procureur, chargé de régler le prix de l'affranchissement des droits féodaux qu'elles possédaient dans la commune de Chignin (1779). - Procuration donnée par noble Jacques-Melchior, fils de feu noble François de Martinel, pour ses affranchissements de Chignin. – Idem par Messire Guillaume, fils de Messire Joseph-Louis d'Oncieu, marquis de la Bâthie, pour ses affranchissements dans la commune de Curienne (1772). - Etc. Liasse 126 pièces, papier.

1733-1789

Instruction des demandes. - Mémoires, requêtes, délibérations communales, etc. - Lettres C 4915 D-L. - Requête par laquelle les habitants de Drumettaz-Clarafond demandent à faire un emprunt à la caisse des affranchissements de la province, pour parvenir à payer le leur (1788). - Procès-verbal d'une séance du conseil de la commune de Grésy-en-Genevois, dans laquelle les nobles Joseph, fils de Claude-Louis de Buttet, seigneur de Tresserve, et Charles, fils de noble Louis de Mouxy viennent déclarer qu'ils sont disposés à s'entendre à l'amiable, pour le règlement de l'affranchissement des droits féodaux qui leur étaient dus dans cette commune (1722). - Délibération, en assemblée générale, des communiers de Grignon ; « ayant envisagé que le joug de la servitude leur est à charge, et qu'il est de l'intérêt de tous les particuliers de jouir, au plus tôt, du bénéfice de l'édit de S. M. le feu roi Charles-Emmanuel, d'heureuse mémoire. » (1781). – Délibération du conseil communal d'Hauteluce, relative à un affranchissement projeté entre cette commune et le marquis de Beaufort (1768). - Requête des habitants de Jongieux, énumérant les ressources qu'ils se proposaient d'appliquer au paiement de leurs affranchissements, parmi lesquelles ils citent une « aumône fixée annuellement à 66 l. 13 s. 4 d. qui leur est payée par M. le marquis de Lucey, à forme d'un légat, fait par un de ses ancêtres » (1779). – Supplique par laquelle les habitants de Longefoy demandent au Roi d'approuver les affranchissements qu'ils avaient passés, avant l'édit de 1771, avec les seigneurs qui jouissaient de servis ou autres droits féodaux, dans leur commune, savoir ; Messire Hyacinthe d'Oncieu, marquis de Chaffardon, Jean-Louis et François-Xavier d'Oncieu, ses frères (1740) ; noble Charles-François de Gilly de Villarémond (1761) ; noble Aimé Troillet (1764) ; nobles Alexis et Claude-Joseph du Maney (1766). - Etc.

Liasse 68 pièces, papier.

Instruction des demandes. – Mémoires, requêtes, assemblées générales, nominations de procureurs, etc. – Lettre M. – Ordonnance par laquelle l'intendant général de Chambéry enjoignait aux seigneurs possédant fiefs dans la commune des Marches (Eugène de Bellegarde, marquis des Marches; Joseph-Joachim d'Allinges, marquis de Coudrée; François-Joseph de Montagny; Gabriel et Antoine de Cize, oncle et neveu; Joseph Sarde de Candie; Charles-Joseph-Joachim Milliet, marquis de Faverges; l'archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambéry; l'abbaye de Tamié et la Sainte-Maison de Thonon), de remettre à la Délégation générale les états spécifiques de leurs fiefs, dont la commune avait voté l'affranchissement (1779). – Délibérations de la commune de Mercury-Gemilly qui, « ayant été informée que plusieurs communes, dans le duché de Savoie, ont obtenu de Sa Majesté la permission de s'affranchir », avait sollicité la môme faveur en 1769. – Idem de la commune de Méry, pour son affranchissement des servis, rentes féodales ou emphytéotiques, dues au doyen de la Sainte-Chapelle de Chambéry, au marquis de La Chambre, au seigneur de Saint-Oyen (1772). – Etc.

Liasse 75 pièces, papier.

1754-1792

Instructions des demandes. - Assemblées générales de communes, délibérations de C 4917 conseils communaux, procurations, mémoires, etc. – Lettres N à R. – Assemblée généraie des communiers de Novalaise, indiquant les seigneurs qui percevaient des servis et autres droits féodaux sur le territoire de leur commune, savoir Mme la comtesse de Prolenc, née de Chaumont ; le marquis de Saint-Séverin ; le seigneur marquis d'Yenne ; le seigneur marquis Costa ; les chapitres de Belley et de Saint-Chef ; les curés de Novalaise et de Gerbaix ; les jésuites de Chambéry ; la dévote abbaye de Tamié (1772). - Ordonnance de l'intendant général de Chambéry pour la publication, dans la commune d'Oncin, des états de fiefs déposés, en vue de l'affranchissement, par noble Nicolas Perrin et son fils ; noble Anthelme de Bavoz ; le commandeur des Échelles et le procureur de la Grande-Chartreuse (1789). -Procuration donnée par noble Joseph-Antoine de Biu de Flumet à noble Antoine Bongain, pour les affranchissements de la commune de Pallud (1772). - Constilotion d'un procureur par dom Janus, fils de feu Messire Claude-Jean-Baptiste, comte de Sonnaz, colonel de la légion des campements, baron d'Arenthon, etc., pour exiger de la commune de Puigros la somme de 9400 francs qui lui était due en sa qualité d'héritier de Messire Joseph-François de Conzié, comte des Charmettes, pour le prix de l'affranchissement de ladite commune (1789). - Procuration donnée par illustre dame Louise-Marguerite, fille de feu Messire Jean-François de Clermont-Mont-Saint-Jean, veuve et héritière de Messire Claude-François de Mareste, baronne de Montfleury, à dame Bonne-Henriette de Mareste, sa fille, pour la représenter pour la conclusion des affranchissements de la commune de Rochefort (1772).

Liasse 61 pièces, papier.

1772-1790

C 4918 Instruction des demandes. – Mémoires, rapports, délibérations communales, procurations, etc. - Lettre S. - Assemblée générale des habitants de la commune de Saint-Cassin, pour l'affranchissement de tous les droits féodaux dus, sur son territoire, au comte de Vars, seigneur de Saint-Cassin; à M. de Villeneuve, au marquis de Challes, à M. de Garnerin, au comte de La Tour et à la Sainte-Maison de Thonon (1772). - Délibération de la commune de Saint-Innocent, qui nomme des procureurs chargés de négocier son affranchissement des servis féodaux appartenant à l'abbaye d'Hautecombe ; « en faisant entrer en compensation du prix de l'affranchissement, les 55 veissels de seigle que ladite abbaye était tenue de distribuer en aumônes » (1783). - Projet d'un affranchissement à passer par le marquis d'Yenne avec la commune de Saint-Jean-de-Chevelu (1784). – Procuration donnée, dans la maison du seigneur de Saint-Réal, située rue du Paquier, à Annecy, par Messire François, fils de feu François Vichard de Saint-Réal, seigneur de Saint-Réal, Villard-Chabod et autres lieux, natif de Chambéry et habitant à Annecy, pour les affranchissements demandés par la commune de Saint-Jean-de-la-Porte (1772). - Rapport au sujet d'un recours adressé à la Délégation générale par le baron Jean-Joseph Foncet, au sujet de l'affranchissement de la commune de Saint-Jeoire (1779). - « Respectueuses représentations que le secrétaire de la commune de Saint-Julien en Manrienne prend la liberté de faire, sur la plainte formulée contre lui, par le vicaire perpétuel dudit lieu », à l'occasion du procès des affranchissements (179I). - Etc.

Liasse 147 pièces, papier.

1731-1790

C 4919 Instruction des demandes. – Requêtes, délibérations communales, procurations, mémoires, etc. – Lettres T à V. – « Mémoire concernant tant la lare et juridiction de La Thuile sur Montmélian et les rentes et fiefs qui en dépendaient, inféodés comme ci-après, que possède

ailleurs, rière ladite terre, la vénérable chartreuse d'Aillon » (1772). - Mémoire concernant les fiefs nobles de Tournon (1772). - Procuration passée au château de Tournon, par Messire Joseph-Amédée, comte de La Tour, lieutenant-colonel des chevau-légers de Sa Majesté, fils de feu Messire François-Joseph, comte de La Tour, en sou vivant général des armées du Roi et gouverneur de la province de Saluces ; à dame Adélaïde Duclos de Bonne et d'Ezery, son épouse, et à Mme Joseph Duclos, comte de Bonne et d'Ezery, son beaufrère, à l'occasion des affranchissements de la commune de Tournon (1782). - Convention au sujet des droits féodaux, entre là commune de La Trinité et Messire Joseph-Frédéric-Pan Lai éon Milliet, marquis d'Arvillard, autorisé par dame Thérèse-Lucie de La Pérouse, sa mère, et encore, cette dernière, en qualité de tutrice de Messire Sylvestre Milliet d'Arvillard, son autre fils (1785). - Assemblée générale des habitants de la paroisse de Villard-Léger, pour l'affranchissement des droits féodaux dus au marquis de Coudrée ; aux religieuses de l'abbaye du Bellini ; à Messire Amé- Philibert de Mellarède, comte du Bottonet ; au prévôt du chapitre d'Aiguebelle, etc. (1172). - Procuration donnée par noble Étienne-Joseph, fils de feu noble Philibert Charroct, seigneur de Saint-Jeoire, comte de La Chavanne, major de la ville de Chambéry, à l'occasion de l'affranchissement des droits féodaux qui lui étaient dus à Yenne (1172). - Etc.

Liasse 116 pièces, papier.

1734-1791

C 4920 Affaires collectives, concernant à la fois plusieurs communes. - Copie non signée d'un rapport que le roi avait demandé sur les mémoires que les divers seigneurs du duché de Savoie avaient présentés, à l'occasion de l'exécution des opérations prescrites par l'édit du 19 décembre 1771, pour les affranchissements. - « Relation que fait la Délégation de la province de Genevois, sur les notices demandées par la Délégation générale, au sujet des affranchissements » (1779). - Rapport de l'intendant de Maurienne sur les opérations relatives aux affranchissements dans sa province, faisant connaitre qu'au 21 janvier 1772, sur les 66 paroisses qui la composaient, il n'y en avait que deux qui n'eussent pas accepté le bénéfice que Sa Majesté leur proposait par son édit du 19 décembre 1771, savoir ; Saint-Jean-d'Arves et Avrieux. Exposé des motifs du refus des populations de ces deux communes. - Requête de Messire Joseph-Joachim de Rovère de Saint-Séverin, marquis de Verel et Dullin, capitaine dans le régiment de Maurienne, à l'occasion de l'affranchissement des droits féodaux qu'il possédait dans les communes de Dullin, Ayn, Saint-Alban-de-Montbel, Novalaise, Marcieux, La Bridoire, Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel (1781). -Requête collective des nobles Joseph-Joachim d'Allinges, marquis de Coudrée, d'Aix et autres lieux, gentilhomme de la chambre du Roi, et Victor-Amé Asinari, marquis de Seyssel, aussi marquis d'Aix, au sujet de l'affranchissement des droits féodaux qui leur appartenaient dans les diverses paroisses du mandement d'Aix (1779). - Dossier de l'affranchissement des droits féodaux appartenant au prieuré de Saint-Jeoire, dans les paroisses de Chignin, Triviers, Curienne, Barby et Les Marches (1780). - Etc. Liasse 51 pièces, papier.

1754-1792

C 4921 Pièces produites, pour l'instruction des demandes, par des seigneurs (laïques), par ordre alphabétique des noms de ces seigneurs. - Lettres A à C. - État spécifique des fiefs dépendant du château de Chamoux, appartenant à noble Joseph d'Albert. - Idem du fief qui avait été reconnu en 1641, en faveur de noble Jacques-Balthazar de Bellegarde, acquéreur de noble Balthazar, fils de Pierre de Cuynes, qui relate des rénovations antérieures en faveur de Jean-François et de Louis, fils de noble Richard de Cuynes, dans la commune de fils (1787). - Idem de la rente appartenant à noble Joseph de Bosredon de Chauvance, chevalier de justice de l'Ordre de Malte, commandeur de Saint-Jean-du-Temple, dans la paroisse de Valloire, et à cause de sa commanderie (1790). - Sommaire de la rente de la maison-forte de Saint-Avre, reconnue en faveur de noble Louis Chabod, seigneur de Lescheraine. - Idem des servis dus au baron de Châteauneuf, dans les paroisses de Châteauneuf, Hauteville, Bourgneuf, Coise, Chamousset et Chamoux. – État spécifique des redevances de toutes natures, relevant du marquisat de La Chambre, dans la paroisse d'Hermil-lon, en faveur de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, d'après un ancien terrier de 1515 (1780). - Terrier des rentes féodales, dues à la baronne de Cuzy, dans la commune de Bonvillaret (1790). - Etc. Liasse 14 pièces, papier.

1775-1792

C 4922 Pièces produites par les seigneurs (laïques) pour l'instruction des demandes. – Lettres D à L. – État spécifique du fief que possède dame Josephte-Julie Dufrenay, baronne de Saint-André, dans la paroisse d'Ayton, à cause de son château de Bonvillaret (1790). – État spécifique des contenances et servie féodaux, reconnus par les habitants de la paroisse de

Lanslebourg, au profit de noble Jacques Dupont (1501). – État sommaire du fief Dupont dans les paroisses de Beaune et de Saint-Martin-de-la-Porte (1519). – Idem des redevances féodales, dues à noble François Dupont, dans les paroisses de Termignon et Sollières (1525). – État générique du fief Dupont, reconnu en 1640, en faveur de noble Balthazar de Bellegarde, qui relate une rénovation en faveur de noble Urbain Dupont, seigneur de Myans, en 1559 (1786). – Déclaration des servis dus, dans la paroisse de Saint-Martin-sur-la-Chambre, à l'avocat Graffion, subdélégué de l'intendance générale de Savoie, comme ayant-droit de demoiselle Gasparde Reveldel, sa mère, fille de noble Claudine de Saint-Avre, qui était fille de noble Maximilien Barbery de Saint-Avre, icelui acquéreur de la maisonforte de Lescheraine (1729). – Tabelle générale de la consistance des fiefs appartenant à la commune de Lanslebourg (1768). – Mémoire relatif à l'évaluation des rentes et droits féodaux appartenant à noble Étienne Leblanc, dans les paroisses de La Croix-de-la-Rochette, Le Pontet, Etable, Betton, Chamousset, La Table et Presle (1786). *Liasse 19 pièces, papier.*

1501-1790

C 4923 Pièces produites par les seigneurs (laïques) pour l'instruction des demandes. – Lettre M. – États spécifiques des fiefs de noble Gabriel de Mareschal et demoiselle Humberte, sa femme, à Orelle et à Saint-Martin-d'Arc, d'après d'anciens terriers de 1559 et 1564. – États des redevances dues par les habitants de Valmeinier à noble Balthazar de Mareschal de Buyn. – Tabelle des redevances dues, aux nobles fleuri, Pétremand et François de Mareschal de Luciane, dans la commune de Beaune, par indivis avec noble Martin de Mareschal de Luciane, seigneur de La Buffette (1760). – Reconnaissances de Pierre Perrod, en faveur d'Antoine de Montdragon, commandeur du château de Miolans (1518). – États des fiefs de dame Martin de La Motte dans les paroisses de Saint-Martin-d'Arc et de Thyl (1520 et 1538).

Liasse 24 pièces, papier.

1518-1709

C 4924 Pièces produites par les seigneurs (laïgues) pour l'instruction des demandes. - Lettres N à S. – État des titres que présente noble Aymard de Nicole, seigneur de la maison-forte de La Place, pour prouver que M. Claude Nicole, avocat, était déjà noble lorsqu'il a acquis la maison-forte de La Place, en 1575. - Evaluation du fief de noble Charles-Albert du Noyer dans les paroisses de Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Jean-de-la-Porte et Fréterive (1786). -État des particuliers qui sont hommes-liges taillables de Messire Joseph-Pantaléon de Bertrand, comte de La Pérouse, à cause de son fief de Saint-Remy (1761). - État des taillables que remet noble et spectable J.-Joseph de Bracorens de Savoiroux, dépendant de la rente de la vicomté de Maurienne qu'il possède en qualité de mari constitutaire de dame Anne-Marie Chapel, comtesse de Rochefort et vicomtesse de Maurienne (1764). -Reconnaissance et attestation de la commune du Bourget, concernant les droits, biens et revenus particuliers appartenant au souverain, à cause du château du Bourget (1566). - État détaillé dn fief du Roi dans la paroisse de Colonges (1790). - État fourni par le commissaire d'extentes de Maurienne du fief que le duc Emmanuel-Philibert de Savoie possédait dans les paroisses de Momdenis, Avrieux, Le Bourget, Modane, Saint-Michel, Les Fourneaux et Le Freney (1570). – Etc.

Liasse 21 pièces, papier.

1570-1790

C 4925 Pièces produites par les seigneurs (laïques), pour l'instruction des demandes. – Lettre T. – États spécifiques du fief de Tigny, dans les paroisses de Jarrier, Hermillon, Saint-Pancrace et Saint-Jean-d'Arves (1786). – États des fiefs d'Aiguebelle, Ayton et Randens, indivis entre le comte de La Tour et le baron Castagnère de Châteauneuf (1783). – État spécifique et générique des fonds, servis, plaids et autres droits seigneuriaux dépendant du fief de Gaspard, fils de Jean Truchet, avocat au Sénat de Savoie, situé à La Chambre, dressés sur les rénovations faites par Me- Sibourne, Paraz et Bourgeois qui ont renové, savoir ; le 1er, en faveur dudit Jean Truchet ; le 2e, en faveur de noble Balthazar de Bellegarde, et le 3e, en faveur de noble Urbain Dupont, ayeul maternel dudit noble de Bellegarde ; ledit fief acquis par ledit spectable Truchet de noble Joseph-François du Verger de Bellegarde (1787). – Etc. Liasse 100 pièces, papier.

1780-1787

C 4926 Pièces produites par des ecclésiastiques pour l'instruction des demandés. – Évêchés et chapitres cathédraux. – Évaluations des rentes et droits féodaux dépendant du prieuré d'Ayton et appartenant aux évêques de Maurienne, avec un projet de contrat pour l'affranchissement des fiefs de l'évêché (1792). – État des fonds, servis et autres redevances dépendant du fief de Bellentre et appartenant au chapitre cathédral de Maurienne, dans les communes de Saint-Martin-sur-la-Chambre et de Saint-Avre (1763). –

Etat des contenances, servis et autres devoirs féodaux, dans la paroisse d'Albiez-le-Jeune, à cause des prébendes du chapitre cathédral (1769). — État sommaire du fief du chapitre cathédral à Saint-Sorlin-d'Arves (1769). États spécifiques des fiefs de Ribaud et de La Ravoire, appartenant à Révérend J.-P. Borivend, chanoine de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, qui les avait achetés du seigneur de Manuel de Localel, situés à Saint-Étienne-de-Cuynes, à Sainte-Marie-de-Cuynes et à Saint-Colomban-des-Villards (1787). — États du fief de la sacristie du chapitre cathédral de Maurienne à Villargondran (1766-1769). — Etc.

Liasse 19 pièces, papier.

1763-1792

C 4927 Pièces produites par des ecclésiastiques pour l'instruction des demandes. – Abbayes et chapitres collégiaux. – État des servis, droits et devoirs seigneuriaux, dus à l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse, dans la paroisse de Lanslevillard (1785). – État générique des droits seigneuriaux appartenant au chapitre collégial de La Chambre, à cause de son fief du prieuré de Saint-Marcel-de-la-Chambre, indivis avec les religieuses de l'abbaye du Betton d'après un terrier de 1471 (1775). État spécifique du fief du chapitre de La Chambre, dans la paroisse de Saint-Avre (1786). – États spécifiques des droits féodaux appartenant à la Sainte-Maison de Thonon, dans les paroisses de Chignin, Francin et Les Marches, à cause de son prieuré de Saint-Jeoire (1741). Liasse 16 pièces, papier.

1585-1786

C 4928 Pièces produites par des ecclésiastiques pour l'instruction des demandes. — Cures et chapelles. — États des biens de l'ancien patrimoine de l'Église et des revenus des cures de Montvernier, Termignon, Aussois, Albiez-le-Jeune, Argentine, Les Fourneaux, Saint-Alban-d'Hurtières, Valmeinier, Saint-Léger, etc. — État générique que donne Révérend Benoît Lambert, prêtre et recteur de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, érigée à Mont-Livet, paroisse de Montdenis ; du fief provenu des nobles Jacques et Louis de La Balme, et d'iceux acquis par Révérend Jean Jobert, fondateur de ladite chapelle, lequel fief est situé dans la paroisse de Notre-Dame-du-Cruet, dressé d'après des terriers de 1478, 1539 et 4573 (1779). — Biens de la chapelle de Saint-Anne, fondée dans l'église cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne. État dressé d'après un terrier de 1641. Liasse 53 pièces, papier.

1740-1781

C 4929 Pièces produites pour l'instruction des demandes. – États des fiefs de la commune de Saint-Jean-du-Temple de Chambéry, membre de Saint-Michel, dans les paroisses de Beaune, Saint-Martin-de-la-Porte et Saint-Michel, dressés par un commissaire d'extentes qui les certifie conformes aux titres y désignés, lesquels seront exhibés aux parties intéressées, dans les archives de l'Ordre de Malte, situées dans la maison du seigneur Guigues de Revel, en rue Croix-d'Or de cette ville de Chambéry.

Liasse 3 pièces, papier.

1787

C 4930 Pièces produiies pour l'instruction des demandes. – État sommaire des biens possédés, à Saint-Jean-de-Maurienne, par des gens de mainmorte ; l'évêché, la ville, le chapitre cathédral, la cure de Notre-Dame, la cure de Saint-Christophe, la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, les capucins, les religieuses Bernardines, la confrérie des Pénitents blancs, le collège Lamberfn, l'hôpital de la Charité, la chapelle de Notre-Dame-de-Miséricorde, etc. – Notés fournies par les secrétaires de communes sur les dîmes ecclésiastiques et les droits féodaux percus dans chaque commune. – Extraits de cadastre relafifs aux biens de l'ancien patrimoine de l'église dans diverses communes. *Liasse 44 pièces, papier.*

1779-1790

C 4931 Pièces produites pour l'instruction des demandes. — Inventaire des titres relatifs aux affranchissements qui ont été remis au secrétaire de la Délégation générale. — Débris d'un inventaire d'états de fiefs, commençant au n° 1984, et qui fait connaître, pour chaque fief, les communes sur lesquelles il s'étendait (1790). — Récépissés donnés par des secrétaires de communes et par d'autres personnes auxquelles le bureau de la Délégation prêtait des patentes d'affranchissement de communes (1786-1790).

Liasse 111 pièces, papier.

1786-1790

C 4932 Enregistrement, dans le bureau de la Délégation générale, de la remise des états spécifiques des servis aux procureurs des communes, et récépissés donnés par eux. Registre In-4° cartonné, 286 feuillets, papier.

1780-1790

C 4933 Comptabilité. – Registre des recettes et dépenses pour les affranchissements de chaque commune de la province de Savoie-Propre », portant en tête l'ordonnance par laquelle le baron Vignet des Étoles, intendant à Chambéry, instituait, conformément aux prescriptions du gouvernement, le 7 août 1772, une caisse spéciale des affranchissements pour la province de Savoie-Propre, destinée à centraliser les fonds des communes pour les affranchissements, et à faire tous les paiements ordonnés, pour ce service, par la Délégation générale.

Registre In-4° couvert en parchemin, 198 feuillets, papier.

1772

C 4934 Comptabilité. – Registre contenant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, le montant des rentes ou impositions annuelles pour les affranchissements, ainsi que le chiffre et la date des versements effectués par les communes.

Registre In-4° couvert en parchemin, 273 feuillets, papier.

1773-1790

C 4935 Comptabilité. – Compte du trésorier pour la caisse des affranchissements de la province de Savoie-Propre, de 1772 à 1782, indiquant sommairement pour chaque commune les sommes entrées et sorties.

Registre In-4° cartonné, 38 feuillets, papier.

1783

C 4936 Comptabilité. – Compte des opérations de la caisse des affranchissements, de 1772 à 1783, présenté par le trésorier général Mansoz, des et arrêté par l'intendant général de Chambéry, le 21 mars 1785.

Registre In-4° cartonné, 40 feuillets, papier.

1783

C 4937 Comptabilité. – Parallèle des impositions pour les années 1772 et 1773, avec les fonds pour les affranchissements. – État, par communes, des sommes à percevoir en 1773, pour 1772, par la caisse des affranchissements, suivi de la valeur, en livres, de toutes les monnaies alors en usage. – États, par communes et par ordre alphabétique, des paiements faits par toutes les communes de la province de Savoie-Propre, avec le bordereau des espèces qui composent le total de ces paiements. État des sommes imposées pour les affranchissements, de 1772 à 1777, avec l'annotation des paiements faits ou restant à faire par chaque commune au 1er mars 1778 dans la province de Savoie-Propre. – État présentant les fonds cotisés pour chaque commune et pour le service des affranchissements (1789). – Tableau comparatif des sommes imposées pour les affranchissements en 1790 et 1791. – Compte général des opérations de la caisse des affranchissements de la province de Savoie-Propre, dressé par le trésorier général Mongis. Liasse 14 pièces, papier.

1772-1791

C 4938 Comptabilité. – Compte du trésorier de la caisse des affranchissements dans la province de Maurienne, assuré par le sénateur Tiollier qui avait été commis à cet effet (1774). – Compte sommaire des opérations de la caisse des affranchissements en Maurienne, de 1771 à 1783, présenté à la Délégation générale par le trésorier de la province (1783). – Compte général de la caisse des affranchissements des fiefs dans la province de Maurienne, depuis 1765 jusqu'à 1788, dressé par suite de l'ordonnance de la Délégation générale du 28 mars 1788, précédé d'un rapport sur les opérations. – Compte de la recette et de la dépense des affranchissements en Maurienne (1791-1792).

Liasse 6 pièces, papier.

1774-1792

C 4939 Comptabilité. – États pour chacune des communes de la province de Savoie-Propre (rangées dans l'ordre alphabétique) des sommes bilancées et payées pour les affranchissements. – lettres A à L. Liasse 120 pièces, papier.

1771-1790

C 4940 Comptabilité. – États pour chacune des communes de la province de Savoie-Propre (rangées dans l'ordre alphabétique), indiquant les sommes bilancées et payées pour les affranchissements. – Lettres M à Y.

Liasse 142 pièces, papier.

1771-1790

C 4941 Comptabilité. – Requêtes, mémoires, liquidations, etc., pour le paiement, aux possesseurs de droits féodaux et par les communes, des sommes fixées par la États de répartition du prix de l'affranchissement des fiefs des nobles François et Perrin, dans l'a commune d'Aiguebelette (1781). – « Egance du prix des affranchissements du chapitre cathédral de Maurienne, à Saint-Michel (1787). » – Requête de l'économe royal des biens des Jésuites

supprimés au sujet du prix des affranchissements qu'ils avaient consenti (1781). – Requête de la commune de Montagnole, qui demandait à. emprunter, à la caisse des affranchissements, ce qu'elle s'était engagée à payer ; au comte de Bonne d'Ézery, au baron de Montfort, au seigneur de Salin, au seigneur de Garnerin, à l'ordre des Saints Maurice et Lazare, aux hôpitaux de Saint-François et de Maché, à Chambéry, et au marquis de Faverges (1785). – Supplique collective des communes de Tournon, Verrens-Arvey, Cléry-Frontenex et Saint-Vital, qui demandaient à emprunter à la caisse des affranchissements, pour se libérer des droits féodaux qu'ils devaient au comte de La Tour (1787). – Pourvoi de noble Benoit-Jérôme de Bienvenu, seigneur de Montdragon, officier dans le régiment de Maurienne, afin d'être autorisé à se faire payer par les communes de Lay-Avressieux, Saint-Genix et Belmont-Tramonet (1788). – Demande de dame Josephte-Gasparde de More, baronne de Montgelaz, agissant en qualité de procuratrice générale de noble Janus de Garnerin de Montgelaz, son mari, lieutenant-colonel au service de l'Électeur de Bavière, pour le paiement des affranchissements qu'il avait consentis en faveur de la commune de Saint-Cassin (1791). – Etc.

Liasse 52 pièces, papier.

1773-1791

C 4942 Comptabilité. – Cotet de la répartition du prix des affranchissements faits ou à faire en faveur de la commune de Lay-Avressieux.

Registre In-f° cartonné, 36 feuillets, papier.

1772-1790

C 4943 Comptabilité. – Répartition du prix de l'affranchissement fait en faveur de la commune de Lay-Avressieux, par l'abbaye de Tamié, le baron de Mareste et d'autres seigneurs. Registre In-f° non cartonné, 68 feuillets, papier.

1790

C 4944 Comptabilité. – Répartition générale des fiefs des seigneurs, comte de La Tour, baron de Châteauneuf, baronne de Saint-Ours, chapitre collégial d'Aiguebelle, abbaye du Betton, etc., dans la commune de Montgilbert.

Registre In-f° cartonné, 62 feuillets, papier.

1792

C 4945 Reçus donnés par le trésorier général, pour des paiements faits par les communes de la province de Savoie-Propre, à compte sur leurs affranchissements (1784-1791). – État des obligations solidaires contractées pour le paiement du prix des affranchissements des communes d'Aix, Saint-Cassin, Le Châtelard, Belmont et autres, de la province de Savoie-Propre, avec la date des contrats et les noms des coobligés (1790).

Liasse 48 pièces, papier.

1784-1791

C 4946 Comptabilité. – Transcription d'ordres donnés au trésorier général de Chambéry de payer, sur les fonds versés à la caisse des affranchissements, par les communes, les sommes dues par elles aux anciens seigneurs, ainsi que les frais qu'elles avaient été obligées de faire à l'occasion de leurs affranchissements, avec des mémoires justificatifs fournis par les procureurs.

Registre In-4° cartonné, 192 feuillets, papier.

1773-1782

C 4947 Comptabilité. – État récapitulatif très sommaire des mandats payés par le trésorier général de Chambéry sur la caisse des affranchissements.

Registre In-4° cartonné, 15 feuillets, papier.

1773-1784

C 4948 Comptabilité. – Transcription de mandats à payer par le trésorier général de Chambéry, pour le compte des communes et sur les fonds versés par elles dans la caisse des affranchissements, avec la copie des pièces justificatives. – Beaucoup de seigneurs recevaient seulement les intérèts des sommes qui leur étaient dues, en attendant que les communes fussent en mesure ale se libérer, par le paiement du capital. Registre In-4° cartonné, 202 feuillets, papier.

1782-1785

C 4949 Comptabilité. – Transcription des ordres donnés au trésorier général de Chambéry, de recevoir et de faire entrer en caisse, pour le compte des communes, les sommes qu'elles devaient annuellement payer, ou auxquelles elles se trouvaient taxées pour la quatorzième partie du pris des affranchissements qu'elles devaient aux finances royales. Registre In-4° cartonné, 118 feuillets, papier.

1783-1792

C 4950 Comptabilité. – Transcription de mandats à payer par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements et pour le compte des communes. – e M. le trésorier

général Mongis, des deniers de la communauté d'Aix, existant dans la caisse des affranchissements, vous aurez agréable de payer à Messieurs les marquis d'Aix, la somme de 2260 livres pour les intérêts au 4% d'une année échue à la Saint-Michel 1785, du capital de 56500 livres, prix de l'affranchissement par eux passé en faveur de ladite communauté par contrat du 14 janvier 1783. » – Etc.

Registre In-4° -cartonné, 125 feuillets, papier.

1785-1787

C 4951 Comptabilité. – Transcription des mandats et des pièces justificatives des paiements faits par le trésorier général de Chambéry, pour le compte des communes, sur la caisse des affranchissements. – Acquittement des dépenses de toutes natures, concernant ce service. Registre In-4° cartonné. 141 feuillets, papier.

1787-1789

C 4952 Comptabilité. – Mandats acquittés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour le compte des communes (rangées dans l'ordre alphabétique), avec des mémoires, quittances signées par les parties prenantes ou leurs procureurs, etc. – Lettre A. – Paiement de toutes les dépenses à la charge des communes affranchies (honoraires des membres de la Délégation générale, de l'intendant général, des procureurs et autres agents. – Capitaux ou intérêts du prix des affranchissements payés aux seigneurs. – Etc.); – pour le règlement des affranchissements entre la commune d'Aillon et la marquise de Lescheraines, le comte Guigne de Revel, les religieuses de l'abbaye du Betton, etc.; – idem entre la commune d'Albers et M. de Mouxy, officier au régiment de Savoie-Infanterie; – idem entre la commune d'Aix et noble de Buttet de Tresserve, la chapitre cathédral de Chambéry, l'abbaye d'Hautecombe, le marquis d'Aix et le marquis de Coudrée; – idem entre la commune d'Arbin et le chapitre cathédral de Chambéry, les religieuses du Betton et le chapitre cathédral de Belley; – etc.

Liasse 52 pièces, papier.

1783-1790

C 4953 Comptabilité. – mandats acquittés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour le paiement de toutes les dépenses résultant de ces opérations (dans l'ordre alphabétique des communes). – Lettre B. – Honoraires des membres de la Délégation générale, de l'intendant général, des procureurs et autres agents. – Capitaux ou intérêts payés aux seigneurs qui ont accordé les affranchissements. – Mandats pour des règlements; – entre la commune de La Biolle et le chapitre cathédral de Chambéry, l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, le marquis de Saint-Innocent et le marquis de Coudrée; – idem entre la commune du Bourget et le marquis de La Serraz, les nobles Joseph-Marie de Buttet et Victor-Catherine Chollet, coseigneurs barons du Bourget; – idem entre la commune de Bonvillaret et le comte de La Pérouse; – idem entre la commune de Bordeau etle marquis de Cordon, chevalier grand-croix et colonel du régiment de la Reine-Infanterie, en 1790; – etc. Liasse 125 pièces, papier.

1783-1790

C 4954 Comptabilité. - Mandats acquittés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour le compte des communes (rangées dans L'ordre alphabétique), avec les pièces justificatives. - Lettre C. - « Note des déboursés faits par le sieur Trouillet, à Turin, pour l'expédition des patentes d'approbation des contrats d'affranchissement passés par le marquis Joseph-Joachim d'Alliages et dame Anne-Amédée de Mellarède, en faveur de la commune de Champlaurent » (1783). – « M. le trésorier général Mongis, des deniers de l'imposition mise sur la commune de Chanaz pour subvenir aux affranchissements, vous aurez agréable de payer au sieur Magnier, procureur d'icelle, la somme de 99 L. 1 s. 5 d., pour être par lui employée au paiement de la quatorzième due aux royales finances, du capital de 1387 livres, prix de l'affranchissement passé en faveur de ladite communauté par la royale abbaye d'Hautecombe, par son contrat du 1er février 1787. » - Frais du règlement d'un affranchissement passé par l'évêque de Chambéry, en faveur de la commune de La Croix-de-la-Rochette. – « Pour les épices de l'arrêt du 21 juillet 1790, portant arbitrage du prix de l'affranchissement du fief de la commanderie de Saint-Pierre-de-Lémenc, dans la paroisse de Chambéry-le-Vieux. » - Etc. Liasse 145 pièces, papier.

1783-1790

C 4955 Comptabilité. – Mandats acquittés pour les communes par le trésorier général de Chambéry, avec les pièces justificatives. – Lettres D-F. – « Il est dû à l'huissier Monnet, par la communauté de Domessin, pour avoir publié à Chambéry les lettres du seigneur intendant général, du 22 août 1788, concernant l'affranchissement de cette communauté, y compris les peines du tambour 31. 6 s. ; – pour avoir publié les mêmes lettres audevant de l'églire de

Domessin, 2 L. 10 s.; – pour les être allé signifier à noble François Perrin, baron d'Athenaz, en son château de Belmont; 1 L. 10 s.; – idem aux Révérends seigneurs abbé et religieux de Tanné; 2 1. 10 s. » – Note des déboursés faits pour l'expédition des patentes des affranchissements passés par Charles-Joseph Joachim Milliet, marquis de Faverges, et noble Victor-Alexandre de Piochet, en faveur de la commune des Déserts. – idem des frais, avances et vacations faits par le secrétaire de la commune d'Ecoles, à cause de l'affranchissement général passé au bureau de l'intendance générale de Chambéry, le 11 avril 1783, du fief du marquis de Lescheraines. Règlement, pour la commune de Fréterive, des affranchissements passés par noble François-Augustin de Bertrand, marquis de Chamousset, et Joseph de Bertrand de Gilly, son frère, du 16 décembre 1782. – Etc. Liasse 89 pièces, papier.

1783-1790

C 4956 Comptabilité. - Mandats acquittés pour le compte des communes par la trésorerie générale de Chambéry sur la caisse des affranchissements, avec les pièces justificatives des paiements. - Lettres G à L. - Paiement pour la commune de Gerbaix, au recteur de la chapelle de Saint-Antoine érigée dans l'église de Vérel ; - Idem au marquis de Costa, soit, pour lui, à M. Jean-AntoineTélémaque, son fils, la somme de 1520 livres pour les intérêts au 4% d'une année échue du capital de 38000 livres, auquel a été arbitré le prix de l'affranchissement passé par ce seigneur, en faveur de ladite commune. - idem de la commune de Grignon, au baron Du Noyer. - Idem de Jacob-Bellecombette, au marquis de Faverges. - Idem de Jarsy, à la marquise de Lescheraine. - « M. le trésorier général Mansoz, des demers provenant de l'imposition mise sur la commune d'Hauteluce, pour subvenir aux affranchissements, vous aurez agréable de délivrer au sieur Joseph Bal, procureur de ladite communauté, la somme de 569 L. 1 d., pour être incontinent par ledit sieur Bal, employée à payer, entre vos mains, pour faire passer dans la caisse de rédemption, partie du prix de l'affranchissement accordé à ladite communauté par le révérendissime seigneur archevêque de Tarentaise, par contrat du 1er mars 1773, lequel prix doit être délivré dans ladite caisse de rédemption, pour le capital de la rente sur la taille de Beaufort, vendue au révérendissime archevêque par lettres patentes du ii octobre 1781 (1783). » - Etc.

Liasse 148 pièces, papier.

1783-1790

C 4957 Comptabilité. - Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses des communes concernant ces opérations, avec les pièces justificatives. - Lettre M. - « État des droits dus par la communauté des Marches pour loyaux coûts du contrat d'affranchissement passé en sa faveur, le 20 septembre 1789, par la Sainte-Maison de Thonon. » – Paiement du prix des affranchissements de la commune de Mouxy au marquis d'Aix, au marquis de Coudrée, au marquis de Saint-Innocent, au recteur de la chapelle de Saint-Joseph, à M. de Mouxy, officier au régiment de Savoie-Infanterie. - Paiement, pour le compte de la commune de Mognard, des émoluments dus à l'intendant général de Chambéry et à son secrétaire pour « frais d'expédition des lettres générales qui portent publication et exposition » peudant le terme y prescrit, de l'état fourni par l'Ordre de Malle, à cause de son fief de la commanderie de Compésières. - « Note des droits dus à Nosseigneurs de la Délégation générale, par la communauté de Montagnole, pour l'arbitrage des fiefs ci-après ; arbitrage du prix de l'affranchissement du fief des héritiers du seigneur de Garnerin ; - idem des sieurs Bally et de la damé de Nouvelle ; - idem des héritiers du seigneur comte de La Tour ; - idem du seigneur Métral de Châtillon ; – idem de l'abbaye du Betton ; – idem des révérends religieux de Lémenc ; - des nobles de Vulpillière ; - idem du seigneur de Regard de Villeneuve ; idem des hôpitaux de Saint-François et de Maché, à Chambéry ; – idem du baron de Montfort et du marquis de Faverges. » – Etc.

Liasse 149 pièces, papier.

1783-1790

C 4958 Comptabilité. – Mandats acquittés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses communales concernant ces opérations, avec les pièces justificatives. – Lettres N à R. – Règlement des frais des affranchissements passés en faveur de la commune de Nance par le marquis de Saint-Séverin, lieutenant-colonel au régiment de Maurienne. – Commune de Ruffieux ; frais des affranchissements des fiefs appartenant, savoir ; « aux révérends chanoines ci-de-vant de la sainte et royale Chapelle de Savoie, à présent du chapitre de la cathédrale de Chambéry ; – à M. de Planchamp de Châteaublanc, marquis de Cluses ; – aux révérends prieur et religieux de la royale abbaye d'Hautecombe ; – aux demoiselles de La Tour, dames d'Ambret et de la maison-forte de La Tour ; – à M. de Maillard, comte de Tournon, marquis d'Alby ». –

Paiement d'un affranchissement consenti en faveur de la commune de La Rochette (1783), par l'évêque de Chambéry, Monseigneur Michel Conseil, qui signe ; « M. Premier évêque de Chambéry ». — Mémoire de ce qui est chi, par la commune de Pont-de-Beauvoisin, à l'huissier Monet. pour avoir signifié les mêmes lettres au seigneur Joseph de Lépin, au vicaire général de Belley, au seigneur François-Charles-Louis, marquis de Lépin ; à dame Françoise-Urbine-Marie-Gabrielle de Rachaix, veuve et héritière de noble François, marquis de Vautserre. — Etc.

Liasse 108 pièces, papier.

1783-1790

C 4959 Comptabilité. - Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses des communes concernant ces opérations, avec les pièces justificatives. - Lettre S, jusqu'à la commune de Saint-Innocent. - Note des vacations employées par le commissaire d'extentes, Forest, à la requête des procureurs de la commune de Saint-Alban, près Chambéry, pour procéder à la vérification des états de fiefs, produits par les seigneurs ci-après, en vue de l'affranchissement général de la commune ; le comte Milliet de Saint-Alban, le comte de Bonne, le marquis de Ville, le seigneur de Châtillon, le marquis de La Bâthie, la commanderie de Lémenc, le fief du Roi, le seigneur de Piochet de Salins, le seigneur de Regard, le couvent de Sainte-Marie-Égyptienne, le chapitre cathédral de Chambéry, le marquis de Faverges, le prieuré de Saint-Jeoire, la commanderie de Saint-Jean-du-Temple, les hôpitaux de Saint-François et de Maché à Chambéry. – État des droits dus par la commune de Sainte-Héléne-des-Millières « pour loyaux coûts des affranchissements passés en sa faveur par le chapitre collégial de La Chambre, le marquis de Tournon et l'abbaye de Tamié ». - « Note des droits dus à Nosseigneurs de la Délégation générale par la commune de Saint-Innocent, à l'occasion des actes d'approbation des contrats d'affranchissements passés en sa faveur par le marquis de Saint-Innocent, le marquis de Coudrée et le chapitre cathédral de Chambéry. » - Etc. Liasse 116 pièces, papier.

1783-1790

C 4960 Comptabilité. – Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour le compte des communes, avec les pièces justificatives. – Lettre S (de Saint-Jean-d'Arvey à Saint-Ours). – Paiement à noble de Piochet de Salins, seigneur de Monterminod, et au marquis Costa, du prix des affranchissements qu'ils avaient accordés à la commune de Saint-Jean-d'Arvey. – Note des droits dus par la commune de Saint-Jean-de-Chevelu, à l'occasion du règlement des affranchissements des fiefs de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare et de la chartreuse de Pierre-Châtel. – Note des déboursés faits par un solliciteur de Turin pour l'expédition des lettres patentes royales d'autorisation du contrat d'affranchissement passé, le 9 mars 1790, par noble Charles-Pompée-Bertrand de Molland, en faveur de la commune de Saint-Marcel. – Règlement des affranchissements des fiefs du chapitre collégial d'Aix, et du marquis de Ment-Saint-Jean dans la commune de Saint-Offenge-Dessus. – Idem de M. de Bienvenu, à Saint-Maurice-de-Rotheren s. – Idem de la baronne de Cuzy, à Saint-Ours. – Etc.

Liasse 82 pièces, papier.

1783-1790

C 4961 Comptabilité. - Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses des communes concernant ces opérations, avec les pièces justificatives. - Lettre S (de Saint-Paul à Sonnaz). - Payé à Son Excellence le chevalier Perron, gouverneur et lieutenant-général du duché de Savoie, la somme de 26 L. 9 s. 2 d., pour les intérêts au 4% de deux années au ler octobre 1790, du capital de 325 livres, prix restant, le quatorzième payé aux finances royales, de l'affranchissement passé par ce seigneur en faveur de la commune de Saint-Paulsur-Yenne par contrat du 12 mai 1782. - Règlement, pour le compte de la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, des affranchissements consentis en sa faveur par la marquise de Lescheraine, la baronne de Miolans, le baron Du Noyer, N. de La Palud, le chevalier Jacques-Antoine Milliet, la chartreuse d'Adler, les religieux Augustins de Saint-Pierre-d'Albigny. - Idem de la commune de Saint-Pierre-de-Soucy, des affranchissements passés par Messire Joseph-César-Philibert Salteur, marquis de La Serraz. - Idem de la commune de Saint-Sulpice, pour les fiefs du baron de Montfort de Saint-Sulpice, premier écuyer du duc de Chablais et capitaine au régiment de Maurienne. – « Note des droits dus à Nosseigneurs de la Délégation générale par la communauté de Servolex, pour les épices de l'arrêt du 17 mai 1790, portant imposition de silence aux vassaux et possédant fiefs qui ne se sont pas présentés. » -Affranchissement des fiefs de noble Albert-Laurent de Gerbaix, comte de Sonnaz, au profit de la commune de Sonnaz. – Etc.

Liasse 105 pièces, papier.

Comptabilité. - Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses des communes concernant ces opérations, avec les pièces justificatives. - Lettre T. - « Dû pour frais d'expédition des lettres générales, en date du 26 août 1783, qui portent publication, rière la paroisse de La Table-en-Huile, des états de droits féodaux ou emphytéotiques du seigneur marquis d'Allinges et de Coudrée; du recteur de la chapelle des Dix-Mille Martyrs, érigée dans le cimetière de la paroisse de La Trinité : de dames abbesse et religieuses de la royale abbaye du Betion, du recteur de la chapelle de Saint-Claude. - État de frais présenté par un procureur de la commune de Thénésol, demandant « lui être allouée la vacation de trois jours, pour être venu, le 26 août 1782, solliciter la dame baronne de Saint-Sulpice, pour la remission de ses états de fiefs ». Une quittance de Mme de Chevillard, baronne de Saint-Sulpice, porte sa signature « baronne de Saint-Sulpice, née de Saint-Oyen ». - Note des déboursés faits par un solliciteur de latin pour l'expédition des lettres patentes d'autorisation de contrats d'affranchissement passés en faveur de la commune de Traize, les 26 avril et 16 juillet 1789, par la chartreuse de Pierre-Châtel, Mre Jean-Louis de La Saunière, marquis d'Yenne, et J.-B. d'Orlié, marquis de Saint-Innocent. - Etc. Liasse 99 pièces, papier.

1783-1790

C 4963 Comptabilité. - Mandats payés par le trésorier général de Chambéry, sur la caisse des affranchissements, pour toutes les dépenses des communes concernant ces opérations, avec les puces justificatives. - Lettres V et Y. - Paiement, pour le compte de la commune de Vions, à à noble Rambert du Mollard, curateur établi aux biens de noble Rambert de Châtillon, son frère. – Copie d'une convention entre « Messires Joseph-Frédéric Pantaléon et Sylvestre-François Milliet d'Arvillard, le premier officier dans la Légion des campements, et le second cornette au régiment de Piémont-Royal-Cavalerie, d'une part ; et les procureurs constitués pour les affranchissements de la commune de Villard-Sallet, d'autre part ». -Paiement pour le compte de la commune de Vérel-de-Monbel, au marquis de Saint-Séverin. - Idem de la commune d'Yenne, au marquis d'Yenne, au marquis Costa, au marquis de Lucey, au comte de Perron, au commandeur d'Entresex, au chapitre cathédral de Belley, à la cure d'Yenne, aux recteurs des chapelles de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Saint-Claude, de Saint-Michel et Sainte-Catherine, et de Sainte-Anne ; à la dame de Seyssel de Choysel, etc. - Idem de Villaroux, à dame Gabrielle VibertdeMassingy, veuve du baron de Balan, agissant en qualité de tutrice de demoiselles Jacqueline, Lucie et Marie-Joséphine Baland, ses filles. – Mandats collectifs comprenant plusieurs communes parce qu'elles avaient des affranchissements à payer au même seigneur. Liasse 139 pièces, papier.

1773-1790

C 4964 Résultats de ses opérations. – Notes des contrats de ventes de terres seigneuriales, de fiefs, etc., et des affranchissements de servis féodaux ou ecclésiastiques, tirées des bureaux d'insinuation, depuis la création des offres de tabellions par l'édit du 28 novembre 1696. Liasse 23 pièces, papier.

1696-1775

C 4965 Résultats de ses opérations. - Transcriptions d'actes « d'affranchissements de l'hommage taillable à miséricorde, passés et homologués par la Chambre de Délégation, pour le paieraient des laods, taillabilités et échutes, dos au royal patrimoine, decà les monts ». -Dénombrement des biens des particuliers affranchis. - Fixation du lot quoi dû pour ce fait aux royales finances. - Affranchissement accordé par Messire Paul-Joseph de Gex, baron de Saint-Cristophe ; etc. - « Du 31 janvier 1724, comme la liberté est la chose la plus noble que l'homme de bon Cœur et de bon sens puisse désirer et souhaiter en ce monde, et ait contraire la servitude et taillabilité la chose la plus odieuse et plus à l'air, autant que faire se peut, puisque par icelle l'homme est frustré et privé du pouvoir de disposer, à son plaisir et volonté, des biens qu'il a plu à Dieu lui donner ; discret Jean-André, fils de feu honorable François Delacoste, se trouvant de condition taillable, aussi bien que ses ancêtres, de M. Paul-Joseph de Gex, baron de Saint-Christophe, et de ses auteurs, à cause de sa terre et seigneurie de Morillon, et désirant ledit Delacoste pouvoir jouir du privilège de la première liberté qui est naturelle à l'homme, aurait fait prier et supplier très humblement ledit seigneur baron de Saint-Christophe de le vouloir affranchir et libérer de ladite condition taillable à miséricorde. à laquelle prière et supplication ledit baron de Saint-Christophe aurait incliné librement, dans le dessein où il était de favoriser ledit Delacoste, et pour de justes considérations et de son bon plaisir. Or est-il que cejourd'hui, jour sus écrit, au lieu de Samoëns, dans la maison-forte dudit seigneur baron de Saint-Christophe, pardevant moi, notaire collégié. » - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin. 184 feuillets, papier.

C 4966 Résultats de ses opérations. – État général des affranchissements effectués dans le duché de Savoie, divisé par provinces et dans l'ordre alphabétique des noms de lieux, contenant ; 1° le nom du seigneur qui a accordé D'affranchissement ; 2° les noms de ceux qui ont été affrancbis ; 3° les devoirs féodaux ainsi rachetés ; 4° l'indication des localités sur lesquelles ces devoirs féodaux s'étendaient ; 5° la date ; 6° le prix de chacun de ces affranchissements.

Registre In-4° cartonné, 324 feuillets, papier.

1764-1768

C 4967 Résultats de ses opérations. – Affranchissements de quelques hommes taillables à miséricorde, qui relevaient du Domaine souverain, accordés en vertu des édits du duc de Emmanuel-Philibert de Savoie. – Affranchissement d'un homme-lige, de Cerne, en 1561. – Affranchissement, en 1765, des communes de Saint-Michel, Saint-Julien, Saint- Martin-de-la-Porte, Montdenis, Beaune, Le Thyl, Orelle, Saint-Martin-Outre-Arc et Valmeinier, dépendant du marquisat de Saint-Michel. – Lettres-patentes autorisant des affranchissements de communes, arbitrés par la Délégation générale en vertu de l'édit de 1771. – Acte d'affranchissement passé en faveur de la commune de Servolex par les Jésuites de Chambéry en 1774. – Idem de la commune des Déserts, par le marquis de Coudrée, en 1781. – Idem des communes de Saint-Jean-d'Arvey, Puisgros, Thoiry, Chindrieux et Ruffieux, par le marquis d'Oncieu de Chaffardon, en 1785. – Idem de la commune de Belmont-Tramonet, par le baron Perrin d'Athenaz (1793). – Etc. Liasse 55 pièces, papier, 22 parchemins.

1561-1793

C 4968 Résultats de ses opérations. – Registre indiquant, pour chaque commune de la Savoie qui s'est affranchie, la date de la délibération prise à ce sujet par la commune, les noms des seigneurs qui avaient accordé l'affranchissement, les noms des procureurs de la commune et le chiffre de la taille.

Registre In-4° couvert en parchemin, 514 feuillets, papier.

XVIIIe siècle

C 4969 Résultats des opérations. — Tableau général de la situation, en 1781. pour toutes les communes de la province de Savoie-Propre, indiquant, pour chacune d'elles, le nom de la paroisse, ceux des seigneurs et des possédant fiefs, ceux du secrétaire et des procureurs, la date de la délibération prise par la commune pour son affranchissement, celle des décrets et lettres d'assignation aux seigneurs et possédant fiefs, l'indication des affranchissements traités volontairement ou par arbitrage de la Délégation générale, le montant de la taille royale de la paroisse, celui des impositions mises pour les affranchissements de 1772 à 1780, le chiffre des dépenses faites sur ces impositions et le montant des fonds restant à chaque paroisse, à la même époque, dans la caisse des affranchissements. Registre In-4° cartonnè, 68 feuillets, papier.

1781

C 4970 Résultats des opérations. — « Milan général des communautés affranchies dans la province de Savoie-Propre », faisant connaître (1787), les noms des paroisses qui s'étaient affranchies, ceux des seigneurs qui avaient accordé les affranchissements, les dates des contrats d'affranchissement, celles des approbations et des arrêtés d'arbitrage par la Délégation générale, le prix fixé en capital pour l'affranchissement, la date des paiements effectués acompte sur ces capitaux, les sommes payées, celles qui restent dues et l'intérêt annuel.

Registre In-4° cartonné, 32 feuillets, papier.

1787

C 4971 Tableaux de renseignements, dressés à différentes époques, de 1774 à 1792, pour faire connaître l'avancement des opérations. – Recueil des lettres patentes par lesquelles chaque commune avait été autorisée à s'affranchir (1786). – Affranchissements traités à l'amiable par (intendant général et l'avocat général. – État présentant, pour chaque commune de la province de Savoie-Propre, le résumé de sa situation et le chiffre de ses ressources au point de vue des affranchissements, en 1790. – Tableau des ecclésiastiques français possesseurs de droits féodaux, en 1790, dans la province de Savoie-Propre, et dont les tenanciers n°étaient pas affranchis. – État des affranchissements, dans la province de Savoie-Propre, dont le prix avait été fixé et arbitré par la Délégation générale (1790-1791). – Yoles indiquant, pour chaque commune ; les opérations relatives aux affranchissements qui étaient terminés en 1792.

Liasse 13 pièces, papier.

1774-1792

Subdélégation pour les affranchissements en Maurienne. 1688-1792 - (C 4972-4979)

C 4972 Édits royaux. – Manifeste de la Chambre des comptes. – Circulaires et instructions de la Délégation générale concernant ce service.

Liasse 12 pièces, papier.

1771-1791

C 4973 Notifications adressées au nom de la Subdélégation, par l'intendant de Maurienne, aux possesseurs de fiefs et de droits féodaux, pour les informer que les communes où sont situés leurs fiefs ont fait connaître la délibération par laquelle elles ont voté leur projet d'affranchissement, et les inviter à se mettre en mesure de traiter avec ces communes pour le prix de leur affranchissement. (François-Joseph Bracorens de Savoiroux et Marie-Chapel de Rochefort, son épouse ; le chapitre cathédral de Maurienne, la baronne de Saint-André, etc.) -Assemblées des conseils communaux, pour fixer les bases des affranchissements. (La commune de Saint-Martin-sur-la-Chambre, pour les fiefs des chapitres de Saint-Jean-de-Maurienne et de La Chambre. – Idem de Pontamafrey, pour le fief du prieur de Notre-Damedu-Châtel. – Idem de Lanslevillard, pour les fiefs de l'abbaye de La Cluse et de l'hospice du ; Mont-Cenis. – Idem de Valloire, pour le fief de la commanderie de Malte. – Etc. Liasse 63 pièces, papier.

1758-1791

C 4974 Mémoires spécifiques fournis par les seigneurs possesseurs des fiefs dont l'affranchissement était poursuivi. — Nominations de procureurs. — Requêtes, réclamations, rapports, etc., adressés à la Subdélégation. — Fiefs du comte de La Tour et du baron de Châteauneuf, à Ayton ; — de la maison-forte de Tigny, dans Les Huretières ; — de Lescheraines et de Montfalcon, dans les communes de Saint-Alban et de Saint-Georges-d'Huretières ; du sénateur d'Humbert, à Lanslebourg ; — du marquis de La Chambre, du marquis de Saint-Michel et du comte de La Vald'Isère, à Montgelafrey ; — du seigneur de Belletruche, à Saint-Avre (1782) ; — de noble Jean-Joseph de Bracorens de Savoiroux, dans les communes de Bramans, Aussois, Sollières et Termignon (1783) ; — de l'abbaye de L'Étoile, dans les communes de Bessans, Bonneval et Lansvillard (1785-1787) ; — du chapitre cathédral de Maurienne, à Monthion (1786) ; — des seigneurs de Mareschal, à Beaune ; — de noble Joseph-Amédée de La Tour (1787). — Etc. Liasse 124 pièces, papier.

1729-1790

C 4975 Comptabilité. – États des sommes imposées ou à imposer aux communes de la province pour ce service. – Notes des droits dus par les communes pour expédition d'actes d'affranchissement. – Vacations et fournitures de papier timbré, payées aux commissaires d'extentes. – Mémoires, mandats, etc. – « État de ce que doivent respectivement payer au seigneur marquis de La Chambre, les communautés de La Chambre, Saint-Avre, Saint-Martin-sur-la-Chambre, Notre-Dame-du-Cruet et Les Chavannes, pour l'affranchissement de ses fiefs, qui avait été passé en leur laveur, par contrat du 4 juillet 1766 (1775) ». – Extrait d'une quittance expédiée par la trésorerie générale de Turin, par la commune de Saint-Jean-d'Arves, à compte du prix fixé pour l'affranchissement des fiefs de l'évêché de Maurienne (1781). – Note des droits dus par les communes de Saint-Michel, Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Martin-d'Arc et Le Thyl, aux seigneurs délégués, pour les droits de l'arrêt portant approbation de l'affranchissement passé en leur faveur par le seigneur Martin de La Motte. – Etc.

Liasse 109 pièces, papier.

1773-1792

C 4976 Comptabilité. – Registre de contrôle de la caisse des affranchissements, contenant, pour chaque commune de la province, par ordre alphabétique, le relevé chronologique de toutes les recettes et dépenses, faites par chacune d'elles, par la caisse des affranchissements. – Transcription de mandats ordonnancés sur cette caisse.

Liasse 96 pièces, papier.

1768-1792

C 4977 Résultats des opérations. – Actes passés entre des seigneurs et leurs tenanciers, pour des affranchissements de servis et autres droits féodaux ou ecclésiastiques. – Affranchissements concédés par noble Joseph Martin de La Motte, de Saint-Michel ; le marquis de La Chambre ; Marguerite d'Albert ; Balthazard d'Albert, d'Orelle ; le chapitre cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne ; le curé de Chalet. – Etc. Liasse 50 pièces, papier.

1688-1787

C 4978 Résultats des opérations. – États des communes de la province affranchies de 1771 à 1786, présentant, pour chacune d'elles, les noms des seigneurs possédant fiefs qui ont accordé

des affranchissements, les dates des contrats d'affranchissement et de leur approbation, le prix de ces affranchissements, la date des quittances des paiements, les sommes payées àcompte, le montant des restes à payer et l'intérêt annuel (1786). — Notes dressées par des secrétaires de communes, relativement aux fiefs affranchis et à ceux qui ne l'étaient pas encore en 1792. — Arrêts de la Délégation générale approuvant des affranchissements de fiefs dans les communes de Beaune, Cuynes, Le Thyl, Saint-Martin, etc. Liasse 69 pièces, papier.

1772-1792

C 4979 Résultats des opérations. – Rapport très long et rempli de détails intéressants, fait par le comte Casella de Selve, intendant de Maurienne, et présentant le tableau général de tous les affranchissements qui avaient été effectués, en 1790, dans la province. – Il résulte entre autres faits, de ce mémoire, que les deux fiefs les plus considérables et les plus étendus de la Maurienne, celui de l'évêché qui s'étendait sur 24 communes, et celui du marquis de Saint-Michel qui en comprenait 26, avaient été affranchis de gré à gré par leurs propriétaires ; le 1er, en 1765, et le 2e, en 1768, c'est-à-dire avant que le souverain eût décrété l'affranchissement de tous les servis et autres droits ecclésiastiques ou féodaux par son édit de 1771.

Registre In-4° cartonné, 50 feuillets, papier.

1790

Subdélégation pour les affranchissements en Tarentaise. 1762-1792 - (C 4980-5007)

C 4980 Lettres patentes et instructions pour l'exécution de l'édit du 20 janvier 1762, sur l'affranchissement de la taillabilité personnelle qui est en tête du registre.

Registre In-4° cartonné, 31 feuillets, papier.

1762-1768

C 4981 Lettres patentes, édits et billets royaux. — Circulaires du gouvernement. — Lettres et instructions de la Délégation générale. — Extrait d'un arrêté de la Chambre des comptes, pour les syndics et habitants du pays de Tarentaise, au sujet de l'affranchissement des plaits (1563). — Lettres patentes de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, prescrivant à « tous ceux, tant nationaux qu'étrangers, qui possèdent des fiefs, juridictions, biens, droits et rentes féodales, dépendant du Domaine direct, médiatement ou immédiatement, d'en faire la consignation entre les mains des commissaires royaux, députés à cet effet (1734). — Instructions adressées par la Délégation générale aux intendants, en leur qualité de membres des subdélégations provinciales, pour faire procéder à la répartition du prix des affranchissements (1784). — Etc.

Liasse 30 pièces, papier. 1563-1790

C 4982 Certitificats de publication des lois y relatives, délivrés par les secrétaires des communes. Liasse 96 pièces, papier.

1772

C 4983 Correspondances générales. – Minutes de lettres de la Subdélégation ; – au comte de La Val d'Isère, concernant ses fiefs de Bourg-Saint-Maurice, Sainte-Foy et Villaroger (janvier 1773) ; – à l'abbesse du Betton, pour son fief d'Hautecour (juin 1777) ; – à l'intendant général de Chambéry, pour le fief du seigneur de Gilly, à Màcot ; – transmettant, à l'intendant général, des requêtes par lesquelles les communes de BellenIre, Aime, Granier, Tessens, Pesey, Villargerel et Montvalezan-sur-Bellentre, qui demandaient l'autorisation d'emprunter à la caisse des affranchissements les sommes dont elles avaient besoin pour payer les affranchissements qui leur avaient été accordés par les patentes royales du 24 janvier 1786 (décembre 1787) ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 172 feuillets, papier.

1771-1792

C 4984 Correspondances générales. – Minutes de lettres aux agents des communes ; ordonnances et manifeste de la Subdélégation provinciale ; – aux syndics et conseil de la ville de Moutiers, leur- prescrivant de convoquer en assemblée générale toits les possédant biens dans la commune, afin qu'ils fissent connaître s'ils étaientdisposés à profiter des moyens qui leur étaient accordés par l'édit de 1771, pour obtenir leur affranchissement des seigneurs auxquels ils devaient des servis et autres droits féodaux ou ecclésiastiques. Ceux qui ne pourront pas assister à l'assemblée générale, auront la faculté de s'y faire représenter par un membre muni de leur procuration (mai 1772) ; – ordonnant de notifier ait conseil de la

commune d'Aime l'état de fief produit par Messire Pierre-Bon-Xavier, comte de Garbillon, citoyen de la ville de Chambéry (juillet 1778) ; – etc.

Registre In-4° cartonné, 40 feuillets, papier.

1772-1791

C 4985 Correspondances générales. – Lettres adressées par des ministres et des solliciteurs, de Turin, à l'intendant de Moûtiers qui était chargé de toute la correspondance de la Subdélégation provinciale, dont il faisait partie ; – par le comte Botton de Castellamont, au sujet des assemblées générales dans lesquelles les communes de Séez et Saint-Germain, Sainte-Foy, Villaroger et Montvalezan-sur-Séez, avaient décidé d'affranchir les personnes et les biens de leurs territoires respectifs, de tous droits féodaux et emphytéotiques (janvier 1773) ; – par un solliciteur de Turin, annonçant l'envoi des patentes d'autorisation d'un contrat d'affranchissement passé par le marquis d'Allinges en faveur des communes du comté de La Val d'Isère (mai 1785) ; – par le marquis de Cravanzane, au sujet du paiement que devaient faire aux finances royales les communes du marquisat de Saint-Maurice pour leur affranchissement (juin 1786) ; – annonçant que la commune des Chapelles avait payé le montant, en capital et intérêts, de l'affranchissement fait en sa faveur par patentes du 24 janvier 1786 (novembre 1787) ; – etc.

Liasse 33 pièces, papier.

1773-1787

Correspondances générales. - Lettres adressées par les intendants généraux de Chambéry C 4986 (l'avocat Blanchot, le baron Vignet des Étoles, Vacha, le baron Secchi, le régent d'intendance Fava), et les vice-intendants généraux de baron Carnier d'Allonzier, le comte Radicati de Villeneuve); - donnant à l'intendant de Tarentaise des instructions confidentielles, à l'occasion de l'accueil qui pourrait être fait par les nobles et leurs tenanciers (mai 1772), à la mise en vigueur de l'édit du 19 décembre 1771. « En cas qu'il vous revienne que quelques seigneurs fassent des cabales pour détourner les peuples de profiter du bénéfice de l'édit d'affranchissement, ou qu'ils tiennent des discours capables de leur inspirer des soupcons et des craintes sur les conséquences de cet édit : l'intention du Roi est que vous leur ordonniez de se rendre, dans le plus bref délai, auprès de vous, et leur fassiez une sérieuse réprimande sur leur témérité, en leur intimant de se contenir dans les bornes de la plus grande réserve, à l'avenir, pour ne pas s'exposer aux châtiments que méritent ceux qui osent agir directement ou indirectement contre les vues bienfaisantes de Sa Majesté. Le Roi ne voulant pas rien plus qu'on fasse, à l'occasion de l'édit, aucune fète publique et moins encore qu'on tienne des propos offensants contre les seigneurs ; dans le cas qu'il vous résulte de semblables excès, vous devez aussi mander pardevant vous les auteurs principaux pour leur faire de même une grave réprimande, à laquelle vous pourrez joindre, selon les circonstances, les arrêts personnels dans la ville de votre résidence, pour quelques jours »; - au sujet d'un contrat, par lequel la comtesse de Cevins avait affranchi les habitants du village de La Mouche, de ta commune de Pussy (avril 1781); - relativement à l'affranchissement d'une rente féodale que Révérend Delachenal, plébain de Thônes, possédait à Saint-Paul et à Saint-Thomas-des-Esserts (mai 1781) ; - concernant un emprunt considérable que la commune de Saint-Martin-de-Belleville demandait à coutracter à la caisse des affranchissements (1782); - etc.

Liasse 105 pièces, papier.

1772-1789

C 4987 Correspondances générales. – Lettres adressées, des diverses provinces du duché de Savoie, par des seigneurs, des secrétaires de communes, etc. ; – par l'évêque d'Annecy, demandant qu'on fit des recherches à Mortiers, afin de découvrir les titres des fiefs qu'il pouvait avoir à affranchir en Tarentaise (1782) ; – au sujet des fiefs du marquisat de Saint-Maurice qui avait été réuni au domaine royal (1783) ; – concernant le règlement de l'affranchissement de la commune des Avanchers par le commissaire général des extentes (1784) ; – etc.

Liasse 42 piéces, papier. 1772-1787

C 4988 Insfruction des demandes. – Tabelle générale des taillables, indiquant, pour chaque commune, les seigneurs dont ils dépendaient, le nombre des familles taillables, leurs ressources et le prix de l'affranchissement proposé.

Registre In-4° non cartonné, 90 feuillets, papier.

1765

C 4989 Instruction des demandes. – Délibérations des communes de la province, pour l'affranchissement des droits féodaux, en vertu de l'édit du 19 décembre 177l. – Les noms de tous les coulommiers qui ont assisté à l'assemblée générale, sur la place publique, sont consignés dans le procès-verbal. Après avoir voté, presque partout à l'unanimité, la

résolution de s'affranchir, les habitants choisissent les procureurs qui devront les représenter pardevant la Délégation, et discutent les moyens financiers de faire face à l'opération. Registre In-4° couvert en parchemin, 276 feuillets, papier.

1772

C 4990 Instruction des demandes. – Assignations aux propriétaires de fiefs et de droits féodaux ou ecclésiastiques, dont les communes avaient voté l'affranchissement, à comparaître, pour cet objet par-de-vant la Subdélégation provinciale ; – pour la commune de Saint-Jean-de-Belleville, à Monseigneur Gaspard-Augustin-Laurent de Sainte-Agnés, archevêque de Tarentaise, et au curateur de l'hoirie de Messire Pierre-Gabriel Chevillard, comte de Saint-Oyen ; – idem de Saint-Bon, à l'archevêque de Tarentaise, et au marquis Joseph Caron de Saint-Thomas ; – ici. de Saint-Thomas-des-Esserts, aux seigneurs Christoplie- Gaspard, baron du Yerger, et Charles-Philibert du Verger de Blay ; – idem de Cevins, au seigneur Victor-Prosper de Bassy, comte de Cevins, et au chapitre métropolitain de Mortiers ; – etc. Registre In-4° cartonné, 28 feuillets, papier.

1773-1776

C 4991 Instruction des demandes. – Ordonnances de publication, dans les communes, des états des fiefs et droits féodaux ou ecclésiastiques à affranchir ; – à Saint-Martin-de-Belleville, pour le fief des prêtres de l'église de Moû-tiers ; – à Cevins, à Saint-Paul, Rognaix, Tours et La Bâthie, pour les fiefs du comte de Cevins ; – etc. Registre In-4° cartonné, 18 feuillets, papier.

1775

C 4992 Instruction des demandes. – Certificats de dépôt à l'intendance par les seigneurs, et de transmission aux secrétaires des communes, des états de tous leurs hommes taillables. – Requêtes présentées au Roi, à cet égard, par Monseigneur de Rolland, archevêque de Tarentaise, et par le prévôt du Petit-Saint-Bernard.

Registre In-4° cartonné, 156 feuillets, papier.

1762-1770

C 4993 Instruction des demandes d'affranchissement concernant les fiefs situés dans les communes d'Aigueblanche, Aime, La Bâthie, Beaufort, Bellecombe, Bellentre, Blay, Bourg-Saint-Maurice. — Délibérations communales, mémoires, états spécifiques, actes d'affranchissement des fiefs des nobles Trolliet et de Savoiroux, à Aime ; — du fief de la vallée de Beaufort, par François Vicardel, marquis de Fleury ; — du fief du comte de Garbillon, à Bellentre ; — par le baron du Verger, le comte de Garbillon, le comte de La Val d'Isère, les seigneurs de Saint-Réal, du Beltex, et de Rochefort, en faveur de la commune de Bourg-Saint-Maurice.

Liasse 80 pièces, papier.

1691-1792

C 4994 Instruction des demandes. – Cadastre des biens communaux vendus par la commune de Beaufort en vertu d'une délibération prise en assemblée générale, pour payer le capital et les frais de son affranchissement général.

Registre In-4° non cartonné, 55 feuillets, papier.

1782

C 4995 Instruction des demandes concernant l'affranchissement des fiefs situés dans les communes de Bozel, Celliers, Cevins, Les Chapelles, Champagny, Fontaine-le-Puits, Fessons-sous-Briançon, Fessons-sur-Salins, Hautecour, Hauteluce, Hauteville-Gondon, Landry, Longefoy, Mâcot, Montagny, Montvalezan-sur-Bellentre, Nâves, Pesey, Pussy, Rognaix. – Délibérations communales, états spécifiques de fiefs et servis féodaux ou ecclésiastiques, actes d'affranchissement; – du fief de noble du Maney, à Longefoy; – idem du Roi, à Montagny; – idem du chapitre métropolitain de Tarentaise et du seigneur de Montfort, en faveur de la commune de Nâves; – idem du seigneur de Saint-Béat, en faveur de la commune de Pesey; – idem de noble Charles de Gilly de Villarémond, au profit de la commune de Saint-Amédée-de-la-Côte; – etc. Liasse 93 pièces, papier.

1664-1792

C 4996 Instruction des demandes concernant les fiefs situés dans les communes de Saint-Amédée-de-la-Côte, Saint-Bon, Sainte-Foy, Saint-Jean-de-Belleville, Saint-Martin-de-Belleville, Saint-Thomas-des-Esserts, Séez et Saint-Germain, Tessens, Villard-Lurin, Villaroger. – Assemblée générale des communiers de Saint-Martin-de-Belleville, pour leur affranchissement. – États des fiefs ; – du séminaire de Moûtiers ; – de l'abbaye de Tamié ; – de la cure des Allues ; – du chapitre collégial d'Aiguebelle. – Affranchissement, en faveur de la commune de Tessens, par noble Jean-Joseph de Bracorens de Savoiroux et dame Marie-Anne Chapel de Rochefort, Production, à cette occasion, d'un contrat de mariage, du 3 mai 1763, entre demoiselle Marie-Anne, fille de feu noble François de Chapel, seigneur de

Rochefort, vicomte de Maurienne, assistée de sa mère, dame Anne-Sophie-César de Schmitt, et de noble Joseph Paernat de La Pallud, son tuteur, d'une part ; et noble Jean-Joseph Bracorens, seigneur de Savoiroux, assisté de ses oncles maternels, Monseigneur de Rofand, archevêque de Tarentaise, et l'abbé de Talloire, frère dudit archevêque. – Affranchissements par Charles-François de Gilly de Villaraymond ; le seigneur Buteur de Villeneuve ; noble Alexis du Maney ; noble Rossel, chanoine du chapitre métropolitain de Tarentaise ; le curé d'Aime, en faveur de la commune de Tessens ; – idem par le seigneur de Chevillard, au profit de la commune de Villard-Lurin. – État spécifique du fief du chapitre métropolitain de Moûtiers, à Villaroger. – Etc.

Liasse 77 pièces, papier.

1719-1787

C 4997 Instruction des demandes. – Affaires collectives intéressant plusieurs communes qui avaient à traiter de leur affranchissement avec le même seigneur. – États spécifiques des biens dépendant du fief de La Barre, qui s'étendait sur les communes de Conflans, Grignon, Monthion, Saint-Sigismond et Pallud, et appartenant à noble Claude-Antoine Perrier de Grignon. – États des numéros-suivis du cadastre de ces communes. Copies produites pour le règlement de l'affranchissement.

Liasse 13 pièces, papier.

1788-1792

Instruction des demandes. - Fiefs dépendant du marquisat de Saint-Maurice. - Lettres C 4998 patentes de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour le seigneur de Jacob, portant inféodation, vente et érection en comté de la terre de Bourg-Saint-Maurice (1599). - Ventes de droits seigneuriaux faites aux nobles Chevillard, baron du Bois et seigneur de Saint-Oyen, par dame de Boissac, marquise de Saint-Maurice. - Inventaire de la succession des seigneurs de Saint-Oyen. - Mémoire de l'intendant de Tarentaise au sujet de la réunion du marquisat de Saint-Maurice au domaine royal. - Tableau des revenus et droits féodaux qui lui appartenaient. - Mémoire de l'intendant de Tarentaise sur les affranchissements qui avaient été consentis antérieurement par le marquis de Saint-Maurice en faveur des communes sur lesquelles s'étendait son fief. - Recours présenté au Roi, à ce sujet, par les communes de Bourg-Saint-Maurice, Aime, La Côte-d'Aime, Pesey, Tessens, Villard-Lurin. -Lettres patentes du Roi Victor-Amédée II (1785), prononçant l'affranchissement définitif de ces communes. - Écritures en droit, requêtes, conclusions de l'avocat fiscal, délibérations communales, etc., produites dans un procès entre les communes de Landry, Granier, Bellentre, Pesey, Hauteville-Gondon, Montgirod, Villargerel, Tessens et Pussy, d'une part ; et les héritiers de Messire Jean-Joseph Cliabod, marquis de Saint-Maurice, concernant les affranchissements consentis par lui ou restant à opérer (1757-1788).

Liasse 98 pièces, papier.

1599-1788

C 4999 Instruction des demandes. – Affaires collectives. – États spécifiques du fief du prieuré de Saint-Martin-d'Aime. – Requêtes de noble Charles-Joseph Zenone, prieur, à l'occasion de l'affranchissement que sollicitaient les communes d'Aime, La Côte-d'Aime, et Granier ; sur le territoire desquelles s'étendaient ledit fief. – Délibérations générales des communes intéressées. – Etc.

Liasse 15 pièces, papier.

1789-1791

C 5000 Instruction des demandes. – Affaires collectives. – Dossier de l'affranchissement du fief du comté de La Val d'Isère, qui s'étendait sur les paroisses de Sainte-Foy, Séez, Montvalezansur-Séez et Villaroger. – États spécifiques des droits féodaux que le marquis de Coudrée, comte de La Val d'Isère, possédait dans chacune de ces communes. – Mémoires, requêtes, nominations de procureurs par les communes, etc. – États spécifiques des fiefs que le chapitre métropolitain de Tarentaise possédait dans les communes de Séez, Sainte-Foy et Villaroger.

Liasse 37 pièces, papier.

1772-1786

C 5001 Comptabilité. – Livre-maître des recettes et dépenses de chaque commune, pour les affranchissements, contenant, pour chacune d'elles, et par ordre alphabétique, le chiffre et la date des encaissements et des paiements concernant ce service.

Registre In-4° cartonné. 118 feuillets, papier.

1772-1784

C 5002 Comptabilité. – Transcription de mandats ordonnancés sur la caisse provinciale des affranchissements, pour le paiement de toutes les dépenses à la charge des communes, concernant ce service, avec des mé-moires et autres pièces justificatives. – En tète du registre, on a relié une ordonnance de l'intendant, créant la caisse des affranchissements de

la province de Tarentaise. – Mandat, pour le paiement aux finances royales, du droit de police que le Roi avait cédé à la ville de Moûtiers par lettres patentes du mois d'août 1776 ; – pour le règlement définitif des affranchissements passés par le chapitre métropolitain de Tarentaise, le séminaire de Moûtiers, noble Dutour de Villeneuve, en faveur de la commune de Saint-Martin-de-Belleville (août 1781). – « État de ce que les communautés d'Aime, Saint-Amédée-de-la-Côte, Bellentre, Bourg-Saint-Maurice, Les Chapelles, Gravier, Hauteville-Gondon, Landry, Mâcot, Montgirod, Montvalezansur-Bellentre, Pesey, Pussy, Tessens et Villaroger, devaient au bureau de l'intendance de Tarentaise, pour leurs différentes formalités, aux fins de demander à Sa Majesté l'approbation des contrats d'affranchissement faits en leur faveur par les marquis de Saint-Maurice » (mai 1785). – Le dernier mandat de ce registre est porté en vertu d'un ordre de l'administration centrale du département du Mont-Blanc, du 2 février 1793, au citoyen Léger, archiviste, « pour divers courages qu'il a faits pour l'affranchissement de plusieurs communes ». – Etc. Registre In-4° cartonné, 120 feuillets, papier.

1772-1793

C 5003 Comptabilité. – Mandats ordonnancés sur la caisse provinciale des affranchissements, pour le paiement de toutes les dépenses des communes, concernant ce service, avec des piéces justificatives. – Honoraires des secrétaires de communes. – Vacations de sergents qui avaient porté les assignations. – Etc.

Liasse 148 pièces, papier.

1772-1785

C 5004 Comptabilité. – Compte général de la caisse provinciale des affranchissements présenté par lé trésorier de Tarentaise, et indiquant ses recettes et ses dépenses, ainsi que celles de son prédécesseur, de 1772 à 1784. – Ce compte relate, d'une manière détaillée, toutes les sommes encaissées ou payées, pour le compte de chaque commune, à l'occasion des affranchissements.

Registre In-4° non cartonné, 66. feuillets, papier.

1786

C 5005 Comptabilité. – Registre de contrôle de la caisse provinciale des affranchissements, « où l'on a porté en avoirs, à chaque communauté, les fonds qu'elle avait en caisse au 30 septembre 1785, suivant le compte approuvé par la Délégation générale le 21 juin 1786 ». – Le registre a été continué ensuite, et présente, pour chaque commune, les recettes et les dépenses effectuées par la caisse jusqu'en 1791.

Registre In-4° cartonné, 66 feuillets, papier.

1785-1791

C 5006 États indiquant les sommes bilancées toutes les années, par chaque commune, pour le service des affranchissements (1772-1792). — Comptes de quelques exacteurs, chargés du recouvrement des impositions votées par des communes qui avaient résolu de s'affranchir (communes de Villaroger, Séez et Saint-Germain, Montvalezan-sur-Séez, Sainte-Foy, dans le comté de La Val d'Isère, qui appartenait au seigneur Joseph-Joachim d'Allinges, marquis d'Alliages et de Coudrée, et comte de La Val d'Isère).

Liasse 40 pièces, papier.

1772-1792

C 5007 Résultats des opérations. — « Note des contrats d'affranchissement, soit ventes de droits seigneuriaux, fiefs, biens féodaux, etc., avec désignation de la date, de la somme, des notaires qui ont reçu lesdits contrats, suivant le dépouillement fait par, le bureau du tabellion de Moûtiers, de 1697 à 1787 ». — États faisant connaître la situation dit service des affranchissements, de 1772 à 1787. — Ces tableaux indiquent les communes qui se sont affranchies pendant cette période, les noms des seigneurs et possesseurs de fiefs et servis féodaux ou ecclésiastiques qui ont accordé les affranchissements, la date des contrats et le prix de ces affranchissements, la date des paiements effectués, les sommes payées à compte, les capitaux encore dus et l'intérêt de ces capitaux, la note des états de fiefs remis pour des affranchissements qui n'ont pas encore été approuvés par la Délégation générale, l'indication de ceux qui ont été réglés de gré à gré et de ceux qui ont donné lieu à l'intervention de la Délégation générale.

Liasse 21 pièces, papier.

1697-1757

Délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles en Savoie. 1742-1756 - (C 5008-5036)

Affaires générales. - Ordonnances des autorités espagnoles relatives à sa constitution, à son installation à Chambéry et à son fonctionnement. - Nominations de Subdélégations provinciales qui devaient envoyer un député à Chambéry pour les représenter et prendre part aux travaux de la Délégation générale. – Instructions relatives aux approvisionnements des troupes et des magasins militaires. - Ordonnance du marquis de La Ensenada, secrétaire de l'amirauté générale d'Espagne et des iodes, intendant général de l'armée et marine, secrétaire d'État et de guerre de S. A. R. l'infant don Philippe d'Espagne, créant la Délégation générale, et enjoignant aux membres nommés de comte de Garbillon, avocat général au Sénat de Savoie; Deville, premier syndic de Chambéry, ; le marquis d'Yenne, et le conseiller Perret). « absolument et sans réplique, sous peine de désobéissance » (1743). - Supplique adressée à l'infant don Philippe d'Espagne, en 1743, par les délégués (de Garbillon, de Conzié, Deville, de Saint-Oyen et More), demandant à ne pas être déclarés personnellement responsables de la non réalisation des contributions de guerre qu'ils étaient chargés de faire payer ; avec l'original de la réponse sévère de don De Muniain, conseiller et secrétaire d'État de Son Altesse. - « Etat de la dépense faite, occasion de l'emprisonnement et traduction à Miolans, de Messieurs les délégués Guigue de Revel, Chambre, Bally, Bavez, Philippe et Laracine, pour n'avoir- pas voulu commander les 900 paysans dans la province de Savoie, pour aller travailler hors des États, soit proche d'Évilles » (1745). -Ordonnance de don de Muniain, adjoignant à Mit. de Saint-Jeoire et de Saint-Sulpice, cumule membres de la Délégation générale, Messieurs de Saint-Marcel, de Challes, Dolin, Douzel, Pomel et Georges (1747). - Ordonnance de la Délégation, « pour la vérification, examen et clôture des comptes d'administration publique, pendant la dernière guerre, en Savoie » (1752). – Etc.

Liasse 75 pièces, papier.

1742-1752

C 5009 Registre des décrets et ordonnances et des lettres de la Délégation générale ; - pour l'établissement de la capitation et d'autres contributions de guerre ; - par laquelle la Délégation générale, « étant informée qu'il y a une garnison continuelle au château des Marches, et attendu que cette paroisse n'est pas en mesuré de faire la fourniture journalière », décide qu'une partie de ce contingent sera apportée par la commune d'Apremont (1er novembre 1743). - Ordre à deux soldats de justice d'aller saisir, à son domicile, pour le traduire dans les prisons de Chambéry, le sieur Louis Bellermin, syndic de La Bridoire, qui n'avait pas exécuté une prescription de la Délégation générale (16 novembre 1743). -Ordonnance dispensant la comtesse de Montjoie de fournir une vache à la troupe, pour le compte de la commune de La Motte-de-Montfort, attendu qu'elle en avait déjà livré une (12 février 1744) ; - enjoignant au conseil municipal des Échelles de réquisitionner immédiatement, dans les communes de Saint-Jean-de-Couz, Corbel et Les Échelles, une fourniture de paille, à raison de 2 livres 1/2 de paille par livre de taille répartie au cadastre, pour les deux régiments de Lusitanie et de France, qui devaient coucher aux Échelles, le 22 février 1744; - condamnant des individus de Chamoux à garder, pendant deux jours, les arrêts dans leurs maisons, pour avoir injurié le syndic (19 mars 1744). - Règlement pour le bois qu'on devra distribuer aux corps-de-garde de la ville de Chambéry, aux convalescents et au régiment de Burgos, le 2 avril 1744. - etc.

Registre In-4° -couvert en parchemin, 99 feuillets, papier.

1743-1744

C 5010 Lettres, arrêtés, décisions, etc. – Ordonnance enjoignant aux « marchands et négociants de la ville de Chambéry, de faire toucher répartitement entre eux, par forme de prêt à la province de Savoie, et dans la caisse du trésorier, dans le terme de trois jours, la somme de 10000 livres, sous peine d'exécution militaire. sous la promesse de restitution, et avec l'intérêt de 5%, en faveur de ceux qui voudront l'exiger » (18 janvier 1743). – « État de placement », dans les provinces de Savoie, Maurienne, Genevois, Chablais et Faucigny, de 10 bataillons qui allaient arriver (janvier 1743). – Manifeste de la Délégation générale ayant pour but de procurer un approvisionnement plus régulier des fourrages pour l'armée, à dos conditions moins onéreuses pour les habitants (9 février 1743). – « Instructions en détail concernant tout ce qui se fournira tant aux troupes de cavalerie, que d'infanterie, dans leurs quartiers. Ceux chez qui les officiers seront logés leur fourniront des lits, de la lumière, des bois ou des charbons pour apprêter leur manger, du sel, du vinaigre, des mappes, serviettes et chaises., etc. » (25 août 1743). – Requête adressée par la Délégation générale au marquis de La Ensenada, ministre et premier secrétaire d'État de S. A. R. l'infant dom Philippe d'Espagne, afin d'obtenir quelque adoucissement aux ordres qui venaient d'être

donnés, pour le paiement des contributions de guerre (16 avril 1743). – Copies de lettres échangées entre les autorités espagnoles et la Délégation générale, au sujet d'une nouvelle contribution de guerre. Cette correspondance montre la lenteur habilement calculée que la Délégation générale apportait dans l'exécution des ordres qui lui étaient donnés sous les formes les plus dures et les plus menaçantes. – État du bois à briller, fourni, pour le mois de novembre 1743, aux personnes composant la Maison de l'infant dom Philippe. – Mémoire adressé, par la Délégation générale, au prince espagnol, « touchant l'état de la Savoie, au mois de novembre 1743. »- Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 239 feuillets, papier.

1743-1744

C 5011 Délégation générale pour l'entretien dos armées espagnoles en Savoie. - Correspondances générales. - Minutes de lettres de la Délégation générale ; - au syndic de La Rochette, au sujet du logement des troupes envoyées dans sa région ; dans laquelle on lui recommande de ne point placer de soldats dans les châteaux des marquis d'Allinges et d'Arvillard qui avaient des saufs-conduits (29 octobre 1743) ; - à l'archevêque de Tarentaise et aux évêques de Grenoble, de Maurienne et d'Annecy, pour les informer que si les ecclésiastiques persistaient dans leur refus d'obéir aux ordres de l'infant d'Espagne, on serait obligé de les y contraindre par les voies judiciaires (27 janvier 1744) ; – au marquis delta Torre, pour se féliciter de sa nomination comme intendant général des armées de Sa Majesté et du pays de Savoie, « dans l'abattement où le fléau de la guerre a réduit ce misérable paya, qui éprouve toutes les horreurs de la plus extrème désolation, par l'excès des impôts dont il est accablé » (6 novembre 1744). - Lettre par laquelle les membres de la Délégation générale font connaître à l'intendant général, dans les termes les plus dignes et les plus douloureux, à propos d'une nouvelle con-tribution de guerre de 300000 livres qu'il s'agissait d'imposer au pays, déjà ruiné par une occupation militaire de cing années, que, « quelqu'empressement qu'ils aient d'obéir aux ordres de S. E., ils ne sauraient cependant se résoudre à se charger de la mort d'une infinité de malheureux, à qui de nouveaux impôts ôteraient le peu de subsistance qui leur reste. S. E. n'ignore pas qu'il en périt tous les jours une quantité, et lorsque nous avons eu l'honneur de le lui représenter de vive voix, elle eut la bonté de nous plaindre et de nous dire que c'était une suite de la guerre. Ce n'est point à nous à examiner jusqu'où peuvent s'étendre les droits due cette mémo guerre parait autoriser, mais nous ne pouvons douter que nous devriendrions par-là odieux à jamais à toute la patrie, si par notre consentement, quoique forcé, nous souscrivions à un ordre dont les suites seront si funestes. » (24 juin 1748). - Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 158 feuillets, papier.

1743-1749

C 5012 Correspondances. – Registre des lettres, arrêts et décisions de la Délégation générale, concernant les demandes en décharge ou en réduction de l'impôt de la capitation et d'autres contributions de guerre, adressées aux autorités par des communes et des particuliers. Registre In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1744-1746

C 5013 Correspondances, lettres, arrêts et décisions de la Délégation générale, concernant plus spécialement le service des subsistances militaires. – Décret accordant l'élargissement d'un sieur Thomas de Montmélian, qui avait été incarcéré, « occasion d'une certaine quantité de paille dont on lui demandait le paiement, quoiqu'il ne fût pas le débiteur d'icelle » (1er avril 1744). – Ordonnance de la Délégation générale qui dit que, conformément aux usages qui ont été constamment suivis en pareil cas, il y a lieu d'accéder à la demande des habitants de Fessonssous-Briançon, qui, ayant été victimes d'un incendie, sollicitaient l'exemption de toutes les contributions de guerre (mars 1745). – Transmission à des syndicsdesétats de répartition de réquisition en paille, fourrages, grains, etc., auxquelles les communes ét leurs habitants étaient taxés, à raison de tant de livres de ces fournitures par livres de taille. – Etc. Registre In-4° cartonné, 272 feuillets, papier.

1744-1747

C 5014 Affaires générales, concernant surtout les contributions de guerre, en argent et en nature. — Ordre aux fermiers des aumônes de déposer, dans les magasins militaires de la ville de Chambéry, sous peine de prison et d'exécution militaire, tous les fonds qu'ils avaient à distribuer (10 octobre 1742). — Injonction du marquis de La Ensenada, secrétaire d'État de l'infant dom Philippe d'Espagne, pour le paiement des tailles ordinaires ou extraordinaires (avril 1743). — Original d'une lettre par laquelle l'intendant général de Savoie (l'espagnol dom Joseph de Aviles) prévient la Délégation générale « qu'au reçu de la présente, sans le moindre délai ni retardement, elle ait à faire une distribution et répartition, dans les six provinces du duché de Savoie, d'une contribution de 8155 pistoles d'or d'Espagne, par mois. étant d'une nécessité absolue d'avertir à tous et quiconque devra contribuer, qu'à la moindre

omission et retardement, l'on y remédiera par les peines militaires et discrétions, que l'on enverra premièrement chez Messieurs les Membres de la Délégation générale » (juillet 1743). – État général de l'impôt de la capitation et autres taxes extraordinaires, dans la province de Tarentaise, pour les mois d'août, septembre et octobre 1743, montant à 60814 L. 16 s. 6 d. – État de répartition de l'imposition de 8155 pistoles d'or, par mois, entre les six provinces du duché de Savoie, en 1744. – Avis de la Délégation générale pour la mise en adjudication des fournitures en grains, fourrages, bois, huile, chandelles, etc. pour les armées espagnoles. – Envoi, par l'intendant général, d'une note indiquant les endroits où l'infanterie sera placée, et l'ordre pour préparer les logements (1746). – Etc. Liasse 70 pièces, papier.

1742-1753

Capitation. – États par communes et dans l'ordre alphabétique des communes, comprenant, C 5015 pour chacune d'elles, le dénombrement complet de la population et le chiffre de la capitation imposée sur chaque tête. - Lettre A. - Parmi ces dénombrements, dont un grand nombre manque malheureusement, les plus soigneusement rédigés donnent « les noms et surnoms des habitants, leur àge, le lieu d'habitation des absents, l'état, condition et profession, la patrie des étrangers, et la somme à payer par chaque habitant ». Les taxes étaient différentes pour les paysans et les domestiques, les négociants et les artisans, les bourgeois et les nobles qui étaient les plus fortement imposés. Les pauvres et les ecclésiastiques ne payaient rien. - Récapitulation du dénombrement de la population de la ville d'Annecy, en 1743, dressé par l'ordre et pour le bureau de la Délégation générale ; Majeurs de 7 ans, cotisés, 2902 ; Prêtres, ecclésiastiques, religieux et religieuses consignés, 177 ; Pauvres consignés, 314; Mineurs de 7 ans consignés, 875; Absents consignés, 189. Total, 4457. « Dans le nombre des ecclésiastiques compris dans le sommaire ci-des-sus, l'on n'a pu insérer les ci-après qui ont refusé de donner leur dénombrement ; 1 ° Les R. P. Capucins et leur valet ; 2e Les religieuses de la royale abbaye de Sainte-Catherine, qui n'ont consigné que leurs domestiques séculiers ; 3° Les religieuses du premier monastère de la Visitation et deux aumôniers qui n'ont consigné que leurs domestiques séculiers ; 4° Les religieuses du second monastère de la Visitation et un aumônier qui n'ont consigné que leurs domestiques séculiers ; 5° Les religieuses Bernardines et un aumônier qui n'ont consigné que leurs pensionnaires et un domestique séculier ; 6° Les religieuses Annonciades, un aumônier et le R. P. official Buttin, demeurant chez elles, et deux domestiques. » – Etc. Liasse 67 pièces, papier.

1743-1748

Capitation. – Dénombrement, par commune, de la population, avec le chiffre de la capitation C 5016 imposée à chaque individu. - Lettre B. - Commune de La Bauche ;. « Les demoiselles Antoinette et Marguerite de Châtelard ont un neveu, noble François de Courbeau, àgé de 7 ans, et un valet et une servante, et par ce, sont tirées à 4 L. 3 s. Le Révérend curé a une sieur, ainsi est tiré à 15 sous ». – Bellecombeen-Beauges ; – « État de toutes les personnes qui possèdent des fonds cotisés en tailles, et contribuent au paiement d'icelles, dans la paroisse de Bellecombe, et qu'on ne croit point être taxées en capitation, dans aucune province de l'État ;. La chapelle de La Madeleine, soit noble J.-B. Alexis de Lescheraines, recteur, habitant à Chambéry. Le Rd vicaire de Bellecombe, Rd noble Jean de Cerise, habitant audit lieu de Bellecombe ». - Bourgneuf et Croix-d'Aiguebelle ; - « Je soussigné, secrétaire de la paroisse, ai écrit le rôle ci-de-vant, de la manière qu'il a été dirigé par le syndic, assisté de en exécution de la lettre désignée en tête du présent ; en conformité de laquelle, et des ordres précédents, on n'a omis que les véritablement pauvres, et cotisé que ceux qui se trouvent à présent faire leur résidence ordinaire dans cette paroisse ; ayant surtout eu égard aux familles et aisance d'un chacun. Le montant duquel rôle revient, sauf erreur de calcul, à 64 L. 17 s., qui seront payés chaque mois par les particuliers y cotisés, et c'est en outre des augmentations émanées ou à émaner ». - Etc. Liasse 93 pièces, papier.

1743-1748

C 5017 Capitation. – États par commune et par ordre alphabétique des communes, contenant le dénombrement de la population et le chiffre de la capitation par individu. – Lettre C. – Chambéry ; – il y a un petit rôle spécial pour chacun des quartiers de la ville. Quelques-uns de ces états manquent. – Chamoux ; – le rôle de cette commune a été dressé « en l'assistance du seigneur baron de Montfort », dont la cote de capitation a été réduite de 20 livres à 13 livres, sur sa demande, parce qu'il a annoncé qu'il était aussi imposé à Chambéry, où il avait une habitation. – Cevins ; – le rédateur du rôle de la capitation déclare avoir appliqué à chaque habitant la taxe fixée par la Délégation générale, savoir ; 25 sous à chaque noble ; 20 sous à chaque personne exerçant des arts non mécaniques, et 9 sous à chaque paysan. Les pauvres, dont l'indigence était constatée, étaient exempts. – Corsier ; –

noble de Laforest de Divonne, curé, exempt. – Cruet ; – ordonnance de la Délégation générale, insérée en tète du dénombrement, et informant les populations que désormais les contribuables en retard de payer la capitation, seront passibles d'exécution militaire. – Cusy ; – cote du marquis Costa ; – noble Marc-. Antoine Costa, seigneur de la présente paroisse, âgé de 65 ans ; 1 L. 5 s. ; – la dame marquise, son épouse, âgée de 40 ans ; 1 L. 5 s. ; – le seigneur marquis, son fils, âgé de 15 ans ; 1 L. 5 s. ; – la demoiselle sa fille, âgée de 16 ans ; 1 L. 5 s. ; – sieur Gaget, gouverneur du seigneur marquis, âgé de 24 ans ; 9 s. ; – sieur Chiron, secrétaire du seigneur Costa, âgé de 26 ans ; 9 s. ; – un valet de chambre, une femme de chambre, un agent, un cuisinier, un ouvrier, un cocher, un postillon, deux porteurs, un muletier, trois valets et deux servantes, tous taxés à 9 s. par tête ; total de la cote, 12 L. 13 s. – Etc.

Liasse 140 pièces, papier.

1743-1748

Capitation. - États ou rôles des communes, dans l'ordre alphabétique, contenant le C 5018 dénombrement de la population et le chiffre de la capitation imposée à chaque habitant. -Lettres D à L. - Domessin ;. « État de ceux qui possèdent des fonds cotisés en tailles, dans ladite paraisse, et qui ne sont point taxés en capitation, dans les provinces de l'État ;. noble Jacques-Philippe de La Cornière, habi tant au Pont-de-Beauvoisin, à la part de France ; en qualité de légitime administrateur de demoiselle Marie-Françoise de La Cornière, sa fille, et de feu dame de Corbeau, son épouse ». - Filly ; - noble Joseph-Amédée-Mathieux, commandeur de La Coste des Bois ; - dame Hyéronime de Saint-Sixt, son épouse ; - noble Jean-Charles Mathieux, son fils, demeurant à Massongy; - « État du nombre des habitants audessus de 5 ans, des villes et communautés de Genevois et baillage de Ternier, en 1741 et 1742; avec l'indication, pour chaque lieu, des motifs des augmentations ou diminutions, Total pour 1741; 50690 livres; pour 1742; 50384 livres. Du nombre des habitants, portés par le présent état, il en sort environ 1000 chaque année, des mandements de Thônes et de Faverges, qui partent à la fin de l'automne et reviennent après Pâques, pour faire semer leurs terres, et quant à l'argent que chacun d'eux rapporte de son petit commerce, on peut le porter à 20 livres pour chacun. » - Etc.

Liasse 108 pièces, papier.

1743-1748

C 5019 Capitation. - États par communes, dans l'ordre alphabétique, donnant le dénombrement de la population de chaque commune et le chiffre de la capitation imposée à chaque individu. -Lettre M. - Margencel ; - noble Pierre Dunant de Laplace ; Mme son épouse ; noble Pierre-Joseph-François Dumaney, son petit-fils, et leurs domestiques. « Le dénombrement cidevant écrit a été pris de tous les particuliers et habitants de la paroisse de Margencel, convoqués à ce sujet, en l'assistance du syndic et des conseillers, sans aucune fraude, connivence, partialité ou respect humain. ». - Meygny ; - « Dénombrement des personnes qu'il y a et qui, habitant sur les terres prétendues de Saint-Victor et chapitre de Genève, rière la paroisse de Meygny, n'ont pas été données en rôle, avec les autres habitants de ladite paroisse, pour la capitation. 1° Les Savoyards catholiques qui habitent rière lesdites terres ; noble Jean-Charles Dadaz, seigneur de Corsinge; demoiselle Dadaz, tante dudit seigneur;. Dadaz (Simon), sa femme et ses enfants, pauvres. - 2° S'ensuivent les Genevois hérétiques, habitant sur lesdites terres. ». - Montailleur ; - « État des possédant fonds inscrits à la taille, rière la paroisse de Montailleur, et qui ne paient capitation dans aucune des six provinces du duché de Savoie les cures de Montailleur et des Millières ; le prieur de Montailleur, résidant en Piémont ; demoiselles Françoise et Marguerite de Régis, pensionnaires du couvent de Sainte-Ursule, à Chambéry ; Messire Joseph-César de Grimaldi, baron de Montailleur, résidant à Nice. » - Etc. Liasse 100 pièces, papier.

1743-1748

C 5020 Capitation. – États par communes, dans l'ordre alphabétique, indiquant le dénombrement de la population de chacune d'elles et le chiffre de la capitation imposée à chaque individu. – Lettres N à R. – Commune de Notre-Dame-d'Abondance; – État des biens mesurés dans le cadastre, à la cote de l'abbaye d'Abondance, et qui ne sont pas tirés en taille, étant ecclésiastiques. Le seigneur abbé nomme le juge de la châtellenie de ladite paroisse; il perçoit les dîmes, les aussièges (probablement ochéages) des montagnes, et la dîme des agneaux; une poule pour chaque feu et les laods à la sixième du prix. » – Dénombrement de la paroisse de Novalaise; – «. Et finalement, à la dernière colonne, la quantité de 77 pauvres, et c'est outre une grande quantité de familles entières, aussi pauvres, que ledit conseil m'a certifié s'être absentées depuis quelque temps dudit lieu et même hors de cette province, pour chercher et mendier leur pauvre vie; et qu'il serait du tout impossible audit conseil de pouvoir en donner le dénombrement. » – Rôle de la capitation de la commune

d'Oncin : - ...noble de Galiffet : demoiselle Thérèse, sa fille, noble Joachim, son fils... Noble Joseph de Courbeau ; Madeleine Châtellier, sa femme ; noble Charles, leur fils ; demoiselle Jeanne, leur fille. - Commune de Pallud ;. - demoiselle Jacqueline de Monvigner, veuve de noble Constantin de Bongain ; nobles Antoine et Jean-Baptiste, ses fils ; Françoise de Monvigner, paysanne, sa mère. – « État des particuliers cotisés en taille, rière la paroisse de Pallud, et qu'on ne croit pas capités, dans aucune des provinces de Savoie ; les chapelles de Belmont et du Rosaire ; les cures de Queige, de L'Hôpital, de Saint-Sigismond, de Thénésol et de Pallud ; les collèges de L'Hôpital et de Conflans ; noble François de Manuel. » - Etc.

Liasse 54 pièces, papier.

1743-1748

Capitation. – États par communes, dans l'ordre alphabétique, donnant le dénombrement de C 5021 la population de chaque commune et le chiffre de la capitation imposée à chaque individu. -Lettre S, jusqu'à la commune de Saint-Marcel. - Commune de Sainte-Hélène-du-Lac; noble Claude de Roberty-Brunet, veuf ; Prosper, Jeanne-Antoinette, Marie, François-Auguste, Barbe, ses enfants. - Saint-Jean-de-la-Porte ; - frère André Comte et frère Bouchardy, jésuites ; - noble Charles Basin ; Joseph, Louis, François-Marie, Charles, ses enfants ; noble Amédée Basin, son oncle ; – noble François de Saint-Réal ; demoiselle Anne-Marie d'Humbert, sa femme ; Josephte-Françoise-Julie, Anne-Marie-Madeleine, Marie-Antoine, Marie-Marguerite-Victoire-Lucrèce, JeanAntoine, Joseph-Marie, ses enfants, demeurant au village de Bourg-Évescal. - Etc. Liasse 104 pièces, papier.

1743-1748

Capitation. - États par communes, dans l'ordre alphabétique des communes, donnant le C 5022 dénombrement de la population de chaque commune et le chiffre de la capitation imposée à chaque individu. - Fin de la lettre S. - Commune de Saint-Paul-d'Yenne ; - noble Pierre-Balthazar du Châtelard, avec Mme sa mère ; demoiselle Anne du Châtelard ; - noble François de La Muraz, deux fils, l'un de 90 ans et l'autre de 18, au service du roi de Sardaigne ; 3 demoiselles, ses filles, âgés de 19, 17 et 14 ans ; - le seigneur comte de Choysel; Mme son épouse; M. le chevalier, leur fils; Mademoiselle leur fille; 2 valets et 2 servantes ; - sieur Joseph Goybet, notaire, âgé de 46 ans ; son épouse, de 33 ans ; un fils, de 21 ans, un autre de 18 ans, garçon marchand, en France, depuis 2 ans ; une fille de 12 ans et cinq autres filles de 6, 5, 4, 3 et 1 ans ; - la veuve Latour, àgée de 80 ans ; son fils, de 25 ans. - Commune de Saint-Pierre-de-Curtille ; - Personnel de l'abbaye d'Hautecombe, en 1743 ; dom Louis de Sonnaz, prieur et seigneur dudit Hautecombe, âgé de 35 ans ; 6 religieux et 2 valets. - Saint-Pierre-d'Albigny; - monastère des Augustins; Rd François-Hyacinthe Lard, prieur; 2 religieux, 2 frères, 2 valets; - noble Charles Pignier; demoiselle Marie-Josephte Morand, sa femme ; Françoise-Josephte, Charles-Amé, Jean-Baptiste-Amédée, Jeanne-Péronne et leurs enfants ; demoiselle Anne Pignier, tante de noble Charles ; 1 valet, une fille de chambre et une cuisinière. – Etc. Liasse 59 pièces, papier.

1743-1748

C 5023 Capitation. – États par communes, dans l'ordre alphabétique, donnant, pour chacune d'elles, le dénombrement de la population et le chiffre de la capitation imposée à chaque individu. -Lettres T à Y. – Dénombrement de la population de la ville de Thonon. – « Les trois filles qui servent les malades à l'Hôtel-Dieu, n'ont pas donné leur consigne, pour être pauvres, vivant de charité, et l'exerçant à servir les malades, sous la direction des clames qui sont à ce préposées, et du Conseil de ladite maison de piété ». noble Jean-Baptiste de Sonnaz, seigneur d'Habère ; dame Madeleine de Conzié, safemme ; Charles-Louis-Victor, Françoise, Janus, leurs enfants ;. Dessaix Joseph-André, maitre chirurgien ; Élisabeth, sa femme ; Marie, Jeanne, Joseph, Claude-Louis, leurs enfants ; sieur André Gentaz, son oncle, régent abécédaire ; Nicolas Richard, apprenti ;. le fermier de la Maison-des-Arts. « Il y a dans ladite maison, 36 pauvres entretenus par ledit fermier, sous la direction de l'illustre conseil de ladite maison »;. noble Jacques de Brotty d'Antioche, et son fils Joseph-François-Philippe;. dame Anne-Françoise de Laforest, marquise de Saint-Michel, veuve ; noble Prosper de La Val d'Isère de Saint-Michel, marquis de Charnoisy; - Commune de Villard-Sallet; - noble Laurent de Rolland et Marie d'Altières, sa femme. - Ville-la-Grand ; - noble Charles-Nicolas de Grailly, et demoiselle Marguerite de Seyssel, sa femme ; nobles Joseph-Victor de Grailly et Jean-Louis de Grailly, fils. - Yvoire ; - Bouvier (Marc-Antoine), baron d'Yvoire ; dame Barbe de Saint-Sixt, sa femme ; Marie, leur fille. - Etc.

Liasse 69 pinces, papier.

1743-1748

C 5024 Comptabilité. – Registre de notes informes sur les recettes, par communes, de la capitation et de quelques autres taxes, tenu par un trésorier. – « Nouveaux états des gages ; détrait ceux qui n'ont rien eu du tout, à commencer par l'année 1743 à tout juillet 1748 » ; La Sainte-Chapelle, 5166 livres 13 sous 4 deniers. Capucins de Chambéry, 263 livres 12 sous 2 deniers. Les dames de Sainte-Claired'Annecy, 5021 livres 4 sous 4 deniers. Celles de Chambéry, 1943 livres 4 sous 5 deniers. L'Ange Gardien, 634 livres 15 sous 9 deniers. Les Pères de Saint-Antoine, 140 livres. Les messes du Sénat, 563 livres 6 sous 8 deniers. Les professeurs du collège de Chambéry, 16100 livres. Ceux d'Annecy, 22666 livres 13 sous 4 deniers. Ceux de Thonon, 17061 livres 13 sous 4 deniers. Ceux de Rumilly, 9100 livres. Mme de Warens, 1250 livres. Les 6 gardes du gouverneur, 3900 livres. Loyer du Sénat, 2888 livres 17 sous 9 deniers. Loyer du baillage, 105 livres 11 sous 1 deniers. Étudiants de Sainte-Marie, 2312 livres 13 sous. Le Sénat, 65466 livres 16 sous 2 deniers. *Registre In-4° non cartonné, 144 feuillets, papier.*

1741-1749

C 5025 Comptabilité. – Brouillard de recettes de la capitation pour les communes de la province de Chablais.

Registre In-4° cartonné, 90 feuillets, papier.

1748

Service des fournitures militaires (grains, fourrages, viande, bois, huile, chandelles, C 5026 charriots, bêtes de somme, corvées, etc.). - Réquisitions. - États de répartition des fournitures dans les communes et sur chaque habitant, au prorata de ses impositions ordinaires. - Consignes et dénombrements, par communes, de ce que chaque propriétaire possédait en grains, foin, paille, boeufs, vaches, chevaux, mulets, etc. - Ordonnance du comte de Glimes, commandant général de l'armée qui est en Savoie, sous les ordres de S. A. R. l'infant dom Philippe d'Espagne, qui oblige tous ceux qui auront des armes, poudres et autres munitions de guerre, à les consigner entres les mains des syndics des lieux où ils habitent, et ceux-ci devront les faire porter aux syndics des villes capitales de province, qui devront ensuite les faire transporter au quartier genéral de l'armée, qui sera toujours dans l'endroit où S. A. R. sera logée ou campée, à la tête de son armée. Fait au camp d'Aiguebelle, le 9 septembre 1742 ». - Ordonnance de la Délégation générale pour la répartition d'une réquisition de 9000 quintaux de paille, 7000 quintaux de foin, 20500 quintaux de bois (octobre 1743). - Ordre du comte de Aviles, intendant général à Chambéry, pour le roi d'Espagne, enjoignant de faire changer la paille qui avait été fournie pour la garnison du château de Montmélian, etqui avait été gâtée et mouillée (janvier 1744). - État des rations à distribuer à 17 régiments espagnols, en Savoie (1746). – Etc. Liasse 140 pièces, papier.

1742-1749

C 5027 Service des fournitures militaires. – États et mémoires de fournitures de grains, fourrages, viande, bois, huile, bêtes de somme, etc., faites par des communes à qui on lâcha de les payer, surtout quand le pays eut été délivré de l'occupation étrangère. « Tabelle contenant les fournitures faites aux troupes de Sa Majesté, en 1742, par les communes et les particuliers de la province de Maurienne, en seigle, avoine, orge, foin, paille, bois, grosses bêtes de bât, petites bêtes de bât, charriots à 2 bœufs, couvertures, draps, paillasses, chandelles, guides, rations de pain, huile, journées de charriots, journées d'hommes, pots de vin, etc. » – État des voitures commandées dans les paroisses du département de Chambéry, le 3 mars 1744 Bordeau, 6; Drumettaz, 30; Chambéry-le-Vieux, 8; Mouxy, 18; Servolex, 12; etc. – Procès-verbal d'un notaire, portant déclaration de ce qu'un capitaine espagnol et ses lieutenants et cornette avaient exigé, dans leur logement à Saint-Beron, où ils s'étaient installés dans le château avec leur compagnie. – Etc. Liasse 130 pièces, papier.

1742-1753

C 5028 Service des fournitures militaires. – Mémoires produits par des particuliers pour obtenir le paiement de fournitures, de gages et de travaux. – Mémoire d'un charpentier qui avait fait et placé, en vertu d'un ordre du major de la place, a cinq barrières, à l'entrée des ruisseaux ou rivières de la ville de Chambéry, pour éviter les désertions et autre chose qu'il peut arriver (1747). – État de la dépense supportée par Messieurs de Saint-Jeoire et de Saint-Sulpice, membres de la Délégation générale, qui n'avaient pas voulu coopérer à une mesure ordonnée par les maîtres exigeants de leur malheureux pays, et avaient été condamnés par l'intendant général espagnol, à recevoir en brigade, à titre d'exécution militaire, pendant quatre jour, chacun 1 lieutenant, 1 sergent et 30 soldats, à qui ils devaient fournir les ustensiles de lit, le bois et la lumière, et 30 livres par jour. Ces messieurs devaient en outre garder les arrêts, chez eux, jusqu'à nouvel ordre (juin 1748). – État de ce qui est dû à un tailleur d'habits d'Annecy, pour avoir confectionné ou réparé des vêtements à des officiers

espagnols et leur avoir prêté de l'argent. - Mémoire d'un aubergiste d'Annecy pour pensions d'officiers. - Ordre de la Délégation générale, pour apurer le compte de ce qui était dû à des boulangers de Chambéry qui avaient reçu des blés des magasins de l'armée et avaient fait du pain pendant la guerre (1756). - Etc.

Liasse 63 pièces, papier.

1748-1756

C 5029 Service des fournitures militaires. - Réception et distribution de fournitures (grains, fourrages, bois, huile, chandelles, etc.) par les entrepreneurs de ces fournitures et par les commis aux magasins royaux. – Si la Savoie a subi, jusqu'à leur dernière riqueur, pendant six ans, toutes les horreurs d'une occupation militaire étrangère ; si les exactions énormes, les extorsions arbitraires auxquelles les habitants ont été soumis, ont épuisé et ruiné le pays pour de longues années, les archives de cette époque néfaste permettent cependant de reconnaitre que le prince espagnol dom Philippe a cherché au moins à sauver les apparences. Ainsi la Délégation générale, qu'il avait composée de cinq ou six personnages considérables de la province, recevait les ordres du général en chef et avisait au moyen d'y satisfaire de la manière la moins cruelle pour les populations. Quand c'était possible, on mettait en adjudication la fourniture à faire, et l'entrepreneur devait être payé par le trésorier sur les fonds produits par la capitation. Ou bien la Délégation générale décidait une imposition extraordinaire, en nature, dans toutes les communes, dont chaque habitant devait fournir un contingent en blé, avoine, orge, huile, paille, etc., au prorata de ses tailles ordinaires. Il avait été dit, en principe, que les troupes ne seraient approvisionnées que par les commis des magasins militaires qu'on avait établis sur divers points du territoire, et dans lesquels les fournitures devaient être apportées ; mais ce système n'a fonctionné que d'une manière incomplète, et les communes furent souvent réquisitionnées avec autant de dureté que d'injustice, par les officiers subalternes cantonnés sur leurs territoires. - « Livre de la farine remise aux boulangers à Chambéry, qui fabriquaient le pain pour l'armée d'Espagne, et de celle qui a été envoyée à Montmélian pour le service de la même armée ; y étant aussi portée la farine livrée au munitionnaire du roi de Sardaigne, à l'arrivée de son armée à Montmélian (1742). » – « État de l'huile et chandelle qui s'est distribuée journellement à la troupe de Sa Majesté catholique pendant le mois d'août 1746, qui est de quartier à Chambéry. » – Bois pour les appartements du prince d'Espagne, pour la cuisine, la pharmacie, la sauterie, la secrétairerie, etc.

Liasse 146 pièces, papier.

1742-1753

Comptablité. - Mandats ordonnancés par les autorités et les chefs militaires espagnols sur C 5030 la caisse du trésorier général de Savoie, pour dépenses plus spécialement relatives à l'entretien des troupes, avec quelques requêtes et mémoires justificatifs ; - pour le paiement demandé par le vice-intendant général Perrin, de ses appointements et de ceux des intendants des provinces, ainsi que pour du gibier et du poisson qu'il avait procuré pour la table du prince d'Espagne. Les mandats ont été signés au camp de Montmélian, par le marquis de La Ensenada, le 18 octobre 1742 ; - pour le paiement de 746 livres de pain fournies à l'exécuteur de la haute-justice, qui était contumax, mais à qui les finances royales devaient un arriéré de traitement (1745) ; - pour le blanchissage de 1629 draps, 165 couvertures, 191 paillasses, 140 traversins et 17 capotes (1745). - « Mémoire du drap fourni, par ordre de Messieurs les nobles syndics de Chambéry, pour faire 9 capotes pour les soldats qui sont en sentinelle » (décembre 1747). – Mandats délivrés aux exacteurs de la capitation pour leurs droits de recette et leurs frais de voyage. - « État de ce qui est dû aux sieurs Guy et Favre, ci-devant entrepreneurs de la fourniture de l'huile et chandelles aux troupes d'Espagne, et c'est ensuite des obligations qu'ils avaient contractées avec la Délégation générale de Savoie » (1750). - Etc. Liasse 106 pièces, papier.

1742-1752

C 5031 Comptabilité. - Comptes des exacteurs communaux de la capitation et des autres contributions de guerre, en argent, dont le pays avait été frappé par ordre du prince d'Espagne. – Commune de Saint-Jean-Pied-Gauthier ; – « Du 19 août 1749, ensuite des publications et affiches mises au tillot du cimetière de Saint-Jean-Pied-Gautier, le 15 du courant, saint jour de fêle, à l'issue des offices divins, pour informer le public et inviter les particuliers à venir former leurs oppositions en tant qu'équitables, au compte que devait rendre cejourd'hui, dans la maison de Cl. Pochat, le sieur Pierre Laurent, exacteur en capitation, rière ladite paroisse. auquel jour et lieu, n'ayant paru aucun opposant, le présent compte a été en conséquence clos et arrêté, pardevant le Conseil dûment assemblé, après le son de la cloche, à la manière accoutumée ». - Les comptes portent généralement le visa approbatif de l'intendant, ou des membres de la Délégation générale.

Liasse 80 pièces, papier.

1742-1752

C 5032 Comptabilité. - Comptes rendus par les syndics et autres collecteurs des fournitures imposées aux communes, et par les gar-de-magasins et autres distributeurs de ces fournitures, aux troupes réparties sur le territoire. - Récapitulation des fournitures faites par la commune de Saint-Pierre-de-Soucy, depuis l'entrée des Espagnols en Savoie, du 6 septembre au 31 décembre 1742 ; 28 vaissels de froment, 100 quartes d'orge, 725 quartes d'avoine, 80 quintaux de foin, 739 quintaux de paille et 502 fagots de bois ; le tout évalué à 1760 L. 10 s. - Compte que rend le Conseil de la paroisse de Novalaise, de la recette et distribution de la paille faite à la troupe d'Espagne en quartier d'hiver audit lieu, en 1743. Le 18 octobre, la troupe est arrivée au nombre de 3 capitaines, 4 lieutenants, 3 cornettes, 111 dragons, 3 tambours et 11 valets, avec 134 chevaux. - « Inventaire des comptes et pièces désignées en iceux qu'a remis au seigneur marquis d'Yenne un des délégués de la ville de Chambéry, et député de la Délégation générale, pour la vérification et admission des comptes deçà la montagne, le Conseil de la paroisse de Novalaise. » Compte de la recette faite par ordre des nobles syndics de la ville de Rumilly, des draps, couvertures, gardepaille, traversins et banquettes dus par les paroisses de Rumilly, Saint-Marcel, Thuzy, Veaux, Boussy, Saint-Eusèbe, Marcellaz, Hauteville, Lornay, Nloye, Sales, Massingy et Bloye (1745). - Etc.

Liasse 118 pièces, papier.

1742-1752

C 5033 Comptabilité. – Vérification de comptes d'exacteurs de la capitation pour clique commune de la province de Savoie. – Journal des opérations de Messire Ch. de La Saunière, marquis d'Yenne, chargé par la Délégation générale d'aller contrôler la gestion des collecteurs des impôts extraordinaires, à Montmelian, accusés de commettre des irrégularités. Liasse 19 pièces, papier.

1743-1749

Réclamations. - Requêtes pour demander des exemptions ou des diminutions, sur les C 5034 contributions de guerre dont le pays avait été frappé, pour subvenir aux frais énormes du séjour des troupes d'Espagne. Ces requêtes sont généralement suivies de la décision de la Délégation générale. - Pétition de la baronne de Blancheville qui expose que sa maison de Chambéry étant occupée par les Espagnols, elle a été forcée de se retirer en Genevois, où elle a été inscrite au rôle de la capitation (1743) ; - d'un pauvre porteur de chaise du comte de Mégève, qui se plaignait d'avoir été imposé au même chiffre que les valets de chambre (1744); - d'un sieur Beauregard, bourgeois de Chambéry, exposant « qu'il n'est que trop certain qu'il a ou le malheur de souffrir le pillage dans la paroisse de Saint-Baldoph, lors de la rentrée de l'armée espagnole en Savoie, et qu'il y a perdu toutes ses denrées d'une année entière, avec tous ses meubles et partie de bétail, de même qu'une grande quantité d'arbres coupés, une partie de ses vignes arrachées, toutes les portes brisées, etc. » (février 1744) ; - de Paul-Joseph Bioid, avocat au Sénat de Savoie ; - de Michel Bonjean, maître apothicaire et syndic de la ville de Chambéry ; - etc. Liasse 148 pièces, papier.

1742-1744

C 5035 Réclamations eu matière de capitation. – Requête du Conseil de Saint-Pierre-d'Albigny pour la révision du rôle de la capitation ; – du concierge du château du marquis de Fleury, à Montgex ; – de clame Charlotte de Laforest de Somont, veuve du seigneur de Mareschal, faisant connaître que la erte récente de son mari, la dépense de l'éducation de ses sept enfants, et un incendie dont elle avait été victime, l'ont mise dans l'impossibilité de payer la capitation pour laquelle le syndic d'Yenne lui avait envoyé un soldat en brigade à son château de Somont (1747) ; – du comte de Megève, sollicitant une décharge de la capitation à la suite d'un incendie qui avait détruit un grand bâtiment dans sa terre de Bonport, sans qu'on ait pu sauver ni les bestiaux, ni les récoltes, ni un jeune valet de 20 ans. – Pétition de noble S. de Garnerin. – Etc.

Liasse 148 pièces, papier. 1745-1749

C 5036 Réclamations ; — des communes et des particuliers qui n'avaient pas été payés de fournitures et de travaux, pour le service des troupes d'Espagne, ou auxquels la guerre et l'occupation étrangère avaient causé des dommages. — Acte de sauvegarde accordé par l'infant dom Philippe à tous les monastères de Chartreux de la Savoie (octobre 1742). — Béclamation des évêques de Savoie contre l'assujettissement du clergé à la capitation. — Les membres de la Délégation générale se plaignent à l'official du diocèse que leurs confesseurs leur refusaient l'absolution. — nequête de noble Gaspard de Fausson, comte de Montmayeur, au sujet du recensement de ses réserves en fourrages, ordonnée par l'autorité

militaire, dans ses granges de Villard-Sallet (1744); – de deux habitants de Maché dont on avait occupé la maison pour en faire une caserne, ce qui l'avait complètement détériorée (1745); – de Messire Marc-Antoine de Troche, marquis de Saint-Séverin, dont les vignes et le cellier, situés à Montmélian, avaient été ravagés par les soldats, en 1742. – Projet, rédigé par l'intendant général de Savoie, d'une demande en remboursement de sommes dues par les Espagnols, aux finances royales et à divers particuliers (1749). – Réclamation d'un ancien trésorier du Chablais, qui avait fait des dépenses et exposé sa vie pour sauver sa caisse (1750). – Instructions du ministre pour le paiement à Joseph de Bellegarde, marquis des Marches, de 36050 livres à lui accordées pour l'indemniser des dégâts causés à son château des Marches pendant l'invasion espagnole (1752). – Etc. Liasse 124 pièces, papier.

1742-1752

Conseil de santé de la Savoie. 1623-1792 – (C 5037-5052)

C 5037 Billets royaux concernant ce service - de Victor-Amédée II, roi de Sicile, duc de Savoie, etc., pour le rétablissement du Conseil de santé de ses États deça les Monts, tel qu'il existait avant l'occupation de la Savoie par la France, qui venait de prendre fin par le traité d'Utrecht du 11 novembre 1713. Ce Conseil, qu'on appelait communément le Magistrat de la Santé, était composé ainsi qu'il suit le gouverneur général du duché, les premiers présidents du Sénat et de la Chambre des comptes de Savoie, l'intendant général de Chambéry, un sénateur, le procureur général, les deux premiers syndics de Chambéry, et un médecin (1715). - Billet de Charles- Emmanuel III, roi de Sardaigne, « invitant le Conseil de santé à publier un manifeste, pour regard de la maladie contagieuse qui régnait en Hongrie, qui devra contenir en substance les dispositions portées par celui du Magistrat de la santé de Piémont » (1739). – Instructions de ce magistrat. – Billet royal ordonnant, sur l'avis du baron du Verger, colonel du régiment de Savoie, d'augmenter de 200 hommes les troupes chargées de garder les postes de la frontière, sur les bords du lac de Genève (1739) ; -Idem ordonnant que, « dans tous les cas d'importance, en ce qui concerne la santé publique, et dignes d'être portés à la connaissance de Sa Majesté, avant que de rien exécuter, de lui en faire ses remontrances, pour ensuite recevoir ses royales déterminations (1742). – Idem pour la publication d'un manifeste envoyé par le comte Sapeur, président du Sénat de Savoie, au sujet d'une épizootie appelée vulgairement chancre volant (1770). -Idem nommant le sénateur Perrin membre du Conseil de santé en remplacement du président Rambert admis à la retraite (1776). - Etc. Liasse 23 pièces, papier.

1715-1783

C 5038 Manifestes, ordonnances et instructions manuscrites ou imprimées concernant les épidémies ; - prescrivant des précautions pour se préserver de la peste à Chambéry et en Savoie (1630-1640) ; - adressées au Conseil de la Savoie, par les « envoyés des princes et États du louable Cercle de Souabe, réunis à Ulm, au sujet de la maladie contagieuse qui régnait en Hongrie (1738) ; – aux personnes préposées pour le parfum des lettres (1739) ; – concernant la réception des étrangers et des marchandises dans les postes de garde des frontières et dans les lazarets (1739) ; - levant les prohibitions et supprimant les autres mesures conservatrices qui avaient été édictées eu Savoie, à l'occasion de l'épidémie qui s'était déclarée en Hongrie (1740) ; - défendant de vendanger en Savoie, en l'année 1740, avant le 1er jour de novembre, et recommandant de séparer avec soin les raisins murs de ceux qui ne l'étaient pas, afin d'éviter « les dangers qui seraient une suite naturelle d'une mauvaise boisson, propre à engendrer des maladies populaires ». - État des drogues qui devaient être employées dans les lazarets, avec la manière de s'en servir. - Tarif des droits à exiger dans les lazarets. - Etc. Liasse 47 pièces, papier.

1623-1784

C 5039 Manifestes, circulaires et instructions concernant les épizooties. – Mesures préventives. – Prohibitions. – Procédés de traitement. – Rétablissement des communications, après la disparition du fléau.

Liasse 92 pièces, papier.

1744-1770

C 5040 Procès-verbaux des séances de ce Conseil, contenant de nombreuses transcriptions des missives qu'il recevait du Roi, des ministres, des magistrats du pays et de l'étranger ; les minutes de ses ordonnances, de ses manifestes, de ses instructions, ainsi que celles des

lettres qu'il écrivait à l'occasion des affaires sur lesquelles il délibérait. - Correspondances, renseignements, mesures de précaution, etc., à l'occasion de la peste de Marseille. - Rôle de la taxe imposée aux veuves et aux filles vivant seules, « pour être ledit argent employé au paiement de ceux qui monteront la garde à leur place, qui sont des ouvriers vivant du jour à la journée » (21 septembre 1720). - Sentence du Conseil condamnant quatre étrangers à être arquebusés à quelque distance et dans un lieu écarté de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne », pour avoir pénétré en Savoie malgré les interdictions (17 décembre 1720). - « Ordonnance du Magistrat de la Santé portant la consigne de ce qui doit être observé dans les corps de garde » établis pour surveiller l'entrée dans les villes, dont toutes les issues étaient fermées ou surveillées. Les gardes prendront les armes pour le passage du Saint-Sacrement, de Mme la Princesse, de M. le Gouverneur du duché, et pour le marquis de Lucey. La sentinelle seulement présentera les armes aux syndics, au commandant de Soyrier et à tout l'État-Major général (14 janvier 1721). - Ordre d'enlever tout moyen de pénétrer dans la ville de Chambéry par le cours de la rivière de l'Aysse, à la hauteur du pont du Reclus. On fera une nouvelle palissade et barrière, joignant la chapelle de Saint-Clair, au pont du Reclus, laquelle l'officier de garde de ladite porte fera tenir ouverte pendant le jour, et la fera fermer et ouvrir en même temps que celles de la ville (28 janvier 1721). - « État des denrées que l'on croit être nécessaires de magasiner dans les villes et endroits de la Savoie qui peuvent être fermés en cas de maladie contagieuse, pour fournir la subsistance aux habitants, pauvres ouvriers et artisans qui vivent du jour à la journée, et ce, pour une année ». Cet état donne le chiffre de la population des villes et des communes de la Savoie, en 1721. - Copie d'une lettre écrite de Marseille, le 25 août 1720. Il est mort 745 personnes, le 22 ; 541, le 23.. 50 forçats, qui avaient été commandés pour ensevelir les morts, sont morts en deux jours. Les médecins feignent d'être malades, pour ne pas servir. Les églises sont fermées. L'évêque s'est retiré, après avoir fait de grandes aumônes. La famine se produit. On ne trouve plus ni pain, ni viande. La maladie s'est étendue dans les campagnes, et l'on ne voit plus d'oiseaux en l'air. Une femme sortie de Marseille, et qui s'était présentée à la barrière d'Aix en Provence, est tombée morte sur le moment. Aussitôt le Magistrat de santé envoya un chirurgien pour ouvrir ce cadavre, ce qu'ayant fait, et s'étant retiré avec ses deux garçons, ils moururent tous les trois, le même jour, ce qui a mis ladite ville dans une grande consternation ». – Etc.

Registre In-4° couvert en parchemin, 292 feuillets, papier.

1720-1721

C 5041 Procès-verbaux des délibérations ; – ordonnant d'établir des ceps[3] dans tous les corps de garde des frontières pour y mettre les individus qui, venant des pays étrangers, interdits pour cause de maladies contagieuses, s'introduiraient en Savoie (27 juin 1724) ; – enjoignant aux nobles de Moûtiers et des environs de monter la garde, à leur tour, aux barrières de la ville, ou de la faire monter, à leurs frais, « sous peine de l'indignation de Sa Majesté » (juillet 1721) ; – Minute d'une lettre à l'évêque de Sion en Valais, par laquelle le Conseil de santé de la Savoie s'excuse d'être forcé, par une, épizootie qui s'était déclarée dans une partie de la Suisse, de prendre des mesures prohibitives, pour préserver la Savoie de la contagion (21 juillet 1724). – Approbations, réformations ou rejets par le conseil, de sentences rendues par les juges de la Santé, établis dans les provinces, contre des individus, nationaux ou étrangers, accusés de contraventions aux ordonnances relatives à la santé publique. – Etc. Registre In-4° couverte en parchemin, 128 feuillets, papier.

1721-1724

C 5042 Registre des délibérations, portant sur, la couverture la mention suivante ; « Les deux précédents, tenus pendant la peste, ont été portés à Turin, d'ordre de M. l'intendant général Lovere, de M. Pastoris et avocat général Auda, occasion du procès extraordinaire contre M. le comte de Sales, avocat général de ville, et M. l'intendant général Riccardi (1724). – Les lettres écrites au Conseil, pour lui signaler les faits sur lesquels il avait à délibérer, maladies du bétail, épidémies, assainissements, questions d'hygiène publique, etc., sont transcrites a l'appui des décisions. Les procès-verbaux mentionnent les noms de tous les membres présents.

Registre In-4° cartonné, 45 feuillets, papier.

1725-1732

C 5043 Procès-verbaux de ses séances qui se tenaient généralement chez le comte de Saint-Georges, premier président du Sénat. – A l'occasion d'un avis qu'il avait reçu du Conseil de santé de Turin, au sujet d'une épizootie, le Conseil de la Savoie fait demander au Roi s'il doit étendre au duché d'Aoste les mesures qu'il va prescrire pour la Savoie. – Réception d'un billet royal qui nomme le sénateur Astesan membre du Conseil de santé (décembre 1735). – Échanges d'avis entre le Conseil de santé de Savoie et ceux de Berne, de Turin, etc., relativement à des épidémies. – Etc.

Registre In-4° cartonné, 46 feuillets, papier.

1732-1738

C 5044 Procès-verhanx des séances. - Rappel à Mrs de Vidonne, juge-mage de Saint-Julien, et Boutal, intendant de Maurienne, des mesures prescrites dans un manifeste publié antérieurement par le conseil, pour interdire l'entrée en Savoie des « queux, mendiants étrangers, gens sans aveu, même en habit de pèlerin » (21 juin 1739). – Transcription d'une lettre du Magistrat de santé de la république de Genève, par laquelle il informe celui de Chambéry qu'il règne à Gênes et sur tout le littoral, une espèce de peste ou maladie. épidémique venue de l'île de Corse, et qui tue beaucoup de monde (septembre 1756). -Prohibition contre des boucheries non autorisées qui s'étaient ouvertes dans des communes rurales, et qui débitaient des viandes malsaines. - Admission d'un vétérinaire à l'exercice de sa profession, en Savoie, après un examen passé devant un « professeur de médecine vétérinaire au service de Sa Majesté (1788). - « Le 27 octobre 1792, le Magistrat de santé s'est assemblé (dernière séance inscrite au registre qui n'est pas terminé), chez le citoyen président Gaime ; et ont assisté à cette assemblée ; le citoyen président Gaime, le citoyen sénateur de Savoiroux, le citoyen Garnier l'aîné, faisant fonctions d'intendant général, le citoyen Mansord, faisant fonctions d'officier municipal, le vice-proto-médecin Desmaisons, le citoyen Savoiroux, substitut avocat fiscal général ». – Etc. Registre In-4° cartonné, 339 feuillets, papier.

1738-1792

C 5045 Épidémies. – Correspondances générales, mémoires, rapports, protes-verbaux de visites par des médecins, des magistrats, etc. – Rapport sur une épidémie à Saint-Jean-de-Maurienne (1729). – Idem à Cluses (1733). – Peste en Valachie. Lettres de Berne (1737-1739). – Maladie contagieuse en Hongrie. – Lettres de Berne, Strasbourg, Lyon, Genève (1738-1839). – Épidémie à Nance (1739). Liasse 16 pièces, papier.

1729-1739

C 5046 Épidémies. – Correspondances générales, mémoires, rapports, procès-verbaux de visites de médecins, etc. – lettres de Turin, à l'occasion d'une peste en Hongrie (1740-1742). – Certificats de santé (1770). – Épidémie à La Chambre en Maurienne. Procès-verbal de la visite du docteur Dacquin (1780). – Lettres et rapports, au sujet d'une épidémie à Saint-Rémy, Saint-Martin-de-la-Porte, Sainte-Marie-de-Cuines (1781). – Épidémie à Magland. Vacations de médecins (1781). Liasse 54 pièces, papier.

1740-1792

C 5047 Épizooties. – Correspondances générales. – Lettres de Turin, des provinces du duché. Rapports de magistrats, etc., concernant des maladies contagieuses des bêtes à cornes ; – en Dauphiné (1714) ; – à Mieussy, Mégevette, Mont-Sacconex (1727-1729) ; – en Faucigny (1730) ; – à Thiez, Châlit Ion, Ville-la-Grand (1731-1733) ; – à Strasbourg et dans le Tyrol (1731-1733).

Liasse 12 pièces, papier.

1714-1735

C 5048 Épizooties. – Correspondances générales. – Lettres du Conseil de santé de Turin, des provinces du duché de Savoie et des pays étrangers. – Mémoires et rapports de magistrats, de vétérinaires, etc. – Lettres de la Maurienne, de Moûtiers, d'Annecy, du Faucigny, de Saint-Julien, de Romilly (1737-1739) ; – du Conseil de santé de Turin (1737-1750). – Lettres concernant une épizootie à Torméry, à Sainte-Hélène-du-Lac, à Aiguebetle (1745). – Fragments de procédures contre ries individus accusés d'avoir contrevenu aux ordonnances du Conseil de santé, dans des cas d'épizooties. – Arrêt du Magistrat de santé de la Savoie, qui condamne un pauvre diable à subir un coup d'estrapade, sur la place publique d'Annecy, un jour de marché, pour avoir acheté un beeuf malade, et avoir cherché à en vendre la chair qui n°était pas saine (1745). – Etc. Liasse 36 pièces, papier.

1735-1760

C 5049 Épizooties. – Correspondances générales. – Mémoires, rapports, procès-verbaux, concernant une maladie des bêtes à cornes, à Reignier et à Saint-Julien (1761) ; – à Arclusaz et à Platton (1772) ; – à Balmont et Chapeiry (1780) ; – à Nâves, à Pallud et à Saint-Amédée-de-la-Côte (1790). – lettres de Turin, de Berne, de Genève. – Etc. Liasse 24 pièces, papier.

1761-1792

C 5050 Peste. – Procès-verbaux rédigés par des médecins, et dans lesquels ils rendent compte des visites qu'ils avaient faites en vertu des ordres du Capitaine général de santé deçà les Monts, à des malades supposés atteints de l'épidémie, à Chambéry, dans la vallée de

Miolans, etc. Cette maladie, qu'on qualifiait de peste, paraît être une épidémie charbonneuse. – Visites domiciliaires, nettoyage et désinfection des maisons. – Inventaires des objets trouvés dans l'habitation des pestiférés. – Compte que rend un sieur Dunand, chargé de percevoir la taxe pour le curage des maisons « atteintes ou soupçonnées de peste ».

Liasse 6 pièces, papier.

1640

C 5051 « Registre pour le fait des procédures de santé, des visites des malades frappés de pestilence ; curement, nettoyement et décès des infestés. tenu et faict par noble Bernard Blanc, capitaine général de la santé. » — Visite et purification du numéraire trouvé sur les malades.

Registre In-4° non cartonné, 128 feuillets, papier.

1640

C 5052 Mémoires de médecins, de chirurgiens, de vétérinaires qui avaient exercé leur art, dans des épidémies et des épizooties, en Savoie. – Notes de médicaments fournis par des apothicaires. – États de vacations de châtelains et autres magistrats qui avaient veillé à l'exécution des prescriptions du Conseil de santé.

Liasse 34 pièces, papier.

1771-1792

Tables des matières détaillée

Administrations provinciales.

C 1-57	Gouverneur général du Duché de Savoie (1748-1794) :
C 1-11	Police générale et internationale : lettres, mémoires et instructions adressées par les ministres et
	directeurs des administrations centrales de Turin, par des personnalités étrangères, fonctionnaires, etc.
	(1749-1792)
C 12-21	Police intérieure : lettres, rapports adressés par des ministres, des directeurs généraux de Turin, des
	fonctionnaires et particuliers du duché, des commandants de place, châtelains, curés, syndics. (1749-
	1792)
C 22-27	Correspondance : lettres et autres documents concernant la famille royale de Savoie, des princes
	étrangers et autres personnages de distinction. (1750-1792)
C 28-38	Affaires militaires : lettres adressées par les ministres de Turin, par d'autres fonctionnaires, des officiers.
	(1748-1792)
C 39-45	Château de Miolans, prison d'État : lettres, mémoires, rapports. (1749-1792)
C 46-57	Affaires diverses : concernant des affaires personnelles et autres. (1749-1794)
C 58-763	Intendance générale de Savoie (996-1815) :
C 58-70	Secrétariat général. – Ordonnances et décrets. (1742-1792)
C 71-79	Secrétariat général. – Relations (Rapports) de l'Intendant général. (1756-1790)
C 80	Secrétariat général. – Copies de lettres-patentes et de billets royaux. (1776-1792)
C 81-120	Secrétariat général. – Contrats administratifs passés par l'intendant général. (1725-1791)
C 121-207	Secrétariat général Minutes de lettres et cicrculaires adressées aux ministres et aux
	administrations et dans les provinces. (1734-1793)
C 208-249	Secrétariat général. – Correspondances générales, affaires personnelles et autres. (1730-1792)
C 250-253	Secrétariat général. – Personnel. (1738-1792)
C 254	Secrétariat général. – Fournitures et frais de bureaux de l'intendance générale. (1741-1792)
C 255-263	Secrétariat général. – Archives royales du château de Chambéry. (1516-1815)
C 264-366	Finances et comptabilité. (1712-1792)
C 367-443	Impôts de toute nature. (1616-1797)
C 444-468	Affaires militaires. (1722-1792)
C 469-552	Travaux publics: bâtiments royaux, fortifications, routes, chemins, ponts, digues, bacs et bateaux,
0 100 002	corvées, personnel de voirie, comptabilité. (1610-1792)
C 553-559	Mines, usines, carrières, etc. (1647-1792)
C 560-568	Salines de Tarentaise, de Moûtiers et de Conflans. (1733-1791)
C 569-578	Agriculture. – Forêts. (1730-1788)
C 579-599	Agriculture. – Grains et fourrages ; Céréales ; Bétail. (1740-1792)
C 600-603	Commerce et industrie. (1715-1792)
C 604	Postes et messageries. (1752-1789)
C 605	Monnaies. (1755-1792)
C 606-608	Statistique. (1738-1792)
C 609-614	Subsistances. (1709-1791)
C 615-623	Assistance publique. – Épidémies, épizooties ; Eaux minérales, établissement thermal d'Aix.
0 010 020	(1710-1792)
C 624-625	Actes du pouvoir souverain, traités de limites. (1672-1775)
C 626-653	Famille souveraine de Savoie. (XIV ^e s1789)
C 654-657	Cours et juridictions. (1430-1789)
C 658-665	Justice et police. (1730-1792)
C 666-668	Instruction publique, enseignement, bibliothèques. (1564-1791).
C 669-709	Affaires communales (dossiers en orde alphabétique des communes). (XIVe s. copies-1792)
C 710-717	Notaires et tabellions. (1672-1792) Confréries, corporations et autres sociétés laïques. (1509-1790)
C 718	Confréries, corporations et autres sociétés laïques. (1509-1790)
C 719-754	Culte. – Clergé séculier. (996-1792)
C 755-760	Ordres militaires religieux. (1673-1791)
C 761	Culte protestant. (1779-1783)
C 762-763	Hospices et autres établissements charitables. (1370-1788)

C 1746-1747

Intendances provinciales:

C 764-820 C 764-780 C 781 C 782-786 C 787-807 C 808-811 C 812-813 C 814 C 815 C 816-817 C 818 C 819-820	Intendance de Maurienne (1550-1792): Secrétariat. (1733-1792) Secrétariat: Archives. (1733-1751) Finances et comptabilité. (1737-1792) Impôts de toute nature. (1660-1792) Affaires militaires. (1742-1792) Travaux publics. (1781-1791) Agriculture. (1782-1789) Subsistances. (1785) Justice et police. (1550-1792) Notaires et tabellions. (1751-1791) Institutions charitables (oeuvres pies). (1553-1792)
C 821-1473 C 821-871 C 872-903 C 904-910 C 911-959 C 960-1059 C 1060-1076 C 1077-1109 C 1110-1111 C 1112-1141 C 1142-1163 C 1164-1186 C 1187-1309 C 1310-1378 C 1379 C 1380-1411 C 1412-1420 C 1421 C 1422-1424 C 1425-1428 C 1429-1444 C 1445-1447 C 1448-1473	Intendance de Tarentaise (1569-1756): Secrétariat. (1667-1793) Secrétariat. – Correspondances générales. (1724-1793) Finances et comptabilité. – Correspondances générales. (1775-1787) Finances et comptabilité. – Service de la trésorerie. (1735-1793) Impôts de toutes natures. (1720-1792) Affaires militaires. (1737-1792) Voirie et travaux publics. (1754-1792) Usines, mines et carrières. (1775-1791) Salines de Tarentaise. – Administration générale. (1569-1793) Salines de Tarentaise. – Contrats administratifs. (1736-1788) Salines de Tarentaise. – Correspondances générales. (1753-1789) Salines de Tarentaise. – Comptabilité. (1752-1794) Salines de Tarentaise. – Comptabilité des produits. (1731-1789) Agriculture. – Correspondances générales. (1781-1789) Agriculture. – Forêts. 1739-1792 Assistance publique. (1753-1792) Commerce et industrie. 1779-1787 Monnaies. (1753-1789) Justice et police. (1754-1790) Affaires communales. (1771-1789) Notaires et tabellions. (1754-1792)
	Bureaux de Finances.
C 1474-1614 C 1474-1485 C 1486-1553 C 1554-1567 C 1568-1606 C 1607-1610 C 1611-1614	Trésorerie générale de Savoie (1593-1792): Affaires générales. (1710-1791) Service des recettes. (1703-1791) Service des dépenses. (1717-1792) Service du Contrôle. (1717-1792) Correspondances générales. (1756-1761) Personnel des trésoriers. (1593-1769)
C 1615-1617	Trésorerie de Maurienne. (1758-1792)
C 1618-1695	Trésorerie de Tarentaise. (1695-1794)
C 1696-1756 C 1696-1704 C 1705-1708 C 1709-1712 C 1713-1723 C 1724-1727 C 1728-1745 C 1746-1747	Direction des gabelles de Savoie (1504-1792): Affaires générales. (1504-1792) Douanes. (1717-1789) Gabelle du vin. (1569-1753) Gabelle du tabac. (1754-1792) Papier timbré. (1752-1792) Comptabilité. (1561-1792) Affaires judiciaires. (1698-1792)

Affaires judiciaires. (1698-1792)

C 1748-1756	Répression de la contrebande et des contraventions. (1698-1792)
C 1757-1841 C 1757-1760	Commissaires d'extentes (1313-1791) : Législation et personnel. inventaire après décès, notes d'un commissaire d'extentes. (1435-1779)
C 1761-1817	Affaires générales : répertoire des nobles de Maurienne, sommaire des fiefs, inventaires de titres et terriers, de reconnaissances. (XVIII ^e s.) ; Indice Savoya, répertoire analytique, rédigé en italien des concessions, investitures, consignements de fiefs du duché de Savoie (en ordre alphabétique des communes), (XVIII ^e s.) ; répertoire des titres analysés dans l'Indice Savoia ; sommaire général des titres de fiefs de la province de la Savoie-Propre ; états des aliénations, des requêtes ; mémoires concernant les requêtes pour l'investiture des fiefs ; index des nouvelles investitures, manifestes, notes, requêtes, etc. (1559-1791)
C 1818-1834 C 1835-1841	Titres féodaux. (1319-1790) Tributs et devoirs féodaux. (1542-1782)
C 1842-1861	Bureau de la Péréquation générale et du Cadastre de Savoie (1728-1790). Voir tome II
C 4834-4900	Délégation générale pour les biens féodaux et la péréquation.
C 4901-4971 C 4972-4979 C 4980-5007	Délégation générale pour les affranchissements des droits féodaux. Subdélégation pour les affranchissements en Maurienne. (1688-1792) Subdélégation pour les affranchissements en Tarentaise. (1563-1793)
C 5008-5036	Délégation générale pour l'entretien des armées espagnoles.
C 5037-5052	Conseil général de santé.